



DICTIONNAIRE

UNIVERSEL

DE

MATIÈRE MÉDICALE.

ON SOUSCRIT AUSSI :

A LONDRES,

J.-B. BAILLIÈRE, Libraire du Collége royal des chirurgiens,

3 Bedfort street, Bedfort square.

A BRUXELLES,

au dépôt de la librairie médicale française.

A MONTPELLIER,

GABON, Libraire, grand'rue.

DANS LES DÉPARTEMENS :

Agen. Noubel.
Aix. Aubin.
Altkirch. Bohrer.
Amiens. Allo, Caron-Vitet.
Angers. Launay-Gagnot.
Arras. Topino.
Aurillac. Ferari.
Autun. Dejussieu.
Auxerre. Gallot-Fournier.
Besançon. Bintot, Boillot et comp., Paquette et Monnot.
Beziers. Cambon.
Bordeaux. Ve Bergeret, Gassiot fils aîné, Lawalle.
Boulogne-sur-mer. Leroy-Berger.
Bourg. Dufour.
Brest. Egasse, Hébert, Lefournier et Despériers, Lepontois frères.
Caen. Manoury.
Cambrai. Girard.
Chauny. Prevost.
Clermont-Ferrand. Thibaud-Landriot, Veysset.
Colmar. Petit.
Dieuze. Mauget.
Dijon. Lagier, Tussa.
Dole. Joly.
Grenoble. Falcon.
Le Mans. Belon, Pesche.
Libourne. Tronche.
Lille. Bronner-Bauwens, Malo, Vanackere.
Limoges. Ardillier.
Lyon. L. Babeuf, Bohaire, Laurent, Maire, Millon cadet.
Marseille. Ailégre, Camoin, Chaix, Mossy.
Melun. Leroy.
Metz. Juge, Thiel.
Mézières. Blanchard-Martinet.
Montauban. Rethoré.
Montpellier. Gabon, Pomathio-Durville, Sevalle.
Nancy. Senef, Vincenot et Vidart.
Nantes. Burolleau, Forest, Juguet-Busseuil, Mellinet-Malassis.
Niort. Robin.
Perpignan. Alzine, Ay, Lasserre.
Rennes. Molliex.
Rouen. Edet, Ed. Frère, Legrand.
Saint-Brieuc. Prudhomme.
Saint-Malo. Carruel.
Sainte-Marie-aux-Mines. Marchal.
Soissons. Arnoult.
Strasbourg. Février.
Toulon. Bellue, Laurent.
Toulouse. Dagalier, Senac, Vieusseux.
Tours. Mame, Moisy.
Troyes. Laloy, Sainton fils.
Versailles. Limbert.

ET A L'ÉTRANGER :

Berlin. Hirschwald.
Dublin. Hodges et Smith.
Edimbourg. T. Clark, Maclachlan et Stewart.
Genève. Barbezat et comp.
Lausanne. M. Doy.
Leipsig. Michelsen, Léopold Voss.
Londres. J.-B. Baillière, Dulau et comp.
Milan. Joseph Bocca.
Modène. Vincenzi Gemincano et comp.
Moscou. Gautier.
Palerme. J.-B. Ferrari, Pedone et Muratori.
Péтersbourg. Bellizard et comp.
Philadelphie Carey et Léa.
Turin. Maurice Bocca, P.-J. Pic.
Warsovie. Glucksberg.

DICTIONNAIRE

UNIVERSEL

DE

MATIÈRE MÉDICALE

ET DE

THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE;

CONTENANT L'INDICATION, LA DESCRIPTION ET L'EMPLOI DE TOUS LES MÉDICAMENS CONNUS DANS LES DIVERSES PARTIES DU GLOBE;

PAR F. V. MÉRAT,

DOCTEUR EN MÉDECINE DE LA FACULTÉ DE PARIS, ANCIEN CHEF DE LA CLINIQUE INTERNE DE LA MÊME FACULTÉ, MEMBRE HONORAIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE, ETC., ETC.

ET A. J. DE LENS,

DOCTEUR EN MÉDECINE DE LA FACULTÉ DE PARIS, INSPECTEUR GÉNÉRAL DES ÉTUDES, MEMBRE TITULAIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE, ETC., ETC.

TOME PREMIER.

(A—B.)

A PARIS,

CHEZ LES LIBRAIRES-ÉDITEURS :

J.-B. BAILLIÈRE,

MÉQUIGNON-MARVIS, GABON.

1829.

IMPRIMERIE DE C. THUAU,
RUE DU CLOÎTRE ST.-BENOÎT N° 4.

PROSPECTUS.

Il n'existe en France aucun livre où la Matière médicale et la Thérapeutique réunies soient exposées d'une manière complète, élevées au niveau des connaissances actuelles, et présentées sous une forme commode : de là, peut-être, en partie du moins, l'état stationnaire de ces deux sciences au milieu du mouvement favorable imprimé depuis trente ans à presque toutes les parties de la Médecine.

Parmi les divers ouvrages de ce genre que l'on possède, mais dont aucun ne remplit ces conditions, les uns ne contiennent que la Matière médicale sans Thérapeutique ; les autres, en plus petit nombre, la Thérapeutique sans Matière médicale. C'est, en effet, que rarement leurs auteurs se sont trouvés être à la fois naturalistes et médecins praticiens : aussi voit-on dans chacun de ces ouvrages, et à leur détriment, dominer, ou l'Histoire Naturelle ou la Médecine, selon le genre d'instruction de l'écrivain ; et la Thérapeutique, quoique la plus essentielle, est presque toujours celle qui a le plus souffert de ce partage.

Dans quel livre, effectivement, trouver l'exposé complet, et pourtant critique, de tout ce qui a été dit d'important sur chaque substance médicamenteuse ? les auteurs qui en ont fait connaître les propriétés ; les expériences dont elle a été l'objet ; l'analyse chimique qu'on en a faite ; les caractères qu'elle présente ; les médications variées qu'elle produit suivant les doses auxquelles on l'administre ; les différentes maladies où il est convenable de l'employer, etc., etc. ? Et s'il est vrai que, pour certains médicamens principaux, on possède quelqu'une de ces données, où trouver ce qu'il convient de savoir sur une foule d'agens thérapeutiques de second ordre, que la médecine actuelle délaisse par cela même qu'ils sont comme étrangers à la plupart des praticiens de nos jours, accusés avec raison de ne pas connaître toutes les richesses que leur prodigue la nature pour le soulagement de l'humanité ?

Et cependant quelle époque plus favorable que celle où nous vivons pour l'exécution d'un semblable ouvrage ? Les sciences médicales faisant de toutes parts des progrès remarquables, acquérant un nouveau degré de certitude à l'aide d'une observation plus éclairée des maladies, de l'expérimentation et de l'analyse exacte des médicamens ! Des naturalistes, des voyageurs instruits explorant les diverses contrées du Globe, et recueillant, avec les produits médi-

cinaux qu'ils fournissent, des notions puisées dans la Thérapeutique des peuples qui les habitent! Les savans de toutes les parties du monde échangeant libéralement entre eux les connaissances qui leur sont propres! Des Recueils ou Journaux de Médecine, français et étrangers, rassemblant cette multitude de faits pratiques relatifs à l'emploi des médicamens, publiés dans toutes les parties éclairées de l'univers! Quelle époque, disons-nous, est plus favorable que la nôtre pour réunir tous ces matériaux épars, toutes ces précieuses données sur la Matière médicale et la Thérapeutique, pour les rapprocher, les éclairer mutuellement et les fondre en un Dictionnaire?

Il est donc opportun, utile, nécessaire même, de publier un ouvrage qui joigne à la description de tous les agens médicinaux connus, dans quelque coin de la terre qu'ils se trouvent, les applications curatives qu'on en a faites, qu'on en fait, ou qu'on en peut faire. Mettre la Matière médicale et la Thérapeutique à l'unisson des autres branches de la Médecine, c'est rendre service à tous les hommes de l'art, et notamment à cette classe nombreuse de praticiens qui, ne pouvant se livrer à de longues recherches, faute de temps ou de livres, trop souvent rares ou dispendieux, a besoin de les trouver réunies, et comme élaborées, dans un ouvrage spécial et d'un usage facile.

C'est dans ce but que depuis long-temps MM. Mérat et de Lens rassemblent de toutes parts les élémens du Dictionnaire que nous annonçons. La direction constante de leurs études, le genre des travaux que, depuis vingt ans, ils n'ont cessé de publier dans les Recueils périodiques de Médecine, dans le *Dictionnaire des Sciences médicales*, dans l'*Encyclopédie méthodique*, etc.; les Ouvrages de Médecine et d'Histoire Naturelle que le premier a mis au jour; des matériaux immenses puisés dans des milliers de volumes; tout nous est garant que l'Ouvrage où ils vont se trouver réunis et coordonnés, offrira plus d'un genre d'intérêt aux médecins, aux chirurgiens, aux pharmaciens, aux droguistes, comme aux autres classes éclairées de la société, à qui rien de ce qui est utile ne peut rester étranger.

Cet Ouvrage, en effet, contiendra non-seulement l'histoire complète de tous les médicamens des trois règnes (sans oublier les agens de la Physique, tels que l'air, le calorique, l'électricité, etc., les produits chimiques, les eaux minérales naturelles et artificielles, à peine indiquées dans la plupart des ouvrages de Matière médicale, et dont une multitude même sont omises dans nos Traités spéciaux); mais de plus, celle des poisons, des miasmes, des virus, des venins, considérés particulièrement sous le point de vue du traitement spécifique des accidens qu'ils déterminent; enfin celle des alimens envisagés sous le rapport de la diète et du régime dans les maladies. Des

articles généraux, relatifs aux classes des médicamens et des produits pharmaceutiques; aux familles naturelles et quelquefois aux genres, animaux et végétaux; enfin à certaines pratiques ou opérations chirurgicales, applicables au traitement des maladies internes, telles que la saignée, l'acupuncture, les ventouses, la compression, etc., compléteront l'ensemble des objets relatifs à la Matière médicale et à la Thérapeutique. Une vaste synonymie répondra tout à la fois au goût des savans, aux besoins de ceux qui voyagent et aux désirs de toutes les classes de lecteurs : elle embrassera les noms scientifiques, officinaux, vulgaires, français et étrangers, ceux même *de pays*, c'est-à-dire, les noms médicamenteux particulièrement propres à telle ou telle contrée, afin que les voyageurs, cet ouvrage à la main, puissent rapporter à des noms certains les appellations les plus barbares. Des renvois nombreux préviendront les doubles emplois, et faciliteront les recherches.

Pour remplir un tel cadre et ne pas dépasser toutefois les limites qu'ils se sont prescrites (ce qui n'aura lieu sous aucun prétexte), les auteurs devront ne dire que ce qu'il y a de positif, d'essentiel sur chaque substance. Quelques lignes suffiront le plus souvent pour faire connaître le peu qu'on sait encore à l'égard de cette foule de médicamens des contrées peu fréquentées du Globe, qui semblent n'être, jusqu'ici, qu'un luxe inutile pour la Matière médicale, mais dont plusieurs, mieux connus, pourront l'enrichir un jour de moyens efficaces. Nos médicamens indigènes, au contraire, seront traités avec la prédilection qu'ils réclament. Enfin des détails étendus deviendront nécessaires quand il s'agira de substances vraiment héroïques ou d'un usage plus ou moins général : aussi, lorsque l'importance du sujet le comportera, l'histoire de chaque médicament comprendra-t-elle tous les articles du tableau suivant :

1°. Noms Linnéen, officinal, commercial, vulgaire, ancien et moderne; définition.

2°. Découverte; historique; gisement ou lieu natal; extraction ou récolte; état commercial; espèces, variétés, sortes, qualités.

3°. Description pharmacologique; choix; préparation pharmaceutique; altérations, sophistications, substitutions.

4°. Analyse chimique.

5°. Action immédiate et médication chez l'homme et les animaux, dans l'état sain et dans l'état morbide; effets thérapeutiques; doses; formes; mode d'administration; adjuvans et correctifs; indications et contre-indications; inconvéniens.

6°. Opinions diverses des auteurs; classification.

7°. Combinaisons; mélanges; composés pharmaceutiques.

8°. Bibliographie, article important qui manque dans les ouvrages analogues.

La fin du dernier volume présentera un supplément destiné aux additions et rectifications reconnues nécessaires durant l'impression, pour mettre l'ouvrage au courant de la science jusqu'au jour de sa publication. Il sera terminé par une liste des principales maladies, avec renvoi, pour chacune d'elles, aux articles où on aura indiqué les médicamens propres à leur traitement, liste destinée uniquement à faciliter les recherches, et à mettre les praticiens sur la voie de celles qui convient à chacune d'elles.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

Le Dictionnaire universel de Matière médicale et de Thérapeutique générale sera composé de six vol. in-8° de 600 à 700 pages, caractère petit romain neuf, 42 lignes à la page; en tout semblable, tant pour le caractère que pour le papier, au présent Prospectus.

Le 1er volume a paru le 15 juillet 1829; à partir de cette époque, les autres se succéderont de six en six mois.

Le prix de chaque volume est de 7 francs, et franc de port par la poste, de 9 francs. — A la publication du 2e volume, le prix de chaque volume sera, pour les non souscripteurs, de 8 fr., et de 10 fr. *franco*.

Les éditeurs prennent l'engagement de livrer *gratis* aux souscripteurs les volumes qui dépasseraient le nombre de six.

Il sera publié avec le dernier volume une table des souscripteurs.

---

[1] Le dépouillement des matériaux dont se composera le Dictionnaire étant aujourd'hui terminé, il en résulte un total d'au moins 25,000 articles, qui se partagent à peu près de la manière suivante :

Articles principaux de matière médicale, de toxicologie et de thérapeutique (formés souvent eux-mêmes d'un certain nombre d'autres)	6,000
Alimens et boissons	2,500
Eaux minérales	2,000
Articles généraux (classes de médicamens, familles naturelles, agens physiques, etc.)	15,000
Synonymes chimiques, officinaux, vulgaires, etc., anciens et modernes	6,000
Synonymes en langues étrangères	7,000

Le 1er volume, qui paraît en ce moment, contient lui seul plus de 4,600 articles.

PRÉFACE.

Il arrive une époque dans les sciences où il importe d'en rassembler, d'en coordonner tous les matériaux, d'en présenter en quelque sorte l'inventaire pour aider à en fixer la valeur réelle. Ce moment nous a semblé venu pour la matière médicale.

A l'histoire des médicamens proprement dits, base de notre ouvrage, se rattachaient trop étroitement des considérations thérapeutiques, la connaissance des eaux minérales, des alimens, des boissons, des vues générales sur les familles naturelles, les classes de médicamens, etc., pour qu'il nous fût permis de les omettre.

La forme de dictionnaire étant la plus commode, nous l'avons adoptée, toutefois en la subordonnant, par de nombreux renvois, à une sorte de méthode naturelle qui réunit le plus souvent des objets dont l'analogie d'action est évidente. C'est ainsi que toute substance dont la classification est connue se trouve traitée, pour la *matière organique*, au nom latin du genre auquel elle appartient; et pour la *matière minérale*, au principe essentiellement actif qui en est comme la base médicinale. C'est donc à l'article *Artemisia* qu'il faut chercher l'absinthe, l'armoise, l'estragon, etc., et au mot *Arsenic* que se trouvent l'acide arsénieux, l'arsénite de potasse, l'arséniate de soude, l'orpiment, le réalgar, etc. Une synonymie très-étendue facilite d'ailleurs l'usage de ces rapprochemens, d'un avantage pratique incontestable. Quant aux substances dont l'origine est inconnue ou douteuse, à

celles qui proviennent de plusieurs sources, aux corps simples, aux principes immédiats, aux genres eux-mêmes, aux eaux minérales, etc., ils occupent la place que leur assigne l'ordre alphabétique.

Notre but a été de répondre à un vœu souvent exprimé, en rassemblant, dans l'intérêt particulier des praticiens, comme dans celui des savans en général, des voyageurs, etc., des renseignemens épars jusqu'ici dans une foule d'ouvrages. Il fallait dire avec le moins de mots le plus de choses possible; nous n'avons donc pu prétendre à faire un recueil alphabétique de traités *ex professo* : la distinction et la définition exacte des termes, une juste répartition des matières, la circonscription rigoureuse et la subordination raisonnée des articles, sont les conditions d'ordre et de clarté dont nous avons tâché de ne nous point départir.

Ce livre, s'il devait être lu, offrirait beaucoup de superfluités; mais il est fait pour être consulté, et ce que l'un dédaignera sera peut-être spécialement recherché par un autre.

Simples historiens, le plus souvent, nous sommes loin de nous rendre garants de tous les faits ou assertions réunis dans cet ouvrage. Si des opinions erronées sont quelquefois présentées sans critique, c'est, la chose nous ayant d'ailleurs paru évidente, afin de ménager un espace dont nous étions avares. En général, d'ailleurs, nous avons cité nos sources, autant pour remplir un devoir que pour diminuer notre responsabilité. Cela nous était impossible pour la synonymie; aussi nous plaisons-nous à reconnaître ici combien nous devons, sous ce rapport, au *Dictionnaire des Sciences naturelles*, au *Dictionnaire classique d'histoire naturelle*, à la

Pharmacopée universelle, de M. Jourdan, ouvrage fait avec autant de conscience que de talent, etc.

Notre dessein étant de servir la science et non de blesser les personnes, nous avons dû, en signalant des erreurs, omettre le nom de ceux qui les avaient commises; le plus souvent même nous nous sommes contentés d'éviter l'écueil sans le signaler. Malgré tous nos soins, nous n'osons nous flatter de ne l'avoir jamais touché nous-mêmes; aussi accueillerions-nous avec empressement des rectifications dont pourrait profiter le *Supplément* de notre sixième volume.

L'appel que nous avions fait, et que nous réitérons aujourd'hui, à tous les amis de la science, a été déjà entendu de quelques-uns, auxquels nous adressons ici nos sincères remercîmens. Tels sont M. Blaud, médecin en chef de l'hospice de Beaucaire, à qui nous devons un travail spécial sur les dénominations hébraïques des substances médicamenteuses; M. le docteur Thillaye, ancien sous-bibliothécaire de notre Faculté de médecine, qui, depuis plusieurs années, a entrepris pour nous des recherches dans les journaux étrangers et dans des ouvrages rares que renferme la Bibliothèque de cette Faculté; M. le docteur Colladon, duquel nous tenons de précieux renseignemens tirés des écrits d'Ainslie, de Coxe, etc.; M. J. de Lletor Castroverde, médecin espagnol, qui nous a procuré des notes sur les eaux minérales de sa patrie, et sur quelques végétaux qui y sont employés. Nous sommes aussi redevables à M. Lagé, chef de bureau aux Archives, de divers extraits d'ouvrages allemands et anglais sur les eaux minérales; à M. Bonafous, de renseignemens sur plusieurs substances de matière médicale italienne; à MM. d'Urville, capitaine de frégate, Lesson

frères, Busseuil et Reynaud, médecins de la marine, de quelques végétaux employés dans les diverses régions du Globe qu'ils ont parcourues, avec des renseignemens sur leurs usages. Notre ancien condisciple, M. Dutrouilh, l'un des médecins les plus distingués de Bordeaux, a mis à notre disposition sa collection de végétaux; enfin M. Pelletier, chimiste distingué, MM. L. Marchand et Arsène Cordier, droguistes, etc., ont bien voulu en faire autant pour beaucoup de substances médicinales.

Aidés de ces secours, de ceux qu'on nous promet encore, et des avis d'une critique éclairée et judicieuse, nous espérons pouvoir donner à la suite de notre travail plus d'intérêt, d'utilité et de perfection.

DICTIONNAIRE
UNIVERSEL
DE
MATIÈRE MÉDICALE
ET DE
THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE.

A.

A. Le signe ā, placé dans une formule à la suite de plusieurs substances, signifie : *de chaque*. Il en est de même de aa et de āā. Ce sont autant d'abréviations du mot ἀνὰ *(ana)*, préposition grecque employée dans le même sens par Hippocrate et Dioscoride. V. *Abréviations*.

Aa, V. *a*.

AA, Aas, *Eaux d'Arquebusade*, *Fontaine des Arquebusades*. C'est une des sources de Bonnes, eaux minérales situées près du village d'Aas. Elle a reçu son nom des bons effets qu'elle produisit chez les blessés béarnais qu'on y envoya après la bataille de Pavie.

Aacla. Nom indien d'un arbrisseau, rempli d'un lait âcre, regardé comme un violent purgatif, et qu'on croit être un apocyn. Suivant la croyance vulgaire, le vent qui passe dessus donne la mort. Thévenot (*Voyage* III, 407) décrit et figure ce végétal.

Aaerdworm. Nom hollandais du *Lumbricus terrestris*, Gmel.

AAEZ (Eau minérale d'). Elle est froide et hydro-sulfureuse; sa source est à Portalegro, dans l'Alentejo, province de Portugal. On la nomme aussi eau de *Gafete* ou de *Tolosa*.

Aakersissel. Nom danois de la fumeterre, *Fumaria officinalis*, L.

Aal, *Aalius latifolia*, Rumph., *Amb*. III, 207. On emploie à Amboine l'écorce aromatique de cet arbre en infusion dans le vin de Palmier saguier, pour lui donner un arôme agréable.

Aalbes blaadige brameoos. Nom hollandais du *Rubus Chamœmorus*, L.

Aalclim. Nom indien d'un *Bauhinia*, employé en topique pour les maladies de l'œil.

Aardappel. Nom hollandais de la pomme de terre, *Solanum tuberosum*, L.

Aard peeren. Nom hollandais du topinambour, *Helianthus tuberosus*, L.

Aardrook. Nom hollandais de la fumeterre, *Fumaria officinalis*, L.

Aardveil. Nom hollandais du lierre terrestre, *Glechoma hederacea*, L.

Aaronsmurzel. L'un des noms allemands du gouet, *Arum maculatum*, L.

AARZIHLE, en Suisse (Eau minérale d'). Bains thermaux situés au bord de l'Aar, près de Berne, et renommés contre les maladies cutanées.

Aas. V. *Aa*.

Aat-alarie. Nom indien du *Polygonum barbatum*, L.

Aavora. Synonyme d'Aouara et d'Avoira, *Elaeis guineensis*, L.

Abacado. Nom américain du *Laurus persea*, L.

ABACH (Eau minérale d'). Cette eau, située enBasse-Bavière, à 4 lieues de Ratisbonne, au bord du Danube, est froide et hydro-sulfureuse. On y indique, en outre, du carbonate de chaux, du carbonate et de l'hydro-chlorate de soude, et même du fer. Elle est usitée contre les affections hystériques, la leucorrhée, la goutte et les maladies de la peau.

Abada. Vallisneri (*Opere fisico-mediche*, III, 367), à l'exemple du compilateur Dappers, a décrit sous ce nom un quadrupède de l'Afrique méridionale et des Indes, regardé aujourd'hui comme fabuleux, aux cornes duquel on attribuait des propriétés alexipharmaques. Selon Bontius on désigne ainsi aux Indes le rhinocéros unicorne.

Abanga. Nom que les naturels américains de l'île St.-Thomas donnent au fruit comestible d'un palmier, qu'ils désignent sous le nom d'*Ady*. Les pepins de ce fruit, qui est gros comme un citron, sont fort estimés de ces insulaires comme pectoral : ils en donnent 3 ou 4, plusieurs fois par jour.

ABANO. Bourg à 2 lieues S. O. de Padoue, au pied des montagnes, célèbre dès l'antiquité par ses Eaux minérales (en latin *Aquæ Aponi*), lesquelles, situées au-dessus de lui à quelques centaines de pas, sont hydro-sulfureuses et presque bouillantes. Elles contiennent, suivant Salvator Mandruzzato, 7 pouces cubes environ d'un gaz sulfureux particulier, par pinte, de la chaux, de l'argile, du sulfate et du muriate de chaux, beaucoup de muriate de soude et même du muriate d'alumine. M. Melandri, professeur de chimie à Padoue, s'est occupé de leur analyse. Montaigne, qui a visité et décrit les principales eaux minérales d'Italie, dit dans son Journal (I, 211), que le *goût en est un peu salé et soufreux*, qu'elles laissent une *trace grise et force sédimens en forme d'éponges dures*, et que les vapeurs s'en répandent au loin. Elles sont plus fréquentées que celles de Battaglia et de Montegrosso situées dans le

voisinage. Le bâtiment des bains est beau et bien entretenu. Leur emploi est celui des eaux chaudes, légèrement sulfureuses et salées: V. *Eaux minérales hydro-sulfureuses.*

Dondi (J.). *De Modo Conficiendi salis ex aquis calidis fontium Aponi* (Extrait dans le Recueil *de Balneis*. Venise, 1553, in-fol.). — Bertossi (G.). *Delle Terme Padovane dette bagni d'Abano*. Venezia, 1759, in-4.

Abaremo. Nom brésilien de l'*Acacia cochleocarpos*, Gomès. V. *Inga.*

Abas. Nom que les Portugais donnent au *Mespilus japonica*, L.

Abavi, Abavo ou Abavum. Nom de l'*Adansonia digitata*, L.

ABBAYE DU VAL (Seine-et-Oise) à 8 lieues de Paris. Il y existe, au pied d'une colline, une eau minérale froide, ferrugineuse, qui a fourni en 1816 à MM. Cadet et Deslauriers (*Journal de pharm.*, II, 207), un demi-grain de carbonate acide de fer par kilogr., du carbonate acide de chaux, du sulfate et du muriate de magnésie.

ABBÉCOURT (Seine-et-Oise). Village à 1 lieue de Poissy et 6 de Paris, près duquel, dans un pré, est une source froide, ferrugineuse, dont l'odeur est, dit-on, un peu hydro-sulfureuse. Gouttard y a trouvé du fer et un *sel alcali*; il en exagère beaucoup les vertus; elle est aujourd'hui hors d'usage

Gouttard. *Traité des eaux min. d'Abbécourt*, etc. Paris, 1718, in-12.

ABBEVILLE (Somme.) Ville à 38 lieues N.-O. de Paris. Elle renferme une source d'eau minérale froide, où Lemaire, en 1740, a trouvé du sulfate de fer, du muriate de soude, du sulfate de chaux et du bitume. (Carrère, *Cat.* 414.)

Abcadaria. V. *Abécédaire.*

Abdelaoui. Nom égyptien du fruit du *Cucumis Chate*, L.

Abdellavi (et non Abdelavi). Nom arabe du *Cucumis Chate*, L.

Abécédaire, Abecedaria, Abcadaria. Noms du *Spilanthus Acmella*, L., à Ternate V. Acmella.

Abedul. Nom espagnol du bouleau blanc, *Betula alba.*, L.

Abeille. Genre d'insectes nommé *Apis* en latin. V. ce mot.

ABEIN. (Puy-de-Dôme.) Village dans les montagnes sur le chemin d'Issoire, où Carrère (*Cat.* 470) indique une source d'eau minérale chaude, que M. Patissier dit avoir été jadis recommandée contre la lèpre.

Abelanié. Nom languedocien du *Corylus Avellana*, L.

Abelasis, en français Abelasie, nom égyptien de petits tubercules arrondis, jaunâtres, du volume d'une noisette, oléagineux, de saveur douce; on croit qu'ils appartiennent au *Cyperus esculentus*, L. On les apporte d'Alexandrie et du Sénégal. Ils sont fort estimés des Égyptiens qui les cultivent en grand comme objet alimentaire, et les donnent aux nourrices pour augmenter leur lait. Les tubercules provenant du Sénégal sont plus noirs et plus gros, ce qui peut faire supposer qu'ils appartiennent à une autre espèce de *Cyperus*.

Abelmeluch. Espèce de ricin qui croît aux environs de la Mecque.

Ses semences, selon Prosper Alpin (*Hist. Ægypt. nat.*, I, 181), sont un purgatif drastique. C'est probablement un *Croton*.

Abelmoluch. Nom donné en Mauritanie à une espèce de ricin (*Dict. des Sc. nat.*); sans doute le *Ricinus communis*, L.

Abelmosc, *Abelmoschus*; Abelmoch, en anglais; Abelmosca en italien. Noms de la graine de l'*Hibiscus Abelmoschus*, L.

ABENSBERG en Bavière (Eau minérale d'). Elle sort d'un rocher. L'hydrogène sulfuré, l'acide carbonique, les carbonates de soude, de chaux, de magnésie et de fer, et le muriate de chaux en sont les élémens. On l'emploie contre la paralysie, la chlorose, les affections cutanées et abdominales.

Abermurdeh. Nom persan de l'*Éponge de mer*.

Abesodée. Nom égyptien du *Nigella damascena*, L.

Abgum. Nom arabe de l'*Amidon*.

Abhel (et non Abhal). Sous ce nom, Clusius indique un fruit d'Égypte ou de Syrie, qui lui paraît devoir appartenir à une espèce de *Thuya* ou de cyprès. On s'en sert comme d'un puissant emménagogue, et pour expulser le fœtus mort.

Abiegna. Il s'écoule d'un *Cecropia* une liqueur huileuse que, d'après Pison (*Bras.*, p. 72), Clusius, dans ses notes sur Monard, croit être l'*Abiegna* de cet auteur : nous n'avons pu trouver ce passage dans Monard. On lui accorde les vertus des baumes, et on le dit propre à cicatriser les plaies.

ABIES, Sapin. Genre démembré du genre *Pinus* de Linné, appartenant à la famille des Conifères, et de la monœcie monadelphie du système sexuel.

A. alba, Aiton; sapinette blanche. On emploie par fois les bourgeons de cette plante du Canada aux mêmes usages que ceux de l'*A. pectinata*.

A. balsamea, Miller (*Pinus balsamea*, L.); pin baumier; il donne une térébenthine connue sous le nom de *Baume de Canada* ou *Faux Gilead*.

A. Cedrus[1], Lam. (*Pinus Cedrus*, L.), cèdre du Liban. Son écorce a été employée en Allemagne comme vermifuge; de son tronc coule une térébenthine avec laquelle on prépare le *Cedria*, sorte de résine usitée chez les anciens Égyptiens pour l'embaumement des corps.

A. excelsa, Poir. (*Pinus Abies*, L.), Pesse, Epicea, Faux sapin : il fournit la *poix blanche*.

A. pectinata, DC. (*Pinus Picea*, L.), sapin commun ou argenté. Il donne de la térébenthine (dite de Strasbourg) et toutes les préparations que l'on en retire, comme l'essence, la colophane, la poix, etc.

---

[1] Au mot Cèdre, nous indiquerons les différens végétaux auxquels on a donné ce nom.

Les bourgeons de l'*Abies pectinata*, connus sous le nom de *bourgeons de sapin*, sont usités en médecine ; on les trouve dans les drogueries sous forme verticillée, autour d'un bourgeon principal, formés d'écailles roussâtres, résineuses, longs de 8 à 10 lignes ; ils viennent de la Russie. On leur substitue par fois les bourgeons d'espèces congénères, ou de genres voisins de la même famille, sans inconvénient. Ces bourgeons sont réputés antiscorbutiques, stomachiques, diurétiques, etc. En général on en fait en France peu d'usage. L'un de nous a souvent employé avec succès leur infusion (2 à 4 gros par pinte d'eau bouillante) dans le traitement de la leucorrhée chronique. L'usage doit en être prolongé pendant un à deux mois.

Les produits des espèces du genre *Abies* étant semblables à ceux de plusieurs espèces des genres *Pinus* et *Larix*, nous renvoyons aux mots *Cedria*, *Colophane*, *Goudron*, *Poix*, *Térébenthine*, *etc.*, pour en traiter.

Trew (Ch. J.). *Cedrorum Libani historia, earumque character botanicus cum illo laricis, abietis pinique comparatus*, Nuremberg, I, 1757 : II, 1767, in-fol.

Abim. Nom cingalais de l'*Opium*.

Abin atta. Nom cingalais du pavot, *Papaver somniferum*, L.

Abir. Nom persan du safran, *Crocus sativus*, L.

Abirquajave. Nom indostan de l'arbre à l'encens, *Boswelia serrata*, Roxb.

Ablab. Nom égyptien du *Dolichos lablab*, L. (ou d'une plante voisine, car celle que figure Alpin, *Pl. Ægypt.*, t. 75, est épineuse). On le trouve aussi écrit *abhal* et surtout *lablab* ; il paraît que ce nom vient de *laab*, sorte de jeu arabe auquel on joue avec les semences de cette plante, comme les enfans font chez nous avec les haricots.

Able. Deux espèces de poissons portent ce nom ; savoir : le *Cyprinus alburnus*, L. ; et le *Salmo Albula*, L.

Ablet. Belon a ainsi nommé le *Cyprinus alburnus*, L.

Ablette. Nom que l'on donne soit à l'able (*Cyprinus alburnus*, L.), soit à l'épinoche (*Gasterosteus aculeatus*, L.)

ABLUENS, *Abluentia*. Médicamens aqueux propres à enlever de la surface du corps ou de ses membranes, les matières étrangères qui y adhèrent. Les lotions, les bains, sont les principaux abluens externes ; leur usage (ablution) est une pratique fort répandue en Orient. S'il s'agit de surfaces internes, les injections, les colutoires, les lavemens, etc., font le même office.

Abobaze. Nom persan de la citrouille, *Cucurbita Pepo*, L.

ABORTIFS, *Abortiva*. Médicamens regardés comme propres à causer l'avortement. Ce sont en général des moyens perturbateurs, tels que vomitifs, drastiques, emménagogues violens, saignées copieuses, pédiluves répétés, etc. On conçoit que de pareils agens, n'agissant pas d'une manière spéciale, ne peuvent former une classe distincte de médicamens.

L'ergot du seigle a été présenté comme un abortif direct ; il est prouvé que des doses faibles et isolées ne peuvent avoir cette propriété ; mais, d'après MM. Tessier et Courhaut, il n'en est pas de même de doses fortes ou répétées ; le pain qui en contient abondamment, fait avorter les femmes qui s'en nourrissent, si elles en continuent l'usage pendant un certain temps. V. *Seigle ergoté.*

ABRACADABRA. Sérénus Sammonicus a attribué à ce mot, écrit sur autant de lignes qu'il a de lettres, et en retranchant à chaque ligne a dernière, d'où résulte un triangle renversé qu'il fallait porter au cou suspendu à un fil de lin, la propriété de guérir la fièvre hémitritée, ce que Franck de Franckenau n'a pas dédaigné de réfuter sérieusement. On augure que cette croyance absurde a pu être fournie à Sérénus, qui vivait dans le troisième siècle, par les Juifs qui accordaient la même vertu au mot *Abracalan.* V. *Encycl. méthod.* (médecine), I, 25, et le mot *Amulette.*

Franck a Franckenau (G.). *De Abracadabrâ.* Heidelberg, 1679, in-4.

Abrazin. Nom japonais du *Dryandra cordata*, Thunb. (*D. oleifera*, Lam.)

ABRÉVIATIONS. Fort usitées jadis dans l'art de formuler, elles le deviennent chaque jour de moins en moins. On ne doit pas plus en regretter l'emploi dans ce cas que celui du latin ; double source d'erreurs dans un art où les conséquences en peuvent être si graves. C'est donc en langue vulgaire et en toutes lettres qu'il convient, en général, d'écrire le nom des médicamens, leur dose, la manière de les préparer et de les administrer. On trouvera du reste l'explication de chaque abréviation à la place que lui assigne l'ordre alphabétique.

Abricotier. Nom de l'*Armeniaca vulgaris*, Lam. (*Prunus armeniaca*, L.).

Abricotier d'Amérique. V. *Abricotier de Saint-Domingue.*

Abricotier de Saint-Domingue. Nom du *Mammea americana*, L. On le donne encore au manguier, *Mangifera indica*, L.

Abrod. Nom danois de l'aurone, *Artemisia Abrotanum*, L.

Abrolho dos charcos. Nom portugais de la châtaigne d'eau, *Trapa natans*, L.

Abrotano. Nom italien, espagnol et portugais de l'aurone, *Artemisia Abrotanum*, L.

Abroulaza. Arbre de Madagascar que Flacour dit employé dans cette île contre les maladies du cœur.

Abrotanum. Nom officinal de l'aurone, *Artemisia Abrotanum*, L.

Abrotone. V. *Abrotonon.*

Abrotonon. Sous ce nom Théophraste désigne une plante que Stackouse rapporte au *Santolina rosmarinifolia*, L., et Paulet à l'*Artemisia Abrotanum*, L. ; cette dernière opinion paraît la plus probable.

ABRUS, Abre. Genre de la famille des légumineuses, et de la diadelphie décandrie de Linné.

La seule espèce de ce genre est l'A. *precatorius*, L., arbrisseau des Antilles, de l'Afrique et de l'Inde, ainsi nommé de ses graines,

dont on forme des chapelets. Elles sont d'un rouge agréable, marquées sur l'ombilic d'une tache noire qui en occupe le tiers environ; leur volume est celui d'un pois de petit calibre. On en fait des colliers après les avoir percées, opération assez difficile lorsqu'elles sont très-sèches, à cause de leur dureté. Il ne faut pas confondre ces graines avec celles de l'*Adenanthera pavonina*, L., d'un rouge ponceau comme elles, mais un peu comprimées et sans tache, ni avec celles de l'*Erythrina Corallodendron*, L., ou plutôt d'une espèce de *Sophora*, qui les a quatre fois plus grosses, et dont la tache noire est hors de l'ombilic.

Les semences de l'*Abrus precatorius* servent de poids dans l'Inde; quelques personnes les considèrent comme ophthalmiques et céphaliques, appliquées à l'extérieur. Lunan, au dire d'Ainslie (*Mat. med. Indica*, II, 80), assure qu'elles sont des plus vénéneuses à l'intérieur, et Herman dit même que trois peuvent causer la mort si on les administre en poudre; car entières, elles peuvent être prises impunément, sans doute parce qu'elles ne sont pas digérées (*Hort. Jamaic.*, I, p. 457). Il y a lieu de s'étonner de qualités aussi malfaisantes dans une plante de la famille des légumineuses, et assurément ce fait a besoin d'être confirmé, d'autant plus que la boisson appelée *vatti*, se fait, dit-on, avec ces mêmes graines, et qu'elles sont alimentaires en Égypte, d'après Prosper Alpin. (*Pl. Ægypt.*, 77.)

A la Guadeloupe, on prépare avec les feuilles de l'*Abrus* un extrait qui remplace celui de réglisse; on s'en sert par fois dans l'Inde en guise de thé. Les feuilles en nature sont employées contre les maux de gorge, la toux, etc.

La racine est si semblable à celle de la réglisse, qu'on la vend comme telle dans les rues de Calcutta. A Java elle est considérée comme adoucissante, et on en prépare un mucilage; ce qui fait appeler ce végétal, *Réglisse d'Amérique*, *Liane à réglisse*.

Absinthe. Nom de l'*Artemisia Absinthium*, L.

Absinthe (petite). Un des noms de l'*Artemisia pontica*, L.

Absinthe pontique. Un des noms de l'*Artemisia pontica*, L.

Absinthe batarde. Nom du *Parthenium hysterophorus*, L., à Saint-Domingue. Jussieu dit que ce que Desportes appelle encore du nom d'*Absinthe de montagne*, est la même plante.

ABSORBANS, *Absorbantia*. Classe de médicamens destinés à absorber l'humidité des parties, ou à se combiner avec divers principes. On a supposé que ces substances introduites dans l'estomac et les intestins avaient la faculté de neutraliser, en quelque sorte, les acides, les humeurs âcres, etc., qui peuvent s'y trouver dans quelques circonstances. A l'époque où van Helmont attribuait toutes les maladies

à un acide, les absorbans formaient la base de la médecine de ses sectateurs. Le célèbre Tralles montra l'absurdité de la cause et du remède, et depuis ce temps ce genre de médicamens est tombé presque entièrement dans l'oubli.

Les absorbans sont ou des matières calcaires (pierres d'écrevisses, corail, écailles d'huîtres, craie, etc.,) qui ont la propriété de soustraire avidement l'humidité partout où elles la trouvent, surtout lorsqu'elles ont été plus ou moins calcinées ; ou des terres alumineuses, bolaires, magnésiennes, ou enfin des matières alcalines, les sous-carbonates de soude et de potasse, par exemple : ces deux derniers sels, ainsi que la magnésie calcinée et son sous-carbonate sont même aujourd'hui presque les seuls en usage. On s'est enfin servi de certaines substances végétales pulvérisées pour absorber extérieurement les écoulemens sanguins, ichoreux, etc. ; tels sont l'amidon, le son, la sciure de bois, etc.

Non-seulement on a fait usage des absorbans dans les cas précités, mais on y a eu recours dans l'empoisonnement par les acides ; or, il est rarement possible de les donner assez à temps, pour que la corrosion des parties n'ait pas déjà eu lieu ; et les délayans, les mucilagineux sont un moyen plus assuré de remédier à ses fâcheux effets.

Les Orientaux emploient certains absorbans (des bézoards) contre les morsures des petits reptiles, et, suivant eux, avec succès. Ils se sont servis, pour ceux d'un plus grand volume, des alcalis, tirés par distillation des excrémens, et cela de temps immémorial, long-temps avant, par conséquent, qu'on en fit le même emploi en Europe, rapprochement, ce nous semble, très-curieux. (*Ancien Journ. de méd.*, LV, p. 241).

Les filles chlorotiques, les femmes grosses, les personnes attaquées du pica, mangent par fois des terres absorbantes, par suite d'un appétit dépravé, dû au désordre nerveux de l'estomac ; souvent alors ces substances, presque insolubles, traversent les premières voies sans y causer de trouble notable.

Cependant Hoffmann rapporte plusieurs ouvertures de cadavres, d'enfans morts après avoir usé des absorbans en quantité considérable, et chez lesquels on en a trouvé des masses. En Angleterre, où le sous-carbonate de magnésie est employé à haute dose, on a quelquefois eu l'occasion d'observer ces sortes de concrétions. V. *Encyclop. méthod.* (médecine), I, 32.

Rosen (N.). *De Medicamentis absorbantibus, eorumque perverso usu.* Upsal, 1739, in 4. — Schueler. Obs. qui confirme les bons effets des absorbans dans les empoisonnemens causés par les poisons acides. (*Ancien journal de médecine*, LVI, 22, 1781).

ABSTERGENS, *Abstergentia*. Médicamens savonneux propres à fondre, dissoudre, enlever les matières terreuses, huileuses, etc.,

qui se trouvent à la surface des parties, propriétés que n'ont pas les simples abluens qui sont aqueux.

ABSTINENCE, *Abstinentia*. Considérée sous le rapport de l'alimentation, c'est un moyen thérapeutique fréquemment employé, et dont les résultats sont très-importans. La privation des alimens, en ne fournissant plus de matériaux nouveaux au sang, diminue la *richesse* de celui qui existe, par suite l'excès de son stimulus, et conséquemment la violence de l'inflammation qu'il provoque, car c'est particulièrement dans les maladies inflammatoires que l'abstinence alimentaire est utile. Il y a une abstinence forcée dans les maladies aiguës, c'est celle qu'impose l'inappétence totale des malades pour toute espèce de nourriture. Il y en a une de précaution; c'est celle qu'il faut observer dans les inflammations chroniques, douteuses, parce qu'alors, ne joignant pas le travail de la digestion aux phénomènes morbides, on simplifie ceux-ci, ce qui permet au médecin d'asseoir plus facilement son diagnostic. Cette dernière est plus ou moins complète, et, chez les enfans, il est de précepte de la rendre moins sévère que chez les adultes. Dans ces derniers temps quelques médecins ont abusé de l'abstinence, en l'imposant pour toute espèce de maladies, et ont souvent causé des accidens plus fâcheux que la maladie même pour laquelle ils la prescrivaient. On ne peut nier cependant que dans le traitement de certaines affections chroniques où existent des épanchemens, des engorgemens susceptibles de résolution, etc., l'abstinence, en favorisant l'absorption interstitielle, ne devienne un puissant moyen de guérison. Pouteau de Lyon (*Œuvres posthumes*, t. I) en a vanté le succès contre le cancer; il supprimait tout aliment, ne permettait que l'eau à la glace, 5 à 6 pintes dans les vingt-quatre heures; l'appétit cesse, dit-il, au bout de peu de jours, et les malades peuvent supporter ce régime pendant près de deux mois. M. Desgaultière a employé aussi avec succès le *cura famis* contre les inflammations chroniques du col de l'utérus; Tissot (*Prix de l'Acad. de chir.*) recommande une diète austère pour remédier à l'excès de la suppuration. V. *Cura famis* et *Diète*.

Hoffmann (F.). *De Inediâ, magnorum morborum remedio.* Halæ, 1697. Londres, 1708, in-4.

Absus. C'est le *Chimchin* des Égyptiens, *Cassia Absus*, L.

Abuk. Un des noms arabes du *Mercure*.

Abuta. Nom que les habitans de la Guiane donnent à plusieurs plantes usuelles dont Aublet avait fait son genre *Abuta*, qui appartient au genre *Menispermum*, d'après Lamarck, ou plutôt au genre *Cocculus*, qui n'est qu'un démembrement de ce dernier.

Abutilon. Mauve jaune. Nom de quelques malvacées, dans les anciens ouvrages. Linné l'a donné à une espèce de *Sida*, *S. Abutilon*, L., qui est une plante émolliente.

ABUTUA. Genre de plantes fondé par Loureiro, que l'on a regardé comme une espèce de *Pareira brava*, nom sous lequel, d'après ce botaniste, on a réuni plusieurs plantes différentes. Ce genre, qu'il ne faut pas confondre avec l'*Abuta* d'Aublet, ni avec le *Butua*, nom brésilien de plantes voisines de l'*Abuta*, appartient à la famille des ménispermes et à la diœcie pentandrie.

L'*A. indica*, Lour., est le *Gnemon funicularis* de Rumphius (*Hort., Amboin.* VI, tab. 8, c. 6). Ses racines et la base de ses tiges sont employées comme résolutives, désobstruantes, antifébriles, soit en décoction, soit en poudre. Ce médicament ne produit ni excitation dans l'estomac, ni évacuation sensible.

Abutuo. Un des noms portugais du *Cissampelos Pareira*, L.

Abyreiga. Nom que porte en Abyssinie le séné.

Acacalis. Sous ce nom Dioscoride et ses commentateurs ont parlé d'un arbrisseau d'Égypte, dont les graines étaient employées en infusion pour augmenter les forces de la vision; il les dit semblables à celles du tamarin (et non tamarisc, comme on le dit dans les livres), ce qui prouve qu'elles appartiennent à une légumineuse; il y a lieu de croire dès-lors qu'elles peuvent être identiques avec celles de l'*Absus*, *Cassia Absus*, L., dont les semences sont employées de toute antiquité dans l'Orient contre les maladies des yeux. Belon dit qu'à Constantinople on appelle l'acacalis *kesmesen* (et non kermesen ou kirmesen, comme on le trouve dans les compilateurs), qui est dans ce cas synonyme de *cysmé*.

ACACIA. Genre de plantes de la famille des légumineuses, de la monadelphie polyandrie de Linné, démembré du genre *Mimosa* de cet auteur, dont il formait la portion la plus étendue. Ce nom est celui qu'il portait dans les auteurs anciens On distingue les *Acacia* des *Mimosa* à leur fleur régulière, et des *Inga* à leurs gousses sans pulpe sucrée autour des semences.

Plusieurs espèces du genre *Acacia* fournissent un produit très-employé en médecine, désigné sous le nom commun de *Gomme arabique*, parce que c'est de l'Arabie qu'elle provient le plus anciennement. Cette substance est produite aussi par d'autres végétaux; nous en traiterons, par cette raison, à l'article *Gomme arabique*.

A. arabica, Lam. (*Mimosa arabica*, L.). C'était la seule espèce connue des anciens, et dès le temps de Matthiole (1565) on distinguait déjà sous ce nom plusieurs sortes de gommes. Cette plante croît non-seulement en Afrique, mais dans l'Inde. Son écorce est astringente, et sert au tannage. On l'emploie dans ce dernier pays, d'après Ainslie, en infusion, à la dose de 3 ou 4 onces, deux fois par jour, dans les langueurs et l'affaissement qui suivent la morsure de certains serpens

et qui sont accompagnées d'hémoptysie et d'hématurie ; on l'emploie aussi pour nettoyer les ulcères de mauvaise nature. (*Mat. med. Indic.*, II, 142.)

Acacia (Suc d'). C'est des gousses de l'*A. arabica*, qui paraissent posséder l'astringence de l'écorce à un degré plus marqué encore, qu'on retire ce médicament assez usité autrefois. On le prépare dans la haute Égypte, et de toute antiquité, avec ces gousses encore vertes, que l'on exprime, et dont le suc, réduit à la chaleur solaire en extrait, est mis sous forme de boules de quatre à huit onces, que l'on renferme dans des vessies. Ce suc épaissi est d'un brun-rougeâtre, fragile, sans odeur, de saveur styptique, formé principalement de tannin et d'un acide libre. Nous n'en possédons pas d'analyse détaillée. Il entre dans la thériaque, le mithridate, etc. Il est souvent falsifié avec le suc de prunelles, ou *Acacia nostras*. On en fait maintenant très-peu d'usage, quoique ce soit un astringent très-marqué. Il nous arrive de la haute Égypte par la voie de Marseille. L'*Acacia* a quelques rapports avec le *Cachou*, autre suc d'une espèce du genre *Acacia*, dont nous allons parler dans l'article suivant.

Spielmann (J. R.). *Acaciæ officinalis historia*. Strasbourg, 1768, in-4.

A. Catechu, W. (*Mimosa Catechu*, L.). Cette espèce de l'Inde fournit aussi par l'expression de ses gousses et la décoction du cœur de son bois, des liquides qu'on évapore en extrait sec au soleil, lequel, coupé en petits pains carrés, porte le nom de *Cachou*. On l'avait cru fourni par un palmier, *Areca Catechu*, L. F.; mais Garcias (*Hist. des drogues*, 67), et depuis Kerr (*Lond. med. obser.*, V, 148, fig.), ont démontré que c'était une erreur, quoique cela soit encore répété dans des ouvrages modernes, malgré l'assertion nouvelle de M. Dupetit-Thouars (*Annales du Muséum*, VI, 367), et de Lamarck. Il paraît que Dioscoride a connu le cachou, et qu'il le désignait sous le nom de λυκιον, *lycion*. C'est le *Caté* de Garcias, qui dit qu'on le retire d'un arbre appelé *Hacchic* (et non *hatchic*).

Cachou. Substance sèche, d'un rouge-noirâtre, plus foncée à l'intérieur, en morceaux aplatis, sans odeur, d'une saveur astringente, d'une amertume légère, un peu sucrée ensuite, composée de tannin, d'extractif et de mucilage. On connaît trois espèces de cachou dont une vient du Bengale, l'autre de Bombay; elles paraissent différer plus par leur apparence extérieure, que par leur nature intime.

Le *Cachou du Bengale* est terne dans sa cassure, rougeâtre, en morceaux de 3 à 4 onces, recouverts de semences d'un côté; il contient 54,5 de tannin, et se trouve bien rarement aujourd'hui dans le commerce.

Le *Cachou de Bombay* est brun, plat, en morceaux de 2 à 3 onces,

à cassure luisante, recouvert de semences d'un côté, et en renfermant même dans son intérieur; il contient 48,5 de tannin; il est assez commun dans les magasins des droguistes. C'est la moins estimée des trois sortes.

Le *Cachou en masse*, ou lucide, est en morceaux de 3 à 4 onces provenans de plus gros morceaux, luisans, enveloppés dans des feuilles; il contient 57 de tannin sur cent, et est aujourd'hui très-répandu et estimé, quoique rare autrefois. C'est peut-être le *Cachou du Pégu* de quelques auteurs?

On voit combien est énorme la quantité de tannin que contient le cachou, ce que sir Joseph Banks a fait connaître le premier: elle est telle qu'il en fournit dix fois plus que l'écorce de chêne, de sorte que c'est le corps le plus propre au tannage: on pourrait en tirer parti dans les établissemens français de l'Inde.

Garcias (*loc. cit.*) dit qu'on mêle à la décoction du bois de l'*Hacchic* une espèce de farine, et qu'on fait dessécher le tout. Si on prépare encore aujourd'hui le cachou de cette manière, cela n'expliquerait-il pas la différence de transparence, ainsi que le mucilage qu'on trouve dans quelques sortes?

La composition chimique du cachou indique les propriétés toniques et astringentes de cette substance. C'est dans les cas de laxité des tissus, et, par suite, contre l'écoulement, le flux plus ou moins abondant auxquels elle donne lieu, qu'on peut en faire usage. Ainsi on use du cachou pour raffermir les gencives, pour donner aux différens tissus de la bouche plus de fermeté, et pour se procurer une bonne haleine, parce qu'on associe souvent ce médicament à quelques aromates. On prescrit encore le cachou comme stomachique, dans les débilités gastriques, avec d'autant plus de confiance qu'il ne cause pas d'irritation inflammatoire. On le conseille dans les dévoiemens passifs, les hémorrhagies passives, les sueurs par faiblesse, la leucorrhée, etc. Il a même été prescrit par Grashuis dans la colique métallique, maladie où il nous paraît ne devoir produire aucun bon effet, et par Hagendorn dans la phthisie. Le cachou fait partie de presque toutes les formules astringentes de nos dispensaires, et est encore assez fréquemment prescrit, surtout pour l'entretien de la bouche. On en fait des *grains*, des *pastilles*, une *teinture*, un *extrait*, etc. Il entre dans la thériaque, le cachondé, etc.

Nous avons représenté le cachou comme seulement préparé avec les gousses et le bois de l'*Acacia Catechu*, W.; il ne serait pas impossible que des espèces du même genre, ou de genres voisins, en fournissent aussi. Tout végétal qui donnera du tannin en abondance et de l'extractif, peut procurer une sorte de cachou.

La couleur rougeâtre du cachou l'avait fait croire une espèce de terre, et long-temps il a porté dans les officines le nom de *Terra Japonica*. Le nom de *Cachou* vient de *cate*, arbre, et de *chu*, suc, en indien, de sorte que c'est à tort qu'on écrit par fois *Cathecu*, comme le font encore quelques auteurs, dont nous avons été obligés de transcrire les citations.

Hagendorn (E.). *De Cathecu, sive terra japonica in vulgus sic dicta*, etc. Ienæ, 1679. — Jussieu (A.). Histoire du Cachou. (*Mém. de l'Académie des sciences*, 1720, p. 340.) — Jaeger. Mémoire sur le Cachou (*Act. des Cur. de la nature.*). — Cleyer (A.). *De Cathecu.* (Misc. cur. nat. dec. 2, ann. 4, p. 6). —Dupetit-Thouars. Recherches sur le Cachou. (*Annales du Muséum*, vi, p. 367.). —Wertmuller (C. H.). *De Cathecu, diss. botanico-medica.* Gœttingue, 1779, in-4. — Murrai (J. A.). *Diss. de Cathecu.* Gœttingue, 1779, in-4.

A. decurrens, W. (*Mimosa decurrens*, Donn.). Cette espèce de la Nouvelle-Hollande donne une gomme analogue à l'arabique, et qui pourra même devenir un objet de commerce pour ce pays.

A. ferruginea, Rottl. On emploie la décoction de l'écorce de cette espèce de l'Inde pour raffermir les gencives d'après Ainslie (*Mat. med. Ind.*, II, 477.)

A. floribunda, W. (*Mimosa floribunda*, Vent.). Autre espèce de la Nouvelle-Hollande qui donne une gomme analogue à l'arabique.

A. gummifera, W. Il croît à Mogador, et donne une des sortes de gomme arabique.

A. Lebbek, W. (*Mimosa Lebbek*, L.). Cette plante de l'Égypte fournit un peu de gomme arabique.

A. leucocephala, Bert. Espèce de Porto-Rico; son écorce est réputée astringente.

A. nilotica (*Mimosa nilotica*, L.). V. *A. vera*.

A. Niopo, Kunth. Les Indiens des missions de l'Orénoque, où croît cette espèce désignée par eux sous ce nom, emploient ses semences pulvérisées, en guise de tabac à fumer. (Humboldt, *Relat. hist.*, II, 620.)

A. Orfota, N. (*Mimosa Orfota*, Forsk., *Flor. Ægypt.*, 177.) Cette espèce, non mentionnée par les autres auteurs, croît en Arabie. Ses feuilles mises dans le lait de chameau l'empêchent de se coaguler et d'aigrir pendant plusieurs jours. Il paraît qu'elle exsude une sorte de résine dont la fumée, étant brûlée, ainsi que celle de son bois, est utile contre les convulsions des épileptiques, ce que Forskal assure, avec des circonstances qui paraissent erronées.

A. peregrina, W. (*Mimosa peregrina*, L.). Croît à la Nouvelle-Grenade où son écorce sert à raffermir les chairs, ce qui suppose qu'elle contient du tannin.

A. sassa, N. (*Mimosa sassa*, Bruce. *Voyage* V, pl. 4.). Croît en Abyssinie et à Madagascar; il donne une gomme analogue à celle

d'Arabie, d'après Dupetit-Thouars (*Obs. sur les pl. des îles aust. de l'Afrique*, p. 9.)

A. scandens, W. (*Mimosa scandens*, L.). Cette espèce connue sous le nom de *Bayugo* aux Philippines, étrangle les arbres en y grimpant; elle s'y greffe et court par fois plus d'une demi-lieue. Le liber de son écorce contient un principe savonneux qui le fait employer à blanchir le linge. D'après Horsfield, cette plante est réputée émétique à Java, sans qu'il indique quelle est la partie qui a cette propriété. Ses énormes gousses, de 3 ou 4 pieds de long, contiennent des semences que les indigènes mangent cuites ou boucanées, et que l'on croit fébrifuges étant sèches. On en nourrit aussi les animaux. Les cosses vertes contiennent une substance diaphane, gommeuse; on en prépare une eau destinée à empêcher les cheveux de tomber, et à entretenir la propreté de la tête, d'après Rumphius.

A. Senegal, W. (*Mimosa senegalensis*, Forsk.). Ce n'est qu'au commencement du dix-septième siècle qu'on commença à introduire en Europe la gomme de cette espèce, d'après Golberry (*Voyage* I, p. 196). C'est aujourd'hui la plus commune chez nous, ou du moins c'est par la voie du Sénégal qu'on obtient le plus de gomme, car toute celle qu'on en reçoit n'appartient pas à l'arbre dont il s'agit, comme nous le dirons au mot *Gomme arabique*.

A. tenuifolia, W. Suivant Poupée Desportes, les bourgeons et la racine de cette espèce des Antilles et de Caracas sont employés contre le vomissement, la diarrhée et les hémorrhagies, parce qu'on les regarde comme éminemment astringens. Les habitans l'appellent *Tendre à caillou*.

A. vera, W. (*Mimosa nilotica*, L.). Ce nom spécifique a été substitué à celui de *nilotica* par Wildenow, parce que cette plante ne croît pas en abondance sur les bords du Nil, et que c'est celle qui fournit le plus de gomme arabique, dans l'intérieur de l'Afrique. L'arbre est appelé *Sunth*, et son fruit, *karot*, en Égypte. Ses graines donnent une belle couleur rouge dont on se sert pour teindre le maroquin. Sa gousse fournit aussi de l'*acacia* d'après Sonnini (*Voyage* III, 254), qui confond peut-être cette espèce avec l'*Arabica*.

Acacia (faux). Nom que porte le *Robinia Pseudo-Acacia*, L.

Acacia nostras. On donne ce nom à l'extrait que l'on prépare avec le suc des fruits du prunellier, *Prunus spinosa*, L. Voy. ce mot; et plus haut, p. 11, *Acacia* (suc d').

Acacia (suc d'). V. *Acacia arabica*, Lam.

Acadroes (résine d'). M. Bokaert a fait lire un Mémoire sur cette résine à la Société médico-botanique de Londres, dans la séance du 9 avril 1824. Voilà jusqu'ici les seuls renseignemens qu'on

possède sur cette substance. (*Bull. des Sc. méd.* Férussac, 1824, p. 367.).

ACAFRAO. Nom portugais du safran, *Crocus sativus*, L.

ACAJA. Nom brésilien du monbin, à fruits jaunes, *Spondias Myrobolanus*, L.

ACAJAIBA. Nom brésilien de l'acajou à pomme, *Cassuvium pomiferum*, L.

ACAJOU A FRUIT, ou à pomme. V. *Cassuvium pomiferum*, L.

ACAJOU A BOIS. V. *Swietenia Mahogoni*, L.

ACAJOU A PLANCHES. V. *Cedrela odorata*, L.

ACALÈPHES. Classe de grands Zoophytes nommés vulgairement *Orties de mer*, et à laquelle appartiennent les *Actinies* et les *Méduses*. V. ces mots.

ACALOT ou Acalotl. Nom vulgaire du *Tantalus Mexicanus*, L.

ACALYPHA. Genre de plantes de la famille des Euphorbiacées et de la monœcie monadelphie de Linné. Ce nom était, chez les Grecs, celui de l'ortie, à laquelle plusieurs de ses espèces ressemblent.

A. indica, L., cupaméni du Malabar. Usité dans l'Inde contre les vers des enfans; on donne ses feuilles en décoction avec un peu d'ail. On frotte la langue des enfans avec ces mêmes feuilles et les jeunes pousses, pour provoquer des vomissemens et débarrasser leur estomac des viscosités qui le surchargent. Rhéede (*Hort. Mal.*, X, 161, t. 81) dit que la décoction de la racine de cette plante est purgative, ainsi que celle de ses feuilles, et que la décoction de ces deux parties calme les douleurs d'oreilles lorsqu'on en verse dans le conduit auditif. Il vante encore son suc, mêlé avec l'huile, comme un bon liniment antiarthritique et antisyphilitique.

A. betulina, Retz. Ses feuilles, d'après Ainslie, sont employées dans l'Inde comme un stomachique agréable dans la dyspepsie et dans le cholera; on les regarde aussi comme atténuantes et altérantes.

ACAMELT. Un des noms américains de l'*Agave Americana*, L.

ACANOS. C'est le nom sous lequel Théophraste désigne l'*Onopordum*.

ACANTHACÉES. Famille naturelle de plantes dicotylédones, qui appartient à la classe huit de M. de Jussieu (hypocorollie.) Elle est composée d'un petit nombre de genres, qui ne sont pas eux-mêmes très-abondans en espèces. On ne connaît pas de propriétés qui leur soient communes, et celles qui sont particulières à quelques espèces de ces genres sont peu remarquables.

ACANTHE. V. *Acanthus*.

ACANTHIO TERRESTRIS, *Acantho-Chœros*. Anciens noms du hérisson, *Erinaceus Europæus*, L.

ACANTHIUM vulgare. Nom officinal de l'*Onopordum Acanthium*, L.

ACANTHOPHIS TORTOR. Serpent dont la blessure est généralement regardée, à la Nouvelle-Hollande, comme mortelle, même pour un fort animal. Il atteint plus de 3 pieds. Les Anglais de la colonie le connaissent sous le nom de *serpent noir*. Il est très-multiplié aux

environs de Botany-Bay. (R. P. Lesson, *Obs. sur les reptiles*, etc., Annales des sc. nat., XIII, p. 391.)

ACANTHUS, Acanthe. Genre de plantes qui a donné son nom à une famille naturelle, de la didynamie angiospermie de Linné.

A. spinosus et *mollis*, L. Ces deux espèces, qui croissent dans le midi de la France, sont considérées comme émollientes; on les emploie en cataplasmes, en lavemens, en fomentations, surtout la dernière espèce dont les feuilles sont dépourvues d'épines, et dont le suc est plus visqueux. D'après M. D'urville (*Relat. de la campagne hydrographique de la Chevrette*, etc., p. 27) les habitans de Trébisonte regardent cette plante comme un excellent remède à tous maux, et surtout comme un vulnéraire infaillible. Forskal dit qu'en Arabie on mange les feuilles crues de l'*A.* (blepharis, L.) *edulis*, Forsk., qui sont savoureuses et agréables (*Flor. Ægypt*, p. 114). D'après Rhéede (*Hort. Mal.*, XI, 93, t. 48.), les feuilles de l'*A.* (dilivaria, Juss.) *ilicifolius*, L., et ses jeunes pousses pilées et étendues d'eau sont efficaces en topiques contre les morsures des serpens venimeux.

On peut consulter un long article d'érudition sur les plantes appelées *Acanthus* chez les anciens, dans le *Dict. univ. de médecine*, de James, I, 179.

Acanto. Nom italien, espagnol et portugais de l'acanthe, *Acanthus mollis*, L.

Acapalti (et non acapulti ou acapathi). Sorte de poivre parasite de la Nouvelle-Espagne, à fruits rougeâtres, qui sert par fois comme condiment. Il est de qualité inférieure.

Acapatli. Nom mexicain de l'*Iva frutescens*, L., nommé aussi *Quinquina du Mexique*.

Acara. Ce nom est employé au Brésil pour désigner plusieurs poissons de mer, voisins des dorades (*Sparus*), et usités comme alimens. La plupart sont encore peu connus; tels sont les *Acara mucu*, *peba*, *pinima*, *pitamba*, *pucu*, etc. (Dict. des Sc. nat., I, III.)

Acara-patsjotti. Nom indien du *Tetracera Rhedii*, DC., d'après Rumphius. (*Hort. Malab.* V, 15, t. 8.)

Acaraia. Nom d'un poisson du Brésil, bon à manger, et qu'on sale souvent dans le pays. C'est le *Bodianus Aaya*, Lacép.

Acaricoba. Nom brésilien, d'après Pison, de *l'Hydrocotile umbellata*, L.

Acarna ou Acorna. C'est le *Carduus (Cnicus) Acarna*, L.

Acarne ou Acarnan. Poisson que Rondelet a vu vendre à Rome sous le nom de *Pagre* ou *Pagel*, et qui ressemble beaucoup en effet à la dorade pagre, *Sparus pagrus*, L., dont il n'est peut-être qu'une variété. Sa chair est, suivant Daubenton, d'un goût doux et un peu astringent; elle est nourrissante et se digère facilement. On la dit diurétique.

Acatsja-valli. Nom indien du *Cassyta filiformis*, L.

Acaweria. Nom indien de l'*Ophioxylon serpentinum*, L.

Acaya. Nom américain du *Cleome sinapistrum* (*Journ. de Pharm.*, XIII, 23.) Nous ne trouvons ce nom botanique cité dans aucun auteur.

Acayiba. Nom brésilien, d'après Pison, de l'acajou à pomme, *Cassuvium pomiferum*, Lam.

Accipiter. Nom officinal de l'épervier, *Falco nisus*, L., et d'autres oiseaux de proie.

Accipitrina. Nom sous lequel Pline désigne l'épervière, *Hieracium murorum*, L.

Accocay. Écorce très-employée par les naturels du Sénégal, comme fébrifuge. L'analyse chimique qu'en a faite M. Caventou ne lui a pu faire trouver le moindre atome de quinine ni de cinchonine dans cette écorce, d'où ce chimiste conclut avec raison que, si cette vertu est réelle, il n'y a pas que ces alcaloïdes qui la possèdent. (*Journal de pharmacie*, IX, 279.)

Accola. Nom que l'on donne, à Malte, à une espèce de scombre, regardé par Sonnini comme le *Scomber alalunga*, L.

ACCOUS (Basses-Pyrénées). Bourg de la vallée d'Aspe, à 5 l. S. d'Oléron, près duquel, dans un champ, est une fontaine minérale appelée *de Suberlaché*. Th. Bordeu (20e lettre sur les Eaux min. du Béarn) vante ses eaux, qu'il dit tièdes, *sulfureuses et ferrugineuses*, contre les rhumatismes.

Acebo. Nom espagnol de l'*Ilex aquifolium*, L.

Acederilla. Nom espagnol de l'alleluia, *Oxalis acetosella*, L.

Acemella. V. *Acmella*.

ACÉPHALES. Classe de mollusques, tous aquatiques, à laquelle se rapportent presque tous les coquillages bivalves, notamment les *moules* et les *huîtres* (V. ces mots), une grande partie des multivalves et quelques mollusques sans coquilles.

ACER, Érable. Genre de plantes qui donne son nom à une famille naturelle, de la polygamie monœcie de Linné. Ce nom vient de la tenacité de son bois, *acre et durum lignum* disent les lexicographes. Plusieurs espèces de ce genre sont déjà mentionnées par Théophraste, Pline et Dioscoride.

Ces végétaux donnent par la perforation de leur tronc, au printemps, une sève d'où on extrait du sucre, et dont on peut faire de l'alcool ou du vinaigre. C'est surtout dans l'Amérique septentrionale que cette extraction peut se faire avec quelque profit, parce que les espèces qui y croissent donnent plus de sève, et qu'elle y est plus sucrée. En aucun pays d'ailleurs ce sucre ne peut soutenir, pour le prix, la concurrence avec celui de canne et encore moins avec celui de betterave, même aux États-Unis.

L'*A. saccharinum*, L., Érable à sucre, est surtout l'espèce qui en fournit le plus; l'*Acer rubrum*, L., ainsi que l'*Eriocarpon*, Mich., en donnent également; 60 livres de sève de ces deux espèces, qui

est à peu près la quantité qu'un pied donne en 24 heures, chaque année, procurent quatre livres de sucre brut, et trois livres de raffiné. Ce sucre est de bonne qualité. A poids égal il sucre plus, dit-on, que celui de canne. Il est très-blanc, et les confiseurs anglais le préfèrent à tout autre, parce qu'il en faut un moindre poids.

Chez nous les *A. pseudo-platanus*, L., sycomore, *A. campestris*, L., et même l'*A. platanoides*, L., plane, ont la sève sucrée et peuvent également fournir du sucre, mais peu abondamment. Les feuilles de ce dernier, comme celles du plane, exsudent une espèce de sucre concret.

Le sucre d'érable pur est identique à tous les sucres, et se fabrique presque de même. Il n'a pas d'autres propriétés que celui de canne. V. Sucre.

Pour des détails plus étendus sur le sucre d'érable, on peut consulter Michaux fils, *Hist. des arb. for. de l'Amérique*, II, t. 15; les *Annales de chimie*, LVII, 145; et une note de M. Broussonet, *Bull. philomat.*, I, 10.

ACERBE. Saveur astringente et acide que possèdent certaines écorces médicinales, les fruits avant leur maturité, etc. Les *Acerbes*, car ce mot a été pris aussi substantivement, se rapprochent beaucoup par leurs propriétés médicinales des astringens. Employés comme alimens, et l'on connaît le goût des enfans pour quelques uns d'entre eux, ils sont indigestes et causent souvent des accidens graves; employés au contraire comme assaisonnement, ils peuvent être utiles : ainsi le suc de verjus, qui est acerbe, facilite la digestion de certains alimens, tels que les haricots, les cerneaux, etc.

ACÉRINÉES. Famille naturelle de plantes dicotylédones, de la classe 13 de M. de Jussieu (hypopétalie). Elle ne se compose jusqu'ici que de deux ou trois genres, et il n'y a de propriétés médicales connues que dans le genre *Acer*, qui lui donne son nom.

ACESCENS. On nomme ainsi les corps qui ont commencé à subir la fermentation acide, tels que le petit-lait, le caillé, le vin *tourné*, le cidre et la bière conservés trop long-temps, etc. Considérés comme boissons ou comme alimens, ils sont souvent nuisibles, occasionnent des coliques, des flatuosités, des aigreurs, surtout lorsqu'on en abuse, considérés comme médicamens, ils peuvent servir de rafraîchissans, d'antiscorbutiques, à raison de l'acide qu'ils contiennent : le petit-lait et le caillé sont le plus en usage.

ACETABULARIA. Une des espèces de ce genre de *Polypiers*, l'*A. mediterranea*, Lamouroux, fait partie du mélange connu sous le nom de *Mousse de Corse*.

Acetas. Mot latin; en français *Acétate*.

ACÉTATES (autrefois acétites et acètes). Sels résultant de la combinaisou de l'acide acétique avec les bases salifiables. Leurs caractères communs sont de se décomposer tous au feu, d'abandonner leur acide lorsqu'on les traite par un acide puissant, le sulfurique par exemple, et d'être presque tous sapides et solubles dans l'eau. Du reste, ils ne se rapprochent par aucune propriété médicinale : aussi, au lieu d'en donner ici l'histoire, à l'exemple des chimistes, qui, considérant les *Acétates* comme un genre, groupent ensemble leurs diverses espèces, adopterons-nous la méthode des minéralogistes, qui, au sujet de chaque base, traitent de tous les sels qu'elle est susceptible de former avec les divers acides. Cette

marche est à la fois naturelle et médicale, car elle rapproche des corps doués en général de propriétés analogues ; c'est elle que nous suivrons aussi dans tout le cours de cet ouvrage, si ce n'est pour certains sels à acide métallique ; car, pour eux, c'est de l'acide que dépend l'action médicinale. — Consultez ci-dessus les renvois des divers acétates à leur base.

Acètes. Ancien nom des *Acétates*, aujourd'hui inusité.

Acetis. Synonyme d'*Acetas*.

Acétites. Sels formés d'*Acide acéteux* et de bases salifiables, identiques avec les *Acétates*. V. *Acide acéteux*.

Aceto. Nom italien du vinaigre ou *Acide acétique affaibli*.

Acetosa. Nom italien du *Rumex acetosa*, L.

Acetosa nostras, s. officinalis, s. oxalidis, s. pratensis. Noms officinaux de l'oseille, *Rumex acetosa*, L.

Acetosa rotundifolia. Nom officinal du *Rumex scutatus*, L.

Acetosella. Nom officinal du *Rumex Acetosella*, L

Acetum. Nom latin du *Vinaigre*.

— acetosum. Nom latin du *Vinaigre distillé*.

— chalybeatum. V. *Fer* (Trito-acétate de).

— crudum. Synonyme d'*Acetum*.

— emeticum. Nom donné par Lémery à l'*Acétate d'antimoine*.

— esurinum. Nom qu'on donnait à l'*Acide acétique* obtenu par la distillation du verdet.

— glaciale. Un des noms latins de l'*Acide acétique* concentré.

— lithargyri ; A. lithargyrites. Noms latins du sous-acétate de plomb liquide, affaibli. V. *Plomb* (Sous-proto-acétate de).

— plumbi concentratum. Sous-acétate de plomb liquide concentré. V. *Plomb* (Sous-proto-acétate de).

— purificatum ; A. purum concentratum. Synonymes d'*A. acetosum*.

— radicatum. Nom latin de l'*Acide acétique* concentré.

— saturni ; A. saturninum. Sous-acétate de plomb liquide affaibli. V. *Plomb* (Sous-proto-acétate de).

— vini. Synonyme d'*Acetum*.

— vini concentratum, seu radicale. Noms latins de l'*Acide acétique*.

Aceyte commun. Nom espagnol de l'*Huile d'olive*.

Aceyte de sal. Nom espagnol d'un liquide employé en Amérique contre le goître. On le retire d'un sel de la province d'Antioque, en suspendant dans un sac ce sel obtenu par évaporation, et recueillant le liquide qui en découle goutte à goutte. M. Roulin a constaté son efficacité, et M Boussingault y a trouvé une quantité notable d'iode, et de l'acide hydro-chlorique libre. (*Gaz. de Santé*, 25 décembre 1825.)

Achacana. D'après Jussieu (A. L.), c'est une espèce de *Cactus* non décrit, du Pérou, voisin du *mamillaris*, qui y est alimentaire, et que l'on vend dans les marchés de ce pays.

Achanaca. Plante de l'Afrique, au royaume de Mély, dont les

feuilles et le fruit sont employés comme sudorifiques, dans les maladies vénériennes. (Lemery, *Dict.*)

Achaovan, et non achoavan. Nom sous lequel Prosper Alpin (*De Plant. Ægypt.*, 119) figure une plante à fleur composée des environs du Caire, qui a un peu le port de la camomille, son odeur et son goût désagréables, et qu'il dit propre à combattre les obstructions et la jaunisse. Forskal n'en parle pas.

Sous celui d'*Achaovan abiat*, le même auteur (p. 88) figure et parle des propriétés de la cinéraire maritime, *Cineraria maritima*, L. (Voyez ce nom.)

Achar, Aitchar, Atchar. Assaisonnement indien composé de sommités tendres de végétaux et de jeunes fruits, confits dans le vinaigre de palmier. Ils servent de condiment, et c'est à ce titre que nous les mentionnons ici. Les *Achar*, en Europe, sont les cornichons, les épis jeunes du maïs, les câpres, les petits ognons blancs, les haricots verts, etc., confits dans notre vinaigre. V. *Achia.*

On trouve, dans le Journal de Pharmacie (IX, 317), une notice sur ce sujet, où l'on eût desiré voir indiquées les sources auxquelles sont puisés les détails qu'elle renferme.

Achates. V. *Agate.*

Ache. V. *Apium graveolens*, L.

Ache des chiens. Nom vulgaire de l'*Æthusa Cynapium*, L.

Ache de montagne. V. *Ligusticum levisticum*, L.

Achia et Achiar. Noms donnés dans l'Inde, d'après Jussieu (A. L.), aux rejetons de bambou, *Arundo Bambos*, L., confits dans le vinaigre. Ce mot est probablement une variante d'*Achar.*

Achée, Ache. Anciens noms du *Lumbricus terrestris*, L.

Achie patchie elley. Ces mots indous désignent, d'après Ainslie (*Mat. med. Ind.*, II, 2), les feuilles vertes de l'*Acheen* (il ne dit pas le nom botanique de cette plante), qui ont un goût agréable, un peu astringent, semblable au thé noir. Les médecins indiens les considèrent comme stomachiques ou laxatives, et les donnent en infusion.

ACHILLEA, Achillée. Genre de plantes de la famille des radiées, de la syngénésie polygamie superflue de Linné.

A. ageratum, L., eupatoire de Mésué. Cette plante, qui croît en Italie, en Provence, etc., est employée en infusion comme vermifuge pour les enfans, au rapport de Matthiole. La viscosité de ses feuilles y indique un principe particulier.

A. Clavenæ, L. Espèce dédiée à Nic. Clavena, qui l'avait prise pour une *Absinthe*, et qui en fit une confection pour le débit de laquelle il obtint un privilége. Il en vante beaucoup les propriétés médici-

nales dans un Traité avec figure, intitulé *Historia de Absynthio umbellifero*. Cenada, 1609, in-4°.

A. falcata, L. Cette espèce est mentionnée dans une liste de médicamens nouveaux *des deux Indes* comme *très-employée* en teinture dans l'Orient, contre l'hypocondrie. On ne dit pas sur quelle autorité repose cette assertion. (*Journ. de pharm.*, VI, 244.)

A. Herba rota, All., *Flor. Ped.*, n° 656, t. 9, f. 3. Elle est réputée vulnéraire, et entre dans la confection du faltrank. C'est une petite plante des hautes montagnes du midi, d'une odeur forte, qui contient beaucoup d'huile essentielle, et que l'on emploie comme sudorifique et emménagogue.

A. Millefolium, L. Espèce vulgaire dans nos contrées et désignée par le nom de *Millefeuille*, à cause du grand nombre de découpures que présentent ses feuilles, et par celui d'*Herbe au charpentier*, de ses propriétés présumées contre la coupure. Cette plante est moins aromatique que les espèces précédentes; sa saveur est un peu amère et astringente.

La réputation la plus considérable de cette plante est d'être un bon vulnéraire, et dans le peuple on ne manque pas de l'appliquer contuse sur les coupures, ce qui ne peut que les empêcher de cicatriser par première intention, si quelque parcelle s'insinue entre les lèvres de la plaie. Ferrein la dit bonne contre les hémorrhagies, les fièvres intermittentes, l'avortement; Tabærnemontanus la vante contre l'épilepsie. Ses sommités fleuries ont été préconisées par Hoffmann (F.) comme antispasmodiques; par Maumery (*Anc. journ. de méd.*, XXXIV, 402) dans la rétention des vidanges, les coliques venteuses, surtout celles des femmes grosses. Cet auteur remarque qu'il ne faut faire infuser que ce qu'on prend en une fois ou deux, parce que l'infusion noircit et perd son arôme. Si on ajoute que Gmelin (*Flor. de Sibér.*, II, 200) prétend que l'*A. Millefolium* colore l'esprit de froment en bleu, cela fera supposer dans cette plante des principes particuliers, qui mériteraient qu'on en fît l'analyse chimique. Stahl la recommande dans le cas d'atonie nerveuse. D'autres auteurs l'ont préconisée dans les leucorrhées. En Dalécarlie on emploie la millefeuille en guise de houblon dans la bière, ce qui rend cette boisson très-enivrante. (*Flor. Lapp.*, n° 328.)

La racine de millefeuille a, dit-on, étant fraîche, une légère odeur de camphre, ce qui avait fait supposer qu'elle pourrait remplacer la serpentaire de Virginie, laquelle a un arôme un peu camphré; mais cette opinion a été abandonnée, sans doute parce qu'on s'est aperçu que cette odeur n'existait pas.

La millefeuille entre dans quelques formules officinales, comme l'*Eau vulnéraire*, etc. Son eau distillée est encore par fois prescrite dans les potions antispasmodiques, par onces, ainsi que son huile essentielle, à la dose de 20 à 30 gouttes. Les fleurs étant plus aromatiques ont été surtout données comme antispasmodiques, tandis que les feuilles, qui sont plus astringentes, l'ont été particulièrement dans les hémorrhagies et les flux muqueux.

Petzschius (C. H.). *Diss. medica inauguralis de Millefolio.* Halæ, Magdeb., 1709, in-4. — Lange. *Diss. de Millefolio.* Altdorf., 1714. — De Hasselt (F. A.), *De Millefolio* (Diss. botanico-medica). Argentorati, 1718, in-4. — Heuninger (F.). *Diss. de Millefolio.* Argentorati, 1718. — Hoffmann (Fr.). *Diss. de Millefolio.* Hallæ, 1719, in-4. (*In Opus. med.*, p. 341.)

A. moschata, Jacq. Plante des Alpes d'une odeur musquée, ou plutôt camphrée, qui est le vrai *Genipi* ou *Genepi* des Savoyards. Elle est en grand renom dans les montagnes comme sudorifique et vulnéraire. Les *A. atrata* et *nana*, L., sont aussi des *Genipi* auxquels on accorde les mêmes propriétés (Voyez *Genipi.*). Elle fournit aux habitans de l'Engadine (vallée du canton des Grisons en Suisse) une essence distillée connue sous le nom d'*Esprit d'Iva*, et fort estimée en Italie pour son odeur musquée et aromatique. On fait aussi des envois considérables de cette plante en Saxe et en France pour le même objet.

A. nobilis, L. On substitue par fois cette espèce, qui croît dans nos provinces méridionales, à l'*A. Millefolium*, L., dont elle paraît partager les propriétés.

A. Ptarmica, L. Herbe à éternuer. Cette plante croît dans nos contrées, aux lieux humides; sa saveur est âcre; ses feuilles, réduites en poudre, ont toute l'énergie de celles de la pyrèthre; ses racines mâchées provoquent l'éternument, d'où lui vient le nom de *Ptarmique*, qu'elle porte aussi; mais il est rare qu'on s'en serve pour cet usage; elles provoquent la salivation, et sont également peu ou point employées. En Angleterre, quelques personnes mettent les jeunes feuilles de l'*A. Ptarmica* sur la salade pour en relever le goût.

Achilleis, Ἀχιλληΐς. Variété de l'orge commune dont les anciens se servaient pour l'usage médical. Hipp. (*De morbis*, lib. III) donnait l'eau de cette orge dans les fièvres ardentes.

Achiotl (et non Achiod, ou Achiotte). Nom mexicain du rocou, *Bixa Orellana*, L., d'après Hernandez. (*Mexiq.*, 74.)

Achira. Nom péruvien du balisier, *Canna indica*, L.

Achmella. V. *Acmella.*

Achourou. Nom d'une espèce de laurier d'Amérique que l'on appelle *Bois d'Inde* (le vrai *Bois d'Inde* n'est pas un *Laurus*, c'est l'*Hæmatoxylon campechianum*, L.). Ses feuilles et son fruit sont aromatiques et servent de condiment; on emploie la décoction des

feuilles contre les affections nerveuses et l'hydropisie. Les fruits, qui forment la grappe sont des baies, dont les oiseaux mangent les semences, ce qui leur rend, dit-on, la chair violette et amère. (*Mém. de Trévoux*, 1727, p. 1307; 1732, p. 1092.)

ACHRAS, Sapotille. Genre de plantes dont le nom français est celui d'une famille naturelle; il appartient à l'hexandrie monogynie du système sexuel. *Achras* était le nom du poirier sauvage chez les Grecs.

A. balata, Aublet (*A. dissecta*, L.); Bois de natte. Cette espèce croît à la Chine, à Manille, etc. Ses feuilles broyées, pilées avec du gingembre, sont employées extérieurement dans les paralysies. Ses fruits ont la grosseur et la forme d'une alize; lorsqu'ils sont mûrs ils sont doux, acidules; ils excitent l'appétit et facilitent la digestion.

A. mammosa, L., appelé *Jaune d'œuf*, *Marmelade*, à cause de la couleur de la chair de ses fruits. Jussieu en a fait son genre *Lucuma*. Suivant M. Descourtils (*Flore médicale des Antilles*, II, 144), le suc laiteux de l'arbre est vomitif, caustique et sert aux Antilles à ronger les verrues, comme on le fait chez nous du suc de nos euphorbes indigènes, ce qui serait contraire à ce que nous allons dire de l'*A. Sapota*, d'après M. De Candolle (*Essai*, 198). Les fruits sont très-gros et se mangent, quoique moins bons que ceux de l'*A. Sapota*. Les graines qu'ils renferment ont presque le volume d'une châtaigne et sont également usitées.

Nous observerons que plusieurs autres fruits exotiques portent le nom de *Jaune d'œuf*. V. ce mot.

A. Sapota, L., et non *Sapotilla*, Sapotillier. Grand arbre des contrées chaudes de l'Amérique, dont l'écorce contient (ainsi que celle des autres espèces) un suc laiteux d'une nature plus douce que dans les autres familles à suc lactescent, comme les euphorbiacées, les apocinées, les chicoracées, etc., et exsude une sorte de résine incolore, visqueuse, tenace, non usitée. Cette écorce, dans toutes les espèces, est astringente et fébrifuge, au point que Brown l'a proposée pour remplacer le quinquina. Le fruit de l'*A. Sapota* présente le volume et la forme d'une pomme. Il est recherché comme excellent à manger; mais il faut pour cela qu'il soit *blet*, comme nos nèfles: aussi à Guatimala appelle-t-on le sapotillier (ou une espèce voisine) *nèfle d'Amérique*. Il y en a plusieurs variétés, comme de tous les fruits cultivés depuis long-temps. Ces fruits sont, d'après Jacquin, en réputation pour guérir la strangurie, la dysurie, etc. Les semences qu'ils renferment sont entourées d'une sorte de résine odorante, agréable, regardée comme apéritive et diurétique. Pilées à la dose d'un à deux gros avec du sucre et de l'eau, elles forment des émulsions, que l'on conseille

dans la gravelle et la colique néphrétique. (*Anc. Journal de médecine*, XII, 231; *id.*, LXXXIII, 153). On en retire aussi une huile qui prend la consistance du beurre.

Il y a à Manille une espèce d'*Achras* non décrite, d'après M. Perrotet et qu'il appelle *A. Tchicomame*, du nom qu'elle porte dans le pays, dont le fruit est trois fois plus gros que celui de l'espèce ordinaire, *A. Sapota*, et a la forme d'un cône de cèdre du Liban. Sa chair est jaunâtre, d'un goût exquis. On la cultive dans tous les jardins du pays. (*Annales de la Société linnéenne de Paris*, mai 1824.)

ACHSBACH (Haut-Rhin.) Guérin (*De fontibus medicatis Alsatiæ*, Argent., 1769, in-4°), cité par Carrère, indique près de ce village une eau minérale froide et sulfureuse, efficace dans les maladies de la peau. L'existence en a été contestée.

ACHYRANTHES, Cadelari. Genre de plantes de la famille des amaranthacées, de la pentandrie monogynie de Linné.

Suivant M. De Candolle (*Essai*, etc., 240), l'*A. obtusifolia*, Lam., passe pour diurétique dans l'Inde; mais il ajoute que cette propriété n'est pas constatée. Ainslie (*Mat. méd. Ind.*, II, 221) dit que l'*A. aspera*, L., est regardée par les praticiens du même pays comme légèrement astringente, et utile en infusion dans les diarrhées.

Achyron. Αχυρον, Son. Hippocrate (*De naturâ muliebri*) conseille des fumigations de son d'orge mouillé dans l'engorgement de l'utérus.

ACI en Sicile (Eau min. sulfureuse froide d'). La fontaine ou puits dit de S. Vennera, est hors du village d'Aci, et abandonnée aujourd'hui comme toutes les autres eaux de Sicile. Les restes des beaux appartemens destinés aux bains, et du canal qui y conduisait l'eau, existent encore dans ses environs. Dix livres de cette eau contiennent, selon Alfio Ferrara, 13 1/4 pou. cubes de gaz hydrogène sulfuré, 7 grains de carbonate de chaux, 5 1/3 de c. de soude, 3 5/16 de soufre, et 9 1/2 de muriate de soude. V. *Sicile*.

Acibar. Nom que les Espagnols donnent dans l'Inde à l'*Aloës*.

Acide. V. *Acides*.

Acide abiésique. Nom proposé par M. Tournal, pharmacien à Narbonne, pour un acide dont, en 1826, il a annoncé l'existence dans les cantharides, et qu'il croit différent de l'acide acétique.

Acide absinthique. Découvert par M. Braconnot, de Nancy, dans l'*Artemisia Absinthium*, L., où il est combiné avec la potasse. (*Bull. de Pharm.*, V, 549.). Il ne paraît contribuer en rien aux propriétés médicinales de cette plante.

Acide acéteux. Le vinaigre distillé, considéré long-temps comme un acide particulier moins oxygéné que l'acide acétique, avait reçu

ce nom ; on sait aujourd'hui qu'il n'en diffère que par un moindre degré de concentration. V. *Acide acétique*.

ACIDE ACÉTIQUE. Cet acide, le plus anciennement connu et le plus répandu de tous, existe dans une foule de végétaux et de matières animales, soit libre, en partie du moins, comme dans la sève de plusieurs arbres, les gommes, etc., soit à l'état de sel, c'est-à-dire uni à la chaux, à la potasse ou à l'alumine, et même à la magnésie. Il se développe spontanément en outre dans presque tous les changemens d'état que subissent les matières animales ou végétales ; aussi le prépare-t-on en grand, soit en faisant passer successivement le moût du raisin, ou des autres fruits sucrés, par la fermentation alcoolique et par la fermentation acéteuse ; soit, comme l'avait indiqué Glauber et comme l'ont pratiqué des premiers les frères Mollerat, par la distillation des matières ligneuses.

Le procédé suivi pour le préparer influe en général beaucoup sur son degré de pureté et de concentration, ce qui lui a fait donner différens noms ; mais il est toujours possible de ramener ces variétés à un type commun, pourvu des caractères suivans : cristaux blancs et transparens, quand l'acide est sec ou anhydre, liquide dans le cas opposé qui est le plus ordinaire ; odeur vive, pénétrante, agréable ; saveur chaude, piquante, un peu styptique ; très-peu altérable, s'enflammant lorsqu'on le chauffe à l'air ; miscible à l'eau ; soluble dans l'alcool en toute proportion, susceptible de former avec lui un éther particulier très-usité en médecine, et qui semble se développer quelquefois spontanément (V. *Ether acétique*) ; attaquant plusieurs métaux, formant avec les bases salifiables, des sels, tous solubles dans l'eau et l'alcool, et dont plusieurs sont usités en médecine. (V. *Acétates*.) L'acide acétique possède, en outre, la faculté de s'unir à divers principes qui en masquent les propriétés, ce qui en a quelquefois imposé pour la découverte de nouveaux acides. (V. *Acides pyroligneux, zoonique, etc.*) A cette erreur, bientôt signalée, a succédé une erreur contraire, celle de regarder l'acide acétique comme la base de la plupart des autres acides végétaux et animaux, qui dès-lors n'en seraient plus que des variétés ; c'est ainsi que les acides lactique, formique, malique, etc., ont été tour-à-tour considérés ou comme des composés acétiques, ou comme des acides particuliers.

Les usages de l'acide acétique sont extrêmement multipliés. Les arts, l'économie domestique et la médecine se disputent son emploi. On le trouve quelquefois sophistiqué par l'acide sulfurique ; il est alors très-acide et pourtant peu odorant ; il forme d'ailleurs dans la

dissolution d'hydro-chlorate de baryte un précipité blanc abondant, auquel ne donnerait pas lieu l'acide pur.

Ses propriétés diffèrent suivant son degré de concentration :

L'*Acide cristallisé*, c'est-à-dire absolument privé d'eau, n'a aucune application thérapeutique.

L'*Acide concentré* pesant 1,075 (vinaigre radical), retiré par distillation de l'acétate de cuivre desséché, est quelquefois employé, de même que l'acide affaibli, pour stimuler la membrane pituitaire dans les cas de syncope ou d'asphyxie. M. Vauquelin s'en est servi avec avantage chez trois ouvriers vidangeurs asphyxiés par le *plomb* des fosses d'aisance (1825); mais il faut l'approcher avec précaution des narines; car, mis en contact avec les tissus délicats, les membranes muqueuses surtout, il les irrite, les enflamme et peut déterminer la vésication, comme nous l'avons vu une fois en semblable circonstance; aussi est-on dans l'usage, pour prévenir tout accident, d'en imprégner seulement des cristaux de sulfate de potasse que l'on renferme dans des flacons; c'est ce qu'on nomme improprement *Sel de vinaigre*, *Sel d'Angleterre*.

Cette action vésicante a été signalée d'abord en Italie par Bonvoisin, qui le recommandait en outre contre les aphthes, les chancres et la gangrène (*Mém. de l'acad. de Turin*, IV, 380), et, dans ces derniers temps, par sir Humphry Davy; ils ont proposé de substituer son usage à celui des cantharides. Dans les essais faits par l'un de nous, sur ce point, en 1811, la vésication de la peau n'a presque jamais été complète; ce qui tient sans doute à un défaut de concentration de l'acide de nos pharmacies; mais cet agent a semblé avantageux pour effectuer promptement la rubéfaction. En effet, peu d'instans après qu'il est appliqué, une vive sensation de chaleur, d'ardeur, de brûlure même se manifeste; le tissu cutané rougit. Ces phénomènes se calment ensuite; quelques jours après l'épiderme tombe en desquamation; la peau conserve durant plusieurs mois une marque blanchâtre.

Introduit dans les voies digestives cet acide pourrait évidemment produire un empoisonnement des plus graves, mais nous n'en connaissons aucun exemple, et M. Orfila n'en parle pas dans sa Toxicologie. Le *Vinaigre concentré*, lui-même, agit comme tel, chez les chevaux, ainsi que l'ont prouvé les expériences de F. Pilger. (*Nouv. Bibl. britann.*)

Le *Vinaigre* et mieux encore le *Vinaigre distillé* (acide acétique affaibli, acide acéteux) offre de bien plus nombreux usages, car c'est lui surtout qu'on administre dans la plupart des cas où les acides végétaux se trouvent indiqués. Sa pesanteur spécifique n'est que de

1,0095. Il fait la base de l'oxycrat, du sirop de vinaigre, des vinaigres médicinaux, des divers oxymels, etc.

Étendu d'assez d'eau pour ne conserver qu'une légère acidité, il est rafraîchissant et passe pour légèrement tonique; il excite en effet l'appétit, favorise la digestion, remédie aux flatuosités produites par les alimens (Dutrochet), augmente la sécrétion urinaire, et, selon Hallé, la diaphorèse. On le donne surtout dans les affections bilieuses, putrides, scorbutiques; M. A. Maldonado l'a même employé avec succès, en boisson et en lavement, dans une épidémie de fièvre scarlatine avec *tendance à la putridité*. Mais quelquefois aussi il produit dans l'estomac une sensation désagréable, ou provoque sympathiquement une toux fatigante. Cette dernière propriété est souvent mise à profit dans le traitement des affections pulmonaires, lorsqu'il s'agit d'exciter la toux pour déterminer une expectoration salutaire.

Pris trop peu étendu ou à doses trop répétées, il peut occasioner des lésions graves, auxquelles, mieux qu'à aucune action dissolvante, doit être rapportée la faculté qu'on lui a reconnue de remédier à la polysarcie. M. Pelletan a vu, dit-on, chez un enfant, l'abus du vinaigre produire l'amincissement des membranes de l'estomac. P. Desault (*Diss. sur la phthisie*) rapporte l'exemple d'une demoiselle qui ne réussit que trop bien à se faire maigrir, puisqu'elle devint phthisique. Nous avons vu souvent nous-mêmes, de jeunes personnes contracter ainsi des irritations gastriques qui ont failli devenir mortelles, ou qui même l'ont été. C'est ce qui a lieu aussi quelquefois chez certaines chlorotiques qu'un goût dépravé porte à boire du vinaigre. Le traitement de ces sortes d'empoisonnemens lents est toujours long et difficile; mais, comme il n'a rien de spécifique, nous n'avons point à nous en occuper : c'est celui des gastrites chroniques.

La dernière des *Dissertationes et quæst. medicæ magis celebres* (Lucques, 1757, in-8°) publiées par J. Benvenuti, traite de l'usage du vinaigre contre l'hydrophobie. Si le virus de la rage est un poison *septique*, comme le veut M. Orfila, pourquoi les acides ne pourraient-ils pas en neutraliser les effets? Papon assure que, dans le Levant, le vinaigre est employé à l'intérieur, aussi bien qu'en lotion et comme désinfectant, dans le traitement de la peste. Desbois de Rochefort, à l'exemple de Dioscoride, le cite comme le contre-poison de l'opium, de la ciguë, des champignons et autres végétaux vénéneux; mais son utilité dans la plupart de ces cas a été révoquée en doute par Nysten et par M. Orfila. Cet acide, en effet, ne peut que nuire dans les premiers instans de l'empoisonnement produit

par l'opium, parce qu'en dissolvant le poison il en rend l'absorption plus facile; plus tard au contraire il paraît utile.

Le sirop de vinaigre présente les mêmes applications thérapeutiques que l'eau acidulée par le vinaigre, et plaît davantage. Quant à l'oxymel simple et à l'oxymel scillitique, ils sont surtout en usage pour exciter l'expectoration.

Le vinaigre étendu de plusieurs fois son poids d'eau, et donné en lavement, a été recommandé comme astringent dans les cas d'hémorrhagie et de diarrhée passives; nous lui avons vu produire quelquefois un effet tout contraire; c'est même un moyen vulgairement usité pour provoquer l'action des gros intestins. Tarbès, chirurgien à Toulouse (*Journ. génér. de Médec.*, III, 304), a employé plusieurs fois avec un grand succès, dans les cas de pollutions nocturnes et d'écoulemens involontaires de semence, suite de la masturbation, l'application au périnée d'une éponge trempée dans le vinaigre. Les injections d'eau vinaigrée froide par le cordon ombilical ont été conseillées par Mojon, et depuis par plusieurs accoucheurs, soit pour exciter les contractions de l'utérus et hâter le décollement du placenta, soit pour faire cesser des pertes utérines; l'eau froide paraît produire les mêmes résultats.

On ajoute souvent du vinaigre, sans grand avantage peut-être, dans des pédiluves qu'on veut rendre révulsifs. Etendu de deux ou trois fois son poids d'eau chaude, on l'emploie certainement avec efficacité dans les fièvres graves, pour laver ou frictionner la peau des malades, que l'on a soin de vêtir ensuite bien chaudement. Ce même mélange, appliqué froid sur la tête, est utile dans les cas de céphalalgie produite par un appel insolite du sang vers cette partie. Les cataplasmes vinaigrés sont indiqués aussi dans certaines phlegmasies des organes parenchymateux. A. Maldonado (*Journ. de la Société médico-chirurg. de Cadix*, III, 1822) les a employés, par exemple, avec le plus grand succès, sur la région du foie, contre les maladies aiguës et chroniques de ce viscère.

Les fumigations de vinaigre, recommandées par Galien contre les maladies de la matrice, sont par fois employées comme résolutives, et plus souvent, dans la chambre des malades, comme propres à masquer l'odeur désagréable de certaines émanations; elles ne sauraient détruire ces dernières, et peuvent être utilement remplacée par le *Chlore* ou par les *Chlorures*. Le vinaigre aromatique, dit *des Quatre-Voleurs*, ne paraît pas non plus, malgré son ancienne réputation, posséder de vertu anti-contagieuse.

Le vinaigre pur, appliqué sur la peau, la rend plus souple, plus douce, et peut remédier aux gerçures dont le froid est la cause.

Les usages économiques du vinaigre sont bien connus. On l'emploie chaque jour, comme on sait, soit pour *mariner* les substances dont on veut retarder un peu la décomposition spontanée, soit pour *confire* celles qu'on veut conserver plus long-temps, soit enfin comme *condiment* d'un grand nombre d'autres. L'abus des alimens vinaigrés a tous les inconvéniens du vinaigre lui-même; mais l'usage modéré en est utile, soit parce qu'ils sont plus tendres, plus faciles à digérer, soit parce qu'en excitant l'appétit, ils augmentent en même temps le ton des organes digestifs. V. *Acide pyroligneux*.

Finariensis (D.). De la puissance que le vinaigre porte au corps humain. Paris, 1546, in-12. — Tolet (P.). Paradoxe de la faculté du vinaigre. Lyon, 1549, in-8. — Fick (J. J.). *De Aceto. Diss.* Ienæ, 1726, in-4. — Worthington (S.). *De Aceto. Diss.* Edimb., 1740. — Gebauer (C. S.). *De Aceto. Diss.* Erlang., 1748. — Hérissant (F. D.). *An Acetum ciborum condimentum salubre? Diss.* Paris, 1749, in-4. — Oosterdyk (N. G.). *De Aceto. Diss.* Traj., 1762. — Segers (H.). *Diss. sistens sparsas de magna utilitate aceti ad sanitatem hominum conservandam et restituendam observationes.* Duisburg, 1763. — Moritsch (N.). *De Aceto. Diss.* Ænop., 1774.

Acide aérien. Ancien nom de l'*Acide carbonique*.

— de l'ambre jaune. On nommait jadis ainsi l'*Acide succinique*.

— ambréique. V. *Ambréine*.

Acide anémonique. Obtenu par M. Schwartz, en distillant l'*Anemone nemorosa*, L., avec de l'eau. Il le dit pulvérulent, blanc, très-âcre, peu soluble dans l'eau et l'alcool. (*Bull. de pharm. et des Sc. acc.*, XII, 222.)

Acide antimonieux. V. *Antimoine* (Deutoxyde d').

— antimonique. V. *Antimoine* (Tritoxyde d').

— arsénical. V. *Acide arsénique*.

— arsénieux. V. *Arsenic*.

— arsénique ou arsénical. V. *Arsenic*.

— atmosphérique. Ancien nom de l'*Acide carbonique*.

Acide atropique. Indiqué par Brande dans l'*Atropa Belladona*, L.

Acide azotique. Nom que devrait porter l'acide nitrique, d'après les principes de la nouvelle nomenclature chimique.

ACIDE BENZOIQUE, A. benzonique de quelques auteurs. Obtenu par sublimation, il est en prismes aciculaires, blancs, un peu ductiles, inodores à l'état de pureté, odorans quand ils proviennent des *baumes*, du benjoin par exemple, d'où on retire ordinairement cet acide. Ils sont d'une saveur amère faiblement acide, peu solubles dans l'eau, très-solubles dans l'alcool; très-fusibles, très-volatils, et ils s'enflamment à l'approche d'un corps en ignition. L'acide benzoïque se trouve à l'état libre, dans les baumes, la vanille, la cannelle, l'ambre gris, plusieurs graminées, l'*Agaricus volvaceus*; et à l'état de *Benzoate* dans l'urine des enfans, dans celle des herbivores, du castor, du chien même, selon Gièze.

On sophistique quelquefois cet acide avec de l'asbeste, mais la pesanteur et la fixité au feu de celle-ci en rendent la distinction facile.

Des observations faites par M. Bouillon-Lagrange (Gaz. de santé, 15 avril 1821) sur l'acide benzoïque, ont montré que les trois espèces du commerce sont loin d'être identiques : l'acide sublimé (*fleurs de benjoin*) contient une huile volatile; l'acide obtenu par précipitation, un principe résineux odorant; celui enfin qu'on retire des urines des herbivores, une ou plusieurs matières d'une odeur repoussante, d'une saveur âcre et très-irritante, nuisibles pour l'emploi médical. Ce dernier doit donc être rejeté. D'autre part, les expériences récentes de M. Lecanu tendraient à faire admettre l'identité des acides benzoïque et succinique.

Quoi qu'il en soit, c'est un stimulant diffusible presque inusité aujourd'hui, mais qui ne paraît pas sans quelque efficacité contre les catarrhes chroniques, chez les vieillards surtout, pour faciliter l'expectoration, provoquer la diaphorèse, exciter doucement les forces. On le donne à l'intérieur, depuis la dose de quelques grains jusqu'à celle d'un scrupule, soit pur, c'est-à-dire associé seulement à du sucre en poudre ou à un sirop simple, soit uni à diverses substances dont l'action est analogue, comme on le voit pour les *Pilules balsamiques de Morton*. Quelquefois aussi on l'administre extérieurement en fumigation, ou dissous dans de l'alcool, contre de légers érythèmes de la peau; il entre enfin dans la composition de quelques parfums, et de certains cosmétiques, entre autres de l'*Eau virginale*.

Acide bézoardique. Ancien nom de l'*Acide urique*.

Acide bolétique. M. Braconnot, qui l'a découvert dans l'*Agaricus pseudo-igniarius*, le dit cristallisable, peu soluble et offrant la saveur de la crême de tartre.

Acide boracin, boracique et borique. V. *Bore*.

Acide butyrique. Principe odorant du beurre, qui, avec l'apparence d'une huile volatile, est, selon M. Chevreul, un véritable acide huileux : les *Butyrates* ont tous aussi l'odeur du beurre frais.

Acide cafique. Annoncé par Payssé dans le café : il paraît, d'après Cadet, ne point différer de l'*Acide gallique*.

Acide camphorique. Produit par l'action de l'acide nitrique sur le camphre, il est en aiguilles blanches, d'une odeur safranée, un peu amères, solubles dans cent parties d'eau froide, très-solubles dans l'alcool, etc. On l'a indiqué comme utile contre les dartres et les gales vénériennes. (*Journ. de méd.* de Leroux, XXXII, 318.)

Adide carboneux. Ancien nom de l'*Acide oxalique*.

— carbonique. V. *Carbone*.

Acide caséique de Proust. Il existe dans les *fromages faits*, c'est-à-dire fermentés, à l'état de caséate d'ammoniaque, sel dont la saveur salée, piquante, amère et fromageuse, mêlée d'un arrière-

goût de viande rôtie, sert comme d'assaisonnement à la plupart de ces fromages, lesquels lui doivent, en outre, une partie de leurs propriétés.

Acide carthamique. L'un des principes colorans des fleurs du *Carthamus tinctorius*, L., usité pour le rouge de fard, et nommé d'abord *Carthamite*. (*Ann. génér. des Sc. phys.*, IV.)

Acide cétique. V. *Acide margarique*.

Acide cévadique. Acide gras, découvert en 1820 par MM. Pelletier et Caventou dans la *Cévadille*. Ses propriétés médicinales sont inconnues.

Acide charbonneux. Nom aujourd'hui inusité de l'*Acide carbonique*.

— chloriodique. V. *Iode*.

— chlorique. V. *Chlore*.

— chlorique oxygéné. V. *Chlore*.

— chloro-cyanique. V. *Cyanogène*.

— chromique. V. *Chrôme*.

— chyazique. Nom donné par M. Porret à l'*Acide hydro-cyanique*.

— — ferruré. Le même que l'*Acide ferro-cyanique*.

— — sulfuré. C'est l'*Acide sulfo-cyanique*.

Acide cicérique. La liqueur acide qui exsude des pois chiches, *Cicer arietinum*, L., avait été regardée par M. Dispan comme contenant un acide particulier; mais les recherches de MM. Vauquelin et Deyeux tendent à prouver qu'elle ne doit son acidité qu'aux acides acétique, malique et oxalique; celles plus récentes de M. Dulong d'Astafort la restreignent même aux deux premiers de ces acides. Quoi qu'il en soit, cette eau acidulée est employée dans l'Indostan pour extraire, de certains sels minéraux, les acides dont les Indiens font usage dans leur thérapeutique : ce qui semble indiquer une force de décomposition peu commune. Pour l'obtenir, ils étendent de grands draps sur les champs de pois chiches, et, après une nuit de séjour, ils les tordent pour recueillir la liqueur qu'ils contiennent. (*Fée, Journ. de Chimie médic.*, mai 1825.)

ACIDE CITRIQUE. Cet acide végétal existe à l'état libre, et souvent concurremment avec l'acide malique, dans le fruit du citronnier et de l'oranger, dans le verjus, la pulpe de tamarin, les fruits de plusieurs airelles, des groseilliers, du fraisier, du merisier, de divers *Rubus*, de l'églantier, etc.; combiné à la potasse, dans la pomme de terre, à la chaux dans ce même tubercule, dans l'oignon, la scille, la chélidoine, etc. Ce dernier sel, combiné à du tannin, constitue le dépôt qui se forme dans le vin et le vinaigre scillitiques.

Extrait de l'une ou de l'autre de ces plantes, mais surtout du suc de citron, qui en fournit environ un seizième de son poids, ou du suc de groseilles, comme l'a proposé M. Tilly, il est en prismes trans-

parens, incolores, extrêmement acides, très-solubles dans l'eau, formant avec les bases salifiables des sels, nommés *Citrates*, tous solubles aussi, au moins dans un excès d'acide. On le falsifie quelquefois avec l'acide tartrique ou l'acide oxalique, fraude facile à reconnaître par la propriété dont jouissent ces deux derniers acides de donner lieu à un précipité cristallin, lorsqu'on mêle leur solution concentrée à une solution également concentrée d'hydro-chlorate de potasse.

Il est employé en médecine aux mêmes usages que le suc de citron; mais son acidité, que rien ne tempère, est moins agréable et plus sujette encore que celle de ce dernier à *pincer* l'estomac des malades; il convient donc d'édulcorer au moyen du sucre et de quelque mucilage, et souvent même d'aromatiser cette espèce de limonade. L'acide citrique, suivant Hallé (*Cours d'hygiène*, manuscrit, 1801), tend à diminuer la sueur fébrile, tandis que l'acide acéteux l'augmente. La dose est de 20 à 40 grains par pinte d'eau. M. Pasteur rapporte, dans sa thèse (Paris, 1808), une observation de perte utérine, après l'accouchement, arrêtée par l'acide citrique. C'est probablement d'après cet exemple que M. Evrat a proposé, il y a peu d'années, dans la même circonstance, d'introduire dans l'utérus même un citron, et d'arroser de son suc l'intérieur de cet organe.

L'acide citrique devrait entrer dans la composition des pastilles connues sous le nom de *Pastilles de citron;* mais c'est l'acide tartrique qui en fait le plus communément la base. On nomme *Limonade sèche* un mélange d'acide citrique et de sucre, destiné à fournir en tous temps, par l'addition de l'eau, une boisson acidule et rafraîchissante. La *Limonade gazeuse* est un mélange du même acide et de sous-carbonate de magnésie, qui fait effervescence lorsqu'on le dissout dans l'eau. V. *Citrus*.

Acide codéique. L'acide, prétendu nouveau, signalé récemment sous ce nom par M. Robinet, a été reconnu depuis pour de l'acide hydro-chlorique : le *codéate de morphine* et l'*hydro-chlorate de morphine* sont donc identiques.

Acide crayeux. Ancien nom de l'*Acide carbonique*.

— crotonique. V. *Acide jatrophique*.

Acide ellagique. Matière pulvérulente, presque insoluble, qui, suivant M. Braconnot, existe dans la noix de galle, concurremment avec l'acide gallique, dont son nom est en quelque sorte l'anagramme. M. Chevreul la regarde comme formée de ce dernier acide uni à quelques autres principes.

Acide ferro-cyanique. V. *Cyanogène*.

— fluorique. Le même que l'*Acide hydro-phthorique*.

ACIDE FORMIQUE, Acide des fourmis. Liquide incolore, volatil, d'une odeur aigre et piquante, incristallisable; plus pesant que l'acide acétique, auquel il avait été assimilé; ayant moins que cet acide la faculté de neutraliser les alcalis; s'unissant à l'eau et à l'alcool; formant avec ce dernier un éther dont l'odeur se rapproche de celle de l'acide prussique. Cet acide existe dans la fourmi rouge (*Formica rufa*, L.), et paraît en être le principe médicamenteux. On l'en retire par distillation; de là le nom d'*Esprit de fourmi* qu'on lui a primitivement imposé, et qui ne doit s'appliquer aujourd'hui qu'à l'une de ses préparations (*Jourdan*, *Pharmac. univers.*, I, 554.) Ses propriétés médicinales ont été peu étudiées; on les croit voisines de celles de l'acide acétique, d'après cette base, peu sûre en thérapeutique, qui lui est fort analogue par ses autres propriétés. M. Ravier a soutenu en 1822, à la Faculté de Médecine de Paris, une thèse (nº 229) sur l'emploi de l'acide formique dans le traitement du rhumatisme chronique. Etendu d'eau et appliqué sur des ulcères chroniques, il a paru en accélérer la guérison. (Woolden).

Acide fumant. Nom suranné de l'*Acide nitreux*.

Acide fungique de M. Braconnot. Cet acide incristallisable, déliquescent et d'une saveur très-aigre, se trouve, combiné avec la potasse, dans plusieurs champignons, et presque libre dans le *Peziza nigra* de Bulliard.

Acide gallactique. Le même que l'*Acide gallique*.

ACIDE GALLIQUE. Aiguilles blanches, inodores, d'une saveur faiblement acide et sucrée; solubles dans l'eau, l'alcool et l'éther, se volatilisant au feu, mais en se décomposant en partie; ne troublant pas la gélatine, colorant en bleu ou en noir les solutions ferrugineuses, formant enfin avec les alcalis des sels incristallisables. L'acide gallique existe pur, dit-on, dans la sève du hêtre; il se trouve intimement combiné au tannin, dans une foule de substances astringentes et d'extraits, le cachou, le kino, les écorces d'orme, de chêne, de marronnier d'Inde, le sumac, la racine de grenadier, etc.; mais surtout dans la noix de galle, d'où on le retire le plus communément. Enfin il paraît être à l'état de gallate de brucine dans l'écorce de la *fausse angusture*.

Ses usages en chimie, comme réactif, et, uni au tannin, dans l'art de la teinture, la fabrication de l'encre, etc., sont très-étendus; ils sont au contraire fort peu nombreux en médecine, du moins lorsqu'il est pur. MM. Chevallier et Richard (*Dictionn. des Drogues*, I, 93) annoncent que, pris intérieurement à petites doses, il ne produit aucun accident; que 24 grains n'ont causé qu'un léger sentiment de chaleur à l'intérieur, et qu'on l'a donné seul inutile-

ment contre le ver solitaire, à la dose de 18 et de 36 grains. Ils pensent néanmoins que c'est à sa combinaison avec le tannin, que l'écorce de racine de grenadier doit les vertus ténifuges dont elle jouit; s'il en était ainsi, une foule d'autres médicamens pourraient être employés dans ce cas avec le même avantage, puisque c'est à cette combinaison que les substances astringentes citées plus haut doivent surtout leurs propriétés; mais c'est là une de ces vues théoriques dont l'expérience seule pourra fixer la valeur.

Acide hydriodique. V. *Iode*.

— hydro-carbonique de M. Dulong. Le même que l'*Acide oxalique*.

— hydro-chlorique. V. *Chlore*.

ACIDE HYDRO-CHLORO-NITRIQUE. On a donné ce nom et ceux d'*acide nitro-muriatique* et d'*eau régale*, à un mélange d'acide nitrique et d'acide hydro-chlorique, plus employé en chimie et dans les arts qu'en thérapeutique. La formule en est consignée dans un grand nombre de pharmacopées, mais elle manque dans notre Codex; rien de plus varié d'ailleurs que la nature et les proportions des substances indiquées dans chacune d'elles; rien par conséquent de plus variable que le produit obtenu. Ici c'est parties égales des deux acides; là le premier l'emporte sur le second, ou le second sur le premier; ailleurs des substances étrangères viennent compliquer ce mélange; le plus souvent pourtant c'est de trois parties d'acide hydro-chlorique contre une d'acide nitrique qu'il est formé; dans tous les cas enfin il en résulte un liquide d'un jaune doré qui exhale fortement l'odeur du chlore, développé par la réaction réciproque des deux acides.

Des médecins anglais l'ont employé les premiers à la dose de quelques onces, dans un pédiluve, contre les engorgemens et autres maladies chroniques du foie. Il a été expérimenté depuis en Italie et en Allemagne. Le professeur Tantini a rapporté dans un journal italien (*Ann. univ. des sc. méd.*, 1824) trois observations en sa faveur. Ces mêmes pédiluves ont été vantés par Ch. Bell dans le traitement des cas douteux de syphilis; et par le docteur G. L. Bernhard dans les dartres, les anomalies de la menstruation, etc.

On ne doit pas perdre de vue que l'acide hydro-chloro-nitrique concentré, pris à l'intérieur, doit agir à la manière des poisons corrosifs les plus actifs, et réclamer les mêmes secours que l'empoisonnement produit par les acides dont il est formé.

Bernhard (G. L.). *De Utilitate acidi nitrici et muriatici inter se mixtorum nonnullis in morbis eximia* Leipzig, 1825, in 4. de 20 p.

Acide hydro-cyanique. V. *Cyanogène*.

— — — au quart. Nom qu'on a donné à l'acide hydro-cyanique pur, étendu de trois fois son poids d'eau pour les usages de la médecine.

Acide hydro-phthorique. V. *Phthore*.

— hydro-sulfurique. V. *Soufre*.

— hydro-thionique. Nom que les Allemands donnent à l'*Acide hydro-sulfurique*.

— hypo-phosphorique. V. *Phosphore*.

— sulfurique. V. *Soufre*.

Acide igasurique ou strychnique. Acide végétal peu connu, qui, selon MM. Pelletier et Caventou, se trouve, à l'état d'igasurate acide de strychnine, dans la féve St.-Ignace et autres médicamens de la famille des strychnos, sans d'ailleurs contribuer probablement en rien à l'action énergique qui les caractérise.

Acide iodique. V. *Iode*.

Acide jatrophique. Messieurs Pelletier et Caventou ont donné ce nom à un acide incristallisable, volatil, d'une odeur forte et irritante, qui existe, en partie libre et en partie combiné, dans l'huile que contient le pignon d'Inde. Ce fruit qu'ils ont cru provenir du *Jatropha Curcas*, L., appartient plutôt au *Croton Tiglium*, L., ce qui rend inexact le nom de l'acide ; celui d'*Acide crotonique* proposé par Brande mérite donc d'être adopté.

Acide karabique. Nom donné par Guyton de Morveau à l'*Acide succinique*.

ACIDE KINIQUE. On l'obtient en lames divergentes légèrement colorées ; il est très-acide, un peu amer lorsqu'il est impur, très-soluble dans l'eau, difficilement cristallisable, inaltérable à l'air, fusible et décomposable par la chaleur, formant avec les terres et les alcalis des sels solubles et cristallisables (*Kinates*), ne précipitant ni le plomb, ni l'argent.

Cet acide découvert par M. Vauquelin existe à l'état de kinate de chaux dans les trois principales espèces de quinquina, mais plus abondamment dans le quinquina jaune d'où M. Deschamps jeune, pharmacien à Lyon, avait le premier retiré ce sel. Grindel assure l'avoir obtenu du cachou, de la gomme kino et du café ; selon Gmelin, il existe, combiné à la potasse, dans l'écorce extérieure de la racine de ratanhia, mais rien n'a confirmé jusqu'ici l'exactitude de ces assertions ; les expériences de M. Peschier assignent même à l'acide contenu dans la dernière de ces substances des propriétés fort différentes. (V. *Acide kramérique*.)

Quoi qu'il en soit, ce n'est ni à l'acide kinique, ni au kinate de chaux, ainsi que l'avait cru M. Deschamps, mais, comme il n'est plus permis d'en douter, à la quinine et à la cinchonine, que sont dues les propriétés médicinales du quinquina ; certaines espèces et la teinture de quinquina n'en offrent d'ailleurs point de traces, quoique fébrifuges. Des expériences faites à Lyon tendaient à établir néanmoins qu'aucune fièvre intermittente ne résistait à deux prises de

kinate de chaux, de 36 grains chacune : elles ne paraissent pas avoir été depuis répétées, et méritent certainement de l'être.

Acide kinovique. Substance en flocons d'un blanc éclatant, très-peu soluble dans l'eau, très-soluble, ainsi que ses sels terreux, dans l'éther et l'alcool, caractères qui la distinguent de tous les autres acides. Trouvée dans le *Kina nova* par MM. Pelletier et Caventou.

Acide kramérique. Obtenu par M. Peschier, pharmacien à Genève, de la racine de ratanhia (*Krameria triandra*, R. et P.), il n'y a pas été retrouvé par M. Chevallier. On a même dit que ce prétendu acide n'était que du sulfate acide de chaux. Son affinité plus grande pour la baryte que ne l'est celle de l'acide sulfurique, suffit, si elle est démontrée, pour le distinguer de tout autre.

Acide laccique. Le docteur John l'a découvert, à l'état de laccate acide de potasse et de chaux, dans la *laque en bâton*. Il est cristallin, d'une couleur jaune de vin, soluble dans l'eau, l'alcool et l'éther; il précipite les solutions de fer, de plomb et de mercure en blanc, ne trouble point les nitrates d'argent et de baryte, et forme avec la potasse, la soude et la chaux des sels déliquescens (*Laccates*), solubles dans l'alcool, etc.

ACIDE LACTIQUE. Découvert par Schèele dans le petit-lait aigri (1780); regardé ensuite par la plupart des chimistes français comme un composé acétique; définitivement replacé au rang des acides par M. Berzélius. C'est un liquide d'un brun jaunâtre, inodore, acquiérant par la chaleur une odeur aigre et piquante, mais en se décomposant. Il a une saveur aigre, est déliquescent lorsqu'on l'a desséché, se dissout très-bien dans l'eau et dans l'alcool, forme enfin des sels (*Lactates*), tous solubles et difficilement cristallisables, qui, par l'évaporation, acquièrent la consistance d'un mucilage. On le trouve, libre ou combiné, dans un grand nombre de matières animales; suivant M. Berzélius, il caractérise les fluides excrémentitiels des animaux à sang chaud, comme la soude caractérise toutes leurs autres sécrétions.

L'acide reconnu par M. Braconnot (1813), et depuis par M. Vogel dans le produit de la fermentation acescente de plusieurs substances végétales, et qu'il a nommé *Acide nancéique*, nom changé depuis par M. Thompson en celui d'*Acide zumique*, ne paraît différer en rien de l'acide lactique, quoique pourvu à ce qu'il semble d'un plus grand degré d'acidité : c'est lui qui se forme, dit-on, dans certaines digestions anormales, et qui cause ces aigreurs importunes, ces régurgitations acides, si fréquentes chez quelques individus, et qu'on a aussi rapportées à l'acide muriatique. L'observation qu'on a faite, que dans le petit-lait fermenté l'acide lactique semble être formé

par la décomposition du sucre de lait, vient confirmer l'identité des acides lactique et nancéique.

ACIDE MALIQUE. Quoique cet acide ait été découvert il y a plus de 40 ans par Schèele, on ne l'a obtenu pur que depuis un petit nombre d'années. Il a même alors été pris pour un nouvel acide, désigné par M. Donovan sous le nom d'*Acide sorbique*. On le trouve, soit libre, soit combiné à la chaux ou à la potasse, dans une foule de plantes grasses ou herbacées, comme dans un grand nombre de fruits succulens et acidules parvenus à maturité, tels que ceux du *Sorbus Aucuparia*, L., du merisier, du groseillier, les pommes, les poires, les prunes, les tamarins, etc. Combiné avec un principe muqueux particulier, il constitue ce qu'on avait long-temps pris pour l'acide malique à l'état de pureté. Il cristallise en mamelons, est très-soluble dans l'eau, d'une acidité forte et agréable, et pourrait remplacer sans doute, dans plusieurs usages économiques et médicinaux, les acides citrique et tartrique, avec lesquels il est d'ailleurs naturellement associé dans quelques fruits admis sur nos tables.

Acide malusien. Nom inusité de l'*Acide malique*.

— manganésique. V. *Manganèse* (Tétroxyde de).

— marin. Nom primitif de l'*Acide hydro-chlorique*.

— marin déphlogistiqué. Nom du *Chlore* dans l'ancienne nomenclature.

— marin fumant. *Acide hydro-chlorique concentré* des modernes.

ACIDE MARGARIQUE. M. Chevreul, à qui on doit la découverte et l'histoire de cet acide, méconnaissant d'abord sa nature, l'avait nommé *margarine*, et avait aussi donné le nom d'*Acide cétique* à une matière reconnue depuis pour un simple composé d'acide margarique et d'un corps gras non acide. Celui dont il s'agit est en aiguilles brillantes, blanches, nacrées, d'une odeur analogue à celle de la cire; il est insipide, insoluble dans l'eau qu'il surnage, très-soluble dans l'alcool, fusible à 56°, en partie volatil au feu sans décomposition, formant avec la potasse un sel avec excès d'acide, qui est nacré.

Il est produit, ainsi que l'acide oléique, dans l'acte de la saponification, c'est-à-dire par l'action qu'exercent les alcalis et certains oxydes métalliques sur les corps gras en général; uni à l'acide oléique, il constitue la *Graisse saponifiée*, qui, combinée avec diverses bases, prend le nom de *Savon*. Les *Emplâtres* sont aussi des composés analogues, c'est-à-dire des *oléo-Margarates*, ayant pour base des oxydes métalliques; le *Gras des cadavres*, ou adipocire proprement dite, qu'il ne faut pas confondre avec la cétine, résulte aussi de l'union de ces mêmes acides avec l'ammoniaque, la potasse et la

chaux. Peut-être l'acide margarique se forme-t-il aussi par fois dans certains cas pathologiques, et quelqu'une de ses combinaisons constitue-t-elle certains produits morbides où l'on a cru reconnaître la présence de l'adipocire (V. les exemples que nous avons cités à ce sujet, *Dict. des sc. méd.*, XXXI, 24). Enfin sa présence a été signalée récemment dans la *coque du Levant*, par MM. Lecanu et Casaseca, et son développement, lors de la distillation des corps gras, par divers chimistes.

L'acide margarique n'est d'aucun usage en médecine; mais, comme on vient de le voir, plusieurs de ses composés font partie de la matière médicale. V. *Savons* et *Emplâtres*.

Acide méconique. Cet acide fusible et volatil est sous forme de petites aiguilles ou de paillettes micacées, rougeâtres, d'une saveur légèrement styptique, solubles dans l'eau et l'alcool, rougissant fortement les dissolutions de fer sans les précipiter; il existe dans l'opium à l'état, dit-on, de *méconate de morphine*.

Acide ménispermique. L'acide auquel M. Boullay avait d'abord donné ce nom, et dont il signalait l'existence dans l'amande de la coque du Levant (*Menispermum cocculus*, L.), a été reconnu par M. Casaseca et par M. Boullay lui-même comme un simple mélange d'acides déjà connus, coloré par un peu de matière végétale amère. Mais de nouvelles recherches ont prouvé à ce dernier qu'il existe réellement un acide ménispermique insipide, presque insoluble et qui forme avec les bases des sels particuliers. (*Journ. de pharm. et des sc. acc.*, XIV, 61.)

Acide méphitique. Nom suranné de l'*Acide carbonique*.

— molybdique. V. *Molybdène*.

— morique ou moroxylique. Trouvé par Klaproth dans une excroissance de l'écorce du mûrier blanc.

— muriatique. Ancien nom de l'*Acide hydro-chlorique*. V. *Chlore*.

— — déphlogistiqué. Un des noms anciens du *Chlore*.

— — oxygéné. Ce n'est point un acide, mais un corps simple, connu aujourd'hui sous le nom de *Chlore*.

— muriatique sur-oxygéné. Nom maintenant inusité de l'*Acide chlorique*.

— nancéique. V. *Acide lactique*.

— nitreux. V. *Azote*.

— — blanc. Ancien nom de l'*Acide nitrique*.

— — déphlogistiqué. Nom abandonné de l'*Acide nitreux*.

— — fumant. Ancien nom de l'*Acide nitrique*.

— nitrique. V. *Azote*.

— nitro-hydro-chlorique. Le même que l'*Acide hydro-chloro-nitrique*.

— — muriatique, *idem*.

Acide oléique. Acide gras, cristallisable à une basse température, produit dans les mêmes circonstances que l'*Acide margarique* (V. ce

mot), et entrant comme lui dans la composition des *savons* et des *emplâtres*.

ACIDE DE L'OSEILLE. Le même que l'*Acide oxalique*.

— OURÉTIQUE. C'est l'*Acide phosphorique*, retiré d'abord des urines.

— OURIQUE OU ACIDE PERLÉ. Nom du *Phosphate acide de soude*, pris pour un acide particulier par Proust.

ACIDE OXALIQUE (Acide oxalin.). Nom dérivé de ὀξάλις, oseille, tiré lui-même de ὀξὺς, aigre. C'est le plus oxygéné et le plus puissant de tous les acides végétaux. Sa découverte, long-temps attribuée à Bergmann, paraît être due réellement à Schèele. Il existe tout formé, mais combiné à la chaux ou à la potasse, dans un grand nombre de végétaux, et notamment, d'après les expériences de M. Braconnot, dans ceux de la famille des *Arroches*. On l'extrait le plus communément du sel d'oseille (sur-oxalate de potasse), sel fourni par divers rumex, l'alleluia, et autres espèces d'oxalis, etc.; on peut aussi le former directement par l'action ménagée de l'acide nitrique sur diverses substances végétales et animales, le sucre en particulier, d'où lui vient le nom d'*Acide saccharin*, sous lequel on l'a d'abord désigné. Obtenu à l'état de pureté, il est en petits prismes quadrangulaires, transparens, d'une saveur très-acide, acerbe, très-soluble dans l'eau, où il produit une sorte de décrépitation, fusible dans son eau de cristallisation, susceptible d'oxyder plusieurs métaux et d'enlever la chaux à tous les acides : plusieurs des sels qu'il forme, notamment l'*Oxalate de chaux* et le *sur-Oxalate de potasse*, ne sont pas sans quelque intérêt pour le thérapeutiste. V. *Chaux* (oxalate de), et *Potasse* (sur-tartrate de). On le falsifie quelquefois dans le commerce avec ce dernier sel, fraude facile à reconnaître par l'existence de la potasse dans le résidu de la calcination de ce corps ainsi falsifié.

On a quelquefois employé l'acide oxalique aux mêmes usages que les acides citrique et tartrique, c'est-à-dire, uni à du sucre sous forme de poudre ou de pastille, ou dissous dans l'eau en guise de limonade; 12 à 15 grains suffisent pour donner à une pinte d'eau une agréable acidité; mais il peut être avantageusement remplacé par eux, et les funestes méprises auxquelles son introduction dans les officines a souvent donné lieu, sembleraient devoir l'en bannir pour toujours, à moins d'adopter le conseil donné par M. Venales de le colorer pendant sa préparation, pour éviter qu'on ne le confonde, comme on l'a fait souvent, avec le sulfate de magnésie. C'est en Angleterre qu'a été surtout observé ce genre d'empoisonnement. Les faits nombreux publiés dans les journaux anglais (V. *Dict. des Sc. Médic.*, XXXIX, 56, et XLV, 163) montrent que, pris par

erreur, et comme sel d'Epsom, à la dose d'une demi-once à une once, ce poison corrosif a produit la mort en quelques minutes. Les expériences de M. A. T. Thompson font voir qu'il n'est pas moins funeste pour les animaux; elles tendent à prouver, en outre, que l'*Eau de chaux* en est le véritable antidote; mais cette dernière conclusion, basée sur un seul fait assez équivoque, demande, malgré les inductions de la théorie, à être confirmée par de nouvelles recherches.

Percy (L.). *De Acidi oxalici vi venenata.* Edimb., 1821, in-8. (thèse). — Venales. *A Lecture, which the nature and proprieties of oxalic acid are constracted with those of Epsom salts* Lond., 1822. — Kühn (Charles et Otto). Expériences et observ. sur l'acide oxalique (en allemand), in-8. Léipzig, 1824. — Christison et Coindet. Mémoire sur l'empoisonnement par l'acide oxalique. (*Journal Asclépiade.*)

Acide oxy-muriatique. Le même que l'*Acide chlorique* ou que le *Chlore*.

— oxy-saccharique. Nom suranné de l'*Acide oxalique*.

ACIDE PECTIQUE. Substance gélatineuse, signalée par M. Payen dans la partie corticale sous-épidermoïde de l'*Aylanthus glandulosa*, L., et depuis par M. Braconnot, dans une foule d'autres végétaux, dans leur racine surtout (la carotte, le navet, le panais, la betterave, etc.). Cet acide, qui constitue la gelée de groseilles, est surtout remarquable par la propriété qu'il a de former avec l'eau un coagulum gélatineux. Ses sels neutres et solubles (*Pectates*) peuvent être employés, suivant M. Braconnot, dans tous les cas où les dissolutions de gomme sont indiquées; il les considère même comme l'antidote le plus certain dans les empoisonnemens par les sels de plomb, de cuivre, d'antimoine, de zinc, de mercure, exception faite pourtant du sublimé corrosif, du nitrate d'argent et de l'émétique; et comme offrant ce double avantage d'envelopper et de neutraliser sur-le-champ le sel délétère, et de plus, à la manière des boissons émollientes mucilagineuses, de calmer l'inflammation résultant de l'action du poison (*Revue méd.*, III, 538, 1826.)

Acide perlé. V. *Acide ourique*.

Acide phocénique. Peu connu, d'origine animale, et pourtant trouvé récemment, dit-on, dans la racine d'*Orcanette*.

Acide phosphatique ou phosphoreux. V. *Phosphore*.

— phosphorique. V. *Phosphore*.

Acide polygalique. Annoncé par Peschier, de Genève, dans la racine du *Polygala Seneka*, L.

Acide prussique. Ancien nom de l'*Acide hydro-cyanique*.

— prussique oxygéné. Le même que l'*Acide chloro-cyanique*.

Acide prussique médicinal. M. Magendie nomme ainsi l'*Acide hydro-cyanique* pur, étendu de huit fois et demie son poids d'eau.

ACIDE PYRO-ACÉTIQUE, *pyro-ligneux* ou *pyro-lignique*. Ces noms ont été donnés à l'acide acétique provenant de la distilla-

tion du bois, et encore combiné à une huile empyreumatique particulière. On le trouve inscrit dans quelques pharmacopées modernes; purifié, il ne diffère en rien de l'acide acétique; mais c'est impur qu'on l'emploie. M. Pitschaft, de Carlsruhe, et M. Teuffel, l'ont employé avec succès, à l'intérieur, chez les enfans, dans des cas de gastro-malacie ou ramollissement de la membrane muqueuse des voies digestives; et l'auteur d'une bonne mônographie sur cette affection, M. F. F. Fels, de Leipzig, le regarde même comme un des principaux remèdes dans cette grave maladie; ils l'ont prescrit à la dose de 1 gros mêlé à 2 onces d'eau de fleurs d'oranger, et à un once de sirop d'orgeat, qu'on donne par cuillerées. M. C. J. Berres, professeur à Lemberg, qui a expérimenté les effets de cet acide, soit sur le cadavre, soit sur l'homme et les animaux vivans, le croit utile, en outre, contre le scorbut, le ténia, etc.

A l'extérieur, il a été vanté récemment par le docteur Klaatsch, de Berlin, comme antiseptique, notamment contre le cancer aquatique, dont il est, selon lui, le remède par excellence. (*Nouv. Bibl. Méd.*, IV, 231; V, 212). M. Schultze, chir. à Kasan, s'en est plusieurs fois servi avec un succès marqué contre les ulcères phagédéniques des pieds; cet acide en fait, dit-il, disparaître la mauvaise odeur, amollit les callosités, change la nature du pus, et produit en peu de temps la cicatrisation. (*Bull des Sc. méd.* de M. Férussac, I, 152, 1824). M. C. J. Berres en a vu aussi de bons effets dans les cas de gangrène et d'ulcères carcinomateux. Il a d'ailleurs confirmé la propriété qu'on lui connaissait déjà de s'opposer à la fermentation putride. En avril 1819, en effet, on lut à l'Institut un Mémoire sur les avantages que présentait, comme moyen de prévenir la décomposition des matières végétales et animales, d'enlever l'odeur fétide des substances en putréfaction, de détruire même l'effet délétère des miasmes putrides, un corps *très-répandu*, disait-on, *dans la nature*, *facile à se procurer*, *et peu dispendieux*. Le secret de cette prétendue découverte, pour l'exploitation de laquelle son auteur, M. Maugé, se trouvait associé à MM. Sédillot et Pelletier, fut bientôt deviné par les chimistes; ce corps précieux était l'acide pyro-acétique. Peut-être la manière dont furent signalées les propriétés remarquables de cet agent, a-t-elle nui au succès qu'il méritait; on peut, au reste, en tirer cette conclusion: c'est que les alimens fumés doivent sans doute à de l'acide pyro-acétique la moindre altérabilité dont ils jouissent. Peut-être lui doivent-ils aussi leur action stimulante sur l'économie, et les accidens qu'ils occasionnent souvent chez des individus habitués à une alimentation moins forte.

Berres (C. J.). Sur l'acide pyro-ligneux et ses propriétés (en allemand). Vienne, 1823, in-8.

Acide pyro-tartrique. Produit par la distillation de la crême de tartre, ou mieux encore de l'acide tartrique. Il était jadis usité, sous le nom d'*Esprit de tartre*, en friction et en topique, comme excitant et résolutif; on n'en fait plus aucun usage. Il existe en lames blanches, d'une saveur forte, très-soluble dans l'eau, que le feu volatilise et décompose en partie, et qui forme avec la potasse un sel déliquescent; on l'a cru formé d'acide acétique et d'une huile empyreumatique.

Acide régalin. Ancien nom de l'*Acide hydro-chloro-nitrique.*

Acide rheumique. L'acide de la rhubarbe, ainsi nommé par M. Henderson, n'est, suivant M. Lassaigne, que de l'*Acide oxalique.*

Acide rutilant. Ancien nom de l'*Acide nitreux.*

— saccharin. V. *Acide oxalique.*

— sédatif. Ancien nom de l'*Acide borique.*

— du sel marin. C'est l'*Acide hydro-chlorique.*

Acide solanique. Acide cristallisable, soluble dans l'eau, qui, selon Peschier, existe, combiné à la solanine, dans le *Solanum nigrum*, L., et autres plantes de la même famille; mais qui paraît étranger à leurs propriétés médicinales.

Acide sorbique. V. *Acide malique.*

— strychnique. V. *Acide igasurique.*

ACIDE SUCCINIQUE. Acide de succin; sel essentiel ou volatil de succin, etc. Cristaux prismatiques, transparens, d'une odeur particulière, un peu empyreumatique, d'une saveur chaude et acide, solubles dans l'eau, dans l'alcool et dans les acides sulfurique et nitrique; fusibles, volatils, mais en partie décomposables; formant avec les terres et les alcalis des sels (*Succinates*) ordinairement solubles, et avec les oxydes métalliques des sels, en général insolubles, si ce n'est dans un excès d'acide. On le trouve souvent phistiqué, à cause de sa cherté, avec divers sur-sels à base de potasse; mais, en calcinant ce mélange, le sel inaltéré, ou pour le moins sa base alcaline, reste dans le creuset et dévoile la fraude. Il est d'autres sophistications moins faciles à reconnaître, et sur lesquelles on peut consulter le *Dict. des Drogues* de MM. Chevallier et Richard. Il existe en petite quantité dans l'ambre jaune ou succin, substance d'origine végétale sans doute, et semble aussi se former par l'action du feu sur ce fossile. M. John, de Berlin, par des mélanges bizarres (*Ann. génér. des Sc. physiq.*, 2e livr.), paraît être parvenu à le produire artificiellement.

L'*Esprit* ou *Huile de succin* des pharmacies (huile pyro-succinique) contient toujours de l'acide succinique; il fait partie égale-

ment du *Sirop de Karabé*, de la *Liqueur de corne de cerf succinée*, etc.

Regardé jadis comme antispasmodique, cordial, expectorant, diurétique, etc., il n'a pas été assez bien étudié pour qu'on en puisse préciser les propriétés réelles; aussi est-il rarement ordonné de nos jours, du moins dans son état de pureté. On le donnait à la dose de quelques grains, ou même d'un scrupule, trituré avec du sucre et sous forme de pilules, ou incorporé dans quelque liquide. L'*Huile pyro-succinique* est quelquefois administrée à même dose que les huiles essentielles pures, et dans les mêmes vues thérapeutiques. Elle forme avec l'ammoniaque un savonule liquide d'un blanc laiteux, connu sous le nom d'*Eau de Luce* ou d'*Esprit de Sel ammoniac succiné*, et qui contient un peu de *Succinate d'ammoniaque*. Cette préparation, qui paraît devoir moins à ce sel qu'à l'ammoniaque en excès ses propriétés stimulantes et diffusibles, est quelquefois employée comme sudorifique, et aussi dans les cas d'hystérie, de syncope et d'asphyxie; elle a surtout été vantée jadis contre les accidens produits par la blessure des animaux venimeux. On sait que, mordu par une vipère, un des nombreux élèves qui suivaient les herborisations du célèbre Bernard de Jussieu, parut devoir son salut à ce composé ammoniacal : il n'en fallut pas davantage pour faire acquérir à celui-ci une renommée qu'il semble avoir mal soutenue il est vrai, mais dont le fondement mériterait peut-être un nouvel examen. V. *Acide benzoïque*.

ACIDE DU SUCRE. Premier nom imposé à l'*Acide oxalique*.

— SULFO-CYANIQUE. V. *Cyanogène*.

ACIDE SULFO-SINAPIQUE. MM. Henry fils et Garrot (*Journ. de pharm. et des sc. acc.*, XI, 473) ont fait voir qu'il existe dans l'huile fixe de moutarde (*Sinapis nigra*, L.) une substance rougeâtre très-acide, piquante, amère, exhalant l'odeur des plantes antiscorbutiques, susceptible de cristalliser en aiguilles nacrées, formée de carbone, d'hydrogène, d'azote, d'oxygène, et de soufre qui n'y est ni à l'état libre, ni à l'état d'acide hydro-sulfurique, constituant ainsi un acide nouveau fort remarquable. Cet acide intéresse le thérapeutiste, non-seulement comme faisant partie d'une semence usitée en médecine, mais encore parce qu'il peut conduire à expliquer l'état du soufre dans beaucoup de végétaux, et peut-être même à mettre sur la voie du principe auquel est due leur propriété antiscorbutique.

ACIDE SULFO-VINEUX. M. Sertuerner a imposé ce nom à un acide, étudié depuis par M. Vogel, qui se forme par la réaction à froid, de l'alcool et de l'acide sulfurique. C'est lui qui existe dans l'*Eau de Rabel*, dans l'*Elixir acide de Haller*; il se développe aussi pendant la

préparation de l'éther, et reste dans le résidu quand la carbonisation n'a pas été poussée trop loin. Cet acide est composé d'acide hydrosulfurique et d'huile douce de vin, dans un état permanent de combinaison.

ACIDE SULFUREUX. V. *Soufre*.

— SULFUREUX ÉTHÉRÉ. Un des noms de l'*Huile douce du vin*.

— SULFURIQUE. V. *Soufre*.

— — PHLOGISTIQUÉ. Nom suranné de l'*Acide sulfureux*.

ACIDE TARTRIQUE, acide tartariqne ou tartareux, acide du tartre, sel essentiel de tartre. Schèele, le premier, l'a retiré, comme on le fait encore, de la *Crème de tartre* (sur-tartrate de potasse). Il existe plus ou moins abondamment, soit libre, soit combiné à la chaux ou à la potasse dans un grand nombre de substances végétales, dont plusieurs sont médicamenteuses, telles que le suc de raisins, de mûres, de groseilles, la pulpe de tamarins, le pissenlit, la scille, diverses espèces de pins, le *Chenopodium Vulvaria*, L., etc. Purifié, c'est-à-dire, séparé d'une portion de l'acide sulfurique employé à sa préparation et qu'il retient presque toujours, il est sous forme de cristaux, très-acide et très-soluble, donnant au feu un acide particulier (acide pyro-tartrique), et pouvant former avec la potasse un sel acide très-peu soluble (crême de tartre), caractère qui lui est propre. Le sulfate acide de potasse sert quelquefois à le falsifier, mais ce mélange calciné fournit en définitive de la potasse, ce que ne ferait pas de l'acide tartrique pur.

On l'emploie en médecine (à l'instar de l'acide citrique qu'il est souvent destiné à remplacer) comme tempérant dans les maladies aiguës, à la dose de 15 à 30 grains dissous dans une pinte d'eau sucrée [1]. C'est ce qu'on nomme *Limonade végétale* ou *tartareuse*, par opposition avec la *Limonade sulfurique* ou *minérale*; on l'administre aussi sous forme de poudre, de pastilles, de pâtes, etc. Il fait la base du *Sirop tartareux*, et est souvent substitué à l'*Acide citrique* ou au suc de citron dans les pastilles de citron et dans la formule de l'*Anti-émétique de Rivière*. Thomson (*Syst. de chim.*, III, 1) dit qu'on peut triturer ensemble l'acide tartrique cristallisé et le bicarbonate de soude, sans qu'il y ait d'action, laquelle ne se déclare que lorsqu'on ajoute de l'eau; nous avons vu toutefois ce mélange conservé quelque temps, s'humecter peu à peu, une réaction lente s'y opérer et l'addition de l'eau ne plus produire ensuite qu'une faible effervescence: un tel mélange ne peut donc être conservé.

---

[1] Le *Dict. des Drogues* de MM. Chevallier et Richard prescrit, à tort, 1 à 3 gros par livre.

A haute dose, cet acide végétal serait susceptible d'occasioner une sorte d'empoisonnement qu'il faudrait combattre par des boissons aqueuses données en abondance, ou mieux encore par de la magnésie tenue en suspension dans l'eau. Combiné avec les diverses bases, il forme des sels, appelés *Tartrates*, dont plusieurs sont d'usage en médecine. Tels sont le sel végétal (tartrate de potasse), la crême de tartre (sur-tartrate de potasse), le sel de Seignette (tartrate de potasse et de soude), les tartrates de potasse et de fer, de potasse et de cuivre, le tartrate de mercure, et surtout l'émétique (tartrate de potasse et d'antimoine.) V. ces mots.

Acide tungstique. V. *Tungstène.*

Acide urique. Poudre blanche, ou plus souvent jaunâtre, rude au toucher, inodore, insipide, à peine soluble dans l'eau, susceptible de former des sels (*Urates*), dont plusieurs présentent quelqueintérêt. Il existe dans les urines de l'homme et de quelques animaux, d'où il se précipite souvent en grains rougeâtres; dans la plupart de nos calculs urinaires (de là le nom d'*Acide lithique*, que lui avait donné Schèele); enfin à l'état d'urate de soude ou de chaux, dans les concrétions arthritiques. On l'a trouvé aussi dans les excrémens des oiseaux, dans les cantharides, et, combiné à l'ammoniaque, dans des calculs d'iguane. M. Jourdan (*Pharm. univ.*, I, 53) pense que cet acide est le seul principe des *Excrémens de poule* et de *paon*, inscrits dans la matière médicale stercoraire des anciens, susceptible de quelque action médicinale; nous ajouterons: s'il est vrai que ces substances en aient une. V. *Excrémens.*

Acide vitriolique. Ancien nom de l'*Acide sulfurique.*

— — phlogistiqué ou volatil. Noms de l'*Acide sulfureux* dans l'ancienne nomenclature.

Acide zoonique. Le liquide provenant de la distillation des matières animales contient un acide auquel Berthollet avait donné ce nom, et qui n'est, suivant les uns, que de l'*Acide lactique*, suivant les autres, qu'un mélange d'*Acide acétique* et d'une matière animale. Les chairs rôties lui doivent en partie leur saveur.

Acide zumique. V. *Acide lactique.*

ACIDES. Corps composés, ordinairement pourvus d'une saveur aigre, rougissant les couleurs bleues végétales, susceptibles de former avec les bases salifiables des corps plus complexes doués de propriétés nouvelles, et que l'on nomme *Sels*. On les a distingués en *forts* et en *faibles*, selon leur degré propre d'acidité; en *naturels* et *artificiels*, suivant qu'ils existent tout formés dans la nature (la plupart des acides), ou sont au contraire le produit de l'art (acide pyro-tartrique, camphorique, etc.); en *organiques* et *inorganiques*, *végé-*

taux, *animaux* et *minéraux*, suivant leur origine; en *hydracides*, *oxacides*, *huileux*, etc., d'après leur nature.

I. *Acides inorganiques* ou *minéraux*. L'oxygène a été long-temps regardé comme le seul corps susceptible de transformer les corps simples en acides. On sait aujourd'hui que l'hydrogène, le chlore, etc., jouissent de la même propriété. De là, la distinction nouvelle des acides en *oxygénés* ou *oxacides*, *hydrogénés* ou *hydracides*, etc.

Oxacides inorganiques. Ils sont très-nombreux, plus ou moins actifs, et la plupart usités en médecine : tels sont les acides borique, nitrique, phosphorique, sulfurique, etc.

Hydracides inorganiques. Trois seulement nous intéressent, savoir : les acides hydro-sulfurique, hydrochlorique et hydriodique.

La plupart des acides minéraux sont *binaires*, c'est-à-dire, formés seulement de deux corps, le corps acidifiant et le corps acidifiable : on nomme *Acides métalliques* ceux d'entre eux qui ont pour base un métal, les *Acides arsénieux* et *arsénique*, par exemple.

Les acides minéraux sont par eux-mêmes ou *gazeux*, ou *liquides*, ou *solides*, états qui n'ont pas besoin d'explication; on les nomme *secs* ou *anhydres*, lorsqu'ils ne contiennent pas d'eau; l'acide borique sublimé, l'acide nitreux, quoique liquide, sont dans ce cas. La plupart des autres acides minéraux peuvent être considérés comme à l'état d'hydrates, c'est-à-dire qu'une certaine quantité d'eau fait partie essentielle de leur composition. On les dit *concentrés* lorsqu'étant ou dissous, ou naturellement liquides, ils ne contiennent que peu ou point d'eau; *étendus* ou affaiblis, lorsqu'ils en contiennent beaucoup.

Ces diverses définitions s'appliquent également aux acides organiques.

II. *Acides organiques*. La plupart existent tout formés dans les végétaux ou les animaux. Ils sont *ternaires* ou *quaternaires*, c'est-à-dire, composés de trois ou de quatre des principes qui font la base des matières organiques, savoir : l'hydrogène, l'oxygène, le carbone et l'azote. Les acides ternaires, formés en général par les trois premiers principes, appartiennent la plupart aux matières végétales; les acides quaternaires aux matières animales : de là leur distinction en *Acides animaux* et *Acides végétaux*, dénominations équivoques pourtant, puisque les végétaux et les animaux contiennent aussi des acides vraiment minéraux; qu'en outre certains animaux renferment des acides ternaires, et peut-être certains végétaux des acides quaternaires [1]. Il est donc mieux de les distinguer d'après

---

[1] Cette équivoque est cause que, dans la *Faune médicale*, ouvrage justement estimé,

leur composition, comme nous l'avons fait, en 1820, dans le Dictionnaire des sciences médicales (XLV, 161) en *ternaires* et *quaternaires*, lesquels, comme les acides minéraux, peuvent être en outre subdivisés en *oxacides* et en *hydracides*.

Acides ternaires organiques. Ils appartiennent aux végétaux comme aux animaux.

Les *Oxacides organiques ternaires* sont ou *très-oxygénés*, comme les acides *acétique*, *oxalique*, *tartrique*, *citrique*, *lactique*, etc., qui sont en même temps les acides végétaux les plus énergiques; ou *peu oxygénés*, tels que les acides *margarique*, *oléique*, *butyrique*, *ambréique*, *kinovique*, *cévadique*, connus aujourd'hui sous le nom d'*acides gras* ou *huileux*, à raison de quelques-uns de leurs caractères physiques.

Le seul *Hydracide organique* digne de remarque est l'*Acide hydrocyanique*. Il appartient à la fois aux animaux et aux végétaux : c'est le seul aussi qui soit formé d'hydrogène, de carbone et d'azote.

Acides quaternaires organiques. Les acides urique, caséique, etc., qui se rapportent à cette classe, sont tous d'origine animale.

Des corps si différens les uns des autres, soit par leur nature, soit, comme on peut le voir à leurs articles respectifs, par leurs propriétés physiques et chimiques, peuvent-ils jouir réellement de propriétés médicinales semblables? On a paru le croire long-temps, puisqu'au nombre des classes de médicamens se trouvait celle des *Acides* ou *Acidules*; les oxacides, il est vrai, étaient seuls compris alors sous ce nom (l'acide hydro-chlorique excepté), et l'on n'avait pas eu l'idée d'assimiler l'hydrogène sulfuré (acide hydro-sulfurique) ou l'acide prussique (acide hydro-cyanique), à l'acide nitrique ou à l'acide acétique. On n'y comprenait non plus aucun acide animal, ni un grand nombre d'autres acides, les *Acides huileux*, par exemple, alors inconnus; cette classe enfin était restreinte à peu près aux acides acétique, tartrique, citrique, sulfurique, muriatique et nitrique, qui, en effet, jouissent de propriétés médicamenteuses plus ou moins analogues, et sont, aujourd'hui encore, les plus employés en médecine.

Les acides, considérés sous le point de vue médical, peuvent donc être rangés en plusieurs classes :

Acides sans usages thérapeutiques, mais qui font partie de substances usitées en médecine : ce sont les acides kinique, gallique, igasurique, caséique; méconique, les acides gras, etc.

---

on a traité des acides phosphorique et phosphatique, comme d'*Acides animaux*, quoique réellement ils appartiennent à la classe des *Acides minéraux* ou *inorganiques*.

Acides peu actifs, peu usités, paraissant jouir néanmoins de quelques propriétés particulières : tels sont les acides boracique, carbonique, benzoïque, succinique, etc.

Acides très-énergiques, mais doués chacun de propriétés spéciales : tels sont les acides hydro-sulfurique, hydro-cyanique, hydriodique, iodique, arsénieux, arsénique, chlorique.

Acides plus ou moins actifs, pourvus en général de propriétés analogues, et fort employés en médecine : tels sont les acides sulfurique, nitrique, muriatique, phosphorique, tartrique, citrique, oxalique et acétique. Ce sont eux qu'on désigne le plus communément sous le nom d'*acides*, dont on fait les boissons *acidules*, et auxquels s'appliquent exclusivement les considérations suivantes :

Donnés à petites doses, c'est-à-dire, étendus de beaucoup d'eau, et sous forme de boisson acidule, ordinairement édulcorée, les acides causent une sensation agréable de fraîcheur, apaisent la soif, excitent l'appétit et favorisent en général la digestion. Lorsqu'il existe beaucoup de chaleur, quelque irritation intérieure, de l'agitation, ils modèrent communément ces symptômes; on les dit à raison de cela *rafraîchissans*, *tempérans*, *antiphlogistiques*, etc. Ce sont réellement de légers astringens, car ils resserrent les tissus, les décolorent, en refoulant dans de plus gros vaisseaux le sang des capillaires, et souvent ils diminuent les sécrétions et excrétions des surfaces sur lesquelles ils sont immédiatement appliqués, tandis qu'ils en facilitent la fonction absorbante, et qu'ils augmentent certaines sécrétions éloignées, celle des urines, par exemple. Cette dernière circonstance, jointe à leur action rafraîchissante, avait fait nommer par les anciens les acidules des *diurétiques froids*.

Quelquefois cependant, surtout chez les sujets irritables, ils déterminent, à cette dose, des effets qu'ils ne produisent ordinairement que plus concentrés, tels que sentiment de pincement à l'estomac, toux sèche et pénible, coliques, et même dévoiement; c'est qu'alors ils agacent les voies digestives, et qu'ils produisent, au lieu d'un mouvement excentrique, un appel des fluides vers la membrane irritée. A dose plus forte encore, ils font naître une inflammation plus ou moins vive; ils peuvent même, lorsqu'ils sont concentrés, agir comme caustiques, et déterminer un véritable empoisonnement. L'eau-forte et l'huile de vitriol, usités dans beaucoup d'arts, sont, par cela même, les acides auxquels les gens du peuple ont le plus souvent recours dans des vues criminelles.

Les boissons acidulées sont particulièrement usitées dans les cas de fièvre vive, d'inflammation, de pléthore, d'excitation du cœur, d'affections bilieuses, et même, à titre d'*antiseptiques*, dans les ma-

ladies dites putrides, malignes, humorales, scorbutiques, etc. Lorsque l'estomac les supporte bien, elles plaisent beaucoup aux malades, rafraîchissent, diminuent l'ardeur générale, l'agitation, la fièvre, et peuvent même remédier à certains phénomènes accessoires, tels que le délire, les vomissemens, les palpitations, etc. Dans le cas contraire, c'est-à-dire, lorsqu'elles agacent l'estomac, provoquent la toux, etc., on cherche à les tempérer par l'addition de substances mucilagineuses, ou quelquefois on les associe à de légers aromatiques, ou même à quelques spiritueux; mais souvent, dans ces deux dernières circonstances, l'action propre aux acides disparaît, et l'*adjuvant* devient l'agent principal de la médication. Les boissons acidulées (la limonade surtout), associées à la gomme, sont, comme on sait, la tisane favorite des partisans de la nouvelle doctrine, d'accord en cela avec les praticiens de tous les siècles.

Elles sont contre-indiquées dans la plupart des affections de la poitrine, parce qu'elles excitent la toux, et, pendant l'allaitement, à raison des coliques qu'elles peuvent causer au nourrisson. Des expériences modernes, celles entre autres de M. Orfila, témoignent qu'elles ne conviennent ni dans le premier temps de l'empoisonnement par l'opium, quoique utiles plus tard, ni dans l'espèce d'empoisonnement que produisent les végétaux âcres.

Linné (Ch.). *Diæta acidularis. Resp. E. Vigelius.* Upsal, 1761, in-8.

A l'époque où la plupart des maladies étaient rapportées à une prétendue prédominance dans l'économie des acides ou des alcalis, les acides n'étaient pas moins en faveur pour combattre les désordres attribués à l'alcalescence des humeurs, que les alcalis pour combattre leur acidité. Ces vues chimiques ont fait place à une théorie sur l'action des acides qui paraît mieux fondée, et que nous avons fait connaître.

Colbatch (J.). *A Physico-medical Essay, concerning the alkalis and acids.* Londres, 1696, in-8. — Le même : *The Doctrine of acids in the cure of diseases further, asserted*, 1698. — V. sur la manière dont les acides agissent sur le corps humain, la théorie de H. G. Wertney. (*Journal univ. des Sc. méd.*, XIV, 265.)

Les acides moins affaiblis, le vinaigre, le suc de citron, par exemple, sont souvent employés avec succès contre les vomissemens des femmes enceintes, le hoquet spasmodique, et, associés quelquefois aux astringens proprement dits, dans les cas d'hémorrhagie, de flux passifs, et aussi comme anthelmintiques; mais il importe alors d'en étudier les effets, car l'irritation qu'ils peuvent produire est souvent plus dangereuse que les accidens auxquels il s'agissait de porter remède. C'est à cette irritation, et au défaut d'absorption stomacale et intestinale qui en est la suite, que doit être rapporté cet amaigrissement, résultat ordinaire de l'abus des acides,

déjà signalé par Hippocrate. (V. *Acide acétique*). Est-ce cette même cause qu'il faut accuser des ramollissemens des os signalés par plusieurs observateurs (Ledran, Pringle, etc.) chez des individus qui avaient abusé des acides?

L'empoisonnement produit par les acides plus ou moins concentrés compromet si immédiatement l'existence, qu'il faut se hâter de le combattre par l'ingestion des premiers liquides aqueux, mucilagineux ou laiteux qu'on trouvera sous sa main; les boissons légèrement alcalines, ou dans lesquelles on a délayé de la magnésie ou d'autres absorbans, conviennent mieux encore; mais il est rarement possible d'y avoir recours assez tôt : on s'efforce en outre de provoquer mécaniquement le rejet du poison. Celui-ci une fois évacué, ou suffisamment délayé, il reste à remédier, par l'emploi des antiphlogistiques, aux désordres inflammatoires qu'il a produits.

Falquet. Sur l'empoisonnement par les acides minéraux. (Paris, thèses de l'an XII.)

Employés à l'extérieur, les acides étendus d'eau sont souvent utiles dans les coups, les chutes, les entorses, pour entraver la marche des phénomènes inflammatoires; ils peuvent aussi remédier à de légères phlogoses, ou à certaines irritations chroniques de la peau; mais il faut se garder d'en faire usage toutes les fois que ces phlogoses, ces irritations sont critiques, révulsives, ou qu'elles pourraient, en se déplaçant, devenir plus redoutables. Concentrés, on s'en sert comme cathérétiques, soit à la surface des membranes muqueuses, dans l'angine couenneuse, les aphthes, etc., soit sur la peau, et surtout contre les dartres.

Les vapeurs des acides minéraux sont pour beaucoup d'ouvriers la cause, soit d'incommodités dues à l'irritation continuelle qu'elles produisent sur la membrane interne des voies respiratoires, soit même de maladies graves, telles que l'hémoptysie, la phthisie, etc. Des courans d'air, ménagés de façon à éloigner des ouvriers ces vapeurs à mesure qu'elles se dégagent, sont plus efficaces contre cette cause morbifique que les masques, les éponges imbibées d'eau ammoniacée, etc., qui ont été recommandées : l'usage des boissons gommeuses et du lait est en outre fort utile.

Les acides agissant chimiquement sur un grand nombre de corps, et les composés qui en résultent étant pourvus de propriétés nouvelles, on doit, pour éviter des mécomptes, ne les administrer que seuls ou associés seulement à des corps sur lesquels ils n'aient pas d'action. L'eau, le sucre, les mucilagineux, en tempèrent seulement l'activité, et sont en général convenables; les aromatiques, l'alcool, les amers, etc., en modifient beaucoup les propriétés médicinales sans en changer la nature chimique; les substances terreuses ou

alcaline, les oxydes métalliques, les sels avec excès de base, les carbonates, et un grand nombre d'autres sels, ne peuvent leur être associés sans inconvénient; on doit par la même raison ne préparer les boissons acides que dans des vaisseaux qu'elles ne puissent attaquer; les vases métalliques d'ailleurs, même lorsqu'ils résistent à cette action, leur communiquent presque toujours une saveur désagréable. La plupart des acides enfin peuvent être associés entre eux, et la nature nous offre, dans un grand nombre de fruits acidules, de ces mélanges naturels, souvent préférables pour l'usage médicinal aux acides purs simplement étendus d'eau.

Sebizius (M.). *Dissert. de acidulis sectiones duæ, in quarum priore agitur de acidulis in genere*, etc. Argent., 1627, in-4. — Harmes (H.). *Dissert. de usu acidularum.* Marbourg, 1687, in-4. — Wedel (G. W.). *Dissert. de acidulis*, Iena, 1695, in-4.

La forme et l'objet de notre ouvrage ne nous ont permis de parler ici des acides que d'une manière générale, et considérés seulement dans leur état de pureté; c'est à l'histoire particulière de chaque acide que seront indiquées les applications qui peuvent être propres à chacun d'eux, et aux articles de ceux des végétaux qui en fournissent, que se trouveront les considérations relatives aux composés naturels qu'ils sont susceptibles de former. Nous avons dû en outre ne parler que des acides usités en médecine, ou qui font partie de substances qui intéressent la thérapeutique; c'est pourquoi nous n'avons rien dit des acides subérique, amniotique, rosacique, purpurique, mucique, pyro-sorbique, pyro-mucique, pyro-kinique, mellitique, hypo-sulfurique, molybdeux, etc., quoique quelques-uns d'entre eux puissent, sous d'autres rapports, n'être pas sans intérêt pour le médecin. *Voyez*, du reste, la liste des acides qui précède cet article: elle offre l'histoire particulière des acides organiques (végétaux et animaux), et les renvois des acides inorganiques ou minéraux aux corps combustibles qui en font la base.

ACIDULE : légèrement ou faiblement acide. Une *boisson acidule* est celle qui est rendue aigrelette par l'addition d'une petite quantité d'acide. Les *Eaux acidules* sont celles où abonde le gaz acide carbonique; on les nomme aussi *gazeuses;* telles sont celles de Seltz, de Spa, de Bussang, etc. Les *Sels acidules*, ou simplement les *Acidules*, sont des sels qui offrent un léger excès d'acide, ou même qui sont complètement sur-saturés, mais par un acide végétal ou peu énergique; ce sont vraiment des *Sels acides* ou *sur-Sels;* tels sont la crême de tartre et le sel d'oseille, nommés jadis *Acidule tartareux* et *Acidule oxalique:* on les regardait comme pourvus des propriétés médicinales des *Acides*, mais à un moindre degré. Les *Fruits acidules* enfin sont ceux qui n'ont qu'une faible acidité, tels que l'orange, la framboise, la mûre, etc. V. *Acides*.

ACIDULE OXALIQUE. V. *Potassium* (Sur-proto-oxalate de), et *Acidule*.

— TARTAREUX. V. *Potassium* (Sur-proto-tartrate de), et *Acidule*.

ACIDUM ACETI s. ACETICUM. Noms latins de l'*Acide acétique*.

— ACETICUM TENUE. Nom latin du *Vinaigre distillé*.

— ACETOSELLÆ. Ancien nom latin de l'*Acide oxalique*.

— ÆREUM. Nom latin, maintenant inusité, de l'*Acide carbonique*.

— ANTIMONICUM. Nom latin du *Tritoxyde d'antimoine*.

— ARSENICALE. Nom latin de l'*Acide arsénique*.

— ARSENICOSUM. Nom latin de l'*Acide arsénieux*.

— BENZOES OU BENZOICUM. Noms latins de l'*Acide benzoïque*.

— BORACIS s. BORACICUM. Noms latins de l'*Acide boracique*.

— BORUSSICUM. Ancien nom latin de l'*Acide prussique* ou *hydro-cyanique*.

— CITRICUM. Nom latin de l'*Acide citrique*.

— CRETACEUM. Ancien nom latin de l'*Acide carbonique*.

— HYDRIODICUM. Nom latin de l'*Acide hydriodique*.

— HYDRO-CARBONICUM. Un des noms latins de l'*Acide oxalique*.

— HYDRO-CHLORICUM. Nom latin de l'*Acide hydro-chlorique*.

— HYDRO-CYANICUM. Nom latin de l'*Acide hydro-cyanique*.

— HYDRO-SULPHURICUM. Nom latin de l'*Acide hydro-sulfurique*.

— HYDROTHIONICUM. *Idem*.

— IODICUM. Nom latin de l'*Acide iodique*.

— LIGNI PYRO-OLEOSUM. Nom latin de l'*Acide pyro-acétique*.

— LIMONOSUM. Nom latin, peu usité, de l'*Acide citrique*.

— MURIATICUM. Ancien nom latin de l'*Acide hydro-chlorique*.

— — DEPHLOGISTICATUM. Ancien nom latin du *Chlore*.

— — NITROSO-OXYGENATUM. Nom latin de l'*Acide hydro-chloro-nitrique*

— — OXYGENATUM. Ancien nom latin du *Chlore*.

— NITRI; ACIDUM NITRI CONCENTRATUM s. FUMANS; ACIDUM NITRICUM, NITROSO-NITRICUM, NITROSUM. Noms latins de l'*Acide nitrique*, plus ou moins purifié.

— OENOTHIONICUM. Nom latin de l'*Acide sulfo-vineux*.

— OXALINUM s. OXALICUM. Noms latins de l'*Acide oxalique*.

— PHOSPHORI s. PHOSPHORICUM. Noms latins de l'*Acide phosphorique*.

— SACCHARI s. SACCHARINUM. Anciens noms latins de l'*Acide oxalique*.

— SALIS CULINARIS s. SALIS MARINI. Anciens noms latins de l'*Acide hydro-chlorique*.

— SUCCINI s. SUCCINICUM. Noms latins de l'*Acide succinique*.

— SULPHURICUM s. SULPHURICUM CONCENTRATUM. Noms latins de l'*Acide sulfurique*.

— — AQUOSUM s. TENUE. Noms latins de l'*Acide sulfurique* étendu d'eau.

— SULPHURIS VOLATILE; ACIDUM SULPHURICUM. Noms latins de l'*Acide sulfureux*.

— TARTARI, TARTARICUM, TARTAROSUM. Noms latins de l'*Acide tartrique*.

— VITRIOLI; ACIDUM VITRIOLI DEPHLOGISTICATUM s. DEPURATUM s. DEFÆCATUM s. PURISSIMUM s. RECTIFICATUM. Anciens noms latins de l'*Acide sulfurique* purifié.

— VITRIOLI DILUTUM. Ancien nom latin de l'*Acide sulfurique* affaibli.

— ZOOTICUM s. ZOOTINICUM. Anciens noms latins de l'*Acide hydro-cyanique*.

ACIER. V. *Fer*.

ACINOS, et non ACYNOS. Genre de plantes de la famille des Labiées, de la didynamie gymnospermie de Linné. C'est un démembrement fait par Moënch du genre *Thymus*. Les anciens ont désigné sous ce nom une espèce de thym qui paraît être l'*Acinos vulgaris*, Pers. (*Thymus Acinos*, L.), laquelle comprend plusieurs variétés

dont une très-velue. Cette plante croît dans toute l'Europe, dans les endroits secs, crayeux, au bord des chemins, etc.; ses propriétés doivent être celles du thym, du serpolet, avec lesquels elle a de grands rapports botaniques. Dioscoride la croyait propre à arrêter le flux immodéré des règles, la diarrhée, prise à l'intérieur; à guérir les ulcères et les érysipèles, appliquée extérieurement. *Inusité*.

ACIPENSER, Esturgeon. Genre de poissons à squelette cartilagineux, de la famille des éleuthéropomes de M. Duméril, dont la plupart des espèces sont usitées comme aliment, et aussi pour préparer le *Caviar* et la *Colle de poisson*. (V. ces mots.) On distingue surtout les suivantes.

A. Huso, L., Grand Esturgeon, Hausen ou Ichthyocolle. Poisson très-abondant, surtout dans les grands fleuves de la mer Caspienne et de la mer Noire. C'est avec ses ovaires, qui égalent presque le tiers de l'animal, et pèsent souvent plusieurs centaines de livres, que l'on fait principalement le caviar. Sa chair, presque semblable à celle du veau, est très-usitée dans le Nord; sa graisse peut servir aux mêmes usages que le beurre et l'huile; on en mange aussi l'œsophage et la moelle; enfin sa vessie natatoire sert à préparer la meilleure colle de poisson.

A. Ruthenus, L., Petit Esturgeon, Sterlet ou Strelet. On le trouve dans le Danube et les autres rivières qui se jettent dans la mer Noire et la Caspienne; plus rarement dans la Baltique. Cette espèce, beaucoup plus petite que l'esturgeon ordinaire et que le grand esturgeon, est plus délicate, et de tous les poissons le plus estimé en Russie. On en fait du caviar réservé uniquement pour les grands.

A. Sturio, L., Esturgeon ordinaire. De toutes les espèces d'esturgeons c'est la plus usitée; il atteint jusqu'à 18, 20, 25 pieds, habite l'Océan, la Méditerranée, etc., et remonte dans les eaux douces de presque tous les grands fleuves. Il constitue une nourriture agréable, recherchée, regardée même comme exquise par les anciens, surtout le ventre de l'animal, la laitance, etc. C'est un des principaux alimens des Cosaques. L'épine du dos, coupée en tranches, salée et fumée, est en Italie un mets très-recherché qu'on nomme *Schinalia* ou *Spinachia* : on prépare de même les autres parties. Les Ostiaques, au rapport de Pallas, estiment beaucoup et mangent crue la moelle épinière de ce poisson. Sa chair grasse fatigue les estomacs débiles, peut produire la diarrhée, et, comme celle de l'anguille, veut être grillée et fortement assaisonnée. Le bouillon qu'on en prépare, analogue à ceux de veau, de grenouilles, etc., est agréable, et tout à la fois relâchant et analeptique. Ses œufs sont fort usités pour la pré-

paration du caviar, et sa vessie natatoire pour faire la colle de poisson du commerce. On a recommandé jadis ses os, à la dose d'un scrupule à un gros, comme doués de vertus apéritives, antirhumatismales, etc. V. pour plus de détails sur ces poissons, le tom. V de la *Faune médicale* de M. H. Cloquet.

Acipo das cobras. Nom portugais du *Cissampelos Caapeba*, L.

ACITODON. Genre de plantes de la famille des euphorbes, dont une espèce a reçu le nom d'*urens*, parce que cet arbrisseau est diurétique, d'après Sloane et Swartz.

Ackensteen saad. Nom hollandais du *Lithospermum officinale*, L.

Ackergauchheil. Un des noms allemands de l'*Anagallis phœnicea*, Lam.

Ackerhauhechel. Nom allemand de l'arrête-bœuf, *Ononis arvensis*, L.

Ackermann. Nom allemand appliqué soit à l'*Acorus Calamus*, L., soit à l'*Iris pseudo-Acorus*, L.

Ackermunze. Nom allemand du *Mentha arvensis*, L.

Ackerringelblume. Un des noms allemands du *Calendula arvensis*, L.

Ackerscabioese. Nom allemand du *Scabiosa arvensis*, L.

Ackerschwerdtsiegwurtz. Un des noms allemands du *Gladiolus communis*, L.

Ackerweiderich. Un des noms allemands du *Lythrum Salicaria*, L.

Ackerwinde. Nom allemand du *Convolvulus arvensis*, L.

Ackerwurzel. Un des noms allemands de l'*Acorus Calamus*, L.

Acksoum. Nom africain du fenouil, *Anethum Fœniculum*, L., suivant Horneman.

Aclowa. Légumineuse de Guinée, employée dans ce pays contre la gale. On frotte les boutons psoriques avec la plante fraîche. (*Trans. phil. abrégées*, I, 87.)

ACMELLA. Genre de plantes de la famille des radiées, de la tribu des hélianthées, et de la syngénésie polygamie égale de Linné.

A. Linnæi, Cass.; *Spilanthus Acmella*, L., Abécédaire. Plante de l'Inde et de l'Amérique méridionale, d'une saveur âcre et poivrée, seulement lorsqu'elle fraîche, qui produit étant mâchée une abondante sécrétion de salive. Son action, très-marquée sur les glandes buccales, l'a fait employer aux mêmes usages que la pyrèthre dans les cas d'engorgement de ces glandes, ou lorsqu'il y a besoin d'exciter leur action pour augmenter le fluide salivaire, ou donner du ton et plus de fermeté aux gencives, relever la flaccidité des diverses parties de la bouche. Ainsi, dans le scorbut de la bouche, la paralysie de la langue, les douleurs rhumatismales des dents, etc., on se sert de cette plante avec avantage. Slevogt l'a recommandée pour remédier aux flueurs blanches; on en prépare un alcoolat, dont on use comme de celui de cochléaria, et dont le docteur Rousseau a fait usage avec succès dans le scorbut de la bouche, et même dans le scorbut général. On cultive dans les jardins, où elle se perpétue avec facilité, une plante fort voisine de celle dont nous parlons, l'*A. mauritiana*, Rich., ainsi que l'*A. repens*, Pers.; ce sont ces

espèces qui ont servi dans les expériences que l'on a faites sur l'*Acmella* en Europe.

Dans l'île de Ternate on s'en sert, dit-on, pour délier la langue des enfans, c'est-à-dire qu'on fait mâcher cette plante à ceux qui ne parlent que difficilement, ou même qui ne parlent pas. Nous observerons que, n'étant pas ligneuse, on ne peut la leur donner à ronger comme nous le faisons avec les racines de guimauve et de réglisse; il faut qu'elle soit mastiquée, ce que ne peuvent faire de très-jeunes enfans. Il ne faudrait pas d'ailleurs en abuser, car on enflammerait la bouche, à cause de l'action trop active de ce végétal. Il est possible que cette mastication, en augmentant le ton des organes de la parole, leur permette de s'exercer plus facilement, et justifie le nom d'*Abécédaire* que porte la plante.

V. *Spilanthus*, pour deux plantes fort voisines, et dont les propriétés se rapprochent de celles de l'*A. Linnæi*, de sorte que les auteurs les ont confondues par fois avec cette dernière plante.

Slevogt (J. A.). *Diss. Alcmella ceylanica fluoris albi remedio.* Ienæ, 1703, in-4.

Acomas, Acomat. Sous ces noms on trouve indiquées différentes plantes de l'Amérique méridionale, usitées en médecine.

L'une est le *Racoubea guianensis*, Aublet; *Homalium spicatum*, L.; l'autre est un très-gros arbre du genre *Achras*, suivant M. de Tussac, à fruits glutineux, dont aux Antilles on emploie la racine, comme astringente, en infusion, pour guérir les gonorrhées. (*Flore médic. des Antilles*, II, 86.)

Aconion, ἀκόνιον. Mot pris pour *Collyre* par Dioscoride, lib. I, c. 120, et V, 344.

ACONITINE. Principe alcalin végétal, indiqué par M. Brande, et depuis par MM. Pelletier et Caventou dans l'aconit, *Aconitum Napellus*, L. M. le docteur Pallas a trouvé aussi dans la racine de l'*Aconitum Lycoctonum*, L., une matière alcaline très-amère, soluble dans l'eau et dans l'alcool bouillant, qui paraît être la même. L'analogie peut porter à penser que l'aconitine est le principe actif des aconits; mais aucun fait ne le prouve encore.

Aconito. Nom portugais de l'aconit napel, *Aconitum Napellus*, L.

ACONITUM, Aconit. Genre de plantes de la famille des renonculacées, et de la polyandrie trigynie de Linné. Les espèces qui lui appartiennent sont célèbres par leur action délétère sur l'économie animale. La beauté de leurs fleurs les a fait admettre dans les jardins, ce qui donne lieu à bien des accidens, et devrait peut-être les en faire bannir, quoique cependant la culture paraisse diminuer leur violence. Le mot d'*Aconit* vient d'ἀκων, rocher, parce qu'en

général les espèces de ce genre habitent les hautes montagnes de nos contrées.

Les qualités malfaisantes des aconits ont été connues dès la plus haute antiquité ; Médée en fabriquait ses poisons, au dire d'Ovide ; on punissait de mort, avec l'aconit, comme avec la ciguë, chez plusieurs nations anciennes, et nos pères les Gaulois imprégnaient du suc de ses racines les fers de leurs flèches, pour assurer la mort de ceux qui en étaient blessés. On peut dire cependant, avec Matthiole, que sous le nom d'*Aconit* les anciens confondaient plusieurs plantes malfaisantes, telles que renoncules, delphiniums, doronics, etc. (V. sur l'aconit des anciens un savant Mémoire de MM. de Candolle et D. Encontre (*Ann. clin. de Montp.*, XLVI, 183.)

A. Anthora, L.; *Aconitum salutiferum*, *officin.* On a prétendu que cette espèce était le contre-poison du thora ou napel, d'où lui est venu son nom ; mais Hoffmann, Solier, Lobel et Prévôt ont fait voir qu'elle était aussi dangereuse que lui.

A Cammarum, L., Aconit à grandes fleurs. Il se rapproche tellement par ses caractères de l'aconit napel, qu'il en partage probablement toutes les propriétés. Haller dit que sa saveur est poivrée, et Bergius prétend que c'est lui dont Stoerk a fait usage, parce qu'il est plus fréquent autour de Vienne que le napel. Matthiole et Bonnet (*Sepulch.*, III, 493.) ont constaté ses dangers. Le docteur Busch (*Rech. sur la nat. et le trait. de la phthisie*, Strasb., 1800, in-8°.) conseille de donner la poudre de cet aconit à la dose de deux grains, de deux heures en deux heures, en augmentant cette dose tous les deux jours, *jusqu'à ce que le mal diminue, ce qui tarde rarement*, dit l'auteur. En suivant cette progression, on a été parfois jusqu'à un gros par jour ; mais, ajoute M. Busch, le succès dispense ordinairement d'aller jusque là. Il conseille pourtant de diminuer cette quantité, si le malade éprouvait de l'engourdissement, de légers vertiges, des fourmillemens sur la pointe de la langue. Il indique, comme remède de ces accidens, le vinaigre.

A. Lycoctonum, L., Tue-loup. Cette espèce, qui se distingue à ses fleurs jaunes, tandis qu'elles sont bleues dans la plupart des autres, habite les lieux élevés, les montagnes alpines. Son nom vient de ce qu'on en mêle, coupé par morceaux, à de la viande réduite en pâtée pour empoisonner les loups, usage auquel les autres espèces serviraient tout aussi bien. En Russie, d'après le docteur Martius, sur les bords du Volga, on emploie la racine de cette plante comme préservatif contre la rage. On l'applique sur la plaie à la dose d'un demi-gros en poudre, jusqu'à ce qu'elle soit cicatrisée. En Sibérie,

au rapport de Pallas, cette plante est usitée contre les tintemens d'oreilles et dans nombre de maladies.

Nous possédons une analyse complète de l'*Aconitum Lycoctonum* due à M. le docteur Pallas, le même dont nous avons cité la thèse sur les empoisonnemens ; on la trouve insérée dans le *Journ. de Chim. médic.* (I, 192.) En voici le résumé : une matière huileuse noire ; une matière verte ayant de l'analogie avec celle du quinquina ; une matière ayant de l'analogie avec les alcalis végétaux ; de l'albumine végétale ; du muriate, du sulfate, du malate de chaux ; de l'amidon ; des tissus ligneux et parenchymateux.

A. Napellus, L., Napel, Thora, Aconit napel. Le nom spécifique de cette espèce, la plus célèbre et la plus délétère de toutes, vient de *Napus*, navet, parce que sa racine ressemble à un petit navet, ce qui a causé plus d'une funeste méprise, car c'est dans cette partie que réside surtout la force de cette plante, ainsi que l'assure Vicat. (*Plant. vén. de la Suisse*, p. 7.) Les jeunes pousses ont été prises par fois pour le céléri, *Apium graveolens*, L. ; mais il en résulte moins d'accidens, car cette partie n'a pas encore tous les sucs malfaisans dont elle sera empreinte plus tard, ce qui explique comment les Lapons peuvent manger ses pousses cuites dans la graisse, ainsi que le rapporte Linné. (*Flor. Lapon.*, p. 175.)

La tige cylindrique, rameuse et glabre de cette plante a deux ou trois pieds de haut ; les feuilles sont pétiolées, divisées en 5-7 lobes profonds et incisés. Ses fleurs violettes forment un long épi au sommet de la tige, et présentent un calice nul, cinq pétales dont le supérieur forme le casque, deux nectaires pédiculés et recourbés, 3-5 capsules.

La plante fraîche appliquée sur la peau est mordicante et vésicante ; mise sur la langue même, en petite quantité, elle y détermine un sentiment d'ardeur et de douleur qui s'étend jusqu'au gosier et qui engourdit toutes ces parties. Sa racine chauffée dans les mains cause des accidens locaux presque semblables. (Bichat, *Cours manuscrit de matière médicale*[1].)

Pris à la dose d'une drachme ou deux, il produit un véritable empoisonnement. D'abord les sujets éprouvent une ardeur brûlante, une soif ardente, des vertiges se déclarent ; de la cardialgie, des vomissemens ont lieu, ainsi que des coliques atroces, avec déjec-

[1] Nous sommes possesseurs d'un manuscrit du *Cours de matière médicale*, que Bichat commença en 1802, et que la mort ne lui permit pas de porter au delà de quelques leçons. Ce fragment précieux sera cité dans notre travail chaque fois que l'occasion s'en présentera.

tions alvines; de la somnolence se manifeste, accompagnée de convulsions et d'une agitation extraordinaire; des sueurs froides et la mort viennent terminer cette scène de douleur au bout de deux à trois heures.

Voici plusieurs exemples des accidens produits par l'aconit : des feuilles d'aconit, mangées sur la salade par méprise, produisirent la fixité des yeux et des mâchoires; le pouls devint misérable, le corps froid, la respiration précipitée. Un vomitif et des cordiaux rétablirent le sujet. (*Transact. philos. abrég.*, ann. 1734.)

Pallas rapporte qu'en Sibérie les habitans font cuire les feuilles et les fleurs d'aconit dans du quas, au four, et donnent cette boisson aux personnes affectées de la gale, ce qui en fait périr un grand nombre. (*Voyages*, V, 389.) Cependant on lit dans les *Découvertes des Russes* (I, 191.) que des vieilles femmes donnent aux paysans de Russie des doses assez fortes d'aconit sans qu'ils en soient incommodés.

Matthiole rapporte qu'en 1551, un condamné à mort, ayant pris deux drachmes de napel, mourut sous ses yeux au bout de quelques heures. (*Comm. sur Diosc.*, 408, I.) Un autre, qui n'en prit qu'un drachme et qui vomit, guérit au bout de sept heures, après avoir éprouvé une série d'accidens. L'histoire rapporte qu'Orodes fut guéri d'une maladie dont il était affecté, par l'aconit qu'on lui avait donné pour l'empoisonner. (*Biogr. univ.*, XXXII, 164.)

De l'extrait d'aconit, donné à dose faible pour guérir des dartres, a causé des accidens effrayans, des défaillances, des vertiges, un tremblement général, etc., qui se maintinrent long-temps, bien qu'on cessât le médicament. (*Journ. génér. de méd.*, VI, 186.)

L'exemple le plus remarquable d'empoisonnement par l'aconit, est celui qu'a d'abord indiqué M. le docteur Pallas, dans sa Thèse sur les poisons (*Faculté de Paris*, 1822, n° 15.), et qui est imprimé plus en détail dans le *Journal général de médecine* (XCVIII, 263.) Quatre individus ayant bu d'une espèce d'élixir où on avait mis de la racine d'aconit en place de celle de livêche, trois en moururent au bout de deux à trois heures; un seul fut sauvé par le vomitif et les adoucissans. Les trois cadavres ouverts montrèrent le cerveau et les ventricules gorgés de sérosité; les poumons remplis de sang; l'estomac et l'intestin grêle très-enflammés, quoique sans ulcération; un liquide rougeâtre, fétide, d'une saveur nauséeuse, était contenu dans l'estomac : ce qui fait voir que l'aconit agit à la manière des poisons âcres. Les narcotiques n'enflamment pas l'estomac, et les corrosifs l'ulcèrent.

Les auteurs de médecine légale ont expérimenté l'aconit sur les

animaux. Une once de suc d'aconit frais, donné par M. Brodie à des chats, des lapins, a causé la mort de ces animaux de la manière la plus prompte. Deux gros de son extrait ingérés par un petit chien, le fit mourir le troisième jour. Le premier jour l'animal était un peu assoupi, fermait les yeux, semblait se redresser en se réveillant, avec menace de chute. Le deuxième, il avait des vertiges. A l'ouverture on trouva les poumons denses, brunâtres, gorgés de sang; l'estomac et les intestins non enflammés. (Orfila, *Méd. légale*, II, p. 54.) On remarquera ici une différence d'avec le cas du docteur Degland, ce qui peut tenir à ce qu'on se servit de la racine fraîche, dont l'alcool, dans le premier cas, dissolvit le principe actif de l'aconit (*Aconitine*), tandis que l'extrait des pharmacies, souvent sans activité, fut employé dans le second.

Malgré ces terribles effets de l'aconit, Stoerk, médecin de Vienne, a voulu régulariser l'emploi que l'on pouvait en faire en l'essayant sur lui-même. En 1762, il publia un travail dans lequel il proposait l'usage de cette substance, et citait des cas où elle avait réussi. Ayant mêlé deux grains d'extrait avec deux gros de sucre, il prit successivement de petites doses de ce mélange sans résultat. A vingt grains, il éprouva une sueur continuelle et générale, ce qui eut lieu également les jours suivans en réitérant la même dose. Il conclut qu'on pouvait employer l'aconit dans les maladies où il est utile de provoquer la diaphorèse, comme la syphilis, le rhumatisme, etc. Il l'employa alors sur quatorze personnes tourmentées de douleurs rhumatismales anciennes et invétérées, goutteuses, articulaires, etc., huit furent guéries radicalement, et les six autres étaient en voie de guérison lorsqu'il publia son Mémoire. (Voyez un extrait de ce Mémoire, *Ancien journ. de méd.*, XVIII, 398.) On répéta de toutes parts les essais de Stoerk sur l'emploi de l'aconit contre le rhumatisme articulaire, et le plus grand nombre des praticiens put se convaincre de l'efficacité de ce moyen. Collin, Rosenstein et Murray furent du nombre des médecins qui confirmèrent par leur pratique ce résultat. M. le docteur Chapp a publié plus récemment quatre observations de guérison de douleurs rhumatismales par l'extrait d'aconit, donné d'abord à la dose d'un demi-grain par jour, et successivement porté jusqu'à six et même huit grains. (*Journ. génér. de méd.*, XXIV, 136.)

On n'a pas borné l'emploi de l'aconit au rhumatisme; Stoerk l'employa aussi contre les tumeurs squirrheuses; M. Portal pensa qu'on pouvait en tenter l'usage dans le traitement de la phthisie, maladie produite par des tubercules dans le poumon (V. *A. Cammarum*). On l'a conseillé contre la goutte, et l'un de nous a vu un médecin fort

distingué, M. Royer-Collard, employer sur lui même l'extrait de cette plante à la dose de 8 grains par jour habituellement, comme préservatif des accès de ce mal; s'il n'a pas paru sans action, ne pourrait-on pas aussi l'accuser d'avoir changé en accès de goutte irréguliers, une goutte régulière, et d'avoir ainsi provoqué cette longue série de souffrances auxquelles M. Royer-Collard a fini par succomber ?

Nous avons déjà dit plus haut qu'on avait employé l'aconit contre les maladies cutanées. On conçoit que sa propriété sudorifique doit être efficace dans ces affections; cependant M. Tommasini a donné sans succès son extrait depuis 10 jusqu'à 96 grains par jour, dans un cas de dartre syphilitique (*Gaz. de Santé*, 21 mars 1818); mais, comme l'a observé depuis le professeur V. L. Bréra, cet extrait, préparé à grand feu ou conservé plus d'un an, perd ses propriétés, tandis qu'il réussit très-bien dans les affections cutanées chroniques dans des conditions opposées.

Le docteur Guignon a conseillé la poudre d'aconit contre le resserrement spasmodique de la pupille, parce qu'il a vu que l'emploi intérieur de cette substance en produisait la dilatation. (*Bull. des Sc. méd.*, 1819.) On l'a aussi prescrit dans l'amaurose. Si on voulait employer ce moyen, il nous semble que, pour ce cas, l'extrait bien préparé, délayé dans l'eau, et employé en lotion, serait plus convenable que la poudre; mais l'action âcre de l'aconit doit lui faire préférer la belladone qui n'est que narcotique, et dont la puissance, pour dilater la pupille, est si connue qu'elle est presque populaire.

Le professeur Dumas connaissant les relations intimes qui existent entre le gosier et la matrice chez les femmes, et sachant l'impression que l'aconit porte sur la première de ces parties, propose de l'employer dans les douleurs de l'utérus. Il dit avoir observé que, lorsque la gorge est fortement impressionnée par son action, la matrice est soulagée, tandis que, si l'impression est peu marquée, la matrice n'en reçoit pas de soulagement. Il croit cet emploi de l'aconit susceptible d'une foule d'applications utiles, et il en réclame l'antériorité. (*Physiologie*, 5e partie.)

Le professeur Fouquier a essayé l'aconit comme diurétique à l'hôpital de la Charité, avec quelque succès, dans les hydropisies passives. Déjà les habitans des Alpes en avaient fait le même emploi, comme l'observe M. De Candolle. (*Essai*, etc., p. 67.)

L'analyse de l'aconit napel a été entreprise par plusieurs chimistes, MM. Trutten, Steinacher, Trommsdorff, mais n'a été complétée par aucun. Steinacher y a observé un gaz odorant dans lequel il pensait que résidait la propriété active de cette plante. (*Journ. génér. de Méd.*, XXXI, 467.) Brande y a trouvé, dans ces derniers temps,

un alcaloïde qu'il désigne sous le nom d'*Aconitine* (V. ce mot), et qui est plus probablement le principe actif de cette plante.

Pour l'emploi thérapeutique on prescrit tantôt la poudre d'aconit à la dose d'un demi-grain, et même d'un à deux grains chez l'adulte, que l'on peut successivement porter jusqu'à un gros; tantôt l'extrait par fraction de grain, depuis un huitième jusqu'à un scrupule et plus, en procédant graduellement. La poudre se mêle avec du sucre pour en faire des pilules : on en compose de même avec l'extrait. Ce dernier a des qualités différentes, suivant qu'il est préparé avec la plante ou son suc frais. Celui du commerce et de beaucoup de pharmacies, souvent préparé avec la plante sèche, et à l'aide d'une forte ébullition, est noir, charbonné et presque sans vertu, surtout si on s'est servi de la plante cultivée. Lorsqu'il est préparé au bain-marie, avec le suc de la plante, à la manière de Stoerk, il est de couleur fauve-jaunâtre, et doué de qualités énergiques. C'est celui-là qu'il faut employer, autrement il vaut mieux se servir de la poudre.

Lorsqu'on a pris volontairement ou accidentellement une trop grande dose d'aconit, et qu'on en éprouve un empoisonnement, le remède est de recourir de suite à l'usage du vomitif; si déjà il existe des symptômes cérébraux, on applique des sinapismes, on fait une forte saignée, et on donne des délayans, des huileux. Mais on a vu, par la promptitude avec laquelle la mort arrive, que c'est sur l'emploi des vomitifs qu'il faut le plus compter, si on est prévenu assez à temps pour en faire usage.

A. neomontanum, Wulf. Il paraît avoir été employé pour le *Cammarum* dans quelques occasions, et n'en être qu'une variété, suivant le plus grand nombre des botanistes. Il en est de même des *A. strictum*, Bernh., et *Tauricum*, Wulf., indiqués dans quelques pharmacopées.

Gesner (Conrad). *De Aconito liber.* Zurich, 1577 (avec d'autres Traités du même auteur.) — Stoerk (A.). *Experimenta et observationes circa usum internum Stramonii, Hyosciami et Aconiti.* Vindebonæ, 1762, in-8. Traduit en français, figures, par Lebègue Depresle. Paris, 1763, in-12. — Manghin. *Epistola ad Stoerk de Aconito.* Viennæ, 1766. — Andraæ (J. F.). *De usu salutari extracti Aconiti in arthritide observationibus comprobato. Inaug.* pres. *Boëhmer.* Hales, 1768, in-4. — Reinhold (S. A.). *De Aconito Napello diss.* Argentorati, 1769 (dans le deuxième vol. du *Silloge* de Baldinger.) — Razoux (Jean). *Diss. epistolaris de Cicutâ, Stramonio, Hyosciamo et Aconito.* Nîmes, 1781, in-8. — Koeller (J. L. C.). *Spicilegium observationum de Aconito.* Erlang., 1787, 60 p. in-8.

ACONITUM SALUTIFERUM, off. V. *A. Anthora*, L.

ACONTIAS, *Jaculus.* Ce nom, qui signifie *Javelot*, a été donné jadis à plusieurs serpens venimeux de l'Afrique, de l'Asie, etc., dont la détermination spécifique est encore incertaine. Leur morsure est, dit-on, plus dangereuse que celle de la vipère; on leur attri-

buait, du reste, les propriétés médicinales de celle-ci, et leur *fiel* même était employé.

Acopa. Dioscoride, et après lui Morison, nomment ainsi le ményanthe ou trèfle d'eau, *Menyanthes trifoliata*, L. Cullen dit qu'on désigne par ce nom des médicamens, et surtout des onguens propres à ôter la lassitude produite par l'excès du travail. (*Mat. méd.*, I, p. 162.)

Acopher. Ce nom, dans l'Écriture-Sainte, paraît, d'après les commentateurs, désigner le henné, *Lawsonia inermis*, L.

Acopos. Pline désigne sous ce nom une pierre précieuse, spongieuse, semblable au nitre, ayant des taches couleur d'or, qui, bouillie dans l'huile, donnait à ce liquide la propriété de guérir de la lassitude. (*Lib.* 37, *cap.* 10.)

Acor. Mot latin, synonyme d'*acidum*, Acide. *Acor aceticus*, *benzoicus*, *boracicus*, etc., équivaut donc à *Acide acétique*, *benzoïque*, *boracique*, etc.

Acore bastardo. Nom espagnol de l'*Iris pseudo-Acorus*, L.

Acoro. Un des noms italiens de l'*Acorus Calamus*, L.

Acoro aromatico. Nom espagnol de l'*Acorus Calamus*, L.

Acoro calamo. Nom portugais de l'*Acorus Calamus*, L.

Acorum. Ce mot, qu'on lit dans quelques auteurs, est, suivant Matthiole, synonyme d'*Amomum*. Plus loin il dit que l'*Acorum* est le *Calamus* commun ou *Acorus*. (*Comment. sur Dioscor.*, I, 20 et 22). C'est sous le nom d'*Acorum* que Clusius figure et décrit l'*Acorus*, qu'il croit être le *Calamus aromaticus* des anciens. (*Rarior. plant.*, *Lib.* II, p. 230.)

ACORUS. Genre de plantes de la famille des Aroïdes, de l'hexandrie monogynie de Linné.

A. Calamus, L., Roseau aromatique. Cette plante croît dans les lieux humides de l'Europe, dans l'Inde, et même jusqu'au Japon. On lui donne, comme synonyme, le nom de *Calamus aromaticus* dans les vieux auteurs, et même dans le nouveau *Codex*, mais à tort; car cette dernière plante, si employée des anciens, ne nous est plus connue. V. *Calamus aromaticus*.

C'est de la racine de l'acorus que l'on fait usage en thérapeutique. Elle est noueuse, garnie de fibrilles brunâtres, du volume du petit doigt, rosée, spongieuse et parsemée de points brillans à l'intérieur, de saveur âcre, un peu amère, et d'une odeur aromatique agréable. Elle est sujette à être piquée des vers. D'après l'analyse qu'en a faite M. Trommsdorff, elle contient une matière extractive, de la gomme, une résine visqueuse, une matière analogue à l'inuline, un peu d'huile volatile de saveur camphrée, du ligneux, quelques sels et de l'eau. (*Ann. de Chim.*, LXXXI, 332.)

Ainslie dit que, dans l'Inde, l'*Acorus aromaticus* est si estimé des médecins du pays dans les indigestions, les douleurs d'estomac et les maladies des intestins, chez les enfans, qu'il y a une amende contre un droguiste qui n'ouvrirait pas sa porte à toute heure de nuit à celui qui en demande. (*Mat. méd. Ind.*, I, 417.) A Constantinople, on fait confire cette racine fraîche, et on la mange dans les maladies épidémiques. (*Coxe*, *amer. Disp.*, p. 18.) En Sibérie, d'après Gmelin, on emploie sa racine contre la toux; c'est sans doute contre la toux des catarrhes humides, comme nous le faisons des plantes aromatiques, telles que l'hyssope, la sauge, etc. (*Fl. Sib.*, I, 1.) M. Lebeau, médecin au Pont-du-Château, a fait cesser des hémorrhagies passives avec cette racine. (*Ancien Journ. de Méd.*, X, 373.)

L'odeur aromatique, agréable, de l'*Acorus aromaticus*, appelé aussi *Acorus verus* dans quelques livres, l'a fait employer comme sudorifique, stomachique, carminatif, etc. Cette racine entre dans la thériaque, l'orviétan, l'eau générale, les trochisques hédycroï, etc. En poudre, on la donne depuis un scrupule jusqu'à un gros. On peut en donner le double en infusion.

On la fait venir de la Belgique, de la Pologne et de la Tartarie. On en pourrait tirer de la Bretagne et des Vosges, où elle est très-commune.

Acorus adulterinus, off. Nom de l'*Iris pseudo-Acorus*, L.

Acorus (faux). Nom de l'*Iris pseudo-Acorus*, L.

Acorus palustris, off. Nom de l'*Iris pseudo-Acorus*, L.

Acorus verus, off. Nom de l'*Acorus aromaticus*, L.

Acorus vulgaris, off. Nom de l'*Iris pseudo-Acorus*, L.

Acos, Ακος. Médicament, remède, en grec.

ACOTYLÉDONS. Cette première des trois grandes divisions du règne végétal, qui comprend toutes les plantes dont l'embryon est dépourvu de cotylédons, et dont l'organisation est toute celluleuse, est celle qui fournit le moins d'agens thérapeutiques à la médecine, et celle par conséquent qui est la moins intéressante aux yeux des médecins.

Cette division, qui forme la cryptogamie de Linné, comprend un petit nombre de familles, fort riches en espèces, puisqu'elles composent actuellement à peu près le cinquième des végétaux connus; ce sont, les *Fucus*, qui donnent à la matière médicale l'iode, un anthelmintique, et quelques espèces faiblement nutritives; les *Conferves*, les *Hépatiques*, et les *Mousses*, dont elle ne retire presque rien; les *Lycopodes* et les *Fougères*, auxquels elle doit peu de secours. Quant aux *Lichens*, ils fournissent quelques espèces pectorales, des principes

colorans et beaucoup de parties nutritives ; les *Champignons* enfin, à raison du grand usage alimentaire que l'on en fait, et surtout des qualités vénéneuses de beaucoup de leurs espèces et des accidens qui en résultent, sont véritablement, de toutes les familles acotylédones, celle qui intéresse le plus le médecin.

Acouchi. Nom synonyme d'aracouchini (et d'alouchi). Substance résineuse provenant de l'*Icica aracouchini* d'Aublet. V. *Icica*.

Acoucroba. Végétal de Guinée qui, bouilli dans du vin, est bon dans la petite vérole, au dire des indigènes. (*Trans. phil. abrégée*, I, 87.)

Acouliaranne. Nom arabe de l'*Euphorbia capitata*, L.

ACOUSTIQUES. *Acoustica*. Médicamens supposés propres à guérir les maladies de l'organe de l'ouïe, et en particulier la surdité qui n'en est qu'un des effets. Ces maladies étant fort nombreuses et de nature très-diverse, aucun médicament ne peut convenir à toutes, et elles ne peuvent être combattues que par ceux qui sont applicables à des maladies semblables d'autres régions du corps. Il n'y a donc pas de médicamens acoustiques proprement dits.

Acqs. V. *Dax*.

Acqua acetosa. Certaines eaux minérales sont ainsi nommées pa les Italiens, à cause de leur acidité.

Acqua buja, à une demi-lieue de Pietramala en Italie, route de Florence à Boulogne. Amas d'eau froide qui semble en ébullition par le dégagement continuel de gaz hydrogène qui s'y opère, et qui prend feu à l'approche d'un corps enflammé. D'autres exemples de ce phénomène se voient dans d'autres points de l'Italie, où les *Fumaroles* (émissions souterraines de gaz hydrogène) ne sont pas rares. Cette eau tarit pendant l'été. Elle est inusitée ; mais, comme elle doit être chargée de gaz, elle pourrait servir dans les cas où l'*eau hydrogénée artificielle* (V. *Hydrogène*) a été recommandée.

ACQUI. Ville ancienne du Montferrat dans les états sardes, à six lieues d'Alexandrie et dix lieues N.-O. de Gênes, qui doit son nom à ses eaux minérales sulfureuses. Elles sont ou thermales ou froides, et toutes fort usitées contre les rhumatismes chroniques, les maladies articulaires, et surtout contre les affections cutanées. Les premières forment plusieurs sources. L'une placée au centre de la ville, et nommée l'*eau bouillante* (75° centigr.), est un peu amère, sulfureuse et saline. Elle contient des hydro-chlorates de soude et de chaux, et de l'hydro-sulfure de chaux. Les autres moins chaudes (38 à 50°) mais analogues quoique moins actives, sont à un quart de lieue de la ville sur le penchant du *Monte-Stregone*, où existe un établissement thermal très-fréquenté, dont M. Lesne a donné la description. L'eau froide de *Ravanesco* ou *eau puante*, située dans le voisinage

de ces dernières, est moins limpide qu'elles, et contient deux fois plus d'hydrogène sulfuré : c'est la plus renommée contre les maladies de la peau ; on n'en fait usage qu'en boisson. Ces diverses eaux ont été successivement analysées par Malacarne (1778), Bonvicino, dont le travail est resté inédit, et par M. Mojon.

Viotti (B.). *De Balneorum naturalium viribus libri quatuor*, 1553. — Mojon (J.). Analyse des eaux thermales et sulfureuses d'Acqui. Gènes, 1808, in-8.

Acraipala. Mot purement grec qui servait à désigner des remèdes propres, disait-on, à prévenir ou à guérir l'ivresse. L'ammoniaque a été indiquée dans ces derniers temps comme douée de cette propriété.

Acratomeli. Ακρατομελι. Vin miellé ou *Ænomel.*

ACRES. Les médicamens âcres sont ceux dont le contact ou la vapeur affectent vivement les yeux, la membrane pituitaire, les organes de la bouche ou la surface de la peau, y causent un sentiment désagréable de chaleur, de picotement, de cuisson. Ils sont en général tirés des végétaux, tels sont la scille, la pyrèthre, le raifort, l'ognon, l'ail, le cochléaria, etc.

Le nom de ces médicamens n'indique que leur action sur quelques organes des sens : quant à leurs vertus et à leur emploi, ils rentrent dans d'autres classes de la matière médicale. Les uns sont antiscorbutiques, les autres diurétiques, apéritifs, toniques, etc. ; ceux dont on fait un usage extérieur sont rubéfians, vésicans, etc. Cartheuser (*Fundamenta materiæ medicæ*) a consacré aux médicamens âcres dix chapitres dont ces lignes sont le résumé.

Wedel (Georges Wolgang). *De Acrium naturâ, usu et abusu.* Ienæ, 1694, in-4. — Gesner (J.-A.-P.). *Sciagraphia de acrium agendi modo.* Erlang., 1760.

ACROCHORDUS, Acrochorde. Genre de reptiles ophidiens (famille des hétérodermes, Dum.). L'*Acrochordus javensis*, Hornst., acrochorde de Java, sert, dit-on, d'aliment aux Chinois de Java. Les morsures de ce serpent, qui atteint huit pieds de longueur, ne sont pas redoutables ; mais l'humeur âcre qui suinte de sa peau peut déterminer une éruption érysipélateuse, que des lotions mucilagineuses, le lait tiède, l'oxycrat font aisément disparaître.

Acroe. Plante de Guinée, qui, bouillie dans du vin et prise en boisson, est bonne pour donner des forces. (*Trans. phil. abrég.*, I, 88.)

Acrophyton. Un des noms grecs du tussilage, *Tussilago Farfara*, L., d'après Dioscoride.

Acrospelton. Un des noms grecs de l'avoine, *Avena sativa*, L.

ACROSTICUM ou Acrostichum, Acrostic. Genre de plantes de la famille des Fougères et de la cryptogamie de Linné.

A. flavens, Sw. Cette plante est employée à la Nouvelle-Gre-

nade, où elle est indigène, comme laxative, d'après M. de Humboldt (*Nova genera*, etc., I, 3.)

A. furcatum, Forster. (*Alcicorne*, W.) Cette grande espèce qu'on trouve à la Nouvelle-Hollande, à la Nouvelle-Zélande, et dans plusieurs îles voisines, sert d'aliment aux habitans. Le sommet de sa racine acquiert le volume de la tête d'un enfant et plus; on le coupe, on le sèche et on le réduit en poudre, dont on fait une espèce de pain grossier, qui fournit peu de substance alimentaire, si on en juge par les énormes défécations qui en sont le résultat. Faute de mieux, les naturels de ces pays disgraciés sont obligés de faire leur nourriture presque entière de cette fougère, à laquelle ils adjoignent, lorsqu'ils le peuvent, quelques *Fucus* et quelques coquillages.

A. punctulatum, Sw. Cette plante est officinale à la Chine d'après Fothergill, qui ne s'explique pas sur le genre d'emploi qu'on en fait.

Acta. V. *Acté*.

ACTÆA. Genre de plantes de la famille des renonculacées, de la polyandrie monogynie de Linné.

A. brachipetala, DC. (*A. spicata*, Mich., non L.). Cette plante de l'Amérique septentrionale, confondue d'abord avec l'*A. spicata*, L., d'Europe, produit, d'après Chapmann, de légères nausées, suivies d'une expectoration facile et abondante, de légers tremblemens nerveux, des vertiges, et un ralentissement marqué du pouls. C'est un remède populaire aux États-Unis, pour combattre la toux et diminuer la fréquence du pouls. Le docteur Garden l'a employée sur lui-même, en teinture; d'après ses expériences il la croit utile dans la phthisie (*Lond. med. Journ.*, LI, 255). Barton dit qu'on emploie la décoction de la racine comme astringente dans les maux de gorge muqueux, ce qui est dû sans doute à l'acide gallique qu'elle contient, de même que l'*A. spicata*, L., qui fournit de l'encre avec l'alun. Withering l'a conseillée dans les affections nerveuses, associée au musc.

A. Cimifuga, L., V. *Cimifuga*.

A. racemosa, L. Cette espèce paraît partager les propriétés de l'*A. brachipetala*, avec laquelle elle a été souvent confondue, quant à ses vertus, dans les écrits des médecins américains, qui la citent plus volontiers, tandis qu'ils emploient le plus fréquemment, à ce qu'il paraît, l'*A. brachipetala*. Pursh en fait un *Cimifuga*.

A. spicata, L., Herbe Saint-Christophe. Cette espèce européenne, qu'on appelle encore *Christophoriane*, croît dans nos bois touffus et montagneux. Sa racine est un purgatif violent: aussi la compare-t-on à l'hellébore noir, *Veratrum nigrum*, L., et en falsifie-t-on ce der-

nier. Ses baies sont un poison violent qui fait mourir les chiens. Linné (*Flor. Lapon.*, 175) dit qu'elles ont excité un délire furieux suivi de la mort. M. Lemercier, médecin à Rochefort, a vu l'*Actæa spicata* produire une sorte d'ivresse, ensuite un grand trouble des fonctions cérébrales, une irritation des organes digestifs et la suspension des évacuations : l'un des malades a eu des vomissemens. (*Compte rendu de la Soc. méd. de Lyon*, 1818-1820, p. 66.) La plante fraîche tue les poules et les canards, et Lemonnier a vu son extrait produire le même effet sur un de ces animaux.

Il paraît qu'il est nécessaire que la plante soit fraîche et donnée à dose forte pour causer des effets si graves. M. Braconnot affirme, d'après son expérience, qu'elle n'a rien d'âcre au goût. Colden (*Act. Upsal*, 1743, p. 132) rapporte que l'ingestion des baies et d'une teinture préparée avec la racine, a été suivie de beaucoup de malaise et de sueurs froides, sans autre accident. M. Orfila a souvent fait prendre 4 à 6 onces de décoction d'*A. spicata*, L., cueillie en mai, sans avoir observé aucun phénomène fâcheux. Pline (XXVII, 7), qui appelle cette plante *Aconitum racemosum*, ne la regarde pas comme vénéneuse.

La poudre et la décoction de cette plante, mises dans les cheveux, tuent les poux ; elles guérissent la gale.

Il est probable qu'on pourrait employer notre espèce aux mêmes usages que les espèces américaines.

Acté. Ακτη. Nom que l'on donnait, du temps de Dioscoride, au sureau, d'où est venu celui de *Grana actes* que portent ses baies dans les anciens auteurs.

Actée. V. *Actæa*.

ACTIFS (Remèdes). Tout médicament est actif, à proprement parler; car, s'il n'agissait pas, ce ne serait plus un médicament; mais on donne plus particulièrement ce nom à ceux dont l'action est puissante : tels que les vomitifs, les purgatifs, les poisons médicamenteux, les cautères, etc. ; on les dit aussi *héroïques*. Les employer dans le traitement des maladies, c'est faire ce qu'on nomme une *médecine active*, c'est être un *médecin agissant*. Malheureusement en médecine comme en mécanique, l'effet obtenu n'est pas toujours proportionné à la force employée ; c'est le bon usage de cette force qui en fait tout le succès, et le précepte d'Hippocrate *ad extremos morbos, extrema remedia*, celui de Celse *melius anceps remedium quam nullum*, dont on a tant abusé, n'ont que trop souvent mis en évidence cette vérité. Les médecins observateurs ont presque tous été essentiellement *expectans*, les chefs de secte en médecine, presque

tous *agissans ;* le mieux serait de n'être exclusivement ni l'un ni l'autre, mais l'un ou l'autre suivant les circonstances.

ACTINÉ. Ακτινη. Nom sous lequel Dioscoride désigne une plante à racine tuberculeuse, que l'on croit être le terre-noix, *Bunium Bulbocastanum*, L.

ACTINIA, Actinie. Vulgairement *Anémone de mer.* Genre de zoophytes charnus, ordinairement pourvus de couleurs brillantes, et qui, quoique confondus avec les *Méduses* sous le nom commun d'*Orties de mer*, ne produisent aucun effet marqué sur la peau de celui qui les touche, et s'en distinguent d'ailleurs en ce qu'ils sont *fixes*, tandis que les vraies orties de mer sont *libres ;* aussi font-ils partie de l'ordre des zoophytes acalèphes fixes (famille des malacodermes, Dum.). On distingue principalement sous le point de vue alimentaire les trois espèces suivantes.

A. chæta, Actinie brune de Cuvier. Très-commune dans la Méditerranée ; à peine usitée, même par les pauvres.

A. equina, L., Actinie rousse, Cul-d'âne, Cubalsant. Commune sur les rivages de l'Océan d'Europe et de la Méditerranée ; du volume d'une noix ; fréquemment usitée par les anciens, elle est encore fort estimée du peuple dans quelques provinces. Les noms d'*Urtica marina* et d'*Urtigo* qu'on lui a aussi donnés, prouvent qu'on l'a confondue avec les méduses.

A. judaica, L., Actinie OEillet de mer, Cul-de-Cheval. Elle se trouve dans la Méditerranée, et est peu estimée.

Les actinies, dit M. H. Cloquet (*Faune médicale*, I, 233), sont un aliment mucilagineux, difficile à digérer, peu abondant en principes assimilables, sans saveur même, ou la devant en entier aux substances avec lesquelles on l'assaisonne [1]. On les fait ordinairement frire dans la pâte, après les avoir bien lavées. Les vertus qu'on leur a attribuées d'être aphrodisiaques, dépilatoires, ou bonnes contre la gravelle, paraissent dénuées de fondement et se rapporter mieux aux orties de mer libres ou *Méduses*.

ACTINOPHYLLUM. Genre de plantes de la famille des araliacées. Les *A. pediculatum* et *angulatum*, Ruiz et Pavon, qui croissent au Pérou, donnent une gomme entièrement soluble dans l'eau, analogue par conséquent à la gomme arabique, et qu'on pourrait probablement employer aux mêmes usages.

ACTION DES MÉDICAMENS. V. *Médicament.*

---

[1] M. Cuvier dit, au contraire, qu'elles ont un goût et une odeur analogues à ceux des crabes et des crevettes. Il parle d'une espèce nommée *Rastegna*, dont les habitans de côtes de la Provence font beaucoup de cas

ACTON (Eaux minérales d'). Ces eaux, situées à deux lieues de Londres, sont louches, un peu amères et fortement purgatives.

Acua. Nom que les brames donnent dans l'Inde à la *Zédoaire*.

ACUPUNCTURE. Ce moyen thérapeutique, inconnu aux Grecs et aux Latins, nous vient de la Chine où il porte le nom de *King-king*. Il consiste à faire pénétrer lentement une aiguille dans une région du corps qui est le siége de douleur ou de maladie. C'est de *acus* aiguille, et *punctura*, petite piqûre, que dérive le nom de cette opération.

Ten Rhyne, médecin hollandais, fit connaître à l'Europe ce procédé curatif, dans un Traité publié en 1676, après un séjour de plusieurs années aux Indes. Kœmpfer, dans sa relation du Japon, parle aussi de l'acupuncture et de l'application qu'on en fait dans ce pays au traitement de la colique appelée *Senki*. Mentionné ensuite par plusieurs auteurs français du 18e siècle, ce procédé resta pourtant sans emploi connu, jusqu'en 1810 que M. le docteur Berlioz en fit une première application, bientôt imitée par MM. Haime, Bretonneau, J. Cloquet, Récamier, Sarlandière, Pelletan fils, etc. En 1825 l'acupuncture devint parmi nous une espèce de mode; aujourd'hui on y a presque renoncé.

Non-seulement on a employé l'acupuncture pour traiter les douleurs fixes, les rhumatismes circonscrits, les névralgies, le hoquet rebelle, les céphalées opiniâtres, l'odontalgie, la gastrodynie, le lumbago, l'épilepsie qui part d'un point fixe, le trismus, la douleur des testicules, mais encore les fièvres intermittentes, la goutte, la coqueluche, l'ophthalmie, la colique métallique, l'anasarque, la cécité, les vers, etc. Dans l'article Météorisme du Dictionnaire des sciences médicales, l'un de nous a proposé d'y avoir recours dans le ballonnement excessif du ventre et a cité plusieurs faits à l'appui.

Les Chinois pratiquent l'acupuncture au moyen d'une aiguille d'or ou d'argent qu'ils enfoncent avec un petit maillet, mais on a reconnu que celles d'acier, fines, lisses, bien rondes, étaient plus efficaces. On prend une longue aiguille, dite *à reprise*, on la pose perpendiculairement sur la partie malade, on appuie légèrement et on la roule entre deux doigts de manière à ne lui faire exécuter chaque fois que le quart d'un cercle. On a eu soin de lui faire une tête en cire à cacheter pour avoir prise sur elle et qu'elle ne s'enfonce pas totalement; car il faut souvent la faire pénétrer de toute sa longueur, quand la partie le permet, en s'arrêtant de temps en temps si la douleur est trop vive. On laisse ces aiguilles depuis cinq minutes jusqu'à un quart d'heure et plus, car on les a par fois laissées deux ou trois heures, et alors on les retire un peu oxydées, ce qui dé-

pend de la chaleur de la région. Il faut pour retirer l'aiguille attendre que la douleur ait disparu plus ou moins complètement, et presser en même temps sur la peau environnante. Une seule aiguille paraît produire autant d'effet que plusieurs.

Souvent il arrive que la douleur ou le mal cesse aussitôt que l'aiguille a pénétré; d'autres fois ce n'est qu'après quelques heures et même quelques jours qu'on y parvient. On renonce à ce moyen si plusieurs applications n'améliorent pas l'état du malade, ou même augmentent la souffrance, ce qui peut arriver. Quelques sujets, un sur trente environ, éprouvent des lipothymies au moment de l'acupuncture, mais elles sont en général plutôt causées par la frayeur que par la douleur.

M J. Cloquet, qui a expérimenté ce moyen sur plus de 400 malades, a publié, par la plume de M. Dantu, le tableau de 280 acupuncturés, dont près des deux tiers ont été guéris ou soulagés. Il a donné l'histoire de 91 des premiers.

Il résulte des observations des médecins français, qu'on peut perforer, avec l'aiguille, *tous* les tissus, même les articulations, les nerfs, les parois de l'estomac, les gros vaisseaux artériels et du cœur, sans inconvénient. M. le docteur Bourgeois a proposé, dans les cas d'hémorrhagies excessives, et Carrero, dans celui de mort apparente par syncope, de piquer le cœur pour rappeler les sujets à la vie; on pourrait de même s'en servir comme dernier moyen de constater la réalité de la mort.

On a prétendu que l'acupuncture agissait en soustrayant l'électricité surabondante de la partie malade; c'est dans cette idée que M. J. Cloquet adapte par fois une petite chaîne à l'aiguille, dont il fait plonger l'extrémité dans l'eau; c'est dans le même esprit que l'on a conseillé de ne jamais se servir d'aiguilles portées sur un manche non conducteur. Mais les recherches des physiciens n'ont point confirmé cette idée séduisante, et jusqu'ici aucun phénomène électrique ou galvanique n'a été constaté dans ce cas.

Nous croyons que, dans la série des maladies où nous avons dit qu'on avait employé l'acupuncture, on peut recourir à ce moyen lorsque les autres sont insuffisans; mais nous pensons que dans celles de la seconde catégorie, il est à peu près inutile de la mettre en usage, si ce n'est comme dernière ressource, vu l'innocuité de son emploi.

Ten Rhyne (W.). *Mantissa Schematica de Acupuncturâ.* Lond., 1676. — Bidloo *De Puncto-Diss.* Leyd. Bat., 1709. — Berlioz (L.-V.-J.). Mémoire sur l'Acupuncture (*Journ. de Leroux*, XXXVIII, 265), 1810. — *Le même.* Mémoire sur les maladies chroniques, les évacuations sanguines et l'Acupuncture, 1817, in-8. — Haime (A.). Obs. de hoquet spasmodique, de rhumatisme vague et de céphalée, guéris par l'acupuncture (*Journ. univ. des Sc. méd.*, XIII, 27), 1819.

— Churchill (J.-M.). Traité de l'Acupuncture, traduit de l'anglais par Charbonnier (R.). Paris, 1825, in-8. — Pelletan (fils). Mémoire sur l'Acupuncture. Paris, 1825, in-8. — Sarlandières Mémoires sur l'Electro-Puncture et sur l'Acupuncture. Paris, 1825, in-8, fig. — Morand. Diss. sur l'Acupuncture, et ses effets thérapeutiques, thèse. Paris, 1825, 56 p. in 4. — Dantu (et J. Cloquet). Traité de l'Acupuncture. Paris, 1826, in-8. — Carrero (A.). Experiences sur des animaux asphyxiés et ramenés à la vie par l'acupuncture du cœur. (*Journ. univ. des Sc. méd.*, XXXIX, 360.) — Meyranx. Obs. sur l'emploi de l'acupuncture dans le rhumatisme, les névralgies, etc. (*Arch méd.*, VII, 231.). — Peyron. Rhumatisme du cœur guéri par l'acupuncture. (*Revue médicale*, II, 275), 1826. — Lacroix. Obs. de rhumatismes traités par l'acupuncture, etc. (*Journ. univ. des Sc. méd.*, XXXVIII, 346.). — Demours. Sur une modification nouvelle de l'acupuncture (*Journal compl. des Sc. méd.*, II, 367.)[1]. — Voyez, pour plus de détails, le tome premier des *Travaux thérapeutiques*, publié par Bayle (L.-J.), p. 407. Il renferme l'analyse de plusieurs de ces ouvrages et de quelques observations non citées ici.

Acurnier. Synonyme de *Cornouiller*.

Acus veneris. Un des noms officinaux de l'*Eryngium campestre*, L.

Acutitiguepo V. *Thalia geniculata*, L.

Acynos. V. *Acinos*.

Ada. Nom bengale du gingembre, *Amomum Zingiber*, L.

Adaca. Nom que porte dans l'Inde le *Sphæranthus indicus*, L.

Ada-Kodien. Nom indien d'une plante volubile du genre *Apocynum*, figurée dans Rhèede (*Hort. Mal.*, IX, p. 9, t. 7.) La poudre de sa racine, soufflée dans les yeux, dissipe les taies. Suivant cet auteur, cette racine produit le même effet étant cuite avec du beurre et avalée. On en compose aussi divers médicamens usités dans l'Inde.

Adal. Paracelse a donné ce nom à la partie active des végétaux, pressentant ainsi la découverte de ces *matériaux immédiats*, de ces principes alcalins ou autres qui semblent en effet caractériser chaque espèce de médicament végétal.

Adaly. Nom indien du *Verbena nodiflora*, L. (*Zapania nodiflora*, Pers.)

Adamanta, Adamenon. Noms grecs donnés à la jusquiame, *Hyosciamus niger*, L., par Dioscoride.

Adamaram. Nom malabare du badamier, *Terminalia Catappa*, L.

Adamas, offic. Nom grec du diamant. V. *Carbone*.

Adamboe. Nom malabare du *Munchausia speciosa*, L. (*Hort. Mal.*, IV, 45, t. 20, 21 et 22.)

Adamenon. V. *Adamanta*.

Adane, Adano. Synonymes d'*Esturgeon*, en Italie.

ADANSONIA, Baobab, Pain de singe. Genre de plantes de la famille des malvacées, de la monadelphie polyandrie de Linné, dédié au célèbre botaniste Adanson, qui l'a le premier bien fait connaître. (*Acad. des Sciences*, 1761.)

---

[1] Elle consiste à appliquer une ventouse avant l'introduction des aiguilles, et une après les avoir retirées, ce qui, suivant l'auteur, *double* les avantages de l'acupuncture.

A. digitata, L. Ce végétal, qui croît au Sénégal, et traverse l'Afrique jusqu'en Abyssinie, est le plus gros des arbres connus, et celui qui paraît vivre le plus long-temps, puisque Adanson en a vu plusieurs auxquels il a cru pouvoir attribuer plus de 6,000 ans d'existence. Presque toutes ses parties, qui abondent en viscosités émollientes, sont usitées. Les abeilles percent son bois mou pour y déposer un miel fort estimé (Bruce, *Voyages*, VII, 257). Les jeunes feuilles, séchées et mises en poudre, constituent l'*Alo* des Nègres, qui s'en servent pour donner de la saveur et du goût à leur bouillon et à leur potage ou *couscou*, et prétendent qu'elles modèrent l'excès de la transpiration.

Les fruits ont le volume d'une petite citrouille, sont de couleur brune foncée, et très-recherchés par les singes; la partie rougeâtre, spongieuse qui, renfermée dans des loges nombreuses, entoure les graines, est remplie d'une pulpe aigrelette, sucrée et rafraîchissante. On en fait une limonade agréable, employée dans les fièvres si fréquentes au Sénégal. Séchée et réduite en poudre, les Nègres en délaient dans du lait ou de l'eau, et s'en servent dans les crachemens de sang; ils la regardent, unie au tamarin, comme un remède assuré contre la dysenterie; et, à la gomme, contre les pertes utérines. (Golberry, *Voyages*, II, 73.)

Le docteur Louis Frank a publié quelques détails sur l'emploi que les caravanes, qui arrivent du Darfour et de la Nubie au Caire, font de ce fruit, dans leurs voyages, contre la dysenterie qui les attaque, et que la rapidité de sa marche rend si redoutable. Dès les premiers symptômes de cette maladie, les hommes qui les composent observent une diète sévère et boivent une légère décoction de tamarin. Si le mal ne cède pas, ils emploient le fruit du baobab, que quelques-uns font précéder de petites doses de rhubarbe; c'est la substance spongieuse, rouge et friable du fruit qui est usitée; mais si, au bout de quelques jours, il n'y a pas d'amendement, on pèle l'écorce de ce fruit, et on fait avec elle et de l'eau une pâte dont on donne plusieurs fois par jour gros comme une châtaigne. Quelquefois même on fait torréfier la graine, qui est inégale, noire, polie, du volume d'un haricot, et on fait prendre au malade, dans la journée, plusieurs doses de la boisson qu'on en prépare.

Le docteur Frank a essayé ce moyen, en Egypte, sur une personne attaquée d'une dysenterie qui durait depuis vingt-cinq jours; ce fruit la rétablit comme par enchantement. Il cite plusieurs autres exemples de réussite.

C'est la substance charnue et friable de l'intérieur du fruit du baobab, que l'on transportait autrefois en Europe sous le nom de

Terre de Lemnos, d'après Franck. Prosper Alpin l'a reconnue le premier comme une matière végétale, provenant de l'Ethiopie et non de la Grèce (*Journ. compl. des Sc. méd.*, XII, 375, 1822). Il ne faut pas la confondre avec la terre sigillée bolaire, qui porte aussi le même nom.

M. Vauquelin a analysé la partie spongieuse du fruit du baobab, et l'a trouvée composée d'amidon, d'une gomme parfaitement semblable à l'arabique; d'un acide analogue au malique, mais incristallisable; de sucre imitant celui de raisin; et d'un parenchyme ligneux. (*Ann. du Muséum*, VIII, 1.)

Adapu currie. Nom tamoul du *Charbon*.

Adarce, Adarces. Sous ces noms Dioscoride (*Lib.* V, c. 137) indique, comme utile dans les maladies de la peau, une substance limoneuse, terreuse, que les eaux déposent dans leurs canaux ou sur les roseaux. Littre croyait avoir retrouvé l'*Adarce* de Dioscoride dans le dépôt pierreux des eaux d'Arcueil à Paris. Dioscoride prétendait que cette substance était utile contre le calcul de la vessie; on croit à Paris, dans le peuple, que les eaux d'Arcueil en favorisent au contraire la formation.

Adas. Nom javanais du fenouil, *Anethum Fœniculum*, L., et aussi de l'*Hyosciamus niger*, L. (Jourdan, *Pharmacopée univ.*)

Adas pedas. Nom malais de la jusquiame, *Hyosciamus niger*, L.

Adasara paka. Nom tellingou du *Justicia Adhatoda*, L.

Adatodey elley. Nom indien du *Justicia Adhatoda*, L.

Addad. L'ancienne encyclopédie donne ce nom à une plante de Numidie, si dangereuse, dit-on, que quarante gouttes de son eau distillée peuvent donner la mort.

Addaley unnay. Nom indien du *Jatropha glauca*, Vahl.

Addatinapaley. Nom indien de l'*Aristolochia bracteata*, Retz.

Adder. Nom anglais du *Coluber Berus*, L.

Adderlock. Nom hollandais de l'*Allium victoriale*, L.

Adderstongue. Nom anglais de l'*Ophioglossum vulgatum*, L.

Addimodrum. Nom indien du *Glycyrrhiza glabra*, L.

Addivittella guddalu. Nom tellingou de l'*Erythronium indicum*, Rottler.

Adelfa. Nom espagnol du laurier rose, *Nerium oleander*, L.

Adelhiart. Synonyme d'*Elan*, en Danemarck.

ADELHOLZEN en Haute-Bavière (Eau minérale d'). Cette source froide contient de l'hydrogène sulfuré, de l'acide carbonique, des carbonates de soude, de chaux, de magnésie; des sulfates de magnésie et de chaux, et même, ajoute-t-on, du fer. On la dit bonne dans les cas d'ictère, d'obstructions, de fièvres intermittentes.

Adelia. V. *Adenia*.

Adel-odagam. Nom malabare du *Justicia bivalvis* (*Hort. mal.*, V, 9, t. 45.)

Aden. V. *Adenia*.

ADENANTHERA, Condori. Genre de plantes de la famille des légumineuses, de la décandrie monogynie de Linné.

A. pavonina, L. Cette plante, appelée *Mandsiadi* par les habitans du Malabar et de Ceylan, est figurée tome III, t. 109 de l'*Hort. Amboin.* Ses graines, un peu comprimées, sont d'un beau rouge ponceau et sont alimentaires. Ainslie dit que dans l'Inde on donne ses feuilles, en décoction, contre le rhumatisme chronique. (*Mat. med. Ind.*, II, 180.)

ADENIA, Aden. Forskal mentionne sous ce nom, dans sa *Flore d'Arabie*, p. 77, une plante qu'il appelle *A. venenata*, et qui croît dans cette contrée. C'est un poison violent suivant lui. La poudre de ses jeunes pousses, prise à l'intérieur, fait enfler le corps. Le suc de câprier épineux en est, dit-il, le remède. Ce genre est de l'hexandrie monogynie; sa famille n'est pas déterminée. De Candolle (*Essai*, 261), qui l'appelle *Adelia venenata*, ce qui le rapporte aux euphorbiacées, dit que son suc est si caustique qu'il produit sur la peau des pustules inflammatoires douloureuses.

Adeps. Un des noms latins de la graisse. Ainsi l'axonge est désignée sous le nom d'*Adeps suillus;* la graisse de renard sous celui d'*Adeps vulpis*, etc. On l'a par extension appliqué aussi à des composés qui ont la graisse pour excipient. La pommade d'Autenrieth, par exemple, est l'*Adeps tartare stibii medicatus*, l'onguent citrin, l'*Adeps nitrate hydragiri medicatus*, etc.

Adhar. Synonyme de *Squænanthe*.

Adhatoda. Nom cingalais du *Justicia Adhatoda*, L., qui exprime la vertu qu'on lui attribue d'expulser le fœtus mort.

Adiante ou adianthe. V. *Adiantum*.

Adianthum aureum, off. V. *Polytrichum commune*, L.

Adianthum rubrum, off. V. *Asplenium Trichomanes*, L.

Adianthum minus, off. V. *Funaria hygrometrica*, Hedw.

ADIANTUM ou Adianthum, Capillaire. Genre de plantes de la famille des fougères, et de la cryptogamie de Linné.

A. æthiopicum, L., Capillaire d'Ethiopie. D'après Thunberg, cette plante se trouve au cap de Bonne-Espérance, où elle est employée aux mêmes usages que le capillaire commun. On la donne dans le pays en infusion théiforme contre la toux et autres maladies de poitrine. (*Thunb.*, *Voyages*, I, 341.)

A. Capillus Veneris, L., Capillaire, Capillaire de Montpellier. Cette espèce, qu'on croit être l'*Adiante* des ouvrages hippocratiques, se rencontre dans presque toutes les régions de la terre, en Europe, en Amérique, aux Indes, à la Nouvelle-Hollande, etc. M. de Humboldt soupçonne que ses sporules ont été ainsi transportées par les

marins qui recueillent l'eau des rochers où croît le capillaire pour leur approvisionnement. On le trouve, dans le midi de la France, sur les rochers, les fontaines, les puits. On le reconnaît à ses feuilles longues de 6 à 10 pouces, plusieurs fois ailées, dont les folioles cunéiformes, lobées et arrondies au sommet, ont en dessous la ligne de fructification adhérente à tout le rebord de la feuille. Cette plante, un peu mucilagineuse, d'une saveur légèrement amère, est regardée comme un béchique certain, et fort usitée à ce titre dans les rhumes, les catarrhes, etc. On en fait une infusion théiforme, sucrée ou miellée, et un sirop fort en usage à cause de l'arôme doux et agréable que lui donne la plante. Elle entre, sans grand avantage, dans l'élixir de Garus.

Campo (B.). *De Adiantho*. Granatæ, 1544. — Formi (P.). De l'Adianton, ou Cheveux de Vénus, etc. Montpellier, 1644, in-12.

A. fragile, Sw. Cette espèce de la Jamaïque est recommandée par Browne comme utile dans les ulcères du poumon, la consomption purulente, etc.

A. melanocaulon. Cette fougère est regardée dans l'Inde comme tonique. On la donne en poudre à la dose du poids d'une pagode, d'après Ainslie (*Mat. med. Ind.*, II, 215.)

A. pedatum, L., Capillaire du Canada. Il croît dans l'Amérique septentrionale, où il tient lieu de notre espèce; on l'emploie aussi en Europe aux mêmes usages. Il paraît avoir plus de qualités que lui, car il est un peu plus amer et plus aromatique; c'est pour cela sans doute que beaucoup de pharmacopées en font la base du *Sirop de capillaire* (V. *Adianthum Capillus Veneris*), et que quelques médecins lui accordent la préférence dans leurs prescriptions; mais c'est vainement, car on ne le trouve plus dans le commerce.

A. trapeziforme, L. Aux Antilles, où se trouve cette plante, on l'emploie aux mêmes usages que notre espèce ordinaire.

Adievedyum. C'est le nom indien d'une racine très-amère, qu'on trouve dans les boutiques des droguistes du pays, en morceaux d'un pouce de long et de couleur blanchâtre. On la donne en poudre, à la dose d'un quart de pagode par jour, ou en infusion, comme tonique ou stomachique, principalement dans les maladies chroniques des intestins. (Ainslie, *Mat. med. Ind.*, II, 5.)

Adima. Nom galibis du *Sauvagesia adima*, Aubl., plante que les nègres de la Guiane associent à leurs alimens.

Adiowaen ou Jowaen (Semences d'). D'après une notice insérée dans le journal d'Hufeland (1813) par Hahnemann, les semences d'adiowaen méritent d'occuper une place importante dans la matière médicale. On en prépare une teinture extrêmement stomachi-

que, et que plusieurs médecins préfèrent à tous les autres carminatifs. Elles provoquent les hémorrhagies avec facilité ; aussi les personnes qui y sont sujettes doivent-elles s'abstenir d'en faire usage. Cette semence est très-peu connue ; il est probable qu'elle appartient à une ombellifère, et la notice citée l'a rapportée au genre *Ligusticum* (et non *Ligustrum*, comme dit le *Journ. gén. de méd.*, 2e vol. de Suppl., p. 181, an VII). Elle provient du Bengale, d'où les directeurs de la Compagnie l'envoyèrent à Londres dès 1796. On la cultive dans le pays pour ses usages médicinaux et culinaires. Elle a une odeur très-agréable et une saveur chaude. Swediaur (*Materia medica*, II, p. 351) dit que c'est peut-être la semence de l'*Ammi copticum*, L. En France on ne connaît nullement ce moyen thérapeutique.

ADIPOCIRE. Les trois substances réunies par Fourcroy sous ce nom, savoir le *Gras des cadavres*, le *Blanc de baleine* et la *Matière cristalline des calculs biliaires*, sont regardées aujourd'hui comme fort différentes les unes des autres. La dernière est un principe particulier nommé maintenant *Cholestérine* (V. ce mot;) la deuxième un composé de *Cétine* et d'une huile animale (V. *Blanc de baleine* et *Cétine*); la première seule devrait donc conserver le nom d'adipocire ; mais d'une part ce nom est devenu, par cela même, équivoque, de l'autre le gras des cadavres, espèce de savon formé par la putréfaction lente des matières animales dans des lieux humides, est composé d'acides margarique et oléique, unis à un principe colorant, outre un peu de potasse, de chaux et d'ammoniaque, et doit prendre un nom conforme aux règles de la nomenclature chimique. Au reste, il n'intéresse réellement ni la matière médicale, ni la thérapeutique.

Adipson. Nom grec des remèdes propres à prévenir ou à étancher la soif. Dioscoride appelle la réglisse de ce nom.

Adis manis Un des noms javas de l'anis, *Pimpinella Anisum*, L.

Adivie amida. Nom tellingou du *Jatropha Curcas*, L.

Adjour djebel. Nom d'une espèce de *Cucumis*, qui croît dans les montagnes de Perse, et qui est purgative, d'après Olivier.

Adjour el amar. Nom d'un *Cucumis* usité en Perse, d'après Olivier.

ADJUVANT, *Adjuvans*. On donne ce nom, ou celui d'*Auxiliaire*, au médicament qu'on fait entrer dans les formules, pour seconder l'action d'un médicament principal, comme lorsqu'on ajoute un sel à un purgatif composé de séné, etc. Nous n'avons pas besoin de dire que cette addition est rarement nécessaire, et qu'il vaut mieux augmenter ou diminuer la dose du médicament principal que d'employer un adjuvant.

ADLERHOLZ. Nom allemand du *Bois d'aigle*.

ADLERSAUMFARREN. Un des noms allemands de la fougère vulgaire, *Pteris aquilina*, L.

ADLERSTEIN. Nom allemand de l'*Aétite*, ou *Tritoxyde de fer*.

ADMELLA. V. *Acmella*.

ADOLFSBERG (Eau minérale froide d'). Elle est située à un quart de lieue d'Oërebro (Suède). M. Berzélius y a trouvé un peu de gaz acide carbonique et d'azote, du sulfate, du muriate et du carbonate de potasse, du carbonate de chaux, de l'oxyde de fer et de l'oxyde de manganèse, de la silice et une matière extractive (*Ann. de chimie*, LXIV, 287). Ses propriétés nous sont inconnues, elles doivent différer, à en juger par la composition, de celles de la plupart des autres eaux minérales.

ADOLIA. Plante figurée par Rhèede (*Hort. Malab.*, V., t. 30 et 31) et dont il existe deux variétés sous le nom de *Vetadagou*. On fait avec leurs feuilles pilées et cuites dans l'huile de sésame, un liniment dont on frotte le ventre des femmes nouvellement accouchées pour provoquer la sortie de l'arrière-faix. C'est le *Nani* des Portugais, qui a quelque analogie avec les nerpruns, d'après Lamarck. Nous trouvons écrit de la main de Commerson, sur la planche 30 de l'exemplaire de Rhèede, possédé par l'un de nous, *à confronter avec notre* ANDROTHECA.

ADONIS. Genre de plantes de la famille des renonculacées, de la polyandrie polygynie de Linné.

Les Adonis paraissent pourvus à un haut degré du principe âcre des renonculacées. Ce sont en général des plantes caustiques, vésicantes, et d'un emploi fort dangereux.

Pallas dit qu'en Sibérie les filles se font avorter avec les *Adonis vernalis*, L., et *Apennina*, L., qui y portent le nom de *Starodoubka*. (*Voyag.*, II, 127, et III, 26.) L'action de la première espèce est si violente, que Clusius rapporte que, de son temps, les pharmaciens allemands substituaient sa racine à celle de l'hellébore, et la regardaient même comme le véritable hellébore d'Hippocrate, à cause d'une sorte de ressemblance extérieure avec la racine que le père de la médecine décrit sous ce nom.

Au cap de Bonne-Espérance, l'*Adonis capensis*, L., tient lieu de cantharides, tant sa propriété vésicante est marquée, ce qui l'a fait désigner sous le nom d'*A. vesicatoria*, par Linné fils. Il en est de même de l'*Adonis gracilis* de Poiret, dont les feuilles sont employées en Afrique comme vésicantes.

Les adonis de nos champs, *A. æstivalis*, L.; *A. autumnalis*, L., et *A. anomala*, Wallr., trouvé par l'un de nous, ne paraissent pas avoir une action moins marquée; cependant, comme ils sont

annuels, il y a lieu de croire que leur activité est moins grande. Parkinson prétend même que l'infusion de leurs graines est bonne contre la colique et la pierre. Ces plantes méritent d'être expérimentées avant qu'on en fasse usage, à cause de la violence de leurs congénères.

Ador. Nom de l'épeautre, *Triticum Spelta*, L., chez les Romains.

Adorion. Nom grec du *Daucus Carota*, L., dans Dioscoride.

Adormidera. Nom espagnol du pavot, *Papaver somniferum*, L.

Adormidera marina. Nom espagnol du *Glaucium corniculatum*, Pers.

ADOUCISSANS, *Lenientia*, *Demulcentia*. Médicamens propres à diminuer les souffrances. En général ils consistent en délayans, tempérans, opiacés, etc., à l'intérieur, et en fomentations, bains, cataplasmes, embrocations huileuses, etc., à l'extérieur.

Cependant, à proprement parler, le gargarisme astringent, le caustique même, qui diminuent la souffrance d'une angine muqueuse ou couenneuse, sont des adoucissans véritables; les drastiques, qui apaisent les douleurs de la colique des peintres, sont encore pour ce mal des adoucissans.

Toute théorie vaine ou inutile devant être bannie de ce Dictionnaire, nous n'avons pas à rechercher comment les adoucissans agissent; si c'est en diminuant la sensibilité des parties, comme le veulent les physiologistes modernes, ou en corrigeant les âcretés des humeurs, ainsi que le prétendent les sectateurs de Boërhaave. Nous nous bornerons à constater leur effet, qui se caractérise en général par la détente de la partie affectée, par la diminution de la chaleur, de la rougeur, de la douleur, et autres phénomènes de l'inflammation; par plus de régularité dans la circulation, dans les fonctions, en un mot par un retour à un état meilleur et plus normal.

Les adoucissans principaux et les plus usités sont: les liquides émulsifs, le lait, les plantes mucilagineuses, les fécules, la gomme, la gélatine, le sucre, l'huile fixe, la graisse, etc., etc.

Wedel (G.-W.). *Diss. de dulcium naturâ usu et abusu.* Ienæ, 1694, in-4. — Murray (J.-A.) *De dulcium naturâ et viribus.* Gœtt., 1779.

Adracala, Adrachne. V. *Arbutus Andrachne*, L.

Adragant et Adraganth. V. *Adraganthe*.

ADRAGANTHE (gomme.) Substance gommeuse qui est produite par plusieurs espèces épineuses du genre *Astragalus*, et qui sort du bois de ces arbustes sous forme de vermisseaux, ou bandelettes étroites et torses.

On n'est pas d'accord sur la plante qui fournit cette gomme. Tournefort, le premier, a décrit une espèce d'astragale qui la produit, déjà mentionnée par Théophraste (cap. 1, lib. 9), qui l'a trouvée abondamment sur le mont Ida en Crète, où elle donne naturellement

sa gomme sur la fin de juin, et depuis par Belon (*Singular.*, lib. I, c. 17), qui affirme qu'il y a deux espèces d'astragales, mais qu'on n'en ramasse pas la gomme. Lamarck en fit son *A. creticus*. Tournefort ajoute qu'à Caraissar, à quatre journées de Pruse, on récolte aussi, d'après ce qu'on lui a rapporté, de la gomme adraganthe. (*Voyage*, I, 64; III, 348.) Sibthorp n'a trouvé l'*A. creticus* qu'en Ionie et non en Crète.

M. Labillardière rapporte dans son voyage de Syrie, avoir trouvé, sur le mont Liban, une astragale qui donne de la gomme adraganthe, qu'il a fait connaître et figurée sous le nom d'*A. gummifer*. (*Observ. sur la physiq., etc.*, XXXVI, 46.) Nous tenons de ce savant même que la gomme jaunâtre qu'elle fournit n'est pas celle du commerce, et que les marchands d'Europe ne voulurent pas se charger de celle qu'il apporta de ce pays, au retour de son voyage, en 1789.

Olivier (*Voyage dans l'Empire ottoman*, V, 342) prétend que la gomme adraganthe ne vient ni de Syrie, ni de Crète, mais seulement de l'Asie mineure, de la Perse septentrionale et de l'Arménie. Il désigne la plante qui produit cette gomme adraganthe, sous le nom d'*A. verus*. C'est en Arménie qu'il a eu occasion de l'observer.

Enfin Siéber, collecteur d'herbier, qui a herborisé dans ces diverses régions, assure qu'aucune des plantes précédentes ne fournit la gomme adraganthe, et il désigne celle dont on la retire sous le nom d'*A. aristatus*, Sieber (non Vill.) [1]. Il affirme que toute la gomme qu'on vend en Crète est tirée de Smyrne, parce que c'est seulement de l'Asie mineure qu'on envoie cette substance médicamenteuse, qu'on recueille surtout sur le mont Ida d'Anatolie. (*Magaz. der Pharm.*, mars 1823, p. 323.)

Sibthorp assure que l'*A. aristatus*, Vill., fournit en Grèce, de la gomme adraganthe, qu'on transporte en Italie. (*Prod. Flor. græc.*, II, 90.)

Comme tous ces savans ont eu des notions exactes sur les astragales qui donnent de la gomme adraganthe, il faut en conclure que plusieurs espèces fournissent ce produit, ce qui n'a rien que de probable. D'un autre côté, si on réfléchit que ces espèces sont toutes épineuses, forment toutes de petits buissons touffus, qu'elles ont le même port, et sont très-rapprochées par leurs caractères, au point

---

[1] Nous avons pu comparer la plante de Siéber, recueillie sur le mont Ida d'Anatolie, avec celle de Villars, des montagnes de Provence; elle est distinguée par ses feuilles linéaires et glabres, tandis qu'elles sont ovales, étroites et poilues dans celles de France. C'en est au moins une variété.

d'être prises les unes pour les autres par les botanistes, on sera tenté d'en revenir à l'opinion de Linné, qui n'en a fait qu'une espèce qu'il appelait *A. Tragacantha ;* peut-être même pourrait-on adopter le genre *Tragacantha*, que Miller avait formé de cette espèce.

Effectivement l'*A. creticus* de Lamarck est l'*A. echinoides* de W.; l'*A. gummifer* de Labillardière est l'*A. caucasicus* de De Candolle; l'*A. Tragacantha* de Linné est l'*A. massiliensis* de Lam., tandis que le *massiliensis* de Linné est l'*A. aristatus* de Villars, qui n'est peut-être ni celui de Sieber, ni celui de Sibthorp, etc. Enfin ce n'est partout qu'incertitude et confusion, tant ces espèces sont rapprochées et diffèrent par des caractères faibles ou variables. Nous remarquerons d'ailleurs que ce groupe d'astragales épineuses produit seul de la gomme adraganthe, ce qui indique une organisation particulière dans ces plantes, qui croissent toutes dans le bassin de la Méditerranée, et qui ne donnent cette gomme que lorsqu'elles sont dans une exposition convenable et à une chaleur suffisante. Il est probable que notre *A. massiliensis*, qui ne fournit, à Marseille, qu'un suc gommeux, employé dans la pâtisserie, produirait de la gomme adraganthe dans la Crète ou l'Asie mineure, s'il venait sur des montagnes chaudes au lieu de croître dans la plaine.

Il y a aux Philippines une espèce d'astragale qui donne une gomme abondante, vermiculaire, blanche, insipide, par conséquent analogue à notre adraganthe ; on l'appelle dans le pays *Camotcabay* ou *Camotbabayag*. (*Trans. phil. abrég.*, I, 104.) Nous ne doutons pas que cette espèce ne se rapproche beaucoup de nos espèces méditerranéennes, si elle en est distincte.

La gomme adraganthe sort en filets, ou bandelettes tortillées, des rameaux et des tiges des astragales, sur la fin de juin, sans qu'il soit nécessaire de faire aucune incision. Elle est dure, plus ou moins fragile, blanche, demi-transparente, comme cornée, sans odeur, sans saveur marquée. Elle se met en poudre difficilement à moins qu'il ne gèle lorsqu'on la pulvérise, ou qu'on ne fasse chauffer le mortier. On n'emploie que cette poudre, bien blanche et bien fine, pour l'usage de la pharmacie.

L'analyse chimique de la gomme adraganthe montre, d'après Bucholz, une substance analogue à la gomme arabique, et une autre substance insoluble dans l'eau froide, mais qui s'y gonfle beaucoup, et qu'on a désignée sous le nom d'*Adraganthine* (V. ce mot.) : elle en forme les 43 centièmes. (*Journ. de Pharm.*, II, 86.) M. Robert, pharmacien à Rouen, a prouvé depuis qu'elle contient en outre un peu de fécule.

La gomme adraganthe est une substance qui possède au plus haut

degré les qualités de la gomme arabique. Sous le même volume, elle renferme vingt-cinq fois plus de principe gommeux; 4 scrupules suffisent pour faire un mucilage avec une livre d'eau : elle est adoucissante, pectorale, antihémorrhagique, nourrissante, etc. On en met quelques grains dans les potions qu'on veut émulsionner ou rendre plus consistantes. On s'en sert pour donner plus de liant aux pilules, aux tablettes, et, dans les arts, pour lustrer la soie, la gaze le vélin, etc.

La gomme adraganthe nous vient en caisse par Smyrne ou Alep. Une grande partie passe dans l'Inde, à Bagdad, Bassora, etc. Nous avons dit plus haut que celle dont on use en Italie vient du Péloponèse, d'après Sibthorp, et provient de l'*A. aristatus*, Vill.?

Suivant Pallas, le *Calligonum polygonoides* (non L.), fournit une gomme analogue à l'adraganthe. (*Voyag.*, II, 473.)

ADRAGANTHINE. M. Desvaux a donné ce nom à un principe immédiat des végétaux, qui, combiné à une matière analogue, mais non semblable à la gomme arabique, dans les proportions, selon M. Bucholz, de 43 à 57, constitue la *Gomme Adraganthe*. (V. ce mot.) Ce principe est sous forme de masse écailleuse, d'un blanc sale; il est insoluble dans l'eau froide, qui le gonfle en formant une gelée épaisse, et où il se dissout si l'on ajoute un peu d'acide muriatique, soluble dans l'eau chaude qui l'altère et le rend ensuite soluble dans l'eau froide. Traité par l'acide nitrique, il donne abondamment de l'acide mucique, caractère par lequel on le distingue de la bassorine, qui ne fournit que de l'acide oxalique. Il se trouve non-seulement dans la *Gomme Aadraganthe,* mais aussi dans la *Gomme du pays*, suc gommeux qui exsude de presque toutes les parties de nos arbres à noyaux (l'abricotier, le prunier, le cerisier, etc., d'où le nom de *Cérasine*, que John a donné à l'adraganthine). Certaines gommes peu solubles en ont aussi été rapprochées; telle est celle dont MM. Pelletier et Meisner ont signalé la présence dans le galbanum, celle que M. Trommsdorff indique dans la racine de benoite, etc. M. Guibourt considère l'adraganthine, non comme un *principe* particulier, mais comme une combinaison naturelle d'amidon et de ligneux.

ADSARIA PALA. Nom que porte dans l'île de Ceylan le *Dolichos pruriens*, L.

ADSIA. Un des noms japonais du *Bignonia Catalpa*, L.

ADSI MAME. Un des noms japonais de la fève, *Faba vulgaris*, Moench., d'après Thunberg.

ADULASSO. Nom brame du *Justicia bivalvis*, L. Petit arbrisseau employé dans l'Inde en topique pour guérir la goutte. (*Dict. sc. nat.*)

ADULTÉRATION. V. *Sophistication*.

Adurion. Nom arabe du *Sumac*.

Adustion. C'est ou l'action de brûler un corps, ou l'état du corps qui est brûlé. (V. *Cautère actuel.*)

Ady. Nom américain d'une espèce de palmier de l'île de Saint-Thomas et autres lieux de l'Amérique ; *Caryota urens*, L.?

Adyao, Alagao, Arago, Tangay. Arbrisseaux des Philippines que Camelli croit être des sureaux; mais qui paraissent être des *Premna;* on les emploie en cataplasmes, sur le lieu malade, pour les maux de tête, de ventre, les tumeurs, les ulcères, etc.

Æche el-naune. Nom francisé de l'arabe *A'ych el-noun*, qui est celui d'une racine charnue, jaunâtre, découpée par quartiers, sans odeur, d'une saveur alcaline, que les Égyptiens emploient dans les rétentions d'urine et dans l'hydropisie. Ils s'en servent encore pour ôter les taches produites par les corps gras sur les étoffes, se nettoyer les mains, etc. Elle provient de Syrie. (*Bull. de pharm.*, II, 402.)

Aechter acaciensaft. L'un des noms allemands du *Suc d'acacia* vrai.

ÆGAGROPILE. Welsch, qui paraît avoir créé ce nom, l'appliquait, conformément à l'étymologie, aux concrétions pileuses sous forme de boules, qu'on trouve par fois dans l'estomac des chèvres sauvages, et qui proviennent de l'agglutination que les sucs gastriques, et du feutrage que les mouvemens de l'estomac procurent aux poils que ces animaux avalent en se léchant ; on dit qu'elles leur causent une sorte d'asthme qui peut forcer de les abattre. Diverses propriétés médicamenteuses ont été attribuées à ce produit morbifique, entre autres celle de prévenir les vertiges, d'après cette singulière considération que les chèvres gravissent les rochers les plus élevés sans éprouver d'étourdissement.

Le nom d'ægagropile a été depuis étendu, sans égard pour l'étymologie, soit aux concrétions également pileuses, de plusieurs autres quadrupèdes, soit à diverses concrétions stomacales ou intestinales, dépourvues de poils, soit même à des matières végétales. (V. *Ægagropile marine.*) Pison rapporte, par exemple (p. 122), que les Brasiliens emploient l'ægagropile du bœuf, raclée en petits brins, contre les flux de ventre rebelles, et qu'ils la font entrer aussi dans des emplâtres hémostatiques. C'est à l'article *Bézoard*, mot assez vague pour qu'on le puisse appliquer à plusieurs corps de nature différente, que nous devons renvoyer l'examen de ces substances.

Welsch (G. J.). *Dissert. medico-philos.- de ægagropilis sive calculis in rupicaprarum ventriculis reperiri solitis.* Aug. Vind., 1660, in-4. — Roncalli Parolino (F.). *De Ægagropilis.* Brescia, 1740.

Ægagropile marine. Les renflemens du *Conferva Ægagropila*, L., et les fibrilles de la base des tiges du *Zostera marina*, L., roulées

en pelote par les vagues de la mer, ont reçu ce nom. (V. *Conferva* et *Zostera.*)

ÆGAGROS OPPIANI. Ancien nom du chamois, *Antilope rupicapra*, L.

ÆGEIROS. Nom grec du *Populus nigra*, L.

ÆGILOPS. Ce nom est celui de plusieurs végétaux non usités en médecine. Le seul dont nous devions parler est mentionné par Dioscoride (lib. IV, c. 39). On entrevoit à sa description que c'est une graminée barbue, dont on employait peut-être la barbe à ouvrir cet abcès du grand angle de l'œil, appelé *Ægilops* par les anciens; cependant cet auteur et Galien le disent fondant et propre à guérir les fistules; et, selon eux, c'est à ces qualités qu'on devait son emploi contre l'ægilops dont elle avait retenu le nom. (Matthiole, *Comment.*, 438, colonne 2.)

Slevogt (J. A.). *Programma de Ægylope herbâ*. Ienæ, 1695, in-4.

ÆGINETIA. Genre de plantes fort voisin des orobanches, dont l'espèce unique, l'*Æ. indica*, Roxb., *Tsjem cumulu* des Malabares (Rhèede, X, t. 47), est employée, mêlée avec la muscade et le sucre, à former un masticatoire usité dans l'Inde pour raffermir les dents, et faire disparaître la mauvaise odeur de l'haleine. On en prépare encore d'autres médicamens composés.

ÆGIPHILA. Genre de plantes de la famille des verbénacées, de la tétrandrie monogynie de Linné, dont une espèce, l'*Æ. salutaris*, Kunth, qui croît sur les bords de l'Orénoque, proche Saint-Thomas, est employée, d'après MM. Humboldt et Bonpland, en décoction, contre la morsure des serpens venimeux, tandis qu'on en applique les feuilles mâchées sur la plaie. Toute la plante répand une odeur nauséeuse. (*Nova genera et species*, II, 250.)

ÆGIROS, ÆGIRUS. Noms grecs du *Populus nigra*, L., d'après Théophraste, cité par Cæsalpin.

ÆGITHALUS MAJOR. Ancien nom de la grande mésange, *Parus major*, L.

ÆGITIS. Synonyme d'*Anagallis*.

ÆGLE. Genre de plantes de la famille des orangers et de la polyandrie monogynie de Linné. D'après Rhèede (*Hort. Mal.*, III, 38, t. 37), la décoction de la racine de l'*Æ. Marmelos*, Corr., est regardée à la côte de Malabar comme un remède souverain dans l'hypocondrie, la mélancolie et les palpitations du cœur. Celle des feuilles est bonne dans l'asthme, et le fruit avant la maturité est employé dans la diarrhée (Horsfield). Son fruit, dans l'état complet de maturité, est délicieux, d'après Roxburg (*Plant. de Cor.*), et nourrissant, mais en même temps apéritif et légèrement purgatif. Ce fruit a le volume d'une pomme moyenne, ce qui le faisait appeler par Bauhin *Cydonia exotica*. Roxburg ajoute que le gluten de ses semences

donne un bon ciment; que son bois est dur, et que son écorce sert à préparer un parfum.

Æglefin. Nom vulgaire du *Gadus Æglefinus*, L.

Ægolethron. Herbe des environs d'Héraclée, citée par Pline (*lib.* XXI, *c.* 13), comme nuisible aux chèvres et autres bestiaux, d'où lui vient son nom, et donnant au miel une qualité vénéneuse lorsque les abeilles se nourrissent de ses fleurs, surtout dans les temps humides. Tournefort (*Voyage*, III, 69.) a cru reconnaître dans ces indications l'*Azalea pontica*, L., qui croît dans le lieu indiqué par Pline, et qui donne effectivement des qualités délétères au miel. Cependant comme Pline dit que l'ægolethron est une herbe à fleurs blanches, et que l'*Azalea* est un arbrisseau de sept à huit pieds à fleurs jaunes, il y a lieu de conclure que ces deux plantes sont différentes. On a voulu encore reconnaître la première dans le *Ranunculus Flammula*, L., et le *Lathræa squamaria*, L., mais avec encore moins de fondement. Voyez sur ce sujet une dissertation de Gleditsch. (*Mém. de l'Acad. de Berlin*, année 1759.)

Ægonychon. Un des noms anciens du *Lithospermum officinale*, L.

ÆGOPODIUM. Genre de plantes de la famille des ombellifères, de la pentandrie digynie de Linné.

Æ. Podagraria, L., Podagraire, herbe aux goutteux. On ne sait sur quel fondement cette plante, qui est indigène de notre pays, où elle habite les lieux herbeux, les bois et les terrains abandonnés, a été réputée propre à combattre la goutte. Aucun des auteurs que nous avons consultés à son sujet ne mentionne cette propriété, et surtout ne rapporte des faits qui puissent en prouver la réalité.

Ægyptischer saft. L'un des noms allemands du *Suc d'acacia* vrai.

Æhal, Aehalaguas. Noms de la casse, *Cassia fistula*, L., à Ceylan.

Æhrentragendes schwarzkraut. Nom allemand de l'*Actæa spicata*, L.

Æliphacos, Aelisphacos. Noms arabes de la sauge, *Salvia officinalis*, L.

Æluros. Nom grec du chat ordinaire, *Felis Catus*, L.

Æly. Nom norwégien de l'élan, *Cervus Alces*, L.

Aer. Mot latin qui signifie *Air*, mais qui, selon l'épithète dont il est accompagné, s'entend de substances gazeuses différentes. Ainsi l'oxygène des chimistes modernes est l'*Aer dephlogisticatus, purus, vitalis*, des anciens chimistes; le gaz acide carbonique est l'*Aer fixus* seu *mephiticus*; l'acide hydro-sulfurique, l'*Aer hepaticus*, etc.

Æra. Nom grec du *Lolium temulentum*, L., ou ivraie, d'après Théophraste.

Aéré, qui contient de l'air. L'eau aérée est la seule convenable comme boisson; celle qui ne l'est pas semble lourde à l'estomac; mais il suffit de l'agiter quelque temps pour y dissoudre une certaine quantité d'air et la rendre potable. L'eau chargée de gaz acide carbonique était aussi dite eau aérée, à l'époque où ce gaz était

lui-même nommé *Acide aérien*. Par la même raison les terres, les alcalis, les métaux aérés n'étaient que des carbonates.

ÆR. Nom ancien du hareng, *Clupea Harengus*, L.

ÆRUGO, ÆRUGO RASILIS. Noms latins du vert-de-gris, sous-deuto-acétate de cuivre du commerce. Purifié, on le nomme *Ærugo præparata*. Le mot *Ærugo* est pris aussi quelquefois dans l'acception de *Rouille* pour quelque métal que ce soit.

ÆRUGO CRYSTALLISATA. C'est le deuto-acétate de cuivre.

— FERRI. Nom latin de la rouille. V. *Fer* (Sous-deuto-carbonate de).

— PRÆPARATA. V. *Ærugo*.

— RASILIS. V. *Ærugo*.

ÆS, ALAS, AS. Noms arabes du myrte, *Myrtus communis*, L.

ÆS. Mot qui, chez les Latins, signifiait airain, bronze, cuivre, fer, etc., et dont l'acception est également fort variée et souvent fort obscure dans les écrivains en médecine, quoique dans le plus grand nombre des cas il signifie cuivre. Ainsi, l'*Æs ustum* de la plupart des pharmacopées est du proto-sulfure de cuivre; mais celui de plusieurs autres est du protoxyde de plomb, et celui des pharmacopées d'Amsterdam et de Turin, un sulfure de ce métal. L'*Æs viride crystallisatum s. distillatum* est le deuto-acétate de cuivre.

ÆSCHENWURZEL. Un des noms allemands de la fraxinelle, *Dictamus albus*, L.

ÆSCHYNOMENE. Genre de plantes de la famille des légumineuses, de la diadelphie décandrie de Linné.

Æ. (*Sesbania*, Lam.) *grandiflora*, L., Agaty (*Hort. Mal.*, V, 95, t. 51.) Cette magnifique légumineuse, si connue par la grandeur de ses fleurs, se trouve dans l'Inde. Son tronc fournit un suc résineux que les Chinois emploient comme vernis sans aucun apprêt. Son écorce sert de fébrifuge. Les habitans d'Amboine, de Java, qui désignent la plante sous le nom de *Turi*, etc., mangent les fleurs de cet arbre crues, en salade, et cuites. Salées à l'ombre, elles sont employées en guise de thé par les Malais. On mange aussi les semences cuites avec de la viande; elles ont à peine le volume d'un haricot.

On dit dans une liste de médicamens des peuples de la Guiane, insérée dans le tome II, p. 323 du *Journal de pharmacie*, que l'*Æ. Sesban*, L., a ses semences stomachiques et emménagogues. Il y a ici une erreur très-grande; cette indication se rapporte au *Cæsalpinia Sappan*, L., arbrisseau épineux fort différent, dont on fait des haies, etc., et non à l'*Æ. Sesban*, plante herbacée qui n'est point usitée en médecine.

D'après Hamilton, l'*Æ. aspera*, L., est employé en décoction contre les hydropisies, dans l'Inde où croît cette plante herbacée. Pline parle (lib. XXXIV, c. 27), sous le nom d'*Æschynomene*, d'une plante

qui entrait en mouvement lorsqu'on la touchait, et d'Acosta (*Drogues*, 163) également, sous la même désignation d'un végétal, qu'il appelle *Herbe vive;* il est probable que, dans les deux cas, il s'agit du *Mimosa sensitiva*, L.

ÆSCULINE, et non Esculine. M. Fr. Canzoneri, de Palerme, a donné ce nom à une matière alcaline, non azotée, presque insoluble, susceptible de former avec l'acide sulfurique un sel qui cristallise en aiguilles soyeuses; il l'a retirée, en 1823, des fruits du marronnier d'Inde (*Æsculus Hippocastanum*, L.). On aurait pu lui supposer quelques propriétés médicinales particulières; mais, suivant plusieurs chimistes français, ce n'est rien qu'une sorte d'extrait contenant du sulfate de chaux. (*Journ. de Pharm.*, IX, 539 et XI, 47.)

ÆSCULUS. Genre de plantes qui donne son nom à une famille naturelle de l'heptandrie monogynie de Linné.

A. hippocastanum, L., Marronnier d'Inde. Cet arbre fut apporté de Constantinople à Paris, en 1615, par Bachelier; et nous avons pu observer encore, il n'y a que peu d'années, le premier individu planté dans une des cours de l'hôtel Soubise, au Marais. Ce végétal était connu en Italie avant ce temps, puisqu'on le trouve figuré dans les *Commentaires de Matthiole sur Dioscoride*, dont la traduction a été publiée en 1580 à Lyon. Le nom d'*hippocastanum* vient de ce qu'à Constantinople on donne les fruits, ou marrons, réduits en poudre et mêlés avec du son, aux chevaux, pour empêcher la pousse ou la guérir, usage que nous n'avons pas appris être imité par nos vétérinaires.

Le marronnier d'Inde est aujourd'hui cultivé dans toute l'Europe, surtout dans les jardins, pour la beauté de ses fleurs, et son ombrage épais. Ses bourgeons écailleux lui permettent de supporter le climat même de la Suède. Son tronc acquiert un volume considérable, mais son bois blanc et aigre n'est guère bon qu'au chauffage. Ses fleurs sont recherchées des abeilles. Ses feuilles divisées sont fort élégantes.

L'écorce et le fruit de cet arbre attirent surtout l'attention du médecin, sous le rapport thérapeutique.

En 1720, le président Bon lut, à l'Académie royale des Sciences, une note sur la propriété fébrifuge de l'écorce du marronnier d'Inde; on en trouve un extrait dans le tome II, p. 57 de l'histoire de cette compagnie. Zanichelli (J.-J.), apothicaire vénitien, parle plus positivement de cette qualité dans un ouvrage publié à Venise, en 1733. En 1736, Moerhing fit imprimer, dans le *Comm. litter. Norimb.*, une dissertation sur la vertu fébrifuge de cette écorce, où il élève beaucoup de doutes sur cette propriété. Le docteur Peiper (H. W.)

mentionne plus de vingt cas de guérison de fièvres intermittentes par cette écorce, dans un ouvrage qu'il publia à Duisbourg, en 1763. M. Sabarot fit imprimer, dans l'ancien *Journal de médecine*, pour l'année 1777, une notice où il dit avoir confirmé les assertions de Zanichelli sur ce point. Cusson, médecin de la Faculté de Montpellier, publia, en 1788, le résumé de six années d'expériences faites avec cette écorce pour en constater l'efficacité; il affirme que ses propriétés sont analogues à celles du quinquina, agissent comme antifébriles le plus ordinairement, mais par fois causent ou de la constipation, ou du dévoiement.

La propriété fébrifuge de l'écorce de marronnier fut encore mise hors de doute par Bucholz, Junghans, Coste et Willemet, Turra, Desbois de Rochefort, Hufeland, etc. Mais ces recherches n'étaient guère qu'une affaire scientifique (parce que le quinquina étant abondant, d'un prix modéré, et sa propriété antifébrile bien autrement certaine, on en usait de préférence), lorsque la guerre continentale que la France fit à l'Europe, depuis le commencement du dix-neuvième siècle jusqu'en 1814, obligea de chercher des succédanés au quinquina, devenu cher et fort rare. On se rappela alors les expériences faites sur l'écorce de marronnier; on les reprit, et son usage fut de nouveau préconisé.

En 1807, le ministre de l'Intérieur engagea l'École de médecine de Paris, et les médecins en général, à examiner si l'écorce de marronnier pourrait effectivement remplacer le quinquina. Différens médecins répondirent à cette invitation; l'École fit faire des expériences à sa clinique interne, et pria l'un de ses professeurs, M Bourdier, d'en faire à l'Hôtel-Dieu.

M. Ranque, médecin d'Orléans, publia un des premiers le résultat de ses observations; quarante-trois malades atteints de fièvre intermittente, furent guéris par cette écorce en poudre, à la dose de trois ou quatre gros par jour. (*Bull. des sc. méd. de la soc. d'émul.*, II, 560, 1808).

M. Lacroix, médecin à La Ferté-Bernard, ayant à traiter une épidémie de fièvre intermittente, employa l'écorce de marronnier avec succès sur plus de deux cents malades. Il formait un opiat composé de trois onces de cette écorce en poudre, d'une once de crême de tartre, et Q. S. de miel. Il donnait, par jour, une demi-once de cet opiat, et la dose entière suffisait ordinairement pour guérir la fièvre. (*Annal. de méd. pratiq. de Montp.*, 1808.)

Ces succès ne furent pas confirmés dans d'autres essais faits avec cette écorce. M. le docteur Gasc, qui employa à Berlin, sur les militaires soumis à ses soins, un mélange d'écorce de marronnier, de

bistorte et de gentiane, d'après la recommandation de Cullen, le fit souvent sans réussir à guérir la fièvre intermittente ; et par fois ce mélange aggrava l'état des malades.

M. Bourges, autre médecin militaire, fut moins heureux encore ; il a donné des tableaux bien faits sur l'emploi de cette écorce. (*Journ. gén. de méd.*, XXXV, 34.)

Le professeur Bourdier n'eut également point de succès dans l'emploi de l'écorce de marronnier, et le résultat de ses expériences, publié dans la Thèse que M. Caillard soutint sur ce sujet, le 27 avril 1809, à l'École de médecine de Paris, montre que, sur neuf cas, deux peuvent être à peine invoqués en faveur de l'écorce de marronnier.

Les essais tentés à la clinique interne de l'École de médecine de Paris furent également sans avantage. L'un de nous, chargé de suivre ces expériences, s'est convaincu que rarement ce moyen guérissait la fièvre intermittente, que seulement on pouvait conjecturer qu'il fallait moins de quinquina après avoir pris du marronnier, que si on n'en eût pas fait usage, pour guérir la fièvre intermittente.

En Italie, on n'eut pas plus à se louer de l'écorce de marronnier, et Zulatti lut, à l'Académie de Padoue, douze observations dans lesquelles ce moyen n'eut aucune efficacité. (On trouve un extrait de son Mémoire dans le *Journ. génér. de méd.*, XXXI, 328.)

La contradiction qui existe entre les observateurs au sujet de cette écorce, laisse les esprits dans un doute complet à son sujet. Cependant nous penchons à croire que son efficacité dans les fièvres intermittentes, sans pouvoir être niée positivement, est faible ou nulle dans le plus grand nombre des cas, et qu'il faut s'abstenir de son emploi, aujourd'hui surtout que le quinquina est abondant, qu'on en prépare un sel (le sulfate de quinine) qui se donne, avec tant d'avantage pour les malades, sous un petit volume, et sans causer le moindre dégoût, et qui n'a d'autre obstacle à son usage que sa cherté. Il faut espérer que les relations qui existent actuellement entre l'Amérique et l'Europe permettront de fabriquer ce sel au Mexique même, et conséquemment de se le procurer à un prix accessible à toutes les fortunes.

On récolte les écorces du marronnier, au printemps, sur les jeunes branches, et on les dépouille de leur épiderme extérieur. Elles sont minces, cassantes, d'un brun rougeâtre en dehors, plus pâles en dedans, d'une saveur astringente, un peu amère, mais non désagréable. On les sèche, on les pulvérise, et on administre la poudre à la dose d'une demi-once par jour, et même d'une once. M. Bourges en a fait prendre jusqu'à trente onces au même

malade sans inconvénient, quoique sans succès. Quelquefois cependant cette poudre pèse sur l'estomac, produit la constipation ou des diarrhées, comme le fait d'ailleurs le quinquina lui-même. On la donne aussi en décoction à dose double, mais avec moins d'efficacité encore. Enfin on en a préparé un extrait, et un prétendu sel suivant la méthode de La Garaye (Peiper), qui ont été usités l'un et l'autre. Alphonse Leroi en avait fait la base de son *quinquina factice*. Au demeurant, c'est dans la poudre fraîche de l'écorce récente qu'on est le plus assuré de trouver toutes les vertus de cette écorce, dont l'amertume est d'autant plus marquée qu'elle est plus nouvellement récoltée. La décoction de cette écorce a été aussi employée dans tous les cas où on se sert de l'écorce du quinquina comme antiseptique, pour les plaies gangréneuses, etc.; mais c'est avec moins de succès encore que comme fébrifuge.

Zanichelli avait cru trouver quelque analogie de composition entre l'écorce de marronnier et le quinquina, ce qui a sans doute concouru à la faire supposer fébrifuge; mais M. Henry a montré qu'il n'y en avait aucune bien prononcée. On peut consulter les analyses de M. Vauquelin sur cette matière, dans les *Annales de chimie*, tom. LXXXII et LXXXIII, et celle de M. Planche, *Bull. de pharm.*, I, 35. MM. Pelletier et Caventou ont trouvé dans l'écorce du marronnier une matière astringente rougeâtre, une huile verdâtre, une matière colorante jaune, un acide, de la gomme, du ligneux, point d'alcali, ni d'amidon.

Marron d'Inde. Ce fruit bien connu est amer et désagréable au goût; quelques animaux pourtant le mangent, mais en petite quantité et coupé par tranches. On dit qu'il empêche les gallinacées de pondre. Comme il contient de la fécule assez abondamment, on a proposé de faire avec celle-ci de la poudre de toilette, de la colle dont l'amertume éloigne les insectes, et même de l'alcool. (Suckow, *Anc. journ. de méd.*, LXXII, 481.) Parmentier croyait même qu'en débarrassant complètement cette fécule de son principe amer, au moyen de leur macération, dans une eau alcaline, on pourrait en faire un pain passable. L'un de nous a constaté, par quelques essais, que cette fécule, très-facile à obtenir à l'état de pureté, l'emporte, comme aliment, sur celle même de pomme de terre. On a vanté le marron, porté dans la poche, comme préservatif des hémorrhoïdes, et sa poudre comme sternutatoire dans l'ophthalmie. Enfin on l'a proposé et souvent employé frauduleusement pour faire des pois à cautères, à l'instar de ceux faits avec la racine d'iris. Un principe particulier y a été indiqué par M. Canzoneri. V. *Æsculine*.

A. Macrostachya, Mich. Ses fruits sont bons à manger étant cuits,

ce qui les rapproche du vrai marron, *Fagus Castanea*, L., dont le marron d'Inde ne paraît guère différer que par la présence de la substance amère.

Zanichelli (J. J.). *Lettera intorno alla facolta dell' ippocastano*, etc. Venetiis, 1733, in-4. — Peiper (H. W.). *De Cortice hippocastani.* Duisburg, 1763. — Eberhard (J. P.). *Diss. de (nucis vomicæ et) corticis hippocastani virtute medica.* Hallæ, 1770, in-8 [1]. — Sabarot. Observ. sur un végétal indigène, non moins efficace contre la fièvre intermittente que le quinquina, etc. (*Ancien Journ. de méd.*, XLVII, 324, 1777). — Francheville. Mémoire sur le marronnier d'Inde. (*Mém. de Berlin*, 1777, p. 3.) — Turra. *Della febrifuga facolta dell' ippocastano.* Vicenza, 1780. — Zulatti. *Osserv. sopra la facolta febrifuga dell' ippocastano.* Florence, 1782. — Cusson. Obs. sur les propriétés fébrifuges de l'écorce de marronnier d'Inde, etc. Montpellier. 1788, in-4, 35 pag. — Coste et Willemet. Du marronnier d'Inde (*Mat. méd. Ind.*, p. 60), 1793. — Baumé. Traité du marron d'Inde (A la suite de son Traité de pharmacie.) — Bourges (J.). Réflexions sur l'emploi de l'écorce d'*Æsculus hippocastanum*, L., dans les fièvres intermittentes. (*Journal gén. de méd.*, XXXV, 34, 1809.) — Henry. Notice sur le marronnier d'Inde. (*Annales de chimie*, LXVII, 1808.) — Figuier. Note sur le marronnier d'Inde. (*Annales de méd. prat.* Montpellier, 1808.) — Lacroix. Emploi de l'écorce de marronnier dans le traitement d'une épidémie de fièvre intermittente. (*Ann. de méd. prat. de Montpellier*, t. XII, 1808.) — Caillard. Diss. inaugurale sur l'écorce de marronnier. Paris, 1805, in-4. — Vauters. *Æsculus hippocastanum.* (*Repert. rem. indig.*, p. 157. Gand, 1810.) — Gasc. (J. C.) Mémoire sur l'emploi de l'écorce du marronnier d'Inde, etc. (*Journal gén. de méd.*, LXI, 233, 1814.) — Canzoneri (F.). Sur le marronnier d'Inde, et découverte d'une substance nouvelle dans son fruit. Palerme, 1823 (en italien).

ÆSPING. Nom vulgaire du *Vipera chersæa*, Daud. (*Coluber chersæa*, L.)

ÆSTUARIUM. Nom latin de l'*étuve*, *du bain de vapeurs*, et autres agens propres à exciter la chaleur animale.

ÆTHER. V., pour ce nom latin et pour ses composés (æther aceticus, muriaticus, nitricus s. nitri, sulfuricus, etc.), l'article *Éther*.

ÆTHER FROBENII S. SPIRITUOSUS S. VITRIOLICUS S. VITRIOLI. C'est l'*Ether sulfurique*.

ÆTHEROLEUM. Mot latin qui répond en français à celui d'huile éthérée, essentielle ou volatile.

ÆTHIOPIS. Dioscoride (*lib.* V, *c.* C) mentionne sous ce nom une plante d'Éthiopie dont les feuilles sont semblables à celles du bouillon blanc, et dont les tiges sont carrées. On s'en servait dans les affections catarrhales. Ces indications sont insuffisantes pour faire connaître positivement de quel végétal il s'agit. Néanmoins on a conjecturé que ce pourrait être celui que Linné, sur ce fondement, a nommé *Salvia Æthiopis*, sauge qui croît en Éthiopie. Cependant Dioscoride affirmant que l'*Æthiopis* a les feuilles décurrentes sur la tige, il se pourrait qu'il fût question de bouillon blanc, *Verbascum Thapsus*, L., qui n'a pas, il est vrai, les tiges carrées, mais seulement anguleuses; cela nous paraît d'autant plus probable que le fruit n'a que deux loges, ce que Dioscoride dit aussi de sa plante.

---

[1] Cette dissertation se trouve aussi sous le nom de Junghans, qui en était sans doute le président.

Æthiops, Éthiops. Mot qui signifie *noir*, et qu'on applique en français comme en latin à divers médicamens pourvus de cette couleur. Tels sont l'*Æthiops martial* (V. Deutoxyde de fer); l'*Æthiops minéral*, *Æthiops mercurialis*, *Æthiops narcoticus* (V. sulfure noir de mercure); l'*Æthiops végétal*, charbon provenant de la combustion du *Fucus vesiculosus*, L.; enfin une foule de mélanges pharmaceutiques, aujourd'hui la plupart inusités (æthiops absorbans, alcalisatus, antimonii, diureticus, jovialis, purgans, etc.), et dans lesquels figure surtout le mercure *éteint*, c'est-à-dire très-divisé, particulièrement désigné lui-même dans cet état sous le nom d'*Æthiops per se*.

ÆTHUSA. Genre de plantes de la famille des ombellifères, de la pentandrie digynie de Linné.

Æ. Cynapium, L. Petite ciguë. Cette plante annuelle croît dans les lieux cultivés, dans les jardins abandonnés, les décombres, les terres en jachères, etc. Son nom vient de ses qualités analogues à celles de la ciguë, mais l'épithète de *petite* ne lui convient que faiblement, car elle s'élève par fois, surtout à l'automne, jusqu'à dix-huit pouces et deux pieds de haut. Elle peut se confondre avec le cerfeuil (et non avec le persil, comme on le dit dans tous les livres) par son feuillage; mais, si on froisse les deux plantes, l'æthusa exhale une odeur nauséeuse, et le cerfeuil un arome que tout le monde connaît. Les semences de l'æthusa sont globuleuses, striées, celles du cerfeuil allongées; l'involucre est nul dans les deux plantes, mais l'involucelle est complet dans le cerfeuil, tandis qu'il n'existe que d'un côté dans la petite ciguë. On distingue la plante d'avec le persil par l'arome des feuilles, leur différence de forme, et en ce que le persil est vivace et pourvu d'un involucelle complet.

Cette plante est malfaisante. Il existe des exemples non équivoques d'empoisonnement par son mélange avec des herbes potagères. Ainsi Rivière rapporte qu'un individu périt après avoir pris une certaine quantité de cette herbe; Vicat a vu un enfant de six ans mourir six heures après en avoir mangé; il éprouva d'abord des crampes d'estomac qui lui faisaient jeter les hauts cris; son corps enfla ensuite et prit une teinte livide; la respiration devint courte et pénible, etc. Un autre enfant, d'après le même, quoique assez heureux pour la vomir, en fut pourtant assez malade. (*Plantes vénéneuses de la Suisse*, p. 233.) Haller rapporte avoir été très-incommodé pendant une nuit pour avoir mangé de cette plante. Un vomitif fit cesser les accidens.

M. Orfila a fait avaler sept onces de suc d'*Æthusa Cynapium*, L., à un chien robuste, qui en mourut au bout d'une heure, après

avoir éprouvé la perte des forces, un peu de dilatation des pupilles, des battemens de cœur lents et forts, des convulsions, à quoi succéda de la stupeur et la mort. (*Toxicologie*, II, 295.)

Le remède à cet empoisonnement serait le vomitif, puis les émolliens, les adoucissans, les huileux, etc.

On ne fait aucun usage médical de la petite ciguë, bien que son activité, plus grande peut-être que celle de la ciguë, mérite d'être expérimentée. Appliquée par méprise sur les seins douloureux et distendus par le lait, elle causa des accidens sérieux qui se calmèrent par l'apparition d'un flux salivaire, qu'on ne peut pas positivement attribuer à cette plante. (*Bull. de pharm.*, VI, 339.)

Rivierre. Sur la ciguë, *Æthusa Cynapium*, L. (*Mémoires de Montpellier*, t. 1, histoire, p. 169.)

Ætite, *Ætites*. Pierre d'aigle. Oxyde de fer hydraté, naturel, géodique, contenant souvent un noyau mobile. V. *Fer* (Tritoxyde de).

Ættælaghas. Un des noms du *Cassia fistula*, L.

Afé. Espèce du genre polypode, de l'Inde, dont on mange la racine.

Affaiblissans. V. *Débilitans*.

Affenkruid. Un des noms hollandais du *Dictamus albus*, L.

Affion. Un des noms orientaux de l'*Opium*

Affiounre. Nom du lin, *Linum usitatissimum*, L., dans le Levant.

Affodilwurzel. Un des noms allemands de l'*Asphodelus ramosus*, L.

AFFRIQUE (Saint). Bourg de France, près de Guéret (Creuse), où, selon Carrère (*Cat.*, 514), existe une source minérale froide, appelée *de Vailhausy*.

Affunnena. Plante de Guinée, qui, bouillie dans du vin et prise en boisson, est purgative, d'après Smith. (*Trans. phil. ab.*, I, 88.)

AFFUSION, *Affusio*, de *affundere*, répandre. Moyen thérapeutique qui consiste à verser un liquide sur tout le corps ou sur quelqu'une de ses parties. L'eau commune est ordinairement le liquide employé pour les affusions (quoique l'eau de mer ait aussi été indiquée), et cette eau est communément froide, c'est-à-dire entre 8 et 15° R. environ.

L'affusion ne diffère que par des nuances de la *douche* dans laquelle le fluide frappe d'une manière continue, et avec une certaine force, un point plus ou moins borné de la peau; de l'*aspersion*, dans laquelle ce fluide est projeté sous forme de pluie; des *lotions*, qui sont ordinairement et plus limitées et plus souvent renouvelées; de l'*immersion*, où la partie plonge entièrement dans le liquide; des *applications locales*, du *bain de surprise* ou *d'ondée*, etc. Toutes ces pratiques, diverses seulement par la forme, se confondent entre elles plus ou moins dans leurs effets, et il serait d'autant plus difficile d'en isoler l'histoire qu'il n'est guère de médecins qui n'aient

presque indifféremment employé, dans l'occasion, ou l'un ou l'autre de ces procédés.

Dans tous la température du liquide, plus que le mode d'application, paraît être la principale cause des effets obtenus ; c'est donc au froid produit qu'il faut les rapporter, et c'est à l'article *Réfrigérans* que nous devrons surtout examiner les faits nombreux cités en faveur de ces divers moyens, et les règles thérapeutiques qui en découlent.

Recommandées dès la plus haute antiquité, puisqu'elles le sont par Hippocrate (*De liquid. usu*) et par Arétée ; employées en Russie comme pratique en quelque sorte journalière, les affusions ont été surtout expérimentées depuis un demi-siècle, d'abord en Angleterre, par Wright (*London med. journ.*, 1786), et par Currie ; ensuite en Italie, par Giannini (1802) ; en Allemagne, par Frank, et, dans ces derniers temps seulement, en France, dans le reste de l'Europe et dans le Nouveau Monde. Des faits très-nombreux ont été rapportés en leur faveur, et cependant l'opinion flotte encore incertaine ; c'est qu'évidemment des inconvéniens graves sont placés à côté des bienfaits qu'elles promettent ; c'est qu'elles demandent, comme tous les moyens perturbateurs, et beaucoup de soin dans leur application, et beaucoup de sagacité dans le choix des circonstances et surtout de l'époque de la maladie où elles conviennent.

L'affusion peut être ou générale ou partielle. Pour pratiquer la première, le malade est placé nu et assis dans une baignoire vide ; on répand à flots sur lui quelques litres, ou même un seau, d'eau plus ou moins froide ; puis, l'ayant bien essuyé avec des linges chauds, on le replace dans son lit : on réitère plus ou moins de fois cette opération, suivant les circonstances. Si l'affusion doit être partielle, on la dirige uniquement sur la partie malade, en abritant les autres du contact de l'eau froide : quand c'est la tête, le malade est ordinairement placé dans un bain tiède ; quand c'est la moitié supérieure du corps, dans un demi-bain ; quelquefois on remplace le bain ou le demi-bain par un pédiluve à une haute température, etc.

L'effet primitif le plus constant des affusions est d'abaisser la température de la peau, d'en diminuer la sensibilité ; d'y produire un resserrement qui la décolore, en expulsant des vaisseaux capillaires le sang et probablement les fluides lymphatiques ; d'exciter des contractions musculaires ou autres, celles du peaucier, du dartos par exemple ; de suspendre l'exhalation cutanée et peut-être de rendre l'absorption plus active ; quelquefois enfin de produire une sorte d'ébranlement de tout le système nerveux, de l'oppression, le ralentissement du pouls, et autres phénomènes

généraux toujours dignes d'une sérieuse attention dans l'administration de ce moyen énergique.

Ces phénomènes varient singulièrement quant à leur nombre, leur intensité, leur durée, suivant l'idiosyncrasie des sujets, la nature ou la période de la maladie, la température de l'eau, le nombre des affusions déjà pratiquées, etc. Ordinairement, quand les circonstances sont favorables, ils disparaissent peu à peu, sont remplacés par une chaleur douce, puis par de la moiteur, un sentiment de bien-être général, quelquefois de la sueur, et enfin un sommeil paisible; mais communément cette amélioration n'est que passagère, et la récrudescence des premiers symptômes exige bientôt l'emploi de nouvelles affusions. Lorsque, au contraire, elles n'étaient pas indiquées, le malade les supporte mal, il se réchauffe difficilement, conserve de l'oppression, de la faiblesse, ou même éprouve des accidens qui réclament d'autres secours et forcent de renoncer aux affusions. En général, lorsque ce moyen doit être utile, une seule affusion est insuffisante; il faut en administrer successivement un certain nombre, ne point y renoncer brusquement, les rendre de moins en moins froides, ne les cesser enfin que lorsque la réaction, qui leur succède toujours alors, est dans une mesure convenable et ne tend point à réveiller l'affection morbide.

De l'observation de ces divers phénomènes résulte la connaissance des cas où les affusions peuvent convenir, et de ceux où elles ne conviennent pas.

1°. Elles sont indiquées, d'après l'action primitive qui leur est propre, savoir le refoulement des fluides de la circonférence vers le centre, soit dans les cas de congestion cérébrale, de narcotisme, de manie, etc.; soit aussi au début de certaines affections qui menacent des organes importans, et dans la vue de prévenir l'inflammation par la soustraction de plusieurs des élémens qui concourent à la produire. C'est ainsi qu'on les a fréquemment employées avec succès sur la tête, dans le traitement des phlegmasies du cerveau ou de ses membranes, du typhus, des fièvres graves, surtout ataxiques, etc. (Valentin, Frank, Récamier, etc.), de la frénésie (Arétée); sur les membres dans les cas d'entorses violentes, de déchirure des articulations, de fractures comminutives, de contusions fortes, de brûlures, etc.

2°. Le resserrement qu'elles opèrent sur la peau et la contraction des muscles superficiels qu'elles provoquent, les ont fait employer quelquefois pour opérer la réduction des hernies, pour arrêter des hémorrhagies menaçantes, des sueurs profuses et nuisibles, etc.

3°. Leur action supposée sur le système nerveux, l'effet sédatif général qu'elles semblent quelquefois produire, les ont fait administrer, et avec succès, dit-on, dans des cas de névralgies, de tétanos (*Nouv. Bibl. méd.*, 1828, I, 339, Mém. de M. Doucet de New-York), d'irritabilité générale, etc. Sans contester l'exactitude de quelques-uns de ces faits, nous ne croyons pas encore démontrée la théorie à laquelle on les rattache. Les affusions, comme les réfrigérans en général, nous semblent n'agir qu'indirectement sur le système nerveux; c'est parce que la partie irritée est privée tout-à-coup, par leur application, des élémens mêmes qui eussent transformé cette irritation en phlegmasie, que toute réaction sur le cerveau cesse, et que l'irritation générale disparaît ou ne peut se manifester.

4°. La réaction qui leur succède ordinairement a pu les rendre utiles, soit dans certains cas de scarlatine (Wright, Currie, H. de Martius, etc.), de rougeole, etc., où la chaleur sèche et brûlante de la peau, une tendance à la méningite, empêchent l'éruption de se faire; soit, comme l'a expérimenté M. C. Nardi, dans certaines dysenteries qui semblent dépendre de l'inertie des exhalans cutanés; soit même dans le croup, selon Harder de Pétersbourg, Baumbach, etc. Mais leur emploi dans ces cas semble bien hasardeux; il exige l'attention la plus sévère, et doit toujours être suivi de celui des frictions sèches ou spiritueuses, des applications chaudes, des boissons diaphorétiques et quelquefois stimulantes, etc.

5°. Quelques auteurs les ont recommandées aussi dans beaucoup d'autres affections où elles nous semblent moins applicables encore. Telles sont la goutte, malgré l'autorité d'Hippocrate, le rhumatisme (Tissot), les fièvres intermittentes (Huxham et Wedekind), la péritonite puerpérale, etc.

6°. Les affusions enfin sont formellement contre-indiquées, et peuvent avoir des dangers réels et immédiats, chez les individus âgés, faibles ou naturellement peu susceptibles de réaction; chez ceux qui sont pléthoriques, disposés à l'apoplexie ou à quelques congestions internes; dans la plupart des maladies chroniques; dans les maladies aiguës, soit lorsqu'un organe important est en proie à une inflammation déjà caractérisée, soit lorsqu'à une époque plus avancée les mouvemens concentriques semblent ne prédominer déjà que trop sur les autres; dans les affections anévrysmales, les catarrhes, la période de froid des fièvres intermittentes, etc.; enfin quand le malade est couvert de sueur, à moins que celle-ci, ce qui est rare, ne constitue à elle seule tout le danger de la maladie.

Currie. Traité des affusions. Liverpool, 1798. — *Medical reports on the effects of Water*, etc., II, 1804. — Pavet de Courteille. Emploi des affusions froides. Paris, 1813, in-4. (Thèse).

Afiac. Nom du *Vitex trifolia*, L., à Madagascar.

Afim. Nom dukhanais de l'*Opium*.

Afis. Nom arabe de la *Noix de galle*.

Aflatum. Nom arabe du *Bdellium*.

Afoba. Végétal de Guinée, qui, broyé dans l'huile, est usité contre la gale. (*Trans. phil. abr.*, I, 88.)

AFRIQUE. On manque de notions sur les Eaux minérales que peut recéler le continent de cette vaste péninsule. On sait seulement qu'il existe en Barbarie beaucoup de sources chaudes, dont quelques-unes sont sulfureuses (Shâw); qu'on en trouve aussi dans la région du Cap; qu'à l'occident de la Basse-Égypte il y a un lac si chargé de natron, que ce sel cristallise autour des corps qu'on y jette (Prosper Alpin); qu'enfin presque tous les lacs, les puits, des rivières même, ont leurs eaux salées et quelquefois amères (Hallé, art. Afrique, de l'*Encycl. méth.*, médecine, I.). Plusieurs de ses îles, au contraire, présentent des sources un peu mieux connues; mais comme elles n'offrent rien qui leur soit commun à toutes, elles seront indiquées chacune en leur lieu. V. *Amsterdam* (île d'), *Bourbon* (île de), *Cap de Bonne-Espérance* et *Madagascar*.

Afrodille. Nom ancien du genre *Asphodelus*.

Afrousa. Nom du fraisier, *Fragaria vesca*, L., dans quelques cantons des Alpes.

Afto. Plante crucifère de Guinée, qui, desséchée et pulvérisée, est bonne comme errhin contre les maux de tête. (*Trans. phil. abr.*, I, 88.)

Afton. Nom de la ciguë dans Dioscoride.

Agalancée ou Agalancié. Nom de l'églantier, *Rosa Eglanteria*, L., dans quelques provinces du midi de la France.

Agalla de levante. Nom espagnol de la *Noix de galle*.

Agallacon. Un des noms hébreux du *Bois d'aloès*.

AGALLOCHE, Agallochum. Nom synonyme de *bois d'aloès*, de *Calambac* ou *Calambouc*, dans les anciens auteurs. On le confond par fois aussi avec le bois d'aigle, qui en paraît distinct, quoique voisin, et qui est fourni par l'*Aquilaria malaccensis*, Lam., de la famille des aquilarinées, DC. Quelques-uns veulent même le distinguer encore du bois d'aloès. Agalloche vient d'*Agalugen*, nom arabe du bois d'aloès.

Sous le nom d'agalloche on trouve plusieurs bois, mais si semblables, quoique fournis par des végétaux différens, qu'on les confond communément. Ainsi, d'après Roxburgh c'est l'*Aquilaria Agallocha* qui fournit ce bois dans l'Inde Orientale, où il est connu des Indiens sous le nom d'*Ugoor*, et d'*Aloëwood* par les Anglais qui habitent ces contrées. Selon M. De Candolle, le bois de l'*A. secundaria*, DC., est l'espèce la plus commune de bois d'aloès; il est figuré dans Rum-

phius. (*Hort. Amb.*, II, t. 10.) L'*Aloexylum Agallochum* de Loureiro, arbre de la famille des légumineuses, produit aussi un bois d'aloès à la Cochinchine. Enfin l'*Excœcaria Agallocha*, autre arbre de la famille des euphorbiacées, donne aussi un bois d'aloès. On remarquera que ce nom de bois d'aloès est le plus impropre de tous, puisque aucun d'eux n'appartient à un aloès. Ajoutons que nous sommes loin de garantir l'exactitude des opinions que nous venons de rapporter sur l'origine variée de l'agalloche; la seule chose certaine, c'est que ces bois nous viennent de l'Inde.

Le bois d'agalloche est dur, perforé de quelques trous faits par des insectes, compacte, résineux, plus ou moins brun et d'autant plus estimé que cette couleur est plus foncée; c'est alors qu'on le désigne sous le nom de *Calambac*. Il est susceptible de recevoir le poli, et offre, dans ce cas, une surface jaspée; sa saveur est amère, ce qui est dû à une résine dont il est imprégné; son odeur est agréable lorsqu'on le brûle. Celui que fournit l'*Aloexylum* sain est plus blanc, inodore, résineux. Il devient aromatique par une maladie de l'arbre.

Les anciens parlent de l'agalloche; mais ce qu'ils en disent est si confus, qu'on a peine à savoir si c'est bien le même bois que le nôtre (*Diosc.* I, *c.* 21). On croit que c'est le *Tarum* de Pline (*lib.* XII, *c.* 20).

Le bois d'aloès est fort estimé des Orientaux; ils s'en servent comme parfum, et les riches en brûlent, surtout à la Chine, pays où il paraît que cette espèce de luxe est fort recherché. Bonaparte en brûlait dans ses appartemens. Il est vanté comme un aromate rare dans les livres saints. On en fabrique aussi des objets précieux, des boîtes, des bijoux; en Portugal on en fait des chapelets. Pour nous, si celui qu'on nous a procuré est bien le bois d'aloès, nous ne voyons pas que sa fumée soit si suave.

Cependant le bois d'agalloche, provenant du genre *Excœcaria*, peut être dangereux, comme tous ceux qui appartiennent à la famille des euphorbiacées: la fumée qu'il répand en brûlant doit être nuisible, ce qui donne à penser qu'on ne brûle en Chine que celui fourni par l'*Aloexylum*, appelé effectivement *A. verum* par quelques auteurs. C'est même à sa qualité nuisible que l'*Excœcaria*, doit son nom, le suc de l'arbre, au dire de Rumphius, ayant aveuglé des matelots qui le coupaient.

Dans nos pharmacopées l'agalloche entre dans quelques compositions surannées telles que l'opiat de Salomon, la confection alkermès, etc. On l'a même conseillé comme anthelmintique et stupéfiant à la dose de 20 grains en poudre. Nous pensons qu'on doit s'abste-

nir d'en faire usage, à cause de l'incertitude de ses propriétés médicales, et de celle du végétal même qu'on emploie. Les parfumeurs s'en servent dans quelques compositions odoriférantes.

Il vient du Mexique un bois amer, d'une odeur suave, d'un brun tirant sur le vert, peu pesant, dont on fait des boîtes, des étuis, que Bauhin appelle *Agallochum sylvestre*. On trouve en outre dans le commerce d'autres bois sous le nom de bois d'aloès, dont on ne connaît nullement l'origine. On peut consulter le résumé qu'a donné Lamarck, dans l'Encyclopédie botanique, sur ce bois (t. I, p. 48), et surtout l'article plein d'érudition, *Agallochum*, du *Dict. de méd.* de James, I, 511.

Rumphius (G. E.). *De Agallocho generibus et arbore excœcante* (Misc. acad. nat. cur., 1684, p. 74). — Wedel. (G W.). *Diss. de ligneo aloes.* Ienæ, 1694, in-4. — Eysel (J. Ph.). *De Agallocho, paradiassholtz.* Erford, 1712, in-4. — Loureiro (J.). *Memoria sobre e natureza e verdadiera origene do pao de aquela, aloexylum verum, lignum aloes, agallochum*, etc. (Mém. de l'Acad. des Sc. de Lisbonne, I., 402.).

Agallochum. V. *Agalloche*.

Agaloussé. Nom languedocien de l'*Ilex Aquifolium*, L.

Agalugen, agalugin. Noms arabes de l'*Agalloche*.

Agames. On a partagé les plantes acotylédones de Jussieu, ou les cryptogames de Linné, en deux sous-divisions, savoir : celles qui sont censées se reproduire sans fructification et à l'aide de propagules, que l'on appelle *Agames*, tels sont les champignons, les algues, les lichens, etc.; et celles dont on croit que la fructification est seulement cachée, ce sont les *Cryptogames* proprement dites, telles sont les Mousses, les Fougères, etc. V. *Acotylédones*.

Agami. Nom français du *Psophia crepitans*, L.

Agaric. V. *Agaricus*.

— amadou. V. *Boletus igniarius*, L.

— blanc. V. *Boletus laricis*, L.

— de brossard. Un des noms du *Boletus igniarius*, L.

— de chêne. V. *Boletus igniarius*, L.

— des chirurgiens. V. *Boletus igniarius*, L.

— jaune. V. *Helvella acaulis*, Pers.

— des médecins. V. *Boletus laricis*, L.

Agaric minéral. *Creta farinacea*, L. Variété de sous-carbonate de chaux, en masse friable, blanche, regardée jadis comme galactophore et d'ailleurs assimilée à la craie. Elle est commune en Suisse dans les creux des montagnes calcaires.

Agaric officinal. V. *Boletus igniarius*, L.

— purgatif. V. *Boletus laricis*, L.

— styptique. V. *Boletus igniarius*, L.

Agarico del alcerce. Nom espagnol de l'agaric blanc, *Boletus laricis*, L.

Agarico del larice. Nom italien de l'agaric blanc, *Boletus laricis*, L.

AGARICUS, Agaric. Genre de la famille des champignons, de la cryptogamie de Linné, caractérisé par des feuillets parallèles en

dessous du chapeau, que n'enveloppe à sa naissance aucun volva. Ce genre, dont le nom vient d'*Agaria*, contrée de Sarmatie, d'après Dioscoride, est composé de plusieurs centaines d'éspèces, même aux environs de Paris, et conséquemment est d'une étude difficile, d'abord à cause de ce nombre, puis par l'état polymorphe de tout ce qui appartient à la cryptogamie, surtout des champignons.

Parlons d'abord de l'espèce la plus connue.

A. edulis, Bull., *Champ.* Fig. 144 et 514 (*A. campestris*, L.), champignon de couches. Ce champignon sert d'aliment et d'assaisonnement. Pour le rendre propre à être mangé, on le cueille avant son entier développement, on en ôte la pelure, et même le foin ou feuillets, s'ils sont trop avancés et noirs au lieu d'être roses; on le coupe en quartiers, qu'on met ensuite tremper dans de l'eau légèrement vinaigrée, pour l'empêcher de noircir (cette précaution, pour d'autres champignons suspects, a un avantage bien plus grand, celui de diminuer leur danger en dissolvant le principe vénéneux; le sel commun paraît avoir le même avantage); après quoi on le fait cuire environ pendant vingt minutes ou une demi-heure, avant de le mettre sur table; une plus longue cuisson fait *fondre* le champignon, dont on ne retire plus que des débris.

Ce champignon se trouve dans les champs et aux lieux nouvellement fumés en crottin de cheval, où il constitue une variété, *arvensis*, de quelques auteurs, appelée *Pratelle*. On en rencontre une sous-variété à pellicule du dessus du chapeau un peu jaunâtre, lisse, qui croît dans les prés; mais la majeure partie de celui qu'on vend dans les villes est cultivé sur couches. A Paris, c'est une branche de commerce considérable pour certains jardiniers.

L'analyse chimique du champignon de couche, faite par M. Vauquelin, lui a démontré qu'il se compose d'adipocire, d'un corps graisseux, d'albumine, d'une matière sucrée, d'osmazôme, d'une substance animale insoluble dans l'alcool, de fongine (V. ce mot.) et d'acétate de potasse (*Ann. de Chim.*, LXXXV, 7). Cette analyse, qui montre tant de matières animales dans les champignons, explique pourquoi ils pourrissent si vite et sont si nourrissans.

Le champignon de couche est confondu par fois avec les *Agaricus bulbosus* et *vernus*, de Bulliard, désignés sous le nom d'*Oronge Ciguë*, à cause de leur qualité vénéneuse, qui appartiennent au genre *Amanita* de Haller; il s'en distingue en ce qu'il n'a pas de *volva*, c'est-à-dire de bourse qui, à sa naissance, l'enveloppe depuis la racine jusque par-dessus le chapeau, mais seulement un *collier* qui part des bords du chapeau pour aller au sommet du pédicule; en ce que son *pied* n'est pas tubéreux, quoiqu'un peu renflé, et jamais fistuleux,

en vieillissant, comme cela arrive au *bulbosus*; en ce que les lames de son chapeau ne sont pas blanches (hormis dans une variété rare et qu'il faut éviter de cueillir crainte de méprise), mais roses, surtout à leur maturité; enfin, et surtout, en ce que la peau du *chapeau* se pèle facilement, ce qui n'arrive pas dans les deux autres plantes, où elle est adhérente.

Ces deux *Agarics*, surtout le *bulbosus*, sont de dangereux poisons, et ce sont eux qui produisent les trois quarts des empoisonnemens qu'on observe, à cause de la ressemblance extérieure qu'ils ont avec l'*Agaricus edulis*, Bull.

Les phénomènes de l'empoisonnement par l'*A. bulbosus*, L., sont les suivans : six à huit heures après l'avoir mangé, on est réveillé par de l'anxiété, des nausées, des défaillances, des vomissemens; s'ils sont insuffisans ou non aidés par l'émétique, il se manifeste de la stupeur, de la somnolence, le pouls devient petit et intermittent, le ventre se tend, les extrémités deviennent froides, la peau est livide, et on meurt au bout de 36 à 48 heures. Quelquefois une sorte de *choléra* se manifeste qui sauve les malades; mais en général, lorsqu'ils guérissent, ils sont long-temps à se remettre.

Si on est prévenu à temps, il faut s'empresser de faire vomir le malade; il faut même toujours le tenter, dans l'espoir que tout le champignon n'a pas franchi le pylore. La nature elle-même indique ce moyen, car, lorsque le vomissement spontané est abondant, il sauve le malade. Celui-ci peut suppléer à l'émétique, en buvant beaucoup d'eau dès qu'il sent les effets délétères des champignons, ce qui provoque le vomissement, qu'il aide en portant les doigts au fond de la bouche. On donne ensuite des délayans, des adoucissans, des huileux et même des purgatifs, pour faire sortir par bas les débris de champignons, et augmenter la diarrhée, ce qui est toujours utile : on remédie ensuite à la faiblesse, qui persiste par fois huit, dix jours et plus, par de doux toniques, une nourriture légère, un peu de sirop d'éther, etc. Le traitement que nous indiquons ici est le seul rationnel et de beaucoup plus sûr que les prétendus antidotes qu'on avait proposés, comme le vinaigre, qui augmente les accidens en dissolvant le principe délétère du champignon, et le mettant à même d'agir plus à nu; le sel commun, etc. On peut lire, dans le *Traité des Champignons* de M. Paulet, des expériences dans lesquelles il fit périr plusieurs chiens avec l'oronge ciguë, son suc, son extrait, et sa teinture alcoolique. Ils ne furent malades qu'au bout de dix heures, et ne moururent qu'après trente en général. On trouva des taches livides dans les intestins, des points rougeâtres dans l'estomac, et quelquefois des ulcérations de la tunique muqueuse intestinale.

Les gazettes renferment par fois des cas d'empoisonnement par l'*Agaricus bulbosus*, et sa variété l'*A. vernus*; ce sont presque toujours des habitans des villes, prétendus connaisseurs en champignons, qui les ramassent dans leurs promenades, croyant les connaître pour être bons, qui sont victimes de leur méprise; les paysans les distinguent par une sorte de routine, et s'en garantissent davantage; à Paris ces malheurs sont presque inconnus, attendu que la police ne permet pas qu'on débite sur les marchés d'autre champignon que celui de couches, ce qui évite toute équivoque; et au printemps, la *Morille*, si facile à distinguer que toute erreur est impossible. Les marchands de comestibles vendent pourtant des champignons secs; mais bien qu'il y ait sans doute un peu de mélange dans leur composition, parce qu'ils sont préparés par des paysans du Périgord, on n'a pas d'exemple d'empoisonnement par leur usage, soit que la dessiccation leur enlève le principe vénéneux, soit par toute autre cause. Cependant M. Paulet rapporte qu'un morceau d'oronge ciguë séché au four fit périr un chien; mais ici, c'était plutôt une cuisson qu'une dessiccation. Au surplus, on doit prévenir que le champignon le plus sain peut être nuisible si on en mange trop, surtout s'il est de nature un peu coriace, comme les cepes et les oronges vraies

Le nombre des agarics est si considérable qu'il est impossible d'indiquer ceux qui sont comestibles et ceux qui sont nuisibles; la science même n'a point appris à les distinguer, et aucun caractère extérieur ni chimique n'a montré jusqu'ici en quoi consiste cette différence; on devrait soumettre concurremment et comparativement le champignon de couches et l'oronge ciguë, sur laquelle nous reviendrons au mot *Amanita*, à une analyse sévère, afin de savoir quelles sont les différences de composition qui existent entre ces deux plantes si voisines par leur forme qu'on ne les confond que trop souvent, et si différentes par le résultat de leur ingestion chez l'homme.

Cependant on a établi des sous-divisions dans le genre *Agaricus* qui présentent, groupées ensemble, des espèces qui se rapprochent par leurs caractères physiques et leurs propriétés; nous allons faire connaître celles qui offrent des espèces suspectes.

1°. Les *Pleuropes*. Ils ont le pédicule nul ou latéral; dans toutes les autres divisions il est central.

2°. Les *Rotules* et les *Russules*. Tous les feuillets du dessous du chapeau sont égaux.

3°. Les *Lactaires*. Ils renferment un suc blanc laiteux, ce qui les fait appeler *vache* par les paysans.

4°. Les *Coprins*. Leur tissu se fond en une pulpe ou eau noire, une sorte d'encre.

5°. Les *Micènes*. Leur pédicule est nu, creux, et le chapeau est sans chair.

6°. Les *Cortinaires*. Ils ont un collier filamenteux, mince comme une toile d'araignée.

Les exceptions sont trop peu nombreuses et trop douteuses, dans ces groupes, pour qu'on doive risquer d'en essayer quelques espèces comme comestibles. Voyez chacun de ces noms à leur ordre alphabétique.

Nous pensons qu'en général, pour éviter tout résultat fâcheux de la part de ceux qui mangent des champignons, il faut s'en tenir aux seules espèces bien notablement connues pour être sans inconvénient, ce qui va à douze ou quinze, pour la France, dans les différens genres de cette famille, dont nous parlerons à leur place. On pourrait figurer ces espèces dans un ouvrage de quelques pages, et tout champignon qui ne s'y rapporterait pas devrait être rejeté comme vénéneux, suspect ou inconnu; on éviterait de cette manière les funestes accidens qu'on voit si fréquemment arriver, malgré la sorte de terreur qu'inspirent en général les champignons. Ainsi, pour le genre *Agaricus*, on se bornerait à l'usage du seul *Agaricus edulis*, Bull. Feu Palisot de Beauvois avait conçu le plan d'un ouvrage de ce genre, qu'il voulait rendre peu dispendieux et qui eût été très-utile. Il serait d'ailleurs facile à exécuter, et un exemplaire devrait en être déposé à la mairie de chaque village pour être consulté au besoin, ce qui éviterait bien des malheurs. V. *Champignons*.

Voici cependant une liste de quelques agarics qui sont comestibles dans divers pays, avec l'indication des figures pour les espèces qui en ont de connues. Nous la donnons seulement pour la satisfaction de ceux qui s'occupent de l'étude des champignons alimentaires, en recommandant de n'en manger aucun, à moins d'en avoir une connaissance parfaite.

A. acris, Bulliard, *Champ.*, t. 538. *A. piperatus* des auteurs. On le mange en Allemagne, en Russie; en France on lui préfère une de ses variétés à feuillets roussâtres. On l'appelle le *poivré*, à cause de sa saveur; *Vache blanche*, *Latyron*, etc.

Cette espèce, ainsi que le *deliciosus*, L., qui croissent chez nous, ont été indiqués par M. Dufresnoy, médecin de Valenciennes, comme propres à guérir la phthisie tuberculeuse: il mêle trois gros de leur poudre à un opiat composé de demi-once de conserve de rose, deux gros de blanc de baleine, autant d'yeux d'écrevisses et de soufre lavé, incorporés avec le sirop de millefeuille. Il assure que l'usage de cet électuaire, dont on prend gros comme une muscade par

jour, pendant quelques mois, joint au régime convenable, a guéri plus de trente malades attaqués de phthisie tuberculeuse (*Mat. med. indigène*, par Coste et Villemet, p. 91.). Pour l'expérimenter, il vaudrait mieux mêler la poudre de ces champignons, au miel et la donner seule.

A. albellus, DC. (non Schæff.) Bull. *Champ.*, t. 142. *Mousseron blanc*. On le mange dans les provinces du nord de la France. On le désigne sous le nom de *Champignon muscat*, à cause de l'odeur qu'il conserve étant sec.

A. alborufus, Persoon. Il croît au pied des sureaux, aux environs de Dax, où il est comestible, et désigné par le nom de *Jahuquère*, d'*Aloumère*.

A. attenuatus, DC. On le mange aux environs de Montpellier, sous le nom de *Pivoulade*.

A. auriculatus, Dubois. Il est comestible aux environs d'Orléans où il est connu sous le nom d'*Oreillette*.

A. caudicinus, Schæff. *fung.*, I, t. 9. Il est alimentaire en Allemagne.

A. colubrinus, Bull. *Champ.* t. 78 et 583. On le mange sous le nom de *Grisette* en France.

A. deliciosus, L. Schæff. *fung.* I, t. 11. Il sert d'aliment. A la Chine on l'appelle *Hiam-xuen*, et à la Cochinchine *Nam-dee*. (V. *A. acris.*)

A. dimidiatus, Bull. *Champ.*, t. 308. On s'en nourrit dans quelques provinces de France, où il s'appelle *Oreille de Nouret*, ou *Noiret*, *Couvrose*.

A. eburneus, Bull. *Champ.* t. 551, f. 2. Il est comestible en Italie, où il est connu sous le nom de *Jazzolo*.

A. ericeus, Bull. *Champ.* t. 188. Il se mange dans quelques lieux de France sous le nom de *Mousseron*. Plusieurs espèces sont indiquées et peut-être confondues sous ce nom.

A. Eryngii, DC., Micheli, *Gen.* t. 73, f. 2. Il est alimentaire dans plusieurs provinces. Il croît au pied de l'*Eryngium campestre*, L., et est désigné par les noms de *Boulingoule*, de *Ragoule*.

A. esculentus, Jacq. *Misc. aust.*, t. 14, f. 4. On le mange à Vienne en Autriche.

A. ilicinus, DC. Il est comestible à Montpellier, où il croît au pied des saules. On l'y appelle *Pivoulade d'eouse*.

A. lactifluus, Hoffm. On le mange à Vienne en Autriche. Cependant Krapf le cite comme très-dangereux. Peut-être y a-t-il deux plantes sous ce nom?

A. Mousseron, Bull. *Champ.* t. 142 Très-recherché, surtout

dans le midi de la France, où il est plus abondant que dans le nord.

A. Orcellus, Bull. *Champ.* t. 59 et 573, f. 1. Il est comestible en plusieurs endroits, d'après Persoon.

A. Palomet, Thore. Alimentaire dans les landes de Gascogne où il s'appelle *Casagne*, *Palomet*, *Irexhis*.

A. pectinatus, V. *A. russula*.

A. piperatus, V. *A. acris*.

A. procerus, Bull. *Champ.* t. 78 et 583. Culinaire surtout en Allemagne ; il porte beaucoup de noms dans les diverses contrées de France, tels que *Boutarot*, *grande Cormelle*, *Coulemelle*, *Coulevrée*, *Coulevrelle*, *Goimelle*, *Parasol*, *Poturon*, *Vertet*, etc.

A. pseudo-Mousseron, Bull. *Champ.* t. 144. Il est alimentaire sous le nom de *Mousseron d'automne*, *Mousseron godaille*, *Mousseron de Dieppe*.

A. russula, Schæff. *Fung.* t. 58. Suivant cet auteur il est aussi usité à Vienne, en Autriche, que notre *A. edulis* en France. C'est l'*A. pectinatus* de Bulliard. *Champ.* t. 509, f. 3.

A. violaceus, Bull. *Champ.*, t. 598. On le mange en Italie d'après Allioni. Schæffer a un agaric du même nom, mais différent, qui est aussi alimentaire en Allemagne.

Nous indiquerons enfin quelques agarics vénéneux, et reconnus pour tels d'après des expériences directes.

A. annularius, Bull. *Champ.* t. 540. Il a fait périr douze heures après son ingestion un chien de moyenne taille.

A. emeticus, Persoon. Voyez *A. roseus* dont il a toutes les mauvaises qualités. Ces deux espèces se rapprochent de l'*A. russula*, dont il faut bien les distinguer.

A. muscarius, L. V. *Amanita muscaria*, Pers. Nous avons dit que c'était un des champignons les plus dangereux.

A. necator, Bull. *Champ.* t. 529, f. 2. Donné comme très-meurtrier par Bulliard, mais d'après MM. Picco et Persoon il ne le serait pas. Il y a peut-être erreur sur l'espèce entre ces auteurs.

A. olearius, DC. Suivant M. Persoon il est très-vénéneux. (*Traité des champ. comest.*, p. 207.)

A. roseus, Bull. *Champ.* t. 509, f. T. Krapf (*Champ. comest.*) dit qu'il est extrêmement dangereux, que ni l'ébullition, ni la dessiccation ne lui ôtent ses qualités délétères, et qu'il n'est parvenu à sauver sa vie, après en avoir pris, qu'à l'aide des vomitifs, et d'eau très-fraîche bue abondamment. Paulet, qui l'a expérimenté, n'en a observé aucun effet sensible. A-t-il employé la même plante?

A. theiogalus, Bull. *Champ.* t. 567. C'est une espèce reconnue pour très-nuisible.

Willemet (Rémi.). Essai sur l'histoire naturelle du champignon vulgaire. *Agaricus campestris*, L. (*Nouv. Mém. de Dijon*, 1783, deuxième semestre, p. 195.)

Agarikon. Ce nom, dans Théophraste, Dioscoride et Pline, paraît désigner le *Boletus laricis*, L.

Agarikun. Nom arabe de l'amadouvier, *Boletus igniarius*, L.

Agarum. Un des noms danois de la petite centaurée, *Chironia Centaurium*, Pers.

Agas. Nom languedocien de l'*Acer campestre*, L.

Agasatamaray. Nom indien du *Pistia Stratiotes*, L.

Agasto. V. *Agathi*.

Agasyllis. Nom ancien de la plante qui donne la gomme ammoniaque.

AGATE, Agathe, *Achates*. Pierre siliceuse, variété de quartz qui suivant Théophraste et Pline, tire son nom du fleuve Achates, en Sicile sur les bords duquel elle fut d'abord trouvée. On l'a crue cordiale, propre, lorsqu'on la tient dans la bouche, à calmer la soif; et, dans des temps plus modernes, alcaline et absorbante. Aetius décrit une composition nommée *Diachaton*, dont elle faisait partie; il en fait l'éloge contre les venins, les scrophules, et pour exciter la suppuration des abcès. Les agates des Indes-Orientales sont plus estimées que celles d'Europe, comme ornement, mais comme médicamens elles ne le sont aujourd'hui ni les unes ni les autres, quoiqu'elles n'offrent sans doute pas le danger dont, quelque bien pulvérisées qu'elles soient, Fourcroy les croit susceptibles, à cause de leur dureté et des tranchans de leurs angles. On les a désignées, suivant leurs couleurs ou diverses apparences, sous différens noms, aujourd'hui sans intérêt, tels que ceux de *Leucachates*, *Corallachates*, *Sardachates* et *Dendrochates*.

Agathe noire. Nom donné au *Jayet* par Anderson.

Agathi, agathis, agati. On écrit, avec ces différentes orthographes, le nom de l'*Æchynomene grandiflora*, L.

Agatides. Synonyme de marjolaine, *Origanum Majorana*, L.

AGATOPHYLLUM. Genre de la famille des lauriers, de la dodécandrie monogynie du système linnéen.

A. aromaticum, W., Ravendara, qu'on trouve encore écrit Ravendsara, Revendsera; *Evodia* de Gærtner; Sonnerat, *Voyage*, II, 226, t. 127. C'est un arbre à épiceries, de Madagascar, dont les feuilles et les fruits ont un arome qui approche du girofle. Ceux-ci connus sous le nom de *Noix de Ravensara* ont le volume d'une petite noix ordinaire, sont subglobuleux, légers, noirâtres, lisses, avec un prolongement en dessous où s'attache le pédicule qui les soutient, et contiennent une amande à sept à huit lobes inférieurement placée dans autant de loges imparfaites; leur sommet est obtus et terminé par une sorte de bouton peu apparent.

Les feuilles, analysées par M. Vauquelin, ont fourni une huile essentielle absolument semblable à celle du girofle, mais un peu plus consistante, ce qui peut tenir à leur ancienneté, qui l'aura fait en par-

tie résinifier. Dans l'Inde on en forme des chapelets qu'on fait sécher et dont on met les feuilles dans les ragoûts, comme assaisonnement. (*Ann. du Muséum*, I, 256.)

Les fruits n'ont point d'usage médical; on s'en sert, étant râpés, comme des quatre épices; nous avons pu nous assurer nous-mêmes qu'ils avaient des propriétés tout-à-fait analogues à cet aromate, et au girofle qu'ils peuvent remplacer avec profit à cause de leur volume. On cultive l'arbre à l'Ile-de-France, sans doute pour ce dernier usage.

AGAVE. Genre de la famille des liliacées et de l'hexandrie monogynie de Linné. Les espèces en petit nombre qui le composent ont de longues feuilles raides, épaisses, plus ou moins dentées sur les bords, d'un tissu filamenteux, susceptibles de donner par le rouissage une sorte de chanvre, appelé *Pitte*, propre à former des tissus usités dans différentes contrées du globe.

Nous devons prévenir qu'il y a de la confusion dans les auteurs entre les *Agave* et les *Aloe*; ces plantes ont beaucoup de ressemblance, portent par fois des noms semblables, se cultivent en Europe dans les mêmes lieux, fournissent également un fil par la préparation de leurs feuilles; on les distingue botaniquement en ce que les *Agave*, proprement dits, ont l'ovaire infère et 6 étamines saillantes, tandis que les *Aloe* les ont incluses et l'ovaire supère. Les *Agave* à étamines incluses forment le genre *Furcræa*, de Ventenat, non adopté.

A. americana, L. Il habite l'Amérique méridionale où on l'appelle *Maguey*, *Pulque*, *Acametl*, *Sequamelt*. Sa propriété la plus remarquable est d'être pourvu d'une sève très-sucrée qui sort des nœuds des racines, ou même des feuilles coupées, avec une telle abondance, pendant plusieurs mois, qu'on en peut préparer, en l'évaporant au feu, du miel et même du sucre, et que, lorsqu'on la laisse fermenter, on en obtient un vin appelé *Vin de pulque*. Ce suc frais lâche le ventre, fait couler les urines, nettoie les reins et la vessie, provoque les règles, etc. Le suc des feuilles fait cicatriser les plaies, et les feuilles elles-mêmes calment les spasmes, adoucissent les douleurs étant appliquées sur le lieu même de la souffrance, etc. (Marcgrave, *Hist. nat. br.*, p. 38.). M. de Humboldt dit qu'on fait un grand commerce au Mexique du miel du maguey (*Essai pol., etc.*, III, p. 21.) Il est fâcheux que ces avantages considérables ne se retrouvent pas dans l'*Agave* transporté en Europe, où on le cultive depuis 1560, et où il s'est presque naturalisé dans les contrées chaudes, comme dans la Suisse italienne, l'Italie, quelques lieux de la Provence et en Espagne; on l'y emploie à faire des haies, etc.

A. fœtida, L. Il est usité pour préparer le *Pitte* ou filasse, avec ses feuilles. C'est peut-être l'espèce appelée *Balan*, à Java, qui sert aussi à cet usage (Perrotet). En Espagne, on prépare avec ces mêmes feuilles un extrait tout-à-fait semblable à l'aloès, et dont on fait quelque usage pour les animaux. C'est de l'odeur du suc de la feuille que provient son nom.

A. mexicana, Lam. Cette espèce, distinguée par M. de Lamarck de l'*A. americana*, en paraît fort voisine, et semble en avoir toutes les propriétés, car c'est à elle que quelques auteurs reportent la faculté de fournir du miel, du vin, etc., dont nous avons parlé plus haut, elle en porte aussi les noms. M. Guibourt dit que les racines de l'*A. cubensis*, Jacq., qui rentre ainsi que le *mexicana* dans l'*odorata* de Persoon, sont substituées par fois à la salsepareille. C'est aussi l'*A. mexicana*, dont on assure que le suc visqueux remplace le savon pour le blanchiment du linge.

A. vivipara, L. Son suc entre dans l'aloès caballin à St.-Domingue, où on l'appelle *Karata*; peut-être est-il question ici d'un *Aloe*, dont effectivement une espèce porte le nom de *Karata*.

Lamouroux (J.-V.). Mémoire sur le rouissage de l'*Agave mexicana*, Lam. (DC. *phil.*, 1802.)

Agavon, Agon. Noms provençaux de l'*Ononis arvensis*, L.

AGE. Considérés sous le rapport de la thérapeutique, les âges différens nécessitent des modifications dans le choix, l'administration et la dose des médicamens à employer.

Bien qu'en général on puisse donner à l'enfant les mêmes médicamens qu'à l'adulte et au vieillard, sauf la simplicité des préparations dont il faut user dans le premier cas, et l'addition du sucre qu'il faut joindre à la plupart des substances qu'on prescrit, cependant ceux qui sont d'une activité trop grande doivent être ou rarement mis en usage, ou même complètement bannis. Ainsi on ne donnera qu'avec beaucoup de réserve les médicamens tirés de la classe des poisons, comme l'aconit, la belladone, la jusquiame, l'opium même, etc.; et jamais le sublimé, l'arsenic, le nitrate d'argent, etc. On prescrira au contraire ces agens thérapeutiques avec moins de crainte au vieillard qu'à l'adulte.

Relativement aux doses, plus les sujets sont jeunes, moins elles doivent être fortes; en supposant l'unité comme type de celles qu'on administre à l'adulte, on ne devra donner que le huitième dans le premier âge, le quart dans l'enfance, la moitié dans l'adolescence. Le vieillard (60 ans) peut prendre au contraire une dose un quart, et dans l'âge plus avancé jusqu'à une et demie ou deux doses.

C'est parce que les tissus sont plus délicats, le système nerveux plus mobile, plus irritable et dominant dans l'enfance, qu'il y a

pour ainsi dire trop de vie à cet âge, qu'il faut mettre cette réserve dans le choix et la dose des médicamens. L'activité plus grande de toutes les fonctions, celle de la génération exceptée, commande presque toujours une médecine adoucissante, ou antiphlogistique dans l'enfance. La densité qu'acquiert la fibre dans les âges suivans, la diminution de l'activité dans les actions organiques, permettent une thérapeutique plus active ; les maladies sont déjà moins fréquemment inflammatoires, quoique plus vives peut-être, à cette époque de la vie, et les affections morales bien que plus rares encore que dans la vieillesse exigent déjà une médecine moins matérielle ; le médecin prévoit que toutes les ressources médicales, à cette période de l'existence, ne sont pas du ressort de la pharmacie. Dans la vieillesse, la dureté, le racornissement de l'élément organique, pour parler comme le monde, une sensibilité plus émoussée, permettent de choisir les médicamens les plus actifs, et de les élever aux plus grandes doses possibles, et cependant la médecine morale est, à cette époque de la vie, celle qu'il est nécessaire de mettre le plus fréquemment en usage. Ce n'est pas seulement avec des drogues que l'on peut combattre les maladies nées des passions, et les désordres que celles-ci introduisent dans l'économie, minée en outre par l'action du temps qui détruit concurremment avec elles notre économie, placée ainsi entre deux agens destructeurs. Les médicamens dont on use le plus fréquemment dans la vieillesse doivent être pris dans la classe des toniques, des cordiaux, des roborans, tandis qu'il ne faut user qu'avec réserve des débilitans, afin de soutenir les forces défaillantes, ranimer l'activité vitale qui s'éteint, retarder l'altération ou la destruction des tissus, et prolonger, s'il se peut, le terme si court de la vie. Il faut pourtant se garder d'abuser de tels médicamens et ne pas songer qu'à la faiblesse dépendante de l'âge, lorsque la lésion d'un organe important peut être la véritable cause de maladie et nécessiter un traitement fort différent.

On dit généralement que, dans l'état morbide, les alimens suivent, par rapport à l'âge, une règle inverse des médicamens, c'est-à-dire qu'il faut en permettre plus aux enfans qu'aux adultes. C'est effectivement là ce qu'il faut faire dans les maladies non aiguës du premier âge, où on peut donner, proportion gardée, un peu plus d'alimens que dans l'âge adulte, à cause de la vivacité des besoins d'une nutrition plus active, et de la facilité des digestions ; dans les maladies aiguës des enfans, nous n'avons pas observé que la diète dût être forcément moins rigoureuse ; les enfans gravement malades ne demandent pas plus d'alimens que les adultes ; seulement l'appétit renaît plus vite, et a besoin d'être satisfait plus promptement.

Nous observerons qu'en général il vaut mieux rester en-deçà qu'aller au-delà de la quantité nécessaire et que presque toujours on nourrit trop les enfans, ce qui est pour eux la source d'une foule de maladies.

AGEDOIDE, Agédoïte (Desvaux), matière cristallisable de la réglisse (Robiquet). Principe immédiat des végétaux, insipide, presque insoluble dans l'eau, soluble sans altération dans les acides sulfurique et nitrique, azoté, etc. L'agédoïte existe dans la racine de réglisse, associée à la sacco-gommite. M. Plisson a récemment cherché à démontrer son identité avec l'asparagine.

Agelada. Nom portugais du *Mesembryanthemum crystallinum*, L.

AGENT, *Agens*, qui agit. On nomme *Agens thérapeutiques* ou *médicinaux*, les divers moyens employés pour combattre l'état morbide. Les uns sont *physiques*, l'air, l'eau, le feu, l'électricité, le magnétisme, etc.; les autres sont considérés comme *chimiques*, les caustiques, les absorbans, etc.; d'autres sont *chirurgicaux*, l'emploi des *instrumens* en général; le plus grand nombre sont dits *pharmaceutiques*, et connus plus particulièrement sous le nom de *médicamens*. Il y a aussi des *Agens moraux*, et ce ne sont pas quelquefois les moins puissans; consoler, encourager un malade, faire naître la confiance, l'espoir dans son âme, c'est souvent agir plus activement et d'une manière plus efficace que prescrire les remèdes les plus énergiques et les mieux appropriés d'ailleurs.

Ageomoron. Synonyme de ciguë, dans Dioscoride.

Ageraton. V. *Ageratum*.

Ageratum. Nom officinal de l'*Achillea Ageratum*, L.

Agerboerre. Un des noms danois de la bardane, *Arctium Lappa*, L.

Agermaane. Nom danois de l'aigremoine, *Agrimonia Eupatoria*, L.

Agerskreppe. Un des noms danois de la bardane, *Arctium Lappa*, L.

AGGLUTINANS, Agglutinatifs. Remèdes propres à réunir les solutions de continuité des parties molles, non par une vertu particulière, mais par une cause purement mécanique, c'est-à-dire en adhérant fortement aux lèvres ou bords des plaies et les maintenant rapprochées. On les désigne plus volontiers sous le nom d'*agglutinatifs*; les anciens les appelaient *collatifs*. On dit emplâtre agglutinatif, bandelettes agglutinatives. La position du malade, un simple bandage, agissent souvent comme agglutinatifs.

Quelques théoriciens, Quincy particulièrement, ont donné surtout le nom d'agglutinatifs à des médicamens qu'ils supposaient propres à faire disparaître les vides formés entre les parties solides par l'absorption. Ce seraient dans ce cas de véritables nutritifs comme l'observe Cullen, qui ne croit pas plus que nous à l'existence de cette propriété médicamenteuse.

Accuk. Nom bengale et hindou du *Bois d'aloès*.

Acha luchie Un des noms arabes du *Bois d'aloès*.

Achir. Nom dukhanais du *Bois d'aloès*.

Agi. Nom qu'on donne à la Nouvelle-Grenade à l'écorce du *Drimys granatensis*, L.

Agihalid, Agrahalid. Sous le premier de ces noms Prosper Alpin (*Plant. Ægypt.*, p. 38.) décrit et figure un arbre épineux de la grandeur d'un poirier sauvage, à feuilles rares et semblables à celles du buis, dont les fruits, ayant la forme de ceux du sureau, ont un goût amer, astringent. Les feuilles dont la saveur est presque amère et cause de l'astriction, sont un remède familier en Éthiopie contre les vers des enfans. Linné avait d'abord cru que cet arbre appartenait au genre *Ximenia*, mais il changea sans doute d'idée, puisqu'il ne l'a plus mentionné par la suite. Lippi croit qu'il constitue un genre particulier. Dioscoride pensait que c'était une sorte de *Lycium*. Il pourrait bien en effet avoir quelques rapports avec certaines espèces épineuses du genre *Lycium* de Linné, qui appartient à la famille des Solanées.

Acileuz. Nom arabe du *Corylus Avellana*, L.

AGINCOURT. Village de France à une lieue de Nancy, où se trouve une source froide qu'on dit ferrugineuse. (Carrère, *Cat.*, 498.)

Agioclima. Nom du *Lonicera Caprifolium*, L., dans l'île de Crète.

AGISSANT, qui agit. Un remède agissant est celui dont l'action n'est pas équivoque. On distinguait jadis les médicamens en *évacuans*, qui tous étaient agissans, et en *altérans*, dont l'action était, dit-on, insensible; la médecine, en *agissante* et *expectante*, etc.

Voullonne, dans son Mémoire sur la *Médecine agissante*, qui a remporté, avec celui de Planchon, le prix proposé, en 1776, par l'Académie royale de Dijon, définit ainsi la médecine agissante : « Application d'un secours quelconque, capable de produire dans l'état physique du malade un changement remarquable, relativement à la suite des modifications que le malade éprouverait sans l'application de ce remède. On doit donc, ajoute-t-il, regarder la médecine comme expectante, non-seulement quand elle s'abstient absolument de l'application de tout secours, mais encore lorsqu'elle n'emploie que des secours incapables de produire un changement un peu notable dans la suite des modifications physiques que le malade éprouverait sans elle. » Le vrai caractère qui distingue la médecine agissante de la médecine expectante, c'est donc que la première livre la maladie à la conduite de la nature, tandis que la seconde enlève à la nature la conduite de la maladie.

La médecine agissante, souvent nuisible chez des individus faibles, épuisés par la maladie ou l'abus de remèdes mal indiqués, est

pour le moins superflue toutes les fois que la santé est peu dérangée, ou que, l'étant beaucoup, la maladie tend naturellement à une solution favorable : en faire usage dans ce dernier cas c'est, comme on le dit vulgairement, venir au secours du vainqueur. Au contraire, elle se montre réellement utile dans celles des maladies aiguës qui attaquent des organes importans, les principaux viscères par exemple, ainsi que dans un grand nombre de maladies chroniques, quoique ici son application réclame en général de la part du médecin non moins de sagacité que de prudence. Elle devient tout-à-fait indispensable, quoique souvent impuissante, dans ces affections graves, et incessamment mortelles où la nature, prise en quelque sorte au dépourvu, peut rarement se suffire à elle-même; tels sont les fièvres pernicieuses, le tétanos, l'asphyxie, le croup, l'apoplexie, les hémorrhagies, dites foudroyantes, etc. Enfin, dans ces cas mêmes où l'art est demeuré jusqu'ici sans aucun pouvoir, la rage déclarée par exemple, la médecine agissante n'est pas moins indiquée : le médecin ne doit pas perdre de vue en effet que les bornes de notre savoir ne sont pas réellement celles de l'art; qu'une maladie, pour être *inguérie*, n'est pas pour cela *inguérissable;* que, par conséquent, on doit toujours espérer par de nouveaux essais, parvenir un jour à des résultats plus heureux. Ajoutons que même, quand elle est expectante, la médecine doit encore avoir l'air d'agir, et qu'alors, elle agit en effet, ne fût-ce que sur le moral du malade, auxiliaire si puissant dans le traitement des maladies. C'est le cas où faire des riens est plus utile que de ne rien faire.

Les moyens que met en usage la médecine agissante, sont les remèdes *Actifs*. V. ce mot.

Agitatorium. Nom du *Momordica Elaterium*, L., dans quelques auteurs.

Aglaofotis. Nom de la pivoine, *Pæonia officinalis*, L., dans Dioscoride.

Agley. Nom allemand de l'ancolie, *Aquilegia vulgaris*, L.

Aglio. Nom italien de l'ail, *Allium sativum*, L.

Agnacat. V. *Aguacate*.

Agnaguin. Plante de Guinée, qu'on regarde comme vulnéraire, appliquée sur les blessures. (*Trans. phil. abr.*, n° 232, 1697.)

Agnakopon. Nom de l'*Anagyris fœtida*, L., dans Dioscoride.

AGNANO. Lac d'Italie à 2 lieues de Naples, qui paraît occuper le cratère d'un volcan, et sur les bords duquel sont situées les étuves naturelles dites d'Agnano ou de San-Germano. Les anciens, suivant M. Attumonelli (*Mémoire*, etc., V. Naples), n'en ont pas parlé. M. Valentin cependant (*Voyage médical en Italie*, etc., 2e éd., 80) a vu, non loin des étuves, des restes de constructions romaines; celles-ci consistent en huit petites chambres incommodes dans lesquelles des vapeurs humides et bouillantes entretiennent une tem-

pérature de 40° R. Ces vapeurs contiennent du gaz hydrogène sulfuré selon M. Attumonelli, du gaz sulfureux et de l'acide sulfurique selon M. Valentin ; les parois des étuves sont recouvertes de sulfate d'alumine mêlé d'un peu de sulfate de fer.

La *Grotte-du-Chien*, célèbre par la couche limitée de gaz acide carbonique qu'elle renferme ; la *Solfatara* et le *Monte-Secco*, d'où s'exhalent des vapeurs chargées de soufre ; le *lac d'Averne*, etc., sont situés dans le voisinage des étuves, et satisfont la curiosité de ceux que peuvent attirer les propriétés médicinales de celles-ci ; propriétés contre-balancées au reste par l'insalubrité des émanations du lac d'Agnano, qui, surtout à l'époque du rouissage du chanvre, sont pour les villages environnans une source féconde de fièvres intermittentes.

AGNEAU, *Agnus*. Petit de la brebis et du bélier, avant l'âge d'un an. V. *Ovis Aries*, L.

AGNEAU DE SCYTHIE. V. *Polypodium Barometz*, L.

AGNO CASTO. Nom espagnol et italien du *Vitex Agnus castus*, L.

AGNUS. Nom latin de l'*Agneau*.

— CASTUS. Nom officinal du *Vitex Agnus castus*, L.

AGON. Nom égyptien du *Cichorium Intybus*, L., selon Dioscoride.

AGOR. Un des noms bengale et hindou du *Bois d'aloès*.

AGOUMAN. Nom donné au *Solanum nigrum*, L., ou à une de ses variétés, que l'on mange en Amérique comme des épinards. (*Anc. Journ. de méd.*, VII, 152.)

AGOURRE, ANGOURRE, ANGURE, Noms anciens du *Cuscuta europæa*, L., plante qu'on trouve dans quelques vieux auteurs désignée sous les noms d'*Angina lini*, *Podagra lini*.

AGOUT. Nom de l'*Hedysarum Alhagi*, L., dans quelques lieux de l'Afrique.

AGOUTI. Nom vulgaire du *Cavia Aguti*, L.

AGRA. Nom d'un bois aromatique, usité à la Chine. On ignore à quel végétal il appartient. On prétend que les parfumeurs en distinguent de trois sortes, et l'emploient dans les parfums composés.

AGRACARAMBA. Bois odorant, recherché par les Japonais, peut-être le même que l'*Agra*.

AGRACEJO ENCARNADA. Nom espagnol du groseillier rouge, *Ribes rubrum*, L.

AGRAHALID. V. *Agihalid*.

AGRAM. Nom du chiendent dans quelques cantons de la France méridionale.

AGRASSOL, AGRASSOU. Nom du groseillier à maquereaux dans le midi de la France.

AGREFOUS, AGRIFOUS, AGRIOU. Noms du houx, *Ilex Aquifolium*, L., dans le midi de la France.

AGRENAS. Nom du *Prunus spinosa*, L., en Provence.

AGRENO. Nom du fruit du *Prunus spinosa*, L., en Provence.

AGREST. Nom polonais du groseillier à maquereaux, *Ribes Grossularia* et *R. Uva crispa*, L.

AGRESTA. Nom latin du *Verjus*.

AGRETTO. Un des noms italiens du cresson de fontaine, *Sisymbrium Nasturtium*, L.

Agrifolio. Nom italien du houx, *Ilex Aquifolium*, L.

Agrimonia. Nom espagnol, italien, portugais et hollandais de l'*Agrimonia Eupatoria*, L.

AGRIMONIA. Genre de plantes de la famille des Rosacées, de la dodécandrie digynie de Linné.

A. Eupatoria, L., Aigremoine (*Flor. méd.*, pl. 9.) Elle croît dans nos prés, le long des haies; on la regarde comme astringente et vermifuge. Pline dit que son nom vient d'Eupator, roi de Pont (*lib.* XXV, *cap.* 6.) C'est une plante haute de deux pieds, blanchâtre, très-velue; ses feuilles sont ailées, pubescentes, à folioles ovales, inégales, dentées, incisées; ses fleurs jaunes forment un long épi terminal, simple; le calice est hérissé de dents crochues. On s'en sert en gargarismes, lorsqu'on veut les rendre détersifs, contre les maux de gorge muqueux, qualités que dénotent l'amertume et la saveur astringente de la plante; mais on en abuse souvent dans le peuple, en l'employant au début des angines même les plus actives. Tragus prétend que sa décoction dans la lie de vin est très-bonne pour fortifier les parties foulées. Wedel et M. Alibert conseillent l'usage de l'aigremoine dans le pissement de sang, la gonorrhée, la leucorrhée. Pallas l'a vu employer contre les vers des bestiaux (*Voyage* I, 313); et M. Huzard la recommande pour déterger les ulcères sanieux de ces animaux.

Les Indiens se servent de l'infusion des racines de cette plante avec succès dans les fièvres inflammatoires; les Canadiens y ont aussi une grande confiance dans le même cas. (Coxe, *Amer. dispens.*, p. 28.)

L'aigremoine entre dans le *Catholicon*, l'*Eau vulnéraire*, l'*Onguent mondificatif d'Ache*, etc. La dose est d'une petite poignée pour une pinte d'eau. La décoction vineuse est préférée, lorsqu'à la suite de certaines angines, on veut procurer la résolution des amygdales tuméfiées, etc.

C'est à tort que l'on dit, dans un travail inséré dans le t. 1er des Mémoires de l'Académie royale de Médecine, p. 470, que l'*Agrimonia orientalis* de Tournefort (*A. repens*, L.), est le *Brayera anthelmintica* de Kunth; ces deux plantes ne sont pas du même genre, comme on peut s'en assurer en comparant la plante de Tournefort, dont le fruit est figuré tab. 155 des *Institutiones*, figure répétée par Gærtner (*Carp.* I, t. 73.), et par M. de Lamarck, dans l'*Encycl. bot.*, avec celle du *Brayera*, publiée par M. Kunth.

Agrimony. L'un des noms anglais de l'aigremoine, *Agrimonia Eupatoria*, L.

Agriocynara. Nom grec du *Cynara Scolymus*, L.

Agrioes. Nom portugais du cresson de fontaine, *Sisymbrium Nasturtium*, L.

Agriostari ou Agriostau. Nom de l'ivraie, *Lolium temulentum*, L., dans l'île de Candie.

Agripaume. Un des noms du *Leonurus Cardiaca*, L.

AGROSTEMMA. Genre de plantes de la famille des Caryophyllées, de la décandrie pentagynie de Linné.

A. Githago, L., Nielle des blés, Nielle bâtarde. Cette plante croît dans les moissons ; et lorsqu'elle y est très-abondante, elle y devient, dit-on, nuisible, parce que ses semences, mêlées au grain, noircissent et altèrent la farine ainsi que le pain qu'on en fabrique. Il résulte cependant des expériences directes de M. Cordier, que ces semences, quoique âcres au gosier, ne sont pas nuisibles. Deux gros en décoction ne lui ont causé aucun accident ; ce qui lui fait conclure qu'elles peuvent rendre le pain désagréable, mais point dangereux.

S'il fallait en croire Fuchsius et d'autres auteurs, la décoction de cette plante serait utile contre la gale, la teigne et autres maladies de la peau. Simon Pauli la vante contre les hémorrhagies, et pour guérir les ulcères et les fistules.

Le nom de Nielle des blés se donne encore au *Nigella arvensis*, L, ainsi qu'à *l'Uredo carbo*, DC.

AGROSTIS. Genre de plantes de la famille des Graminées, de la triandrie digynie de Linné.

A. linearis, L. (Cynodon lineare, W.), *Arugam vayr* des Indiens. La racine de cette plante, célèbre dans les livres sacrés de ces peuples, est indiquée comme propre à préparer des boissons rafraîchissantes et agréables, analogues sans doute à celles faites avec un de nos chiendents (*Cynodon dactylon*, Rich.) La plante est un fourrage très-profitable pour les bestiaux. (Ainslie. *Mat. méd. Ind.*, II, 27.)

A. stolonifer, L., Fiorin. Ce n'est guère que comme fourrage que cette plante est estimée ; ses grosses racines, ou rhyzomes, pourraient peut-être servir aux usages du chiendent.

A. verticillata, Lam. Voy. *Wetiveria*.

Agrouelles. Un des noms de la scrophulaire, *Scrophularia nodosa*, L., dans quelques cantons de la France.

Agruna. Nom du prunellier, *Prunus spinosa*, L., dans le Languedoc.

Agrunella. Fruit du prunellier, *Prunus spinosa*, L., dans le Languedoc.

Agtstein. Un des noms allemands du *Succin*.

Agua ardiente. Nom que l'on donne au Mexique au produit alcoolique de la distillation du pulque, suc fermenté de l'*Agave americana*, L., usité comme boisson.

Agua do pego de san domingos. V. *Mertola*.

AGUA SANTA DE VIMEIRO. Eau minérale faiblement saline, à 26° centigr., située en Portugal, province de l'Estramadure.

Aguacate et agnacat, d'où on a fait avocat. V. *Laurus Persea*, L. (*Dict. des Sc. nat.*, I, 329.)

Aguape. C'est le nom d'un *Nymphœa* indéterminé du Brésil, mentionné par Pison (*Brasil.*, p. 91), dont les propriétés sont analogues

à celles de nos espèces européennes. Ses feuilles s'appliquent sur les ulcères des jambes, sur les érysipèles, etc. On fait, par la macération de sa racine dans l'huile, un médicament propre à combattre les chaleurs internes et externes. Cette racine cuite, mangée en salade, peut servir d'aliment médicamenteux contre les tumeurs des gencives.

Aguara-Quiya. Nom brésilien d'un *Solanum*, qui paraît être le *S. oleraceum*, Dun., et qu'on a regardé comme calmant. On applique ses feuilles sur les plaies des jambes, les crevasses des seins, et autres inflammations externes, comme on le fait chez nous de celles du *Solanum nigrum*, L., ou Morelle.

Aguaraciunha-Acu, vel Fedagoso. C'est le nom d'une Borraginée, probablement d'un héliotrope, décrit et figuré par Pison (*Brasil.*, p. 109, et Marcgr., *id.*, p. 7), qui la dit abstergente et mondificative, bonne contre les ulcères et les blessures, qu'elle consolide, et contre les brûlures. Il n'explique pas de quelle manière on s'en sert. C'est sans doute en appliquant ses feuilles sur les parties malades.

Aguasem. Serpent des îles Philippines, dont parle Neriemberg; la morsure en est si dangereuse qu'elle fait périr en moins d'une demi-heure, après avoir causé la gangrène des parties. Il est brun, long de deux palmes, et se plaît dans les lieux secs et élevés. (*Dict. des Sc. nat.*, t. I, *Suppl.*)

Aguaxima. Nom brésilien du *Piper umbellatum*, L.

AGUESSAC. Village de France, à une lieue de Milhaud, département de l'Aveyron, où Carrère indique trois sources minérales froides, dont la principale se nomme *la Bresèque*. (*Cat.*, 513.)

Aguillou. Nom provençal du *Scandix Pecten*, L.

Agul. Un des noms arabes de l'*Hedysarum Alhagi*, L.

Agurk. Nom danois du concombre, *Cucumis sativus*, L.

Aguru. Nom suédois du *Bois d'aloès*.

Agutiguepo-Obi. V. *Thalia geniculata*, L.

Agy. Nom sous lequel on cultive au Pérou le *Capsicum annuum*, L.

Ahalim. Un des noms hébreux du *Bois d'aloès*.

Ahaloth. Nom hébreu de l'*Aloe perfoliata*, L.

Ahamella. V. *Acmella*.

Ahata, Ahate, Ahte, Atte. Noms du corossolier, *Anona triloba*, L.

Ahets roule, Ahets mangha. Noms du *Cannabis Indica*, Lam., à Madagascar, suivant Flacourt.

Ahi (noix d'). Fruit de l'*Inocarpus edulis*, L.

Ahilla. Nom cingalais du canneficier, *Cassia Fistula*, L.

Ahiphi. Synonyme de l'*Erythrina Corallodendron*, L.

Ahl. Nom allemand de l'anguille, *Murœna Anguilla*, L.

Ahl. Nom suédois de l'aune commun, *Alnus glutinosa*, Gærtn.

Ahouai, Ahovay. V. *Cerbera Thevetia*, L.

Ahte. V. *Ahata*.

Aruck. Nom arabe de la chaux. V. *Calcium* (Protoxyde de).

Aiault. V. *Narcissus pseudo-Narcissus*, L.

Aiavoe (graines d'). V. *Ligusticum Ajawan*, Roxb.

Aibeig. Synonyme de *Polypodium vulgare*, L.

Aiersa. Un des noms de l'iris, *Iris germanica*, L., chez les Arabes.

Aigitis. Nom du mouron rouge, *Anagallis arvensis*, L., dans Dioscoride.

Aigle, Aigle royal. V. *Falco Chrysætos*, Cuv.

Aigle (bois d'). V. *Agallochum*.

Aigle céleste. Nom suranné de l'*Hydro-chlorate d'ammoniaque*.

Aigle de mer. Nom vulgaire du *Raia Aquila*, L.

Aigle royal. V. *Aigle*.

Aigrelet. Diminutif d'aigre, employé vulgairement comme synonyme d'acidule.

Aigremoine. V. *Agrimonia*.

Aigrette. Un des noms de l'oseille, *Rumex Acetosa*, L.

Aigue. Vieux mot dérivé d'*Aqua*, ou plus immédiatement de l'espagnol *Agua*, qui signifie eau, et qui s'écrit *aigues* au pluriel. V. *Aigue-perse*, *Aigues-caudes*, etc.

AIGUE-PERSE, *Aqua-sparsa*, *Aquæ calidæ Avernorum* (Eau minérale d'), en France à 3 lieues de Riom (Puy-de-Dôme). Il existe près de cette petite ville, au bas de la butte de Montpensier, un trou rempli ordinairement d'une eau bourbeuse, à travers laquelle s'échappe avec bruit, et, quoiqu'elle soit froide, avec une sorte d'ébullition, une grande quantité de gaz acide carbonique. Les animaux qui s'en approchent tombent asphyxiés : de là le nom de *Fontaine empoisonnée* qu'elle a reçu. Loin d'être nuisible, cette eau pourrait sans doute servir aux mêmes usages que les autres eaux acidules; mais il ne paraît pas qu'elle soit employée. Ajoutons que, sur presque tous les points de la Limagne, l'acide carbonique se dégage ainsi continuellement de toutes les fissures du calcaire lacustre, et souvent avec beaucoup d'abondance.

Aigues-bonnes, ou Eaux-Bonnes. V. *Bonnes*.

AIGUES-CAUDES, Aigues-chaudes, Eaux chaudes, *Aquæ calidæ*. Ces eaux minérales, connues depuis plusieurs siècles, sont situées en France (Basses-Pyrénées) à 2 lieues de Bonnes dans la vallée d'Ossan, où se trouve un établissement vaste et bien entretenu, soumis à l'inspection d'un médecin. Il y a cinq sources; quatre sont chaudes (*Fontaine du roi*, 38° R., selon M. Poumier, 41° R., selon Bordeu; l'*Esquiretté*, 29°; le *Trou*, 28° 1/2; *Laressec*, 22°); une seule est froide, la *Mainvielle*. Toutes d'ailleurs sont sulfureuses, charrient de la glairine, et paraissent être de même nature. Bordeu y soupçonnait du fer qui paraît n'y pas exister. La fontaine du roi, analysée par M. Poumier, a fourni pour 40 livres d'eau environ, 150 pouces cubes de gaz hydrogène sulfuré, 90 p. c. de gaz

acide carbonique; et 4 gros 10 grains de résidu formé en première ligne de sulfate de magnésie et de sulfate de chaux; en seconde ligne, de carbonate de chaux, de muriate de soude et de muriate de magnésie, et enfin de quelques grains de soufre et de silice. (*Anal. et propr. médic. des eaux des Pyrénées*, 1813, in-8.)

Ces eaux, plus fréquentées des habitans du département que des étrangers, sont employées en boissons contre diverses affections chroniques des viscères abdominaux, dans les cas de chlorose, de suppression des règles, d'asthme, et même dans la phthisie. (Bordeu en rapporte un exemple) On prend d'abord les eaux de *Laressec*, qui sont un peu purgatives, puis celles de la Fontaine du roi, et enfin celles de l'Esquirette. Bordeu, cependant, qui en a traité dans ses lettres (12 à 15e) et dans sa thèse (*Aquitaniæ minerales aquæ*, cap. 3 et 4), assure s'être bien trouvé de commencer par la dernière et de donner la première comme boisson habituelle. On les emploie aussi en bains dans les cas de rhumatisme, de tremblement, de paralysie, etc., et en douches contre la migraine, les maux d'yeux, d'oreilles et de dents (Bordeu). On les a crues propres enfin à faciliter la conception, de là le nom d'*Empregnaderes* qu'on leur a quelquefois donné. La saison de ces eaux dure de la mi-juin à la mi-septembre.

Labaig. Parallèle des Eaux-Bonnes, des Eaux-Chaudes, des Eaux de Cauteretz et de celles de Barèges. Amsterdam, 1750, in-8.

Aiguillat. Nom vulgaire du *Squalus Acanthias*, L.

Ail. V. *Allium*.

Ail serpentin. V. *Allium Victoriale*, L.

Ail-puttay. Nom indien d'une racine jaunâtre, aromatique, employée dans l'Inde en décoction contre la fièvre. L'écorce de la racine, battue, s'applique extérieurement pour guérir les douleurs locales de rhumatisme. (Ainslie. *Mat. méd. Ind.*, II, 8.)

Aile, Ale, Hel. Bière légère, non houblonnée, très-chargée d'acide carbonique, dont on fait beaucoup d'usage en Angleterre, soit comme boisson habituelle, soit aussi, coupée avec de l'eau, comme tisane rafraîchissante dans certaines maladies aiguës.

Aillame Nom du sorbier, *Sorbus Aucuparia*, L., dans quelques parties de la France.

Aimagogon. Synonyme de pivoine, *Pæonia officinalis*, L., dans Dioscoride.

AIMANT, *Magnes*, Pierre d'aimant. Variété de fer oxydulé, ou combinaison naturelle de protoxyde et de deutoxyde de fer (Berzélius), qui existe en masses considérables dans diverses contrées, se présente ordinairement à nous sous forme de fragmens irréguliers, cassans, granuleux, d'un gris assez variable, est douée de la propriété magnétique, et qui, de toute antiquité et chez tous les peuples, a été employée dans l'art de guérir.

Un morceau d'acier frotté avec l'aimant, garni d'un aimant, ou placé dans diverses conditions particulières qu'il n'est pas de notre sujet d'indiquer, peut acquérir la propriété magnétique, et prend alors le nom d'*aimant artificiel*, de *fer*, ou plutôt d'*acier aimanté*. La physique apprend à faire des aimans artificiels infiniment plus puissans que l'aimant naturel, puisqu'on en voit supporter des poids de plusieurs centaines de livres; elle fait voir aussi que le nickel et le cobalt possèdent, quoiqu'à un moindre degré, la vertu magnétique.

Les deux extrémités, ou pôles, d'un aimant sont douées de propriétés inverses; l'une attire, l'autre repousse le fer; l'une tend à se diriger vers le nord, l'autre vers le sud. Les deux pôles semblables de deux aimans se repoussent; les deux pôles opposés s'attirent, etc. La cause de ces phénomènes, dont la connaissance porte le nom de *magnétisme minéral*, est encore inconnue; mais on suppose qu'elle dépend d'un fluide, dit magnétique, qui, d'après des recherches récentes, semble n'être, comme le fluide galvanique lui-même, qu'un des modes d'action du fluide électrique, autre inconnu dont les effets ne sont pas moins remarquables.

Si l'aimant naturel a joui long-temps en médecine d'un assez grand crédit, l'aimant artificiel n'est pas sans avoir eu de nombreux partisans. L'un et l'autre malheureusement ont été plus exploités par l'enthousiasme ou le charlatanisme, qu'expérimentés par des médecins observateurs. Trop de crédulité d'une part, trop de septicisme de l'autre, ont nui également à l'appréciation exacte des effets de l'aimant. L'opinion des médecins flotte donc encore incertaine. La réalité, le mode, la mesure de son action, la meilleure manière de l'appliquer, les cas où il semble indiqué, ceux où il peut nuire, tout est encore en problème. Cependant, si le magnétisme n'est qu'un mode d'électricité, tout porte à croire que l'aimant doit ne pas être sans quelque action sur l'économie vivante; mais, avant que d'en faire un agent thérapeutique, peut-être eût-il fallu étudier avec soin les effets physiologiques qu'il peut être susceptible de produire. Tant de causes, en effet (l'imagination des malades, et quelquefois celle des médecins eux-mêmes, l'extrême variabilité des phénomènes nerveux, la marche trompeuse des maladies, l'influence cachée du temps, des circonstances, etc.), peuvent en imposer sur la véritable source des effets obtenus, que cette étude préalable sur l'homme sain eût contribué puissamment sans doute à simplifier, éclaircir, et peut-être même à résoudre en partie le problème de ses propriétés médicinales. C'est ce que n'a fait pourtant jusqu'ici aucun expérimentateur, pas même les commissaires de la Société royale de médecine, MM. Andry et

Thouret, dont le travail porte, à tant d'autres égards, l'empreinte d'un grand esprit de sagesse et d'observation.

L'aimant naturel et l'aimant artificiel, rapprochés par leur action magnétique, diffèrent à d'autres égards : il convient donc, sous ce dernier point de vue, d'en isoler l'histoire.

Aimant naturel. C'est le plus anciennement connu et le premier usité. Mis en poudre, il perd sa propriété magnétique, et ne peut plus être considéré que comme un oxyde de fer, pourvu seulement de vertus analogues à celles des autres oxydes de ce métal. C'est sous cette forme pourtant, et à l'intérieur, qu'il paraît avoir été administré par la plupart des anciens, et même par quelques modernes. Les savans commissaires de la Société royale de médecine eux-mêmes ont pensé qu'il pouvait, dans cet état, n'être pas entièrement dépourvu de propriétés magnétiques, et ils semblent en regretter l'emploi, aussi bien que celui de l'eau aimantée, de certains emplâtres où entrait l'aimant, etc.

Hippocrate le prescrivait, associé d'ailleurs à quelques autres substances, contre la stérilité. Il a été regardé par Galien comme hydragogue, et comme jouissant des mêmes propriétés styptiques que l'hématite; par Dioscoride comme propre à évacuer l'atrabile. Pline dit que toutes ses espèces, car il en admet plusieurs (*Hist. nat.*, XXXVI, c. 16), sont bonnes contre les maladies des yeux, surtout l'*epiphora*, et que, calciné et réduit en poudre, il guérit la brûlure. Avicenne le donnait, à la dose d'un gros, comme antidote du fer qu'on croyait alors vénéneux. Dans des temps moins reculés les uns l'ont considéré lui-même, bien à tort cependant, comme un poison, comme propre à troubler l'esprit, etc.; les autres au contraire, comme alexipharmaque, vulnéraire, et, en général, comme doué de propriétés merveilleuses. Il n'a guère été prescrit à l'intérieur par les modernes, qui n'ont fait, en général, que reproduire les opinions des anciens médecins. Les Vytians cependant, au dire d'Ainslie (*Mat. méd. Ind.*, II, 146), lui attribuent des vertus toniques et désobstruantes; ils le donnent en poudre, associé à des aromates et au soufre, à la dose de 5 grains, deux fois par jour, dans les cas de consomption et d'hydropisie.

L'usage extérieur qu'on en a fait peut être considéré sous deux points de vue, suivant qu'il a été appliqué ou entier ou en poudre : dans ce dernier cas on ne peut encore y voir qu'un simple oxyde de fer; et, soit qu'on l'ait donné seul, soit qu'on l'ait associé à d'autres substances ou incorporé dans divers emplâtres décorés des noms de *divin, styptique, magnétique*, etc., on ne peut croire à rien de spécial, ni souvent même de réel dans les vertus qui lui ont été attribuées.

Que van Helmont l'ait prescrit dans une foule de maladies nerveuses et autres, ou même pour prévenir l'avortement, faciliter l'accouchement et guérir les hernies; qu'Oswald Crollius et que Becher aient cru qu'en cet état il pouvait encore attirer au dehors le fer demeuré dans une plaie, ou introduit accidentellement dans les voies digestives; que Serapion l'ait regardé comme alexipharmaque, Boetius de Boot, comme incarnatif, etc., nous ne pouvons que relater le fait comme historiens sans en rien conclure comme thérapeutistes. Il serait par conséquent bien superflu de rappeler ici les vues théoriques de ces médecins, contraires aujourd'hui à toute idée saine de physique, de physiologie et de thérapeutique; il le serait plus encore de parler de toutes les préparations qu'on lui faisait subir, des *sels*, des *huiles*, des *quintessences*, du *mercure* même qu'on prétendait en tirer, et qui figuraient ensuite dans une foule de médicamens composés.

L'aimant naturel pulvérisé ou donné à l'intérieur est de nos jours complétement hors d'usage. Comme oxyde de fer, il pourrait, sans doute, trouver encore son application; mais rien ne porte à lui donner la préférence sur d'autres oxydes plus faciles à se procurer. Ce n'est donc que comme corps magnétique, c'est-à-dire, appliqué en masse et à l'extérieur, que cet aimant peut offrir encore de l'intérêt au médecin; mais sous ce point de vue son histoire se confond avec celle de l'aimant artificiel, préféré à juste titre par la facilité qu'on trouve à lui donner toutes sortes de formes, et à en graduer à volonté l'énergie; ce que nous allons dire de celui-ci est donc en tout applicable à l'aimant naturel, envisagé sous le point de vue magnétique.

Aimant artificiel. Il n'est guère usité que depuis le milieu du dernier siècle, et ne l'a jamais été qu'en vue de son action magnétique. Tantôt on se borne à l'approcher des parties souffrantes, tantôt on le met en contact immédiat avec la peau, tantôt on ne l'applique qu'enveloppé de quelque étoffe pour le garantir de l'action oxydante des fluides transpiratoires. Aucun corps ne pouvant s'opposer aux effets de l'aimant, il conviendrait mieux, ce nous semble, de le recouvrir soit d'une feuille mince d'argent ou de platine, soit d'un vernis inaltérable.

De nos jours, au lieu d'un seul aimant, on se sert d'*Armures magnétiques*, c'est-à-dire, d'un certain assemblage de pièces aimantées, ou plaques courbes et oblongues, disposées en collier, en ceinture, en bandeau, quelquefois modelées sur les parties qu'elles doivent recouvrir, variables, du reste, de forme, de nombre et de dimensions, mais toujours disposées de manière que les pôles dissemblables des pièces contiguës se trouvent en rapport. C'est au père

Hell, célèbre astronome de Vienne, que paraît due l'invention de ces armures et la substitution des aimans de figure circulaire aux croix aimantées, usitées généralement avant lui.

L'abbé Lenoble est le premier qui, en France, se soit livré à la confection des aimans artificiels; c'est lui qui provoqua l'attention de la Société royale de médecine sur l'action thérapeutique du magnétisme, et qui fournit à ses commissaires les aimans nécessaires à leurs expériences. Il existe encore à Paris des personnes qui se livrent à la fabrication de ces sortes d'armures, M. Régnier fils, par exemple; et l'on a vu naguère un serrurier, abusant de la crédulité publique, vendre, contre la migraine, des bagues de *fer doux aimanté*, lesquelles, à en croire les dupes, ont opéré, comme le font tous les moyens occultes, des cures miraculeuses, mais qui, en réalité, n'exerçaient aucune action physique, puisque d'une part un *anneau complet* ne saurait offrir de propriétés magnétiques, et que, de l'autre, le *fer pur* n'est pas susceptible d'aimantation.

En général c'est sur le mal même, ou autour de la partie malade, que l'aimant doit être appliqué. Hallé a proposé (*Encycl. méthod.*, médecine, I, 415) de *disposer les aimans de façon qu'ils puissent agir l'un sur l'autre à travers la partie souffrante;* c'est à notre avis ce qui s'opère naturellement, lorsque, au moyen des armures, plusieurs pièces se trouvent appliquées autour d'un organe; c'était aussi le but que se proposaient ceux qui, ayant fait avaler à un malade de la limaille de fer, appliquaient ensuite un aimant sur l'un des points de l'abdomen (van Helmont), ou ceux qui, contre la goutte sereine plaçaient à la nuque un fort aimant, et sur les yeux des sachets remplis de fer en limaille. (*Ephém. d'Allem.* 1686, *Dec.* II, *Ann.* V, p. 473.)

L'application de l'aimant peut être plus ou moins prolongée; elle est communément de plusieurs jours au moins, et doit par fois durer pendant des mois ou même des années; on recommande alors d'avoir soin de nettoyer de temps à autre les plaques, de les faire aimanter de nouveau ou de les renouveler. La force magnétique de ces armures est rarement considérable, car les pièces qui les composent ne peuvent ordinairement soulever qu'un poids de quelques onces. On a trop négligé peut-être, dans les essais entrepris sur l'aimant, de mesurer ou de faire connaître la force dont on a fait usage, de rechercher celle qui pourrait être la plus utile, d'observer l'influence que peut exercer sur la puissance des aimans l'oxydation prompte qu'ils éprouvent; enfin, comme l'ont conseillé MM. Andry et Thouret, d'étudier l'action à distance des aimans, celle des cou-

rans magnétiques, celle des forts aimans sur les individus déjà munis d'une armure, etc.

Les effets sensibles de l'application de l'aimant varient beaucoup, et ont été attribués à diverses causes. Tantôt ils se manifestent immédiatement par la sédation subite des douleurs, la disparition des spasmes, etc.; tantôt ils tardent plus ou moins. Quelquefois, dans le premier de ces cas, on voit disparaître et reparaître tour-à-tour le mal, selon qu'on applique ou qu'on retire l'aimant : cet effet, d'autres fois, n'a pas lieu. Dans certains cas, le mal est seulement déplacé ou modifié; dans d'autres, après avoir résisté à un aimant faible, on l'a vu céder à un aimant plus fort. Quelquefois enfin, ou on n'observe aucun phénomène sensible; ou, ce qui est rare, les accidens, loin de diminuer, semblent s'accroître sous l'influence de l'aimant; ou enfin de nouveaux phénomènes, des sensations plus ou moins pénibles (chaleur, spasmes, défaillances, picotemens, démangeaisons, etc.), sont ressentis par les malades, et viennent à disparaître lorsqu'on cesse l'application de l'aimant.

Cette application a été tentée par un grand nombre de médecins, et nous ne voulons parler ici ni des vertus sympathiques qu'on lui a attribuées, ni de son influence prétendue sur le moral, ni de l'usage judicieux qu'on en a fait souvent (Fabrice de Hilden, Kerckringius, Morgagni, etc.) pour extraire des parcelles de fer arrêtées superficiellement dans l'œil, ni de la proposition faite par M. Hennelle (*Journ. de Méd.*, août 1819.) de l'employer pour retirer, dans l'opération de la fistule lacrymale par la méthode de Desault, le fil introduit dans la canule et que termine un *foret;* c'est son emploi médical qui doit surtout nous occuper. Or, sans parler non plus de cette multitude de maux auxquels on l'a cru applicable, et des pures assertions d'un grand nombre d'auteurs touchant ses propriétés médicinales, nous dirons, pour nous en tenir aux faits, qu'on l'a employé pour combattre les convulsions (Aetius); les spasmes (A. Kircher); la manie (P. Borel); l'hystérie (A. Mieg); l'épilepsie (J. D. Reichel); la paralysie (J. C. Unzer, Klarich, Deiman); ou, au contraire, pour exciter les contractions utérines (van Helmont). D'autres observateurs ont vu l'aimant calmer diverses espèces de douleurs, celles même de la goutte (Marcellus Empiricus, A. Kircher, G. A. P. Gesner). C. Weber a constaté les bons effets de son application répétée dans une maladie singulière des yeux (1767); et de La Condamine rapporte l'exemple d'une ophthalmie chronique que guérit un aimant appliqué par son pôle boréal (*Anc. Journ. de Méd.*, XXVII, 1767). Mayer (*Opusc. de Phys. de Sage*, p. 54) a guéri complètement des palpitations du

cœur, par l'application verticale d'un petit barreau aimanté suspendu par le pôle nord, et porté pendant plusieurs années, avec la précaution de le faire réaimanter de temps en temps. De nombreux auteurs surtout témoignent de son efficacité contre les douleurs des dents (B. Klarich, Stromer, Hollman, Kaestner, Hesse, Boesnier de La Touche), quoique de La Condamine et F. E. Glaubrecht n'aient pas été aussi heureux. On doit à Heurteloup une observation remarquable de tic douloureux, rebelle à un grand nombre de moyens, et qui a cédé en cinq mois à l'application immédiate d'une plaque aimantée (*Rec. périod. de la Soc. de Méd.*, IV, 199); mais lui-même cite Pujol, qui, quoique partisan de l'électricité, n'a recueilli de l'aimant aucun avantage. J. F. Bolten a vu, dans un cas d'hystérie, l'application de deux aimans près des oreilles, et de deux autres à la plante des pieds, produire à peine quelque effet appréciable.

Les observations publiées par MM. Andry et Thouret, commissaires de la Société royale de médecine, portent toutes sur des affections nerveuses ou douloureuses (spasmes, palpitations, convulsions, épilepsie, tremblemens, crampes, névralgies, rhumatismes, etc.), et le seul moyen employé a été l'aimant; elles sont nombreuses et recueillies dans un esprit d'analyse et de critique qui en eût fait généralement adopter les conclusions, favorables au magnétisme, si, comme l'a justement observé Nysten, ces auteurs s'étaient surtout attachés à isoler des effets propres à l'aimant, ceux qui peuvent dépendre de l'imagination frappée du malade. Quoi qu'il en soit, MM. Andry et Thouret, après avoir soigneusement fait la part de l'action mécanique, physique et chimique des pièces aimantées (c'est-à-dire de l'influence que peuvent avoir le contact ou la pression, la température, l'oxyde ferrugineux qui se forme, l'attraction supposée de l'aimant pour le fer contenu dans nos humeurs), sont arrivés à ce résultat, que l'aimant exerce sur le système nerveux une action magnétique incontestable à laquelle se rapportent, au moins en partie, les effets qu'on lui voit produire. A l'appui de ces conclusions, que viennent corroborer des faits plus récens observés, dit-on, par MM. Alibert, Cayol, Chomel, Récamier, et par feu le docteur Marcellin, qui en avait recueilli de fort remarquables, nous pouvons enfin ajouter qu'un bon observateur, le célèbre Laennec, qui a employé l'aimant d'après la méthode de Hallé, c'est-à-dire en établissant un courant magnétique à travers les parties malades au moyen de plusieurs pièces aimantées, l'a vu souvent calmer ou au moins modérer les douleurs de la névralgie pulmonaire, diminuer l'oppression dans l'asthme nerveux, faire cesser un hoquet spasmodique, se

montrer utile enfin dans les névralgies simples du cœur et dans l'angine de poitrine. Quelquefois, dans cette dernière maladie, l'application d'un petit vésicatoire sous la plaque antérieure, lui a paru rendre plus marqués les effets de l'aimant. (*Traité de l'Auscultation médiate*, 2e édit., t. II.)

Gilbert (G.). *De Magnete, magneticisque corporibus, et de Magno magnete*, etc. Londini, 1600, in-fol. — Schweighardi (J.-J.). *Ars magnetica, s. Disquisitio de naturâ, viribus et prodigiosis effect. magnetis*. Herbipol., 1631, in-4. — Kircher (A.). *Magnes sive de arte magneticâ*, etc. Romæ, 1646, in-fol. — Volder (Borcher de). *De Magnete, disp. resp.* J.-B. Helvétius. Lugd.-Bat., 1677, in-4. — Maxwell (G.). *De Medicinâ magneticâ libri* III, etc. Francof., 1679, in-12. — Helmont (Van). *De Magneticâ vulnerum curatione*, 1707, in-4. — Quellmalz (S. T.). *De Magnete, diss. resp.* Crell. Lipsiæ, 1723, in-4. — Weber (C.). *Die Wirkung des künst'ichen Magnets in einem Augenfehler*, etc. Hannov., 1767, in-8. — Reichel (J.-D.). *Diss. de magnetismo in corpore humano*. Lips., 1772, in-4. — Deiman (J.-R.). Essai médical fait avec l'aimant artificiel, etc. Amsterdam, 1775 (en hollandais). — Unzer (J.-C.). *Beschreibung eines mit dem künstlichen Magneten angestellten medicinischen Versuchs*. Hamb., 1775, in-8. — Bolten (J.-F.). *Nachricth von einem mit dem künstlichen Magnete gemachten Versuche in einer Nervenkrankheit*. (Rech. sur l'usage de l'aimant dans les maladies nerveuses). Hamb., 1775, in-4. — Heinsius. *Beytrage zu den Versuchen, welche mit künstlichen Magneten in verschiedenen krankheiten angestellt worden*. Léipz., 1776, in-8. — Andry et Thouret. Observ. et recherches sur l'usage de l'Aimant en médecine, ou Mémoire sur le magnétisme animal. (*Mém. de la Soc. roy. de méd. de Paris*, 1776, in-4, p. 531.) — Hemman. Additions aux cures opérées au moyen de l'aimant, 1778. — Baldinger (E.-G.). *De Magnetis fatis et viribus ad morbos sanandos*. Gotting., 1778. — Plaz (A.-G.). *Pr. de magnetismo et electricitate fascini experte*. Lipsiæ, 1779, in-4. — Peters. *Diss. quæst. med. de medicinâ electricâ et magneticâ. Francof. ad viadrem*, 1781. — De Harsu. Recueil des effets salutaires de l'aimant dans les maladies. Genève, 1782. — Thouret. (Art. aimant de l'*Encycl. méth.*, partie médicale, I, 421, 1786). — Kumpel. Note sur l'aimant minéral. Ienæ, 1788, in-4.

Aimant arsénical, *Magnes arsenicalis*. Composé de soufre, d'arsenic et d'antimoine, usité jadis sur les bubons syphilitiques et pestilentiels pour attirer le virus de dedans en dehors, et aussi sur les tumeurs scrophuleuses; c'est un léger escharrotique. Il entrait dans l'*Emplâtre magnétique* vanté par Ange Sala.

Aimant artificiel. Nom de l'acier aimanté. V. *Aimant*, p. 121.

Aimant blanc, *Magnes albus*, Calamite blanche. Pierre blanche alumineuse, happant fortement à la langue, d'où le nom d'aimant charnel qu'on lui a donné et les vertus aphrodisiaques dont on l'a cru doué. Suivant Monti, elle est détersive, astringente, antiscorbutique, etc.

Aimant naturel, ou pierre d'aimant. V. *Aimant*, p. 118.

Aimit. Nom d'un arbre laiteux qui porte des fruits bons à manger, que Jussieu présume être le *Ficus mauritiana*, Lam.

Aimos. Synonyme de ronce, *Rubus fruticosus*, L., dans Dioscoride.

Aimostaris. Nom du laurier rose, *Nerium oleander*, L., dans Dioscoride.

AIN EL MOUSA. C'est le nom d'une source d'eau sulfureuse et thermale de l'Arabie pétrée, qui s'échappe en jets de la surface du sol, et l'arrose dans une grande étendue. Cette eau, quoique minérale, est bue avec plaisir par ceux qui voyagent dans ce climat aride.

Aiocochtli, nom mexicain du tatou, *Armadillo* des Espagnols,

et *Cubertado* des Portugais. Le petit os de la queue de cet animal, mis en poudre et placé dans l'oreille, sous forme de pilule du volume d'une tête d'épingle, guérit l'otalgie et les bruissemens de cette partie, suivant Monard. (*Médic. de l'Amér.*, p. 94.)

AIR, *Aer*, Air atmosphérique. On nomme ainsi un certain ensemble de gaz permanents qui, associé à des vapeurs aqueuses, à des émanations subtiles, à des fluides impondérables (lumière, calorique, électricité, etc.), dont il est comme le véhicule, constitue l'atmosphère au milieu de laquelle nous vivons, et qui entoure la terre jusqu'à une grande distance. L'air n'est donc point un élément comme on l'a cru jadis, mais un mélange d'environ 21 parties d'oxygène, 79 d'azote et une fraction d'acide carbonique. C'est un fluide élastique, pesant, compressible, sans odeur, sans saveur, et à peu près incolore. Le premier des gaz qui le composent est éminemment vital; le second, nécessaire sans doute pour tempérer l'action du premier, ne pourrait être respiré seul sans danger, il en est de même du troisième, qui du reste n'y existe jamais qu'en proportion infiniment petite, très-variable d'ailleurs, et qui pourrait être considéré comme n'entrant pas plus essentiellement dans sa composition que la vapeur d'eau, les fluides impondérables ou les émanations dont nous avons parlé; ajoutons que l'air, même considéré comme oxygène et azote, n'est point un véritable composé en proportions définies, mais un simple mélange; ce n'est donc aujourd'hui que par une sorte d'habitude, de convention tacite, ou d'abstraction, suite de l'ignorance dans laquelle on a été long-temps sur sa véritable nature, que, même quelquefois dans le langage scientifique, on continue d'employer le mot *air* comme synonyme d'atmosphère.

Le physicien, le chimiste, le physiologiste même, peuvent bien étudier abstractivement l'air, parce que, après l'avoir isolé plus ou moins complètement de tout autre corps, ou même l'avoir directement formé par la réunion des gaz qui le constituent, il leur est facile de le soumettre à des expériences pour en déterminer les propriétés physiques et chimiques, ou d'en apprécier l'action sur les êtres organisés; ils peuvent aussi, dans l'étude des phénomènes atmosphériques, et au moyen des instrumens, des réactifs et de l'observation comparée des corps vivans, faire la part de l'air et celle de chacun des autres fluides auxquels il se trouve associé; mais il n'en est pas de même du médecin. Jamais il n'observe les effets de l'air proprement dit; ce n'est point en général ce mélange d'oxygène, d'azote et d'acide carbonique qui, sous les rapports hygiénique, pathologique et thérapeutique, exerce l'influence puissante que l'on a coutume d'attribuer à l'air; c'est un corps bien plus complexe,

d'une étude bien plus difficile, c'est l'atmosphère, vaste composé dont l'air n'est qu'un des élémens, le plus évident, le plus volumineux sans doute, mais non peut-être le plus actif, sous le point de vue qui nous occupe. Et en effet, tandis que la composition de l'air proprement dit est presqu'en tous temps et en tous lieux la même, rien ne varie plus que les conditions de l'atmosphère, et rien, en pathologie comme en thérapeutique, n'est plus digne de remarque que ces variations. Ce qu'on nomme pureté ou impureté de l'air, constitution de l'air, sécheresse ou humidité, froid ou chaleur, état électrique, influence épidémique, etc., se rapporte essentiellement à celle-ci. Il en est de même de tous les météores. C'est donc en définitive l'atmosphère en général, bien plus que l'air en particulier dont l'étude intéresse le praticien.

Le cadre de notre ouvrage nous défendant toute incursion dans le champ de la physiologie ou des sciences accessoires, c'est à l'article *Atmosphère* que nous devrons naturellement envisager les applications médicinales de l'air, comme des autres élémens auxquels il est associé, et dont l'ensemble forme un tout réellement indivisible pour le thérapeutiste. L'exemple opposé que nous offrent la plupart des écrivains n'ayant de fondement qu'une confusion dans les termes, n'étant propre d'ailleurs qu'à tromper le médecin sur la véritable source des effets qu'il observe, ne doit point nous servir de règle. La définition et la distinction exacte des mots, une juste répartition des matières, la circonscription rigoureuse et la subordination raisonnée des articles, sont des conditions d'ordre et de clarté trop essentielles dans un dictionnaire, du moins lorsqu'on n'a pas l'ambition d'en faire un recueil alphabétique de traités *ex professo*, pour que nous ne devions rien négliger de ce qui peut contribuer à les remplir. Voyez donc *Atmosphère*.

AIR ALCALIN. Ancien nom de l'*Ammoniaque gazeuse*.

— ATMOSPHÉRIQUE, AIR COMMUN. V. *Air*.

— DÉPHLOGISTIQUÉ. Ancien nom du *Gaz oxygène*.

— EMPIRÉ DE SCHÈELE. Premier nom du *Gaz oxygène*.

— DE FEU DE SCHÈELE. Ancien nom du *Gaz oxygène*.

— FIXE. Nom donné au *Gaz acide carbonique* par J. Black.

— INFLAMMABLE. Un des noms du *Gaz hydrogène*.

— — DES MARAIS. C'est du *Gaz hydrogène carboné*.

— MARIN. Ancien nom du *Gaz acide hydro-chlorique*.

— MÉPHITIQUE. Ancien nom du *Gaz acide carbonique*.

— DE LA MER. V. *Atmosphère*.

— PUR. Un des anciens noms du *Gaz oxygène*.

— SOLIDE DE HALES. C'est le *Gaz acide carbonique*.

— SYLVESTRE DE VAN HELMONT. C'est le *Gaz acide carbonique*.

— VICIÉ DE SCHÈELE. Premier nom du *Gaz azote*.

— VITAL. Un des anciens noms du *Gaz oxygène*.

Airelle. V. *Vaccinium Myrtillus*, L.

Airen. Nom que porte en Tartarie le lait de vache fermenté, usité comme liqueur vineuse. (Fée; *Cours d'hist. nat.*, I, 561.)

Airès. Nom languedocien du *Vaccinium Myrtillus*, L.

Airi, Ayri. Noms d'un palmier du Brésil, dont le tronc fournit, par incision, une liqueur qui devient spiritueuse par la fermentation. Jussieu soupçonne que c'est un *Elaïs* ou un *Bactris*.

Airs. Nom donné jusqu'à Macquer, qui proposa d'y substituer celui de gaz, aux divers fluides élastiques, à cause de leur analogie, d'état seulement, avec l'*air* proprement dit, ou *air atmosphérique*.

Aitiopis. Synonyme de sauge, dans Dioscoride, *Salvia Æthiopis*, L.

Aitmat. Nom arabe de l'*Antimoine*, suivant Fallope.

Aivenon, Aivenou. Noms du *Lawsonia inermis*, L., à Pondichéry.

AIX-LA-CHAPELLE en Prusse (Eaux minérales d'), *Aquæ Aquis-granenses*. La ville dont ces eaux portent le nom est située dans une belle vallée des Ardennes, à douze lieues de Cologne et cent lieues N.-E. de Paris. Ces eaux sont de deux sortes : les unes froides, ferrugineuses, usitées seulement en boissons et provenant d'une seule source dite de Spa (Spaubrunnen); les autres chaudes, sulfureuses, d'une saveur un peu salée, sont fournies par plusieurs sources et employées en bains, en boisson, en douches, etc. Ces dernières, les seules bien connues, jouissent depuis des siècles d'une grande renommée. Les étrangers malades y affluent de toutes parts chaque année, et, en 1826, on a compté plus de 500 malades.

Leurs sources, qu'on distingue en hautes et basses, fournissent à huit établissemens de bains, savoir, les hautes sources, où il y a des bains de vapeurs, aux bains de l'Empereur dont l'eau est à 42° R. à la surface et à 50° au fond; au bain Neuf; au bain de l'Hôtel de la reine de Hongrie, et au bain de St.-Quirinus (39°), tous situés dans la vieille ville; les basses sources, où il y a des douches, au bain des Seigneurs, au bain de la Rose (*Rosenbad*), au bain des Pauvres; et enfin à l'*Herrenbad*, le plus beau de tous, composé du *Cornelius-bad* ou bain de St.-Corneille (38°), et du *Karlsbad* ou bain de Charles (37°), tous situés dans la ville neuve. Les bains les plus en réputation sont ceux de l'Empereur et de St.-Corneille.

Ces eaux sulfureuses ont été analysées par Bergmann, qui y avait indiqué la présence du gaz hydrogène sulfuré, du gaz acide carbonique, du soufre, des sous-carbonates de soude et de chaux, et du muriate de soude; par Gimbernat, par Kortum, par Reumont et Monheim, et enfin par Lansberg. Ces deux dernières analyses diffèrent tellement l'une de l'autre que, dans l'impossibilité de les concilier ou de choisir entre elles, nous croyons devoir les rapporter

toutes deux, en les réduisant à la même mesure d'un kilogramme d'eau :

Analyse de MM. Reumont et Monheim.	grammes.	*Analyse de M. Lansberg.* grains.
Carbonate de soude,	0,5444	27,091
Muriate de soude,	2,9697	11,116
Sulfate de soude,	0,2637	15,357
Carbonate de chaux,	0,1304	2,330
— de magnésie,	0,0440	0,250
Silice,	0,0705	0,665
Argile,	0,0000	0,625
Substance résino-sulfureuse,	0,0000	0,187

Gaz, 46,64 p. cubes (composé pour cent de 51,25 d'azote, 28,26 d'acide carbonique, et 20,49 d'hydrogène sulfuré).

Gaz, 8/33es de son volume (composé pour cent d'environ 6 d'air atmosphérique, 13 d'acide carbonique, et 81 de gaz sulfuré formé probablement de soufre et d'azote.

L'incertitude qui règne encore sur la véritable nature de ces eaux ne permet pas de les imiter exactement; aussi, dans le catalogue des établissemens d'eaux artificielles, les voit-on figurer parmi les eaux extemporanées ou magistrales.

Elles jouissent de propriétés médicinales très-énergiques, et sont fréquemment employées dans le traitement des maladies lymphatiques et cutanées, de la leucorrhée, des affections nerveuses, des douleurs rhumatismales, des suites de coups de feu, etc. Le célèbre Hufeland leur accorde, dit-on, une sorte de prédilection pour la cure des maladies chroniques, et notamment de l'hypocondrie. Elles sont contre-indiquées dans les cas de fièvre, de phthisie, de congestions actives, ainsi que dans les ulcérations internes.

La durée des bains est ordinairement d'un quart-d'heure à une demi-heure, rarement davantage; ils produisent une vive excitation, de la chaleur, de la sueur, et quelquefois de l'oppression ou des étourdissemens qui forcent de les modérer ou de les suspendre. On boit, à la source même, depuis deux jusqu'à huit verres des eaux les plus actives, mais quelquefois on les coupe avec du lait. Les autres peuvent être prises à plus haute dose. L'emploi de ces eaux en bains de vapeurs, en douches et en injection, ne présente aucune remarque particulière.

Bruhesius (P.) ou Van Bruhesen. *De Thermarum aquis Granensium viribus, causâ, ac legitimo usu, epistolæ duæ*, etc. Anvers, 1552, in-12. — Blondel (F.). *Thermarum aquis Granensium et Porrectanarum descriptio*, etc. Aquis Grani, 1688, in-4. — Bresmal (J.-F.). Hydro-analyse des eaux min.-chaudes et froides d'Aix-la-Chapelle. Liége, 1703, in-12. — Lucas. Essai sur les eaux min. et therm. d'Aix-la-Chapelle et de Borcet. Liége, 1762. — Ash (J.). *Experiments and obs. to investigate by chemical analysis, the medecinal properties of the mineral Waters of Spa and Aix-la-Chapelle.* London, 1788, in-12. — Reumont (G.) et Monheim (J.-P.-J.). Analyse des eaux sulfureuses d'Aix-la-Chapelle. Aix-la-Ch., 1810, in-8.

AIX EN PROVENCE, département des Bouches-du-Rhône (Eaux min. d'), *Aquæ Sextienses*, eaux de Sextius. Leur source, dite *fontaine de Sextius*, du nom d'un proconsul romain, qui, dit-on, y recouvra la santé, est située hors de cette ville; mais l'établissement des bains est sur un de ses boulevards; cet établissement, qui est vaste, commode, pourvu de baignoires en marbre et de plusieurs sortes de douches, paraît remonter à une haute antiquité, mais a été restauré à diverses époques.

Les eaux sont claires, inodores, presque insipides et légèrement onctueuses; leur température, peu variable, est de 27 à 28° R. Elles ont été successivement analysées par Lautier, Arnaud, Emerich et Darluc, dont les ouvrages, ainsi que plusieurs autres qu'il serait superflu d'indiquer ici, sont cités ou extraits par Carrère (*Cat.* 433); mais aucune de ces analyses ne les avait fait réellement connaître. Celle qu'a publiée M. Laurent (*Séance de la Soc. de méd. de Marseille*, 1808; *et Ann. de chimie*, novembre 1813), et qui paraît plus exacte, leur est peu favorable; car de 25 livres d'eau il n'a retiré, outre un peu d'oxygène et de substance dite végéto-animale, que 37 grains de matières fixes, savoir: carbonate de magnésie, 18; carbonate de chaux, 12; et sulfate de chaux, 7.

L'activité des eaux d'Aix n'est pas considérable; elle a même été complètement révoquée en doute; et peut-être, sans prétendre d'ailleurs contester l'exactitude des faits nombreux cités à l'appui de leurs propriétés, serait-il permis de n'y voir que les effets de bains tièdes un peu mucilagineux, joints aux avantages qui résultent souvent dans les maladies chroniques, du seul changement de régime, de climat, d'habitudes, etc. Quoi qu'il en soit, Strabon assure que, déjà de son temps, ces eaux avaient perdu de leurs vertus thérapeutiques; et nous voyons deux médecins instruits, M. Valentin (*Journal de méd.* de Leroux XXI, 198) et M. Davin s'efforcer de suppléer à leur action, l'un en dissolvant dans le bain quelques onces de sulfure de potasse (maladies cutanées), l'autre en ayant recours à l'électricité (paralysies).

Ces eaux sont usitées, soit en bains contre les affections de la peau, les douleurs rhumatismales, l'aménorrhée, etc; soit en boissons contre les engorgemens abdominaux et la gravelle; soit simultanément en boissons et en bains, mais en commençant toujours par les premières. On les a crues propres aussi à faciliter la conception, et M. Robert les prescrit aux dames pour entretenir la fraîcheur de leur teint. Elles conviennent, dit-on, particulièrement aux personnes replettes ou lymphatiques, et sont contraires aux individus faibles, âgés, etc. On peut les transporter sans inconvénient, mais

probablement aussi sans grand avantage. La saison des eaux est de mai à octobre.

Robert (L.-J.). Essai historique et médical sur les eaux thermales d'Aix. Aix, 1812, in 8. (Cet ouvrage, le plus récent de tous, peut tenir lieu de la plupart des autres.)

AIX EN SAVOIE (Eaux min. d'), *Aquæ Gratianæ*. La petite ville d'Aix, dans les États sardes, est distante de trois lieues de Chambéri, douze de Genève, et dix-huit de Lyon; elle est agréablement située dans une grande vallée; l'air y est pur et tempéré. Ses eaux minérales sont sulfureuses et thermales. Elles s'échappent en abondance à travers les ouvertures naturelles dont est percée la base du rocher calcaire, sur lequel reposent les édifices et les jardins qui servent d'enceinte à la ville. On distingue deux sources principales, celle d'*Alun* et celle de *Soufre;* quoique indépendantes l'une de l'autre, elles ne diffèrent que par la proportion et non par la nature de leurs principes; toutes deux sont thermales et essentiellement sulfureuses, car elles ne renferment que trois grains environ de matière saline par pinte. Aucune ne contient d'alun. M. Cantu paraît y avoir constaté la présence de l'iode.

La *Source de soufre* jaillit immédiatement du rocher; elle est ainsi nommée, parce qu'on a quelquefois recueilli, près de son orifice, de beaux groupes de soufre cristallisé, et que les nostochs, les tremelles, les oscillatoires qui se forment dans son réservoir, sont ordinairement couverts d'aiguilles fines de soufre. On rapporte qu'en 1755, lors du tremblement de terre de Lisbonne, elle devint trouble, charria une quantité prodigieuse de flocons d'un blanc verdâtre, et déposa un sédiment gris. Elle alimente l'établissement principal des bains ou *bâtiment royal*, qui paraît d'origine romaine. L'analyse en a été faite avec soin en 1785, par Bonvoisin; celle que M. Socquet a publiée en 1803 en diffère à plusieurs égards; ainsi le premier de ces expérimentateurs indique de l'hydro-sulfure de fer et du muriate de chaux, que le second n'a point trouvé; et celui-ci a obtenu du muriate de soude que n'indique pas Bonvoisin. Au résumé, 112 livres d'eau bien transparente ont donné à M. Socquet 347 grains de résidu, et lui ont paru contenir: soufre pur, à l'état d'hydrogène sulfuré, 8 grains 4/10mes; acide carbonique libre, 22; matière extractive animale, 2; sulfate de soude, 33; sulfate de magnésie, 29; sulfate de chaux, 72; muriate de soude, 9; muriate de magnésie, 31; carbonate de chaux, 108; carbonate de magnésie, 59. La température de ces eaux est de 35° R.

Les eaux dites d'*alun* sont d'un demi-degré plus chaudes, ont une saveur un peu styptique, contiennent un peu plus de sels calcaires et d'acide carbonique, mais un peu moins d'hydrogène sul-

furé. On peut suivre leur cours assez loin de leur dernière issue, dans des cavernes que tapissent des masses de sulfate acide de chaux, qui sans doute ont été prises pour de l'alun ; là, on voit à leur surface une matière floconneuse, sous forme de filamens glaireux, que M. Socquet regarde comme de nature végéto-animale et analogue aux végétations qui se forment dans le réservoir de la source de soufre.

On administre ces eaux en boissons, en bains, en douches, etc. Elles jouissent d'un grand crédit dans le traitement des rhumatismes chroniques, des paralysies, des affections cutanées, des fluxions opiniâtres, des flueurs blanches, des engorgemens des membres, et contre l'asthme nerveux, l'engouement des poumons, les engorgemens viscéraux, et même les ulcérations internes. M. Socquet assure avoir constaté leur efficacité dans des cas de phthisie, au deuxième degré, d'ulcères de la matrice, etc. On boit les eaux à la source même, et l'on préfère, en général, celles d'*alun* ; les bains se composent ordinairement d'un mélange d'eaux des deux sources, quelquefois tempéré par de l'eau commune ; car ces bains, très-excitans, sont sujets à causer une sorte d'état fébrile lorsqu'on les prend purs, trop chauds, ou qu'on les prolonge trop.

La saison des eaux est depuis le mois de mai jusqu'au mois de septembre. Ces eaux ne peuvent subir le transport ; on en prépare d'artificielles dans la plupart des grandes villes. V. *Simon (Saint-)*.

Cabias (J.-B. de). Les Vertus merveilleuses des bains d'Aix en Savoie, 1688. — Panthot (L.). Diss. sur l'usage des bains chauds, et principalement de ceux d'Aix en Savoie, etc., 1700, in-4. — Daquin (J.). Traité des eaux thermales d'Aix en Savoie, 1773 et 1808, in-8. — Bonvoisin. Analyse des eaux min. de la Savoie, 1785. — Despine (C.-H. A.). Essai sur la Topographie d'Aix (en Savoie) et sur les eaux minérales. Montpellier an x. (Thèse.) — Socquet (J.-M.). Analyse des eaux thermales d'Aix (en Savoie). Chambéry, an xi, in-8. — Francœur. Note sur la présence de l'acide sulfurique dans les vapeurs qui s'exhalent des eaux thermales d'Aix, 1828. (*Journ. de pharm. et des Sc. acc.*, XIV, 340.)

Ajakschira. Nom sanscrit du *Lait de chèvre*.

Ajal. Nom hébreu du cerf, *Cervus Elaphus*, L.

Ajamodum. Un des noms sanscrits de l'ammi, *Sison Ammi*, L.

Ajava. V. *Ligusticum Ajowan*, Roxb.

Ajavacid. C'est le nom que Percival (*Essays med.*, I, p. 453) donne au *Ligusticum Ajowan*, Roxb.

Ajedrea. Nom espagnol du *Satureia hortensis*, L.

Ajenjo. Nom espagnol de la grande absinthe, *Artemisia Absinthium*, L.

Ajo. Nom espagnol de l'ail, *Allium sativum*, L.

Ajo puerro. Nom espagnol de l'*Allium Porrum*, L.

Ajo victorial. Nom espagnol de l'*Allium Victoriale*, L.

Ajoc-hou-ha. Nom galipon de l'*Ocotea guianensis*, Aubl. (II, 780.)

Ajowan. V. *Ligusticum Ajowan*, Roxb.

Ajubatipita. Arbrisseau du Brésil, dont le fruit est semblable à une amande, de couleur noire, et qui donne une huile usitée parmi les sauvages, pour fortifier les articulations. (Ray, *Hist. plant.*)

AJUGA. Genre de plantes de la famille des Labiées, de la didynamie gymnospermie de Linné.

A. Chamæpitys, Schr. Ivette. D'après Actuarius (*de Methodo medendi*, lib. V, c. 8), cette plante pulvérisée, et mêlée avec des figues ou du miel, est purgative, à la dose de deux drachmes. Il est probable que le miel et les figues sont, dans cette occasion, plus laxatifs que la plante.

A. reptans, L., Bugle (*Flor. méd.*, t. 78). Cette plante, vivace et printanière, très-commune chez nous dans les bois sablonneux, pousse de sa racine des jets rampans; sa tige carrée s'élève droite à 5-8 pouces; ses feuilles sont opposées, ovales, à bords dentés et anguleux; ses fleurs bleues, verticillées, et entremêlées de bractées colorées forment une sorte d'épi terminal; elles ont un calice à cinq découpures aiguës, une corolle labiée à lèvre supérieure presque nulle, l'inférieure trilobée, à lobe moyen cordiforme; les étamines didynames; le style bifide; les graines nues, réticulées.

Cette plante est une des moins odorantes de toutes les labiées, et probablement une des plus faibles en propriétés. On la dit un peu astringente; Muller et Rivière la croyaient propre à guérir la phthisie pulmonaire; Camerarius et Dodoens, les obstructions du foie. Sa plus grande réputation est comme vulnéraire, d'où lui vient son nom de consoude moyenne, petite consoude; on la recommandait à l'intérieur dans les crachemens de sang, les hémorrhagies; à l'extérieur, on l'applique hachée sur les coupures, les blessures; elle entre dans la composition de l'eau vulnéraire et de toutes les *espèces* vulnéraires. Nous devons ajouter qu'aujourd'hui on se sert très-peu de cette plante, dont, en Italie, suivant Willemet, on mange les pousses et les racines en salade. Chez nous on lui substitue quelquefois, et sans inconvénient, l'*Ajuga pyramidalis*, L., ou plutôt sa variété, l'*A. genevensis*, la seule que nous ayons selon les botanistes du nord.

Ajuwan. Nom dukhanais de l'ammi, *Sison Ammi*, L.

Akæmili. Nom caraïbe de l'*Anona reticulata*, L.

Akalnafsah. Un des noms arabes de l'*Euphorbe*.

Akatalis, Akatera. Noms du genévrier, *Juniperus communis*, L., dans Dioscoride.

Akecacoua. Nom caraïbe du *Coccoloba uvifera*, L.

AKEESIA, Akée. Genre de plantes de la famille des Sapindacées, de l'octandrie monogynie de Linné. L'*A. africana*, Tussac, arbre originaire d'Afrique, cultivé aux Antilles, a les fruits rouges, entourés d'une pulpe, véritable arille qui ressemble à des riz de veau, et se mange cuite dans les ragoûts. On les vend sur les marchés à la Jamaïque. (Tussac, *Flore des Antilles*, I, 66, t. 3.)

Akeley. Nom hollandais de l'ancolei, *Aquilegia vulgaris*, L.

Akerboer. Nom suédois du *Rubus arcticus*, L.

Akermonja. Nom suédois de l'aigremoine, *Agrimonia Eupatoria*, L.

Akervoedd. Nom suédois du *Scabiosa arvensis*, L.

Aki. Nom africain de l'*Akeesia africana*, Tussac; *Blighia sapida*, Kœnig.

Akirut. Nom arabe et dukhanais du noyer, *Juglans regia*, L.

Akkerig paadreestaart. Nom hollandais de l'*Equisetum arvense*, L.

Akmella. L'un des noms allemands de l'acmelle, *Spilanthus Acmella*, L.

AKOLOGIE. Villars, depuis professeur à la faculté de Strasbourg, et auteur de la *Flore du Dauphiné*, a fait ce terme synonyme de *matière médicale*; c'est le titre de sa dissertation inaugurale. (Paris, 1803, in-8°.)

Akooyeel a sémoonroomie, qu'on écrit aussi akoopela simoon-iroomie. Nom arabe de l'*Amyris gileadensis*, L.

Akopon. Un des noms sous lesquels, d'après Adanson, Dioscoride désigne l'*Anagyris fœtida*, L.

Akur kurha. Nom arabe de la pyrèthre, *Anthemis Pyrethrum*, L.

Akuron. Nom de l'*Alisma Plantago*, L., dans Dioscoride.

Akwa. Nom japonais du *Cucumis sativus*, L.

Al. Nom suédois de l'anguille, *Murœna Anguilla*, L.

Alabaster. Un des noms de l'*Albâtre*.

Alabastra. Nom provençal des boutons floraux du *Capparis spinosa*, L. Dans les auteurs ce nom exprime des feuilles vertes qui environnent les fleurs.

Alabastrites et Alabastrum, en allemand; Alabastro en espagnol. Noms de l'*Albâtre*.

Alacalioula. Nom caraïbe de l'*Anona triloba*, L.

ALACH, dans la principauté d'Erford (Eaux min. d'). On les dit froides, acidules et salines.

Alacrane. Nom espagnol du *Scorpius europœus*, L.

Alader. Nom languedocien de l'alaterne, *Rhamnus Alaternus*, L.

Alady. Nom brame du *Curcuma longa*, L.

ALAIS (Eaux min. d'). À un quart de lieue de la ville d'Alais, située au pied des Cévennes (département du Gard), à 14 lieues de Montpellier et 170 de Paris, sont deux sources connues sous le nom de *Fontaines de Daniel*, l'une, plus haute, appelée *la Comtesse*, l'autre, plus basse, appelée *la Marquise*. Elles sont froides, minéralisées par le sulfate de fer, dont il existe dans les environs des masses considérables. Sauvages, le seul qui les ait spécialement étudiées (Assemblée publ. de la Soc. roy. des Sc. de Montpellier du 19 avril 1736), les dit légèrement vomitives et purgatives, et en même temps toniques. Il les croit utiles en boisson dans la dysenterie ordinaire, les maladies bilieuses, l'ictère, la constipation, etc.; en lavemens contre la diarrhée chronique, et en lotions pour déterger les ulcères; mais leur composition paraît peu en rapport avec quelques-unes de ces propriétés qui mériteraient un nouvel examen. Il n'en existe, au surplus, aucune véritable analyse. On les dit

nuisibles dans la phthisie, la paralysie, etc. La dose en est de quelques verres à quelques livres; on les prend de juillet à septembre, mais durant une quinzaine de jours au plus.

Carrère (*Cat.* 326) cite un *Recueil de pièces sur les eaux d'Alais*, etc., in-12, sans aucune importance; et un *avis* inséré dans les *Affiches de Province*, 1752, nº 27, qui n'est qu'une annonce du propriétaire des eaux.

Alamatou. Fruit de Madagascar qui, au dire de Flacourt, a la grosseur des prunes, et dont on mange deux variétés. M. De Lamarck soupçonne que c'est celui du *Flacurtia Ramontchi*, L'her.

Alamum. Un des noms latins du gouet, *Arum maculatum*, L.

Alanabolus. Espèce de terre à laquelle Paul Eginète (l. VII, c. 3) attribue les mêmes vertus qu'au bol d'Arménie, et qui n'est autre probablement que l'*Alana terra*, ou *Tripoli*. V. ce dernier mot.

Aland. Nom suédois de l'aunée, *Inula Helenium*, L.

ALANGE (Eaux min. d'). Elles sont situées près de la ville de Mérida, dans la province d'Estramadure en Espagne. On en fait usage en bain et en boisson. (Ballano, *Diccion. de Medic. y Cirugia*, t. I. Madrid, 1815.)

ALANGIUM. Genre de plantes de la famille des Myrtes, de la polyandrie monogynie de Linné.

A. decapetalum, Lam. Ses racines sont usitées chez les Malais comme purgatif hydragogue, et ses baies aromatiques sont comestibles. Les racines de l'*A. hexapetalum*, Lam., jouissent des mêmes propriétés. (DC. *Essai sur les propriétés*, etc., 148.)

Alanguilan. Nom chinois de l'*Uvaria odorata*, Lam., *canana* de Rumphius. (*Amb.* II, t. 65.)

Alant. Un des noms allemands de l'aunée, *Inula Helenium*, L.

Alantine. Trommsdorff a nommé ainsi l'*Inuline*.

Alantswortel. Nom hollandais de l'aunée, *Inula Helenium*, L.

Alantwurzel, Alantwurz. Noms allemands de l'aunée, *Inula Helenium*, L.

Alapas. Nom de l'*Arctium Lappa*, L., aux environs de Montpellier.

Alaqueca. Pierre qui se trouve en petits fragmens polis, à Balagate, dans les Indes. On la regarde comme hémostatique, appliquée à l'extérieur. La pierre que Valmont Bomare a vue sous ce nom était une pyrite, ou *fer sulfuré*. (*Dict. des Sc. nat.*, I, 419.)

Alas. Un des noms arabes du *Myrtus communis*, L.

Alaschil. Nom arabe du *Scilla maritima*, L.

Alaterne. Nom du *Rhamnus Alaternus*, L.

ALAUDA, Alouette. Ce mot, d'origine gauloise, est le nom officinal de l'alouette des champs, ainsi que du genre d'oiseaux de la famille des Conirostres et de l'ordre des passereaux, dont elle fait partie. Il existe, même en France, et autour de nous plusieurs espèces d'alouettes; mais la plus répandue, parce qu'elle multiplie

beaucoup, la plus usitée comme aliment, la seule dont on ait voulu faire un remède, est cette même alouette des champs (*Alauda arvensis*, L.), mauviette des Parisiens. La chair de cet oiseau granivore, un des plus petits de ceux qui figurent sur nos tables, est brune, ferme, succulente, et constitue, lorsque l'animal est jeune, chargé de graisse, comme il l'est à l'automne, un mets délicat, savoureux, de facile digestion, qui nourrit beaucoup sous un petit volume, et jouit de propriétés plus ou moins stimulantes.

Si l'usage modéré de cet aliment est sans inconvénient dans l'état sain; si même, comme nous l'avons vu souvent, il forme dans la convalescence de quelques maladies, ou dans certaines affections marquées par une atonie profonde, un excellent analeptique; il peut aussi, lorsqu'on en abuse ou qu'on l'emploie à contre-temps, avoir tous les inconvéniens que présentent en général les chairs noires et fortement azotées. Suivant l'application que l'on en fera, il pourra donc ou combattre la colique, comme l'ont prétendu Dioscoride et Galien, ou au contraire la provoquer, notamment lorsqu'on avale, au moins sans les broyer suffisamment, les petits os dont il abonde; il pourra relâcher le ventre, comme l'a dit Rhazès, ou produire la constipation, etc. L'utilité attribuée au bouillon qu'on en prépare, s'explique facilement aussi; mais on ne sera guère tenté d'admettre, avec Dominique Léon, que cet oiseau élevé en cage, et devenu, comme beaucoup d'oiseaux captifs, sujet à l'épilepsie, puisse être, à cause de cela, nuisible aux épileptiques; que son sang, pris à la dose d'un gros dans du vin, soit un bon remède contre les coliques venteuses et néphrétiques; qu'il en soit de même enfin de son cœur, ou, suivant Marcellus Empiricus et Pline, de ses cendres.

Alaun. Nom allemand de l'alun, *Sur-sulfate d'alumine et de potasse*.

Alaverei. Nom indien du *Ficus indica*, L.

Alazor. Nom espagnol du safran bâtard, *Carthamus tinctorius*, L.

Albaciga. Nom que porte au Chili le *Psoralea glandulosa*, L.

Albahaca. Nom espagnol du grand basilic, *Ocymum Basilicum*, L.

ALBAN (Saint-). Village à deux lieues de Roanne, en France (département de la Loire), près duquel, dans un vallon étroit, se trouvent plusieurs sources minérales abondantes. L'eau en est acidule et saline, froide, mais constamment à 15° R. Richard de La Prade, qui en a donné l'analyse en 1774, y avait signalé la plupart des principes que MM. Cartier, inspecteur des eaux, et Barbe, pharmacien, y ont depuis trouvés, mais en bien moindre proportion. D'après l'analyse de ces derniers, ces eaux contiendraient, par pinte, outre 47 grains de gaz acide carbonique, 32 grains et demi de carbonate de soude, 6 grains de nitrate de chaux, 1 grain 5 sixièmes d'oxyde de fer, 13 grains de sulfate de chaux, de carbonate de chaux

et de terre argileuse. Nous dirons ici avec Carrère (*Cat.* 250) qu'on s'étonne de voir réunis dans un même liquide le sulfate de chaux et le sous-carbonate de soude, qui devraient éprouver une décomposition mutuelle. Quoi qu'il en soit, ces eaux, que Richard disait rafraîchissantes, laxatives, apéritives et diurétiques, paraissent utiles dans les cas d'engorgement chronique des viscères abdominaux, d'ictère, de chlorose, de dérangement des menstrues, surtout à l'époque critique, dans diverses affections nerveuses, etc. Elles sont aujourd'hui assez fréquentées de juin à septembre. On les prend, en boisson, à la dose de cinq à six verres, et en bain qu'on élève à la température convenable. Elles peuvent subir le transport.

Richard de La Prade. Analyse des Eaux min. de St.-Alban (*Journ. de méd.*, août 1774). — Le même. Analyse et vertus des Eaux min. du Forez, etc. Lyon, 1778, in-12. — Cartier. Notice et Analyse des Eaux min. de St.-Alban. Lyon, 1816.

Albara. Nom brésilien d'une plante soupçonnée être un Canna, et peut-être le *C. angustifolia*, L., dont les feuilles sont employées comme vulnéraires sur les plaies, d'où lui est venu le nom d'*Herba dos fetidos* parmi les Portugais du Brésil. Les Nègres mangent les racines de cette plante, dont on se sert aussi comme de maturatif sur les apostèmes. (Pison. *Brasil.*, 117.)

Albara. Nom arabe de l'abeille, *Apis mellifica*, L.

Albarra. Un des noms portugais du *Scilla maritima*, L.

ALBATRE, *Alabastrum* et *Alabastrites*, Off. On connaît sous ce nom deux espèces de pierres tendres, blanches, demi-transparentes, dont l'une, l'*albâtre calcaire* ou *oriental*, est une variété de carbonate de chaux, et l'autre, l'*albâtre gypseux*, un sulfate de chaux.

La première seule paraît avoir été employée en médecine, soit à l'intérieur, comme absorbant, dans certaines douleurs d'estomac, la diarrhée, etc., soit en poudre, dans le fard, certains opiats, contre l'*acrimonie scorbutique* des gencives, soit enfin comme fondant dans l'onguent *alabastrum*. Quant à l'albâtre calciné, employé par quelques médecins, selon Paul d'Egine (lib. VII, c. 3), contre les maladies de l'estomac, ce doit être de la chaux.

Albayalde. Nom espagnol du *Sous-proto-carbonate de plomb*.

Albeluri. Nom qu'Avicenne donne à l'*Hydro-chlorate d'ammoniaque*.

Albergine, Ambergine. Noms du *Solanum Melongena*, L.

Albero di vita. Nom italien du *Thuya occidentalis*, L.

Albetad. Nom du *Galbanum*.

ALBIGNAC (eaux minérales d'). Nous ne connaissons sur ces eaux, situées à deux lieues ouest de Fontanes (département de l'Aveyron), que ce qu'en dit Carrère (*Cat.* 513), savoir qu'il y a deux sources à vingt pas l'une de l'autre, qu'elles sont froides, et qu'on les dit gazeuses.

ALBINO (eaux minérales de Saint-). Elles sont dans le voisinage de celles de Chianciano, en Toscane. Le nom que nous leur donnons est celui d'une maison de campagne près de laquelle elles sont situées. Elles forment une foule de sources qui s'échappent de la terre en bouillonnant et répandent au loin une odeur sulfureuse. L'eau est froide, plus abondante en hiver, chargée de gaz acide carbonique et de gaz hydrogène sulfuré, d'une saveur très-acide et un peu styptique. G. Santi (*Viaggio al Montamiata*, I.) en a retiré du carbonate de fer, du sulfate et du muriate de chaux. Malgré les propriétés médicinales que semble décéler sa composition, elle n'est d'aucun usage dans le pays.

Albinum. Adanson prétend que les Latins donnaient ce nom à l'*Athanasia maritima*, L., à cause de sa couleur blanche. On l'appelait *Gnaphalium marinum* dans les anciens auteurs.

Albotin. Nom arabe du *Pistacia Terebinthus*, L.

Alboucoz. Nom que les Arabes donnent à la liqueur qu'ils tirent par incision de l'*Arbre à l'encens*.

Albricoque. Nom portugais du *Cerasus Armeniaca*, L.

Albuca. Les Hottentots, au rapport de Thunberg (*Voyage*, I, 186), se servent de la tige de l'*A. major*, L., plante de la famille des Broméliacées, qui est mucilagineuse, pour étancher leur soif.

Albula. Nom donné à plusieurs poissons alimentaires, notamment à l'*Able* et à divers *Saumons*. V. *Cyprinus Albula* et *Salmo Albula*, Bl.

Albulæ aquæ. Galien dit que les eaux qui portent ce nom en Italie sont dessiccatives; il cite l'exemple d'un homme qui fut pris de la fièvre pour s'y être baigné. Suivant Cælius Aurelianus, les anciens médecins en faisaient usage contre les paralysies et la diarrhée; Aetius les dit tièdes, alumineuses, sulfureuses, bonnes contre les ulcères, notamment ceux de la vessie. (*Dictionn. de James*, I, 569.)

Album candiense ou hispanicum. Anciens noms, selon J. F. Gmelin, du sous-proto-nitrate de bismuth; de là le nom d'*Album perlarum* donné à un mélange de ce sous-sel et de perles fines pulvérisées. James (*Dict.* I, 570) dit que l'*Album hispanicum s. Hispaniæ* est un oxyde d'étain employé pour le fard. On nomme communément aujourd'hui *Blanc d'Espagne* une variété de sous-carbonate de chaux.

Album ceti. Un des noms latins du *Blanc de baleine*.

ALBUM GRÆCUM, *Cynocoprus*, *Spodium Græcorum*. Ce nom a été donné à des excrémens blancs et friables, presque entièrement composés de phosphate de chaux, que rendent les chiens nourris exclusivement d'os de mouton et privés de boire. Ce médicament dégoûtant, en réputation jadis, admis même dans l'ancien *Codex*,

est aujourd'hui complètement abandonné. Il serait donc superflu de rechercher à quel titre on a pu l'administrer contre l'hydropisie, la dysenterie chronique, la gale même, ou l'appliquer sur des ulcères malins et des tumeurs de diverses natures ; mais, au sujet de l'efficacité que Galien lui attribuait dans l'esquinancie, nous dirons qu'un fait rapporté par feu Guyton-Morveau dans les *Annales de Chimie* (LXXXII, 325), tend à démontrer que l'*Album græcum*, introduit en poudre fine dans le gosier, provoque une abondante excrétion de mucosités, et peut remédier ainsi à une suffocation imminente. Dans ce cas remarquable, où l'engorgement des amygdales était sans doute plus œdémateux qu'inflammatoire, l'action de l'*Album græcum* semble n'avoir été que celle d'un simple absorbant mécanique. L'auteur cite en outre des expériences, assez imparfaites d'ailleurs, entreprises pour prouver que le phosphate de chaux pourrait dans cette circonstance être substitué à l'*Album græcum*. Nous en avons tenté l'emploi dans un cas d'engorgement chronique des tonsilles (*Dictionn. des Sc. méd.*, article *Phosphate de chaux*) ; mais quoiqu'il ait produit en effet une abondante excrétion de mucosités, nous sommes demeurés incertains sur la part qu'il pouvait réellement avoir eue dans l'heureuse solution du mal. Ajoutons cependant que, depuis cette époque, M. H. Cloquet a employé aussi avec succès, sur lui-même, l'insuflation du phosphate de chaux.

ALBUM HISPANICUM. V. *Album candiense.*

ALBUM NIGRUM. Nom antithétique donné par imitation d'*Album græcum*, aux crottes de souris et de rat administrées jadis par des *médecins stercoraires*, à l'intérieur, comme purgatives, diurétiques, propres à expulser les graviers, et, à l'extérieur, contre la gratelle ou même l'alopécie.

ALBUM OLUS. Un des noms de la mâche, *Valeriana olitoria*, L.

ALBUMEN. C'est le nom latin du *Blanc d'œuf*, matière visqueuse, d'apparence liquide, mais réellement en partie celluleuse et organisée, renfermée dans la coque de l'œuf des oiseaux, et qui en entoure le *jaune*. Cette matière est formée presqu'en totalité d'eau et d'albumine ; le mucus, la soude, le soufre, les sulfate et muriate de soude, le phosphate de chaux, etc., qu'on y a signalés, n'en faisant qu'une très-petite partie, et ne pouvant jamais en être complètement isolés, on considère, en général, le blanc d'œuf comme de l'albumine pure, en solution dans l'eau, ce qui, médicalement parlant, ne présente aucun inconvénient. V. *Albumine.*

ALBUMINE, Albumine animale. Principe immédiat des animaux, composé d'oxygène, d'hydrogène, de carbone et d'azote, qui existe naturellement dans un grand nombre de liqueurs et de matières

animales (sang, chair musculaire, cartilages, synovie, etc.), se montre accidentellement dans divers fluides morbides (liqueur des hydropiques, sérosité des vésicatoires, urine des syphilitiques, etc.), et compose, en presque totalité, l'*albumen* ou blanc d'œuf qui lui a donné son nom.

Celui-ci étant de l'albumine presque pure, ses propriétés sont généralement considérées comme celles mêmes de cette substance, qu'on n'emploie guère d'ailleurs isolée de la petite portion de soude, de soufre, de mucus et de sels, qui presque partout lui est associée; suivant M. Guibourt, l'albumine n'est pas distincte à l'état de pureté de la fibrine. Le blanc d'œuf est un liquide visqueux, transparent, légèrement verdâtre, inodore, presque insipide, soluble dans l'eau froide, abstraction faite du réseau cellulaire qu'il contient, et qu'on peut en séparer au moyen du filtre; donnant à ce fluide de la viscosité, et la faculté de mousser par l'agitation; coagulable par l'action de la chaleur, de l'alcool, de l'éther, des acides forts et du tannin. Lorsqu'on le dessèche, il prend alors une apparence gommeuse en perdant les quatre cinquièmes de son poids; il peut encore se dissoudre dans l'eau, mais lorsque l'albumine a été coagulée par la chaleur, c'est-à-dire qu'elle s'est solidifiée en devenant opaque, elle n'y est plus soluble; cependant l'albumine paraît alors n'avoir subi aucun changement de composition, et ne devoir qu'à son état physique, à sa plus grande cohésion, ses nouvelles propriétés. C'est ce coagulum qui constitue l'écume du bouillon de viande.

L'albumine décompose la plupart des solutions métalliques, notamment celles de cuivre et de mercure; propriété précieuse pour le traitement des empoisonnemens produits par ces sels, à cause de l'innocuité des nouveaux corps insolubles qui résultent de cette action. On doit à M. Orfila d'avoir pleinement démontré cette vérité déjà indiquée par M. Bertrand, et professée depuis long-temps par Chaussier (*Journ. univ. des Sc. méd.*, XIII, 145). Des blancs d'œufs délayés dans de l'eau ou battus avec ce liquide, sont donc, surtout dans les accidens produits par le sublimé corrosif, le moyen le plus efficace; mais il veut être employé de bonne heure, c'est-à-dire, lorsque le poison, n'ayant pas encore porté d'atteintes profondes, peut être utilement neutralisé : on sait que naguère M. le professeur Thénard, victime d'une méprise, en a éprouvé sur lui-même l'efficacité. Dans l'empoisonnement par le nitrate d'argent, M. Montgarni indique l'albumine comme préférable à l'hydro-chlorate de soude, spécialement recommandé par M. Orfila, et cite un fait à l'appui de son opinion (*ibid*, XVIII, 153).

Les usages alimentaires de l'albumine sont généralement connus, et seront d'ailleurs rappelés à l'article *OEuf* de ce Dictionnaire, car il est rare, comme aliment, d'isoler le blanc d'avec le jaune. Mais nous devons parler ici de son application médicamenteuse, assez imparfaitement établie encore, quoique plusieurs fois signalée. Hippocrate (*de morbis*) indique comme rafraîchissante et laxative, dans les fièvres, une boisson composée de plusieurs blancs d'œufs, battus dans dix livres d'eau. Dioscoride (L. II, c. 155) dit que le blanc d'œuf, avalé cru, est bon contre la morsure du serpent hæmorrhoïs, et qu'à moitié cuit il est utile dans les maladies des voies urinaires, l'hématémèse, etc. Hallé (art. *Aliment*. de l'*Encycl. méthod.*, partie médicale) dit que certains praticiens donnent des blancs d'œufs, étendus d'eau, comme adoucissant, dans les maladies inflammatoires. M. le docteur Bourgeois, qui a fait usage de ce mélange, avec succès, pour calmer l'éréthisme des voies digestives, l'a trouvé plus efficace que l'eau gommée, moins fade d'ailleurs, moins pesant sur l'estomac; il recommande de choisir des œufs bien frais, d'en délayer les blancs dans l'eau froide, de filtrer la liqueur et de l'édulcorer (*Journ. génér.*, LXX, 169.). Malgré ces autorités, il est difficile de ne voir dans l'albumine qu'une substance adoucissante, et de ne pas tenir compte de ses propriétés nutritives. Mais cette action médicinale n'est pas la seule qu'on lui ait attribuée. Depuis long-temps on avait indiqué contre l'ictère un mélange de blanc d'œuf et d'eau de chiendent, battus ensemble, et Rodriguez de Castello Branco, cité par *Amatus Lusitanus*, avait conseillé dans la leucorrhée l'usage du blanc d'œuf et de l'eau de rose. En 1808, M. Séguin fit connaître les succès obtenus sur quarante-un malades par l'administration de trois blancs d'œufs avant l'accès, dans des cas de fièvres intermittentes. (*Journ. de méd.* de Leroux, XVII, 42.)

Cette substance a été aussi employée à l'extérieur, soit comme adoucissante, délayée dans certains collyres, ou mêlée dans des gargarismes (Sydenham), soit coagulée, comme cataplasmes dans l'ophthalmie aiguë, soit battue avec de l'huile comme embrocation sur les brûlures, soit enfin dans certains cas de fracture, comme l'a proposé Moscati de Milan, pour imbiber des plumasseaux d'étoupes, des bandes, des compresses, qui, appliquées sur le membre lésé, s'y consolident et forment une sorte de moule propre à maintenir les fragmens en rapport, et à en faciliter la consolidation. Dioscoride (L. C.), enfin, la recommande comme cosmétique contre les effets du hâle.

L'albumine présente plusieurs applications à la pharmacie; la propriété qu'elle a de se coaguler par la chaleur est mise chaque

jour à profit pour la clarification de divers liquides, soit qu'ils la contiennent toute formée, soit qu'on la leur ajoute avant que de les soumettre à l'ébullition; rassemblées dans le réseau qui résulte de sa coagulabilité, les diverses substances que tenait en suspension le liquide, se séparent alors en rendant à celui-ci toute sa transparence. Elle sert aussi, à froid, et par le même mécanisme, pour clarifier les vins, les vinaigres, etc. : c'est ordinairement alors le tannin qui fait office de corps coagulant [1]. On s'en sert aussi pour donner de la blancheur et de la légèreté à la pâte de guimauve et à celle de réglisse blanche; elle entre dans la composition du blanc de Rhasis, de l'huile de myrrhe, de l'*Albumen aluminosum* et autres préparations aujourd'hui presque inusitées. Comme elle dissout le fer, on a proposé de s'en servir pour administrer ce métal dans un grand degré de division.

Albumine végétale. Il existe dans un grand nombre de sucs végétaux une matière susceptible de se coaguler par la chaleur, que quelques chimistes ont assimilée à l'albumine animale, objet de l'article précédent, que d'autres en croient distincte et qui pourrait bien l'être en effet, la propriété de se coaguler par l'action du feu n'étant probablement pas exclusive à l'albumine, et ne pouvant servir seule à caractériser une substance. Quoi qu'il en soit, comme elle n'est d'aucun usage en médecine, nous n'avons point à nous en occuper; nous dirons seulement qu'elle abonde à tel point dans l'*Hibiscus esculentus*, Spreng., et dans l'orme pyramidal (*Ulmus campestris*, L.), que le suc du premier est employé à la Dominique pour clarifier le vesou, et l'écorce du second, à la Martinique et à la Guadeloupe, au même usage. (Chaptal, *Chimie appliquée à l'agric.*, t. II.)

Alcacaz. Nom portugais du *Glycyrrhiza glabra*, L.

Alcachingi. Nom italien de l'alkekenge, *Physalis Alkekengi*, L.

Alcachosa. Nom portugais de l'artichaut, *Cynara Scolymus*, L.

ALCAFACHE (Eaux min. d'). Elles sont situées à Viseu, dans la Beira, province de Portugal; M. Alibert dit qu'elles sont *sulfureuses hépatiques*, et d'une nature qui diffère de celle de toutes les eaux connues. Leur température est de 37° R.

Alcahest. On a nommé Alcahest de Glauber, du sous-carbonate de potasse provenant de la déflagration du nitre avec le charbon, et tombé en déliquium au contact de l'atmosphère. Ce n'est ni l'*Alkahest* ou *Alchaest* de Paracelse, être chimérique propre, disait-il, à

---

[1] Ce qu'on nomme *Poudre clarifiante pour les vins*, est un mélange de charbon animal et d'albumine desséchée.

guérir toutes les maladies du foie; ni ce remède souverain de la lèpre, ce dissolvant universel que van Helmont nommait aussi *Alkahest* ou *Altahest*; ni l'*Alcahest de Respour*, simple mélange de potasse et d'oxyde de zinc. Ce liquide alcalin a été employé comme diurétique, discussif, etc. V. *Potassium* (sous-proto-carbonate de).

Tachenius (Otton). *Epistola de famoso liquore alcahest.* Hamb., 1655, in-4. — Le même. *Echo ad vindicias cheirosophi de liquore alkahest.* Venet., 1656, in-4. — Comitibus (L. de). *De Duobus artis et naturæ miraculis hoc est de liquore alchaest necnon lapide philosophico*, etc. Venet., 1661, in-4. — Voyez, en outre, un long article sur l'Alcahest de Paracelse et de van Helmont, t. 1, p. 581 du Dict. de James, et la Bibl. choisie de Planque (in-12, t. V, p. 329 à 414.)

Al-ca-hol. V. *Al-ka-hol*

ALCALA DEL REY (Eaux min. d'). Ces eaux, de la Nouvelle-Castille, en Espagne, sont situées dans la petite ville de ce nom. On ne les emploie qu'en boisson. (Ballano, *Diccion. de Medicina y Cirugia*, t. I. Madrid, 1815.)

ALCALESCENS. On nommait ainsi, soit des alimens propres à rendre les humeurs alcalines, c'est-à-dire putrides, et dont l'abus était censé pouvoir produire un ordre particulier de maladies, marqué par l'excès de cette alcalescence, soit des médicamens destinés à remédier à l'acidité prédominante de nos fluides. De ce nombre étaient les alcalis proprement dits; les sels des plantes, dans lesquels, en effet, prédomine plus ou moins la potasse ou la soude; enfin une foule de végétaux et d'animaux de nature diverse, car on trouve dans la longue liste que Boerhaave a donnée des premiers, des Alliacées, des Crucifères, des Solanées, la joubarbe, la bryone, la chélidoine, l'absinthe et même l'oseille, qui semblent n'avoir rien de commun les unes avec les autres, et parmi les derniers, des animaux de toutes les classes. Ces prétendus alcalescens végétaux et animaux ne présentent réellement, dans l'état actuel des connaissances, aucunes considérations vraiment médicales. V. pour les autres l'article *Alcalis*.

Alcali. V. *Alcalis* et *Alkali*.

— ammoniacale. Un des noms latins du *Sous-carbonate d'ammoniaque*.

— ammoniacum acetatum. Nom latin de l'*Acétate d'ammoniaque*.

— — causticum s. fluidum. Noms latins de l'*Ammoniaque*.

— — succinatum. Nom latin du *Succinate d'ammoniaque*.

— animal. Un des anciens noms de l'*Ammoniaque*.

— causticum. Nom latin et officinal de la *Potasse*.

— doux. Black d'Edimbourg nommait ainsi les *Carbonates* alcalins.

— effervescent. Nom ancien des *Sous-carbonates alcalins*.

— fixe. Ancien nom de la *Potasse* et de la *Soude*, par opposition avec l'*Ammoniaque*, nommée alors *Alcali volatil*.

— — minéral. Nom du *Sous-proto-carbonate de sodium*.

— — — aéré ou effervescent. *Idem*.

— — végétal aéré. Ancien nom du *Sous-proto-carbonate de potassium*.

— fixum tartarisatum. Nom latin du *Proto-tartrate de potassium*.

Alcali fixum vegetabile impurum. Nom latin de la *Potasse du commerce.*
— fossile. Ancien nom latin du *Sous-carbonate de soude natif.*
— lignorum depuratum. Nom latin du *Sous-proto-carbonate de potassium.*
— marin caustique. Ancien nom de la *Soude.*
— minéral. Ancien nom de la *Soude* ou de son *Sous-carbonate.*
— minerale. Nom latin du *Proto-carbonate de sodium.*
— — acetatum. Nom latin du *Proto-acétate de sodium.*
— — muriatum. Ancien nom latin de l'*Hydro-chlorate de soude.*
— — phosphoratum. Nom latin du *Sous-proto-phosphate de sodium.*
— — salitum. Ancien nom latin de l'*Hydro-chlorate de soude.*
— — sulphuricum s. vitriolatum. Noms latins du *Proto-sulfate de sodium.*
— — tartarisatum. Ancien nom latin du *Proto-tartrate de potassium.*
— — vitriolatum. Ancien nom latin du *Proto-sulfate de sodium.*
— organique. V. *Alcalis.*
— phlogistiqué. Ancien nom des *Prussiates* alcalins.
— du tartre. Ancien nom de la *Potasse* retirée du *Tartrate acidule de potasse.*
— vegetabile. Ancien nom latin du *Sous-proto-carbonate de potassium.*
— — cum aceto. Nom latin du *Proto-acétate de potassium.*
— — nitratum. Ancien nom latin du *Nitrate de potasse.*
— — salito dephlogisticatum. Nom latin du *Proto-chlorate de potassium.*
— — salitum. Ancien nom latin de l'*Hydro-chlorate de potasse.*
— — tartarisatum. Nom latin du *Proto-tartrate de potassium.*
— — vitriolatum. Nom latin du *Proto-sulfate de potassium.*
— végétal ou alcali végétal effervescent. Anciens noms du *Sous-proto-carbonate de potassium* [1].
— volatil, alcali volatil caustique. Anciens noms de l'*Ammoniaque.*
— — concret ou effervescent. Anciens noms du *Sous-carbonate d'ammoniaque.*
— — fluor. Synonyme d'*Alcali volatil.*
— volatile. Ancien nom latin de l'*Ammoniaque.*
— — acetatum. Ancien nom latin de l'*Acétate d'ammoniaque.*
— — aeratum. Ancien nom latin du *Sous-carbonate d'ammoniaque.*
— — aquosum. Ancien nom latin du *Sous-carbonate d'ammoniaque* liquide.
— — causticum s. fluor s. purum. Anciens noms latin de l'*Ammoniaque.*
— — concretum. Ancien nom latin du *Sous-carbonate d'ammoniaque.*
— — fluor. V. *Alcali volatile causticum.*
— — nitratum. Ancien nom latin du *Nitrate d'ammoniaque.*
— — purum. V. *Alcali volatile causticum.*
— — ex sale ammoniaco. Ancien nom latin du *Sous-carbonate d'ammoniaque.*
— — salitum. Ancien nom latin de l'*Hydro-chlorate d'ammoniaque.*
— — tartarisatum. Ancien nom latin du *Proto-tartrate de potassium et d'ammoniaque.*

Alcalides. Nom proposé par M. Guibourt pour les *Alcalis végétaux.* V. *Alcalis.*

Alcaligène. Nom donné à l'azote, comme base de l'ammoniaque qui est un alcali.

ALCALIS, Alkalis. On en distingue aujourd'hui de deux sortes : les *alcalis minéraux*, et les *alcalis végétaux* ou plutôt *organiques*, nommés aussi *alcaloïdes.*

Les premiers sont très-solubles dans l'eau; leur saveur est uri-

[1] Voyez aussi au mot *Alcalis*, les *Alcalis végétaux* ou *Alcalis organiques.*

neuse et caustique; ils verdissent certaines couleurs bleues végétales, les ramènent au bleu lorsqu'elles ont été rougies par les acides, et forment avec ceux-ci, qu'ils neutralisent, des sels généralement très-solubles aussi : telles sont, surtout, la soude, la potasse et l'ammoniaque. On y joint maintenant la baryte et la strontiane, dont plusieurs sels sont insolubles, et même la chaux et la magnésie, nommées jadis *terres alcalines*, parce qu'elles ne possèdent qu'à un moindre degré les propriétés des premiers alcalis. Toutes ces substances (l'ammoniaque exceptée, qui est composée d'hydrogène et d'azote) sont des oxydes métalliques. La saveur urineuse de ces oxydes paraît ne pas leur être propre, mais tenir à l'action chimique qu'ils exercent sur les fluides buccaux et au dégagement d'ammoniaque qui en résulte. Les sels à base d'alcalis sont des *sels alcalins*, mais on donne surtout ce nom à leurs sous-sels, c'est-à-dire, à ceux dans lesquels l'alcali n'est pas complètement neutralisé par l'acide : les anciens les nommaient *alkalis*. V. ce mot.

Les seconds (alcalis organiques) n'ont guère de commun avec les premiers que la propriété de former des sels avec les acides; encore ne possèdent-ils qu'une faible capacité de saturation. On doute qu'à l'état de pureté parfaite ils verdissent les couleurs bleues végétales. Du reste, ils sont plus ou moins insolubles dans l'eau, peu sapides, ou seulement amers, composés d'hydrogène, d'oxygène, de carbone et d'azote. Ajoutons que la plupart sont blancs et cristallins, qu'ils sont tous solubles dans l'alcool; qu'enfin, ils paraissent être le principe vraiment actif des végétaux. L'état où ils se trouvent dans ceux-ci n'est pas encore absolument démontré. La plupart des chimistes ont pensé qu'ils y existaient à l'état de sur-sels, mais d'autres supposent (MM. Robiquet, Caventou, etc.) qu'ils y sont combinés à des principes colorans ou autres, qui jouent, à leur égard, le rôle d'acides. Quoique découverts depuis peu d'années seulement, ils sont déjà nombreux, et ils tendent à se multiplier chaque jour davantage; peut-être que, mieux connus et obtenus dans un plus grand état de pureté, ils se réduiront, en définitive, à un petit nombre d'espèces. Celles qu'on admet aujourd'hui sont les suivantes : *Aconitine, Atropine, Brucine, Cicutine, Cinchonine, Daphnine, Daturine, Delphine, Digitaline, Emétine, Hyoscyamine, Morphine, Picrotoxine, Quinine, Solanine, Strychnine, Vératrine, Violine?* La nature vraiment alcaline de ces corps a été contestée : de là le nom d'*Alcaloïdes*. Les uns ont cru, sans en fournir la preuve, qu'ils devaient leur alcalinité à un peu de l'alcali qu'on emploie pour les extraire; d'autres ne les regardent que comme des espèces de sous-résines combinées à un principe amer (M. Bonastre).

M. Raspail n'y voit que des sous-sels végétaux à base d'ammoniaque (*Mém. de la Soc. d'hist. nat. de Paris*, III.), etc. Ces questions, importantes pour le chimiste, intéressent peu le praticien, qui ne voit, dans ces substances, quelle qu'en soit la véritable nature, que des corps simples, en quelque sorte, quant à leur action médicamenteuse. V. du reste, sous ce dernier point de vue, l'histoire particulière de chacun des alcalis organiques que nous avons énumérés, aucune propriété médicinale ne leur étant commune.

Stucke (C.-F.-A.). *De Alcaloidibus diss.* Berlin, 1822, in-8. — Enspyck Kleynhoff (C.-N. van). *De Principiis vegetabilium alcaloideis.* Leyd., 1825, in-4. (On en trouve l'analyse, *Bull. des Sc. méd.* de M. Férussac, X, 294.)

Ce qui nous reste à dire de l'emploi médical des alcalis ne s'applique donc qu'aux seuls *Alcalis minéraux*.

Leur action sur les tissus est des plus énergique lorsqu'ils sont purs ou concentrés; ils les désorganisent, produisent des escharres profondes, peuvent même les dissoudre; aussi sont-ils souvent employés à l'extérieur pour cautériser la peau et obtenir la suppuration du tissu cellulaire; pour ouvrir des tumeurs, détruire des fongosités, attaquer la pustule maligne, etc. Introduits à l'intérieur, ils constituent par conséquent des poisons très-redoutables; leur action heureusement n'étant pas instantanée, s'opérant d'une manière successive, on parvient quelquefois, par des boissons acidulées données en abondance, à entraver l'effet du caustique que l'on neutralise. M. Orfila indique particulièrement l'eau vinaigrée; mais toute autre boisson acidule serait aussi convenable, si elle se trouvait à la portée du médecin; l'eau tiède, les mucilagineux, le lait, etc., ne seraient pas moins bien indiqués, comme propres à délayer le poison, et à faciliter le vomissement.

Etendus d'assez d'eau pour n'avoir plus d'action chimique sur nos organes, c'est-à-dire à la dose de quelques grains par pinte de ce liquide, les alcalis ont été recommandés à l'extérieur comme résolutifs. On les a aussi donnés à l'intérieur, soit pour absorber les acides produits accidentellement dans les premières voies, ou ceux qu'on regardait jadis comme la cause d'un ordre particulier de maladies; soit pour combattre l'empoisonnement produit par les acides; dans ce dernier cas, il ne faut jamais oublier que, si le remède est donné trop tard pour neutraliser, il peut ajouter lui-même à l'irritation des organes. Les alcalis ont été regardés aussi comme propres à diminuer l'état plastique du sang et de la lymphe, à remédier à la viscosité des fluides muqueux, à résoudre des engorgemens dépendans de cette cause, à guérir les maladies pituiteuses, et surtout, en qualité de diurétiques et de dissolvans, à combattre

la gravelle et la lithiase même. Mais l'usage des sels alcalins, c'est-à-dire, des sous-carbonates à base de soude, de potasse ou d'ammoniaque, est généralement préféré, dans ces cas, à celui des alcalis; leur action, au surplus, est à peu près la même, parce qu'elle tient à l'excès de leur base; mais ils sont d'un emploi plus facile, et d'une saveur moins désagréable. M. Cruveilhier, ayant reconnu que des masses de tissus squirrheux, cancéreux ou tuberculeux se résolvent en tissu cellulaire dans une solution alcaline, expérimente maintenant, contre le *cancer de l'utérus*, le sous-carbonate de soude en boisson, en injections et en frictions sur l'hypogastre. (*Nouv. Bibl. méd.*, 1828, III, 466.)

L'abus de ce genre de médicament a été considéré, plutôt peut-être d'après des vues théoriques, que d'après les résultats de l'expérience, comme disposant à la putridité ou alcalescence des humeurs, et son usage comme contre-indiqué dans les cas de fièvre, d'inflammation, d'hémorrhagie, etc. V. *Ammoniaque*, *Potasse*, *Soude*, et les *Sous-carbonates* de chacune de ces bases.

Schmeuser (J.-H.). *De Usu et Abusu alcalium*, diss. Lugd.-Bat., 1698, in-4. — Overkamp (F.-J. van). *De Salium alcalinorum fixorum noxis in praxi medica*, diss. Resp. Eglinger. Heidelberg, 1750. — Wallerius (J.-G.). *Diss. de salibus alcalinis eorumque usu medico.* Upsal, 1751, in-8. — Le même. *De Origine salium alcalinorum, eorumque usu medico*, diss. Upsal, 1753, in-8. — Klebe (F.-A.). *De Medicamentorum alcalinorum varia indole ac virtutibus*, diss. Hallæ, 1792, in-4.

Alcalis minéraux. V. *Alcalis.*

— organiques ou végétaux. V. l'article *Alcalis*, p. 145.

Alcaloïdes. Nom des *Alcalis végétaux*, supposés n'avoir que l'apparence alcaline.

ALCAMO (Eaux minérales d'). On trouve dans l'ouvrage d'Alfio Ferraria l'analyse de ces eaux, situées près de la petite ville d'Alcamo, en Sicile, à dix lieues de Palerme. Dix livres de France contiennent 41 1/3 pouces cubes de gaz hydrogène sulfuré, et 9 2/3 de gaz acide carbonique; 8 grains de soufre, 5 1/2 de carbonate de chaux, 2 1/3 de carbonate de magnésie, et 3 2/5 de muriate de soude. Leur température est de 59° Réaum. V. *Sicile.*

Alcamphora. Nom brésilien du *Croton perdicipes*, St.-Hil. (*Plant. usuelles du Brésil*, 12e livraison.)

Alcana, Alcanna. Noms égyptiens du *Lawsonia inermis*, L. Quelques autres plantes sont encore désignées par le nom d'*Alcana.* Parmi les officinales il n'y a que l'*Anchusa tinctoria*, L. Il paraît qu'on donne ce nom dans l'Orient aux plantes tinctoriales.

Alcanfor. Nom portugais du *Camphre.*

ALCANTEN (Eaux minérales d'). Elles sont près de la ville de Cuença dans la Nouvelle-Castille, en Espagne. On les administre en boisson et en bain; leurs boues sont aussi usitées. (Ballano. *Diccion. de Medicina y Cirugia*, t. I, Madrid, 1815.)

Alcaparras. Nom portugais du *Capparis spinosa*, L.

ALCAPARRO. Nom espagnol du caprier, *Capparis spinosa*, L.

ALCARAVIA. Nom persan du carvi, *Carum Carvi*, L.

ALCARAZ (Eaux minérales d'). Ces eaux sont dans la ville de ce nom, en Espagne, province de la Vieille-Castille. Elles ne sont employées qu'en boisson. Leur fontaine se nomme *Source de Redaljar*. (Ballano. *Diccion. de Medicina y Cirugia*, t. I, Madrid, 1815.)

ALCAROVIA. Nom espagnol et portugais du carvi, *Carum Carvi*, L.

ALCATIRA. Nom portugais de la *Gomme Adraganthe*.

ALCE. Un des noms officinaux de l'élan, *Cervus Alces*, L.

ALCEA. Nom italien de l'*Alcea rosea*, L.

ALCEA, Alcée. Genre de plantes de la famille des Malvacées, de la monadelphie polyandrie de Linné.

A. rosea, L. (*Fl. Méd.*, t. 13), Passe-rose, Rose trémière, etc. Cette belle plante bisannuelle, originaire de l'Orient, est cultivée pour l'ornement des jardins, ainsi que ses variétés les *A. ficifolia*, L., et *sinensis*, Cav. Elle a toutes les propriétés de l'*Althæa officinalis*, L., dont l'*Alcea* ne diffère, comme genre, que par trois divisions de moins au calice extérieur, ce qui fait que beaucoup de botanistes les réunissent aujourd'hui. Les Grecs, du temps de Dioscoride, croyaient les fleurs de cette plante astringentes; les modernes, au rapport de Smith (*Prodr. Flor. Græc.*, II, 43), s'en servent avec plus de raison à l'instar de celles de la guimauve, comme béchiques et pectorales. La teinture de ces mêmes fleurs est regardée, par Brugnatelli, comme un excellent réactif pour découvrir les acides et les alcalis (*Ann. de Chimie*, VI, 48), préférable à celui de violettte; mais inférieur à celui qu'on prépare avec les fleurs de mauve. Les racines de *Guimauve blanche* du commerce sont celles de l'*A. rosea*, d'après M. Adam, pharmacien à Metz (*Journ. de Pharm.*, IX, 583). Elles contiennent beaucoup de fécule. Les tiges pourraient servir à la préparation de fils ou de tissus, et à la fabrication d'une sorte de papier, comme cela a lieu pour beaucoup d'autres malvacées.

Il ne faut pas confondre l'*A. rosea* avec le *Malva Alcea*, L., comme on le fait dans quelques ouvrages modernes.

ALCEDO, Alcyon. Genre d'oiseaux de l'ordre des Passereaux et de la famille des Syndactiles. Une de ses espèces, l'*A. hispida*, Cuv., de la grosseur d'un moineau, connue sous le nom de martin-pêcheur (*Alcedo*, alcyon et halcyon des anciens auteurs), se trouve en Europe, où elle se fait remarquer par la beauté de son plumage. Cet oiseau, qui vit de petits poissons et de vermisseaux, est inusité comme aliment; mais on a cru trouver un préservatif de l'épilepsie dans son cœur desséché, suspendu dans un sachet au cou des enfans. Cette propriété n'est pas mieux fondée sans doute que celle de l'amu-

lette que préparent les Ostiaques avec sa peau, son bec et ses pattes, pour se mettre à l'abri de toute espèce de malheur, ou que la vertu dont les anciens le croyaient doué de résister à la corruption, de préserver de la foudre, etc. Il ne faut pas confondre avec cet alcyon l'hirondelle salangane (*Hirundo esculenta*, L.), qui fournit le manger rare et délicat connu sous le nom de *Nids d'Alcyons* ou *d'Hirondelles*.

ALCEENMALVE. Un des noms allemands de l'alcée, *Malva Alcea*, L.

ALCES. Un des noms officinaux de l'élan, *Cervus Alces*, L.

ALCETO. V. *Monte Alceto* (Eaux minérales de).

ALCHACHENGE. Nom ancien du *Cardiospermum Halicacabum*, L., et du *Physalis Alkekengi*, L.

ALCHAEST. V. *Alcahest*.

ALCHAMECH. Nom arabe de la truffe, *Tuber cibarium*, Bull.

ALCHARAD. Nom égyptien de l'*Acacia Sénégal*, L.

ALCHEMILLA, Alchimille. Genre de plantes de la famille des Rosacées de Jussieu (section des sanguisorbées), de la tétrandrie monogynie de Linné. Le nom de ce genre vient de ce que les alchimistes avaient cru trouver dans la rosée de ses feuilles, le moyen de contribuer à faire de l'or.

A. *vulgaris*, L. (*Flor. méd.*, fig. XIV), Pied-de-lion, Manteau des dames; noms dus à la forme lobée, presque festonnée de ses feuilles. Cette plante vivace, qui croît dans les prés et les bois montagneux de l'Europe, où de petites fleurs verdâtres, disposées en corymbes, la font distinguer, est regardée comme légèrement astringente, qualité que sa stypticité et la propriété qu'a son infusion de se colorer en noir par la solution de sulfate de fer, doivent faire regarder comme exacte. On en faisait usage autrefois dans tous les relâchemens des tissus, tels que la flaccidité du scrotum, des organes mammaires, etc. On se servait surtout de la racine en infusion, ou de son extrait aqueux. Aujourd'hui, on emploie plus volontiers la plante sèche, lorsqu'on prescrit ce végétal, ce qui est fort rare.

En Suède, on l'a indiqué sous le nom de *Dragblad*. comme l'antidote du *Raphanus Raphanistrum*, L. Mais on a reconnu qu'elle ne possédait nullement la faculté de détruire la maladie produite par cette plante vénéneuse, maladie à laquelle on a donné le nom de *Raphania*.

Apulée rapporte que les druides, pour *dénouer l'aiguillette*, ordonnaient de prendre sept tiges de pied-de lion, séparées des racines, bouillies dans l'eau, lors des décroissemens de la lune, etc. Pulteney, *Esquisses historiques*, etc.) : signaler de telles absurdités, c'est les réfuter solidement.

Cartheuser (J. F.). *Diss. de marrubio albo et alchimillâ*. Francfort (s. l'Oder), 1758, in-4.

Alcheron lapis. Concrétion biliaire du bœuf. V. *Bos.*

Alchimelech. Nom arabe, d'après Prosper Alpin, du *Trigonella hamosa*, L.

Alchimille. V. *Alchemilla vulgaris*, L.

Alchiminier. Un des noms du *Mespilus germanica*, L.

ALCHOLLEA. Mets en usage parmi les Maures, au rapport de James (*Dict. de Méd.*). Il se compose de viandes salées, marinées, puis lavées et séchées à l'air, enfin bouillies dans un mélange de suif et d'huile qui sert ensuite à les conserver. Les viandes ainsi préparées, savoir : le mouton, le chameau et surtout le bœuf, peuvent être gardées pendant deux ans; elles acquièrent chaque jour plus de compacité, qui ne fait qu'en augmenter le prix aux yeux des Maures. Un tel aliment conviendrait peu, sans doute, à des hommes débiles ou habitués à des mets délicats; mais, comme l'observe Hallé (*Encycl. méth.*, médecine, I), nos montagnards digèrent fort bien le lard rance, qui, avec le fromage et le gros pain, forme la base de presque tous leurs repas. Nous nous plaignons de la nature! la nature a vigoureusement organisé l'homme; mais l'homme, pour satisfaire sa sensualité, a fait le sacrifice de ses forces.

ALCHORNEA. Ce genre, fondé par Solander, du nom d'un Anglais appelé Alchorne, appartient à la famille des Euphorbiacées, et à la monadelphie octandrie du système linnéen. Une espèce de ce genre, l'*A. latifolia*. Sw. (*Flor. Ind. occ.*, 1155), se trouve aux Antilles, sans que ce botaniste lui attribue aucune propriété médicinale; c'est donc à tort que quelques auteurs ont voulu reconnaître dans l'alchornoque du commerce l'écorce de cet arbre. M. Poiteau a trouvé à Saint-Domingue une autre espèce qu'il appelle, dans le manuscrit de la Flore de cette île, *A. glandulosa*, mais qui ne fournit pas non plus de produit à la thérapeutique.

Alcibiacum, Alcibium. Noms de l'*Echium vulgare*, L., d'après Nicander. (Matthiole *Comment.*, 377.). Paul d'Egine (*lib.* 7) l'appelle *Alcibiadium*.

Alcohol. Nom latin et variante d'orthographe de l'*Alcool*.

— aceti. Ancien nom latin de l'*Acide acétique*, retiré de l'*Acétate de potasse*.

— nitrico-æthereum s. nitricum æthereum. Noms latins de l'*Éther nitrique*.

— sulfurico-æthereum. Nom latin de l'*Éther sulfurique* plus ou moins mêlé d'alcool.

ALCOOL, *Alcohol*. Mot arabe qui signifie *corps très-subtil, très-divisé*, et qu'on appliquait jadis, non-seulement au liquide spiritueux qui fait le sujet de cet article, mais de plus à certaines poudres extrêmement fines (V. *Al-ka-hol*), et, en général, aux choses très-pures, très-relevées. En pharmacie on l'a souvent employé aussi pour désigner les médicamens dont l'alcool fait la base, et qu'on nomme maintenant des *Alcooliques*. (V. ce mot.)

L'alcool ou esprit-de-vin, *Spiritus vini*, dans l'acception actuelle du mot, est un liquide léger, volatil, inflammable, qui se développe dans l'acte même de la fermentation du sucre ou des matières sucrées, existe tout formé par conséquent, ainsi que l'a établi M. Gay-Lussac, dans le produit vineux qui en résulte, et d'où on l'extrait par distillation. Ce produit de l'art est composé de carbone, d'hydrogène et d'oxygène. Arnauld de Villeneuve est celui à qui on en attribue la découverte.

A l'état de pureté, c'est-à-dire, débarrassé de l'eau et de la petite quantité d'acide acétique, d'huile et de principe extractif qu'il contient toujours quand il n'a pas été convenablement rectifié, il marque 42° à l'aréomètre de Baumé, pèse 0,793, et prend les noms d'*Alcool absolu*, *sec*, *déphlegmé*, *anhydre*. Il est alors sans couleur, d'une odeur agréable et pénétrante, d'une saveur forte et extrêmement chaude, soluble dans l'eau en toutes proportions, susceptible de dissoudre un grand nombre de corps, tels que les huiles volatiles, les résines, le camphre, le tannin, la plupart des matières colorantes, les alcalis minéraux et leurs sulfures, les alcaloïdes, plusieurs acides (benzoïque, gallique, etc.), les sels déliquescens, les savons, une petite quantité de soufre et de phosphore, etc.; de se transformer en éther par l'action de certains acides, de subir la fermentation acéteuse lorsqu'on le place dans les conditions convenables (*Journ. de Pharm.*, II, 123); de précipiter enfin de leurs solutions les sulfates, certains sels calcaires, la gomme, l'albumine, le sucre de lait, etc.; propriétés qui le rendent d'un grand secours en chimie comme dans les arts qui s'y rattachent.

Rarement cependant on l'emploie aussi concentré. Celui du commerce, affaibli par plus ou moins d'eau, et en général imparfaitement purifié, n'a communément que 32 à 36° aréométriques. Il porte le nom de *trois-six* parce que, mêlé à environ son poids d'eau, il sert à faire l'eau-de-vie commune, dont six parties ne représentent ainsi réellement que trois parties de cet alcool.

L'eau-de-vie n'est donc que de l'alcool affaibli et ne marquant plus que 16 à 22°. La plus estimée, comme boisson, s'obtient directement au degré convenable par la distillation du vin, et la couleur jaunâtre qu'elle présente dépend de la matière extractive des tonneaux en chêne dans lesquels on la laisse vieillir; celle qu'on prépare avec le trois-six ne doit sa couleur qu'à l'addition d'un peu de caramel.

Certaines eaux-de-vie connues sous des noms particuliers, tels que le rhum, le tafia, le rack, le kirchenwaser, etc., présentent en outre, à raison des substances qui les fournissent, un arome, un

bouquet propre à chacune d'elles, et qui est assez agréable pour qu'on ne cherche guère à les en priver; au contraire l'eau-de-vie de grains, de pommes-de-terre, etc., non purifiée, possède un goût désagréable, empyreumatique, qu'elle doit à une huile âcre, qui semble n'être qu'une modification particulière de l'alcool. M. G. Pelletan, qui en a signalé les dangers, lui attribue ce délire furieux qui, dans le Nord, où l'on fait usage de ces eaux-de-vie, caractérise l'ivresse des hommes qui n'y sont pas habitués. (*Journ. de Pharm.* XI, 76); aussi s'attache-t-on soigneusement à l'en dépouiller pour lui rendre la saveur franche qui appartient à l'alcool.

L'alcool existe, plus affaibli encore, et associé en outre à des principes très-variés, dans les boissons fermentées ou alcooliques dont nous faisons habituellement usage, telles que les vins de toutes sortes, le cidre, la bière, le poiré, etc. Toutes les substances qui contiennent du sucre sont en effet susceptibles de fournir, par la fermentation, des liqueurs vineuses, c'est-à-dire, plus ou moins riches en alcool, dont la saveur varie comme l'action, et qui doivent faire le sujet d'articles particuliers. On peut consulter, sur la quantité d'alcool contenue dans un grand nombre de vins et boissons fermentées, le *Bulletin des Sciences médicales* de M. de Férussac, XIII, 44.

L'alcool pur ou absolu n'est presque pas employé en pharmacie, et ne l'est jamais en médecine ou dans l'économie domestique.

Celui du commerce, soit plus ou moins rectifié, soit plus ou moins affaibli (eau-de-vie), l'est au contraire fréquemment. Il sert dans les officines à la confection des éthers, et, comme excipient, pour la préparation des teintures, des élixirs, des alcoolats, des alcoolés, de certains extraits, etc. Ce qu'on nomme *Alcool camphré* est une solution d'une partie de camphre dans sept d'alcool à 36°. L'*Eau-de-vie camphrée* est un composé analogue, mais à la fois plus aqueux et beaucoup moins chargé de camphre. L'*Alcool éthéré* est un mélange d'éther sulfurique et d'alcool, plus connu sous le nom de *Liqueur minérale anodine d'Hoffmann*, ou simplement de *Liqueur d'Hoffmann*. L'*Alcool phosphoré* est une solution saturée de phosphore dans l'alcool; l'*Alcool de quinine*, une solution de six grains de sulfate de quinine dans une once d'alcool à 34°; l'*Alcool savonneux*, une solution alcoolique de savon, etc. La plupart de ces médicamens sont des *Alcoolés*.

Le degré de concentration de l'alcool ayant généralement beaucoup d'influence sur la nature du produit, parce que, très-affaibli, il dissout des matières qui sont insolubles dans l'alcool plus ou moins anhydre, et réciproquement, c'est un devoir pour le praticien

d'indiquer exactement, dans ses prescriptions magistrales, celui qu'il a en vue.

Ce même alcool affaibli est une boisson qui, à petite dose, peut être prise souvent sans inconvénient : on sait l'usage presque habituel dont il est parmi le peuple surtout, qui ne connaît pas de meilleur réconfort qu'un petit verre d'eau-de-vie, et combien les liqueurs dont il fait la base (ratafiats, élixirs, etc.) sont fréquemment usitées à la fin des repas, où leur propriété stimulante peut les rendre par fois utiles pour remédier à la surcharge de l'estomac due à une alimentation un peu trop abondante.

Promenée seulement dans la bouche, ou étendue de beaucoup d'eau et avalée, l'eau-de-vie agit promptement et comme sympathiquement sur toute l'économie, que, dans les cas d'épuisement dû à la fatigue, elle semble ranimer et rafraîchir tout à la fois. C'est donc avec raison qu'on l'a substituée de nos jours au vinaigre, pour mêler à l'eau des soldats. Portée dans l'estomac, pure, mais en quantité modérée, elle détermine localement une sensation de chaleur plus ou moins forte et passagère, et provoque quelquefois des contractions subites du diaphragme ; assez promptement absorbée, à ce qu'il paraît, elle communique au sang, avec lequel elle circule, un stimulant inaccoutumé d'où résulte une excitation, une sorte de fièvre générale, ordinairement plus agréable que pénible, à cause de l'exaltation des fonctions du cerveau qui l'accompagne ; enfin elle sort expulsée par l'exhalation pulmonaire, comme il est facile de s'en apercevoir à l'odeur que répand, peu de temps après, la respiration des personnes qui en ont fait usage.

A ces phénomènes il est facile de reconnaître l'action d'un stimulant diffusible des plus énergiques, un de ceux qui méritent le mieux le nom si prodigué d'*incendiaire*.

Prise en plus grande quantité elle produit, après ces premiers symptômes, des effets en apparence contraires. Une ivresse plus ou moins profonde se déclare ; à l'excitation générale, à la gaîté, succèdent la faiblesse, l'abattement, l'hébétude, quelquefois même des convulsions, du délire, et enfin un assoupissement, une immobilité, une sorte d'état apoplectique, qui peut se dissiper naturellement au bout de quelques heures, mais qu'on a vu souvent aussi devenir mortel. L'irritation de l'estomac se joint ordinairement, dans ces cas, à celle du cerveau, ou plutôt, suivant M. Flourens, du cervelet, et l'alcool agit à la manière des poisons narcotico-âcres. Le sang, les muscles exhalent en outre, à l'ouverture du corps, l'odeur de l'alcool. On a voulu attribuer à cette sorte d'imprégnation géné-

rale de l'économie les *combustions spontanées*, observées surtout en effet chez ceux qui abusent des liqueurs spiritueuses ; mais un tel état n'est que passager, tandis que la disposition de ces individus ne peut l'être. Ce n'est donc pas de la présence même de l'alcool qu'elle dépend. Serait-ce que l'abus de l'alcool détermine alors un nouveau mode de nutrition d'où résultent des fluides et des tissus d'une nature vraiment inflammable?

Quoi qu'il en soit, l'usage trop fréquent de l'eau-de-vie, même prise en petite quantité, est rarement utile ; il peut d'ailleurs ou déterminer ou entretenir un état de phlogose habituelle de l'estomac, source fréquente d'irritations chroniques et de lésions organiques des plus graves. Son abus expose aux mêmes accidens, et produit de plus un état de faiblesse musculaire, une sorte d'imbécillité dont les ivrognes *de profession* ne nous offrent que trop souvent des exemples. Observons néanmoins que tous les effets dont nous avons parlé sont sujets à varier suivant la constitution ou l'idiosyncrasie des sujets, le genre de travaux auxquels ils se livrent, l'habitude, etc.

L'expérimentation a montré que l'alcool agit sur les animaux comme il le fait chez l'homme ; que son action est plus énergique lorsqu'on l'introduit dans l'estomac, que lorsqu'on le porte dans le tissu cellulaire ; qu'elle l'est plus encore lorsqu'on l'injecte dans le péritoine (Rayer) ; qu'injecté dans la jugulaire, il produit la mort en coagulant le sang (Fr. Petit, *Lettre d'un Médecin des hôpitaux du Roi*, etc., 1710, in-4°, p. 23) ; que ses effets diffèrent beaucoup de ceux de l'opium, comme l'a bien démontré M. Orfila (*Toxicologie*, II, 454), et comme semble également le prouver l'efficacité de l'opium contre le *delirium tremens*, maladie qui reconnaît essentiellement pour cause l'abus des liqueurs spiritueuses. Les expériences de M. Magendie prouvent en outre qu'il passe dans le torrent circulatoire, et n'agit pas seulement sur les extrémités nerveuses, comme le veut M. Brodie ; mais les effets souvent subits du vomissement, et l'utilité de certains remèdes contre l'ivresse, semblent témoigner aussi que son action est quelquefois plutôt sympathique que directe.

Les moyens à opposer à cet empoisonnement sont d'abord les vomitifs, l'huile seule ou mêlée d'éther, employée souvent par le peuple, l'eau ammoniacée, et surtout l'acétate d'ammoniaque (1/2 gros à 1 gros dans 6 onces d'eau), vanté par M. Masuyer de Strasbourg (V. *Ammoniaque*) ; plus tard les boissons acidulées ou adoucissantes, les lotions vinaigrées, les lavemens purgatifs, et, dans quelques cas, la saignée.

Comme stimulant diffusible, l'alcool affaibli, comme en général les

alcooliques, peut être administré avec quelque avantage, soit seul, pour porter sur tous les organes une action plus ou moins vive et passagère, réveiller en quelque sorte les fonctions du cerveau; soit uni à d'autres substances, les amers par exemple (scrophules) pour aider en quelque sorte ceux-ci à pénétrer plus avant dans l'économie, action du reste plutôt supposée que démontrée jusqu'ici. Jamais on ne les donnera pour produire ou l'irritation morbide de l'estomac ou l'ivresse, quoiqu'on ait proposé celle-ci comme moyen de faciliter la réduction de certaines luxations; ce n'est donc que par gouttes, par gros, ou au plus à la dose d'une ou de deux onces, qu'il convient de le prescrire, associé d'ailleurs à d'autres liquides et à du sucre qui en tempèrent l'activité. On y a recours surtout, dans les cas de faiblesse, d'inertie, d'épuisement, lorsqu'il s'agit de produire une sorte de réaction générale, de faire naître un mouvement excentrique, dans le but de prévenir l'introduction de miasmes délétères, l'absorption d'un venin; de faciliter une éruption languissante, d'exciter la transpiration, l'exhalation pulmonaire, etc. On le donne quelquefois avec succès dans certaines coliques nerveuses, mais d'une manière plus empirique que rationnelle; en général les médecins prudens trouvent rarement l'occasion de l'administrer, et n'oublient pas d'ailleurs qu'il est formellement contre-indiqué dans le cas d'irritation des voies digestives ou du cerveau, dans les fièvres, les hémorrhagies, etc.

On emploie à l'extérieur l'alcool, soit en lotions, comme réfrigérant, à raison de sa grande volatilité, pour prévenir le développement de l'inflammation, au début des brûlures, des entorses, des coups, etc.; soit en fomentations comme résolutif, tonique, antiseptique, surtout uni au camphre; soit, au dire de Boërhaave, comme un puissant styptique dans les hémorrhagies; soit pour exciter les contractions utérines, dans les cas de perte ou d'inertie de l'utérus pendant l'accouchement, ou celles de la vessie paralysée, comme l'a fait M. Barbier d'Amiens (*Mat. méd.*). On s'en sert aussi, dans les syncopes, comme stimulant, pour frictionner la région précordiale, les tempes, pour faire respirer aux malades, etc. Administré en vapeur, il est susceptible de déterminer facilement l'ivresse. Dans la cure *radicale* de l'hydrocèle on l'injecte, étendu de beaucoup d'eau, dans la tunique vaginale. Harris enfin (*Diss. chirurg.*) rapporte des exemples en faveur de l'application de l'esprit-de-vin dans tous les genres d'érysipèles, dans l'inflammation douloureuse des vésicatoires, dans la gangrène, etc.; et James (*Dict.* I, 699) annonce avoir plusieurs fois vérifié, dans ces divers cas, l'efficacité de ce remède.

Wedel (G. Wolfsang). *Diss. de spiritu vini.* Ienæ, 1697, in-4. — Depré (J.-F.). *Diss. de usu et abusu spiritûs vini.* Erford, 1720, in-4. — Albrecht (J.-G.) *Disputatio inaug. med. de spiritu vini ejusque usu et abusu.* Resp. Ch. H. Papen. Gœtt., 1735, in-4. — Linné (C.). *Spiritus frumenti.* Resp. P. Bergius. Upsal, 1764, in-8. — Conquerant (P.-L.-N.). Diss. sur l'abus des liqueurs alcooliques. Paris, 1810, in-4. (Thèse). — Barrion. Diss. sur l'empoisonnement par l'alcool, 1827. (Thèses de Montp., n. 52.)

ALCOOL DE SOUFRE. Nom que Lampadius a donné au *Carbure de soufre*, à cause de la volatilité et de l'inflammabilité de ce composé.

ALCOOLAT. On nomme ainsi en pharmacie, à l'exemple de Chaussier, un médicament résultant de la macération et de la distillation de l'alcool avec une ou plusieurs substances aromatiques. Un grand nombre d'*esprits*, d'*essences*, de *baumes* et d'*alcools distillés* des anciennes pharmacopées sont des alcoolats. Ces composés pharmaceutiques forment une classe très-nombreuse d'agens médicinaux qui jouissent en général des propriétés stimulantes et diffusibles communes à l'alcool et aux principes volatils dont ils sont formés. (V. *Alcool* et *Huiles volatiles*.) On ne les administre que par gouttes sur du sucre, ou par gros étendus dans quelques onces de liquides. Les plus usités, parmi les alcoolats simples, sont ceux de menthe, de cannelle, de romarin (eau de la reine d'Hongrie), etc.; et parmi les alcoolats composés, c'est-à-dire, dans lesquels entrent plusieurs principes aromatiques, l'eau de Cologne, l'eau vulnéraire, l'eau de mélisse ou des Carmes, le baume de Fioraventi, l'eau thériacale, etc. Plusieurs de nos liqueurs de table ne sont que des alcoolats auxquels on a ajouté du sucre et quelquefois un principe colorant : tels sont l'élixir de Garus, l'anisette, l'huile de kirchenwaser, etc. On les place aujourd'hui parmi les *Alcoolés*, mais ils sont réellement intermédiaires à ces deux classes de médicamens. L'addition du sucre tempère ou plutôt masque leur activité, et ne la rend par fois ainsi que plus redoutable.

ALCOOLÉ. Ce mot nouveau, proposé par M. Chereau et adopté par MM. Henry et Guibourt, désigne un médicament qui résulte de l'action dissolvante de l'alcool sur une ou plusieurs substances. L'eau-de-vie-camphrée, l'eau-de-vie allemande, l'élixir vitriolique de Mynsicht, les liqueurs de table qu'on nomme ratafiats, etc., sont tous des alcoolés. On les nommait jadis, *teintures*, *élixirs*, *ratafiats*, *alcools*, etc. (V. ces mots), noms équivoques parce qu'ils ont été appliqués souvent aussi à des composés tout différens, mais qui sont loin encore d'être abandonnés. Les alcoolés jouissent en général des propriétés de l'alcool, modifiées plus ou moins par celles de leurs autres composans, presque toujours très nombreux et de nature très variée; quelquefois même, l'action de ceux-ci prédomine à tel point, que l'alcool n'est plus qu'un excipient de peu de valeur,

sous le rapport thérapeutique : tel est l'alcoolé d'iode (teinture d'iode), si usité contre le goître.

ALCOOLIQUES. Classe de médicamens composés, qui ont l'alcool pour excipient. On les distingue en *Alcoolés* et en *Alcoolats*, suivant qu'ils sont préparés, ou par simple solution, ou par macération et distillation. On les désignait autrefois sous les noms très-vagues, de *Teintures*, *Esprits*, *Baumes*, *Elixirs*, *Quintessences*, etc. (V. ces mots.)

Alcools. V. *Alcool*, p. 152.

Alcornoc. Nom qu'on a quelquefois donné à l'*Alcornoque*.

Alcornocco caparro. Nom espagnol de l'*Alcornoque*.

ALCORNOCO. Les habitans de l'Amérique équinoxiale donnent ce nom à un arbre de la famille des Légumineuses, dont MM. Humboldt et Kunth (*Nova genera*, etc., VI,376) ont fait leur genre *Bodwichia*. Ces botanistes ne lui attribuent aucune propriété médicale. C'est sans doute parce qu'il y a quelque analogie entre cet arbre et les *Geoffroya* qui ont l'écorce amère, qu'on a présumé que celle du *Bodwichia virgilioides* était peut-être l'alcornoque du commerce. Cette conjecture a quelque vraisemblance sans doute, mais rien jusqu'ici ne l'appuie. Nous pensons aussi que la ressemblance des noms a été pour beaucoup dans cette erreur. V. *Alcornoque*.

Alcornokrinde. Nom allemand de l'*Alcornoque*.

Alcornoque. Nom espagnol du chêne-liége, *Quercus Suber*, L.

ALCORNOQUE. Écorce apportée de l'Amérique méridionale, en 1784, d'où Joachim Jove la fit connaître en Espagne en 1804, et le docteur Poudenx en France en 1821.

Cette écorce est en gros fragmens épais, rugueux, composés de deux couches; l'une extérieure rougeâtre, fendillée, grenue, spongieuse, de deux à trois lignes d'épaisseur; l'autre intérieure, lamelleuse, ligneuse, jaunissant la salive lorsqu'on la mâche, ce qu'elle doit, à un principe colorant, qui a quelque analogie avec celui de la gomme gutte, et qui fait employer cette partie en teinture. L'odeur de cette écorce est nulle ; la couche extérieure a une saveur un peu amère, astringente ; on lui attribue des qualités toniques et fébrifuges ; la portion intérieure, bien plus amère, est vomitive à un degré marqué.

On a beaucoup disputé pour savoir quel végétal fournissait cette écorce. M. Poudenx, qui a habité les lieux d'où on tire l'alcornoque, soupçonne qu'elle appartient à un végétal de la famille des Guttiers, et il appuie cette conjecture sur des motifs assez plausibles, qu'on peut corroborer en faisant attention à l'espèce de gomme gutte qu'elle

renferme. Dans le pays, ce végétal s'appelle *Chaparro Alcornoque*, qui veut dire yeuse-liége, parce que les colons espagnols ont l'habitude d'appeler alcornoque les écorces plus ou moins spongieuses, à l'exemple de ce qui a lieu en Espagne, où le liége s'appelle *Alcornoque*. En France, on voulut reconnaître dans l'alcornoque, de jeunes écorces de liége; erreur palpable, puisque le liége est européen, et l'alcornoque une écorce américaine, et qui fut combattue par MM. Poudenx et Cadet, et abandonnée depuis par son auteur. Cette opinion a donné lieu à une fraude commerciale, de la part des Anglais, qui en profitent, pour vendre comme alcornoque, de jeunes écorces de liége récoltées en Italie. C'est ce qui explique pourquoi on trouve des descriptions de l'alcornoque qui ne s'accordent pas avec celles de l'écorce d'Amérique; telle est celle qu'on lit dans le *Dict. des drogues simples et composées*, et qui paraît avoir été faite sur l'alcornoque italienne. MM. Poiret et Fée ont pensé que peut-être cette écorce provenait de l'*Alchornea latifolia* de Swartz (*Fl. Ind. occ.*, 1153), arbre de la Jamaïque, sans doute à cause de la ressemblance des noms, mais rien n'appuie leur conjecture. On a prétendu, avec encore moins de probabilité, qu'elle appartenait à une espèce de *Nerium*, voisin de l'*anti-dysentericum*. Enfin, en dernier lieu, on a voulu que cette écorce fût celle du *Bodwigia virgilioides*, Kunth (*Nova genera*, etc., VI, 376), de la famille des Légumineuses; ce que M. de Humboldt, qui a récolté la plante dans son lieu natal, n'eût pas manqué de dire, et ce dont il ne parle pas. On voit donc que jusqu'ici l'opinion de M. Poudenx sur l'origine de l'alcornoque, reste la plus probable, et qu'on ne peut pas affirmer connaître positivement le végétal qui la fournit.

Lorsque cette écorce, qu'on tire de la Gayra et de la Nouvelle Barcelonne, parut en France, elle fut précédée d'une grande réputation, due à la Gazette de la Martinique, où elle était vantée comme le remède assuré de la phthisie pulmonaire, ce qui eût été assurément un des plus riches présens qu'on pouvait faire à la médecine. Mais l'expérience fit bientôt voir qu'on s'était abusé, et en France, elle fut plutôt nuisible par son activité dans cette terrible maladie que favorable. Bientôt on cessa de l'employer, et aujourd'hui on n'en fait plus aucun usage, car chez nous on passe souvent, et en peu de temps, d'un extrême à l'autre. On la donnait en poudre à la dose d'un demi-gros; en boisson, on en mettait bouillir une demi-once dans une livre d'eau qu'on réduisait à moitié, dont on faisait prendre deux ou trois cuillerées à bouche de deux heures en deux heures. Son action portait au vomissement et faisait rejeter

des matières muqueuses et purulentes, d'après les rapports des journaux (*Bull. de pharm.*, V, 260; *Journ. de pharm.*, I, 405). M. Camus (*Opusc. sur Cauterets*, 117, Auch, 1817, in-8°), un des premiers qui en ait parlé en France, dit tenir d'un de ses amis, médecin instruit, que les succès de cette écorce paraissent tenir aux fortes doses auxquelles la donnent les Indiens de la Côte-Ferme, et d'où résultent des sueurs abondantes, une fièvre terrible et des évacuations copieuses; les médecins du pays échouent eux-mêmes, parce qu'ils n'osent pas la donner à dose suffisante.

L'analyse chimique de l'alcornoque a été essayée, mais non terminée par MM. Cadet et Nachet; MM. Trommsdorff et Geiger trouvent quelque analogie de composition de la partie corticale avec le quinquina. M. Rein, qui a analysé la partie vomitive ou ligneuse, y a trouvé : gomme, 105; matière extractive, 102; résine, 54; humidité, 136; fibre végétale, 303; des traces d'acide tartrique (*Journ. de pharm.*, II, 333). Ce qui fait 297 de perte, ou pour le poids de la partie corticale, si on a opéré sur 1000, comme le dit l'ouvrage cité.

Ce médicament, qui ne date pour la France que de douze ans, est déjà passé dans le domaine de l'histoire de la matière médicale. Reste à savoir si, comme le prétend M. Poudenx, on peut le substituer avec avantage à l'ipécacuanha en qualité de vomitif; du reste, il ne se trouve plus dans le commerce où l'on donne à sa place des écorces différentes.

ALCUEQUERIJA. Nom espagnol de l'alkekenge, *Physalis Alkekengi*, L.

ALCYONIUM, Alcyon. Genre de polypiers sarcoïdes, corticaux, voisin des éponges, très-nombreux en espèces, dont plusieurs ont été employées en médecine, mais sont aujourd'hui complètement abandonnées. Ces corps, mous lorsqu'ils sont frais, durs et poreux dans l'état sec, connus aussi sous les noms de *poumon marin*, d'*écume de mer*, etc., recouvrent les rochers sous-marins, en comblent les intervalles, et se présentent à nous sous des formes variées, ordinairement irrégulières. Les anciens auteurs de matière médicale en décrivent cinq espèces à chacune desquelles ils attribuent des propriétés différentes. M. H. Cloquet (*Faune médicale*, I, 300) en admet six, dont plusieurs sont aujourd'hui rapportées à d'autres genres, savoir : la Bourse de mer (*A. Bursa*, L.); le Coing de mer (*A. Cydonium*, L.); l'Orange de mer (*A. Lyncurium*, L.); la Main de mer (*A. digitatum*, L.); la Main de ladre (*A. Exos*, Gmel.); et le Cynomoire de mer (*A. Epipetrum*, Gmel.). Toutes habitent la Méditerranée.

En général on brûlait, pour l'usage médical, les polypiers, et leur cendre, plus ou moins riche en carbonate calcaire, et en sels

alcalins, était employée, soit à l'extérieur, contre les maladies cutanées, soit à l'intérieur dans les affections des voies urinaires, les obstructions et l'hydropisie. Pline la recommande en amulette pour provoquer l'écoulement des règles. Dioscoride, qui a connu particulièrement l'*A. Cydonium*, L., le faisait entrer dans divers cosmétiques; on préparait aussi, avec les alcyons, un dentifrice; on les appliquait sur les engelures, on les regardait comme dépilatoires, etc.

Alcyons. Les anciens ont donné ce nom à diverses productions animales et végétales, dont trois nous intéressent, savoir : l'Alcyon ou Martin-Pêcheur (V. *Alcedo hispida*, Cuv.); les Nids d'alcyon (V. *Hirudo esculenta*, L.); enfin certains polypiers voisins des éponges (V. *Alcyonium*.)

Alderstree. Nom anglais de l'aune commun, *Alnus glutinosa*, Gærtn.

ALDEYRE, près de Grenade, en Espagne (Eaux min. d'). Elles sont employées en boisson. (Ballano. *Diccion. de Medic. y Cirugia*, t. I. Madrid, 1815.)

Alé. Nom brame du *Gingembre*.

Alecrim. Nom portugais du romarin, *Rosmarinus officinalis*, L.

Alectoire ou Alectorienne (Pierre), *Lapis Alectorius*, de ἀλέκτωρ, coq. Concrétion qu'on trouve dans le gosier et dans l'estomac soit du coq, soit du chapon, et à laquelle on attribuait les vertus soi-disant alexipharmaques des bézoards, et plusieurs autres propriétés merveilleuses. M. Huzard s'est assuré que ces prétendus calculs animaux sont des cailloux que ces oiseaux, comme la plupart des granivores, avalent avec leurs alimens.

Alectorolophos. Nom donné par les anciens à l'*Erysimum Alliaria*, L.; au *Salvia pratensis*, L., et au *Rhinanthus crista galli*, L., plantes où ils croyaient trouver quelque ressemblance avec la crête d'un coq.

Aleipha, Αλειφα. Mot purement grec qui signifie un corps huileux, soit animal, soit végétal. V. *Huile* et *Graisse*.

Alembroth (sel), sel de la Sagesse; noms de l'*Hydrochlorate de mercure et d'ammoniaque* dans le langage des alchimistes, qui appliquaient cette épithète à plusieurs autres arcanes, d'après son étymologie chaldéenne, *artis clavis*.

Alemo. Nom portugais de l'aune commun, *Alnus glutinosa*, Gærtn.

Alênes. Nom de l'*Agrostemma Githago*, L., dans quelques provinces.

Alenon elaion, Αληνον ἔλαιον. Nom de l'*Huile d'amandes douces* dans Aétius.

Ales phasidis, a. phasiacus. Anciens noms du faisan, *Phasianus colchicus*, L.

ALESANI en Corse. Il y existe des eaux minérales qui, avant la découverte de celles d'*Orezza*, jouissaient de quelque célébrité.

(Vacher et Castagnoux. *Rec. de Mém. de Méd., de Chir. et Pharm. milit.*, VIII, 1.)

ALETH (Eaux min. d'). Elles sont près de cette petite ville, située au pied des Pyrénées (département de l'Aude), à six lieues S. de Carcassonne. Carrère (*Cat.* 493 et 526) dit que trois de ces sources sont froides, très-ferrugineuses, la quatrième chaude (22°); que cette dernière est près de la rivière, où se trouvent des bains appelés *Bains de la Barque*.

ALETRIS. Genre de plantes de la famille des Liliacées, de l'hexandrie monogynie de Linné.

A. farinosa, L. On se sert fréquemment de l'infusion des racines de cette plante, comme béchique et pectorale, contre la toux, la pleurésie, dans l'Amérique septentrionale. Bigelow dit qu'aucun végétal, pas même l'aloès, ni le quassia, n'est aussi amer. On peut consulter la dissertation de Linné sur cette plante, insérée dans le t. III des *Amœnitat. academ.*

ALEURITES. Genre de plantes de la famille des Euphorbes, de la monœcie monadelphie de Linné.

A. triloba, Forster (*A. Ambinux*, Pers.). Ce végétal des îles de la Société, que nous possédons de Taïti, et sa variété l'*A. moluccana*, L., *Camiri* des Javanais (Rumph. *Amb.*, II, t. 58), ont une noix à coque très-dure dont l'amande est bonne à manger, et passe pour aphrodisiaque lorsque cette coque est grillée; sans cette précaution elle est susceptible de purger, même par fois en causant des coliques. On en retire une huile douce, excellente, usitée sur les tables à Java, et aussi pour l'éclairage. A Taïti l'arbre s'appelle *Tiaïly* ou plane de Cook; l'écorce y est employée à faire des tissus; on y brûle la coque des noix pour en faire un noir de fumée qui sert au tatouage. (Lesson, *Buffon cont.*, II, 233.)

L'*A. brasiliensis* de quelques auteurs est le *Joannesia princeps* de Gomès, dont il sera traité à *Anda*, nom que porte cet arbre au Brésil, d'après Pison, et adopté par M. Ad. de Jussieu dans sa *Monographie des Euphorbiacées*, parce que celui de *Joannesia* avait été donné à un autre genre.

ALEXANDRIA. Paul d'Egine donne ce nom à une plante qui a quelque ressemblance avec un laurier par son feuillage toujours vert. Linné en a fait son *Ruscus hypoglossum*, L. (V. ce mot.), qu'on appelle *Laurier alexandrin*.

ALEXANDRINISCHER LOORBEER. Nom allemand du *Ruscus hypoglossum*, L.

ALEXANDRINSE LAURIER. Nom hollandais du *Ruscus hypoglossum*, L.

ALEXIPHARMAQUES, *Alexipharmaca*, de αλεξειν repousser, et de φαρμακον poison. Médicamens qu'on a crus propres à préserver le corps de l'action des poisons, à corriger ou expulser ceux qui y ont été introduits ou qui s'y sont développés.

Les anciens ont beaucoup étudié les moyens de se préserver des poisons, ce qui semble indiquer que les empoisonnemens étaient fréquens chez eux. On sait que Mithridate était parvenu, s'il faut en croire l'histoire, à se préserver de la plupart d'entre eux, non-seulement lorsqu'ils étaient ingérés, mais même de ceux qu'on eût pu lui donner, art tout-à-fait inconnu des modernes, qui sont souvent dans l'impossibilité de remédier à ceux qui leur sont bien connus, et dont l'action est présente. Nicandre, écrivain grec antérieur à l'ère chrétienne, a écrit sur les contre-poisons deux poëmes intitulés *Alexipharmaca* et *Theriaca*, dont l'analyse se trouve dans le t. II, p. 337 du *Bulletin de Pharmacie*. Malgré toute leur science sur les thériacaux, les alexipharmaques et les alexitères, mots synonymes, il faut avouer que les prétendus antidotes des anciens, tels qu'ils nous les ont laissés, n'ont jamais dû les guérir d'un véritable empoisonnement. Nous remarquerons que, si les anciens avaient étudié les contre-poisons, les Italiens avaient perfectionné l'art d'empoisonner, au point qu'ils y parvenaient, dit-on, par des odeurs, des gants parfumés, par exemple.

On peut observer que les alexipharmaques des anciens, tels qu'on les trouve dans les ouvrages qui nous sont parvenus, consistent tous en toniques, excitans, sudorifiques puissans. C'est surtout dans cette dernière classe de médicamens qu'on place plus volontiers la puissance de résister aux venins, et même de les chasser. C'est à peu près le seul alexipharmaque qui ait prévalu, et qui se soit conservé le plus long temps chez les modernes.

Pour ceux-ci, les véritables alexipharmaques varient suivant la nature du poison, et la voie par laquelle il a agi; ainsi on n'emploie pas le même moyen s'il a pénétré par l'estomac, la peau ou les voies aériennes.

Pour les poisons ingérés, le meilleur des alexipharmaques, c'est l'émétique qui les expulse. Ceux qui ont pénétré par les voies cutanées ont le leur dans la cautérisation immédiate des plaies, ou les ventouses, qui offrent alors le plus sûr antidote. Quant à ceux qui sont introduits par les organes de la respiration, on a d'abord cru trouver des alexipharmaques dans les fumigations aromatiques; mais on s'est aperçu qu'on ne faisait guère que masquer ces miasmes au lieu de les détruire. La chimie pneumatique a ensuite fourni des armes plus puissantes dans les fumigations de chlore, de gaz acide

nitrique, les arrosemens de solution de chlorure de chaux, de sodium, etc.; et pourtant ces agens, si fréquemment utiles, ne le sont pas toujours. On peut dire que le meilleur alexipharmaque, dans ce cas, est de fuir le lieu infecté ou contagionné.

Relativement aux poisons développés spontanément dans le corps pendant le cours de certaines maladies nommées putrides, malignes, etc., production que les anciens admettaient sans difficulté, ils y opposaient les alexipharmaques, dont ils nous ont laissé les formules, la thériaque, l'orviétan, les antidotes cordiaux, les alcooliques, etc. C'est à cette classe de poisons qu'ils appliquaient surtout ces médicamens, qui étaient pour eux les alexipharmaques par excellence, et qu'ils donnaient avec profusion. On peut dire que ces moyens introduisaient plus de venin qu'ils n'en chassaient. Les prétendus poisons développés sont des accidens ou des phénomènes naturels de la maladie où ils se montrent, dus le plus souvent à son intensité, et c'est dans les remèdes qui diminuent l'activité du mal qu'on trouve le véritable alexipharmaque, et dans le plus grand nombre des cas ils sont opposés à ceux qu'ont indiqués les anciens.

Perlinus (J.). *De Alexiteriis et alexipharmacis commentariolus*. Hanoviæ, 1613, in-4. — Alberti (M.). *De Alexipharmacorum concentratorum noxâ in febribus malignis*. Halæ, 1731, in-4.

Alexipyrétiques, de ἀλέξειν chasser, et de πυρετος fièvre. Remèdes qui ont la propriété de chasser la fièvre. V. *Fébrifuges*.

Alexitères. Ce mot, d'après son étymologie (ἀλέξω, je repousse, θηρ, bête venimeuse ou féroce), ne devrait s'appliquer qu'aux remèdes employés contre la morsure des animaux sauvages; mais on s'en sert généralement comme synonyme d'*Alexipharmaques* (V. ce mot), dont la signification est bien moins restreinte. Le nom d'*Alexitère* a été en outre spécialement appliqué à plusieurs substances volatiles par elles-mêmes, ou qui, mêlées ensemble, fournissent des vapeurs piquantes regardées comme propres à prévenir ou à combattre les mauvais effets des miasmes : tels sont le mélange de sel ammoniac et de sous-carbonate de potasse, appelé jadis *Alexitère ammoniacal* ou sel d'Angleterre; les cristaux de sulfate de potasse arrosés d'acide acétique, qu'on nommait *Alexitère acétique* ou sel de vinaigre; les *Alexitères chlorique*, *nitrique*, etc., ou fumigations de chlore, de gaz acide nitrique, etc.

Alfarrota. Nom portugais du caroubier, *Ceratonia Siliqua*, L.

Alfazema. Nom portugais du *Lavandula Spica*, L.

Alfescera, Alfescire. Noms arabes du *Bryonia dioica*, Jacq.

ALFONSIA. Nom d'un genre de Palmiers de l'Amérique méridionale, dont la seule espèce, *A. oleifera*, Kunth, est nommée par les habitans de la Nouvelle-Grenade, *Corozo*. Ils retirent des amandes

du fruit, par expression, une huile ou suif liquide dont ils se servent pour l'éclairage ; on le mêle quelquefois à l'huile de cocotier (*Nova gener.* etc., I, 307.) V. *Corozo.*

Alfter (Eaux min. d'). Elles sont plus connues sous le nom d'eaux minérales de *Roisdorf.* V. ce dernier mot.

Algalla. Nom arabe de la *Civette.*

Algaroba de Valencia. Nom espagnol du caroubier, *Ceratonia Siliqua*, L.

Algaroth, ou plutôt *Algarotto* (Poudre d'). Sous-muriate d'antimoine, séparé du beurre d'antimoine par l'intermède de l'eau ; médicament émétique et purgatif, proscrit comme l'antimoine par arrêt du parlement de Paris, en 1566, et qui porte le nom de son inventeur, Algarotto (en latin, *Algarotus*), et à tort, Algaroth, Algarothi, Algérothus.

Algarroba, Algarova. Gousse résineuse d'un arbre de la famille des Légumineuses, voisin des *Inga* ou du *Ceratonia*, qui croît au Pérou, dont on engraisse les bestiaux, et qui leur donne un goût excellent. (*Hist. des voyages*, XIV, 146.)

Algazel. Nom de l'*Antilope Oryx*, Pallas.

Algodamo. Nom que les Portugais de la côte du Malabar donnent au *Bombax pentandrum*, L.

Algodon. Un des noms du coton herbacé, *Gossypium herbaceum*, L., au Brésil.

Algoeda. Nom espagnol du Bon-Henri, *Chenopodium Bonus-Henricus*, L.

Algorovilla Nom américain du fruit de l'*Inga Marthœ*, Sprengel ?

ALGRE (Eaux min. d'). Elles sont situées dans la montagne de Montjui, en Catalogne ; on ne s'en sert qu'en boisson. (Ballano. *Diccion. de Medic. y Cirugia*, t. I, Madrid, 1815.)

Algue marine commune, des verriers. Voy. *Zostera* (Kernera) *oceanica*, L.

ALGUES, *Algæ.* Sous ce nom, Linné comprenait un grand nombre de plantes cryptogames, qu'on a divisées depuis lui en plusieurs familles, ne le réservant qu'à des plantes celluleuses, membraneuses ou filamenteuses, qui vivent dans les eaux douces ou salées, n'ont point d'organes visibles de reproduction, mais contiennent dans les cellules dont elles se composent, des gongyles reproducteurs ; tels sont les *Conferves*, les *Nostocs*, les *Fucus*, etc. Ces plantes ont peu de propriétés médicales, et n'en ont pas de communes à tous les genres de la famille.

ALHAGI. Genre de plantes de la famille des Légumineuses, de la diadelphie monogynie de Linné, qui est un démembrement du genre *Hedysarum* du botaniste suédois, dont il diffère surtout par des gousses non articulées.

A. Maurorum, DC. (*Hedysarum Alhagi*, L.). Cette plante, qui forme un sous-arbrisseau très-épineux, croît en Égypte, en Syrie, en Mésopotamie (où elle s'appelle *Agul*), en Anatolie, etc. Elle y

forme des buissons redoutés des chevaux, qui l'évitent avec grand soin, parce qu'elle leur pique les pieds, tandis que les chameaux la recherchent comme un fourrage très-nourrissant. Rauwolf, médecin d'Augsbourg, découvrit cette plante en 1637, et la décrivit succinctement; Tournefort la retrouva dans l'île de Tine, en 1700, et en parle avec beaucoup plus de détails. (*Voyage*, II, 4.)

Les tiges de ce végétal donnent par excrétion une substance sucrée appelée *Manne de Perse*, fort usitée dans la Perse, et jusqu'au Bengale. D'après Tournefort, c'est surtout autour de Tauris, ville de Perse, que l'on en fait la récolte sous le nom de *Trungibin* ou *Térenjabin*, cités déjà dans Avicenne et Serapion. Dans les grandes chaleurs, on aperçoit, sur les feuilles et sur les branches, des espèces de gouttes de miel, qui se durcissent en grains, dont les plus gros ont le volume de la coriandre; on en forme des pains rougeâtres, tirant sur le brun, pleins de poussière et de feuilles qui en altèrent la couleur et en diminuent peut-être la vertu. On prétend qu'il faut récolter ces grains avant le lever du soleil, parce qu'il les fond par sa présence. La dose pour se purger est de trois onces environ, mêlés à une infusion de séné, comme nous faisons de la manne ordinaire. Il paraît qu'on prend aussi comme aliment cette manne, inconnue en France malgré son grand usage et son abondance en Orient.

Les botanistes modernes admettent trois espèces dans le genre alhagi; la première, celle dont nous venons de parler et qui est frutescente, donne seule de la manne, tandis que la seconde (*A. pseudo-Alhagi*, Bieb.), qui est herbacée et qui croît dans le Caucase, la Tartarie, n'en donne pas, non plus que la troisième (*A. nepaulensium*, DC.) qui est de l'Inde. Il nous semble, en considérant ces trois plantes, qu'elles sont bien voisines et qu'aucun caractère tranché ne les distingue franchement l'une de l'autre; quant à la propriété de donner ou de ne pas donner de manne, cela dépend des localités, puisque nous voyons qu'en Sicile, un peu plus ou un peu moins d'élévation du sol, fait que les frênes donnent ou ne donnent pas de manne. Tournefort, d'ailleurs, dit que dans l'île de Tine, l'alhagi ne fournit pas de manne, du moins les habitans ne lui connaissaient pas cette propriété. L'espèce du Bengale fournit de la manne, puisqu'on en vend sur les marchés de Calcutta, et qu'il n'est pas probable qu'elle ait traversé toute l'Inde, pays presque sans communication intérieure, pour y être amenée du voisinage de l'Europe. Zalloni (*Voyage à Tine*, p. 50) dit positivement que l'alhagi de Tartarie produit de la manne. Il est donc probable qu'il n'y a qu'une seule espèce d'alhagi, et qu'elle donne de la

manne dans tous les pays où elle croît, lorsqu'elle est dans un terrain et à une exposition convenables, qui lui fait prendre plus ou moins de vigueur et lui donne une tige frutescente ou herbacée.

M. Hallé, dans l'article *Agul* de la partie *Médecine* de l'Encyclopédie méthodique (I, 397), croit que la manne d'alhagi est le *Man* des Hébreux ou la manne dont ils se nourrirent dans le désert; on en récolte effectivement sur le mont Sinaï, sur le Liban, etc. Mais la plupart de ceux qui s'efforcent d'expliquer, par les seules merveilles de la nature, les miracles des livres sacrés, s'accordent maintenant à penser que la manne dont parle l'Écriture provient plutôt d'un tamarisc, *Tamarix mannifera* (variété du *T. gallica*, L., dont nous parlerons en son lieu), que de l'alhagi.

Lemery dit que les feuilles de l'agul sont purgatives.

Fothergill (J.). *Observ. on the manna persice*, 1744.

ALHAMA. Plusieurs eaux minérales d'Espagne ont reçu ce nom qui, en arabe, signifie bain. Telles sont celles qu'on trouve près de la ville de Murcie, et qui, employées en boisson, portent aussi le nom d'Eaux minérales d'*Aljama;* celles qui existent dans l'Arragon, et dont on se sert en boisson comme en bains; celles surtout qu'on trouve à 7 lieues de Grenade, dans l'Andalousie, près de la petite ville d'*Alhama* (autrefois *Artigi*). Nous ne parlerons que de ces dernières.

Elles sont situées à l'extrémité d'un rocher nu, mais dans un lieu très-favorisé de la nature. L'eau s'échappe avec un bruit effrayant par un jet aussi gros que le tronc d'un homme. En 1775, lors du tremblement de terre de Lisbonne, cette source tarit durant quelques jours, et reparut ensuite avec deux fois plus d'abondance. Les bains construits à la source même sont en réputation depuis un grand nombre de siècles. Le principal, celui par lequel on commence en général tout traitement, se nomme *Bain de la Reine;* il est à 36° R., mais on le laisse refroidir jusqu'à 30°. Dans les grandes chaleurs de l'été, où il s'élève quelquefois jusqu'à 47°, on n'en fait point usage.

Cette eau sulfureuse noircit l'argent, rougit la teinture de tournesol, précipite en blanc par l'eau de chaux ou les alcalis, augmente de fétidité par l'addition d'un acide. Outre le gaz acide carbonique et la grande quantité de gaz hydrogène sulfuré qu'elle fournit, 60 livres ont donné un résidu formé de: hydrochlorate de soude, 30 gr.; sulfate de magnésie, 20; sulfate de chaux, 10; hydrochlorate de magnésie, 4; magnésie (?), 15; silice, 3.

Ces eaux sont usitées en bain, dans les maladies de l'appareil cérébro-spinal (surdité, faiblesse de la vue, épilepsie même, etc.); contre

les suites des affections rhumatismales et goutteuses; contre les maladies chroniques, de la poitrine et du bas-ventre, les engorgemens qu'on attribue au quinquina, l'anasarque, les dartres, les ophthalmies rebelles, etc. La durée du bain est de 30 à 40 minutes. On les prend aussi en boisson, en commençant par un verre, et allant jusqu'à six ou huit. (*Examen de las Aguas medicinales de las Andalucias*, par don Juan Ayuda, t. III, 125. Madrid, 1798, in-12.)

Alhama de Guadix (Bains de). V. *Graena*.

Alhamilla (Eaux min. d'). V. *Almeria*.

Alhandal, Alandhal. Noms arabes du *Cucumis Colocynthis*, L.

ALHANDRA (Eaux min. d'). Eau sulfureuse, saline et froide, située en Portugal, à Riba-Téjo, dans l'Estramadure.

Alharmel. Nom arabe du *Peganum Harmala*, L.

Alhasur. Belon (*Singularités*, 318) dit que c'est une espèce de sucre qui *croît* sur une herbe en Égypte, par le moyen d'un petit ver ressemblant à un escargot qui s'enfonce dedans. Il est en grand usage, dit-il, à Damas et dans toute la Turquie. Il est en petites pilules, grosses comme une *noisille;* il étanche complètement la soif, et guérit la toux en très-peu de temps. Il nous est impossible, d'après le passage que nous transcrivons presque mot à mot, de dire quel est ce sucre, de quelle plante et de quel animal Belon a voulu parler; aucun auteur n'ayant donné depuis de renseignemens sur ce sujet, que nous recommandons à l'attention des voyageurs; peut-être cependant s'agit-il de la manne d'alhagi?

Alhaune. V. *Lawsonia inermis*, L.

Alheli camerello. Nom espagnol du violier, *Cheiranthus Cheiri*, L.

Alhena. Nom arabe du *Curcuma*.

Alhena germanica. Nom espagnol du troëne, *Ligustrum vulgare*, L.

Alhenna. V. *Lawsonia inermis*, L.

Alho. Nom portugais de l'ail, *Allium sativum*, L.

Alho porro. Nom portugais du poireau, *Allium Porrum*, L.

Alho victorino. Nom portugais de l'*Allium Victoriale*, L.

Alholva. Nom espagnol du fenugrec, *Trigonella Fœnum-græcum*, L.

Alhucema. Un des noms espagnols de la lavande, *Lavandula Spica*, L.

ALI en Sicile (Eaux minérales d'). Ces eaux thermales ont, suivant Alfio Ferrara (V. Sicile) de 38 à 40° R. Leur saveur est acidule. Dix livres, poids de France, ont donné à l'analyse 14 1/3 pouces cubes de gaz acide carbonique, et 21 1/2 de gaz hydrogène sulfuré; 5 grains 1/5 de carbonate de chaux, 3/8 de gr. de fer, 13 3/10 de sulfate de chaux; et de plus 7 gr. 1/3 de muriate de soude et de chaux, qui proviennent du mélange de cette eau, située sur une plage, avec l'eau de la mer.

Alia. Nom malais du gingembre, *Amomum Zingiber*, L.

Aliaria. Nom espagnol de l'alliaire; *Erysimum Alliaria*, L.

ALIBOUFIER, ALIBOUSIER. Nom du *Styrax officinale*, L.

ALICA ou HALICA. Chez les anciens ce nom signifie tantôt une céréale, tantôt un aliment préparé avec une céréale. On a cru que l'*Alica* des Latins, χόνδρος des Grecs, était le *Zea* ou Maïs des modernes; on pense plus généralement pourtant que l'*Alica* est l'Epeautre, *Triticum Spelta*, L. On lui faisait subir une préparation à peu près semblable à celle de l'*Orge perlé*. On en composait des tisanes qu'on donnait dans les maladies de poitrine, etc.

Lorsqu'on l'employait comme aliment on le faisait bouillir beaucoup, sans doute pour le faire *crever*, comme nous faisons pour l'orge, le riz, etc.; puis on y ajoutait du lait ou d'autres assaisonnemens avant de le donner aux malades. Pline déclare que c'est la plus saine et la plus délicate des nourritures. D'après Celse et Oribase, c'est un aliment très-nourrissant, tonique et même resserrant.

Cuite dans le vinaigre, l'*Alica* était employée en topique contre la gale, les éruptions de la tête, etc. On se servait de sa décoction en lavement. (*Dioscoride*, lib. II, c. 89.)

On peut voir un article d'érudition sur ce sujet dans l'*Encyclopédie médicale*, par M. Hallé (I, 674), et un autre du *Dictionn. de Médecine de* James (I, 740.)

Dodoens (R.). *De Frugum historia liber unus : epistolæ duæ; una de Farre, Chondro, Trago, Ptisanâ, Crimno et Alicâ, etc.* Antverpiæ, 1552, in-8. — Peccana (A.). *De Chondro et alicâ libri duo.* Veronæ, 1627, in-4.

ALICONDE. Un des noms de l'*Adansonia digitata*, L., au Congo.

ALICORNO. Nom italien de la licorne de mer, *Monodon Monoceros*, L.

ALIE. Nom tamoul de l'huître commune, *Ostrea edulis*, L.

ALICOUFIER. Synonyme d'*Alibousier*.

ALILITAN. Liane des Philippines, dont les feuilles broyées, mêlées à de la chaux, dissipent les tumeurs et le prurit que cause une espèce de chenille du pays appelée *Basal*. (*Transact. philosoph. abrégées*, I, p. 132.)

ALIMENT, *Alimentum*. On donne ce nom à toute substance ingérée qui nourrit; nourrir, c'est fournir à nos organes la matière qui les développe, les accroît, les renouvelle. L'appétit provoque le besoin de la nourriture.

Toute substance qui nourrit est donc un aliment. Sous ce rapport on pourrait dire avec Hippocrate qu'il n'y a qu'un aliment; mais il faut ajouter avec lui que plusieurs substances différentes nourrissent, et qu'ainsi il y a plusieurs alimens. En outre les alimens ne sont pas toujours à l'état de pureté, et sont le plus souvent associés avec d'autres corps qui ne sont pas nourrissans, qui en sont comme le lest; c'est ce qu'on appelle des *substances alimentaires*. Ainsi la fécule est souvent unie à des sels, à du ligneux, etc., dans les végétaux,

et la gélatine à des corps non digestibles dans les animaux. En général on observe, comme l'a remarqué Fourcroy, que plus les animaux sont vigoureux, plus les alimens ont besoin d'être entourés de lest.

Tous les alimens appartiennent au règne organique. Bien que l'on ingère souvent des substances inorganiques, comme le sel de cuisine, etc., ce ne sont que des assaisonnemens qui seraient incapables de nourrir, non plus que les matières calcaires ou bolaires, que les chlorotiques, ou des nations qui sont souvent privées d'alimens prennent par maladie ou pour tromper leur estomac dans les temps de pénurie.

L'aliment agit, c'est-à-dire, nourrit, sans troubler notablement les fonctions ni altérer les tissus; le médicament interne modifie plus ou moins les fonctions, sans altérer les tissus; le poison altère, détruit même les fonctions ou les tissus, et souvent les unes et les autres. Quelquefois un aliment devient médicament; ainsi une substance nutritive qui n'est pas digérée devient corps étranger, trouble les fonctions, et produit une modification dans la santé; il peut aussi devenir poison, non-seulement par sa nature vénéneuse, comme les champignons, mais par sa quantité, son *indigestibilité*, etc., comme lorsqu'il cause des maladies promptement mortelles.

Pour qu'une substance puisse être alimentaire, il faut qu'elle soit soluble de sa nature, ou rendue soluble par le viscère gastrique, (ainsi la graisse, naturellement insoluble, le devient dans l'estomac.) S'il en était autrement la substance alimentaire ne pourrait pas être dissoute dans les fluides, qui doivent la porter aux organes pour en opérer l'assimilation. Cependant toute substance soluble n'est pas aliment, comme on le voit par les sels, etc.

Quelques modernes, Lorry particulièrement, ont établi que, pour qu'une substance fût alimentaire, il ne suffisait pas qu'elle fût soluble, il fallait encore qu'elle pût être susceptible de fermentation, d'une sorte de putréfaction même, et ils ont admis que plus la substance ingérée était facile à contracter ces modifications, et plus elle était propre à nourrir promptement. C'est pourquoi on a considéré le mucilage végétal ou animal comme le premier des alimens.

Nos corps étant composés d'élémens chimiques de diverses natures, on s'est demandé s'il ne fallait pas que les alimens continssent des principes analogues pour remplacer ceux que la vie usait ou que la maladie détruisait. La chimie ayant effectivement trouvé des principes analogues dans la réunion d'un certain nombre d'alimens, on a cru la question décidée, et on a conclu que les parties similaires des substances ingérées allaient se porter aux organes pour les remplacer. Ainsi le phosphate de chaux des céréales, des animaux,

servait à réparer les déperditions qu'en faisait notre système osseux; la gélatine des viandes, celle de nos muscles; la graisse des alimens, celle de nos tissus. Sans doute il peut en être ainsi; mais ce que l'on peut affirmer c'est que cette variété d'alimens n'est pas indispensable et que ces élémens différens se réparent avec des alimens qui ne contiennent pas de parties similaires à celles de nos organes, et que la puissance assimilatrice sait trouver dans un seul aliment et élaborer tous les principes réparateurs dont le corps a besoin. Ainsi la question de savoir s'il fallait nécessairement le mélange d'un certain nombre d'alimens pour se nourrir, se trouve par là résolue; effectivement l'expérience prouve que cela n'est nullement indispensable. Les Arabes qui vivent quelquefois fort long-temps avec de la gomme, les paysans qui ne mangent souvent que du pain ou des pommes de terre; les Turcs qui ne se nourrissent presque que de riz; les enfans à la mamelle qui ne sucent que le lait, etc., démontrent qu'avec un seul aliment la vie est entretenue, et même tous les tissus réparés; ce qui avait donné lieu de croire que dans tous les alimens il y avait une base gommeuse, le mucilage, qui servait seul d'aliment; mais, quoiqu'il puisse nourrir seul, il n'est pas la seule substance qui puisse nourrir: les physiologistes concluent que, quoiqu'un seul aliment puisse nourrir, il vaut mieux, pour la facilité de la nutrition, les varier.

Cependant, suivant M. Magendie, une nourriture qui n'est pas azotée finit par produire un état morbifique; du moins c'est ce qu'il a observé en nourrissant des animaux seulement avec du sucre: ils deviennent malades et périssent au bout d'un certain nombre de jours. D'un autre côté, il paraît que les alimens végétaux s'azotent dans nos organes, car ces alimens en contiennent moins que nos tissus n'en renferment, et ce n'est que par l'addition qu'ils ont reçue dans les organes digestifs qu'on peut se rendre compte de cette différence. Il y a des substances qui sont alimentaires pour l'homme robuste, et qui ne le sont pas pour celui qui est faible, en ce qu'il ne peut les digérer, témoin le gros pain noir; il y en a qui sont indigestes pour tous les hommes, telles sont les graines dures, certaines pellicules (les grains de raisins, la peau des haricots), etc.

Certains alimens peuvent se prendre dans l'état où la nature nous les offre, tels sont les fruits, quelques racines, plusieurs animaux; d'autres ont besoin, et c'est le plus grand nombre, d'une préparation, telle que la cuisson, la dessiccation, la salaison, etc.; d'autres, enfin, doivent être assaisonnés, c'est-à-dire, mêlés à des corps gras, des condimens, etc., qui les rendent plus digestibles, comme les graisses, les huiles, les sels, les acides, les aromates, etc.

La portion non nutritive des alimens devient corps étranger, et est expulsée, ce qui constitue la défécation. Hippocrate disait qu'elle devenait purgative, parce qu'elle tendait à sortir par les selles. Nous ne parlons ici que de l'état de santé et de l'individu sain, car il y a des cas où les alimens sont rejetés très-peu digérés et d'autres fois sans l'être aucunement.

Le but de la nature, dans le besoin qu'elle nous donne des alimens, est de fournir la matière de l'accroissement chez l'enfant, de réparer et de donner de la force à l'homme adulte, de réparer et de soutenir le corps du vieillard.

Les règles à suivre dans l'emploi des alimens, ce qui concerne leur nature, la quantité à prendre, les heures où il convient d'en faire usage, etc., constituent la *diète*. C'est à tort qu'on la confond, par fois, avec le *régime*, qui embrasse plus d'objets, puisqu'il règle non-seulement l'emploi des alimens, mais celui des vêtemens, de l'habitation, des actions, etc., etc. La diète n'est qu'une partie du régime. V. *Diète*.

On a cherché à établir quelques distinctions dans les alimens; on les a divisés en *solides*, et en *liquides* appelés *boissons*; en *animaux* et en *végétaux*, en *simples* et *composés*, en *légers*, *lourds*, etc. M. Hallé, qui a jeté tant de lumière sur le sujet qui nous occupe, et dans les écrits duquel nous avons puisé la plupart des idées de cet article, a présenté sur les alimens une classification plus satisfaisante que toutes celles offertes jusqu'à lui par les anciens, ou par les modernes, et que nous allons faire connaître succinctement.

Classe I. *Alimens dont la fécule est la base*. La fécule est, sans aucun doute, comme nous l'avons déjà dit, la substance la plus nourrissante, la plus répandue dans les substances nutritives et la plus usitée comme aliment; elle ne laisse, après la digestion, presqu'aucun résidu excrémentitiel dans les premières voies, ce qui fait croire qu'elle constipe, quand elle est pure, comme dans le riz, le sagou, l'orge. V. *Fécule*.

Elle peut être unie, 1° à des substances vénéneuses, comme dans le manioc, l'arum, la bryone, etc.; 2° à des substances sucrées, tel qu'on le voit dans le sarrasin, l'avoine, les pois, les haricots, la châtaigne, la patate, etc.; 3° à des parties extractives et colorantes, ainsi que cela a lieu dans les lentilles, les haricots rouges, etc.; 4° à une huile grasse, comme dans les semences émulsives, dont on sépare l'huile par expression, comme la noix, l'amande, le cacao, les semences des cucurbitacées, etc.; 5° à un mucilage visqueux, comme la fève, le seigle, la pomme-de-terre, etc.; 6° enfin, au

gluten, comme dans le froment, ce qui permet d'en fabriquer le pain levé, un des plus digestibles de tous les alimens. V. *Pain*.

Classe II. *Alimens qui contiennent la fibrine pour base principale.* La fibrine est pour les animaux ce que la fécule est pour les végétaux, c'est-à-dire qu'elle est la substance la plus digestible et la plus abondamment répandue chez eux, puisque toutes les *chairs* l'ont pour base. Elle s'assimile vite, et donne lieu à plus de développement de chaleur, à cause de la promptitude de sa digestion, que toute autre substance moins animalisée, surtout si les animaux sont tendres ou jeunes. Sous le même volume les alimens animaux nourrissent plus que les végétaux.

Les chairs se divisent en blanches et en colorées; l'osmazome se trouve presque exclusivement dans ces dernières, lorsque les animaux sont arrivés à l'âge adulte.

Les chairs blanches, composées, comme toutes les chairs, de gélatine et de fibres, sont glaireuses lorsque les animaux sont trop jeunes, et peu digestibles, comme celles du cochon de lait; un peu plus âgés, les chairs perdent un peu de cette viscosité, et la substance gélatineuse y est plus parfaite, comme dans le veau, l'agneau, le chevreau, ce qui les rend plus nourrissantes et plus digestibles. Cependant quelques personnes sont purgées lorsqu'elles en mangent. C'est à cette division qu'il faut rapporter les jeunes oiseaux et certains poissons. Les chairs blanches peuvent être pénétrées de graisse, comme dans les animaux engraissés, tels que poulardes, dindes, etc.; ou sans graisse, comme dans les volatiles de basse-cour non engraissés, les lapins, la viande de porc, etc.

Les chairs colorées sont ou pénétrées de peu d'osmazome, principe qui donne, comme on sait, l'odeur aux viandes, surtout au bouillon, comme le mouton et le bœuf, animaux qui font, avec le pain, la nourriture la plus habituelle des Européens; le pigeon, la perdrix, le faisan; ou pénétrées de beaucoup d'osmazome, comme le lièvre, le daim, le chevreuil, la caille, la bécasse, etc.; leur chair est presque *noire*, tandis qu'elle est *rouge* dans les animaux a osmazome moins abondant, coloration qui est attribuée au plus ou moins de pénétration des chairs par ce principe.

Classe III. *Alimens dont la base est une substance albumineuse ou caséeuse.* On range, dans la première série, les œufs des gallinacées, ceux de poisson (V. *Œuf*), divers mollusques, comme les huîtres, les colimaçons, etc.; et dans la seconde, le lait, la crême, le fromage, etc. V. ces mots.

Classe IV. *Alimens à base mucilagineuse, gommeuse, gélatineuse.* Ces substances, comme aliment, se rapprochent beaucoup

de celles de la classe I. On les distingue, 1° en alimens végétaux dont la base est un mucilage visqueux, comme celui qu'on observe dans la plupart des Malvacées, prises dans un âge non adulte; des Arroches, tels que l'épinard, la bette, etc.; des Portulacées, qui fournissent, outre le *Portula oleracea*, L., l'épinard de la Nouvelle-Zélande, *Tetragonia expansa*, L.; des Synanthérées, qu'on étiole, comme la chicorée, la laitue, l'endive, le cardon, etc.; de quelques plantes, à leur premier développement, dont les turions servent de nourriture, comme l'asperge. (V. *Asperge.*) Il y a, en outre, de ces plantes qui donnent beaucoup de viscosité, mais qui ne sont pas alimentaires, telles sont les racines de guimauve, de scorsonère, etc. Quelques réceptacles de fleurs, comme l'artichaut, réunissent, ainsi que la figue, le mucilage à une substance sucrée. Un certain nombre de racines montrent aussi cette union, comme le panais, la carotte, la betterave; dans cette dernière le sucre est même si abondant qu'on la cultive avec profit pour l'en extraire, jusqu'en Amérique, d'où peut-être elle bannira la culture du *Saccharum officinale*, L. Dans les navets, les radis, le raifort, etc., le principe mucilagineux est uni à l'âcre volatil des Crucifères, ce qui n'empêche pas plusieurs plantes de cette famille, où ces principes sont réunis, d'être comestibles, comme le chou et ses nombreuses variétés. Enfin, dans quelques Liliacées, le mucilage est uni à un principe volatil particulier, comme dans l'ognon, l'ail, la ciboule, etc. 2° En alimens animaux qui contiennent pour base une substance analogue au mucilage végétal. (V. ce qui concerne les chairs des jeunes animaux, ci-dessus classe II.)

Les *alimens gommeux* sont peu connus parmi nous; en Afrique on se nourrit de gomme pendant les longs voyages des caravanes dans les déserts, qui sont si nombreux dans cette partie de l'ancien monde. Nous ne nous en servons que comme médicament.

Les *alimens gélatineux* rentrent dans ceux de la classe V. La colle de poisson est la plus pure de toutes les gélatines, et on s'en sert fréquemment unie à des aromates, à des acidules, à des spiritueux et au sucre, pour en préparer des gelées agréables; celles de corne de cerf, d'ivoire, d'os des jeunes animaux, sont encore usitées soit comme aliment, soit comme médicament.

Classe V. *Alimens composés de sucs gélatineux et mucilagineux végétaux.* C'est spécialement des fruits dont il est question dans cette classe que Lorry appelait des *alimens médicamenteux*, parce qu'en même temps qu'ils nourrissent, ils sont rafraîchissant, pectoraux, laxatifs, etc.

La gélatine et le mucilage sont unis dans les fruits, à une matière

sucrée, à divers acides, à des aromates, et à des principes colorans.

On distingue des fruits acerbes, comme les nèfles, les coins, les fruits sauvages, ou non mûrs, etc., qui perdent cette acerbité par la coction, la maturité parfaite, ou en devenant *blets;* des fruits acides et sucrés, tels que les cerises, les merises, les guignes, les prunes, l'abricot, la pêche, la poire, la pomme, le raisin, la fraise, les framboises, l'orange, la groseille, le citron, etc. Les fruits sont indigestes s'ils sont par trop acides, s'ils contiennent une trop grande quantité d'eau, si leur chair est trop ferme, s'ils sont trop visqueux, trop fermentescibles, ce qui les fait passer trop promptement à l'acescence dans l'estomac, etc.

Cette classe se rapproche beaucoup de la précédente, quant au principe alimentaire qui en fait la base.

Classe VI. *Alimens dont la base est une partie huileuse ou graisseuse.* Les graisses et les huiles sont alimentaires à un degré assez marqué. On a même la preuve que, dans *l'hibernation* et les longs jeûnes, elle suffit à la nourriture seule du corps pendant un certain temps. Dans le lait la substance butyreuse est un des premiers principes nutritifs.

Cependant on ne prend jamais les huiles ou les graisses seules, si ce n'est quelques Esquimaux qui boivent l'huile de poisson avec délices. Celles qui font partie des viandes ou des alimens végétaux les rendent plus savoureux, plus légers et plus digestibles; prises isolément, elles pèsent sur l'estomac, passent difficilement, et produisent le vomissement ou des selles. Elles servent plus volontiers d'assaisonnement, lorsqu'elles sont fraîches, car rances ou *roussies*, elles deviennent la source de diverses incommodités, surtout du *fer chaud.*

On divise les huiles grasses en fluides, telles que celles d'olive, de noix, de lin, d'œillet, de pied de bœuf, etc., et en concrètes, comme le beurre ordinaire, celui de cacao, quoique alimentaire dans le chocolat, et les graisses animales.

On ne perdra pas de vue que nous n'avions à considérer dans cet article les alimens que, sous le rapport thérapeutique, et que nous avions à faire connaître seulement la nature de l'aliment et ses espèces diverses, sur lesquelles on trouvera des détails dans le cours de cet ouvrage.

Lignamine (J.-Ph.). *De Unoquoque cibo et potu utili, etc.* Romæ, 1474, in-4. — Monti (J.-B.). *De Alimentorum differentiis.* Venise, 1553, in-8. — Champier (J. Bruyren). *De re cibariâ, libri* XXII. Lugduni, 1560, in-8. — Duranti (Castor). *De Bonitate et vitio alimentorum centuria.* Pesaro, 1565, in-4. — Savonarola (J.-M.). *Libro della natura e virtu delle cose che nutricono, overo trattati de i grani, delle erbe, radici, agrumi, frutti, vini, degli animali, pesci, etc.* Venezia, 1576, in-4. — Pisanelli (B.). *Trattato della natura alim.* Venise, 1596, in-8, trad. en latin par

Freitag. — Bonamico (F.). *De Alimentis libri quinque.* Florence, 1603, in-4. — Cardan (J.). *De Usu ciborum liber* (*in vol.* VII, *contradicentium medicorum*). — Sala (J.-D.). *De Alimentis et eorum recta administratione liber.* Patavii, 1628, in-4. — Castro (A.-A.). *De Qualitatibus alimentorum quæ humani corporis nutritioni sunt apta.* Villaviciosa, 1636, in-folio. — Rosen (N.). *Diss. de diversis cibi potusque generibus.* Upsal, 1759, in-4. — Schizius (M.). *De Alimentorum facultatibus libri quinque, etc.* Argentorati, 1650, in-4. — Sethi (S.). *Volumen de alimentorum facultatibus, juxta ordinem litterarum digestum.* (Traduit du grec par Bogdan.) — Riolan (J.). *Ad fernelii librum de alimentis commentarius.* — Lemery (L.). Traité des Alimens. Paris, 1702, in-12, troisième édit., 2 vol. Paris, 1755. — Russe (P.). Le Trésor de la longue vie, ou Description curieuse de tout ce qui peut être utile et dangereux en fait d'aliment, etc. Middelbourg, in-12. — Arbuthnot (J.). *An essay concerning alim., etc.* Londres, 1731, in-8, traduit en français. Paris, 1755, in-12. — Lorry (A.-C.). Essai sur l'usage des alimens pour servir de commentaires aux livres diététiques d'Hippocrate. Paris, 1753-57, 2 vol. in-12; nouvelle édition. Paris, 1781, 2 vol. in-12. — Wedenberg (A.-F.). *Diss. de varietate ciborum.* Upsal, 1767, in-8, *præses* Linné. — Zueckert (J.-F.). *Materia alimentaria, in classes, genera et species disposita.* Berolini. 1769, in-8. — Plenk (J.-J.). *Bromatologia, sive doctrina de esculentis et potulentis.* Vendobonæ, 1784, in-8. — Raynaud (P.). Essai sur les alimens (diss. inaug.) Paris, 1803, in-8. — Debonningue (A.-A.). Essai sur les substances nutritives, excitantes et débilitantes, etc. (diss. inaug.). Paris, 1803, in-4. — Volte (J.-G.). *Beschreibung der menschlichen, etc.* Léipsic, 1806, 3 vol. in-8. — Omodei (A.). *Polizia economico medicá, etc.* Milan, 1806, in-8. — Moreau (L.). Sur l'effet et l'abus des alimens (diss. inaug.). Paris, 1807, in-4. — Vauquelin et Percy. Sur les qualités nutritives de quelques alimens comparés entre eux. (*Bull. de la Faculté de méd. de Paris*, VI, 75.) Paris, 1818.

Alimon. Théophraste donne ce nom, et Dioscoride celui d'Alimos, à une plante usitée de leurs temps, qui, suivant Stackouse (*Illust. Theoph.*), est le *Salicornia herbacea*, L.; et, suivant Paulet, l'*Atriplex Halimus*, L.

Alipata Camelli donne ce nom à un arbre des Philippines, dont l'ombre est nuisible, la fumée du bois en ustion aveuglante, ainsi que le suc laiteux qu'il contient. Jussieu croit que c'est un *Excæcaria.* (*Dict. des Sc. nat.*, I, 472.)

Alipta. Monard nomme deux fois cette substance, en y ajoutant l'épithète de *muscata*, sans indiquer de quelle nature elle est. Il dit qu'on la mêle à l'ambre et à l'aloès pour en faire des pilules contre la stérilité. (*Des Médic. de l'Amérique*, p. 18 et 19.)

ALIPTIQUE, *Aliptice.* Partie de l'ancienne médecine qui enseignait à oindre et à frotter le corps au sortir du bain, pour entretenir la santé et réparer les forces. Peut-être ce moyen puissant, si usité des athlètes, est-il trop négligé de nos jours, et pourrait-il, comme agent thérapeutique, offrir des applications nombreuses et utiles. Les hommes chargés de l'appliquer, et qu'on nommait *Aliptæ* ou *Unctores*, étaient dans l'origine sous la direction des médecins; s'étant mêlés eux-mêmes de médecine, ils prirent plus tard le nom d'*Iatraliptæ*, médecins frotteurs, d'où vient *Iatraliptique* ou *Iatraleptique.* La médecine iatraleptique de nos jours a pour but de remplacer, dans le traitement des maladies internes, l'ingestion des médicamens par leur application cutanée. La sensibilité de la peau étant moindre que celle des membranes muqueuses, ses sympathies étant

par cela même plus faibles, ce mode de traitement convient toutes les fois que l'action de l'agent médicamenteux doit s'exercer d'une manière générale, et non locale ou sympathique. Cela suppose que le médicament, absorbé par la peau, est ensuite porté dans le torrent de la circulation; mais la présence de l'épiderme étant souvent un obstacle à l'absorption, on a proposé d'enlever celui-ci au moyen d'un vésicatoire, et d'appliquer le médicament à nu sur le derme; c'est ce qu'on a nommé *Méthode endermique*. V. *Iatraleptique*.

ALIPTIQUES. De ἀλείφειν, oindre. Classe de médicamens propres à oindre la peau. Ce sont des corps gras, tels que l'huile, la graisse, les pommades que l'on étend sur la peau pour la rendre plus souple, moins susceptible d'absorption, ou apaiser des douleurs inflammatoires, le prurit, etc., qui y existent. On incorpore quelquefois des substances amères dans ces graisses pour qu'elles puissent préserver des piqûres des insectes, comme font quelques peuples sauvages; on les colore pour se procurer un genre de beauté, goûté chez quelques autres peuplades, etc.

ALISIER. Un des noms français du *Cratœgus terminalis*, L.

ALISMA. Genre de plantes qui donne son nom à la famille naturelle des Alismacées, créée par Ventenat, de l'hexandrie polygynie de Linné.

A. Plantago, L., Plantain d'eau. Cette plante, figurée dans le *Flora danica*, t. 561, est fort commune au bord des eaux, et croît partout dans nos environs et dans toute l'Europe, surtout au nord. Elle était connue des anciens, et Dioscoride en parle comme propre à guérir l'empoisonnement produit par l'opium (Matthiole. *Comment.*, I, 357). Ce végétal a beaucoup de rapport avec les Renonculacées par les formes; il en a aussi par les propriétés, car Haller a observé que l'*Alisma Plantago*, appliqué sur la peau, était vésicant (ce qui n'empêche pas qu'il ne le conseille sur les hémorrhoïdes). On dit même, dans l'*Encyclopédie botanique* (II, 514), qu'il est si âcre, qu'il peut faire mourir les bestiaux. Cependant les Kalmouks mangent les tubercules qui se trouvent aux racines, et qui sont peut-être amylacés; M. Fée dit en avoir mangé d'assez hautes doses sans en éprouver d'accidens. (*Hist. nat. pharm.*, I, 311.)

Le plantain d'eau était totalement inusité en France, lorsqu'on eut connaissance, il y a environ dix ans, qu'en Russie on lui attribuait la propriété de guérir la rage. Cette croyance est, dit-on, populaire dans le pays, où on en fait manger aux vaches mordues par les animaux enragés. Le docteur Martius dit qu'aux environs de Toula et d'Orel, on prend la racine d'*Alisma Plantago*, pulvérisée

contre la rage ; la dose est d'une grosse racine, ou de deux ou trois petites ; et il ajoute, ce qui trouvera beaucoup d'incrédules, qu'il a éprouvé plus de cent fois les bons effets de cette plante. (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, 1828, pag. 354.)

Précédemment le docteur Lewshin avait annoncé la propriété antilyssique de l'*A. Plantago*. Burdach publia une cure opérée par cette plante ; la racine fut prise à la dose de deux gros et demi par jour, et les feuilles appliquées en cataplasme sur la morsure. Son emploi intérieur détermina de violens maux d'estomac. Le docteur Moser, de Leipsic, assure avoir empêché l'invasion de la rage chez une jeune fille dont les deux sœurs, mordues par le même animal, étaient mortes hydrophobes. (Fée, *loc. cit.*)

Malgré des assertions aussi positives, nous devons avouer que les expériences tentées en France avec cette plante n'ont nullement réussi, et nous savons que la commission de la rage, nommée par l'Académie royale de médecine, possède des faits où l'inutilité de ce remède est constatée. Ainsi, non-seulement il faut renoncer à employer contre la rage l'*Alisma Plantago*, dont les journaux quotidiens n'ont fait que trop de bruit ; mais il faut empêcher qu'on ne croie à son efficacité dans cette maladie, pour ne pas négliger ses véritables préservatifs, c'est-à-dire, la cautérisation par le beurre d'antimoine ou le fer rouge, et peut-être l'application des ventouses.

De Haen propose de substituer les feuilles pulvérisées de l'*Alisma Plantago* à l'*Uva ursi*, dans les cas où on emploie ce dernier végétal, c'est-à-dire, contre les douleurs de la vessie, les graviers et les calculs ; il le donne à la dose d'une drachme en poudre ; il le prescrit aussi en infusion. Wauters cite deux cas de réussite de ce moyen. (*Repertor.*, 301.) Le nom d'*Alisma* a été donné par Matthiole à l'*Arnica*.

A. Damasonium, L. V. *Damasonium*.

Aliso. Nom espagnol de l'aune commun, *Alnus glutinosa*, Gærtn.

Aliumeiz. Nom arabe du *Ficus Sycomorus*, L.

Aliverie. Nom indien de l'*Arabis chinensis*, Rottl.

Alivitulu. Nom tellingou du lin, *Linum usitatissimum*, L.

Alixia. V. *Alyxia*.

Alizari. Nom que l'on donne en Grèce à la garance, *Rubia tinctorum*, L. V. *Alizarine*.

ALIZARINE. MM. Collin et Robiquet ont ainsi nommé l'un des principes colorans de la racine de garance, espèce de chromite cristalline d'un rouge orangé, qui devient d'une couleur pensée foncée par l'action des alcalis. Ce mot vient d'*Alizari*, nom commercial de cette racine. (*Journ. de pharm.*, XII, 407 ; et XIII, 447.)

Aljama. (Eaux min. d'). V. *Alhama*.

ALKAEST. V. *Alcahest.*

AL-KA HOL ou AL-CA-HOL. Shaw rapporte que la mine de plomb est employée sous ce nom en Barbarie, pour teindre les cils et le bord même des paupières, usage qui paraît remonter à une haute antiquité, et n'être pas particulier à l'Orient. D'autres ont prétendu que l'al-ca-hol est une préparation d'antimoine. Ce mot, au reste, paraît être le même qu'*Alcohol.* (V. *Alcool.*). On peut consulter à ce sujet le Dict. de James. (I, 672.)

ALKALI. Ce mot vient de *Kali*, nom arabe des plantes maritimes (espèces de *Salsola*) dont on retire la soude. Il ne s'appliquait primitivement qu'à cette dernière substance, ou plutôt à son sous-carbonate; mais on l'a ensuite étendu à toutes celles qui jouissent de propriétés analogues aux siennes, et même à d'autres qui s'en rapprochent à peine. L'acception de ce mot a varié, en outre, aux diverses époques des sciences chimiques et médicales. Tout ce que les anciens chimistes ont écrit touchant les alkalis doit s'entendre plutôt des sous-carbonates de soude, de potasse et d'ammoniaque, que de ces bases dans l'état de pureté; et beaucoup de ce qu'ont dit les médecins sur l'*Alkali* de certains végétaux médicamenteux, n'a plus de sens bien déterminé, et semble signifier seulement absence d'acidité, nature âcre, ou faculté de donner au feu des produits ammoniacaux, à la manière des substances animales. V. *Alcalis* et *Alcalescens.*

ALKANET. Nom anglais du *Lawsonia inermis*, L.

ALKANNAWURZEL. Un des noms allemands de l'*Anchusa tinctoria*, L.

ALKEKENGE. Un des noms français du coqueret, *Physalis Alkekengi*, L.

ALKER. On connaît sous ce nom, en Groenland, suivant Égède, plusieurs espèces d'oiseaux assez gros, qui paraissent être des pingouins, et dont les habitans de ce pays font en hiver leur principale nourriture. Ces oiseaux qui y abondent à cette époque ont un goût huileux, et ne forment, par conséquent, ni un mets bien agréable, ni un aliment bien sain.

ALKERMÈS MINÉRAL. Synonyme de *Kermès minéral.*

ALKITRAN, AKKITRAM, KITRAN. Noms arabes, synonymes de *Cedria* ou de *Goudron.*

ALKOHOL. V. *Alcool* et *Al-ka-hol.*

ALLA. Nom latin de l'*Aile.*

ALLAITEMENT, *Lactatus*, action de nourrir avec du lait. L'allaitement n'est pas seulement un moyen de sustentation, c'est souvent une méthode précieuse de traitement. L'*allaitement maternel* est en général préférable pour les enfans sains ou malades, à l'*allaitement étranger* ou *mercenaire*, à l'*allaitement animal*, et surtout à l'*allaitement artificiel.* Quant aux adultes, les circonstances permettent rarement de choisir, et presque toujours l'allaitement arti-

ficiel leur est seul applicable ; l'usage lui donne alors le nom de *Diète lactée*. V. *Lait* et *Diète*.

ALLAMANDA. Genre de plantes de la famille des Apocynées, de la pentandrie monogynie de Linné..

A. cathartica, L., Orélie. Cet arbre, qui croît à Java, à Ceylan, à Surinam, etc., est, comme la plupart de ceux qui appartiennent à cette famille, purgatif ou plutôt drastique, et un vomitif violent. C'est à ce double titre qu'Allamand l'a conseillé dans la colique des peintres, avec succès; ce qui lui a fait dédier ce végétal, que nous serions heureux de posséder en France pour combattre, avec un seul moyen, cette maladie si douloureuse, et qui exige un traitement très-compliqué. En corrigeant son suc, ou le donnant à faibles doses, comme 8-10 gouttes, on parvient à en faire un purgatif maniable, d'après Poupée Desportes. A Ceylan, les Hollandais emploient seulement l'infusion des feuilles comme un excellent cathartique. (Ainslie, *Mat. méd. Ind.*, II, 9.) Effectivement cette préparation doit avoir moins de violence que la plante même.

ALLASIA. Ce genre de plantes est d'une famille indéterminée jusqu'ici, et de la tétrandrie monogynie de Linné; la seule espèce qui lui appartienne est l'*A. Payos*, Lour. Ses feuilles sont employées en cataplasme sur les reins pour faciliter l'accouchement. (*Flore Cochinch.*, I, 107.)

Allecrim brabo. Nom brésilien de l'*Hypericum laxiusculum*, St.-Hil.

Alleluga. Un des noms russes de l'alleluia, *Oxalis Acetosella*, L.

Alleluia. Un des noms de l'*Oxalis Acetosella*, L.

Alleluja. Nom italien de l'alleluia, *Oxalis Acetosella*, L.

Alleluya. Nom que les créoles de St.-Domingue donnent au *Curcuma americana*, Lam.

ALLEMAGNE (Eaux minérales d'). Cette vaste contrée de l'Europe est riche en eaux minérales. Beaucoup d'entre elles sont célèbres, même à l'étranger; telles sont les eaux de Seltz, de Pyrmont, d'Aix-la-Chapelle, de Wisbaden, de Carlsbad, de Tœplitz, de Seidschutz, de Sedlitz, etc. Mais elles ne fournissent matière à aucune vue générale, et ne sont mentionnées ici que sous le rapport bibliographique. Voyez, au nom de chacune d'elles, les particularités qu'elles présentent sous le point de vue médicinal.

Gessner (C.). *Excerpta et observationes de thermis.* (Dans cet ouvrage, qui fait partie du Traité *de Balneis omnia quæ extant apud Græcos, Latinos et Arabas*, 1553, Gessner traite des eaux minérales d'Allemagne.). — Zuckert (J.-F.). Description systématique de toutes les eaux minérales et des bains d'Allemagne (en allemand) Berlin, 1768, in-4. — Raulin (J.). Parallèle des eaux minérales d'Allemagne avec celles de la même nature qui sourdent en France. Paris, 1777, in-12. — Kuhn. Description analytique et systématique des eaux minérales et thermales d'Allemagne. Breslau, 1789, in-8. — Zwierlein. Observations générales sur les bains, à l'usage des médecins et des buveurs d'eaux (en allemand). Leipzig, 1793. — Description systématique des bains et eaux minérales de tous les pays connus et surtout de l'Allemagne, avec un Traité de leurs propriétés physico-chi-

miques et de leur usage médicinal (en allemand), 2e édit. Ienæ, 1801, 2 vol. — Wetzler (J.-E.) a publié, en 1825, un volume sur les sources minérales de la Bohême, qui est le t. 3 d'un ouvrage plus étendu sur les eaux minérales de l'Allemagne, imprimé quelques années auparavant.

Allemaron. Un des noms indiens du figuier des Pagodes, *Ficus religiosa*, L.

Allerley gewurz. Un des noms allemands du *Myrtus Pimenta*, L.

Allermannsharnisch. Un des noms allemands de l'*Allium Victoriale*, L.

Alleverei ou Alleverey. Un des noms tamouls du lin, *Linum usitatissimum*, L.

Alliacée (Odeur.) Il y a un certain nombre de plantes qui offrent l'odeur pénétrante des espèces du genre *Allium*, surtout de l'*Allium sativum*, L. Il est remarquable qu'on retrouve cette odeur dans une quantité assez considérable de végétaux de familles différentes. Ainsi la truffe blanche du Piémont, *Tuber griseum*, Pers.; l'*Agaricus alliaceus*, Bull.; le *Petiveria alliacea*, L.; le *Spathodea campanulata*, P. B.; le *Bignonia alliacea*, Lam.; le *Ferula Asa fœtida*, L.; l'*Erysimum Alliaria*, L.; le *Cardana* de Ruiz et Pavon, etc., etc., sentent l'ail d'une manière presque uniforme. Cette odeur se retrouve dans le règne minéral, et caractérise en général l'arsenic. Un fait qui n'est pas moins curieux, c'est qu'on trouve d'autres odeurs collectives, répandues dans un grand nombre de végétaux différens, celles de musc, de camphre, d'anis, de roses, de térébenthine, etc., dont on pourrait former des groupes odorans, et sur lesquelles nous dirons quelques mots, à leur ordre alphabétique, dans cet ouvrage. On trouve aussi des groupes de végétaux qui ont des saveurs analogues, comme amères, acides, poivrées, etc., appartenant à des familles distinctes.

L'odeur alliacée a la propriété, comme on sait, de piquer vivement la muqueuse de la conjonctive, de provoquer les larmes, tandis qu'elle ne produit pas le même effet sur celle des narines, de la bouche, etc. V. *Allium*.

Alliage. Corps résultant de la combinaison de plusieurs métaux entre eux. L'alliage du mercure avec les autres métaux se nomme particulièrement amalgame. Aucun alliage n'est usité en médecine; quelques-uns sont employés en pharmacie pour la préparation d'anciens médicamens presque abandonnés, le *Lilium de Paracelse*, par exemple; d'autres, tels que ceux de cuivre, de zinc ou d'étain, servent à la confection de vases ou ustensiles en usage dans les officines et dans l'économie domestique.

Alliaire. Un des noms de l'*Erysimum Alliaria*, L.

Allio vittoriale. Nom italien de l'*Allium Victoriale*, L.

Alliotiques. Synonyme d'*Altérans*.

ALLIUM. Genre de plantes de la famille des Liliacées, de l'hexandrie monogynie de Linné.

Les nombreuses espèces du genre *Allium* possèdent plus ou moins

un principe volatil, âcre, pénétrant, piquant la conjonctive. Sous ce rapport, toutes les espèces pourraient se suppléer et se remplacer, car toutes sont plus ou moins irritantes, excitantes et vésicantes. Dans toutes les espèces c'est le bulbe qui est la partie la plus active, ce qui fait qu'on n'emploie par fois que les feuilles de quelques-unes d'entre elles. Considérées comme alimens, les espèces du genre *Allium* sont sujettes à produire des renvois désagréables pendant la digestion, et donnent à l'haleine, aux gaz qu'on rend, à la sueur, etc., une fétidité particulière.

A. angulosum, L. Cette espèce, de France et de Sibérie, se récolte en grande quantité, pour l'hiver, dans ce dernier pays, où on l'appelle *Ail des mulots;* on y sale ses fleurs. Pallas (*Voyage*, IV, 426.)

A. ascalonicum, L., Échalote. Le nom de cette espèce lui vient de ce qu'elle croît en Palestine, surtout autour d'Ascalon, d'où elle a été rapportée en France par les croisés. On mange les bulbes de l'échalote, et ses feuilles hachées, comme assaisonnement dans les sauces, etc. Son odeur et sa saveur sont moins fortes que celles de l'ail ordinaire. Elle est cultivée dans les jardins.

A. Cepa, L., Ognon, Oignon. (*Flor. méd.*, V, t. 252.) C'est un des végétaux les plus répandus, à cause de son extrême utilité comme comestible. Ainsi qu'il arrive pour la plupart des substances alimentaires de l'homme, le pays natal de l'ognon est inconnu; il y a lieu de présumer pourtant qu'il vient de l'Inde; qu'il a passé ensuite chez les Égyptiens qui l'adoraient, ce qui signifie sans doute qu'ils en sentaient tout le prix, et qui l'ont transmis aux Grecs, d'où il a été porté en Italie et dans le reste de l'Europe, où il est cultivé avec profusion de temps immémorial.

La consommation que l'on fait du bulbe de l'ognon est énorme; il y a des pays où c'est presque la nourriture principale des habitans; il atteint par fois un poids considérable, et on en a vu peser deux ou trois livres et plus. La culture en a produit des variétés infinies, que l'on peut diviser en deux races, l'une rouge et l'autre blanche. Cette dernière, qui est plus douce, est la seule que l'on emploie pour l'usage médical. Les ognons cultivés dans les pays chauds sont moins âcres, plus doux que ceux des pays froids. En Égypte, en Italie et en Espagne, ils sont si doux qu'on peut les manger crus, ce qui serait presque impossible chez nous. Il n'est pas rare de voir un paysan espagnol mordre dans un ognon comme nous faisons dans une pomme. Le bulbe est la seule partie dont on fasse usage dans cette espèce. Le plus ordinairement on mange l'ognon cuit dans l'eau ou dans le suc des viandes, le bouillon, le vin, etc. On en fait des

purées, des assaisonnemens; on le confit au vinaigre, etc. Les buveurs croient qu'il empêche et dissipe l'ivresse. Quoique ce soit un aliment fort sain, l'ognon ne convient pas à tous les estomacs; beaucoup de personnes ne peuvent le digérer; mais, chez le plus grand nombre, c'est à cause de son odeur qu'il est repoussé. Il y a des sujets qui le digèrent cuit, et ne peuvent le manger rissolé ou frit, ce qui est effectivement la manière la plus indigeste de le préparer, et pourtant l'une des plus usitées.

Comme médicament, l'ognon possède, étant cru, la plupart des propriétés de l'ail, mais à un degré moindre. On pourrait l'employer pour stimuler l'œil, dans les cas où on se sert pour cela du *Baume de Fioravanti*, et même de l'alcali volatil; il aurait plus de force que le premier de ces médicamens, et pas les dangers du second. Sous ce rapport c'est de toutes les espèces du genre *Allium*, celle qui possède à un degré le plus marqué le principe volatil âcre; cela est à un tel point, qu'il est impossible de le dépouiller de ses tuniques extérieures sans qu'il opère la sécrétion des larmes. Comme rubéfiant ou vésicant, l'ognon cru a moins de force que l'ail. On emploie en cataplasme les ognons blancs cuits sous la cendre, dont on fait une pulpe à laquelle on ajoute par fois du sain-doux, de l'huile, etc., comme maturatifs et calmans. A l'intérieur on fait prendre les petits ognons blancs, bien cuits à l'eau, avec peu ou point d'assaisonnement, comme stomachiques. On prépare des tisanes pectorales avec ces mêmes ognons et d'autres substances béchiques; on en fait un sirop qu'on donne dans les rhumes, les catarrhes, et autres inflammations de la poitrine. Belon (*Singularités*, 433) prétend que les Turcs se préservent du goître, en mangeant beaucoup d'ognons; ils en sont d'ailleurs grands mangeurs, ainsi que la plupart des peuples du midi qui sont bien plus sobres que ceux du nord. La cuisson fait perdre à l'ognon son âcreté et lui donne une douceur qu'il n'avait pas.

Le suc de l'ognon devient rose à l'air; il est sensiblement acide, et susceptible de se convertir en vinaigre par la fermentation. Mêlé à l'eau et à de la levure de bière, et fermenté, il donne à la distillation une liqueur alcoolique (*Ann. du Muséum*, X, 333). Le suc d'ognon a la réputation d'être diurétique, et de dissoudre le calcul de la vessie; le célèbre professeur Hallé en usa pendant plusieurs mois inutilement, avant de subir l'opération de la taille à laquelle il a succombé. D'autres personnes se contentent, dans ce cas, de manger des quantités considérables d'ognon à leurs repas; plusieurs graveleux nous ont dit l'avoir fait avec assez de succès. C'est à la dose de trois à quatre onces qu'on prend ce suc. La propriété diurétique de l'ognon l'a fait recommander dans les diverses hydropisies. Lan-

zoni et Murray citent des exemples de son efficacité dans des maladies de ce genre. Vanté contre l'alopécie, l'ognon et son suc y ont été employés sans succès, malgré l'opinion de l'école de Salerne.

L'analyse chimique de l'ognon a été faite en 1807 par MM. Fourcroy et Vauquelin ; ce bulbe est composé, suivant ces chimistes, d'une huile blanche, âcre, volatile et odorante ; de soufre combiné avec cette huile qui lui donne une odeur fétide; d'une grande quantité de sels cristallisables; de beaucoup de mucilage analogue à la gomme arabique; d'une matière végéto-animale, coagulable par la chaleur et analogue au gluten ; d'acide phosphorique, en partie libre, en partie combiné à la chaux ; d'une petite quantité de citrate calcaire, qu'on n'avait pas encore rencontré dans les végétaux ; d'une matière parenchymateuse ou fibreuse, très-tendre, contenant de la matière végéto-animale. (*Ann. de Chimie*, LXV, 161, 1808.)

Langlès, dans l'édition qu'il a donnée du voyage de Chardin, indique, comme curieux à consulter, un article sur les ognons dans *l'Hierobotanicon* de Celsius, t. II, p. 83.

A. obliquum, L. Cette espèce, originaire de Sibérie, est employée dans ce pays à la place de l'ail commun, d'après Pallas.

A. Porrum, L., Poireau. On cultive beaucoup cette espèce dans les jardins; on la dit originaire de Suisse. On en fait un grand usage comme aliment et comme condiment. Ce sont surtout les feuilles cuites, lorsqu'elles sont tendres et succulentes, que l'on fait bouillir avec des viandes ou seules pour en faire des potages. Il s'en consomme des quantités considérables à Paris, où ce légume arrive par charretées presque toute l'année.

On prépare quelquefois des lavemens avec les feuilles de poireau pour les rendre un peu stimulans dans les constipations, ou lorsqu'on veut provoquer une dérivation intestinale légère.

A. sativum, L., Ail. (*Flore médicale*, I, t. 10.) Cette plante est originaire de Sicile, et cultivée chez nous en plein champ, surtout dans nos provinces méridionales. Son principe *alliacé* est moins volatil, moins piquant à la conjonctive que celui de l'ognon ; mais son odeur est plus diffusible, plus forte, et se répand avec plus de facilité. Une petite quantité suffit pour se faire sentir très-vivement, pour peu qu'on dépouille les bulbes de leur enveloppe extérieure. Lorsqu'on en mange, l'haleine, la sueur, les vents, les plaies même répandent cette odeur ; il n'y a que les urines qui ne la contractent pas, quoiqu'elles en prennent une piquante et désagréable (*Journ. de Médecine* de Leroux, XXVI, 317). On a remarqué qu'appliqué à la surface de la peau, ou donné en lavement, l'haleine, etc., en prenait également l'odeur. Au surplus, suivant Coxe, les semences

et les feuilles d'Ombellifères, comme le persil et le cerfeuil, diminuent beaucoup la fétidité de l'haleine produite par l'ognon, le poireau et l'ail.

L'ail est plutôt assaisonnement, condiment, que comestible; on s'en sert dans les ragoûts, dans les salades, dans les viandes rôties; souvent même on se contente d'en frotter le vase où on place les alimens, ou la croûte du pain que l'on mange, comme en Bourgogne, en Gascogne. Rarement on mange l'ail en quantité comme l'ognon; il n'y a guère que les Provenceaux, qui, le possédant plus doux que celui du nord, comme il arrive pour l'*A. Cepa*, en font des purées On prétend même que la *morue à la purée d'ail*, que l'on mange chez les Frères Provenceaux, à Paris, ne doit sa célébrité qu'à ce que ces traiteurs tirent leur ail de Provence. Le nôtre ne serait pas mangeable de cette manière, bien que la cuisson lui ôte beaucoup de son âcreté et de sa force, et le rende infiniment plus doux.

L'usage alimentaire de l'ail aiguise l'appétit, stimule l'estomac, facilite la digestion, chasse les vents. On affirme qu'il accroît la sensibilité de la rétine, et qu'il rend la lumière plus difficile à supporter, et la vue plus faible. Ambroise Paré dit que c'est « le bahazard (bézoard ou antidote) des champignons délétères », fait qu'il serait curieux de vérifier.

L'ail est en grande réputation, dans le peuple, pour chasser le mauvais air, les maladies pestilentielles; et beaucoup de gens en portent sur eux lorsqu'ils vont voir des malades attaqués d'affections contagieuses. S'il avait cette vertu, c'est en le mangeant, et non en l'ayant dans sa poche. Cette faculté prétendue l'a fait désigner sous le nom de *thériaque des pauvres*. Plater dit que le meilleur préservatif de la peste est l'hydromel, dans lequel on a fait infuser de l'ail.

A l'extérieur on s'est servi de l'âcreté de l'ail, pilé et appliqué à la surface de la peau, sur laquelle il agit au bout de deux heures au plus, comme vésicant ou sinapisme, dans les affections paralytiques ou rhumatismales; on en fait aussi une sorte d'onguent en le pilant avec de l'huile ou de la graisse, composition connue sous le nom de *Moutarde du diable*, *Huile d'ail*; ce dernier mélange est un puissant résolutif des tumeurs froides. On dit qu'il fait tomber les cors des pieds, guérit la gale, la teigne, etc.; qu'en l'appliquant sur le nombril, il tue les vers des enfans. Ces applications causent non-seulement la vésication, mais même de la fièvre, et on prétend que, si on place plusieurs gousses d'ail dans le rectum, on peut se procurer une fièvre artificielle, et on accuse certaines gens, intéressés à se faire croire plus malades qu'ils ne sont, d'abuser de cet irritant, ce que leur odeur

peut d'ailleurs déceler facilement. C'est à cette action vive de l'ail qu'on doit la cessation de la douleur, qu'il procure quelquefois, appliqué sur une partie malade, comme dans l'otalgie, etc.

A Sumatra on frotte d'ail une feuille stimulante, et on l'applique comme vésicatoire (Marsden). On a employé l'ail en lavement, comme stimulant et vermifuge ; c'est surtout dans le cas de petits vers ascarides, qui habitent le rectum, qu'on en use avec le plus de succès. On prétend que l'ail expulse aussi les *lombricoïdes* et même le *ténia*. On en donne aux enfans de cette manière, mais il ne faut pas que la décoction soit trop chargée, car il rougit et échauffe le fondement; on le donne aussi par la bouche, infusé dans du lait, en petite quantité.

On a préconisé l'emploi de l'ail comme un diurétique puissant; on le recommande contre les graviers, le calcul. Forestus a guéri des hydropisies par l'usage de fortes décoctions d'ail. Sydenham dit aussi avoir vu guérir l'hydropisie par le seul usage de l'ail, ce que Cullen confirme par son expérience.

Laurembergius a vu guérir le scorbut par l'emploi de l'ail; Lind dit aussi qu'il le guérit, et qu'il en est un des meilleurs prophylactiques.

Celse prétend que quelques gousses, mangées avant les paroxysmes de fièvres intermittentes, guérissent ces fièvres, ce que Rosen et Bergius ont confirmé. Un fait bien remarquable, c'est que dans l'Inde il est usité dans le même cas, d'après Ainslie, par les naturels. (*Mat. med.*, *Ind.*, II, 476.)

Bajon assure qu'à Cayenne on emploie l'ail contre la morsure des serpens. Un nègre chasseur, qu'il avait, s'en était guéri plusieurs fois, en l'appliquant écrasé sur la morsure, et en avalant plusieurs gousses. Il en portait toujours avec lui pour cet usage.

On a vanté l'ail comme un bon anti-glaireux, et sa décoction contre les hémorrhoïdes.

Le suc obtenu de l'ail pilé et pressé, est très-visqueux, et si tenace, étant sec, qu'on s'en sert comme de lut, et pour coller la porcelaine, etc. Le docteur Valentin a employé le suc de l'ail contre le tétanos (*Journal général de médecine*, XL, 19.) avec succès, en friction sur la colonne épinière. On l'administre quelquefois, contre les vers, mêlé avec le suc de citron. Nous observerons que, pour obtenir le suc d'ail, il faut y ajouter un peu d'eau, tant il est visqueux, sans quoi on ne pourrait le filtrer.

L'analyse de l'ail a été faite par M. Bouillon-Lagrange, qui y a trouvé du mucilage, du sucre, du soufre, des sels et une huile volatile jaune, très-âcre, d'une saveur très-forte, à laquelle il attribue

les propriétés excitantes de cette plante. (*Journ. de pharm.*, II, 357.) Cette analyse aurait besoin d'être répétée.

L'ail entre dans plusieurs compositions pharmaceutiques, surtout dans le *vinaigre des quatre voleurs*.

A. Schœnoprasum, L., Civette. Cette petite plante, originaire de Sibérie, se cultive dans les jardins, parce qu'on emploie ses feuilles, coupées menu, comme assaisonnement des salades, de certaines sauces, etc. C'est le plus doux des aulx employés chez nous.

A. Scorodoprasum, L., Rocambole. Cette espèce, qui croît en France, se cultive pour ses *bulbilles*, ou petits bulbes, qui poussent parmi les fleurs, et que l'on mange comme les échalotes; elles sont plus douces et presque sucrées. Depuis quelques années on a obtenu, par la culture, une variété de cette plante, dont les bulbilles sont fort grosses, et au nombre de 4-5 sur chaque tête de fleur : on l'appelle *Ognon d'Egypte*, et on en fait grand cas, à cause de son abondance. On les mange comme l'ognon, et on les dit plus agréables.

A. Ursinum, L. Haller dit que le lait des vaches qui mangent cette espèce des hautes montagnes sent l'ail, et même que l'odeur se communique aux fromages qu'on en fait. Il estime cette plante un bon diurétique.

A. Victoriale, L., faux Spicanard. C'est l'*A. longum* des pharmacies. On falsifie, par fois, le spicanard avec les fibres de ses racines; effectivement cette plante alpine diffère de toutes les autres espèces congénères par des feuilles presque ovales, ce qui l'a fait appeler, par fois, *A. latifolium*; et parce qu'elle a plutôt une racine fibreuse qu'un bulbe. Elle est inusitée aujourd'hui.

A. vineale, L. Willemet dit (*Phytogr. Econ.*) que cette espèce peut être employée à la place de l'ail ordinaire, et qu'elle communique son odeur au lait des vaches, chèvres et brebis, qui s'en nourrissent, et jusqu'au beurre qu'on en fait et qui a un goût fort et détestable.

Suivant M. De Candolle, le *Moly* d'Homère était un *allium*; Linné a cru le reconnaître dans l'espèce qu'il a désignée par le nom d'*A. Moly*, remarquable par ses belles fleurs jaunes.

Wedel (G.-V.). *De Allio* resp. Emhard. Ienæ, 1718, in-4. — Haller (A.). *De Allii genere naturali*, *prog.* Gottingæ, 1745, in-4.

ALLMANHAUSEN (Eaux min. d'). La source se trouve dans un bois près d'Allmanhausen, en Bavière. L'eau est transparente, a une odeur sulfureuse, une saveur douce et astringente. Elle contient de l'hydrogène sulfuré, de l'acide carbonique, des carbonates de chaux et de soude, des muriates de chaux et de magnésie, et du fer.

Ses propriétés sont, dit-on, celles des eaux ferrugineuses. (*Dict. des Sc. méd.*, XXXIII, 464.)

ALLON. Nom hébreu du chêne, *Quercus Robur*, L.

ALLOPHYLLUS. Genre de plantes de la famille des Sapindacées, de l'octandrie monogynie de Linné. Les feuilles d'une de ses espèces, l'*A. ternatus*, Lour., qui croît à la Cochinchine, sont employées pour faire des cataplasmes résolutifs, d'après Loureiro. (*Fl. Cochin.*, 286.)

ALLOUIA. Nom caraïbe de la pomme de terre, *Solanum tuberosum*, L.

ALLOUPH. Un des noms hébreux du taureau, *Bos Taurus*, L.

ALLSPICE. Un des noms anglais du *Mirtus Pimenta*, L.

ALLUF. Nom arabe de la serpentaire, *Arum Serpentaria*, L.

ALLUME. Nom italien de l'alun, *Sur-sulfate d'alumine et de potasse*.

ALLUN. Nom danois et suédois de l'alun, *Sur-sulfate d'alumine et de potasse*.

ALM. Nom danois et suédois de l'orme, *Ulmus campestris*, L.

ALMA. Plusieurs auteurs de médecine et de matière médicale désignent par ce mot latin l'eau la plus pure et la plus douce possible. (Fourcroy, *Encycl. méth.*, partie médicale.)

ALMACEDA. Nom portugais du *Mastic*.

ALMACIGA. Nom espagnol du *Mastic*.

ALMACIGO. Nom espagnol du *Bursera gummifera*, L.

ALMAFALA (Eaux min. d'). Ces eaux, situées dans la Beira, province de Portugal, sont froides et salines.

ALMAGRO (Eaux min. d'), situées dans la ville de ce nom, en Espagne, province de la Nouvelle-Castille. Elles sont usitées en boisson. (Ballano, *Dicc. de Medic. y Cirugia*, t. I. Madrid, 1815.)

ALMARGEN. Nom du *Corail* dans quelques matières médicales.

ALMARTAGO. Un des noms espagnols du *Protoxyde de plomb*.

ALMECEGAM. Nom que les Portugais du Brésil donnent à la résine qui coule de l'*Icicariba* de Marcgrave, *Icica Icicariba*, DC., qui est l'élémi du commerce. V. *Amyris*.

ALMECEGEIRA. Nom brésilien de l'*Hedwigia balsamifera*, Sw.

ALMEIRAO. Nom portugais de la chicorée sauvage, *Cichorium Intybus*, L.

ALMENDRA. Nom espagnol de l'amandier, *Amygdalus communis*, L.

ALMENDRA AMARGA. Nom espagnol de l'*Amande amère*.

ALMENDRA DULCE. Nom espagnol de l'*Amande douce*.

ALMENDRON. Nom américain de la châtaigne du Brésil, *Bertholetia excelsa*, Humb. et Bonpl.

ALMERIA, en Espagne (Eaux min. d'). On les nomme aussi eaux minérales d'Alhamilla ou de Pechina. Elles jaillissent de la pente d'une montagne siliceuse et calcaire, au-dessous d'un rocher de quarz noir, d'où jadis on tirait du fer, et sont à une lieue de la ville d'Almeria, port de l'Andalousie, distant de 24 lieues de Grenade. Leur antiquité remonte au règne des Maures. Elles sont légères, sont troublées par l'ébullition, l'eau de chaux, les alcalis,

rougissent le tournesol et verdissent le sirop violat. 25 livres de cette eau ont donné, outre une certaine quantité de gaz acide carbonique : sulfate de magnésie, 34 grains; hydrochlorate de soude, 19; hydrochlorate de chaux, 4; hydrochlorate de magnésie, 3; sulfate de chaux, 5; magnésie, 3; silice, 2. Leur température est de 42° R.

On vante leur efficacité contre les rhumatismes articulaires, la paralysie, les convulsions, et aussi contre les ulcères, les maladies de la peau, les ophthalmies rebelles et la syphilis constitutionnelle. Les gens du pays lui attribuent, en outre, une vertu prolifique, que des médecins instruits rapportent à leur action tonique, utile dans les cas de flueurs blanches, de chlorose, etc. On les regarde aussi comme diurétiques et laxatives, mais à un degré modéré.

L'usage est de prendre des bains de 20 à 30 minutes, pendant neuf jours de suite, et de boire l'eau à jeun, en commençant par un verre et augmentant graduellement. (Extrait de l'*Examen de las Aguas medicinales de las Andalucias*, par Don Juan Ayuda; t. III, 60. Madrid, 1798, in-12.)

Almésiga (gomme). Elle distille d'un arbre de Congo du même nom; son odeur est celle de la résine élémi. C'est un remède souverain pour plusieurs maladies, surtout pour les humeurs froides, au Congo. (*Hist. génér. des voyages*, par Walckenaër, XIV, 280.)

Almezerion. Nom arabe du *Cneorum tricoccon*, L.

Almidon. Nom espagnol de l'*Amidon*.

Almindelig terpentin. Nom danois de la *Térébenthine commune*.

Almizclillo. Nom péruvien du floripondio, *Datura arborea*, L.

Almizele. Nom espagnol du *Musc*.

ALMOHARIN, en Espagne (Eaux min. d'). Usitées en boisson. Elles sont situées dans l'Estramadure. (Ballano, *Diccionn. de Medicina y Cirugia*, t. I. Madrid, 1815.)

Almond. Nom anglais de l'amandier, *Amygdalus communis*, L.

Alnil. Un des noms du nelumbo, *Nelumbium speciosum*, W.

Alno. Nom italien de l'aune commun, *Alnus glutinosa*, Gærtn.

ALNUS. Genre de plantes de la famille des Amentacées, section des bétulacées, de la monœcie tétrandrie de Linné. C'est un démembrement du genre *Betula*, fait par Gærtner.

A. glutinosa, Gært. (*Betula Alnus*, L.) Aune, Aulne. Arbre élevé qui croît dans les bois humides, marécageux, et dont l'écorce brunâtre et gercée est astringente et dessiccative; elle sert à teindre en noir; ses feuilles vertes, en topique, diminuent l'inflammation et résolvent les tumeurs. Intérieurement elles sont vulnéraires, d'après Buxbaume. Tragus prétend qu'elles ont la propriété d'attirer les puces d'un appartement, et indique de s'en servir pour

se débarrasser de ces animaux nuisibles. On lave les bois de lit avec leur décoction dans la même intention. Lémery dit que les fruits de l'aune sont astringens, rafraîchissans et bons contre les maux de gorge, en gargarisme. Voici ce que dit M. Roussile-Chamseru à son sujet : « Cette écorce, sous toutes les formes de préparations, agit efficacement à double dose du quinquina. Il semble que la nature ait placé le remède à côté du mal, en multipliant la production de l'aune dans les lieux aquatiques. » (*Journ. génér. de médec.*, LII, 295.)

Alnus nigra, off. Nom officinal de la bourgène, *Rhamnus Frangula*, L.

Aloe. Nom allemand, hollandais, italien, russe et suédois de l'aloès. V. *Aloe*.

ALOE, Aloès. Genre de plantes de la famille des Liliacées, de l'hexandrie monogynie de Linné. D'après Olaüs Celsius son nom vient de l'arabe *alloèh*, d'où on a fait *aloe*. Il renferme environ cinquante espèces qui habitent les trois parties de l'ancien monde, et même l'une d'elles se trouve dans les contrées chaudes de l'Europe, où elle a été introduite. Presque toutes ont des feuilles radicales, charnues, dentées ou épineuses sur les bords, et des hampes de fleurs plus ou moins ramifiées.

Le genre aloès a un port si remarquable, quoiqu'un peu semblable à celui de l'*Agave*, et même de quelques *Yucca* et de quelques *Dracæna*, qu'il est distingué de toutes les nations où il croît, et y a reçu des noms particuliers nombreux, que nous indiquerons à leur ordre alphabétique dans cet ouvrage. C'est surtout au cap de Bonne-Espérance qu'il se trouve en plus grande quantité, et qu'on en extrait un suc d'une amertume excessive, appelé *Aloès* après qu'il est rapproché en extrait solide. Le Sénégal en produit aussi beaucoup, car le père Labat dit qu'on y prépare l'aloès en si grande quantité, que trois mondes ne pourraient suffire à le consommer. (*Nouv. Relat. de l'Afr. occident.*, II, 48.) Le Malabar, les Antilles, etc., produisent aussi des *Aloe* dont on extrait le suc pour en préparer l'extrait.

Il paraît que toutes les espèces d'*Aloe* sont susceptibles de donner de l'aloès; mais quelques-unes ont été désignées plus particulièrement comme fournissant celui que nous voyons en Europe. Il ne faut cependant pas regarder comme rigoureuse la détermination de ces espèces, qui ont pu être confondues avec d'autres fort voisines, ou avec des variétés produites par la nature.

Les anciens ont connu et employé le suc concrété des espèces du genre *Aloe*, comme on le voit dans Dioscoride et Pline.

A. dichotoma, L. Cette espèce croît près du cap de Bonne-Espérance, et acquiert, d'après Paterson, jusqu'à 12 pieds de circonférence et 28 de hauteur; elle s'étale sur une surface de 400 pieds,

On la nomme *Arbre à flèche*, parce que les Hottentots en fabriquent avec les tiges de cette espèce; on tire de ses feuilles une espèce d'aloès. (Paterson, *Voyage*, etc., p. 4.)

A. littoralis, Kœn. La pulpe des feuilles de cette espèce, qui croît dans l'Inde, et qui n'est peut-être qu'une variété du *perfoliata*, après avoir été bien lavée dans l'eau froide, est prescrite comme rafraîchissante, mélangée avec une petite quantité de sucre candi. La même pulpe, ainsi purifiée, à laquelle on ajoute un peu d'alun brûlé, est indiquée par les praticiens du pays, comme un excellent ophthalmique. On la met dans un morceau de mousseline fine qu'on applique sur les yeux. Sa fraîcheur en soulage la douleur. (Ainslie, *Mat. méd. Ind.*, II, 169.)

A. spicata, L. Cette espèce est celle que l'on regarde généralement comme fournissant le meilleur aloès du commerce. C'est au cap de Bonne-Espérance, où il s'élève à hauteur d'homme, qu'il vient en abondance, et qu'on le cultive pour obtenir ce médicament. Thunberg raconte que chez les Hottentots, pour préparer l'aloès, on coupe toutes les feuilles de cette plante, qu'on les dispose de manière que celle de dessous sert de rigole pour conduire le suc qu'elles rendent dans une calebasse; qu'on le rapproche ensuite au feu, ce qui le réduit de plus de moitié. On prépare l'aloès dans tous les temps; après les pluies les feuilles rendent plus de suc, mais il est plus faible et donne moins d'extrait. En général ce suc est peu abondant. (Thunberg, *Voyage*, II, 52.)

Le moyen d'obtenir le suc de l'*A. spicata*, indiqué par Thunberg, ne paraît plus être suivi, ou du moins ne l'est pas seul; voici, entre plusieurs autres procédés qu'on trouve dans les livres (V. Wrigt, *Pl. usuelles de la Jam.*), celui qu'indique Thomson (*Bot. du droguiste*, p. 13), et qui est pratiqué suivant lui dans l'île de Soccotora. On coupe les feuilles de la tige, on les hâche, et le suc qui en est exprimé est mis en repos pendant vingt-quatre heures; après quoi on le décante de sa matière féculente, et la liqueur est mise à évaporer sur des assiettes plates au soleil.

Au Cap, on prépare encore l'aloès en réunissant les feuilles de toutes les espèces d'*Aloe;* on les pile; on y ajoute de l'eau pour en extraire le suc; on fait bouillir le marc exprimé dans de nouvelle eau pour en retirer tous les principes extractifs. On passe la décoction qu'on laisse déposer; on mêle les liqueurs, que l'on évapore dans des chaudières jusqu'en consistance d'extrait que l'on coule dans des baquets. Lorsqu'il est refroidi, on le sépare en trois couches: la première, qui est la plus pure, passe pour l'*Aloès soccotrin;* la seconde pour l'*Aloès hépatique*, et celle du fond, qui est très-impure,

pour l'*Aloès caballin*. (*Dict. des Drogues simples et composées.*)

Des différentes sortes d'Aloès. Nous venons de dire que, dans le commerce, on distinguait trois sortes d'aloès ; le plus pur s'appelle *soccotrin*, parce qu'on le tirait autrefois de l'île de Soccotora, d'où il en vient encore en caisse et en barils, d'après Thomson, par la voie de Smyrne ; cependant la plus grande partie de ce que l'on vend aujourd'hui sous ce nom vient de Bombay ou du Cap. Le véritable a une odeur aromatique assez agréable, particulière ; sa saveur est d'une amertume intense et durable, il est en morceaux, de couleur brune foncée, luisans ; il s'amollit sous les doigts et devient collant; sa poudre est d'un jaune d'or. En France, le véritable soccotrin est rare.

L'aloès ordinaire du commerce est appelé *hépatique*, de sa couleur approchant de celle du foie humain; il vient du Cap, surtout d'un lieu de la colonie appelé Zwellendam. Il a une odeur plus forte que le soccotrin ; sa saveur est à peu près la même. A l'extérieur il est plus friable ; sa teinte est d'un jaune tirant au vert, et il est moins luisant. Sa poudre est d'un jaune bronzé.

L'aloès dit *caballin* est le plus impur ; il est mêlé de tous les sédimens qui s'y déposent, et souvent de corps étrangers qu'on y ajoute ; sa couleur est noirâtre, marquée de taches ferrugineuses ; sa cassure présente du sable, du charbon, des fibres ligneuses, de la résine grumelée, etc. ; son odeur est un peu fétide. Il est plus compacte, plus pesant, plus graveleux qu'aucune des deux autres sortes. Il se pulvérise difficilement, et ne doit être employé que dans la médecine vétérinaire, surtout pour les chevaux, d'où lui vient son nom.

Maintenant, dans le commerce, on distingue plutôt les aloès par le pays où on les récolte que par les noms que nous venons de rapporter ; ainsi on dit l'aloès de l'Inde, de Mosambran, estimé très-purgatif (*Journ. de Pharm.*, X, 505) ; du Cap ; de la Barbade, peu estimé en Angleterre, et très-rare en France, où il vaut dix fois celui de l'aloès du Cap ; de Moka, que l'on dit moins purgatif; de l'Espagne, etc. Ainsi on préférera les plus purs, les plus légers et les plus aromatiques, sans s'inquiéter du nom de leur sorte ou du pays qui les a produits.

On distingue encore l'*Aloès lucide*, que l'on dit provenir du suc qui se concrète sur les feuilles mêmes des *Aloe* par la chaleur solaire, qui est peut-être l'extrait séché au soleil. On dit que quelques curieux en possèdent dans leur droguier, car il est inconnu dans le commerce, après y avoir été assez abondant il y a douze ou quinze ans.

Nous avons plusieurs analyses chimiques de l'aloès et même de ses différentes sortes. Cent parties d'aloès le plus pur (soccotrin)

sont composées de 68 parties d'un principe amer, savonneux, soluble dans l'eau et l'alcool, et non dans l'éther ; de 32 parties de résine, et d'une trace d'acide gallique; il donne à la distillation une huile volatile et se résinifie par le chlore. L'aloès ordinaire hépatique est composé de 52 parties d'extractif, de 42 de résine, et de 6 de matière insoluble, désignée par Trommsdorff sous le nom d'*Albumine végétale coagulée* (*Annal. de Chim.*, LXVIII, 11). Cette sorte ne se dissolvant pas en entier dans l'eau ou l'alcool, fournit un moyen chimique de la distinguer de la première. Elle ne donne pas d'huile volatile à la distillation. Enfin l'aloès le plus impur (caballin) contient encore plus de parties insolubles dans l'eau, et une quantité plus forte de résine.

Il résulte de ces analyses que l'aloès est une sorte de gomme résine particulière, puisque les deux principes qui le composent se dissolvent dans l'eau bouillante et l'alcool; selon M. Braconnot, cette substance serait un principe *sui generis*, qu'il propose d'appeler *résino-amer*. Mais l'opinion de Trommsdorff paraît avoir prévalu, et l'on considère l'aloès comme composé de deux principes distincts, un extractif savonneux et une résine. C'est dans l'extrait que réside surtout l'odeur, la saveur et les propriétés de l'aloès; la partie résineuse n'a pas été essayée à part, et est regardée comme moins active. On a remarqué que l'ébullition de l'aloès altérait la partie extractive, qu'une portion devenait insoluble dans l'eau, ce qui fait qu'elle est alors moins purgative, et explique pourquoi l'aloès purifié des pharmacies purge moins que celui qui est naturel, et pourquoi aussi le *Caballin*, dû à de longues ébullitions, et où se trouvent les dépôts, est si mauvais pour l'usage, outre qu'on peut même y trouver du cuivre des chaudières dans lesquelles on le prépare.

Action de l'aloès. Entièrement soluble dans les liquides aqueux ou spiritueux, l'aloès ne paraît pas l'être au même degré dans les organes gastriques, ce qui montre que le degré de solution est différent dans le corps humain et dans nos opérations chimiques ou pharmaceutiques. Nous pourrions citer, par opposition, des métaux insolubles qui le deviennent dans l'estomac. On est porté à croire que l'aloès se dissout difficilement, à la lenteur de son action. Effectivement la nature purgative du médicament devrait le faire agir promptement, comme cela a lieu pour tous les autres cathartiques, tandis qu'au contraire l'aloès reste 12 et 15 heures même sans manifester son action par aucun trouble. Le docteur Wedekind prétend que cette substance ne porte pas son action primitive sur les intestins, mais qu'elle agit d'abord sur le foie, dont elle augmente la sécrétion biliaire, qu'elle fait couler ensuite dans les intestins; il

voit la preuve de son opinion dans la lenteur de ses effets, dans la nature des selles qu'elle produit, qui sont toutes bilieuses et d'une odeur particulière, et sur ce que, pris en lavement, l'aloès n'irrite pas plus que l'eau tiède, pour purger cependant huit ou dix heures après, lorsque son effet sur le foie a eu lieu. (*Bull. des Sc. méd. de Férussac*, XII, 79.)

Un autre résultat, peut-être plus évident encore, de l'aloès, et qui est devenu en quelque sorte axiome parmi les praticiens, c'est l'action qu'il a sur le système sanguin, surtout sur celui de la veine-porte. On sait que son administration provoque la congestion des vaisseaux hémorrhoïdaux, ramifications de cette veine, ce qui indique l'état du reste de son système. Il nous est arrivé bien des fois, dans la pratique, de vérifier auprès des malades cet effet de l'aloès. C'est cette manière d'agir de ce médicament qui fait dire qu'il agit sur le gros intestin d'une manière spécifique. On conçoit qu'une pareille dérivation du sang doit nécessairement diminuer la quantité de celui qui se trouve dans les voies supérieures. De là la réputation de l'aloès pour débarrasser le cerveau ou la poitrine.

Cette même action de l'aloes sur les vaisseaux abdominaux le rend emménagogue, quoiqu'il soit peu employé sous ce rapport.

L'action purgative de l'aloès, qu'il faut distinguer de son action fluxionnaire sanguine, n'est pas moins évidente; et, si l'usage de ce médicament est suffisamment et convenablement dirigée, on voit le gros intestin devenir le siége d'une autre fluxion avec chaleur, épaississement de ses membranes, selles plus fréquentes, etc., qui, dans bien des cas, fournit un moyen thérapeutique précieux, et dans lequel l'aloès ne connaît pas de succédané, ni d'égal.

L'aloès a encore une action de tonicité sur l'estomac, qui en fait un stomachique remarquable et des plus usités; propriété d'ailleurs que tous les amers partagent; mais, dans ce cas, il faut l'administrer à petite dose pour qu'il ne dépasse pas la stimulation légère propre à faciliter la digestion, et toujours à l'heure des repas.

Emploi médical de l'aloès. On administre ce médicament à l'intérieur et à l'extérieur.

A l'intérieur, nous venons de faire pressentir, en parlant de son action, les cas où on pouvait administrer l'aloès. Comme stomachique, c'est l'un des médicamens les plus employés; les *Pilules gourmandes*, *ante-cibum*, etc., dont l'aloès est la base, attestent que depuis long-temps il est en grande réputation sous ce rapport. On le donne dans la paresse d'estomac, l'inappétence sans irritation, etc. La dose, dans ce cas, ne doit pas dépasser un à deux grains, pris

au moment du repas. On use encore, dans la même intention, de l'*Elixir de Garus*, mais après le repas, comme digestif. Pour cela il faut que ce composé, qui doit se faire par distillation, contienne de l'aloès pur, lequel fournit à l'alambic de l'huile essentielle, qui donne à l'élixir un arome particulier et une faculté stomachique, ce qui n'a pas lieu lorsqu'on y met de mauvais aloès, comme nous l'avons dit plus haut. On est forcé de supprimer l'aloès lorsqu'on fait l'élixir par infusion, parce que l'amertume en serait insupportable, et alors ce n'est plus qu'une liqueur de table ordinaire.

Comme purgatif, l'aloès est l'un des agens thérapeutiques les plus employés. La faculté qu'il a de n'agir que huit, dix heures après son ingestion, fait qu'on peut le prendre en se couchant ou de grand matin, de manière que son action commence au lever; en second lieu, agissant fort bien sous un petit volume, on le prend en pilules, ce qui en sauve l'amertume, et en fait une purgation fort commode. (L'action purgative de l'aloès a lieu si on l'applique en teinture sur des ulcères, d'après Murray, *Appar.*, V, 251). Quoiqu'on emploie volontiers cet évacuant dans toutes les affections chroniques, on le donne plus particulièrement dans les constipations, où la matière des selles décolorées porte à croire qu'elles sont empêchées par le défaut de bile, puisque c'est surtout comme stimulant la sécrétion de cette humeur qu'agit l'aloès. C'est chez les gens de cabinet, les artistes, les savans, les gens de lettres, les vieillards, etc., sujets à la constipation par paresse de l'intestin, que l'aloès est indiqué pour débarrasser les premières voies, et le cerveau, dont la congestion est souvent la suite. On se sert fréquemment, pour se purger, des *Pilules de Frank*, qui ont une réputation considérable, quoique désavouées par le célèbre médecin de ce nom, du moins avec l'appareil qu'y met le charlatanisme; on les nomme aussi *Grains de vie*, *Pilules angéliques de Francfort, de Clérambourt*, à Paris, parce qu'un pharmacien de ce nom en débite beaucoup en leur prêtant des qualités merveilleuses. Il est plus simple de donner 6 à 8 grains d'aloès en 3 ou 4 pilules, pour se purger, que de recourir à ces formules dont le principal mérite est de coûter plus cher. On emploie l'aloès toutes les fois qu'il est nécessaire d'augmenter la sécrétion de la bile et de remédier à l'atonie du foie, comme il arrive dans certains ictères non douloureux, sans fièvre. D'après Acosta, le suc frais de l'aloès, à la dose de 3 onces, avec 3 gros de sel marin et une once de sucre, est employé au Malabar comme purgatif. (*Traité des Drogues*, etc., p. 9.)

Pour provoquer l'action du système sanguin de la veine-porte, et surtout l'hémorrhoïdaire, l'usage de l'aloès n'est pas moins fréquent

que comme purgatif. On le donne à moindre dose que dans le dernier cas, mais à plus forte que comme stomachique. C'est 3, 4 grains qu'on prescrit plusieurs jours de suite. Donné de cette manière, on remarque que l'aloès dégage le cerveau, fait cesser les éblouissemens, le vertige, le sentiment de plénitude, de pesanteur qu'on éprouve, détruit les congestions sanguines, etc. On voit aussi des migraines, des dyspnées, des palpitations de cœur, etc., cesser par l'emploi de doses moyennes d'aloès, prises et répétées pendant quelques jours, jusqu'à ce que la fluxion intestinale soit marquée et les selles abondantes.

Dans un Mémoire, couronné par l'académie d'Iéna en 1795, sur la nature et le traitement de la maladie scrophuleuse, Hufeland parle de l'aloès donné avec précaution, comme possédant la propriété d'exciter l'oscillation des vaisseaux abdominaux, et de guérir les scrophules accompagnés de relâchement et d'insensibilité dans les sécrétions du bas-ventre. (*Bibl. germ.*. I, 250.)

Il existe rarement des vers lorsque le système digestif est abondamment pourvu de bile; on en a conclu que l'aloès, qui augmente la sécrétion de cette humeur, devait être un excellent vermifuge, et effectivement l'expérience a montré qu'il chassait fort bien ces animaux. Le docteur Thomas de Salisbury dit qu'on obtient même ces effets en plaçant sur le ventre des enfans un cataplasme fait avec le suc de l'aloès; ce que l'aloès en nature ferait sans doute de même. On peut croire que l'amertume si marquée de l'aloès a autant de vertus contre les vers que celle de la bile, et que c'est par son effet immédiat qu'il est vermifuge. Le même suc, mêlé au lait, est usité à Goa, d'après Dujardin, pour guérir les ulcères des reins et de la vessie.

Comme toutes les substances amères, l'aloès a été regardé et employé en qualité de fébrifuge; il est inusité maintenant sous ce rapport.

On a prescrit, comme fondant, l'aloès uni à des sels alcalins, et surtout au savon. Ces substances rendent plus facile la solution de l'aloès dans l'estomac, mais diminuent son activité, suivant la remarque de Coxe (*Amer. Disp.*, p. 42), ce qui nous semble un double avantage dans ce cas. Dans les engorgemens des viscères du bas-ventre, autres que ceux du système digestif, l'aloès, ainsi prescrit, peut avoir des avantages, employé long-temps, mais à petite dose.

Nul n'a fait un plus grand éloge de l'aloès que Hamilton, dans son Traité des purgatifs. (*Obs. sur les avant. et l'empl. des purgatifs*, trad. de l'anglais par Lafisse, in-8°, Paris, 1825). Il le croit une sorte de remède universel, et le recommande surtout dans le

typhus, l'angine maligne, le marasme, la chlorose, l'hématémèse, l'hystérie, le tétanos, etc. Il est permis, à cause de la prédilection de l'auteur pour les purgatifs, de douter de l'efficacité constante de l'aloès dans des maladies si disparates.

Non-seulement on fait usage de l'aloès à l'intérieur, mais on l'emploie aussi à l'extérieur. Nous avons mentionné plus haut l'application du suc frais des *Aloe*, qui est d'un brun foncé, sur l'abdomen comme vermifuge; nous devons ajouter que M. Larrey a vu, dans les Antilles, verser avec succès ce même suc dans les plaies venimeuses des hommes et des animaux, très-communes dans les pays chauds. Hufeland cite, dans son journal (1822), le fait d'une surdité guérie en portant dans le conduit auditif de petits tampons de coton imbibés du suc frais de l'*Aloe*. On assure que l'aloès, dissous dans l'alcool, arrête les hémorrhagies des plaies, et qu'il les déterge. (*Americ. Disp.*, p. 42.) Nous citerons, parmi les usages externes de l'aloès, celui qu'en font les nourrices, qui, sous le nom de *Chicotin*, en frottent les doigts de leurs enfans pour les empêcher de les sucer; emploi qui peut avoir des inconvéniens, et qui a rarement le succès qu'on en attend.

Nous avons présenté les usages avantageux de l'aloès dans plusieurs maladies, nous devons parler aussi de ses contre-indications. On accuse l'aloès d'être un médicament chaud, actif, qui provoque souvent des coliques, des selles sanguinolentes, des hémorrhagies; il ne doit donc pas être prescrit chez les individus pléthoriques, nerveux, d'une constitution sèche, sujets aux hémorrhagies; ni chez les hémoptysiques, les phthisiques, les femmes enceintes. Il est contre-indiqué encore toutes les fois qu'il y a excitation, fièvre, et à plus forte raison inflammation quelconque. Nous devons dire que jamais nous ne l'avons vu produire ces accidens, lorsqu'il est donné convenablement, et que, dans ce dernier cas, il a plus souvent manqué son effet qu'été au-delà. Cependant quelques médecins ont proposé de diminuer les propriétés de l'aloès par les acides, résultat que ceux-ci produisent en effet; c'est d'après cette idée qu'on les fait entrer dans l'*Elixir de propriété;* mais alors ce n'est plus d'aloès qu'on se sert. L'abus que quelques personnes font des aloétiques est très-blâmable, et il n'est pas rare de voir des malades compromettre gravement leur santé par cet emploi intempestif. L'aloès ne convient bien qu'aux tempéramens lymphatiques et aux constitutions molles, froides et de peu d'énergie.

Nous devons, avant de terminer, citer brièvement quelques usages économiques qu'on a faits de l'aloès et de la plante qui le produit.

MM. Fabroni et Guyton ont découvert une couleur pourpre-violette dans les feuilles de l'*Aloe* (*Annal. de Chimie*, XXV, 299. *Idem* XXXVII, 171). Il paraît qu'à Londres, d'après Barrow, on met de l'aloès dans le porter. M. Boullay a proposé de mettre cet extrait dans la pâte du papier à herbier pour en éloigner les insectes, ce qui, si on pouvait y parvenir, serait un résultat précieux pour les botanistes. (*Journ. de Pharm.*, IX, p. 172, 1823.)

L'aloès est usité dans un grand nombre de préparations pharmaceutiques; outre celles déjà citées dans cet article, nous indiquerons l'*Hiera picra*, l'*Onguent d'Arthanita*, l'*Extrait panchymagogue*, le *Baume du Commandeur*, les *Pilules de Rufus*, *les Pilules cochées*, etc. On en prépare une teinture. (V. *Annal. de Chim.*, XLVI, 18, 20.)

A. perfoliata. Il y a beaucoup d'espèces confondues sous ce nom. D'après Wrigt, il fournit à la Jamaïque l'aloès caballin (*Anc. Journ. de Méd.*, LXXX, 139), appelé par fois *de la Barbade*, parce qu'on en fabrique aussi dans cette dernière île, d'où on l'envoie dans des calebasses. A la Cochinchine, on fait macérer les feuilles de cet aloès (ou d'une des espèces comprises sous ce nom) dans une eau alumineuse, puis dans l'eau froide; on en extrait ensuite une fécule agréable au goût, sans qualité médicinale, et dont on fait usage avec la viande et le sucre, etc. C'est cette espèce qu'on cultive en Europe.

A. vulgaris, DC. Suivant Thomson, c'est de cette espèce qu'on extrait l'*Aloès caballin*, à la Barbade, etc.

Il y a à la Guadeloupe une espèce du genre *Aloe*, qu'on ne désigne pas, dont on prépare de l'aloès analogue à celui du commerce. Ses feuilles charnues, appliquées entières en topique, sont vulnéraires, ophthalmiques; dépouillées de leur suc, on les regarde comme diurétiques, rafraîchissantes, appliquées sur l'hypogastre en cataplasme, en lotions, etc. (*Journ. de Pharm.*, III, 463.)

Minderer (R.). *Aloedarium marocostinum*. Vindeb., 1616, *id.* 1622, *id.* 1626. — Schulze (J.-H.). *De Aloe*, *diss.* Altorfii, 1723, in 4. — Marcquis (G.). *Aloe morbifuga in sanitatis conservationem concinnata*. Antverpiæ, 1633, in-8. — Martinez (M.). *De Verâ et legitimâ aloes electione, etc.*, *disp.* Pompeiopoli, 1644, in-8. — Friderici (J.-A.). *De Aloe disp.* resp. Beier. Ienæ, 1770, in-4. — Gœritz (J.-A.). *De Differentiâ inter aloem veram, vulgarem, officinalem, et aloem zoccotorinum.* (Act. cur. nat., IV, 220.). — Busch. (J.-D.). *Diss. de aloeticorum abusu in hæmorrhoidibus.* Marbourg, 1781, in-4. Murray (J.-A.). *Succi aloes amari initia.* Gœtting., 1785, in-4 de 24 pages. — Thunberg (C.-P.). *Diss. de aloe*, resp. Hesselius. Upsaliæ, 1785.

Aloedaires, Aloedaria. V. *Aloétiques*.

Aloeholz. Un des noms allemands du *Bois d'aloès*.

Aloephangina. Médicamens composés d'aloès et d'aromates. (Cullen. *Mat. médic.*, I, 166.)

Aloès. Suc rapproché des espèces du genre *Aloe*, et nom français de ce genre. V. *Aloe*.

Aloès (bois d'). V. *Agallochum* et *Aloexylum*.

— caballin. Nom d'une sorte d'*Aloès impur*. V. *Aloe*.

Aloès caratas. On donne ce dernier nom, dans quelques ouvrages, à une espèce incertaine du genre *Aloe*. V. *Caratas*.

Aloès hépatique. Nom de l'*Aloès* ordinaire du commerce. V. *Aloe*.

— lucide. Nom d'une sorte d'*Aloès*. V. *Aloe*.

Aloès pitt et non pitte. Nom de l'*Agave fœtida*, L. On extrait en Espagne, de ses feuilles une sorte d'aloès caballin. (*Bull. de pharm.*, V, 323.) V. *Agave*.

Aloès soccotrin et non succotrin. Nom de l'*Aloès*. V. *Aloe*.

ALOÉTIQUES, *Aloetica*. On donne ce nom aux médicamens dont l'aloès fait la base. Ils ont par conséquent les propriétés médicinales de cette substance, et c'est son article qu'il faut consulter pour les connaître.

Ils ont été autrefois fort en vogue, et étaient regardés comme des médicamens très-précieux; de là, les noms de *Grains de vie*, de *Pilules angéliques*, de *Purgatif merveilleux*, etc., qu'on donnait à plusieurs préparations dont l'aloès faisait partie.

Les modernes ont peut-être trop abandonné l'usage des aloétiques. Si ces médicamens nuisent lorsqu'ils sont donnés à trop haute dose, ou d'une manière trop répétée, ils sont très-utiles lorsqu'ils sont administrés convenablement, comme stomachiques, purgatifs, et surtout comme dérivatifs des embarras de la tête et de la poitrine, par la fluxion sanguine qu'ils produisent dans le système hémorrhoïdal et l'irritation qu'ils appellent sur le gros intestin. On ne peut mieux faire que de lire les sages réflexions qu'a faites sur l'emploi de ces médicamens M. Barbier (*Mat. méd.*, III, 38, 2e édit.).

Aloewood. Nom anglais du *Bois d'Aloès*.

Aloexylon. V. *Aloexylum*.

ALOEXYLUM. Genre de plantes de la famille des Légumineuses, de la décandrie monogynie de Linné.

A. Agallochum, Lour. (*Cynometra Agallocha*, Spr.) Cet arbre de la Cochinchine fournit, d'après Loureiro, le bois d'aloès. Dans l'état sain, son bois est blanc et inodore; mais, par suite d'une maladie de l'arbre, les parties huileuses, aromatiques et résineuses, engorgent les vaisseaux, la nutrition se trouve arrêtée et le bois prend alors une odeur suave qui change sa couleur, ses qualités, et le fait rechercher comme un parfum précieux. Suivant le même, qui a été sur les lieux, tous les bois appelés *d'aloès* proviennent de cet arbre, et le plus recherché s'appelle *Calambac*. Ce bois dans cet état est fort

employé comme aromate chez les Orientaux; il est excitant, corroborant, céphalique, cordial, utile contre les vertiges et la paralysie. Sa poudre remédie au vomissement et au flux de ventre, non comme astringent, mais comme fortifiant. L'écorce de l'*A. Agallochum* sert à faire du papier à la Cochinchine. (Loureiro, *Flor., Cochin.*, I, 327.)

Alosa. Nom officinal du *Clupea Alosa*, L.

Alose. Espèce de poisson. V. *Clupea Alosa*, L.

Alotte. Un des noms mexicains du rocou, *Bixa Orellanna*, L.

ALOUCHI (résine). Cette résine, non mentionnée dans Lemery, ni dans Murray, provient de l'Orient, et est peut-être fournie par un *Icica ;* on dit que l'arbre qui la produit s'appelle *Fimpi* à Madagascar, ou *bois* d'*Aguilla :* les Portugais apportaient autrefois cette écorce, qui est légèrement parfumée, en Europe. Suivant d'autres auteurs, cette résine proviendrait du *Wintera aromatica*, L. (*Drymis Winteri*, Forst.)

Quoi qu'il en soit, cette résine a quelques rapports avec celle appelée *Caragne ;* elle est en morceaux plus ou moins forts, d'un gros à une once environ, d'un blanc sale, résultat du frottement extérieur, noirâtre et comme marbrée en dedans; son odeur est forte, aromatique, approchant de celle du poivre; sa saveur est amère; sa contexture est sèche et friable; elle n'est pas transparente. Elle nous vient de Madagascar, par la voie de Marseille.

M. Bonastre a retiré de cette résine, non usitée à notre connaissance, une sous-résine très-blanche. Voyez son Mémoire sur ce sujet, tom. X, p. 1, du *Journal de pharmacie* (1824) dont nous avons extrait cet article.

Alouchier. Un des noms du *Cratægus Aria*, L.

Alouette. V. *Alauda arvensis*, L.

Aloumères. Nom que porte aux environs de Dax l'*Agaricus rufus*, Pers., qui est comestible, et qui croît au pied des sureaux.

ALOYSIA. Genre de plantes de la famille des Verbénacées, de la didynamie angiospermie de Linné.

A. citriodora, Ort. (*Verbena triphylla*, l'Her.), Verveine du Pérou. Les feuilles de ce charmant arbrisseau, originaire du Pérou, qu'on cultive dans les jardins, froissées entre les mains ont une odeur délicieuse de citron; elles ont été proposées pour préparer une espèce de thé.

Alp. Nom égyptien du céraste, *Vipera Cerastes*, Lacép.

Alpam, Alpan. Noms que porte au Malabar l'*Apama Siliquosa*, Lam.

Alpenampfer. Un des noms allemands de la racine du *Rumex alpinus*, L.

Alpenbaldrian. Un des noms allemands du *Valeriana celtica*, L.

Alpenquendel. Un des noms allemands du *Thymus alpinus*, L.

Alpenthymian. Un des noms allemands du *Thymus alpinus*, L.

Alphénic. Nom arabe du sucre candi, ou cristallisé, ou plutôt du sucre tors.

Alphiton. Préparation de farine d'orge grillée, usitée chez les Grecs comme aliment et médicament. Hippocrate nomme *Alphita* la farine de l'orge cru.

Alpine thyme. Nom anglais du *Thymus alpinus*, L.

ALPINIA. Genre de plantes de la famille des Drimyrrhisées (balisiers), de la monandrie monogynie de Linné.

M. De Candolle dit (*Essai*, etc., p. 286) que l'espèce décrite par Rolander, qu'il ne nomme pas, a les propriétés chaudes et aromatiques des autres plantes de cette famille (comme l'*Amome*, le *Cardamome*, la *Zédoaire*, le *Galanga*, etc.) Il ajoute que ses graines sont entourées d'une pulpe colorante pourpre, d'une teinte vive et peu durable, comme dans le genre balisier (*Canna*).

Wildenow rapporte le galanga au genre alpinia, *A. Galanga*, W.; nous préférons le laisser, avec Linné, dans le genre *Maranta*. V. ce dernier mot.

A. racemosa, L. V. *Amomum pyramidale*, Lam.

Alpiska loken. Nom suédois de l'*Allium Victoriale*, L.

Alpiste. Nom du *Phalaris canariensis*, L.

Alpmehl. Un des noms allemands de la poudre de *Lycopode*.

ALPREADA (Eaux min. d'). Ces eaux, situées à Castello-Branco, dans la Beira, province de Portugal, sont froides et de nature sulfureuse.

Alquequerica. Nom portugais de l'alkekenge, *Physalis Alkekengi*, L.

Alquifouk. Un des noms de la galène, ou *Sulfure de plomb*.

Alquimila. Nom espagnol de l'*Alchemilla vulgaris*, L.

Alquitira. Un des noms espagnols de la *Gomme Adragant*.

Alrais. V. *Nelumbium speciosum*, W.

Alraun. Nom allemand de la mandragore, *Atropa Mandragora*, L.

Alruin. Nom hollandais de la mandragore, *Atropa Mandragora*, L.

Alrunswurzel. Un des noms allemands de l'*Allium Victoriale*, L.

ALSACE. Ancienne province de France, aujourd'hui département du Haut et du Bas-Rhin, où se trouvent plusieurs eaux minérales, notamment celles de Sultzbach, de Sultzmatt, de Niderbronn, etc. Elles seront indiquées chacune en leur lieu.

Sebizius (Melchior). *Diss. de acidulis sectiones duæ, in quarum priore agitur de acidulis in genere, in posteriore vero de Alsatiæ acidulis in specie.* Argent., 1627, in-4. — Guerin (A.). *Dissert. chemico-medica de fontibus medicatis Alsatiæ.* Argent., 1769, in-4.

Alsace brava. Nom portugais de la laitue vireuse, *Lactuca virosa*, L.

Alsadar. Nom arabe du micocoulier, *Celtis*. C'était un des *Lotus* des anciens. (*Dict. des Sc. nat.*)

Alsavaca. Nom portugais du grand basilic, *Ocymum Basilicum*, L.

Alsebran. Nom arabe de la pityuse des anciens, *Euphorbia Cyparissias*, L. (*Dict. des Sc. nat.*)

Alseciem. Nom arabe du turneps, *Brassica Rapa*, L.

Alsem. Nom hollandais de la grande absinthe, *Artemisia Absinthium*, L.

ALSINE. Genre de plantes de la famille des Caryophyllées, de la décandrie trigynie de Linné.

A. media, L. (*Stellaria media*, Sm.), Morgeline, Mouron des oiseaux. Cette plante si commune au pied des murs, au bord des fossés ombragés, etc., insipide au goût, sans odeur, était estimée chez les anciens comme rafraîchissante. Son suc apaise les douleurs d'oreilles, suivant Dioscoride (*Lib.*, IV, c. 87). On l'a employée en cataplasme sur les parties enflammées, sur les tumeurs, etc. On l'a conseillée dans la phthisie et le marasme; en poudre, elle a été administrée dans l'épilepsie à la dose d'un gros. Enfin, on l'a donnée comme légèrement astringente, dans les crachemens de sang, etc.

Alster. Nom suédois du fusain, *Evonymus europæus*, L.

ALSTONIA. Genre de plantes de la famille des Plaqueminiers, de la monadelphie monandrie de Linné.

A. theæformis, L. F. (*Symplocos Alstonia*, l'Hér.). D'après MM. Humboldt et Bonpland, les feuilles de cet arbre, de l'Amérique équinoxiale, sont très-agréables en infusion théiforme, et un excellent moyen pour rétablir les fonctions des systèmes cutané et digestif. Il croît dans un climat froid, et supporterait bien celui de la France. (*Plant. æquin.*, I, tab. 51.) On appelle cet arbre, *Thé de Santa-Fé*, parce qu'on en fait usage dans cette ville, à l'instar de celui de la Chine.

ALSTROEMERIA. Genre de plantes de la famille des Narcisses, de l'hexandrie monogynie de Linné.

On mange, au Chili et au Pérou, les bulbes de l'*A. Ligtu*, qui y est connu sous le nom de *Lis des Incas* (Molina, *Chili*, p. 109). On en peut faire de l'empois. Au Pérou, on mange de même celles de l'*A. tomentosa*, Ruiz et Pavon. M. de Tussac a décrit, dans la *Flore des Antilles*, une espèce de ce genre, qu'il appelle *A. comestible* (p. 109, t. 15.); les nègres en mangent les bulbes et en portent au marché du Cap, où on les vend sous le nom de *Topinambours blancs*. On les mange bouillies, avec du sel, ou accommodées avec une sauce.

ALSUSTREL (Eaux min. d'). Ces eaux, situées à Ourique, dans l'Alentéjo, province de Portugal, sont froides et salines.

Altach. Un des noms donnés par les auteurs arabes à l'*Alun*.

Altafor. Un des synonymes de *Camphre*.

Altahest. V. *Alcahest*.

Altaric. Gesner appelle ainsi un petit poisson qu'on pêche près

de la ville d'Achalat, en Perse, que l'on sale et qu'on transporte dans différens pays. (*Dict. des Sc. nat. supp.*, I, 132.)

ALTÉ. Nom égyptien du *Tamarix orientalis*, Forsk. (*T. articulata*, Valh.)

ALTEA. Un des noms italiens de la guimauve, *Athœa officinalis*, L.

ALTENA. Nom portugais du troëne, *Ligustrum vulgare*, L.

ALTÉRANS, *Alterantia*. Classe de médicamens que l'on suppose propres à modifier, *alterare*, l'état morbide et à le ramener à celui de santé, sans produire de phénomènes évidens, tels que vomissemens, purgations, diaphorèse, etc. : ce nom leur a été donné par opposition à celui d'*évacuans*, que portent les médicamens qui produisent l'expulsion apparente de matières regardées comme morbifiques.

Les toniques, dans les cas de débilité; les antiscorbutiques, dans le scorbut; le quinquina, dans la fièvre intermittente, etc., sont des remèdes altérans, puisqu'ils rendent la santé sans causer la sortie d'aucune humeur, etc. On peut remarquer qu'il y a des altérans dont l'effet est prompt, comme le quinquina qui guérit souvent subitement, et d'autres qui n'amènent la guérison qu'à la longue, tels que les antiscorbutiques, etc.

Les altérans étaient surtout employés pour purifier les humeurs, suivant l'expression des praticiens, en chasser les impuretés et les ramener, en un mot, à l'état normal.

On ne connaît pas la manière d'agir des altérans; on les administre, en général, dans les maladies organiques, ce qui explique leur peu d'efficacité dans bien des cas (Bichat, *Mat. méd. manuscrite.*)

On les donne aussi dans les maladies générales, et dans celles de toute la substance, *totius substantiæ*, suivant l'expression de Stoll.

Les médicamens sont quelquefois ou altérans ou évacuans, selon la dose à laquelle on les administre. Le mercure, en petite quantité, est altérant; en plus grande, il procure la salivation; l'aloès, en faible proportion, est altérant; en plus considérable, il purge. Un médicament n'est donc par fois altérant que conditionnellement.

Hoffmann (F.). *De Mechanica operandi ratione medicamentorum sic dictorum alterantium*. Halæ, 1698, in-4. — Sthahl (G.-E.). *De Alterantibus et specificis in genere*. Halæ, 1703, *id*. 1711, in-4. — Wedel (J.-A.). *Diss. de medicamentorum alterantium naturâ usu et abusu*. Ienæ, 1733, in-4.

ALTERCAUGENUM, ALTERCUM. Noms arabes de la jusquiame, *Hyoscyamus niger*, L.

ALTEROT. Nom suédois de l'*Althœa officinalis*, L.

ALTHÆA. Genre de plantes de la famille des Malvacées, de la monadelphie polyandrie de Linné.

A. officinalis, L., Guimauve (*Flore médicale*, IV, t. 191). Cette plante, qui croît dans les lieux humides, n'est spontanée que dans nos provinces du sud-ouest. Elle est cultivée dans beaucoup de jardins, pour l'usage de sa racine, qui est très-fréquent. Celle-ci est

presque pivotante, rameuse, d'un gris-jaunâtre en dehors, marquée de rides transversales, très-blanche en dedans, avec un canal médullaire central; son odeur est nulle, sa saveur fade et mucilagineuse.

L'analyse de la guimauve y démontre un cinquième de son poids de mucilage, de la fécule, de l'inuline, de l'extractif, un ligneux abondant, des traces de gluten et de résine, de malate, etc. (*Ann. de Stolze*, Berlin. 1825.) M. Bacon y a, de plus, indiqué de l'huile, du sucre et un principe particulier. V. *Althéine*.

La nature douce et mucilagineuse de la racine de guimauve l'a fait employer dans toutes les affections avec irritation ou inflammation, comme calmante, émolliente, pectorale, etc. On en fait un usage journalier, domestique pour ainsi dire, dans les rhumes, les inflammations intestinales, la fièvre, etc., etc.

Entière et dépouillée de son écorce, on la donne, étant sèche, aux petits enfans, qui la mâchonnent, afin d'aider à l'évolution des dents, et pour calmer l'irritation des gencives. On la pulvérise aussi dans cet état, et sa poudre très-blanche sert dans les pastilles, les loochs, pour leur donner de la consistance. On en ajoute dans les poudres adoucissantes, pour étendre certaines substances trop actives, etc. On en forme un mucilage.

Sa décoction sert en lotions, en fomentations; on en fait un usage journalier pour calmer les cuissons, les chaleurs, les éruptions de la peau, etc. On l'emploie beaucoup en lavement et pour délayer la farine de lin, dont on prépare les cataplasmes. Pour prendre en boisson, on ne peut se servir que de l'infusion de guimauve faite, rapidement, en jetant de l'eau bouillante sur la racine lavée et dont on a ôté la pellicule, parce qu'autrement on aurait un liquide trop visqueux, lourd et indigeste.

La guimauve donne son nom à un sirop simple, mais on ne l'y fait pas entrer, parce qu'on prétend qu'il s'altérerait vite à cause du mucilage de cette racine; on en fait des pastilles, une pâte, un sirop composé, un onguent inusité, etc.

Comme tous les végétaux où le mucilage et la fécule sont abondans, la guimauve pourrait nourrir. On est parvenu à en préparer une sorte de filasse, comme de plusieurs malvacées, en la faisant rouir, d'après Cavanille (*Journ. de botan.*, VI, 124.), ce que feraient encore mieux, suivant M. Bosc, les *A. cannabina*, L., et *narbonnensis*, L.

On substitue à la guimauve diverses autres malvacées, suivant les pays. En France nous avons vu qu'on la remplaçait, par fois, avec la racine de l'*Alcea rosea*, L. Dans l'Inde, en Amérique, en Afrique, c'est la racine du *Sida rhomboidea*, L.; à Bourbon, c'est le

Waltheria indica, suivant M. Dupetit-Thouars. (*Obs. sur les plantes*, etc., *de l'Afrique*, 73.)

ALTHEE. Nom danois de l'*Althœa officinalis*, L.

ALTHÉINE. M. Bacon, pharmacien à Caen, a obtenu, en 1827, de la racine de guimauve (*Althœa officinalis*, L.), traitée par l'eau et par l'alcool, des cristaux rhomboïdaux transparens, d'un vert d'émeraude, solubles dans l'eau, insolubles dans l'alcool, paraissant alcalins, qu'il a considérés comme un principe particulier et nommés althéine (*Journ. de pharm.*, XIII, 19). Suivant M. Plisson, cette substance serait plutôt un malate acide d'althéine (*Ibid.*, 188), et l'althéine elle-même, d'après des recherches plus récentes (*Ibid.*, 295), ne différerait pas de l'asparagine et aurait de l'analogie avec la glycyrrhizine ou principe cristallin de la réglisse.

ALTIHT. Nom du *Laserpitium*, chez les anciens, d'après Avicenne. Sérapion paraît aussi désigner sous ce nom l'*Assa fœtida*.

ALTINGAT. Un des noms du vert-de-gris dans les auteurs arabes.

ALTINGIA. Genre de plantes de la famille des Conifères, de la monœcie diclinie du système linnéen.

A. (Agathis, Sal.) *excelsa*, Nor.; *Dammara alba*, Rumphius. *Amb.* II, p. 174, t. 57. (*Pinus Dammara*, Lamb.). Cet arbre, qui croît aux Moluques, exsude naturellement de son tronc, ou des incisions qu'on y pratique, une résine d'abord molle, visqueuse, mais qui se solidifie sur l'arbre en peu de jours, et forme des masses par fois fort grosses; elle a alors la blancheur du cristal, mais elle devient jaune comme le succin en vieillissant. D'autres fois elle distille goutte à goutte par terre et s'y concrète, en s'y salissant. Lorsqu'elle est liquide, cette résine a l'odeur de celle des pins et du mastic; sèche, elle ne sent plus rien. Sur les charbons, elle se comporte de même que les résines des pins; on en fait des torches pour s'éclairer à la pêche, etc. Rumphius ajoute qu'elle se rapproche de la résine du *Canarium*, mais en est distincte.

Cette résine n'a pas d'usage médical; Rumphius prétend qu'elle pourrait être employée, comme vulnéraire, dans les blessures des pieds, etc. Elle sert aux Moluques à calfater les vaisseaux, et est l'objet d'un commerce assez considérable.

On a confondu ce végétal avec le genre *Canarium*, de la famille des Térébinthacées, qui est des mêmes lieux et qui produit aussi une résine. M. De Candolle, par exemple, dit (*Essai*, etc. 274) que la résine de l'*Altingia* est balsamique et est peut-être le styrax liquide. Il est probable qu'il a été induit en erreur par les Annales botaniques de Kœnig (V. 325. 1806.), et que cette assertion regarde la résine du *Canarium commune*, L. Il y a lieu de croire aussi que ce qu'on

dit des amandes de l'*Altingia*, qu'on représente comme comestibles, se rapporte à la noix du *Canarium*, que l'on mange effectivement, dont on fait même du pain à Java, et dont on tire de l'huile. Nous craignons que Horsfield n'ait peut-être été cause de la propagation de ces erreurs, pour n'avoir pas assez distingué ces deux végétaux dans son catalogue des plantes de Java.

Le nom de dammara-puti, que porte aussi cette résine, veut dire en malais *résine blanche*.

ALTWASSER, en Silésie (Eaux minér. d'). Ces eaux, assez fréquentées et situées agréablement, ne sont séparées de celles de Salzbrunn que par une montagne. Elles sont froides, ferrugineuses, et passent pour efficaces contre la chlorose, les flueurs blanches et les maladies nerveuses chroniques.

Alu, Alughas, Alughaha. Noms des cardamomes, à Ceylan.

Aluco. Nom donné a plusieurs oiseaux de proie nocturnes, du genre *Strix* de Linné, tels que les *S. Aluco*, *stridula* et *flammea*, mais surtout au premier. V. *Strix*.

Alud. Nom arabe du *Bois d'aloès*.

Aludit. Un des anciens noms du *Mercure*.

Aluin. Nom portugais de l'alun, *Sur-sulfate d'alumine et de potasse*.

Aluine. V. *Aluyne*.

Alum. Nom qu'on trouve dans quelques auteurs pour désigner la grande consoude, *Symphitum officinale*, L.

Alum. Nom anglais de l'*Alun*.

Alumbre. Nom espagnol de l'alun, *Sur-sulfate d'alumine et de potasse*.

— Nom portugais du *Succin*.

Alumen. Nom latin de l'alun. M. Fée croit, on ne sait sur quel fondement, que l'*Alumen* des Latins était un sulfate de fer. (*Cours d'Hist. nat., pharm.*, II, 730). L'*Alumen scissile* des auteurs est, suivant les uns, l'*Alun de plume*, suivant d'autres, du sulfate de chaux cristallisé; l'*Alumen catenum* est un des anciens noms de la cendre gravelée. Voyez, du reste, pour les *Alumen calcinatum s. exsiccatum*, *dulce*, *nativum*, *plumosum*, *à Rocca*, *rupei s. rupeum*, et *ustum*, les articles *Alun calciné*, *dulcifié*, *naturel*, *Alun de plume* et *Alun de roche*, auxquels ils se rapportent.

ALUMINE, *Alumina;* de *Alumen*, Alun. Guyton-Morveau a le premier donné ce nom à une base salifiable, retirée de l'alun, longtemps confondue avec la chaux et la silice, reconnue aujourd'hui comme distincte, et qu'on croit être un oxyde d'*Aluminium*. (V. ce mot). C'est un des corps les plus répandus dans la nature, mais il y existe rarement pur. Il forme la base principale de certaines pierres précieuses ou autres (Rubis, Saphir, Topaze, Lazuli, Émeril, etc.), des argiles, des schistes, etc. On l'extrait de l'alun, qui est un sur-

sulfate d'alumine et de potasse ou d'ammoniaque, en versant un excès d'ammoniaque dans une solution peu concentrée de ce sel; le précipité qui se forme, soigneusement lavé et séché, est de l'alumine pure. C'est une poudre blanche, très-fine, douce au toucher, sans saveur, infusible, qui happe à la langue, fait pâte avec l'eau sans s'y dissoudre, se trouve combinée avec elle sous forme de gelée lorsqu'elle vient d'être précipitée, est soluble, en ce dernier état, dans la soude et la potasse, forme avec les acides des sels, etc.

Cette terre, signalée déjà comme absorbante et recommandée par le docteur Percival, a été administrée, avec un succès constant, par M. Ficinus, professeur à Dresde, dans *tous les cas* de dysenterie et de diarrhée *rebelles* ou *légères*, chez les adultes comme chez les enfans, mais surtout chez ces derniers. Il s'est servi de l'alumine sèche (précipitée de l'alun par le sous-carbonate de potasse), à la dose de huit à dix grains, associée à un peu de gomme arabique et de sucre dissous dans l'eau, et quelquefois à l'opium, au camphre ou à des aromates. Elle lui a paru préférable dans ces cas aux alcalis, à la chaux, et même à la magnésie qu'il a vue augmenter constamment la diarrhée (*Nouveau journ. de méd.*, IV, 300). Elle a depuis été expérimentée avec le même succès, par le docteur Weese et par M. Seiler (*Bull.* de Fér., *Sc. méd.*, I, 364.)

Plusieurs des pierres et des terres dont l'alumine fait partie, ont été jadis employées en médecine, comme nous le verrons à leur article. Quelques-uns des sels qu'elle forme le sont encore et doivent maintenant nous occuper. Ceux d'entre eux qui sont solubles ont tous une saveur astringente, et sont probablement doués de propriétés médicinales plus ou moins semblables; mais les suivans ont seuls été expérimentés.

1°. *Acétate d'alumine.* Ce sel déliquescent s'obtient directement en combinant l'alumine hydratée, c'est-à-dire, en gelée, récemment précipitée de l'alun, avec l'acide acétique. On l'a employé liquide et étendu d'eau, comme astringent, dans le cas de gonorrhée chronique et d'hémoptysie.

2°. *Alun* (alumen). Sel très-anciennement connu, puisque Hippocrate en parle; tiré d'abord du Levant, où il en existe, ainsi que dans d'autres parties du globe, des amas considérables, nommés *Aluminières;* fabriqué ensuite en Italie, en Angleterre, en Allemagne, et en France. On l'obtient, soit par lixiviation des substances d'apparence pierreuse qui le contiennent tout formé, ou des efflorescences qui se forment à la surface de la terre dans certains lieux, comme à la Solfatare près de Pouzzoles; soit par calcination de schistes argileux, mêlés de sulfure de fer, qui en contiennent les élémens;

soit en réunissant artificiellement ces mêmes élémens, comme on le fait à Javelle, près Paris.

Obtenu par l'un ou l'autre de ces moyens, il est en masse ou en cristaux ordinairement octaèdres, à cassure ondulée, transparens, ou légèrement effleuris, incolores, d'une saveur astringente, acide et comme sucrée, solubles dans quinze fois leur poids d'eau froide, et dans leur poids environ d'eau bouillante, rougissant le tournesol, fusibles au feu dans leur eau de cristallisation, qui en fait près de la moitié, se boursoufflant et se desséchant ensuite par la perte de ce liquide, décomposables en partie et quelquefois en totalité à une température plus élevée, etc.

La nature de ce corps est loin d'être toujours identique, comme l'a démontré M. Vauquelin (*Mém.*, *de l'Inst.*, *Sc. physiques et math.*, t. VII) : aussi en distingue-t-on chimiquement trois espèces, sans compter les sortes ou variétés du commerce. La première est un *Sur-sulfate d'alumine et de potasse ;* la deuxième, qu'on prépare surtout en Belgique, un *Sur-sulfate d'alumine et d'ammoniaque ;* la troisième, toujours artificielle et nommée souvent *Alun de fabrique*, est un *Sur-sulfate d'alumine*, *de potasse et d'ammoniaque*. Toutes contiennent en outre d'un à deux millièmes de sulfate de fer. Dans le commerce, on distingue : l'*Alun de Rome*, le plus estimé jadis, qui est en cristaux légèrement rosés à la surface, et contient très-peu de fer ; il appartient à la première espèce ; l'*Alun de glace*, qui est en beaux cristaux transparens ; l'*Alun de roche*, le plus anciennement connu, qui est en masse (Bergmann assure que cet alun a subi la fusion aqueuse et tire son nom de Rocca, en Syrie, d'où l'art de le faire fut porté, il y a trois siècles, en Italie); enfin, l'*Alun artificiel* ou de *fabrique* dont nous avons déjà parlé : quant à l'*Alun de plume*, qui est un *Sur-sulfate* d'*alumine*, nous en traiterons à la suite de cet article.

Les anciens ont connu l'alun et en ont distingué de blanc, de noir, de liquide, de capillaire (*trichitis*), etc. Pline parle de ces diverses espèces (*Lib.*, XXXV, c. 15), retrouvées la plupart en Grèce par Tournefort; et ce qu'il dit de leurs propriétés répond assez à ce que nous savons de celles de l'alun, pour ne pas douter qu'il s'agit de matières analogues. V. d'ailleurs *Alun liquide*, et, ci-après, *Alun de plume*.

Sous le rapport médical, on n'a d'ailleurs établi jusqu'ici aucune distinction entre nos diverses espèces commerciales; c'est ce qui nous a fait les réunir dans cet article, malgré leur composition variée, sous le même titre. Les usages de l'alun sont très-nombreux, surtout dans l'art de la teinture où il sert de mordant. Pour l'em-

ploi médical, il n'a besoin d'aucune préparation, autre que d'être réduit en poudre. Quelques pharmacopées prescrivent pourtant de le faire dissoudre et cristalliser.

Emploi interne. On l'administre communément à l'intérieur, soit dissous dans une potion, à la dose de dix grains à un gros par jour, et davantage, soit en pilules en moindre quantité. C'est un astringent puissant; et, à ce titre, il passe pour styptique et antiseptique. Il a été vanté dans une foule de maladies, et plus particulièrement contre les hémorrhagies passives, les flux muqueux par atonie (flueurs blanches, diarrhée, gonorrhée); on l'associe souvent dans ces cas à d'autres astringens, tels que le sang-dragon (comme dans les *Pilules de Mynsicht* ou d'*Helvétius*), le cachou, le kino, etc.; il était un des ingrédiens principaux des trochisques connus sous le nom d'*Alun saccharaté*, de la *pierre médicamenteuse*, du *spécifique de Zobel* contre l'angine, de l'*eau alumineuse* et de divers collyres, etc.; on l'employait à la dose d'un gros par chopine de lait, au lieu de présure, pour préparer un *petit-lait alumineux* dont Bang, en 1790, et Osiander, ont vanté l'efficacité contre les pertes utérines. Il a aussi été recommandé pour le traitement des fièvres intermittentes, soit simples, soit hémorrhagiques (*Ann. de Montp.*, IX, 437), des affections pétéchiales, des maladies putrides, malignes, du scorbut, du diabètes, de l'incontinence d'urine, des pollutions involontaires, et même du rhumatisme et de la colique de plomb. On le trouve déjà indiqué contre cette dernière maladie, et en général contre les coliques spasmodiques et non inflammatoires, par Grashuis, qui cite plusieurs exemples remarquables de succès (10 à 20 grains, plusieurs fois par jour) dans sa dissertation *de Colica pictonum* (Amsterdam, 1752). Th. Percival (*Bull. de la Soc. méd. d'émul.*, II, 248), Adair, Quarin, et en dernier lieu M. Kapeler, médecin à l'hôpital Saint-Antoine, témoignent également de son efficacité. Celui-ci annonce, dans un Mémoire publié en 1828 dans les *Archives générales de médecine*, que depuis treize ans il l'administre contre la colique métallique à la dose d'un demi-gros à trois gros par jour, dans un julep gommeux, et toujours avec succès; chaque année il en recueille quinze à vingt exemples. Une thèse a été soutenue sur ce sujet en 1825, à la Faculté de médecine de Paris, par M. C. A. H. Jennet.

On a reproché à l'alun de causer des angoisses d'estomac, de produire la constipation, et enfin, à haute dose, d'agir à la manière des poisons corrosifs. Nous ne connaissons aucun fait à l'appui de cette dernière assertion, d'ailleurs probable; mais les premières, souvent constatées, réclament l'attention du praticien. Néanmoins

ce sel paraît moins redoutable qu'on ne l'a cru, et possède réellement une action astringente bien prononcée.

Emploi externe. Hippocrate a fait usage de l'alun contre les excroissances fongueuses, les ulcères, les douleurs des gencives; Dioscoride l'indique dans les fluxions des oreilles, de la luette, des amygdales, les taies; les médecins modernes enfin l'ont souvent prescrit en solution (un gros à une once par pinte d'eau), comme colutoire, en gargarisme, en injections; Scudamore recommande celles-ci (trente grains par once d'eau distillée) pour arrêter les hémorrhagies utérines rebelles. Associé au blanc d'œuf et à l'eau-de-vie camphrée, il forme un liniment propre à fortifier la peau contre les engelures, les effets d'un décubitus prolongé, etc.; enfin, sous forme de poudre, on l'a employé, soit comme styptique, soit pour stimuler les aphthes, soit surtout, insufflé dans l'arrière-gorge ou même le larynx, dans l'angine couenneuse. M. Bretonneau de Tours a, dans ces derniers temps, rappelé l'attention des médecins sur cette pratique déjà suivie par Marc-Aurèle Séverin dans le même cas, et depuis par beaucoup d'autres (Notice sur l'emploi thérapeutique de l'alun dans la diphtérite, *Arch. gén. de méd*, 1826); mais M. Girouard, qui a fait comparativement des expériences avec ce sel, l'acétate de plomb et le nitrate d'argent, attribue à ceux-ci une grande supériorité dans le traitement de l'angine couenneuse. (*Journ. gén. de méd.*, CIII, 305.)

On doit éviter d'associer l'alun aux substances qui peuvent le décomposer, telles que la potasse, la soude, la magnésie, la chaux, le sur-acétate de plomb, l'acide gallique, etc. Il faut se garder aussi de le mettre en contact avec le plomb qu'il attaque.

Lorsqu'on le distille à feu nu, on en retire d'abord une *eau* qui a été regardée jadis comme rafraîchissante, et qui n'est que de l'eau presque pure; ensuite, ce qu'on nommait *Esprit d'alun*, regardé comme caustique, et qui en effet est de l'acide sulfurique plus ou moins concentré. Si on ne fait que le priver de son eau de cristallisation, le résidu forme ce qu'on nomme *Alun calciné ou brûlé*.

Alun calciné ou brûlé. Il est en masse poreuse, blanche, légère, état dû au boursoufflement produit par la chaleur. Il ne contient plus d'eau, est presque insipide et presque insoluble; mais, conservé quelque temps, il absorbe l'humidité atmosphérique et redevient soluble et sapide (Geiger). On ne doit le préparer qu'avec le sur-sulfate d'alumine et de potasse, car le sur-sulfate d'alumine et d'ammoniaque se décompose complètement au feu, et le sur-sulfate d'alumine d'ammoniaque et de potasse s'y décompose en partie. On

l'emploie presque exclusivement à l'extérieur, réduit en poudre, comme léger cathérétique et dessiccatif sur les chairs baveuses des cautères, des ulcères, des conduits fistuleux; comme hémostatique, et, en général, dans tous les cas où la poudre d'alun est elle-même indiquée; mais il passe pour plus actif: s'il a été trop fortement chauffé, il est privé d'une partie de son excès d'acide et probablement presque inerte.

Helvétins (G.-J.-A.). Diss. sur les bons effets de l'alun. Paris, 1704, in-12. — Brinckmann (J.-P.). *De Alumine*, *diss.* Lugd.-Bat., 1765. — Seydler (G.-G.-L.). *De Alumine*, *ejusque usu medico*, *diss.*, Lipsiæ, 1772, in-4. — Lindt (J.-L.). *De Aluminis virtute medicâ.* Gœtting., 1784, in-4. — Consulter aussi le t II, p. 109, du suppl. à l'*Apparatus medicaminum* de Murray, par J.-F. Gmelin.

3°. *Silicate d'alumine.* Ceux qui considèrent la silice comme un acide, ont nommé *Silicates* les composés qu'elle forme avec diverses bases; tels sont le *Grenat* (Silicate d'alumine et de fer), l'*Émeraude*, (S. d'alumine et de glucine), le *Lapis Lazuli* (S. d'alumine et de soude). V. ces mots.

4°. *Sulfate acide d'alumine.* Ce sel existe dans la nature, notamment dans des grottes de l'île de Milo, en gros paquets composés de filets déliés, argentés, luisans, longs d'un à deux pouces; on le connaît sous les noms d'*Alun de plume*, et il paraît être le *Trichitis* de Pline et de Dioscoride. Il est quelquefois coloré en jaune par le fer. Tournefort en a parlé (*Voyage*, I, 197). Ce sel est soluble dans l'eau, d'une saveur astringente, analogue à celle de l'alun ordinaire, mais plus douce, comme l'avaient déjà noté les anciens. On a souvent confondu cet alun avec l'*Amianthe*, dont il a l'aspect, mais qui est insoluble dans l'eau. Lemery, qui a bien connu le véritable, remarque qu'il est très-rare, et que celui des droguistes n'est communément qu'une espèce de talc filamenteux, d'un blanc verdâtre et luisant, analogue à l'amianthe, mais en filets plus courts: nous avons trouvé encore celui-ci dans quelques officines. C'est également à tort que plusieurs écrivains modernes regardent l'alun de plume comme un sulfate d'alumine et de fer, que d'autres l'assimilent à l'alun ordinaire, ou même au sulfate de zinc.

Les anciens faisaient grand cas de cet alun. Hippocrate l'estimait le plus après celui d'Egypte. Pline (lib. XXXV, c. 15) dit qu'il est moins dessiccatif que les autres espèces. Suivant Dioscoride, l'alun de Mélos empêche les femmes de concevoir; celui d'Egypte, au contraire, suivant Hippocrate, facilite la conception.

Weiss (J.-N.). *De Noxâ aluminis plumosi in asthmate senili intus assumpti.* (*Acta acad. nat. curios.*, III, 224.)

Aluminium. Nom d'un métal que M. Davy dit avoir retiré, allié avec du fer, de l'alumine, qui en serait un oxyde, mais dont l'existence n'est pas encore généralement admise. V. *Alumine.*

Alum-root, Racine d'alun. Nom de l'*Heuchera americana*, L., aux États-Unis, donné à cause de l'astringence de cette plante, qui a quelque analogie avec celle de l'alun.

Alun. V. p. 206.

— (racine d'). V. *Alum-root*.

— de Belgique. V. *Alun*, p. 207.

Alun bleu. Nom qu'on donne, dans quelques pays, au sulfate de cuivre, et dont on a conseillé imprudemment de mettre dans le levain, afin de donner au pain plus de blancheur. Une telle mixtion est dangereuse, et plusieurs tribunaux de la Belgique viennent de sévir, à bon droit, contre des boulangers qui s'en étaient rendus coupables.

Alun brulé ou calciné. V. ce mot, p. 209.

— cru. On nommait ainsi l'alun ordinaire par opposition avec le même alun calciné.

Alun dulcifié. Bates a donné ce nom à l'alun commun purifié par plusieurs cristallisations successives; il lui attribuait, à la dose de 12 grains, une efficacité particulière contre les maladies de poitrine dues à l'action des vapeurs métalliques, contre les douleurs de dents, etc.

Alun de glace. V. *Alun*, p. 207.

— jaune. V. *Beurre de pierre*.

Alun liquide. Pline parle de cet alun que Tournefort (*Voyage* I, 200) a retrouvé, distillant d'une caverne de l'île de Milo. Sa saveur est beaucoup plus âcre que celle de l'alun ordinaire, et d'une stypticité presque corrosive. Les galeux se servent de cette eau en lotions sur les endroits les plus malades, se lavent un quart d'heure après avec de l'eau de mer, et guérissent sans autre remède.

Alun naturel. Ce nom a été donné soit à l'alun de plume, soit à l'alun qui effleurit à la surface de la terre, près de Pouzzoles. V. *Alun*.

Alun de plume. V. p. 210, *Sulfate acide d'alumine*.

Alun de roche. V. *Alun*, p. 207.

— de Rome. V. *Alun*, p. 207.

Aluna root. Un des noms anglais de l'*Heuchera americana*, L.

Alurus. Un des noms grecs du chat, appliqué par Fernandez à la civette.

Alus. Ancien nom de la grande consoude, *Symphytum officinale*, L.

Aluyne, Aluine. Noms de l'absinthe, *Artemisia Absinthium*, L.

Alvaquilla. Un des noms que porte au Chili le *Psoralea glandulosa*, L.

Alvarrez. Nom portugais du *Delphinium Staphisagria*, L.

ALVENEU (Eaux min. d'). Ces eaux, situées en Suisse, canton des Grisons, sont froides, fortement sulfureuses; leurs bains sont peu fréquentés.

Alviduca. V. *Laxatifs*.

Alviès. Un des noms du *Pinus Cembra*, L.

Alypon, Alypum. Ces noms désignent le *Globularia Alypum*, L.;

dans les vieux auteurs on le trouve encore appliqué à une plante incertaine, qui est peut-être l'*Euphorbia Cyparissias*, L., appelée *Pithyuse* par les anciens, qu'il ne faut pas confondre avec l'*E. Pithyusa*, L.

Alyssum. On trouve dans Lemery (*Dict.* p. 28), qu'un *Alysson*, qui paraît être l'*A. montanum* L., plante de la famille des Crucifères, est estimé apéritif et employé contre la rage.

ALYXIA (et non Alixia). Genre de plantes de la famille des Apocynées, de la pentandrie digynie de Linné.

A. aromatica, Reinw. (*Gynopogon stellatum*, Roxb.). Ce grand arbre, qui croît à Java, district de Bantam, figuré dans Rumphius (*Hort. Amb.*, V, 33), a une écorce qui ressemble à celle de la cannelle blanche, et a l'odeur du mélilot; elle est d'une saveur amère, et a été employée par le docteur Blume, directeur du jardin de Batavia, et envoyée par lui à M. Nées d'Esenbeck, qui a publié une notice sur elle dans les *Archiv. apote. ver.* Elle a été décrite également par Reinwardt, ce qui l'a fait nommer par quelques-uns *Reinwardtia officinalis*, par d'autres *Alyxia Reinwardtii* L'analyse y a découvert un extrait amer, un principe résineux, une huile volatile odorante, une matière gommo-extractive, un principe mucoso-sucré, des traces d'acide benzoïque.

D'après Blume, l'action de cette écorce est tonique, diffusible, propre à seconder celle de l'écorce du *Cedrela febrifuga*, Roxb. Elle s'emploie dans l'affaiblissement causé par les fièvres de mauvais caractère, à la dose d'une demi-once à six gros, en infusion dans celle de cette dernière écorce.

L'écorce d'*alyxia* (*Pelesarie* des Indiens) sur laquelle on possède des notions depuis 1824, n'est pas encore connue dans le commerce.

Alzir. Nom que les Arabes donnent aux bulbes des plantes liliacées, dont plusieurs sont alimentaires ou officinales chez eux.

AMADOU, *Igniarium*. Nom d'une substance végétale préparée, spongieuse, qui prend feu au seul contact d'une étincelle, et qu'on emploie comme absorbante pour faire cesser de légers écoulemens sanguins.

Toute matière végétale celluleuse, tenace, susceptible de se feutrer sous le marteau, peut former de l'amadou; mais c'est surtout dans la classe des champignons qu'on trouve cette matière, notamment parmi les espèces demi-ligneuses du genre *Boletus;* tels sont le *B. igniarius*, L. (Nom sous lequel sont confondues plusieurs espèces); le *B. ungulatus*, Sch.; le *B. fomentarius*, L.; le *B. ribis*, DC.; le *B. torulosus*, Pers., etc., et en général les gros *Boletus* vivaces. Il y a quelques agarics durs, susceptibles de se transformer

en amadou, tel est l'*Agaricus quercinus*, L. La base de quelques *Lycoperdons*, arrivés à leur pleine maturité, est dans le même cas, telle est celle du *Lycoperdon giganteum*, Bull.; du *L. Proteus*, Bull.; du *L. corium*, Guers, du *L. cœlatum*, Bull.; etc.

Quelques composés servent encore à préparer de l'amadou; telles sont les fleurs de l'*Echinops strigosus*, L., en Espagne, celles du *Gnaphalium italicum*, W.; de l'*Atractylis gummifera*, L., dans le même pays; de l'*Andromachia igniaria*, Humb., au Mexique. On emploie au même usage le liber de l'Afoulh, *Ficus terebrata*, W., à l'Ile-de-France.

Le vieux linge brûlé et étouffé avant d'être tout-à-fait consumé, forme l'amadou des gens de la campagne.

L'amadou ordinaire se prépare en coupant les champignons en morceaux de différentes grosseurs, les dépouillant des parties extérieures, qui sont plus sèches, puis les battant avec un maillet de fer sur un billot de bois jusqu'à ce que le *Boletus* employé devienne souple, mince, doux et spongieux. On le serre ensuite dans un endroit sec. Celui dont on se sert pour brûler est passé dans une solution de nitre ou de poudre à canon, afin qu'il s'allume plus facilement. Celui dont on fait usage en médecine, et dont tout pharmacien doit être pourvu, reste sans cet apprêt. Il faut qu'il soit très-spongieux, tomenteux, afin de s'appliquer plus exactement sur les plaies. (*Ann. de Chim.*, LI, p. 91). C'est l'*Agaric des chirurgiens*.

L'agaric fait avec les fleurs des Composées se prépare en mettant ces fleurs desséchées entre deux feuilles de parchemin, et les battant légèrement; on le conserve dans un endroit sec. (*Bull. de Pharm.*, II, 137.)

C'est en absorbant le sang, et comprimant l'ouverture des vaisseaux capillaires, à la manière d'un tampon, que l'amadou opère leur occlusion, et fait cesser les hémorrhagies, et non par une vertu astringente particulière, comme semblent le croire quelques personnes. M. Taignon, chirurgien-major du régiment soissonnais, prétend même que l'amadou peut arrêter le sang des artères coupées, ce qui nous semble difficile à admettre, car il n'arrête pas toujours celui des veines. (*Anc. Journ. de Méd.*, XIV, 59; XV, 78.)

C'est ordinairement sur les ouvertures des petits vaisseaux, comme sont celles produites par les sangsues, qu'on applique l'amadou, après l'avoir frotté entre les doigts pour débarrasser sa surface des corps étrangers, et le rendre plus spongieux. On en met une ou deux couches, soutenues de compresses et d'une bande qui la maintient en place. Ordinairement le sang est arrêté de suite, après l'absorption des premières gouttes, qui font caillot, et les vaisseaux

bouchés. Il faut quelquefois renouveler l'amadou si le sang continue de couler; mais, s'il est arrêté, on laisse l'appareil vingt-quatre heures, et on ne l'ôte qu'avec précaution, et en mouillant d'eau froide les pièces qui le composent.

L'amadou peut aussi servir de moxa; c'est le plus simple de tous ceux qu'on peut employer; quelques nations de l'Orient s'en servent pour cet usage, déjà mentionné par Paul d'Egine. Celui qui est salpêtré est le plus convenable.

Tenu mouillé constamment, et appliqué sur les cors, l'amadou les fait tomber au bout de cinq ou six jours, ainsi que l'opèrent toutes les substances humides posées à la surface de ces productions douloureuses.

Gleditsch dit qu'en Franconie on se fait des vêtemens fort chauds avec de grandes pièces d'amadou.

Amadou blanc. C'est celui qu'on fabrique avec des champignons byssoïdes blancs, tels que les *Xylostroma*, etc. Il est peu usité et inconnu en France.

Amadou de Panáma. Nom du *Melastoma sericea*, L., parce qu'on se sert du duvet qui est dessous les feuilles de cet arbuste en guise d'amadou. Nous avons beaucoup de plantes qui pourraient être dans le même cas, les feuilles sèches de nos *Verbascum*, par exemple.

Amadou roux. C'est celui qui provient du *Boletus igniarius*, L.

Amadouvier. Le *Boletus igniarius*, L., auquel on donne ce nom, paraît renfermer plusieurs espèces distinctes de *Boletus*.

Amalaka. Nom sanscrit des *Myrobolans emblics*.

Amalgame. Espèce d'alliage du mercure avec un autre métal. Ceux de plomb, d'étain, etc., ont jadis été employés en médecine. V. *Mercure*.

AMALIENBAD, dans les environs d'Helmstaedt. Les bains qui y existent sont, dit-on, fréquentés à cause de leurs effets salutaires contre les maladies goutteuses.

Amamelis. Hippocrate (*de morbis mulieb., lib.* I) mentionne sous ce nom un fruit dont on donne l'émulsion aux nourrices pour augmen ter leur lait; c'est, dit-on, l'*Epinulis* de Dioscoride. (*Lib.* I, c. 170.)

AMAND (Saint), dans le Gévaudan (départ. de la Lozère). Carrère (*Cat.* 490) dit qu'il y existe une source minérale froide, appelée source *du Roc*.

AMAND (Saint). Petite ville de France (départ. du Nord), à six lieues nord-est de Douai, à une demi-lieue de laquelle se trouvent des eaux minérales et des boues assez renommées. Les sources, au nombre de quatre, forment 1° la Fontaine Bouillon ou du Sud, la plus usitée; l'eau en est limpide, fade et inodore; 2° la Fontaine

moyenne, dont l'eau, légèrement opaque et chargée de quelques flocons blancs, a une odeur un peu sulfureuse qu'elle perd à l'air; 3° le Pavillon ruiné ou du Nord; 4° la Fontaine vérité ou de l'Évêque d'Arras. Les trois premières sont renfermées dans un pavillon; la quatrième a un bassin particulier. Toutes sont à la température de 22° R. environ. (Morand, en 1743, ne leur avait trouvé que 14 à 15°). Les boues qui sont noirâtres, d'une odeur marécageuse et hydrosulfureuse, sont presque froides; aussi n'en peut-on faire usage que dans les fortes chaleurs; elles sont sous un grand bâtiment en forme de hangard, dont le sol est distribué en un certain nombre de parties destinées à servir de bain.

M. Bottin rapporte (*Notice historique, etc., Mém. de la Soc. roy. des antiquaires de France*, t. I.) que la première et la troisième source étaient anciennement sujettes à de fréquentes explosions de boues, de sable et de gaz, dues à un dégagement surabondant de ce dernier; et qui donnèrent lieu, en 1648, à l'issue d'une quantité considérable de pièces de bois, de statues et de médailles antiques. Elles n'ont plus lieu aujourd'hui, par suite sans doute des changemens opérés dans les localités, et notamment du percement de trois fontaines jaillissantes, qui depuis trente ans distribuent, sur les places publiques de Saint-Amand, une eau dont la température et la qualité gazeuse décèlent la même origine que celle du Bouillon et du Pavillon ruiné.

Ces eaux ont été analysées successivement par Héroguelle, Brassant, Brisseau, Migniot, Boulduc, Morand, Gosse, Desmilleville, Monnet (tous cités par Carrère), et, dans ces derniers temps, par M. Drapier. M. Pallas qui rapporte cette dernière analyse, la plus exacte alors, observe qu'elle ne s'applique qu'à l'eau du Bouillon. Il donne celle des quatre sources, celle des boues et même celle d'une eau stagnante, située près du bâtiment de ces dernières, laquelle fournit un gaz composé d'azote, d'acide carbonique, et d'un peu d'oxygène.

La fontaine du Bouillon et celle du Pavillon ruiné lui ont offert du gaz acide carbonique, des sulfates de chaux et de magnésie, des muriates de magnésie et de soude, des carbonates de chaux et de magnésie, du fer, de la silice et une matière résineuse. La Fontaine moyenne et celle d'Arras renferment les mêmes substances, mais dans d'autres proportions, et de plus du sulfate de soude. Les boues contiennent des gaz acide carbonique et hydrosulfurique, des matières extractive et végéto-animale, des carbonates de chaux et de magnésie, du fer, du soufre, de la silice, des traces de muriate et de sulfate de chaux.

Outre ces sources, il y en a une, froide, qui n'est connue que depuis 1720, et qui paraît minéralisée par de l'oxyde de fer, du sulfate de chaux et du sulfate de soude; ses propriétés sont celles des eaux ferrugineuses; elle est peu employée.

Les eaux thermales sont usitées en boisson, à la dose de trois à six verres et davantage, contre les engorgemens du foie, les dérangemens des voies digestives, les catarrhes vésicaux, les affections calculeuses des reins, la leucorrhée et les maladies de la peau. On les regarde aussi comme efficaces contre les scrophules et l'épilepsie. Elles sont sujettes à produire une éruption particulière, une sorte de *poussée* analogue à celle des bains de Louèche, et d'ailleurs ordinairement utile. Les boues, plus renommées que les eaux, sont surtout efficaces contre les rhumatismes, la raideur des articulations, les demi-paralysies, etc.: on cite plusieurs cures remarquables. Il serait à désirer qu'on en élevât artificiellement la température. Morand, qui avait imaginé de faire des boues factices avec du charbon de terre et de l'eau, leur attribue les mêmes propriétés qu'aux boues de Saint-Amand, et rapporte des observations sur leurs bons effets. La saison des eaux est de juin à septembre, et la durée d'un traitement de quinze à vingt jours.

Herognelle (F.). La vraie anatomie des eaux min. de Saint-Amand, nouvellement découverte, etc. Tournai, 1685, in-8. (2e édit., 1691.) — Morand. Mémoire sur les eaux minérales de Saint Amand. (*Mém. de l'Acad. royale des sciences*, 1743, p. 1.) — Desmilleville. Essai hist. et analyt. des eaux et boues de Saint-Amand. Valenciennes, 1767, in-12. — Pallas (E.). Analyse des eaux et boues thermales de Saint-Amand. (*Rec. des Mém. de méd., chir. et pharm. militaires* VI, 284.) — Beaucoup d'autres ouvrages, moins importans, sont, en outre, cités et analysés par Carrère. (*Cat.* 238.)

AMAND-LA-ROCHE-FAVINE (Saint). Carrère (*Cat.*, 474) indique, près de ce bourg de France, situé à un quart de lieue de Saint-Saturnin (départ. du Puy-de-Dôme), deux sources, 1° Saint-Amand, 2° la Fayole, qui sont froides et qu'on croyait, dans le pays., être *ferrugineuses et vitrioliques*.

Amandé, *Amygdalatum*. Boisson émulsionnée que l'on fait avec des amandes douces.

Amandes. On donne ce nom aux graines dont les lobes sont charnus, plus ou moins comprimés, souvent de saveur douce, oléagineux. Elles sont ordinairement renfermées dans une enveloppe osseuse. Plusieurs sont usitées en médecine pour préparer des émulsions ou laits, etc.

Amandes amères. Nom de la graine d'une variété de l'amandier, *Amygdalus communis*, L.

Amandes d'andos. Nom de la graine de la marmite de singe, *Lecythis bracteata*, W.

— douces. Nom de la graine de l'amandier, *Amygdalus communis*, L.

— a purger les perroquets. Graines du *Hura crepitans*, L.

— du rio negro. Noms des graines du *Bertholetia excelsa*, Humb.

AMANDIER. Nom de l'*Amygdalus communis*, L.

AMANDIER DES BOIS. Nom que porte à St.-Domingue l'*Hippocratea comosa*, Sw.

AMANDIER DE MONTAGNE. On appelle ainsi, suivant Nicholson, un arbre des Antilles, figuré par M. Descourtilz (*Fl. méd. des Antil.*, II, 158, t. 108), qui ne le rapporte pas à un nom linnéen, parce qu'il ne fleurit pas. Son écorce est prescrite par Poupée Desportes dans la gonorrhée.

AMANITA, Amanite. Genre de plantes de la famille des Champignons, créé par Haller, et qui appartient à la cryptogamie de Linné. On donne ce nom à toutes les espèces du genre *Agaricus* de Linné, dont il est un démembrement, qui sont munis d'une volva.

On distingue plusieurs groupes dans le genre *Amanita;* contre notre coutume, nous devons les indiquer à cause de la grande ressemblance qu'il y a entre les espèces vénéneuses et celles qui sont comestibles, et des dangers qu'il y a de les confondre les unes avec les autres.

1°. Espèces à volva incomplète et à pédicule sans collier. Presque toutes sont suspectes ou vénéneuses; elles se trouvent en Italie, pays où les champignons sont abondans et où on en mange beaucoup; on n'en connaît encore aucune espèce en France.

2°. Espèces à volva incomplète, à pédicule muni d'un collier. Ce sont en général des poisons dangereux; c'est à cette section qu'appartiennent l'*A. aspera*, Pers., l'*A. Bauhini*, Pers., et l'*A. muscaria*, Pers., dont il sera question tout à l'heure. Cette dernière espèce ressemble à l'oronge, qui en diffère par une volva complète et pas de débris de pellicule sur le chapeau. C'est dans cette section que se trouve aussi l'*A. solitaria*, que l'on mange dans quelques cantons de la France, et deux autres espèces comestibles en Toscane.

3°. Espèces à volva complète, et à pédicule sans collier. On distingue les espèces de ce groupe en celles qui ont le chapeau non strié sur les bords, et parmi lesquelles les Toscans mangent celle qu'ils appellent *Lappajola*, et l'*A. incarnata*, Pers., quoiqu'en général vénéneuses; et en celles qui ont le chapeau strié sur les bords, dont on mange en Toscane toutes les espèces qui sont de couleur blanche ou grises, et dont on néglige les autres. La seule de ce dernier groupe que l'on mange en France, est l'*A. vaginata*, dont il y a deux variétés, celle à chapeau jaune orangé, usitée à Montpellier, sous le nom de coucoumelle jaune, et de coucoumelle orangée ou simplement *Iranja*, nom qu'elle partage avec l'oronge, et celle à chapeau gris qu'on mange à Montpellier, sous le nom de coucoumelle grise ou de grisette.

4°. Espèces à volva complète et à pédicule muni d'un collier.

Elles ont, comme celles de la section précédente, le chapeau non strié ou strié sur les bords. Parmi les premières, les Toscans comptent quelques espèces comestibles, mais on doit s'en méfier, car on y trouve l'*A. bulbosa*, Pers., et l'*A. verna*, Pers., qui sont de violens poisons et qui causent de fréquens empoisonnemens, ce qui les a fait désigner sous le nom impropre d'*Oronge ciguë*, jaune, verte ou blanche, suivant la couleur de la partie supérieure du chapeau. (Voyez, pour le traitement de ces empoisonnemens, l'art. *Agaricus*, p. 101). Les espèces à chapeau strié sur les bords offrent les champignons les plus délicats et les plus sains, qu'on désigne sous le nom d'*Oronge* en France, et, en Italie, sous celui de *Coccoli* ou *Uovoli*. On distingue trois espèces ou variétés d'oronge : 1° celle à chapeau rouge et à feuillets ou lames du dessous du chapeau jaune, *A. aurantiaca* (Bull., *champ.*, *tab.* 120), espèce qui est la plus recherchée, très-abondante dans nos bois du midi, et qu'on fait sécher dans le Périgord, comme aliment d'hiver, assaisonnement, etc. On la désigne encore sous les noms de *Dorade*, *Endroguez*, *Jaune d'œuf*, *Aulonjat*, *Cadran*, *Oumegal;* etc. 2° celle à chapeau et à feuillets jaunes, *A. cæsarea*, Pers., qui croît en Italie; 3° celle à chapeau et feuillets blancs, *A. ovoidea*, assez commune dans le midi de la France, où elle porte le nom d'oronge blanche, champignon blanc, coquemelle, coucoumelle blanche, coucoumelle fine, etc. Ces trois espèces ou variétés ont leur chapeau charnu, très-convexe, dépourvu en dessus de débris de pellicules écailleuses, provenant de la volva, à bords striés, se roulant un peu en dessous ; un pédicule épais muni d'un large collier; leur volva complète enveloppe la plante naissante, qui, avant sa rupture, a l'air d'un œuf (DeCandolle, *Essai, etc.*, p. 341), et que, dans cet état, les brebis mangent sans inconvénient.

A. muscaria, Pers. (*Agaricus muscarius*, L.) Agaric mouche, agaric moucheté, fausse oronge. (Bulliard, *champ.*, t. 122). Ce nom est dû à ce qu'on observe sur la partie supérieure du chapeau de ce champignon un peu visqueux, des débris blancs de la volva, qui tranchent sur la couleur d'un beau rouge de cette partie. D'autres pensent qu'elle le doit à son odeur fétide qui tue les mouches, mais nous n'observons pas cette odeur. Nous venons de voir qu'elle appartient à la seconde section des amanites. Elle renferme trois variétés, regardées comme espèces par quelques-uns, qui se reconnaissent toutes à leur volva incomplète, à leur pédicule plein, écailleux, bulbeux, blanc, muni d'un collier; à leur chapeau rouge, moucheté ou gris, ou blanc, à chair jaune, à feuillets blancs; elles habitent nos bois : la couleur différent du chapeau, distingue les variétés.

Cette espèce dangereuse n'est pourtant pas mortelle à certaine dose, puisque Bulliard dit en avoir mangé plus de deux onces sans accidens. Cependant les chiens et les chats auxquels on en fait avaler, à plus haute dose peut-être, périssent en deux ou trois heures.

Les peuples du nord, dont les organes sont plus robustes que les nôtres, et sans cesse émoussés par l'âpreté du climat, mangent ce champignon comme énivrant, et en font le même usage que les Turcs de l'opium. Pris en petite quantité, il procure aux Kamtschadales, aux Ostiaks, etc., une ivresse exempte des inconvéniens de celle que causent les liqueurs alcooliques, qui leur plaît beaucoup et qui dure douze à quinze heures, et non cette ivresse furieuse dont parle Murray, et qui, suivant lui, était peut-être celle à l'aide de laquelle on excitait ces anciens peuples du nord, lorsqu'ils envahirent l'Europe. (*Appar. méd.*, V, 556.) Ce qu'il y a de remarquable, c'est que l'urine de ceux qui ont usé de ce champignon devient elle-même enivrante, et que ces peuples la boivent pour s'enivrer, propriété qui se transmet, dit-on, jusqu'à la quatrième ou cinquième personne. (Landsdorff, dissert. sur l'*Agaricus muscarius.*) Cet auteur fait, à cette occasion, la réflexion que les propriétés de certains médicamens sont peut-être transmises aux urines, et il soupçonne que l'opium pourrait bien être dans ce cas. Jusqu'ici on n'avait observé que les parties colorantes de quelques substances transmises ainsi à cette humeur excrémentitielle, et quelques odeurs modifiées par elle.

Reinhardt a employé la teinture de ce champignon comme un puissant moyen curatif contre la teigne et les exfoliations de la peau ; il l'a même administrée à l'intérieur avec succès, dans les toux opiniâtres, avec expectoration muqueuse ou purulente, seule ou combinée avec le charbon en poudre, à la dose de trente à quarante gouttes, quatre fois par jour, dans une tisane appropriée. (*Bull. des sc. méd.*, Férussac, I, 365). Il conseille d'employer seulement la base du pédicule, recueillie à l'entrée de l'automne, temps où croît ce champignon.

M. Potet, chirurgien à Évreux, a conseillé récemment, comme un bon moyen de panser les ulcères cancéreux, la poudre de ce champignon (*Journ. analyt. de méd.*, I, 542.), déjà signalée par Murray (*Appar.*, V, 555) contre les tumeurs dures, glanduleuses, les fistules, les pustules cornées, pour adoucir les paroxysmes de l'épilepsie, dissiper le tremblement, les convulsions, etc., depuis un demi-scrupule, jusqu'à un demi-gros, trois fois par jour, ou un gros deux fois par jour, dans l'eau ou le vinaigre. Si cette poudre cause trop de douleur sur les plaies, il faut en cesser l'usage.

On obtient cette poudre en faisant sécher, au soleil ou au four, les champignons coupés par tranches, et enfilés, puis les pulvérisant et les conservant dans un flacon bien bouché et placé dans un endroit sec. L'analyse chimique de l'agaric mouche, faite par M. Letellier, y a découvert, ainsi que dans quelques espèces voisines, une substance particulière qu'il appelle *Amanitine* (V. ce mot), et dans laquelle réside le principe vénéneux de ce champignon.

Ce champignon étant bouilli dans du lait, celui-ci tue les mouches (*Flor., suec.*, p. 450), ce qui lui aura valu le nom d'*Agaric à mouche :* son odeur est plutôt agréable que fétide, d'après nos observations.

Gruner (C.-G.). *De Virtutibus agarici muscarii, vulgo Fliegen Schwamm, tam in internis quam in externis. Dissert.* respondit Whistling. Ienæ, 1778, in-4. — Letellier. Essai sur les propriétés chimiques et toxiques du poison des agarics à volva. Thèse. Paris, 1826, in-4.

Amanite. V. *Amanita.*

AMANITINE. M. Letellier a proposé ce nom pour le principe vénéneux des oronges (*Amanita*), genre d'agarics pourvus d'une volva. Cette matière, dont l'alcalinité est encore incertaine, existe, combinée avec le fungate de potasse, dans les champignons. A très-petite dose, c'est un poison narcotique fort puissant. (*Journ. de Chim. méd.*, III, 41). V. ci-dessus la bibliographie d'*Amanita.*

Amapola. Nom espagnol du coquelicot, *Papaver Rhœas*, L.

Amaquas. D'après Kolbe (*Hist. des Voyages*, V, 189), c'est la semence comestible de l'arbre appelé, par les colons du cap de Bonne-Espérance, Keurboom, *Sophora capensis*, L., dont le bois rend, étant entaillé, une sorte de gomme jaune luisante.

Amar (résine d'). V. *Altingia.*

Amara-dulcis. Nom de la douce amère, *Solanum Dulcamara*, L., dans quelques auteurs.

Amaracus. Un des noms anciens de la marjolaine, *Origanum Majorana*, L., ou d'une plante voisine, d'après Matthiole (*Comm.*, 290, I), qui croît en Italie; on la faisait entrer dans un onguent appelé, de son nom, *Amaracin*, vanté par Galien. C'est par erreur qu'il est dit dans la *Matière médicale* de M. Alibert que ce nom appartient à l'*O. vulgare*, L. On trouve dans quelques livres le *Teucrium Marum*, L., également désigné par l'appellation d'*Amaracus.* (V. le *Dict. de Méd. de* James, I, 922.)

Amarago. Un des noms de la matricaire, *Matricaria Parthenium*, L.

Amaranga. Arbre de l'île de Ceylan, dont l'écorce s'emploie, mâchée, en avalant sa salive, contre les maux de gorge, et dont Knox a vérifié par lui-même l'efficacité (*Hist. des Voyages*, XVIII, 554). Serait-ce le karamaranga de Burman, *Averrhoa Carambola*, L.?

AMARANTE, dans le Minho, en Portugal. Il y existe des eaux ferrugineuses employées par les médecins du pays.

Amarante, et non Amaranthe. V. *Amarantus.*

AMARANTÉES. Famille naturelle de plantes dicotylédones, à pétales, hypogynes, qui appartient à la classe six de la méthode naturelle (hypostaminie) de Jussieu. Elles sont presque toutes herbacées, à feuilles entières et à fleurs colorées, nombreuses, persistantes. Cette famille ne présente, sous le rapport thérapeutique, que peu ou point d'intérêt; mais quelques espèces des genres *Amarantus*, *Illecebrum*, etc. (V. ces mots) sont employées, à l'instar des épinards, comme comestibles.

Amaranthis. Nom que Dioscoride donne à l'*Antirrhinum majus*, L.

AMARANTUS et non Amaranthus, Amarante. Genre de la pentandrie trigynie de Linné, qui donne son nom à une famille naturelle.

Les feuilles de l'*A. Blitum*, L., se mangent, en Gascogne, cuites dans de l'eau, comme on le fait de celles d'épinards; dans l'Inde on se nourrit de la même manière de celles de l'*A. oleraceus*, L., connu sous le nom de *Brede*, ainsi que de celles de l'*A. farinaceus*, Roxb., et de plusieurs autres, telles que l'*A. gangeticus*, L., et l'*A. spinosus*, L., etc. Les habitans de Cumana, d'après MM. de Humboldt et Bonpland, emploient comme comestibles les feuilles de l'*A. celosioides*, Kunth. (*Nova gener. et spec.*, II, 194); et Marcgrave (*Bras.*, p. 13) dit qu'au Brésil on mange aussi les feuilles de l'*A. cararu*, Zucc.

A. caudatus, L. Cette espèce, originaire du Pérou, est cultivée dans les jardins à cause de ses longs épis tombans, d'un beau rouge; elle passe pour astringente et dessiccative; on administrait la décoction de ses fleurs dans les crachemens de sang et les diverses hémorrhagies. On l'a même crue si énergique sous ce rapport qu'on a recommandé de ne pas la faire prendre pendant le cours des règles. Sa graine a été conseillée dans les diarrhées, où l'on croit qu'elle partage les propriétés de celles du plantain.

Amarel. Nom languedocien du mahaleb, *Cerasus Mahaleb*, L.

Amarella. Nom du *Polygala vulgaris*, L., dans quelques auteurs.

Amargosam. Nom indien du *Momordica Balsamina*, L.

Amargosceíra, Amargoseira, Amargoscira. Noms que les Portugais donnent au *Melia Azadirachta*, L.

AMARINITES. L'un de nous a donné ce nom (*Dict. des Sc. méd.*, XLV, 187), adopté depuis, à un groupe de principes immédiats des végétaux, tous solides, amers, inodores, déliquescens, solubles dans l'eau et l'alcool, insolubles dans l'éther. Ils sont jusqu'ici sans usage, mais ils forment ou concourent à former le principe actif de beaucoup de substances médicinales; tels sont la *Scillitine*, la *Caféine*, la *Cytisine*, la *Gentianéine*, la *Quassine* et le *Tannin*. La plupart sont colorés et incristallisables; mais peut-être ne les connaît-on pas dans leur état de pureté; l'émétine, que nous avions d'abord

rangée dans cette classe, a depuis été obtenue incolore, et paraît appartenir aux alcaloïdes; la cytisine peut être amenée au blanc jaunâtre; MM. Henry et Caventou enfin ont depuis obtenu la gentianéine à l'état cristallin. V. *Amers*.

Amarum genuinum. Nom linnéen du *Sulfate de magnésie*.

AMARYLLIS. Genre de plantes de la famille des Narcisses, de l'hexandrie monogynie de Linné.

A. disticha, L. (*Hœmanthus toxicarius*, Ait.). Cette plante croît au cap de Bonne-Espérance, où elle porte le nom de *Poison enragé*, parce que ses feuilles sont un poison violent pour les bêtes à corne, qui aiment pourtant à les paître. Les Hottentots trempent le fer de leurs flèches dans le suc de son ognon; les animaux qui en sont blessés font de violens efforts de vomissement, et meurent le lendemain, ce qui n'empêche pas leur chair d'être bonne à manger. En coupant cet ognon en travers, le suc qui s'en écoule se concrète en une sorte de gomme. (Paterson, *Voyage*, etc., CXXXVI.)

D'après Thunberg, les bulbes de l'*A. sarniensis* sont vénéneuses.

On donne par fois le nom de *Faux safran* à l'*A. lutea*, L., à cause de la couleur jaune de sa fleur et de la petite stature de la plante, qui fleurit à l'automne comme le safran officinal.

On lit dans la *Flore méd. des Antilles* (III, 135) que l'*A. punicea* a son ognon vénéneux, et qu'il donne la mort en deux ou trois heures, en enflammant l'estomac, etc. On ne dit pas sur quelle autorité repose cette assertion. Du reste la figure de la plante en regard ne représente pas l'*A. punicea* de Lamarck, la seule espèce qui porte ce nom dans les auteurs, et qui est l'*A. equestris* d'Aiton.

Amassi, ou Boa massi. Rumphius (*Hort. Amb.*, V. *Suppl.*, *tab.* 3.) donne ces noms à un arbre d'un genre indéterminé, dont on mange les fruits bouillis ou grillés.

Amatzquitl. Nom d'une plante qui croît à Chiuta (peut-être Chiusa?), dont les fruits ou noix sont pleins de graines blanches. La décoction de sa racine passe pour salutaire dans les maladies fébriles. (*Anc. Encyclop.*)

Amatokoro. Nom du Sceau de Salomon au Japon, *Convallaria Polygonatum*, L.

Amaum patcheh arisee. Nom indien de l'*Euphorbia pilulifera*, L.

Amaurosis. Synonyme de *Ciguë*, d'après Dioscoride.

Amba, Ambe, Ambo. Noms américains de la mangue, *Mangifera indica*, L.

Ambachta Un des noms sanscrits de l'*Oxalis corniculata*, L.

Ambaiba, Ambaiva. Noms brésiliens du *Cecropia peltata*, L.

Ambaitinga. Nom brésilien d'une variété, ou espèce différente, du *Cecropia peltata*, L.

Ambalam. Nom indien du *Spondias amara*, Lam.

Ambalu. Nom malais de la *Laque*.

Amba-paia. Un des noms indiens de la papaye, *Carica papaya*, L.

Ambar. Nom portugais de l'*Ambre gris*, et nom cingalais et malais du *Succin*.

Ambara. Nom sanscrit de l'*Ambre gris*.

Ambare. Dujardin et d'Acosta parlent, sous ce nom indien, d'un fruit du volume d'une noix, vert et acide avant sa maturité, jaune et d'un goût agréable étant mûr, recouvert d'une écorce cartilagineuse, fruit que l'on mange avec les viandes comme assaisonnement, ainsi qu'on le fait, en Europe, du verjus, du citron, etc.; on le confit aussi, comme les *Achars*. La figure donnée par d'Acosta (*Drog.*, etc., lib. III, 149), et le nom d'*Amba* que porte la mangue, *Mangifera indica*, L., dans l'Inde, font soupçonner qu'il pourrait être question de ce fruit. Lemery dit que le nom d'*Ambare* vient de l'odeur d'ambre de ce fruit.

Ambarum cineritium s. cineraceum s. griseum. Noms latins de l'*Ambre gris*.

Ambarvalis. Synonyme du *Polygala vulgaris*, L.

Ambarvate, Ambarvatsi. Noms du pois d'Angole, *Cytisus Cajan*, L., à Madagascar.

Ambavilla. Nom que porte, à l'île de France, le *Senecio Ambavilla*, Bory. C'est aussi le nom de l'*Hypericum penticosia*, Com., dans le même pays. M. Bory prétend qu'on fait avec ces plantes un sirop réputé vulnéraire et pectoral. C'est sans doute avec la première seule qu'on le prépare. V. *Amblaville*.

Ambe. V. *Amba*.

Ambel. Un des noms indiens du *Nymphœa Lotus*, L.

Ambela. Nom arabe d'un arbre appelé *Charamei* par les Indiens, dont il y a deux espèces ou variétés; on mange le fruit de la première, qui est aigrelet, avec du sel, ou confit; l'autre a le fruit plus gros que le poirier; on fait bouillir son bois avec le santal, et les Indiens prennent cette décoction contre la fièvre. La racine de tous les deux donne un suc blanc purgatif, que l'on administre à la dose d'une drachme; on arrête l'effet trop évacuant de ce suc avec la décoction de riz aigrie. (D'Acosta. *Drogues*, 168.)

Ambelani V. *Ambelania*.

AMBELANIA, Ambelanier. Genre de plantes de la famille des Apocynées, de la pentandrie monogynie de Linné, dont l'unique espèce, *A. acida*, Aubl. (*Willughbeia acida*, W.), qui croît à Cayenne, a le fruit bon à manger, quoique laiteux. Après l'avoir dépouillé de sa peau extérieure, on le fait tremper quelque temps dans l'eau; ainsi préparé, il a alors un goût acide et agréable, quoique visqueux. On le confit, dépouillé ou non dépouillé. La confiture des fruits dépouillés est un peu acide et rafraîchissante; celle des fruits non dépouillés est légèrement purgative. Dans le pays on s'en sert contre les dysenteries. (Aubl. *Hist. des plant. de la Guyane*, etc., I, 266.)

Ambelanier. V. *Ambelania*.

Amber. Nom danois, hindou et suédois de l'*Ambre gris*.

Amberboa. Un des noms du bluet, *Centaurea Cyanus*, L.

Ambergris. Nom anglais de l'*Ambre gris*.

Ambergrys. Nom hollandais de l'*Ambre gris*.

Amberkraut. Un des noms allemands du *Teucrium Marum*, L.

AMBERT. Ville de France (Puy-de-Dôme), sur la Dore, près de laquelle est une source froide qu'on prétend, dit Carrère (*Cat.*, 474), être *ferrugineuse et vitriolique*.

Ambervaye. Un des noms indiens du *Cytisus Cajan*, L.

Ambetuway. Plante de Guinée, dont les feuilles, semblables à celles de l'orme, sont usitées dans ce pays, étant bouillies, pour rendre l'appétit aux malades (*Trans. phil. abr.*, n° 232, 1697.)

Ambi. Nom du jacquier, *Artocarpus incisus*, L. F.

Ambia. Lemery, dit, d'après Monard, que c'est un bitume liquide, jaune, dont l'odeur approche de celle du tacamahaca, et qui coule d'une fontaine des Indes, située dans le voisinage de la mer. Il lui attribue les propriétés de la gomme caragne et du tacamahaca.

Ambie huldie. Nom dukhanais de la *Zédoaire*.

Ambinux. Un des noms de la noix de Bancoul, *Aleurites Ambinux*, Pers.

Ambira. Nom brésilien du *Xylopia frutescens*, Aubl.

Amblaville. Nom de l'*Hypericum lanceolatum*, Lam., à l'Ile-de-France.

Amblotifs, Amblotiques, de ἀμβλωσις, avortement. Synonyme d'*Abortifs*.

Ambo. V. *Amba*.

Ambokely. Nom indien de l'*Epidendrum tenuifolium*, Lam.

Ambon. Arbre des Indes-Orientales qui a la forme du néflier, et dont le fruit, délicat et savoureux, ressemble à une prune blanche; son noyau a le volume d'une noisette, et fait, dit-on, tourner l'esprit pour peu qu'on en mange, ce que Pyrard assure pour l'avoir éprouvé par lui-même (*Hist. des voyag.*, II, 638). Lamarck soupçonne que c'est le même végétal que l'*Ambalam*.

AMBONAY. Village de France (Marne), à 6 lieues S. E. de Reims, près duquel, sur une montagne, existent plusieurs filets d'eau minérale froide et ferrugineuse. Navier, cité par Carrère (*Cat.* 202), en parle dans une lettre sur les eaux minérales de la Champagne (1772).

Ambouton. Herbe de Madagascar ressemblant à la linaire, d'une saveur un peu amère et austère, et dont les naturels se servent comme masticatoire pour se noircir les dents et se rendre l'haleine agréable, suivant Flacourt.

Ambra. Nom latin, italien, polonais et russe de l'*Ambre gris*. V. *Ambre*.

Ambre, *Ambra*. Nom appliqué d'abord au succin, puis à l'ambre gris et à quelques autres substances. Les noms d'*Ambra ambrosiaca, grisea, maritima, vera*, Offic., s'appliquent tous à l'ambre gris; l'*Ambra citrina* de quelques écrivains, et l'*Ambra gialla* des Italiens, sont des noms du *Succin*; l'*Ambre blanc* n'est, suivant quelques auteurs, qu'une variété de *l'Ambre gris*; suivant d'autres c'est le *Blanc de baleine*, ou une espèce de *Succin*. L'*Ambre liquide*

est le *Styrax liquide*. On nomme *Ambre noir*, tantôt le *Jayet*, tantôt le *Ladanum*, quelquefois même une sorte impure d'*Ambre gris*. L'*Ambre jaune*, enfin, est le *succin*. On trouve, dans le Dict. de James, t. I, de curieuses recherches sur les différentes espèces d'*ambres* des anciens.

AMBRE GRIS. Ce mot, dérivé, dit-on, du syriaque, est le nom d'une substance grasse, aromatique, fort recherchée, plus usitée comme parfum que comme médicament, et qui paraît même avoir été inconnue à la plupart des médecins de l'antiquité. La nature de l'ambre est animale. Considérée tour-à-tour comme un bitume, une sorte de camphre, une gomme végétale, un champignon sous-marin, un mélange de cire et de miel altérés, un produit excrémentitiel des crocodiles ou de certains oiseaux, etc., cette substance est généralement regardée, aujourd'hui, d'après Schwediauwer (Swediaur), comme provenant de certains cachalots, notamment le *Physeter macrocephalus*, Shaw, le même qui produit le blanc de baleine. L'ambre gris semble n'être que les excrémens endurcis et altérés de ce cétacé, une sorte de *bézoard*, suivant l'heureuse comparaison de Charles de Lécluse, le premier qui ait eu des idées exactes sur son origine. Cependant l'auteur d'une longue dissertation, insérée dans le *Journ. de pharm.* (septembre 1819), s'est efforcé récemment de prouver que l'ambre résulte de la décomposition lente de certains poulpes musqués, et peut être formé artificiellement, opinion déjà émise par Romé de Lille, et que réfute péremptoirement M. Guibourt. MM. Pelletier et Caventou ont cru aussi, d'après les résultats de son analyse, pouvoir le considérer comme une sorte de concrétion biliaire; enfin, MM. Chevallier et Lassaigne ont établi (même journ., VII, 279) que les excrémens de poissons fort différens contiennent une matière nacrée analogue à l'ambréine, etc.

L'ambre, au moment où il sort des intestins du cachalot, est mou, présente l'odeur et la couleur des excrémens. Celui qu'on recueille flottant sur la mer ou jeté sur les côtes de l'Inde, de l'Afrique, de l'Amérique et même de la France, est en boules plus ou moins volumineuses, souvent formées de couches concentriques, et quelquefois en masses énormes; sa couleur est un gris noirâtre veiné de blanc jaunâtre, et sa consistance est celle de la cire. Il se ramollit à l'air, est fusible et presque complétement volatil au feu, inflammable, insoluble dans l'eau, soluble à chaud dans l'alcool, l'éther, les huiles fixes et volatiles, etc. Sa saveur est fade et grasse, son odeur forte, agréable, persistante.

Comme il varie de nuances, on en a établi plusieurs sortes; mais

on ne les trouve point dans le commerce. Il est souvent sophistiqué, et alors il n'offre ni sa fusibilité, ni sa volatilité accoutumées ; quelquefois il renferme des mâchoires de sèche, débris des alimens du cachalot. Le plus estimé est celui de Sumatra et de Madagascar. M. Bouillon-Lagrange a trouvé l'ambre composé d'adipocire, qui a passé depuis comme un principe particulier (V. *Ambréine*), de résine, d'acide benzoïque et de charbon. (*Ann. de chim.*, XLVII, 68.)

L'ambre a été long-temps regardé, en médecine, comme fortifiant, aphrodisiaque, comme propre même à prolonger la vie. On l'a cru doué d'une action spéciale sur le cœur (Rhazes), sur le cerveau (Pierre d'Abano), et surtout sur le système nerveux. Cette dernière propriété est confirmée par l'expérience de plusieurs modernes qui lui ont reconnu une action analogue à celle du musc. Chaumeton et M. H. Cloquet, en particulier, signalent son efficacité contre les fièvres ataxo-adynamiques ; le dernier (*Faune médicale*, I) l'a employé aussi avec succès dans la dyspepsie nerveuse et les catarrhes chroniques. Rivière le recommandait pour fortifier l'estomac. Nombre d'auteurs l'ont employé dans des cas d'épilepsie, d'hypochondrie, de lipothymies ; Pringle le regardait comme antiseptique ; Fréd. Hoffmann le vante contre les palpitations du cœur, Zacutus Lusitanus contre le hoquet spasmodique, etc., etc. Boswel a constaté qu'à la dose d'un demi-gros il déterminait l'accélération du pouls, l'exaltation des fonctions cérébrales, musculaires, et vénériennes, effets qui témoignent assez de son action stimulante pour tenir le praticien en réserve sur son emploi ; Schwediaurwe l'a vu produire, à la dose de 3 gros, un effet purgatif. On le donne à l'intérieur, à la dose de 1, 4, 8, et jusqu'à 20 grains ou même davantage par jour, soit en pilules ou en pastilles, soit incorporé dans une potion ou une conserve, soit associé à du sucre, soit surtout sous forme de teinture alcoolique ou éthérée. On l'administre aussi en vapeur dans les mêmes vues ; mais son odeur, chez les femmes surtout, est susceptible de produire la syncope.

Il entrait jadis dans une foule de préparations (confection alkermès, confection d'hyacinthe, électuaire de pivoine contre l'épilepsie, baume apoplectique de Charras, etc.) ; de nos jours il sert encore de base à deux teintures indiquées dans le nouveau Codex, et fait partie du baume de commandeur, des pastilles indiennes appelées *Cachundé* et de plusieurs autres composés officinaux.

Klob. (J.-F.). *Historia Ambræ.* Vitemb., 1666, in-4. — Wedel (G.-W.). *De Ambrâ.* Ienæ, 1698, in-4. — Baier (J.-J.). *Diss. de Ambrâ.* Ienæ, 1698, in-4. — Chevalier (N.). Desc. de la pièce d'ambre gris que la Chambre d'Amsterdam a reçue des Indes-Orientales, pesant 182 livres, avec un petit traité de son origine et de sa vertu. Amst., 1700, in-4, fig. — Boswal (J.). *De Ambrâ. Diss.* Lugd.-Bat., 1736, in-4. — Neumann (G.). *Disquisitio de ambrâ griseâ.* Dresde, 1736, in-4. —

Fothergill (J.). *Extrait of an essai upon the origin of Amber*, 1744. — Schwediauwer. Rech. sur l'ambre gris. (*Philosoph. transact.*, LXXIII, 1783, et *Journ. de phys.*, XXV, 278.). — Andrada (D'). Remarques relatives aux rech. sur l'ambre gris du doct. Swediaur, 1791. (T. II, 70, de *la Médecine éclairée par les sc. phys.*). — Donadéi. Détails sur l'ambre gris des côtes de la Guyenne. (*Journ. de physique*, XXXVI, 232.)

AMBRÉINE. Matière particulière, regardée comme de l'adipocire par M. Bouillon-Lagrange, comme intermédiaire entre la cire et la résine, par Bucholz et Roze, et définitivement placée au nombre des principes immédiats des animaux, par MM. Pelletier et Caventou (*Journ. de Pharm.*, VI, 49.). Cette substance, grasse, très-voisine de la cholestérine, est blanche, sans saveur, inodore lorsqu'elle est pure, insoluble dans l'eau, soluble dans l'éther et mieux encore dans l'alcool, fusible à 30° centigrades, volatile en partie seulement; elle n'est ni azotée ni saponifiable, et donne, par l'intermède de l'acide nitrique, un acide particulier nommé *Ambréique*, analogue à l'acide cholestérique. Quoique cette substance, qui fait la plus grande partie de l'ambre gris, ait presque seule fixé l'attention des chimistes, et que M. H. Cloquet la regarde comme le *principe essentiel* de cette matière, elle n'en est probablement pas la matière vraiment active; c'est plutôt ou la résine que M. Bouillon-Lagrange y a également trouvée, ou le principe odorant, distinct peut-être de celle-ci comme de l'ambréine.

Ambrette. Nom des semences de l'*Hibiscus Abelmoschus*, L., à cause de son odeur. C'est aussi celui des *Centaurea moschata*, L., et *C. amberboi*, Lam., dont les fleurs sentent également l'ambre.

Ambrevade, Ambrevate. Noms indiens du *Cytisus Cajan*, L.

Ambroisie. Un des noms du *Chenopodium ambrosioides*, L.

— du Mexique. V. *Chenopodium ambrosioides*, L.

AMBROSIA. Genre de plantes de la famille des Urticées, de la monœcie pentandrie de Linné.

A. artemisiæfolia, L. Aux Antilles on l'emploie comme fébrifuge, contre la goutte, la leucorrhée, les vers. On le donne en poudre à la dose d'un demi-gros, et à celle d'une once en infusion. Son extrait s'administre à un ou deux gros (*Fl. méd. des Antill.*, I, 239.)

A. maritima, L. Cette plante odorante, amère, est cordiale, tonique, stomachique et antihystérique. Elle croît au bord de la Méditerranée.

A. villosissima, Forsk. En Égypte, suivant Forskal (*Fl. Ægypt.*, 161), on emploie les vapeurs de la décoction de cette plante contre les douleurs d'yeux.

On trouve dans les vieux auteurs différentes plantes indiquées sous le nom d'*Ambrosia*, mais trop vaguement pour qu'on puisse les rapporter à une appellation linnéenne. (Matthiole, *Comment.* 336.)

Ambrowe ziele. Nom polonais du *Teucrium Marum*, L.

Ambugia. Nom italien de la chicorée, *Cichorium Intybus*, L.

Ambuleia, et non Ambubeia. Nom que Pline donne à la chicorée, *Cichorium Intybus*, L.; ou, suivant Adanson, à la chondrille, *Chondrilla juncea*, L.

AMBULIA. Ce genre, créé par Lamarck, avec la plante appelée par Rhèede *Manga-Nari* (*Hort. Mal.*, X, p. II, t. 6), est, d'après Jussieu, congénère du genre *Lindernia*, et fait par conséquent partie de la famille des Scrophulariées.

L'*A. aromatica*, Lam., croît au Malabar; son odeur est suave, et tient un peu de celle du poivre; sa semence est amère. On donne cette plante annuelle en décoction contre la fièvre, et dans le lait aigri pour dissiper les vertiges.

Ambutua. Synonyme de *Pareira brava*. V. *Cissampelos*.

Ambuxon. Synonyme de viorne, *Clematis Vitalba*, L.

Ambuyaembo, et non *Ambuyacembo*. Sous ce nom Marcgrave indique un *Aristolochia* que Gomès rapporte avec doute à son *A. grandiflora*.

Amea. Plante de Guinée qui, desséchée, réduite en poudre et prise par le nez, arrête le sang. (*Trans. phil. abr.*, n° 232-1697.)

Amedanus. Synonyme de bouleau, *Betula alba*, L.

Ameisen. Nom allemand de la fourmi, *Formica rufa*, L.

Ameixa. Nom portugais de la prune, fruit du *Prunus domestica*, L.

Ameli. Nom brachmane du *Karetta-Amelpodi* de Rhèede (*Hort. Mal.*, V, 65, t. 33, f. 2). Arbrisseau de l'Inde dont la décoction des feuilles est usitée dans ce pays contre la colique. Ses feuilles et ses racines, cuites dans l'huile, fournissent un topique pour résoudre les tumeurs les plus considérables.

Amellié. Nom languedocien de l'amandier, *Amygdalus communis*, L.

Amellus. Virgile (*Géorgiques*, IV, vers 271) parle, sous ce nom, d'une plante incertaine pour les modernes; il dit la décoction de sa racine, dans du vin, bonne pour les maladies des abeilles. Columelle parle aussi d'un *Amellus* (*lib.* IX, C. XIII) dans le même genre, ainsi que plusieurs autres auteurs. Linné a cru y reconnaître un *Aster* d'Italie, qu'il a appelé par cette raison *A. Amellus*.

Amelpo. Nom brachmane de l'*Amelpodi* de Rhèede (*Hort. Mal.*, V, 101, t. 51), dont la racine jaunâtre, inodore et amère, est regardée au Malabar comme un préservatif contre les morsures des serpens; il suffit de la porter sur soi pour en éprouver l'efficacité, au dire des naturels.

Amelpodi. V. *Amelpo*.

Amelxine. Nom de la pariétaire, *Parietaria officinalis*, L., dans Dioscoride.

Amendo. Nom portugais de l'amandier, *Amygdalus communis*, L.

Amendoas amargos. Nom portugais de l'*Amande amère*.

Amendoas doces. Nom portugais de l'*Amande douce*.

Amendoeira. Nom portugais de l'amandier, *Amygdalus communis*, L.

AMENTACÉES (famille des). Famille naturelle de la quinzième classe de Jussieu, appartenant aux dicotylédones apétales (diclinie.)

Cette famille, très-nombreuse en espèces, et très-importante sous le rapport de l'utilité des végétaux qui la composent, lesquels sont la base de nos forêts, renferme des arbres, souvent d'une grande hauteur, la plupart européens, ou des États-Unis d'Amérique, à feuilles en général simples, alternes, et dont les fleurs, le plus ordinairement de sexes différens, sont fréquemment ramassées en espèces d'épis qu'on a appelés chaton (*Amentum*), d'où elle tire son nom.

On a divisé les Amentacées en groupes différens, eu égard à la conformité extérieure des végétaux, ce qui les rapproche en même temps sous le rapport des propriétés; ainsi on a dans quatre groupes les *Quercinées*, les *Salicinées*, les *Bétulacées*, enfin les *Juglandées* que plusieurs rapprochent des térébinthacées, ou qu'ils y placent.

L'écorce de toutes les amentacées contient un principe astringent qui les rend propres à la teinture en noir, comme celle de l'aune, la galle de chêne; à tanner les cuirs, ce que l'on fait de celle des chênes; surtout à combattre les fièvres intermittentes, ainsi qu'on le tente chez nous avec l'écorce de coudrier, d'aune, de saule, de hêtre, de chêne, etc., et, aux États-Unis, avec celle du *Populus tremuloides*, Mich.

Les fruits des amentacées contiennent une quantité plus ou moins considérable de fécule propre à nourrir l'homme; tels sont la chataigne, le chêne ballote, celui à feuille ronde, celui de Virginie, le liége, etc. On retire de l'huile grasse de quelques-uns, comme des faînes, de la noisette, de la noix, etc. Les fruits de quelques autres renferment une espèce de cire végétale qui sort spontanément, comme les espèces du genre *Myrica*.

Ameos. Nom synonyme d'*Ammi*, dans quelques vieux auteurs de pharmacie.

Amer. Nom donné au fiel de plusieurs animaux, et surtout du bœuf, jadis usité en médecine. V. *Bos*.

AMERA (gomme d'). On lit dans le tome VI du *Bull. de Pharm.*, p. 345, que le *Spondias amara*, Lam., laisse découler des crevasses de son tronc une gomme brunâtre, transparente, soluble comme la gomme arabique, légèrement amère, qui peut servir, soit comme médicament, soit dans les arts. On ne dit point sur quelle autorité est fondée cette assertion, dont Lamarck ne parle pas en décrivant le *Spondias amara* (*Encyclop. Bot.*, IV, 261), et dont il est par conséquent très-permis de douter.

American arbor vitæ. Nom anglais du *Thuya occidentalis*, L.

AMERICAN COLOMBO. Un des noms anglais du *Frasera Walteri*, Mich.

— NIGHT SHADE, AMERICAN POKEWEED. Noms anglais du *Phytolacca decandra*, L.

— POPLAR. Un des noms anglais du *Liriodendrum Tulipifera*, L.

— SANICLE. Un des noms anglais de l'*Heuchera americana*, L.

— SENNA. Nom anglais du *Cassia marylandica*, L.

— WINTERGREEN. Nom anglais du *Pyrola umbellata*, L.

AMERIKANISCHE SECKELBLUME. Nom allemand du *Ceanothus americanus*, L.

— KERMESBEERE. Nom allemand du *Phytolacca decandra*, L.

AMERICANISCHES BITTERHOLZ. Un des noms allemands du *Quassia amara*, L.

AMÉRIQUE. Nous ne connaissons aucun travail spécial sur les eaux minérales du Nouveau-Monde; mais on peut consulter sur celles de quelques-unes de ses parties, les mots *Caroline*, *Cayenne*, *Colombie*, *Cuba*, *Saint-Domingue*, *Guadeloupe*, *Jamaïque*, *Sainte-Lucie*, *Martinique*, *Mexique*, *New-York*, *Nouveau-Jersey*, *Pensylvanie*, *Surinam*, *Virginie*, *etc.*

AMERS. Classe de médicamens caractérisée par une saveur désagréable lorsqu'elle est portée à un haut degré d'intensité. De toutes les espèces de sapidité, c'est celle qui se distingue le plus aisément et qui déplaît le plus. C'est l'amertume qui éloigne les malades, surtout les enfans, de prendre les médicamens qui en sont pourvus, et qui oblige de la masquer avec le plus de soin au moyen des corps sucrés. Cependant c'est une saveur des plus répandues, et la plupart des corps qui ont quelque énergie d'action sont plus ou moins amers; le champ est vaste, depuis la fève Saint-Ignace, le plus violent des amers, jusqu'à l'écorce d'orange.

Les amers simples, c'est-à-dire, sans acidité ni arome, sont assez rares; on peut mettre au premier rang le quassia, le quinquina, la gentiane, etc. Les amers joints à des sels, à des acides, tels que la rhubarbe, etc., ne sont pas très-répandus non plus. Les amers aromatiques sont les plus communs : des familles entières possèdent ce genre d'amertume; telles sont les labiées, les corymbifères, les laurinées, etc. Ils se trouvent encore associés à une multitude d'autres principes.

Les amers sont des médicamens très-employés, et ce genre de sapidité suffit même pour indiquer des propriétés médicamenteuses dans les substances où il se trouve. Cependant, comme ils répugnent au goût, on les masque non-seulement au moyen du sucre, mais en les administrant sous forme de bols, de pilules, etc., etc. Néanmoins une amertume légère n'est pas désagréable; quelques individus la préfèrent même aux saveurs sucrées; on s'y fait d'ailleurs facilement.

Les propriétés médicinales qu'on a attribuées aux amers sont nombreuses; en les réduisant à celles dont l'expérience a montré la réa-

lité, nous verrons qu'elles sont encore fort importantes pour la thérapeutique.

En tête nous devons placer la propriété stomachique; amer et stomachique sont pour ainsi dire synonymes pour le vulgaire. Il est difficile d'expliquer comment les amers agissent sur l'estomac pour provoquer l'appétit. On croit maintenant que c'est en excitant la contractilité fibrillaire de cet organe, et que conséquemment les amers agissent dans ce cas à la manière des toniques, ce qui ne veut pas dire, comme le pensait Cullen, qu'il n'y ait de toniques que les amers. Quoi qu'il en soit, l'usage des amers, lorsque rien ne s'oppose à leur administration, facilite la digestion et augmente l'appétit.

La propriété antifébrile n'est pas moins certaine que la précédente dans les amers; la gentiane, la petite centaurée, la camomille, le scordium, etc., etc., ont souvent guéri des fièvres intermittentes, et nombre de fois ont évité de recourir à l'écorce du Pérou. C'est un remède populaire dans les campagnes, et souvent à la ville dans le peuple.

Comme anthelmintiques, les amers rendent encore des services signalés; la plupart de ceux que l'on emploie sont tirés de cette classe, et l'absinthe, l'un des plus marqués, est aussi un anthelmintique des plus sûrs, surtout pour les lombrics et les ascarides.

On expérimente journellement les bons effets des amers comme emménagogues. Ils provoquent l'irruption tardive des règles chez les jeunes filles avec plus ou moins de facilité; mais leur administration exige beaucoup d'attention, et il faut bien s'assurer que l'écoulement périodique est retenu par défaut d'action plutôt que par excès.

Un emploi des amers qui a été autrefois fort préconisé, et qui est aujourd'hui peut-être trop abandonné, est celui qu'on en faisait contre la goutte. Depuis Galien, qui les a conseillés dans cette maladie, jusqu'à Cullen qui les déclare pour ainsi dire son antidote, on a beaucoup discuté sur ce sujet. La fameuse poudre du duc de Portland, composée surtout d'amers, était regardée comme le vrai remède de cette redoutable maladie; Cullen dit que, si on en use quelque temps, elle arrête les paroxysmes de la goutte; il ajoute qu'il a connu des personnes qui, ayant eu le courage d'en faire usage le temps prescrit (deux ans), ont été exemptes des accès de goutte auxquels elles étaient auparavant sujettes une fois ou deux chaque année. (*Mat. méd.*, II, 58.)

Enfin on a voulu reconnaître une propriété lithontriptique dans les amers, et Linné surtout les croit propres à fondre la pierre, et a fait soutenir une thèse sur ce sujet, *Genesis calculi*, etc., insérée dans les *Aménités académiques* (II, n° 23.)

Nous n'insisterons pas sur les vertus fondantes des amers, que

nous regardons comme peu certaines ; du moins de nos jours on s'en sert rarement sous ce point de vue.

Nous ne devons pas taire que l'usage des amers a trouvé des opposans, et la médecine, dite physiologique, surtout les repousse, avec bien d'autres médicamens il est vrai, de la plupart des cas où on les a conseillés, comme excitans trop actifs, pouvant causer des irritations dans les premières voies, etc., et nuire par conséquent beaucoup. Nous croyons que ces craintes sont exagérées, et l'expérience montre assez souvent l'efficacité des amers pour faire regarder comme chimériques les frayeurs de la nouvelle école dans la plupart de ces circonstances.

Cependant l'usage trop long-temps continué des amers peut à la longue devenir redoutable, si on doit en croire l'opinion que nous avons vue professée par quelques médecins, qui pensaient que les amers devenaient de véritables poisons s'ils étaient administrés trop long-temps, et citaient même des exemples de ce genre d'empoisonnement. Nous pouvons affirmer que, dans les hôpitaux où on tient souvent les malades aux amers pendant des mois entiers, on ne voit jamais résulter le moindre danger de leur usage; et celui de la poudre de Portland, dont nous parlions tout à l'heure, et que Cullen dit si efficace, doit nous rassurer tout-à-fait sur les dangers des amers. V. *Amarinites*.

Wedel (G.-W.). *Diss. de amarorum naturâ et usu.* Ienæ, 1692, in-4. — Buchner (A.-E.). *De Plantarum amarorum insigni virtute medicâ.* Hallæ, 1768, in-4.

Amethysta. Nom employé par Galien, pour désigner des médicamens propres à détruire les effets de l'ivresse; ce sont surtout des acides végétaux, le vinaigre, le suc de citron, le verjus, etc.

AMÉTHYSTE, *Amethystus*. Pierre précieuse, transparente, violette, presque entièrement siliceuse, employée jadis comme absorbant contre la diarrhée, ou en amulette pour prévenir l'ivresse; aujourd'hui sans usages médicinaux.

Amia. Nom d'un poisson qu'Aétius met au nombre de ceux dont la chair est de digestion difficile.

AMIANTHE, *Amianthus*, Asbeste. Substance minérale, flexible, d'apparence fibreuse, soyeuse, argentine, composée de silice, de magnésie, d'un peu de chaux et d'alumine, qu'on trouve dans les Pyrénées, en Corse, en Savoie, etc. On l'a quelquefois confondue avec l'*Alun de plume*. L'action de sa poudre, employée jadis en frictions contre la paralysie et la gale, paraît toute mécanique et due seulement à l'irritation que produit dans la peau l'introduction de ses particules; on l'a crue aussi détersive, propre à s'opposer *aux sortiléges* (*Pline*, *Lib.*, XXXVI, c. 19), à *résister au venin*.

L'asbeste résiste plus sûrement au feu; aussi a-t-elle quelquefois servi à former des mèches et même des tissus incombustibles : on peut consulter à ce sujet, le tom. V de l'*Abrégé des Trans. philos.*

AMIANTO. Un des noms espagnols de l'*Amiante*.

AMIDINE. V. *Amidon*.

AMIDON. Nom particulier de la fécule de nos céréales, quelquefois appelée aussi fécule amylacée. Cette matière nutritive, blanche, cristalloïde, s'extrait communément de l'orge ou du blé avariés, qu'on mout et qu'on fait fermenter dans l'eau, pour l'isoler du sucre, du gluten et du parenchyme, auxquels elle est associée. On l'emploie en médecine comme adoucissant, soit en lavement, soit plus rarement en boisson, dans les cas d'irritation gastrique ou intestinale; pour cela, on en délaye une demi-once dans une livre d'eau qu'on fait bouillir pour la dissoudre. Mis en plus grande quantité dans l'eau, l'amidon forme une gelée ou empois, par fois employée en guise de cataplasme; cet hydrate, abandonné long-temps à un air chaud, se décompose et fournit, entre autres produits, une substance opaque, d'un blanc jaunâtre, très-voisine de l'amidon lui-même, et qu'on a nommée *Amidine*. V. *Fécules*.

Cartheuser (J.-F.). *De Amylo*, *diss. francof. ad viadr.*, 1767, in-4.

AMIDON DE SANTÉ. On a nommé ainsi la fécule des pommes de terre.

AMIDONITE. Synonyme d'*Amidon*.

AMIDUM. Nom tellingou du *Ricinus communis*, L.

AMIENS (départ. de la Somme). Carrère (*Cat.* 414) mentionne près de cette ville une source d'eau froide qui dépose une matière ochracée, et prend une couleur rouge par le mélange de la noix de galle, ce qui suppose qu'elle est ferrugineuse.

AMIERIO. Nom portugais du peuplier, *Populus nigra*, L.

AMINEA. Nom de la *Résine animée* dans Sérapion.

AMINIU. Nom du coton herbacé, *Gossypium herbaceum*, L., au Brésil.

AMIOSELINUM, Off. Synonyme de *Sison Ammi*, L.

AMIRBARIS. Nom arabe de l'épine-vinette, *Berberis vulgaris*, L.

AMKOOLANG-KALUNG. Nom indien du *Physalis flexuosa*, L.

AMLEH. Nom persan des *Myrobolans emblics*.

AMLEJ. Un des noms hindous des *Myrobolans emblics*.

AMLIKA. Un des noms sanscrits de l'*Oxalis corniculata*, L., et aussi, dit-on, du tamarin, fruit du *Tamarindus indica*, L.

AMMANIA. Genre de plantes de la famille des Salicaires, de la tétrandrie monogynie de Linné. D'après Roxburg, une de ses espèces, l'*A. vesicatoria*, Roxb., est usitée comme vésicante dans l'île de Ceylan, appliquée sur les douleurs rhumatismales. (Ainslie, *Mat. méd. Ind.*, II, 92.)

AMMÈDE. Nom du *Leontice Chrysogonum*, L., dans le Levant.

AMMI. Genre de plantes de la famille des Ombellifères, de la pentandrie digynie de Linné.

A. majus, L. On emploie les semences de cette plante, qui croît chez nous dans les blés ; elles sont petites, verdâtres, striées, oblongues, glabres, terminées comme par deux pointes ; elles ont peu d'odeur. C'est l'*Ammi verum*, l'*Ammi vulgare* des boutiques, auquel on préférait autrefois l'*Ammi de Candie*, *Ammi veterum*, Off., *Sison Ammi*, L., qui croît dans le midi de la France, dans les îles de l'Archipel, et dont les semences, portées par des ombelles latérales, sont petites, globuleuses, sillonnées, grises-verdâtres, aromatiques et glabres. Ces graines, un peu amères, sont réputées stomachiques, carminatives. Matthiole et Freitagius les recommandent contre la stérilité des femmes. Simon-Pauli dit avoir confirmé l'opinion de Matthiole et s'est assuré en outre de leur efficacité contre les flueurs blanches. L'ammi entre dans la thériaque, etc. Il est rare aujourd'hui dans le commerce, et celui qu'on trouve provient ordinairement de l'*Ammi majus*. Par fois les deux semences portant le nom d'*Ammi* sont mêlées.

Les rayons de l'ombelle de l'*Ammi Visnaga*, L., se durcissent en vieillissant et peuvent servir de cure-dents, emploi qu'on leur donne dans le Levant, où croît la plante, ainsi que dans nos provinces du midi.

Ammi de Candie. *Sison Ammi*, L.

— de Crête. *Sison Ammi*, L.

— verum, Off., *Ammi majus*, L.

Ammi veterum, Off. V. *Sison Ammi*, L. C'est à tort que Swediaur et Peyrilhe disent que c'est le *Lagoecia Cuminoides*, L.

Ammi vulgare, Off. V. *Ammi majus*, L.

Ammios, Off. V. *Ammi*.

Ammochosia. Nom grec des *Bains de sable*. V. ce mot.

Ammodyte marin. V. *Ammodytes*.

— terrestre. V. *Vipera Ammodytes*, Lacep.

AMMODYTES. Genre de poissons osseux, holobranches, de la famille des Pantoptères, qui ne comprend qu'une seule espèce, l'*A. Tobianus*, L., ou anguille de sable, nommé aussi *Equille* ou *Lançon*. Ce poisson, commun dans plusieurs pays et notamment en France, sur les côtes de Normandie, où il se trouve à la marée basse, dans le sable des bords de la mer, présente une chair ferme, d'un bon goût, facile à digérer, et qui, en médecine, a passé pour apéritive.

Ammonia. Un des anciens noms latins de l'ammoniaque liquide. V. *Ammonium*.

Ammoniac (gaz). V. *Ammoniaque*.

— (gomme). V. *Ammoniaque* (gomme).

— (sel). V. *Ammoniaque* (hydro-chlorate d'), p. 235.

Ammoniacal ou ammoniacé. Qui contient de l'ammoniaque : *Sel ammoniacal*, *Eau ammoniacée*, *etc.*

Ammoniacum. Nom sous lequel quelques auteurs désignent la *Gomme ammoniaque*. C'est aussi le nom latin de l'ammoniaque liquide. V. *Ammonium*.

Ammoniacus fixus. Ancien nom du muriate de chaux, résultant de la préparation de l'ammoniaque.

Ammoniak. Nom danois de la *Gomme ammoniaque*.

Ammoniakgummi. Un des noms allemands de la *Gomme ammoniaque*.

Ammoniakharz. Un des noms allemands de la *Gomme ammoniaque*.

Ammoniakschleimharz. Un des noms allemands de la *Gomme ammoniaque*.

AMMONIAQUE, Alcali volatil, Alcali volatil fluor, etc. Ce gaz, découvert par Priestley, est formé en poids de 18,5 d'hydrogène, et de 81,5 d'azote (Bertholet), ou, suivant quelques-uns (Davy et Berzélius), d'*Ammonium* (V. ce mot) et d'oxygène. Il ne se trouve jamais isolé dans la nature, mais il y existe combiné à une foule de corps. Certains minéraux en présentent des traces; on le trouve dans plusieurs végétaux (*Sorbus Aucuparia*, L.; *Chenopodium Vulvaria*, L., etc.); il se développe enfin spontanément durant la fermentation des matières animales et végétales. M. C. S. Collard de Martigny a démontré en effet (*Journ. de Chim. méd.*, III, 516) que cet alcali se forme au contact de l'eau et de l'air, toutes les fois que de l'hydrogène naissant et de l'azote se trouvent en contact; qu'il s'en produit ainsi journellement une immense quantité; que l'ammoniaque donne ensuite naissance à des nitrates qui excitent la vie végétale, etc.

L'ammoniaque, en médecine comme dans les arts, n'est guère d'usage que dissoute dans l'eau ou combinée, sous forme de sels, à plusieurs acides. Nous allons traiter successivement, I. de l'ammoniaque gazeuse, II. de l'ammoniaque liquide, III. des sels ammoniacaux.

I. *Gaz ammoniac*. Ce gaz alcalin est transparent, incolore, beaucoup plus léger que l'air, d'une odeur suffocante, âcre, caustique, très-soluble dans l'eau, etc. On l'obtient ordinairement en soumettant à l'action du feu un mélange de muriate d'ammoniaque et de chaux éteinte. Ce même mélange, renfermé dans un flacon, fournit extemporanément des vapeurs ammoniacales, employées quelquefois, mais avec précaution, comme stimulant des membranes oculaire, nasale, etc.; on l'applique aussi comme excitant et résolutif, sur certaines tumeurs indolentes. M. Bourguet de Béziers a employé avec succès ces vapeurs chez un enfant atteint du croup, pour provoquer l'expulsion des fausses membranes (*Gaz. de Santé*, 5 oct. 1823). M. Masnou, qui les a expérimentées, au siége de Torgau, sur des malades atteints d'affections catarrhales et surtout de diarrhée, dit n'en avoir pas observé de mauvais effets; la circulation pourtant paraissait notablement ralentie; la respiration se faisait avec peine; la conjonctive était vivement affectée, etc. (*Journ. de

Méd. de Leroux, XXXVI, 215.) Toutefois nous devons observer que ce gaz, d'après les expériences de Nysten, est éminemment délétère ; qu'on l'a vu provoquer le coryza, des catarrhes violens ; que c'est lui qui produit la *mite* des vidangeurs, etc. V. ci-dessous *Ammoniaque*.

Le sous-carbonate d'ammoniaque extemporané, résultant d'un mélange de muriate d'ammoniaque et de sous-carbonate de potasse, est quelquefois employé aux mêmes usages que le gaz ammoniac, et avec plus de sécurité.

II. *Ammoniaque liquide* ou *Ammoniaque*. C'est le nom qu'on donne à l'eau saturée de gaz ammoniac, c'est-à-dire en ayant absorbé le tiers de son poids ; sa pesanteur spécifique est de 0,895 et elle marque 30° 1/2 à l'aréomètre ; mais dans les pharmacies l'ammoniaque n'est jamais aussi concentrée, et elle n'a communément que 18 à 20° ; c'est de cette dernière seulement que nous devons parler.

Elle est incolore, d'une saveur très-caustique, d'une odeur vive, piquante, désagréable, dangereuse même ; elle verdit le sirop de violette, perd au feu le gaz qu'elle contient, bleuit les solutions de cuivre, forme avec les acides des sels, et avec certains sels des combinaisons triples, dissout plusieurs oxydes, etc. ; sophistiquée par l'acide muriatique, elle donne, après avoir été saturée par l'acide nitrique, un précipité avec le nitrate d'argent. Dans les arts, elle sert à divers emplois, entre autres à préparer l'*Essence d'Orient* (V. *Cyprinus Alburnus*, L.). Son usage n'est pas très-ancien en médecine. Elle entre dans une foule de préparations officinales, entre autres dans l'*Alcool ammoniacal*, l'*Esprit de sel ammoniac anisé*, le *Baume opodeldoch*, tel qu'on le prépare en Allemagne, où il a beaucoup de causticité (Percy) ; l'*Eau de Luce*, etc.

Les vapeurs qu'elle exhale, employées quelquefois comme le gaz ammoniac lui-même contre la syncope, peuvent, trop concentrées, la produire, comme nous en avons vu un exemple, et causer même la mort. Le professeur Percy a rapporté l'histoire du fils d'un pharmacien qui périt ainsi, quoique secouru presque aussitôt, victime de la fracture d'un flacon plein d'ammoniaque (*Bull. de la Fac.*, 1815, 517). Dans ce genre d'asphyxie, comme dans les cas d'empoisonnement par l'ammoniaque, la contractilité musculaire est toujours affaiblie (*Dict. des Sc. méd.*, XVII, 292). Sage, au contraire, a obtenu des vapeurs ammoniacales les plus étonnans succès, chez des animaux asphyxiés par le gaz acide carbonique, soit, comme il le pense, que l'ammoniaque agisse alors chimiquement sur les poumons, dont il a reconnu dans ce cas l'acidité, soit plutôt que son efficacité dépende de la stimulation des nerfs olfactifs, et de l'ex-

citation sympathique des muscles respirateurs. Fourcroy observe (*médecine de l'Encyclopédie méthodique*) que l'usage alors populaire, pour les cas de syncope, des flacons remplis d'ammoniaque liquide, a produit nombre d'accidens, et qu'en très-peu de temps il en a vu cinq, dont un fort grave. Car non-seulement on faisait respirer aux malades cet alcali, mais souvent on en répandait sur le visage, on en introduisait dans les narines et dans la bouche, ce qui produisait des inflammations intenses et même la gangrène. Majault en a fait sentir fort bien les dangers. Nysten a vu un épileptique, secouru ainsi dans un accès, périr deux jours après avec tous les symptômes du croup; et, à l'autopsie, on trouva une fausse membrane se prolongeant jusque dans les bronches (*Mém. de M. Portal*, 3e vol.). Un fait analogue, quoique terminé heureusement, après un traitement antiphlogistique fort actif, a été rapporté par M. Sédillot à la Société de médecine (20 juin 1815). Haller, Huxham, Martinet, ont observé des faits analogues.

L'ammoniaque concentrée est donc fort redoutable. Portée dans l'estomac ou injectée dans les veines, elle produit la mort, soit par son action sur le système nerveux, et particulièrement sur la moelle vertébrale; soit en produisant une inflammation locale que suit bientôt l'irritation sympathique du cerveau : il suffit, chez les chiens, d'un demi-gros à un gros de ce liquide (Fr. Petit, *Lettre*, etc., 1710, et Orfila, *Toxic.*, I, 220). Il en est de même du sous-carbonate d'ammoniaque. L'eau acidulée avec le vinaigre ou le suc de citron, et les antiphlogistiques, constituent le traitement rationnel de ces empoisonnemens. Le professeur Carradori a constaté aussi l'action délétère de l'ammoniaque pour les végétaux (*Journ. de Brugnatelli.*)

Appliquée sur la peau elle peut, suivant la durée du contact, la dose et le degré de concentration, produire ou la rubéfaction, ou la vésication, ou la cautérisation. M. Vaidy (*Mém. de Méd. milit.*, XIII, 1824) en a traité sous ce rapport. Cependant on lui a aussi attribué la faculté de *prévenir l'inflammation et la suppuration profondes* que fait naître l'application des moxas; mais rien de semblable n'a été vu par nous dans des expériences comparatives que nous avons faites à ce sujet. Etendue de beaucoup d'eau, elle serait probablement plus efficace.

La difficulté de graduer l'action de l'ammoniaque fait qu'on l'associe presque toujours à quelque autre substance pour l'usage externe. Unie à son poids de suif et d'huile d'amandes douces, elle forme la *Pommade ammoniacale* de Gondret, fort usitée depuis quelques années comme un puissant révulsif, soit pour produire la vésication par un contact peu prolongé, soit même, dans le

traitement des affections cérébrales chroniques, des cataractes commençantes, de l'amaurose, etc., pour cautériser profondément la peau (*Nouv. Bibl. méd.*, 1828, III, 441). L'ammoniaque fait la base des *linimens volatils* usités contre les douleurs rhumatismales chroniques, les engorgemens indolens, etc. On l'associe souvent alors à l'alcool camphré, au baume de Fioravanti, au laudanum, aux huiles fixes et volatiles, à l'éther, etc.; elle ne forme en général que la huitième ou la seizième partie de ces mélanges. On emploie de la même manière le sous-carbonate d'ammoniaque.

Son action cautérisante a été mise en outre à profit contre le tic douloureux, par M. Herber de Nastaetten, à l'exemple de Thilenius (*Extrait, Bibl. méd.*, XLIX, 102), contre les maux de dents dus à la carie, et elle pourrait l'être dans bien d'autres circonstances.

Mais c'est surtout comme simple stimulant, interne ou externe, que l'ammoniaque, très-étendue d'eau, est employée. On croit même que les fromages passés, les viandes avariées, la raie piquante, etc., doivent à l'alcalinité qui s'est développée en eux leur facile digestibilité (*Nouv. Bibl. méd.*, 1826, III, 141). Qui ne sait en effet que les alcalis ont généralement la propriété de favoriser la digestion?

Administrée comme stimulant diffusible, on ne la donne que par gouttes, ou au plus à la dose d'un gros dans 6 ou 8 onces de liquide. Souvent on l'associe à d'autres substances diffusibles; ou bien on l'unit à des médicamens dont on veut augmenter l'action, tels que les amers dans le cas de scrophules: il en est de même du sous-carbonate et du muriate d'ammoniaque. Son effet étant peu durable, il convient, en général, d'en fractionner et d'en réitérer souvent les doses.

L'ammoniaque a d'abord été considérée comme antispasmodique, cordiale, alexipharmaque. Cullen la range aussi au nombre des expectorans; d'autres disent qu'elle est incisive, fondante, diurétique, etc. Sa propriété secondaire la mieux constatée, et qui explique la plupart des autres, est d'être un puissant sudorifique. On la donne dans ce but à la dose de 4 à 8 gouttes par verre d'une boisson douée de la même vertu, mais tiède, à cause de la volatilité de l'ammoniaque; ou, ce qui vaut mieux, on la donne en potion par-dessus chaque cuillerée de laquelle on fait prendre une tasse d'une infusion bien chaude de plantes légèrement aromatiques. M. J.-L. Brachet (*De l'emploi de l'opium dans les phlegmasies*, 1828, in-8°) dit, p. 268, qu'on obtient de l'association de l'ammoniaque avec l'opium, les avantages d'une bonne transpiration, sans s'exposer aux inconvéniens des remèdes échauffans.

Les faits rapportés en sa faveur sont si nombreux que nous devons

nous borner à citer les principaux, renvoyant pour les autres aux auteurs qui en ont parlé. Nous suivrons pour leur exposition l'ordre nosographique.

Fièvres. Au rapport de M. Girard, de Lyon (*Ann. de Montp.*, VIII, 38), l'ammoniaque a souvent été employée avec succès comme sudorifique, soit au début des fièvres graves, soit contre les fièvres d'accès dues aux variations atmosphériques. M. Pugnet (*Ann. de Montp.*, 1806, 38, n° 43) s'en est servi dans le premier cas avec avantage. M. J. L. Brachet (*Obs. et Rech. sur les fièv. interm.*) dit l'avoir employée avec un succès étonnant dans le second, avant l'accès, lorsque le frisson est bien marqué.

Il en est de même du sous-carbonate d'ammoniaque, comme l'ont vu Monro (1764) dans les fièvres pétéchiales, Dumoncheau (*Anc. Journ. de Méd.*, XII, 1760) dans les fièvres d'accès et dans les affections gangréneuses, Majault (1756), F. J. Wohlleben (1777), etc.

Phlegmasies. M. Girard, de Lyon, l'indique, étendue d'eau, pour prévenir l'inflammation dans le cas de brûlure. Nous avons déjà parlé de son utilité contre le rhumatisme chronique. La teigne, les dartres, etc., ont quelquefois été combattues heureusement par des lotions d'eau ammoniacée, par la pommade de Gondret, etc. (*Nouv. Bibl. méd.*, 1828, III, 453). Peyrilhe a conseillé, contre les engorgemens laiteux du sein, l'application de papier brouillard enduit d'une solution de sous-carbonate d'ammoniaque ; et, à son exemple, M. Verpinet, d'Arnay-le-Duc, a employé ce sel dans quatre cas de maladies qu'il qualifie de laiteuses. (*Acad. de Méd.*, 1827.)

On fait entrer souvent l'ammoniaque dans les collyres stimulans. Pringle la recommande dans l'angine, comme résolutif, à la dose d'une demi-once à une once par livre de liquide. Fuller l'administrait contre l'asthme humide, associée à la gomme ammoniaque, etc. On s'en est servi pour rappeler une gonorrhée subitement supprimée ; mais il faut ménager les doses pour éviter l'accident survenu à Swediaur lui-même (t. I, 84, 4e édit.), qui eut trois inflammations successives du canal de l'urèthre, se portant progressivement de la fosse naviculaire au col de la vessie. Nous l'avons employée plusieurs fois avec avantage, en injection, contre les flueurs blanches simples ; et Lavagna rapporte quatre observations d'aménorrhées guéries en quelques jours par des injections de lait tiède ammoniacé (10 à 12 gouttes par once), succès confirmé par Nisato. L'injection, dans ce dernier cas, produit, selon Lavagna, une sensation plus ou moins pénible, mais supportable ; un écoulement blanc se manifeste, et est bientôt suivi des règles. La seule fois où nous ayons tenté ce moyen,

il ne nous a pas réussi. Il demande évidemment à être administré avec prudence.

Hémorrhagies. Nous venons de voir l'ammoniaque recommandée comme emménagogue. La Pira, au contraire, s'en est servi avec succès, étendue de 4 parties d'eau, comme hémostatique. (V. la bibliographie), et M. Girard dit qu'elle suspend les hémorrhagies du cancer ulcéré.

Névroses. Cullen regardait l'ammoniaque comme le meilleur antispasmodique ; administrée à la dose de 4 à 6 gouttes par verre d'une infusion chaude de tilleul ou de feuilles d'oranger, on l'a recommandée contre la migraine. M. Girard rapporte plusieurs faits où elle a paru dissiper l'ivresse simple. M. Chantourelle, cependant, qui dit l'avoir *fréquemment* essayée, n'en a retiré que *peu d'avantage ;* et M. A. Chevallier (*Revue méd.*, novembre 1823) établit qu'elle ne réussit guère que dans l'ivresse légère.

Bichat (*Cours manuscrit*) regardait l'ammoniaque comme utile contre la paralysie. On trouve à ce sujet deux observations de Jahan de La Chesne dans l'*anc. journ. de méd.* (XIX, 260). On l'a vantée contre l'épilepsie et l'hystérie. Le sous-carbonate d'ammoniaque, surtout empyreumatique, et l'alcool ammoniacal, ont particulièrement été préconisés dans ces cas. Elle a paru fort utile dans le tétanos à M. Fournier Pescay ; et M. François, chirurgien à Auxerre, l'indique comme le plus sûr remède (*Dict. des Sc. méd.*, LV, 31, 32). On en a fait usage enfin dans le choléra-morbus épidémique (*Journ. gén. de méd.*, XII, 114.), etc.

Empoisonnemens, Venins, Virus, Contagions. Comme absorbant, l'ammoniaque peut être utile soit dans les cas d'empoisonnemens par les acides (Bichat, *Cours manuscrit.*), donnée à assez haute dose ; soit contre la météorisation produite chez les herbivores par l'usage des plantes fraîches, accident dû à un développement de gaz acide carbonique dans les premières voies (*Bull. des Sc. méd. de Férussac*, 1826, mai, 126.) ; soit, enfin, et il en est de même du sous-carbonate d'ammoniaque, comme antidote de l'acide hydrocyanique, ainsi que nous le dirons ailleurs.

Mais c'est surtout contre la piqûre ou la morsure des insectes et autres animaux venimeux, notamment des vipères, qu'elle a particulièrement été préconisée. Son action cautérisante d'une part, sa vertu sudorifique de l'autre semblent propres à justifier ces éloges ; mais on ne saurait y voir un spécifique. Rasori pense qu'elle n'agit que comme tous les excitans, le venin de la vipère étant *contre-stimulant.* Sa renommée vient de la guérison opérée en 1747 par Bernard de Jussieu, avec l'eau de Luce, d'un étudiant mordu aux

mains en trois endroits par une vipère. Lepechin, Enaux et Chaussier (*Méthode de traiter la morsure des animaux enragés*, etc., Dijon, 1785, in-8°), Martin (*Rec. périod. d'Obs. de méd.*, IV, 1756), Bajon (*Journ. de Méd.*, XXXIII, 1770, 146), Scopoli, etc., l'ont aussi recommandée. G. Mangili (*Sul veleno della vipera*, in-4°, 1809) rapporte des exemples de succès. Sonnini a vu l'eau de Luce, à l'intérieur et à l'extérieur, guérir un jeune Indien mordu par un *Serpens ecchinatus* (*Journ. de Phys.*, 1776, VIII, 474). On trouve aussi dans le Journal de Leroux (VIII, 279) des observations curieuses sur le même sujet. Cependant F. Fontana assure, d'après ses expériences, que l'ammoniaque et l'eau de Luce sont plus nuisibles qu'utiles; M. B. Gaspard rapporte deux observations dans lesquelles elle a paru de peu d'efficacité (*Journ. de Physiol.*, I, 248); et elle a échoué dans bien d'autres cas, ce qui du reste ne prouve jamais rien contre un remède.

Le sous-carbonate d'ammoniaque a aussi été employé dans les mêmes circonstances; le docteur Moro (*Journ. de Leroux*, XXXIX, 278) l'a donné avec succès jusqu'à la dose d'une demi-once par jour.

L'ammoniaque et son sous-carbonate ont été placés au nombre des antisyphilitiques. Sylvius Delboe paraît être le premier qui en ait parlé. On peut consulter à ce sujet l'*ancien Journ. de méd.* (XLI, 387, et XLIII, 248.) B. Peyrilhe dit avoir recueilli quatre-vingts faits à l'appui; il donnait le sous-carbonate à la dose d'un demi-gros par jour en deux fois, mais il observe que l'*alcali volatil* du commerce, c'est ainsi qu'il nommait ce sel, contient les 2/3 de craie, sophistication qui diminue par conséquent beaucoup la dose du sous-carbonate pur.

Triguerra (Sage, *Anal. chim. des trois règnes*, I, 283) a recommandé l'ammoniaque contre la rage, à l'extérieur et à l'intérieur. Elle est aussi indiquée par Enaux et Chaussier; par Hervet (*Anc. Journ. de Méd.*, LXII, 1784), Colombier (*Idem*, LXV, 1785). Leroux (*Mém. de la Soc. de méd.*, II), Delassone (*Mém. sur la rage*, publié par ordre du gouvernement). Son usage intérieur semble ne pouvoir qu'être utile dans ce cas; mais, comme caustique, l'ammoniaque de nos pharmacies peut être infidèle, et on doit lui préférer le fer rouge ou le beurre d'antimoine.

M. J. F. Courhaut (*Traité de l'Ergot du Seigle*, etc., in-8°, 1828) croit avoir trouvé dans l'ammoniaque un remède assuré contre l'ergotisme; il en donne 10 à 12 gouttes par jour, en plusieurs doses, dans une infusion de quinquina; il emploie aussi en friction l'eau ammoniacée, sur les parties attaquées ou menacées de gangrène, et

il assure qu'en quelques heures on obtient une amélioration sensible, et que sur trois cents malades il n'en a perdu qu'un seul.

Maladies organiques. M. le docteur A. F. Fischer, de Dresde, a employé avec succès, soit l'ammoniaque, soit le sous-carbonate d'ammoniaque, contre les dégénérescences organiques des parois de la vessie et l'endurcissement de la prostate. Les docteurs Blume et Kuntzmann en ont obtenu le même résultat. M. Fischer a depuis administré avec avantage le sous-carbonate d'ammoniaque, dans un cas de rétrécissement de l'œsophage dû à une lésion organique; du moins il le suppose, car le malade a guéri (il en donnait 1 scrupule toutes les 2 heures, ce qui est une forte dose). (V. *Bull. des Sc. méd.* de Fér., VI, 331). M. Girard, de Lyon, a employé l'ammoniaque (2 gros par pinte d'eau) contre le cancer ulcéré, dont elle calme, dit-il, les douleurs, fait cesser les hémorrhagies, supprime l'odeur; il a vu mourir de vieillesse plusieurs femmes atteintes de cancer et qui n'employaient que ce pansement. Van Wy (1786) et La Chapelle s'en étaient déjà servis dans des cas analogues. Pothonies en a fait usage à l'extérieur contre un ulcère rebelle (*Anc. Journ. de Méd.*, LXII, 1784.)

Sage. Expér. propres à faire connaître que l'alkali volatil est le remède le plus efficace dans les asphyxies, avec des rem. sur les effets avantag. qu'il produit dans la morsure de la vipère, la rage, la brulûre, l'apoplexie, etc. Paris, 1777, in-8. — Majault. Réflex. sur quelques préparations chimiques appliquées à l'usage de la médecine. Paris, 1779, in-8. (C'est en partie une réfutation de l'ouvrage précédent.) — La Pira. *Memoria sulla forza dell' alcali fluore per fermare l'emorragia de' vasi artericsi e venosi.* Neapol., 1793, in-8. — Gay. Considérations sur l'ammoniaque et quelques-unes de ses combinaisons avec les acides (Thèse.) Montp., an XI. — Gondret. Consid. sur l'emploi du feu et sur un nouvel épispastique (pommade ammoniacale). Paris, 1819, in-8. — Girard. Des propriétés médicales de l'alcali volatil fluor (ammoniaque liquide) en général, et partic. dans l'ivresse. (*Journ. gén de méd.*, 1820, LXXIII, 166.) — Nisato. *De Ammoniacæ liquidæ proprietate emmenagogâ.* Padoue, 1825, in-8 (Thèse).

III. *Sels ammoniacaux.* Il en est trois qui doivent particulièrement fixer notre attention, savoir : le *Sous-carbonate*, l'*Acétate* et le *Muriate d'ammoniaque*; nous ne ferons en quelque sorte que mentionner les autres. Le premier jouit presqu'en tout des propriétés médicinales de l'ammoniaque, parce qu'il les doit surtout à son état alcalin; les deux autres sont stimulans comme tous les sels ammoniacaux, mais semblent en outre posséder quelques vertus particulières. Tous les sels à base d'ammoniaque usités en médecine répandent, lorsqu'on les triture avec la potasse, une odeur ammoniacale; ils sont blancs, cristallisables, solubles dans l'eau, et se volatilisent ou se décomposent lorsqu'on les soumet à l'action du calorique.

1° *Acétate d'ammoniaque.* Raymond Mindérer, auteur d'une Médecine militaire publiée à Augsbourg en 1621, recommanda le premier ce sel; de là le nom d'*Esprit de Mindérérus* qu'on lui a

donné. Mais la liqueur décrite par Mindérer n'est point ce sel pur tel qu'on le prépare aujourd'hui; c'est un mélange d'acétate et de savonule ammoniacal, préparé avec l'*Esprit de corne de cerf* et de très-fort vinaigre. Il peut, comme on l'a prétendu, posséder quelques propriétés médicinales particulières, mais elles ne sont pas démontrées; conservé quelque temps, il dépose une matière d'apparence charbonneuse.

Une foule de procédés différens ont été indiqués pour préparer l'acétate d'ammoniaque, depuis que, sans s'arrêter à la formule de Mindérer, on ne cherche qu'à obtenir un sel à l'état de pureté. Aussi est-ce un des médicamens les moins constans dans les officines, chaque pharmacien le faisant en quelque sorte à sa guise. Il varie surtout par son degré de concentration et aussi de saturation. Souvent en effet il devient acide. On pourrait l'obtenir toujours le même, en le préparant extemporanément par la dissolution du sel cristallisé, dans huit fois son poids d'eau; car on l'obtient facilement à l'état solide, d'après M. Van Mons, en saturant de l'acide acétique par du sous-carbonate d'ammoniaque, et concentrant la liqueur dans le vide de Leslie. Il serait bien à désirer que l'on convînt enfin d'une seule et même formule.

Quoi qu'il en soit, l'acétate des pharmacies est un liquide presque incolore, qui marque 5° au pèse-sel, dont la densité est de 1,036, dont la saveur est d'abord fraîche et ensuite sucrine. Lorsqu'il est pur, il se dissipe au feu sans laisser de résidu. Il contient quelquefois du cuivre.

Boërhaave paraît être le premier qui l'ait mis en crédit. On l'a considéré tour-à-tour comme diaphorétique, diurétique, expectorant, tonique, résolutif, etc. On l'a recommandé contre les rhumatismes, les fièvres typhoïdes, la rage même. On l'a administré par gouttes, par gros et par onces. Ses propriétés stimulantes sont incontestables, et peuvent, suivant les cas, expliquer jusqu'à un certain point les vertus variées qu'on lui a reconnues; mais elles sont faibles, peu redoutables par conséquent; Cullen (*Mat. Méd.*, II, 366) dit en avoir vu prendre 8 onces sans inconvénient. Il fait partie d'une foule de préparations officinales, parmi lesquelles nous citerons la *Teinture de suie*, la *Potion antilyssique* de Selle, etc. Les acides forts, les alcalis, les sels mercuriels, etc., le décomposent, et ne doivent par conséquent jamais lui être associés; comme tonique, on l'unit souvent à d'autres excitans; comme sudorifique, on le donne dans des infusions chaudes douées des mêmes vertus, etc.

Selle (*Obs. de Méd.*, trad. de Coray, p. 70) employait l'acétate d'ammoniaque à la dose de quatre onces, et avait observé qu'il pro-

duisait l'humectation de la langue. M. Masuyer, de Strasbourg, a fait la même remarque au sujet des fièvres d'hôpital, où il l'a vu très-utile à haute dose (1811). M. Vaidy (*Journ. génér.*, LI, 106) assure que les vertus qu'on lui a attribuées à fortes doses dans le typhus ne sont pas exagérées. M. Sizaire-Violet (*Bibl. Méd.*, XLVI, 306) l'a employé aussi avec succès dans la troisième période de cette maladie; plus tôt, son action stimulante lui a paru nuisible.

Le même M. Masuyer a substitué ce sel avec avantage à l'ammoniaque pure, dans le cas d'ivresse, qu'il dissipe, assure-t-il, en quelques minutes; il en donne 25 à 30 gouttes dans un verre d'eau sucrée, et quelquefois, peu après, une demi-dose de plus; si le liquide est rejeté, on réitère l'administration du remède. Il le prescrit aussi contre la migraine, à la dose plusieurs fois répétée de 30 à 40 gouttes, dans une tasse d'eau froide ou chaude. Ce mal, dit-il, résiste rarement à la deuxième ou troisième tasse. (*Gaz. de Santé*, nov. 1826.)

M. Patin, de Troyes, l'a employé avec succès (demi-once en quatre fois dans les vingt-quatre heures) dans les cas de menstruation difficile, de nymphomanie et même de cancer utérin. Il le regarde comme sédatif de l'appareil génital, et en particulier de l'utérus. (*Nouv. Bibl. Méd.*, 1828, IV, 281.) Justamond a recommandé comme résolutif, au début de l'engorgement laiteux des seins, un mélange d'eau, d'acétate d'ammoniaque et d'alcool à parties égales.

Dans un cas d'épanchement sanguin dans la poitrine, qui semblait nécessiter l'ouverture de cette cavité, M. Billard l'a vu à la dose d'une demi-once d'abord, dans une boisson pectorale, et ensuite à dose plus élevée, provoquer une moiteur et une diurèse salutaires qui ont rendu inutile l'opération. (*Bibl. Méd.*, XXIX, 245.)

2° *Carbonate d'ammoniaque* (sous-), Carbonate d'ammoniaque de la plupart des auteurs, Alcali volatil concret, etc. Son histoire médicale se confond en grande partie avec celle de l'*Ammoniaque*, comme nous l'avons vu en traitant de celle-ci; mais ce sel est plus maniable, et il devrait généralement lui être préféré, ainsi qu'il l'était jadis. On l'obtient de la distillation d'un mélange de muriate d'ammoniaque et de sous-carbonate de chaux, de potasse ou de soude. Retiré des substances animales soumises à l'action du feu, comme on le faisait autrefois, à l'exemple de Bazile Valentin, il est toujours sali par une matière huileuse qui le colore, et il constitue, suivant la substance qui l'a fourni, ce qu'on nommait, à l'état solide, *Sel de corne de cerf*, *Sel volatil d'urine*, *Sel volatil huileux*, etc., et, à l'état liquide, *Esprit de corne de cerf*, etc.; préparations très-variables, chargées d'huile animale de Dippel, et quelquefois même

d'acide hydrocyanique, qui en modifient nécessairement les propriétés et peuvent même offrir des dangers.

Le sous-carbonate d'ammoniaque pur, le seul dont on fasse ou dont on doive faire usage, est blanc, d'apparence fibreuse, de même odeur et de même saveur que l'ammoniaque, très-soluble dans l'eau froide, en partie décomposé par l'eau chaude, très-volatil, même à la température ordinaire; il est décomposé par les alcalis et fait effervescence avec les acides, corps auxquels, par conséquent, il faut se garder de l'associer. Il fait partie des *Gouttes céphaliques anglaises*, de l'*Esprit nervin* de Riemer, de l'*Eau de corne de cerf composée*, et autres préparations officinales. Renfermé dans de petits flacons, on le vend sous le nom de *Sel volatil d'Angleterre*, et on le fait respirer dans les cas de syncope, d'attaques hystériques, etc. On l'associe souvent, dans les prescriptions médicales, à l'alcool, aux cantharides, aux corps huileux, aux substances volatiles, etc.

Appliqué à l'extérieur il peut, comme l'ammoniaque, produire promptement tous les degrés de l'irritation, depuis la rubéfaction jusqu'à la cautérisation. Chaussier le regardait même comme préférable à la pommade de Gondret, qui perd en peu de jours ses propriétés (*Bull. du dép. de l'Eure*, janv. 1821, p. 48). A cet effet on en saupoudre un emplâtre, ou l'on applique des compresses trempées dans une solution de ce sel (1 p. de sous-carbonate contre 3 d'eau).

Introduit dans les voies digestives, il offre à haute dose tous les dangers de l'ammoniaque, et à faible dose la plupart de ses propriétés médicinales. On en donne en général de 5 à 10 grains une ou plusieurs fois par jour, ou on le prescrit en solution à la dose d'un demi-gros à un gros dans un liquide approprié, mais qui doit être froid, vu la décomposition facile et la grande volatilité de ce sel. J. Huxham, cité par M. B. Gaspard (*Journ. de Physiol.*, II, 32) a vu l'abus du sous-carbonate d'ammoniaque produire, chez un jeune homme, un état scorbutique bien caractérisé. Les anciens le regardaient aussi comme favorisant la putréfaction. D'après les expériences de Pringle, au contraire, il la prévient plus puissamment que beaucoup d'acides.

Peyrilhe (B.). Remède nouveau contre les maladies vénériennes, tiré du règne animal, ou Essai sur la vertu anti-vénérienne des alcalis volatils. Paris, 1774, in-8; 1786, *id.*

3°. *Caséate d'ammoniaque*. V. *Acide caséique*, p. 31.

4°. *Citrate d'ammoniaque*. Ce sel est indiqué dans le *Formulaire médical* de B. Ellis (Philad., 1826; in-8°.), comme base d'une potion sudorifique.

5°. *Hydrochlorate d'ammoniaque*, Muriate d'ammoniaque, Sel ammoniac, etc. Ce sel existe dans la nature, soit au voisinage des

volcans où il se sublime, comme en Italie, en Sicile (Spallanzani, *Voyage*, etc., I, 115; II, 33, 141; IV, 5), soit dans certaines mines de houille, comme en Angleterre, soit même dans quelques lacs, dans certaines eaux minérales, etc.; mais il y est peu abondant et souvent impur. On rapporte cependant que l'éruption de l'Etna, en 1811, en fournit assez pour approvisionner toutes les officines et les manufactures de l'île. (*Ann. des Mines*, t. V.) Autrefois on le tirait d'Égypte, où la suie provenant de la combustion de la fiente des chameaux servait à le préparer. Selon M. Boullay on pourrait, contre l'opinion de M. Chaptal, en obtenir également chez nous par distillation, en choisissant, comme on le fait en Égypte, la suie la plus éloignée du foyer (*Journ. de Pharm.*, 1823, 173); mais on préfère le composer de toutes pièces en distillant des matières animales, décomposant le sous-carbonate d'ammoniaque qu'elles fournissent par du sulfate de chaux, et le sulfate d'ammoniaque qui en résulte par le muriate de soude; c'est ce qu'on fait à Grenelle et à Clichy près de Paris. On l'obtient ainsi plus ou moins pur. Ce sel artificiel n'avait cours jadis dans le commerce que lorsqu'il était sali par des matières fuligineuses, à l'instar de celui d'Égypte. On le sophistique quelquefois avec du muriate de soude, que sa décrépitation au feu fait aisément reconnaître; il contient aussi dans quelques cas un peu d'oxyde de plomb, que décèle sa non volatilité. Il serait donc toujours convenable de le purifier pour les usages de la médecine, soit en le dissolvant et le faisant cristalliser, soit en le sublimant. Obtenu par ce dernier procédé, il portait jadis le nom de *Fleurs de sel ammoniac.*

Le sel ammoniac des anciens, appelé ainsi du pays d'Ammon d'où on le tirait, ou de cette partie de la Libye qui est située auprès du temple de Jupiter-Ammon, paraît différent du nôtre. Celui dont parlent Dioscoride et Sérapion semble mieux se rapporter au sel gemme; et quant à celui que Pline dit être en morceaux longs, opaques, semblables pour la couleur à l'alun que l'on nomme *Schiste*, on ignore ce que c'est.

Quoi qu'il en soit, le muriate d'ammoniaque de nos officines est un corps solide, un peu ductile, blanc, cristallin, dont la saveur est âcre, piquante, urineuse, très-désagréable. Il est très-soluble dans l'eau, volatil, donne du gaz ammoniac lorsqu'on le triture avec les autres alcalis minéraux, l'acide sulfurique, etc. D'après les expériences de J. W. Arnold, il dissout le mucus, l'huile, la graisse et même la fibrine, et rend le sang moins coagulable.

Quoique bien moins actif que l'ammoniaque et son sous-carbonate, il l'est beaucoup plus que l'acétate. Il offre du reste les propriétés

stimulantes des autres sels ammoniacaux. Introduit à haute dose (1 à 2 gros chez les chiens), soit dans les voies digestives, soit dans le tissu cellulaire, il agit à la manière des poisons irritans, et porte d'abord son action sur le système nerveux, ensuite sur l'estomac, quand la mort n'est pas trop prompte. Il n'a pas de contre-poison proprement dit. On trouve (*Journal de Leroux*, XIX, 155) un exemple de ce genre d'empoisonnement chez l'homme.

Son action stimulante le fait employer comme fondant, uni à des amers, et comme résolutif dans les cas d'engorgemens chroniques, d'ecchymose, etc. On lui attribue une action spéciale sur le système lymphatique. On l'a dit diurétique, expectorant, anti-putride, etc. L'action qu'il exerce sur l'état du sang, dont il diminue la plasticité, l'a fait recommander par Arnold dans les phlegmasies. Les Russes en font, dit-on, un très-grand usage comme remède domestique.

Pour l'usage intérieur, on le prescrit à la dose de 10 à 30 grains et plus, par jour, soit en pilules, soit plutôt dissous dans une potion ou dans une tisane; à l'extérieur on peut l'employer à beaucoup plus haute dose. Les acides sulfurique et nitrique, les alcalis et leurs carbonates, l'acétate de plomb, etc., le décomposent, et ne doivent, par conséquent, jamais lui être associé. Il entre dans un grand nombre de préparations officinales, sert à préparer le muriate d'ammoniaque et de fer, etc.

Emploi intérieur. Il a particulièrement été recommandé contre les maladies dites pituiteuses et saburrales, comme incisif des humeurs tenaces et stagnantes (Fr. Hoffmann et M. Arnold); contre les hydropisies et l'œdème en qualité de diurétique; contre la goutte et le rhumatisme chronique, comme sudorifique (*Journ. Complément.*, XXVI, 300.), etc.

Le docteur Kortunn (*Journ. d'Hufeland*, 1810) a beaucoup vanté, contre les catarrhes récens, sans complication gastrique ou inflammatoire, contre la pneumonie latente, les métastases rhumatismales vers les poumons et même la phthisie commençante, un mélange de deux à trois gros de sel ammoniac avec dix grains de camphre, auquel il attribue une action particulière, distincte de celle de ses composans. Le docteur Kuntzmann en fait usage avec succès dans les affections rhumatismales; Hirschel l'a employé, uni à la rhubarbe et au jalap, contre le ténia : il en fait l'éloge dans les cas de fièvre putride et maligne, surtout, d'après Schmidt, lorsqu'il s'y joint une diarrhée très-affaiblissante. Fr. Hoffmann, Jacob, Barchusen, Loesecke, Tissot, W. J. Fels, Werlhof, Fr. C. Medicus, Monro, Hirschel, Cavsland, tous cités par J. F. Gmelin (*Apparat. Médic.*,

I, 85), l'ont administré aussi comme fébrifuge, soit seul, à la dose de 12, 24, 60 grains, hors de l'accès, soit associé au quinquina, à la rhubarbe, au laudanum, etc. Le docteur Fischer l'a donné avec succès dans une espèce particulière d'hémoptysie (*Bull. méd. de* Fér., VII, 355). Enfin, dans ces derniers temps, on a beaucoup parlé de ses avantages contre les scrophules; le docteur Hunefeld l'a mis en usage avec succès, uni au mercure et à la ciguë, contre les engorgemens lymphatiques; Kuntzmann et Fischer l'ont trouvé très-utile à haute dose (demi-once dans 6 onces de véhicule) contre les engorgemens glanduleux en général, et dans les maladies des voies urinaires. (*Bull. des Sc. méd. de* Fér., III, 153); Gottl Cramer enfin (*Ibid.*, IV, 285) l'a donné à la dose de 3 gros pour 8 onces de véhicule, dans trois cas de phlegmasie urétro-vésicale, avec sécrétion abondante de mucus, etc.

Emploi extérieur. En poudre, il est sternutatoire, est employé quelquefois comme dentifrice, uni surtout au quinquina, sert à frotter les verrues préalablement humectées (Bell), à stimuler des ulcères (Plenck); on l'incorpore dans de la graisse contre les dartres, la gale (Tissot; Arneman, *Mat. méd.*, en allemand, 1799), etc.; on l'applique en sachet, comme résolutif, surtout associé au muriate de soude et à la chaux, comme dans le collier de Morand.

Dissous dans l'eau (une once et plus par livre), ce stimulant a été trouvé utile comme gargarisme, soit seul, soit uni au vinaigre, dans l'angine pituiteuse (Bell, van Swiéten, Schmucker, Richter, Jaeger), etc., et dans le croup (Chamerlat en rapporte cinq exemples; *Journ. de Corvisart*, XXVII, 3). On le fait entrer dans les collyres excitans; on le donne en lavement dans les cas d'asphyxie; on l'applique comme résolutif sur les seins engorgés (Arneman, *l. c.*), sur les testicules indurés, surtout uni au vinaigre ou à l'alcool (Kirkland, Justamond, Keate, etc.); sur les chairs contuses, sur les membres fracturés; sur les varices, les parties œdématiées; on l'associe à la décoction de quinquina pour fomenter la peau menacée de mortification, ou même, dans la gangrène déclarée, la nécrose, pour prémunir les parties saines et hâter la séparation des parties mortes (Boërhaave, Theden, etc.); enfin, dissous dans l'eau qu'il refroidit, il a été indiqué comme un réfrigérant utile dans les cas de congestion cérébrale, de migraine, et, en applications sur l'abdomen, comme un moyen d'arrêter les pertes utérines.

Wedel (G.-W.); *Diss. de sale ammoniaco.* Ienæ, 1695, in-4. — Muys (W.-G.). *De Salis ammoniac. præclaro ad febres intermittentes usu.* Franequer, 1716, in-4. — Fels (W.-J.). *De Sale ammoniaco ejusdemque usu medico, chymico ac curioso.* Vitenb., 1726, in-4. — Schmid. *Diss. medica de sale ammoniaco.* Gœttingue, 1788, in-8. (Analysée *Anc. Journ. de méd.*, LXXXII, 355.) — Arnold (J. W.). *Diss. inaug. medica de salis ammoniaci vi et usu.* Heidelb., 1826.

6°. *Hydro-chlorate d'ammoniaque et de fer.* V. *Fer* (Hydro chlorate d'ammoniaque et de).

7°. *Hydro-sulfure, hydro-sulfate* et *hydro-sulfate sulfuré d'ammoniaque.* V. *Soufre.*

8°. *Nitrate d'ammoniaque.* Ce sel, regardé comme diurétique, a été quelquefois employé, à la dose de 20 à 40 grains, dans des cas de fièvre et de catarrhes aigus, à la manière du nitrate de potasse. On s'en sert aussi pour préparer le protoxyde d'azote. V. *Azote.*

9°. *Oxalate d'ammoniaque.* C'est plutôt un réactif chimique qu'un médicament; ce sel intéresse pourtant le médecin en ce qu'il fait quelquefois la base de certains calculs. M. Ratier (*N. Bibl. méd.*, 1828, IV, 254) a vu l'abus de l'oseille donner lieu à de petites concrétions urinaires d'oxalate d'ammoniaque, accident qui a bientôt cédé à la cessation de ce régime et à l'usage du bi-carbonate de soude.

10°. *Phosphate d'ammoniaque*, sel fusible ammoniacal de l'urine. La solution aqueuse de ce sel est indiquée dans quelques pharmacopées particulières, comme un excitant, un diaphorétique, un discussif, à la dose de 30 à 40 gouttes : mais elle est peu usitée. Le *phosphate ammoniaco-magnésien* fait partie de certaines concrétions urinaires.

11°. *Succinate d'ammoniaque.* Ce sel dissous dans 4 parties d'eau, était connu sous le nom de *liqueur de corne de cerf succinée*, et fort renommé jadis comme antispasmodique dans les cas d'hystérie, d'épilepsie, etc., pour provoquer la diaphorèse, stimuler doucement l'organisme, etc. On en administrait 10, 20, 30 gouttes, plusieurs fois par jour; on l'associait surtout à l'éther, aux teintures, à l'opium. Il entrait dans plusieurs préparations alexipharmaques, entre autres l'*eau de Luce* ou *esprit de sel ammoniac succiné.* V. *Acide succinique.*

12°. *Sulfate d'ammoniaque*, sel ammoniac secret de Glauber. Employé jadis à la dose de 24 à 36 grains, comme stimulant et diurétique; inusité maintenant. Il se forme abondamment durant la préparation du muriate d'ammoniaque. (V. p. 246.)

13°. *Sur-sulfate d'alumine et d'ammoniaque.* V. *Alun*, p. 206.

14°. *Sur-sulfate d'alumine, de potasse et d'ammoniaque.* V. *Alun*, p. 206.

15°. *Tartrate d'ammoniaque.* Ce sel, indiqué dans quelques pharmacopées, et employé seulement à l'état liquide, peut remplacer, dit-on, dans leurs usages, l'acétate et même le succinate d'ammoniaque.

16°. *Urate d'ammoniaque.* Il fait quelquefois partie de certains

calculs urinaires que M. W. Prout regarde comme propres aux enfans. (*Bibl. méd.*, LXX, 273.)

AMMONIAQUE (gomme). Substance gommo-résineuse qui découle d'une Ombellifère de l'Orient. Son nom vient de ce qu'on la recueillait dans la Libye, auprès du temple de Jupiter-Ammon ; et son origine a jusqu'ici été couverte d'une obscurité, qui n'est peut-être pas encore tout-à-fait dissipée pour quelques personnes.

Les anciens ne connaissaient la gomme ammoniaque que dans les sables de l'Afrique; aussitôt qu'on commença à désigner les plantes par des noms, on l'attribua à un *Ferula*, désigné par le nom de *Métapion;* mais il faut avouer que chez les anciens ce nom s'appliquait à des Ombellifères diverses, et qui n'appartiennent pas toutes à ce qui constitue le genre *Ferula* actuel.

Chardin dit que la plante qui donne la gomme ammoniaque est très-commune dans toute la Parthide, où on appelle cette gomme *Ouscioc*, *Ouchag*. (*Voyages en Perse*, III, 299.)

Lémery nomme la plante qui donne la gomme ammoniaque, *Ferula ammonifera*. (*Dict.* I, 32.)

Peyrilhe, dans la traduction de la matière médicale de Linné, attribuait avec doute la gomme ammoniaque à une Ombellifère du genre *Pastinaca*. (*Tab. méthod. d'un cours*, etc., 481.)

Quelques auteurs pensèrent qu'elle découlait du *Bubon gummiferum*, L., *Selinum gummiferum*, Spreng. (Botan. méd., 477.)

Olivier, qui a voyagé en Perse, mais qui n'a pas été jusqu'aux lieux où croît la plante qui donne la gomme ammoniaque, crut, d'après les renseignemens qu'il acquit dans le pays, que c'était une espèce du genre *Ferula* qui la produisait, qu'il nomma *F. persica*, que Willdenow dit produire le sagapenum. Nous reviendrons sur cette opinion tout à l'heure.

Willdenow, voyant la gomme ammoniaque remplie d'une graine plane, sema celle-ci et vit s'élever et fleurir une espèce du genre *Heracleum*, qu'il nomma *H. gummiferum*. Il fit graver cette plante dans son *Hortus. berolinensis* (Fasc. V, t. 53 et 54. Berlin, 1787), mais il ne put lui voir produire de gomme, ce qui n'a rien d'étonnant, à la vérité, sous le climat de Berlin. Depuis, Sprengel, examinant cette plante, la reconnut pour être une espèce qui habite les Pyrénées, que Lapeyrouse a décrite sous le nom d'*H. amplifolium*, et qu'il appelle *pyrenaicum*, plante que nous avons sous les yeux en écrivant cet article.

Jackson (*Tableau de l'empire de Maroc*, p. 83) rapporte la gomme ammoniaque à une Ombellifère qu'il dit ressembler au fenouil d'Europe, mais d'une stature plus grande et plus forte, puisqu'elle

s'élève à 10 pieds; on obtient, suivant lui, cette gomme résine par des incisions faites à la plante, mais en tombant elle se mêle au sable rougeâtre dans lequel cette plante croît, ce qui l'altère et la fait refuser dans le commerce, de sorte qu'elle est employée dans le pays. Jackson donne la figure de ce végétal, appelé par les Arabes *Feshook*. Il dit qu'il est percé par un insecte à longue corne sur la tête, qui donne issue à la gomme. On observera que ce voyageur n'est pas botaniste, et que la figure qu'il donne de cette plante est mauvaise.

On lit, dans l'appendice du t. 1er des *Transactions de la Société de Calcutta* (p. 369, 1825), l'extrait d'une lettre au docteur Wallich, dans laquelle un officier anglais, appelé Hart, qui malheureusement n'était pas botaniste non plus, donne le dessin (mauvais et pas reconnaissable) de la plante qui fournit la gomme ammoniaque, qu'il dit avoir vue en Perse, dans le Bushire, où elle s'appelle *Oshac;* elle croît à 7 pieds de hauteur et à 4 pouces de circonférence à la base. Elle vient sans culture dans la province d'Irank; suivant lui, la gomme sort par la plus légère pression, même des feuilles. Quand la plante a atteint sa perfection, des insectes (beetles), dit-il, en nombre considérable, armés d'une pointe d'un demi-pouce de long, la percent dans toutes les directions, ce qui fait couler la gomme qui se sèche de suite. On l'envoie dans l'Inde et les autres pays, et c'est un article de commerce considérable.

Jusque-là aucun naturaliste n'avait vu la plante qui donne la gomme ammoniaque. Cet avantage était réservé à M. Fontanier, géologue, envoyé dans le Levant par le gouvernement français, et qui a résidé plusieurs années en Perse. Sachant que ce végétal était encore un objet litigieux pour les botanistes, il se rendit à Yezd-Cast, dans le Farsistan, où cette plante croît spontanément; il en fit un dessin qu'il envoya au Muséum de Paris, recueillit des échantillons de la plante, prit de ses graines et de sa gomme. Il a bien voulu nous communiquer une portion de tige et quelques graines, qui sont absolument les mêmes que celles qu'on trouve dans la gomme ammoniaque du commerce; quant à la tige, elle est lisse, un peu glauque, et analogue aux tiges des autres espèces du genre *Ferula*, ce qui éloigne l'idée que cette plante appartienne au genre *Heracleum*, dont toutes les tiges ont de profonds sillons et sont rudes. La forme des graines des genres *Heracleum* et *Ferula* se rapproche beaucoup à la vérité; mais la tige décide la question, qui sera tout-à-fait hors de doute lorsque nous aurons vu la plante entière.

Il résulte donc de ce que nous venons d'exposer: 1° que la gomme ammoniaque n'est pas le produit d'un *Heracleum;* 2° qu'il y a de grandes probabilités pour affirmer qu'elle est sécrétée par une espèce

du genre *Ferula*, qu'il faudra appeler, avec Lémery, *ammonifera*.

Nous devons ajouter pourtant qu'il y a cinq ans (le 25 octobre 1824), causant avec M. Rob. Brown, le plus célèbre botaniste de l'Angleterre, sur l'origine de divers produits de la matière médicale, pour en enrichir cet ouvrage, il nous dit que la gomme ammoniaque était, suivant lui, le produit d'une ombellifère de Perse qui formait un genre nouveau, qu'il se proposait de décrire bientôt, et que l'*Heracleum* qu'on croit la donner, fournissait seulement une substance qui servait à la falsifier en augmentant son poids. Nous croyons qu'aujourd'hui ce savant modifierait son opinion, en connaissant l'observation de M. Fontanier; du reste, nous n'avons pas appris qu'il ait décrit la plante en question.

Peut-être que la gomme ammoniaque d'Afrique n'est pas produite par la même espèce de plante que celle de Perse, et c'est probablement de celle-là que M. Robert Brown veut parler, car aujourd'hui il ne peut rester de doute sur la plante de Perse, qui donne la seule gomme ammoniaque du commerce, dont il n'y a qu'une sorte plus ou moins pure. Suivant Sprengel, ce serait le *Ferula ferulago*, Desf., végétal qu'on trouve dans plusieurs cantons de l'Afrique, qui donnerait cette gomme ammoniaque.

Cette gomme résine sort spontanément, d'après M. Fontanier, qui l'a *vue* et nous l'a fait voir sur les tiges, en grains plus ou moins gros, à la naissance des rayons de l'ombelle sur les sommets renflés des pédoncules qui les portent, et l'ombelle supérieure en contient un morceau plus gros que les latérales. La récolte s'en fait vers le 15 de juin par les habitans du pays; un dixième de la récolte est remis comme tribut au gouvernement; le reste est livré au commerce, et prend le chemin de Bouchir sur le golfe Persique, d'où cette substance passe dans l'Inde et en Europe. On a dit à M. Fontanier qu'on en recueillait aussi dans le Khorassan, autre province de Perse. Il n'est ici question que de la gomme ammoniaque de ce pays.

La gomme ammoniaque pure, ou amygdaloïde, est en morceaux arrondis, quelquefois agglomérés, d'un jaune rougeâtre terne, par fois blanchâtre, et dans quelques cas sans odeur bien marquée étant sèche, luisante dans sa cassure, se ramollissant dans la main, d'une saveur peu marquée, seulement un peu amère; se boursoufflant sur les charbons en noircissant, et répandant une fumée d'une odeur résineuse un peu alliacée. La gomme ammoniaque impure, ou en sorte, a une odeur plus forte; elle est en morceaux ou agrégats d'un gris sale ou noirâtre, composés, outre la gomme, de débris de graines, de terre, de sable, etc.

La gomme ammoniaque analysée par M. Braconnot (*Ann. de*

Chim., LXVIII, 69.) lui a donné pour résultat : gomme, 18,4 ; résine, 70,0; matière glutiniforme (*bassoriné* Pelletier), 4,4 ; eau, 6,0; perte, 1,2. Total, 100.

La gomme ammoniaque est employée dès la plus haute antiquité. Hippocrate et Dioscoride (*lib.* III, c. 98) parlent de son usage. Pline (*lib.* XII, c. 23.) en admettait deux qualités sous les noms de *Thrauston*, qui était la plus pure, et de *Phyrama* qui était grasse et mêlée de sable. Elle paraît agir comme un excitant modéré, et convenir dans les affections par débilité, ou avec engorgement froid des viscères. Vogel la loue beaucoup comme fondante et résolutive. C'est surtout dans les affections pituiteuses et muqueuses de la poitrine que son usage est préconisé dans les auteurs.

On la prescrit à la dose de 6 à 8 grains dans le catarrhe pulmonaire chronique, lorsque l'expectoration s'arrête; dans la raucité de la voix; dans la leucorrhée atonique; dans les obstructions des viscères du bas-ventre, etc. A plus haute dose, elle devient emménagogue, purgative et diaphorétique.

On a indiqué la gomme ammoniaque comme utile dans les dyspnées, l'asthme; M. Cruveilhier dit avoir constaté son efficacité dans ce dernier cas. Il associe cette gomme, dans un sirop, à l'opium.

Pour l'usage extérieur, on ramollit la gomme ammoniaque dans le vinaigre ou le vin, et on en fait une sorte de bouillie ou cataplasme qu'on applique sur les tumeurs froides et indolentes, dont elle est un bon résolutif, ainsi que de la rigidité des parties. On en use en fumigations, dans les catarrhes humides ou par engoûment.

La gomme ammoniaque se prescrit en pilules, ordinairement associée avec d'autres substances, telles que le savon, l'extrait de pissenlit, etc. Elle entrait autrefois dans beaucoup de préparations, telles que l'*opiat mésentérique*, l'*emplâtre diachylon gommé*, celui de *ciguë*, et une multitude d'autres sur lesquelles on peut consulter la *Pharmacopée universelle de* Jourdan, I, 615). Aujourd'hui on se sert assez peu de cette substance. Triturée dans l'eau, elle forme une espèce de lait qui laisse précipiter bientôt la partie résineuse. On ne peut la mettre en poudre que par un temps sec.

Nous devons dire que l'usage de la gomme ammoniaque est fort restreint aujourd'hui.

Ammonite. Fourcroy dit (*Encyclop. méthod.*) qu'on nommait ainsi une pierre calcaire formée de grains arrondis et agglutinés ensemble, et qu'on en distinguait plusieurs espèces, suivant la grosseur et la forme des grains dont elles étaient composées, sous les noms *de Pisolite*, *Orobias*, *Cencrite*, *Méconite*, *Oolites*. Le *Bézoard minéral* était une ammonite à grains de la grosseur d'une noix. On leur attri-

buait une vertu sudorifique, cordiale, alexitère : ce ne sont que de simples *absorbans*.

AMMONIUM. MM. Davy et Berzélius ont donné ce nom au métal qu'ils supposent être la base de l'ammoniaque, considérée par eux comme un oxyde. Il n'a pas encore été obtenu isolé. V. *Ammoniaque*.

Ammonium, Ammonia, Ammoniacum. Anciens noms latins de l'*Ammoniaque* (V. ce mot). L'*Ammonium carbonicum s. subcarbonicum* est le sous-carbonate d'ammoniaque; l'*A. carbonicum pyro-oleosum*, le sous-carbonate d'ammoniaque huileux; l'*A. muriatum s. muriaticum*, le muriate d'ammoniaque, etc.; l'*Ammonia liquida*, *pura*, *caustica*, est l'*Ammoniaque*; l'*Ammoniacum volatile mite*, le sous-carbonate d'ammoniaque, etc.

AMMONIURE, *Ammoniuretum*. Corps résultant de la combinaison de l'ammoniaque avec certains oxydes. Les ammoniures de *cuivre*, de *mercure*, d'*or* et de *zinc*, ont été employés en médecine. V. ces mots.

Ammoniuretum. Nom latin des *Ammoniures*.

Amoemlein. Un des noms allemands du *Mirthus Pimenta*, L.

Amome V. *Amomum*.

— faux. V. *Sison Amomum*, L.

Amomi. Nom donné par les Hollandais au poivre de la Jamaïque, *Mirthus pimenta*, L.

AMOMUM. Genre de plantes de la famille des Balisiers de Jussieu, Drimyrrhisées de Ventenat, de la monandrie monogynie de Linné.

Ce genre appartient à une famille dont les graines aromatiques sont en grand usage dans les pays chauds, où croissent toutes les espèces, qui la composent; ces plantes sont mal connues dans les collections, soit parce qu'il est difficile de se les procurer, soit par toute autre cause, et leurs produits, venus par la voie du commerce, sont également douteux, quant à leur origine, rapportée par les auteurs à des espèces ou même des genres différens. Un travail *ex professo* sur ce sujet serait donc nécessaire; mais il faudrait qu'il fût exécuté dans l'Inde, surtout aux Moluques, où se voit le plus grand nombre des genres et des espèces de la famille des Drimyrrhisées.

Quoiqu'il y ait du doute sur l'origine des produits du genre *Amomum*, nous en traiterons pourtant ici, aimant mieux conserver ce qui est admis, jusqu'à ce qu'on sache précisément les noms des plantes auxquelles sont dues les médicamens dont nous allons parler, que de nous jeter dans le vague des indécisions.

Les amomes sont célèbres dans les ouvrages des anciens; mais on conçoit qu'il nous est plus difficile encore de savoir si leurs espèces étaient les nôtres, que de nous entendre sur celles-ci. On peut consulter à leur sujet Théophraste, IX, 7; Dioscoride, I, 14; et Pline, XII, 13. Voyez aussi le *Dict. de Méd. de James*, I, 1056.

A. Cardamomum, L. On attribue à cette plante de l'Inde les différens cardamomes, quoiqu'il soit probable que sous ce nom on confonde les fruits de plusieurs espèces de ce genre, ou peut-être de genres qu'on en a séparés depuis Linné. Voici les sortes admises dans le commerce.

1°. *Petit Cardamome.* C'est un fruit trigone couleur de paille claire, court, renflé, strié, porté sur un pédicule presque filiforme. Ce fruit, terminé par un bouton court, est composé de trois coques, dont deux avortent souvent, car on n'en distingue ordinairement qu'une, remplie de graines nombreuses de couleur grisâtre, ternes, anguleuses, presque cubiques, ridées, libres entre elles; leur saveur est chaude, poivrée, et laisse sur la langue une sensation de fraîcheur comme la menthe. Le petit cardamome a une odeur aromatique prononcée. D'après Thomson, le fruit mûr est récolté en novembre, et on le fait sécher sur un feu lent et doux; ce qui fait passer son péricarpe du vert à la couleur de paille blanchâtre; son écorce s'amincit beaucoup. On apporte le petit cardamome du Bengale, en caisse de 120 livres. (*Botanique du Droguiste*, p. 176.) C'est presque le seul usité aujourd'hui pour l'usage pharmaceutique.

2°. *Cardamome moyen.* Il a le double de longueur du précédent, est plus effilé, plus grêle, et les loges de ses capsules sont au nombre de trois bien distinctes; du reste sa couleur est la même, et sa forme trigone. La saveur des graines est moins marquée; elles sont agglomérées dans leurs loges, et tiennent ensemble, au moyen d'une fine membrane qui sépare chacune d'elles; elles sont rugueuses, ternes, d'un gris rougeâtre et anguleuses; cette forme s'explique par leur pression.

3°. *Grand Cardamome.* Il ne diffère du précédent que par la taille, ayant environ 10 à 12 lignes, tandis que le moyen n'en a guère que 6 à 7, et le petit 3 à 4. Nous pensons que c'est le moyen arrivé à toute sa croissance. Ses graines sont disposées comme dans le précédent, de saveur un peu plus poivrée, sans doute parce qu'elles sont à maturité complète, mais moins que celle du petit. Ses capsules sont toujours un peu noirâtres et comme altérées. Il nous paraît donc que le grand et le moyen cardamomes appartiennent à la même plante, et ne sont que des âges différens du même fruit; mais il est probable que le petit est produit par une espèce distincte qui a toute sa perfection, et dont les graines sont naturellement plus actives que celles du grand. C'est sans doute sur l'*A. cardamomum*, L., que l'on récolte les deux premières, tandis que le petit pourrait être le fruit de l'*A. repens*, Sonn., comme le pensait Sonnerat (*Voyage*, III, 268.), qui croyait au reste que tous les cardamomes venaient de

cette espèce. Le docteur Maton en fait un genre sous le nom d'*Elettaria*, et Smith sous celui de *Matonia*, du nom que porte une espèce de ce genre dans Rhèede, lequel n'a pas été adopté, mais que la structure que nous avons observée nous porterait à croire bon. L'*A Cardamomum* croît surtout à la montagne des Gattes, près Mahé, et se cultive à la Jamaïque.

Les cardamomes servent dans l'Inde à mêler aux alimens pour en relever le goût et les rendre plus digestifs; ce sont des aromates chauds, excitans, qui sont carminatifs, stomachiques, cordiaux, aphrodisiaques, et qui entrent dans la plupart des anciennes compositions pharmaceutiques, telles que la thériaque, le diascordium. Dans le nord de l'Europe on en fait encore assez d'usage; mais en France il est presque nul actuellement; il n'y a guère que le liquoriste et le parfumeur qui en usent encore quelquefois. On ne possède pas d'analyse chimique récente de ces fruits; Neumann y avait trouvé un quinzième en poids d'huile volatile, un extrait résineux et un extrait aqueux. Les péricarpes sont presques inertes; ce sont les graines qu'ils contiennent qui recèlent les propriétés de ce médicament.

A. racemosum, Off. (non Ruiz et Pavon). Ce cardamome, connu dans les pharmacies sous le nom d'*Amomum en grappes* [1] et de cardamome rond, n'est pas rapporté à une espèce certaine, tant il y a de confusion dans tout ce genre, dont les produits seuls nous sont connus, ce qui a lieu d'ailleurs pour bien d'autres substances médicinales. Lamarck (*Encyclop. bot.*, I, 133.) a bien un *A. racemosum*, mais, suivant lui, cette plante fournit non-seulement l'*A. racemosum* des boutiques, mais tous les autres cardamomes, ce qui est inadmissible, vu la différence d'organisation que nous venons de signaler dans les capsules et la disposition des graines de ces médicamens.

Quoi qu'il en soit, ce fruit est bien caractérisé; ses capsules sont isolées, presque sphériques, du volume d'un fort grain de raisin, comparaison qui l'a fait prendre pour ce fruit même dans quelques auteurs. Il présente trois côtes marquées de stries; son diamètre en tous sens est d'environ 4 lignes; il est grisâtre; le pédicule, lorsqu'il reste à la capsule, est plus épais que dans les cardamomes précédens. Dans l'intérieur de cette capsule on trouve, après en avoir écarté les trois coques, trois loges qui renferment des graines pressées les unes sur les autres, et dont l'ensemble se moule sur la forme intérieure des loges; anguleuses, noirâtres étant isolées, ternes, et d'une saveur poivrée assez marquée, aromatiques. Ces fruits sont encore

[1] Ce nom lui vient de ce que ses fleurs sont disposées en grappes, sur des pédoncules qui naissent au voisinage de la racine.

moins en usage chez nous que les autres cardamomes. Ils entrent dans quelques formules anciennes. Cette plante est indienne : c'est elle qui est figurée, suivant nous, dans l'*Hortus malabaricus* (XI, t. 4, 5, 6), sous le nom d'*Alletari*, et non la suivante, comme on l'a dit[1].

A. Granum paradisi, L., Graines de paradis, Malaguette, Maniguette. Sous ces noms on trouve dans le commerce une semence luisante, rougeâtre étant fraîche, puis noirâtre, ronde, un peu plus grosse que le millet, plus petite qu'aucune semence des espèces précédentes, un peu ridée, sans odeur bien marquée, qui provient des capsules d'un *Amomum*, confondu par fois avec le grand cardamome, et qui n'est sans doute qu'une espèce voisine de celle qui produit ce dernier, mais qui en est bien distincte par la forme de ses capsules ovoïdes et non allongées-triangulaires, et par ses graines libres, rondes, luisantes, tandis qu'elles sont anguleuses, ternes et agglutinées dans le cardamome majeur des boutiques. Ces fruits ovoïdes sont longs de 8 à 10 lignes sur 4 à 5 d'épaisseur, à 3 côtes et à 3 coques, d'un gris un peu noirâtre dans les échantillons que j'ai sous les yeux, ce qui peut provenir de leur vétusté. Frais, ils sont rougeâtres, et du volume d'une figue moyenne. C'est indubitablement le grand cardamome des vieux droguistes, tels que Lémery et Pomet, et surtout de Matthiole, qui dit positivement que la malaguette est la graine du grand cardamome (p. 16.)

La saveur des graines de maniguette est chaude et âcre à un degré plus marqué que celle des espèces précédentes. Elle égale au moins en force celle du poivre et peut bien le remplacer ; aussi porte-t-elle les noms de poivre de Guinée, poivre des Nègres, poivre des singes. On en récolte beaucoup au Congo. M. Rob. Brown, dans les notes du *Voyage de Tuckey*, dit que l'*Amomum* qui le produit est confondu avec l'*A. Granum paradisi*, L., mais qu'il en est distinct. Peut-être entend-il qu'il est distinct de l'*Amomum* qui donne le grand et moyen cardamomes, ce qui serait très-exact.

La maniguette entre dans quelques formules, de même que les cardamomes. En Afrique on s'en sert comme de condiment. Il ne faut pas la confondre avec la semence des *Unona aromatica* et *Æthiopica*, DC., qu'on appelle aussi maniguette, poivre d'Éthiopie, mais qu'on ne trouve pas dans le commerce. V. *Maniguette*.

A. petiolatum, Lam. V. *Costus spicatus*, Sw.

A. pyramidale, Lam. (*Alpinia racemosa*, L.). S'il faut en croire

---

[1] Quelques personnes veulent que les figures 4, 5, représentent l'*A. Granum paradisi*, et la figure 6, l'*A. racemosum*. Rhèede les rapporte à la même plante.

Poupée Desportes, les fruits de cette espèce des Antilles causent un véritable empoisonnement, dont le suc de citron serait le remède. (*Fl. méd. des Antilles*, III, 91.)

A. Zerumbet, L. V. *Zingiber Zerumbet*, Rosc.

A. Zinziber, L., Gingembre. V. *Zingiber officinale*, Rosc.

Marogna (N.). *De Amomo comment.*, etc. Véronne, 1595, in-4. — Breynius (J.). *De Amomo arabum.* (Misc. cur. nat., 1672, p. 512.) — Camelli (G.). *Descript. and figure of the true amomum* (Philos. trans., 1699, p. 2.) — Spielmann. *Cardamomi historia et vindiciæ.* (Resp. Hermann). Argentorati, 1762, in-4.

Amomum. Nom que portent dans quelques jardins les fruits du *Solanum Pseudo-capsicum*, L.

Amomum (faux), faux amome. Noms que portent les semences du *Sison amomum*, L.

— Off. Ce nom, dans les formules, indique l'*Amomum racemosum*.

— racemosum, Off. V. *Amomum*, pag. 256.

(vrai). V. *Amomum racemosum*, p. 256.

Amongeaba. Nom brésilien d'une sorte de Graminée, qui a quelque rapport avec le *Panicum spicatum*, L. On s'en sert dans le pays en fomentations, en bain, comme émolliente, contre les ténesmes et autres douleurs (Pison, *bras.* 120.)

Amonyak. Nom bohême de la gomme ammoniaque. V. *Ammoniaque (gomme)*.

Amor del hortelano. Nom espagnol du grateron, *Galium Aparine*, L.

Amor-guacu, Amor-tinga. Poissons peu connus dont parle Ray. On en mange la chair au Brésil. (*Dict. des Sc. nat.*, II, 21, suppl.)

Amor perfetto. Nom portugais de la pensée sauvage, *Viola tricolor*, L.

— tinga. V. *Amor-guacu*.

Amoracum. Un des noms de la marjolaine, *Origanum Majorana*, L.

Amoreira. Nom portugais du *Morus nigra*, L.

Amoreira frambeeza. Nom portugais du *Rubus Idæus*, L.

Amorge, Αμόργη, mot grec, synonyme d'*Amurca*.

Amorgine. Synonyme du *Parietaria officinalis*, L., dans Dioscoride.

Amotes. Un des noms espagnols de la patate, *Convolvulus Batatas*, L.

Amotta. Un des noms américains du rocou, *Bixa Orellana*, L.

Amourié. Nom languedocien du mûrier, *Morus nigra*, L. C'est aussi celui de la ronce, *Rubus fruticosus*, L., dont le fruit est appelé mure sauvage.

Amouroche. Nom de la maroute, *Anthemis Cotula*, L., dans quelques cantons de France.

Ampac. Arbrisseau dont Rumphius signale deux espèces (*Hort. amb.*, II, 186, t. 61 et 62), lesquelles donnent une résine dure, exhalant au feu l'odeur du storax calamite, ce qui prouve qu'elle contient de l'acide benzoïque. L'écorce a une odeur de bouc très-marquée. On ne se sert de la résine de ces arbres, que l'on croit appartenir à la famille des Gatilliers, et dont M. Bory a fait son genre *Aubertia*, que pour des usages domestiques.

Ampalatanhg vari. Nom donné, suivant Flacourt, à un grand arbre de Madagascar, dont les feuilles digitées sont astringentes.

Ampana. Nom malabar d'un palmier, *Borassus flabelliformis*, L.

AMPAR. Nom qu'on a quelquefois donné à l'*Ambre*.

AMPELION. Nom qu'Hippocrate donne aux feuilles de vigne, qu'il recommande, broyées et mêlées avec du miel, en forme de pessaire, pour exciter les règles, etc. (*De naturâ muliebri.*)

AMPELITES. Terre noire, bitumineuse, que Dioscoride dit résolutive, rafraîchissante et bonne pour teindre les cheveux en noir. Aétius et Oribase la disent dessiccative et plus active que la plupart des terres, de là le nom de *Pharmacitis* qu'on lui a aussi donné. On a cru que ce pouvait être la houille ou le jayet, mais Dioscoride la dit soluble dans l'huile. L'*Ampelitis* ou *Terre noire* des modernes est un schiste noir bitumineux. Lémery dit, qu'appliquée sur le ventre, elle tue les vers; Fourcroy ajoute qu'on l'a spécialement prescrite pour guérir les ulcérations du bord des paupières, et qu'elle entrait dans des préparations dépilatoires. Elle est aujourd'hui complètement inusitée.

AMPELOCARPON. Nom de la garance, *Rubia tinctorum*, L., dans Dioscoride.

AMPELOLEUCE, c'est-à-dire, vigne blanche. Nom du *Bryonia dioica*, L., dans Dioscoride, nommée aussi vigne blanche en français.

AMPELOS. Nom de la vigne en grec. V. *Cissus* et *Vitis*.

— IDAIA. Nom du *Vaccinium Vitis idœa*, L., dans Théophraste.

AMPETOKOS. Un des noms du *Diotis candidissima*, dans Dioscoride.

AMPEUTRE. Un des noms de l'épeautre, *Triticum Spelta*, L.

AMPHIAM. Nom que les Turcs donnent à l'*Opium*.

AMPHIBIES. On nommait ainsi jadis les animaux qu'on supposait doués de la faculté de vivre dans l'air et dans l'eau, et parmi lesquels on plaçait les tortues, les grenouilles, les phoques, le castor, la loutre, l'hippopotame, etc. Strictement parlant, il n'y a point d'amphibies. Linné a donné ce nom de classe aux *reptiles*; M. Cuvier le réserve pour un ordre particulier de mammifères marins qui ne comprend que les phoques et les morses. En général on attribuait à la chair des amphibies, notamment à celle de tortue, de vipère, de grenouille, de lézard, etc., des vertus cordiales, alexitères, fondées sur la croyance qu'elle contenait un sel volatil particulier. On la recommandait contre la phthisie, le marasme, les ulcères internes, le cancer, le scorbut, les maladies virulentes, etc. Le bouillon qu'on en prépare, et qui était surtout en usage, paraît être adoucissant, analeptique, et, comme tel, peut offrir quelque utilité dans plusieurs de ces affections; mais c'est à cela seulement que les médecins modernes réduisent les propriétés médicinales que l'on a crues communes aux amphibies; il reste même à savoir s'ils l'emportent d'ailleurs à cet égard sur la plupart des autres animaux.

AMPHISBOENA, *Amphicephalos*. Les anciens ont décrit sous ce nom un serpent des Indes que M. Cuvier regarde comme se rapportant

à l'*Orvet*, ou même comme imaginaire, puisqu'on lui attribuait à chaque extrémité du corps une tête armée de dents venimeuses. Le genre *Amphisbène* des modernes comprend des serpens d'Amérique qui ne sont point dangereux. Lémery dit, au sujet de l'*Amphisbæna* des anciens, que sa chair, son foie, son cœur, sont propres pour exciter la sueur, chasser le venin, etc. M. Lacépède ajoute que ce serpent, mis en poudre, a été regardé comme le meilleur consolidant des fractures. (*Hist. nat. des Serpens*, 1789.)

Amphitane. Pierre carrée qui, selon Pline, se trouve dans les mines d'or de l'Inde, est semblable à l'or, et a les mêmes propriétés que l'aimant; il la nomme aussi *Chrysocolle*.

Amploetta. On appelle ainsi à Nice les anchois qui ont déjà acquis quelque dimension. (*Dict. des Sc. nat.*, suppl. II, 29.)

Ampo ou Tena ampo. Sorte de glaise cuite que mangent les naturels de Java, suivant MM. Labillardière et Leschenault. (*Dict. des Sc. nat.*, LIII, 213.)

Ampoulaou. Nom de l'*Olivier* dans les environs de Montpellier.

Ampouleta. Nom de la mâche, *Valeriana olitoria*, L., en Languedoc.

Ampouli. Herbe de Madagascar, bonne, suivant Flaccourt, broyée avec de l'eau, pour combattre les syncopes.

Amrul. Nom hindou de l'*Oxalis corniculata*, L.

Amsaleira. Synonyme du *Cicca disticha*, L.

Amschunattydivandiva. Un des noms sanscrits du *Séné*.

AMSTERDAM (île d'). M. Alibert (*Précis sur les eaux min.*, 558) fait mention, d'après John Barrow (*Voyage à la Cochinchine*), de plusieurs sources thermales qui existent dans cette petite île d'Afrique, près du sommet d'un volcan. Plusieurs de ces fontaines ressemblent à des bourbiers; l'eau en est de couleur ochracée, et d'autant plus ferrugineuse que la source est plus rapprochée du cratère. Elles répandent des vapeurs épaisses. La chaleur en est si grande qu'on y peut cuire du poisson en quelques minutes. On ne dit rien de leur action médicinale.

Amuctica. Mot grec employé par Cœlius Aurelianus (*Chron.* II, c. 6) pour désigner les remèdes qui provoquent la toux par l'irritation qu'ils causent; c'est ce que font les vapeurs acides, sulfureuses, etc. Ce mot est synonyme d'*Arteriaca*

AMULETTE. *Amuletum*, de *amovere*, éloigner. Nom donné à des substances portées sur soi dans la vue de prévenir et même de guérir certaines maladies, surtout les maléfices.

Tout homme sensé est porté à regarder comme ridicule et même inepte l'opinion qu'une substance qui serait sans propriété donnée à l'intérieur du corps, souvent sans action physique appréciable,

puisse avoir la vertu de guérir des affections morbides à travers l'épaisseur des parties, alors surtout qu'il y a presque impossibilité que l'absorption directe des molécules ait lieu, puisqu'il n'y a pas application immédiate comme dans le cas de frictions, d'adhésion à la peau, etc. Aussi tous les médecins, depuis Galien, se sont-ils, à bon droit, élevés contre l'emploi des amulettes, relégué maintenant dans la classe du peuple, ou parmi les personnes qui lui appartiennent par le défaut d'instruction ou d'éducation.

Que peuvent faire en effet un crapaud desséché et porté sur le corps pour se préserver de la peste? un fil rouge pour prévenir les hémorrhagies nasales ou les crampes? la poudre de crâne humain pour dissiper la fièvre hémitritée? la cire à cacheter pour guérir les dysenteries? le corail pour favoriser la pousse des dents des enfans? les pierres précieuses, comme alexitères? des marrons d'Inde pour éviter les hémorrhoïdes, etc., etc.? Non-seulement ces moyens ne peuvent faire aucun bien, mais ils peuvent produire beaucoup de mal si, se fiant sur eux, on néglige les précautions ou les traitemens reconnus efficaces contre les maladies pour lesquelles on en faisait usage.

On ne peut nier pourtant que quelques substances pourvues de propriétés électriques ou magnétiques ne puissent agir lorsqu'on les place à la surface du corps; l'aimant, par exemple (V. ce mot), n'est pas sans propriété dans ce cas, malgré l'opinion de Pujol, quoique ce soit une sorte d'amulette. Les corps très-odorans peuvent également porter leur action pénétrante dans l'économie, à travers les pores de la peau, et produire quelques résultats. C'est ainsi que le camphre, porté en sachet, prévient le retour de la goutte et du rhumatisme, d'après quelques personnes, qui disent l'avoir expérimenté; que les sels ammoniacaux ont été employés quelquefois avec succès en épithèmes comme résolutifs, etc. Ne voit-on pas les odeurs guérir certaines affections nerveuses? Pourquoi, plus rapprochées du corps, n'agiraient-elles pas encore avec plus d'efficacité?

D'un autre côté, la confiance en certains moyens peut avoir quelquefois des résultats avantageux; non-seulement leur emploi donne de la sécurité à l'esprit, et l'on sait combien cet état de l'âme produit de bien, mais le mieux être du corps ne manque guère de résulter du calme de l'esprit, et certaines maladies sont éloignées par cela seul qu'on croit posséder un talisman contre leur retour.

Ainsi donc, si l'on doit blâmer l'usage de certaines amulettes, on peut le tolérer chez les adultes de toutes les classes dans les cas où elles présentent quelques qualités physiques capables d'agir, ou même comme moyen moral, lorsque les maladies pour lesquelles on les em-

ploie n'exigent pas de remèdes pressans. Avouons-le d'ailleurs, plusieurs topiques auxquels nous attribuons des vertus réelles, et dont nous croyons avoir constaté les effets médicamenteux, ne sont peut-être au fond que des amulettes. (V. *Abracadabra*, *Epicarpe*, Mestiques.)

Ellenberger (H.). *Diss. de periaptis et amuletis*. Marburg, 1607, in-4. — Reichelt (J.). *Exercitatio de amuletis*, fig. Argentorati, 1676, in-4. — Vulpius (J.-C.). *De Amuletis, eorumque viribus*. Regiomonti, 1688, in-4. — Wolf (J.). *Scrutinium amuletorum medicum, etc.* Ienæ, 1690, in-4. — Huebner (A.-N.) *Amuletorum historia, eorumque censura*. Halæ, 1710, in-4. — Pré (J.-F. de). *De usu et abusu amuletorum*. Erfurt, 1720, in-4. — Khause (C.-C.). *De Amuletis medicis cogitata nonnulla*. Lipsiæ, 1758, in-4. — Pujol. Mémoire sur la nullité médicale des amulettes d'aimant, etc., 1787.

Amultas. Nom dukhanais et hindou du canneficier, *Cassia fistula*, L.

Amur. Un des noms danois du *Melilotus officinalis*, Lam.

Amurca. Nom que les anciens donnaient au marc que laisse déposer l'huile d'olive nouvelle. On donnait aussi le même nom à ce marc réduit par l'ébullition dans un vaisseau de cuivre, dont il dissolvait quelques parcelles, ce qui le rendait astringent, siccatif, et le faisait employer comme tel. A l'état naturel, l'amurca est émolliente et usitée sur les phlegmons, les abcès, etc. Lémery dit, qu'appliquée sur le front, elle calme les douleurs de tête et arrête les fluxions.

Amus. Nom arabe de l'ammi, *Sison Ammi*, L.

Amusa. Un des noms du bananier, *Musa paradisiaca*, L., dans Sérapion.

Amuyong. Fruit d'une espèce de cardamome des Philippines.

Amvallis. Nom brachmane du *Cicca disticha*, L.

Amvetti. Arbre du Malabar, figuré par Rhèede (*Hort. mal.*, V, p. 107, t. 54), dont toutes les parties sont amères. On boit la décoction de ses racines pour lâcher le ventre et guérir les obstructions de la rate.

Amwaghaba. Nom du manguier, *Mangifera indica*, L., à Ceylan.

AMYDES, *Amydæ*. Famille de l'ordre des Chéloniens, qui comprend les tortues de terre et d'eau douce. V. *Testudo*.

AMYGDALUS. Genre de plantes de la famille des Rosacées, de l'icosandrie monogynie de Linné.

A. communis, L., Amandier. Cet arbre, originaire de l'Afrique septentrionale, qui fleurit dès le commencement de mars chez nous, est cultivé pour la bonté des amandes de ses fruits, dont la chair est amère et sèche, ce qui est le contraire de la pêche, arbre qui en est fort voisin par ses caractères botaniques.

On distingue deux variétés d'amandier fort tranchées quant aux fruits; dans l'une, ces fruits sont doux et s'appellent amandes douces; dans l'autre, ils sont amers, d'où ils prennent le nom d'amandes amères. La première est la plus cultivée; l'autre l'est fort peu. Les semis d'amandes douces en donnent par fois d'amères, et *vice versâ*.

Les amandes douces sont alimentaires ; on les sert sur les tables, soit fraîches, et elles ont alors un goût excellent, quoique peu pesantes sur l'estomac ; soit sèches, état dans lequel elles sont encore fort prisées, surtout les variétés à coque tendre, comme les amandes dites *princesses*, etc. On prépare avec les amandes sèches, dépouillées de leurs enveloppes, des émulsions appelées, à raison de leur aspect, *lait d'amandes*, que l'on sucre et que l'on aromatise, ce qui les rend très-agréables à boire dans les chaleurs de l'été ou les ardeurs de la fièvre ; elles sont rafraîchissantes, humectantes, délayantes, etc. On attribue même à cette préparation la propriété d'être sédative, et de provoquer le sommeil, étant prise à l'heure du coucher. On fait encore avec les amandes un sirop, dit d'orgeat, parce que autrefois on y faisait entrer de l'orge, qui est une sorte d'émulsion concentrée et très-sucrée. Ce sirop, pris tout pur à la dose d'une once, est un doux calmant d'un effet plus certain que l'opium pour beaucoup de personnes ; il n'a point, comme l'émulsion, l'inconvénient de peser, d'être froid, comme on le dit, sur l'estomac, mais il l'acquiert lorsqu'on l'étend d'eau. Enfin, au moyen du sucre, on fait avec les amandes des gâteaux, des pralines, des dragées, etc., fort recherchés. On en mêle à la pâte du chocolat, etc.

La médecine et les arts retirent des amandes douces entières, garnies de leur pellicule, environ moitié de leur poids d'une huile grasse fort usitée lorsqu'elle se fait à froid, qui rancit facilement et ne se congèle que par un froid de 13° R., qui, outre les propriétés communes à toutes les huiles, paraît plus propre à être employée à l'intérieur, par sa fluidité, sa saveur douce et agréable et ses qualités calmantes et anodines, qu'aucune autre. On en fait un grand usage dans les potions, les loochs, les embrocations, les linimens, le savon médicinal, les cérats, pommades, etc. A l'intérieur, prise à la dose de quelques onces, elle purge doucement ; elle facilite l'écoulement des mucosités des enfans, calme la toux et toutes les irritations bronchiques et intestinales, les empoisonnemens, etc. Cette huile sert de véhicule à plusieurs médicamens officinaux ; elle serait fort bonne comme aliment : son prix seul empêche qu'on ne s'en serve pour cet objet. Le marc laissé à la presse, lors de la fabrication de l'huile, est un cosmétique fort usité pour nettoyer la peau, la rendre douce, etc. On le désigne sous le nom de *Pâte d'amande*. Les amandes douces entrent dans l'*électuaire diaphœnix*, les *pastilles de Kunkel*, etc. On ne doit employer que celles qui sont saines, fraîches et bien conservées.

Les amandes amères, dont l'odeur est très-marquée, particulièrement étant mouillées, ne sont pas comestibles ; à peine en ajoute-t-on

un dixième dans les émulsions et le sirop d'orgeat pour donner à ces préparations une saveur plus agréable. Leur huile est aussi douce que celle des amandes douces, et n'a pas d'autres propriétés qu'elle, mais elle ne forme guère que le quart de leur poids. C'est leur amertume, et surtout leur qualité vénéneuse, qui empêche d'en faire le même usage que de la variété douce. On distingue dans les amandes amères deux principes, qui donnent à ces fruits des propriétés qui les distinguent; savoir, de l'acide prussique ou hydrocyanique, et une huile volatile.

L'acide prussique existe tout formé dans les amandes amères (*Ann. de Chim.*, XLV, 207). C'est à sa présence qu'on attribue les accidens qu'on éprouve après en avoir mangé. On lit, dans la *Bibliothèque germanique* (I, 102), qu'un naturaliste en prit quatre onces, et éprouva tous les effets d'un empoisonnement narcotique, auquel il eût succombé s'il n'eût pas été secouru à temps. Au même endroit, on voit que trois enfans, qui en avaient mangé une assez grande quantité, en furent vivement incommodés. On trouve dans le tome premier (p. 297) des *Annales cliniques* de Montpellier deux cas d'empoisonnement par les amandes amères. Chez les animaux, elles ne sont pas moins pernicieuses, comme on le voit sur les chiens, les chats, renards, écureuils, oiseaux, etc. Dans ces cas, ces amandes font périr à la manière des narcotiques, sans causer d'inflammation. La torréfaction et la cuisson font perdre aux amandes amères cette fâcheuse propriété.

L'eau distillée d'amandes amères, à forte dose, d'après Thomson, cause la paralysie des extrémités, la dilatation de la pupille, la diminution de l'excitabilité dans tous les organes, et la mort, si on ne donne pas à temps les diffusibles, tels que l'alcool, l'ammoniaque, l'essence de térébenthine à la dose de trois à quatre cuillerées (*Bot. du Droguiste*, 312). L'eau distillée d'une quantité donnée d'amandes amères est plus nuisible que cette même quantité mangée entière, sans doute parce que l'huile douce corrige le principe vénéneux. Les anciens croyaient que les amandes amères, prises avec le vin, empêchaient l'ivresse; mais J. Bauhin, cité par Cullen, dit qu'il s'est assuré du contraire.

L'huile essentielle d'amandes amères est jaune, odorante, très-vénéneuse; c'est un poison qui agit comme l'acide prussique, et pourtant il n'est pas prouvé que ce soit à cet acide qu'elle doive son action délétère (*Journ. de Pharm.*, III, 344; VII, 468; VIII, 293). Elle s'obtient par la distillation avec l'eau du gâteau des amandes, après qu'on en a retiré, par la pression à froid, l'huile grasse; elle dépose des cristaux qui ne sont pas vénéneux, d'après MM. Robi-

quet et Jaeger (*J. compl. des Sc. méd.*, XXVII, 339-1827.) Exposée par suite à l'air, elle se change en une masse cristalline; rectifiée sur de la baryte, elle perd sa liquidité dans l'espace de quelques minutes, et se change en une substance blanche cristallisable et inodore. (*J. de Physique*, décembre 1817.) Une seule goutte de cette huile essentielle, qui ne diffère pas, d'après M. Brodie, de celle de rose par ses qualités, mise sur la langue d'une chatte, l'a fait entrer dans des convulsions violentes, etc., et l'animal paraissait mort au bout de cinq minutes. Soemmerring fils a fait périr des chiens en quelques minutes, quelquefois subitement, suivant la dose qu'il donnait de cette huile. (*Bull. de Pharm.*, IV, 172; *Journ. de Pharm.*, III, 344.) Une goutte sur la langue d'un moineau le tue en une minute. Un demi-gros a fait périr un faucon, animal très-vivace, en 18 minutes. (*Journ. compl. du Dict. des Sc. méd.*, XXVII, 339.)

La question de savoir auquel des deux principes actifs des amandes amères est due leur nature vénéneuse a été discutée par l'un de nous dans le *Dict. des Sc. méd.* (XLV, 552), et résolue en faveur de l'huile volatile. Nous y reviendrons en traitant de l'acide hydrocyanique (V. *Cyanogène.*)

L'emploi thérapeutique des amandes amères et de leur eau distillée est à peu près le même que celui de l'acide hydrocyanique, à faible dose, car c'est à lui qu'elles paraissent devoir leurs propriétés. (V *Cyanogène*). On peut citer l'usage qu'on en a fait, rappelé par Bergius, et depuis par Cullen, Hufeland, Vauters (*remediorum*, etc., p. 110), Mylius, etc., contre les fièvres intermittentes. Deux amandes amères, d'après Hufeland, prises avant l'accès, remplacent très-bien le quinquina. Mylius, premier médecin du grand hôpital de la marine à Saint-Pétersbourg, a tenté, pendant une pratique de trente-trois ans, tous les moyens propres à remplacer le quinquina, et c'est aux amandes amères qu'il donne la préférence; il prescrit, une heure avant l'accès, une émulsion faite avec une drachme et demie à deux drachmes de ces amandes dans trois onces d'eau, à prendre en une fois; et en deux mois, dix-sept malades ont été guéris de cette manière de la troisième à la onzième dose (*Nouv. journ. de méd.*, V, 120). Frank joignait à cette émulsion de l'extrait de petite centaurée un poids égal à celui des amandes, qui n'y ajoute guère de vertu, puisqu'elles réussissent seules.

M. Wiebel, chirurgien allemand, a confirmé l'efficacité des amandes amères contre les fièvres, et les a également employées avec succès dans quelques maladies nerveuses et contre le ténia. (*Journal d'Hufeland*, 1806.)

Les Indiens ne se servent pas des amandes comme médicament;

les Arabes et les Persans rangent celles qui sont douces, dépouillées de leur enveloppe, parmi les aphrodisiaques, et les amères sont considérées comme lithontriptiques. (Ainslie, *Mat. méd. ind.*, II, 7.)

Le tronc de l'amandier laisse découler une gomme jaunâtre, transparente, qui peut servir aux mêmes usages que la gomme arabique (V. *Gomme du pays.*) Les amandes qu'on emploie en médecine viennent de nos provinces du midi, de la Barbarie, etc.; celles de nos régions du nord sont mangées fraîches. L'analyse chimique des amandes douces a donné pour résultat à M. Boullay, sur 100 parties: Eau, 3,5; pellicules, 5,0; huile grasse, 54,0; albumine, 24,0; sucre liquide, 6,0; gomme, 3,0; partie fibreuse, 4,0; acide acétique et perte, 0,5 (*Journ. de Pharm.*, III, 337.)

A. nana, L. Cet amandier croît sur les bords du Volga, dans les landes nouvellement défrichées, où on l'appelle *Bobovnik*, noix de kalmouk; on tire de ses amandes une huile qui, quoique amère, est fort agréable dans la salade; on en fait aussi de la liqueur. (Pallas, *Voyage*, I, 125). Nous devons observer que l'*A. nana* tient presque le milieu entre le genre *Amygdalus* et le genre *Persica*, qui est un démembrement de ce dernier. V. *Persica*.

A. Persica, L., Pêcher. V. *Persica*.

Hegner (J.-U.). *Diss. bot. med. inaug. amygdalorum fructus analysim exhibens.* Basileæ, 1703, in-4. — Juch (G.-P.). *Diss. de genuino amygdalorum usu medico.* Erford, 1733, in-4. — Daries (P.-J.-A.). *Epist. de amygdalis et oleo amarorum æthereo.* Lipsiæ, 1776, in-4. — Chevand et Pouzaire. Observations et réflexions sur le poison des amandes amères. (*Ann. de Montp.*, I, prem. partie, p. 297)

Amylum. Nom latin de l'*Amidon*.

AMYRIS. Genre de plantes de la famille des Térébinthacées, de l'octandrie monogynie de Linné. Il diffère du genre *Icica*, qui en est très-voisin, et dont les espèces lui sont par fois attribuées, en ce qu'il a pour fruit une *noix*, tandis que ce dernier a une capsule. Sous le rapport des produits thérapeutiques, ces deux genres peuvent être confondus avec avantage pour la science, à cause de leur grande ressemblance. V. *Icica*.

Important, sous le rapport pharmacologique, puisqu'il fournit plusieurs substances fort célèbres, ce genre est mal connu dans ses espèces; les produits qui en émanent ne sont pas non plus exactement distincts, et comme pour beaucoup de médicamens on n'a encore que des doutes plus ou moins fondés sur les végétaux auxquels on les doit.

Ainsi que pour la plupart des plantes de la famille des Térébinthacées, les espèces du genre *Amyris* exsudent des résines de la nature des térébenthines, bien que certaines portent le nom de *baume*, qui doit être réservé à celles qui contiennent de l'acide benzoïque; cependant on serait tenté de croire à une sorte d'union de ces deux principes

dans les produits des *Amyris* et des *Icica*, car on y trouve par fois l'arome de l'acide benzoïque uni à la résine, quoique la chimie ne retrouve pas le premier, et il paraît que quelques-uns de ces végétaux ont mérité le nom d'encens.

A. ambrosiaca, L. (*Icica heptaphylla*, et *guianensis*, Aubl.) Cet arbre de la Guyane rend, lorsqu'on entame son écorce, un suc clair, transparent, balsamique et résineux, qui, étant desséché, devient une résine blanchâtre, suave, qui sert de parfum, et qui lui a fait donner le nom d'encens par les nègres. (Aubl. *Guiane*, tab. 130, p. 339.) Nous ne savons sur quel fondement on a avancé que l'*A. ambrosiaca* fournissait la résine du Coumier, *Couma guianensis*, Aubl.; ces deux substances sont très-différentes. (V. *Couma*.) On lit aussi, dans l'*Essai*, etc., de M. De Candolle, que l'*Icica heptaphylla* fournit la *résine élémi d'Amérique*, qui est attribuée par les auteurs à l'*A. balsamifera*, L. On a avancé qu'on emploie la résine de l'*A. ambrosiaca*, à la dose d'un gros dans du vin rouge, contre la diarrhée chronique, en Angleterre (*Bull. de pharm.*, VI, 244). Cette assertion, dont on ne dit pas la source, a besoin d'être confirmée par l'expérience. Martius dit qu'au Brésil on appelle cet arbre *Arbre au mastic*.

A. balsamifera, LF. Bois de Rhodes de la Jamaïque. Le bois et le suc qui s'écoule de cet arbre, sont brûlés comme encens dans la Caroline et aux Antilles, où il croît. On soupçonne que c'est à lui qu'on doit la résine élémi d'Amérique, ou plutôt la fausse élémi, car il y en a une qui provient du Brésil et de la Nouvelle-Espagne fournie par l'*Amyris elemifera*, L., ou plutôt par l'*Icica* de Marcgrave, ainsi que nous allons le dire à l'*A. elemifera*.

A. carana, Humb. (*Icica? carana*, Kunth.) Cette espèce du Mexique, indiquée par Hernandez sous le nom de *Tlahueliloca quahoith*, des naturels, et par lui sous celui d'*Arbor insaniæ*, etc., produit une résine noirâtre, légère, luisante, à cassure vitreuse, ayant un peu l'odeur de la résine de pin, appelée résine et autrefois gomme caragne, carangue ou careigne, inusitée en médecine. M. Bonastre observe qu'on trouve dans les drogueries plusieurs substances sous le nom de résine caragne. Effectivement Monard, qui le premier en a parlé, la représente comme liquide et visqueuse (*Drogues*, pag. 9); ce qui n'a lieu pour aucune de celles du commerce; d'autres ont attribué la résine caragne au *Calophyllum inophyllum*, L., regardé comme produisant une des sortes de tacamahaca; ce qui serait fort possible.

Voici d'ailleurs l'analyse de cette résine, qui est presque pure, puisque sur cent parties on observe : résine, 96,00; surmalate de chaux et de potasse, 0,40; matières étrangères, 3,60.

A. elemifera, L. (*A. Plumieri*, DC.) C'est l'arbre d'Éthiopie qui est présumé produire la résine élémi des anciens. Ce végétal est bien peu connu, et nous ne savons s'il en existe des exemplaires dans quelques collections. Cependant Tournefort remarque que l'élémi d'Éthiopie, de son temps, ne répond pas tout-à-fait à celle dont parle Dioscoride, puisque cet auteur dit qu'elle ressemble à la scammonée. La résine élémi d'Éthiopie, qu'il observait, était en morceaux de 3 à 4 livres, enveloppés dans des roseaux; on n'en trouve plus chez aucun droguiste aujourd'hui, de sorte qu'on peut affirmer que nous sommes à la troisième résine de ce nom.

Mais Linné a cité pour synonyme de cet arbre un végétal appelé *Icicariba* par Marcgrave (*Bras.*, p. 98), que l'on trouve au Brésil, et autres lieux de l'Amérique méridionale, et dont M. De Candolle a fait son *Icica Icicariba*. Il paraît que c'est lui qui fournit toute la résine élémi actuelle du commerce, et Thomson affirme positivement qu'on ne trouve plus de vraie élémi (celle d'Orient) même en Angleterre. Nous avons dit plus haut que l'*A. balsamifera* fournissait aussi une sorte d'élémi, mais on la distingue sous le nom de fausse, ou élémi d'Amérique, bien que celle dont nous traitons ne soit pas non plus la vraie d'autrefois, et qu'elle vienne aussi d'Amérique. Peut-être que l'*A. balsamifera* est identique avec l'*Icicariba*? Toutes ces plantes sont si voisines et leurs produits si analogues que cela amène nécessairement de la confusion dans la détermination des unes et des autres, confusion heureusement sans danger.

Quoi qu'il en soit, la résine élémi du commerce, appelée autrefois gomme élémi, s'obtient par des incisions faites à l'arbre; le suc résineux, d'abord liquide, se durcit au soleil sur l'écorce; cette résine est alors d'un jaune verdâtre, onctueuse au toucher, mêlée quelquefois de points rouges, légère, cassante, se ramollissant dans la main, sans saveur manifeste, si elle est pure, demi-transparente, d'une odeur térébinthacée, un peu analogue à celle du mastic, à laquelle la compare Marcgrave; si elle est récente, son odeur a quelque chose de balsamique. Elle nous arrive de la Nouvelle-Espagne en caisse de deux à trois cents livres. On dit que l'élémi vraie sent le fenouil et qu'elle est de couleur verte blanchâtre argentée; nous n'avons pu observer dans aucun droguier cette élémi, qui est enveloppée ordinairement dans des roseaux d'où elle prend le nom d'*Elémi en roseaux*.

La résine élémi du commerce contient, sur cent parties, 60 de résine, 24 de sous-résine (V. ce mot), 12 d'huile volatile, 2 d'extractif amer, et 1 d'impuretés. (Bonastre. *Journ. de pharm.*, VIII, 391-1822). On falsifie parfois la résine élémi avec celle qui provient du *Pinus australis*, Mill., résine qu'on appelle par fois aussi, à

cause de cela, *fausse élémi;* mais comme cette dernière ne contient pas de sous-résine, elle est soluble en entier dans l'alcool froid, ce qui n'a pas lieu pour l'élémi. On la mêle encore avec le baume de Canada, qui est peu soluble dans l'alcool, avec la térébenthine de Chio, etc. Quelquefois on vend pour résine élémi la gomme-résine d'olivier. On recueille, aux Philippines, une sorte de résine élémi, qui donne, comme celle du commerce, une sous-résine, et qui appartient à un végétal de la famille des Térébinthacées. (*Journ. de chim. méd.*, II, 469.) Enfin, il y a dans les manuscrits de Commerson un genre *Elemifera* qui paraît n'être qu'un *Icica*, mais sur lequel on n'a pas d'autres détails. (*Encyclop. bot.*, X, 543.)

La résine élémi entre dans quelques compositions anciennes, telles que les onguens d'Arceus, de styrax, l'emplâtre opodeldoch, le baume de Fioraventi, etc. Ses vertus sont celles des résines, c'est-à-dire d'être excitante, échauffante, fondante, bonne pour résoudre les contusions anciennes, faire dissiper les engorgemens froids externes, les douleurs rhumatismales, etc. On la croyait surtout utile contre les blessures et les coups à la tête. On ne s'en sert qu'à l'extérieur aujourd'hui, et jamais seule. Hermann la conseillait, autrefois, à la dose d'un demi-gros, triturée avec un jaune d'œuf, et prise à l'intérieur, contre la gonorrhée. (*Cynosura mat. méd.*)

Linné (*Amœn. academ.*, VII, 56) avait avancé que l'élémi découlait d'un *Bursera;* mais dans le tome VIII du même ouvrage (p. 191), il met cette assertion en doute, et il l'abandonne ensuite totalement. Cependant Wright dit qu'en perçant l'écorce du *Bursera gummifera*, L., il en découle une liqueur laiteuse, épaisse, qui se concrète rapidement en une résine tout-à-fait semblable à l'élémi des boutiques. (Coxe, *Americ. dispensat.*, p. 67.)

A. gileadensis, L. (*Balsamodendron gileadense*, Kunth.) Le nom de cette espèce vient de ce qu'elle croît à Giléad en Judée, où elle a peut-être été apportée d'Éthiopie. Elle fournit conjointement avec l'*A. opobalsamum*, L., qui en est à peine une variété, d'après Willdenow, le *Baume de la Mecque*, médicament célèbre dans l'Orient, appelé aussi Baume de Judée, d'Égypte, du Grand-Caire, de Constantinople, des lieux où on le retire. Quelques variétés dans le nombre des pétales avaient fait penser à Gleditsch que le baume de la Mecque était produit par un genre différent de l'*Amyris*, ce qui lui avait fait décrire cette plante sous le nom de *Balsamea meccanensis*, appelé depuis *Balsamodendron* par M. Kunth. Mais ces trois végétaux paraissent identiques. Les Arabes appellent l'arbre et le baume *Balessan*, terme qui est sans doute l'origine de ceux de

Balsamum et de baume; il ne faut pas le confondre avec le baume de Giléad, qui découle du *Pinus balsamea*, L.

L'antiquité la plus reculée fait mention de l'arbre qui produit le baume de la Mecque, figuré par Bruce, et décrit fort au long par lui. (*Voyage*, appendix, p. 27.) La Bible le représente comme donnant un aromate exquis; Théophraste (*Hist.*, IX, 16.), Dioscoride (I, 28.), Pline (*lib.* XII, *cap.* 25.), et Galien, n'en parlent pas avec moins d'éloges. Originaire de pays fréquentés par de nombreux voyageurs, les Turcs le cultivent de temps immémorial, par une sorte de vénération, à Matarée, près le Caire, ainsi que le rapportent P. Alpin (*Dialogue*, etc.), et Belon (*Singularités*, p. 246.)

Le baume de la Mecque découle spontanément pendant les plus fortes chaleurs de l'été, sous forme de gouttelettes résineuses, en petite quantité à la vérité, et on est obligé d'en aider la sortie par des incisions dont on reçoit le suc avec soin. Ce baume, estimé le plus précieux et appelé *Opobalsamum*, est réservé pour le grand-seigneur, les pachas, etc. : il n'en vient pas en Europe. Il est incolore, d'une odeur suave et d'un prix énorme. On en retire une seconde qualité, en faisant bouillir les rameaux et les feuilles de l'arbre; ce qui surnage est ramassé et mis dans des flacons; il est épais au moins comme la térébenthine, jaune clair; il est destiné aux gens riches, et donné en présent aux ambassadeurs. Nous en avons observé plusieurs flacons qu'on estimait d'un grand prix, bien qu'on n'en fît aucun usage. Une troisième qualité qui succède à celle-ci, est celle qu'on obtient en prolongeant l'ébullition; elle est plus noire, plus épaisse, moins odorante, plus pesante, un peu amère; c'est là le baume de la Mecque du commerce, celui qu'on emploie dans les pharmacies, et dont il entre environ cent livres par an par la voie de Marseille. On le falsifie avec des sucs térébinthacés comme le baume de copahu, celui du Canada; on y mêle aussi l'huile de sésame, de la cire, l'huile essentielle de romarin et le liquide amer qu'on extrait du fruit de l'arbre, etc. Ces falsifications ne sont pas aisées à reconnaître, sauf celles avec les corps gras, qui tachent les étoffes de laine, ce que ne fait pas le baume pur, ou mêlé à des sucs qui lui sont analogues.

Analysé par M. Vauquelin (*Ann. de Chimie*, XLIX, p. 221.), il a été trouvé presque entièrement soluble dans l'alcool, et le résidu lui a paru une matière résineuse, qui se gonfle et devient glutineuse dans ce menstrue. M. Bonastre croit cette substance analogue à la bassorine.

Les propriétés médicales accordées au baume de la Mecque sont en raison du prix qu'on y attache. C'est dans l'Orient surtout que sa

réputation est colossale. Les sultanes et les dames riches l'emploient comme le cosmétique le plus précieux, moyennant certaines préparations qu'elles en font et qu'elles tiennent secrètes ; car, mis à nu sur la peau, il la rougit et l'enflamme, comme tous les sucs résineux. Les femmes de ces pays lui accordent la qualité de rendre le teint uni, clair, et d'éloigner les traces de l'âge. Il est regardé dans les mêmes lieux comme propre à cicatriser les plaies, même intérieures, ce qui l'a fait donner dans les affections chroniques de la poitrine ; mais sa qualité excitante ne permet pas de l'employer dans ce dernier cas. Les Arabes s'en servent dans les affections de l'estomac et des intestins. Une propriété qui fait rechercher le baume de la Mecque en Turquie, en Égypte, etc., c'est qu'on le croit alexipharmaque et sudorifique, et capable, par cette double propriété, d'éloigner les venins, l'air pestilentiel, la peste même, ce qui est inappréciable dans un pays où elle règne presque continuellement, mais d'où quelques précautions hygiéniques la chasseraient mieux, sans doute, que ne l'a fait jusqu'ici tout le baume de la Mecque possible. Par la même raison on le donnait dans les fièvres putrides et malignes; enfin un mérite, non moins grand, aux yeux des Orientaux, que celui d'entretenir la beauté et de chasser la peste, c'est la propriété accordée au baume de la Mecque, de guérir la stérilité, propriété tout aussi peu prouvée que les précédentes.

Mais on ne peut douter, qu'avec tous les sucs résineux térébinthacés, le baume de la Mecque n'ait une action marquée sur les voies urinaires, et ne puisse être utile dans leurs maladies. Il est vrai que sa cherté empêche de l'employer pour cet usage, si ce n'est peut-être à Constantinople. On lui préfère chez nous, par cette cause sans doute, le baume de copahu, ou simplement la térébenthine.

Ainsi, en Europe, le baume de la Mecque n'est presque point usité aujourd'hui; il en entrait jadis dans la formule de la thériaque. On dit que celle du bon taffetas d'Angleterre en contient aussi; enfin quelques fabricans de cosmétiques en ajoutent à leurs compositions, dont la recette est un objet mystérieux pour le public.

Les branches et les rameaux de l'arbre qui produit le baume de la Mecque sont connus sous le nom de *Xylobalsamum*. Belon s'est assuré que c'étaient des petits fagots qu'on faisait en l'émondant. Ils partagent l'odeur du baume, à un degré plus faible ; ils entrent comme ingrédiens dans les trochisques *hedicroï*, qui font eux-mêmes partie de la thériaque.

Les fruits du même arbre sont connus sous le nom de *Carpobalsamum*; ils ont un peu plus d'odeur que le *Xylobalsamum*, et entrent aussi dans la thériaque, et, de plus, dans le mithridate.

Les noms de *Carpobalsamum* et de *Xylobalsamum*, qui veulent dire baume du fruit et baume du bois, ont été donnés par fois à des sortes de baumes supposés retirés des fruits ou du bois de l'*Amyris gileadensis*; Bruce (*Diss. citée*) et Thomson (*Bot. du drog.*, p. 21) s'en servent dans ce sens pour désigner les deux dernières qualités dont nous avons parlé plus haut.

Perez (G.). *Del Balsamo y de sus*, *etc.* Séville, 1530, in-4. — Alpin (P.). *De Balsamo, dialogus, etc.*, trad. par Collin. Venetiis, 1591, 1594. Patavii, 1639. — Chiocco (A.). *De Balsami naturâ et viribus, etc.* Carmen. Veronæ, 1596, in-4. — Lobel (M.). *Balsami, opobalsami, carpobalsami, et xylobalsami, etc.* Londini. 1598, in-4. — Idem. *De Balsamo et zingibere.* Londini, 1599, in-4. — Guibert (N.). *De balsamo ejusque lacrymæ, quod opobalsamum dicitur, etc.* Argentorati, 1603, in-8. — Dœring (M.). *De opobalsamo syriaco, ægyptiaco, etc.* Ienæ, 1620, in 8. — Pona (J.). *Del vero balsamo, etc.* Venise, 1623, in-4. — Campi (B. et M.). *Parere sopra balsamo.* Lucques, 1639, in-4. — Donzelli (J.). *Synopsis de opobalsamo orientali, etc.* Naples, 1640, in-4. — Idem. *Liber de opobalsamo additio apolegetica, etc.* Naples, 1643, in-4, trad. en italien. Padoue, 1643, in-4. — Castelli (P.). *Opobalsamum examinatum defensum, etc.* Naples et Venise, 1640, in-4. — Idem. *Opobalsamum triumphans.* Rome et Venise, 1640, in-4. — Volckamer (J.-G.) *Opobalsami in theriaces confectionem romæ revocati examen.* Norimb., 1644, in-12. — Veslingius (J.). *Opobalsami veteribus cogniti vindiciæ.* Patavii, 1644, in-8. — Slevogt (J.-A.). *De balsamo vero, quod vulgò opobalsamum dicitur.* Resp. Nicolaï. Ienæ, 1705, in-4. — Vater (A.). *De Balsami de Mecca naturâ et usu.* Vittebergæ, 1720, in-4. — Loescher (M.). *De Balsamo de Mecca.* Vittebergæ, 1726, in-4. — Vogel (R.-A.). *De varioribus balsami meccani notis.* Gottingæ, 1763, in-4. — Linné (C.). *Opobalsamum declaratum*; resp. G. Lemoine. Upsaliæ, 1764, in-8. (*In Amœnit. academ.*, n. 128, VII, 1769.) — Cartheuser (J.-F.). *De Opobalsamo.* Francf. ad Viadr., 1770.

A. guianensis, W. (*Icica guianensis*, Aublet, *Guiane*, I, 340, t. 131). Cette espèce, dont le nom indique le lieu où elle croît, rend par son écorce une résine roussâtre, dont l'odeur approche de celle du citron. On n'en fait pas d'usage médical; on s'en sert pour calfater les navires; on en peut faire un vernis, et on la brûle comme encens dans les églises du pays. C'est l'*Icica viridiflora*, Lam.

A. heterophylla, W. (*Icica Aracouchini*, Aublet, *Guiane*, 343, t. 133.) Le nom de cette espèce vient de ce qu'elle a ses feuilles tantôt à trois folioles, tantôt à cinq, et paraît être alors ailée. Lorsqu'on entame l'écorce de cet arbre de Cayenne, il en découle une liqueur jaunâtre, balsamique, fluide comme la térébenthine, et qui conserve longtemps sa fluidité. Les habitans galibis la désignent sous le nom d'*Aracouchini*, et les Européens sous celui de *Baume Aracouchini*; les premiers s'en servent pour guérir les blessures, et en ont toujours chez eux pour cet usage; ils en offrent en présent, comme on le fait dans l'Orient de celui de la Mecque. Les Caraïbes s'en parfument les cheveux, s'en oignent le corps, mêlée au rocou, etc. (Aubl., *Loc. cit.*). Marcgrave dit qu'elle sent l'aneth; qu'elle a la consistance de la manne; qu'elle est bonne contre les douleurs de tête, etc. (*Bras.*, 98.)

A. Kafal, Forsk. (*Balsamodendron Kafal*, Kunth.) Cette espèce, d'Arabie, et une très-voisine, si elle n'est pas la même, appelée par

Forskal, *A. Kataf* (Balsamodendron Kataf, Kunth), également d'Arabie, fournit un bois dont on fait un grand commerce en Égypte, d'après cet auteur, qui observe que l'arbre produit en outre une gomme purgative. Cette espèce de gomme, ou plutôt de résine, a été désignée sous le nom de *Cancame :* elle est déjà mentionnée dans Dioscoride (*lib.* I, *cap.* XXIII), qui dit que c'est la liqueur produite par un arbre d'Arabie ; Sprengel a reconnu le *Cancame* pour être le produit de l'*Amyris Kataf;* jusqu'à lui on avait été dans la plus grande incertitude sur son origine. *Garcias, Ab Horto,* y voyait une sorte de résine animée, Matthiole une espèce de laque, d'autres le produit du *Gardenia gummifera*, L. F. On dit qu'elle ressemble à l'élémi; on s'en servait pour les parfums et pour donner bonne odeur aux vêtemens, ce qui a fait croire à quelques-uns que le cancame n'était pas distinct du benjoin. Dioscoride dit que, dissous dans le vinaigre, il fait maigrir. On l'ordonnait dans la dyspnée, l'épilepsie, etc. ; dans le vin pur, il guérit la faiblesse de la vue. (*loc. cit.*) On ne connaît point le cancame aujourd'hui, et on devrait chercher à se le procurer par la voie de l'Égypte.

Forskal avait cru reconnaître dans ce végétal celui qui fournit la myrrhe. Depuis, l'arbre qui la produit a été découvert vers la Nubie, par Ésenbeck, et décrit dans ses *Officinalez pflanzen* (17[e] liv.) sous le nom de *Balsamodendron myrrha*. Comme cette substance nous semble s'éloigner par son aspect des produits des *Amyris*, puisque c'est une *Gomme-résine*, nous la décrirons à l'article *Myrrhe*, en rappelant aussi les autres origines qu'on lui accorde.

A. Opobalsamum, L. Cette espèce ne diffère de l'*A. gileadensis* que parce qu'elle présente des feuilles ailées au lieu de feuilles à 3 folioles, variété qu'on rencontre par fois sur le même pied. Voy. plus haut *Amyris gileadensis*.

A. Protium, L. (*Protium javanicum*, Burm.) Cette espèce, de Java, est employée par les naturels ; ils se servent d'une huile essentielle aromatique, ou plutôt d'un suc résineux analogue à la térébenthine, que donnent ses fruits, comme stimulant, à la place de la vraie térébenthine. (Horsfield, *Cat. des Pl. de Java*). C'est le *Tingulong* de Rumphius. (*Amb.*, VII, 54, t. 23, f. 1.)

A. (*Icica*) *Tacamahaca*, Kunth (*Affinis Icica heptaphylla?* Aubl.), Tacamaque. On attribue ordinairement à cette espèce de l'Amérique méridionale une des sortes de résine tacamaque du commerce, la plus vulgaire, appelée *Tacamaque d'Amérique*.

La résine de ce nom est enveloppée de plus d'obscurité encore qu'aucune de celles de ce genre, quant à son origine, puisqu'on ne

trouve pas moins de quatre végétaux désignés comme la fournissant : 1° *A. Tacamahaca*, Kunth; 2° *Populus balsamifera*, L.; 3° *Inophyllum Calaba*, L., qui donne celui dit de Bourbon ou de Madagascar, appelé encore tacamaque sublime, angélique, en coquille; 4° *Fagara* (*Elaphrium*, Jacq.) *octandra*, L., regardé par beaucoup d'auteurs comme produisant le *Tacamahaca* ordinaire. D'après nos principes, nous en traiterons à *Tacamahaca*.

A. toxifera, W. Cette espèce, qui croît à la Caroline, donne un suc vénéneux, ce qui forme un contraste remarquable avec les sucs résineux fournis par les autres végétaux de ce genre, et porterait à penser qu'elle ne lui appartient peut-être pas. Elle est figurée par Plukenet, t. 201, fig. 3, sous le nom de *Lucinium*.

Plusieurs autres espèces d'*Amyris* et d'*Icica* fournissent des sucs résineux sur lesquels nous n'avons que peu ou point de renseignemens; tels sont les *Amyris altissima*, W.; *enneandra*, W.; *decandra*, W., qui est le *Chisia* des *Galibis*, etc.; l'*Icica? cuspida*, Kunth, fournit une résine qui peut remplacer la glu à cause de sa ténacité.

Ana, Ava. Voyez *A*.

Ana-shovadi. Nom indien de l'*Elephantopus scaber*, L.

ANABASIS. Genre de plantes de la famille des Arroches, de la pentandrie digynie de Linné.

L'*A. aphylla*, plante de Sibérie, de la Perse, etc., est, en Crimée, usité contre la lèpre, en décoction. Des essais faits en Russie n'ont pas confirmé cette propriété. En Perse on s'en sert pour blanchir le linge. L'*A. tamariscifolia*, Cav., plante d'Espagne et de l'Archipel grec, fournit le *Chouan* d'après M. Desvaux; on donne ce nom aux débris de fleurs, pédoncules brisés, etc., de cette plante, un peu semblables au *Semen contra*; ils sont sans odeur et sans saveur. On prétend que le chouan sert à la préparation du carmin. On n'en trouve plus aujourd'hui dans les drogueries.

Anacampseros, Off. Nom officinal du *Sedum Telephium*, L.

Anacarde d'occident. Nom de l'*Anacardium occidentale*, L. (*Cassuvium pomiferum*, Lam.). V. *Cassuvium*.

Anacarde d'orient. Nom du *Semecarpus Anacardium*, L., *Anacardium officinarum*, Gærtn.

ANACARDIUM. Genre de plantes de la famille des Térébinthacées, de la pentandrie digynie de Linné.

A. officinarum, Gærtn. Cet arbre des Indes, cultivé aux Antilles, a un fruit comprimé imitant le cœur d'un oiseau, qui a été nommé de tout temps, dans les ouvrages de matière médicale, *Anacarde*. Linné avait donné le nom d'*Anacardium occidentale* à l'acajou à fruit, ce qui faisait une confusion que Lamarck a fait cesser en rapportant ce dernier au genre *Cassuvium*, nom que porte cet aca-

jou dans l'Inde d'après Rumphius. L'anacarde est le *Semecarpus Anacardium*, L. F.

Cet arbre, qui a été connu des Grecs et des Arabes, contient une liqueur laiteuse caustique, qu'on a observée surtout dans une de ses variétés appelée *Ligas* par les Indiens.

Les fruits ont environ un pouce de long, et sont comme enchâssés dans un réceptacle spongieux. Ils sont entourés de deux enveloppes entre lesquelles on trouve une liqueur âcre, caustique, épaisse, noirâtre. On emploie ce liquide pour ronger les excroissances charnues, vénériennes ou autres, aviver les dartres, modifier les ulcères, calmer les douleurs des dents cariées; mêlé avec du sucre et de l'huile, on s'en sert dans la syphilis. On fait avec ce suc et la chaux une sorte de couleur indélébile pour marquer le linge. Entiers et verts, ces fruits peuvent servir à fabriquer de l'encre.

L'amande du fruit est blanche, douce, et se mange fraîche, après l'avoir préalablement fait griller pour la dépouiller de ses enveloppes; on la fait aussi confire. Elle est susceptible de fournir une huile employée contre les vers, et qui peut servir en peinture. On prétend que cette amande ingérée facilite l'action des sens, surtout la mémoire, ce qui avait fait appeler confection des sages une préparation où elle entrait. Enfin on dit, qu'infusée dans le petit-lait, elle est bonne contre l'asthme et les vers (*Murray. App.*, II, 227.)

Anacardium occidentale, L., acajou à fruit. V. *Cassuvium pomiferum*, Lam.

Anacathartiques, *Anacathartica*. Classe de remèdes destinés à faciliter l'expectoration, à *purger par en haut*, comme l'indique l'étymologie.

Anachites. Pline parle, sous ce nom, d'une espèce de pierre précieuse, employée comme amulette, pour se préserver de la folie, de la contagion, etc.

Anachue, Anazue. Noms arabes de l'*Ammi*.

Anacollemates, *Anacollemata*. Remèdes agglutinans, propres à réunir les parties divisées (V. *Agglutinatifs*), ou, suivant d'autres, topique frontal propre à prévenir les écoulemens, à arrêter les hémorrhagies.

Anacoluppa. Nom malabare d'une plante rampante, qui paraît être le *Zapania nodiflora*, Lam., figuré dans Rhèede (*Malab.*, X, t. 47). Son suc, mêlé avec le poivre en poudre, guérit l'épilepsie, et est le seul remède contre la morsure du serpent *Cobra-Capella*, d'après cet auteur.

Anacomptis. Arbre de Madagascar, cité dans l'*Hist. des Voyages* (VIII, 613), dont le fruit donne un lait doux, qui fait cailler celui de vache.

Anactirion. L'un des noms de l'armoise, *Artemisia vulgaris*, L., dans Dioscoride.

Anade. Nom espagnol du canard. V. *Anas Boschas*, L.

Anadendromalachie. Nom de la rose tremière, *Alcea rosea*, L., dans Galien, d'après Bauhin.

Anadra. Nom italien du canard. V. *Anas Boschas*, L.

Anadromos. Alexandre de Tralles donne ce nom à un poisson qu'il vante contre l'épilepsie, et qui paraît être le *Capito*, espèce de la famille des Cyprins. (*Dict. des Sc. nat.*, II, 39, suppl.)

Anafogas. Nom portugais du *Zizyphus sativus*, L.

Anafustcs. Nom du *Veratrum album*, L., dans Dioscoride.

ANAGALLIS. Genre de plantes de la famille des Primulacées, de la pentandrie monogynie de Linné.

A. alternifolia, Cav. D'après Cavanille (*Ic. rar.*, VI, p. 3, t. 506.) Cette plante du Chili est employée fréquemment par les habitans dans les affections vénériennes, et surtout dans la gonorrhée.

A. arvensis, L., Mouron. Cette plante annuelle, très-commune dans notre pays, et on peut dire dans tous les pays, puisqu'elle habite l'Inde, le cap de Bonne-Espérance, la Nouvelle-Hollande, etc., a des tiges couchées à la base, rameuses, carrées, glabres, ainsi que toute la plante, longues de 6 à douze pouces; ses feuilles sont opposées, ovales, nervées; ses fleurs axillaires à 5 divisions au calice et à la corolle; 5 étamines à filament velu; un style; une capsule globuleuse qui s'ouvre en boîte à savonnette. Il y a deux variétés de cette plante qui ne se distinguent que par la couleur de leurs fleurs; la première, et la plus commune, les a rouges et porte, dans quelques anciens auteurs, le nom de *mâle*; la seconde les a bleues, et est appelée *femelle* par les mêmes.

Ce végétal avait, dès le temps de Dioscoride (*lib.* II, c. 209), la réputation d'être utile contre les venins, et il le recommande expressément contre celui de la vipère. Rufus d'Éphèse, l'an 97 après J.-C., le vante contre la rage; Tragus, Bruch, Kaempf, Ravenstein, Schrader l'ont également préconisé contre les morsures des chiens enragés, appliqué sur la blessure et pris en décoction à l'intérieur. Diverses observations isolées publiées de temps à autre sur cette propriété, firent peu d'effet, lorsqu'on apprit, il y a quelques années, que le mouron, délaissé dans les autres parties de l'Europe, était usité en Russie, et, disait-on, avec succès contre cette maladie. Les journaux politiques en parlèrent avec emphase; ceux de médecine même citèrent des faits (V. *Bibl. Méd.*, LIX, 305, et LXII, 400); mais les choses en restèrent là, et il a été reconnu depuis qu'on devait ranger le mouron rouge avec l'*Alisma* au nombre des rêveries médicales déjà si nombreuses sur la rage.

Cependant cette plante inodore n'est pas inerte, elle est un peu

amère et a une âcreté très-marquée; aussi son usage interne doit-il être surveillé, car, d'après les expériences de M. Orfila (*Toxicol.*, II, 275), 3 gros de son extrait suffisent pour donner la mort à un chien en enflammant les membranes de l'estomac, etc. Le docteur Angelot, de Grenoble, a vu une superpurgation extraordinaire produite par 8 onces de suc de mouron (*Acad. royale de Méd.*, 18 mars 1826). Les troupeaux ne le mangent pas, et ses graines tuent les oiseaux.

On ne doit donc pas employer le mouron comme calmant et adoucissant des inflammations, ainsi que le disent les vieux auteurs; reste à savoir si, appliqué sur la goutte, bouilli dans l'urine, il la guérit comme le prétend Simon Pauli; s'il déterge les vieux ulcères, guérit le cancer du sein (Murray, *App.*, II, 1), dissipe les taies des yeux, la cataracte; s'il est désobstruant, alexipharmaque, etc. Il est au moins plus que douteux qu'il guérisse la phthisie pulmonaire, comme l'insinue Miller (*Bot. offic.*), l'hydropisie, la manie, etc. Jusqu'ici le mouron est une plante dont les propriétés positives sont à découvrir.

Il ne faut pas confondre l'*Anagallis* avec une espèce de véronique aquatique nommée *Veronica Anagallis*, L., ni donner le mouron pour la morgeline (*Alsine media*, L.), appelée mouron des oiseaux.

Schrader. *Diss. de anagallide.* Halæ, 1760. — Bruch (C.-L.). *Diss. de anagallide.* Argentorati, 1768. — Lemke. *Diss. de anagallidis viribus, imprimis contra hydrophobiam.* Rostock, 1790, in-8.

Anagallis fæmina, Off. V. *Anagallis arvensis*, var. *Cœruleà*.

— mas, Off. V. *Anagallis arvensis*, var. *Phœnicea*.

Anagargalicta. Nom de médicamens destinés pour les maladies du palais et de la gorge, c'est-à-dire, des gargarismes. (Hippoc. *de affectionibus.*)

ANAGYRIS. Genre de plantes de la famille des Légumineuses, de la décandrie monogynie de Linné.

A. fœtida, L. (*Fl. médicale*, I, 66, *tab.* 22). Cet arbrisseau de Provence, et de tout le bassin de la Méditerranée, doit son nom à son bois, et surtout son écorce, qui a une odeur désagréable lorsqu'on le frotte, ce qui l'a fait appeler *Bois puant*. Toute la plante partage cette odeur lorsqu'on la secoue; de là le proverbe grec, *secouer l'Anagyre*, pour signifier des choses dites maladroitement. Belon (*Singularités*, etc., p. 41) dit que dans l'île de Crète cette odeur est si désagréable, à cause de l'abondance de la plante, qu'elle en fait mal à la tête, et que les chèvres même n'en veulent pas manger. Leur lait serait nuisible, dit-on, si elles s'en nourrissaient.

Les anciens, qui ont connu l'*Anagyris*, en ont parlé comme d'une plante d'une rare énergie, et ont surtout indiqué ses semences comme un vomitif violent. Ces assertions de Dioscoride (*lib.* III, *cap.*

CXLIX), répétées par Peyrilhe (*Tabl. méth.*, etc., I, 218), avaient éloigné de faire aucun usage de cette plante, lorsque M. Loiseleur Deslongchamps, après des essais préliminaires, s'assura que les feuilles, qui sont amères, évacuent doucement, prises depuis trois jusqu'à six gros, en décoction, et qu'elles étaient par conséquent deux fois moins purgatives que le séné (*Man. des pl. usuel. Ind.*, 2e partie, p. 37). Cette remarque en fait un purgatif indigène avantageux, dont l'usage devrait se répandre, car l'arbrisseau est commun chez nous. Les semences n'ont pas été expérimentées.

On doit donc rabattre beaucoup des inconvéniens attribués par les anciens à ce végétal, et probablement aussi de ses prétendues propriétés emménagogues, aristolochiques, d'aider à la parturition, etc. Les feuilles broyées sont, d'après les auteurs grecs, répercussives des tumeurs sur lesquelles on les applique.

Anahamen. Nom par lequel les Arabes désignaient l'anémone des jardins, ou peut-être l'adonis. Ventenat s'en est emparé pour établir le genre *Anamenia* (*Knowltonia*, DC.) aux dépens de l'*Adonis capensis*, L. Voyez *Adonis*.

Anaktorion. Nom du *Gladiolus communis*, L., dans Dioscoride.

ANALEPTIQUES, *Analeptica*. Classe d'alimens propres à rétablir les forces diminuées ou épuisées par suite de privations, d'abus des jouissances physiques ou de maladies. Dans ces cas, les Analeptiques sont de vrais médicamens.

Leur action est celle des alimens ordinaires, c'est-à-dire qu'après avoir produit sur l'estomac l'effet habituel de restauration passagère, ils occasionnent une assimilation moléculaire des organes qui augmente les forces d'une manière durable, si l'ingestion des analeptiques continue. Ils doivent être plus nourrissans que les alimens ordinaires, puisque ceux-ci n'ont qu'à entretenir les forces habituelles, tandis que les analeptiques ont à rétablir celles qui sont perdues. Ils doivent être aussi de digestion plus facile, puisque souvent l'estomac partage la faiblesse générale et n'a qu'une force d'action peu intense. Il faut donc approprier les analeptiques, non-seulement à l'état particulier du malade, mais encore à ses forces digestives.

On range parmi les analeptiques, et à leur tête, les fécules de toutes espèces, les pâtes qu'on en fabrique; le lait, qui est par fois le seul analeptique qu'on puisse conseiller, du moins en commençant; les bouillons, les consommés, les gelées, les œufs; les viandes blanches, bouillies ou rôties, puis les rouges, telles que bœuf et mouton; on peut employer quelques aromates légers dans les alimens, à cause de leur propriété tonique et fortifiante. C'est à ce titre que le chocolat à la vanille est un des meilleurs analeptiques. On donne à boire

des vins vieux et légers, ou, mieux encore, du vin de Bordeaux, en petite quantité; et quelquefois, lorsque la restauration des forces s'avance, on y joint quelques cuillerées de vin sec d'Espagne à la fin des repas. De petites doses de musc dans quelques boissons ont, dans plusieurs cas, aidé l'action des analeptiques; mais d'ailleurs il faut s'abstenir de médicamens pendant leur emploi, si l'épuisement est sans complication morbide. Il ne faut pas user comme analeptiques des chairs des jeunes animaux, qui fatiguent l'estomac sans nourrir; des viandes noires, qui sont trop lourdes; des mets de haut goût, salés, confits, etc.; encore moins de liqueurs spiritueuses, qui ont bien un effet cordial subit, mais qui laissent ensuite dans un affaiblissement plus grand, outre leur action trop active.

On a voulu distinguer les tempéramens où les analeptiques convenaient; il nous semble que l'état qui a nécessité leur emploi a mis tous les malades au même niveau, et qu'ils peuvent être employés à peu près également chez tous, sauf à les modifier ou à s'en abstenir, lorsque la manière d'être habituelle se montre.

Knyf (G.-J.). *Dieta analeptica*, etc. Amstelodami, 1618, in-4. — Rivinus (A.-Q.). *Diss. de remediis analepticis.* Lipsiæ, 1692, in-4. — Vater (A.). *Diss. analepsis rationalis.* Vitebergæ, 1727, in-4. — Gmelin (G.-T.). *Diss. de analepticis quibusdam nobilioribus*, etc. Tubingæ, 1763, in-4.

Ana-mullu. Arbrisseau légumineux du Malabar, peut-être un *Gleditschia*, dont les naturels font bouillir les feuilles dans de l'eau de riz ou du petit-lait, pour s'y baigner, dans l'ascite ou la tympanite abdominale. (Rhèede, *Hort. mal.*, VIII, 73, t. 40.)

Anamoe. Perdrix de Surinam de la grosseur d'un canard, qui, selon le voyageur Stedman, est à la fois le plus beau des oiseaux et le manger le plus délicieux.

ANAMNESTIQUES, *Anamnestica*. Médicamens que l'on suppose propres à augmenter la mémoire. Les livres signalent quelques substances comme pouvant produire cet effet, mais les praticiens n'en connaissent pas. L'exaltation cérébrale, certains états de l'âme, produisent quelquefois des éclairs de mémoire; mais ce sont des résultats en quelque sorte spontanés, ou du moins indépendans de la volonté, et dans lesquels la médecine n'est jamais pour rien.

Ananaie. Un des noms du rocou, *Bixa Orellana*, L.

Ananapla, Anapala. Arbre des Philippines, nommé *Rhus luzonis*, par Camelli, et qui paraît être un *Acacia;* son écorce a la propriété astringente du sumac. (Ray, *Supl. luzon.*, p. 80, n° 10.)

Ananas. V. *Bromelia*.

Anangelos. Nom du fragon, *Ruscus aculeatus*, L., dans Dioscoride.

Anantali. Nom malabar de l'*Epidendrum ovatum*, L.

Anaoucho. Nom que porte, dans la Nouvelle-Andalousie, la semence de l'*Hibiscus Abelmoschus*, L.

Anapala. V. *Ananapla.*

Anaparua. Plante du Malabar, figurée par Rhèede (*Malab.*, VII, 75, t. 40), qui a une saveur amère, employée en bain, en cataplasme, sur les parties douloureuses.

Anaphalis. Un des noms du *Diotis candidissima*, Desf., selon Dioscoride.

Anaphromeli, Exaphromeli. Nom du miel purifié, chez les anciens.

ANAPLÉROTIQUES, *Anaplerotica.* Médicamens que l'on suppose propres à réparer les pertes de tout le corps, V. *Analeptiques*, ou celles de quelques-unes de ses parties, comme les plaies. V. *Incarnatifs* (Cullen).

Anar. Nom hindou et persan du grenadier, *Punica Granatum*, L.

Anargasi. Arbre des Philippines, dont les naturels font des bracelets avec les noyaux des fruits pour se préserver des venins; l'écorce de l'arbre sert à faire de la filasse. (Camelli, 18.)

ANARRHICHAS. Genre de poissons de la famille des Pantoptères et de l'ordre des holobranches apodes de M. Duméril.

L'*A. Lupus*, L., ou Loup de mer, habite les mers du nord; sa taille est de six pieds et plus; il justifie son nom par la force, le naturel vorace et féroce qui le caractérisent. La pêche en est dangereuse. Sa chair, au rapport d'Ascagne, cité par M. H. Cloquet (*Faune médic.*), est aussi bonne que celle de l'anguille, et peut être mangée fraîche, sèche ou salée; sa peau sert de chagrin, et son fiel de savon, aux Groënlendais et aux Islandais. L'*A. pantherinus*, Zov., est fort estimé en Russie.

ANAS. Grand genre d'oiseaux palmipèdes de la famille des Lamellirostres, subdivisé aujourd'hui en trois sous-genres, *Anas*, *Cygnus*, *Anser*, mais qui, sous le rapport médical, peut être conservé intact. Ses principales espèces sont le canard proprement dit, la macreuse, le cygne, l'oie, la sarcelle; mais beaucoup d'autres sont usitées comme aliment dans certains pays (V. *Annaki*). C'est en effet un des genres d'oiseaux les plus précieux sous le rapport de la bromatologie. Tous sont aquatiques, ont la chair plus ou moins brune, et, dans l'état sauvage surtout, forment un aliment plus ou moins difficile à digérer.

A. Anser, L. Oie. Ce que nous allons dire du canard s'applique en grande partie à l'oie, soit domestique, soit sauvage. Sa chair, chez le premier surtout, est même plus indigeste que celle de ce dernier; ses œufs sont moins estimés; son foie, devenu gras, est au contraire très-recherché: on en fait à Strasbourg et à Toulouse d'excellens pâtés. Le sang de cet oiseau a jadis été employé comme alexipharmaque à la dose d'un à trois gros; sa graisse comme résolutive, comme laxative même, en frictions sur le ventre ou à l'intérieur, et particuliè-

rement comme utile dans la paralysie, les contractures, etc.; sa fiente, appelée *Chenocopus*, contre l'ictère, l'aménorrhée, etc.; enfin, la *première peau* des pieds de l'animal, comme astringent à la dose d'un demi gros.

A. Boschas, L. Canard. A l'état sauvage, cet oiseau voyageur se voit dans presque tous les pays où abondent les rivières, les étangs et les marais. On l'a rendu domestique en faisant couver ses œufs par des poules; on en a obtenu des variétés en le croisant avec des espèces étrangères; enfin on l'engraisse, mais sans le chaponner, pour certains usages culinaires. Sa chair se dépouille alors de cette saveur forte, de cette odeur de venaison, de ce caractère huileux qui caractérisent le canard sauvage; mais elle perd aussi beaucoup de son goût fin, délicat, succulent; elle devient réellement grasse et plus difficile à digérer. Au reste, le canard est toujours un aliment qui ne convient qu'aux bons estomacs et ne peut être employé dans la convalescence des maladies. Aux environs de Rouen, on nourrit les canards avec des vers de terre, et, ainsi élevés, ils sont fort recherchés des gourmets. Amiens est renommé aussi pour ses pâtés de canard. En Languedoc, on les engraisse avec du maïs bouilli, dont on leur emplit le jabot; leur foie, qui, comme celui des oies, peut alors tourner au gras, constitue un mets très-délicat, mais sujet aussi à causer des indigestions graves. Les œufs de cane sont employés à presque tous les usages des œufs de poule, et sont un peu plus gros. Le foie de canard a été vanté contre le flux hépatique; son sang et sa fiente, comme alexipharmaques (le premier faisait partie du mithridate); sa graisse, comme anodyne, pectorale, etc. L'animal entier, plumé vif, a été recommandé en épithème contre la colique, etc., etc. On nomme cane la femelle du canard, la plus estimée comme aliment; canetons, ses petits, qui, dans les trois premiers mois, portent aussi le nom d'halbrans.

On peut consulter sur ce sujet l'article canard de la *Faune médicale*, de M. H. Cloquet (III, 200-225), dont ce qui précède n'est qu'un résumé très-succinct.

A. cygnoides, L., Oie de Guinée. On l'élève dans les basses-cours, où il produit aisément avec nos oies. Cette espèce se rapproche plus des cygnes que des oies.

A. Cygnus, Gm. V. *A. Olor*, L.

A. nigra, L., Macreuse. Oiseau aquatique, qu'on trouve en grandes troupes le long de nos côtes pendant l'hiver. Sa chair, naturellement coriace, huileuse et d'un goût marécageux, est peu estimée et de difficile digestion. C'est, comme celle de tous les palmipèdes, un aliment maigre (de là peut-être le nom de macreuse), et qui, comme

l'observe Macquart, ne procure qu'une maigre chère. Pour le rendre supportable, il faut le faire cuire à demi à la broche et le mettre ensuite en salmi.

A. Olor, Gmel. Cygne domestique ou privé, *Cygnus*, offic. Cet oiseau aquatique bien connu, le plus grand et le plus beau des palmipèdes, n'a été considéré par Linné que comme une variété du cygne sauvage (*A. Cygnus*, Gm.); mais il en diffère anatomiquement par sa trachée-artère, qui se rend directement aux poumons au lieu de se recourber et de pénétrer en grande partie dans une cavité de la quille du sternum, comme dans le cygne sauvage : cette particularité organique a fait rapporter à ce dernier les récits, d'ailleurs fabuleux des anciens, sur le chant du cygne.

Le nord paraît être la véritable patrie du cygne; sa longévité est considérable; sa chair, plus tendre et plus délicate dans le jeune âge, époque où le plumage de cet oiseau est d'un gris cendré (car il n'acquiert une blancheur éclatante qu'à trois ans), est ordinairement noire, dure, coriace même, très-difficile à digérer; ce n'est donc qu'à cause de sa rareté, et moins par sensualité que par luxe, qu'il a jadis été admis sur les tables des grands, où on ne le voit plus figurer. On n'en faisait usage que faisandé et fortement assaisonné. Sa chair devient alors très-stimulante pour les estomacs capables de la digérer. Les œufs du cygne passent pour être alimentaires; Serenus Sammonicus en parle comme d'un remède contre l'érysipèle. L'huile d'olive qui a servi à la cuisson du cygne était employée dans les rhumatismes et les douleurs des nerfs (Aetius); la graisse de cet oiseau passait pour un remède propre à faire disparaître les taches et la rudesse de la peau, les hémorrhoïdes, etc.; sa peau enfin, couverte d'un duvet moelleux, est chaque jour appliquée avec succès sur des membres douloureux ou sur des parties engorgées, pour procurer une chaleur douce, exciter la transpiration, entretenir la moiteur, et faciliter ainsi le jeu des organes.

A. querquedula, L., Sarcelle. Cet oiseau, plus petit que le canard, vit à l'état sauvage dans les étangs et les mares. Les Romains l'élevaient en domesticité. Rôti et fortement assaisonné, ce gibier est analogue à la macreuse, mais plus sain et plus estimé.

Anas pul. Nom dukhanais de la badiane, fruit de l'*Illicium anisatum*, L.

Anasa-tamarel. Nom du *Pistia stratiotes*, L., dans le Coromandel.

Anaschorigenam. Sorte d'ortie du Malabar, dont le suc exprimé, ou la décoction, est usitée contre les ardeurs du foie, les difficultés d'uriner, et sur les tumeurs. Sa racine, pilée avec du sucre et du lait, est employée contre les démangeaisons du corps. (*Hort. mal.*, II, 77, t. XLI.

Anasee-poo. Nom indien de l'*Illicium anisatum*, L.

Anasforon. Nom du *Polypodium Filix-fœmina*, L., chez les anciens, ou d'une espèce voisine.

Anasi-pu. Nom tamoul de la badiane, fruit de l'*Illicium anisatum*, L.

Anasie pullum. Nom indien de l'ananas, *Bromelia Ananas*, L.

Anassa. Synonyme d'*Ananas* dans quelques pays.

Anastaltiques, *Anastaltica*. Médicamens, synonyme de *Styptiques*.

ANASTATICA. Genre de la famille des Crucifères, de la tétradynamie siliculeuse de Linné. L'*A. hierochuntica*, L., qui croît en Egypte dans le désert, appelée *Rose de Jéricho*, est une petite plante rameuse dès la base, qui a le port de l'*Heliotropium europæum*, L., dont les branches se serrent en boule sur les fruits mûrs après la chute des feuilles, et est alors emportée par le vent, ce qui la fait rouler à des distances infinies. Le nom de *Rose de Jéricho* lui vient de la forme arrondie qu'elle a dans cet état et du lieu où on l'observe. Belon prétend pourtant que l'Écriture, sous ce nom, a voulu parler de la rose ordinaire. (*Singularités*, 320.) Lorsqu'on mouille cette plante à l'état de boule, ses branches, par un effet hygrométrique, s'étendent, circonstance dont la superstition a tiré parti. En Égypte, les femmes, sur le point d'accoucher, en font tremper, et quand les branches s'écartent bien elles sont assurées d'avoir un heureux accouchement, ce qui ne manque guère d'arriver dans un pays où l'enfantement se fait avec une grande facilité.

Storms (J.). *De Rosâ hierochunticâ, liber unus in quo de ejus naturâ proprietatibus motibus et causis disseritur.* Louvain, 1607, in-12.

ANASTOMOTIQUES, *Anastomotica*. Nom de médicamens synonymes d'apéritifs, mais que l'on applique plus particulièrement à ceux que l'on suppose propres à ouvrir les derniers orifices des vaisseaux sanguins (Cullen).

Anate. Synonyme de rocou, *Bixa Orellana*, L., dans le commerce.

Anatetamenon. Nom de la pariétaire, *Parietaria officinalis*, L., dans Dioscoride.

Anathymiasis. Mot grec qui désigne une sorte de fumigation prolongée quelque temps avec une force égale. V. *Fumigations*.

ANATIFA, Anatife. Genre d'animaux de la classe des Mollusques dont deux espèces sont usitées comme aliment, savoir, l'*A. lævis*, Brug. (*Lepas anatifera*, L.), connu sur les côtes de Bretagne et de Normandie sous le nom de *Sapinette*; et l'*A. pollicipes*, Brug., dont la chair agréable devient rouge par la cuisson. Ces animaux vivent par groupes, fixés aux pierres, aux bois de construction, aux navires, etc. On les mange bouillis dans l'eau. Ils passent pour aphrodisiaques, et Belon croit la dernière espèce utile contre la malacie. M. H. Cloquet (*Faune méd.*, I, 370) regarde leur chair comme plus excitante qu'assimilable, plus facile à digérer qu'elle n'est substantielle, plus convenable aux vieillards, aux convalescens

faibles, qu'aux individus forts et bien portans, etc. L'une de ces deux espèces paraît être le *lepas* des anciens.

Anatron. Mélange de muriate et de sulfate de potasse ou de soude qui, pendant la fusion du verre, vient nager à la surface, et qu'on employait jadis comme incisif et laxatif. On le nommait aussi *Fiel de verre*. L'anatron naturel est une sorte de *natron* très-pur, ou sous-carbonate de soude; Lémery dit qu'il entrait dans la pierre de Crollius.

Anavinga. V. *Casearia*.

Anazé. Nom que porte à Madagascar le baobab, *Adansonia digitata*, L., d'après Flacourt.

Anazue. V. *Anachue*.

Anbar. Nom arabe et malais de l'*Ambre gris*.

Ancetum. Un des noms du concombre sauvage, *Momordica Elaterium*, L.

Ancharius et Anchialus. Noms latins de l'âne, *Equus Asinus*, L.

Anchic. Un des noms de l'arachide, *Arachis hypogea*, L.

ANCHIETEA. Genre de plantes de la famille des Violariées, de la pentandrie monogynie de Linné. L'*A. salutaris*, St.-Hil. Plante frutescente, abondante au Brésil, près Rio Janeiro, y est employée comme purgative et dépurative, surtout la racine. (*Plant. us. des Bras.*, 4e liv.)

Anchoas. Nom mexicain du *Gingembre*.

Anchois. V. *Clupea encrasicholus*, L.

Ancholie, Ancolie. Noms de l'*Aquilegia vulgaris*, L.

Anchoraga. Ancien nom du saumon. V. *Salmo salar*, L.

Anchovi (et non Anchovy ou anchory). Nom américain du *Grias cauliflora*, L.

ANCHUSA. Genre de plantes de la famille des Borraginées, de la pentandrie monogynie de Linné.

A. italica, Retz; Buglosse. Ce végétal, fort commun chez nous, a long-temps passé pour l'espèce suivante, et est employé à sa place, parce qu'il a toutes ses propriétés. Ses tiges s'élèvent à 1 ou 2 pieds, hérissées de poils raides, ainsi que toute la plante; ses feuilles sont sessiles, embrassantes, lancéolées, étroites, pointues, comme ciliées; ses fleurs forment des grappes uni-latérales, paniculées, recourbées, géminées; elles ont le calice à 5 divisions, la corolle en entonnoir, à tube droit, à 5 lobes obtus, la gorge fermée par des écailles, et 4 fruits tronqués à la base. La buglosse est employée comme un sudorifique léger et comme pectorale. On en fait moins d'usage que de la bourrache, dont elle partage les propriétés. Ehrenberg assure que les Egyptiens la regardent comme le spécifique de la jaunisse (*Bull. des Sc. méd.*, Férussac, XIII, 230). Il ne faut pas confondre l'*A. italica* avec l'*A. angustifolia*, L.? comme le fait le nouveau *Codex*, ni lui donner le nom d'*Anchusa Buglossum*, qu'on y trouve p. 45. Les anciens ont connu la buglosse. (Dioscor., IV, 128; Plin., XXV, 8.)

A. officinalis, L. Il se trouve dans le nord de l'Europe, et se distingue de l'espèce précédente par ses feuilles plus courtes, plus larges, et ses épis moins nombreux. Au rapport de Ch. Mayer, cette plante est regardée par les habitans de Sturityki comme infaillible contre la rage. (*N. Bibl. méd.*, 1828, III, 443; Ext. *du Journ. d'Hufeland.*)

A. tinctoria, L., Orcanette. La racine de cette espèce contient une matière colorante rouge, plus abondante que dans le plus grand nombre des autres Borraginées, soluble seulement dans l'alcool; elle sert en teinture à colorer en pourpre la soie, le lin et le coton. D'après M. Hare, professeur de chimie en Pensylvanie, son infusion alcoolique devient bleue par l'action des alcalis, et reprend sa couleur rouge par l'addition d'un acide, ce qui en fait un réactif précieux (*Bull. des Sc. méd.*, Férussac, II, 36). M. Pelletier n'est pas éloigné de croire que la couleur rouge des borraginées est un principe particulier; et M. John, de Berlin, la regarde également comme une substance *sui generis* qu'il nomme *Pseudo-alkañnin*, pour le distinguer de la couleur de l'alkanna, *Lawsonia inermis*, L. (Coxe, *Amer. disp.*, 64). M. Chevreul a découvert de l'acide phocénique dans cette racine. V. pour plus de détails sur son analyse chimique, le *Bull. de pharmacie.* (VI, 445, 492.)

On confond sous le nom d'orcanette, outre l'*A. tinctoria*, l'*A. virginica*, L.; le *Lithospermum tinctorium*, L.; la plante du même nom de la *Flore du Pérou*, qui en est distincte; l'*Onosma echioides*, L., et l'*Echium rubrum*, L.; tous végétaux dont la racine fournit une couleur rouge identique.

A. virginica, L. Cette plante des États-Unis fournit une matière colorante rouge, employée à l'instar de l'orcanette.

Ancoacha. Sorte de Malvacée du genre *Sida*, qui croît aux environs de Lima, et est employée au Pérou, en décoction, contre les maux d'estomac. On l'applique aussi en cataplasme sur les tumeurs inflammatoires. Cette plante, très-employée, et qui paraît remplacer notre guimauve, a des rapports avec le *S. alba*, Cav.

Ancolie. V. *Ancholie.*

ANCTOVILLE. Bourg de France à une lieue de Villers, et trois lieues sud de Bayeux (Calvados), où se trouve, dans une prairie près de la rivière de Seule, une source d'eau minérale froide, mentionnée par Carrère. (*Cat.*, 506.)

Anczyna. Nom polonais du Bon-Henri, *Chenopodium Bonus-Henricus*, L.

Anda. Nom sanscrit et dukhanais des *OEufs de poule.*

ANDA. Genre de plantes de la famille des Euphorbiacées, de la monœcie monadelphie de Linné, créé par M. Ad. Jussieu, dans sa thèse ayant pour titre, *De Euphorbiacearum generibus*, etc., Paris, 1824, in-4°.

La seule espèce de ce genre, l'*A. brasiliensis*, ou *Gomesii*, *Joannesia princeps* de Gomès, *Obs. bot.*, p. 1 (Le nom de *Joannesia* a dû être changé, parce qu'il avait été donné à un genre de la famille des Malvacées), est un arbre magnifique, *Andaà-Çu* des naturels, dont Pison (*Bras.* 72) et Marcgrave (*Id.*, p. 110.) ont traité. La figure donnée par ce dernier représente une autre plante; le fruit lui appartient d'après l'observation de Gomès, ce que nous avons pu vérifier sur la plante et les fruits que nous a envoyés ce médecin.

L'écorce de cet arbre lactescent est nuisible; l'eau qui a servi à sa macération tue les animaux, et les naturels s'en servent pour faire mourir les poissons. Les fruits qui sont des noix à deux loges monospermes, se confisent dans l'huile, et les graines qu'elles contiennent sont, de temps immémorial, employées comme purgatives à la dose de 2 ou 3. On en retire une huile dont on se sert pour l'éclairage, pour se frotter le corps, pour la peinture, etc. V. *Aleurites*, I, 161.

Andabre. V. *Camarès* (Eaux min. de).

Andachoca. Les Arabes, d'après Matthiole, désignent sous ce nom les graines du lotos, *Nymphœa Lotus*, L. V. *Nelumbium*.

Andakokka. Nom du mélilot, *Melilotus officinalis*, Lam., dans Sérapion.

ANDALOUSIE. Province du midi de l'Espagne.

Ayuda (don Juan). *Examen de las aguas medicinales de las Andalucias.* Madrid, 1798, 3 vol. in-12.

Andanahyria. Nom que porte à Ceylan le *Crotalaria retusa*, L.

Andarèse. Nom que porte à Madagascar un arbuste du genre *Premna*. (V. *Premna*), et un *Celtis* à Bourbon.

ANDELYS (les). Petite ville de France (département de l'Eure), à un quart de lieue de laquelle se trouve une source d'eau froide que Le Pecq de La Clôture (*Collect. d'Obs. sur les Mal. et Const. épid.*, Rouen, 1778, in-4°) dit très-légère, peu ferrugineuse, verdissant le sirop de violette; il recommande ses eaux contre la chlorose et les engorgemens abdominaux. (Carrère, *Cat.*, 401.)

ANDÉOL (Saint-). Petite ville du département de l'Ardèche, en France, de laquelle Carrère (*Cat.*, 521,) dit seulement *qu'il y a une source minérale.*

ANDER (eaux min. d') en Suisse, canton des Grisons. Près de ce village est une source sulfureuse employée en bains et en boissons.

ANDERNACH (sur le Rhin), à quatre lieues de Coblentz. Il existe dans le voisinage de cette petite ville prussienne des eaux minérales qui le disputent, dit-on, à celles de Spa, et des produits volcaniques nommés pierres de Trass.

ANDERSONIA. Ce genre de la famille des Épacridées, et de la pentandrie monogynie de Linné, est indiqué comme ayant une

espèce inédite, nommée *A. panshoum* par F. Hamilton, qui, dans le Mysore où elle croît, donne une sorte de gomme arabique. (Ainslie, *Mat. méd. Ind.*, I, 162.)

ANDI-MALLERI. Nom de la belle-de-nuit, *Mirabilis Jalapa*, L., au Malabar.

ANDIRA, Angelim. Genre de plantes de la famille des Légumineuses, de la diadelphie décandrie de Linné. C'est un démembrement du *Geoffroya* de Linné; il devrait ne renfermer que les espèces de ce dernier genre qui ont les fleurs papilionacées et un légume pour fruit, tandis que les vrais *Geoffroya* devraient avoir la corolle non papilionacée et une sorte de drupe. Nous observerons, avec M. De Candolle, que ces deux genres sont à peine distincts et qu'ils s'éloignent tous les deux de la famille des Légumineuses par leur fruit, qui est une sorte de drupe, et se rapprochent par là des Rosacées, surtout de la section des amygdalées. Ce noyau des *Geoffroya* s'ouvre en deux valves, tandis qu'il est d'une seule pièce dans les *Andira*. Les fruits et l'écorce des végétaux de ces genres ont une amertume considérable, étant frais.

A? Harsfrœldii (et non *Harsfieldii*), Lesch. Cette plante croît à Java où les naturels l'appellent *Pronodjivo* (qui donne de la force à l'âme); ils regardent les fruits, mêlés en poudre aux alimens, comme propres à prévenir une foule de maux, à donner de la force à l'estomac, à arrêter les effets du poison, et, appliqués sur les plaies, à prévenir les dangers de celles qui sont venimeuses, etc. (*Ann. du Museum*, XVI, 282, 481, tab. 24.)

A. inermis, Kunth. (*Geoffroya inermis*, L.), Umari. Il croît au Brésil, aux Antilles, surtout à la Jamaïque, ce qui l'a fait appeler *G. Jamaicensis*. Son écorce, qui est un anthelmintique célèbre, est compacte-fibreuse, d'un brun cendré à l'extérieur, jaune à l'intérieur, à cassure résineuse, de saveur amère, et donnant un extrait qui a un peu l'odeur des amandes amères. On l'emploie en poudre, en décoction et sous forme d'extrait. Son administration demande des précautions à cause de son activité, car elle produit des vomissemens, des purgations, de la fièvre, du délire, etc., si la dose est trop forte; celle de la poudre est au plus d'un demi-gros pour un adulte, de 3 gros, en décoction, prise par cuillerée, et celle de l'extrait d'un scrupule. On doit éviter, dit-on, de boire de l'eau froide pendant l'action de ce médicament. (*Bull. des Sc. méd.*, Férussac, XI, 301). On se sert du noyau de ses drupes, qui a le volume d'un œuf de pigeon, et de l'amande qu'il contient, également comme vermifuges, à la dose d'un scrupule au plus, comme du temps de Pison, qui le nomme *Andira ibaiariba*, d'après ce que nous mandait M. Gomès. V. *Jamaïcine*. Un demi-gros de l'amande donné à Paris contre le ténia l'a été san

succès (*J. de Pharm.*, XIV, 493). Ce résultat n'infirme point celui que pourrait avoir l'amande récente dont l'activité est considérable. Le fruit, qui ressemble à une prune, a la chair douceâtre, vomitive étant crue; cuite elle ne l'est plus. (Marcg. *Bras.* 121.)

A. racemosa, Lam. Cette espèce croît en plusieurs lieux de l'Amérique méridionale, et porte le nom d'*Angelim*, ainsi que la précédente, dont elle ne paraît pas différer quant aux propriétés médicinales, suivant le docteur Hamel. On emploie son noyau pulvérisé ou brisé, etc., comme anthelmintique, surtout contre le ténia, à la dose d'un scrupule; on risquerait de s'empoisonner en allant au delà. (*Annal. de la méd. physiol.*, 1828.)

A. surinamensis, D. C. (*A. retusa*, Kunth). Il partage les propriétés des deux précédentes espèces; seulement on le dit moins actif. M. Huttenschmid a publié deux analyses comparatives des *A. jamaicensis* et *surinamensis*, sans indication des quantités des élémens composans; elles sont insérées dans le *Cours d'histoire nat. pharm.*, par Fée, II, 770.)

L'écorce de l'*A. surinamensis* se trouve dans le commerce en morceaux aplatis, longs d'environ un pied, larges de quelques pouces; elle est grisâtre en dessus, d'un rouge-brun en dessous, avec des stries et des taches brunes entre les couches corticales. Sa saveur amère est d'autant plus marquée, qu'elle est plus récente; car, en vieillissant, elle devient presque insipide. On retire de cette écorce une assez grande quantité de résine rougeâtre, et un extrait d'une odeur analogue à celle des amandes amères. (*Cours d'hist. nat. ph.*, II, 57.) V. *Surinamine*.

Bondt (N.). *Diss. medica de cortice geoffroyæ surinamensis.* Leyde, 1782, in-8. (Il y en a un extrait, *Anc. Journ. de méd.*, LXXXII, 149.) — Klingsohr (J.-G.-G.). *De Geoffroyâ inermi, ejusque cortice medicamento anthelmintico.* Erlang., 1788. — Huttenschmid (G.-F.). *Diss. inaug. chemice sistens analysia chemicem corticis Geoffroyæ surinamensis, etc.* Heildeberg, 1824, in-8. — Eggert et Schwartz ont publié des dissert. sur le *G. surinamensis*, citées dans le *Traité des vers intestinaux* de Bremser, p. 419.

Andira-guacu. Les Brésiliens nomment ainsi une espèce de chauve-souris (*Vespertilio Spectrum*, L.) dont le cœur et la langue ont passé pour un poison.

Andira-ibaiariba. V., p. 287, *Andira inermis*, Kunth.

Andjang-andjang. Nom indien de l'*Eleocarpus Redjusso*, Horsf.

Andong. Nom indien du *Dracœna terminalis*, L.

Andorn. Nom suédois du *Marrubium vulgare*, L.

Andrachahara. Nom arabe de la joubarbe, *Sempervivum tectorum*, L.

ANDRACHNE. L'une des espèces de ce genre, de la famille des Euphorbiacées, de la monœcie gynandrie de Linné, l'*A. Cadishaw*, Roxb., est regardée comme un violent poison dans l'Inde; on se sert pourtant de ses feuilles, mélangées avec les myrobolans chébules,

pour en faire une sorte de caustique qu'on applique sur les ulcères de mauvaise nature pour les renouveler. (Ainslie, *Mat. méd. Ind.*, II, 487.)

Andraida. Belon rapporte que dans l'île de Lemnos tous les habitans connaissent une plante qu'ils nomment ainsi, dont ils prennent l'infusion contre les douleurs de l'estomac et de la poitrine. (*Singularités*, p. 71.)

Andrena. Mot grec employé par Aristote pour désigner des insectes qui vivent sur les fleurs, et dont Fabricius a fait le nom d'un genre de l'ordre des hyménoptères, de la famille des Mellites. Ces insectes forment leur nid dans la terre, et en remplissent les cellules de cire et de miel. On en connaît un assez grand nombre d'espèces; plusieurs appartenaient au genre *Apis* de Linné.

ANDROMACHIA. MM. de Humboldt et Bonpland ont décrit une plante de ce genre dédié à Andromachus, médecin de Néron, l'*A. igniaria*, de la famille des Composées, qui fournit de toutes ses parties, surtout des jeunes pousses, un duvet dont on fait un excellent amadou, qui est aussi un très-bon styptique : au Pérou, où croît la plante, on en use sous ce double rapport (*Plant. æquinoct.*, II, 104, t. 112.)

ANDROMEDA. Genre de plantes de la famille des Bruyères, de la décandrie monogynie de Linné. Aux États-Unis, on prescrit la décoction des feuilles de l'*A. arborea*, L., pour calmer la soif et tempérer la fièvre; elles sont acides. Les tiges et les rameaux de l'*A. laurina*, Mich., servent aux sauvages de la Floride à faire leur calumet. D'après Barton, l'*A. mariana*, L., plante des États-Unis, est vénéneuse; on emploie sa décoction pour lotionner les ulcères des pieds, familiers chez les esclaves des provinces méridionales de l'Union; la poudre brunâtre qui est attachée aux pétioles est sternutatoire, ainsi que celle qui est autour des semences (*Coxe*, *Amer. dispens.*, p. 64). Gmelin dit qu'en Sibérie la décoction de l'*A. polifolia*, L., est estimée inébriante. (*Fl. Sib.*, IV, 124.)

ANDROPOGON. Genre de plantes de la famille des Graminées, de la polygamie monœcie de Linné. Il offre plusieurs espèces qui se distinguent par un arome agréable, fort rare dans cette famille, et qui sont employées en médecine ou dans l'économie domestique.

A. citratum, DC. Ses feuilles offrent une odeur de citron, qui a fait donner à cette espèce le nom de chiendent-citronnelle; d'après M. Lesson, on en fait, dans l'Inde, des infusions théiformes agréables et stimulantes, souvent employées dans ce pays : elle pourrait être la même plante que l'*A. Ivarancurha*.

A. insulare, L. Il est très-commun aux Antilles, où il se multiplie à la manière du chiendent chez nous. Il est très-usité comme diurétique, d'après M. Descourtilz (*Fl. méd. des Ant.*, IV, 21). Brown (*Jamaic.*, 365) le dit vulnéraire et détersif.

A. Ivarancurha. D'après l'extrait d'une lettre du docteur Wallich, cette plante de l'Inde fournit une huile essentielle que M. Maxwel recommande en frictions dans les affections rhumatismales; il croit que si les qualités de cette huile, qu'il regarde comme une excellente acquisition pour la matière médicale, étaient plus connues, elle pourrait remplacer toutes les autres huiles stimulantes dont on use en topique. (*Mém. de la Soc. de Calcutta*, I, Appendix, p. 367.)

A. muricatus, Retz. (*Agrostis verticillata*, Lam.). Cette espèce étant dioïque, on en a formé un genre sous le nom de *Wetiveria*. V. ce mot.

A. Nardus, L.? C'est la racine de cette graminée que l'on croit fournir un des nards indiens, et que J. Bauhin regarde, d'après Matthiole (*Pin.*, 17), comme le *Calamus aromaticus*; on l'a aussi nommé nard syriaque. Dans le commerce, le nard se trouve en paquets composés de filamens, qui paraissent être un faisceau de nervures des feuilles avortées, couleur de rouille, attachées à des racines assez grosses, sans feuilles. Son odeur est aromatique, sa saveur douceâtre. Son infusion est usitée comme cordiale et tonique. Nous croyons que ce médicament n'appartient pas à une graminée, mais qu'il n'est que les fibrilles radicales de la *Valeriana jatamensis*, Roxb., d'après la figure de Nées d'Esembeck (*Plant. offic.*, Bonn). Les anciens employaient leur nard comme emménagogue, stomachique, néphrétique, etc. (Galien, *De Comp. med.*, lib. 8). Ainslie prétend que fraîche cette plante a la saveur du gingembre, ce qui la fait nommer par les Anglais de l'Inde *Ginger grass* (*Mat. méd. Ind.*, II, 401). L'*A. Nardus*, L., est représenté dans Rumphius (*Amboin.* IV, t. 6), et dans la *Flore méd.* (V, tab. 244), quoiqu'on y décrive le schœnanthe. On ne le trouve pas dans la droguerie.

Faber (J.). *De Nardo et epithymo adv. J. Scaliger disputatio.* Romæ, 1607, in-4. — Blane (G.). *Account of the nardus indica, or Spikenau.* (Phil. trans., vol. LXXX.)

A. parancura, Blane. Il paraît que cette espèce de l'Inde donne aussi une huile essentielle. Ainslie (*Mat. méd. Ind.*, II, 402) se demande si cette espèce ne serait pas la même que l'*A. Ivarancurha*.

A. Schœnanthus, L. Cette graminée de l'Inde, déjà employée par Hippocrate, et qui entre dans la thériaque, le diascordium, etc., n'a pas la racine aromatique, de manière qu'on emploie les feuilles et les tiges, ce qui est le contraire du wétiver. Les Anglais font

dans l'Inde, avec ses feuilles fraîches, un thé agréable, considéré comme stomachique, tonique et utile dans les dyspepsies; on les fait quelquefois préalablement griller avant de s'en servir. Les Javanais, d'après Horsfield, regardent cette plante comme stimulante, et l'emploient fréquemment. On ne sait sur quel fondement on avait pu croire la racine de l'*A. Schænanthus* un poison, aux Antilles. (Ricord-Madiana, *Recherches sur la Brinvilliers*, p. 33.)

M. Vauquelin a donné l'analyse du wétiver, qu'il appelle à tort *A. Schænanthus* (*Ann. du Muséum*, XIV, 28). M. Henry, qui a répété la même analyse, croyant que M. Vauquelin avait fait celle du schænanthe, l'a trouvée semblable, et cela devait être, puisqu'il a opéré sur la même plante. V. *Wetiveria*.

Le schænanthe des officines consiste en tiges entières de la plante, ayant des feuilles nombreuses, fasciculées, de couleur rousse, aromatiques, avec leurs fleurs. Ventenat l'a figuré planche 89 du *Jardin de Cels*. Du reste, nous pensons que, sous ce nom, il y a dans le commerce plusieurs espèces voisines de confondues; effectivement Rhèede (*Hort. Mal.*, XII, t. 57 et 72) en signale deux sous les noms de *Kodi-Pulla* et de *Ramacciam*. Nous croyons aussi, d'après la phrase du *Species* de Linné, que c'est au schænanthe du commerce qu'il faudrait donner le nom de nard.

ANDROSACE, Androselle. Genre de la famille des Primulacées, de la pentandrie monogynie de Linné. L'*A. lactea*, L., est employé en décoction comme un remède populaire par les habitans d'Irkurzk, et par ceux des environs du lac Baïcal, contre les rétentions d'urine, les affections calculeuses de la vessie, suivant le docteur Rehmann. (Extrait des journaux allemands; *Nouv. Journ. de Méd.*, V, 208.) Gmelin a vu, en Sibérie, l'*A. septentrionalis*, L., employé dans plusieurs maladies des bestiaux, et chez l'homme contre la gonorrhée et les flueurs blanches (*Fl. Sib.*, IV, 81). Dioscoride parle, sous le nom d'*Androsace*, d'une plante qui nous est inconnue, usitée de son temps contre les hydropisies intérieurement; et, à l'extérieur, en application contre la goutte. (*lib.* III, *cap.* 133.) C'est quelquefois aussi le nom de l'*Acetabularia* dans les anciens auteurs. V. ce nom.

ANDROSÆMUM. Genre de la famille des Millepertuis, de la polyadelphie trigynie. L'unique espèce qu'il renferme, *A. officinale*, All. (*Hypericum Androsæmum*, L.), indigène de nos contrées, ne diffère du genre *Hypericum* que par des fruits en baie, au lieu de les avoir en capsule; ces fruits sont purgatifs, et les feuilles sont usitées en cataplasmes sur les brûlures, et pour arrêter les hémorrhagies. On

dit la plante entière vulnéraire, résolutive, et propre à guérir de la rage, prise intérieurement.

Ane. Quadrupède domestique du genre du cheval. (V. *Equus Asinus*, L). C'est aussi le nom, sur plusieurs de nos côtes méridionales, du chabot ordinaire, *Cottus Gobio*, L., qu'on nomme encore *Tête d'Ane*.

Aneb prutrznik. Un des noms bohêmes du *Scrophularia nodosa*, L.

Anède. Nom du canard, *Anas Boschas*, L., en vieux français.

Anegem. Nom arabe du dictame de Crête, *Origanum Dictamnus*, L.

ANEMONE. Genre de la famille des Renonculacées, de la polyandrie polygynie, dont le nom vient d'ανεμος vent, plutôt que de l'arabe *anahamen*, comme quelques personnes le prétendent. Les espèces qu'il renferme, partageant les qualités de la plupart des plantes de la famille à laquelle elles appartiennent, sont âcres, rubéfiantes et d'une activité qui en rend l'usage dangereux, ce qui a fait désigner l'une d'elles (l'*A. nemorosa*, L.) dans quelques pharmacopées sous le nom de *Ranunculus alba*. Elles paraissent devoir leur activité à un principe distinct. V. *Anémonine*.

A. hepatica, L. Cette plante forme aujourd'hui un genre (V. *Hepatica*), et le mérite, médicalement parlant, car elle a des propriétés tout-à-fait différentes de celles de ses anciennes congénères.

A. nemorosa, L., Sylvie. Elle est très-commune dans nos bois au printemps, et extrêmement âcre; c'est un poison pour les bestiaux, d'après Bulliard. Ces animaux périssent dans les convulsions et en urinant du sang, ce qui l'a fait appeler *Herba sanguinaria* par les anciens. On s'en est servi comme d'épicarpe rubéfiant dans les fièvres, la goutte, le rhumatisme. On l'a appliquée sur la tête pour guérir la teigne, ce qu'elle fait, dit-on, en deux jours. (Chomel, *Pl. usuelles*, II, 376.)

A. patens, L. Cette espèce, qui a de grands rapports avec les deux suivantes, et qui croît en Ukraine, en Russie, etc., est si active que les paysans s'en servent, appliquée sur la peau, pour se faire des ulcères, afin de ne pas être soldats. A petite dose, on dit l'avoir employée avec efficacité contre les convulsions des enfans. (*Découv. des Russes*, IV, 446. Berne, 1781.)

A. pratensis, L. Voyez *A. Pulsatilla*.

A. Pulsatilla, L., Pulsatille. Cette espèce indigène fleurit au printemps sur les collines sèches, découvertes, dans les bois sablonneux; on la reconnaît à ses tiges sans feuilles, hautes de trois pouces, portant une collerette découpée au-dessous des fleurs; celles-ci sont terminales, grandes, composées de cinq-neuf pétales, droits, velus en dehors, sans calice, et renfermant, au milieu d'étamines et de

pistils nombreux, des graines surmontées d'une longue queue soyeuse. Les feuilles de cette jolie plante sont bi ou tripinnatifides, à divisions très-étroites. La pulsatille ne se distingue des *A. pratensis*, L., et *patens*, L., que par de légers caractères botaniques, ce qui fait présumer qu'elle partage les propriétés de la première, particulièrement expérimentée par Storck, et nous engage à confondre leur histoire, dans l'impossibilité où nous sommes d'ailleurs de pouvoir toujours rapporter à l'une plutôt qu'à l'autre de ces espèces ce qu'en ont écrit les auteurs. Disons d'abord que l'*A. Pulsatilla* est, comme ses congénères, âcre et vésicante jusqu'à causer la gangrène, et que cependant, à l'état sec, les bestiaux la mangent sans en être incommodés, ce qui arriverait peut-être aussi pour les autres, tant ces plantes sont différentes étant sur pied de ce qu'elles sont étant desséchées. Quatre à six gros de poudre sèche n'ont pas incommodé des chiens, tandis que deux onces de suc de la plante fraîche les ont tués en six heures. (Orfila, *Toxicologie*, II, 50.)

Storck, le premier, soumit à des expériences l'*A. pratensis*, plus commune aux environs de Vienne que l'*A. Pulsatilla*, et qui ne s'en distingue que par ses pétales réfléchis, et non droits, au sommet. Il en a publié le résultat en 1771, dans l'ouvrage intitulé *Libell. de usu Pulsatillæ nigricantis medico*, Vindeb., 1771, in-8°. Des quarante observations qu'il a recueillies, vingt sont relatives à des gouttes sereines, à des cataractes ou taies; onze à des reliquats de maladies vénériennes; cinq à des ulcères opiniâtres; et quatre à des paralysies. Il a obtenu des succès variés dans la plupart de ces maladies, mais plus marqués dans les affections cutanées. Il prescrivait l'extrait de cette plante à la dose d'un ou deux grains par jour pour commencer, et l'augmentait progressivement jusqu'à vingt. Cette plante a été employée aussi dans la goutte sereine, par Bergius, mais sans succès, résultat observé également par d'autres auteurs. (Murray, *Appar.*, III, 93.)

M. Bonnet a guéri des dartres rebelles en faisant prendre un grain et demi d'extrait d'*A. Pulsatilla*, mêlé à huit fois son poids de sucre, deux fois par jour, durant quelques mois, et lotionnant en même temps le lieu de l'éruption avec une décoction de jusquiame et de ciguë; il regarde ce moyen comme le plus efficace de tous ceux que l'on connaît. (*Anc. Journ. de méd.*, LVIII, 476; LIX, 323; 1783.) Gmelin dit qu'en Sibérie on emploie le suc de la pulsatille injecté dans l'oreille contre la surdité (*Fl. sibir.*, IV, 196); et Pallas, qu'elle est employée dans le même pays contre la gourme des chevaux. (*Voyage*, III, 143.)

Le docteur J. de Ramm donne l'extrait de *Pulsatille noire* (*A. pra-*

tensis) avec avantage dans la coqueluche, à la dose d'un quart ou demi-grain trois fois par jour chez les enfans, dose qu'il augmente graduellement; les accès suffocans disparaissent au bout de quelques jours; la toux résiste davantage, mais finit par céder aussi après quelque temps. Depuis cette expérience, ce praticien a fait prendre ce même extrait à tous ses malades atteints de la coqueluche, en proportionnant la dose d'extrait à l'âge des sujets, et, sur une grande quantité, il n'en a perdu qu'un seul. (*Archives génér. de méd.*, XVI, 607-1828.)

L'eau distillée de pulsatille se prépare en mettant huit parties d'eau sur une de la plante, dont on tire moitié; elle a été prescrite quelquefois à la dose d'un gros jusqu'à une once. En infusion, on met une drachme ou deux de la plante dans suffisante quantité d'eau, qu'on prend par partie dans les vingt-quatre heures.

Zimmermann (J.-J.). *Diss. observ. circa mercur. extract. cicutæ et pulsatillæ*, § 14. Argentorati, 1777.

A. sibirica, L. Elle sert de vésicant dans ce pays, d'après Pallas. (*Voyage*, III, 25.)

A. trilobata, L., et *A. triternata*, L. Ces deux espèces, de l'Amérique méridionale, sont vénéneuses pour les bestiaux, d'après M. De Candolle (*Essai*, 66.), ce qui fait présumer qu'elles ont les propriétés actives de leurs congénères.

Anémone des bosques. Nom espagnol et portugais de l'*Anemone nemorosa*, L.

Anémone de mer. Nom vulgaire de l'actinie. V. *Actinia*.

— praderoza. Nom espagnol de l'anémone des prés, *Anemone pratensis*, L.

— de' prati. Nom italien de l'anémone des prés, *Anemone pratensis*, L.

ANÉMONINE. Heyer (*Journal de Crell*, cité par Storck, *De usu Pulsatillæ*, etc., 1777, p. 10.) a vu le premier que l'eau distillée de l'*Anemone pratensis*, L., qui est laiteuse, laisse déposer au bout de quelques mois une poudre blanche cristalline, insipide, volatile, inflammable, analogue au camphre. Storck a reconnu (p. 11) que ces cristaux acquéraient par la fusion une saveur piquante, lancinante, et laissaient sur la langue cautérisée des taches blanches. Jacquin paraît avoir étudié de nouveau, en 1809, cette substance. (*Bull. de Pharm.*, 1, 424). En 1814 Robert, pharmacien à Rouen, retira, de l'*A. Pulsatilla*, L., sans doute, quoiqu'il cite l'*A. pratensis*, L., une matière tout-à-fait semblable, qu'il dit positivement n'être ni acide ni alcaline. M. Vauquelin, l'ayant examinée, a constaté qu'elle n'est soluble qu'à chaud dans l'eau ou l'alcool, et qu'elle s'en précipite par le refroidissement; il pense qu'elle doit prendre place dans la classe des substances huileuses concrètes. Elle a été rangée par L. Gmelin, dans sa Chimie organique, parmi les matières camphrées, sous le nom de *Camphre de l'Anémone Pulsatille*, et déjà, en 1820, nous l'avions classée, avec le camphre, parmi nos *Aromites*. (*Dict. des Sc. méd.*, XLV, 194). Enfin c'est la même substance très-évi-

demment qu'à trouvée M. Schwartz dans l'*A. nemorosa*, L., et qu'il a décrite sous le nom d'*Acide anémonique*. (V. ce mot.)

Cette matière âcre, quelle que soit d'ailleurs sa nature, sujet intéressant de recherches, existe donc la même dans plusieurs espèces d'anémones ; et elle paraît d'autant plus en être le principe actif, que ces plantes perdent toutes leurs propriétés lorsqu'elles ont été distillées avec de l'eau ou simplement desséchées : de là le nom d'*Anémonine*. Toutefois si, comme l'a supposé M. Vauquelin, ce principe était le même que celui des clématites, des renoncules, etc., un nom plus compréhensif deviendrait préférable.

Anémosphoron. Nom du terre-noix, *Bunium Bulbocastanum*, L., dans Dioscoride.

Anesse. Femelle de l'âne. V. *Equus Asinus*, L., et *Lait*.

Anet, Aneth. Noms de l'*Anethum graveolens*, L.

ANETHUM. Genre de plantes de la famille des Ombellifères, de la pentandrie digynie de Linné.

A. graveolens, L., Aneth. Cette plante annuelle croît dans nos provinces méridionales, et se cultive par fois dans nos jardins ; ses semences, seule partie usitée, sont jaunâtres, planes, oblongues, membraneuses sur les bords, marquées de trois stries au milieu, glabres, ayant un peu plus d'une ligne de long sur trois quarts de large ; leur odeur est forte et pénétrante et ne nous semble pas désagréable, malgré le nom de fenouil puant qu'on leur donne par fois. Elles sont estimées chaudes, cordiales, toniques, carminatives. On en obtient une huile essentielle d'un jaune pâle, qui a les mêmes propriétés, et qu'on emploie par gouttes dans les potions. Thomson dit que cent livres de semences de l'*A. graveolens* donnent, par la distillation, deux livres de cette huile (*Bot. du Droguiste*, p. 25). Dioscoride et Galien assurent que ces semences procurent le sommeil. Forestus (*Op. omn.*, lib. 8 et lib. 18.) les recommande contre les coliques et les vomissemens provenant de flatuosités, et surtout contre le hoquet. Heurnius, cité par Ray, prétend aussi que quatre gouttes d'huile essentielle d'aneth dans une demi-once d'huile d'amandes douces sont un remède admirable pour arrêter le hoquet. (*Hist. des plant.* I, 415). Enfin Cullen affirme qu'en Angleterre les nourrices n'ont pas d'autres remèdes contre les coliques des enfans (*Mat. méd.*, II, 164). L'aneth sert de condiment dans plusieurs pays, surtout parmi les Cosaques de quelques contrées de la Russie.

L'*A. Fœniculum*, L., fenouil, forme aujourd'hui le genre *Fœniculum*, ce que la forme de ses semences allongées justifie. V. ce mot.

Dans l'Inde on emploie, d'après Ainslie, les *A. Sowa*, Roxb., et *panmorium*, Roxb., contre les coliques venteuses, et aussi comme condiment. (*Mat. med. Ind.* I, 109.)

Karcher (J. B.). *Diss. de anetho*. Argentorati, 1734, in 4.

ANÉTIQUES. Médicamens propres à calmer la douleur, les spasmes, etc., V. *Parégoriques.*

Anetl-inan. Nom que porte au Brésil, d'après Marcgrave, un arbre semblable à celui qui donne l'élémi du commerce, appelé par Ximenès *Huitzilxochitl*, et par lui *Icicariba* (*Icica Icicariba*, DC.) V. *Amyris*, I, 266.

Aneto. Nom italien de l'aneth, *Anethum graveolens*, L..

Ang-hive. C'est la brède la plus recherchée, la morelle, *Solanum nigrum*, L., ou une espèce voisine.

— hiviéié. C'est le *Solanum Anghivi*, Lam.

— soutri. Nom malgache du *Cytisus Cajan*, L.

— soutri-mourou. Nom malgache d'un *Hedysarum* aquatique.

— — — vave. Nom d'une autre espèce d'*Hedysarum* à feuilles plus molles.

Anga, Angan, Angh. Ces noms malgaches se donnent aux herbes bonnes à manger étant cuites, et est l'équivalent de *Brède*, à l'Ile-de-France, d'après Dupetit-Thouars. (*Encyclop. bot.*, IX, 365.)

Anga mafaets. Espèce de caryophyllée voisine du *Pharnaceum.*

— malao. Brède-cresson de l'Ile-de-France, à cause de sa saveur piquante ; c'est un *Spilanthus*, voisin de l'*Acmella.*

— malem. Espèce de *Ruellia.*

Angan balaza. *Illecebrum sessile*, L. C'est l'*Olus squillarum* de Rumphius. (*Amb.*, VI, 37, t. 15.)

— bambou. C'est un *Conyza.*

— singout. C'est une espèce de fougère grimpante du genre *Acrosticum.*

— ta-horiac. C'est un *Hieracium.*

Angariaria. Arbre du Congo dont la racine, et surtout le bois, passent pour un excellent remède contre les maladies des reins et de la vessie, et même contre la gravelle et la pierre, d'après Zuchelli, ce qui fait, dit-il, que ces maladies ne sont jamais de longue durée dans ce pays ; il ajoute qu'il croît en abondance sur les bords du Zaïre, et que les missionnaires en ont apporté en Italie. (Zuchelli, *Voyage*, t. XIV, p. 278, de la collect. de Walkenaër.)

Ange. Espèce de poisson. V. *Squalus Squatina*, L.

Angelica. Nom italien et portugais de l'angélique, *Angelica Archangelica*, L.

ANGELICA. Genre de plantes de la famille des Ombellifères, de drie digynie de Linné.

A. Archangelica, L. (*Archangelica officinalis*, Hoffm.). Cette grande plante bisannuelle, qui croît dans le nord de l'Europe et de l'Asie et sur nos montagnes, que l'on cultive dans les jardins, a une odeur suave bien connue, et qui lui a valu son nom ; elle est très-estimée des peuples des contrées les plus boréales, telles que l'Islande, la Norwège, la Laponie, la Sibérie, etc., où elle sert d'aliment et de condiment. On emploie les tiges de la plante entière avant son

entier développement, parce que c'est alors qu'elle possède tout l'arome dont elle est susceptible, et les racines de la première année qui ont moins d'odeur que les tiges. Suivant Fielstrom (*Med. lapponum*), si on déchire cette racine à son sommet, au printemps, il s'en écoule un liquide jaune qui se concrète en une sorte de gomme résine. Les jeunes tiges sont confites, et même, dans le nord, on les mange crues sur du pain beurré, après en avoir ôté l'épiderme, ce que Dodone connaissait déjà. Chez nous les confiseurs font un emploi considérable de l'angélique, soit pour la confire au sucre, soit pour en préparer des liqueurs de table très-estimées. On en fait une conserve dans les pharmacies.

Les propriétés de l'angélique sont celles des plantes ombellifères aromatiques; elle est chaude, carminative, stomachique, tonique, alexitère. Les Lapons l'emploient contre les affections de poitrine, le catarrhe, la raucité de la voix; ils font infuser les fleurs, avant leur entier développement, dans le petit-lait de renne, et prennent cette boisson comme sudorifique. Les feuilles sèches sont inertes. Les Norvégiens mettent de la racine d'angélique dans leur pain, et les Lapons croient qu'elle fait vivre long-temps; ils en mâchent comme on fait du tabac, et l'emploient dans la colique appelée chez eux *Ullem*. Les semences de cette plante n'ont que peu d'odeur, et ne sont que peu ou point employées, parce qu'elles sont loin d'avoir autant de propriétés que les tiges jeunes. L'angélique entre dans une foule de médicamens, tels que les *Eaux thériacale*, *impériale*, *de Mélisse composée*; dans l'*Orviétan*, le *Baume du commandeur*, l'*Emplâtre diabotanum*, etc.

L'angélique sauvage, mentionnée par quelques pharmacologues, *Angelica sylvestris*, L., plante de nos contrées, est inusitée; ces auteurs entendent quelquefois par cette appellation l'angélique officinale spontanée. Aux États-Unis, on supplée à l'angélique par l'*A. atropurpurea*, L.

Angelik. Nom suédois et danois de l'angélique, *Angelica Archangelica*, L.

Angelika. Un des noms bohêmes de l'angélique, *Angelica Archangelica*, L.

Angelikatree. Un des noms anglais de l'*Aralia spinosa*, L.

Angelikwurzel. Un des noms allemands de l'angélique, *Angelica Archangelica*, L.

Angelim. Nom des écorces de *Geoffroya*, que l'on écrit par fois, mais à tort, Angelin, Angeline, Angelina et même Angélique. V. *Andira*, I, 287, et *Angelina*.

Angelina, Angeline. Nom d'une écorce provenant de l'île de la Grenade, que le docteur Grieve (et non Grière) a fait connaître, en 1785, au rapport de Murray (*Appar.*, VI, 171). Il la dit anthelmintique, et employée contre les vers des enfans, la dysenterie vermineuse, etc.

Cette écorce n'est autre que celle d'angelim, puisque outre la similitude presque parfaite du nom, le végétal qui la fournit croît dans les mêmes lieux et sert aux mêmes usages. V. *Andira*. Du reste, la dose de 4 onces dans 6 livres d'eau, que l'on prescrit, serait évidemment trop forte et ne pourrait qu'être très-nuisible.

Angélique. Nom français de l'*Angelica Archangelica*, L.

— de bohême. C'est l'*Angelica Archangelica*, L.

— épineuse. V. *Aralia Spinosa*, L.

— (petite). Un des noms de l'*Ægopodium Podagraria*, L.

ANGELONIA, Angelon. Ce genre de la famille des Scrophulaires, de la didynamie angiospermie de Linné, a l'une de ces espèces, l'*A. salicariæfolia*, Humb. et Bonp., employée dans la province de Caraccas aux mêmes usages que la violette chez nous. (*Pl. æquinoct.*, II, 92, t. 108.)

Angelslang. Nom donné par Valentin à un orvet long d'un pied, ou, selon Daudin, à un scorpion, qu'on trouve dans les bois à Amboine, et dont les mâchoires, quoique dépourvues de dents, font cependant des plaies qui occasionnent une soif brûlante et mortelle.

ANGERS. Ville de France (dép. de Maine-et-Loire), près de laquelle Carrère (*Cat.*, 468.) indiqué une source minérale appelée la *Carrière-de-Bouillon*.

Anghillo. Nom de l'*Anguille* à Nice.

Anghive. Sous ce nom on connaît à Madagascar, d'après Flacourt, deux plantes, dont l'une a les fruits gros comme un œuf, et l'autre comme une groseille; la racine de cette dernière, bue en décoction, guérit la strangurie (*Hist. des Voyages*, VIII, 614). Ne serait-ce pas l'*Ang-hive*, dont il est question p. 296.

Angiara. Nom arabe de l'ortie ordinaire, *Urtica urens*, L.

Angielski ziele. Nom polonais du *Myrtus Pimenta*, L.

Angina lini. Nom officinal de la cuscute, *Cuscuta europæa*, L., dans quelques vieux formulaires.

Anginon. Un des noms de la ciguë dans Dioscoride.

ANGIOPTERIS. Les Taïtiens, dans les temps de disette, se nourrissent des rejetons et des côtes encore tendres d'une espèce de fougère de ce genre, nommée *evecta*, Hoffm. (et non *erecta*), qu'ils appellent *Nekai*, d'après le rapport des naturalistes de l'expédition de circum-navigation du capitaine Duperret. Ils se servent aussi des feuilles broyées, qui ont une odeur agréable, pour aromatiser l'huile de coco, qu'ils emploient pour s'oindre le corps.

ANGLETERRE (Eaux min. d'). Ces eaux sont nombreuses et les établissemens formés à beaucoup d'entre elles sont remarquables par leur beauté, les agrémens de toutes sortes qu'on y rassemble, le grand concours de monde qui s'y rend, les Anglais ayant pour les

bains une véritable passion et les fréquentant par plaisir ou par luxe, bien plus que pour le besoin de leur santé. Les plus connus sont ceux de Bath, de Brighton, de Bristol, de Buxton, de Cheltenham, d'Epsom, d'Harrowgate, de Hartfell, de Holywell, de Maffat, de Malvern, de Matlock, de Scarborough, de Tunbridge, etc. (V. ces mots.)

Lister (M.). *De Fontibus medicatis Angliæ.* Londini, 1684, in-8. — Le même. *Descriptiones thermarum Angliæ.* Lugd.-Bat., 1686, in-12. — Elliot (J.). Tableau (alphabétique) de la nature et des vertus médicinales des principales eaux min. de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, etc., in-8, 1781. — Saunders, et plus récemment Scudamore, ont aussi publié, dit-on, des traités généraux sur ces eaux.

Angolam, Angolan. Nom malabare de l'*Alangium decapetalum*, Lam. (*Grewia salvifolia*, L. F.). Ajoutez à cet article *Alangium*, que Rhèede (*Malab.*, IV, 39, t. 19.) dit que cet arbre est dans le pays le signe de la royauté, et que sa racine réduite en poudre est utile contre la morsure des serpens.

Angourie. V. *Anguria*.

ANGRAECUM. Genre de plantes de la famille des Orchidées, de la gynandrie monandrie de Linné.

A. fragrans, Dupetit-Thouars. (*Orchidées d'Afrique*, t. 54.) Faam, Fahum, Faum, Phaum. Cette plante parasite, comme beaucoup d'orchidées exotiques, se trouve dans les forêts vierges de l'Ile-de-France, où elle commence à devenir rare, à cause de la recherche qu'on en fait depuis qu'on s'en sert en médecine, et sans doute à raison du peu de facilité de reproduction dans cette famille, et dans l'Inde; elle n'est guère connue en France que depuis une douzaine d'années. M. Leschenault nous en remit des feuilles à son retour du Bengale, et depuis nous avons pu nous la procurer en fleurs et en fruits, venant d'Afrique. Dans le commerce on n'a guère que les feuilles qui sont la seule partie usitée; elles sont roussâtres, longues, larges de 3-5 lignes, glabres, offrant une odeur agréable tirant un peu sur celle de la vanille, et une saveur un peu amère. A l'Ile-de-France, où on l'appelle thé de l'île Bourbon, parce qu'il en croît aussi dans cette île, elle est en grande réputation contre la phthisie pulmonaire; on l'y estime aussi comme digestive, etc.; son infusion, qui est très-agréable, est la préparation la plus usitée. En France, M. Giraudy a aussi employé avec succès le faam pour calmer la toux, les douleurs de poitrine, faciliter la digestion, dissiper les spasmes et l'oppression, aider l'expectoration. (*Revue médicale*, I, 76.)

Angrec. Un des noms français de la vanille; *Vanilla aromatica*, Sw., et du genre *Epidendrum*, dont la vanille faisait partie autrefois (*E. Vanilla*, L.)

Angsana. Arbre des Indes-Orientales, de Java, d'après Commelin, qui donne une sorte de gomme rouge, qu'il dit analogue au sang-dragon, et qu'on vend pour lui dans le pays. (*Hort. amst.*, I, 213.)

Angu. Nom malais de l'*Asa fœtida*.

Anguillacci. Nom italien de l'anguille de moyenne taille, *Murœna Anguilla*, L.

Anguille. V. *Murœna Anguilla*, L.

— électrique. V. *Raia Torpedo*, L.

— de mer. Nom vulgaire du congre, *Murœna Conger*, L.

— de sable. Nom vulgaire de l'*Ammodytes Tobianus*, L.

Anguine. Nom du *Trichosanthes Anguina*, L.

Anguis. Mot latin employé par les anciens pour désigner indistinctement toutes les espèces de serpens, et par les modernes pour désigner particulièrement le genre des *Orvets*. L'*Anguis crotalophore*, ou porte-grelot, est un serpent à sonnettes. V. *Crotale*. L'*Anguis cornu* d'Hasselquist paraît être le céraste, *Vipera Cerastes*, Lacép. Lémery parle de l'*Anguis Æsculapii*, Jonston, comme d'un alexipharmaque, propriété au reste que l'on attribuait à la plupart des serpens.

Anguis odoratus. V. *Strombus lentiginosus*, L.

Angular leav'd physic nut. Nom anglais du *Jatropha Curcas*, L.

Angurek. V. *Angrec*.

ANGURIA, Angourie. Ce genre, de la famille des Cucurbitacées, de la monœcie diandrie de Linné, a une de ses espèces, l'*A. trilobata*, L., dont le fruit est comestible aux Antilles, où elle croît. Il ne faut pas confondre cette plante avec le *Cucumis Anguria*, L., ni avec le *Trichosanthes Anguina*, L., deux autres plantes de la même famille.

Angurie. Nom du *Cucumis Anguria*, L.

Angurier. Nom danois du *Cucurbita Citrullus*, L.

Angurye. Un des noms bohêmes du *Cucurbita Citrullus*, L.

Angustura. Nom espagnol de l'*Angusture*.

— bark. Nom anglais de l'*Angusture*.

— virosa. Nom donné par Ramback à l'*Angusture fausse*.

Angusturarinde. Nom allemand de l'*Angusture*.

ANGUSTURE. Nom d'une écorce, que l'on tire du lieu où croît l'arbre qui la produit, dans l'Amérique méridionale. Nous en traitons ici et non au nom latin du végétal auquel elle appartient, suivant notre coutume, 1° parce qu'il y a encore quelques doutes sur cette source; 2° parce qu'il est nécessaire d'en parler comparativement avec la fausse angusture, dont l'origine est tout-à-fait inconnue.

L'angusture fut apportée en Angleterre, vers 1788, de la Dominique, par M. Ewer, médecin à la Trinité. On croyait alors que l'arbre qui la produit venait d'Afrique, mais on sut bientôt qu'il constituait des forêts vers *Angostora*, dans l'Amérique méridionale,

et les voyages de MM. Humboldt et Bonpland ont depuis confirmé cette origine.

On ne sut d'abord à quel végétal attribuer cette écorce. On crut qu'elle provenait du *Magnolia glauca*, L.; mais cet arbre, de l'Amérique septentrionale, et qui croît sous nos yeux dans les jardins des curieux, fut bientôt dépossédé de cette croyance.

Comme l'écorce portait le nom de *Cusparé* parmi les naturels, qui s'en servaient contre les fièvres, M. de Humboldt appela d'abord l'arbre *Cusparia febrifuga*.

On reconnut ensuite que ce genre ne différait pas du *Galipea* d'Aublet; alors on désigna l'arbre de l'angusture sous celui de *Galipea Cusparia*, DC., ce qui était une appellation fort convenable. Cependant Wildenow, à qui MM. de Humboldt et Bonpland avaient communiqué ce végétal, le dédia à ce dernier savant, sous le nom de *Bonplandia trifoliata*, qui fut adopté dans leur ouvrage sur les plantes équinoxiales, malgré celui qu'ils lui avaient donné auparavant, ignorant de plus qu'un genre de la famille des Polémoniacées eût été créé auparavant par Cavanilles sous ce même nom.

On ne sait sur quel fondement M. Guibourt (*Hist. abr. des Drogues*, etc., I, 387.) soupçonne que l'angusture vraie pourrait être l'écorce du *Rouhamon guianensis* d'Aublet (*Guiane*, 93, t. 36), *Lasiostoma cirrhosa*, W. Rien dans ces auteurs ne dit que ce végétal, fort éloigné d'ailleurs du genre *Galipea*, qu'Aublet a fondé, puisse y avoir le moindre rapport, ni qu'il jouisse des mêmes propriétés. On pourrait, à plus juste titre, penser qu'elle appartient au *Galipea trifoliata* du même botaniste, et cette opinion n'est peut-être pas sans quelques probabilités.

On lit dans le Rapport de la Société médico-botanique de Londres, pour 1828, une lettre du docteur Hancok au président de cette Société, d'où il résulte que ce médecin, qui a résidé plusieurs mois en 1816 dans le pays où croît l'arbre qui donne l'angusture, pense que MM. Humboldt et Bonpland n'ont pas vu par eux-mêmes cet arbre, qu'ils n'en ont possédé que des rameaux sans fleurs apportés par un Indien, mais qu'ils ont cru le reconnaître dans une espèce congénère qu'ils avaient sous les yeux, formant des forêts considérables; cependant, quoique congénère, le docteur Hancok dit qu'elle forme une espèce distincte, qu'il nomme *Galipea officinalis*.

En résumé, si on n'est pas tout-à-fait d'accord sur l'espèce qui donne l'angusture vraie, il paraît certain qu'elle appartient au genre *Galipea*, de la famille des Rutacées, de la pentandrie monogynie.

L'écorce d'angusture a, en général, une teinte grise-jaunâtre, ce qui la fait quelquefois confondre avec le quinquina jaune; elle est

légère, fragile, un peu courbe, mince (au plus une demi-ligne), lisse en dedans, tiquetée de points blanchâtres sur un fond plus coloré en dehors, quelquefois revêtue sur cette face d'une couche spongieuse blanchâtre, qu'on peut comparer, sauf la couleur, à celle de la fausse angusture. Cette écorce, dont la saveur est amère à peu près comme celle du quinquina, est sans odeur sensible. On trouve sur sa surface une quarantaine de lichens d'espèces diverses (Fée, *Essai sur les cryptogames des écorces officinales*) dans les espaces non recouverts par la production spongieuse mentionnée, qui est insipide, et n'a pas les propriétés de l'écorce.

M. Thomson a trouvé dans l'angusture vraie un principe amer très-abondant, une matière azotée analogue à la cinchonine, du carbonate d'ammoniaque, une huile essentielle peu abondante, blanche. Cette analyse diffère de celle de M. Haldat. (*Ann. de la Soc. de méd. pratiq. de Montp.*, VIII, 1806.) Le tournesol détruit la couleur de l'infusion d'angusture; le sulfate de fer y produit un précipité gris très-abondant (il est vert dans la fausse angusture.)

Les indigènes des lieux où se récolte l'angusture la regardent comme supérieure au quinquina pour ses propriétés (le quinquina vient chez eux), et l'emploient aussi dans la dysenterie. C'est dans ces deux affections qu'on l'a aussi essayée en Europe. Nous citerons parmi ces expériences celles de MM. Reydelet et Niel, médecins de l'hôpital de Marseille, qui l'ont administrée à la dose de deux gros par jour à cinq malades affectés de fièvres intermittentes printanières, qui ont toutes guéri. Le dernier l'a ensuite donnée en poudre dans du vin, en poussant la dose jusqu'à six gros par jour; aucun malade n'a éprouvé de diminution dans les accès; il eut alors recours au quinquina, qui fut plus efficace. M. Fodéré a donné aux Martignes l'angusture à huit malades pris de fièvres intermittentes, trois gros par jour. Trois ont guéri; pour les cinq autres, on fut obligé de recourir au quinquina. (*Annal. de la Soc. de méd. prat. de Montp.*, VIII, 1806). On voit, d'après ces résultats, que l'angusture est un remède moins certain que le quinquina dans les fièvres intermittentes. On dit en avoir obtenu quelque avantage dans les maladies périodiques.

Dans la dysenterie, on a aussi essayé cette écorce, mais la dose doit en être beaucoup plus faible, et encore convient-il d'attendre que la période d'inflammation soit passée. Wilkinson en donnait un scrupule dans l'eau de cannelle, ou mêlé à de la craie et de la gomme arabique. (*Méd. éclair. par les Sc. phys.*, III, 336). Le docteur Niel, déjà cité, en prescrivait avec succès 25 à 30 grains dans le cas de diarrhée invétérée; Brande prétend que, dans ce cas, il n'en

faut pas donner plus de 10 grains, sans quoi on produit des envies de vomir; il paraît cependant que c'est dans cette maladie que l'angusture a le plus d'efficacité.

M. Nombur a vu l'angusture produire des phénomènes d'irritation cérébrale, tout en guérissant la fièvre; il y a lieu de croire qu'il a employé un mélange d'angusture vraie et de fausse. Il a vu aussi cette écorce être utile dans les flueurs blanches; mais il recommande de l'employer à petite dose. (*Journal de méd., par Corvisart*, etc., XIII, 183). Nous avons dit plus haut qu'à 6 gros elle ne causait pas d'accidens, sans doute lorsqu'elle est pure.

M. de Humboldt assure que les capucins catalans des missions où croît l'angusture en préparent un extrait qu'ils distribuent dans leurs couvens de Catalogne, et qui est employé à traiter les fièvres dans cette partie de l'Espagne. (Coxe, *Americ. dispens.*, p. 68.)

On a accordé à l'angusture les propriétés toniques et anti-septiques du quinquina. Sa teinture alcoolique a été indiquée contre la dyspepsie. En fomentation sur la peau, la décoction d'angusture, d'après Ewer, dissipe les taches gangréneuses, putrides, scorbutiques, etc. Hancok la croit utile dans les maladies contagieuses.

Ewer. Sur l'Angusture, en anglais. (*London medical Journ.*, 1789. p. 154.) — Meyer (F.-A.-A.) *De cortice angusturæ*. Gottingæ, 1790, in 4. — Brande (A. E.). *Exper. and obs. on the angustura.* (*In Han. Magaz.*, 1790, 238, trad. par Martin, *Anc. Journ. de méd.*, LXXXIX, 202.) — Evrard (A.). *Experim. and obs. on the angustura bark.* Londres, 1791, in-8. — Masterman Winterbotton (T.). Obs. relatives à l'écorce d'angusture, en anglais, *medicals facts, etc.*, VII, 1797. — Filter (F.-E.). *De cortice angusturæ, ejusque usu medico.* Ienæ, 1791, in-4. — Bornitz. *De cortice angusturæ patria, principiis usuque medico*; præses, Otto. Traj. ad. Viadri, 1804. — Valentin. Note sur l'angusture. (*Journ. de méd. prat.* Montpel., 1806.) — Notice historique sur l'angusture. Lyon, 1806, in-8. — Chevaud. Notice sur l'écorce d'angusture. (*Journ. de méd. prat. de Monp.*, I, 330.) — Propriétés chimiques et physiques de l'angusture. (*Ann. de Chimie*, XII, 52; LIX, 115.) — Planche. Notice chimique sur les angustures, etc. (*Journ. gén. de médecine*, XXXI, 299, 1808.) — Nouvelles observations sur l'angusture. (*Bibl. méd.*, LXII, 389.) — Segenstedt. *De Galipæa Cusparia*; præses, prof. Thunberg. Upsal, 1825, in-4.

ANGUSTURE (fausse). Cette écorce n'a commencé à être signalée qu'en 1806, par le docteur Ramback, médecin en Hongrie, qui l'a nommée *Angustura virosa*. Elle arriva mêlée probablement avec l'angusture vraie, comme elle l'est aujourd'hui. On n'apprit à la distinguer qu'aux accidens qu'elle produisit, et que ne causait pas celle provenant du *Galipea*.

Quoique récoltée dans les mêmes contrées de l'Amérique méridionale que l'angusture vraie, on ignore absolument quel végétal la produit. Il y a long-temps qu'on a fait justice de l'hypothèse qui l'attribuait au *Brucea antidysenterica*, L'Her., végétal d'Abyssinie, qui croît sous nos yeux dans le Jardin des Plantes de Paris, et dont l'écorce n'a nul rapport avec celle de l'angusture fausse. On n'a au-

cune espèce de preuve qu'elle provienne, ainsi qu'on le pressent dans le *Journ. de Pharm.*, du *Strychnos colubrina*, L., végétal de l'Inde, et dont l'emploi n'est suivi d'aucun danger ; ce qui n'a pas lieu pour l'écorce dont nous traitons. Il faut en dire autant d'une opinion plus récente, qui attribue la fausse angusture au *Solanum pseudo-quina*, St.-Hil. (V. ce mot). Jusqu'ici, donc, nous ignorons à quel arbre appartient cette écorce ; et il y a lieu de croire que, mêlée par fraude avec celle d'angusture vraie, les marchands chercheront toujours à en cacher l'origine.

Quoi qu'il en soit, cette écorce se présente en morceaux assez gros, durs, lourds, courbés, épais d'une ligne environ, gris, et lisses à l'intérieur, rougeâtres, et couverts d'une couche de poussière couleur de rouille ou d'or, en dehors ; d'une saveur extrêmement amère et un peu nauséeuse, et d'une odeur assez agréable, quoique faible. On en observe par fois, mais rarement, une variété roulée qui paraît être l'écorce plus jeune, et qui est moins chargée de poussière couleur de rouille ; rareté qui ne doit pas étonner, puisque l'écorce est toujours couverte de la rouille que nous mentionnons, laquelle paraît nécessaire à ceux qui l'envoient pour constituer sa meilleure qualité. Il ne vient point de lichens sur cette écorce, ou à peine en trouve-t-on un ou deux, tandis qu'ils sont très-nombreux sur l'angusture vraie.

Cette matière jaunâtre, qui recouvre la fausse angusture, est fort remarquable, et n'offre pas d'analogue dans les autres écorces ; on l'avait prise elle-même pour un lichen du genre *chiodecton ;* mais on n'y voit rien qui caractérise ce genre. M. Fée la croit une altération épidermoïque, une sorte de *detritus* de cette écorce ; et l'examen profond qu'il en a fait donne du poids à son opinion. Cependant, à cause de l'espèce de velouté et de la spongiosité qu'elle présente au toucher, et eu égard à ce qu'il nous semble qu'elle repose sur l'écorce même, nous ne serions pas étonnés qu'elle fût une production cryptogamique. Du reste, elle partage les propriétés de l'écorce même, d'après l'analyse qu'en a faite M. Pelletier.

L'analyse chimique de cette écorce, due à MM. Pelletier et Caventou, la montre composée d'une matière alcaline vénéneuse, déjà entrevue par Brande, appelée à tort brucine, parce qu'on croyait que cette écorce venait du *Brucea* (V. ce mot), d'une matière grasse aussi vénéneuse, de beaucoup de gomme, d'une matière jaune, soluble dans l'eau et l'alcool, de traces de sucre et de ligneux. La teinture du tournesol, versée sur son infusion, ne la rougit pas, ou faiblement : l'acide muriatique affaibli, et le sulfate de fer, y produisent une couleur vert bouteille très-marquée.

L'amertume excessive de la fausse angusture devait faire présumer son action délétère; et effectivement, son administration est suivie des plus grands désordres; c'est un violent poison. D'après les expériences de MM. Emmert, Orfila, Meyer, une petite dose, comme six à huit grains, suffit pour faire périr en une heure ou deux, dans des convulsions tétaniques, les animaux auxquels on l'administre, sans produire d'inflammation des tissus, à la manière de l'acide prussique, etc., et en agissant sur la moelle épinière principalement. M. le docteur Marc rapporte avoir manqué périr pour avoir pris, par erreur, la fausse angusture à la place de la vraie, dans un cas de fièvre rebelle. (*Bibl. méd.*, LIV, 59, LXII, 389; *Journal de Pharm.*, II, 507). Emmert a rapporté aussi un cas où l'angusture fausse, donnée comme tonique à un enfant, au lieu d'angusture vraie, a produit d'affreuses convulsions et la mort. (*Bibl. méd.*, LV, 244.) Il résulte donc le plus grand danger de ce genre de méprise. Comme, d'après le témoignage de M. Fée, ces deux écorces sont mêlées ensemble dans beaucoup d'officines à Paris, il serait à désirer, dans la crainte qu'on ne fît pas exactement cette séparation, que non-seulement on défendît la vente de la fausse angusture, comme l'a fait le gouvernement autrichien, mais peut-être même encore qu'on empêchât le débit de la vraie, qui n'est pas tellement utile, qu'on doive s'exposer aux dangers que nous avons signalés. Au surplus, nous remarquerons que la crainte qu'inspire ce médicament, a produit le même effet qu'une défense; car aujourd'hui les deux angustures ne sont plus que des médicamens de luxe; la vraie, même, est inusitée, et le plus grand nombre des pharmaciens n'ont ni l'un ni l'autre chez eux. Cependant on trouve dans le *Journ. univers. des Sciences médic.* (IX, 118), un exemple de succès obtenu, non sans danger, il est vrai, avec la fausse angusture, dans un cas de névralgie frontale intermittente, ancienne et très-rebelle : 12 grains, donnés deux fois par jour, produisirent des vertiges, des mouvemens convulsifs et tétaniques, comme ceux que produit la noix vomique. On cite aussi dans ce Mémoire, bon à consulter sous le rapport historique, le fait d'un tétanos bien prononcé, suite de l'administration en lavement d'une décoction de fausse angusture.

Emmert. Sur les effets vénéneux de la fausse angusture. — Pelletier et Caventou. Mémoire sur une nouvelle base salifiable organique qui se trouve dans la fausse angusture. (*Mém. de chim. et de physiq.*, XII, 113.). — Pelletier. Examen chimique du lichen de la fausse angusture. (*Journ. de pharm.*, V, 546-1819. — Guibourt. Note sur l'angusture fausse. (*Nouv. Journ. de méd.*, VII, 302.)

ANHALT-SCHAUMBOURG, dans le pays de Nassau. On y trouve, dit-on, une source d'eau min. ferrugineuse, acidule, froide.

Anhaltina. On désigne dans quelques ouvrages, sous ce nom, les médicamens anti-asthmatiques.

Anhima. Nom brésilien du kamichi, *Palamedea cornuta*, L.

Anhuiba. Un des noms du sassafras, *Laurus Sassafras*, L., au Brésil.

Anhydre. Se dit d'un sel, d'un acide, d'un corps quelconque, qui ne contient pas d'eau étrangère à sa composition intime. Ce mot, en chimie, est souvent synonyme de *sec*, d'*absolu*, de *déphlegmé*. Les médicamens plus ou moins anhydres sont toujours plus actifs que ceux qui ne le sont pas; tels sont : les sels *desséchés*, *effleuris*, *décrépités*, *fondus*, etc., lesquels ont perdu en partie leur eau de cristallisation (alun calciné, nitrate d'argent fondu, sulfate de soude effleuri, muriate de soude décrépité, etc.); les liquides *rectifiés*, *concentrés*, etc. (alcool pur, acides acétique, sulfurique, concentrés, etc.), c'est-à-dire isolés d'une partie de l'eau qu'ils contiennent le plus souvent. La considération de l'état anhydre des corps médicamenteux est très-importante en thérapeutique.

Anice stellato. Nom italien de la badiane, fruit de l'*Illicium anisatum*, L.

Anicetum (invincible). Nom qu'on donne à l'anis dans quelques auteurs, à cause des grandes propriétés qu'on lui accorde.

Anicillo. Nom américain du *Piper anisatum*, Humb., de l'odeur d'anis qu'exhale ses feuilles.

Aniela, et non Anicla. Nom de l'*Agrostemma Githago*, L., dans quelques contrées de la Provence et du Languedoc.

Aniketon. Nom du *Smilax* dans Dioscoride.

Anil, Anir. Noms de l'*Indigofera Anil*, L., qu'on applique aussi à l'*I. tinctoria*, L. Anil est de plus le nom portugais de l'indigo.

ANIMAUX. Considérés sous le double point de vue de la matière médicale et de la bromatologie, les animaux sont d'un grand intérêt pour le médecin. L'un de ces points de vue a été envisagé au mot *aliment ;* l'autre doit l'être à l'article *Médicament ;* mais il ne sera point inutile de tracer ici en peu de mots les rapports généraux qui existent entre la classification naturelle des animaux et leurs propriétés, soit médicinales, soit alimentaires.

Des quatre grandes classes animales admises aujourd'hui, les *vertébrés*, les *mollusques*, les animaux *articulés*, et les *zoophytes*, la première, celle des vertébrés, est la plus riche en substances nutritives ; les mammifères, les oiseaux, les poissons, certains reptiles même, qui la composent, forment en effet la base du régime animal de la plupart des peuples. C'est parmi les mammifères que se trouvent le bœuf, le mouton, le porc, d'un usage si universel, et tant d'autres quadrupèdes moins généralement employés, mais d'une grande importance encore, soit par eux-mêmes (chèvre, cerf,

antilope, lièvre, etc.), soit par les produits qu'ils nous donnent (lait, beurre, graisse, gélatine, etc.). Parmi les oiseaux, figurent le coq, le dindon, l'oie, le canard, le pigeon, le faisan, la perdrix, etc., etc.; parmi les poissons, le thon, la raie, la morue, le saumon, le turbot, le carrelet, la sole, le maquereau, le merlan, le hareng, etc., qui habitent les eaux salées, et sont l'aliment journalier de tant de peuplades maritimes; le brochet, l'anguille, la carpe, la tanche, etc., qui vivent dans l'eau douce; enfin, parmi les reptiles, la tortue et la grenouille.

La plupart des animaux que nous venons de citer, et une multitude d'autres, ont en outre été inscrits jadis dans la matière médicale, comme nous le verrons à l'article particulier de chacun d'eux, le but de notre ouvrage ne nous permettant pas de les omettre, quoique maintenant généralement abandonnés; mais un petit nombre de leurs produits appartiennent tous aux mammifères, qui conservent seuls quelque renommée; tels sont, le musc, le castoréum, la civette et l'ambre.

La classe des mollusques n'offre presque aucun véritable médicament, et ne fournit que des alimens d'une importance secondaire, tels que les huîtres, les moules, les escargots, etc.

Celle des animaux articulés renferme une division surtout, les crustacés, dont un grand nombre d'espèces sont alimentaires (homards, langoustes, écrevisses, crabes, crevettes, etc.); et, dans les insectes, les abeilles, dont l'un des produits figure à la fois parmi les alimens et les substances médicamenteuses. Plusieurs autres médicamens importans appartiennent d'ailleurs à cette classe, notamment les sangsues et les cantharides.

Enfin la classe des zoophytes, ou animaux rayonnés, ne nous offre ni alimens, ni médicamens, proprement dits; car à peine est-il permis de ranger les actinies et les holothuries au nombre des premiers, et de compter parmi les derniers la coralline blanche, décorée pourtant du titre d'officinale, le corail, les éponges, etc.

Animé (et non animée). Résine fournie par plusieurs *Hymenæa*. Il y a une grande confusion de noms et d'opinions sur cette résine, parce qu'on a appelé *animé* des résines qui lui ressemblaient; celles du commerce se réduisent à l'*Animé vraie*, dite d'Orient, quoiqu'elle n'en vienne plus, qui provient du courbaril, *Hymenæa Courbaril*, L., et à l'*Animé* d'occident, ou *du Mexique*, qui est produite par l'*H. stilbocarpa*, Hayne. *L'Hymenæa martiana*, du même auteur, produit aussi une résine animé, appelée *Copal des Indes-Occidentales*.

Animegummi. L'un des noms allemands de la résine animé.

Aninga-iba. Nom brésilien d'un *Arum* usité, d'après Pison. V. *Arum*.

Aninga-peri. Nom brésilien d'un végétal que Lamarck soupçonne être son *Melastoma pauciflora* (*Anisum officinale*, Moënch.). V. *Melastoma*.

Anis. Nom allemand, danois, espagnol et suédois de l'anis.

— Nom français de la semence de l'*Anisum officinale*, Moënch.

— aigre ou acre. V. Cumin, *Cuminum Cyminum*, L.

— de la chine. Nom de la badiane, fruit de l'*Illicium anisatum*, L.

— doux. Nom de la semence de l'*Anethum Fœniculum*, L.

— étoilé, en espagnol *Anis estellado*, nom de la badiane, fruit de l'*Illicium anisatum*, L.

— de france ou de paris. V. *Anethum Fœniculum*, L.

Anis vert. V. *Anisum officinale*, Moënch.

Anisaire. Nom d'un végétal de Madagascar, cultivé à Bourbon, qui appartient probablement au *Limonia madagascariensis*, Lam., et qui a l'odeur d'anis. (Dupetit-Thouars, *Obs. sur les pl. des Iles australes*, etc. V. p. 52.)

Anise. Nom anglais de l'anis, *Anisum officinale*, Moënch.

Anisée (odeur). Un grand nombre de végétaux offrent cette espèce d'odeur si caractérisée, et dont l'*Illicium anisatum*, L., peut être regardé comme le type, dans l'Inde, tandis que, chez nous, elle est représentée par l'*Anisum officinale*, Moënch. Les *Illicium floridanum*, L., *parviflorum*, Vent., et *San Ki*, Perrotet, ont également cette odeur, qui est répandue jusque dans les feuilles des espèces de ce genre. Elle se retrouve dans une ombellifère du Chili, voisine du genre *Hermas*, appelé *Mouchu* par Feuillée (*Chili*, II, 2, f. 2). Nous venons de citer l'anisaire de Madagascar; nous pouvons y ajouter le *Boletus suaveolens*, Bull.; le *Diosma hirsuta*, L.; le *Peronia elephantum*; le *Piper anisatum*, Kunth; l'*Atherosperma moschata*, Labill; l'*Anisacantha divaricata*, R. Brown; l'*Anisanthus microphylla*, W; le *Tagetes anisophyllum*, Hortul.; l'*Anisodus luridus*, Link; l'*Euphorbia ocimoides*, Spreng; l'*Anagallis tenella*, L.; la racine de plusieurs *Primula*; l'*Amyris anisata*, W. etc., etc.

Ces plantes appartiennent à toutes sortes de familles, et font voir que cette odeur *mère* s'accommode de toutes les organisations et de tous les lieux. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que la plupart de ces plantes sont usitées comme carminatives par des nations qui n'ont pu se communiquer la connaissance de cette propriété.

Anison. Nom arabe de l'anis, *Anisum officinale*, Moënch.

Anissao. Herbe du Chili, appelée aussi *Mouchu*, figurée par Feuillée (*Chili*, II, tab. 2, f. 2), qui paraît appartenir à une Ombellifère du genre *Hermas*. Les naturels en usent, comme masticatoire, contre les gaz intestinaux.

Anisu. Nom guzarate de l'anis, *Anisum officinale*, Moënch.

ANIS-ULMINE. Substance particulière que MM. Brandes de Salzuflen et L. Reimann ont trouvée dans la semence d'anis. Elle

semble tenir le milieu entre l'ulmine pure et le gluten, et pourrait bien être un acide. (*Journ. de chim. méd.*, IV, 229.)

ANISUM. Genre de plantes de la famille des Ombellifères, de la pentandrie digynie, de Linné.

A. officinale, Moënch; *Pimpinella Anisum*, L. Cette plante annuelle est originaire d'Égypte, de l'Espagne, de Malte, du Levant; on la cultive dans quelques pays, comme en Provence, en Touraine, etc., pour en obtenir la semence, la seule partie qui soit usitée, quoique toutes les autres participent de ses propriétés.

Les semences d'anis sont du volume d'une tête d'épingle à peu près, ovoïdes, d'un vert cendré, portées par un pédicule blanc, délié, qui a deux fois leur longueur, un peu obtuses à leur extrémité supérieure, et marquées de 6 à 8 lignes, qui vont en se réunissant au sommet, et qui forment le dos de côtes peu apparentes. Leur odeur est très-marquée, et leur saveur est douceâtre, sans âcreté sensible lorsqu'elles sont sèches.

On distingue dans le commerce plusieurs variétés d'anis, 1° celui de Russie, qui vient par Odessa; il est petit, noirâtre, âcre et peu estimé; 2° celui de Touraine, qui est vert, plus doux; 3° celui d'Albi, qui est plus blanc, plus aromatique; 4° celui d'Espagne, qu'on estime le plus. C'est celui que nous avons décrit, et qu'on trouve le plus abondamment dans le commerce, qui le tire aussi de Malte.

On retire de l'anis deux espèces d'huiles; l'une grasse, s'obtient par expression, après avoir ramolli la graine par la vapeur; elle est verte, et paraît un mélange d'huile douce, inodore et d'huile essentielle. Celle-ci s'obtient par la distillation, est transparente et se concrète lorsque le thermomètre n'est qu'à 12 degrés Réaumur au-dessus de zéro. Trois livres de semences en donnent un peu plus d'une once.

L'analyse de l'anis, par MM. Brandes et Reimann, y démontre une assez grande quantité de principes, entre autres de l'huile grasse soluble dans l'alcool, de l'*anis-ulmine* (V. ce mot), de la phyteumacolle, de la gommine, des sels, tels que malates, etc., etc. (*Bull. des Sc. méd.* de Férussac, XII, 178.)

L'anis est un médicament très-employé; sa propriété carminative est pour ainsi dire populaire, et son emploi presque domestique; on en fait des infusions sucrées que l'on prend à la moindre colique que l'on suppose causée par des gaz intestinaux, ce qui donne lieu à plus d'un inconvénient. Il faut, pour les éviter, s'assurer, avant de l'administrer, que le ventre n'est pas douloureux au toucher dans l'intervalle des douleurs, et qu'il n'y a ni fièvre, ni chaleur générale, mais au contraire atonie, faiblesse, molesse des viscères digestifs. L'anis est excitant de l'estomac, de l'utérus, ce qui le fait conseiller

pour provoquer l'appétit, l'écoulement des règles; on le donne aussi comme expectorant dans les engorgemens mous des poumons (Ferrein, III, 163). Outre l'eau distillée et l'infusion d'anis, on en fait de petites sucreries, dont celles de Verdun sont les plus estimées; des liqueurs de table très-recherchées comme digestives; dans certains pays on en met dans le pain, la pâtisserie, le fromage, les ragoûts. On fait avec son huile essentielle, qu'on conseille par goutte dans les potions, et le soufre, le *Baume de soufre anisé*. L'anis entre dans un grand nombre de formules officinales, telles que l'*Eau générale*, l'*Esprit carminatif de Sylvius*, le *Sirop de roses pâles*, la *Thériaque*, le *Mithridate*, la *Confection hamech*, le *Catholicum*, le *Lénitif*, etc., etc. La dose ordinaire de cette semence, qui est une des quatre chaudes majeures, est d'un gros ou deux par chopine d'eau bouillante. On l'ajoutait autrefois comme correctif de certains purgatifs dans les formules purgatives. On dit que l'usage de l'anis donne une mauvaise odeur aux urines.

Henninger (J.-S.). *De Aniso*; Resp. J. Bœller. Argentorati, 1704, in-4.

Anisum sinense, *A. stellatum*, Off. V. *Illicium anisatum*, L.

Anjana kallou. Non tamoul de l'*Antimoine* ou de son sulfure.

Anjelica. Nom espagnol de l'angélique, *Angelica Archangelica*, L.

Ankay-tchulau. Sorte de thé noir parfumé, fort rare. V. *Thea*.

ANNABERG, en Bohême. On y trouve une source d'eau minérale saline, à 17° Réaumur.

Annachiri ou Annatchiri. Noms caraïbes d'une espèce de *Costus*.

Annaki. Petite espèce de canard de Surinam, dont la chair, suivant Stedman, est un manger délicat. (*Dict. des Sc. nat.*)

Annaouacuyan. Nom du *Justicia pectoralis*, L., aux Antilles.

ANNE (Ste.-). Village près de Dijon (dép. de la Côte-d'Or), où Carrère (*Cat.*, 170.) indique une eau minérale froide, sur laquelle, dit-il, D. de Maubec a donné un Traité, à la fin de son ouvrage intitulé : *le Tombeau de l'envie, où il est prouvé qu'il n'y a qu'une médecine, qui est la chimique*. Dijon, 1679, in-12.

ANNELIDES, ou Vers à sang rouge. Cette classe d'animaux articulés ne nous offre à considérer que les sangsues, dont il existe un certain nombre d'espèces médicinales, et le ver de terre, le seul des annelides qui ne vive pas dans l'eau. Voyez, pour les premières, le mot *Hirudo*, et, pour le second, *Lumbricus terrestris*, L.

ANNONA, Corossolier. Genre qui donne son nom à une famille naturelle, de la polyandrie monogynie de Linné.

Le fruit des espèces de ce genre consiste en une espèce de pomme recouverte d'une écorce dure, écailleuse, hérissée, réticulée, etc., qui renferme une sorte de gelée dans laquelle on trouve

des loges contenant des semences assez nombreuses. Cette gelée ou bouillie est douce, sucrée et assez agréable pour ceux qui en ont l'usage, car les Européens lui trouvent un petit goût de térébenthine qui leur fait peu rechercher ce fruit. La partie extérieure de l'écorce paraît contenir un suc acide assez actif, et Duhamel observe que celle du fruit de l'*A. triloba*, L., enflamme les yeux lorsqu'on y porte les doigts imprégnés de ce suc. La pulpe est quelquefois employée en topique sur les ulcères, pour mûrir les abcès, etc. Les graines de la plupart des espèces sont usitées réduites en poudre pour détruire la vermine de la tête des enfans, d'après Martius.

Bien que l'on puisse manger à peu près tous les fruits des espèces de ce genre, ce sont surtout ceux du corossol ou cachimen (*A. muricata*, L.), du cœur de bœuf (*A. reticulata*, L.), de l'asiminier (*A. triloba*, L., dont Adanson a fait l'*Asimina triloba*, Dun.), qui sont les plus estimés [1], et que l'on cultive le plus dans nos colonies des deux Indes, où ils sont réputés utiles dans la dysenterie; on mange aussi ceux des *A. squamosa*, que l'on appelle aussi quelquefois alte, hatte; *A. paludosa*, Aubl.; *A. spinescens*, Martius; *A. senegalensis*, Lam., dont le fruit, quoique petit, est estimé des habitans du Congo, et passe pour un des meilleurs de ce genre; *A. Cherimolia*, Lam. En Arabie, on cultive l'*A. muricata*, qu'on appelle *Kischta*, d'après Forskal, qui veut dire *crême*. (Sonnini, *Voyage*, II, 3.)

On cultive aux Philippines une espèce de Corossolier sous le nom de *Ahata de pauncho recchi*, qui est sans doute l'*A. triloba*, L., appelé encore atta, hatta, dans nos colonies; son fruit se cueille avant qu'il soit mûr pour le laisser devenir blet. Il est alors rafraîchissant, laxatif, guérit le vertige, etc. Les feuilles de cet arbre, réduites en cataplasme, font aboutir les tumeurs. (Ray, *Hist. plant.*)

L'analyse chimique a trouvé dans le fruit du corossolier de la cire, de la chlorophylle, une petite quantité de matière amère, du sucre incristallisable, fermentescible, une matière mucilagineuse, de l'acide malique, des malates de chaux et de potasse, du ligneux. (Lassaigne, *Journal de Pharm.*, V, 114.)

ANNONÉES. Famille naturelle qui appartient à la classe des dicotylédones polypétales, à étamines hypogynes. Elle se compose d'un petit nombre de genres exotiques, dont les propriétés médicinales sont peu connues, et qui paraissent peu importantes. La

---

1 Nous observerons que l'on transpose souvent ces noms, d'une espèce à l'autre, dans les auteurs, et dans les pays différens, sans doute à cause de la ressemblance des fruits.

plupart ont les graines de leurs fruits ou baies aromatiques, et servent de poivre dans certaines régions (dans les genres *Uvaria*, *Xilopia*); d'autres ont ce fruit comestible (*Annona*, *Asimina*). Cette famille ne fait pas partie de celles qu'on peut appeler médicales.

Dunal (M.-F.). Monographie des annonacées, avec 35 pl. Montp., 1817, in-4.

Annual mercury. Nom anglais du *Mercurialis annua*, L.

Annus. Racine péruvienne, amère, que les naturels mangent cuite, et dont l'usage trop fréquent paraît causer l'impuissance et la stérilité. (*Encycl méth.*, médecine, III, 39,)

Anodonte. V. *Mytilus anatinus*, L.

ANODYNS, de α, privatif, et de ὀδύνη, douleur. Classe de médicamens propres à calmer la douleur. Tout ce qui ôte la douleur doit, dans la rigueur de l'acception de ce mot, être considéré comme anodyn; ainsi, le feu, qui détruit la sensibilité d'une partie circonscrite violemment enflammée, et en fait disparaître la douleur, est un anodin. On conçoit, par la diversité des causes de la douleur, combien cette classe doit être considérable et surtout variée; on conçoit aussi la fréquence de leur emploi, puisque la douleur accompagne la plupart des maladies, et que c'est surtout pour la faire disparaître que le médecin est appelé. Il est donc impossible qu'un caractère commun appartienne aux médicamens de cette classe.

Mais on a plus particulièrement accordé le nom d'anodyns aux doux opiacés, ou à leurs équivalens; ces moyens ne guérissent pas toujours la douleur; mais par fois engourdissant la partie, en diminuant la sensibilité, on éprouve moins la conscience du mal, et pendant ce temps la marche naturelle de la maladie, en lui permettant de parcourir ses périodes, amène la résolution de la souffrance qui l'accompagnait, et dont elle était un des symptômes. V. *Opium*. Les émolliens sont aussi des anodyns; on peut dire qu'ils le sont plus directement que les opiacés, surtout dans le cas de douleurs inflammatoires externes. Les anti-phlogistiques, à ce titre, sont tous des anodins; les corps gras, onctueux, huileux, sont aussi des anodyns fort employés à l'intérieur et à l'extérieur; les substances gélatineuses, gommeuses, sont dans le même cas, etc.

Teichmeyer (G.-F.). *Diss. de anodynis quibusdam spiritibus mineralibus.* Ienæ, 1731, in-4. — Hamberger (G.-A.). *Diss. de anodynis strictè sic dictis.* Ienæ, 1747, in-4. Resp. Hirshing. — Pfaun (M.-G.). *Diss. de modo agendi medicamentorum anodynorum.* Erlangæ, 1745, in-4. Resp. Siegling, — Junker (F.-Ch.). *Diss. de preparationibus ac dosibus anodynorum prudenter observandis.* Halæ, 1760. in-4.

Anola. Un des noms hindous des *Myrobolans emblics*.

Anolis. V. *Lacerta bullaris*, L.

ANOMIA. Genre de mollusques acéphales, testacés, de la famille des Ostracés, dont une espèce, l'*A. Ephippium*, L., qui vit

attachée aux corps marins, et se trouve abondamment sur nos côtes et sur celles de l'Angleterre, sert d'aliment sur les rives de la Méditerranée. M. H. Cloquet (*Faune*, I, 442) dit ne l'avoir pas trouvée inférieure en saveur à l'huître, dont elle a d'ailleurs toutes les qualités. A La Rochelle, où les pêcheurs la nomment *Eclair*, parce qu'elle est phosphorescente, on la fait ordinairement cuire avant de la manger.

Anon. Petit de l'âne avant l'âge de trois ans. V. *Equus asinus*, L.

Anona. V. *Annona*.

Anonis. V. *Ononis*.

Anotes. Ancien nom français de l'aubépine, *Cratægus Oxyacantha*, L.

Anotte, Arnoute. Noms du *Lathyrus tuberosus*, L., dans quelques parties de la France.

Anou. Palmier indéterminé de Sumatra, dont on retire une grande quantité de vin, des entailles qu'on y pratique, d'après Marsden.

Anser. Nom latin et officinal de l'oie. V. *Anas Anser*, L.

Anserine. Un des noms du *Potentilla Anserina*, L. C'est aussi le nom français du genre *Chenopodium*.

Ansjeli. Nom de l'*Artocarpus hirsuta*, Lam.

ant. Abréviation euphonique de *Anti*, Αντι, préposition grecque qui signifie opposé, contraire, etc., et qui, jointe à un nom, sert à désigner, en thérapeutique, des médicamens propres à combattre telle classe de maladie, telle affection en particulier, ou même tel symptôme. On l'emploie quelquefois, mais non constamment, de préférence à *Anti*, devant les mots qui commencent par une voyelle ou un *h* non aspiré; mais, pour éviter de doubles emplois, c'est à *Anti*, et dans leur ordre alphabétique, que nous renvoyons tous les mots ainsi composés, tels que antacides, antaphrodisiaques, antémétiques, antépileptiques, anthelmintiques, antophthalmiques, etc. Voyez donc *Anti-acides*, *Anti-émétiques*, etc., et d'abord *Anti*.

Antac. Nom que portent à l'Ile-de-France deux espèces de *Dolichos* comestibles.

Antacé. Rondelet a nommé antacé du Nieper, et Gesner antacé du Borysthène ou du Pô, l'*Acipenser Huso*, L.

Antale. V. *Dentalium*.

Antenale. Oiseau de mer que l'on trouve près du cap de Bonne-Espérance, et qui, suivant d'anciens voyageurs, fournit un duvet qu'on applique utilement sur l'épigastre pour faciliter la digestion. Sonnini pense que c'est l'albatrosse (*Diomedea exulans*, L.), dont les œufs sont un bon manger.

Antenna. Nom du *Datura metel*, L., à Ceylan.

Anthédon. Synonyme d'azérolier, *Cratægus Azarolus*, L., dans Théophraste.

Anthelmie. Nom de la *Spigelia Anthelmia*, L.

Anthemion. Nom synonyme d'*Anthemis*, dans Théophraste, d'après Stackouse.

ANTHEMIS. Genre de plantes de la famille des Radiées, section des Anthemidées, de la syngénesie polygamie superflue de Linné.

A. Cotula, L., Maroute, Camomille puante. Cette plante annuelle, qui croît dans les endroits cultivés des champs, des villages, sur le bord des fossés, a une odeur fétide, surtout lorsqu'on froisse ses feuilles, qui ne permet pas de la méconnaître, et lui a fait accorder une vertu anti-hystérique qu'elle justifie, ce qui l'a fait regarder comme succédané de l'*Assa-fœtida*. On s'en sert en infusion théiforme, et surtout en lavement, à la dose d'une pincée de ses fleurs dans le premier cas, et d'une poignée de la plante entière dans le second. On la donne pour provoquer les règles, pour faire cesser les accidens nerveux, etc. Peyrilhe l'a conseillée avec succès contre des fièvres intermittentes rebelles, et Gilibert contre les scrofules. Elle s'élève à un pied, sur une tige glabre, rameuse; ses feuilles sont tripinnées, un peu velues; les fleurs terminales ont le rayon blanc, à trois dents; leurs graines tuberculeuses sans aigrette, portées sur un réceptacle paléacé.

A. nobilis, L., Camomille, Camomille romaine. (*Flore médicale*, II, t. 50.) Cette plante vivace croît sur les pelouses sèches des collines et des bois; ses tiges, hautes de quatre à six pouces, rameuses, velues, et grisâtres, portent des feuilles courtes, bipinnées, à folioles étroites, pointues. Les fleurs, qui sont solitaires et terminales, ont un calice velu, les rayons blancs, et les graines ovoïdes lisses. L'arôme de cette plante, dont la saveur est très-amère, est fort, et tire un peu sur celui du coing, lorsqu'elle est sauvage. Celle qui est cultivée, et qui double ordinairement, a quelque chose de plus odorant ou de plus agréable; aussi est-elle préférée pour l'usage, et avec raison, suivant le témoignage de Cullen. On apporte à la dessiccation de ses fleurs, seules parties usitées, un grand soin, afin qu'elles conservent leur odeur, leur blancheur; ce qui oblige de les recueillir un peu avant leur complet épanouissement.

Du temps des Grecs, c'était, sous le nom de *Parthenion*, le remède employé contre les fièvres intermittentes, le quinquina de cette époque; on se servait des fleurs en poudre. C'était encore le fébrifuge des Irlandais et des Écossais, du temps de Tournefort. Rivière, Pitcairn, Hoffmann, ont vanté leurs propriétés contre les fièvres intermittentes; Cullen les a employées contre ces affections, depuis un demi gros jusqu'à un gros, en poudre, dans l'intervalle des accès, avec avantage: il observe que, si elles purgent, la fièvre continue (ce qui arrive aussi pour le quinquina), et alors il conseille de les associer avec un narcotique ou un astringent. (*Mat. Méd.*, II, 83). La camomille est très-employée contre la colique

venteuse ; c'est un remède populaire dans ce cas, efficace seulement lorsqu'elle est sans irritation inflammatoire, et surtout lorsque le ballonnement du ventre est causé par la faiblesse intestinale. La meilleure manière de s'en servir alors, est de la faire infuser à froid pendant huit ou dix heures, parce que cette infusion ne contient pas d'huile essentielle, comme lorsqu'on la prépare à l'eau bouillante; ce qui la rend plus agréable et bien moins active. (Coxe, *Americ. dispens.*, p. 69). Trop chargée, l'infusion de camomille, dont la couleur est d'un vert bleuâtre, fait vomir, et elle est usitée, en Angleterre, sous ce rapport; mais, pour cela, il faut en prendre à pleines tasses, et à peu de distance. Les Suédois ont imité cette pratique.

On extrait, en Flandre, une huile grasse des graines de la camomille. A la distillation, elle rend une huile essentielle, d'un bleu saphir, et qui dépose une sorte de camphre avec le temps; elle est usitée par gouttes dans les potions, et partage toutes les propriétés de cetteplante. On lit dans le Journal d'Hufeland (novembre 1826) l'observation d'un malade qui, après avoir éprouvé dans l'estomac des douleurs périodiques, ou crampes, pendant plusieurs années, fut guéri par l'emploi de l'huile essentielle de camomille, que lui donna le docteur Budig, à la dose d'une goutte soir et matin, sur du sucre de lait. Dès le quatrième jour le mal avait cessé. On fait aussi des frictions avec l'huile de camomille (par infusion) camphrée sur le ventre pour dissiper le ballonnement mou abdominal. L'extrait de camomille a été fort préconisé par Hartemann (*Anc. J. de méd.*, XXI, 207); il n'a plus que faiblement l'odeur de la plante, mais il en possède toute l'amertume. Dépouillé de ses qualités anti-spasmodiques, il ne conserve que la vertu tonique. (Barbier, *Mat. médic.*, II, 25.)

La camomille est également un anti-spasmodique chaud, fort employé, un stomachique précieux, dont on fait usage dans les dyspepsies, dans le trouble des digestions, la constipation par faiblesse intestinale. Gilibert l'appelle la *consolation des hypochondriaques et des hystériques*. Elle provoque l'écoulement des menstrues lorsque leur retard est dû à l'inaction de l'utérus; enfin, c'est un des toniques indigènes les plus estimés et les plus employés. On prescrit son eau distillée, qui n'est pas amère; on en prépare un sirop; des infusions dans le vin; une teinture alcoolique, etc. La camomille en décoction entre dans les lavemens, les bains; on la trouve dans la formule de l'*Eau générale*, etc.

Il ne faut pas confondre la camomille romaine avec le *Matricaria Chamomilla*, L., bien que cette erreur soit sans inconvénient, les

deux plantes ayant des propriétés fort rapprochées, moindres pourtant dans cette dernière. V. *Matricaria.*

A. Pyrethrum, L., Pyrèthre. V. *Pyrethrum.*

A. tinctoria, L., Camomille jaune, Camomille des teinturiers. Gilibert a employé avec avantage l'infusion de cette plante dans le catarrhe pulmonaire, l'affection hypochondriaque et les fièvres intermittentes du printemps.

Scheffer (J.-D.). *De Camomillâ.* Argentorati, 1700, in-4. — Herzog (S.). *De Chamæmelo*, præses Schulze. Halæ, 1739, In-4. — Carl. (J.-D.). *Vires chamomillæ*, præses baldinger. Gottingæ, 1775, in-4. — Groote (G.-G.). *Diss. qua virtutem chamæmeli antipyreticam nuperis experimentis illustrat.* Trajecti ad Viadrum, 1783, in-4. — Isnardi (P.). *De Chamæmelo.* Augustæ Taurinorum, 1810, in-4. — Bodard (P.-H.-H.). Propriétés medicinales de la camomille noble. Paris, 1810, in-8, 28 pages.

Anthera. Un des noms de l'*Anemone hepatica*, L., dans quelques auteurs anciens.

Anthericos. Les anciens nommaient ainsi l'asphodèle. V. *Asphodelus.*

ANTHERICUM. Genre de plantes de la famille des Liliacées, de Jussieu, de l'hexandrie monogynie de Linné.

A. bicolor, Desf. Cette plante, qui croît dans les Landes de Gascogne, etc., doit son nom spécifique à la couleur de ses fleurs roses en dehors, blanches en dedans; les paysans se purgent avec la décoction de ses racines, longues de plusieurs pouces, et qu'ils appellent *Cournianou.* (Thore, *Chloris*, p. 128.)

A. ossifragum, L. (*Abama*, DC.). Cette espèce croît dans les marais tourbeux de nos provinces de l'Ouest. On dit son usage nuisible et capable de ramollir les os, d'où lui est venu le nom d'*ossifragum.* On a répandu dans le nord de l'Europe sur cette plante des idées fabuleuses, dont on peut prendre connaissance dans les écrits suivans. (Simon Pauli, *Quadripartitum*, 532.)

Bartholin (T.). *De Herba ossifraga.* (*Norwegia been grass.*) *Misc. acad. nat. curios.*, 1670, p. 115. — Gleditsch (J.-G.). Nouveaux éclaircissemens concernant l'ancienne histoire fabuleuse, qui se trouve dans Simon Pauli, sur la plante de Norwége, que l'on nomme *Gramen ossifragum norwegicum*, trad. de l'allemand. (*Mém. de Berlin*, 1781, 68.)

Anthia. Espèce de poisson dont, suivant Aldrovande, le fiel est bon contre les exanthèmes cutanés, et la graisse contre les tumeurs et les abcès. (*Encyclop. méthod.*, médecine, III.)

Anthilion. Nom mexicain du soleil, *Helianthus annuus*, L.

Anthocleista. Afzelius nomme ainsi un genre inédit, de la famille des Apocynées, qui croît sur les bords du Zaïre au Congo, et dont les naturels, qui l'appellent *Musanga*, fruit-crême, sucent le fluide sucré que contient ce fruit pour étancher leur soif. (*Voyages*, édit. de Walkenaër, XV, 164.)

Anthophyllus. Nom sous lequel les botanistes ont d'abord désigné le géroflier, *Caryophyllus aromaticus*, L., d'où ses fruits (clous) sont encore appelés antofles et antophylles.

Anthora, Anthore. Noms de l'*Aconitum Anthora*, L.

Anthos. Ce mot grec, qui veut dire fleur, s'applique plus particulièrement, dans les anciens auteurs, à celles du romarin, *Rosmarinus officinalis*, L.

Anthos silvestris ou romarin sauvage. Ancien nom du *Ledum palustre*, L.

ANTHOXANTHUM. L'une des espèces de ce genre, de la famille des Graminées, de la diandrie monogynie, l'*A. odoratum*, L., Flouve, répand une odeur agréable étant sèche, ce qui la fait supposer tonique et cordiale. Ces propriétés, rares dans cette famille, sont bien autrement développées, ainsi que l'odeur, dans quelques espèces du genre *Andropogon*. On ne fait aucun usage médical de l'*A. odoratum*. M. Vogel a démontré qu'il contenait de l'acide benzoïque libre. (*Bull. de pharm.*, XII, 63).

Anthracite. Minéral qui ne diffère de la houille ou charbon de terre qu'en ce que, à quelques centièmes près de fer, de silice et d'alumine, il n'est guère formé que de carbone pur. L'anthracite ne paraît pas, comme la houille, avoir pour origine des matières végétales. V. *Carbone*. L'anthracite des anciens paraît être un schiste noir.

Anthrax. Ancien nom du *Rubis*.

ANTHRENUS. Les larves de deux espèces de ce genre de coléoptères (*A. pimpinellæ*, Fabr., et *A. musæorum*, Fabr.) se nourrissent de matières animales desséchées, et sont du nombre des insectes qui, dans les collections et les officines, concourent à produire la prompte détérioration des animaux qu'on y conserve. Rongés par elles, les cantharides, les cloportes, le musc, le castoreum, etc., tombent en poussière. Le naturaliste leur oppose des vapeurs fortes et asphyxiantes, des solutions empoisonnées; le pharmacien ne peut guère prévenir leurs dégâts qu'en fermant hermétiquement ses vases, et les plaçant surtout à l'abri de l'humidité. V. *Cantharides*.

Anthropomorphon, et non Antropomorphon; un des noms de la racine de mandragore, *Atropa Mandragora*, L., dans quelques auteurs anciens, parce qu'on lui trouve de la ressemblance avec certaines parties de l'homme, de ἄνθρωπος, homme, et de μορφή, forme.

ANTHYLLIS. Genre de plantes de la famille des Légumineuses, de la diadelphie décandrie de Linné.

A. Vulneraria, L., Vulnéraire. Cette plante, qui croît dans nos environs, sur les coteaux et dans les pâturages secs, et que l'on distingue à ses tiges couchées, velues, à ses feuilles ailées avec une foliole impaire plus grande, à ses fleurs jaunes, en têtes bifurquées, à calice vésiculeux, doit son nom à ses prétendues vertus consolidantes, cicatrisantes, qui la faisaient appliquer sur les plaies, étant préalablement contuse; on n'en fait plus d'usage depuis les progrès de la

chirurgie traumatique, si ce n'est peut-être dans le peuple, où les topiques sont encore en renom sous ce rapport, et au détriment de la saine pratique.

ANTI, Αντι, mot grec qui signifie opposé, contraire, et qui, placé devant un nom, sert en thérapeutique à désigner certaine classe de médicamens propres à combattre tel ou tel genre de maladies. (V. *Ant.*)

Les mots composés qu'il sert à former sont tous dérivés du grec; plusieurs ont des analogues tirés du latin. Ainsi, les anti-helmintiques, les anti-pyrétiques, etc., ne sont que les vermifuges, les fébrifuges, etc. Dans la pratique des hôpitaux militaires on se borne quelquefois vicieusement, à indiquer un remède par la seule particule *Anti*, comme *suc anti*, *gargarisme anti*, pour *suc*, *gargarisme anti-scorbutique*. En revanche, on supprime souvent cette particule, plus vicieusement peut-être encore, puisqu'au lieu d'une abréviation, c'est un contre-sens qui en résulte. C'est ainsi qu'on voit annoncer des *Tablettes pour le rhume*, un *Sirop pour la coqueluche;* que jadis on nommait l'eau de pivoine *eau épileptique;* qu'on avait une *eau épidémique*, un *Baume traumatique*, et que, dans la pharmacopée militaire de Walter, on trouve *scorbutique*, *dysentérique*, et même *septique*, au lieu d'anti-scorbutique, anti-dysentérique, etc.

Nous devons observer à ce sujet que, pour constituer une classe de médicamens, il faut nécessairement qu'il y ait de l'analogie entre ces médicamens; ce qui est bien difficile à rencontrer dans les agens médicinaux. D'un autre côté, les causes, les phases, etc., de la même maladie, la faisant souvent changer de nature très-promptement, tel médicament qui conviendrait chez un sujet, ou à telle époque de la maladie, ne convient plus chez un autre, ou à telle autre époque, ce qui oblige de recourir à un médicament d'une autre classe. Nous remarquerons qu'il y a des maladies qui ne peuvent avoir de remèdes efficaces, et contre lesquelles cependant on en indique, tels que les anti-épileptiques, les anti-phthisiques, etc., et c'est presque toujours pour ces cas incurables que les médicamens propres à leur guérison sont les plus nombreux. Concluons que les classes de moyens thérapeutiques doivent rarement exister dans le sens de fixité et d'analogie entière qu'on leur suppose; ainsi, on peut dire qu'il y a des moyens qui guérissent une maladie, mais pas de classe de médicamens propre à la guérir.

On a pourtant établi un grand nombre de ces prétendues classes; nous les allons indiquer telles qu'on les trouve dans les auteurs pour en montrer en peu de mots le vide et la nullité, et pourtant nous

concevons qu'on eût pu en abuser plus encore, puisque chaque maladie pouvait recevoir l'accolade de *Anti*.

ANTI-ACIDES, Antacides. Remèdes supposés propres à corriger l'acidité morbifique des humeurs, surtout dans les premières voies; tels sont les alcalis, et en général les absorbans.

ANTI-ALCALIS, Antalcalis. Les acides sembleraient devoir être les remèdes propres à combattre l'alcalinité morbifique, si cet état était aussi bien démontré qu'il l'est peu. Les anti-septiques ont été conseillés dans le même but.

ANTI-ALGIQUES. Remèdes propres à calmer la douleur, αλγως. C'est en appréciant la cause de la douleur, et la détruisant, qu'on fait cesser la douleur qui en est le résultat. Or, la cause de la douleur est aussi variée que nos maladies, et conséquemment il ne peut exister une classe de médicamens qui mérite le nom d'anti-algiques. L'opium passe pour l'anti-algique le plus puissant, bien que dans quelques cas il soit impuissant, même pour diminuer la douleur.

ANTI-APHRODISIAQUES. Médicamens propres à combattre l'ardeur vénérienne, de ἀφροδιτη, Vénus. Le travail, une nourriture simple et prise en quantité modérée, sont les meilleurs de tous les anti-aphrodisiaques; les anti-phlogistiques, la diète, l'absence des individus d'un autre sexe, doivent être joints à ces moyens s'il y a névrose des parties génitales, ou seulement éréthisme marqué.

On regarde plus spécialement comme anti-aphrodisiaques certains médicamens, tels que l'*Agnus castus*, le nénufar, le camphre, etc., mais aucun d'eux n'a les avantages qu'on lui a accordés, si les sujets ne pratiquent pas en même temps les moyens dont nous venons de parler. V. ces mots.

ANTI-APOPLECTIQUES. Remèdes qu'on croit propres à combattre l'apoplexie; tels sont les saignées locales ou générales, les dérivatifs internes ou externes, les sudorifiques, les délayans, la diète absolue, etc. Ce sont là, comme on voit, plutôt des moyens, ou un ensemble de moyens, qu'une classe de médicamens.

ANTI-ARTHRITIQUES. Remèdes propres à combattre la goutte, de αρθριτις, goutte. C'est un préjugé populaire qu'il n'y a pas de remèdes contre la goutte, et qu'une pareille classe de médicamens ne peut exister, puisque cette maladie est incurable. Ce n'est pas là l'opinion des charlatans, qui prétendent au contraire, tout en admettant son incurabilité par les médecins, réserver à leurs remèdes secrets la propriété infaillible de guérir cette maladie. Les médecins admettent volontiers qu'il n'y a pas de remèdes anti-arthritiques absolus, mais ils pensent que cette affection n'a pas l'incurabilité

qu'on lui suppose, et que l'emploi bien entendu des anti-phlogistiques internes et externes, du régime, des révulsifs, etc., etc., peut vaincre cette inflammation des parties blanches des articulations, comme toute autre phlegmasie, quoique l'une des plus rebelles; et que, si le succès n'est pas immédiat et aussi prompt que dans ces dernières, cela tient uniquement à la nature du tissu enflammé: cependant on ne peut admettre de classe de médicamens anti-goutteux.

Voyez à la fin de cet ouvrage la liste des substances proposées contre la goutte.

ANTI-ASTHMATIQUES. Remèdes propres à combattre l'asthme. En le distinguant bien de la dyspnée, symptôme d'un grand nombre de maladies de poitrine, et qui ne doit être traité qu'en dirigeant les moyens appropriés contre l'affection dont il émane, l'asthme simple, ou essentiel, ou nerveux, ne connaît pas de médicament dont la propriété soit assez spéciale pour mériter le nom d'anti-asthmatique. On se borne à l'emploi des anti-spasmodiques, bien que les auteurs aient préconisé çà et là quelques substances auxquelles la pratique n'a pas reconnu l'efficacité qu'ils y indiquaient.

ANTI-ATROPHIQUES. Remèdes contre la privation de nourriture, c'est-à-dire l'atrophie. Le vrai remède à cet état, c'est de guérir le mal, dont il n'est jamais qu'un symptôme: il varie donc comme ce mal lui-même.

Anti-ballomène. Synonyme de *Succédané*.

Anti-cachectiques. Remèdes propres à combattre la cachexie.

Anti-cacochymiques. Remèdes contre la cacochymie.

ANTI-CANCÉREUX, Anti-carcinomateux. Une foule de moyens ont été indiqués pour guérir le cancer; mais son spécifique est encore à trouver. Si le cancer est une affection virulente, on ne doit pas désespérer de le découvrir.

ANTI-CATARRHAL. Remède propre à remédier au catarrhe. Les béchiques, les expectorans, etc., se rapportent à cette classe; mais le catarrhe n'a point de spécifiques.

Anti-causotiques. Remèdes que l'on donne contre le causus, ou fièvre ardente. V. *Anti-pyrétique*.

ANTI-CHOLÉRIQUES. Médicamens propres à évacuer la bile, χολη. On range surtout parmi eux les vomitifs et les purgatifs. Plusieurs de ces derniers ont la réputation de procurer l'issue de la bile de préférence aux autres humeurs, tels sont l'aloès, la rhubarbe, etc. On n'a pas la preuve de cette sorte d'élection, et conséquemment on ne peut admettre d'anti-cholériques.

Anti-dartreux. V. *Anti-herpétiques*.

ANTI-DIARRHÉIQUES. Remèdes contre la diarrhée. Les adoucissans, les opiacés, réussissent en général dans la diarrhée simple; les anti-phlogistiques dans celle qui est inflammatoire; celle qui dépend d'une affection organique, difficile à pallier, ne guérit presque jamais.

ANTI-DINIQUES, de δινος, tournoiement. Médicamens propres à empêcher le vertige. Ce phénomène cérébral, que l'on attribue ordinairement à la congestion sanguine du cerveau, étant souvent, suivant nous, causé par un état nerveux, ou résultant fréquemment aussi de la manière d'être de l'estomac ou des intestins (de la constipation par exemple), ne peut être combattu efficacement que lorsqu'on a distingué à laquelle de ces trois causes il est dû; ainsi, il n'y a pas d'anti-dinique spécial, ni conséquemment une classe de médicamens qui puisse mériter ce nom.

ANTI-DYSENTÉRIQUES. Épithète que l'on donne aux substances employées pour combattre la dysenterie. Les causes de cette maladie variant beaucoup, et chacune de ses phases exigeant des médicamens différens, on conçoit qu'il ne peut pas y avoir d'agens thérapeutiques constamment de même nature, propres à cette affection, ni conséquemment de classe d'anti-dysentériques. En général, les anti-phlogistiques, surtout dans la première période, de doux opiacés en outre dans la seconde, et quelquefois de légers toniques ou astringens dans la troisième, sont les vrais anti-dysentériques.

ANTI-ÉMÉTIQUES, Antémétiques, de εμετικως, vomitif; médicamens propres à empêcher le vomissement. Cet acte dépendant de l'état de l'estomac ou de la sympathie qu'exercent sur lui d'autres organes, c'est en combattant ces causes productrices qu'on peut s'opposer aux vomissemens, et on comprend qu'il ne peut exister une classe unique d'anti-émétiques. Bichat (*Cours manuscrit de mat. méd.*) remarque que les vomissemens sympathiques sont arrêtés par les alcooliques, l'éther, les acides végétaux, moyens disparates, qui ne produisent ce résultat qu'en causant dans ce viscère une sorte de révulsion.

ANTI-ÉPHIALTIQUES, de εφιαλτης, Cauchemar. Médicamens propres à guérir du cauchemar. On n'en connaît aucun, à proprement parler, qui ait cette propriété. L'incube résulte d'une mauvaise digestion ou d'un mauvais état de l'estomac; il se montre dans le premier sommeil, lorsqu'on est couché sur le dos, etc. C'est en remédiant à ces diverses circonstances productrices de cet état qu'on parviendra à le détruire, et il ne saurait exister d'anti-éphialtiques positifs.

ANTI-ÉPILEPTIQUES. Médicamens propres à guérir l'épilepsie. Il n'y a peut-être pas de maladie contre laquelle on ait plus proposé et vanté de médicamens que l'épilepsie, et cependant on n'en possède aucun qui ait positivement cette propriété. Il est remarquable pourtant que chaque médicament nouvellement préconisé compte en sa faveur des cas où les accès ont été diminués et éloignés, probablement par l'effet de l'amélioration morale qu'il inspirait aux malades, mais ils reviennent ensuite comme à l'ordinaire. Cette maladie est due à trop de causes différentes pour qu'un médicament unique en soit le remède. On peut pourtant dire qu'en général c'est dans la classe des anti-spasmodiques ou des irritans très-marqués qu'on a été chercher les médicamens contre l'épilepsie. Nous citerons parmi les premiers la valériane, la feuille d'oranger, la pivoine, etc.; parmi les seconds, le nitrate d'argent, qui est celui qui nous a le plus souvent réussi chez les jeunes sujets, lorsque la maladie est récente, l'ammoniaque, le *sedum acre*, L., etc. (Voyez la liste des anti-épileptiques à la fin de cet ouvrage.)

Rivinus (A.-Q.). *Diss. de remediis antepilepticis.* Lipsiæ, 1692, in-4. — Valter (A.). *Diss. de specificorum antepilepticorum, sigillatim olei animalis virtutibus.* Wittenbergæ, 1725, in-4. — Samson (P.). *De Epilepsiâ et præcipuis ejusdem sic dictis specificis.* Helmst., 1756, in-4. — Werner (J. G.). *Obs. circa nonnulla remedia antepileptica usitatoria.* Regiomenti, 1749, in-4. — Millar (F.-X.). *De Medicamentis antepilepticis.* Argentorati, 1787, in-4.

Anti-fébriles. V. *Anti-pyrétiques.*

ANTI-GALACTIQUES. Remèdes contre la sécrétion du lait. On cherche plus souvent à exciter qu'à réprimer la sécrétion du lait. Voyez, du reste, *Anti-laiteux.*

Anti-galeux. V. *Anti-psoriques.*

— goutteux. V. *Anti-arthritiques.*

ANTI-HECTIQUES. Remèdes propres à combattre la fièvre hectique. Cette sorte de fièvre lente étant toujours secondaire, et le résultat d'une maladie avancée d'organes principaux, ne peut être combattue que par les moyens propres à guérir ces affections primitives, si elles en sont susceptibles. Ainsi, il n'y a point d'anti-hectiques proprement dits.

Slevogt (J.-A.). *Diss. de antihectico Poterii.* Ienæ, 1695, in-4.

Anti-helminthiques. V. *Vermifuges.*

ANTI-HÉMORRHAGIQUES. Médicamens propres à arrêter les hémorrhagies. L'écoulement spontané du sang étant toujours le symptôme d'un autre état morbifique, il faut connaître celui-ci pour y opposer le moyen propre à combattre l'hémorrhagie qui en dépend. Ainsi, on conçoit qu'il ne peut pas y avoir d'anti-hémorrhagique unique; la saignée dérivative, les vomitifs, des lotions froides, la compression, des astringens, etc., sont des moyens propres à s'opposer

aux hémorrhagies, suivant leur origine. En général, on a plus volontiers appliqué ce mot aux astringens, et parmi eux la *Ratanhia* tient le premier rang; on a même prétendu qu'elle guérissait jusqu'aux hémorrhagies traumatiques, dont la ligature, la position, la compression, sont les seuls remèdes efficaces.

Hoffmann (F.). *Diss. de ισχαιμοις, seu sanguinem sistentibus.* Halæ, 1698, in-4. — Krause (C.-C.). *Diss. de remediis hemorrhagiarum externarum.* Lipsiæ, 1778, in-4.

ANTI-HÉMORRHOIDAL. Remède contre les hémorrhoïdes : le remède est souvent pire que le mal. Heureusement que l'impuissance de l'art protége communément le malade. Des boissons rafraîchissantes, des évacuations sanguines, des bains, un régime doux, sont les meilleurs moyens de remédier à la disposition hémorrhoïdaire.

ANTI-HERPÉTIQUES. Médicamens propres à guérir les dartres. Le soufre et ses composés ont long-temps passé pour tels; mais s'ils font disparaître l'éruption, ils n'en détruisent pas toujours la cause et n'en préviennent pas constamment le retour. Les sudorifiques en général forment, avec les bains et le régime, le traitement rationnel des dartres. Pour être efficace et sûr, ce traitement doit être long : on attribue aux remèdes décorés de la particule *anti* une propriété toute contraire.

Anti-hydrophobiques. V. *Anti-lyssiques.*

ANTI-HYDROPIQUES. Médicamens propres à combattre l'hydropysie, υδρωψ, en grec. Il faut bien distinguer parmi ces médicamens, ceux qui sont propres à procurer une issue à l'épanchement séreux, de ceux qui peuvent détruire la cause qui a amené cet épanchement. On ne s'occupe ordinairement que des premiers, et on y range les diurétiques, les hydragogues, les sudorifiques. On ne connaît bien positivement encore parmi les médicamens propres à combattre la cause de l'hydropisie que les anti-phlogistiques, lorsqu'il est prouvé que c'est à la phlogose qu'elle est due, ce qui a lieu plus souvent qu'on ne croit, surtout chez les sujets jeunes, robustes, lorsque la maladie est venue promptement, le corps étant exempt de toute affection antécédente. Il y a lieu de croire que dans d'autres circonstances la cause de l'hydropisie est due à la faiblesse, à la débilité, et que les toniques la combattent avec efficacité; mais c'est un cas obscur et embarrassant. En résumé, il n'y a pas d'anti-hydropiques proprement dits, et formant une classe distincte de médicamens.

ANTI-HYPNOTIQUES, *Anthypnotica*, de υπνος, sommeil. Médicamens propres à combattre le sommeil. Cet état pouvant tenir à des causes fort diverses, il est naturel d'en conclure que, lors même qu'il existerait un moyen propre à l'empêcher, le remède devant être approprié à la cause qui l'a produit, il ne saurait être unique et

de même nature. Le sommeil naturel doit plutôt être protégé qu'empêché, et ce n'est que dans quelques occasions où on a besoin de le repousser, qu'on a recours à quelques excitans, comme le café, le tabac, etc., pour l'éloigner. Le sommeil morbide, tel que la somnolence, le carus, est combattu par des dérivatifs, des excitans généraux, des saignées locales, etc.; mais aucun de ces moyens ne peut mériter le nom collectif d'anti-hypnotique.

ANTI-HYPOCHONDRIAQUES. Remèdes propres à combattre les maladies hypochondriaques, de υποκονδρια, Hypochondres. Ce sont en général des anti-spasmodiques, des purgatifs dérivatifs, tels que l'aloès, des stomachiques, etc., médicamens appartenant par conséquent déjà à d'autres classes, ce qui montre qu'ils ne peuvent être désignés par l'épithète spéciale d'anti-hypochondriaques. Les moyens qui mériteraient plus volontiers ce nom, parce qu'ils sont les plus efficaces dans cette névrose du système digestif, sont ceux qu'on tire de l'hygiène, tels que l'exercice, le séjour à la campagne, la distraction, l'usage des alimens végétaux, du laitage, des bains, etc.

ANTI-HYSTÉRIQUES, de υστερα, matrice. Médicamens propres à combattre les affections hystériques, c'est-à-dire, les névroses que l'on suppose produites par une affection de la matrice. Cette définition fait pressentir combien les maladies hystériques doivent être nombreuses et variées, et combien les médicamens convenables pour vaincre de pareils dérangemens doivent être différens. Il ne peut donc y avoir d'anti-hystériques proprement dits. On a l'habitude de donner ce nom à certaines substances résineuses, telles que l'assa-fœtida, le castoreum, le musc, etc.; à certaines vapeurs, telles que celles de corne et de plumes brûlées, etc.; à des plantes odorantes, comme l'oranger, la rue, la sabine, le marum, etc., parce qu'on s'en sert dans plusieurs névroses hystériques avec quelque avantage; mais dans une multitude d'autres ces moyens nuiraient beaucoup, et les anti-phlogistiques y conviennent bien mieux. Par conséquent point de classe unique d'anti-hystériques.

ANTI-ICTÉRIQUE. Remède contre l'ictère ou jaunisse. L'ictère spasmodique, c'est-à-dire, dû à une affection morale vive et passagère, guérit seul ou par les moyens les plus simples; celui qui dépend d'une lésion plus ou moins profonde du foie ne peut avoir de spécifique; c'est la cause qu'il faut combattre.

ANTI-LAITEUX. Médicamens propres à empêcher la sécrétion du lait, et à remédier aux prétendus désordres qu'il cause. La diète, des boissons légèrement nitrées et un peu sudorifiques, le séjour au lit qui favorise la diaphorèse, et par fois de légers purgatifs, sont les

moyens anti-laiteux ordinairement suffisans, lorsque les femmes cessent de nourrir, pour empêcher la formation de nouveau lait. Chez les nouvelles accouchées, il se dissipe presque toujours spontanément avec l'état fébrile qui le produit ou l'accompagne, si elles ne nourrissent pas, et surtout par l'écoulement des lochies, qu'il faut favoriser de tout son pouvoir par la diète, le séjour au lit, etc.

On donne cependant un grand nombre de substances comme propres à supprimer la sécrétion du lait, telles que la canne de Provence, la pervenche, le sureau, le caille-lait, le mille-pertuis, etc. On a aussi proposé plusieurs sels comme des anti-laiteux puissans, tels que celui de duobus, le sel de tartre, etc., qui n'agissent que comme purgatifs dérivatifs et non spécifiquement. Le séné, les follicules, etc., proposés comme anti-laiteux, sont dans le même cas.

Certains remèdes, soi-disant anti-laiteux, sont plus propres à nuire qu'à remplir le but qu'on se propose; ils échauffent, irritent, peuvent allumer la fièvre et produire des inflammations dans les organes. Nous citerons parmi ceux qui ont eu quelque vogue, et qui peuvent être d'un emploi fâcheux, le petit-lait de Weiss, mais surtout l'élixir américain, composition incendiaire, dont l'usage est à peu près abandonné aujourd'hui, grâce aux progrès de la médecine. On en doit dire autant de l'élixir de Garus, qui n'est qu'une liqueur de table. D'après la variété des moyens employés, concluons qu'il n'y a pas d'anti-laiteux spécifiques.

ANTI-LOIMIQUES. V. *Anti-pestilentiels.*

ANTI-LYSSIQUES. Remèdes contre la rage ou hydrophobie. Mille agens ont été décorés de ce titre depuis l'ail et le mouron, jusqu'à l'*Alisma plantago*, L., depuis le venin de la vipère jusqu'au sel de cuisine: aucun ne l'a justifié. L'hydrophobie est pourtant du petit nombre de ces maladies contre lesquelles il n'est point absurde d'espérer trouver un spécifique. La cautérisation de la plaie faite par un animal enragé, c'est-à-dire, la destruction même des parties infectées, au moyen du beurre d'antimoine, de l'eau forte, du chlore et surtout du fer rougi au feu, est jusqu'ici le seul anti-lyssique. Quelques expériences tendent à prouver qu'en soustrayant la partie mordue à la pression atmosphérique, on peut prévenir l'absorption du virus et le développement de la maladie; c'est ce qu'on opère au moyen des ventouses, des pompes à sein, etc.

ANTI-MÉLANCOLIQUES. Médicamens propres à guérir la mélancolie.

ANTI-NÉPHRÉTIQUES. Moyens propres à guérir les maladies des reins, de νεφρος, rein. On comprend plus particulièrement sous ce nom les médicamens destinés à combattre les douleurs de cet organe,

appelées coliques néphrétiques. Les causes nombreuses qui peuvent être la source des maladies rénales, les variétés qu'elles présentent et la diversité de leur nature, indiquent assez l'impossibilité d'avoir une classe uniforme d'agens anti-néphrétiques, puisque, comme organe parenchymateux, le rein peut être soumis à toutes les lésions de ses congénères, et, comme centre de la sécrétion urinaire, soumis, en outre, à toutes les altérations que cette humeur peut éprouver dans ses conduits. Les anti-phlogistiques généraux, les diurétiques et les doux opiacés, forment les anti-néphrétiques les plus usités.

ANTI-ODONTALGIQUES. On donne ce nom aux moyens proposés pour guérir la douleur des dents. Ils peuvent se réduire à trois; calmer les douleurs par les émolliens; les engourdir par les opiacés; les détruire par la cautérisation du nerf dentaire qui en est le siége. Cette distinction, à laquelle on pourrait joindre la dérivation de la douleur par les vésicans externes, montre qu'il ne peut y avoir d'anti-odontalgiques uniques.

Lange (C.-P.). *De Remediis antodontalgicis* (*opera omnia*, II, Lipsiæ, 1704, in-folio.) — Hoffmann (F.). *De Remediis antodontalgicis; diss. inaug. medico-practica.* Resp. J. Suesse. Halæ, 1700, in-4.

ANTI-PARALYTIQUES. Médicamens employés contre la paralysie. Cette névrose musculaire n'est que le résultat d'une autre affection, ordinairement de la compression cérébrale ou spinale. C'est contre celle-ci qu'il faut diriger les moyens thérapeutiques, qui sont alors les vrais anti-paralytiques, tandis qu'on donne plus volontiers ce nom à ceux qu'on administre pour exciter la sensibilité oblitérée des parties dépourvues de mouvement, ou provoquer leur action, suivant que l'une et l'autre, ou l'une ou l'autre sont diminuées ou nulles. On met au nombre des anti-paralytiques les excitans, les dérivatifs, les drastiques, les sudorifiques, etc. Ces noms démontrent, sans qu'il soit nécessaire d'y insister davantage, qu'ils ne peuvent constituer une série ou classe uniforme de médicamens anti-paralytiques.

ANTI-PATHÉTIQUES. On donne ce nom aux médicamens supposés propres à calmer les passions; c'est assez faire pressentir qu'aucune classe unique de médicamens ne peut le porter.

ANTI-PESTILENTIELS. Remèdes contre la peste. Tous les médicamens réputés alexitères ont été vantés comme anti-pestilentiels.

ANTI-PHARMAQUES, Contre-poisons. Remèdes propres à combattre l'empoisonnement. Expulser le poison, le neutraliser quand la chose est possible, le délayer, l'atténuer quand on ne peut ni le faire rendre, ni le neutraliser; enfin remédier aux désordres qui ont été produits : telles sont, en général, les indications à suivre dans le cas d'empoisonnement. Un seul agent ne peut les remplir toutes;

aussi a-t-on particulièrement nommé anti-pharmaques ou contre-poisons les substances propres à neutraliser le corps vénéneux ; ces substances varient encore, suivant la nature du poison, comme on peut le voir à l'article de chacun de ceux-ci ; ainsi l'albumine est recommandée contre les poisons mercuriels, l'hydro-chlorate de soude, dans l'empoisonnement par le nitrate d'argent, les acides pour combattre les poisons alcalins, etc.

ANTI-PHLOGISTIQUES. De φλόγιστος, inflammable. Remèdes propres à combattre les inflammations. On devrait peut-être bannir cette expression du langage de la médecine, comme on en a ôté celle de phlogistique ; le mot d'anti-phlegmasique serait plus convenable. Il y a des moyens anti-phlogistiques et non une classe de médicamens anti-phlogistiques, car ces moyens sont aussi disparates que le siége des inflammations : il y en a qui conviennent à toutes les phlegmasies, et d'autres qui ne conviennent qu'à quelques-unes d'entre elles. Ainsi, on comprendra que la saignée générale, la saignée locale, par les sangsues ou les mouchetures, les boissons délayantes, mucilagineuses, acides, froides, à la glace, la diète absolue, les bains, les pédiluves, les dérivatifs de toutes espèces, etc., etc., ne peuvent composer une classe unique de médicamens anti-phlogistiques, bien qu'ils soient des anti-phlogistiques.

L'emploi des anti-phlogistiques est des plus fréquens, d'abord parce que les phlegmasies sont très-communes, et constituent un très-grand nombre de nos maladies, puis encore parce que les délayans qui en font partie sont la base du traitement de presque toutes nos affections. Nous pouvons aussi dire qu'on en abuse peut-être trop, d'après certaines théories dont l'absolutisme n'a rien de médical.

Buechner (A.-E.). *Diss. de methodo antiphlogistico in genere.* Halæ, 1768, in-4. — Byam (R.). *Diss. de administratione antiphlogistica.* Edimburgi, 1775, in-8. — Schrœder (F.-E.). *Diss, de methodo refrigerante et antiphlogisticâ.* Erford, 1790, in-4.

ANTI-PHTHISIQUES. Remèdes propres à combattre la phthisie. Ce n'est pas seulement parce que cette maladie est due à des causes diverses, qu'elle présente des caractères différens, suivant les individus, et son espèce particulière, qu'elle parcourt des phases ou degrés successifs qui nécessitent l'emploi de substances diverses appropriées à ces différentes circonstances, etc., qu'on ne peut pas établir une classe uniforme d'anti-phthisiques ; c'est encore parce que jusqu'ici aucun remède connu n'a guéri cette fâcheuse affection, que la nature seule semble surmonter dans quelques occasions, d'ailleurs assez rares. Dans l'état actuel de la médecine, il est impossible d'admettre une semblable classe de médicamens. Cependant, ainsi que cela a lieu pour

les maladies incurables, on a présenté par centaines des anti-phthisiques. Les eaux sulfureuses, le baume du Pérou, de Tolu, les bouillons de tortue, de colimaçon, de grenouille, la vapeur humide de l'eau chargée d'un aromate, le cresson de fontaine, le sucre, le chlore même, etc., ont passé pour des anti-phthisiques puissans, et sont aujourd'hui tombés dans le plus grand discrédit, pour faire place à d'autres qui n'auront probablement pas plus de valeur.

Delius (H.-F.). *Diss. brevis lustratio medicamentorum antiphthisicorum, etc.* Resp. Helmershausen. Erlangæ, 1783, in-4.

Anti-pleurétiques. Remèdes contre la pleurésie.

— pneumatiques. V. *Carminatifs.*

— podagriques. De ποδάγρα, goutte aux pieds. V. *Anti-arthritiques.*

ANTI-PSORIQUES. Médicamens proposés contre la gale; de ψώρα, nom de cette maladie éruptive. Le soufre et le mercure, préparés de diverses manières, sont les anti-psoriques les plus employés, et le premier surtout passe pour le spécifique le plus assuré de cette affection cutanée Phlogose évidente de certains points de la peau, la gale guérit par l'emploi de moyens irritans, tels que le tabac, l'ammoniaque, le sel marin, le *Plumbago europæa*, L., etc., etc., employés en frictions sur les régions qui en sont le siége, sans aucun traitement interne, quelle que soit l'origine qu'on suppose à cette maladie. On la guérit, comme l'inflammation palpébrale, certaines dartres, etc., en transformant une inflammation plus faible en une plus forte, pour en obtenir une terminaison plus rapide. Nous dirons qu'il y a des anti-psoriques, mais pas de classe d'anti-psoriques.

Anti-putrides. V. *Anti-septiques.*

ANTI-PYIQUES. Nom que l'on donne aux médicamens propres à diminuer ou supprimer la suppuration, de πύον, pus. La production du pus n'étant que le résultat secondaire d'une affection primitive, l'inflammation dans le plus grand nombre des cas, c'est contre celle-ci qu'il faut diriger les médicamens nécessaires, qui ne sauraient composer une classe séparée. V. *Anti-phlogistiques.*

ANTI-PYRÉTIQUES. Médicamens propres à combattre les fièvres, πυρετος en grec. L'état morbide désigné sous ce nom, le plus fréquent et le plus varié, par fois le plus simple, d'autres fois le plus compliqué ou le plus compliquant de tous ceux auxquels le corps est sujet, est pour ainsi dire celui qui exige le moins de traitement, puisque les simples délayans, l'eau même et la diète peuvent suffire pour guérir la fièvre dans le plus grand nombre des cas où elle est simple et continue. Assurément on ne pourra pas former une classe de médicamens avec de semblables moyens. Lorsqu'elle est rémit-

tente, et surtout intermittente, le quinquina en est souvent le remède et peut avoir l'avantage de porter ce nom.

ANTI-PYROTIQUES. Remèdes contre la brûlure. L'application immédiate et long-temps continuée des réfrigérans est le meilleur des anti-pyrotiques et l'un des moins employés : nous en avons vu des effets vraiment extraordinaires. Un sujet d'expériences à faire sur les animaux, serait de rechercher dans quelles limites il peut être appliqué sans danger, quel degré de froid est le plus favorable, combien de temps, à raison de la gravité des brûlures, l'application doit en être prolongée, etc. Quant aux suites des brûlures, c'est-à-dire à l'inflammation qu'elles produisent lorsqu'on ne les a pas combattues à temps, il n'y a pas contre elles d'anti-pyrotiques proprement dits.

ANTI-RACHITIQUES. Remèdes contre le rachitisme. V. *Anti-scrophuleux*.

— SCOLIQUES. Médicamens propres à chasser les vers. V. *Vermifuges*.

ANTI-SCORBUTIQUES. Nom donné aux moyens que l'on emploie contre le scorbut. Cette maladie, qui existe en général avec un ensemble de symptômes semblables, paraissant d'une nature assez constamment la même, devrait reconnaître une classe d'agens uniques propres à la combattre. On ne peut nier effectivement qu'il existe des anti-scorbutiques puissans; mais il est impossible de trouver de l'analogie entre eux. On est obligé, pour les classer, de les grouper sous plusieurs chefs. Ainsi, il y a des anti-scorbutiques pourvus d'une certaine âcreté, tels que le raifort, le cochléaria, le cresson, le beccabunga, etc.; ce sont eux que l'on regarde même comme les anti-scorbutiques par excellence; il y en a d'amers, comme le quinquina, la gentiane, la fumeterre, la rhubarbe, etc.; il y en a d'acides, comme les sucs de groseille, de citron, de berberis, d'oseille, etc.; il y en a de diffusibles, comme les boissons alcoolisées prises en quantité modérée, etc., etc. On peut dire aussi qu'il y a des anti-scorbutiques négatifs, comme la privation d'alimens salés, mal conservés, etc. Ces derniers agens producteurs, quoique niés par M. Ferrara, qui prétend que le froid humide est seul la cause du scorbut (*Bull. des Sc. méd.*, Férussac, X, 133), n'en existent pas moins d'une manière trop positive. Cependant c'est en vain qu'on userait de ces substances contre le scorbut, et qu'on éviterait de faire usage des autres, si on ne faisait pas jouir les malades de certaines conditions hygiéniques, comme un air sec, une chaleur modérée, des vêtemens convenables, des alimens frais, surtout des végétaux herbacés, etc. Il n'y a d'anti-scorbutiques certains qu'avec ce mode de conduite, qui même fournirait, dans bien des cas, à lui seul, un traitement anti-scorbutique suffisant. Remarquons,

avec le docteur Barbier, que les anti-scorbutiques sont des médicamens fort usités dans d'autres maladies, comme les scrophules, les affections chroniques avec engorgement, les dégénérescences lymphatiques, etc., remarque que l'on peut étendre d'ailleurs à la plupart des autres classes de médicamens.

Mieg (J.-R.). *Diss. de nasturcinarum plantarum structurâ, viribus et usu in vitâ humanâ salubri.* Bâle, 1710, in-4. — Guillemin (N.). *Diss. de antiscorbuticis*, Resp., J.-G. Virot. Nanceii, 1782, in-4.

ANTI-SCROPHULEUX. Remèdes qu'on oppose aux scrophules, de *scropha*, truie, parce que cette maladie glanduleuse est fréquente dans cet animal. Pour que les propriétés des médicamens soient exactement appréciées, il est nécessaire que la nature de la maladie à combattre soit aussi exactement connue; autrement on oppose des agens médicinaux dont la propriété ne peut être mesurée à la nature du mal, et on agit avec tâtonnement et incertitude. C'est à peu près ce qui a lieu pour les anti-scrophuleux. On regarde en général les scrophules comme une affection dépendante de l'altération de la lymphe, et on leur oppose des remèdes que l'on croit propres à combattre cette altération; mais ces moyens sont fort disparates, et ne peuvent constituer une classe uniforme et distincte de médicamens. Autrefois les anti-scrophuleux étaient surtout pris dans la série des amers; c'étaient le houblon, le trèfle d'eau, la scrophulaire, la gentiane, etc., et le régime animal, qui faisaient le fond de tout traitement de cette maladie. Plus tard on a prétendu, et non sans quelque fondement, sous le rapport de leur absolutisme, que ces moyens nuisaient plus qu'ils ne guérissaient, et on a voulu les remplacer par les délayans, les anti-phlogistiques, etc. Cependant, si en général ces derniers conviennent dans la période aiguë des scrophules, il est évident que, dans leur état de chronicité, lorsque le mal est dans une sorte d'indolence, les amers peuvent être prescrits avec avantage. Il semble, au reste, que les métaux, tels que le mercure et le fer, soient de puissans anti-scrophuleux; l'iode (le brome peut-être) est certainement la substance qui paraît agir avec le plus d'efficacité dans cette maladie, et on lui doit des cures inespérées depuis quelques années qu'on se sert de ce remède, le plus positif des anti-scrophuleux. Concluons, comme dans presque tous les cas précédens, qu'il n'y a pas une classe d'anti-scrophuleux, mais qu'il y a des médicamens qui guérissent ces altérations de la lymphe, au nombre desquelles se rangent les scrophules.

ANTI-SEPTIQUES. Classe de médicamens supposés propres à empêcher la putridité, c'est-à-dire, la décomposition avec fétidité des humeurs. La série de médicamens auxquels on donne ce nom n'est destinée qu'à combattre cet épiphénomène de plusieurs autres

maladies, et non la maladie même; ainsi, on conçoit de suite que les anti-septiques doivent varier suivant que la putridité sera due à telle ou telle cause, et, d'après cette considération, qu'ils ne sauraient former un tout homogène. La putridité, admise comme maladie par les uns, répudiée comme impossible par les autres (les solidistes), n'en existe pas moins aux yeux de tous, quels que soient le nom et le rang qu'on lui accorde, et est combattue par tous à peu près avec les mêmes moyens, quoique par des raisons différentes; ce qui a lieu d'ailleurs dans beaucoup d'autres cas où on voit les systèmes les plus disparates se réconcilier au lit du malade lorsqu'il s'agit du *quid illi facere*. Décelée surtout par la fétidité, la putridité des humeurs a été de tout temps combattue par les acides, les délayans et les toniques doux; et, comme on observe que c'est dans les lieux peu aérés et encombrés d'individus qu'elle se déclare, on a joint à ces prescriptions le précepte inflexible de l'espace convenable et d'un air sec, pur et circulant, fût-il chaud ou froid, bien que ce dernier soit le plus désirable et le meilleur.

Du reste, on se trompe grandement lorsqu'on regarde les agens qui préservent les substances inertes de la putréfaction comme d'excellens anti-septiques; nous citerons pour exemple le sel marin, qui est un bon conservateur des chairs, et dont l'usage, trop long-temps continué à haute dose, est un des moyens les plus actifs de décomposition putride des corps vivans. On a pourtant long-temps expérimenté suivant cet errement; on mettait en contact, dans des vases chimiques, des matières animales avec les anti-septiques proposés, et ceux dans lesquels les substances soumises à ces expériences se conservaient le mieux, étaient déclarés les anti-septiques les plus puissans.

Boissieu (B.-C.). Diss. sur les anti-septiques. Dijon, 1769, in-8. (Couronné en 1767 par l'Académie de Dijon.) — Bordenave (T.). Diss. sur les anti-septiques. Dijon et Paris, 1769, in-8. (Couronné comme la précédente.) — Cartheuser (J.-F.). *Diss. de remediis antisepticis.* Traj. ad Viad., 1774, in-4. — Callisen (H.). *Diss, inaug. de antisepticis.* Resp. Ancbersen. Hafniæ, 1775, in-4. — Grewe (Th.). *Diss. de putridine et antisepticis.* Duisburgi, 1782, in-4.

ANTI-SPASMODIQUES. Moyens propres à calmer, guérir ou prévenir les spasmes, c'est-à-dire, l'excitation des nerfs, de σπασμος, spasme. Véritable protée médical, l'affection des nerfs présente la forme de la plupart des maladies, se modifie de mille manières, varie avec une promptitude étonnante, sans régularité, ou plutôt affectant la marche la plus irrégulière; on dirait que son caractère est de n'en pas avoir de stable et de saisissable. Sans lésion appréciable des organes, cette maladie ne fait pas moins les plus grands ravages parmi les sujets dont les sens et les facultés sont les plus développés. Malheureusement les anti-spasmodiques sont loin d'offrir un remède assuré à tous ces désordres. Excessivement nombreux,

il n'y en a pas un seul sur lequel on puisse compter avec certitude, et on serait porté à croire qu'il n'y a pas d'anti-spasmodiques, si l'usage et l'expérience n'avaient consacré ce nom à un certain nombre de médicamens.

On a divisé les anti-spasmodiques en chauds, diffusibles et actifs, tels que l'éther, les eaux spiritueuses alcoolisées, le musc, l'assa-fœtida, le castoréum, etc.; et en froids, ou anti-phlogistiques, tels que les bains, les délayans, les émulsions, les applications rafraîchissantes, émollientes, etc. Ces derniers sont les plus employés et les plus efficaces dans beaucoup de cas; mais les premiers sont très-bien placés dans les circonstances opportunes, et on leur doit par fois des guérisons étonnantes; ajoutons que le désordre nerveux excessif et local ne cesse que par la section du nerf, qui en est le siége, lorsque le mal est concentré dans un rameau dont la solution de continuité est possible, comme dans certains cas de tic douloureux. Reconnaissons ici encore des anti-spasmodiques et non une classe de médicamens de ce nom.

Hoffmann (F.). *Diss. de specificis antispasmodicis.* Halæ, 1704, in-4. — Godart. Sur la nature des antispasmodiques (Couronné par l'Académie de Dijon). *Anc. journ. de méd.*, XXII, 206, 1765. — Nonne (J.-P.). *Diss. de antispasmodicorum modo agendi et usu.* Erford, 1769, in-4.

Anti-spastiques. Synonymes de *Révulsifs*. V. ce dernier mot.

— syphilitiques. V. *Anti-vénériens*.

ANTI-VARIOLIQUES. Remèdes contre la petite-vérole : la vaccine est le préservatif de la variole; mais celle-ci, une fois développée, il n'y a plus d'anti-varioliques.

ANTI-VÉNÉRIENS. Médicamens propres à combattre les maladies vénériennes, de *Vénus*, déesse de la génération. Cette affection, en quelque sorte nouvelle, puisque son apparition, ou au moins sa réapparition, ne date que de trois siècles environ, n'en compte pas moins un grand nombre de médicamens proposés pour la combattre. Il faut mettre à leur tête le mercure, médicament regardé encore, à juste titre, comme le plus puissant de tous les anti-vénériens connus, malgré les reproches dont il a été et est encore l'objet. Manié convenablement, on en obtient des succès prodigieux. Après lui viennent les sudorifiques, utiles surtout, sous forme rapprochée, dans les syphilis dégénérées, anciennes, constitutionnelles, et qu'il faut toujours substituer au mercure, lorsque celui-ci irrite trop et ne paraît pas être efficace, ce qui a lieu quelquefois par une sorte d'exception due à l'idio-syncrasie des sujets. Les anti-phlogistiques, que quelques personnes veulent aujourd'hui faire regarder comme des anti-vénériens *suffisans*, sont bien indiqués dans le commencement de certaines maladies vénériennes, lorsqu'il y a irritation

marquée ; mais ils doivent être corroborés par les mercuriaux, lorsque les phénomènes d'excitation sont calmés, et, sur la fin, par les sudorifiques, tels que la salsepareille, la squine, le sassafras, etc., dans le cas de syphilis longue et grave; car celles qui sont récentes et légères permettent l'emploi immédiat de doses convenables de mercure. Lorsque l'infection est récente, elle peut être détruite par la cautérisation, si sa manifestation est circonscrite, comme dans le cas de chancres. Si l'uniformité est, comme on n'en saurait douter, une des qualités des agens qui doivent former une classe de médicamens, on ne peut en reconnaître aux moyens dont on use contre la syphilis, et cependant il n'y a pas de propriété plus évidente que l'action anti-vénérienne de certains médicamens.

Anti-vermineux. Remèdes contre les vers. V. *Vermifuges*.

ANTIARIS. Genre de plantes de la famille des Urticées, de la monoécie polyandrie de Linné.

A. toxicaria, Lesch. (*Ann. du Museum*, XVI, p. 476, tab. XXII.) (*Ipo toxicaria*, Pers.). Ce grand et gros arbre croît à Java dans les lieux fertiles. Ses émanations ne sont pas un poison pour les plantes et les animaux environnans, comme on l'a dit, ainsi que beaucoup d'autres absurdités (qui ont été débitées, surtout par Foersch, sur le compte de ce végétal, célèbre par le suc vénéneux qui découle de son tronc), jusqu'à l'époque où MM. Deschamps et Leschenault le firent connaître. Quelques personnes pourtant éprouvent du malaise et des maux de tête par l'atmosphère de ce suc, comme cela arrive pour les émanations de celui du mancenilier, du *rhus radicans*, et de quelques euphorbiacées ; mais le dernier des deux naturalistes que nous venons de citer n'a éprouvé aucune incommodité de ce même suc répandu sur ses mains, mais essuyé de suite. Cet arbre s'appelle antiar, antschar, à Java, auquel on joint, comme prénom, le mot d'*Upas* ou *Oupas*, qui veut dire poison végétal ; de même qu'on y désigne sous le nom d'*Upas Tieuté* un autre poison fort célèbre aussi, provenant du *Strychnos Tieuté*, Lesch. (V. *Strychnos*). Dans les îles voisines, comme à Macassar, à Bornéo, on appelle les poisons *Ipo*, nom qui a été par fois étendu aux deux espèces d'upas avec quelque raison ; car il paraît que celui de Macassar n'est que l'antiar et celui de Bornéo le tieuté. On trouve quelquefois l'upas-antiar désigné sous les noms de *Bohon*, *Boom*, *Pohon-Upas*.

C'est à M. Deschamps, l'un des voyageurs de d'Entrecasteaux, que nous avons eu l'avantage de connaître, et à M. Leschenault, autre voyageur, que nous avons aussi connu, et entre les mains duquel nous avons pu examiner plusieurs bouteilles du poison de

Java (dont il devait nous remettre, ainsi que d'autres substances, pour enrichir cet ouvrage, mais dont sa mort nous a privés), qu'on doit les renseignemens que nous venons de donner et ceux que nous allons exposer.

Le suc qui s'écoule des blessures faites à l'arbre est gommo-résineux, amer; il est blanc dans les jeunes branches, jaunâtre dans le tronc, et très-visqueux dans l'écorce; il noircit en séchant. Celui que nous avons vu était noirâtre et d'une consistance sirupeuse; le petit nombre des habitans de Java qui le préparent mystérieusement y ajoutent des substances diverses, qui ne lui ôtent rien ou peu de chose de son action, en croyant pourtant lui en ajouter; car ils pensent que le suc frais est inerte, ce qui est très-faux, d'après les expériences de Horsfield. En vieillissant, il ne perd rien de sa force. A Bornéo, on laisse ce suc se concréter, au lieu de le conserver en consistance de mélasse comme à Java. On le renferme dans des tuyaux de bambou bien bouchés, car il s'altère et perd de sa violence à l'air, tandis qu'il la conserve toute s'il en est abrité.

Le suc de l'upas-antiar (ainsi que celui du tieuté) sert aux naturels pour empoisonner le fer de leurs flèches; ils les en imprégnaient autrefois à la guerre, et font de même encore aujourd'hui à la chasse. Avant la soumission de l'île, les Hollandais étaient obligés de se couvrir d'une espèce de cuirasse pour se préserver des blessures de ces armes mortifères.

Tous les animaux chez lesquels on introduit le suc de l'upas-antiar par une piqûre éprouvent de violentes convulsions, et de fortes évacuations par haut et par bas; les vomissemens donnent issue à des matières noirâtres; le cerveau paraît bientôt éprouver l'effet du poison, et les animaux périssent dans un état tétanique; les chiens, au bout d'une heure; les souris, en dix minutes; les chats, en quinze; le singe, en sept; le buffle, animal très-fort, en deux heures dix minutes. S'il fallait en croire le conteur Foersch, qui prétend qu'on fait périr les femmes adultères avec ce poison, il ne faudrait, pour leur procurer la mort, que six minutes, assertion du reste qui offre quelque probabilité.

L'analyse chimique de l'*Upas-Antiar* a donné à MM. Pelletier et Caventou une résine élastique ayant l'apparence du caoutchouc, mais en différant par ses propriétés; une matière gommeuse, et une substance amère soluble dans l'eau et l'alcool, dans laquelle réside les propriétés délétères de ce suc, et qui paraît renfermer un nouvel alcali végétal. (*Annales de chimie et de physique*, XXVI, 44). On n'y a pas trouvé de strychnine.

On a soumis ce suc, qui est moins violent que le tieuté, à des

expériences nombreuses, pour constater en Europe ses effets nuisibles. MM. Delile, Magendie, Orfila (*Toxicologie*, II, 2e part., p. 1), ont reconnu que les premiers récits n'avaient rien d'exagéré, et on peut voir le détail de leurs expériences dans les Mémoires que nous citons à la bibliographie de cet article. Horsfield en a fait de semblables à Java même. On ne trouve après la mort des animaux aucune trace du poison dans les viscères de la digestion; les vaisseaux sanguins sont seulement remplis d'un sang noirâtre comme dans l'asphyxie. Les animaux périssent d'autant plus vite qu'ils sont plus jeunes, moins forts; ainsi, un jeune chien, à qui on avait injecté un grain et demi d'upas, a péri en quatre minutes, et un gros, en une heure cinquante. Introduit dans les veines mêmes, la mort est plus prompte encore qu'inséré par une piqûre; huit gouttes, injectées dans la jugulaire d'un cheval, l'ont tué en une minute et demie, dans un état tétanique. Par les voies digestives il paraît agir avec moins de force; car quelques animaux n'ont pas succombé, quoiqu'ils aient été fort malades. On peut manger impunément la chair des animaux tués par l'upas, puisque les Javanais s'en servent dans leurs chasses.

Comme c'est l'asphyxie qui tue les animaux qui ont été blessés, on a cherché à en retarder la mort en introduisant de l'air artificiellement dans leur poitrine, ainsi qu'on le fait pour les noyés. M. Delile a réussi dans une circonstance à en sauver un; mais ordinairement, quoi qu'on fasse, ils périssent. Le sel marin, présenté comme antidote par les Javanais; l'opium, qu'on sait avoir quelque efficacité dans le tétanos, n'ont eu aucun succès. Si, au moment de la blessure, on fait saigner beaucoup la plaie, le venin sort avec le sang, et les animaux peuvent ne pas être empoisonnés. La ventouse serait, dans ce cas, un moyen excellent pour les sauver. On conçoit que si l'upas était avalé, et qu'on pût faire vomir à temps, ce procédé serait le seul qui laisserait quelque faible espoir de sauver le sujet.

Spielmann (C.). *Observatio.... de telis deleterio veneno injectis in Macassar, etc.* (*In Academ. cur. nat.*, 1684.) — Rumphius (G.-E.). *Arbor toxicaria, etc.* (*Hort. Amb.*, II, 263, t. 87, 1750.) — Dulac (A.). Du poison ipo. (*Mél. d'hist. nat.*, III, 27, 1762, in-12.) — Foersch. Observ. sur le bohon-upas. (*Mél. de litt. étrang.*, I, 63). Il y en a un extrait dans la traduction de l'*Amour des plantes*, par Deleuze, p. 323. — Thunberg (C.-P.). *Diss. de arbore toxicaria macassariensi.* Resp. Æimelaeus. Upsaliæ, 1788, in-12. — Deschamps (L.-A.). Notice sur le pohon-upas (*Ann. des Voyages*, par Malte-Brun, I, 69, 1807.) — Delile (A.-R.). Diss. (inaugurale) sur les effets d'un poison de Java, etc. Paris, 1809, in-4. (Expér. faites avec M. Magendie.) — Schnell (J.). *Diss. sistens historiam veneni upas-antiar, etc.* Præses F.-G. Gmelin. Tubing., 1815. — Leschenault. Mémoire sur le *Strychnos* et l'*Antiaris*, plantes vénéneuses, etc. (Extrait. *Nouv. Bull. philom.*, II, 306.) — Horsfield. Mémoire sur l'oupas, ou arbre poison de Java (*Ann. de la Soc. de Batavia*, VII), trad. en français dans le *Journal de Physiologie* de Magendie, t. VII. MM. Lesson et Richard en ont donné des extraits.

Anticholérica. Nom du *Sophora heptaphylla*, L., dans les colonies anglaises, d'après Swediaur (*Mat. méd.*, 354), qui lui a sans doute été donné de son action vraie ou supposée contre le choléra, maladie fréquente dans les pays chauds.

ANTICHORUS. Genre de plantes de la famille des Tiliacées, de l'octandrie monogynie de Linné. L'*A. depressus*, L. (*Jussieua edulis*, Forsk.), est potagère en Arabie, d'après Forskal; on la mange cuite à la manière des épinards, ou mêlée dans le pain. (*Fl. Ægyptiaco-Arab.*, 210).

ANTIDESMA (et non Antisdema). Genre de plantes dont la famille est indéterminée jusqu'ici, de la diœcie pentandrie de Linné. L'*A. alexiterium*, L., est un arbre qui croît au Malabar, figuré par Rhèede (*Hist. mal.*, IV, 115, t. 56), sous le nom de *Bertram*, *Hœli-Tali*; il est naturalisé aux Antilles, où ses baies aigrelettes se mangent comme celles du berberis chez nous. Ses feuilles passent parmi les habitans pour l'antidote de la morsure du serpent hérétimandel, d'où Burman l'a appelé *Antidesma*, contre-poison. M. Descourtilz affirme, sans nous dire sur quelle autorité, que son écorce est astringente et employée dans la dysenterie et les maladies bilieuses. *Fl. méd. des Antilles*, III, 295). On trouve au Congo une espèce de ce genre, qui est peut-être la même que la précédente, et qui a un fruit analogue, pour l'apparence et le goût, au raisin sec. (*Voyages*, édition de Walkenaër, XV, 175).

ANTIDOTE, *Antidotum*, donner contre. D'après cette étymologie tout médicament est un antidote, puisqu'il est toujours donné pour s'opposer à une maladie; et, dans ce sens, on peut dire qu'il n'y a pas ou très-peu d'antidotes absolus. On a restreint cette acception aux médicamens qui ont la propriété de s'opposer à l'action des venins, des poisons ou de toute autre substance nuisible; et ici il y a peut-être moins encore d'antidotes, puisqu'à l'exception des vomitifs et des boissons délayantes qu'on ne peut pas désigner sous ce nom, aucune substance n'est le contre-poison d'une autre, *à priori*. Voy. Galien, *de Antidotis*.

Antiflora. Un des noms de l'aconit, *Aconitum Napellus*, L.

ANTIGLESIA (Eaux min. d'). Elles se trouvent dans le village de Ceaumire (province de Biscaye, en Espagne). On les emploie en bains et en boisson. (Ballano, *Diccion. di Medicina y Cirurgia*, t. I. Madrid, 1815.)

ANTILLES (Eaux min. des). V. les articles Saint-Christophe, Cuba, Saint-Domingue, Guadeloupe, Jamaïque, Sainte-Lucie, Martinique, Monserrat et Nièves.

ANTILLY. Village de France, à 5 lieues de Meaux. On ne connaît sur ses eaux que la brochure de J. P. Varin (Paris, 1614, in-8°), intitulée : *Admirables et miraculeuses vertus de la fontaine d'Antilly*, etc. Carrère même observe (*Cat.* 201) « qu'il n'y est parlé des eaux d'Antilly que dans le titre de l'ouvrage. »

ANTILOPE. Genre de mammifères ruminans, très-nombreux en espèces, dont la plupart vivent en troupes plus ou moins considérables. Les suivantes intéressent plus particulièrement la bromatologie et l'histoire de la matière médicale, soit comme aliment, soit par les bézoards que fournissent plusieurs d'entre elles.

A. caama, Cuv., Cerf du Cap. Sa chair est bonne à manger : on la fait sécher pour la conserver.

A. cervicapra, Pall., Antilope des Indes. C'est l'antilope proprement dite, qui vit en Barbarie et au Bengale; elle fournit des bézoards.

A. Dama, L., Nanguer. On le trouve au Sénégal, au Cap, où il sert d'aliment. Il a la taille du chevreuil; on croit que c'est le *Dama* de Pline.

A. Dorcas, L., Gazelle commune. Il habite le nord de l'Afrique. Sa chair, de fort bon goût et très-recherchée, tient beaucoup de celle du chevreuil, dont cet animal a la taille et l'élégance.

A. oreas, Pall., Canna, élan du Cap. Sa chair est fort bonne, et la moelle de ses os très-estimée. Cet animal est aussi grand que les plus forts chevaux.

A. Oryx, Pall., Algazel, Oryx, Chamois du Cap. Cet animal, dont les cornes sont droites, se trouve au nord du Cap, et surtout dans l'intérieur de l'Afrique. Il a été connu des anciens, qui cependant ne lui attribuaient qu'une corne. On l'a nommé *Gazelle du Bézoard*, parce qu'il est un de ceux qui fournissaient jadis le bézoard oriental, qu'on rapporte plus particulièrement au *Capra Ægagrus*, Gm.

A. rupicapra, L., Chamois, chèvre sauvage. Il habite les montagnes d'Europe, et est connu dans les Pyrénées sous le nom d'Isard ou Ysard. Sa chair est dure, mais recouverte d'une assez grande quantité de graisse. Son sang a été assimilé à celui du bouquetin. On trouve quelquefois dans son estomac des égagropiles nommées *Pelottes de chamois* ou *Bézoards d'Allemagne*. (V. *Ægagropiles.*) On a recommandé contre la phthisie sa graisse fondue dans du lait, son foie contre la dysenterie, son fiel contre la nyctalopie, les taies et autres maladies des yeux; ses excrémens comme lithontriptiques. La peau préparée de cet animal sert à divers usages économiques et autres. Quant aux cornes de la femelle, elles ont servi jadis

de phlébotome, dans l'art vétérinaire, et en servent encore, dit-on, dans le Nord.

A. saiga, Pallas. Cette espèce voyageuse, de la grandeur du daim, habite la Hongrie et les parties méridionales désertes de la Russie et de la Pologne. La saveur de sa chair, que Gmelin dit analogue à celle du cerf, est, suivant d'autres, forte et nauséeuse; elle n'est mangeable qu'en hiver.

Plusieurs autres antilopes servent de même à la nourriture de l'homme, et les Hottentots, ainsi que les Colons du Cap, ont l'art d'en faire sécher les cuisses pour les manger ensuite en tranches minces avec du pain beurré ; tels sont le rict-reebock (*A. eleotragus*), qui vit au milieu des joncs dans les marais de la Cafrerie; le nagor (*A. redunca*) et le klipspringer (*A. oreotragus*, Forst.), dont la chair passe au Cap pour le meilleur gibier du pays ; la corinne (*A. corinna*, Gmel.), le kevel (*A. kevella*, Gm.), le tscheiran des Persans (*A. subgutturosa*, Guld.), que M. Cuvier regarde comme de simples variétés de la gazelle commune.

On peut consulter, pour plus de détails, les articles Antilope et Chamois de la *Faune méd.* de M. H. Cloquet (I, 448 et IV, 24), dont notre article est l'extrait.

Antimimon. Sous ce nom Dioscoride paraît désigner l'*Antirrhinum majus*, L.

Antimion. Un des noms de la mandragore, *Atropa Mandragora*, L., chez les anciens.

ANTIMOINE, *Stibium*. Métal éclatant, d'un blanc très-légèrement bleuâtre, lamelleux, susceptible de cristalliser, doué d'une odeur et d'une saveur sensibles, très-cassant, facile à pulvériser, fusible, volatil, combustible, se changeant, par l'action de l'air et du feu, en un oxyde blanc et brillant qui s'en dégage sous forme de vapeur. Sa pesanteur spécifique est de 6,702 à 6,712. Son nom français vient, a-t-on dit, de l'action énergique et funeste qu'il aurait eue sur des religieux qui en étudiaient les vertus (Anti-moine).

On le trouve en France, soit natif (métallique), soit sous forme d'oxyde ou d'oxyde sulfuré, soit surtout à l'état de sulfure. C'est de ce dernier que depuis Basile Valentin, qui vivait au 12e siècle, on l'extrait pour les besoins du commerce. On se sert de fonte de fer qui, par l'intermède de la chaleur, s'empare du soufre et laisse l'antimoine à l'état métallique, ou, comme on disait jadis, à l'état de régule; car le sulfure d'antimoine a long-temps porté lui-même le nom d'antimoine. Mais plusieurs autres procédés ont été indiqués, et des noms variés (Antimoine martial, jovial, etc.) ont été donnés à raison de cela au produit, ordinairement identique pourtant, qu'ils fournissent ; quelquefois néanmoins ce produit est un alliage d'antimoine et d'une portion du métal employé pour réduire le sulfure.

Dans le commerce, l'antimoine est en pains, dont la surface offre une sorte de cristallisation comparée souvent à des feuilles de fougère. Il retient toujours un peu de sulfure, qu'on peut lui enlever au moyen de l'acide muriatique concentré, et souvent aussi du fer, du plomb, du cuivre et même de l'arsenic. Dans ce dernier cas, il suffit de le faire chauffer avec du tartre et de jeter dans l'eau le produit, pour qu'il se dégage du gaz hydrogène arseniqué dont l'odeur alliacée est caractéristique.

M. Sérullas (*Mémoires*, etc., 1820 et 1821) a fait voir, 1° que dans l'antimoine du commerce il y a, terme moyen, un cinquantième d'arsenic; 2° que le sulfure d'antimoine des diverses mines en présente jusqu'à un vingtième, et, terme moyen, un soixantième; 3° que le verre d'antimoine et le sous-sulfate d'antimoine en contiennent encore des quantités très-notables; 4° que le soufre doré d'antimoine et le kermès en offrent, terme moyen, un six-centième; 5° qu'il en est de même de l'antimoine diaphorétique, du foie d'antimoine et de son oxyde sublimé; 6° qu'il n'y en a pas dans l'émétique cristallisé, parce qu'il reste dans les eaux mères; 7° que le beurre d'antimoine en est également exempt. Il suit de là, que c'est du beurre d'antimoine ou de l'émétique que devrait être retiré l'antimoine destiné aux usages médicinaux; que le sulfure d'antimoine impur dont on fait ordinairement usage, n'est point inerte comme on le croit, et que peut-être n'est-ce pas à tort qu'il a passé long-temps pour vénéneux; que c'est probablement de l'arsenic qu'il renferme que dépend l'activité réelle qu'il donne à certaines décoctions, telles que la tisane de Feltz et celle de Vigaroux, d'où théoriquement on a voulu le bannir comme inutile; sujet nouveau de recherches, très-intéressant pour la médecine, la quantité d'arsenic que prennent dans ce cas les malades, et qui peut être assez forte, pouvant offrir tantôt des dangers, qui ont été plusieurs fois signalés, tantôt une utilité incontestable.

L'antimoine, ou du moins son sulfure, paraît avoir été connu des anciens. Pline en parle (XXXIII, c. 6) sous le nom de *Stibium*; Dioscoride, qui l'appelle *Stimmi*, indique ses propriétés. (*Comment*, éd. de 1567, p. 1347). Il est cité dans Hippocrate et dans Galien, qui lui attribuaient des propriétés astringentes, dessiccatives, et ne l'employaient qu'à l'extérieur, et surtout dans les collyres secs. Dioscoride cependant mentionne sa vertu évacuante, sur laquelle Basile Valentin, Paracelse, et depuis eux tant de médecins et de chimistes, ont si souvent disserté. L'usage des préparations antimoniales, reproduit et préconisé au 15e et au 16e siècle, a donné lieu à de longues et vives contestations. Condamné d'abord par la Faculté de Paris, il fut défendu par arrêt du Parlement en 1566; en 1609, Paulmier fut exclus

de la Faculté pour contravention à cet arrêt. Cependant quelques médecins continuaient à l'employer en secret, et il fut mis au rang des purgatifs dans le *Codex* de 1637. Plus tard, la dispute se ranima, et Gui Patin ne fut pas un des moindres antagonistes de l'antimoine. Du cercle des médecins, elle s'étendit dans le monde; on en trouve des traces dans les écrits littéraires de l'époque. Enfin, la majorité de la Faculté, assemblée au nombre de 102 membres, le 29 mars 1666, lui donna son approbation, et, le 10 avril suivant, un nouvel arrêt en permit l'usage.

L'antimoine n'est aujourd'hui, à l'état de métal, d'aucun usage en médecine. Il paraît, comme la plupart des composés dont il fait la base, être à la fois émétique et purgatif. Jadis, en effet, on en formait de petites balles, que les malades avalaient pour se purger, et qui, pouvant servir presque indéfiniment, en avait pris le nom de *Pilules perpétuelles*. On l'alliait aussi à l'étain pour faire des gobelets, dans lesquels le vin qu'on y laissait séjourner acquérait une vertu émétique ou purgative. Ces remèdes, ou dégoûtans ou infidèles, sont abandonnés; mais ce métal, torturé de toutes manières par les alchimistes, sujet pour les chimistes de recherches nombreuses, fait la base d'une multitude de préparations pharmaceutiques, dont quelques-unes sont fort importantes. Nous allons passer rapidement en revue les principales, sous le rapport surtout de leur nature, souvent controversée et sujet de beaucoup d'erreurs dans les ouvrages les plus modernes, en traitant successivement, I, des *Oxydes*; II, des *Sulfures*; III, des *Chlorures*; IV enfin, des *Sels* d'antimoine. A l'article *Antimoniaux*, nous présenterons quelques généralités sur leurs usages médicinaux, presque toutes ces préparations, dont nous ne devons au reste mentionner que les plus régulières, étant douées de propriétés analogues, et ne différant souvent que par le degré de leur activité. On peut du reste consulter, outre la bibliographie de l'article *Antimoniaux*, le t. 1er du supplément de J.-F. Gmelin, à l'*Apparatus medicaminum* de Murray (p. 170 à 249), où se trouvent exposées, avec beaucoup de méthode, un bien plus grand nombre de préparations d'antimoine, et tout ce qu'on a écrit pour ou contre leur action médicinale; les bornes de notre ouvrage ne nous permettant, sur un sujet aussi vaste, que d'indiquer des sources et de donner un résumé.

I. *Oxydes*. L'opinion des chimistes est partagée sur le nombre des oxydes que peut former l'antimoine; de là, une grande confusion dans leur synonymie médicale. M. Thénard en admet six; M. Thomson trois. Nous suivons ici M. Berzelius, qui établit pour ce métal quatre degrés d'oxydation, savoir:

1°. Le *Sous-Oxyde*, qui est noir; il se forme spontanément, lorsque l'antimoine en poudre est exposé long-temps à un air humide. Il est peu connu, et sans usages médicinaux. Quelques chimistes croient que ce n'est qu'un mélange du suivant avec de l'antimoine.

2°. L'*Oxyde* (protoxyde d'antimoine de la plupart des chimistes modernes), qui est d'un blanc mat un peu sale, très-fusible, volatil. On l'obtient en traitant la poudre d'Algaroth, qui est un sous-chlorure d'antimoine (V. p. 349), par une solution de sous-carbonate de potasse, et lavant soigneusement le résidu, qui est cet oxyde. C'est à peu près le seul qui puisse se combiner aux acides pour former des sels. Il est fortement émétique. On l'a recommandé, non-seulement comme tel, mais contre les fièvres intermittentes, l'épilepsie, etc.

Les précipités connus jadis sous les noms de *Fleurs fixes d'antimoine*, de *Bézoard minéral*, de *Céruse d'antimoine*, etc., paraissent se rapporter à cet oxyde. Il en est de même probablement des *Fleurs d'antimoine*, extraites du sulfure d'antimoine par sublimation, et nommées aussi *Fleurs émétiques d'antimoine*. Celles que nous avons vues, sous ce dernier nom, dans une ancienne pharmacie, formaient une poudre blanchâtre, mate et assez pesante.

Cet oxyde ne doit être confondu, ni avec le suivant, qui n'est pas émétique, quoiqu'on les trouve réunis sous le même titre dans l'excellente pharmacopée universelle de M. Jourdan, et dans plusieurs autres ouvrages; ni avec les *chaux d'antimoine*, dont nous parlerons plus loin, ni, comme l'ont fait les pharmacopées batave et belgique, avec la poudre d'Algaroth; ni enfin, comme on le voit souvent, avec l'antimoine diaphorétique lavé, qui est une sorte de sel.

Hoffmann (Fr.). *Diss. de mirabili sulphuris antimonii fixati efficaciâ in medicinâ.* Halle, 1699, in-4.

3°. L'*Acide antimonieux* (deutoxyde d'antimoine des auteurs modernes, neige d'antimoine, fleurs argentines d'antimoine des anciens), qui est sous forme d'aiguilles blanches, brillantes, argentines. On obtient cet oxyde par sublimation, en calcinant l'antimoine avec le contact de l'air. Il est insoluble dans l'eau, n'est ni émétique, ni purgatif; on le disait sudorifique, et utile surtout dans les cas de répercussion des maladies cutanées, de scrophules, de coqueluche, etc. On le donnait à la dose d'un scrupule et même d'un à deux gros. Il est peu employé de nos jours, quoiqu'on le trouve dans les pharmacies. C'est, de toutes les préparations d'antimoine, une des plus innocentes. Combiné avec la potasse, il fait partie de l'espèce de safran des métaux que donne le foie d'antimoine.

4°. L'*Acide antimonique* (tritoxyde des auteurs, matière perlée

de Kerckringius), qui est jaunâtre à l'état d'hydrate, et se réduit facilement, par la chaleur, en acide antimonieux. C'est le produit de l'action de l'acide nitrique concentré sur l'antimoine. Il est soluble dans l'eau, rougit les couleurs bleues végétales, peut, comme le précédent, former des sels avec les alcalis. Son action médicinale n'est pas bien connue. (V. *Antimoniaux.*)

Deux de ces combinaisons, ayant pour base la potasse, ont été jadis fort célèbres, et sont encore employées par quelques médecins. La première, connue sous le nom d'*Antimoine diaphorétique non lavé*, et qui résulte de la calcination d'un mélange d'antimoine et de nitrate de potasse, passe pour un *Antimoniate de potasse*, quoique les proportions relatives de ses composans varient dans chacune des nombreuses formules qu'on en a données. Comme ce sel est déliquescent, on doit le conserver à l'abri de l'air.

La seconde, constante dans sa composition, s'obtient par lixiviation de la première, dont c'est la partie insoluble dans l'eau; de là le nom d'*Antimoine diaphorétique lavé* : c'est un *sous-Antimoniate de potasse*. On l'a quelquefois nommé *Chaux d'antimoine*, et, à tort, *Oxyde d'antimoine*. Il est blanc, naturellement pulvérulent; mais, dans les pharmacies, on le met ordinairement sous forme de trochisques. On l'a quelquefois sophistiqué avec la craie, et même, chose monstrueuse, avec la céruse. Traité par l'acide acétique, il fait alors effervescence, et, de plus, dans le second cas, il forme une solution dont la saveur sucrée décèle la présence frauduleuse du plomb.

L'eau de lavage, qui a servi à préparer ce sous-antimoniate, donne avec les acides un précipité d'acide antimonique, nommé jadis dans cet état *Matière perlée de Kerckringius*, et rapporté quelquefois à tort au deutoxyde d'antimoine.

Les deux antimoniates dont nous venons de parler étaient réputés fondans, sudorifiques, alexipharmaques. Le premier, plus actif que le second, mais peu sûr dans ses effets, parce qu'il est loin d'être toujours le même, n'est presque plus employé. Le dernier est encore prescrit quelquefois à la dose de 12 à 36 grains, soit délayé dans une potion, soit uni à quelque extrait sous forme de bols ou pilules; il est insipide, et paraît presque inerte. Il figure cependant dans une multitude de médicamens officinaux, parmi lesquels nous citerons les poudres dites de James (au moins dans quelques formules), de Gervais, de La Chevaleraie; la poudre bézoardique anglaise, la poudre fébrifuge de Morton, la poudre Cornachine ou de Tribus, le fondant de Rotrou, les tablettes de Daquin, etc. L'anti-hectique de Poterius, très-renommé jadis contre la phthisie, est aussi un mélange d'anti-

moine diaphorétique lavé et d'oxyde d'étain ; on le donnait à la dose de 6, 8 grains, et davantage.

Wedel (G.-W.) *Diss. de antimonio diaphoretico.* Ienæ, 1690, in-4.

II. *Sulfures.* Nous réunissons sous ce titre, le sulfure d'antimoine proprement dit, le kermès, le soufre doré d'antimoine et le sulfure d'antimoine et de chaux ; mais le kermès et le soufre doré, dont la véritable nature est encore en litige, pourraient figurer tout aussi bien parmi les sels antimoniaux.

1°. *Sulfure* ou *Proto-sulfure d'antimoine.* Antimoine cru, antimoine des anciens chimistes. Ce minéral, très-commun en France, est en masses compactes, formées d'aiguilles cristallines. Il est d'un gris bleuâtre foncé, moins brillant que l'antimoine, plus fusible et ne pèse que 4,133 à 4,516. Le feu le décompose et en dégage des vapeurs sulfureuses; il donne, avec l'acide hydrochlorique, du gaz hydrogène sulfuré, etc. On le fait fondre pour le purifier; mais il retient toujours, comme nous l'avons dit, une assez forte proportion d'arsenic, qui varie, au surplus, suivant la mine d'où il est tiré.

Ses usages en médecine sont aussi anciens que nombreux (V. p. 339), soit que nous le considérions lui-même comme médicament, soit eu égard aux nombreux composés médicinaux qu'il sert à former. Sous le premier point de vue cependant, il n'est presque plus employé dans la médecine humaine. Réduit en poudre très-fine, on l'administrait à la dose de 12, 24 grains, et même d'un à deux gros par jour, comme sudorifique dans le traitement des affections cutanées chroniques, ou comme dépuratif et fondant dans les engorgemens viscéraux, la syphilis, etc. Il passait aussi pour stomachique et c'est peut-être à ce titre qu'on l'a cru propre à augmenter l'embonpoint; au reste, il produit, dit-on, cet effet chez les animaux, les porcs particulièrement, qu'il guérit aussi de la ladrerie. Quelquefois il se montre émétique, ce qu'on a rapporté à l'existence d'acides dans les premières voies, et par conséquent à une action toute chimique; explication justifiée, à quelques égards, par cette observation qu'un acide administré après l'ingestion de ce sulfure, provoque presque toujours des vomissemens.

On l'a beaucoup vanté contre le rhumatisme, la goutte, la fièvre hectique même; et l'on rapporte que Kunckel s'est guéri d'un marasme parvenu au dernier degré, avec les tablettes qui portent son nom, et dont ce sulfure est la base. Enfin, de nos jours, on le fait quelquefois entrer encore, comme il a été dit, dans la préparation de certaines décoctions sudorifiques; on l'employait même jadis en décoction dans l'eau pure; comme il est insoluble, on l'a cru in-

utile, et on a proposé de le supprimer ; mais les recherches de M. Sérullas ayant démontré qu'il contient toujours de l'arsenic susceptible de se dissoudre, ont prouvé aussi qu'il est moins inerte, et surtout moins innocent qu'on ne le supposait.

Au rapport d'Ainslie (*Mat. med. Ind.*, I, 496), le sulfure d'antimoine est employé dans l'Inde comme émétique dans les fièvres intermittentes ; on en fait aussi un collyre avec le suc de Grenade. Les Arabes le placent au nombre des anti-helmintiques ; les mahométanes enfin s'en servent pour teindre les sourcils, et même le bord des paupières, afin de donner à l'œil plus d'éclat : usage répandu aussi en Perse, et dont on trouve des traces dans les livres saints. (V. *Al-ka-hol.*)

Reiseissen. *Diss. sistens antimonii crudi in medicinâ usum.* Argentor., 1721, in-4. — Furstenau (J.-G.). *Diss. de antimonio crudo, ejusque usu interno salutifero.* Rinteln, 1748, in 4. — Juncker (J.). *Diss. de antimonii crudi usu interno.* Halle, 1750, in-4. — Stender (R.-H.). — *Diss. analecta de antimonii crudi et antimonialium præcipuorum usu medico.* Gœtt., 1785, in-4. (V. aussi la bibliographie du mot *Antimoniaux.*)

Le sulfure d'antimoine, outre les nombreux médicamens qu'il servait à former, et dont nous allons indiquer les principaux, mais dont quelques-uns seulement sont encore en usage, faisait partie aussi d'une multitude de mélanges officinaux, tombés dans une désuétude complette, et parmi lesquels on compte la poudre antimoniale, les tablettes restaurantes de Kunckel, les pilules antimoniales de Klein, diverses teintures, etc., etc.

Grillé, c'est-à-dire calciné lentement, ce sulfure se convertit d'abord en une poudre grise, nommée quelquefois *Chaux d'antimoine*, *Cendres d'antimoine*, *Oxyde sulfuré gris d'antimoine*, etc., et qui paraît être un mélange de protoxyde et de sulfure d'antimoine.

Cette chaux, réputée un violent émétique, soumise à une fusion incomplète, formait le *Crocus metallorum* (safran des métaux), oxyde d'antimoine sulfuré demi-vitreux, substance en masses opaques, à cassure vitreuse, distincte de la poudre rougeâtre que laisse le foie d'antimoine traité par l'eau chaude, et qui porte le même nom. Ces deux composés contiennent, il est vrai, du soufre et de l'oxyde d'antimoine, mais le dernier renferme en outre de l'antimonite de potasse. Aujourd'hui banni de la médecine humaine, le *Crocus* continue à être employé comme purgatif dans la médecine vétérinaire. Lemery le dit émétique à la dose de 2 à 8 grains. On l'employait à l'extérieur contre l'albugo, les ulcérations du bord des paupières, etc.

Complètement vitrifié et coulé en plaques minces, le sulfure d'antimoine prend le nom de *Verre d'antimoine*, et, en chimie, d'oxyde d'antimoine sulfuré vitreux ; mais, outre l'oxyde et le sulfure qui en font la majeure partie, ce composé renferme toujours un peu de si-

lice et de fer, provenant des creusets où on le prépare, et qui paraissent devenus inhérens à sa nature. Il est transparent et de couleur d'hyacinthe. C'est un vomitif dangereux, avantageusement remplacé aujourd'hui par l'émétique, et que Fr. Hoffmann dit avoir vu plusieurs fois produire un empoisonnement mortel, dont il rapporte un exemple (*Opera omnia*, II, cap. 5, p. 213); cependant il a été fort en usage, à la dose d'un à deux grains. Le *Macaroni*, nommé depuis *Mochlique*, qui faisait d'abord partie du traitement de la charité contre la colique de plomb, n'était qu'un mélange de parties égales de sucre et de verre d'antimoine; on le donnait pourtant à la dose énorme de 24 à 36 grains, comme vomitif.

Toutefois, les anciens chimistes s'étaient appliqués à l'*adoucir*, à le *mitiger*, à le *corriger* de toutes les manières; de là diverses préparations, dont la plus célèbre est l'*Antimoine ciré*, résultant de la fusion d'un mélange de cire et de verre d'antimoine. Ce composé, sur lequel on a beaucoup écrit [1], est, en effet, à la dose de 10 à 12 grains, en trois prises, en éméto-cathartique, assez doux, dit-on. Il a été fort en vogue au milieu du dernier siècle. On l'employait surtout contre la dysenterie et la diarrhée. On en élevait la dose jusqu'à 20 grains. Pringle en a traité dans le cinquième volume des *Essais et Observ. de méd. de la Soc. d'Édimbourg*, et P. Frank dit avoir vu des diarrhées chroniques, réputées incurables, guérir radicalement par ce moyen. Le docteur Stark a recommandé un *oxyde d'antimoine vitrifié avec la cire*, dont J. Gorham (*Journ. de la Nouvelle Angleterre*, analysé Bibl. méd. XLIX, 273) a obtenu les meilleurs effets contre la diarrhée chronique provenant de l'ulcération des intestins; il en donnait, de six en six heures, 5 grains, associés à 1 grain d'opium. Ces faits sont bien disparates avec les idées actuelles sur la dysenterie et la diarrhée, mais nous n'avons pu les passer sous silence.

Le verre d'antimoine, digéré dans du vin blanc ou du vin d'Espagne, donne le vin émétique, qu'on préparait aussi avec d'autres antimoniaux, notamment le foie d'antimoine. C'est au tartrate d'antimoine et de potasse produit dans ce cas, que le vin émétique doit ses propriétés; mais la nature et la qualité du vin, la durée du contact, la nature peu constante du verre d'antimoine, font varier à l'infini ce composé, peu fidèle par conséquent, et abandonné, à juste titre, comme vomitif. On ne l'emploie plus guère qu'en lave-

---

[1] Biffinger (C.-L.). *Diss. de vitro antimonio cerato*. Tuing., 1756, in-4°. — Gmelin (P.). *Idem.* — Buechner (A.-E. de). *Diss. de viribus vitri antimonii cerati*. Resp. Mueller. Halle, 1757, in-4.

ment, à la dose d'une à deux onces, pour produire une forte dérivation sur les gros intestins. On a proposé de le préparer avec l'émétique, mais alors il vaut mieux le retrancher du nombre des préparations officinales et laisser au médecin à prescrire magistralement ce mélange. Manget rapporte, dans sa *Bibliothèque*, une observation où quelques grains de verre d'antimoine donnés dans du vin blanc, après une courte digestion, ont causé des vomissemens mortels. M. Orfila en cite une autre tirée de Fabrice de Hilden, où le vin émétique n'a pas été moins funeste. Huxham cependant le regardait comme un excellent remède, pouvant servir, suivant les doses, de diaphorétique (12 à 30 gouttes), de purgatif (24 à 60), d'émétique (une cuillerée).

On emploie communément le verre d'antimoine pour la préparation de l'émétique, du kermès et du soufre doré d'antimoine.

Fondu avec la potasse caustique, le sulfure d'antimoine forme le *foie de soufre antimonié*, employé jadis comme le verre d'antimoine pour préparer le kermès et le soufre doré.

Traité à chaud par une dissolution alcaline, ce même sulfure fournit du gaz hydrogène sulfuré, et donne naissance à un hydro-sulfure d'antimoine, et à un hydro-sulfate alcalin qui tient le premier en dissolution. Cette liqueur dépose, par le refroidissement, une poudre d'un brun rougeâtre, connu sous le nom de *kermès*, et est susceptible de fournir ensuite, par l'addition d'un acide, des précipités plus ou moins sulfurés, nommés *soufres dorés d'antimoine*. (V. p. 348).

Calciné avec son poids de nitre, le sulfure d'antimoine donne un produit demi-vitreux, contenant du sulfate de potasse, du sulfure de potassium, de l'antimonite de potasse et de l'oxy-sulfure d'antimoine; ce composé, qui est d'un rouge-brun, et portait jadis le nom de *foie d'antimoine*, laisse déposer, lorsqu'on le lave soigneusement, une poudre safranée qui est un des *Crocus metallorum* des anciens chimistes (V. p. 344). Le foie d'antimoine est une des préparations de ce métal les plus anciennement employées comme vomitif, purgatif et fondant; on en préparait un vin émétique; il est aujourd'hui sans usage dans la médecine humaine.

La *Rubine d'antimoine* (magnesia opalina) était un composé analogue au foie d'antimoine, résultant de la détonation de parties égales de sulfure d'antimoine, de nitre et de muriate de soude.

Le *Fondant de Rotrou*, formé de sulfate et d'antimoniate de potasse, résultait de la calcination de trois parties de nitre et d'une de sulfure d'antimoine.

2°. *Kermès*, kermès minéral, poudre des Chartreux. La découverte en est due à Glauber. Sa composition exacte est encore incer-

taine; il paraît d'ailleurs qu'elle varie suivant le mode de préparation. Chacun des chimistes qui s'en sont occupés lui en assigne une différente; de là les noms de *Sulfure hydrogéné de sous-Oxyde d'antimoine*, *Oxyde d'antimoine hydro-sulfuré rouge*, *ou brun*, *Sous-hydro-sulfate d'antimoine*, *Sulfure d'antimoine hydraté* (Berzelius), *Oxy-sulfure hydraté d'antimoine* (Henry fils, *Journ. de pharm.*, XIV, 545), etc. Sa préparation, indiquée ci-dessus (p. 346), a été long-temps un secret, qui fut acquis par l'État en 1720, d'un chirurgien nommé la Ligerie. Le kermès est en poudre, d'un rouge-brun velouté, très-légère lorsqu'il est bien préparé, plus légère encore lorsqu'il est sophistiqué avec le santal rouge (*Journ. de chimie méd.*, 1829, p. 59), insoluble dans l'eau, soluble dans les hydro-sulfates alcalins, facilement altérée par l'air, la lumière, les acides, etc. Il est du petit nombre des remèdes antimoniaux qui sont restés en faveur. On le donne ordinairement, soit dans un liquide assez visqueux pour le tenir en suspension, ce qui en rend l'administration plus facile à régler, soit en pilules. L'huile d'amandes douces semble en modérer l'action un peu irritante; mais, mal incorporé dans les potions, il peut s'arrêter dans le gosier, et, rendu avec les crachats, donner à ceux-ci un aspect rouillé propre à en imposer au médecin.

A petite dose, demi-grain à trois grains dans un looch, qu'on donne par cuillerées, il est fort en usage, comme excitant des systèmes respiratoire et lymphatique, soit dans les catarrhes chroniques, l'asthme, dit humide, le catarrhe suffocant, la coqueluche, ou la dernière période des péripneumonies, lorsque l'engouement atonique des poumons indique l'usage des expectorans, soit dans le traitement des maladies cutanées, du rhumatisme, des scrophules, etc. Dans ces derniers cas, on a coutume de l'associer à des stimulans, à des toniques, comme le camphre, l'extrait de genièvre ou de gentiane, etc. Autrefois on l'administrait, même dans les affections aiguës de la poitrine, aussitôt après avoir pratiqué la saignée, lorsqu'elles offraient l'apparence de la malignité; mais Azevedo a prouvé, contre le sentiment d'Helvétius, qu'il est nuisible dans tous les cas d'inflammation. Cependant, dans ces derniers temps, il a été employé avec succès, à grande dose, dans les péripneumonies aiguës, soit chez l'homme, soit chez les animaux, comme nous le dirons en traitant de l'*émétique* donné suivant la méthode de Rasori. On en a fait beaucoup usage aussi comme fondant des engorgemens viscéraux, et même comme fébrifuge.

Dans la plupart de ces cas, le kermès agit comme altérant, c'est-à-dire, sans produire de phénomènes immédiats évidens; mais quel-

quefois aussi, même à très-petite dose, il provoque des nausées et peut produire des vomissemens ou des selles; le plus souvent cela dépend ou de l'idiosyncrasie des sujets, ou de ce que le médicament, imparfaitement suspendu, se trouve inégalement dosé, ou peut-être, comme nous l'avons dit du sulfure, de l'action des acides des premières voies sur ce composé. Sous ce dernier point de vue, on a été jusqu'à croire qu'il agissait, ou comme diaphorétique, ou comme purgatif, ou comme émétique, suivant le besoin que le malade pouvait avoir de l'une ou de l'autre de ces médications.

Lorsqu'on l'administre à plus haute dose (4, 8, 12 grains et plus à la fois), il devient émétique ou éméto-cathartique; et cependant, comme ses effets sont moins constans que ceux de l'émétique, on l'emploie rarement aujourd'hui.

Le kermès est la base d'un grand nombre de préparations officinales, tombées la plupart dans l'oubli, et sur lesquelles on peut consulter la pharmacopée universelle de M. Jourdan. (I, 179).

Desbois de Rochefort rapproche du kermès les *Fleurs rouges d'antimoine*, composé qui semble être une sorte de muriate d'antimoine et d'ammoniaque obtenu par sublimation, et qu'on trouve encore dans quelques pharmacies. Les *Fleurs jaunes* paraissent être analogues.

Azevedo (P.). *An in inflammationibus kermes minerale?* Paris, 1753, in-4. — Millars (F.-X.). *Diss. de exploratâ kermes minerali sive pulveris Carthusianorum in medendo efficaciâ.* Argentor., 1752, in 4. — Schmidel (C.-C.). *Diss. de kermes minerali.* Erlangue. 1754, in-4. — Rogé. Essai sur l'oxyde d'antimoine hydro-sulfuré brun. Paris, 1812, in-4. (Thèse).

3°. *Soufre doré d'antimoine*; sulfure d'antimoine hydraté avec excès de soufre (Berzelius); mélange de proto et de deuto-sulfure d'antimoine (Henry fils, *Loc. cit.*); sous-hydro-sulfate sulfuré d'antimoine, etc. Ce sulfure, dont la synonymie variée indique la nature incertaine, varie en outre de composition suivant la manière dont il est préparé; aussi les anciens admettaient-ils plusieurs soufres dorés d'antimoine, d'autant plus pâles (et d'autant plus actifs, selon Desbois) que le soufre y était plus prédominant, et que la précipitation en avait été opérée sur un liquide déjà plus épuisé. (V. p. 346). Aujourd'hui, on précipite en une seule fois tout le soufre doré qu'on veut retirer de l'eau-mère du kermès, et on l'obtient ainsi à peu près toujours identique.

Ce médicament est fort analogue au kermès, mais doué, suivant Desbois de Rochefort, de propriétés vomitives et sudorifiques plus marquées; on le donne aux mêmes doses. Il figurait aussi dans un grand nombre de composés (Jourdan, *Pharm. univ.*, I, 183). M. Pagenstecher a constaté que l'odeur hydro-sulfureuse que contractent

par fois les mixtures dans lesquelles on le fait entrer, dépendent, non d'une préparation vicieuse, mais d'un mouvement de fermentation qui s'y est développé; on doit donc éviter en général de l'associer aux substances fermentescibles (*Bibl. méd.*, LXXIV, 127; extrait du journal d'Hufeland), remarque applicable au kermès, et en général aux sulfures, quelquefois même aux sulfates.

Hoffmann (Fr.). *Diss. de mirabili sulphuris aurati antimonii efficaciâ in medicinâ.* Hallæ, 1739, in-4. (*In Opusc. med. var. argument.*) — Brendel (J.-G.). *Diss. de sulphure aurato antimonii non vomitorio.* Gœtt., 1757, in-4. — Fabricius (P.-C.). *De Sulphuris antimonii aurati eximio usu in arthritide nonnullis casibus illustrato.* Helmst., 1759, in-4. — Ballerstedt (C.-F.). *De Sulphuris aurati antimonii eximio usu in arthritide nonnullis casibus illustrato.* (Cité dans la *Mat. méd.* de M. Alibert, II, 405.) — Alefeld (G.-L.). *Diss. de insigni usu sulphuris aurati antimonii in morbis et vitiis lymphæ ortis.* Giessen, 1765, in-4.

4°. *Sulfure d'antimoine et de chaux.* C'est la *Chaux d'antimoine* d'Hoffmann, composé peu régulier, qui a été vanté contre le rhumatisme, la goutte, les scrophules et les engorgemens abdominaux. On l'employait, soit sous forme solide, à la dose de 4 à 6 grains, soit dissous, en lotions, ou étendu, à la dose de 2 onces, dans un bain.

III. *Chlorures.—Proto-chlorure d'antimoine*, hydro-chlorate d'antimoine, muriate d'antimoine sublimé, beurre d'antimoine, etc. Matière blanche cristalline, demi-transparente, obtenue par la distillation d'un mélange d'antimoine et de sublimé corrosif. Ce chlorure est fusible, volatil, d'un aspect gras, d'où lui vient le nom de *Beurre d'antimoine*, absorbant l'humidité de l'air, et pouvant même se résoudre ainsi en une liqueur jaunâtre, qu'on a nommée quelquefois *Huile d'antimoine*, nom donné aussi à d'autres préparations de ce métal. L'eau décompose le chlorure d'antimoine et en précipite un *sous-Chlorure*, ou sous-hydro-chlorate d'antimoine nommé jadis *Poudre d'Algaroth*, et, à tort, *Oxyde d'antimoine*. (V. *Algaroth*). Desbois dit que ce précipité était fort employé il y a deux cents ans, comme vomitif, sous le nom de *Poudre émétique*; mais qu'il est dangereux s'il est mal lavé; inerte, s'il l'est bien et préparé par le moyen d'un alcali. Observons que dans ce dernier cas ce n'est plus un sous-chlorure, mais un oxyde. Ajoutons aussi que Olaüs Borrichius, cité par M. Orfila, rapporte l'exemple d'un cas où la poudre d'Algaroth a été mortelle.

Le beurre d'antimoine est un des plus violens caustiques. Il est fort usité pour cautériser les plaies faites par les chiens enragés et autres animaux venimeux, pour détruire des fongosités, toucher des surfaces cariées, etc.; mais il demande à être manié avec prudence, parce qu'il s'étend facilement au delà du point où on l'applique. On pourrait le substituer avantageusement à l'oxyde blanc d'arsenic, dont il n'a pas les dangers, pour la destruction des boutons cancé-

reux. D'un autre côté, il s'altère aisément lorsqu'il n'est pas conservé à l'abri du contact de l'air, ou même que le flacon qui le renferme n'est point bouché à l'émeril, en sorte que l'effet n'en est pas toujours infaillible. L'huile d'antimoine a une action analogue, mais moins puissante.

Ces deux médicamens ne sont jamais employés qu'à l'extérieur. Introduits dans les voies digestives, ce sont des poisons irritans, très-actifs, auxquels il faut se hâter d'opposer des boissons, d'abord aqueuses, ensuite légèrement alcalines, abondamment administrées.

IV. *Sels.* Ils résultent de la combinaison du protoxyde d'antimoine avec les acides. Quant à ceux dans lesquels c'est l'antimoine qui, à l'état de deutoxyde ou de tritoxyde joue le rôle d'acide, nous avons déjà dit le peu que, médicalement parlant, il y avait à en dire. Tous les sels antimoniaux forment, avec la soude ou la potasse, un précipité soluble dans un excès de ces alcalis, et, avec l'acide hydro-sulfurique, un précipité orangé; ceux qui sont à base simple sont décomposés par l'eau. Le seul vraiment important en médecine est l'émétique (proto-tartrate d'antimoine et de potassium).

1°. *Acétate d'antimoine* (*Acetum emeticum*, Lémery). Sel soluble, cristallisable, peu connu, qu'on préparait avec le verre d'antimoine et le vinaigre distillé, et que Angélus Sala, et quelques autres médecins ont recommandé comme émétique.

2°. *Hydro-chlorates.* V. ci-dessus, p. 349, *Chlorures.*

3°. *Hydro-sulfates.* V. ci-dessus, p. 346 et 348, *Kermès* et *Soufre doré d'antimoine.*

4°. *Sulfate d'antimoine.* Il fait partie de plusieurs anciens composés, tels que l'*Antimoine diaphorétique*, lorsqu'il est préparé avec un grand excès de nitre; le *Nitre antimonié de Stahl*, etc. Le sous-sulfate d'antimoine est inséré dans notre Codex, comme pouvant servir à préparer l'émétique.

5°. *Tartrate d'antimoine* (proto-). Swédiaur a proposé de le substituer à l'émétique, dont il a les propriétés, ou de s'en servir pour préparer extemporanément ce sel par l'addition d'un peu de potasse.

6°. *Tartrate de potassium et d'antimoine* (proto-), tartre stibié. Nous en renvoyons l'histoire au mot *Émétique*, soit à raison de son importance, soit pour la rapprocher de celle des émétiques considérés d'une manière générale.

ANTIMOINE CRU. Ancien nom du *Sulfure d'antimoine*. V. p. 343.

— DIAPHORÉTIQUE LAVÉ. V. p. 342.

— — NON LAVÉ. V. p. 342.

— PRÉPARÉ OU RAFFINÉ. C'est le *Sulfure d'antimoine* purifié par la fusion pour les usages pharmaceutiques. V. p. 343.

ANTIMOINE SULFURÉ. V. *Sulfure d'Antimoine*, p. 343.
— VIERGE. Nom du *Sulfure d'antimoine* natif. V. p. 343.

ANTIMONIUM. Nom latin de l'*Antimoine* (V. p. 338.) et du *Sulfure d'antimoine*. (V. pag. 343).
— CRUDUM. Nom latin du *Sulfure d'antimoine* natif. V. p. 343.
— DIAPHORETICUM ABLUTUM S. LOTUM. Nom latin de l'*Antimoine diaphorétique lavé*. V. p. 342.
— — — DULCE. Synonyme du précédent.
— — JOVIALE. C'est l'*Anti-hectique* de Poterius. V. ci-dessus, p. 342.
— — NON ABLUTUM S. NITRATUM. V. *Antimoine diaphorétique non lavé*.
— RUBRUM. Ancien nom latin de l'*Antimoine*, préparé par un procédé particulier.
— INCINERATUM. Un des noms anciens de la *Chaux d'antimoine* provenant du sulfure. V. p. 344.
— METALLICUM. Nom latin de l'*Antimoine*.
— MURIATICUM S. MURIATUM. Anciens noms latins du *Proto-chlorure d'antimoine*. V. p. 349.
— NATIVUM. Nom latin du *Sulfure d'antimoine*. V. p. 343.
- PRÆPARATUM. V. *Antimoine* préparé.
— REGULINUM. Ancien nom latin de l'*Antimoine*. V. p. 338.
— SALITUM. Ancien nom latin du *Proto-chlorure d'antimoine*. V. p. 349.
— TARTARISATUM. Ancien nom latin du *Proto-tartrate d'antimoine* et de *Potasse*. V. *Émétique*.
— USTUM CUM NITRO. Un des noms latins de l'*Antimoine diaphorétique non lavé*. V. p. 342.
— VITRIFICATUM. Nom latin du *Verre d'antimoine*. V. p. 344.

ANTIMONANE. Synonyme de *Proto-chlorure d'antimoine*. V. p. 349.

ANTIMONIATES et ANTIMONITES. Sels formés, suivant M. Berzelius, par la combinaison du deutoxyde et du tritoxyde d'antimoine, qu'il nomme *Acide antimonique* et *Acide antimonieux*, avec les bases. Voyez l'article *Antimoine*, p. 341.

ANTIMONIAUX. Classe de médicamens dont l'antimoine est la base ou le principe actif. Nous avons fait connaître à l'article *Antimoine*, sous le rapport de leur nature, de leurs propriétés et des vertus qu'on leur a attribuées, ou que constate l'expérience, tous ceux de ces composés qui ne sont pas de simples mélanges; il nous reste à jeter un coup d'œil général sur leur emploi thérapeutique, sujet auquel nous serons ramenés ailleurs en traitant de l'*Émétique*, le meilleur comme le plus usité de tous les antimoniaux, et qui seul peut les suppléer presque tous avec avantage. (V. ce mot.)

La véritable nature de beaucoup des antimoniaux est, comme nous l'avons dit, ou encore incertaine, ou sujette au moins à varier suivant les diverses formules d'après lesquelles on les a préparés, ou les soins apportés à leur conservation. L'émétique est presque

le seul qui, dans les pharmacies, offre une composition toujours identique; encore l'efflorescence légère qu'il peut subir suffit-elle, sous le même poids, pour en faire varier un peu le degré d'activité. Il offre au reste cet avantage que, seul de tous ceux qu'on prend à l'intérieur, il est exempt d'arsenic.

La plupart de ces médicamens sont donc d'un emploi peu sûr, et sous le même nom, surtout de pays à pays, quelquefois même d'officine à officine, il n'est pas rare de trouver des substances fort différentes d'aspect, de composition, et probablement de vertus. Cette considération est pour beaucoup sans doute dans le discrédit où ils sont tombés, les dangers auxquels expose alors leur emploi ne se trouvant d'ailleurs compensés par aucune propriété bien constatée propre à l'un plutôt qu'à l'autre de ces médicamens. Tous en effet se ressemblent par le mode de leur action, et diffèrent surtout par le degré.

Tous les antimoniaux usités sont solides. Beaucoup sont insolubles dans l'eau, quoique doués de vertus réelles; tels sont le kermès, le soufre doré et le protoxyde d'antimoine. Probablement ils se dissolvent dans nos fluides. On a même prétendu que les acides des premières voies pouvaient influer puissamment sur le degré d'activité de ce genre de médicamens; qu'ainsi l'antimoine, pris à l'état métallique, l'antimoine diaphorétique lavé, les fleurs argentines d'antimoine, substances souvent presque inertes, ne doivent qu'à l'action de ces acides l'effet émétique ou purgatif qu'on les a vus quelquefois produire. Si cela était prouvé, l'état des organes gastriques mériterait d'être pris en grande considération sous ce point de vue, comme il doit l'être sous celui de ses propriétés vitales, lorsqu'il s'agit d'administrer les antimoniaux

Presque tous ces médicamens étant ou décomposés ou modifiés dans leur manière d'agir par les acides, les alcalis, les solutions hydro-sulfureuses, etc., on doit, en thérapeutique, se garder de les associer à ces substances.

La dose à laquelle on les administre varie pour chacun d'eux; mais, en général elle ne s'étend guère que d'une fraction de grain à un petit nombre de grains, ou, au plus, pour les moins actifs, à un ou deux gros. Elle doit presque toujours être prise en plusieurs fois. Presque jamais on ne donne ce genre de médicamens que dissous, suspendu ou mélangé à quelque autre substance peu active, destinée à en modérer l'activité plutôt qu'à l'accroître. Observons que l'effet obtenu n'est pas toujours proportionné à la dose; c'est ce que nous verrons à l'article *Emétique*, au sujet de la méthode de Rasori.

Le proto-chlorure d'antimoine est le seul des antimoniaux qui ne soit employé qu'à l'extérieur, et qui soit réellement caustique. La plupart des autres ont été donnés, soit extérieurement, soit intérieurement, mais surtout de cette dernière manière. Un petit nombre seulement, le vin émétique par exemple, sont administrés en lavement.

De cette multitude d'antimoniaux qui, durant plusieurs siècles ont été, parmi les médecins, l'objet de tant de disputes, trois seulement, l'émétique, le kermès et le soufre doré d'antimoine, ont survécu, pour ainsi dire, au naufrage de tous les autres; joignons-y pourtant le beurre d'antimoine, dont au reste les propriétés n'ont rien de commun avec les leurs : ce sont de tous les plus réguliers dans leur composition, et parmi eux l'émétique est le plus constant, le plus pur et le plus certain. Quelques praticiens prescrivent encore les fleurs argentines d'antimoine, la poudre d'Algaroth, etc., mais le nombre en diminue chaque jour. D'autres antimoniaux, l'antimoine diaphorétique lavé, par exemple, figurent aussi dans certains mélanges officinaux quelquefois employés, tels que la poudre de Gervais, la poudre cornachine, etc.; le reste n'appartient plus, en quelque sorte, qu'à l'histoire de la matière médicale, et tout porte à croire que le temps, loin de faire cesser, ne fera que confirmer de plus en plus cet abandon.

Beaucoup d'antimoniaux sont des poisons irritans. M. Orfila range dans cette classe l'émétique, l'oxyde d'antimoine obtenu de ce métal calciné, ou chauffé avec l'acide nitrique, le verre d'antimoine, le kermès, le soufre doré d'antimoine, l'hydro-chlorate et le sous-hydro-chlorate d'antimoine, le vin antimonié, l'antimoine diaphorétique lavé et non lavé, la matière perlée de Kerkringius, le foie d'antimoine, le safran des métaux, et enfin les vapeurs antimoniales; mais il paraît n'en avoir expérimenté qu'un petit nombre. Les plus redoutables sont certainement l'émétique, le verre d'antimoine, et surtout l'hydro-chlorate d'antimoine. L'oxyde d'antimoine produit par la calcination de ce métal nous semble au contraire sans danger et pour ainsi dire même sans action; l'antimoine diaphorétique lavé n'en a qu'une très-douce, et il ne nous paraît pas suffisamment prouvé que la matière perlée de Kerkringius jouisse d'une grande énergie. Quant aux vapeurs antimoniales, qui excitent la toux, produisent le serrement de la poitrine et peuvent amener l'hémoptysie, accidens dont Fourcroy dit avoir vu atteintes des personnes, qui avaient respiré les vapeurs provenant du sulfure d'antimoine mis à détonner avec du nitre, elles sont peut-être plus arsénicales et sulfureuses que réellement antimoniales.

Quoi qu'il en soit, il n'existe aucun vrai contre-poison des prépa-

rations d'antimoine, considérées en commun, et les moyens appropriés aux poisons irritans en général, leur sont seuls applicables : voyez du reste *Proto-chlorure d'antimoine* (ci-dessus, p. 349) et *Émétique.*

Les antimoniaux donnés à l'intérieur exercent en général une action plus ou moins stimulante ; les plus doux cependant ont jadis passé pour anti-spasmodiques. Quand cette action se concentre sur les voies gastriques, il en résulte ou des vomissemens ou des selles, quelquefois l'un et l'autre ; on suppose que, dans ce cas, le médicament n'est pas absorbé ; il n'est pas rare cependant que des sueurs accompagnent ou suivent cet effet. Souvent aussi, chez les individus d'un tempérament nerveux, les antimoniaux produisent en outre, ou une agitation générale, ou des convulsions, ou des crampes quelquefois d'une violence extraordinaire ; d'autres fois, ce sont des douleurs vives d'estomac, des coliques, une sorte de cholera morbus, et cela ordinairement plutôt à raison de l'idiosyncrasie des malades que de la dose du remède ou de son application intempestive. Ces accidens réclament en général l'usage des adoucissans, des opiacés, des légers anti-spasmodiques et des bains.

Cette action éméto-cathartique, dont l'émétique, le verre d'antimoine, le protoxyde d'antimoine, sont particulièrement susceptibles, a souvent été mise à profit en thérapeutique, surtout à une époque où ce genre de médication était plus en usage qu'il ne l'est de nos jours. C'est à elle qu'il faut rapporter la faculté hydragogue attribuée aux antimoniaux. Quoiqu'elle ne soit pas sans danger, comme nou le dirons ailleurs, elle a aussi ses avantages, et on ne peut disconvenir qu'entre des mains habiles elle ne puisse avoir des succès, puisque des charlatans même lui ont dû plus d'une fois des cures miraculeuses.

Quand la stimulation des antimoniaux se répand dans toute l'économie, c'est-à-dire que, portés dans les secondes voies, ces médicamens vont agir directement sur tous les organes, tantôt il n'en résulte aucun effet sensible, tantôt, et le plus souvent, il se manifeste, ou de la diaphorèse, ou une expectoration, ou, plus rarement, de la diurèse. A cette double action altérante ou évacuante, à l'action spéciale qu'ils paraissent exercer aussi sur les systèmes lymphatiques et pulmonaires, se rattachent, soit les vertus fondantes, dépuratives, résolutives, qu'on leur a reconnues dans le traitement des engorgemens viscéraux et glanduleux, soit l'efficacité dont ils ont paru doués contre le rhumatisme, la goutte, la syphilis, les éruptions cutanées surtout, soit enfin l'utilité qu'on leur supposait dans les cas de fièvre intermittente, de maladies malignes, et même contre la peste.

L'émétique, le soufre doré d'antimoine et le kermès sont encore, à doses fractionnées, administrés chaque jour par de vrais praticiens dans plusieurs de ces circonstances, notamment contre les scrophules, les maladies chroniques de la peau, celles des organes pulmonaires et des viscères abdominaux. Sagement appliqués, ces remèdes leur procurent souvent des succès là où échouent des traitemens proclamés comme beaucoup plus *rationnels*, expression au reste qui, à chacune des époques de la médecine, et quelle que fût la doctrine dominante, a tour-à-tour été appliquée à la méthode alors la plus généralement suivie, et qui par conséquent n'exprime rien au delà de ce fait.

Grevin (J.). Apologie sur les vertus et facultés de l'antimoine, etc. Paris, 1567, in-8. — Balcianelli (J.). *Contra l'abuso dell' antimonio e della cassia purgante.* Vérone, 1593, in-4. — Basile Valentin. *Triumphwagen der antimonii, etc.* (Char triomphal de l'antimoine.) Léipsick, 1604, in-8. (Il en existe plusieurs traductions latines.) — Sala (A.). *Anatomia antimonii, id est dissectio tàm dogmatica quam hermetica antimonii usum, proprietates et vires ejus declarans.* Lugd.-Batav, 1617, in-8. — Fabre (P.-J.). *In currum triumphalem antimonii Fr. Basili Valentini annotationes, et in duodecim alios libellos chymicos.* Toulouse, 1646, in-4. — Axt (J.-C.). *Epistola de antimonio* (in Tract. *de arboribus coniferis.* Iena, 1679, in-12.) — Lamy (G.). Diss. sur l'antimoine. Paris, 1682, in 12. — Lancilotti (C.). *Farmaceutica antimoniale, etc.* Modène, 1683, in-12. — Grandi (J.). *De Stibio.* Nuremb., 1688. — Steiner (H.). *Diss. de antimonio, plerisque ejus præparationibus, atque virtutibus.* Basileæ, 1699, in-4. — Lemery (N.). Traité de l'antimoine. Paris, 1707, in-12. — Hellwig (C. de). *Specimen pharmacologiæ sacræ de antimonio, cicutâ et pisce magno Tobiæ, etc.* Gripswald, 1708, in-4. — Eysel (J.-P.). *Diss. de antimonio et nonnullis ex hoc præparatis medimamentis.* Erford, 1711, in-4. — Pietsch (J.-V.). *Diss. de stibio veterum, ejusque insigni virtute medicâ.* Regiomonti, 1715, in-4. — Kapfer. *Diss. de medicamentis antimonialibus.* Altdorf, 1732, in-4. — Teichemeyer (G.-F.). *Diss. de antimonio ejusque regulis.* Iena, 1733, in-4. — Camerarius (A.). *Diss. de antimonio.* Tubingæ, 1735, in-4. — Mender (D.-E.-P.). *Analysis antimonii physico-chymico rationalis.* Dresde et Léipz., 1738, in-8. — Kniphof (J.-J.) *Diss. de regulo antimonii medicinali.* Erford, 1762, in-4. — Saunders (G.). *De antimonio ejusque usu in morbis curandis. Diss. inaug.* Edimb., 1765 (et Londres, 1773), in-8. — Buechner (A.-E. de). *Diss. de antimonio variisque tincturis cum alcalicis menstruis factis.* Resp. Lavatter. Halle, 1767, in-4. — *Considerations on the use and abuse of antimonial medecines in fewers and ether disorders, containing a chemical examination of all the antimonial preparations in the several dispensaries, and a special inquiry in to the nature, properties and effects of febrifuge medecines, particulary emetic tartar, docteur James and the Edinburgh Powder.* Edimb., 1773. — Schoenmetzel (F.-G.). *Progr. de antimonii et mercurii in facultate medicâ heidelbergensi fatis.* Heidelb., 1780, in-4. — Hatwig (C.-A.) *Diss. de nonnullis antimonii præparatis eorumdemque usu medico.* Léipzick, 1783, in-4. — Ebell. *Diss. de antimonialium medicamentorum differentiâ.* Gœtt., 1784, in-4. — Fuchs (G.-F.-C.). Essai (en allemand) sur l'hist. nat. de l'antimoine, son analyse chimique, ses propriétés médicales et économiques. Halle, 1786, in-8. — Jacquet. Histoire abrégée de l'antimoine, et particulièrement de ses préparations. Paris, 1786, in-8. — Westra (J. J.). *Diss. de antimonio.* Groningæ, 1792, in-8. — Schlottmann. *Analecta de medicamentis antimonialibus nonnullis sulphuratis.* Erdford, 1792, in-4. — Serullas (G.-S.). Mémoires sur les alliages du potassium et du sodium, et sur l'existence de l'arsénic dans les préparations antimoniales usitées en médecine. Metz, 1820 et 1821, in-8. (On peut consulter aussi le *Repertorium commentationum* de J.-D. Reuss, *Materia medica*, p. 227 et suivantes.)

Antimonio. Nom italien, espagnol et portugais de l'*Antimoine*.

Antimony. Nom anglais de l'*Antimoine*.

Antipathes, Antiphates. Les anciens paraissent avoir désigné par ces noms le corail noir.

Antiquartium, Antiquartanarium. Anciens noms du Calomel, *proto-chlorure de mercure*, employé contre la fièvre quarte par Rivière.

ANTIRHEA (et non Antirrhea). Genre de plantes de la famille des Rubiacées, de la tétrandrie monogynie. L'*A. borbonica*, Gm.

(*Malanea verticillata*, Lam.), qui croît à l'île Bourbon, où il est connu sous le nom de bois de Losteau, de celui qui l'a trouvé, a sa racine et son écorce, réputées astringentes, employées pour arrêter les hémorrhagies. C'est sur cette propriété que Commerson l'a nommé *Antirhea*, de αντι contre, et de ρεω, je coule.

ANTIRRHINUM (et non Anthirrinum). Genre de plantes de la famille des Scrophulaires, de la didynamie-angiospermie. On en a séparé les espèces à corolles éperonnées, sous le nom de *Linaria*.

A. (Linaria) *Cymbalaria*, L., Cymbalaire. Cette petite plante, inodore, glabre, rougeâtre, à feuilles lobées, qui croît chez nous dans les fentes des murs faits de grosses pierres de taille, a une saveur aigrelette poivrée, qui dénote une propriété anti-scorbutique, par son analogie avec celle du cresson, du cochléaria, de la capucine. On pourrait en faire usage avec facilité, car la plante est abondante dans certains bâtimens, et nous la recommandons aux praticiens. (Elle est figurée dans l'*Herbier de la France*, par Bulliard, t. 305.) Dans l'Inde, suivant Hamilton, les médecins la donnent mêlée avec du sucre dans le cas de diabètes (Ainslie, *Mat. med.*, *Ind.*, II, 484), propriété précieuse, si elle était certaine. Nous alléguons, pour la croire fausse, l'opinion qui déclarait cette plante vénéneuse.

Anonyme. *De Herbâ cymbalariâ.* Lugduni-Batavorum, 1733, in-8. (imprimé à la suite du Traité de Wepfer, *de cicutâ.*

A. (Linaria) *Elatine*, L. Velvote. Cette plante, inodore, velue, rampante, amère, qui croît chez nous dans les jachères, passe pour purgative. Elle est inusitée.

A. Linaria, L. (*Linaria vulgaris*, Desf.), Linaire (et non Linéaire). Cette plante, qui croît dans les champs incultes, se distingue à ses beaux épis de fleurs jaunes, à ses tiges dressées, dont plusieurs sont stériles, et à ses feuilles glauques, étroites, entières, épaisses, semblables à celles du lin, d'où lui est venu son nom. Elle a aussi un peu le port de l'*Euphorbia Cyparissias*, L.; mais n'est pas lactescente comme lui. Sa saveur est légèrement amère. Son odeur est un peu vireuse, ce qui annonce une plante dont l'effet doit être surveillé. Elle a été vantée comme purgative, et surtout comme diurétique, ce qui l'a fait désigner, dans quelques anciens ouvrages, sous le nom d'*Urinalis*. C'est surtout à l'extérieur, en fomentation sur les tumeurs hémorrhoïdales que l'ont préconisée Simon Paulli, Horst, etc.; et c'est peut-être pour cet usage, très-répandu sans doute dans le peuple, qu'on en voit sécher tant de paquets chez les herboristes de la capitale, car les médecins n'en prescrivent que peu ou point. Ses fleurs ont été conseillées dans les maladies chroniques de la peau, associées à celles de bouillon blanc, qui sont inertes, du

moins sous ce rapport. (Murray, *Appar.*, II, 219). J. Wolfius en a composé jadis un onguent, qui a eu quelque célébrité pour les mêmes maladies.

En Suède, on en fait bouillir dans le lait, et on en suspend dans les chambres pour tuer les mouches. Cette plante mériterait d'être le sujet d'expériences directes et suivies. Elle donne naissance à un phénomène végétal fort curieux et inexplicable jusqu'ici, qui consiste en ce que sa corolle, d'irrégulière qu'elle est, devient très-régulière sur quelques-uns de ses rameaux. On désigne cette monstruosité sous le nom de *Peloria*.

A. majus, L., Gueule-de-loup, Gueule-de-lion, Muflier. Cette belle plante, à fleurs rouges ou jaunes, qu'on cultive dans les jardins, et qui croît sur les murs, est inodore, amère dans toutes ses parties, et paraît être stimulante, quoiqu'on l'ait indiquée comme émolliente à l'extérieur, sur les tumeurs, etc. En Perse, d'après Gmelin, on retire une huile excellente, et qui égale celle d'olive, des graines de cette plante, qui sont très-abondantes. On les fait chauffer fortement, on les pile et on les soumet à la presse. (*Découverte des Russes*, II, 238.) Vogel dit que, dans quelques pays, le vulgaire attribue à cette plante le pouvoir de détruire les charmes ou maléfices. (*Hist. mat. méd.*, 124.)

On trouve par fois les *A. Orontium*, L. (tête de mort), et *spurium* indiqués comme usités, mais sans spécification de vertus; ces deux plantes croissent dans nos moissons. A la Cochinchine on nourrit les porcs avec l'*A. porcinum*, Lour.

Antispodium, Antispode. Espèce de *Spodium* que les Arabes préparaient en brûlant les racines d'une sorte de roseau; on lui attribuait, comme aux autres sels fixes des végétaux, une vertu fondante et apéritive. Dioscoride donne aussi ce nom à diverses préparations propres, dit-il, à remplacer le spodium.

Antitesion. Un des noms de la lampourde, *Xanthium strumarium*, L., dans Dioscoride.

ANTIVEILLES (Eaux min. d'). Ces eaux, d'après l'analyse qu'en a faite M. Pomier, pharmacien à Salies, contient du sulfate de soude, des chlorures de sodium et de magnésium, de l'alumine, et une terre qu'il croit être de la glucine, substance qui n'a pas encore été trouvée dans les eaux minérales; elles ne sont nullement sulfureuses. (*Journ. de Pharm.*, XIV, 199.)

Antjak. Un des noms indiens du *Ficus religiosa*, L., ou d'une de ses variétés.

Antolfe. Nom que porte le fruit mûr du géroflier, *Caryophyllus aromatica*, L.

ANTONIA (vallée d'), en Suisse, canton des Grisons. Il y existe plusieurs sources minérales; celle de la *Schœere*, qui teint, dit-on,

les corps en rouge ; celle du *Sadried*, dont l'odeur est sulfureuse, et celle de *Cadinen*.

ANTONIO DAS TAIPAS (San), ou Caldas das Taipas (Eaux min. de). Elles sont à Guimarens, dans le Minho, province de Portugal. Leur nature, dit M. Alibert, est *sulfureuse-hépatique* ; elles sont à 32°, 75 centigrades.

ANTRISCUS, ou mieux ANTHRISCUS. Ce nom, dans les anciens, désigne une ombellifère employée comme apéritive, et que Linné a cru reconnaître dans la plante qu'il a nommée *Scandix Anthriscus*.

ANTROPOMORPHON. Nom que l'on trouve dans quelques ouvrages pour désigner la racine de la mandragore, *Atropa mandragora*, L., ainsi nommée de sa prétendue ressemblance avec quelques parties de l'homme.

ANTURA. Nom arabe du *Carissa edulis*, Valh., d'après Forskal.

ANTY. Nom malais d'une plante annuelle, d'une solanée, que l'on mange cuite. C'est une sorte de brède. (*Herb. amb.*, VI, 62, t. XXVI.)

ANTYMONU. Un des noms polonais de l'*Antimoine*.

ANUFIAS. Un des noms de la conyze, *Conyza squarrosa*, L., d'après Dioscoride.

ANUDRON ou ANYDRON. Dioscoride paraît désigner sous ces noms le *Datura Stramonium*, L.

ANUK. Nom arabe du *Plomb*.

ANVALI (et non ANVALLI). Nom indien du myrobolan emblic, *Phyllanthus Emblica*, L.

ANVERUS. Un des noms du *Maranta arundinacea*, L., aux Antilles.

ANYME. Nom bohême de la résine animée qui découle de l'*Hymenæa Courbaril*, L.

ANYS. Nom hollandais de l'anis, *Anisum officinale*, Mœnch., L.

ANYZ. Un des noms russes de la badiane, fruit de l'*Illicium anisatum*, L.

— Nom bohême et polonais de l'anis, *Anisum officinale*, Mœnch., L.

AONGRA. Un des noms hindous des *Myrobolans emblics*.

AOUACA. Un des noms de l'avocatier, *Laurus Persea*, L.

AOUARA. Sorte de palmier de Cayenne (*Elaïs guineensis*, Jacq.?), à feuilles pennées, dont l'écorce du fruit, macérée pendant quelques jours, donne une huile qui sert pour l'apprêt des alimens, l'usage médicinal, et à brûler. L'amande fournit une sorte de beurre appelé *quioquio* par les Caraïbes, qu'on emploie pour frotter les parties rhumatisées. (Aublet, *Guiane*, 975.)

AOUAROUCHI. Nom que porte à Cayenne le suif du *Myristica sebifera*, Lam. ; *Virola sebifera*, Aubl.

AOURIOLA. Nom de la chausse-trape, *Centaurea Calcitrapa*, L., dans le midi de la France.

AOURNIER. Synonyme de cornouiller, *Cornus mas*, L.

AOVARA. Lémery écrit ainsi, suivant l'ancienne orthographe, l'*Aouara*.

APACARO. Nom brame d'un arbrisseau d'une odeur forte et de saveur âcre, toujours vert, dont le suc des feuilles exprimé, mêlé au suc de pavot, se donne dans les fièvres intermittentes. On donne

aussi sa décoction pour apaiser les douleurs de la goutte. (*Hort. mal.*, V, 31, t. XVI.)

Apalachine. Thé des Apalaches. On donne ce nom aux feuilles des *Ilex Cassine*, *peragua*, *vomitoria*. Lamarck croit que c'est à celles du *Cassine caroliniensis* qu'il appartient. M. A. de St.-Hilaire a découvert que le véritable thé des Apalaches était la feuille d'une espèce nouvelle d'*Ilex* qu'il nomme *paraguensis*.

Apalike. Nom vulgaire d'une espèce de hareng, *Clupea cyprinoïdes*, L.

APAMA. Genre de plantes de famille indéterminée, de la polyadelphie de Linné. L'*A. siliquosa*, Lam., figuré par Rhèede (*Mal.*, VI, 51, t. 28) croît au Malabar. On fait, avec les fruits de cet arbre, bouillis dans l'huile, une sorte d'onguent employé contre la gale et les vieux ulcères; le suc de ses feuilles, associé au *Calamus aromaticus*, est une sorte de contre-poison de la piqûre des serpens, spécialement du *Cobra capella*.

Apantropon. Un des noms du staphysaigre, *Delphinium Staphysagria*, L., dans Dioscoride.

Apanxaloa. Nom qu'on donne au Mexique à une sorte de *Lythrum* officinal.

Aparine, Off. Nom du grateron, *Galium Aparine*, L., et de l'*Asperula odorata*; cette dernière est l'*Aparine latifolia*, etc., des anciennes pharmacopées. Théophraste donne le nom d'*Aparine* au *Xanthium strumarium*, L.

Apatite. Un des noms du sous-phosphate de chaux. V. *Chaux* (sous-phosphate de).

Apatta. Nom que les nègres donnent à l'oie de Guinée, *Anas cygnoides*, L.

Apây num. Nom sanscrit de l'*Opium*.

APEIBA. D'après M. De Candolle (*Essai*, etc., 86.), on mange les baies de l'*A. emarginata*, Lam, *Sloanea emarginata*, L., à Bahama, où croît cet arbre, de la famille des Tiliacées, de la polyandrie monogynie de Linné.

Apemfi. Un des noms de la ciguë en Égypte.

Apémon. Un des noms de la mandragore, *Atropa Mandragora*, L., en Égypte.

Apfn. Synonyme d'*Ambalam*.

Aper. Nom latin du sanglier. V. *Sus Scropha*, L.

APÉRITIFS. *Aperientia*, d'*Aperire*, ouvrir. Classe de médicamens auxquels on attribue la faculté de diviser, d'atténuer les molécules morbifiques, et d'en procurer l'issue par une des voies propres à l'organisme. Cette définition suppose des idées de cohésion, de réunion, puis de dissociation des élémens de nos maladies, admises dans des théories mécaniques, chimiques, ou humorales, dont le temps a fait justice, du moins dans le sens absolu qu'on leur prêtait. Il en résulte qu'aujourd'hui le terme d'apéritifs n'a plus de signification réelle, et qu'il ne présente que des idées fausses ou du moins très-vagues.

Mais si on veut borner l'acception de ce mot au seul but de faciliter la sortie des humeurs naturelles accumulées, ou altérées, ou retenues dans divers organes, il y a de véritables apéritifs. Nous en trouvons même de deux ordres distincts; effectivement les humeurs peuvent être retenues, accumulées et causer des engorgemens par atonie ou défaut de vitalité dans les parties qui se sont laissé obstruer, engorger; ou par éréthisme, rigidité, en un mot, par une augmentation de vitalité de ces mêmes viscères. Il s'en suit qu'il faut des apéritifs de deux natures opposées pour surmonter ces deux genres différens d'obstacles, qui peuvent concourir à la rétention des humeurs, et par suite à l'obstruction de leurs couloirs naturels; de plus, chaque organe aura un genre d'apéritif qui lui sera propre. Ainsi, l'engorgement froid des glandes salivaires, buccales, etc., aura pour apéritif les sialagogues qui, produisant un écoulement plus grand de salive, les rendra à leur volume naturel; les vomitifs seront considérés comme apéritifs de l'humeur biliaire, à cause de leur action sur le foie et de l'écoulement de bile qui en est la suite; les diurétiques le seront des reins; les emménagogues, de l'utérus; les sudorifiques, de la peau; les saignées capillaires, des congestions sanguines de ces vaisseaux, telles qu'elles ont lieu dans l'inflammation, etc., etc. On voit donc que dans ce sens il y a, à proprement parler, une multitude de médicamens capables de rompre les accumulations des fluides naturels ou altérés qui existent dans les engorgemens, et qui obstruent les filiaires de nos organes, et de les faire écouler par leur issue propre, ce qui leur mérite, sous ce rapport, le nom d'apéritifs.

Stahl (J.-E.). *Consideratio medicamentorum aperientium*, etc. Resp. Riedel. Erford, 1737, in 4. — Griot (C.). *Diss. de aperientibus propriè dictis.* Nanceii, 1781, in-4.

Apette. Vieux nom français de l'*Abeille*. V. *Apis mellifica*, L.

Apfelbaum. Nom allemand du pommier, *Malus communis*, DC.

Aphaca. Les anciens ont donné ce nom à une plante que Linné a rapportée à son genre Lathyrus, *Lathyrus Aphaca*, et dont les graines, suivant Dioscoride, sont astringentes, et utiles dans les flux de ventre, grillées ou cuites. (*Lib.* II, c. 178.)

APHANES. Genre de plantes de la famille des Rosacées, section des Sanguisorbées, de la tétrandrie monogynie, dont l'unique espèce, l'*A. arvensis*, L. (*Alchemilla Aphanes*, W.), est quelquefois usitée, sous le nom de perce-pierre, à l'instar de l'alchimille. V. *Alchemilla* (I, 149).

Apharca. Nom de l'alaterne, *Rhamnus Alaternus*, L., dans Théophraste, ou de l'*Arbutus Unedo*, L., suivant quelques auteurs.

APHRODISIAQUES. Médicamens propres à exciter ou rappeler

les désirs vénériens, d'ἀφροδίτη, Vénus. Dans les constitutions froides, molles, les tempéramens lymphatiques, chez les sujets faibles, ces appétits sont peu marqués et peuvent avoir besoin d'être excités; chez les individus débilités par de longues maladies, affaiblis par des hémorrhagies, ou tout autre flux, ou bien encore par suite d'affections qui impriment une sorte de paralysie aux organes génitaux, tels que les chutes graves sur la colonne épinière, l'inflammation chronique de la membrane arachnoïde, etc., etc., il y a nécessité de rappeler les appétits vénériens.

C'est dans les substances très-nutritives, stimulantes, aromatiques, alcooliques, chaudes, etc., qu'on a pris les aphrodisiaques. Parmi celles qui sont alimentaires, on vante la truffe, l'oronge, le salep, le sagou, l'ail, le cacao, le céleri, etc. Parmi les plantes aromatiques ou stimulantes, la roquette, la moutarde, les feuilles de chanvre, le poivre, le macis, la muscade, la cannelle, le gérofle, etc.; mais les médicamens dont on a le plus vanté les qualités aphrodisiaques sont l'ambre gris, le musc, les cantharides et le phosphore. L'emploi de ces derniers moyens, surtout des cantharides et du phosphore, peut être accompagné de dangers, et les livres indiquent plusieurs cas de mort pour en avoir usé indiscrètement. (Voyez une liste de médicamens aphrodisiaques, *Bull. de pharm.*, V, 193.)

On mélange une ou plusieurs de ces substances; on en ajoute aux alimens; on en fait des préparations plus ou moins convenables, des composés dont le mystère fait souvent le plus grand mérite : du reste, aucun des médicamens cités n'a directement la propriété aphrodisiaque, si ce n'est peut-être la cantharide, qui porte son action spéciale sur l'organe générateur, pour y produire non le résultat qu'on en attend, mais un véritable état morbifique.

Turner (D.). *Aphrodisiacus.* Londini, 1736, in 4. — Stentzel (C.-G.). *De cantharidibus et similibus, quæ aphrodisiaca vocantur medicamentis, etc.* Resp. C.-F. Horn. Vitembergæ, 1747, in-4. — Guillemin (N.). *De aphrodisiacis.* Resp. C.-P. Blaise. Nanceii, 1782, in-4.

Aphronatron. Efflorescence formée d'un mélange de carbonates de soude et de chaux, qui se trouve, dit-on, en Égypte et en Hongrie. C'est une espèce de natron.

Aphronitrum. Les anciens paraissent avoir désigné surtout par ce mot le salpêtre naturel, particulièrement formé de nitrate de potasse et de nitrate de chaux; mais quelquefois aussi ils ont confondu l'*Aphronatron* avec l'*Aphronitrum*.

Aphroselenon. Lémery donne ce mot comme synonyme de *Sélénite*.

Aphya. Petit poisson du genre *Gobius*, connu vulgairement sous le nom de loche de mer, qui habite la Méditerranée et remonte dans le Nil. Il était recherché des anciens à cause de son goût exquis.

(*Dict. des Sc. nat.*, II). Lémery donne ce mot comme synonyme d'*Apua*.

APHYTEIA, Aphytée. Genre de plantes d'une famille indéterminée, dont la seule espèce, l'*A. Hydnora*, L. F., *Hydnora africana*, Thunb., qui croît au cap de Bonne-Espérance, est parasite sur les racines de l'*Euphorbia Tirucalli*, L. Les Hottentots mangent ses baies crues ou cuites, d'après Thunberg, et l'appellent manger du jacal. (*Voyage*, II, 137.)

Api. Nom languedocien de l'ache, *Apium graveolens*, L.

Apiastrum. Nom que porte dans Pline la mélisse des bois, *Melittis Mellissophyllum*, L.

Apich libecek. Un des noms bohêmes du *Ligusticum Levisticum*, L.

— weliky. Un des noms bohêmes du *Ligusticum Levisticum*, L.

Apichu. Un des noms américains de la patate, *Convolvulus Batatas*, L.

Apiites. V. *Apites*.

Apinel. Nom d'une racine qu'on emploie dans quelques îles de l'Amérique et au Mexique, contre la morsure des serpens. M. de Lamarck croit que c'est celle de l'*Aristolochia anguicida*, L. (*Encyclop. méth.*, Bot., I, 210.)

Apini. Un des noms indiens de l'opium, d'après Ainslie (*Mat. med. Ind.*, II, 271).

Apio. Nom espagnol de l'ache, *Apium graveolens*, L.

— lechal. Nom espagnol du *Selinum palustre*, L.

— de montagna. Nom italien du *Selinum Oreoselinum*, Roth.

— de montana. Nom espagnol du *Selinum Oreoselinum*, Roth.

— di montanna. Nom portugais du *Selinum Oreoselinum*, Roth.

— — Nom de l'*Aracacha* au Mexique.

Apios. Ce nom, qui était celui du poirier chez les Grecs, a été donné à plusieurs plantes dont les racines, charnues ou tuberculeuses, représentaient plus ou moins la forme de la poire. Dioscoride le donne à une euphorbe dont le suc est purgatif, et dont Linné a fait son *Euphorbia Apios*, que Belon a figuré (*Singularités*, 86). On l'a appliqué aussi à un *Glycine*, à racine tuberculeuse, *G. Apios*, L., ainsi qu'au *Lathyrus tuberosus*, L., appelé Apios bâtard dans quelques anciens auteurs; au *Bunium Bulbocastanum*, L., etc. (V. Matthiole, *Comment.*, 462.)

APIS, Abeille. Genre d'insectes hyménoptères de la famille des Mellites, réduit aujourd'hui aux seules espèces qui vivent en grande société. Cinq de ces espèces sont décrites et figurées dans la *Faune médicale* de M. H. Cloquet. Toutes fournissent du miel et de la cire; la suivante, à cause de son importance, mérite de nous occuper en premier.

A. mellifica, L., Abeille domestique. Elle existe en France et dans plusieurs autres parties de l'Europe, où elle se nourrit du pollen et du nectar des fleurs. Il n'est pas de notre objet de rapporter, même en abrégé, le résultat des nombreux travaux entrepris par

d'infatigables observateurs sur les mœurs et l'éducation de ces industrieux insectes. A peine s'il peut nous être permis de dire que tout rassemblement d'abeilles comprend trois sortes d'individus ; savoir : une femelle, à bon droit nommée reine ; plusieurs centaines de mâles ou faux bourdons uniquement destinés à la féconder, et qui sont impitoyablement massacrés ensuite ; enfin des abeilles neutres, au nombre de plusieurs milliers, nommées ouvrières. Ce sont celles-ci qui sécrètent la *cire* dont sont formées les alvéoles des rayons, qui élaborent le *miel* qu'une partie de ces alvéoles doit renfermer, et qui recueillent la *propolis* destinée à boucher toutes les ouvertures inutiles. (V. ces mots.)

L'abeille est pourvue d'un aiguillon creux, dont les blessures, souvent mortelles pour de faibles animaux, peuvent l'être même quelquefois pour l'homme, surtout lorsqu'elles sont très-multipliées. Elles causent dans tous les cas une douleur cuisante que suivent des accidens variés. Mais ces accidens sont moins dus au dard lui-même, qui souvent demeure dans la plaie, qu'au venin dont il est le conducteur, et qui, renfermé dans une vésicule placée à sa base, continue souvent à s'épancher, après la piqûre, par la contraction spontanée de cette vésicule. Ce venin paraît être analogue à celui de la vipère. Le traitement de ces blessures consiste essentiellement dans l'extraction du dard, soit qu'en le saisissant délicatement on parvienne à l'extraire tout entier, sans exprimer la vésicule ; soit plutôt qu'après en avoir coupé la base au niveau de la peau, avec des ciseaux fins, on opère l'évulsion de l'extrémité au moyen d'une aiguille. Toutes sortes de topiques ont été indiqués ; aucun ne paraît avoir d'action spécifique. L'eau salée est un des meilleurs. M. Cloquet cependant rapporte l'observation d'un homme qui, assailli par un essaim d'abeilles, et couvert de piqûres, a dû son salut peut-être à un bain d'eau froide prolongé pendant cinq heures, et à des lotions faites avec un mélange d'eau, de laudanum et d'éther.

Non-seulement l'abeille a été quelquefois employée comme aliment, mais on a voulu lui trouver des vertus thérapeutiques. Grillée et réduite en poudre, on l'a recommandée à l'extérieur contre l'alopécie ; à l'intérieur comme diurétique ; infusée dans du vin, elle a été donnée contre les maladies de la vessie ; enfin on a cru trouver en elle un remède pour fortifier la vue, l'ouïe, etc.

A. Amalthæa, Oliv. Cette espèce, beaucoup plus petite que la précédente, se trouve à Surinam et à Cayenne. La cire qu'elle fournit est d'une teinte obscure ; son miel, très-fluide, est rougeâtre, d'une saveur fort agréable, difficile à conserver : les Indiens en obtiennent, par la fermentation, une liqueur spiritueuse. L'abeille

amalthée ne doit pas être confondue, dit M. Cloquet, avec l'abeille que Fermin a vue à Surinam, et qui donne un miel toujours liquide comme de l'huile, de couleur d'ambre, fort doux, très-fermentescible et employé par les apothicaires.

A. fasciata, Latr. Cette abeille a été trouvée à Gênes et en Egypte. C'est peut-être la petite abeille noire d'Ethiopie dont les voyageurs ont parlé, et qui fournit un excellent miel et une cire d'une blancheur extraordinaire.

A. Peronii, Latr. Péron, qui a observé cette abeille à Timor, rapporte que le miel qu'elle fournit est jaune, plus liquide que le nôtre, et excellent lorsqu'il est purifié.

A. unicolor, Latr. Cette espèce habite les îles de Madagascar, de Bourbon et l'Ile-de-France. Dans la première on s'occupe de son éducation. Le miel qu'elle donne est verdâtre, sirupeux; on lui attribue une grande supériorité sur le nôtre.

Apis hæmorrhois. C'est l'espèce de serpent nommé *Hæmorrhous*.

Apites, Aphtes, *Apites vinum*, Poiré; vin fait avec des poires.

Apium. Nom java de l'*Opium*.

APIUM. Genre de plantes de la famille des Ombellifères, de la pentandrie digynie.

A. graveolens, L., Ache, ache des marais. Cette plante bisannuelle croît dans les marécages du midi et de l'ouest de la France. On n'emploie en médecine que sa racine, qu'il est même assez difficile de se procurer, ce qui a fait renoncer à l'ajouter au sirop de chicorée et à l'eau générale dont elle faisait partie; elle est l'une des cinq racines dites apéritives. Son odeur, étant fraîche, est nauséeuse, mais elle la perd par la dessiccation. Elle est pivotante, longue, grosse, blanche; on la prescrit à la dose de 4 à 8 gros. Sa décoction est mucilagineuse, et peut se prendre en gelée. Outre la propriété apéritive, fondante, les anciens croyaient que la racine d'ache, ainsi que le reste de la plante, rendait stérile, et Horace en parle dans ce sens en plusieurs endroits de ses œuvres. Le suc des feuilles, pris à la dose de 6 onces, est, d'après Tournefort, un très-bon fébrifuge, pris au moment du frisson. Il assure qu'un gros de leur extrait, ajouté à deux gros de quinquina, donne plus de vertu à ce dernier dans le même cas. Ce suc sert à faire un sirop, et les feuilles entrent dans l'onguent *mondificatif*, l'*emplâtre de bétoine*, etc. On en prépare une conserve, ou pâte. La semence d'ache est aromatique, et fait partie des quatre semences chaudes; elles sont ovoïdes, cannelées, aromatiques, de couleur verdâtre; elles entrent dans plusieurs préparations officinales, telles que le *Philonium*, l'*Electuaire béni*,

les *Trochisques d'Alkekenge*, etc. Leur huile essentielle est estimée carminative.

A. graveolens, L., *Var.* dulce. Céleri. L'ache, transportée de temps immémorial dans les jardins, y a perdu une grande partie de son âcreté et de sa force primitive, au point d'être presque méconnaissable, et est devenue un aliment très-recherché pendant l'hiver; elle a conservé une odeur forte, pénétrante, assez agréable, qui reste aux doigts, pour peu qu'on ait manié les feuilles ou les racines de cette plante. Les sommités tendres du céleri se mettent comme aromates avec les viandes bouillies; on les mange aussi en salade, ainsi que les supports étiolés des feuilles et les tiges non développées. Les racines jeunes, et dont on empêche le développement en les enfouissant dans le terreau, surtout celles de la variété appelée céleri-rave, se mangent de même, ou cuites, ainsi que le reste de la plante, avec des assaisonnemens convenables. Beaucoup de personnes redoutent cet aliment comme échauffant, et il est regardé comme aphrodisiaque par quelques médecins, ce qui est bien contraire à la faculté de rendre stérile que les anciens attribuaient à l'ache. M. Vogel, qui a analysé le céleri, y a trouvé une huile grasse, une huile essentielle, qui donne l'odeur à la plante, du soufre en petite quantité, de la mannite, de la bassorine, de la gomme, de l'extractif, et quelques sels. (*New journ. fur chimie and physik*, par Schweigger, etc., VII, 1822. On trouve un extrait du Mémoire de Vogel, *Archiv. gen. de méd.*, X, 621-1826.)

Bajon remarque qu'à Cayenne le céleri devient vivace de bisannuel qu'il est chez nous. (*Voyage*, II, 20.)

A. involucratum, Roxb. Les graines aromatiques de cette espèce, glauque, velue, de l'Inde, sont regardées comme culinaires dans ce pays, d'après Roxburgh. (*Flor. coromand.*). On dit qu'on la cultive pour l'usage en Angleterre.

A. Petroselinum, L. (*Petroselinum sativum*, Hoffm.), Persil. Rien n'est plus commun dans nos jardins que cette Ombellifère, originaire de Sardaigne, et qui, dit-on, se trouve en Provence. De bisannuelle, elle devient aussi vivace à Cayenne, d'après Bajon. Son odeur, très-forte, surtout lorsqu'on la froisse, lui est particulière; Murray l'appelle *ingratus*, et Bergius, *gratus*. Les graines sont très-aromatiques aussi; on en extrait une huile essentielle qui se concrète facilement, et que l'on dit carminative et propre à tuer la vermine. (Murray, *Appar. med.*, I, 431). On sait tout l'usage culinaire que l'on fait des feuilles du persil chez nous; c'est certainement, avec le cerfeuil, le condiment le plus employé. On le mange en salade,

comme assaisonnement, bouilli avec les viandes, dans les ragoûts, confit au vinaigre, dans la moutarde, etc., etc., etc.

Le persil a beaucoup d'usages aussi dans la médecine populaire. C'est le vulnéraire des gens du peuple, qui en appliquent les feuilles sur les contusions, où sa vertu résolutive fait assez bon effet; et sur les plaies, où il est nuisible, en ce qu'il enflamme les lèvres de ces solutions de continuité, par sa propriété active et comme corps étranger, outre que par cette dernière qualité il les empêche de se réunir par première intention. Tissot dit que le persil est propre à dissiper les piqûres des cousins, des abeilles. On l'emploie aussi sur les mamelles pour dissiper les engorgemens laiteux, et cette coutume se retrouve dans l'île d'Oesel, en Esthand, où on s'en sert pour résoudre les engorgemens des glandes. (*Nouv. journ. de méd.*, V, 209). Tournefort a vu en Provence des personnes prendre 4 à 6 onces de suc de persil, au moment du paroxysme d'une fièvre intermittente, comme fébrifuge. (Ferrein, *Mat. méd.*, I, 360). Desbois de Rochefort dit qu'on emploie sa décoction dans la petite vérole. (*Mat. méd.*, I, 446). Simon Paulli (*Quadrip.*, 429) a accusé le persil de produire l'épilepsie; si la chose était vraie, il y aurait bien des gens attaqués de cette maladie, tant son usage est vulgaire. Mariotte, médecin de Liége, a écrit une notice sur un cas d'épilepsie qu'il attribue à cette plante, et qui nous semble dû à une frayeur extrême, cause fréquente et la plus ordinaire de cette maladie; il y recherche les opinions des auteurs sur ce sujet, et ne signale guère que des contradictions. (*Anc. journ. de méd.*, XXIII, 545-1765). On peut voir dans Murray, *Appar.*, *loc. cit.*, ce qu'il pense de cette propriété. On accuse le persil d'être nuisible aux yeux et de causer leur inflammation lorsqu'on en mange trop; enfin, on le dit un poison pour les perroquets. On croit que cette plante est susceptible de causer la rupture des verres, si on les touche après l'avoir maniée, ce que nous avons vu arriver quelquefois, sinon de suite, au moins peu de temps après.

La racine de persil passe pour diurétique et diaphorétique; on la croit aussi lithontriptique, mais elle est inusitée sous tous ces rapports aujourd'hui. On la mange bouillie, comme le céleri; elle est une des cinq racines apéritives majeures, de même que sa semence est une des quatre semences chaudes mineures.

Il est important de ne pas confondre le persil avec d'autres Ombellifères nuisibles qui croissent par fois dans les jardins peu soignés. On cite la petite ciguë *Æthusa Cynapium*, L., que nous avons dit se confondre plutôt avec le cerfeuil par ses feuilles découpées, qu'avec le persil, dont les larges feuilles et l'arome très-caractérisé

ne permettent guère cette erreur. Quant à la grande ciguë, *Conium maculatum*, L., qui vient quelquefois aussi dans les jardins abandonnés, sa tige haute et robuste, tachée de noir, la présence d'un involucre et d'un involucelle, ses graines tuberculeuses et ses feuilles découpées l'en distinguent facilement.

A. prostratum, Labillardière. Cette plante croît à la Nouvelle-Hollande, et se rapproche de notre *Apium graveolens ;* les naturels s'en servent à peu près comme nous faisons de notre céleri. (*Annal. du Muséum*, XVII, 89). C'est probablement cette même espèce que Forster trouva à la Terre de Feu, et à la Nouvelle-Zélande, et qu'il employa comme un anti-scorbutique très-efficace sur l'équipage de Cook.

APLYSIA (*Laplysia* de Linné). Genre de mollusques gastéropodes adelobranches de M. Duméril, dont une espèce, l'*A. depilans*, Gm. (*Laplysia depilans*, L.), ou lièvre de mer, qui habite nos côtes, passait chez les anciens pour très-nuisible (Pline, *lib.* XXXII, c. 1), et pour être la base des poisons les plus redoutables. Cet animal dégoûtant, d'une odeur vireuse, nauséabonde, répand, dans quelques circonstances, une liqueur blanche, âcre, très-épaisse, mais peu abondante, et un autre liquide d'un rouge-pourpre, de même nature que celui du calmar. Ses propriétés malfaisantes sont loin d'être absolument constatées, quoiqu'on ait décrit en détail les symptômes de son empoisonnement et leur cure.

Ses vertus thérapeutiques le sont moins encore. Dioscoride l'a conseillé comme un puissant psylothre, Pline comme un anti-scrophuleux, etc. La *Faune médicale* (I, 461) consacre dix pages à l'histoire de ce mollusque.

Apobée. Plante à fleur syngénèse, de Guinée, que les nègres prennent en décoction dans la petite vérole. (*Trans. phil. abr.*, 1697, n° 232.)

Apocalbasum. Gomme résine, tirée, dit-on, d'une euphorbe de l'Afrique, et dont quelques peuplades de ce pays se servent pour empoisonner leurs flèches (*Dict. classiq.*, I, 496). Ce n'est pas sans doute la même chose que l'*Opocalsamum*. V. ce mot.

Apocapouc. Arbre vénéneux de Madagascar, dont l'amande fournit une huile qui sert aux naturels à se graisser les cheveux, selon Flacourt.

Apochylime. Suc végétal épaissi. V. *Rob.*

Apochyma. Goudron détaché des navires qui ont tenu long-temps la mer : on l'employait jadis à l'extérieur comme dessiccatif et résolutif.

Apocin. Nom français du genre *Apocynum*.

APOCINÉES. Famille de la division des dicotylédones dans la classe des monopétales hypogynes, huitième de la méthode naturelle. Les genres qui la composent sont tous pourvus d'un suc blanc, âcre, corrosif même, qui contient du caoutchouc. On s'en sert dans quelques pays pour appliquer sur les morsures des serpens, ce qui fait l'effet d'une véritable cautérisation. (V. *Tibalau.*) Aux Philippines, des femmes se font avorter avec le suc d'une autre apocinée. (V. *Bacungbung.*) Beaucoup d'apocinés sont très-actives et ont par fois une action délétère intense, tels sont divers *Strychnos*, qui contiennent un principe qui cause le tétanos (V. *Strychnos*); d'autres sont vomitives, purgatives, etc. (V. *Apocynum*, *Asclepias*, *Cynanchum*, *Periploca.*); quelques-unes sont astringentes. V. *Nerium* et *Vinca*.

Cependant les pousses de quelques apocinées se mangent étant fraîches, telles sont celles du *Periploca esculenta*, L. F., de l'*Apocynum indicum*, L., de l'*Asclepias aphylla*, Thunb.; mais il serait imprudent de se nourrir de ces végétaux adultes; ce serait une exception très-prononcée s'ils n'étaient pas nuisibles alors.

Apocouita. Nom du *Cassia Apocouita*, Aubl., voisin de la casse, *C. Fistula*, L., confondue avec elle par quelques auteurs.

Apocroustiques, Apocrustica. Classe de médicamens, synonyme de *Répercussifs*.

APOCYNUM. Genre de plantes qui donne son nom à une famille naturelle de la pentandrie digynie.

A. androsæmifolium, L. Plante herbacée, vivace, de l'Amérique septentrionale, dans laquelle l'analyse chimique a démontré un principe extractif amer, un autre principe colorant soluble dans l'eau et dans l'alcool, du caoutchouc et une huile volatile. Trente grains de sa racine en poudre font vomir autant que vingt d'ipécacuanha, dont elle porte le nom dans plusieurs provinces de ce pays; ses propriétés diminuent en vieillissant. (Coxe, *Americ. dispens.*, 85.) Cette espèce, comme toutes les apocynées, renferme un suc blanc, âcre, qui enflamme la peau, selon M. Orfila, ce qui a lieu aussi, suivant le même, pour les *A. cannabinum*, L., et *venetum*, L. (*Toxicologie*, II, 1re partie, 96.)

A. cannabinum, L., Chanvre indien. Le docteur Knapp a présenté un essai sur les propriétés de cette plante vivace, de l'Amérique septentrionale, au collége Jefferson, à Philadelphie, dont il résulte qu'à la dose de 15 à 30 grains sa racine en poudre est vomitive; qu'en décoction, il en faut le double, et que même cette préparation agit plutôt sur les intestins à la manière des purgatifs hydragogues, ce qui l'a fait administrer avec succès dans les hydropisies. Il l'a essayée également dans les fièvres intermittentes, bilieuses, l'amau-

rose, la dysenterie, et même, comme altérante, chez un jeune sujet affecté d'entérite, à la dose de 2 grains par jour, ce qui guérit l'enfant. Il lui attribue aussi des propriétés expectorante, diurétique et diaphorétique. (*The Americ. rev.*, 1826.) Le docteur Parrish l'a administrée également dans les hydropisies et les fièvres intermittentes. Cette espèce, et l'*A. androsæmifolium* se cultivent dans les jardins botaniques avec facilité, et pourraient être employées chez nous.

A. citrifolium. Cette espèce, des Antilles, est présentée comme vénéneuse par Poupée Desportes. Il regarde cependant le bain préparé avec une décoction de ses feuilles comme fébrifuge. (*Flore méd. des Antilles*, III.)

A. indicum, Lam. On mange dans l'Inde les feuilles de cette espèce, crues ou cuites, à leur premier développement, seules ou mêlées avec le poisson. (*Encyclop. bot.*, I, 214.)

A. Juventus, Lour. A la Cochinchine la racine de cette plante est réputée tellement tonique et corroborante que Loureiro affirme qu'elle peut rappeler dans un vieillard la vigueur de la jeunesse. (*Flor. Cochin.*, I, 208.)

A. maculatum. Elle est regardée comme vénéneuse par Poupée Desportes, ainsi que l'*A. spinosum*? *Flore méd. des Antilles*.

Apodacrytique. Remède âcre, qui excite d'abord le larmoiement et l'arrête ensuite.

Apodes. Mot grec, par lequel Pline (*Lib.* XXX, c. 7) désigne un oiseau, analogue à l'hirondelle, qui, bouilli dans du vin, est bon, selon lui, pour calmer les coliques.

Apomeli. Nom de l'*Hydromel* dans Aétius, et d'une sorte d'*Oxymel* dans Galien.

Apone. Remède contre la douleur. V. *Anti-algique*.

Aponi (*Aquæ*). V. *Abano*, I, 2.

Aponogeton. Sous le nom d'asperge du Cap, on mange dans ce pays les racines de l'*A. distachyon*, L., plante de la famille des Nayadées, de Jussieu, de l'heptandrie tétragynie de Linné.

APOPHLEGMATISANS, *Apophlegmatica*. Médicamens propres à exciter la sécrétion des glandes salivaires et des membranes muqueuses des différentes régions nasale, buccale, bronchique, etc., appelée pituite, φλεγμα, par les anciens auteurs, lorsque cette excrétion est transparente. On a donné des noms divers aux apophlegmatisans, suivant qu'ils agissent sur telle ou telle partie; on les appelle errhins lorsqu'ils augmentent la sécrétion du mucus nasal; masticatoires, lorsqu'il s'agit de celui de la bouche; expectorans, si c'est celui des bronches, etc., etc.

Apos. Lémery décrit sous ce nom, et sous celui d'*Hirundo marina*,

un petit oiseau qu'on estime, dit-il, pris intérieurement, pour l'épilepsie, pour fortifier les yeux, pour la douleur néphrétique, et dont le nid, appliqué extérieurement, est propre pour l'esquinancie.

Apothermus. Espèce de *Sapa* des anciens, selon quelques auteurs, ou, suivant d'autres, de *Moutarde* préparée.

Apougny ou Epoigny (Eaux min. d'). V. *Flétrive*.

APOZÈMES, *Apozema*, de ἀποζέω, je bouillonne. Médicamens composés magistraux, formés par la macération, l'infusion, la décoction ou la solution, séparées ou réunies, de substances médicinales, dans un liquide aqueux, destiné à être pris en deux ou trois verres, le même jour. Ces médicamens, fort peu usités aujourd'hui, ou même à peu près abandonnés, et dont la saveur est des plus désagréables, ce qui n'a pas peu contribué à en dégoûter les malades, peuvent être purgatifs, fébrifuges, dépuratifs, anti-scorbutiques, selon leur composition. On y ajoute par fois quelques aromates pour en augmenter les propriétés ou les rendre moins rebuttans.

Appakovay kalung. Nom indien du *Bryonia rostrata*, Rottl.

Appat-de-vase. Nom vulgaire de l'*Ammodytes Tobianus*, L.

Appel. Un des noms du *Premna integrifolia*, L., dans l'Inde. (*Hort. mal.*, I, 99, t. 53.

Appelboom. Nom hollandais du pommier, *Malus communis*, DC.

Appeltje der liefde. Nom hollandais du *Solanum Lycopersicum*, L.

Appeltroed. Nom suédois du pommier, *Malus communis*, DC.

APPÉTITS. Désirs ou répugnances pour certains objets. Dans l'état de santé nous avons des préférences pour tel ou tel mêts, ou de l'éloignement pour tel ou tel autre. La raison seule peut chercher à vaincre ces appétits, s'ils sont puérils, et doit les respecter, s'ils sont nuisibles; et encore, malgré tous les efforts possibles, n'y parvient-on pas toujours, puisqu'on voit des individus être incommodés d'un aliment pour lequel ils ont du dégoût, pris à leur insu. Dans l'état de maladie, il se déclare des appétits nouveaux. Les sujets appètent des choses auxquelles ils ne pensaient pas avant, ou qui même leur répugnaient; ils se sentent par fois de l'éloignement pour des substances qu'ils aimaient. Il faut certes bien se garder d'obtempérer à ces goûts morbides, s'ils sont nuisibles; mais il faut y obéir s'ils sont innocens, et surtout s'ils peuvent être utiles aux malades. Nous citerons les boissons froides, acidulées, etc., si souvent désirées, et qu'on refuse par fois, et à tort dans le plus grand nombre des cas. Il en est de même de l'air frais que les malades souhaitent, et qu'on ne leur accorde pas toujours. Ces appétits sont par fois des instincts salutaires, et que le médecin, fidèle observateur, doit examiner avec intérêt pour en faire son profit et celui des malades.

Il faut éviter les médicamens auxquels le malade répugne par trop, ou qui lui ont toujours été nuisibles, ce que l'expérience a dû lui apprendre, et s'arranger pour les remplacer convenablement. Le forcer sur ce point, si sa répugnance est fondée, serait un acte tyrannique, inconvenant et nuisible. (V. Begin, *Thérapeutique*, I, 71.)

APPIO. L'un des noms italiens de l'ache, *Apium graveolens*, L.

APPLE OF PERU. Un des noms anglais du *Datura Stramonium*, L.

APPLETREE. Nom anglais du pommier, *Malus communis*, DC.

APPRELLE, APRÈLE, ASPRÈLE. Noms de la prêle, *Equisetum arvense*, L.

APRINON. Un des noms du grenadier, *Punica Granatum*, L., dans Dioscoride et Pline.

APROSIA. Un des noms anciens de la sauge, *Salvia officinalis*, L.

APUA. Nom, dit Lémery, que l'on donne en général aux très-petits poissons, et en particulier à l'anchois. V. *Aphya*.

APUTTASY. Plante de Guinée, utile en décoction contre le scorbut de la bouche. (*Trans. phil. abr.*, n°s 232-1697.)

APYROTHIUM. Ancien nom du *Soufre vif*.

AQUA. Nom latin de l'*Eau*. V. ce mot.

— ACIDI CARBONICI S. ACIDULATA CUM ACIDO CARBONICO S. AERATA S. AERIS FIXI. Solution aqueuse d'*Acide carbonique*.

— AERATA ALCALINA. Nom latin du *Sur-carbonate de potasse* dissous dans l'eau.

— AERE HEPATICO IMPREGNATA. Ancien nom latin de l'eau chargée d'*Acide hydro-sulfurique*.

— ALUMINOSA. Solution aqueuse d'*Alun*.

— AMMONIÆ S. AMMONIÆ CAUSTICÆ, DILUTÆ, PURÆ. Noms latins de l'*Ammoniaque liquide*.

— ARGENTEA. Ancien nom du *Mercure*.

— ARSENICI. Solution d'*Arséniate de potasse*.

— BARYTICA. Nom impropre de l'*Hydro-chlorate de baryte* dissous dans l'eau.

— CALCARIÆ ACIDULA. Nom latin d'une solution de *Sur-proto-carbonate de calcium*.

— — SULPHURETO-STIBIATÆ. Solution de *Sulfure de chaux et d'antimoine*.

— — USTÆ. Nom de l'*Eau de chaux* en latin.

— CALCIS S. CALCIS VIVÆ. *Idem*.

— CAMPHORÆ. Solution aqueuse de *Camphre*.

— CARBONATIS AMMONIÆ. Nom du *Sous-carbonate d'ammoniaque* liquide.

— — CALCIS ACIDULI. Synonyme de *Aqua calcariæ acidula*.

— — POTASSÆ ACIDULI. Synonyme de *Aqua aerata alcalina*.

— — SODÆ ACIDULI. Solution aqueuse de *Sur-carbonate de soude*

— CARBONICA. *Acide carbonique* dissous dans l'eau.

— COELESTIS. Solution de *Sous-deuto-acétate de cuivre et d'ammoniaque*.

— CUPRI AMMONIACALIS. *Idem*.

— ELEMENTARIS. Ancien nom de la *Rosée*.

— EMETICA. Solution d'*Emétique* dans l'eau.

— FLUVIATILIS. V. *Eau de rivière, eau courante*.

— FONTANA. V. *Eau de fontaine ou de source*.

— FORTIS. Nom latin de l'*Acide nitrique* du commerce.

— GRÆCA. *Nitrate d'argent liquide* étendu d'eau, employé comme cosmétique.

Aqua hepatica s. hydro-sulphurata. Solution d'*Acide hydro-sulfurique* dans l'eau.
— kali. Solution aqueuse de *Sous-carbonate de potasse*.
— — puri. C'est la *Potasse caustique* liquide.
— lithargyrii acetati. *Sous-acétate de plomb* liquide.
— lithontriptica. Solution aqueuse de *Sur-carbonate de potasse*.
— magnesiæ. Solution de *Carbonate de magnésie* dans l'eau.
— marina. V. *Eau de mer*.
— mercurii cocta. Eau bouillie sur du *Mercure*.
— metallorum. Ancien nom latin du *Mercure*.
— mineralis. V. *Eaux minérales*.
— mulsa. Ancien nom de l'*Hydromel*.
— oxygenata. Nom latin de l'*Eau saturée d'oxygène*, et, quelquefois, du *Chlore* liquide.
— oxygeno-muriatica. Ancien nom du *Chlore* liquide.
— pluvialis. V. *Eau de pluie*.
— potassæ s. potassæ puræ. Nom latin de la *Potasse caustique* liquide.
— putealis. V. *Eau de puits*.
— sicca. Ancien nom antithétique du *Mercure*.
— sodæ. Solution aqueuse de *Sur-carbonate de soude*.
— sparsa. V. *Aigue-Perse*, I, 117,
— stibiata. Synonyme d'*Aqua emetica*.
— sulphatis aluminæ. Solution aqueuse d'*Alun*.
— sulphureti ammoniæ. Nom latin de l'*Hydro-sulfate sulfuré d'ammoniaque*.
— — kali. Solution aqueuse de *Sulfure de potasse*.
— toffana. Sorte de poison, célèbre en Italie au 16e et 17e siècles, fait avec une préparation arsénicale.
— vini. Nom donné à l'*Alcool* par Arnauld de Villeneuve, auteur de sa découverte.
— vitæ. Nom de l'*Alcool* à 22°.
— vitis. Ancien nom donné aux larmes de la vigne. V. *Vitis*.
— vitrioli alba. Solution de *Sulfate de zinc* dans l'eau.
— — cærulea. Solution aqueuse de *Sulfate de cuivre*.

Aquæ amandi (sancti-). V. *Amand* (Saint-), I, 214.
— aquisgranenses. V. *Aix-la-Chapelle* (Eaux min. d').
— augustæ-tarbellicæ. V. *Dax* (Eaux min. de).
— balneoli. V. *Bagnols* (Eaux min. de).
— baredginæ s. baretginenses. V. *Barréges* (Eaux min. de).
— bellilucanæ. V. *Balaruc* (Eaux min. de).
— bonnenses. V. *Bonnes* (Eaux min. de).
— borboniæ. V. *Bourbonne-les-Bains* (Eaux min. de).
— borvonienses. V. *Bourbonne-les-Bains* (Eaux min. de).
— calidæ. V. *Aigues-Caudes*, I, 117.
— — avernorum. V. *Aigue-Perse*, I, 117.
— — belgarum-transductorum. V. *Bath* (Eaux min. de).
— carolinæ. V. *Carlsbad* (Eaux min. de).
— convenarum. V. *Bagnères* de Luchon (Eaux min. de).
— engyensis. V. *Enghien* (Eaux min. d').
— forgiarum. V. *Forges* (Eaux min. de).
— grani s. grani-in-tungris. V. *Aix-la-Chapelle*, I, 128.
— gratianæ. V. *Aix-en-Savoie*, I, 131.
— helvetiæ s. helveticæ. V. *Bade*, en Suisse (Eaux min. de).

Aquæ luviensés-tungrorum. V. *Spa* (Eaux min. de).
— minerales. V. *Eaux minérales*.
— neris s. nereenses. V. *Néris* (Eaux min. de).
— paciacæ. V. *Passy* (Eaux min. de).
— petrimontis. V. *Pyrmont* (Eaux min. de).
— plumbariæ. V. *Plombières* (Eaux min. de).
— provinæ. V. *Provins* (Eaux min. de).
— pyrmontanæ. V. *Pyrmont* (Eaux min. de).
— saletiæ. V. *Seltz* (Eaux min. de).
— sedlitzenses. V. *Sedlitz* (Eaux min. de).
— selteranæ. V. *Seltz* (Eaux min. de).
— sextiæ s. sextienses. V. *Aix-en-Provence*, I, 130.
— solis. V. *Bath* (Eaux min. de).
— spadanæ. V. *Spa* (Eaux min. de).
— stillatitiæ. V. *Eaux distillées.*
— tarbellicæ. V. *Dax* (Eaux min. de).
— valli. V. *Vals* (Eaux min. de).
— vici calidi s. vicienses. V. *Vichy* (Eaux min. de).

Aquatica nux, Off. V. *Trapa natans*, L.

Aquetta. Solution arsénicale dont on s'est servi jadis comme poison, en Italie. (*Journal gén.*, XXX, 370.)

Aquifolium, Off. Nom officinal du houx, *Ilex Aquifolium*, L.

Aquila. Nom latin de l'aigle. V. *Falco Chrysætos*, L. On le donne aussi dans quelques contrées de l'Italie à l'aigle de mer, *Raia Aquila*, L.

Aquila alba. Ancien nom du calomel, proto-chlorure de mercure, sublimé trois fois, ce qui ne change rien à sa nature.

Aquila barbata. Vieux nom de l'orfraie. V. *Strix*.
— coelestis. Ancien nom de l'*Hydro-chlorate d'ammoniaque*.
— mitigata. Ancien nom du *Proto-chlorure de mercure*.

AQUILARIA. Genre de plantes de la famille des Samydées, de la décandrie monogynie de Linné, dont une espèce, l'*A. malaccensis*, Lam. (*A. ovata*, Cav., *Diss.*, VII, 377, t. CCIV), fournit un des bois d'aloès, appelé *Bois d'Aigle*, d'où vient le nom de ce genre. Il est d'un blanc jaunâtre et d'un odeur suave, ce qui le fait, dit-on, payer au poids de l'or par les Orientaux, qui s'en servent pour le brûler dans les festins, etc., à l'instar de l'encens. Roxburg prétend que c'est de son *A. Agallocha* que provient ce bois; M. De Candolle, de son *A. secundaria*; d'où l'on voit qu'il est impossible de rien affirmer sur l'origine de ce bois, qu'on ne connaît pas dans le commerce de la droguerie, du moins comme distinct des bois d'aloès [1].

---

[1] Nous n'avons pas l'habitude de signaler les fautes des auteurs; nous nous bornons à les éviter le plus que nous le pouvons, ce qui explique les différences qu'on observera par fois entre leur travail et le nôtre. Pour montrer cependant un exemple des difficul-

AQUILEGIA. Nom italien de l'ancolie, *Aquilegia vulgaris*, L.

AQUILEGIA. Nom d'un genre de plantes de la famille des Renonculacées, de la polyandrie pentagynie.

A. vulgaris, L. (*Flore médicale*, I, 71, t. XXIV.) Cette plante vivace, d'une odeur vireuse, qui croît dans nos bois, et que l'on cultive dans les jardins, si remarquable par ses belles fleurs bleues, penchées, pourvues de cornets recourbés, est, comme la plupart de celles de la famille à laquelle elle appartient, de nature suspecte. Elle a besoin d'être surveillée dans son emploi, et même expérimentée de nouveau; quoiqu'elle ait été fort vantée comme diurétique, diaphorétique et anti-scorbutique. Les semences, qui sont petites, noires, huileuses, triquètres, d'abord douceâtres au goût, puis amères. ont été indiquées en poudre, ou en émulsion, pour faire sortir l'éruption varioleuse, bien que les observateurs modernes n'aient pu confirmer les opinions de Simon Paulli, de Scopoli et de Linné, sur cette propriété, dont l'application est d'ailleurs fort rare, d'autant qu'on peut provoquer cette sortie par des moyens plus simples et plus faciles; ce dernier recommande de n'en user qu'à petite dose, *pour ne pas tuer les enfans*, ce qui équivaut à la défense d'en faire usage. Suivant Eysel, l'ancolie est le remède du scorbut et des maux qui en dépendent, comme putridité des gencives, hémorrhagies, etc. Il la croit utile aussi contre la sueur des phthisiques. Elle est proposée dans l'ictère par Tragus. On peut, avec les fleurs de l'ancolie, préparer une belle teinture bleue, qui serait un bon réactif chimique pour essayer les acides et les alcalis. Murray rapporte que des marchands infidèles en ont préparé, avec la racine d'iris, un sirop qu'ils ont vendu pour celui de violette, mais dont l'effet ne peut être que délétère. On dit que les Espagnols mâchent, le matin, de petites portions de la racine de cette plante, pour se préserver de la pierre.

Eyselius (J.-A.). *Diss. de aquilegiâ antiscorbuticorum asylo*. Resp. J.-P. Schubart. Erford, 1716, in-4.

AQUILICIA. Nalugu de Rhèede (*Hort. mal.*, II, 41, t. 26.), *A. sambucina*, L. Arbrisseau de l'Inde, de la famille des Méliacées,

---

tés que nous avons à surmonter en ce genre, nous dirons, au sujet du bois d'aigle, qu'Ainslie (*Mat. méd. Ind.*, I, 479) attribue l'*Aquilaria ovata* à Linné, tandis que c'est une plante de Cavanilles. Dans le *Journal de pharmacie* (XIV, 508), en voulant donner une idée de ce bois, d'après cet auteur, on dit qu'Ainslie fait remarquer qu'on donne comme bois d'aigle les morceaux les plus résineux du santal citrin (*Sirium myrtifolium*, Roxb.), etc. D'abord nous ne trouvons pas cette assertion dans cet article d'Ainslie; ensuite le *Sirium myrtifolium* est le santal blanc et non le citrin (*Santalum freycinetianum*, Gaud.?), et enfin le *Sirium* est un genre de Linné (*Mantissa*, 20), et non de Roxburg. Voilà trois fautes dans un passage de quelques lignes.

de la pentandrie monogynie de Linné, dont les baies contiennent un suc violet et caustique. La décoction de ses racines est employée contre les douleurs d'estomac par les naturels; celle du bois, contre la soif; ses feuilles broyées, torréfiées et appliquées sur la tête, soulagent dans le vertige et la faiblesse du cerveau; la vapeur de leur décoction suspend les douleurs de la goutte; le suc, exprimé de ces feuilles tendres, pris en boisson, aide la digestion. (Sur notre exemplaire de Rhèede, Commerson a écrit *Sambucus distyla nobis*, et l'appelle *Bois de source.*)

Aquipenser. Un des noms anciens de l'esturgeon, *Acipenser Sturio*, L.

Aquitaine, V. *Guienne.*

Araeiches gummi. Un des noms allemands de la *Gomme arabique.*

ARABIE PÉTRÉE (Eaux min. de l'). Elles sont très-peu nombreuses dans ce climat desséché. M. Alibert cite celles d'*Ain-el-Mousa* et d'*Hammam-Faraoun*. V. ces mots.

Arabique (gomme). V. *Gomme arabique.*

ARABIS. Genre de plantes de la famille des Crucifères, de la tétradynamie siliqueuse de Linné, dont une espèce, l'*A. Chinensis*, Rottl., est employée dans l'Inde comme un bon stomachique stimulant, sous le nom d'*Aliverie;* on la vend dans les bazars, et on en fait un grand commerce. Les médecins du pays prétendent que, si on en fait un trop grand usage, elle cause l'avortement. On considère aussi cette plante, pilée et mêlée avec le jus de citron, comme un bon répercussif des inflammations locales, effet que cette dernière substance produirait probablement seule, s'il était prudent de le provoquer. (Ainslie, *Mat. med. Ind.*, II, 12.)

Arabisk gummi. Nom danois de la *Gomme arabique.*

Arac. V. *Arak.*

Araca-iba. Nom du goyavier au Brésil (*Iba* veut dire arbre); on en distingue deux espèces, l'*Araca-Guacu*, qui paraît être le *Psidium pomiferum*, L., et l'*Araca-Miri*, qui est plus petit, et est probablement le *Psidium pyriferum*, L., Voy. *Psidium.*

ARACACHA. Genre de plantes de la famille des Ombellifères, de la pentandrie digynie de Linné.

A. esculenta, DC. (*Conium aracacha*, Hook.) Cette plante, originaire de Caraccas et de Santa-Fé, ressemble, par son port, au persil ou à l'ache, et par ses graines à la ciguë (*Conium*), ce qui l'a fait placer dans ce dernier genre par quelques auteurs. Les racines de ce végétal, dont la croissance est vigoureuse, forment des tubérosités oblongues, qui acquièrent des dimensions assez considérables (celle d'une corne de vache), de couleur jaune, blanche ou pourpre, suivant la variété cultivée; on les mange cuites comme

les pommes-de-terre ; quoique assez compactes, elles exigent peu de cuisson et sont fort agréables au goût. On les ordonne aux convalescens, aux personnes qui ont l'estomac délicat, aux malades, tant elles sont faciles à digérer. Dans plusieurs parties de la Colombie, cet aliment est aussi répandu que les pommes-de-terre en Europe. On peut faire fermenter ces racines et en extraire une liqueur alcoolique, qu'on regarde comme stomachique.

On a admis, sous le nom d'*A. moschata*, DC. (*Conium moschatum*, Kunth.), une autre espèce de ce genre, qui ne paraît être que le type sauvage de l'espèce précédente, ou du moins qui en diffère très-peu, et qui est des mêmes climats.

M. Soulange-Bodin cherche à acclimater l'*A. esculenta* en France. Les premiers renseignemens sur cette plante, qui peut devenir précieuse pour notre pays, ont été fournis par Alcedo (*Dicc. geogr.-pol. de las Indias*, etc.); puis par MM. Humboldt et Bonpland, qui la récoltèrent. (*Nov. gen.*, V, 14, *tab.* CCCCXX.) En 1805, M. Vergas a donné, dans les *Annal. of Bot.*, de Sims, une notice détaillée sur cette plante, d'après laquelle M. De Candolle a fourni un article dans le numéro de janvier 1829, de la *Biblioth. univ. de Genève*, et M. le docteur Guillemin, dans le premier cahier des *Annal. de l'Instit. hortic. de Fromont.* (avril 1829.)

ARACHIS. Genre de plantes de la famille des Légumineuses, de la diadelphie décandrie. On pourrait le placer dans la polygamie, car quelques fleurs sont mâles, surtout celles du sommet de la tige.

A. hypogea, L. De ὑπο, sous, et de γῆ, terre; Arachide, Pistache de terre, pois de terre; on l'appelle *Cacahuata*, *Mani*, *mundubi*, etc., en Amérique. Cette plante annuelle, originaire de l'Afrique, transportée au Brésil par les nègres, dans l'Inde, etc., a été cultivée en Espagne, en Italie, et même dans quelques provinces du midi de la France et les Landes, où elle a peu réussi, à cause des gelées précoces du printemps et de l'automne, pour l'huile qu'on retire de ses semences. Après la fleuraison, les gousses les plus proches de la racine s'abaissent et pénètrent en terre, par l'allongement des supports du fruit, s'y enfoncent de deux à quatre pouces, et y mûrissent; il y a dans ces gousses réticulées, une, deux, et même trois semences, du volume et de la forme d'une noisette dont on a ôté la coque ; nous trouvons qu'elles ont à peu près la saveur du haricot, mais pas son âcreté, avant d'être cuit ; elles rancissent difficilement, car celles que nous goûtons ont plus de quinze ans et ne sont pas encore rances. Les Nègres les mangent grillées; nous croyons que, cuites comme les haricots, elles seraient très-bonnes, et que leur cuisson serait très-facile ; sous ce rapport, leur culture

pourrait être profitable, d'autant plus qu'elles rendent depuis quatre-vingts jusqu'à deux cents pour un, dans une terre sablonneuse, légère, afin que les gousses puissent s'y enfoncer, et à une exposition chaude, où il faut les semer tard, à cause des froids et des insectes.

C'est surtout pour l'huile qu'on retire de l'arachis, qu'on le cultive; par expression à froid, cette semence donne un peu plus d'un tiers de son poids d'une huile douce, assez agréable, blanche, mais plus épaisse que celle d'olives, qui ne rancit que difficilement, et dont on mange avec plaisir; elle se congèle à 7 degrés sous zéro (l'huile d'olive à quelques degrés au-dessus de zéro); en torréfiant les semences, on obtient à peu près moitié de leur poids, d'une huile moins agréable, mais très-bonne pour brûler, pour les fabriques de savon et autres usages économiques.

Analysées par MM. Payen et Henry, les semences de l'*Arachis* ont donné, outre l'huile grasse, du caséum, du sucre, du soufre, une matière colorante, du ligneux et des sels. (*Journ. de Chim. méd.*, I, 431.)

Le marc de ces semences, délayé dans l'eau, fournit une matière amylacée, que l'on peut faire entrer dans les pâtisseries. Torréfié, il entre dans le chocolat commun des Espagnols pauvres, et de préférence la graine entière torréfiée et réduite en pâte, que l'on mêle par moitié avec le cacao, ce qui exige alors un quart moins de sucre. Les nègres font avec les graines de l'arachis, rôties et pilées avec du sucre, des espèces de gâteaux qui leur plaisent beaucoup et qu'ils croient aphrodisiaques. On en fait des pralines, étant fraîches.

M. Fremont a dit (*Biblioth. physico-écon.*, I, 145-1805), et l'on répète dans le *Journal de Pharmacie* (VIII, 233), que la racine de l'arachide est sucrée, et qu'on peut s'en servir en place de réglisse. Mais quel usage peut-on faire d'une racine annuelle, desséchée, et sans suc au moment où on récolte la tige? Les fibrilles de cette racine ont des petits tubercules, semblables à ceux de notre *Ornithopus perpusillus*, L. Les feuilles de cette plante forment un bon fourrage.

Au Brésil, on cultive une variété, ou espèce particulière de cette plante, déjà signalée par Linné, beaucoup plus robuste que l'espèce vulgaire, et qui s'élève, dit-on, jusqu'à 12 pieds de haut. Elle fournit beaucoup de fruits dont on fait un grand commerce, et dont on tire abondamment de l'huile.

Pallas dit qu'à la Chine, on fait usage d'une arachide, qu'il appelle *de Curaçao*, qui n'est peut-être que l'espèce vulgaire. (*Voyag.* IV, 174.)

Tenore. *Memoria sull' arachide.* (Giornale encyclop. di Napoli, an II, 1794.). — Ulloa. Traité sur

l'*Arachis* (en espagnol, 1798). — Bodard. Dissert. sur les plantes hypocarpogées. Pise, 1798, in-8. — Cavanilles. *De la utilitad de cacahuate*, Arachis hypogea, L. (*Ann. de hist. nat.*, IV, 206-1801.) — Recueil de mémoires, instruct., observ., expér. et essais sur l'arachide, imprimé par ordre du préfet du départ. des Landes (Méchin). Mont-de-Marsan, an x, 1802. — Guérin Mémoire sur l'arachis. Avignon, 1803. — Sonnini (C.-S.). Traité de l'arachide, ou pistache de terre, etc. Paris, 1808, figure, 87 pages in-8. — Cadet. Sur le *Cacahuaté*, ou *Mani* d'Amérique. (*Journ. de pharm.*, I, 57; 1815.) — Tessier. Mémoire sur l'arachide. (*Ann. de l'Agriculture*, tom. IX.)

ARACHNIDES. Classe d'animaux articulés pourvus de membres, et privés d'antennes, à laquelle appartiennent les *araignées*, la *tarentule*, le *scorpion*. V. *Aranea*, *Lycosa* et *Scorpio*.

Arachus, Aracus. Ce mot, chez les anciens, était donné à diverses légumineuses fourragères. Dans quelques livres on appelle *Arachus* de l'Inde l'*Abrus precatorius*, L.; et *Aracus aromaticus*, la vanille, *Vanilla aromatica*, Sw.

Arack. V. *Arak*.

Aracouchini. Sorte de résine de Cayenne, nommée aussi *Acouchi*. V. *Amyris* (I, 272); celle appelée *Alouchi* n'est peut-être que l'*Aracouchini* solidifié (I, 199.)

Aradech. Nom de l'airelle, *Vaccinium Myrtillus*, L., en Languedoc.

Aradejos. Un des noms espagnols du *Meloe majalis*, Oliv.

Arago. V. *Adyao*.

Arah. Un des noms arabes du *Mastic*.

Araigne ou Araignée de mer. Nom de la vive, *Trachinus Draco*, L., dans le midi de la France.

Araignée de mer, *Aranea crustata*. On donne ce nom à une espèce de crustacé usité des habitans des côtes, quoique d'une chair dure et peu agréable. V. *Araigne*.

Arais-el-nil (épouse du Nil). Un des noms du *Nymphœa Lotus*, L.

Arajan. Nom espagnol du *Myrtus communis*, L.

Arak, Arack, Arac, Arrack, etc. Noms de l'alcool de riz. V. *Oryza*.

Araka. Produit alcoolique de la distillation du koumis, ou lait de jument fermenté, dont font usage les Tartares.

Arakatcha. Synonyme d'*Aracacha*.

Araki. En Egypte, on appelle ainsi une liqueur alcoolique qu'on prépare en faisant fermenter les dattes; on donne aussi ce nom, dans plusieurs cantons de l'Afrique, à la sève de palmier fermentée.

Aralda. Un des noms italiens de la digitale, *Digitalis purpurea*, L.

ARALIA. Genre de plantes qui donne son nom à une famille naturelle, de la pentandrie pentagynie.

A. hispida, Michaux. Ce naturaliste affirme que les Canadiens voyageurs emploient la racine de cette plante comme sudorifique. (Vent., *Plantes nouvelles*, etc., page 41, t. XLI.)

A. nudicaulis, L. Le docteur Meara recommande les racines de cette plante, des États-Unis, comme possédant les vertus de la salse-

pareille (*Mus. méd. philad.*, IV.), et il paraît, d'après M. Guibourt, qu'on en mêle quelquefois à la véritable. On l'a employée en infusion dans ce pays contre le *Zona ;* elle y est quelquefois usitée aussi comme tonique dans les relâchemens d'estomac et les pertes d'appétit. (Coxe, *Americ. disp.*, p. 99). M. Sarrasin dit que sa décoction guérit la leucophlegmatie.

A. octophylla, Lour. L'écorce et les feuilles de cette espèce sont usitées à la Chine, où elle croît, comme apéritive, diurétique et diaphorétique ; son sel fixe et ses cendres s'y prescrivent contre l'hydropisie, d'après Loureiro. (*Flor. Cochin.*, 233.)

A. palmata, Lour. Loureiro assure que l'écorce de cette espèce, de la Chine, est résolutive, mondificative, et qu'on en use dans le pays contre la gale et l'hydropisie. (*Flor. Cochin.*, 233.)

A. racemosa, L. Le docteur Sarrasin assure que la décoction des racines de cette plante est bonne pour étuver les vieilles plaies, et que, réduites en bouillie ou en cataplasme, elles sont utiles contre les ulcères invétérés appliquée dessus. Michaux l'a vue employée comme sudorifique dans le Canada.

A. spinosa, L. Le docteur Meara recommande l'infusion aqueuse de l'écorce intérieure et de la racine de cet arbrisseau épineux, de l'Amérique septentrionale, contre le rhumatisme ; il faut la faire faible ; car, trop chargée, elle irrite les glandes salivaires et donne des nausées, ce qui n'arrive pourtant pas à tous les individus. On prépare avec le bois une teinture qu'on emploie en Virginie contre les douleurs des dents cariées, et contre les violentes coliques. (Coxe, *Americ. dispens.*, I, 100.)

A. umbellifera, Lam. Il découle de cette espèce, qui croît à Amboine, une gomme résine jaune, qui devient rousse en séchant, d'une odeur agréable lorsqu'on la brûle, ce qui peut faire conjecturer qu'elle contient de l'acide benzoïque. (*Encyclop. bot.*, I, 225.)

ARALIACÉES. Famille naturelle de la tribu des Dicotylédones polypétales, à étamines insérées sur l'ovaire, de la 12e classe de la méthode naturelle de Jussieu. Très-voisine des Ombellifères, les végétaux qu'elle renferme, en petit nombre, n'offrent que peu de propriétés médicales remarquables, qui se trouvent dans les genres *Aralia* et *Panax*.

Aralivayr. Nom indien du *Nerium odorum*, Ait.

Aralu. Nom cingalais des *Myrobolans Chebules*.

Aramaca. Poisson du genre de la sole, qui vit dans les fonds sablonneux de la mer du Brésil, et dont la chair est d'un bon goût. (Macquart, *Encyclop. méth.*, médecine.)

ARANA. Nom espagnol de l'*Araignée*.

ARANCI ou ARANGI. Nom de l'oranger dans quelques parties du midi de la France.

ARANCIO. Nom italien de l'oranger, *Citrus Aurantium*, L.

ARANDANO. Un des noms espagnols de l'airelle, *Vaccinium Myrtillus*, L.

ARANDJAT. Un des noms de l'oronge dans le midi de la France, *Amanita aurantiaca*, Pers. V. *Amanita*, I, 218.

ARANDONA DE FRUTO ENCARNADO. Nom espagnol du *Vaccinium Vitis-Idæa*, L.

ARANEA, Araignée, αραχνη, en grec. Genre d'animaux articulés, très-nombreux en espèces, placé jadis parmi les insectes, aujourd'hui dans l'ordre des Arachnides pulmonaires. Les naturalistes modernes ont partagé le genre *Aranea* de Linné, en un grand nombre d'autres; mais, sous le point de vue qui nous occupe, ce partage ne peut pas toujours être admis, car souvent il est impossible de reconnaître à quelle espèce linnéenne appartient ce que tel ou tel auteur a écrit des araignées en général, et, par conséquent, à quel nouveau genre il conviendrait de le rapporter, quoique, en France surtout, ce soit à l'Araignée domestique (*Aranea domestica*, L.) qu'on ait coutume de rallier presque tous les faits publiés sur l'histoire médicale de ces animaux. Toutefois, c'est à l'article *Lycosa* que nous traiterons de la tarentule (*Aranea Tarentula*, L.). *Voyez* aussi *Mygala*. Nous ne suivrons même pas strictement l'article *Araignée* de *la Faune médicale* (I, 471-476; II, 61-80 et 356), article très-érudit sans doute, et que nous engageons le lecteur à consulter, mais dans lequel M. H. Cloquet s'est efforcé vainement, ce nous semble, de dissiper l'obscurité qui règne encore sur ce point; contentons-nous d'ailleurs d'un coup d'œil rapide sur un sujet qui, en réalité, intéresse bien peu la matière médicale et la bromatologie.

Qui croirait, en effet, si l'histoire de l'art ne venait l'attester, que l'araignée, cet animal dont la vue inspire généralement le dégoût, et même l'effroi, dont la piqûre a toujours passé pour plus ou moins nuisible, ait pu être élevée au rang des remèdes salutaires et des alimens délicats? Cependant il n'a manqué, dans tous les siècles, ni de médecins crédules pour en attester les vertus, ni d'hommes à goût dépravé pour en vanter la saveur. De nos jours même, n'a-t-on pas vu de nouveau le docteur Broughton d'un côté (*Bull.* de Férussac, 1824, 355), M. Chapeneau de l'autre (*Ib.*, 1827, 302.), rapporter des faits en faveur de la poudre de toile d'araignée, prise à la dose de 5 à 6 grains plusieurs fois par jour, contre les fièvres intermittentes et les affections nerveuses; et un astronome trop célèbre prendre plaisir à manger vivantes des araignées, comme pour mettre de niveau l'anomalie de son goût, avec les déplorables écarts de son esprit. On peut, sur ce dernier point, qui ne mérite pas

de nous arrêter davantage, consulter une note du *Journal complémentaire* (XV, 7), sur les mangeurs d'araignées, ainsi que les faits rassemblés dans la *Faune médicale*. (II, 71.) Ajoutons seulement que ces exemples témoignent contre les dangers attribués jadis à l'administration intérieure du venin des araignées, et sont de nature à rassurer au moins sur l'emploi médicinal de ces animaux, ceux qui seraient tentés encore d'y avoir recours. Disons aussi qu'au rapport de M. Latreille, les naturels de la Nouvelle-Hollande et ceux de quelques îles de la Mer du Sud mangent, au défaut d'autre aliment, une espèce d'araignée très-voisine de l'*Aranea esuriens*, Fabr. (*Règne animal*, etc., III, 89.)

L'usage interne et externe des araignées remonte à une haute antiquité. A l'extérieur, on les employait, surtout écrasées, et comme épicarpe, contre les fièvres d'accès. L'araignée médicinale, décrite et figurée par Hentz, sous le nom de *Tegeneria medicinalis* (*Journ. of the Acad. of nat. Sc. of Philad.*, 1821, n° 2, p. 53), est appliquée vulgairement comme vésicante, à la manière des cantharides, aux environs de Philadelphie, où elle est commune dans les caves.

Prises à l'intérieur, on les a crues principalement douées d'une action anti-périodique. Ettmuller en employait la poudre dans ce but à la dose d'un scrupule, à un demi-gros. La vertu aphrodisiaque des araignées, est célèbre aussi depuis long-temps. Lorry en rapporte un exemple remarquable; et peut-être est-ce là l'origine de la croyance répandue au Kamtschatka, selon Kraschennikow, touchant la propriété fécondante de ces animaux. Suivant Molina (*Chili*, 192.), on trouve au Chili des araignées groses comme un œuf de poule, qui servent de jouet aux enfans, et passent pour anti-odontalgiques.

Divers produits des araignées ont aussi figuré dans la matière médicale. Sans parler de leurs œufs, recommandés par Archigène, au rapport de Galien, contre l'odontalgie; de leurs prétendus *Bézoards*, vantés contre diverses hémorrhagies, les fièvres d'accès, la peste même; de son venin donné comme aphrodisiaque; de l'eau distillée d'*Araignées noires*, indiquée par Lister, pour le traitement des plaies; des huiles qu'on en préparait contre les ulcères et les fièvres de mauvais caractère; de l'huile empyreumatique qu'on en retirait pour la guérison des verrues, etc.; nous dirons que la toile de ces industrieux animaux, indiquée déjà comme hémostatique par Dioscoride (L. II, c. 57.), est encore employée vulgairement de nos jours à cet usage, et, par quelques chirurgiens, pour recouvrir la pâte arsénicale qu'ils appliquent sur certains cancers de la peau; qu'elle a été de plus préconisée par nombre d'auteurs, même parmi

les modernes, comme nous l'avons dit, contre les maladies nerveuses et les fièvres d'accès : James (*Dict.*, II, 376) a vu un exemple remarquable de son efficacité ; qu'enfin, on l'a employée aussi à l'extérieur, cuite avec du vinaigre, dans les cas de colique venteuse et de perte utérine ; usages variés sur lesquels n'a répandu aucune lumière l'analyse chimique qu'a faite de ce tissu C. L. Cadet, malgré les extraits qu'il en a retirés, et les sels, étrangers peut-être à sa nature, dont il y a constaté l'existence. (*Journ. génér. de méd.* XXI, 111.)

Il n'existe pas d'expériences exactes sur le venin des araignées ; mais, comme l'observe Thomson (*Syst. de Chimie*), on peut suffisamment juger de sa virulence, par la rapidité avec laquelle ces animaux tuent leur proie et s'entre-détruisent. M. Orfila le place, d'après ses effets, au nombre des poisons septiques.

L'Araignée mouchetée (*Aranea* 13-*guttata*, Rossi), qui habite la Corse et l'Italie, passe pour une des plus venimeuses ; viennent ensuite l'araignée des caves (*A. florentina*, Rossi), qu'on trouve en Italie, et qui, excepté à Bordeaux, est rare en France ; elle est figurée dans la *Faune médicale* (pl. IX, f. 5) ; et l'Araignée domestique (*A. domestica*, L.), commune dans nos maisons, et dont la piqûre, ordinairement innocente, produit aussi quelquefois des accidens plus ou moins graves.

Fabricius cite en outre l'araignée chasseuse (*A. nidulans*, Gmel.), dont la morsure, dans l'Amérique méridionale, où elle est commune dans les maisons, produit une fièvre que dissipent les sudorifiques ; et Flacourt dit à peu près la même chose d'une *Araignée noire* de Madagascar.

La piqûre des araignées, lorsqu'elle est accompagnée de l'introduction du venin de cet animal, ce qui paraît n'avoir pas toujours lieu, détermine de la douleur, et est suivie de quelques phénomènes, soit locaux, tels que rougeur, gonflement œdémateux ou livide, phlyctènes, etc., soit généraux, comme engourdissement, froid, priapisme, coma, convulsions, mort même. Des exemples de ces divers accidens ont été rapportés en assez grand nombre, pour qu'on ne puisse plus raisonnablement les mettre en doute. Lister, d'ailleurs, a fait voir, par une expérience faite sur lui-même, leur réalité ; mais ils ont souvent été fort exagérés, et tout ce qu'on a dit, depuis Dioscoride jusqu'à nos jours, sur ce sujet, est loin d'être suffisamment établi. Au reste, il paraît que le climat, la saison et certaines prédispositions individuelles encore peu connues, influent, autant que l'espèce de l'animal, sur la nature de ces accidens ; c'est ainsi qu'ils semblent être plus communs et plus graves dans les temps et les pays chauds, que dans les circonstances contraires ; et qu'à

Paris, par exemple, il est rare de voir la piqûre des araignées suivie des symptômes même les plus légers.

Quoi qu'il en soit, presque toujours les accidens se calment ou d'eux-mêmes et promptement, ou par le simple emploi de lotions salées, ou ammoniacées, moyens qui, de tous ceux qui ont été proposés, paraissent être les plus efficaces.

Quelquefois, au lieu des phénomènes ordinaires aux blessures faites par des animaux venimeux, on en a vu se manifester de tout-à-fait insolites. C'est ainsi que Martin Schurig rapporte un cas de chlorose; Comstock, une danse de Saint-Guy; Lamanon (*Journ. de Phys.*, janv. 1784, p. 17), des maladies graves; Gottlieb-Éphraïm Berner (*Eph. act. nat. cur. cent.* IX et X, *Obs.* 49), et M. Serrières (*Journal de Corvisart*, X, 139), une pustule maligne, qu'ils ont crue produite par la piqûre de certaines araignées; mais de tels faits méritent confirmation, et peut-être faut-il en accuser moins des Araignées, communément fort innocentes, que l'application vicieuse de l'adage : *Post hoc, ergo propter hoc.*

Heucher (J.-H.). *Diss. de araneo homini pernicioso et salutari.* Vitebergæ, in-4, 1650. — Lister (M.). *Historia animalium angliæ, de araneis, de cochleis, etc.* Londini, in-4, fig., 1678. — Paullini (C.-F.). *Usus aranearum internus in febre tertianâ.* (*Misc. acad. nat. cur.*, Dec. I. A. 5, 1686. *Append.* 38.) — Hannemann (J.-L.). *De usu aranearum innoxio.* (*Ibid*, Dec. III. A. 3, 1695 et 1696, p. 64.) — Frank (J.). *Prodromus arachnolithologiæ.* (*Ephem. ac. nat. curios.*, Dec. II, A. 5, obs. 240, p. 462.) — Dillen (J.-F.). *De lapide aranearum.* (*Ibid*, cent. III, obs. 44, p. 97.) — Berner (G.-E.). *De araneæ puncturâ et ejus medelâ.* Amsterdam, 1720, in-8. — Bon (F.-X.). Analyse chimique de la soie d'araignée, avec la manière de composer les gouttes appelées gouttes de Montpellier, et celle de s'en servir dans plusieurs maladies. (*Mém. de Toulouse*, I, hist. p. 145, mém. p. 137.)

Araneus. Nom officinal de l'araignée, *Aranea domestica*, L.

Arang. Nom malais du *Charbon*.

Arano. Nom espagnol de la vive, *Trachinus Draco*, L.

ARANOU (Eaux minérales sulfureuses d'), commune de Gazots (Hautes-Pyrénées). M. C. Ganderax, qui en parle dans ses *Recherches sur les Eaux minérales de Bagnères de Bigorre* (Paris, 1827, in-8°), p. 227, dit que cette fontaine est froide, et que, d'après l'analyse qu'en a faite en 1819 M. Barruel, par ordre du gouvernement, la nature de ses eaux est la même que celle des eaux de Labassère. V. ce mot.

Arapabaca ou Arapubaca. Noms brésiliens de la brinvilliers, *Spigelia Anthelmia*, L. (et non *anthelmintica*)

Arara. Sorte de fruit d'Amérique, dont Clusius (*Exot*, lib. II) dit que la décoction sert à laver les ulcères malins; il lâche le ventre, d'après le même.

Arasum verei. Un des noms indiens du *Ficus religiosa*, L.

Araticu. Nom que porte au Brésil le corrossolier, *Anona trilo-*

ba, L., dont Pison distingue deux espèces ou variétés sous les désignations d'*Araticu-ponhé* et d'*Araticu-apé*. (*Bras.*, p, 69.)

ARAUCARIA. V. *Pinus Araucana*, Molina.

ARAZAAUALI. Nom indien, synonyme d'*Ambela* (I, 223).

ARBOIS. Un des noms du cytise, *Cytisus laburnum*, L., dans les Alpes.

ARBOL-A-BREA. V. *Arbre à braie*.

— DE LA VIDA. Nom espagnol du *Thuya occidentalis*, L.

ARBOR EXCÆCANS. Rumphius décrit sous ce nom l'*Excœcaria Agallocha*, L.

ARBOUSE, ARBOUSIER. Noms du fruit et de l'arbrisseau appelé *Arbutus Unedo*, L. On donne par fois aussi le nom d'arbouse au fruit de la pastèque, *Cucurbita Citrullus*, L.

ARBRE A L'AIL. Nom du *Cerdana alliodora*, Ruiz et Pavon (*Cordia Cerdana*, R. S.), qui croît au Brésil et au Pérou. On pourrait donner le même nom au *Petiveria alliacea*, L.

ARBRE AVEUGLANT, *Excœcaria Agallocha*, L. Le suc de cette Euphorbiacée aveugle ceux qui le reçoivent dans les yeux, ce qui l'a fait appeler *Arbor excœcans* par Rumphius. V. *Agallochum* (I, 97).

ARBRE DES BANIANS. *Ficus bengalensis*, L.

ARBRE DU BAUME, *Bursera gummifera*, L. On donne encore ce nom à l'*Hedwigia resinifera*, Sw.

ARBRE A BEURRE, *Bassia butyracea*, Roxb. V. *Bassia* et *Beurre*.

ARBRE A BRAIE. Son nom linnéen est inconnu; il croît à Manille, et donne une résine encore inusitée, dont M. Bonastre a retiré une sous-résine. (*Journ. de pharm.*, IX, 562; X, 199.)

ARBRE DE CARONY. *Galipœa officinalis*, V. *Angusture*.

— DU CASTOR. *Magnolia glauca*, L.

— A CHAPELETS. C'est le *Melia Azederach*, L., dont les noyaux servent à cet usage.

— CHOU. Nom que l'on donne à un *Geoffroya* de la Jamaïque. (*Trans. phil. ab.*, I, 439.) V. *Andira*.

— DU CIEL. *Ginko biloba*, L.

— DES CONSEILS. *Ficus religiosa*, L.

— DE CORAIL. *Arbutus Andrachne*, L. On le donne aussi à l'*Erythrina corallodendrum*, L.

— DE CYTHÈRE. *Spondias cytherea*, Lam.

— DÉSALTÉRANT. *Phytocrene gigantea*, Wallich.

— DU DIABLE. *Hura crepitans*, L.

— DE DIEU. *Ficus religiosa*, L.

— DU DRAGON. *Dracœna Draco*, L.

— D'ENCENS. V. *Amyris*, I, 266.

ARBRE DE FER. On l'appelle à la Chine *Tie-ly-Mou*. Son nom linnéen est inconnu. (Grossier, *Descript. de la Chine*, I, 493.) Voyez *Bois de fer*.

ARBRE DE LA FOLIE. V. *Amyris Carana*, Humb., I, 267.

— AUX FRAISES. *Arbutus Unedo*, L.

— A LA GOMME. On donne ce nom à l'*Eucalyptus resinifera*, Smith, et au *Metrosideros costata*, Gært. Plusieurs *Acacia* méritent ce nom.

Arbre a l'huile. *Terminalia Catappa*, L. On donne aussi ce nom à l'abrazin, *Dryandra vernicia*, A. Jussieu.

Arbre de lait. Cleyer a écrit une dissertation sur cet arbre du Japon, qu'il appelle *Farnosky* ou *Namva* (*Misc. nat. cur.*, 1686, p. 79). Son nom linnéen ne nous est pas connu. Il est probable qu'il appartient à la famille des Euphorbiacées ou à celle des Apocinées.

Arbre au mastic. V. *Amyris elemifera*, L. (I, 268).

— a la migraine. On donne ce nom, à l'Ile-de-France, au *Premna integrifolia*, L.

— de mille ans. C'est l'*Adansonia digitata*, L.

— de moïse. V. *Mespilus pyracantha*, L.

— ordeal ou a épreuves. Arbre du Congo, qui sert d'épreuve aux criminels. Voyez *Erytrophleum*.

— des pagodes. V. *Ficus religiosa*, L.

— a pain. V. *Artocarpus incisa*, L.

— pluvieux. V. *Cœsalpinia pluviosa*, DC.

— poison. On donne ce nom à l'*Hippomane Mancinella*, L., au *Rhus Toxicodendron*, L., et à l'*Antiaris toxicaria*, Lesch.

— de poivre. V. *Vitex Agnus castus*, L. On donne encore ce nom au *Schinus molle*, L.

— puant. C'est l'*Olax zeylanica*, L.? On a donné aussi ce nom au *Sterculia fœtida*, L., et à l'*Anagyris fœtida*, L.

— aux quarante écus. V. *Ginko biloba*, L.

— rouge. V. *Erytrophleum*.

— saint. V. *Melia Azedarach*, L.

— a savon. V. *Sapindus saponarius*, L.

— a seringue. V. *Hevea guianensis*, Aubl.

— aux serpens. V. *Ophioxylum serpentinum*, L.

— a suif. V. *Croton sebiferum*, L.

— a la vache. V. *Galactodendrum utile*, Humb.

— au vermillon. V. *Quercus coccifera*, L.

— a vernis. V. *Melanorrhea* (Ann. des Sc. nat., XIV, 111.)

— de vie. V. *Thuya occidentalis*, L.

— du voyageur. V. *Urania speciosa*, W.

ARBUTUS. Genre de plantes de la famille des Bruyères, de la décandrie monogynie de Linné.

A. alpina, L. C'est, suivant Haller, l'*Arctostaphylos* (raisin d'ours) de Galien (*De Comp. med.*, lib. VI); mais M. de Lamarck a démontré que le végétal trouvé auprès de Cérasonte par Tournefort (*Voyage*, III, 67.), et que ce botaniste croît être la plante de Galien, est le *Vaccinium Arctostaphylos*, L. On mange dans le nord les baies de cette espèce, ainsi que celles de l'*Uva-ursi*; elles sont aigrelettes et rafraîchissantes.

A. Andrachne, L. Les fruits de cet arbrisseau, de l'Orient, sont comestibles; ils sont plus âpres que ceux de l'*A. Unedo*, L. Il ne faut pas confondre ce végétal avec le genre *Andrachne*. (I, 288.)

A. integrifolia, Lam. On mange également les fruits de cette

espèce, qui ne diffère de la précédente que par des feuilles entières, et qui n'en est probablement qu'une variété, qui croît aux mêmes lieux.

A. mucronata, Forst. Ses baies se mangent aux terres Magellaniques, où croît cette plante. (De Candolle.)

A. petiolaris, H. et B. Une phalène, qui se nourrit sur cette espèce, donne une soie dont on fabrique à Mexico des cravates, etc. (Humboldt, *Essai politique sur le Mexique.*)

A. Unedo, L., Arbousier, Fraise en arbre. Cet arbrisseau, qui croît dans tout le bassin de la Méditerranée, se distingue par ses fruits, qui imitent la forme d'une fraise. On les mange à leur parfaite maturité, qui a lieu en janvier et février; ils sont agréables au goût, mais indigestes en Provence, sans doute parce que leur maturité n'y est pas parfaite; car, en Numidie (Poiret, *Voyage*, II, 161), ils n'ont pas cet inconvénient; on les regarde comme astringens et bons pour arrêter le cours de ventre; les feuilles et l'écorce passent pour partager cette propriété. On fait avec les arbouses de l'eau-de-vie, et Tournefort nous apprend que c'était une pratique ancienne dans le Levant. (*Voyage*, II, 36.) Pour cela on écrase ces fruits, on les couvre de leur poids d'eau bouillante, on les laisse fermenter dans un lieu d'une température de 12 à 14 degrés R., et on distille, pour obtenir à peu près le quart du poids des arbouses employés, d'une eau-de-vie de 18 à 20 degrés; on en fait aussi en Italie, en Espagne, etc. On peut fabriquer encore avec ces fruits du vinaigre, et en extraire du sucre liquide, d'après les travaux de MM. Armesto, Mojon et Picconi.

A. Uva-ursi, L., Raisin d'ours, Busserole (*Flore médicale*, II, 82). Ce petit arbuste, à tige couchée, diffuse, croît dans nos montagnes alpines et dans le nord de l'Europe, où on mange ses baies écarlates, aigrelettes et rafraîchissantes, dont on fait aussi des confitures. L'astringence de toute la plante est assez marquée pour qu'en Russie on s'en serve au tannage des cuirs. (Pallas, *Voyage*, V, 419), ce que Linné (Mémoires de l'Acad. d'Upsal, 1743, où il appelle cette plante *Jackes hapuch*) et Gmelin avaient observé également. (*Flor. sibir.*, IV, 118.) Cette espèce a joui d'une grande réputation dans les maladies des voies urinaires. C'est vers le 17e siècle que les médecins de Montpellier commencèrent à conseiller cette plante, inconnue des anciens, dans ces affections. On lui a attribué la propriété de calmer les coliques rénales, de guérir le catarrhe vésical, de faire couler les urines, les graviers, de dissiper les engorgemens prostratiques, et même de fondre ou dissoudre la pierre dans la vessie. C'est Dehaën surtout qui l'a préconisée sous ce dernier point

de vue, au moins pour calmer les douleurs qu'elle cause. (*Ratio med.*). On use des feuilles en infusion théiforme dans la diarrhée, les flux, etc. Les médecins d'Edimbourg ont administré cette plante contre les ulcérations des reins. (*Edimb. med.*, IV, 282.) Nous pouvons affirmer que, malgré les ouvrages écrits en faveur des propriétés de l'*uva ursi*, son emploi est tombé en désuétude. Le docteur Alexandre s'est assuré qu'il est à peine diurétique, et Werlof, Acrel et Fothergill nient ses propriétés lithontriptiques; aussi aujourd'hui on n'en fait guère usage que dans le peuple. Nous devons en dire autant de la vertu de ce végétal contre la phthisie pulmonaire, dont le docteur R. Bourne (*Cases of pulmonary consumption...... Theatred With uva ursi*, Oxford, 1805), prétend avoir guéri seize sujets par l'usage de la poudre des feuilles, à la dose de 8, 12, 15 et 18 grains, trois fois par jour, dans du lait. Les docteurs Hamilton et Davie assurent aussi avoir obtenu des succès dans cette maladie en employant cette plante (*Lond. med.*, 1807.), dont l'essai pourrait être répété facilement et sans inconvénient chez nous. On trouve de nouveaux exemples de guérison de cette maladie dans les *Mém. de l'Acad. de Copenhague* pour 1818, recueillis par O. H. Mynster.

L'analyse de cette plante, par MM. Melandri et Moretti, y a démontré du tannin, du muqueux, de l'extractif amer, de l'acide gallique, de la résine, de l'extractif oxygénable, du ligneux et de la chaux (*Bull. de Pharm.*, I, 59). La décoction de l'*Uva ursi* précipite le fer en noir, presque comme la noix de galle; de sorte qu'on peut en faire de l'encre, et la substituer à cette excroissance dans la teinture en noir. L'infusion, à cause de cette astringence, a été prescrite dans les leucorrhées, les gonorrhées anciennes.

Les feuilles d'*Uva-ursi* sont inodores, obovales, unicolores en dessous (où elles sont réticulées) et en dessus, à bords planes, fermes, épaisses, glabres; il faut les choisir jeunes et vertes pour l'usage. Leur dose est de un à deux gros par pinte d'eau, et de moitié en poudre. On les trouve souvent mêlées dans le commerce avec le feuilles du *Vaccinium Vitis idæa*, L., qui sont ovales, glabres, mais à bords un peu roulés en dessous, où elles sont d'un vert plus pâle (glauque), et marquées de points dorés dus à une sorte de résine. On trouve même des pharmacies où on ne donne que cette dernière plante en place du raisin d'ours. Or, d'après M. Braconnot, le *Vaccinium Vitis idæa*, L., ne renferme ni tannin, ni acide gallique, ce qui fait que son infusion ne précipite pas par la gélatine, ni par le sulfate de fer. On dit que l'abondance du *Vaccinium Vitis idæa* dans les pharmacies de Paris tient à ce qu'on tire la busserole des Vosges,

où elle est rare, tandis que l'autre plante y est fort commune. Ce nom de busserole tient à la ressemblance des feuilles de l'*Uva-ursi* avec celles du buis.

Gerhard (C.-A.). Examen chimique et médical du raisin d'ours (en allemand). Berlin, 1763, in-8. — Model (J.-G.). Analyse physico-chimique du quinquina comparé au raisin d'ours (en allemand); à la suite d'un autre ouvrage du même auteur, sur la *teinture de Bestucheff*, etc. Léipsick, 1763, in-8. — Quer (J.) Diss. sur la passion néphrétique et son spécifique, le raisin d'ours (en espagnol). Madrid, 1763, in-4, traduit en français. Strasbourg, 1768, in-8. — Murray (J.-A.). *De arbuto uva ursi comment.* figur. Gottingæ, 1764, in-4., réimprimé presque textuellement, *Appar. med.*, II, 64. — Girardi (M.). *De uvâ ursinâ, etc.*, figur. Patavii, 1764, in-4; réimprimé dans le 2e vol. des *thes. dissert.* de Sandifort. — Schneider (J.-H.). *De anti-nephreticâ uvæ ursinæ virtute suspecta.* Præses, P.-E. Hartmann. Francf. ad Viadr., 1778, in-4. — Mynster. *Nonnulla de foliis arbuti uvæ ursi*, etc. (Mém. de l'Ac. de Copenh. V, 1818.)

ARCA. Genre de mollusques de l'ordre des acéphales testacés et de la famille des Ostracés. L'*A. Noe*, L., arche de Noé, commune sur les côtes de l'Europe, de l'Afrique, de l'Amérique, est recherché comme aliment par les peuples maritimes. On n'en fait usage que l'hiver. Les Arabes le mangent cru; mais le plus ordinairement on le fait frire dans l'huile avec de la mie de pain et du persil. L'*A. senilis*, L., est usité aussi par les nègres des côtes d'Afrique. Ces animaux, analogues à l'huître, en offrent les qualités alimentaires.

Arcam. Serpent inconnu qu'on trouve dans le Turquestan, et dont le venin, suivant d'Herbelot, est le plus dangereux des poisons.

Arcane, *Arcanum*, de *Arca*, cassette. Remède secret, mystérieux, auxquels les charlatans, ou des personnes ignorantes, attribuent des propriétés merveilleuses.

Lelong (C.). *An optima sunt medicamento quæ magis arcana? negat.* Respond. L. Poirier. Paris, 1676, in-4. — Wolf. (G.-F.). *Diss. de arcanis sæpius vanis.* Argentorati, 1722, in-4. — Detharding (G.-C.). *De laudationibus nimiis medicamentorum arcanorum venalium.* Resp. Clarin. Rostoch, 1731, in-4. — Idem. *De Arcanis medicis.* Butzow, 1765, in-4. — Schacht (C.-P.). *Oratio de arcanis medicorum non celandis.* Utrecht, 1753, in-4.

Arcane polychreste. V. larmes de Job, *Coix Lacryma*, L.

Arcanson. Un des noms de la colophane. V. *Térébenthine.*

Arcanum. V. *Arcane.*

Arcanum corallinum, Offic. *Arcanum corallinum Paracelsi.* C'est le deutoxyde ou oxyde rouge de mercure, obtenu par la calcination du nitrate de ce métal. Il ne faut pas le confondre avec le *Corallinum Zwelfferi*, qui est un composé d'or et de mercure.

Arcanum duplicatum. Ancien nom du *Sulfate de potasse.*

Arcanum jovis. Composé d'oxyde de mercure et d'oxyde d'étain, employé jadis comme sudorifique à la dose de 3 à 8 grains.

Arcanum tartari. Ancien nom de l'*Acétate de potasse.*

Arcentis, Arcenthos, Arkentis. Noms grecs des baies de genévrier, *Juniperus communis*, L.

Archæus, Archée. C'est l'esprit recteur des anciens chimistes et

l'arome des modernes, principe volatil et odorant auquel on attribuait beaucoup de propriétés.

Archangelica, Off. V. *Angelica Archangelica*, L. (I, 296.)

Archangelika. Un des noms bohêmes de l'*Angelica Archangelica*, L.

Archée céleste. Un des noms donnés au nostoch, *Tremella Nostoch*, L.

ARCHENA (Eaux min. d'). Ces eaux, qui tirent leur nom de celui d'un village d'Espagne, à 4 lieues de Murcie, où elles sont situées, paraissent avoir été connues des Romains et fort estimées des Arabes. Leur réputation est telle dans toute l'Espagne que, durant la saison des bains, le nombre des familles de ce village, qui est de 300 environ, se trouve doublé. Elles guérissent merveilleusement, dit-on, et avec une promptitude étonnante, les affections des systèmes cérébro-spinal, digestif et génital, dépendantes de l'atonie des organes; elles sont aussi très-bonnes contre les maladies cutanées et calculeuses. On les emploie en bain et en boisson. Leur température est de 45° R.; mais on ne prend les bains qu'entre 28 et 36°, en n'y restant que 10 à 15 minutes; on boit de 1 à 5 ou 6 verres de cette eau. Elle contient par livre: 86 p. cubes de gaz acide carbonique et 23 de gaz acide hydro-sulfurique, 14 grains de muriate de soude, 10 de carbonate de chaux et 4 de sulfate de magnésie.

Alix (J.). *Memoria sobre las aguas medicinales de Archena*. Murcia, 1818.

Archenas. Nom arabe du genévrier, *Juniperus communis*, L.

Archende. Nom que l'on donne en Égypte à la poudre du *Lawsonia inermis*, L.

ARCHINGEAY. Village de France (Charente-Inférieure), à 5 lieues S.-O. de Saint-Jean-d'Angely, où Carrère (*Cat.*, 455) indique deux sources minérales qui jaillissent du pavé d'un bassin carré, ce qui leur a fait donner le nom de fontaine carrée; l'eau en est froide. Marchand (*Analyse raisonnée des Eaux minérales de la vallée d'Archingeay, en Saintonge*. Saintes, 1777, in-4°.) y indique du fer, du sel marin, et quelques autres principes; il lui attribue des propriétés apéritives, incisives, etc., et la recommande, dit Carrère, dans cinquante-deux maladies.

Archipel grec (Eaux min. de l'). V. *Lesbos*, *Loutra* et *Protothalassa*.

ARCOS, en Espagne (Eaux min. d'). Elles sont situées près de la ville d'Arminda, dans l'Arragon. On en fait usage en bains et en boisson. (Ballano, *Diccionn. di Medicina y Cirugia*, t. 1. Madrid, 1815.)

Arction. Nom de la bardane, *Arctium Lappa*, L., dans Dioscoride.

ARCTIUM. Genre de plantes de la famille des Carduacées, de la syngénésie polygamie égale.

A. Lappa, L., Bardane, Glouteron. Cette plante se fait remarquer autour des villages, le long des chemins, à ses hautes tiges, portant

de grandes feuilles cordiformes blanches en dessous, et à ses grosses fleurs, dont les calices composés d'écailles recourbées en crochets, s'attachent aux habits des passans. Sa racine est grosse, rameuse, cylindrique, noirâtre en dehors, blanche en dedans, sans odeur et sans saveur amère marquée. Dans quelques lieux on la fait bouillir, et on la mange comme celle du salsifis. C'est surtout de cette racine qu'on fait usage en médecine ; elle a été employée comme sudorifique, dépurative et diurétique. On l'a fort préconisée sous le premier rapport, on a même dit qu'elle pouvait remplacer avec avantage la salsepareille, etc.; cependant Cullen ne croit pas à cette vertu. En Pologne, on en use dans la syphilis, et l'on parvient, dit-on, à guérir cette maladie par son seul emploi; il est vrai qu'on se place dans un fumier bien chaud pour en faire usage. (Bodard, *Mat. méd. comp.*, II, 132.) On prescrit la bardane dans le rhumatisme, et Hill l'a vantée outre mesure dans la goutte, d'après sa propre expérience.

La vertu diurétique accordée à la bardane provient surtout de ce qu'elle renferme un peu de nitrate de potasse et du sous-carbonate en abondance; mais ces sels y sont en proportion si faible, eu égard à la quantité de racine qu'on emploie, qu'il y a lieu de croire que celle du liquide qui sert à confectionner la tisane est pour autant que la bardane dans cette propriété, si elle est certaine, mais à laquelle ne croit par Desbois de Rochefort.

C'est comme dépurative qu'on prescrit plus volontiers la décoction de racine de bardane, à la dose d'une once ou deux par pinte d'eau. On s'en sert dans les maladies de la peau, et M. Alibert prétend qu'elle réussit surtout lorsqu'il y a aridité de la surface cutanée. Il faut en continuer l'usage pendant plusieurs mois; car cette plante n'agit que fort lentement à cause de son action peu marquée. Gmelin assure qu'en Sibérie on emploie la racine de bardane contre l'hystérie. (*Fl. sib.*, II, 204.)

On se sert aussi des feuilles et de la semence de la bardane. Les premières, contuses, s'appliquent sur les ulcères, sur les plaies de la teigne, d'où le nom d'*Herbe aux teigneux* donné à la plante, qu'on fait boire aussi en décoction dans cette maladie; sur les croûtes laiteuses, etc. Le suc de ces feuilles, mêlé à quantité égale d'huile, forme une sorte d'onguent que M. Percy a vanté pour la guérison des ulcères. Leur extrait, ou celui de la racine, n'est plus employé. Les semences de bardane passent pour être plus diurétiques que la racine; elles ont un goût amer et un peu âcre; on les prend en émulsion, ou en poudre, à la dose d'un gros. (Coxe, *Americ.*

disp., 100). Linné et M. De Candolle les disent purgatives. (*Essai*, 184.)

On ne possède pas d'analyse chimique exacte de cette plante, dont les cendres donnent le tiers en poids de potasse. On sait qu'elle contient beaucoup de fécule, d'extractif, etc.

A. majus, Th. On a quelquefois prescrit la racine de cette espèce, qui ne diffère aucunement de celle de l'*A. Lappa*, quant à ses qualités médicinales.

Hill. (J.). *Menagement of the gout virtues of burdock root*, etc. Londres, 1758, in-8. (Il y en a eu huit éditions.)

Arctopus. Au cap de Bonne-Espérance on observe une plante molle, de la famille des Ombellifères, appelée Oursine, *A. echinatus*, L., imprégnée d'une résine ou gomme blanche. On fait usage de ce végétal comme d'un puissant dépuratif du sang, dans la gonorrhée, etc., d'après Thunberg. (*Voyage*, I, 163.)

Arctostaphylos. Gallien indique sous ce nom une plante, qui est le *Vaccinium Arctostaphylos* de Linné. M. Kunth a désigné par cette appellation un genre formé des *Arbutus*, qui ont le fruit à loges monospermes, tels que les *A. alpinus*, L., et *Uva-ursi*, L.; V. *Arbutus*.

ARCUEIL (Eau d'), près de Paris. M. P. Pelletan (*Dict. de Chim.*) l'inscrit au nombre des Eaux minérales, mais elle est réellement économique; c'est la boisson d'une partie des habitans du faubourg Saint-Germain, qui en font beaucoup de cas, quoiqu'elle se rapproche de l'eau de puits par sa composition, et soit loin, par conséquent, de valoir l'eau de la Seine. M. Colin a trouvé en effet dans 15 litres de cette eau: air, 36centil.,89; acide carbonique, 28,83; sulfate de chaux, 2 grammes 528; carbonate de chaux, 2,536; sel marin, 0,290; sels déliquescens, 1,646.

ARDEA. Genre d'oiseaux de l'ordre des Échassiers et de la famille des Cultrirostres, comprenant, dans Linné, le butor, la cigogne, la grue et le héron, que M. Cuvier rapporte à trois genres différens, dont le dernier seul conserve le nom primitif. Nous croyons devoir les réunir ici, non que ces oiseaux présentent rien de commun sous le point de vue médical, si ce n'est les erreurs dont ils ont été l'objet, mais à cause précisément de leur peu d'importance thérapeutique ou bromatologique.

A. Ciconia, L. Cigogne blanche ou commune. Oiseau de passage, qui arrive au printemps dans nos climats, et qui, en Suisse, en Hollande, etc., est l'objet d'une sorte de culte superstitieux. La Cigogne, surtout jeune, était usitée jadis comme aliment; mais sa chair, dure, coriace, d'un goût désagréable, est très-difficile à digérer; elle passait néanmoins pour propre à purifier le sang.

L'huile dans laquelle on l'avait fait cuire était réputée excellente contre la paralysie ; les jeunes cigogneaux, étouffés, hachés et distillés, fournissaient une eau prétendue anti-épileptique ; son sang, regardé comme alexipharmaque, entrait dans plusieurs antidotes ; sa fiente faisait partie de divers remèdes contre la goutte, l'épilepsie ; ses œufs, enfin, servaient à préparer un cosmétique pour teindre en noir les cheveux.

A. cinerea, L., Héron gris ou commun. Depuis que la chasse du héron n'est plus le plaisir des grands, l'usage des héronneaux, comme aliment, est abandonné. Quoique nourri de poissons, la chair de cet oiseau passait pour assez délicate. On employait sa graisse comme émolliente et résolutive, surtout contre la goutte, et comme un bon remède contre la surdité et certaines maladies des yeux.

A. Grus, L., Grue. Cet animal, dont la nourriture est plus végétale que celle de la cigogne et du héron, a aussi la chair beaucoup meilleure, quoique toujours coriace lorsqu'elle n'a pas été faisandée ; elle demande à être fortement assaisonnée, et ne convient jamais ni aux malades ni aux convalescens, quoiqu'on l'ait crue bonne contre la colique venteuse, et pour fortifier le système nerveux. Celle des jeunes grues, ou gruaux, est plus tendre. Les anciens, au rapport de Plutarque, engraissaient ces oiseaux en les enfermant et leur crevant les yeux. Sa graisse passait pour utile dans les mêmes cas que celle du héron. On employait son fiel contre les taies ; sa tête, ses yeux et son gésier, desséchés et réduits en poudre, sur les parties fistuleuses ou ulcérées.

A. stellaris, L., Butor. Espèce de héron dont on a fait aussi quelquefois usage comme aliment, et dont la cendre, provenant de la peau et des plumes, a été regardée comme propre à réprimer le flux hémorrhoïdal.

Ardel odacam. Nom tamoul du *Justicia bivalvis*, L.

ARDENNES, en France, sur les bords de la Meuse.

Petit. Traité des merveilleux effets de deux fontaines en la forêt d'Ardenne, et le moyen d'en user à plusieurs malades, pris du latin de Phil. Besançon, par Marin Lefebure. Paris, 1577, in-8.

Ardent spirit. Un des noms anglais de l'*Alcool*.

Ardifrici. Nom du *Zygophyllum Fabago*, L., dans Avicenne.

ARDISIA. Genre de plantes qui forme le type d'une famille naturelle, de la pentandrie monogynie de Linné. L'*A. humilis*, Vahl, est usité à Ceylan sous le nom de *Badulam ;* on en forme une espèce de sirop ou rob que l'on administre dans les fièvres. (*Encycl. méth.*, botanique, IX, 559.)

Ardivieja. Nom d'un ciste dont les Espagnols retirent, dit-on, de la manne.

Ardoise. Espèce de schiste dont on employait jadis la poudre extérieurement, comme détersive et dessiccative.

Ardraka. Un des noms sanscrits de l'*Amomum Zingiber*, L.

ARDUINA. L'*A. bispinosa*, L., plante de la famille des Apocinées et de la pentandrie monogynie de Linné, forme de petits buissons épineux, dont les Hottentots mangent par fois les petites baies rouges, d'après Thunberg.

AREA, en Corse (Eau min. d'). Cette eau gazeuse (*Aqua acetosa*) est mentionnée seulement comme usitée par les habitans de cette île, dans l'analyse des eaux d'Orezza, par Vacher et Castagnoux, *Mém. de méd. chir. pharm. mil.*, t. VIII.

Areaa. Un des noms indiens de l'*Aloès*.

ARECA. Genre de plantes de la famille des Palmiers, du groupe de ceux à feuilles ailées. On mange les fruits de toutes les espèces de ce genre, et on emploie leur noyau à divers usages.

A. Catechu, L., Arequier, Arec betel. (Rumphius, *Amb.*, I, t. 4.) Linné, trompé par de faux avis, crut que ce palmier fournissait le cachou, et lui donna le nom qu'il porte, et auquel M. Fée propose, avec raison, de substituer celui d'*A. Betel*. (V. *Cachou*, I., p. 11.) Depuis, on a reconnu que non-seulement il n'en fournissait pas, mais qu'il était à peu près le seul palmier dans ce cas. (De Candolle, *Essai*, 302). Le bourgeon du sommet de ce palmier se mange comme légume, ainsi que cela se pratique pour un grand nombre d'autres espèces de cette famille, sous le nom de *Chou-Palmiste;* on mange aussi les fruits qui ont le volume d'un œuf et sont de couleur jaune-orange. Mais c'est surtout de l'amande, qui a le volume d'une muscade, est variée de blanc et de rouge, avec l'âcreté du gland, appelée *noix d'arec*, que l'on use, coupée par tranches avec des feuilles de betel, *Piper Betel*, L., saupoudrées d'un peu de chaux vive; sorte d'aliment qui est général dans l'Inde, quoiqu'il gâte les dents, et dérange quelquefois l'estomac si on en abuse. Les naturels prétendent que ce masticatoire, appelé *Betel*, aide à digérer, qu'il soutient les forces affaiblies par des sueurs excessives et la chaleur de la zone torride. Il rend la salive rouge, et rougit les parties internes de la bouche. Les premières fois qu'on en fait usage, il cause une sorte d'ivresse. Les noix de ces fruits, qu'on appelle encore *Aveline des Indes*, *Chofool*, sont coniques, dures, enveloppées de fibres ou bourres, qui sont les débris mêmes des fruits desséchés, lesquels sont jaunes; on les mêle à d'autres ingrédiens, pour en composer une sorte d'électuaire liquide, dont on prend une demi-tasse deux fois par jour, pour remédier à la constipation qui suit certaines dyspepsies (Ainslie, *Mat. méd. Ind.*, II,

269.); on en fait aussi une sorte de betel, après les avoir pulvérisées. Madame de Genlis rapporte qu'au Tonquin on empoisonne tous les ans une noix d'arec, qu'on fait avaler à un enfant, pour rendre l'année heureuse (*Bot. hist.*). Les fruits de l'arec sont très-astringens, et l'analyse qu'en a faite M. Morin, de Rouen, y démontre de l'acide gallique, une grande quantité de tannin, un principe analogue à celui des légumineuses, de la gomme, de l'huile volatile, une matière rouge insoluble, une matière grasse, des sels, etc. (*Journ. de Pharm.*, VIII, 455). A Java, aux Philippines, ce palmier est connu sous le nom de *Bonga*, et ailleurs de *Faufel*. M. Perrotet dit que les fruits de l'arec sont un objet de commerce aux Moluques. (*Ann. de la Soc. linn.*, 1824.)

L'*A. humilis*, W., l'un des *Pinanga* de Rumphius (*Amb.*, I, 42, t. 7), qui en distingue plusieurs espèces, a des fruits qui, quoique petits, sont fort bons à manger; on mange aussi son bourgeon terminal. L'*A. lutescens*, Bory, qu'on appelle *arec poison*, à Bourbon, à cause de l'amertume de son fruit, est pourtant en usage parmi quelques créoles. On cultive, surtout dans l'Inde, aux Antilles, etc., l'*A. oleracea*, L. (*Euterpe*, Gaertn.), à cause de la bonté de ses énormes choux palmistes, qui ont, dit-on, le goût de l'artichaud. Malheureusement il faut couper l'arbre pour l'avoir, ce qui rend ce végétal rare. L'amande fournit une sorte d'huile analogue à celle des Elaïs, et la moelle du sagou.

Kirsten (J.-J.). *Diss. de arecâ Indorum.* Altdorf, 1739, in-4.

Aredinha de frero. Nom de l'*Oxalis repens*, Thunb., au Brésil.

Aréfaction. Action de dessécher les médicamens pour les conserver. V. *Dessiccation.*

AREGOS (Eaux min. d'). Ces eaux, légèrement sulfureuses, mais très-chaudes (61° 25), sont situées dans la Beira, province d'Espagne.

Arekgonçird. Nom persan de l'*Acide sulfurique.*

Arena. Nom latin du sable : de là *Arénation.* V. *Bain de sable.*

— maris. V. *Bain de sable.*

ARENARIA. Genre de plantes de la famille des Caryophyllées, de la décandrie trigynie: L'*A. peploides*, L., végétal qui croît sur les bords des mers d'Europe, soumis à la fermentation, fournit une sorte d'aliment dont se nourrissent les Islandais. (De Candolle, *Essai*, 94.)

Arendrante (Gomme d'). Substance résineuse, ainsi appelée par Flacourt, qui se trouve à Madagascar, et qui paraît être la même chose que la gomme animé d'Orient. Il nomme l'arbre qui la produit *Arindrato*. Comme il croît au bord de la mer, la résine y tombe parfois; celle que les vagues rejettent est appelée *Ramentaïque* par les naturels.

AHENG (et non Arenga). Genre de plantes de la famille des Palmiers, de la section de ceux à feuilles ailées, de la polyandrie trigynie, dont la seule espèce, l'*A. saccharifera*, Labill. (*Gomutus*, Rumphius, *Amb.*, I, p. 57), végétal des Moluques, de la Cochinchine, contient une sève sucrée, abondante, dont on retire un sucre couleur chocolat, appelé *Gaula-itan* par les naturels, fort employé parce qu'il coûte beaucoup moins que celui de canne; l'écorce du fruit, au contraire, renferme un suc âcre, corrosif, qui cause de vives douleurs, appliqué sur la peau, et d'excessives, si on le porte à la bouche. On retire du sagou de la tige de ce palmier.

ARÉOTIQUES. Médicamens qui ont la propriété de dilater les pores de la peau, et d'évacuer les humeurs nuisibles par cette partie du corps. Ce sont les sudorifiques et les diaphorétiques.

Areque. Synonyme d'*Arec*. V. *Areca*.

Arequier. V. *Areca*.

Arerêh. Nom d'une casse nouvelle, inédite, *C. Arereh*, Delile, trouvée par M. Caillaud à Méroë, voisine et peut-être le type du *C. Fistula*, L.

Argalie. Nom que porte à la Nouvelle-Andalousie la semence de l'*Hibiscus Abelmoschus*, L.

Argalou. Nom provençal du *Rhamnus Paliurus*, L., et du *Lycium europæum*, L., arbrisseaux épineux.

Argan. V. *Argania*.

ARGANIA. Genre de plantes de la famille des Sapotilliers, de la pentandrie monogynie, dont une espèce, l'*A.* (*Eleodendrum Argan*, Retz) *Sideroxylon*, R. et S. (*Sideroxylon spinosum*, L.), arbrisseau épineux de la côte de Madagascar, de Maroc, etc., a pour fruit une sorte de grosse olive, dont la pulpe donne une huile bonne à tous les usages; on nourrit ensuite les bestiaux avec le marc de cette pulpe. (Ali bey, *Voyage*, I, 254.)

Argel. V. *Cynanchum Arghel*, Delile.

ARGEMONE. Genre de plantes de la famille des Papavéracées, de la polyandrie monogynie.

A. mexicana, L. Cette plante annuelle, américaine, comme son nom l'indique, croît aussi dans l'Inde, en Afrique, etc. Elle se cultive et se propage dans les jardins avec une grande facilité. D'après Ferrein (*Mat. méd.*, III, 339.), les nègres du Sénégal boivent la décoction de ses racines contre la gonorrhée; nous croyons, comme nous l'avons déjà dit, que les racines d'une plante annuelle ont peu de propriétés, à cause de leur petit volume et de leur dessiccation à l'époque où on les récolte. A Java, le suc de la plante fraîche, qui est jaune, est usité à l'intérieur, contre les maladies cutanées invétérées, et, à l'extérieur, contre les verrues, les chan-

cres, comme caustique : il en est de même aux États-Unis. (*Bull. des Sc. méd.*, de Férussac, VIII, 210). Dans l'Inde, on s'en sert contre l'ophthalmie, et on en verse dans l'œil, ce qui ne lui suppose pas une grande force. Les fleurs sont employées comme somnifères en Amérique, propriété que leur analogie avec celles des pavots rend probable. (De Candolle, *Essai*, 116). Ce sont les semences, qui sont petites, noires, rondes, un peu raboteuses, nombreuses, dont on fait le plus grand emploi; elles sont prescrites comme vomitives aux Indes, en remplacement de l'ipécacuanha, à la dose de 2 drachmes pour un adulte, en infusion dans une chopine d'eau. Au Mexique, on les regarde comme purgatives, et à Cayenne, où Aublet dit qu'on s'en sert comme de laxatif. (*Guiane*, 532). Dans l'Inde, on retire de ces semences une huile grasse, dont on se sert en topique, sur la tête, dans les coups de soleil sur cette région ; à l'intérieur, elle est purgative et désobstruante, suivant Ainslie (*Mat. med. Ind.*, II, 44.), qui ajoute qu'elle sert en outre aux usages domestiques, pour brûler dans les lampes, etc. On ne voit pas sur quelle autorité on affirme, dans le *Journal de Pharmacie* (XIV, 73.), que cette huile est aussi active que celle de *Croton Tiglium*, lorsque les personnes qui l'ont employée disent le contraire.

Viguier. Histoire naturelle des pavots et des argémones (thèse). Montp., 1814, in-4.

Argemonia. Plante que Marcellus Empiricus dit être le *Sarcolla*, des Grecs ; contuse, elle dissipe, suivant cet auteur, les meurtrissures sur lesquelles on l'applique, ainsi que sa décoction.

ARGENSON ou Argençon. Bourg à cinq lieues de Gap (département des Hautes-Alpes), près duquel est une source minérale froide acidule, appelée *Fontaine de Saint-Pierre* ou *Fontaine vineuse*. Elle paraît contenir du fer et du gaz acide carbonique ; on la dit apéritive et analogue aux eaux de Pyrmont.

Salvaing de Boissieu (D.). *Dionysii Salvagnii Boessi Sylvæ septem, sive de totidem miraculis Delphinatûs.* Gratianopoli, 1656, in-8, et Lugduni, 1661, in-8. (La cinquième merveille dont il est ici question, dit Carrère, est la *fontaine vineuse* d'Argenson.) — Laucelot. Examen des merveilles du Dauphiné. Mém. de l'Acad. royale des Insc., 1718 à 1725, t. VI. — Lettre sur les eaux min. de Saint-Pierre d'Argenson, etc. *Gazette de Santé*, juillet, 1776.

ARGENT, *Argentum*. Régule d'argent des anciens chimistes ; en grec ἄργυρος, de ἀργὸς, blanc. Ce métal, connu de toute antiquité, se trouve dans la nature, soit à l'état natif, soit combiné à diverses autres substances. Il existe en France et dans presque tous les pays, mais plus abondamment au Mexique et au Pérou. Le mode de son exploitation, sa purification, les propriétés physiques et chimiques dont il est doué, enfin, ses usages dans les arts et dans l'économie domestique, sont, ou connus de tout le monde, ou d'une faible importance pour le médecin ; il serait donc superflu de nous y arrêter.

Disons seulement que, tandis que pour la plupart de ces usages, on l'allie utilement avec une petite quantité de cuivre, il doit, au contraire, être parfaitement pur pour ceux de la médecine, et qu'on l'obtient tel du chlorure d'argent fortement chauffé avec du carbonate de soude. Son peu d'altérabilité, et la propriété qu'il a de se prêter à toutes les formes, l'ont fait adopter en chirurgie pour la confection de divers instrumens; en pharmacie, on en fait des bassines, des mortiers, des spatules, des balances, etc.

Les Arabes paraissent être les premiers qui aient introduit l'argent dans la matière médicale, comme ils y ont inscrit l'or et les pierres précieuses; ils lui attribuaient des vertus céphaliques, cordiales, toniques, etc. Paul d'Égine (*de Re medicâ,* lib. V, c. 8.) rapporte comme un ouï-dire que l'application de ce métal guérit la morsure du scorpion. Avicenne recommande sa limaille contre les palpitations du cœur et la fétidité de l'haleine. On l'a employé aussi après des traitemens anti-syphilitiques, où il avait été fait abus du mercure, comme propre, par son affinité avec ce métal, à l'extraire, disait-on, de l'intérieur même du corps. Au dix-septième siècle, époque où l'astrologie devint en médecine la base de quelques systèmes, on crut devoir lui attribuer des vertus spécifiques dans les maladies du cerveau, la tête ayant, suivant le langage d'alors, des correspondances avec la lune, comme cet astre en a avec l'argent : de là, les noms de *Lune*, de *Diane*, sous lesquels il fut désigné, et que prirent aussi plusieurs de ses composés.

On est bien convaincu depuis long-temps que, quelque actives que soient certaines de ses préparations, il est, à l'état métallique, complètement dépourvu de propriétés médicales, et qu'il traverse les voies digestives sans subir aucune espèce d'altération ; aussi est-il, dans cet état, complètement inusité aujourd'hui, et a-t-il disparu, dans le nouveau Codex, de la confection d'hyacinthe, où il figurait encore naguère. Observons toutefois qu'au rapport du docteur C. E. Meyer un orfèvre de Buckebourg emploie maintenant la limaille d'argent, à la dose de 15 grains, dans un peu d'eau, au début de l'accès des fièvres intermittentes, et que, même dans les cas les plus rebelles, il réussit à la première ou à la deuxième dose. (*Journ. d'Hufeland*, avril 1827). Le seul usage qu'on en fasse encore, c'est, réduit en feuilles, pour recouvrir la surface des bols ou des pilules dont on veut dérober la saveur aux malades, et qu'on nomme alors *Bols* ou *Pilules argentés.* Cette pratique, introduite par les Arabes, à raison des vertus particulières qu'ils attribuaient à ce métal, offre néanmoins l'inconvénient de rendre quelquefois lente ou même nulle l'action de ce genre de médicament, et, suivant J. F. Gme-

lin, continuateur de l'*Apparatus medicaminum*, de Murray, celui de leur communiquer des qualités nuisibles, à cause du cuivre auquel est toujours allié l'argent battu; crainte toutefois un peu exagérée.

Plusieurs préparations d'argent ont été jadis usitées en médecine; mais, suivant la remarque de D. L. Ludwig, les procédés vicieux mis alors en usage pour les obtenir, faisaient que ces prétendus médicamens *lunaires* n'étaient le plus souvent que des composés purement cuivreux. Le nitrate d'argent, soit cristallisé, soit fondu, a presque seul survécu à la vogue passagère des autres, dont les suivans méritent seuls une courte mention.

I. *Oxyde d'argent.* A l'état de pureté, cet oxyde est un peu soluble dans l'eau, et légèrement alcalin. Peut-être ne serait-il pas sans intérêt de l'expérimenter. C'est à lui que M. Sementini rapporte, comme nous le dirons, les propriétés anti-spasmodiques, attribuées au nitrate d'argent. Il faisait partie de divers médicamens composés, entre autres du *Bezoardicum lunare*, d'Angelus Sala, employé, à la dose de 6 à 10 grains, dans les maladies du cerveau et de l'utérus. Observons toutefois que les auteurs ont souvent confondu avec cet oxyde, sous le nom de *Chaux d'argent*, le muriate, le carbonate ou le sulfate de ce métal; ce qui jette de l'incertitude sur la véritable nature de ce médicament.

II. *Chlorure d'argent*, muriate ou hydrochlorate d'argent. Ce corps, naturellement blanc, mais qui prend une couleur noirâtre au double contact de l'air et de l'eau, est complètement insoluble. Exposé au feu, il fond et acquiert une couleur grisâtre, une demi-transparence et une sorte de ductilité : de là, les noms d'*Argent corné* et de *Lune cornée*, sous lesquels il était autrefois connu. Poterius (*Pharmac. Spagyrica*) vante ses propriétés anthelmintiques et hydragogues; suivant Fr. Hoffmann, il évacue la pituite des hydropiques et des mélancoliques. Takenius enfin assure l'avoir fréquemment employé, uni au cinabre d'antimoine, dans la manie, la mélancolie et l'épilepsie. Il est aujourd'hui sans usage en médecine.

III. *Hydrochlorate d'argent et d'ammoniaque.* Cette solution saline est consignée par Niemann, dans la *Pharmacopée batave*, comme utile, à la dose de 10 gouttes, contre l'épilepsie. (Jourdan, *Pharm. univ.*, II, 202.)

IV. *Teintures d'argent* ou de *Lune.* Diverses préparations plus ou moins informes ont été indiquées sous ces noms. Celle même que décrit Lemery dans son *Cours de Chimie*, et qu'on administrait par gouttes dans les maladies cérébrales, paraît ne point contenir d'ar-

gent, et n'être qu'une solution alcoolique de cuivre et de muriate d'ammoniaque.

V. *Nitrate d'argent.* Deux médicamens portent ce nom, sans parler du *Nitrate d'argent liquide*, solution d'une partie d'argent pur dans deux d'acide nitrique. L'un est en lames incolores, transparentes, minces et de forme variable, c'est le *Nitrate d'argent cristallisé* (cristaux de lune ou vitriol d'argent des anciens); l'autre, ordinairement grisâtre et moulée en cylindres, est le *Nitrate d'argent fondu*, ou pierre infernale. Tous deux sont fort actifs et constituent même des poisons redoutables. Le dernier, plus particulièrement usité dans la pratique chirurgicale, a quelquefois été donné aussi à l'intérieur; le premier, employé depuis long-temps en médecine, a fixé déjà plusieurs fois l'attention des praticiens, et plusieurs fois aussi est retombé dans l'oubli dont il était momentanément sorti; résultat naturel des dangers, souvent exagérés pourtant, auxquels expose son emploi, abandonné à des mains inhabiles ou téméraires.

1°. *Nitrate d'argent cristallisé.* Ce sel, déjà connu de Geber, et dont le mode de préparation, bien décrit par Angelus Sala, se trouve consigné dans notre Codex, a une saveur âcre, caustique et extrêmement amère : de là les noms de *Fel metallorum*, de *Centaurea mineralis*, etc., sous lesquels on l'a quelquefois désigné. A l'état de pureté, il n'attire point l'humidité de l'air, mais il brunit et se décompose en partie au contact de la lumière, des atteintes de laquelle il importe donc de le préserver. Sa solution aqueuse, qui est incolore, tache en violet l'épiderme, phénomène dû à une altération du même genre. Jeté sur des charbons ardens, ce sel fuse et laisse pour résidu de l'argent à l'état métallique; chauffé dans un vase de porcelaine ou de verre, il fond d'abord dans son eau de cristallisation, se boursouffle ensuite, prend un aspect comme huileux, et ne tarde pas à se décomposer; si, après que l'eau s'en est dégagée, on le retire du feu, on a la pierre infernale, ou *Nitrate d'argent fondu.*

Empoisonnement. Quoiqu'un grand nombre d'essais aient été entrepris touchant l'emploi de ce sel comme médicament, aucun accident n'est venu jusqu'ici éclairer les médecins sur l'action délétère qu'on lui attribue. Le fait cité par Boerhaave, d'un élève en pharmacie qui, ayant avalé de la pierre infernale, périt par suite de la gangrène des premières voies, n'appartient point, en effet, strictement à cette partie de l'histoire du nitrate d'argent. Les expériences sur les animaux sont donc sur ce point nos seuls guides. Nous ne nous arrêterons pas à celle par laquelle J. G. Sckloepfer de Tubingue

(*Gaz. de Santé*, du 21 janv. 1818) a établi que 6 grains de ce sel, dissous dans 2 gros d'eau, peuvent être injectés impunément dans la trachée-artère d'un chien ; ni à celles qu'on trouve dans le procès-verbal de la séance publique de l'École royale vétérinaire de Lyon (5 octobre 1816) ; mais nous rappellerons que M. Orfila pose en fait, dans sa *Toxicologie*, qu'introduit à très-petite dose (un tiers de grain) dans le torrent de la circulation, il tue en agissant sur les poumons et sur le système nerveux ; que, donné à forte dose (20 à 36 gr.), il n'est point absorbé, et détermine l'ulcération du conduit digestif, les symptômes de l'empoisonnement par les corrosifs et la mort ; qu'enfin, le traitement rationnel de ce genre d'empoisonnement consiste dans l'administration prompte de boissons légèrement salées, qui changent le nitrate en un muriate d'argent insoluble, et, de plus, dans l'usage des émolliens et des anti-phlogistiques, pour peu qu'il se développe des symptômes inflammatoires. M. Tite Harmand de Montgarny (*Essai de Toxic.*, 1818) avait conclu, il est vrai, d'expériences qui lui sont propres, que l'albumine l'emporte dans ce cas sur l'hydro-chlorate de soude ; mais de nouvelles recherches de M. Orfila paraissent n'avoir pas confirmé ce résultat. Observons, au surplus, que l'innocuité du muriate d'argent, admise par ce chimiste, semblerait, d'après ce que nous avons dit plus haut, pouvoir être révoquée en doute, l'insolubilité de ce sel dans l'eau n'en étant pas d'ailleurs une preuve absolue.

Emploi intérieur. Le nitrate d'argent, administré d'abord à l'intérieur, comme purgatif et dérivatif, dans l'hydropisie et les maladies cérébrales, long-temps négligé ensuite, a été expérimenté de nouveau à la fin du dernier siècle, en Angleterre, aux États-Unis, puis successivement à Genève, en France et dans les autres parties de l'Europe, mais comme anti-spasmodique et particulièrement dans les affections du cerveau et de ses dépendances. Des succès nombreux ont été obtenus, et malgré l'activité redoutable de ce médicament, aucun accident bien constaté ne paraît avoir été observé.

Outre l'action drastique du nitrate d'argent donné à haute dose, et ses effets calmans à dose fractionnée, M. Butini lui attribue une vertu tonique. Hall a vu deux fois des vertiges, une cécité passagère, et une fois un flux d'urine, suivre son usage. Ce qui paraît certain, c'est que, donné d'emblée à la dose de quelques grains, il excite des coliques et des évacuations alvines, sans toutefois stimuler l'ensemble du système ; que, donné au début par fractions de grains, il ne produit en général aucun phénomène sensible, quelques estomacs seuls ne pouvant en supporter l'usage. Ce que prouve aussi l'expérience, c'est que l'habitude en émousse assez promptement

l'action pour qu'on puisse en porter rapidement les doses journalières à un assez grand nombre de grains, sans que l'effet immédiat en devienne plus marqué. Les règles à suivre dans son usage sont donc celles que dictent la prudence et l'observation; toutes les fois qu'on ne veut point le donner comme purgatif, et en cette qualité il est abandonné à juste titre, il convient de commencer par des fractions de grains, et d'augmenter insensiblement les doses, suivant les effets qui en résultent.

Dans le dessein de tempérer l'action redoutable du nitrate d'argent, Tentzel (*Exeg. chimic.*, pars III, sect. 1), cité par M. Butini. imagina de l'associer avec partie égale de nitre, et de soumettre ce mélange à une lente dessiccation. Sennert rapporte et approuve cette préparation que R. Boyle a aussi décrite sous les noms de *Luna purgativa*, *Argentum hydragogum*, et que Boerhaave (*Libell. de Mat. med.*) recommande comme un bon purgatif dans les cas d'hydropisie : on l'associe, dit-il, à son poids de mie de pain, pour en former des pilules de deux grains, qu'on fait prendre de demi-heure en demi-heure, jusqu'à ce que le malade soit purgé : ce sont elles dont quelques auteurs du siècle dernier ont parlé sous le nom de *pilules lunaires*. Peut-être, comme on le verra plus loin, la moindre activité attribuée à ce mélange tient-elle plus à cette forme pilulaire, sous laquelle on l'administrait, qu'à quelque action du nitre sur le nitrate d'argent. Au reste, suivant M. Fodéré (*Méd. lég.*, IV, 163), ce médicament purge avec violence; c'est, dit-il, le secret de quelques empiriques dans le traitement des vers et de l'hydropisie.

De toutes les maladies contre lesquelles a été préconisé le nitrate d'argent cristallisé, l'épilepsie essentielle ou spasmodique est celle où l'on compte le plus de succès. Nombre d'observations ont été publiées en Angleterre ou aux États-Unis, par Smith, Wilson, Hall, Bostock, Jardine, etc.; en Allemagne, par Nord, médecin de Vienne; en France, par MM. Gaulay (*Ann. clin. de Montp.*, juillet 1808), Butini, etc. Nous-mêmes avons rapporté, dans le *Dict. des Sciences médicales* (XXXVI, 119.), une observation de réussite, que dix années depuis n'ont point démentie, et dans laquelle le nitrate d'argent a été donné en pilules jusqu'à la dose de 10 grains par jour, sans produire ni le plus léger accident, ni même aucun effet purgatif. Mais, d'un autre côté, de nombreux insuccès ont été observés dans de grands hôpitaux, tels que la Salpêtrière, la Charité, etc., où les expériences ont été faites sur beaucoup de malades. M. Lichtenstein (*Bibl. méd.*, LXIX, 252.), qui a expérimenté

presque tous les moyens connus, dit aussi n'avoir obtenu du nitrate d'argent aucun avantage. Toutefois, de nouveaux faits ont été publiés depuis en sa faveur, par M. Gaetano Conte (*Journ. de Chim. méd.*, III, 385.); par le docteur Balardini, qui l'a employé à la dose d'un huitième de grain à 2 grains par jour (*Journ. des Sc. méd.*, XLIII, 235.); par M. Parent (demi-grain à 4 grains), qui, du reste, attribue la guérison, moins à ce sel qu'à l'exercice forcé auquel fut soumise simultanément la malade dont il rapporte l'histoire (*Bibl. méd.*, LXIV, 211.); enfin, par M. Golfin, au sujet d'une observation de M. Jourdan, où le nitrate d'argent est accusé pourtant d'avoir produit des effets funestes. (*Nouv. Ann. clin. de Montp.*, fév. 1822; et *Nouv. Bibl. méd.*, LXXVII, 221, où nous avons combattu l'opinion de M. Golfin et de M. Jourdan). Ajoutons qu'au rapport de Sprengel (*Hist. de la Méd.*, trad. de Jourdan, VI, 510.), Bostok, Patrice Mudie et Th. Hall, ont constaté les bons effets de ce sel, donné à la dose d'un à deux grains par jour, dans l'épilepsie et autres maladies convulsives. V. aussi la Bibliographie de notre article.

L'épilepsie n'est point la seule des maladies nerveuses dans lesquelles le nitrate d'argent ait été administré avec quelque apparence de succès; mais si les faits nombreux rapportés au sujet de l'épilepsie sont insuffisans pour fixer l'opinion touchant l'action thérapeutique de ce médicament, il en est de même, à plus forte raison, de ceux bien moins nombreux dont il nous reste à parler. Cappe, médecin des États-Unis, paraît l'avoir employé avec avantage dans l'hystérie, dans la dyspnée, et dans un cas d'angine de poitrine accompagnée d'un grand affaiblissement des pulsations du cœur et des artères. M. Jurine, dans son travail *ex professo* sur cette dernière maladie, rapporte, pag. 142 et 185, deux observations où le nitrate d'argent a été donné comme anti-spasmodique. Dans la première, administré à la dose d'un demi-grain quatre fois le jour, il a paru suspendre momentanément les accidens; dans la deuxième, où l'angine était compliquée de paralysie, et où il y avait ossification des artères coronaires, son action a été nulle. Quant à l'hystérie, l'un de nous a vu plusieurs jeunes filles éprouver un grand soulagement, ou même une guérison presque complète par l'usage de ce médicament, pris à très-petite dose. Nord, médecin à Vienne, déjà cité, l'a donné à haute dose avec avantage, mais non avec un succès complet, à des personnes à la fois maniaques et épileptiques. Halle en a vu de bons effets dans une maladie nerveuse, qui affectait la tête et les extrémités supérieures, et qui revenait deux ou trois fois par jour. On l'a aussi employé dans la danse de Saint-Guy (*Bibl. méd.*, LI 265; *Journ. gén. de Méd.*, LXXXVII, 299; *Revue*

méd., décembre 1824, pag. 445.), dans des névralgies faciales rebelles, dans la paralysie (*Gaz. de Santé*, 25 décembre 1821). M. Kewenter, qui l'a administré sans succès contre l'épilepsie, rapporte un cas d'hystérie où le nitrate d'argent fondu, associé à quinze fois son poids de magnésie, et donné, ainsi mélangé, à la dose de 4 à 20 grains, trois fois par jour, a produit une guérison complète. W. Newnham, chirurgien anglais, a publié une observation de diabètes, accompagné de convulsions, qui a été traité et guéri par des pilules de nitrate d'argent, de belladone et de rhubarbe; mais comment déterminer à laquelle de ces trois substances, dont la dose d'ailleurs n'est pas indiquée, est dû réellement ce succès?

Une remarque importante à faire, en ce qu'elle peut expliquer, jusqu'à un certain point, la diversité des résultats obtenus, c'est que le nitrate d'argent a été administré par la plupart des expérimentateurs, à des doses très-différentes, quelquefois extrêmement faibles, et souvent uni à d'autres substances fort actives; ainsi, comme nous l'avons établi dans l'article cité du *Dict. des Sc. méd.*, c'est depuis une fraction de grain jusqu'à 18 grains par jour, qu'il a été donné; nous-mêmes en avons fait prendre jusqu'à 10 gr. sans inconvénient; M. Fouquier, qui l'a aussi employé à très-haute dose, a, dit-on, observé qu'en solution il a une bien plus grande activité qu'en pilules.

On a cru que, dans ce dernier cas, il pouvait être décomposé, et que de là provenait son innocuité. M. Sementini, professeur à Naples (*Journ. de Pharm.*, VIII, 93.), a même prétendu qu'il en était toujours ainsi lorsqu'on l'unissait à des extraits, et que les propriétés attribuées au nitrate d'argent n'étaient que celles de l'oxyde résultant de cette décomposition. Il a en conséquence recommandé de la favoriser en le triturant exactement avec un extrait; mais, d'une part, dans le fait, remarquable quant à la dose, qui nous est propre, le sel n'a été associé qu'à l'amidon et au sucre, et l'analyse qu'a faite des pilules, ainsi préparées, M. Dublanc jeune, a démontré qu'il n'avait subi aucune altération notable; de l'autre, M. Caventou a fait voir que l'extrait de chiendent, avec lequel a particulièrement opéré le professeur napolitain, ne décompose que très-lentement et à très-haute dose le nitrate d'argent; en sorte que, pour 5 grains de ce sel, il faut 1 gros et demi d'extrait, et un intervalle de deux ou trois jours. Enfin, d'après les essais de MM. Payen et Chevallier, cet extrait, comme tous ceux qui contiennent des muriates, ne réduit pas complètement le nitrate d'argent en oxyde, mais le transforme, partiellement du moins, en

muriate d'argent; effet que l'eau ordinaire même peut produire.

Quoi qu'il en soit, la gomme, la mie de pain, l'amidon, le sirop de sucre, n'en sont pas moins les substances auxquelles il convient presque exclusivement de l'unir, quand on veut le mettre en pilules, forme la plus commode, et qui épargne aux malades et la saveur détestable du médicament, et la couleur bleu-noirâtre qu'il est susceptible de donner aux dents et à la membrane muqueuse de la bouche lorsqu'on l'administre en solution. La plupart des formules indiquées par les auteurs, et dans lesquelles ce sel est associé à des substances susceptibles d'en modifier la nature, doivent donc être rejetées comme infidèles.

Un phénomène fort singulier que produit quelquefois ce sel, après un usage plus ou moins prolongé, c'est la coloration noirâtre de toute l'habitude du corps. Nous en avons réuni ailleurs plusieurs exemples (*Loc. cit.*) qu'il serait d'autant plus inutile de reproduire ici, qu'on ne connaît encore bien ni la cause déterminante de cet accident très-fâcheux, et contre lequel doit toujours se tenir en garde le praticien, ni les moyens d'y remédier, cette couleur restant le plus souvent indélébile. Pour le prévenir, peut-être serait-il bon d'adopter la précaution indiquée par M. Butini, et depuis par M. Sementini, celle de se couvrir le visage et les mains pendant tout le traitement, l'action de la lumière paraissant être pour beaucoup dans la production de ce redoutable phénomène.

Emploi extérieur. Le *Nitrate d'argent liquide*, étendu de beaucoup d'eau, a été employé sous le nom d'*Eau d'Égypte*, ou *Aqua græca*, pour noircir les cheveux; mais il peut les détruire, attaquer le tissu cutané, et causer des accidens graves. M. E. Rigby rapporte que ce moyen est encore usité en Angleterre (*Biblioth. méd.*, LX, 409.)

La solution légère de nitrate d'argent (1 partie sur 1000) est, suivant Hahnemann (*Chem. annal.*, 1788, vol. II, 485), fort propre à dissiper l'odeur fétide que répandent certains ulcères atoniques, et à leur donner un meilleur aspect; il la recommande aussi dans l'angine gangréneuse et dans les ulcérations de l'intérieur de la bouche, provenant de l'abus du mercure. Janin, Plenk, etc., l'ont employée en injection dans le cas de fistule lacrymale, mais rien ne prouve qu'elle l'emporte, à cet égard, sur les autres stimulans plus communément employés. On a indiqué aussi l'injection d'une solution analogue dans la fosse naviculaire, pour faire avorter la gonorrhée (Ratier, *Arch. gén.*, 1827.), ou même pour la guérir; mais les essais comparatifs de MM. Jonhston et Bartlett (*Journ. univ. des Sc.*

méd., X, 253.) témoignent contre leur utilité dans ce dernier cas. Celle enfin de 10 à 45 grains pour 14 onces d'eau, a été proposée contre les écoulemens puriformes de l'oreille. (J. H. Curtis, d'après Saunders, *Journ. univ. des Sc. méd.*, XV, 367.)

Cette même solution, un peu plus concentrée (4 grains de nitrate d'argent par once d'eau distillée), a été employée avec succès par M. Ozanam, comme cathérétique, sur la membrane muqueuse des parties génitales, dans un cas de nymphomanie (*Journ. gén. de méd.*, CIV, 402); et, plus concentrée encore, contre le croup, par W. Mackensie (*Journ. des Sc. méd.*, XLI, 227.), comme propre, appliquée sur les surfaces affectées, ou dans leur voisinage, à faciliter le décollement de la fausse membrane. (V. plus loin *Nitrate d'argent fondu*, p. 408.)

2°. *Nitrate d'argent fondu*, pierre infernale, etc. Ce n'est, du moins dans l'état de pureté, que le sel précédent privé par le feu de son eau de cristallisation ; aussi peut-on lui rendre son état primitif en le dissolvant dans l'eau et le faisant cristalliser. Les anciens chimistes, qui croyaient obtenir ainsi un nouveau composé, doué de propriétés particulières, avaient donné à ce nitrate d'argent régénéré les noms de *Catharticum lunare*, *Magisterium hydragogum*, etc. Ils le supposaient moins actif, et l'administraient, en conséquence, jusqu'à la dose de 4, 6 et 8 grains dans l'hydropisie, l'épilepsie, la paralysie, la goutte et diverses maladies de poitrine.

Pour préparer la pierre infernale, on fait fondre, à l'aide de la chaleur, le nitrate d'argent, et on le coule dans des moules qui lui donnent la forme cylindrique qu'on lui connaît. Quand ce moule est un tube de verre, la pierre infernale est blanche; mais dans le commerce elle est d'un gris ardoisé ou noirâtre, coloration accidentelle qui dépend, soit de l'existence d'une petite portion d'argent, qui se trouve être réduit durant la fusion du nitrate, soit de l'action exercée sur ce sel par la lingotière de cuivre, chauffée et enduite d'un corps gras, qui sert ordinairement de moule, c'est-à-dire, de la carbonisation de la graisse et de la décomposition opérée par le cuivre sur une petite portion du nitrate; soit même de l'addition frauduleuse d'une certaine quantité de nitrate de cuivre évaporé à siccité, falsification commune à Paris, suivant M. Ph.-J. Coulier. (*Journ. de pharm.*, VIII, 326 et 351.) La pierre infernale qui est verdâtre, contient abondamment du cuivre, et doit être rejetée; elle est blanchâtre, au contraire, lorsque le feu ayant été trop vif une partie du nitrate se trouve décomposée. Cette dernière est peu active. Il en est de même lorsqu'elle est sophistiquée avec le nitrate de potasse. Suivant M. Tordeux, pharmacien à Cambrai, on la falsifie aussi

avec le manganèse et la plombagine. (*Bull. des Sc. méd.* de Férussac, octobre 1827, 181.)

La pierre infernale bien préparée est dure et néanmoins assez fragile; sa cassure offre de petites aiguilles disposées en rayons. C'est pour prévenir le choc, et par conséquent la rupture des cylindres qu'elle forme, que les pharmaciens sont dans l'usage de la tenir dans des flacons remplis de semences de lin. La plupart des auteurs recommandent en outre de la conserver à l'abri du contact de l'air, mais lorsqu'elle est pure, c'est-à-dire, exempte de nitrate de cuivre, elle n'attire point l'humidité. M. Dulong d'Astafort a récemment établi (*Journ. de pharm.*, XIV, 96), que la graine de lin ne préserve pas la pierre infernale de toute altération, puisqu'elle finit toujours par contenir du nitrate acide d'argent, de l'oxyde d'argent et de l'argent à l'état métallique; aussi M. Deyeux a-t-il vu des accidens résulter de l'usage de cette semence à l'intérieur. Le même phénomène, qui s'opère ici à sec, a lieu aussi lorsque le nitrate d'argent liquide est en contact avec une matière végétale. M. A. Chevallier a prouvé en outre (*Journ. de chim. méd.*, III, 132.), que la pierre infernale tenue par un porte-pierre en cuivre se décompose peu à peu sans se déformer, et finit par être inactive; le cuivre dans ce cas s'oxyde, et l'argent est réduit.

Néanmoins son peu d'altérabilité, comparée à beaucoup d'autres caustiques, sa consistance, la facilité qu'on trouve à en graduer les effets, la promptitude avec laquelle elle agit et avec laquelle se détachent les escharres qu'elle produit, ce qui permet d'en réitérer fréquemment l'application; la douleur faible et peu durable qu'excite cette application; enfin la propriété qu'a ce caustique de n'être point absorbé et de borner son action aux parties qui en sont touchées, sont autant d'avantages qui justifient la préférence qu'on lui accorde dans la plupart des circonstances où les cathérétiques sont indiqués.

Pour en faire usage comme tel, il faut humecter la partie sur laquelle il doit être appliqué, lorsqu'elle est sèche; l'absterger, au contraire, si elle est couverte de quelque liquide; on promène alors le nitrate sur cette partie, en en prolongeant plus ou moins le contact, suivant le degré de sensibilité et l'effet qu'on veut obtenir. Le plus souvent on réitère plusieurs fois cette opération à de courts intervalles.

L'action du nitrate d'argent fondu varie beaucoup suivant l'état des parties sur lesquelles on l'applique, comme l'a démontré Savary. (*Bibl. méd.*, XXXIV, et *Dict. des Sc. méd.*, XXXVI, 129.) L'escharre qui en résulte est ordinairement mince, molle, d'abord blan-

châtre et comme argentée, noire ensuite; elle se détache promptement et sans exciter d'inflammation vive.

On a jadis employé la pierre infernale, fixée sur la peau au moyen d'un sparadrap, pour ouvrir les cautères; mais cette pratique est aujourd'hui complètement abandonnée. On en fait journellement usage au contraire pour exciter des ulcères atoniques, stimuler les callosités de certains conduits fistuleux, réprimer des chairs fongueuses, toucher les aphthes, cautériser les petites ulcérations du bord des paupières (Busmann, *Gaz. de Salzbourg*, extr. *Bibl. méd.*, XIII, 381); ceux de la cornée, avec ou sans procidence de l'iris (Gendron, *Journ. gén. de méd.*, LXXXVII, 3), de la sclérotique, avec saillie de la choroïde (Scarpa); en un mot, pour imprimer aux surfaces ulcérées le degré de vitalité nécessaire à leur cicatrisation (Voyez *Loc. cit.* les vues de Busmann sur l'action *caustique* et *adoucissante* du nitrate d'argent.)

On l'emploie aussi quelquefois pour faire avorter certaines contagions; celle de la syphilis, au début même de l'infection; celle de la rage (Eneaux et Chaussier); de la pustule maligne; de la vipère (Fontana), et, en général, de la morsure des serpens (W. Boag, *Rech. asiat.*, VI), etc. Dans plusieurs de ces cas cependant le cautère actuel, ou les caustiques liquides, sont en général préférables.

Le nitrate d'argent fondu a été aussi spécialement recommandé comme moyen de résoudre certaines inflammations chroniques; celles de la conjonctive, par exemple, comme nous l'avons fait souvent avec succès. M. Serres, médecin à Uzès, a employé plusieurs fois la cautérisation de la cornée, à son point d'union avec la sclérotique, pour remédier à la paralysie idiopathique de l'iris. (*Journ. gén. de méd.*, CIII, 444.) On l'a vanté dans le traitement local des scrophules (M. Alibert, *Maladies de la peau*, 10e livr.); dans celui de la grenouillette (Camper); dans le cas d'imperforation du conduit auditif (Leschevin, *Mém. de l'Acad. de chir.*), etc.

Quelquefois encore on s'en est servi pour ouvrir des abcès, pour arrêter le développement du panaris (*Anc. journ. de méd.*, LXXXIII), pour la cure radicale de l'hydrocèle et des hernies; pour détruire les tumeurs cancéreuses, ou même les tumeurs ordinaires, qu'il irrite et tend à faire dégénérer, comme Ledran en rapporte un exemple dans le 1er vol. des *Mém. de l'Acad. de chirurgie*, et M. Smith plusieurs autres, dans sa *Dissertation sur l'usage et l'abus des caustiques;* mais aujourd'hui on y a renoncé pour la plupart de ces cas.

Dans ces derniers temps, on a beaucoup vanté l'application, soit de la pierre infernale, soit d'une solution concentrée de nitrate d'argent (deux scrupules dans une cuillerée et demie d'eau), comme

moyen d'entraver la marche de diverses maladies cutanées aiguës, et de prévenir les accidens qui trop souvent les accompagnent; ce traitement perturbateur, dont l'utilité n'est pas encore bien démontrée, surtout pour les affections pustuleuses générales, a reçu le nom de *Méthode ectrotique*. On l'a surtout mis en usage contre la variole (M. Bretonneau et M. Serres, 1825), l'érysipèle de la face (J. Higginbottom, *Nouv. Bibl. méd.*, 1827, IV, 453), le zona (M. Clément, *Lancette*, n° IV, 15.), etc. C'est contre cette dernière maladie qu'il paraît être le plus efficace.

Les affections couenneuses, bien distinctes du croup quoi qu'on en ait dit, ont été récemment attaquées aussi, et avec un succès marqué à l'aide de ces mêmes agens. M. P.-F. Girouard, en France, et M. Mackensie, en Angleterre, l'ont presque simultanément expérimenté dans ce cas. Le dernier s'est servi d'une solution contenant, par gros, 20 grains de nitrate d'argent (*Journ. gén. de méd.*, CIV, 176); le premier, qui s'est servi de la pierre infernale (*ibid.*, CIII, 305, et CV, 76), l'a trouvée plus efficace que l'acétate de plomb, l'alun et l'acide hydro-chlorique; il suffit, dit-il, d'en toucher légèrement les parties malades, pour que les fausses membranes se détachent, que l'inflammation diminue, que l'engorgement se dissipe, et qu'en peu de jours la guérison soit parfaite. Les fausses membranes sont converties en une matière sèche et friable, d'un blanc mat, et leurs moyens d'union avec les parties sous-jacentes sont détruits; il va jusqu'à proposer de porter le caustique dans le larynx même, conseil téméraire, que rien ne semble pouvoir justifier, et dont nous ne conseillons à personne de s'autoriser. MM. Authenac, Stephen Brown, Lewis, Belden, Guimier, etc. (*Ibid.*, CIII, 322, 324, 332, et CIV, 165), ont aussi constaté son efficacité, soit dans ce cas, soit contre les aphthes des enfans, les ulcères de la bouche et de la gorge, etc.

Le nitrate d'argent fondu, préconisé en Angleterre par Hunter, par Home et par Th. Whately, pour la cure des rétrécissemens de l'urèthre, est devenu en France, entre les mains de MM. A. Petit, Ducamp, etc., le sujet d'une foule de travaux importans qui, depuis quelques années, ont complètement changé la pratique de cette importante partie de la chirurgie, mais sur lesquels la nature de notre ouvrage ne nous permet pas d'insister.

Rink. *Zerlegung des salpetersauren Silbers durch Weinsteinsaures kali.* (*Annalen der Wetterauischen Gesellsch.* B. 1. S. 167.) — Jacobi (J.-C.). *Diss. qua vi plurium observationum vires medicas auri, argenti, stanni et plumbi veteribus cognitas a falsitatis injuria vindicare conatur* (*Acta acad. moguntinæ* I, 195.) — Sims (J.). *On the internal use of silver in the epilepsy.* (*Mem. of the med. soc. of London* IV, 379.) — Kewenter. Obs. sur l'emploi intérieur du nitrate d'argent dans les maladies convulsives *Bull. des Sc. méd.*, I. 302.). — Powell (R.). *Obs. on the internal use of nitrate of Silver, in certain*

convulsive affections (*Med. Trans.*, IV, 85.) — Fauchier (J.-F.) Obs. sur l'usage du nitrate d'argent dans l'épilepsie, etc. (*Ann. de Montp.*, VII, P. I, 369, 384.) — Valentin (L.). Obs. sur l'usage du nitrate d'argent et du sucre de saturne dans l'épilepsie. (*Ib.*, VIII, P. 2, 301.) — Gaulay. Emploi du sedum acre et du nitrate d'argent dans l'épilepsie. (*Ib.*, XVII, 182.). — Marcel (A.). *Some remarks on the use of nitrate of silver, for the detection of minute portions of arsenic.* (*Medico-chir. Transact.*, III, 342.) — Butini (A.). *De usu interno præparationum argenti.* Montp., 1815, in 4.

Argent corné. Ancien nom du *Chlorure d'argent.* V. ci-dessus, p. 398.

— vif. Nom vulgaire du *Mercure.*

ARGENTIÈRE (Eaux min. d'), en France, dép. des Hautes-Alpes. M. Vauquelin a trouvé le résidu de leur évaporation formé, pour cent parties, de carbonate de soude, 32,10; sulfate de soude, 15,76; muriate de soude, 1,40; sable siliceux, 10,40; carbonate de magnésie, 34,38; carbonate de chaux, 5,21; matière animale, 0,75 (*Ann. de Chim.*, LXXVII). C'est tout ce que nous savons de ces eaux.

ARGENTIÈRE (L'). On indique des eaux thermales dans cette petite île de l'Archipel grec.

ARGENTINA. Genre de poissons holobranches abdominaux, de la famille des Dermoptères de M. Duméril. Une de ses espèces, l'*A. sphyræna*, L., nommée en français argentine, peu estimée comme aliment, sert en Italie, comme l'ablette en France, à préparer l'*Essence d'Orient*, employée à la fabrication des perles fausses, et peut servir aux autres usages de celle-ci. V. *Cyprinus Albula*, L.

Argentine. Un des noms français du *Potentilla Anserina*, L.

Argento. Nom italien de l'*Argent.*

— vivo. Un des noms italiens du *Mercure.*

Argentum. Nom latin de l'*Argent.*

— hydragogum. V. p. 401.

— liquidum s. fusum s. mobile. Anciens noms latins du *Mercure.*

— nitratum. Nom latin du *Nitrate d'argent* cristallisé.

— vivum. Ancien nom du *Mercure* en latin.

Argerola, Argerole. Noms que porte, dans le midi, l'azerolier, *Cratægus Azarolus*, L.

Arghel, Arghuel, Arguel. Noms du *Cynanchum Arghel*, Delile.

Argile, *Argilla.* Mélange naturel d'alumine et de silice, presque toujours coloré par de l'oxyde de fer, et uni à un peu de carbonate de chaux et de magnésie. La plus pure est blanche. L'argile doit à l'alumine la propriété de happer à la langue; elle se délaie dans l'eau, fait pâte avec elle, se solidifie en séchant, durcit et prend du retrait au feu. Le bol d'Arménie et les terres sigillées (V. ces mots) ne sont que des espèces d'argiles. On a quelquefois appliqué à l'extérieur les argiles molles sur les plaies, les ulcères, les extrémités des membres coupés; on attribuait à ces terres des propriétés toniques, astringentes; mais elles ne font que couvrir et défendre

du contact de l'air les parties sur lesquelles on les applique. Peut-être pourrait-on les employer comme hémostatique après l'application des sangsues, à raison de la propriété qu'elles ont d'adhérer fortement aux parties humides. On parle (*Journ. de pharm.*, VI, 324.) d'une argile blanche de la Palestine qui augmente le lait des nourrices. Molina rapporte (*Chili*, p. 44 et 46) qu'à Java des femmes enceintes mangent de l'argile cuite et figurée en petite soucoupe appelée *Pat-Kola*, et qu'au Pérou il en est qui mangent des fragmens d'autres vaisseaux d'argile nommés *Buccari*, comme les mongoliennes font à l'égard des vases de *Patma*.

Le nom d'argile, et surtout d'argile pure, a été donné à l'alumine même, à l'époque de sa découverte.

Ludovici (D.). *De argilla vulgari alba sudorifera* (*Miscell. acad. nat. cur.*, Dec. I, A. IX et X, 342.)

Argilla. Nom latin de l'*Argile*.

— ferruginea rubra. C'est le *Bol d'Arménie*.

— kali sulphurica. Ancien nom latin de l'*Alun*.

— pura. Synonyme d'*Alumine*.

— sulphurica alcalisata. Ancien nom latin de l'*Alun*.

— — usta. Ancien nom de l'*Alun brûlé*.

— vitriolata. Nom latin de l'*Alun*.

Argion. Nom du capillaire, *Adianthum Capillus-Veneris*, L., dans Dioscoride.

Argousier, Argoussier. Noms de l'*Hippophae rhamnoides*, L.

Arguel. V. *Arghel*.

Arguros. Un des noms de la mercuriale, *Mercurialis annua*, L., dans Dioscoride. C'est aussi le nom de l'*Argent* en grec.

Argyritis. Ancien nom de la *Litharge d'argent*, espèce d'oxyde de plomb.

Aria. Un des noms de l'alouchier, *Cratægus Aria*, L., dans les auteurs anciens.

Aria bepou. Un des noms indiens de l'azédarach, *Melia Azedarach*, L., dans Rhèede. (*Hort. mal.*, IV, t. 52.)

Ariena. Nom que Pline donne au bananier, *Musa paradisiaca*, L

Aries. Nom latin du bélier. V. *Ovis Aries*, L.

Arindrato. V. *Arendrante*.

Arion. Nom du glayeul, *Gladiolus communis*, L., dans Dioscoride.

Arisaron, Arisarum. V. *Arum Arisarum*, L.

Arisée. Un des noms indiens du riz, *Oryza sativa*, L.

Arisi. Nom tamoul de l'*Oryza sativa*, L.

Aristalthæa. Nom qu'on donne chez les Grecs à la guimauve, à cause de ses propriétés; d'ἄριστος, excellent.

ARISTOLOCHES. Famille naturelle, de la tribu des dicotylédones apétales (Monoperianthées) à étamines épigynes, classe V de la méthode de Jussieu; elle ne renferme que les genres *Aristolochia* et *Asarum*, le *Cytinus* en ayant été exclu. C'est à ces deux genres qu'il faut recourir pour connaître les propriétés médicales de cette famille, qui sont importantes.

Aristolochia. Nom italien de l'aristoloche ronde, *Aristolochia rotunda*, L.

ARISTOLOCHIA. Genre de plantes qui donne son nom à une famille naturelle, de la gynandrie hexandrie. Toutes les espèces de ce genre ont des racines amères, douées de vertus toniques, stimulantes, fébrifuges et emménagogues; c'est cette dernière qualité, synonyme d'aristolochique, qui a fait donner le nom à ce genre. Plusieurs de ses espèces sont employées contre la morsure des serpens en Amérique, et regardées comme des alexitères précieux. Aristoloche vient de αριϛος, très-bon, et de λοχος, lochies, règles.

A. anguicida, L. Le nom spécifique de cette plante grimpante et américaine indique les propriétés qu'on lui a accordées de chasser les serpens des lieux où elle croît par son odeur pénétrante et vireuse, dit-on. On prétend que quelques gouttes de son suc, introduites dans la gueule d'un serpent, lui causent une sorte d'ivresse qui permet de le manier impunément, et qu'en lui en faisant avaler davantage, il périt. Appliquée sur la morsure récente faite par un reptile, cette aristoloche guérit infailliblement, dit-on, l'homme mordu; il en serait de même si on buvait une décoction de la plante. (Murray, *Appar. med.*, I, 516.) Nous sommes loin de garantir de semblables assertions, ou plutôt elles ne nous paraissent nullement probables, malgré l'autorité de Jacquin, qui les a avancées le premier. On dit aussi cette aristoloche utile dans les maladies de la vessie, la syphilis, etc.

A. bilobata, L. Cette espèce, qui croît aux Antilles, au Brésil, etc., est emménagogue comme ses congénères; on emploie sa décoction pour guérir la gale; sa racine, introduite dans le vagin, provoque, dit-on, la sortie du fœtus mort. (Descourtils, *Fl. méd. des Antilles*, IV, 44). Nous observons que cet auteur figure une autre plante que celle dont il parle, et qu'il la qualifie de *biloba* au lieu de *bilobata*.

A. bracteata, Retz. Les praticiens indiens emploient la décoction des feuilles sèches de cette plante comme anthelmintique, à la dose de deux onces, deux fois par jour. Les feuilles fraîches, pilées et mêlées avec l'huile de ricin, sont regardées comme un excellent remède contre la gale invétérée; elles purgent les enfans en les appliquant, fraîches et contuses, sur le nombril. (Ainslie, *Mat. med. Ind.*, II, 5.)

A. Clematitis, L., Aristoloche vulgaire. Cette plante vivace, à tiges herbacées, qui croît dans les champs incultes, glaiseux, les vignes, sur les berges des rivières, etc., et dont les fruits sont des espèces de pommes verdâtres, est célèbre dans la matière médicale indigène pour les propriétés qu'on lui a accordées, et cependant elle est maintenant à peu près inusitée. On a préconisé cette espèce

comme fébrifuge, anti-goutteuse et emménagogue. Les Russes regardent le fruit, mangé cru, comme un bon remède contre la fièvre intermittente; ils emploient aussi la décoction des feuilles; car ils ne se servent pas de la racine, seule partie usitée chez nous. (Pallas, *Voyage*, I, 54). L'emploi de cette racine contre les rhumatismes, mais surtout contre la goutte, a été fort prôné; elle faisait partie (ou celle d'espèces congénères) de la fameuse poudre de Portland, si employée autrefois contre cette maladie. Cullen ne convient pas de cette efficacité, mais il affirme l'avoir vue provoquer la première évolution des règles, tandis qu'elle n'est pas aussi sûre pour les faire reparaître après leur suppression. L'aristoloche clématite, dont le nom vient de κλῆμα, rameau, parce que sa tige est simple, est un tonique âcre, actif, qu'il ne faut employer qu'à des doses modérées; car M. Orfila a fait périr des chiens en leur en donnant 5 gros d'abord, et 9 au bout d'un jour ou deux; ce qu'elle produit, en exerçant une action stupéfiante sur le système nerveux, car elle ne cause qu'une légère inflammation des tissus de l'estomac, etc. (*Toxicologie*, II, 277). Comme toutes les espèces d'aristoloches paraissent jouir de la même activité, il faut éviter d'en donner de trop fortes doses. Tournefort prétend que la racine de la mélisse des bois, *Melittis melissophyllum*, L., ressemble à celle d'aristoloche, et que les droguistes la substituent par fois à celle-ci.

A. cordiflora, Mutis. Cette espèce, qui croît sur les bords du fleuve de la Magdeleine, proche Monpox, a des fleurs si grandes que les enfans les mettent sur leur tête en guise de bonnet. Sa racine est regardée comme l'antidote de la morsure des serpens. (Humboldt, *Nova genera*, etc., II, 149)[1].

A. fœtida, Kunth. Cette plante, du Mexique, y est fort usitée en décoction pour nettoyer les ulcères. (*Nova genera*, etc., II, 147.) Nous remarquerons que cet avantage, très-recherché dans les pays chauds, où les plaies deviennent facilement vermineuses, appartient à plusieurs espèces congénères.

A. fragrantissima, Ruiz. Cette espèce, du Pérou, a reçu dans ce pays le nom de *Bejuco de la estrella*, liane à l'étoile, parce qu'elle est grimpante, et que sa racine, coupée horizontalement, offre l'aspect d'une étoile; elle y est encore connue sous le nom de *Contrayerba de Bejuco*. On ne se sert que de l'écorce de cette espèce, tandis que c'est la racine qui est le plus souvent usitée dans les

---

[1] On lit, dans le tome 1er des *Mémoires de l'Académie royale de médecine*, p. 459, qu'un *Aristolochia emetica* de l'Ile-de-France a sa racine vomitive. Il n'y a pas de plante de ce nom.

autres; elle est solide, compacte, épaisse de une à quatre lignes; sa couleur est cendrée à l'extérieur, rougeâtre à l'intérieur; elle offre une odeur camphrée, et sa saveur, d'abord douce, devient bientôt piquante et aromatique. L'analyse y a trouvé un principe résineux à odeur de camphre, de l'huile empyreumatique, de l'acide pyroligneux, des traces d'acide gallique, une matière colorante jaune, de l'extractif et de la potasse. Les Péruviens se servent de l'écorce de cette plante dans beaucoup de maladies, mais surtout dans les fièvres, depuis un scrupule jusqu'à un demi-gros en poudre; en infusion ou en décoction, on en met une once par pinte d'eau, etc. On l'administre aussi dans la dysenterie, les douleurs rhumatismales, la goutte, la morsure des serpens, etc. Elle provoque la transpiration et l'écoulement des menstrues. (Alibert, *Mat. méd.*, III, 71.)

A. grandiflora, Sw. Cette grande plante sarmenteuse, à larges fleurs fétides, de l'Amérique méridionale, a des racines amères d'une odeur nauséeuse, qui sont venimeuses étant fraîches; elles tuent les animaux, même les cochons, qui en mangent, d'après M. de Tussac. On a cependant conseillé et même employé cette racine sèche en poudre à la dose de 15 à 20 grains, quatre à cinq fois par jour, dans la dyspepsie, ce qui nous semble une dose trop forte, et dans la paralysie, où elle nous paraît trop faible. Nous observerons, 1° que la racine de notre aristoloche clématite serait probablement tout aussi vénéneuse pour les animaux, étant fraîche, que celle de l'*A. grandiflora;* 2° que l'épithète de *grandiflora* ne convient plus à cette plante depuis la découverte de l'*A. cordiflora;* 3° que sous ce nom de *grandiflora*, on possède deux plantes distinctes, celle des Antilles, dont nous venons de parler, et celle du Brésil, nommée *Mil-homens*, par les habitans, et *Ambuyaembo*, par Marcgrave (*Bras.*, 15), sur laquelle M. Gomès, qui nous a envoyé la plante, en nous la nommant *grandiflora*, donne un long article dans ses *Obs. bot. méd.*, part. II, p. 14. Il assure qu'elle n'est pas usitée au Brésil, mais qu'il y a plus d'un siècle qu'elle a été conseillée en Portugal; qu'il la croît utile contre la morsure des serpens venimeux, dans les fièvres malignes, contre la gangrène, comme anti-septique, etc. Il dit cette plante d'une odeur agréable; on pourrait la nommer *A. Mil-homens*.

A. indica, L. Elle est usitée dans l'Inde, à peu près dans les mêmes cas que ses congénères en Europe. Son amertume la fait employer dans les dyspepsies; on donne la décoction de la racine dans les dérangemens intestinaux qui accompagnent la dentition, les indigestions. On la prescrit dans les fièvres intermittentes, ainsi que comme emménagogue, et même dans les hydropisies; la dose de la racine sèche

est d'une once et demie par jour, ce qui nous semble trop fort du double au moins. (Ainslie, *Mat. med. ind.*, II, 299). Thunberg dit qu'à Ceylan cette racine, infusée dans l'eau-de-vie, est donnée comme stomachique et carminative. (*Voyage*, IV, 312.)

A. longa, L. (*Flore médicale*, I, 36.) Cette espèce, qui habite nos provinces du midi, l'Espagne, l'Italie, la Grèce, etc., est une de celles qu'on emploie le plus; elle est connue dans les officines sous le nom d'*Aristoloche longue*, pour la distinguer de la racine d'une autre espèce voisine, appelée *Aristoloche ronde;* mais elles ont absolument les mêmes propriétés; aussi peut-on les confondre sous le rapport médical. La racine d'aristoloche longue, ainsi nommée parce qu'elle a quelquefois un demi-pied d'étendue, est assez grosse, unie, arrondie, obtuse et comme formée de tubercules; elle n'offre pas d'odeur sensible. Sa couleur est grise en dehors, blanche en dedans; sa saveur, douceâtre d'abord, est amère ensuite et désagréable. Elle paraît contenir beaucoup de fécule, ce qui explique sa nature spongieuse, qui l'a fait conseiller pour panser les cautères et élargir les fistules. On en a fait chez les anciens, et depuis chez les modernes, un assez grand usage comme emménagogue, et dans la goutte, où elle a été vantée par beaucoup de praticiens depuis Galien, sans doute à cause de son amertume, cette saveur ayant été souvent prise pour un indice de la propriété anti-goutteuse; elle figure dans un assez grand nombre de médicamens officinaux, tels que l'*Eau générale*, les emplâtres *Diabotanum*, *Manus Dei*, etc. Gilibert la recommande dans l'asthme humide, le catarrhe chronique, la leucophlegmatie, etc. (*Démonst. bot.*, I, 475.) C'est un stimulant assez énergique, que l'on prescrit à la dose de 2 gros en poudre, en plusieurs prises. On en prépare un extrait, que l'on donne à celle d'un gros, et que l'on dit procurer à peu près le même effet que l'aloès. Cette racine contient de l'ulmine, d'après M. Lassaigne. (*Journ. de pharm.*, VI, 565.) C'est tout ce que l'on sait de sa composition chimique. L'aristoloche est nuisible aux pléthoriques, aux tempéramens irritables, etc., dans les maladies inflammatoires. S'il fallait en croire le docteur Cadogan, elle causerait les plus graves accidens, même dans la goutte. (*Of the Goutte*, etc.)

Loureiro remarque que la plante qu'il appelle *Stephania tuberosa* a des tubercules ou racines analogues à celles de l'aristoloche, et qu'elles paraissent en avoir les propriétés. (*Flor. Coch.*, 747.)

A. macrura, Gomès. Ce savant médecin dit que cette espèce, du Brésil, s'y nomme *Jarrinha*, et qu'elle jouit des mêmes propriétés que son *A. grandiflora*. (*Obs. bot. med.*, part. II, p. 27.)

A. Mil-homens. V. *A. grandiflora*.

A. odoratissima, L. Cette espèce, de l'Inde et de l'Amérique, est, d'après Lunan, un très-bon tonique stomachique. Cet auteur ajoute que les racines et les semences guérissent les morsures des serpens. (Ainslie, *Mat. med. ind.*, II, 5.) Son suc diminue le frisson des fièvres et guérit les diarrhées. (*Encyclop. méth.* Botanique, I, 152.)

A. pistolochia, L. Le nom de cette espèce vient de πιστός, sûr, et de λοχος, règles. C'est l'*A. tenuis*, la petite aristoloche, des auteurs; elle croît dans le midi de la France, et partage les propriétés de ses congénères. Elle entre dans la thériaque.

A. punctata, Lam. Les nègres des colonies des Antilles s'en servent en lotion pour nettoyer leurs ulcères sordides; elle est aussi fébrifuge et emménagogue. (*Flor. méd. des Antilles*, III, 335.)

A. rotunda, L. Elle croît dans le midi de l'Europe, et a toutes les propriétés de l'*A. longa*; elle est même plus estimée, probablement à cause de la préférence que lui donnait Hippocrate, et entre dans un grand nombre d'anciens médicamens, tels que la *Thériaque céleste*, l'*Eau générale*, l'*Orviétan*, le *Baume Oppodeltoch*, etc. Ses racines sont plus courtes, plus arrondies, et forment des tubercules encore plus marqués que celles de l'*A. longa*, mais d'ailleurs semblables.

A. sempervirens, L. Les feuilles contuses de cette plante, d'Arabie, au rapport de Forskal, sont employées sur les plaies des tendons; elles font merveilles appliquées sur les morsures des serpens, si on les mâche, et si on boit en même temps leur décoction dans du lait pendant quarante jours. (*Flora Ægyptiaco-arab.*, 157.)

A. Serpentaria, L. Serpentaire de Virginie. (*Flore médic.*, VI, f. 325). La racine de cette espèce, de l'Amérique septentrionale, la seule partie usitée, a été introduite dans la médecine vers la fin du 17e siècle par Johnson, médecin anglais. Elle consiste en chevelu ou fibrilles longues, minces, tortueuses, brunes, attachées à de petites souches, d'une odeur aromatique prononcée, tirant sur celle du camphre. Elle nous arrive par balles de deux à trois cents livres, de l'Amérique septentrionale, d'après Thomson, souvent mêlée à celles de l'*Asarum virginicum*, L., et à celles de la *Collinsonia præcox*, Walt. (*Botanique du Droguiste*, p. 32.) Le nom de cette espèce fait assez pressentir que la vertu principale qu'on lui accorde est d'être utile contre la morsure des serpens. C'est un fait remarquable que cette croyance répandue sur plusieurs points éloignés de la terre, parmi des peuples qui n'ont pu se communiquer leurs idées, sur des plantes du même genre, et cependant rien n'est moins prouvé que cette propriété. Quoi qu'il en soit, c'était par cette qualité qu'elle était précieuse aux yeux des naturels du pays qui la

produit. Son arome et sa saveur âcre firent bientôt soupçonner ses propriétés excitantes, que confirmait l'analogie. Depuis lors elle a été reconnue stomachique, diaphorétique, emménagogue, diurétique, et même purgative, suivant qu'on dirige son excitation sur l'estomac, la peau, l'utérus, la vessie ou l'intestin; c'est surtout dans la péripneumonie catarrhale et les fièvres malignes qu'on a persisté le plus long-temps d'en faire usage; mais, à moins qu'il n'y ait dans ces deux cas *collapsus*, débilité très-marquée avec absence de ton, et de la plus légère inflammation aiguë, la serpentaire y serait plus nuisible qu'utile; aussi l'emploi en est-il abandonné de nos jours, sans doute par la difficulté qu'on éprouve à reconnaître l'instant opportun pour s'en servir. Au contraire, la serpentaire est indiquée dans les maladies avec faiblesse, résolution des forces, tendance à la décomposition des liquides animaux, comme la paralysie, le scorbut, la gangrène, les flux atoniques, etc. La dose ordinaire de cette racine est d'un à deux gros en décoction, ou de moitié en substance. On en prépare une teinture alcoolique qu'on doit administrer en moindre quantité encore, à cause du liquide qui lui sert de menstrue. On en prépare des gargarismes, dont on use dans l'angine gangréneuse; elle entre dans l'*Eau générale*, l'*Eau thériacale*, l'orviétan *præstantius*, etc., tous remèdes vantés comme alexipharmaques.

L'analyse chimique de cette racine, due à M. Chevallier, y a démontré : une huile volatile, ayant l'odeur de la plante; de l'amidon, une matière résineuse; de l'albumine; une matière jaune, amère des acides malique et phosphorique combinés à la potasse et à la chaux; du fer et de la silice. (*Journ. de pharm.*, VI, 565). M. Bucholz y a trouvé de l'huile volatile, 3,05; de la résine jaune-verdâtre, 2,85; une matière extractive, 1,07; un extrait gommeux, 18,01; du ligneux, 62,04; de l'eau, 14,45; perte, 00,53.

Il ne faut pas confondre la serpentaire de Virginie avec la racine de l'*Arum Dracunculus*, L., qu'on appelle par fois serpentaire tout court; ni avec celle de la bistorte, *Polygonum Bistorta*, L., qu'on désigne dans quelques livres sous celui de serpentaire mâle ou femelle.

Gockelius (C.-L.). *Diss. de Serpentariâ virginicâ.* Ienæ, 1710, in-4. — Wedelius (G.-W.). *Diss de Serpentariâ virginicâ.* Ienæ, 1710, in 4.

A. trilobata, L. Linné a signalé cette plante américaine, dans sa matière médicale, comme utile contre la morsure de la vipère, et la dit douée de toutes les propriétés de l'*A. Serpentaria*. Cette espèce a l'odeur du *Prunus Padus*; L. Bergius l'a administrée à la dose de 6 à 20 grains, et son ingestion a produit une sueur subite, etc. (Murray, *Appar. méd.*, I, 514.)

A. turbacensis, Kunth. La décoction de la racine de cette plante, qui croît à Turbaco, au Mexique, est estimée contre la morsure des serpens, d'après M. de Humboldt. (*Nova gen.*, II, 149.)

Forster (G.-E.). *Diss. de aristolochiâ.* Præses J.-J. Baier. Alldorfii, 1719, in-4.

Aristolochia cava s. fabacea, Off. Noms que porte dans quelques dispensaires l'*Aristolochia Clematitis*, L.

— rotunda vulgaris, Off. C'est l'*A. Clematitis*, L.

— tenuis, Off. Nom de l'*Aristolochia Pistolochia*, L.

— vera, Off. Nom de l'*A. rotunda*, L.

— vulgaris, Off. Nom de l'*Aristolochia Clematitis*, L.

ARISTOLOCHIQUES. Classe de médicamens propres à provoquer l'écoulement des règles, des lochies, etc., et qui ont pour base diverses espèces d'Aristoloches. (*Voyez* en l'étymologie au mot *Aristolochia*). C'est un synonyme d'emménagogues.

Aristoloquias. Nom espagnol et portugais de l'*Aristolochia rotunda*, L.

— longa. Nom portugais de l'aristoloche longue, *Aristolochia longa*, L.

ARISTOTELIA. Genre de plantes d'une famille indéterminée, de l'icosandrie trigynie de Linné. L'unique espèce de ce genre est un arbuste du Chili, appelé *Macqui*, figuré et décrit par Lhéritier (*Stirpes novæ*, t. XVI), et désigné par ce botaniste sous le nom d'*A. Macqui*, dont l'écorce contient beaucoup d'acide gallique, ce qu'on aperçoit au fer des haches qu'on emploie pour le couper, qui noircit rapidement. Ses feuilles et cette écorce sont astringentes; ses baies, acidules, donnent une liqueur dont on fait des boissons rafraîchissantes, usitées dans les fièvres, et qui furent d'un grand secours au botaniste Dombey, dans une maladie contagieuse qu'il éprouva au Chili. C'est lui qui a fait connaître à l'Europe ce végétal qu'on cultive dans les jardins des curieux, et qu'il a dédié à Aristote.

Aritrillis. Un des noms de la mercuriale, *Mercurialis annua*, L., dans Dioscoride.

Ark. Un des noms arabes du *Salvadora persica*, L.

ARKANSAW, aux États-Unis. M. Alibert (*Précis*, etc., 539.) fait mention de six sources d'eaux minérales qui jaillissent du flanc d'une colline près du canal de l'Arkansaw. Leur température est de 132 à 150° Farenheit (44 à 52° R.). Froides, elles sont claires et on les boit avec plaisir. On les dit utiles contre les rhumatismes et *plusieurs autres maladies*. Hunter y a trouvé un petit testacé qui s'accommode de leur haute température.

ARLANT, en France, à 7 lieues d'Issoire. « La source minérale, dit Carrère (*Cat.*, 473.), est froide; on la croit, dans le pays, ferrugineuse et vitriolique. »

ARLES, ville de France (départ. des Bouches-du-Rhône), près de laquelle est une source d'eau froide appelée *Fontaine de la Crau*,

qu'on croit due en partie aux infiltrations du canal de Crapone, à côté duquel elle se trouve. On l'a dite minérale, mais l'analyse qu'en a faite Darluc prouve le contraire. Elle sert aujourd'hui à désaltérer les bestiaux.

J. S. D. E. D (J. Seguin). La fontaine minérale d'Arles nouvellement découverte. Arles, 1681, in-8.

ARLES. Petit village des Pyrénées-Orientales, en France, où se trouvent des eaux hydro-sulfureuses, thermales, non salines, qui passent pour utiles contre les rhumatismes, la paralysie et les anciennes plaies d'armes à feu.

Armadille, Armadillo. Espèce de cloporte. V. *Oniscus Armadillo*, L.

Armadillo. Nom brésilien des tatous. V. *Dasypus*.

ARMAJOLO. Bourg à un mille de Rapolano, en Toscane, près duquel sont des sources sulfureuses et acidules, dont la température est de 25° R. Le prof. D. Battini a constaté (*Ricerche intorno alle acque minerali epatiche*, p. 41, citées par G. Santi, *Viaggio Terzo*, etc. Pisa, 1806, in-8, p. 320.) que le gaz contenu dans ces eaux est formé de beaucoup d'acide carbonique et d'un peu d'acide hydro-sulfurique, et que leurs principes fixes consistent en carbonate de chaux, qui prédomine, en sulfate de chaux, et, suivant l'assertion de Hoefer, en sulfate de soude.

Armel. Un des noms du *Peganum Harmala*, L., dans l'Orient.

ARMENIACA. Genre de plantes de la famille des Rosacées, section des amygdalées, de l'icosandrie monogynie de Linné.

A. vulgaris, Lam. (*Prunus armeniaca*, L.), Abricotier. Cet arbre, originaire de l'Arménie, d'où lui vient son nom, est cultivé dans les jardins pour la bonté de son fruit. Le tronc, et quelquefois toutes les parties de ce végétal, même le fruit, exsudent, dans les chaleurs de l'été, une gomme rougeâtre, analogue à la gomme arabique, et qui peut servir à sa place dans quelques arts. C'est une des sortes de gomme du pays.

Le fruit est trop connu pour avoir besoin d'être décrit, et se nomme *Abricot*, mot qui vient de l'arabe, d'après Forskalh; il est à l'extérieur et à l'intérieur d'un jaune qui lui est propre; sa chair est fondante, d'un parfum et d'une saveur très-agréables dans les bonnes variétés et dans les années chaudes. On le mange crû ou cuit; on en fait des compotes, des marmelades; on le confit à l'eau-de-vie et même dans le vinaigre. On accuse ce fruit d'être fiévreux; lorsqu'il est bien mûr, il n'incommode point si on en mange raisonnablement; l'excès seul peut être nuisible, comme cela aurait lieu pour tout autre aliment; s'il est vert, de mauvaise qualité, il peut produire des accidens, parce qu'il est alors indigeste, surtout si on en mange beaucoup, ainsi que font par fois les enfans. Cepen-

daut, comme on observe des fièvres à l'époque de la maturité des abricots, on les a attribuées à ces fruits, tandis qu'elles ne sont que concomitantes à son apparition; on pourrait dire plus justement que les abricots étant humectans, rafraîchissans, tempérans, sont plus propres à les faire passer qu'à les causer.

Le noyau de l'abricot sert à préparer des liqueurs de table fort recherchées, qui ont l'arome qui caractérise cette partie du fruit. L'amande est mangée avec plaisir par quelques personnes; mais, prise en trop grande quantité, nous l'avons vue causer des accidens. On en peut retirer une huile que Matthiole dit bonne contre les douleurs hémorrhoïdales et les bruissemens de l'oreille. Elle est analogue à celle des amandes amères, ainsi que leur eau distillée, d'après Buchner. (*Bull. des Sc. méd.*, Férussac, II, 362.)

Armenian bole. Nom anglais du *Bol d'Arménie.*

Arménie (Eaux min. d'). V. *Elija.*

Armenischer bolus. Un des noms allemands du *Bol d'Arménie.*

Armenisk bolus. Nom danois du *Bol d'Arménie.*

Armeria. Un des noms anciens du *Lychnis Flos-Cuculi*, L.

Armiagrion. Un des noms de l'*Arum Dracunculus*, L., dans Dioscoride.

Armoise. Nom de l'*Artemisia vulgaris*, L.

— blanche. Un des noms du *Diotis* (*Athanasia*, L.) *maritima*, Desf., et aussi du *Cineraria maritima*, L.

Armol. Un des noms de la bonne-dame, *Atriplex hortensis*, L

Armoniac. V. *Ammoniaque.*

Armoraccio. Un des noms italiens du *Cochlearia armoracia*, L.

Armoracia, Armoraria, Armoratia. Noms que portent, chez les anciens, le raifort sauvage, *Cochlearia armoracia*, L.

Armoselle. Nom des espèces du genre *Seriphium.*

Arnacis. Nom qu'Hippocrate donne à la peau d'agneau non préparée. V. *Agneau.*

Arneebeth. Nom hébreu du lièvre, *Lepus timidus*, L.

ARNEDILLO (Eaux min. d'). Elles tirent leur nom d'une petite ville de la Vieille-Castille, en Espagne, où elles sont situées; leur température est de 42° R., et elles contiennent par livre: hydro-chlorate de soude, 50 grains; sulfate de soude, 14; sulfate de chaux, 16; hydro-chlorate de magnésie, 2; carbonate de magnésie, 2. On les dit un peu laxatives et diurétiques; du reste, leurs propriétés sont peu connues. (*Ensayo sobre las aguas de Arnedillo*. Madrid, 1806.)

Arnica. Nom espagnol, italien et portugais de l'*Arnica montana*, L.

ARNICA. Genre de plantes de la famille des Radiées, de la syngénésie polygamie superflue.

A. montana, L., Arnique. (*Flore médicale*, I, t. 38.) Cette plante, amère, âcre, aromatique, croît dans les hautes montagnes du midi de l'Europe, et dans les plaines du nord de cette contrée, où elle a

subi quelques variétés dans la largeur de ses feuilles, la hauteur de sa tige, etc. Tabernæmontanus paraît être le premier auteur qui l'ait signalée d'une manière précise dans le seizième siècle; car on ne peut s'arrêter à l'idée de Matthiole, qui veut que l'Αλιςμα de Dioscoride soit notre *Arnica*, lequel d'ailleurs ne croît point en Grèce, d'après la *Flora græca* de Sibthorp. Cette plante a des racines noires, grêles, fibreuses, qui partent d'une sorte de rhizôme; des tiges simples; des feuilles ovales, marquées de lignes, entières, opposées sur la tige; des fleurs grandes, radiées, d'un beau jaune; des fruits à aigrettes plumeuses, qui sont renfermées dans un calice ou involucre commun double.

On emploie les racines, les feuilles et les fleurs de la plante; les fleurs sont en général préférées, et c'est d'elles que l'on use ordinairement. On recherche celles qui viennent de Bohême, mais celles de nos montagnes, séchées avec soin, sont au moins aussi bonnes. M. Mercier de Rochefort prétend que les larves de certains insectes peuvent altérer ces fleurs et les rendre nuisibles, de sorte qu'il prescrit de choisir celles qui sont d'un beau jaune, bien saines et d'une odeur naturelle. (*Biblioth. méd.*, XXXIII, 84). Nous avouons que nous avons quelques doutes sur la faculté que peuvent avoir des larves d'insectes, de produire les accidens qu'il indique, comme vomissemens, etc., que la plante produit d'ailleurs naturellement.

L'analyse chimique de l'arnica, faite autrefois par M. Dublanc (*Journ. de méd.*, de Leroux, XXXIII, 158.), a été répétée par MM. Chevallier et Lassaigne, qui y ont trouvé une résine ayant l'odeur de l'arnica; de la cytisine; de l'acide gallique; une matière colorante jaune; de l'albumine; de la gomme; des sels, tels que muriate, phosphate, sulfate de potasse; du carbonate de chaux; un atome de silice. Ils concluent que la puissance vomitive de ces fleurs doit être attribuée à la cytisine, et non à des insectes qui les altéreraient.

D'après M. Pomier, les fleurs de l'arnica sont sujettes à noircir en se séchant, exhalent de l'ammoniaque, prennent alors l'odeur du tabac, ce qui a même fait nommer cette plante *Tabac des Vosges*, *Tabac de montagne*, car les feuilles acquièrent également cette odeur; cette circonstance explique le nom de *Ptarmica* que lui donnait Gesner, d'où est probablement venu celui d'*Arnica*. Il paraît que les paysans des Pyrénées et des hautes montagnes s'en servent dans quelques cas, pour fumer; elles pourraient être employées par les médecins dans certaines affections de la tête, etc.

L'*Arnica* est une plante active, énergique, dont l'emploi demande à être réglé avec prudence. Si on en prend une dose trop forte, on

éprouve de l'anxiété, des nausées, des vertiges, de la cardialgie, des vomissemens, des tremblemens et même des convulsions. Hahnemann dit que le vinaigre est l'antidote de ces accidens. Du reste, les propriétés vomitives de l'arnica avaient été reconnues dès les premiers temps de l'emploi de cette plante, et il paraît qu'on se servait de ses racines comme d'ipécacuanha, avant la découverte de cette dernière substance. C'est donc en se réglant sur cette activité de l'arnica, qu'il faut s'en servir en thérapeutique, à moins qu'on n'en donne des doses tellement faibles, qu'elles deviennent insignifiantes et leur emploi nul. Il faudra donc éviter de la prescrire dans les affections inflammatoires aiguës, dans les cas où il y a vitalité augmentée, éréthisme, etc. Ainsi on doit blâmer l'usage qu'on en a fait dans les inflammations du poumon, et ne pas l'en regarder comme le calmant, d'après Borda et les médecins de Berlin (*Flora ticinensis*, II, 1823.), ainsi que dans les obstructions des enfans, quoiqu'il ait paru efficace à M. Dufour, dans un engorgement de la rate. (*Journ. gén. de méd.*, 1810). Cependant Stoll a fait de cette plante un usage avantageux dans la dysenterie et la croyait même une sorte de spécifique dans cette maladie. (*Méd. pratique*, I, 129; II, 52, 376.) Il faut remarquer que c'est lorsque cette inflammation était épidémique, et en quelque sorte typhoïde, qu'il a obtenu le plus de succès; ensuite se rappeler que les vomitifs sont souvent efficaces dans cette maladie, soit qu'ils agissent comme dérivatifs, soit comme imprimant un mouvement anti-péristaltique utile; enfin, il est possible que dans quelques dysenteries causées par des effluves marécageuses, etc., accompagnées de faiblesse, de tendance à la putridité, l'action excitante de l'arnica ne soit pas sans avantage; mais certainement l'*Arnica* ne ferait qu'augmenter une inflammation aiguë des intestins.

C'est sans doute par suite de l'état typhoïde, putride ou malin de certaines fièvres, où la résolution des forces est extrême, qu'on doit expliquer les avantages que le même auteur a retirés de l'*Arnica* dans ces maladies (*Méd. pratique*, I, 118.), et ceux dont parle Collin, le médecin qui a le plus vanté cette plante dans un grand nombre de maladies diverses. On cite plusieurs exemples non équivoques de suppression de fièvres intermittentes, par l'administration de la décoction d'arnica avant l'accès; propriété qui a valu à cette plante le surnom de *Quinquina des pauvres*, que la gentiane mériterait certainement mieux. Mais quelle substance active, amère et aromatique, n'est pas dans le même cas?

On conçoit sans peine que l'arnica a dû être utile dans la gangrène, donné à l'intérieur; l'activité de cette plante aromatique explique

suffisamment cette propriété. On a aussi fomenté utilement des plaies de cette nature avec la décoction de ce végétal.

Mais c'est surtout contre les coups, plaies, commotions, etc., de la tête, qu'on a préconisé l'arnica, et sa réputation en ce genre est presque populaire, surtout dans le nord de l'Europe, ce qui l'a fait appeler *Panacea lapsorum*, par Meisner. On a cru aussi que des affections, qui dépendent souvent de celles du cerveau, comme l'amaurosis, la cataracte, etc., pouvaient également être guéries par son moyen, et on a même cité quelques cures opérées par l'usage de cette plante. Cependant le plus grand nombre des praticiens modernes nient les avantages de l'emploi de l'arnica dans ces différens cas, et celui qu'ils en ont fait a montré presque constamment son inutilité : nous n'avons jamais eu non plus à nous en louer. En Russie, le peuple se sert de l'infusion de cette plante contre la nyctalopie, et on assure avoir vu guérir, par son usage, cette maladie dans l'espace de cinq à six jours. (*Journal de la Littér. étrang.*, XIX, 55.)

L'arnica a été employé contre la gale, en décoction. Il est vrai qu'on prescrit de dissoudre du sel marin dans la forte décoction avec laquelle on fait les lotions; au bout de quelques jours l'éruption psorique est passée. (*Revue médicale*, XII, 336.) Nous croyons que, seul, l'un de ces deux moyens serait suffisant.

Enfin, on a préconisé l'arnica contre la goutte, le rhumatisme, la néphrite, la suppression des lochies, comme anti-septique, etc., et surtout contre la paralysie, l'hémiplégie, où sa qualité active pourait trouver une application utile. Nous devons dire que l'expérience n'a pas confirmé les avantages que quelques auteurs avaient cru lui trouver dans ces affections si diverses. Il en est de même de quelques autres maladies pour lesquelles on n'a absolument aucune raison de croire à l'efficacité de cette plante; telles que les spasmes, les convulsions, le tétanos, la toux convulsive, le tremblement, etc. (Murray, *Appar. med.*, I, 232.) Les médecins allemands, enthousiastes exagérés de l'arnica, en présentant cette plante comme bonne dans un nombre infini de maladies, lui ont plus nui qu'été utiles.

La dose de l'arnica est de deux gros de fleurs par chopine d'eau, prise dans la journée; l'infusion est préférable à la décoction, d'après Anskow. Celle des racines peut s'élever de 5 à 6 grains en poudre, dans les vingt-quatre heures; si on donne celle-ci en décoction, et alors la quantité est de deux gros, il faut que l'ébullition soit moins longue et moins forte que pour les fleurs. Les feuilles

peuvent être employées à la dose des racines. On prépare un extrait de fleurs d'arnica, qu'on donne par gros.

Au résumé, on peut dire qu'on n'a pas encore de données bien positives sur les affections où l'arnica peut être efficace d'une manière non équivoque; ainsi on devra toujours se rappeler ses qualités chaudes et actives lorsqu'on le prescrira.

Lamarche (G.-A.). *Diss. de arnicæ veræ usu.* Præses M. Alberti. Halæ, 1719; *id.* 1744, in-4. — Meisner (L.-F.). *Diss. panacea lapsorum, seu arnica.* Resp. Andreides. Pragæ, 1736, in-4. — Buechner (A.-E.). *Diss. de genuinis principiis et effectibus arnicæ.* Resp. Hornschuh. Erford, 1741, in-4; *id.* Lipsiæ, 1749, in-4. — Collin (H.-J.). *Florum arnicæ vires, etc.* Viennæ, 1773, in-4. — Le même. *Arnicæ in febribus, etc.* Viennæ, 1775, in-4. — Chnett (P. A.). *Diss. de viribus arnicæ.* Gottingæ, 1774, in-4. (Dans le tome IV des *Sylloge* de Baldinger.) — Daellinger (J.-I.). *Diss. sistens fasciculum observ. circà arnicam.* Resp. J.-F.-C. Muller. Bambergæ, 1776, in-4. — Fried (I.) *De viribus et usu arnicæ.* Viennæ, 1780, in-4. — Dirkholz (A.-M.). *Diss. de arnicæ virtute propriâ atque specificâ.* Resp. A.-F. Vitke. Lipsiæ, 1785, in-4. — Bucholz (G.-H.-I.). Propriétés antiseptiques de l'arnica (en allemand). Erfort, 1785, in-4. — Cadot. Effet de l'*arnica montana* dans une fièvre épidémique (thèse). Paris, an XIII, in-4. — Maug. Diss. sur l'*arnica montana* (thèse). Strasbourg, 1814, in-4. — Jean (J.). Aperçu sur la nature et les propriétés de l'*arnica montana* (thèse). Montpellier, 1817, in-4. — Cadot (A.). Mém. sur le mode d'action de l'*arnica montana.* Paris, 1822, in-8.

A. scorpioides, L. Cette espèce a été connue des anciens, et sans doute employée par eux, puisqu'ils ne parlaient que des plantes utiles et en usage; Pline paraît désigner cette espèce sous le nom de *Cammaron*, à cause de la forme de scorpion (*Cammarus*) de sa racine; suivant Adanson, c'est à un *Delphinium* et à la mandragore que Dioscoride appliquait ce nom, tandis que Linné a cru que cette épithète répondait à l'*Aconitum*, qu'il a appelé *Cammarum*. On voit, d'après ces incertitudes, combien il faut être réservé sur l'application des noms donnés aux plantes par les anciens auteurs.

Arnoglosse. Nom du plantain, *Plantago major*, L., dans quelques vieux auteurs.

Arnolat (Eaux min. d'). Nom qu'on a donné quelquefois aux eaux d'*Ussat*. V. ce mot.

Aro manchado, aro volgare. Noms espagnol et italien de l'*Arum maculatum*, L.

Aroeira. Nom brésilien d'u *Schinus*, que Raddi croit différent du *Schinus Areira*, L., et qu'il nomme *S. terebenthinaceus*. (Marcg., *Bras.*, 90.)

AROIDÉES. Famille très-naturelle, de la tribu des monocotylédones, à étamines hypogynes, appartenant à la classe trois de la méthode de Jussieu. Elle renferme un assez grand nombre de belles plantes, d'un port uniforme en général, qui croissent presque toutes entre les tropiques, de nature dangereuse le plus souvent, et dont cependant les racines de plusieurs, qui sont presque toujours grosses, charnues, tuberculeuses, fournissent une substance alimentaire très-abondante, dont certaines peuplades (à *Taïti*, etc.) se nourrissent habituellement. Cette fécule s'y trouve mêlée avec un principe âcre, vénéneux, dont il faut les débarrasser, ce qui se fait par la torréfaction de ces racines, qui dégage ce principe délétère, heureusement

très-volatil de sa nature; on y parvient encore par la cuisson dans l'eau, ou en râpant ces racines dans ce liquide, recueillant et lavant à plusieurs reprises la fécule précipitée. Ce dernier moyen ne peut guère être usité que par des nations un peu éclairées. La fécule nourrissante des aroïdées n'a pas reçu de nom particulier, et pourrait être désignée par celui de *Colocasine*, du nom de l'*Arum Colocasia*, L., la plus ancienne espèce connue pour fournir de sa racine une substance dont les anciens Egyptiens se nourrissaient. Les feuilles de quelques espèces d'arum se mangent sous le nom de *Chou caraïbe*. On trouve aussi dans cette famille quelques plantes aromatiques; tels sont l'*Acorus Calamus*, L., le *Pothos cannefolius*, Curt.; par opposition, l'*Arum Dracunculus*, L., l'*Ictodes fœtidus*, Big., etc., ont une odeur presque cadavéreuse.

AROLE. Un des noms du *Pinus Cembra*, L., dans les Alpes.

AROMA PHILOSOPHORUM. Ancien nom de l'*Hydro-chlorate de fer et d'ammoniaque*.

AROMADENDRON. Genre de la famille des Magnoliacées, de la polyandrie de Linné, dont la seule espèce, *A. elegans*, Blume, qui croît à Java, a des feuilles qui sont usitées en décoction contre les accidens hystériques. (*Remarques sur les familles des Renonculacées, des Magnoliers*, etc., par Blume. Batavia, 1825.)

AROMATES. Substances d'une odeur suave, agréable, pénétrante, fournies par quelques animaux et un grand nombre de végétaux. On remarque que toutes les parties des plantes fournissent un principe aromatique, mais qu'il est par fois concentré dans un organe très-petit, comme cela a lieu pour les pistils du safran, la seule partie aromatique de ce végétal. Dans certaines familles, il réside dans les racines; dans d'autres, ce sont les feuilles qui le recèlent; le plus ordinairement, c'est dans les fleurs ou les fruits qu'on trouve l'arome le plus prononcé, et quelquefois toutes les parties de la plante en sont imprégnées. L'odeur réside ordinairement dans ce qu'on appelle l'*Huile essentielle* (V. *Arome*), qui est par fois visible à l'œil dans des glandes, comme cela a lieu dans les Aurantiacées, dans les Rutacées, dans les Myrtacées, etc. D'autres fois, le principe odorant n'est pas évident, mais peut se séparer à l'aide d'opérations chimiques; dans beaucoup de cas, il est si fugace que la dessiccation seule du végétal le dissipe. Enfin par fois, au contraire, il est si tenace qu'il aromatise pendant long-temps, et quoi qu'on fasse, les lieux où on expose les végétaux qui le recèlent; tel est le mélilot baumier, *Melilotus cœrulea*, Lam., et le méum, *Athamanta Meum*, L. Les odeurs sont souvent associées, dans les plantes, à d'autres principes, tels que les résines, les gommes, l'extractif, les fécules, etc., etc.

Les substances aromatiques sont excitantes, toniques, fortifiantes; elles raniment l'action des parties, accélèrent la circulation, donnent plus d'activité aux organes des sens, à ceux de la génération, etc. De là les propriétés carminatives, cordiales, aphrodisiaques, antispasmodiques, etc., qu'on leur a accordées.

Les aromates sont très-usités comme condimens, pour relever la fadeur des mets, en faciliter la digestion par l'excitation qu'ils portent sur l'estomac; aussi sont-ils mis au premier rang des stomachiques, propriété dont l'application, pour être utile, exige certaines conditions de ce viscère, comme d'être exempt de toute irritation, et surtout d'aucune inflammation. Dans les climats chauds, il paraît que l'emploi des aromates est indispensable pour réparer les forces qu'épuise la chaleur excessive du climat par les sueurs qu'elle provoque, et rétablir l'état de langueur où cette diaphorèse jette tous les organes, particulièrement ceux de la digestion. On est même obligé de joindre aux aromates des excitans-irritans, tels que le bétel, les pimens, la chaux vive, etc., etc., qui seraient nuisibles dans nos contrées froides et tempérées, où les aromates de l'Inde doivent déjà être pris avec beaucoup de modération pour ne pas causer d'inflammation ou au moins d'excitation insolite.

Il y a des odeurs qui se retrouvent dans un grand nombre de végétaux, et d'autres qui sont propres à un seul. Les premières peuvent être appelés odeurs *mères*, telles sont celles d'ail, d'anis, de musc, de vanille, etc., etc.

Briganti (A.). *Due libri dell istoria de i simplici aromati, etc.* Venise, 1552. — Clusius. *Aromatum et simplicium aliquot medicamentorum apud Indos nascentium.* Anteverpiæ, 1567. — Fragrosus (J.). *Historia aromatum fructuum et simplicium aliquot, etc.* Argentinæ, 1600, in-8 (trad. de l'espagnol sous ce titre par I. Spachius.) — Wedel (G.-W.). *Diss. de aromaticorum naturâ usu et abusu.* Ienæ, 1695, in 4. — Albrecht (B.-T.). *De aromatum exoticorum noxâ et nostratium præstantiâ.* Erford, 1740, in-4. — Daehne (J.-T.). *Diss. de aromatum usu nimio nervis noxio.* Lipsiæ, 1777, in-4.

Aromatic cloves. Nom anglais du *Clou de gérofle*.

Aromatite. Pline parle, sous ce nom, d'une prétendue pierre précieuse, ayant l'odeur et la couleur de la myrrhe, et que M. Brongniart soupçonne pouvoir être le succin.

Arome, *Aroma*, du grec ἄρωμα, parfum. Principe odorant des corps et surtout des végétaux, nommé d'abord *esprit recteur* par Boerhaave. Il n'y a point réellement de principe qui puisse être considéré comme la cause essentielle de l'odeur. L'arome est tantôt le corps odorant lui-même réduit en vapeur, tantôt la partie de ce corps la plus volatile; ainsi, le camphre est tout arome; les plantes ont pour arome des huiles essentielles; elles prennent le nom d'*aromates* et la qualification d'*aromatiques* (V. *Aromates*). M. Robiquet (*Ann. de chimie et de phys.*, XV, 27.) a établi, comme l'avait

pressenti M. Vauquelin, que, pour certaines matières, le musc et le tabac par exemple, l'odeur n'est pas due à la volatilisation du corps lui-même, mais à une combinaison d'une substance inodore par elle-même avec l'ammoniaque; il pense aussi que l'odeur de l'huile des crucifères tient peut-être à un mode particulier de combinaison du soufre qui en fait partie.

AROMITES. Substances neutres, non azotées, liquides, le camphre excepté, ordinairement incolores par elles-mêmes, d'une odeur vive, pénétrante, souvent agréable; d'une saveur chaude, âcre; miscibles à la plupart des fluides et plus légères que l'eau; très-hydrogénées, très-volatiles, s'enflammant à l'approche d'un corps en combustion. Cet ordre, ou famille naturelle, que nous avons établi en 1820 dans le *Dict. des Sc. méd.* (XLV, 194), comprend le *camphre*, les *huiles volatiles*, les *huiles empyreumatiques*, l'*esprit pyro-acétique*, les *principes âcres* et *volatils* des Crucifères, des Alliacées, des Renonculacées, etc., l'*alcool*, les *éthers* (V. ces mots). Il est placé, dans notre classification des principes et produits des végétaux et des animaux, entre les *Rétinites* et les *Cérites*.

Aron. Un des noms bohêmes de l'*Arum maculatum*, L.

Aronowa broda. Nom polonais de l'*Arum maculatum*, L.

— bylina et aronowe brady koren. Noms bohêmes de l'*Arum maculatum*, L.

Aronsstab. Un des noms allemands de l'*Arum maculatum*, L.

Arooda. Nom indien de la rue, *Ruta graveolens*, L.

Aroph paracelsi. Nom suranné de l'*Hydro-chlorate d'ammoniaque et de fer*.

Arornas. Un des noms arabes du genévrier, *Juniperus communis*, L.

Arosse. Variété du fruit du grenadier, *Punica Granatum*, L.

Arouarou. Nom galibi de l'*Icica heptaphylla* d'Aublet. V. *Amyris ambrosiaca*, I, 267.

Arousse, Arroufle. Noms de la lentille, *Ervum Lens*, L., en Auvergne.

Arpuli. Nom indien du *Cassia Sophora*, L.

Arracacha, Arracachia. V. *Aracacha*, I, 375.

Arracho. Un des noms de l'avoine, *Avena sativa*, L., dans le midi de la France.

Arrack. V. *Oryza* et *Arak*.

Arrack-tuba, Arrak-tuba. Sorte d'alcool obtenu du vin (sève fermentée) de palmier dans l'Inde, et surtout à Java, aux Philippines, etc.

Cet alcool sert aux mêmes usages que celui de vin en Europe; les brames n'en boivent pas, d'après leurs rites, et l'ont même tellement en horreur qu'ils l'appellent *Parriah-Arrack*. On distille l'arrack sur différentes substances dont il prend les propriétés. Distillé sur le chanvre, il porte à une ivresse remplie de songes agréables; sur l'écorce d'*Acacia arabica*, L., il est astringent, et c'est une de ses préparations médicales les plus usitées; si on le distille sur la noix vomique, *Strychnos Nux-vomica*, L., il devient poison. On y fait infuser des fleurs du *Bassia butyracea*, Roxb., pour l'aromatiser, et le

rendre plus agréable à boire ; il porte alors le nom d'*Arrak-Mahwah*.

Arraclan. Nom espagnol de la bourgène, *Rhamnus Frangula*, L.

Arragone. Un des noms de la julienne, *Hesperis matronalis*, L.

Arrak. V. *Oryza* et *Arak*.

— appi. Nom malais de l'*Arak*.

Arrenicum. Nom grec de l'*Arsenic*.

Arrête-boeuf. Un des noms de l'*Ononis spinosa*, L.

Arrhenogonon. Un des noms de la mercuriale, *Mercurialis annua*, L., dans Théophraste

Arrière-faix. V. *Secondines*.

Arrivou-taou-velou (mille ans de vie). Espèce non décrite d'*Exacum* de Madagascar, auquel les habitans attribuent de grandes propriétés médicinales.

Arroche. Un des noms de l'*Atriplex hortensis*, L.

— puante. V. *Chenopodium Vulvaria*, L.

ARROCHES, *Atripliceæ*. Famille naturelle, de la tribu des dicotylédones apétales, à étamines périgynes, appartenant à la classe six de la méthode de Jussieu. On remarque peu de propriétés médicinales dans les plantes de cette famille, qui sont presque toutes des herbes ou des sous-arbrisseaux inodores, à fleurs peu visibles, d'une saveur fade, et dont beaucoup se mangent cuits ; tels sont les épinards, la bonne dame, la bette ou poirée, etc. Un assez grand nombre de ces plantes viennent sur les bords des mers et donnent alors beaucoup de soude, comme font les espèces des genres *Salsola*, *Anabasis*, *Salicornia*, etc. Les arroches sont émollientes, adoucissantes, etc. On dit les semences de quelques-unes (*Atriplex hortensis*, L.) vomitives, propriété qui a besoin d'être confirmée par l'expérience.

Arrouy. Nom qu'on donne à Madagascar au *Mimosa sensitiva*, L.

ARROW-ROOT. Nom anglais, donné collectivement à la fécule provenant de la racine de plusieurs plantes monocotylédones, comme on nomme sagou celle qu'on extrait de la moelle des palmiers.

On retire l'arrow-root des racines tubéreuses du *Maranta indica*, Tussac, et de celles du *Maranta arundinacea*, L., que l'on cultive dans l'Inde et aux Antilles pour cet objet. Cette dernière plante s'appelle herbe aux flèches, *arrow* en anglais, parce que les naturels appliquaient cette racine écrasée sur leurs blessures, d'où le nom d'*Arrow-root*. A Travancore, dans l'Inde, on en retire aussi du *Curcuma angustifolia*, Roxb., de supérieur en qualité, dit-on, à celui qui provient du *Maranta*. A Taïti, les naturels en extraient de la racine tubéreuse du pya, *Tacca pinnatifida*, L., de la famille des aroïdes, que les Anglais préfèrent aussi à celui du *Maranta*, et ils en exigent en tribut une certaine quantité des insulaires. On en retire de semblable dans toutes les îles de la mer du sud. C'est de l'arrow-root que se rapproche le plus la fécule qu'on obtient des plantes des genres *Arum* et *Caladium*. D'après Martius, les racines de notre

sagittaire, *Sagittaria sagittifolia*, L., donnent une fécule qu'on ne peut pas distinguer de l'arrow-root. Celle qu'on obtient de l'avoine a des rapports avec l'arrow-root, selon M. Chevallier, et la remplace au gré de quelques personnes.

L'arrow-root est une fécule plus fine, moins rude au toucher et moins blanche que l'amidon, plus compacte et plus lourde que lui. Elle est formée de grains transparens et nacrés, sans saveur. On le prépare en râpant les racines du *Maranta* dans l'eau, et séparant par le tamis la fécule qu'on lave à plusieurs reprises. On en obtient un peu moins du quart en poids de la racine employée; on prépare cette fécule au moment où les feuilles de la plante commencent à se faner. Celle qu'on obtient du pya est très-blanche, onctueuse au toucher. On préfère dans le commerce l'arrow-root de la Jamaïque; celui de la Martinique, où il s'appelle *Moussache*, ne lui cède pas en qualité.

Bien qu'il y ait la plus grande analogie sous les rapports chimiques et alimentaires entre toutes les fécules, elles présentent des différences dans leur configuration extérieure, leur *cristallisation*, si on peut s'exprimer ainsi, et surtout au microscope. Le goût est différent dans toutes, et les personnes habituées à en faire usage ne s'y trompent pas. L'arrow-root se distingue des fécules de blé et de pommes de terre; car, en mettant dix grains du premier, suivant M. Pfaf, dans deux onces d'eau, on n'a qu'un liquide légèrement mucilagineux, tandis qu'avec les deux autres on a une colle épaisse. Selon M. Bentzen, au contraire, lorsque la fécule est pure, elle donne le double de mucilage de l'amidon; lorsqu'elle est altérée avec les farines de manioc, etc., elle en donne moins, mélange qui avait probablement lieu dans l'arrow-root expérimenté par Pfaf. Celui de Porto-Rico est presque toujours dans ce cas. (*Journ. compl. des Sc. méd.*, XVIII, 340.), tandis que celui des îles anglaises et danoises est pure.

L'arrow-root a la propriété de toutes les fécules; il est restaurant, fortifiant, surtout pour les personnes délicates, faibles, épuisées; celui qu'on retire du pya est très-salutaire pour les malades convalescens de la dysenterie, si fréquemment contractée dans les longs voyages maritimes. On conseille l'arrow-root aux phthisiques, aux estomacs délabrés, etc. Nous pensons pourtant que notre fécule de pommes de terre lui est supérieure; non-seulement parce qu'elle n'est jamais altérée, qu'elle est plus fraîche et à meilleur marché, mais encore parce qu'elle est plus facile à digérer, d'une saveur plus agréable, et qu'elle se marie mieux aux liquides avec lesquels on l'associe pour en faire des potages, etc.

ARROZ, ARROZE. Noms portugais et espagnol du riz, *Oryza sativa*, L.

ARRUDA. Nom portugais de la rue, *Ruta graveolens*, L.

ARRUK. Nom arabe de l'*Arak*.

ARSAC, en France, à 1/2 lieue d'Entraigues (dép. de l'Ardèche). Carrère (*Cat.*, 521.) indique, dans les environs de ce bourg, une source d'eau minérale froide, et cite Boniface, qui la dit chargée des mêmes principes, mais en moindre quantité que celle de l'*Escourjade*, ce qui n'apprend rien, celle-ci étant complètement inconnue.

ARSENIAS. Nom latin des *Arséniates*. V. *Arsenic*, p. 435.

— KALI, ARSÉNIATE DE POTASSE. V. p. 436.

— SODÆ, ARSÉNIATE DE SOUDE. V. p. 436.

ARSÉNIATES. Sels composés d'acide arsénique uni aux bases salifiables. V. *Arsenic*.

ARSÉNIC, *Arsenicum*. Métal très-abondant dans la nature, surtout à l'état d'oxyde, cassant, d'un gris d'acier brillant, mais très-altérable à l'air, très-volatil, combustible, insipide et inodore; jeté sur des charbons ardens, il répand, en brûlant, comme la plupart de ses composés, une fumée blanche, dont l'odeur est alliacée, et qui est de l'acide arsénieux; une lame de cuivre, exposée à ces vapeurs, se couvre d'une couche blanche, pulvérulente, facile à détacher.

Quoique la plupart des composés arsénicaux soient des plus redoutables, on ne croit pas l'arsenic nuisible à l'état de métal. Bayen en a fait prendre un gros de récemment préparé à un chien, sans inconvénient, et M. C. Renault a constaté l'innocuité du mispickel, alliage d'arsenic et de fer. Cependant on a vu aussi l'arsenic causer l'empoisonnement, soit qu'à raison de sa facile altérabilité, il fût déjà oxydé en partie, soit que quelquefois il puisse, dans les voies digestives, se transformer en acide arsénieux.

L'arsenic natif, qui est en pains lamelleux faciles à pulvériser, et dont on se sert fréquemment et imprudemment sous le nom très-impropre de *Mine de Cobalt* ou *Poudre aux mouches*, pour détruire ces insectes, contient toujours, outre un peu de fer et de soufre, de l'oxyde d'arsenic, auquel il doit son activité vénéneuse, démontrée par plusieurs faits (*Acta phys. med. acad. nat. cur.*, 1740, obs. CII; *Rapp. sur les Trav. de la Soc. d'émul. de Rouen*, frim. an 7; Pâtissier, *Nouv. Bibl. méd.*, 1827, I, 59, etc.), et par les expériences de M. Renault. En contact avec l'air et l'eau, cette poudre se transforme en acide arsénieux, qui se dissout dans celle-ci, et tue les mouches qui la boivent. On assure que l'atmosphère qui l'entoure leur est funeste, ce qui mériterait attention pour l'homme même. M. Payen, du reste, a prouvé que les mouches,

ainsi empoisonnées, ne sont point sensiblement vénéneuses. (*Journ. de Chimie méd.*, I, 196.)

L'arsenic n'a pas été connu des anciens; celui des Grecs et des Arabes, est l'orpiment, l'un des sulfures de ce métal. Il paraît l'avoir été de Paracelse; mais Brandt est le premier qui, en 1733, l'ait bien étudié. Néanmoins, de nos jours encore, ce n'est point ce métal, mais l'acide arsénieux ou oxyde blanc d'arsenic, qu'on désigne le plus souvent sous le nom d'*Arsenic*; de là, même dans les ouvrages scientifiques, une confusion fâcheuse, que nous nous garderons de propager dans cet article. Dans le commerce, on ne connaît comme arsenic que la mine dont nous avons parlé, et l'acide arsénieux.

L'arsenic est sans usages en médecine, mais il fait la base de divers composés qui ont été ou sont encore employés, et dont nous allons traiter dans l'ordre suivant : I. *Oxydes*; II. *Acides*; III. *Sulfures*; IV. *Hydrogène arséniqué*; V. *Chlorures*; VI. enfin, *Sels* Nous les considérerons ici principalement sous le point de vue de leur nature, de leurs caractères et de leurs applications pharmaceutiques, réservant pour l'article *Arsénicaux*, les détails relatifs à leur emploi médical et à l'empoisonnement qu'ils sont susceptibles de produire.

I. *Oxydes*. Plusieurs chimistes en admettent deux, un noir et un blanc; d'autres pensent que le premier n'est qu'un mélange du second avec l'arsenic, et que le deuxième est un véritable acide. Quoi qu'il en soit, l'*Oxyde noir*, admis par M. Berzelius, est sans éclat, facile à réduire en poudre, vénéneux, d'après les expériences de M. Renault, sans usages médicinaux. L'*oxyde blanc*, souvent employé au contraire, source fréquente d'accidens, et généralement connu sous le nom d'*Arsenic*, est l'acide arsénienx de l'article suivant.

II. *Acides*. Ils sont au nombre de deux, l'*Acide arsénieux* et l'*Acide arsénique*; celui-ci n'est usité que pour préparer directement certains arséniates : c'est, d'après les expériences de Jaeger, un poison plus violent encore que l'acide arsénieux; il est blanc, solide, incristallisable, fixe, vitrifiable, d'une saveur métallique, caustique. Le premier seul va nous occuper.

L'*Acide arsénieux* (oxyde blanc d'arsenic) existe dans la nature; mais celui du commerce, qu'on nomme à tort *Arsenic*, provient de l'exploitation des mines de cobalt arsénical, d'où on l'extrait par sublimation. Il est en masses compactes, pesantes, blanches ou jaunâtres, ordinairement opaques à la surface, transparentes et vitreuses à l'intérieur; à l'air, cette opacité augmente, et en même temps, il devient, suivant M. Guibourt, et moins pesant et plus soluble. (*Journ. de chim. méd.*, II). Tous les auteurs lui attribuent

une saveur âcre et corrosive; mais des expériences faites à Édimbourg, en 1827, à l'occasion d'un cas de médecine légale, établissent que cette saveur est douceâtre, très-faible; elle a même paru nulle à quelques-uns des expérimentateurs. (*Journ. de Chim. méd.*, IV, 31.)

Cet acide est rarement sophistiqué. Baumé cependant rapporte l'avoir trouvé mélangé des trois-quarts de son poids de craie. Réduit en poudre, il a souvent été pris, malgré sa pesanteur, pour du sucre ou de la farine. On a récemment proposé, pour prévenir ces funestes méprises, de lui donner une odeur, une saveur ou une couleur caractéristique, propre à le faire reconnaître; mais aucun des moyens proposés n'atteint le but, soit qu'ils renchérissent trop cette substance, soit qu'ils la rendent impropre aux arts où on l'emploie. *Journ. de Pharm.*, IV, 563.)

L'acide arsénieux fait la base de diverses poudres ou pâtes arsénicales, usitées comme escharrotiques, contre le cancer surtout, et qui ne sont que des variantes de celle que Rousselot a décrite dans sa *Dissertation abrégée sur le traitement et la guérison du cancer* (Paris 1769), et qui consiste en un mélange de deux onces de cinabre et de sang-dragon, avec deux gros d'acide arsénieux. Celle du frère Cosme, dont nous avons deux recettes authentiques et pourtant fort différentes, rapportées par Baseilhac et le frère Bernard, a joui surtout d'une grande célébrité, et, modifiée encore par divers chirurgiens, continue à être employée dans les mêmes circonstances. M. Patrix, qui, le premier, a bien décrit la manière d'appliquer la pâte arsenicale, insiste sur la nécessité d'employer, au lieu de cinabre, le vermillon de Hollande, et de se servir de salive pour unir ensemble les ingrédiens. Loin d'en redouter la trop grande activité, il dit que celle des dispensaires est presque inerte. D'un autre côté, nous avons entendu à la Société de médecine, feu Cullerier, attribuer au sang-dragon la propriété d'empêcher l'absortion de l'acide arsénieux, source des accidens qu'on a vus quelquefois résulter de l'emploi de cet escharrotique.

Ce même acide entre aussi dans d'autres composés destinés à des usages analogues; les poudres de Justamond et de Plukket, par exemple; la pommade d'Hellmund, acquise par le gouvernement prussien et qui ne diffère pas essentiellement de la poudre du frère Cosme; le remède anti-cancéreux de Davidson; celui de Guy, usité jadis en Angleterre; celui de Chenet, employé en France; divers trochisques escharrotiques, etc.

A l'intérieur, l'acide arsénieux, dissous dans l'eau, a été quelquefois administré, et l'est encore dans l'Inde, dans le traitement sur-

tout des fièvres intermittentes rebelles. Le remède de Lefèvre de Saint-Ildefonse, contre toute espèce de cancer, est une solution de 4 grains de cet acide dans une pinte d'eau distillée, qu'il donnait à l'intérieur, par cuillerée, dans du lait édulcoré avec du sirop diacode, et à l'extérieur en lotion, ou associé à la pulpe de carotte. Les *Pilules asiatiques*, employées dans l'Inde contre la lèpre tuberculeuse, et en France, à l'exemple de M. Biett, contre diverses maladies cutanées, en contiennent un dixième ou un douzième de grain, associé à du poivre noir; dans les *pilules arsénicales de Barton*, qui en contiennent un seizième de grain, il est associé à l'opium et au savon médicinal. Les *Pilules de Tanjore* (Tanjore-pile), préconisées dans le traitement de la morsure des animaux venimeux, en renferment chacune près de trois quarts de grain. Dans la *poudre de Plenciz*, recommandée contre les fièvres intermittentes, il en entre un vingt-quatrième de grain environ par dose de 6 à 8 grains, etc.

L'*Aquetta* et l'*Aqua toffana*, poisons jadis célèbres, étaient, dit-on, des préparations d'acide arsénieux. Cet acide enfin sert, en pharmacie, à préparer la teinture de Fowler, et en général tous les composés arsénicaux.

Le résidu de la déflagration de l'acide arsénieux avec le nitre, connu jadis sous le nom d'*Arsenicum fixum*, *Arsenicum deflagratum*, était usité contre les ulcères de mauvais caractère; l'*Aqua arsenici*, employée aux mêmes usages, n'était que cette espèce d'arséniate de potasse, tombé en déliquium. Des composés analogues avaient reçu les noms d'*Oleum arsenici fixi*, *Butyrum arsenici*, etc., dernier nom qui a été donné aussi quelquefois au *Chlorure d'arsenic*.

III. *Sulfures*. Nous ne parlerons ni du *Sulfure de chaux et d'arsenic*, ou liqueur probatoire de Moegling, usité seulement comme réactif pour déceler la présence du plomb, qu'il précipite en brun noir des liquides alcooliques auxquels on l'a frauduleusement ajouté; ni de l'*Arsenicum citrinum*, ou acide arsénieux coloré par une petite quantité de soufre, qui a été indiqué, comme cet acide lui-même, par Friccius, contre les fièvres intermittentes, et qui semble distinct du sulfure jaune d'arsenic ou orpiment, avec lequel l'ont confondu la plupart des écrivains; ni de l'*Aimant arsénical* ou *Pierre arsénicale* (*Magnes arsenicalis*, *Lapis de tribus*, etc.), corps formé de soufre, d'antimoine et d'arsenic, qui faisait partie de l'*emplâtre magnétique*, vanté par Angelus Sala pour attirer au dehors le venin, dans le traitement de la peste. Mais d'autres sulfures méritent de nous arrêter; ce sont le *Sulfure jaune d'arsenic natif*

ou orpiment, le *Sulfure rouge natif*, ou réalgar, et ces mêmes sulfures factices.

La plupart des chimistes pensent aujourd'hui que les sulfures jaune et rouge ne diffèrent que par leur coloration, et que les sulfures naturels et factices sont identiques; mais il en est qui ont cru que le rouge renfermait moins de soufre que le jaune; d'autres, qu'ils étaient oxydés à des degrés différens; quelques-uns enfin, que les sulfures natifs ne contenaient point d'oxygène, tandis que les sulfures artificiels en contenaient plus ou moins. Par cette dernière opinion, on expliquait la différence d'action signalée par M. C. Renault, après Fr. Hoffmann, entre ces divers composés, mais que n'ont confirmée ni les expériences de M. Smith, ni celles de M. Orfila.

Suivant M. Renault, en effet, le sulfure jaune natif, administré à la dose de 2 gros à des chiens, ne produit aucun accident, tandis que quelques grains du même sulfure artificiel, préparé avec le soufre et l'acide arsénieux, leur donne la mort. D'un autre côté, M. Orfila a trouvé vénéneux, non-seulement le sulfure jaune artificiel que produit l'acide hydro-sulfurique versé dans une solution d'acide arsénieux, mais aussi le sulfure natif; d'où il conclut que, natif ou non, le sulfure d'arsenic agit à la manière des autres poisons arsénicaux, quoique avec moins d'énergie.

Le sulfure rouge natif a également été trouvé sans danger par M. Renault, et vénéneux par MM. Smith et Orfila. Tous trois ont constaté d'ailleurs l'activité du sulfure rouge artificiel, et M. Orfila observe, à l'égard de ce dernier, préparé en chauffant ensemble du soufre et de l'acide arsénieux, qu'il contient toujours de l'acide arsénieux libre, fait qui paraît commun au sulfure jaune artificiel, comme on le verra plus bas.

Enfin M. Smith, qui a également expérimenté ces quatre sulfures, les range dans l'ordre suivant, sous le point de vue du degré toujours croissant de leur activité : sulfure jaune natif; sulfure rouge artificiel; sulfure rouge natif; et sulfure jaune artificiel, le plus dangereux de tous.

Une telle diversité dans les résultats d'expériences semblables, faites avec soin par des hommes habiles, indique assez que tout n'est pas connu encore sur la composition de ces sulfures. M. Guibourt (*Journ. de Chim. méd.*, II) établit d'ailleurs qu'on a eu tort de les confondre; que les noms d'orpiment et de réalgar ne doivent être appliqués qu'aux sulfures natifs, lesquels sont réellement innocens, et en conséquence il propose la synonymie suivante :

1°. *Sulfure d'arsenic rouge natif*, *Réalgar*, *Sandaracha* de Pline. Il est en cristaux transparens, d'un rouge écarlate, ou en stalactites. Les Chinois en font des vases, où ils laissent, dit-on, séjourner des acides végétaux, qui servent ensuite comme évacuans. Il a été employé, notamment par Hecker, contre les fièvres intermittentes; c'est probablement le *Rubis arsénical*, indiqué par Jean de Gorris, contre les ulcères et comme sudorifique. On s'en sert en peinture.

2°. *Sulfure d'arsenic rouge artificiel*, *Arsenic rouge*, *Faux Réalgar*. On le prépare en Allemagne. M. Guibourt en a retiré un centième et demi d'acide arsénieux, auquel il doit, selon lui, un certain degré d'activité. On trouve dans les *Éphém. des Curieux de la Nature* (V, obs. CII, 353.), un cas d'empoisonnement par ce sulfure.

3°. *Sulfure d'arsenic jaune natif*, *Orpiment*. C'est l'arsenic des Grecs et des Arabes, et peut-être l'*Arsenicum citrinum* de quelques auteurs; nom donné aussi, à ce qu'il parait, à un autre composé. (V. p. 432). Il est solide, lamelleux, brillant, d'un beau jaune citron. Avicenne (*Tract.* II, lib. 2, c. 49, p. 268) le prescrivait à haute dose. Il entre dans le baume vert de Metz, le collyre de Lanfranc, nom impropre d'un cathérétique peu utile, et dans plusieurs dépilatoires. On l'emploie en peinture. Sublimé, et alors plus ou moins coloré en rouge, il a été employé sous le nom de *Fleurs* ou *Rubine diaphorétique d'orpiment*, contre les maux vénériens, la gale, etc.

4° *Oyde d'arsenic sulfuré jaune*, *Arsenic jaune*, *faux Orpiment*. On le prépare en Allemagne par la voie sèche. Il est en masses jaunes, compactes, presque opaques, d'un éclat vitreux, formé souvent de couches, etc. M. Guibourt l'a trouvé composé d'oxyde d'arsenic, 94, et de sulfure d'arsenic, 6. On l'emploie avec la chaux vive comme dépilatoire. Il est incontestablement très-vénéneux.

IV. *Gaz hydrogène arséniqué*. C'est un poison très-subtil et qui paraît agir sur le système nerveux, même à une dose infiniment petite. Ruhland rapporte en effet (*Ann. de chimie*, XCV, 110.) que Gehlen, occupé à préparer ce gaz, l'ayant flairé à plusieurs reprises, fut pris une heure après de vomissemens continuels, accompagnés de frissons, de défaillances, et mourut le neuvième jour dans des souffrances inouïes.

V. *Chlorure d'arsenic* (Beurre ou huile corrosive d'arsenic). Liquide blanc, oléagineux, très-volatil, répandant d'épaisses vapeurs, décomposé par l'eau, d'une grande causticité et très-vénéneux.

VI. *Sels*. Tous sont de violens poisons. Ils sont de deux sortes :

1°. *Arsénites*. Trois seulement peuvent être indiqués ici :

Arsénite de cuivre (*vert de Schèele*). Ce sel, employé en peinture, a quelquefois servi à colorer des sucreries, abus dont Remer a signalé les dangers dans son *Traité de police judiciaire*. Tout récemment cependant (1826), et à Paris même, saisie a été faite de bombons colorés par le *Vert de Schweinfurt*, composé analogue, formé d'acide arsénieux, d'oxyde de cuivre et d'acide acétique.

Arsénite de soude. La formule en est indiquée dans la *Pharmacopée univ.* de M. Jourdan (I, 215.) Chaque gros de ce liquide contient deux tiers de grains d'acide arsénieux. Il est peu employé.

Arsénite de potasse. Ce liquide visqueux, jaunâtre, incristallisable, confondu par quelques auteurs avec l'arséniate de la même base, est presque le seul arsénite usité en médecine. Il fait la base de la *Teinture minérale* de Fowler, liquide aromatique d'un blanc légèrement laiteux, imité des *gouttes contre la fièvre* (*gouttes arsénicales* ou *élixir fébrifuge minéral*) décrites dans la *Matière médicale* de Lewis, et dans lequel l'arsénite de potasse est mélangé à une petite quantité d'esprit de lavande composé ou d'alcool de mélisse. Ce remède, que Fowler, qui en fit long-temps un secret, administrait à la dose de dix à douze gouttes, deux ou trois fois par jour, contient par gros près d'un demi-grain d'acide arsénieux. C'est cette liqueur que J.-P. Ireland dit avoir donnée à la dose énorme de deux gros, avec un succès constant contre la morsure des serpens venimeux de Sainte-Lucie et de la Martinique, notamment du *Coluber carinatus*, L.; mais il l'associait à du suc de citron, et, suivant la remarque de M. Chevalier, c'est de l'acide arsénieux qui se trouvait réellement administré. (*Médico-chir. Trans.*, II; trad. *Journ. gén. de méd.*, LV, 409.)

L'arsénite de potasse fait partie aussi de la solution arsénicale de Jacob, ainsi que du savon arsénical de Becœur, employé en histoire naturelle pour la conservation des animaux. Un cas d'empoisonnement par une once environ de ce composé a été rapporté par M. Gendrin dans le *Journal général de médecine*. (LXXXIV, 3.)

2°. *Arséniates*. Plusieurs de ces sels ont été employés en médecine; un seul, l'arséniate de soude, l'est encore, et il mériterait la préférence sur tous les autres arsénicaux, s'il était réellement bien nécessaire de conserver une classe de médicamens qui n'a produit jusqu'ici que si peu de bien et qui peut produire tant de mal.

Arséniate d'ammoniaque. Ce sel cristallisable fait partie d'une solution indiquée dans le formulaire des hôpitaux de M. Ratier. Il a été conseillé comme excitant, à l'intérieur, dans le traitement des

dartres. La dose de cette solution, dont chaque once contient un grain de sel, est, par jour, d'un scrupule à un demi-gros.

Arséniate de fer. Il a été employé en Angleterre à la dose d'un seizième de grain, en pilules, contre les affections cancéreuses et les dartres ulcérées.

Arséniate de potasse. Ce sel est incristallisable lorsqu'il est neutre ; un excès d'acide le rend susceptible de cristalliser ; c'est ce dernier qu'on nomme communément *Arséniate de potasse*, mais à tort, puisque c'est un arséniate acide de potasse, et que Macquer, plus improprement encore, a nommé *Sel neutre arsénical.* Il est blanc, soluble dans l'eau et rougit le tournesol. Le *Tartre arsénical*, employé jadis en Angleterre, et la solution de J.-C. Jacob, paraissent être des composés analogues.

Arséniate de soude. Ce sel n'est pas dans le *Codex ;* dissous dans l'eau distillée à la dose d'un grain par once, il forme la solution de Péarson, que ce médecin donnait, dit-on, jusqu'à la dose de 60 et de 120 gouttes dans les fièvres intermittentes et les maladies cutanées, mais qu'on n'administre guère aujourd'hui qu'à celle de 40 à 60 gouttes. Cette liqueur contient par gros un huitième de grain d'arséniate de soude, qui ne représente qu'un vingt-quatrième de grain d'acide arsénieux, selon M. Fodéré; elle est moins active que celle de Fowler, mais plus facile à manier et d'ailleurs plus constante; elle est préférée par M. Fodéré, à qui nous devons un bon ouvrage sur l'emploi médicinal des arsénicaux. Harles en a étendu l'application à un grand nombre de maladies chroniques. L'arséniate de soude fait partie de la solution de Heincke, employée dans les mêmes circonstances.

Arsenic blanc. V. *Acide arsénieux*, p. 430.
— noir. V. *Oxyde noir d'arsenic*, p. 430.
— sulfuré jaune. V. ci-dessus *Faux Orpiment*, p. 434.
— rouge. V. *Faux Réalgar*, p. 434.

ARSÉNICAUX. Classe de médicamens dont l'arsenic est la base et le principe actif. On a vu à l'article *Arsenic* les diverses préparations médicinales dans lesquelles entre ce métal si oxygénable, et si dangereux dès qu'il est oxygéné. Presque toutes paraissant jouir d'une action analogue, nous avons dû, pour éviter les répétitions, en rapprocher sous un même point de vue l'histoire médicale. Si on excepte en effet les arséniures et les sulfures natifs dont l'action délétère est contestée et l'emploi médicamenteux presque nul, toutes sont à la fois des poisons énergiques et des médicamens dont l'utilité douteuse ne semble pas racheter les dangers, surtout pour le traitement de plusieurs maladies, les fièvres intermittentes par exemple,

contre lesquelles nous possédons des remèdes non moins simples qu'efficaces.

I. Les médecins indiens passent pour avoir les premiers administré l'acide arsénieux et pour en faire encore beaucoup d'usage. (*Asiatic. researches*, II, 153, in-8°). M Desgranges (*Usage de l'arsenic*, etc.) a réuni tout ce qu'on savait alors sur les arsénicaux, dont l'emploi, à l'intérieur du moins, n'a guère pris faveur en France que depuis le commencement de ce siècle, où la cherté du quinquina fit expérimenter, dans les hôpitaux surtout, tant de succédanés de ce remède héroïque. C'est en effet un médicament à la fois très-peu coûteux et très-facile à prendre, par son défaut de saveur et les doses extrêmement faibles auxquelles il suffit de le donner. M. Fodéré (*Rech. expérim.*, etc.) a aussi beaucoup éclairé cette matière. Une foule d'observations ou de mémoires ont paru sur ce sujet dans l'espace d'un assez petit nombre d'années; aujourd'hui le zèle des expérimentateurs s'est beaucoup ralenti, et peu de praticiens ont adopté en ville l'usage des arsénicaux. L'arsénite de potasse (*Teinture de Fowler*. V. ci-dessus, p. 435); l'arséniate de soude (*Liqueur de Péarson*, p. 436), généralement préférée aujourd'hui; et, à l'extérieur, l'acide arsénieux, sont presque les seules de ces préparations qui soient encore employées quelquefois.

II. Quoique, suivant plusieurs médecins, les dangers de ce genre de médicamens aient été exagérés; qu'entre des mains prudentes ils n'aient pas les inconvéniens qu'ils ont eu souvent entre celles du charlatanisme; qu'enfin il soit faux de dire que, sauf la rapidité de l'effet, ils agissent à petite comme à grande dose, c'est-à-dire qu'ils donnent tôt ou tard la mort, ainsi qu'on l'a prétendu, il est néanmoins plusieurs conditions essentielles qu'il ne faut jamais perdre de vue lorsqu'on se décide à en faire usage; ainsi :

1°. Les organes digestifs du malade doivent être dans une intégrité parfaite;

2°. Le médicament ne doit jamais être associé à des acides, à des sels, dont la plupart le décomposent;

3°. Il doit être donné, en commençant, à dose extrêmement fractionnée, telle, par exemple, qu'elle ne représente que d'un trente-deuxième à un seizième de grain d'acide arsénieux par jour, pris en deux ou trois fois, étendu dans un véhicule. On la porte jusqu'à un huitième, un sixième, ou un quart de grain, mais très-rarement au-delà, quoiqu'il y ait des exemples où on a donné jusqu'à trois quarts de grain ou un grain de cet acide, dose à laquelle il agit communément à la manière des poisons;

4°. Les effets doivent en être scrupuleusement surveillés; souvent

il convient, pour éviter des erreurs, d'administrer soi-même le médicament; et, dans tous les cas, de n'en confier au malade que de petites quantités à la fois;

5°. Pour peu qu'il détermine quelques accidens, tels que constriction du gosier, angoisses précordiales, spasmes, vomissemens, diarrhée, etc., on en diminue la dose et on a recours à l'opium qui les calme;

6°. On en suspend l'administration s'ils persistent, et, même lorsqu'ils n'ont pas lieu, si après un certain temps on n'obtient aucun bien de l'emploi du remède;

7°. On ne doit pas en effet en continuer trop long-temps l'usage. M. Fodéré dit, au sujet de l'administration de la liqueur de Péarson contre la fièvre, n'avoir jamais été au-delà de vingt jours de traitement à un gros par jour, ce qui en tout ne fait pas deux grains d'acide arsénieux;

8°. Quand on emploie l'acide arsénieux à l'extérieur, ce ne doit jamais être que mélangé à des substances propres à lui servir de correctif ou à en diminuer au moins l'action. On doit en outre ne l'appliquer que sur des parties où l'absorption ne soit pas très-active, sur des surfaces peu étendues, et, dans le cas de cancer ulcéré, lorsqu'on peut espérer détruire le mal en une ou deux fois, ayant d'ailleurs eu le soin d'enlever quelques jours avant, par le fer, les chairs excédentes: les effets du caustique devront en outre être soigneusement surveillés.

III. L'emploi inconsidéré des arsénicaux, même à dose assez faible, peut produire en effet, après les phénomènes que nous venons de signaler, ceux d'une gastro-entérite chronique, que suivent ordinairement un état de bouffissure générale avec taches livides ou éruption miliaire, paralysie des extrémités, fièvre lente, et la mort. A grande dose, c'est-à-dire au-delà d'un grain pour l'acide arsénieux, ou de plusieurs grains pour les autres arsénicaux, ces composés déterminent subitement des accidens formidables, qu'il n'est pas de notre objet d'énumérer, mais qui sont en général ceux des poisons irritans, et une mort plus ou moins prompte, presque subite même, si la dose est considérable, et souvent alors sans produire de lésion appréciable. (*Bull. de la Soc. méd. d'émul.*, décembre 1821). On n'en a que trop d'exemples, car ces agens, outre les méprises auxquelles ils donnent quelquefois lieu, sont ceux auxquels le crime et le désespoir ont communément recours pour commettre leurs attentats. La *Toxicologie* de M. Orfila (I, 355 à 463) contient, sur l'empoisonnement par l'acide arsénieux des observations (p. 380 et suivantes), le résumé des expériences de MM. Jæger, Brodie (*Philo-*

sophical Transactions, 1812.), Campbell, E. Smith, C. Renault, etc., et les siennes propres, qui conduisent aux conclusions suivantes :

1°. Cet acide est un des poisons les plus énergiques pour tous les êtres organisés; 2° il est plus actif dissous que non dissous; 3° son action est la même, quelle que soit la voie par laquelle on l'introduise (canal digestif, veines, cavités séreuses, vagin [1], tissu cellulaire); 4° il paraît être absorbé; 5° il exerce une action sur le cœur dont il anéantit la contractilité et dont il enflamme souvent le tissu; 6° il agit sur le canal digestif, même quelquefois lorsqu'il n'y a pas été appliqué, et en détermine l'inflammation ou même la perforation; 7° la mort n'est pas le résultat de l'irritation locale; 8° enfin, contrairement à l'opinion de Velper et Kelch, les cadavres des individus morts par ce poison se putréfient comme les autres. Ces résultats s'appliquent en général aux autres arsénicaux.

IV. L'odeur alliacée qu'exhalent la plupart des composés arsénicaux jetés sur des charbons ardens, odeur qui seule est un indice, mais non une preuve absolue de la présence de l'arsenic; l'action particulière de certains réactifs, tels que l'acide hydro-sulfurique liquide, le sulfate de cuivre ammoniacal, le nitrate d'argent, l'eau de chaux; enfin l'extraction de l'arsenic lui-même par le charbon et la potasse aidés de la chaleur, tels sont en général les moyens auxquels on a recours dans les cas de médecine légale pour constater la présence de l'arsenic, moyens du reste dont l'application varie suivant la nature du composé arsénical, ou diverses circonstances sur lesquelles on peut consulter l'ouvrage cité de M. Orfila. (p. 405.)

V. On ne connaît point de véritables contre-poisons des arsénicaux, quoiqu'un grand nombre de substances aient été indiquées comme telles. M. Renault a prouvé le peu de valeur des sulfures alcalins, en faveur desquels cependant le docteur Vendendale, de Louvain, cite un exemple de succès, rapporté par J. Frank, dans son *Manuel de Toxicologie*. L'acide hydro-sulfurique lui a paru plus utile; mais le sulfure d'arsenic qui en résulte est lui-même vénéneux, quoiqu'à un moindre degré que l'acide arsénieux. On ne peut d'ailleurs l'employer que quand l'empoisonnement est produit par ce dernier acide dissous, ce qui est rare : dans ce cas, l'eau de chaux coupée avec du lait, conseillée par Navier, est avantageuse, parce qu'il se forme un arsénite insoluble. Le charbon, ou l'eau bouillie avec du charbon, préconisé par M. Bertrand (*Journ. gén. de méd.*, XLVIII, 374, 1813; et 1815) a été trouvé sans aucune efficacité par M. Or-

[1] M. Ansiaux a consigné, en 1816, deux exemples de ce genre d'empoisonnement dans sa *Clinique chirurgicale*, ainsi que des expériences.

fila; il paraît en être de même de la décoction de noix de galle et de quinquina-calissaya, proposée par M. Chansarel, etc. L'expulsion du poison, lorsque cela est possible, soit par le vomissement, soit au moyen d'une pompe ajustée à une sonde de gomme élastique qu'on introduit dans l'œsophage; des boissons tièdes, sucrées, très-abondantes, et, plus tard, les anti-phlogistiques et un régime sévère, tels sont en définitive les secours les plus assurés; ils n'ont rien comme on voit de spécial. M. Paris (Coxe, *Americ. Dispensat.*, 108) dit que les ouvriers des mines de cuivre du Cornouailles et du pays de Galles emploient avec succès, contre les effets des vapeurs arsénicales, l'huile douce, déjà vantée par Tachenius, et non par Hippocrate comme on le dit dans le *Traité de Toxicologie* (p. 457), erreur singulière, que nous avons déjà signalée ailleurs.

VI. Ce qu'on nomme *Vapeurs arsénicales* n'est que de l'acide arsénieux vaporisé. Elles passent pour fort dangereuses, quoique Fragoso, qui a écrit sur la fabrication de cet acide, assure que les ouvriers, moyennant quelques précautions, n'en sont pas incommodés, et qu'ils vivent aussi long-temps que d'autres. Le docteur Paris (*Loco cit.*) a observé une influence très-fâcheuse de ces vapeurs sur les végétaux et les animaux qui avoisinent les lieux d'exploitation des mines de cuivre. Les vaches notamment perdent leur lait, leurs sabots tombent, etc.; cependant les ouvriers jouissent d'une assez bonne santé, et on observe que les fièvres intermittentes, autrefois communes dans ces pays, ont complètement disparu; remarque, du reste, en opposition avec ce qu'a vu Ebers de Breslaw pour les ouvriers des mines arsénicales de Reichenstein, qui ne sont pas plus exempts que d'autres de fièvres d'accès.

Papon rapporte que dans la peste de Marseille on fit dans les maisons des fumigations avec l'acide arsénieux, mais que Chirac les fit cesser en en démontrant les dangers. Les Morlaques cependant emploient, dit-on, contre l'asthme, les vapeurs de l'acide arsénieux, projeté sur des charbons ardens. (*Journ. de Leroux*, XXVII, 421.) Le docteur J. Walt, qui conseille leur emploi contre l'ichthyose (*Bull. des Sc. méd.* de Férussac, XIV, 285), s'étant exposé, dans une chambre close, aux vapeurs de six grains de cet acide, n'éprouva rien durant le jour; mais la nuit suivante, après deux heures de sommeil, il se réveilla dans un état d'anxiété extrême avec constriction à la trachée-artère et céphalalgie. Le pouls était régulier, mais fréquent. Après avoir donné issue aux vapeurs, il se recoucha très-fatigué; le lendemain, après avoir sué, il conservait encore de la céphalalgie. Des phénomènes analogues, mais plus intenses, eurent

lieu chez un autre expérimentateur. L'auteur conclut que ces vapeurs ont une action spéciale sur les voies respiratoires.

VII. Les arsénicaux, envisagés sous le point de vue thérapeutique, paraissent agir sur les systèmes artériel et digestif, sur les voies urinaires (c'est par elles qu'ils sont expulsés), et sur les organes de la transpiration; telle est du moins l'opinion de M. Fodéré. Ils excitent, dit-il, les solides, augmentent la force et la fréquence du pouls, conviennent particulièrement aux tempéramens cacochymes, aux constitutions molles et muqueuses, aux individus faibles et languissans, aux maladies d'automne plus que de printemps. M. Gasc a vu (*Journ. complém.*, I.) l'arsénite de potasse faire merveille au mois de décembre contre les fièvres tierces, et surtout les fièvres quartes, puis échouer au mois de juin suivant où ces maladies avaient un caractère inflammatoire. M. J.-C. Dupont, qui a constamment observé dans les fièvres d'accès que, sous l'influence de ce médicament, le pouls prenait plus de plénitude, de force, de dureté, de régularité, pense que sa puissance fébrifuge tient à cette réaction puissante.

VIII. Les arsénicaux, et particulièrement l'acide arsénieux, ont été employés dans un assez grand nombre de *maladies cutanées*. On attribue à celui-ci, comme nous l'avons dit ailleurs, les succès de la tisane de Feltz contre les maladies vénériennes; M. Cullerier a même voulu remplacer dans cette tisane le sulfure d'antimoine par une dose fixe d'acide arsénieux. (*Soc. de méd.*, 16 mai 1828). Th. Girdlestone, médecin à Yarmouth, a d'ailleurs reconnu son utilité, uni à l'opium, dans ces cas de syphilis que le mercure aggrave. Les pilules asiatiques ont surtout été vantées contre les maladies rebelles de la peau; M. Fodéré dit les avoir employées avec succès. Adair (*Medical Comment. of a Soc. of physic. Lond.*, 1783, 1784) a donné heureusement contre les dartres rebelles et l'yaws, un mélange d'acide arsénieux et de soufre. Le docteur Rush, de Philadelphie, a employé l'acide arsénieux, associé au savon, comme diaphorétique contre les maladies cutanées chroniques; quant à feu Valentin, il rapporte l'avoir vu administrer dans ce cas sans inconvénient, mais sans avantage.

IX. Physick, de Philadelphie, cité par M. Desgranges, a donné avec succès l'acide arsénieux dans une *maladie scrophuleuse* de la hanche, accompagnée d'ulcération. Sir Hans-Loane le vante aussi contre les ulcères écrouelleux, et le docteur Otto a publié trois observations sur les bons effets de la liqueur minérale de Fowler contre les ulcères chancreux de la face. (*Philad. med. Musæum*, 1805, I, 47.)

X. L'application des poudres ou pâtes arsénicales sur les *cancers ulcérés* de la peau, remonte à la plus haute antiquité, aussi bien que

l'emploi de l'orpiment, associé à la chaux vive comme dépilatoire; mais ces moyens, souvent employés par des empiriques, ont fréquemment causé les plus graves accidens. On peut consulter, à cet égard, le Mémoire de Cl. Thiébault et la Thèse de M. Simonet, cités dans notre *Bibliographie;* les faits rapportés par Fernel (*Univ. medec. meth. med.*, lib. VI, c. 18.), Fabrice de Hilden, Morgagni, Wepfer, MM. Roux (*Nouv. Élém. de méd. opér.*, I, 64.), E Smith (*Diss. sur l'usage et l'abus des caustiques*, Paris, 1815.), J. Cross (Paris et Montpellier, etc., 1820, p. 109 de la trad.), Meau, médecin à Agde (*Bibl. méd.*, LXXIV, 401.), Dugas (*Rapp. sur les Trav. de la Soc. de méd. de Marseille*, 1818, p. 9.), etc. Nous en avons vu nous-mêmes un exemple effrayant, dû à un homme que nous n'oserons plus appeler charlatan, puisqu'il est devenu docteur, mais qui, ayant appliqué ce caustique sur un vaste cancer de la face, vit d'un œil tranquille se développer une fièvre violente, accompagnée de délire, d'une exaltation singulière du mal, et d'un amaigris- rapide, que suivit de près la mort.

C'est dans la vue de prévenir de si funestes résultats, qu'on a, depuis peu, réduit en *art* l'application de la pâte arsénicale, opération sur laquelle il existe des travaux bien faits et utiles. (V. la *Bibliographie*, et ci-dessus, p. 431.)

On a cherché aussi, depuis long-temps, à combattre le cancer par l'administration intérieure des préparations arsénicales. Zeller est un des premiers qui ait vanté dans ce cas l'acide arsénieux; Hanhemann, Lefebure de Saint-Ildephont, Ronnow, Schmalz, Adair, Desgranges, etc., assurent en avoir obtenu de bons effets; le docteur Minnicks, de Philadelphie, dit la même chose; suivant Haller, le spécifique de P. Alliot contre le cancer, était une préparation arsénicale. Le docteur Metzger de Kœnigsberg, et M. Fodéré n'en ont obtenu pourtant aucun succès. C'est un des cas où il peut être permis d'expérimenter les arsénicaux, puisqu'on ne possède aucun remède contre cette effroyable maladie.

XI. Russel, dans son ouvrage sur les serpens de l'Inde, rapporte trois expériences qu'il a faites avec des succès variés, au moyen des pilules de Tanjore, sur divers animaux mordus par des *serpens venimeux;* il annonce avoir donné ces pilules, avec succès, à quatorze personnes mordues par des *chiens enragés*, mais avant le développement de l'hydrophobie. Le docteur Loffler, de Vitepsk, a conseillé, comme préservatif de cette maladie, des lotions faites avec une forte solution d'acide arsénieux, moyen dont M. Ch. Mayer a signalé les dangers. J. P. Ireland, l'a employé à haute dose dans les mêmes cas, avec un succès constant; il en rapporte cinq exemples.

Dans ces divers cas, l'acide arsénieux a toujours déterminé ou des vomissemens ou des selles.

XII. Les *fièvres d'accès*, et surtout les plus rebelles, celles qui durent depuis long-temps, qui ont résisté au quinquina, et amené un état de cachexie plus ou moins prononcé, d'engorgemens viscéraux, celles qui sont accompagnées d'un état catarrhal, etc., sont, de toutes les affections internes, celles où les préparations arsénicales ont été le plus souvent employées, et paraissent avoir eu le plus de succès. Aussi, à défaut de quinquina, serait-ce le médicament qui, malgré sa nature vénéneuse, mériterait peut-être la préférence sur tout autre. Un volume ne suffirait pas à renfermer tout ce qui a été publié en faveur de ce moyen, depuis R. Lentilius (*Miscell. Acad. nat. curios.*, Dec. 2, A. 3, 1684, p. 131; et A. 5, 1686, p. 474.), et Friccius, un des premiers qui l'ait recommandé dans ce cas (*Paradoxa de venenis*, Aug. Vind., 1710, in-8.); tandis que nous ne pourrions guères citer contre, que les Observations du docteur Ébers, de Breslaw, rapportées dans le *Journal d'Hufeland* (septembre et octobre 1813), et celles de M. Broussais. Les empiriques paraissent avoir, à cet égard comme à bien d'autres, ouvert la voie aux médecins. Parmi ceux-ci, nous citerons particulièrement, en Angleterre, où les fièvres résistent souvent au quinquina, Fowler, Barton, Pearson; les de Plenciz, père et fils, en Allemagne; Brera en Italie; en France, MM. Fodéré, Lordat, C. L. Dufour, A. Boullier (*Journ. gén.*, XLVIII, 242.), Bry (*Journ. gén.*, XXX, 3.), J.-C. Dupont, etc.

Fowler donnait sa liqueur à la dose de 10 à 12 gouttes, deux ou trois fois par jour pendant cinq jours; la fièvre étant coupée, il laissait un repos de trois jours, et reprenait le médicament pendant trois autres jours, pour prévenir les rechutes, que d'ailleurs les observateurs s'accordent à dire rares après l'emploi des arsénicaux. Il rapporte cinquante-deux cas de fièvres intermittentes, la plupart tierces, et seize de fièvres rémittentes, où il l'a employée avec succès; et il cite Arnold de Leicester qui l'a administrée dans quatre-vingts cas de fièvres tierces et quartes, Wittering dans trente-trois, Freer, chirurgien à Birmingham, qui en a fait usage sur plus de mille malades; tous trois la donnaient à plus haute dose que lui. Robert William, médecin de l'hôpital de Finsburg à Londres, l'a employée, en 1806, chez près de cinquante malades. Benj. Barton, professeur en l'université de Pensylvanie, a donné l'acide arsénieux, dont les pilules qui portent son nom (et il en administrait trois par jour) contiennent un seizième de grain. (*Ann. de Montp.*, t. III.)

De Plenciz (1783), père et fils, médecins de Vienne, ont prescrit

l'acide arsénieux, associé au soufre, au poivre, etc., à très-haute dose. Harles a employé, chez vingt-deux fiévreux à l'hôpital militaire d'Erlangen, les arsénites de soude et de potasse; dix-huit ont guéri entièrement; les quatre autres incomplètement. Il n'y a eu aucun accident. Quand il survenait de la diarrhée, il suspendait le remède et donnait de l'opium.

Bréra, au commencement de ce siècle, a publié vingt-quatre observations en faveur de l'arsenic, et le docteur Mitjavila, de Barcelone, en a joint d'autres à la traduction qu'il a faite de ce travail.

M. Fodéré, un des premiers qui ait expérimenté en France les arsénicaux (*Essai de Physiologie positive*), s'est particulièrement servi de l'arséniate de soude; il reproche aux pilules de Barton, de causer de la somnolence. Depuis, il a administré ce sel a plus de trois cents fébricitans, et il rapporte cent douze observations (*Rech. expérim.*, etc., 1809). Dans la note publiée par M. Lordat (*Journ. général de médec.*, XXIII, 281), on observe qu'il survient souvent après la guérison, une bouffissure générale, à la face surtout, qui cède à l'usage du safran de mars apéritif. Deux Mémoires sur les fièvres intermittentes de mauvais caractère, traitées par l'arséniate de potasse, sont dus à M. C. L. Dufour, de Montargis (*Bulletin des Sc. méd.*, janv. 1811 et mai 1822). M. J. C. Dupont rapporte avoir donné avec succès la solution de Pearson, à la dose de 1, puis de 2 gros par jour, dans plusieurs cas de fièvre intermittente. M. A. Boullier, médecin à Pont-Saint-Maxence, a employé la solution d'acide arsénieux, en 1811 et 1812, sur cent trois malades atteints de fièvre quarte, et ne l'a pas trouvé inférieur au quinquina; dans les autres fièvres, il lui a paru exiger les plus grands ménagemens.

XIII. Parmi les *affections nerveuses* où les arsénicaux ont été préconisés, nous pouvons citer, outre l'*hydrophobie* dont nous avons déjà dit quelques mots (p. 442), les suivantes :

Danse de Saint-Guy. Trois faits ont été rapportés par Hamilton et quatre par le docteur Salter. (*Med.-chir. Journal of London*, 1820.)

Trismus. Le docteur Hull, de Manchester, a vu deux malades attaqués de trismus, dont l'un, ayant pris la liqueur de Fowler, a guéri, tandis que l'autre, traité par les moyens ordinaires, a succombé.

Angine de poitrine. Ed. Alexandre, chirurgien anglais, a obtenu du même moyen la guérison dans un cas, du soulagement dans un autre.

Épilepsie vermineuse. Le même chirurgien en cite un exemple. Déjà Th. Girdlestone, médecin à Yarmouth, l'avait, dit-on, employée avec succès contre les lombrics, le ténia, et diverses maladies de la peau.

Névralgie frontale. M. Lalaurie en rapporte un exemple où l'acide arsénieux fut donné à la dose d'un sixième de grain. (*Journal complémentaire*, XII, 327.)

Migraines périodiques. Fowler a employé sept fois sa solution dans cette maladie.

XIV. Nous ne terminerons pas sans dire que les arsénicaux ont été vantés aussi, 1° contre le *rhumatisme*, par les docteurs Tenkinson, de Manchester, Bardsley et Kellie, qui ont employé la liqueur de Fowler (*Journ. d'Edimb.*, IV, 97, 181.); 2° contre la *phthisie pulmonaire*, par Beddoes et Girdlestone, qui l'ont donnée comme préservatif; 3° Dans quelques cas de *dyspnée*, de *douleurs habituelles de poitrine*, avec engorgement des poumons, d'*affections catarrhales*, d'*asthme humide*, par M. Fodéré, qui a fait usage de la liqueur de Pearson. Dioscoride et Avicenne avaient déjà recommandé l'orpiment contre la *toux* et l'*enrouement*; et, suivant M. Desgranges, Hippocrate l'employait dans les *crachemens purulens* et l'*hystérie;* 4° contre l'*ascite;* Harnemann rapporte qu'en Angleterre on emploie en frictions un onguent fait avec l'acide arsénieux. Quand cette maladie est la suite des fièvres intermittentes, les arsénicaux, qui paraissent alors particulièrement indiqués, et dont M. Bagneries, médecin des Invalides, nous a dit avoir vu de bons effets, remédient à cet accident comme à la maladie principale. D'un autre côté, cependant, F. L. Bang a publié une Observation *de Hydrope ex ingesto arsenico* (*Soc. med. Hafniensis collect.*, I, 307), et l'on conçoit que l'abus des arsénicaux, susceptible d'engendrer des lésions graves, puisse la produire; 5° Galien et Rhazès enfin ont, dit-on, recommandé l'orpiment contre la dysenterie et l'ulcération des intestins; la dernière peut-être des maladies où l'on puisse se permettre de tenter l'usage des arsénicaux.

Il n'est pas besoin de faire observer combien la plupart des faits que nous avons cités sont insuffisans pour fixer encore l'opinion sur l'emploi de l'arsenic en médecine. Obligés d'ailleurs de nous borner à de simples indications, nous avons dû leur faire perdre encore de leur valeur. Au reste, ce n'est que contre les maladies reconnues jusqu'ici pour incurables, que nous pourrions conseiller de répéter ces essais, tels sont le cancer, la rage, l'épilepsie, etc., et ce sont celles où l'utilité des arsénicaux, donnés à l'intérieur, est le moins bien établie.

Sperling (P.-G.). *Diss. de arsenico.* Iena, 1685, in-4. — Wedel (G.-W.). *Diss. de arsenico.* Iena, 1719, in-4. — Macquer. (Mém. de l'Acad. roy. des Sc., 1746 et 1748.) — Jacobi (J.-C.). *De prudenti arsenici sale alcalino domiti usu interno salutari*, 1751. (*Acta acad. elect. moguntinæ, etc.*, 1757, t. I, 216.) — Kuppermann. *Diss. de medicamentorum ex auripigmento præparatorum præstantissimo usu medico.* Præses Büchner. Hall., 1758, in-4. — Dehenne. Obs. sur les effets de l'oxyde d'antimoine

contre l'arsenic. (*Journal de médec.*, 1759, X, 330.) — Lefebure de St.-Ildephont. Remède approuvé pour guérir radicalement le cancer, etc. Paris, 1774, in-8. — Willan. *London medical Journal*, 1786, n. 14. — Fowler. *Medical rapports of the effects of arsenic in the cure of agues, remittent fevers, and periodic headachs.* Lond., 1786, in-8. — Renault (C.). Nouv. exp. sur les contre-poisons de l'arsenic (thèse). Paris, an x, in-8. — Fauves. Rech. cliniques sur les effets de l'arsenic dans le traitement des fièvres intermittentes. Paris, 1804, in-8. — Desgranges. Usage de l'arsenic dans la médecine interne. (*Journ. gén. de méd.*, XXX, 241, et 353: 1807.) — Thiebault (C.). Réflexions sur l'arsenic considéré comme médicament. (*Ibid*, XXXII, 3). C'est une réfutation du mémoire précédent. — Kielmeyer. *Diss. de effectibus arsenici in varios organismos, necnon de indiciis quibusdam veneficii ab arsenico illati.* Tubingæ, 1808, in-4. — Jæger (G.-F.-J.). *Diss. inaug. de effectibus arsenici, etc.* Tubingæ, 1808. (Citée par M. Orfila.) — Bostock (J.). *Observations on the different methods of detecting arsenic, etc.* Lond., 1809. — Fodéré (F.-E.). Rech. expérimentales sur la valeur des différens remèdes substitués au quinquina, spécialement sur les propriétés médicales de l'arséniate de soude, etc., 1809, in-8. (On en trouve une analyse détaillée, de M. Desgranges, *Journal général*, XXXVII, 191, 297 et 393). Le même a publié, dans le t. I du *Journal complémentaire*, plusieurs articles sur l'usage des préparations arsénicales en médecine. — Harless (C.-F.). *De arsenici usu in medicinâ.* Bonn, 1811, in-8. — Rapp. *Diss. inaug. medica sistens ad notiones et experimenta quædam nova chemica, circà methodos varios veneficium arsenicale detegendi.* Tubingæ, 1817. — Patrix (E.). L'art d'appliquer la pâte arsénicale. Paris, 1816, in-8. (On peut consulter aussi sur ce sujet l'article *Pâte arsénicale* du *Dict. des Sc. méd.*) — Simonet (V.). Thèse sur l'emploi et les effets de la pâte arsénicale. Paris, 1817, in-4. — Tachet (N.-F.). Thèse sur les effets de l'arsenic sur l'économie animale. Paris, 1818, in-4. — Peudefer (H.). Thèse sur l'emploi de l'arsenic en médecine. Paris, 1819, in-4. — Arnold. *Diss. de veneficio arsenicale.* Berlin, 1820. — Barrau (J.-J.). Thèse sur l'empoisonnement par l'oxyde blanc d'arsenic. Paris, 1821, in-4. — Fourcade-Prunet (J.-G.). Thèse sur l'oxyde blanc d'arsenic considéré sous les rapports physiologique, médico-lég l et thérapeutique. Paris, 1821, in-4. — Chansarel. De l'empoisonnement par l'arsenic (thèse). Paris, 1824, in-4. — Duval. De l'empoisonnement par les préparations arsénicales. Paris, 1825, in-4. — Voyez aussi 1o J. F. Gmelin (*Appar. medic.*, I, 250-278.); 2o dans le *Repertorium commentationum* de J.-D. Reuss (*Mat. méd.*, p. 232 et suiv.), l'indication d'une multitude de mémoires particuliers; 3o les t. 5 et 6 du *Journal d'Edimbourg* (27-312), où sont rassemblés une foule de faits sur l'administration des préparations arsénicales contre les fièvres intermittentes, le typhus, le rhumatisme, les convulsions, la dyspepsie, l'hypochondrie, le tic douloureux, la migraine, l'hystérie, les palpitations, le rachitisme, la syphilis, les ulcères phagédéniques, l'ascite, les vers, etc.

ARSENICUM. Nom latin de l'*Arsénic*, et vulgairement de l'*Acide arsénieux*. Les Grecs et les Arabes le donnaient à l'*Orpiment*.

— ALBUM. Ancien nom latin de l'*Acide arsénieux*.

— AURIPIGMENTUM. Nom linnéen de l'*Orpiment* ou *Sulfure jaune d'arsenic*.

— CALCIFORME. Nom linnéen de l'*Acide arsénieux*.

— CITRINUM. V. p. 432 et 434.

— CRUDUM. Nom de l'*Acide arsénieux*.

— DEFLAGRATUM. V. p. 432.

— FIXUM. V. p. 432.

— FLAVUM. Nom de l'*Orpiment* en latin.

— NATIVUM. Nom latin de l'*Arsenic*.

— RUBRUM. Ancien nom latin du *Réalgar*. V. p. 434.

— SANDARACHA. Nom linnéen du *Réalgar* ou *Sulfure rouge d'Arsenic*. V. p. 434.

ARSENIDUM et ARSENIS. Synonymes latins d'*Arsénite*. V. p. 435.

ARSENIKANTON. Un des noms du pouliot, *Mentha Pulegium*, L., dans Dioscoride.

ARSÉNITES. Sels formés par la combinaison de l'acide arsénieux et des bases. V. *Arsenic*, p. 435.

ARSENOTA. Un des noms du staphysaigre, *Delphinium Staphysagria*, L., dans Dioscoride.

ARSINA. Un des noms du *Curcuma longa*, L.

ARSIO. Un des noms italiens de la bardane, *Arctium Lappa*, L.

Artanita. Nom espagnol et italien du *Cyclamen europæum*, L.

Artefi, Arifi. Noms anciens du salsifis, *Tragopogon porrifolium*, L.

ARTELSHEIM. Guérin, cité par Carrère (*Cat.*, 104) y indique, entre le Rhin et Schelestadt, une source froide, recommandée, dit-il, contre l'hystérie, la paralysie et la goutte.

Artemidion. Un des noms du dictame, *Origanum Dictamnus*, L., dans Dioscoride.

Artemisia. Nom portugais de l'armoise commune, *Artemisia vulgaris*, L.

ARTEMISIA. Genre de plantes à fleurs composées, de la famille des Corymbifères, de la syngénésie polygamie superflue. Tournefort divisait les plantes, réunies dans ce genre par Linné, en deux groupes; le premier, comprenant les espèces à réceptable nu, était appelé par lui *Artemisia*, et il désignait le second, qui renferme celles dont le réceptacle est velu, par le nom d'*Absinthium*. Toutes les plantes de ce genre sont amères, aromatiques, et employées comme stomachiques, fébrifuges, emménagogues, etc.; les semences de plusieurs d'entre elles sont estimées anthelmintiques et se vendent sous le nom de *Semen-contra*. Ces végétaux se plaisent en général dans les lieux stériles, incultes, au bord de la mer, dans les steppes salés de la Sibérie, sur les hautes montagnes, etc. On en connaît plus de cent espèces.

A. Abrotanum, L., Citronnelle. Plante qui forme un sous-arbrisseau, originaire du midi de l'Europe, et que l'on cultive dans les jardins à cause de l'élégance de son feuillage finement découpé, et de l'odeur de citron de ses feuilles, légèrement froissées. Malgré l'intensité de cette odeur, elle ne donne qu'une petite quantité d'huile essentielle. (*Journ. de Pharm.*, I, 186). On peut en préparer une espèce de thé qui est très-agréable, stomachique, anthelmintique et utile contre les vents Murray pense que la prétendue efficacité contre l'alopécie, accordée à l'*A. Abrotanum*, pourrait bien provenir de la forme capillaire de ses feuilles, et être une sorte de signature. (*Appar. med.*, I, 179). M. de Lamarck affirme que l'huile essentielle de cette plante donne du camphre. (*Encyclop. méth.*, botan., III, 446.)

A. Absinthium, L., Absinthe. (*Flore médicale*, I, f. 2). Cette plante, herbacée, vivace, croît chez nous dans les régions froides, les lieux champêtres, arides, sur les bords des chemins; ses feuilles sont découpées, grisâtres, ainsi que toute la plante, à segmens lancéolés, celles du sommet de la tige presque simples; ses fleurs sont globuleuses, jaunes, penchées, en petites grappes axillaires, à calice imbriqué de folioles scarieuses, à semences sans aigrette. Elle offre une odeur forte, pénétrante, désagréable, presque vireuse, tenace, et une saveur amère, passée en proverbe, tant elle est in-

tense, d'où lui vient son nom (de α privatif, et de ψινθος, douceur). Le lait et la chair des animaux qui s'en nourrissent en contractent de l'amertume.

Cette plante, célèbre dans les auteurs anciens et les poëtes, a une réputation populaire qui la fait employer dans une multitude de cas. En Égypte, on la brûle, ainsi que d'autres espèces, pour parfumer l'air dans les temps de peste. (*Bull. des Sc. méd.*, IV, p. 211.)

La propriété stomachique de l'absinthe est une de celles qu'on met les plus fréquemment en usage; on la prend en infusion, en extrait; c'est surtout la teinture alcoolique qui est employée, particulièrement celle qui vient de Suisse, et qu'on vend sous le nom d'*Absinthe suisse* ou *Eau d'absinthe;* on en boit un petit verre après le repas, et quelquefois avant. Les Suisses la coupent souvent d'un peu d'eau, car la bonne absinthe est d'une force extrême : elle devient alors laiteuse. Ajoutons que les gourmands font au moins autant de consommation de l'absinthe que les malades à estomac paresseux, parce que ceux-ci ne peuvent en user en toute sûreté que lorsque ce viscère est sans aucune irritation ni phlegmasie, à cause de son action assez énergique.

Comme tous les amers, l'absinthe est fébrifuge; dans les campagnes on l'emploie souvent contre les fièvres intermittentes automnales, où elle est assez efficace, parce qu'en général ces affections sont accompagnées d'une débilité marquée de l'économie animale. Ferrein atteste que son extrait guérit les fièvres intermittentes. (*Mat. méd.*, III, 155.) Le docteur Lupis, de Trente, a publié de nombreuses observations qui montrent la propriété *accessifuge* de son extrait, préparé d'une manière particulière, par Leonardi, pharmacien à Roveredo, donné depuis un demi-gros jusqu'à un gros, suivant l'intensité de l'accès. (*Journ. de pharm.*, XIV, 620). On associe par fois cette plante à des astringens pour en assurer le succès comme fébrifuge. Son amertume l'a fait aussi employer par fois dans la goutte.

Dans l'hydropisie, Matthiole et Veslingius disent avoir obtenu des succès de l'emploi de l'absinthe. Jadis on prescrivait surtout, dans cette maladie, dissous dans du vin blanc, le sel qu'on en retirait par incinération, lequel n'est pas seulement du sous-carbonate de potasse, comme on le croyait, mais un mélange de ce sel avec du sulfate et du muriate de potasse. Ce moyen, fort prôné dans les hydropisies commençantes, il y a trente ou quarante ans, et qui, en augmentant la quantité des urines, dissipait par fois cette affection, lorsqu'elle était légère, est aujourd'hui à peu près abandonné, outre que le sel obtenu de l'absinthe n'a pas plus de vertu

que celui qu'on retire de tout autre végétal. Ce sel entrait autrefois dans la *Potion de Rivière*. [1]

La saveur amère de l'absinthe en fait un des plus puissans vermifuges indigènes et des plus usités, bien que cette saveur soit un obstacle à son administration chez les enfans.

Comme emménagogue, l'absinthe a été employée; mais on lui préfère généralement, dans la rétention ou la suppression des règles, une espèce congénère, l'*A. vulgaris*. (*Voyez* plus bas.)

M. Bobe-Moreau a signalé dans l'absinthe une propriété astringente, déjà entrevue par les anciens, et qui produit par fois, dit-il, la constipation chez les personnes qui en font usage. (*Journ. gén. de méd.*, XXXVIII, 142.) Nous croyons que cet effet, lorsqu'il a lieu, tient à la qualité excitante de la plante, plutôt qu'à son astringence, dont on ne voit aucun principe dans ce végétal (tels que tannin, acide gallique, etc.)

On avait accusé l'absinthe de causer une sorte de narcotisme; sans doute d'après l'observation que la bière qu'on en prépare, dans le nord, en la substituant au houblon, est plus enivrante; mais Linné s'est assuré du contraire; il a vu faire usage, pendant six mois de suite, de cette plante, sans rien observer qui ressemblât à cet état cérébral. (Cullen, *Mat. méd.*, II, 85.) A ce sujet, l'illustre botaniste suédois dit qu'en mettant des rameaux d'absinthe dans la bière qui tend à l'acide, on la rétablit; on assure qu'elle produit le même effet sur le vin qui tourne.

L'absinthe est une plante qu'on ne doit administrer qu'avec la précaution de s'assurer qu'aucune circonstance ne s'oppose à son emploi; son activité exige l'absence de toute surexcitation, de toute phlegmasie générale, etc. On la croyait délétère pour les chevaux, mais deux livres données à un cheval n'ont produit que l'effet d'un cordial ordinaire. (*Compte rendu de l'École vétérinaire de Lyon*, 1810.)

On administre ordinairement les sommités fleuries de l'absinthe, mais Cullen remarque judicieusement que les feuilles, étant plus amères, doivent être préférées. L'analyse de cette plante y démontre une huile essentielle d'un vert foncé, qui colore toutes les préparations qu'on en fait. (*Voyez*, pour cette analyse, faite par M. Braconnot, le *Bulletin de Pharmacie*, 1813, V, 549.) On en use par gouttes dans les potions. La plante se donne à dose d'une demi-once par pinte d'eau en infusion; en poudre, on ne donne que moitié de

[1] Codronchi (B.). *De sale absinthii libellus*. Francfort, 1610, in-8.

cette quantité. On prépare un vin d'absinthe assez usité ; on emploie aussi son eau distillée, qui est amère. A l'extérieur, la décoction d'absinthe sert à lotionner les plaies blafardes, sanieuses, vermineuses. Caton (*de Re rusticâ*, p. 158) prétend que, lorsqu'on veut voyager à pied, il faut porter un rameau d'absinthe sous l'anus, pour ne pas s'écorcher. Elle entre dans l'*Eau vulnéraire*, la *Confection hamech*, la *Poudre contre la rage*, l'*Onguent mondificatif*, le *Baume tranquille*, etc.

Rocard (C.). *De plantis absinthii tractatus.* Venet., 1589, in-4. (Ce traité se trouve souvent à la fin du suivant.) — Bauhin (J.). *De plantis absinthii nomen habentibus, etc.* Montisbelgardi, 1593, in-8. — Kunrath (C.). Traité (en allemand) de l'ellébore, du rossolis, de l'absinthe, etc. — Feh (J.-M.). *Hiera picra curiosa, seu de absinthio analecta.* Iena, 1667. *Id.* Lipsiæ, 1668, in-8.

A. annua, L. Cook fit faire une espèce de bière avec une variété de cette plante, rencontrée par lui à la Nouvelle-Zélande, qui fit beaucoup de bien à son équipage, fatigué par de longues navigations.

A. campestris, L. Cette espèce croît dans nos champs sablonneux ; on l'a par fois employée à la place de la grande absinthe, dont elle partage les propriétés à un degré plus faible.

A. chinensis, L. On croit qu'elle sert à préparer le *moxa* à la Chine ; mais il paraît qu'on y préfère celui qu'on obtient de l'*A. vulgaris*. V. plus bas.

A. Contra, L. Cette espèce, de Sibérie, etc., est une de celles dont les fleurs fournissent, dit-on, le médicament désigné sous le nom de *Semen-contra*. V. ce nom.

A. Dracunculus, Estragon, L. Cette plante vivace, à tiges herbacées, dont le nom vient de la forme ondulée de la racine, comparée à un serpent ou dragon, est originaire de Sibérie et se cultive dans tous les jardins comme condiment; son odeur forte, assez agréable et très-pénétrante, la fait entrer dans beaucoup de ragoûts pour relever la saveur fade des viandes blanches, des herbes potagères ou des salades. On en aromatise le vinaigre, auquel elle donne une odeur et une saveur fort recherchées ; on en confit avec les cornichons, etc. Elle n'a pas d'emploi médical.

A. fragrans, W. Voyez *Semen-contra*.

A. glacialis, L. Cette espèce, des plus hautes montagnes alpines, est une des plantes dont on compose le *Génépi*. V. ce mot.

A. indica, W. Les médecins indiens le considèrent comme un excellent stomachique; ils lui accordent des vertus désobstruantes, anti-spasmodiques; ils le prescrivent en électuaire, en infusion, dans les cas d'aménorrhée, d'hystérie; ils en font des fomentations anti-septiques, etc. (Ainslie, *Mat. med. Ind.*, II, 195.)

A. maderaspatana, L. (*Grangea maderaspatana*, Lam.). Cette

espèce, commune dans l'Inde, y est considérée comme un excellent stomachique par les médecins du pays (Tamools); ils la croient désobstruante, etc. Ainslie (*Mat. med. Ind.*, I, 482.) répète absolument les mêmes termes, pour indiquer les propriétés de cette plante, que pour l'*A. indica.*

A. maritima, L. On emploie par fois cette espèce, à peu près dans les mêmes cas et à la même dose que l'absinthe ordinaire. Elle est moins amère, et croît sur nos côtes maritimes.

A. nutans. W. Voyez *Semen-contra.*

A. pontica, L. On cultive dans les jardins cette espèce, qui croît naturellement sur les bords de la mer Noire (d'où nous l'avons reçue de M. le docteur Mauricheau-Beaupré), sous le nom d'*Absinthe pontique*. Rapportée en Europe par Tournefort, des environs de Sinôple (*Voyage*, III, 51.), cet habile botaniste dit que celle qu'on cultivait de son temps dans les jardins, sous le nom de petite absinthe, n'était pas analogue à cette espèce, déjà indiquée par Galien, ce qui fait que dans quelques livres on l'appelle absinthe de Galien. Elle est amère, mais moins que la commune, et ses propriétés sont aussi plus faibles, elle entre dans quelques formules officinales. Nous observerons que, sous le nom de petite absinthe, on cultive dans les jardins plusieurs espèces différentes, parmi lesquelles la plus fréquente est l'*Artemisia cærulescens*, Lam.

A. pyromacha. Viviani, dans sa Flore de Libye, décrit une nouvelle espèce d'absinthe sous ce nom. Les Arabes de la Cyrénaïque se servent pour préparer une espèce d'amadou des nodosités poilues, dues à des piqûres d'insectes, qu'on observe sur ses tiges. Cette plante ne fleurit pas, sans doute, par suite de ces piqûres. (*Floræ libycæ specimen*, p. 54.)

A. rupestris, L. V. *Génépi.*

A. santonica, L. V. *Semen-contra.*

A. spicata, Jacq. V. *Génépi.*

A. suaveolens, Lam. V. *Semen-contra.*

A. vulgaris, L., Armoise. (*Flore médicale*, I, f. 37). Cette plante vivace, diffère de ses congénères par des feuilles larges, pinnatifides, blanches et cotonneuses en dessous; ses tiges sont droites, glabres, rameuses, hautes de deux à trois pieds, portant des grappes de fleurs nombreuses, d'un jaune roux, qui ont un calice imbriqué, un peu laineux. Elle croît dans les endroits incultes, au bord des fossés, etc. L'odeur de l'armoise est assez marquée, quoique beaucoup moindre que celle de l'absinthe; sa saveur est amère, mais également moins que celle de cette dernière plante. Le nom d'*Artemisia* vient d'Αρτεμισια, Diane, patronne des vierges,

à cause des emplois de cette plante; d'autres prétendent que c'est d'Artémise, femme de Mausole, qui, dit-on, employait cette plante.

C'est effectivement comme emménagogue qu'on prescrit le plus communément l'armoise; on la donne en infusion, à la dose d'une demi-once, ou en poudre à moitié moins, aux jeunes filles chez lesquelles les menstrues tardent à paraître, ou sont supprimées; son usage, dans ce cas, remonte aux premiers temps de la médecine écrite, et est encore populaire. Cette plante est estimée aussi comme anti-hystérique; on la conseille surtout en lavement pour produire cet effet, à cause des relations des gros intestins avec la matrice. Quelques médecins l'ont donnée comme utile dans la colique venteuse, contre certains spasmes intestinaux qui produisent la constipation, etc.

Les anciens ont prétendu que l'armoise, portée sur soi ou mise dans le bain, empêchait la fatigue, etc. (Pline, *lib*. XXVI, *cap*. 15.)

Ses propriétés fébrifuges sont moins marquées que celles de l'absinthe, et c'est à celle-ci qu'on a le plus souvent recours pour couper les pyrexies intermittentes.

Un des emplois les plus avantageux de l'armoise, s'il était aussi positif que quelques médecins le prétendent, serait, comme on l'a indiqué depuis quelque temps, contre l'épilepsie. Le docteur Burdach, de Triebel, a reconnu que les racines de cette plante, donnée à la dose d'un gros en poudre, un peu avant l'accès, en buvant de la bière chaude et se couchant de suite, étaient souvent favorables chez les jeunes gens atteints de cette affection pendant une crue trop rapide. Il en rapporte cinq exemples. Sur dix malades traités à Berlin, à l'Institut polyclinique, trois furent guéris, trois furent soulagés, et quatre n'en ressentirent aucun effet. (*Journ. complém.*, XIX, 183.) Le docteur Brocx a vu aussi un cas d'épilepsie guéri par l'armoise, donnée à 60 grains en poudre, tous les jours (*Bull. des Sc. univ.*, Férussac, VII, 182; VIII, 93, 1826.) Le docteur Lœwenhoeck a également confirmé cette propriété de la racine d'armoise, chez un épileptique à qui il en donnait un gros par jour. (*Journ. d'Hufeland*, 1827.) Les docteurs Schœnbeck et Van Maanen ont aussi obtenu la guérison d'épilepsies par cette racine (*Id.*, VIII, p. 95 et 96.); enfin, le *Journal de Médecine de la Gironde* (1826, p. 124.) rapporte un cas où l'armoise réussit à guérir une danse de Saint-Guy et une épilepsie commençante chez le même sujet. Nous croyons que c'est toujours lorsque cette maladie commence que l'armoise, comme tout autre moyen, peut être utile; de plus, nous ne savons pas pourquoi on use de préférence de la racine, car les feuilles de l'armoise sont plus amères et paraissent avoir plus de propriétés qu'elle.

Dans quelques provinces de Russie, on fait infuser les fleurs de l'armoise dans le quass, boisson du pays, et on boit cette infusion comme préservatif de la rage, d'après Martius, qui a donné une liste de plus de trente plantes, la plupart réputées *infaillibles* dans ce pays contre cette horrible maladie, dont on est encore à trouver le remède. (*Bull. des Sc. méd.*, Férussac, XIII, 354.)

A la Chine, où croît aussi l'armoise, ainsi que plusieurs autres végétaux des environs de Paris, à cause de la latitude pareille de quelques parties de ces deux pays, on fait de cette plante et de plusieurs autres espèces de ce genre un tout autre emploi. On recueille dans cette vaste contrée, ainsi qu'au Japon, la bourre ou coton des feuilles, appelé dans ce pays *Gayllon*, pour en préparer, de temps immémorial, des moxas; nous en possédons un échantillon que nous a remis le docteur Bussenil. La plante entière s'y nomme *Y-tsao*, herbe des médecins, tant on en fait de cas. On se sert aussi de cette bourre comme d'amadou, et chez nous on peut en préparer en battant les feuilles de l'armoise entre deux linges, ou les pilant dans un mortier; on dit qu'on pourrait les carder. (*Voyez* Moxa.)

On prépare avec l'armoise un sirop simple, encore quelquefois prescrit dans les potions anti-spasmodiques, à la dose d'une once ou deux; son eau distillée l'est aussi quelquefois dans les maladies nerveuses, à la même dose. La plante entre dans l'*Eau hystérique;* son suc, dans les *Trochisques de myrrhe*, etc.

Hermann (G.-E.). *Diss. de artemisiâ.* Præses J.-J. Baier. Altdorfii, 1729, in-4. — Stechmann (J.-P.). *De artemisiis.* Gottingæ, 1775, in-4. — De Vries Reiling. *Diss. de artemisiâ vulgari, in epilepsiâ remedio laudato.* Thèse. Groningue, 1826, in 8. — Pant (D.-E. Van-Der). *Specimen medicum de artemisiâ vulgari, etc.* Utrecht, 1826, in-8, 102 pag. — Sur l'emploi de l'armoise. (*Bull. des Sc. méd.*, Férussac, avril 1829, p. 87.)

ARTÉRIAQUES, *Arteriaca.* Nom qu'on donne aux médicamens propres à combattre les maladies de la trachée-artère, d'ἀὴρ, air, et de τηρεὼ, je coule, conduit de l'air. Les seules substances gazeuses pouvant pénétrer dans l'*âpre artère*, comme on s'exprimait anciennement, il en résulte que les artériaques doivent avoir cette forme. Ces vapeurs seront émollientes, pour remédier aux irritations de ce conduit, ou irritantes, lorsqu'on voudra stimuler et augmenter la sécrétion muqueuse. Nous remarquerons que les effets de ces médicamens gazeux, s'étendent nécessairement au larynx et au poumon.

Isenflamm (J.-F.). *De remediis arteriacis.* Resp. Weissmann. Erlangæ, 1769, in-4.

ARTÉRIOTOMIE. Section d'une artère; on la pratique beaucoup moins que la saignée, parce qu'il faut diviser complètement le vaisseau sur un lieu où il puisse être comprimé, ce qui ne se peut guère que pour les artères temporales et auriculaires postérieures.

C'est surtout dans les maladies de la tête, telles que les céphalées

rebelles, les migraines violentes, les inflammations cérébrales, l'épilepsie, l'apoplexie, etc., qu'on pratique cette opération, beaucoup plus usitée des anciens (et dont Galien éprouva les bons effets sur lui-même), qu'elle ne l'est de nos jours, où cependant les recueils scientifiques offrent çà et là des observations qui constatent son efficacité. M. Desruelles a, dans ces derniers temps, rappelé l'attention des praticiens sur ce moyen thérapeutique, et fait voir l'innocuité de l'opération et ses avantages curatifs. (*Journal génér. de méd.*, LXXV, 223; LXXVIII, 215.) Il divise l'artère temporale, par exemple, d'un seul coup, en plongeant sa lancette au-dessous, et affirme que les deux bouts du vaisseau se cicatrisent séparément, même sans compression, ce qui réduit son procédé en une pratique facile, qu'il serait à désirer de voir expérimenter de nouveau.

Sebiz (M.). *De arteriotomiâ.* Argentorati, 1620, in-4. — Beyer (G.). *De arteriotomiâ, etc.* Resp. Werner. Ienæ, 1673, in-4. — Crause (R.-G.). *De arteriotomiâ.* Ienæ, 1705, in-4. — Nœttinger (S.-F.). *De arteriotomiâ, etc.* Argentorati, 1747, in-4. — Battray (D.). *De arteriotomiâ.* Edinburgi, 1761, in-8.

ARTERN (Eaux minérales de), en Prusse, province de Saxe, cercle de Sangerhaus. E. Osann (V. *Prusse*) en parle. Elles sont froides et peu riches en principes minéralisateurs.

Arthanita. Un des noms officinaux du pain de pourceau, *Cyclamen europœum*, L.

Arthemisia. V. *Artemisia.*

Arthritique. Nom ancien de l'Ivette musquée, *Teucrium Iva*, L.

ARTHRITIQUES. Nom impropre des médicamens destinés à combattre la goutte, ἀρθρῖτις. V. *Anti-arthritiques.* (I, 319.)

Arti. Nom malabar du *Convolvulus Pes tigridis*, L.

Artichaud. Nom du *Cynara Scolymus*, L.

— des indes. Un des noms de la patate, *Convolvulus Batatas*, L.

— de terre. Un des noms du topinambour, *Helianthus tuberosus*, L.

— des toits. Un des noms de la joubarbe, *Sempervivum tectorum*, L.

Artichoke. Nom anglais de l'artichaut, *Cynara Scolymus*, L.

Articiocco. Nom italien de l'artichaut, *Cynara Scolymus*, L.

ARTICULÉS. Grande classe d'animaux qui comprend les *Annélides*, les *Crustacés*, les *Arachnides* et les *Insectes*. V. ces mots.

Artifi. V. *Artefi.*

ARTIGUELONGUE (Eaux min. d'). C'est une des sources de Bagnères de Bigorre (V. ce mot). On les a aussi nommées eaux minérales de Pinac, du nom d'un médecin, qui a publié sur ces eaux une mince brochure beaucoup trop vantée.

Artischokk, Artisjok, Artisko. Noms allemand, suédois et danois de l'artichaut, *Cynara Scolymus*, L.

ARTOCARPUS (et non *Arctocarpus*). Genre de plantes de la famille des Urticées, section des figuiers, de la monœcie monandrie de Linné, dont le nom vient d'ἄρτος, pain, et de καρπός, fruit. Il renferme plusieurs espèces qui paraissent fort voisines, et qui ne sont peut-être que des variétés l'une de l'autre. Ces arbres donnent

un suc blanc propre à faire de la glu et peut-être du caoutchouc.

A. brasiliensis, Gomès. Son fruit se mange au Brésil sous le nom de *Jaca*. (Gomès, *Obs. Bot. med.*, II, 34.)

A. hirsuta. Lam. On mange au Malabar le fruit de cette espèce, connue sous le nom d'*Ansjeli;* pris en trop grande quantité, il donne le dévoiement, que l'on arrête, dit-on, avec la décoction de l'écorce et de la racine du même arbre. (*Encyclop. méth.*, Botan., IX, 393.)

A. incisa, L. Arbre à pain, Rima. Ce végétal fait, avec le cocotier, la base de l'alimentation des habitans des îles de la mer du Sud, chez lesquels il croît, mais qui le cultivent aussi pour assurer leur nourriture. Ses fruits ont le volume de la tête d'un homme, et plus, puisqu'ils pèsent par fois jusqu'à cinquante livres; ils sont globuleux, verdâtres, couverts de saillies anguleuses; leur chair se compose d'une pulpe blanche, fibreuse, devenant succulente et jaunâtre en mûrissant. Cette pulpe renferme une grande quantité d'amidon dont on pourrait fabriquer du pain. (*Ann. du Museum*, XII, 461). Tantôt on trouve des semences du volume d'une châtaigne dans ce fruit, tantôt il n'y en a pas; on propage de préférence cette variété, qui est sans doute le résultat d'une longue culture. Les naturels des îles Carolines, de Taïti, etc., font griller sur les charbons les fruits du rima, coupés par quartiers, avant de les manger, et avant qu'ils soient tout-à-fait mûrs, parce que, à leur entière maturité, ils se conservent peu et se décomposent facilement. Lorsqu'ils sont très-mûrs, ils en préparent une sorte de conserve aigrelette, dont ils se nourrissent de janvier à décembre, temps où l'arbre ne donne pas de fruits. Les châtaignes se mangent aussi cuites dans l'eau ou sous la cendre. Trois arbres, dit-on, suffisent à la nourriture d'un homme. (Lesson, *Compl. des Œuvr. de Buffon*, II, 218.)

L'écorce de cet arbre, que l'on cultive maintenant dans nos colonies, étant battue et préparée, sert à faire des tissus dont se revêtent les habitans de la mer du Sud. A Taïti, les vêtemens faits avec cette écorce, sont plus communs que ceux fabriqués avec le mûrier à papier qui y est cultivé, mais qui n'y est pas commun. (*Idem*, p. 102.)

A. integrifolia, Lin. F., Jacquier. Cet arbre, des Indes-Orientales, des Moluques, est cultivé dans nos colonies, pour son fruit qu'on y appelle *Jaca*, *Jacq*, *Jak*, et *Jaques*, et qui paraît avoir beaucoup de rapport avec celui de l'arbre à pain. La saveur de la chair de ce fruit est douce et agréable, mais paraît se corrompre facilement; on mange aussi bouillies ou rôties les amandes ou châtaignes de ces fruits. (Rhéede, *Mal.*, III, t. 26, 27, 28.)

ARTRE. Nom vulgaire du martin-pêcheur, *Alcedo Ispida*, L.

ARUDA. Nom cyngalais et tamoul de la rue, *Ruta graveolens*, L.

ARUEIRA. Nom portugais du lentisque, *Pistacia Lentiscus*, L., et du *Schinus molle*, L., qui en a un peu le port.

ARUGAM VAYR. Nom indien de l'*Agrostis linearis*. V. *Agrostis*. (I, 115.)

ARUM. Genre de plantes qui donne son nom à une famille naturelle, de la gynandrie polyandrie (V. *Aroïdes*). Les espèces qu'il renferme sont presque toutes à tiges herbacées, ou forment des sous-arbrisseaux; elles ont des feuilles larges, souvent sagittées, portées par de gros pétioles: ces plantes sont âcres, par fois corrosives; mais leur racine, charnue, pourvue d'un suc laiteux, contient une fécule nourrissante, qu'il faut dégager d'un principe volatil dangereux qui s'y trouve associé; les feuilles de plusieurs se mangent cuites. Ventenat a séparé du genre *Arum* les espèces dont la spathe est staminifère au sommet, les anthères en bouclier, et les baies à plusieurs semences, pour en former le genre *Caladium*. (*Journ. de Physique*, LII.)

A. (*Caladium*) *arborescens*, L. Cet arbuste, de l'Amérique méridionale, qui paraît être l'*Arringa-Iba* de Pison (*Bras.*, 104.), est d'une grande âcreté; sa racine, très-grosse, fournit une fécule amylacée; ses feuilles servent à faire des cataplasmes résolutifs; la décoction de ce végétal dans l'urine est usitée au Brésil en fomentation contre les douleurs articulaires, dans la néphrite, etc. Suivant M. Perottet, les naturels de la Guiane mangent ses semences, qu'ils appellent *Moucou-Moucou*. (*Ann. de la Soc. Linn.*, 1824). Le suc frais de cet *Arum* est caustique; on en met sur les lèvres des Nègres pour les punir lorsqu'ils ont fait quelque faute, d'après Miller. Sa racine, pulvérisée, prise à la dose de 5 à 6 grains, est drastique.

A. Arisarum, L. (*Arisarum vulgare*, Kunth). La racine de cette petite plante herbacée, vivace, qui croît dans le midi de l'Europe, peut être mangée étant bouillie, ainsi que celle de l'*A. Dioscoridis*, Sibthorp, qui n'est peut-être qu'une variété de l'*A. italicum*. (*Flora græca*, etc., II, 245.)

A. (*Caladium*) *auritum*, L. On assure que les nègres versent le suc de cette plante, qui est laiteux et fort âcre, dans les plaies venimeuses des serpens, pour en annuler l'effet. Il ne serait pas impossible qu'un liquide caustique produisît ce résultat, et qu'on imitât ainsi ce que nous faisons avec le beurre d'antimoine, etc. On dit encore qu'on prescrit ce suc à petite dose dans l'anasarque, etc. (*Flore méd. des Antilles*, III, 359.) *Voy.* plus bas, *A. sagittæfolium*.

A. (*Caladium*) *bicolor*, Vent. Les tubercules de cette espèce sont alimentaires et employés aux mêmes usages que ceux de l'*A. esculentum*, L., au Brésil.

A. Colocasia, L. (et non *Coladium*, comme on le dit. *Journ. de Pharm.*, VIII, 71). Cette espèce croît dans le midi de l'Europe, en Espagne, en Portugal, en Sardaigne, en Candie, etc., et surtout en Égypte, où elle est cultivée de temps immémorial, comme alimentaire, puisque Hérodote l'a mentionnée, ainsi que tous les anciens qui ont écrit depuis lui sur l'histoire naturelle, sous le nom de *Colocasia*. On mange sa racine cuite dans les potages, et Sonnini dit qu'elle a le goût de la pomme-de-terre. (*Voyage*, II, 6). Il ne paraît pas que ses racines aient d'âcreté, comme il arrive aux végétaux adoucis par une longue culture; on mange aussi ses feuilles, qui sont très-grandes, cuites comme celles du chou. Cette plante se cultive dans les lieux humides, et est appelée *Edder* par les Arabes.

Il ne faut pas la confondre avec le *Nymphæa Lotus*, qui croît aussi en Égypte dans les eaux, dont on mange également les racines, connues sous le même nom de *Colocase*, et les semences sous celui de *Fèves d'Égypte*. Il y a de la confusion dans les auteurs au sujet de ces deux plantes.

A. cordifolium, Bory. Nous ne mentionnons ici cette espèce que pour signaler un phénomène intéressant de physiologie végétale; la propriété qu'a cette plante de manifester une chaleur remarquable pendant sa fécondation (*Annal. de Chim.*, LIII, 340, et *Annal. de Littérat. étrangère*, février 1810.); notre *Arum* vulgaire offre quelque chose de semblable, à un degré beaucoup plus faible à la vérité.

A. Dracunculus, L., Serpentaire. Cette plante, à feuilles composées, du midi de la France et de l'Europe (et non du détroit de Magellan comme on le dit, *Mém. de l'Acad. royale de méd.*, I, 456.), a des propriétés analogues à celles de l'*Arum maculatum*, L. On cultive, dans les jardins des curieux, ce végétal, qui doit son nom aux taches de sa tige, et dont les fleurs noires ont une fétidité remarquable. On dit sa racine vomitive; et la présence du principe volatil, abondant dans les racines de la plupart des espèces, rend cette propriété probable pour elle comme pour celles qui le recèlent, c'est-à-dire, pour toutes celles où la culture ne l'a pas enlevé.

A. (*Caladium*) *esculentum*, L. Cette plante est la plus précieuse de tout le genre, par la nourriture qu'elle fournit à un grand nombre de peuplades des contrées chaudes du globe, jusqu'aux îles Canaries; à Ualan, elle porte le nom de *Taka*; de *Taro*, à Taïti; de *Taya* ou *Tayova*, au Brésil. Ses énormes racines, qui n'ont aucune âcreté, sans doute par suite de leur ancienne culture, fournissent une quantité considérable de fécule, et se mangent cuites dans l'eau ou grillées. Ses feuilles se mangent aussi cuites, et sont

appelées *Chou caraïbe*, quoique ce nom soit plus particulièrement celui de l'*A. sagittæfolium* (qui s'appelle aussi *Tayova*), dont les feuilles sont plus potagères. Les fleurs de cette espèce si utile ont l'odeur cadavéreuse qui se remarque dans plusieurs autres du même genre, et qu'on est si étonné de trouver dans des fleurs, à tel point que les mouches viennent y déposer leurs œufs, les prenant pour des charognes. On a aussi employé ce végétal en médecine; on a fait des cataplasmes de ses feuilles fraîches, qui sont très-âcres, pour appliquer sur des ulcères sordides et les régénérer, sur les gonflemens lymphatiques, etc. (*Journal de chimie méd.*, III, 546.)

M. de Sà dit que l'on pourrait propager cette plante en France comme on le fait en Portugal, par éclats des racines, ce qui emploierait les terrains sablonneux humides de bien des provinces où il ne vient rien, et fournirait un aliment très-abondant, puisque les racines pèsent plus de six à huit livres au bout de trois ans. (*Méd. éclairée par les Sc. phys.*, I, 82.)

A. hederaceum, L. Cette espèce grimpante, de l'Amérique septentrionale, s'appelle, parmi les nègres des Antilles, *Herbe à méchant;* elle est fort délétère. (*Flore méd. des Antilles*, III, 71.)

A. macrorrhizon, L. Plante des Moluques, des îles de la mer du Sud, comestible à Taïti, où elle porte aussi le nom de *Taro*. On mange les racines, qui sont très-grosses, après les avoir fait griller pour en volatiliser le principe vénéneux. (Lesson, *Compl. de Buffon*, II, 430.) Dans l'Inde, on prépare avec ces racines et l'huile de gingilie un liniment, dont les praticiens du pays font faire des frictions pour guérir les fièvres intermittentes. (Ainslie, *Mat. med. Ind.*, II, 464.)

A. maculatum, L., Gouet, Pied-de-Veau. Ce dernier nom a été donné à cette plante, qui croît dans les bois gras et couverts de notre pays, à cause de la forme de ses feuilles, tandis que son nom latin vient de leurs taches blanches, qu'on n'observe pas, du reste, dans une de ses variétés. Elle est âcre, caustique et vénéneuse, ce qui tient au principe âcre, commun à tous ces végétaux, principe si fugace qu'il ne passe pas dans l'eau à la distillation, et que l'alcool ne peut l'en séparer. Les feuilles sont plus actives que les racines, et il y a des exemples d'enfans morts pour en avoir mangé, les ayant prises pour celles d'oseille. (Bulliard, *Plant. vénén.*, 190.) On peut se servir de ces feuilles contuses comme de vésicant; lorsqu'elles sont fraîches, elles font lever des ampoules, etc.; sèches, elles sont inertes par l'évaporation de leur principe âcre. M. Dulong, pharmacien à Astafort, a remarqué que le suc qu'on extrait de la racine de cette

plante, lequel rougit un peu le papier de tournesol, est moins âcre qu'elle, et que le précipité qu'il dépose ne l'est pas du tout. (*Journ. de Pharm.*, XII, 156.) Celui-ci est de la fécule pure, très-abondante, qui pourrait être employée comme aliment dans les temps de disette, d'autant que ce végétal est très-commun dans certains bois humides. Aussi dit-on que les Suédois font du pain de cette racine, qui est gluante étant fraîche. Il paraît, d'après le même M. Dulong, que la faible chaleur produite par la manutention nécessaire pour obtenir ce suc, suffit pour évaporer une partie du principe volatil. La racine de l'*A. maculatum*, vomitive lorsqu'elle est récente, perd également sa violence en séchant, et est inerte à sa dessiccation complète. Par le grillage, on obtiendrait encore bien plus facilement ce dernier résultat. Bulliard prétend que la plante, rouie et pilée, peut servir de savon.

A l'intérieur, le suc de la plante fraîche serait vénéneux; la racine récente a fait périr des chiens au bout de 20 à 36 heures, en causant l'inflammation du canal digestif. (Orfila, *Toxicol.*, II, 98.)

On a cependant conseillé l'emploi intérieur du suc de cette plante; Bergius en vante l'efficacité contre certaines céphalalgies (*Mat. med.*, 723.); mais, comme on administre la racine en poudre, il en résulte qu'elle est inerte; elle ne produit pas plus d'effet dans la *poudre d'arum composée*, qui n'a d'action que par les autres substances qui y entrent. On l'a conseillée contre la pituite, l'asthme humoral, la cachexie, la fièvre intermittente. Ce serait aussi un purgatif violent, prise fraîche; alors il ne faudrait pas aller au-delà de quelques grains de cette racine; sèche, elle peut être donnée en toutes proportions. Bergius conseille de récolter la racine lorsque les fruits de l'*Arum* sont mûrs, ce que l'on reconnaît à leur couleur rouge. A cette époque, si on en applique un morceau sur la langue, il semble qu'on la pique avec des milliers d'aiguilles, ce qui dure plusieurs heures; la mille-feuille mâchée apaise à l'instant cette cuisson violente. (*Ancien Journal de médec.*, XXXIV, 529.) On déterge quelquefois les vieux ulcères avec la plante fraîche. La fécule de l'*A. maculatum* est, dit-on, employée en Italie pour faire disparaître les taches de rousseur, en se lavant le visage avec sa solution.

Selon Ferrein, Dioscoride, Galien et Oribaze n'ont pas connu les propriétés actives du pied de veau, tandis que Pline et Mesué ne les ont pas ignorées. (*Mat. méd.*, I, 130.)

La racine de cet *Arum*, analysée, a donné de l'eau, de la gomme, un principe âcre, soluble dans l'eau (ce qui avait jusqu'ici été nié),

un acide végétal, une matière sucrée non cristallisable, de la fécule et du ligneux. (*Dict. des Drogues simples et composées*, I, 355.)

Wedel (G.-W.). *De aro*. Resp. Schalhass. Ienæ, 1701, in-4. — Weitsch (J.-C.). *De aro maculato*. Erlangæ, 1798, in-4.

A. mucronatum, Lam. On mange la racine de cette espèce, qui est un des *Tajoba* de Pison (*Bras.*, 95.), originaire de l'Inde, et qu'on y cultive comme aliment, ainsi que dans l'Amérique méridionale.

A. (*Caladium*) *nymphææfolium*, Vent. On emploie au Malabar les feuilles de cette espèce pour envelopper et ranimer les membres paralysés; elle s'y nomme *Wéli-Ila*, d'après Rhéede. (*Hort. mal.*, XI, 43, t. 22.)

A. (*Caladium*) *peltatum*, Lam. On mange les racines de cette espèce, qui croît dans l'Inde; ses feuilles sont également alimentaires. Lamarck l'a confondue à tort avec l'*A. Colocasia*, L., *Encyclop. méth.*, Botan., III, 13.)

A. (*Caladium*) *poecile*, Schott. Ses tubercules, d'après Martius, sont alimentaires. (*J. de chim. méd.*, III, 545.)

A. (*Caladium*) *sagittæfolium*, L., Chou caraïbe. On mange les racines de cette espèce, que l'on dit dépourvue d'âcreté, bien qu'on y observe un suc blanc, ce qui peut provenir de sa très-ancienne culture; ses feuilles se mangent dans la soupe, comme celles du chou, et l'épaississent, suivant Nicholson. Elle croît aux Antilles et dans l'Amérique méridionale; à Cayenne, on emploie son suc contre la morsure des serpens, d'après Bajon, qui donne à tort la phrase de la colocase pour la désigner, puisqu'en même temps il l'appelle *Tayove*. (*Mém. pour servir à l'hist. de Cayenne*, I, 352.)

A. (*Caladium*) *Seguinum*, L. Cette espèce est peut-être la plus vénéneuse du genre; elle forme une espèce d'arbre de 5 à 6 pieds de haut, qui ressemble un peu à un bananier, ce qui l'a fait appeler *Canne marone* par Nicolson. (*Saint-Domingue*, 203). Son suc est si caustique que deux gros peuvent empoisonner en causant l'inflammation des entrailles; il forme sur le linge des taches indélébiles. Ce végétal croît aux Antilles, etc. C'est probablement l'*Aninga*, n° 2, de Pison. (*Brasil.*, 103.) Sa fleur a une odeur repoussante.

A. triphyllum, L. Cette plante, des États-Unis, a été le sujet d'expériences suivies de la part de MM. Barton et Bigelow. Toutes ses parties sont âcres, ce qu'elles doivent à un principe volatil, inflammable, abondant, puisqu'on peut en obtenir une partie à l'état gazeux, mais insoluble dans l'eau, l'huile ou l'alcool. La racine fraîche a une grande violence, qu'elle perd en séchant. Bouillie dans le lait, étant sèche, elle lui communique encore une légère âcreté, qui a été utile dans la consomption, et l'emploi de ce moyen, long-

temps continué, a été préconisé par le docteur Meare : si on fait rapprocher ce lait en consistance d'onguent, on peut s'en servir pour guérir la teigne, les dartres, etc. On a recommandé encore l'usage de cette racine sèche dans le catarrhe chronique, l'asthme humide, la coqueluche, le croup, etc. Le docteur Meare affirme que cet *Arum* n'agit jamais sur la circulation générale, mais seulement sur le système glandulaire, qu'il stimule vivement, et dont il augmente la sécrétion. (Coxe, *Americ. dispens.*, 121.)

A. (*Caladium*) *violaceum*, Desf. Ses racines sont nourrissantes.

Il y a dans Pison (*Bras.*, 95) quatre *Arum* figurés et décrits sous le nom de *Tajaoba* et deux sous celui d'*Aniga* (*Id.*, 103) dont plusieurs sont comestibles et rentrent sans doute dans les espèces mentionnées ici.

ARUNDO. Genre de plantes de la famille des Graminées, de la triandrie digynie.

A. Bambos, L., Voyez *Bambusa*.

A. Calamagrostis, L. On dit qu'en Russie l'infusion de cette plante est regardée comme diurétique parmi le peuple, d'après un rapport fait à la Société de physique et de médecine de Moscou, par Trinius. (*Journ. génér. de la litt. étrangère*, XIX, 55.) Nous possédons abondamment cette espèce en France et dans nos environs, ce qui permettrait de vérifier cette assertion.

A. Donax, L., Canne de Provence, Roseau à quenouille. Cette plante, qui s'élève à 12 ou 15 pieds, croît dans le midi de la France et de l'Europe, aux lieux humides ; ses racines ont une saveur douce et sucrée lorsqu'elles sont jeunes, et sont insipides étant plus avancées, surtout lorsqu'elles sont sèches ; elles sont spongieuses, légères, grisâtres ; on les coupe par tranches assez minces pour l'usage. C'est comme anti-laiteux qu'on emploie surtout cette racine ; dans le peuple, on en fait boire aux nouvelles accouchées pour faire passer leur lait, et aux nourrices qui veulent sévrer, à la dose d'une once ou deux pour une pinte d'eau. Du reste, cette racine inerte n'agit que comme délayant, à cause de l'eau de sa décoction. Les anciens se servaient de cette plante à l'extérieur sur les plaies, en fomentation, contre la teigne, etc. (Oribaze, *De morbis cur.*, III, 32). Son analyse, par M. Chevallier (*Journ. de pharm.*, III, 244), fait voir qu'elle ne contient pas de fécule, ce qui est fort remarquable, et y montre une matière résineuse amère, aromatique, analogue à celle qu'on obtient de la vanille, quoique la canne soit inodore. On n'y trouve pas de sucre si la racine est ancienne, tandis que, jeune, il y en a assez pour qu'on s'en aperçoive à la saveur. Les pousses de cette grosse graminée se mangent comme les asper-

ges, et ses tiges, presque ligneuses, servent à faire des quenouilles, des lignes, etc. Coupées et fendues, on en fabrique des nattes, des fonds de chaises, etc.

A. Phragmites, L. Le nom de cette espèce, qui croît dans les ruisseaux et les rivières d'une partie de l'Europe, vient de ce qu'on fait des balais avec ses panicules avant leur entier développement. On fabrique des nattes avec ses tiges, etc. On a proposé d'employer la décoction rapprochée de ses racines dans la syphilis ancienne, le rhumatisme, etc., en remplacement de la salsepareille. On en a même fait usage, sous ce rapport, dans les hôpitaux militaires, à la dose de deux onces par pinte d'eau; mais il en a été abandonné, sans doute à cause de son insuccès. Provenzale, qui a écrit une notice sur cette plante, qu'il vante dans l'hydropisie, y a trouvé de la silice, ce qui a lieu pour plusieurs autres Graminées. (V. *Tabaxir*). On dit qu'il fait la base du rob de Laffecteur (*Ann. de chimie*, XXXII, 169.)

A. saccharifera, L. Voyez *Saccharum*.

Aruz. Nom arabe du riz, *Oryza sativa*, L.

Arvela. Nom du martin-pêcheur, *Alcedo ispida*, L., en Espagne.

Arvore do mate. Un des synonymes du thé du Paraguay, *Ilex paraguensis*, St.-Hil.

— da vida. Nom portugais du *Thuya occidentalis*, L.

Aryamucha. Nom caraïbe du piment, *Capsicum annuum*, L.

Arz, Arzi. Noms arabes du riz, *Oryza sativa*, L.

Arzez. Nom arabe de l'hépatique, *Marchantia polymorpha*, L.

Arzuella. Nom d'une substance végétale que les Anglais récoltent aux îles du Cap-Vert, pour mêler à la cochenille, employée en teinture. C'est sans doute un lichen. (*Annal. maritimes*, 1822, p. 289.)

As. Un des noms arabes du *Mirthus communis*, L.

Asa. Ce mot veut dire gomme, en Persan.

— dulcis. Nom du benjoin dans quelques auteurs.

— foetida (et non *Assa-fœtida*). Nom d'une gomme résine produite par le *Ferula Asa-fœtida*, L. Voyez *Ferula*.

Asafeta. Un des noms portugais de l'*Asa-fœtida*.

Asakana. Nom caraïbe du *Laurus borbonia*, L.

Asarabacca. Nom anglais du cabaret, *Asarum europæum*, L.

Asarath. Nom du chanvre, *Cannabis sativa*, L., chez les Turcs.

Asaret. Un des noms de l'*Asarum europæum*, L.

Asarine. Racine provenant de l'*Antirrhinum Asarina*, L.; il ne faut pas la confondre avec celle d'*Asarum*.

Asaro. Nom espagnol, italien et portugais du cabaret, *Asarum europæum*, L.

ASARUM. Genre de plantes de la famille des Aristoloches, de la gynandrie monogynie de Linné.

A. canadense, L. Cette espèce, de l'Amérique septentrionale, fort voisine de la suivante, en a toutes les propriétés médicinales,

quoique le goût en soit différent et tienne le milieu entre celui du gingembre et celui de la serpentaire de Virginie, *Aristolochia Serpentaria*, L. Le docteur Ferth l'a employé dans le traitement du tétanos. (*Bibliot. médic.*, LXVII, 409). Tournefort dit qu'au Canada on assaisonne les viandes avec cette plante. (Ferrein, *Mat. méd.*, I, 181.)

A. europœum, L., Cabaret, Oreille d'homme. (*Flore médicale*, I, t. XLIII). Cette plante vivace de nos climats, où elle fleurit au printemps sous les taillis des montagnes, consiste en deux feuilles réniformes, entières, portées sur une petite souche qui part d'une racine rampante et supporte le pédoncule d'une fleur solitaire en grelot, sans calice, dont l'unique enveloppe, qui est velue, noirâtre, et à trois dents, porte douze étamines et un style dont le stigmate, qui a six ou huit divisions, se transforme en une capsule à autant de loges presque monospermes. La saveur de la racine est âcre, poivrée; elle offre aussi un peu l'odeur du poivre; elle est, dit-on, mortelle pour les taupes; les feuilles récentes sont presque inodores.

La racine de l'*Asarum* renferme, d'après Thomson, un principe âcre, volatil, analogue à celui des *Arum*, ce qui indique que, fraîche, elle doit avoir une action violente dont l'intensité diminue par la dessiccation. Analysée par MM. Lassaigne et Feneulle, elle a donné une huile volatile concrète, analogue au camphre; une huile grasse liquide, très-âcre; une matière jaune, nauséeuse, vomitive, soluble dans l'eau, analogue à la cytisine; de la fécule; de l'ulmine; quelques sels; un peu de silice et de fer. (*Journ. univ. des Sc. méd.*, XXI, 372). Nous avons dit à l'article *Arum* que le principe volatil n'était pas appréciable par les agens chimiques.

La racine d'arum a une propriété vomitive très-marquée, si elle est fraîchement recueillie; mais, à mesure qu'elle vieillit, elle perd de sa force, et on assure qu'après six mois de conservation elle n'est plus que purgative; et que, trop ancienne, elle est inerte, ce que produit surtout sa macération dans le vinaigre; récente, elle purge aussi, mais après avoir effectué d'abord des vomissemens. Les feuilles paraissent avoir les mêmes propriétés que les racines, pourtant à un degré plus faible. (Cullen, *Mat. méd.*, II, 486). Suivant Bichat (*Cours manusc.*), le cabaret, qui tire son nom de l'usage qu'en faisaient les ivrognes pour se faire vomir, est le meilleur des sternutatoires végétaux; il produit, dit-il, dans le nez, une chaleur et un picotement long-temps suivis d'éternuemens. Il le croit aussi diurétique, avec d'autres auteurs.

L'*Asarum* a été employé dans les fièvres, les obstructions, l'hydropisie, etc., par Dioscoride, Galien, Mesué, etc., ainsi que pour

les affections cutanées. Nous devons ne nous en servir que comme d'un vomitif cathartique, et le donner dans les cas seuls où il convient de provoquer l'une ou l'autre action thérapeutique. C'est le meilleur succédané de l'ipécacuanha que nous possédions. On prescrit la poudre de la racine, séchée à l'air libre, depuis 12 jusqu'à 40 grains; l'infusion peut aussi se donner, mais Thomson observe que sa décoction est inerte, sans doute par la volatilisation du principe âcre qu'il y admettait; mais nous voyons par l'analyse rapportée qu'un autre principe non volatil doit laisser quelques propriétés à cette préparation. Les vétérinaires emploient l'*Asarum* à haute dose contre le farcin, les vers. Il entre dans la *Poudre Saint-Ange*, l'*Orviétan*, l'*Eau générale*, l'*Emplâtre diabotanum*, etc.

Les droguistes tirent la racine de cabaret du midi de la France, d'où elle arrive souvent mélangée avec d'autres, surtout avec celle de valériane, ce qui lui en communique l'odeur.

La racine de l'*A. virginicum* est quelquefois envoyée, mêlée dans celle de la serpentaire de Virginie, d'après Plukenet.

Scheffler (J.-C.). *Diss. de asaro.* Præses J.-J. Baier. Altdorfii, 1721, in-4. — Schulze (J.-H.). *Diss de asaro.* Resp. Hianz. Halæ, 1739, in-4.

Asarun. Nom arabe et dukhanais du cabaret, *Asarum europæum*, L.

Asasi. Arbre de Guinée, qui ressemble au laurier, et dont la décoction est usitée contre le mal de dents. (*Trans. phil. abr.*, 1697.)

Asbeste. Nom de l'amianthe, en espagnol *Asbesto*.

ASCAIN, bourg de France (Basses-Pyrénées), à une lieue de Saint-Jean-de-Luz. Carrère (*Cat.*, 488) y signale une source minérale froide appelée *Vignement*, qu'on dit ferrugineuse, et qui dépose un sédiment rougeâtre.

Ascalia. Pline donne ce nom au réceptacle de l'artichaut.

Ascalonia. Nom latin de l'échalotte, *Allium ascalonicum*, L. (I, 181).

ASCARICIDA. Genre de plantes de la famille des Corymbifères, de la syngénésie polygamie superflue, formé avec le *Conyza* (*Vernonia*, W.) *anthelmintica*, L. Ce végétal de l'Inde, où il porte le nom de *Calageri*, est herbacé, vivace, amer; ses semences sont employées en poudre contre les vers des enfans; la plante entière est usitée en infusion, etc., contre le rhumatisme, la goutte, etc. L'*A. anthelmintica* se trouve dans les jardins botaniques, et serait facile à perpétuer chez nous; il pourrait être utile de le cultiver plus abondamment, pour substituer sa semence au *Semen-contra*, si souvent altéré.

ASCARINA. Les fruits de l'*A. rubra*, Poiret (*Morella rubra*, Lour.), plante dont la famille est indéterminée, sont très-estimés à la Chine. On les mange crus étant mûrs, ou verts pour assaisonner le

poisson, etc. On les fait fermenter comme le raisin, et on en obtient une liqueur agréable. (*Flora coch.*, 669.)

Aschée. Ancien nom du ver de terre, *Lumbricus terrestris*, L.

Aschfarbene myrobalanen. Nom allemand des *Myrobolans emblics*.

Aschil. Un des noms arabes de la scille, *Scilla maritima*, L.

Aschion, Askion. Noms anciens de la truffe, *Tuber cibarium*, Bull.

Aschkur. Nom arabe du schœnanthe, *Andropogon Schœnanthus*, L.

ASCIANO. Il y existe une eau acidulée qui, outre de l'acide carbonique libre, contient des sulfates de soude, de chaux et de magnésie, des muriates de soude et de magnésie, des carbonates de chaux et de magnésie, de l'alumine et de la silice. (*Ann. de chim.*, XII.)

ASCIDIA. Genre de mollusques acéphales sans coquille, dont on connaît plus de trente espèces. Ces animaux, peu volumineux, sont fixés aux roches et attachés souvent ensemble, de manière à former des sortes de ramifications. Plusieurs espèces (*A. microcosmus*, Cuv., *phusca*, Cuv., *rapa*, Brug, *rustica*, L.), sont usitées comme aliment. Cette dernière, qu'on mange crue ou assaisonnée avec du vinaigre, habite l'Océan et la Méditerranée; elle est analogue à l'huître, par sa saveur et ses propriétés alimentaires. L'*A. rapa* se trouve au Pérou; les deux autres dans la Méditerranée. L'*A. phusca*, ascidie cannelée, est celui qui paraît avoir été le plus estimé des anciens. Ces ascidies, l'*A. rapa* excepté, ont été indiqués par Aldrovandi comme dépuratives et carminatives, et par Pline (lib. XXXII, c. 9.) comme bonnes contre la néphrite, la colique et le ténesme. Les anciens nommaient ces animaux τηθυα; en France, on les désigne vulgairement sous le nom d'*Outres de mer*, à cause de leur enveloppe coriace et en forme de sac.

Ascindoe. Arbrisseau de Guinée, dont la décoction est employée dans la gonorrhée. (*Trans. phil. abr.*, 1697, nº 232.)

ASCLEPIAS. Genre de plantes de la famille des Apocinées, de la pentandrie digynie. (V. *Apocinées* I, 368). La plupart des espèces qui y sont contenues ont les propriétés actives de cette famille, et sont de quelque emploi dans certaines localités, mais aucune d'elles n'est usitée généralement.

A. asthmatica, L. (*Cynanchum vomitorium*, Lam.; *C. Ipecacuanha*, W.). Cette plante de l'Inde, dont la racine est vomitive, et a été désignée à tort comme un *Ipécacuanha blanc*, est conseillée dans l'asthme humide, la toux, etc., par Linné et Schreber. Elle est usitée dans l'Inde. On mange les jeunes pousses de cette plante. (V. *Asparaginées*.)

A. curassavica, L. Aux Antilles, sa racine est employée comme

émétique et purgative, de 20 à 30 grains, en trois prises si c'est comme vomitif, et en une seule si c'est comme purgatif; on l'y appelle *Faux Ipécacuanha;* sa tige remplace la salsepareille, dit-on; nous n'admettons pas cette analogie entre deux plantes aussi différentes par leur activité. Celle-ci ne s'emploie aux Antilles que pour les nègres et par les nègres, selon M. de Tussac.

A. decumbens, L. Sa racine est estimée sudorifique; ce qui fait employer son infusion en Virginie, où elle est très-abondante, contre la pleurésie; on la dit aussi purgative et usitée dans le même pays contre la dysenterie. (Decand., *Essai*, 213.)

A. gigantea, L. Cette espèce, de l'Inde, paraît être d'une grande activité, puisqu'on dit qu'elle tue les bœufs qui en mangent. Sa racine est fortement vomitive; elle a, d'après Ainslie, un goût âcre, amer; cependant il assure qu'on la donne quelquefois en infusion comme stimulante dans les fièvres; il ajoute que dans le Bengale on l'emploie comme anti-spasmodique; les médecins indiens s'en servent pour purger, dans la lèpre, au poids d'un quart de pagode. (*Mat. med. Indic.*, I, 489.) Le docteur Playfair, dans un Mémoire inséré dans les *Transactions de la Société médicale de Calcuta* (I, 77.), annonce avoir donné avec avantage la poudre de l'écorce de la racine de l'*A. gigantea*, dans la syphilis, la lèpre, l'hydropisie, le rhumatisme, le ver solitaire, etc. Il a même décoré cette racine du nom de *Mercure végétal*. M. Robinson (*Trans. médico-chir. de Londres*, X, 1re partie) lui accorde également de grandes vertus comme stimulante et sudorifique, dans la syphilis et une espèce d'éléphantiasis de l'Indostan, qu'il décrit et que caractérise l'insensibilité de la peau. Bauhin rapporte qu'un gros et demi du suc de cette plante a causé une hémorrhagie mortelle.

A. lactifera, Roxb. Par une exception bien remarquable, le suc laiteux, si âcre dans les apocinées, est très-doux dans cette espèce, et si abondant, que les Indiens l'emploient comme aliment, et qu'il remplace le lait de vache dans quelques lieux des Indes; ses feuilles sont alimentaires.

A. laniflora, Forsk. Dans certains cantons de l'Arabie, on mêle le suc laiteux et âcre de cet asclépias avec du beurre, pour en faire un onguent, employé contre la gale. (*Flora Ægyp. arab.*, 51.)

A. procera, Ait. Cette plante vivace, qui est le *Beid el ossar* de Prosper Alpin (*de Plant. Ægypt.*, 85.), croît dans les lieux humides, près d'Alexandrie; ses gros fruits renferment des semences semblables à celles de la laitue, entourées d'une espèce d'aigrette, dont on fait de l'amadou et des matelas. Son suc laiteux est si corrosif, qu'on s'en sert pour dépiler le cuir. Les feuilles pilées avec de la

graisse sont appliquées comme résolutives sur les tumeurs froides. On a conseillé le suc de cette plante dans plusieurs maladies de la peau; mais sa causticité doit éloigner d'en faire usage. On dit que ce végétal est recouvert d'une espèce de manne; sa racine est indiquée comme vomitive par M. Decandolle.

A. prolifera, Rottl. La racine de cette plante, de l'Inde, agit comme émétique; on la donne ordinairement à la dose d'une pagode. Les médecins du pays la vantent beaucoup contre la rage; mais Ainslie ajoute peu de foi à ce moyen. (*Mat. med. Ind.*, II, 225.)

A. spiralis, Forsk. Ses semences sont douces, et usitées en Arabie contre les tranchées. (Forskal, *Flora Ægypt. arabica*, 49.)

A. stipitacea, Forsk. Les bergers et les enfans mangent, en Arabie, les pousses de cette plante. (Forskal, *Flora Ægyp. arab.*, 51.)

A. syriaca, L. Cette grande espèce, vivace, est cultivée chez nous, sous le nom d'*Herbe à la ouate*, à cause de la laine de ses semences, dont on a proposé de fabriquer des tissus, de faire des matelas, etc. (Sonnini, *Mémoire sur les Asclépias, et particulièrement sur celui de Syrie*, Journ. de Physiq., LXVI, 213.) Le docteur Abijah Richardson, de Massachusetts, a donné la partie corticale de la racine de cette espèce, à la dose d'un gros par jour, en plusieurs prises, en infusion, à un asthmatique qui en fut très-soulagé, et à un sujet affecté de typhus avec catarrhe de la gorge et des bronches; l'expectoration, dans les deux cas, devint plus facile, plus abondante, plus épaisse; la douleur et la dyspnée diminuèrent, le sommeil revint, etc. (Coxe, *Americ. dispens.*, p. 128.) M. John, qui a analysé le suc laiteux de l'*A. syriaca*, y a trouvé 26, 50 de résine; 12,50 de résine élastique; 4,00 d'une substance glutineuse végétale; 4,00 d'extractif, et 53,00 d'acide tartrique et d'albumine (*Bull. de Pharm.*, VI, 77.)

A. tuberosa, L. Aux États-Unis on emploie la racine de cette plante avec succès; il paraît que c'est un diaphorétique puissant, qui agit, dit-on, sans augmenter la chaleur ni accélérer la circulation. Les docteurs Chapmann, Barton et Bigelow le préconisent dans tous les cas où on doit provoquer la sueur; ils ont employé la racine à la dose de 30 à 40 grains, en poudre, contre le rhumatisme, le catarrhe, et même la fièvre. Benj. Parker, de Bradford en Massachussetts, a confirmé ces avantages pendant une pratique de vingt-cinq ans. On s'en sert encore dans le pays pour soulager les douleurs d'estomac, chasser les vents, ce qui l'a fait désigner sous le nom de *Wind-root* (racine pour les vents). On peut consulter la *Botanique médicale* de Bigelow (II, 26.), où on trouvera d'autres détails sur

tout ce qui concerne ce végétal, dont l'*A. decumbens* n'est qu'une variété, suivant Pursh.

A. undulata, L. Sa racine est employée contre l'hydropisie, au Cap de Bonne-Espérance, où elle croît, d'après Thunberg. (*Voyage*, I, 338.)

A. Vincetoxicum, L., Dompte-Venin. (*Flore méd.*, I, t. 44.) Cette plante, indigène, qu'on observe dans les endroits sablonneux, stériles, est indiquée comme alexitère par quelques auteurs; mais Haller déclare son usage suspect. Effectivement, M. Orfila a administré cette espèce à des chiens qui sont morts deux ou trois jours après, avec l'estomac enflammé. (*Toxicol.*, II, 97.) On voit que ce prétendu dompte-venin est lui-même un poison dont on ne devra user qu'à très-petite dose, et après des expériences préalables, si on veut l'utiliser en thérapeutique, en s'éclairant d'ailleurs des renseignemens fournis par les espèces précédentes. On l'a vanté comme hydragogue, comme utile dans les maladies cutanées, les scrophules, etc. Coste et Willemet disent qu'à Liége on use comme vomitif doux, à la dose de 30 à 40 grains, des feuilles (sèches sans doute, et ayant alors perdu une partie de leur activité). Sonnini pense qu'on peut cultiver cette espèce dans les terrains incultes, pour la laine de ses semences, sous le rapport économique. On doute que cette plante soit l'ασκληπιας des anciens, plante dédiée à Esculape.

Wolf (G.-C.). *Diss. de vincetoxico*. Præses J.-A. Wedel. Ienæ, 1720, in-4.

A. volubilis, L. Dans l'Inde, on emploie la racine de cette espèce dans les hydropisies; elle cause des nausées et augmente l'expectoration. (Ainslie, *Mat. med. Ind.*, II, 154.)

A. vomitoria, Kœnig. Les praticiens indiens donnent comme expectorant et diaphorétique l'infusion de cette plante amère et nauséeuse, à la dose d'environ une demi-tasse, pour faire vomir les enfans qui souffrent de la surabondance de mucosités. On emploie aussi, dans la dysenterie, les flueurs blanches, la gonorrhée, etc. (Ainlie, *Mat. méd. Ind.*, II, 83.), cette espèce que quelques auteurs pensent n'être qu'une variété de l'*A. asthmatica*.

Ascolimbros ou Ascolombros. Noms du *Scolymus hispanicus*, L., dans l'île de Crète.

Ascyrum. Synonyme d'*Androsæmum* (I, 291) dans les anciens auteurs. Linné a donné ce nom à un autre genre de la famille des Millepertuis.

Asellus, diminutif d'*Asinus*. Ancien nom du cloporte, *Oniscus Asellus*, L., et aussi du merlan, *Gadus Merlangus*, L.

Asfalto. Nom espagnol et italien de l'*Asphalte*.

Asfidaj. Nom arabe du *Sous-proto-carbonate de plomb*.

Ash coulour'd ground liverwort. Nom anglais du *Peltigera canina*, DC.

Ash-tree. Nom anglais du frêne, *Fraxinus excelsior*, L.

ASIE (Eaux min. de l'). V. Arabie pétrée, Boutan, Elija, Perse, Pruse (Capliza), Smyrne, Tabarié, Téflis, Thibet (Châlon, Schoubou).

Asimina. Genre formé de l'*Annona triloba*. L., etc. V. *Annona*. (I, 310.)

Asina. Nom du peuplier blanc, *Populus alba*, L., en Russie.

Asinus. Nom latin de l'âne, *Equus Asinus*, L.

— sylvestris. Nom donné quelquefois à l'élan, *Cervus Alces*, L.

Asiraque, Ἀσίρακος d'Aristote. Espèce de sauterelle qui a été recommandée contre les piqûres du scorpion par les anciens.

Asjagan ou Asjogam. Noms indiens du *Jonesia pinnata* de Roxburg.

Askida. Un des noms du *Veratrum album*, L., dans Dioscoride.

Askokan. Un des noms africains du panais, *Pastinaca oleracea*, L.

Askolame. Un des noms arabes de l'asphodèle, *Asphodelus ramosus*, L.

Asktroed, Asktroee. Noms suédois et danois du frêne, *Fraxinus excelsior*, L.

Asmeni. Nom arabe de l'iris, *Iris germanica*, L.

Asmon junie. Un des noms arabes de l'*Iris florentina*, L.

Asmonich. Nom américain du *Cinchona rosea*, Ruiz et Pavon.

Asp. Nom suédois du peuplier, *Populus nigra*, L.

ASP en Valais (au-dessus de Louesche-la-Ville). Il y existe une source sulfureuse.

Aspalath, Aspalathe, Aspalate ((Bois d'), *Aspalathum*, *Aspalathus*. Sous ce nom on trouve indiqué dans les anciens un bois qui croissait en Grèce et en Italie, et appartenait à une légumineuse épineuse, que les modernes n'ont pu reconnaître positivement, et sur lequel chacun a formé des conjectures plus ou moins probables. La plus générale l'a rapporté au *Genista canariensis*, L.; mais ce végétal n'étant pas épineux, elle ne saurait être exacte. Comme il faut que tout ce qui a été indiqué par les anciens se retrouve, on a eu dans le commerce un bois d'aspalathe, qui ne paraît être qu'une des variétés du bois d'aloès (c'est-à-dire, un de ceux qu'on donne sous ce nom complexe), arrivé à l'état de vétusté, d'après l'opinion de M. Guibourt. Du reste, l'aspalathe entrait dans les trochisques hedicroï qui font partie de la thériaque, et qu'on en a retranché, ainsi que dans l'eau générale, qui était une sorte de thériaque liquide. On l'appelait bois de Rhodes, *Lignum Rhodium*, et on en retirait une huile essentielle qui se confondait avec celle de rose pour l'odeur et pour le nom.

ASPALATHUS. Linné a donné ce nom à un genre de la famille des Légumineuses, dont plusieurs espèces sont épineuses, pour rappeler celui des anciens. Suivant Ainslie, les feuilles de l'*A. indica*, L., sont employées par les praticiens indous comme rafraîchissantes, adoucissantes, en décoction, dans les affections lépreuses, cancéreuses. La racine mâchée diminue le mal de dents et est utile dans les aphthes. (*Mat. med. ind.*, II, 385.)

ASPARAGINE. Principe immédiat des végétaux, découvert par

MM. Robiquet et Vauquelin dans le suc des jeunes pousses d'asperges (*Ann. de chimie*, LVII, 88.), et dont M. Plisson a récemment bien démontré l'identité avec l'*Agédoïde*. (*Journ. de pharm.*, XIV, 177.) M. Dulong n'en a pas trouvé dans la racine de cette plante. V. *Agédoïde* (I, 110.), en observant que ce principe n'existe pas dans la racine sèche de la réglisse, ce qui dépend peut-être, ou de l'époque ou du lieu auquel on récolte celle qu'on verse dans le commerce.

ASPARAGINÉES. Nom d'une famille de la tribu des Monocotyédones, à étamines périgynes, appartenant à la classe trois de la méthode naturelle de Jussieu, et divisée en plusieurs groupes. L'un d'eux, les Dioscoridées, offre des racines tubéreuses, pleines de fécule, nourrissantes; un autre, les Smilacées, possède des tiges ou bois sudorifiques; enfin les vrais Asparaginées, qui sont diurétiques, se mangent sous le nom d'*Asperges*. Il y a des exceptions même dans ces groupes, car cette famille n'offre pas une uniformité bien grande, et n'est pas, sous ce rapport, une de celles qu'on peut appeler médicales, puisqu'on y voit des purgatifs hydragogues comme le *Tamus;* des styptiques, comme le *Dracæna;* des émétiques, comme le *Trillium*, et même des plantes suspectes, comme le *Paris*, etc., etc.

ASPARAGUS. Genre qui donne son nom à une famille naturelle, de l'hexandrie monogynie. Ce nom vient d'*Asper*, parce que beaucoup d'espèces sont épineuses.

A. officinalis, L., Asperge (*Flore médicale*, I, t. 45.). La racine de cette plante vivace, et qui croît à l'état sauvage chez nous dans les lieux sablonneux, mais que l'on cultive dans les jardins, est employée comme diurétique, et est l'une des cinq dites *Apéritives majeures;* elle fait partie du sirop de ce nom. On la prescrit à la dose d'une demi-once ou d'une once par pinte d'eau; il y a des auteurs qui préfèrent pour l'usage médical la racine d'asperge sauvage. Les baies de l'asperge peuvent passer à la fermentation vineuse et fournir de l'alcool. Elles entrent dans l'électuaire *Benedict laxatif*.

C'est surtout l'usage alimentaire de l'asperge qui fait rechercher ce végétal, dont on mange les pousses ou turions au printemps. La culture a produit de belles races, qui donnent des asperges plus ou moins grosses, plus ou moins longues, sans qu'on ait encore pu atteindre au volume de celles de Ravenne, dont parle Pline, et dont trois pesaient une livre. (*Lib.* XIX). C'est, cuites à l'eau, ce qui a lieu rapidement, et assaisonnées suivant les goûts particuliers, qu'on mange les pousses de l'asperge. On sait qu'à peine en a-t-on ingérées que l'urine que l'on rend a une odeur fétide particulière, qui

se développe également par la macération de toutes les espèces de ce genre dans l'eau, et que le vinaigre fort ou l'acide muriatique affaibli fait cesser; on dit que quelques gouttes d'essence de térébenthine dans l'urine changent cette odeur fétide en celle de violette.

M. Dupetit-Thouars prétend que le blanc de l'asperge contient une matière analogue au sagou, opinion dont nous ne connaissons pas le fondement.

L'analyse chimique du suc de l'asperge y a fait voir une matière particulière à laquelle on a donné le nom d'*Asparagine* (V. ce mot), de l'albumine, de la mannite, de l'acide malique, des sels, etc. (*Annal. de chimie*, LV, 152, et LVII, 88). M. Dulong, qui a analysé la racine, n'y a trouvé ni asparagine, ni mannite, etc. (*Journ. de pharm.*, XII, 283.)

Les asperges sont une nourriture non-seulement saine et agréable, mais encore diurétique, fondante, apéritive, etc. Elles se digèrent avec facilité dans le plus grand nombre des cas, et sont d'une grande ressource au printemps, où la plupart des légumes frais manquent. C'est à tort qu'on les a accusées de provoquer la goutte, de produire des hémorrhagies, etc. Nous ne les avons jamais vues causer que du bien; tout au plus pourrait-on supposer que leur action sur le système urinaire devrait en empêcher l'usage dans les cas où il est excité; mais nous pensons que l'odeur que l'urine contracte lorsqu'on en mange est plutôt un phénomène chimique exercé sur le liquide que le résultat d'une action organique.

Dans l'Inde, on mange cuites dans du lait les racines assez grosses de l'*A. sarmentosus*, L. Leur infusion passe dans ce pays pour diminuer l'éruption de la petite vérole et l'empêcher d'être confluente. (Ainslie, *Mat. med. ind.*, II, 409.) Au Malabar, on prépare avec les pousses de cette espèce des confitures qu'on donne dans la fièvre hectique et la consomption.

Les anciens mangeaient les pousses de l'*A. acutifolius*, L., qu'ils appelaient *Corruda*. Il paraît que les pousses de toutes les espèces de ce genre, même épineuses, peuvent être alimentaires.

Clericis (A.). *Diss. de asparago.* Præses J.-J. Baier Altdorfii, 1715, in-4. — Franz (J.-G.-F.). *De asparago, ex scriptis medicorum veterum.* Lipsiæ, 1778, in 4. — Bresler (A.-M.). *Generis asparagi historia atque medica.* Berolini, 1826, in-12.

Aspe. V. *Cyprinus Aspius*, L.

Asperges. Les anciens donnaient le nom d'ασπαραγοι aux jeunes pousses alimentaires des plantes, nom que nous avons appliqué à celles du genre *Asparagus* (V. ce mot) dont on fait un grand usage. A l'imitation des Grecs, on l'a étendu à toutes les pousses comestibles, quel que soit le genre qui les produise. Ainsi, non-seulement

on appelle asperges les turions des différens genres de la famille des Asparaginées, comme celles des *Smilax*, des *Ruscus*, quoique épineux, mais on le donne à ceux de certaines autres plantes de familles très-diverses, qui sont en grand nombre, et que les gens de la campagne, surtout dans les pays pauvres, savent bien trouver; on peut le donner anssi au gros bouton des palmiers, appelé *Chou palmiste*, puisque, suivant la remarque de M. De Candolle, il est anatomiquement semblable à l'asperge. Nos plantes potagères, dont on arrête le développement, sont des espèces d'asperges sous ce rapport, comme les salades, les choux, les brocolis, etc. Nous ferons remarquer qu'au moment du développement d'une plante, ou lorsqu'on arrête ce développement, elle n'a pas les principes âcres ni l'odeur qu'elle est susceptible d'acquérir par la suite; qu'elle est presque toujours alors fade, insipide, inodore, presque entièrement muqueuse, ce qui explique comment on peut manger les pousses de certaines plantes très-délétères dans leur état de végétation complète, telles que celles de *tamus*, de bryone, et même d'aconit.

ASPERSION, *Aspersio*. Fourcroy la définit, dans l'*Encyc. méth.* (médecine), « une poudre que l'on répand sur la surface du corps pour différens usages. » Ce n'est ni une poudre, ni aucune autre substance, mais l'action par laquelle on projette sur la surface du corps différens médicamens plus ou moins divisés. Il faut distinguer les aspersions sèches pour lesquelles on emploie des substances pulvérulentes, et les aspersions liquides. La nature du corps employé, dans ces deux cas, est ordinairement la source des effets obtenus, le mode d'administration n'y étant que pour peu de chose; dans le second cependant la température du liquide répandu sous forme de pluie a souvent la principale influence. V. *Affusion* (I, 93) *et réfrigérans*.

ASPERULA. Genre de plantes de la famille des Rubiacées, de la tétrandrie monogynie de Linné. Ce nom vient de ce que plusieurs espèces ont les tiges un peu rudes.

A. cynanchica, L. Herbe à l'esquinancie (*Flor. méd.*, I, t. 46.) Cette petite plante vivace, couchée, qui croît dans les allées des bois secs, doit son nom à la propriété qu'on lui attribue de guérir l'esquinancie. On s'en servait en tisane et en cataplasme. Elle est inusitée aujourd'hui. Sa racine rougeâtre, ainsi que celle de beaucoup de rubiacées, lui a mérité le nom de petite garance.

A. odorata, L., Reine des bois, petit Muguet, ainsi nommé de son odeur, qui se développe, surtout par la dessiccation de ses jolies fleurs, qu'on observe au printemps dans les clairières des bois touffus de nos environs. Les animaux sont très-friands de cette plante, et

on assure que le lait des vaches qui s'en nourrissent est plus abondant et plus épais. On la dit utile dans les affections nerveuses, l'épilepsie et même l'hydrophobie. Martius prétend qu'en Russie on s'en sert aux environs de Nowogorod contre cette maladie. (*Bull. des Sc. méd.*, Férussac, XIII, 354). C'est sans plus de fondement qu'on l'a vantée contre la jaunisse, ce qui la faisait appeler hépatique des bois, et contre les maladies éruptives.

Asperula cheirosa, a. odorosa, a. olorosa. Noms espagnol, portugais et italien de l'*Asperula odorata*, L.

Asphalte (en allemand Asphalt). Espèce de *Bitume*. V. ce mot.

Asphaltion. Nom du *Psoralea bituminosa*, L., dans Dioscoride.

Asphodèle. V. *Asphodelus ramosus*, L.

— blanc. V. *Asphodelus ramosus*, L.

— male. V. *Asphodelus ramosus*, L.

ASPHODELUS. Genre de plantes de la famille des Liliacées, de l'hexandrie monogynie. Les bulbes des espèces de ce genre sont pourvus d'une fécule abondante qui les rend comestibles, liée par un suc résineux amer que l'ébullition, ou peut-être la cuisson, lui ôte.

A. ramosus, L., Asphodèle. Cette plante croît en France et dans le Levant; elle était connue des anciens, comme on le voit à des passages d'Hippocrate (*de Ulceribus*), de Dioscoride (*lib.* II, *cap.* 199), et de Pline (*lib.* XXII, c. 22.) Ils mangeaient ses bulbes cuits sous la cendre et s'en servaient dans plusieurs maladies; ils en plantaient près des tombeaux dans la croyance vulgaire que les mânes se nourrissaient de ces racines. Du reste, les animaux sont très-friands de ces bulbes, et M. Poiret a vu en Barbarie les sangliers fouiller la terre pour les déterrer, ce qui la rend, dit-il, très-fertile. (*Encyclop. méth.*, botanique IX, 484.) En Perse, on fait de la colle avec les tubercules de cette plante; on les sèche, on les pulvérise et on détrempe la poudre à l'eau froide, ce qui la fait gonfler et coller très-fortement. (Chardin, *Voyage*, IV, 146.) Les racines d'asphodèle ont été proposées par M. Sumeire, et auparavant par M. Dufouilloux contre la gale. (*Ancien Journ. de méd.*, LXV, 92.) Les Grecs et les Romains administraient cette racine dans plusieurs maladies.

ASPHYXIE. Mot qui signifie *privation du pouls*, mais auquel on attache plutôt l'idée de *respiration suspendue*. Outre les causes mécaniques qui peuvent empêcher l'abord de l'air dans les poumons, divers gaz ou non respirables, ou irritans, ou délétères, sont susceptibles de produire l'asphyxie. Tels sont les gaz azote, oxydule d'azote, hydrogène et acide carbonique, qui sont impropres à la respiration; les gaz acide sulfureux, ammoniac, chlore, qui sont irritans; les gaz acide nitreux, acide hydro-sulfurique, hydrogène carboné, hydrogène arséniqué, qui sont plus ou moins délétères (*V.* ces mots.

L'asphyxie, accident toujours redoutable, a été considérée cependant comme pouvant devenir salutaire dans le traitement de certaines affections qui semblent dépendre d'un trouble profond de l'innervation. C'est ainsi qu'Alphonse Leroy a proposé, contre la rage, l'asphyxie par la vapeur du charbon (anc. *Journ. de méd.*, LI, 365.); que nous avons vu à l'Hôtel-Dieu, il y a une vingtaine d'années, MM. Petit et Dupuytren, tenter dans ce cas, mais sans aucun succès, l'asphyxie au moyen du gaz acide carbonique; que M. Faure l'a conseillée contre le tétanos (*Trav. de la Soc. de méd. de Bordeaux*, 1823, p. 25.), pratique déjà mise en usage par M. Valli, sur six tétaniques, dont deux ont, dit-on, guéri (*Journ. des Sc. méd.*, janv. 1817.); qu'enfin, M. H. E. Hickman, médecin anglais, vient d'annoncer, comme moyen d'épargner aux opérés le sentiment de la douleur, la suspension de la respiration, probablement par l'action de quelque gaz propre à causer un certain degré d'asphyxie. (*Séance de l'Acad. roy. de méd.*, du 24 septembre 1828.)

ASPIC. Nom du *Coluber Aspis*, L. L'aspic des anciens paraît être le *Coluber Haje*, L.

ASPIC. Un des noms du *Lavandula Spica*, L.; de *spica*, épi, de la disposition de ses fleurs. L'huile essentielle qu'on en retire se nomme huile d'aspic. On donne encore le nom d'aspic à l'alpiste, *Phalaris canariensis*, L.

ASPIDIUM. Nom donné aux polypodes dont la fructification est recouverte d'un tégument, et qui comprend, parmi les plantes usitées, les *A. coriaceum* (Calaguala), *Filix-Mas*, *Pseudo-trifoliatum*, *rhæticum*, etc. V. *Calaguala* et *Polypodium*.

ASPLENION. Nom que porte dans Dioscoride le ceterach, *Asplenium Ceterach*, L.

ASPLENIUM. Genre de plantes de la famille des Fougères. l'*A. Adiantum nigrum*, L., croît sur le bord des fossés élevés des bois, les vieux murs, et est connu sous le nom de *Capillaire noir*, parce qu'on le substitue par fois au capillaire de Montpellier, *Adianthum Capillus Veneris*, L., dont il est loin d'avoir l'arome.

L'*A. Ruta muraria*, L. (sauve-vie, rue de muraille, doradille), qui vient aussi dans les vieux murs, les bois, était vanté autrefois dans une multitude de maladies, et est inusité aujourd'hui.

L'*A. Trichomanes*, L, poussant également dans les murs anciens, les puits, etc., est encore plus abandonné des praticiens, s'il est possible. Ces plantes sont réputées pectorales, béchiques, bonnes contre les maladies de la vessie. Elles sont sans saveur et presque sans odeur, ce qui doit les faire présumer à peu près inertes.

L'*A. serratum*, L. Est usité aux Antilles contre les obstructions, les diarrhées rebelles, à la dose de 1 à 3 gros en poudre. (*Flore médicale des Antilles*, II, 337.)

A. Ceterach, L. Voyez *Cétérach;* et *A. Scolopendrium*, L. Voyez *Scolopendrium.*

Asprèle. Un des synonymes de la prêle, *Equisetum arvense*, L. On désigne encore sous ce nom le grateron, *Galium Aparine*, L.

Assa, Assam. Ces mots sont synonymes de tamarin, *Tamarindus indica*, L., dans l'Inde.

Assa doux. Un des vieux noms du *Benjoin.*

Assa foetida. Nom italien et portugais de l'*Asa-fœtida*, L.

Assaisonnemens. V. *Condimens.*

Assala. Nom de la muscade, *Myristica aromatica*, dans quelques auteurs anciens.

Assamodum. Nom cyngalais de l'ammi, *Sison Ammi*, L.

Assazoe. Plante d'Abyssinie qu'on croit être un préservatif de la morsure des serpens. (*Anc. encycl.*)

Assée. Nom vulgaire de la bécasse commune, *Scolopax rusticola*, L.

Assenzio. Nom italien de la grande absinthe, *Artemisia Absinthium*, L.

Assenzio maritimo. Nom italien de l'*Artemisia maritima*, L.

Asserida. Plante de Guinée, qui, étant mâchée, est utile contre le mal de ventre. (*Trans. phil. abr.*, 1697, n° 232.)

Assiette. Le P. Labat, dans ses voyages, appelle ainsi un poisson d'Amérique, à peau argentée, dont la chair, ferme, blanche, assez grasse, est de fort bon goût. On ne sait à quel genre le rapporter. (*Dict. des Sc. nat.*)

Assilis. Nom arabe du *Selinum sylvestre*, L.

Assis. Nom du chanvre en Egypte, ou plutôt d'une de ses préparations.

ASSONIA. Ce genre, de la famille des Malvacées, est présenté par Cavanille, comme offrant, dans l'*A. Populifolia*, Cav., un des bois de senteur du commerce. (*Dissert.*, III, 120, t. 42, f. 1.)

ASSOUPISSANS. Nom qu'on donne par fois aux médicamens qui provoquent le sommeil. V. *Hypnotiques.*

Assourou. Nom du *Myrtus Pimenta*, L., à la Jamaïque, ou du *M. citrifolia*, Poiret, suivant quelques personnes.

Assrumina. Plante de Guinée, qui, broyée et appliquée en frictions sur les jambes, tue le ver de Guinée. (*Trans. phil. abr.*, 1697, n° 232.)

Assucar. Nom portugais du *Sucre.*

Astacus, Ἀστακός. Nom de l'écrevisse chez les anciens. Les modernes en ont fait celui d'un genre de crustacés dont il sera parlé au mot *Cancer.*

Astaphys, Staphys. Nom du raisin sec, ou raisin de Corinthe, dans l'Attique.

Astartife. Un des noms de la camomille, *Anthemis nobilis*, L., en Afrique.

Aster. V. *Bubonium* et *Tripolium.*

Astergir. Un des noms arabes de l'azedarach, *Melia Azedarach*, L.

Asteria. V. *Astroites.*

Asterias. Synonyme de la grande gentiane, *Gentiana lutea*, L., dans quelques auteurs.

Astérion. Un des noms du chanvre dans Dioscoride.

Asterkillos. Un des noms africains de la millefeuille, *Achillea Millefolium*, L.

Asthéniques. V. *Débilitans.*

Astochados. Nom arabe du stæchas, *Lavendula Stæchas*, L.

Astouron. Nom caraïbe du *Myrtus Pimenta*, L.

Astragale. Nom français du genre *Astragalus.*

ASTRAGALUS. Genre de plantes de la famille des Légumineuses, de la diadelphie décandrie.

A. Ammodytes, L. Cette espèce, de la Sibérie, et qui serait fort propre à fixer les sables par ses racines profondes, est sucrée dans toutes ses parties, et pourrait, par conséquent, être employée comme la réglise. (Pallas, *Voyage*, III, 159.)

A. bœticus, L. Au moyen de la torréfaction de ses graines, on trouve, dans cette plante de Portugal, etc., un succédané du café, le meilleur de tous ceux qui ont été proposés. Cette semence contracte de l'amertume par cette opération, mais à un moindre degré que le café ordinaire, de sorte qu'il faut moitié moins de sucre pour l'édulcorer. On peut aussi la mêler à partie égale avec le café ordinaire. Du reste, ce moyen, proposé lors de la disette produite par la guerre continentale, n'a pas la même valeur aujourd'hui que le café véritable est à bas prix. L'*A. bœticus* produit beaucoup, endure les plus grands froids; ses semences vertes donnent à l'eau une consistance gélatineuse. On l'a cultivé en Suède. (*Journ. de la Litt. étrang.*, XXI, 158.)

A. Cicer, L. Pallas dit qu'en Sibérie les enfans mangent ses graines (*Voyage*, V, 529), et Cartheuser, qu'il peut fournir un bon fourrage.

A. exscapus, L. Espèce des montagnes alpines, dont la racine a été proposée, depuis 1786, par Quarin, contre les affections vénériennes, celles surtout qui sont anciennes et présentent des symptômes d'infection constitutionnelle; sa décoction, bue abondamment, calme les douleurs nocturnes, produit des sueurs qui sont utiles dans le rhumatisme et la goutte. L'observation clinique n'ayant pas ratifié tous les avantages signalés dans cette plante, elle est aujourd'hui inusitée.

Endter. *Diss. de astragalo exscapo.* Gottingæ, 1789, in-8. — Wegerich. *Diss. de astragali exscapi radice.* Erfordiæ, 1789. — Tietz. *Diss. de virtute astragali exscapi antivenerea memorabile exemplum.* Traj. ad Viadr., 1790, in-4.

A. glycyphyllos, L. (*Flore médicale*, I, t. 47.) Végétal de nos bois herbeux, dont Gilibert a employé avec succès la racine contre les dartres, la strangurie, les coliques et autres maladies qui exigent l'usage des adoucissans. Haller dit qu'elle est bonne dans les rétentions d'urine.

A. tragacanthoides, W. Les Kalmoucs emploient la décoction de cette espèce contre les fièvres intermittentes. (*Découverte des Russes*, III, 326.)

Les *A. Tragacantha*, *gummifer*, *vera*, etc., produisent la gomme adraganthe. (Voyez I, 79.)

ASTRANTIA. Morisson assure que les racines de l'*A. major*, L., sont purgatives et âcres, ce qui les a fait confondre par fois avec celles de l'hellébore noir, *Helleborus niger*, L. Dioscoride parle *lib.* IV, *cap.* 104) d'une plante qu'il appelle *Epipactis*, que Linné a crue être une autre espèce du genre *Astrantia*, et dont il a fait son *A. Epipactis*, sans doute d'après la figure que Matthiole, dans son commentaire sur ce passage du médecin d'Arnabase, a placée en regard. L'épipactis, dont le nom signifie *qui attire au dehors*, d'où vient aussi celui d'*épispastique*, est présenté par Dioscoride comme utile dans les maladies du foie. Ce genre appartient à la famille des Ombellifères, et à la pentandrie digynie de Linné.

Astrantia nigra, Off. C'est le nom officinal de l'*Astrantia major*, L.

ASTRINGENS, *Astringentia*. Médicamens propres à remédier à la laxité des tissus vivans, et à s'opposer à l'excès de leur sécrétion ou exhalation ; d'*astringere*, resserrer.

Les substances astringentes sont en général inodores, d'un goût âpre sur la langue, y produisent une sorte de constriction, de la pâleur, et expulsent momentanément les fluides capillaires au point de contact. On a remarqué qu'elles noircissent les solutions ferrugineuses. Quoique fort répandu dans les végétaux, le principe astringent réside surtout dans les écorces et les racines, et ce sont elles, en nature, qu'il faut employer pour éprouver tout l'effet dont elles sont susceptibles. On le rencontre aussi dans les minéraux. L'acide gallique et le tannin font la base de la plupart des astringens végétaux, comme le fer et l'alumine des minéraux.

C'est en produisant la contraction fibrillaire des tissus vivans, qu'agissent les astringens ; ils diminuent ainsi l'étendue des fibres en tous sens, et rétrécissent par conséquent les canaux, formés par des fibres circulaires, ce qui peut faire comprendre la cessation des flux qui avaient leur issue par ces conduits. Le resserrement organique a lieu sans provoquer de phénomènes d'irritation ; il n'y a ni chaleur, ni rougeur, et ordinairement pas de douleur de produites, du moins dans le premier moment de leur action ; car après on observe par fois une réaction, si l'emploi du moyen employé n'est pas soutenu.

Les astringens sont employés toutes les fois qu'il est nécessaire de remédier à l'atonie des organes et de limiter les flux, auxquels donnent lieu certains états morbifiques ; mais, avant de les mettre en usage, il faut bien examiner s'il convient de supprimer ces flux ; si leur écoulement n'est pas un bénéfice de la nature, et si leur sup-

pression ne produirait pas un mal plus grand, car on sait qu'il y en a de critiques, dont la cessation peut être mortelle. Il faut encore faire attention si la maladie où ils existent, dans le cas où leur cessation doit être provoquée, est arrivée au point d'en permettre l'emploi, c'est-à-dire, s'il n'y a plus de symptômes phlegmasiques très-prononcés. A plus forte raison ne devra-t-on pas y avoir recours s'il existe un véritable état inflammatoire.

Lorsqu'on croit devoir employer les astringens, il faut le faire à la dose convenable, de manière à en obtenir le résultat qu'on attend; des quantités trop faibles ne font qu'irriter sans arriver à la suspension des flux. M. Barbier veut pourtant qu'on cesse leur emploi dès les premières doses, si on n'en aperçoit pas d'abord un bon effet, mais nous avons vu si souvent le succès n'arriver qu'après quelques jours de leur usage, que nous croyons qu'on doit persévérer quelque temps dans leur administration.

Nous ferons remarquer que les astringens sont utiles, non seulement dans les cas d'affaissement, de laxité des tissus (et ils se confondent presque alors avec les toniques), et pour maîtriser les flux, mais encore contre certaines obstructions molles, dues à une sorte d'infiltration des organes; en opérant la condensation des tissus, ce qui produit l'expulsion des mollécules étrangères, ils sont désobstruans dans toute la force de l'acception. On donne aussi les astringens dans certains empoisonnemens; mais ici c'est presque comme réactifs qu'on en fait usage.

Tout ce qui arrête un flux n'est pas astringent; ainsi les écoulemens morbifiques ayant lieu souvent par suite de l'inflammation ou de la turgescence des organes, comme cela se voit dans certaines hémorrhagies actives, dans la dysenterie, etc., ce serait abuser des mots que d'appeler dans ce cas la saignée, les émolliens, etc., des astringens. On ne doit pas regarder non plus comme appartenant à cette classe certains médicamens qui suppriment des flux par déplacement d'irritation; ainsi l'émétique ou le baume de copahu, qui font cesser une gonorrhée, ne méritent pas cette épithète pour le fait de cette suppression.

Cullen remarque que les astringens sont des médicamens souvent infidèles, et que, dans le plus grand nombre des cas, ils ne produisent pas l'effet qu'on en attend. Il cite la leucorrhée, où, dit-il, on a vanté quarante médicamens, qu'il a trouvés quarante fois en défaut. Il faut faire à ce sujet une distinction : les astringens des voies digestives le sont plus assurément que de toute autre, sans doute parce qu'ils agissent en quelque sorte localement; ceux des autres régions sont effectivement très-souvent sans succès, et le praticien

a bien des occasions de se plaindre de manquer de moyens efficaces contre certains flux.

Stahl (G.-E.). *De adstringentium cauto usu.* Halæ, 1707, in 4. *Id.* 1728. — Doebelu (J.-J. de). *Diss. de abusu adstringentium in hæmorrhagiis.* Resp. J. Fielltroem. Lund., 1734, in-4. — Kannegiesser (G.-H.). *Diss. de adstringentium efficaciâ diaphoreticâ.* Kiloniæ, 1744, in-4. — Buechner (A.-E.). *Diss. de destructâ partium irritabilitate per incongruum adstringentium usum.* Halæ, 1763, in-4. — Garland (S.). *Diss. de medicamentis adstringentibus.* Edinburgi, 1763, in-8. — Guillemin (N.). *De adstringentibus.* Resp. J. Moutillard. Nancei, 1781, in-4. — Heine (J.-F.). *Diss. de medicamentis vegetabilibus adstringentibus.* Gottingæ, 1785, in-8 de 33 pages. (*Anc. Journ. de méd.*, LXVIII, 161.) — Schacht (C.-P.). *Diss. de modo quo agunt medicamenta adstringentia, etc.* Hardeswyk, 1789, in-4. — Durande (J.-F.). Mémoire sur les plantes astringentes indigènes. (*Mém. de l'Acad. de Dijon.*) — Meckel (P.-F.-T.). *Diss. de adstringentis methodi usu et abusu.* Resp. J.-G. Lucas. Halæ, 1796, in-4. — Pautreer. Considérations générales sur l'usage respectif des astringens et de l'opium dans les hémorrhagies chroniques. Thèse. Montpellier, an IX, 1801. — Barilleau. Abus des astringens. Thèse. Paris, 1813.

Astrion. Nom du *Plantago Coronopus*, L., dans Dioscoride.

ASTROBLEPUS. Genre de poissons de la famille des Holobranches apodes pantoptères. La seule espèce qu'il contienne est l'*A. Grixalvii*, Humb. Les habitans de la Nouvelle-Grenade, qui le pêchent dans la petite rivière de Palacé, le nomment *Pescado negro*; la saveur de sa chair se rapproche, dit-on, de celle de l'anguille.

Astroites, *Asteria*. Plusieurs espèces de Madrépores ont été employées jadis sous ce nom, à la dose de 12 à 24 grains, comme alexipharmaques, propres à purifier le sang, à prévenir l'apoplexie, etc. Ce sont de simples absorbans.

Asuntrophon. Un des noms de la ronce, *Rubus fruticosus*, L., dans Dioscoride.

Asurik. Un des noms africains de la roquette, *Brassica Eruca*, L.

Ata. Nom des cistes en Espagne.

Atacamez. Nom d'une écorce qui paraît être la même que le *Pitaya*.

Ataglin. Nom africain du nerprun, *Rhamnus catharticus*, L.

Atadh. Nom hébreu du nerprun, *Rhamnus catharticus*, L.

Atallech. Nom que les Arabes donnent à l'*Acacia* qui produit la gomme arabique de Maroc et de Barbarie, suivant Jackson, et qui est probablement l'*A. gummifer*, Labill.

Atamaram. Un des noms de l'*Annona squamosa*, L., au Malabar.

Atanta. Espèce de *Rhus*, voisine du *R. tomentosum*, L., que l'on dit bonne à donner des forces aux malades, et usitée en Guinée sous ce rapport. (*Trans. phil. abr.*, nº 232, p. 91.)

Atasi. Un des noms sanscrits du lin, *Linum usitatissimum*, L.

Atcebara. Nom catalan de l'*Agave americana*, L.

Atchar. V. *Achar.* (I, 21.)

Ategocudo ou Ateg-kudo. Noms brames du *Nerium anti-dysentericum*, L.

Ateira. Nom d'un fruit dans quelques parties de l'Inde, qu'on croit être celui d'un *Annona*.

Atel. Nom du genévrier, *Juniperus communis*, L., dans Sérapion.

Aterlusi. Un des noms de l'*Aristolochia indica*, L., au Malabar.

ATHAMANTA. Genre de plantes de la famille des Ombellifères, de la pentandrie digynie de Linné.

A. Cervaria, L. Persil de montagne. Il croît dans nos environs, sur les montagnes, et est inusité maintenant, après avoir eu quelque emploi autrefois. Ses larges folioles lui ont fait donner le nom spécifique qu'il porte; ses graines sont lisses, verdâtres, ovoïdes-comprimées.

Camerarius (R.-J.). *Diss. de Cervaria nigrâ, etc.* Tubingæ, 1712, in-4.

A. chinensis, Lour. Les semences de cette espèce, cultivée et spontanée à la Chine et à la Cochinchine, sont employées comme diurétiques, résolutives, emménagogues, surtout dans les maladies de l'utérus. (*Flora Coch.*, 222.)

A. cretensis, L., Daucus de Crète ou de Candie. Sous ce nom français on connaît dans les pharmacies la semence d'une Ombellifère qu'on rapporte à cette plante annuelle, très-vantée par les anciens qui l'ont beaucoup employée; elle entre dans la thériaque, le mithridate, le *Philonium*, le sirop d'armoise. Ces graines, qui sont au nombre des six semences carminatives, sont allongées, velues, blanches, terminées par deux styles persistans, divariquées si elles sont très-mûres, mélangées de fragmens des pédoncules de l'ombelle, et ordinairement de l'ombellule entière, d'une odeur agréable. Gærtner croyait que l'*A. cretensis* était le *Libanotis* des anciens. Ceux-ci disaient le *daucus* de Crète propre à briser le calcul dans la vessie, et l'employaient comme diurétique; ils l'estimaient carminatif dans la colique venteuse, antispasmodique contre le hoquet, etc. C'est une graine stimulante, comme le sont presque toutes celles des Ombellifères.

A. Libanotis, L. Nous ne mentionnons cette plante, dont les graines sont petites, oblongues, à côtes nombreuses, velues, hérissées, grises, et dans laquelle Linné a cru reconnaître le *Libanotis* des anciens, regardé par ces derniers comme doué de vertus antiépileptiques, que pour dire qu'on ne saurait asseoir cette opinion sur des bases certaines. Toutes les Ombellifères sont rapprochées les unes des autres et difficiles à distinguer, d'après les phrases vagues des anciens. Elle croît chez nous. Dioscoride appelait sa graine *Cachrys* (*lib.* III, *c.* 88.)

A. Meum, L., Méum. L'odeur diffusible de cette plante, qui se répand avec ténacité, même au bout de plusieurs années, se fait reconnaître partout. Ce végétal, indigène des montagnes de nos provinces méridionales et de l'Orient, a des graines assez grosses, ovoïdes, glabres, marquées de plis; ses racines, seule partie usitée, sont allongées, rameuses, noirâtres, très-odorantes; elles entrent

dans l'eau générale, l'orviétan, la thériaque, le mithridate, etc. On les mêle quelquefois dans le spica-nard, mais on reconnaît cette fraude à l'odeur de la racine, si différente de celle des valérianes.

A. Oreoselinum, L. Cette espèce, qui vient dans nos environs, se distingue à ses folioles incisées, écartées. Ses semences, qui sont ovales, comprimées, lisses, blanchâtres et membraneuses au rebord, sont vantées, en infusion, pour fortifier l'estomac, et usitées contre la gonorrhée bénigne, pour dépurer le sang, etc.

Schmiedel et Troëltsch (G.-C.). *Diss. de oreoselino.* Erlangæ, 1751, in-4.

Athamanticum. Ce nom indique, dans quelques vieux auteurs, l'*Athamanta Meum*, L.

Athamos. Un des noms arabes du pois chiche, *Cicer Arietinum*, L.

ATHANASIA. Genre de plantes de la famille des Carduacées, de la syngénésie polygamie égale.

A. (*Diotis*, Desf.) *maritima*, L. Le docteur Gomès nous mandait, dans une lettre du 17 septembre 1822, qu'en Portugal cette plante était usitée dans les affections dyspepsiques et la goutte, en infusion théiforme, sous le nom de *Perpetuas maritimas* (immortelle maritime). Ce végétal, qui croît abondamment sur les bords de la Méditerranée, est aromatique, amer, et pourrait être essayé chez nous. On en fait usage aussi contre la phthisie dans le même pays; mais on coupe l'infusion avec du lait. C'est le docteur Gomès qui a préconisé le premier l'usage de ce végétal, qu'il compare à la camomille, mais dont il trouve le goût et l'odeur moins désagréables.

Athapsia. Nom portugais du turbith, *Convolvulus Turpethum*, L.

Athin. Nom arabe de l'*Antirrhinum Elatine*, L.

Athyrium filix foemina, Roth. V. *Polypodium*.

Atinia. Nom de l'orme, *Ulmus campestris*, L., dans Pline; ou du charme, *Carpinus Betulus*, L., selon Daléchamp.

Atinkal. Nom anglais du borax, *Sous-proto-borate de sodium*.

Atipolo. Un des noms du jaquier aux Philippines. V. *Artocarpus*.

Atirbesia. Un des noms africains du marrube, *Marrubium vulgare*, L.

Atle. Nom arabe d'un *Tamarix*, qui paraît être le *T. mannifera*. Il est probable que l'*Athel* mentionné dans le *Journ. de pharm.* (XIV, 464) n'en est pas différent, si ce nom n'est pas écrit ainsi par suite d'erreur typographique. Belon l'a figuré, t. 34 de ses *Plant. Ægypt.* Sonnini pense que c'est le *T. orientalis*, L.; tandis que Poiret y voit le *T. articulata*, Vahl.

ATMIDIATRIQUE. Partie de la thérapeutique relative à l'application médicinale des vapeurs ou des gaz sur la surface de la peau. V. *Gaz* et *Vapeurs*.

ATMOSPHÈRE, *Atmosphæra*; de ατμος, vapeur, et σφαιρα, sphère. Nous avons vu à l'article *Air* (I, 126) que ce mot était pris à tort

comme synonyme d'atmosphère, l'air n'étant qu'un des élémens de celle-ci et le véhicule des autres principes qui concourent à la former; que si le physicien, le chimiste, le physiologiste même, peuvent étudier isolément l'action de l'air proprement dit sur l'économie vivante, le thérapeutiste n'est presque jamais appelé à juger que des effets de l'atmosphère; que ce qu'on nomme pureté ou impureté de l'air, sécheresse ou humidité, froid ou chaleur, état électrique, influence épidémique, constitution de l'air, etc., se rapporte réellement à cette dernière, et qu'en définitive c'est l'atmosphère en général, bien plus que l'air en particulier, dont l'étude intéresse le praticien.

On nomme atmosphère un mélange naturel d'air, d'émanations terrestres et de fluides impondérables, qui enveloppe la terre jusqu'à une grande distance, nous presse de toutes parts et sert essentiellement à la respiration. Ce mélange varie incessamment dans de certaines limites qui ont sur les êtres vivans une grande influence. Si, en effet, les proportions respectives d'oxygène et d'azote qui constituent particulièrement l'air, sont presque toujours assez uniformes, il est loin d'en être ainsi pour celles de l'acide carbonique, de l'eau, de l'électricité, etc., qui diffèrent, suivant les climats, les localités, les saisons, et même les époques de la journée. Les instrumens qui servent à constater plusieurs de ces variations, tels que le baromètre, le thermomètre, l'hygromètre, l'eudiomètre, à l'aide desquels on apprécie la pesanteur, la température, l'humidité et la composition de l'air, c'est-à-dire, de l'atmosphère, sont insuffisans pour nous faire connaître d'autres changemens plus intimes qui, dans bien des cas pourtant, semblent exercer l'action principale. Aussi ces diverses conditions atmosphériques paraissent souvent identiques, lorsque les effets qu'elles produisent les montrent essentiellement différentes. Rien en effet n'a fait voir jusqu'ici à quoi tiennent et ces constitutions épidémiques, dont l'influence est néanmoins si puissante, et même certaines endémies dont les causes locales, qui n'ont pu être déterminées, semblent résider dans l'atmosphère. On sait d'ailleurs que plusieurs phénomènes, la formation des pierres atmosphériques par exemple, prouvent l'accumulation dans ce vaste réservoir de matériaux dont jusqu'à ce jour pourtant la chimie n'a pu parvenir à y constater la présence.

Néanmoins, éclairé par l'observation, le médecin est arrivé à connaître les rapports réels qui existent entre certaines conditions atmosphériques bien déterminées et tel ou tel état morbide; dès lors il a dû chercher, ou à en préserver, ou à y soumettre les malades; à les corriger, ou même à les produire, suivant leur influence nuisible ou salutaire. C'est sous ce point de vue seulement que l'étude de l'at-

mosphère, si importante au médecin à tant d'autres égards, rentre dans le cadre de notre ouvrage. Mais nous devons d'autant plus nous borner à des indications générales et sommaires, que bien rarement jusqu'ici l'atmosphère a été considérée comme agent thérapeutique principal ou direct, et que, le plus souvent, c'est comme à l'insu du médecin et du malade qu'elle est intervenue dans le traitement des maladies.

L'influence hygiénique et morbifique des diverses qualités de l'air, appréciée dès l'antiquité la plus reculée, suffit pour faire entrevoir le parti qu'on en peut tirer en médecine pratique, puisque celles de ces qualités qui sont favorables à la conservation de la santé, peuvent l'être à son rétablissement, et qu'à celles qui produisent ou concourent à produire certaines maladies, il serait souvent possible d'en opposer de toutes contraires. Jamais cependant on ne s'en est occupé d'une manière spéciale; jamais l'air ou l'atmosphère n'ont figuré dans les matières médicales ou les thérapeutiques; et, quoique plus efficaces sans doute, ils sont, comme le régime lui-même, bien moins en honneur que les agens pharmaceutiques.

Quelle puissance cependant ne doit point avoir un corps dont l'action incessante s'exerce à la fois sur toute la surface de la peau, qu'il stimule, et sur les voies pulmonaires où il va rendre au sang les matériaux dont l'a dépouillé l'acte de la nutrition; qui, plus pesant ou plus léger, influe sur la circulation ou les exhalations qui, chargé naturellement et en quantité variable, d'eau, d'électricité et de différens gaz, peut tour-à-tour revêtir en quelque sorte les propriétés de chacun de ces agens; qui, enfin, est susceptible de devenir le véhicule d'une foule de principes médicamenteux auxquels il prête sa forme et dont il reçoit une nouvelle activité.

Jetons donc un coup d'œil sur les principales applications thérapeutiques de l'atmosphère, ou, comme on le dit plus généralement, de l'air atmosphérique, soit pour dire ce qu'on a fait, et qui se réduit à peu de chose, soit pour indiquer ce qu'il serait possible de faire.

Placer les malades dans un air salubre, ou dont les conditions soient appropriées à la nature même de leur maladie, est une condition toujours favorable au traitement heureux de celle-ci.

L'atmosphère qui les entoure est-elle essentiellement insalubre; il faut, ou la purifier, si les causes qui la rendent telle sont accessibles à nos moyens, ou en éloigner les malades. Ainsi, dans ces épidémies dont la source cachée occupe évidemment une portion assez étendue de l'atmosphère, la fuite est le premier et le plus sûr remède. Dans celles qui tiennent aux localités, les fièvres des marais par

exemple, on pourrait toujours faire cesser le mal en détruisant la cause qui l'entretient et le renouvelle; mais le plus souvent le médecin ne peut agir que sur le malade, qu'il se hâte de transporter du foyer morbide dans un air plus salubre. Les typhus, la pourriture d'hôpital, qui dépendent de l'encombrement des malades ou de la seule agglomération d'hommes sains dans un espace trop étroit, trouvent leur remède dans la dispersion des malades, ou dans l'emploi d'agens, tels que le chlore, propres à détruire les émanations nuisibles dont l'air est infecté. Certaines contagions ou infections dont l'air est le véhicule, et qui acquièrent d'autant plus de violence, qu'un plus grand nombre d'individus s'en trouvent atteints simultanément, la variole et la fièvre jaune par exemple, peuvent être ramenées par l'isolement des malades, c'est-à-dire, par la diffusion des miasmes et du contagium dans une atmosphère moins bornée, à des conditions plus favorables.

L'air peut n'être insalubre que relativement à la nature du mal ou même à l'état du malade. On connaît l'heureuse influence de l'air natal sur le nostalgique et dans diverses maladies de langueur, influence au reste dont la nature est probablement complexe, ou qui, même, est par fois plus morale que physique. Instinctivement désiré par beaucoup de malades, ce moyen serait sans doute encore plus efficace si l'on y avait recours plus tôt, au lieu de l'employer comme ressource dernière chez des malades épuisés par les vains secours de la pharmacie.

Quoiqu'un air souvent renouvelé soit généralement plus pur et plus salubre qu'un air habituellement en stagnation, parce que les émanations locales qui tendent sans cesse à le vicier se trouvent réparties dans une plus grande masse; quoique l'air des endroits hauts et non boisés soit aussi plus sain que celui des lieux placés dans des conditions opposées, il est telle maladie en particulier où la prédominance de telle ou telle qualité de l'air l'emporte sur ces causes générales de salubrité. Ainsi, tel genre de maladies réclame l'air froid et léger des montagnes, tel autre l'air des plaines; tel un air humide, tel un air sec, etc. Celui des lieux très-élevés, par exemple, qui, par sa raréfaction, tend à augmenter la fréquence du pouls et de la respiration, et dispose aux hémorrhagies, est communément nuisible aux phthisiques, qui se trouvent bien d'un air tempéré, calme et plus ou moins pesant; l'air des lieux bas et humides, vicié par des émanations de diverses sortes, dispose aux engorgemens viscéraux, aux affections scorbutiques, nuit aux individus lymphatiques, tandis qu'on l'a vu quelquefois favorable à certaines constitutions sèches et irritables. Si l'air chaud et humide

des vallées produit le goître et le crétinisme, l'air sec, frais et léger des montagnes guérit souvent ces maladies. On connaît l'influence heureuse d'un air pur, sec, léger, chargé d'électricité, sur les scrophules, les affections atoniques, la convalescence d'un grand nombre de maladies, etc.

Souvent, au reste, à l'influence propre de l'air se joint, dans ces circonstances, celle d'autres causes dont la part d'action n'est pas toujours facile à distinguer. C'est ce qui a lieu surtout pour les divers exercices, les voyages, etc., employés comme moyen principal de traitement dans diverses maladies chroniques. On a beaucoup vanté entre autres l'air de la mer contre la consomption; et, dans ces derniers temps, on a cru trouver dans l'iode la source des bons effets qu'on lui attribue. Il est de fait cependant que les pays maritimes sont loin d'être les moins féconds en phthisies pulmonaires; que d'ailleurs la présence de l'iode dans les vapeurs des plantes marines n'est rien moins que démontrée, outre que l'efficacité de l'iode contre la phthisie est elle-même très-douteuse. Quant aux voyages sur mer, ce n'est pas évidemment à l'air seul que se rapportent les effets thérapeutiques qu'ils sont susceptibles de produire. Observons toutefois que cet air, dépouillé de presque tout l'acide carbonique que contient l'atmosphère terrestre, sans être, comme on l'a dit, ni plus humide, ni plus chargé d'exhalaisons salines, est un peu plus pur, assez tempéré, plus ou moins calme, et peut, à ces titres, n'être réellement pas sans influence notable dans les maladies de langueur, les catarrhes chroniques et même certaines phthisies contre lesquelles il a spécialement été préconisé. (E. Gilchrist. *The use of sea Voyages in medicine*, Londres, 1759, in-8°, etc. — Buchan. *Bains de mer*, etc., p. 75, Bordeaux, 1824.)

On peut, sans déplacer les malades, modifier l'atmosphère qui les entoure de façon à faire prédominer à leur égard celles de ses qualités qui peuvent leur être les plus favorables. Ainsi, on en élève la température ou on la rafraîchit suivant qu'on cherche à augmenter ou à diminuer la transpiration cutanée; on la rend plus sèche ou plus humide dans des vues analogues; on peut la charger d'électricité, établir des courans pour la purifier, pour lui donner une action stimulante ou tonique, etc. Les bains d'air, c'est-à-dire, l'exposition du malade à un air frais, employés quelquefois pour tempérer la chaleur morbide, réprimer l'excès de la transpiration cutanée, et quelquefois calmer le délire, rentrent dans cette catégorie.

Enfin, on peut placer les malades dans une atmosphère artificielle, c'est-à-dire, plus ou moins chargée volontairement de principes appropriés au mal que l'on veut guérir. Quelques essais ont été ten-

tés dans cette vue, surtout à l'époque des découvertes de la chimie pneumatique où l'on imagina de mélanger des gaz avec l'air atmosphérique pour les faire respirer aux malades; mais aujourd'hui ces moyens, dont la puissance pourtant n'est point douteuse, sont rarement employés. Pour en faire usage, on répand dans l'atmosphère d'une chambre, ou d'un espace plus circonscrit encore, comme l'est une boîte fumigatoire, soit des gaz permanens de diverses sortes (gaz acide carbonique, chlore, etc.), soit des vapeurs aqueuses, acides, aromatiques, camphrées, mercurielles, sulfureuses, etc. Dans tous ces cas, au reste, l'air n'est pour rien en quelque sorte dans les effets obtenus, qui tous se rapportent au gaz ou à la vapeur dont l'atmosphère n'est que le véhicule, comme l'eau est celui de la plupart des médicamens que nous donnons à l'intérieur. C'est donc à l'histoire de ces corps en particulier que doivent être cherchées les applications thérapeutiques dont chacun d'eux peut être susceptible sous forme de gaz ou de vapeurs : disons seulement ici que ce genre de moyens employé surtout de nos jours contre les maladies cutanées, l'est trop peu contre les affections pulmonaires; ajoutons que, pour être utile dans ce dernier cas, il doit être administré, non, comme on l'a récemment proposé, à l'aide de ces appareils pneumatiques d'un usage toujours si fatigant pour de tels malades, et d'ailleurs d'un effet si peu durable; mais en expansion dans l'atmosphère d'une chambre, afin d'agir d'une manière insensible, continue, et par là même avec d'autant plus de puissance. C'est ainsi que les vapeurs aqueuses, celles du goudron, du chlore même, ont paru quelquefois utiles contre les affections catarrhales, asthmatiques, etc., et semblent promettre de nouveaux succès à de sages expérimentateurs.

C'est de cette manière qu'agit l'air des étables, chargé naturellement d'émanations animales, et qui a été recommandé contre la phthisie, avec plus de persévérance, il est vrai, que de succès; jamais nous ne l'avons vu utile, non probablement qu'il ne puisse l'être lorsqu'on a soin de choisir une étable bien tenue, dont l'air ne soit pas vicié par les excrétions putrides des animaux, lesquelles souvent viennent contre-balancer ou détruire les bons effets que tend à produire une atmosphère égale, humide, tempérée; mais probablement parce qu'on n'y a presque jamais recours que trop tard.

On a proposé d'employer l'air en injection, soit dans les intestins, soit dans les veines; mais le premier mode paraît peu utile, le second est très-dangereux. M. Louis a établi récemment, en effet, que souvent, dans ce dernier cas, l'air en se dilatant occasionne la rupture des capillaires du poumon, l'emphysème de cet organe et la mort; dernier phénomène attribué par Bichat à l'impression de l'air sur le

cerveau, par Nysten à la distension des cavités du cœur, et dont il existe plusieurs exemples survenus accidentellement pendant la saignée. (*Bull. des Sc. méd.*, 1824, III.)

Hippocrate. *De aere, locis et aquis, liber* (*Opera omnia*, *ed. Foesio*, 1624, p. 280.) — Gros (A. le), *An aer sanitatis et morborum auctor? affirm. Diss.* Paris, 1617, in-4. — Schrader (F.). *Diss. de aeris in corpus humanum effectibus.* Helmstaed, 1685, in 4. — Boyle (R.). Histoire générale de l'air (en anglais). Londres, 1692, in-4. — Vesti (G.-H.). *De aere atmosphaerico ejusque effectu in corpore humano naturali et præternaturali.* Erford, 1703, in-4. — Depré (J.-F.). *Diss. de mutatione medica aeris alieni.* Erford, 1717, in-4. — Bertrand (J.-B.) Diss. sur l'air maritime, 1724, in-4. — Arbuthnot (J.) Essai sur les effets de l'air, etc. (en anglais). Londres, 1733, in 8. — Mosca (J.). De l'air et des maladies qui en dépendent (en italien). Naples, 1746, in-8 (4 vol.) — Sauvages (F.-B. de). Dissertation où l'on recherche comment l'air, suivant ses différentes qualités, agit sur le corps humain. Bordeaux, 1754, in-4. — Kuehn (K.-G.). *De recentiorum physicorum circa aerem doctrina in re medica magnæ utilitatis.* Lipsiæ, 1785, in-4. — Titius (S. C.). *Diss. de aeris marini salubritate.* Wittemb., 1794, in-4. — Gardien (C.-M.). Examen des effets que produisent sur l'économie animale les qualités physiques de l'air, soit essentielles, soit accidentelles (Thèse). Paris, an VII, in-8. — Cressac (L. de). Sur l'air, et de ses influences sur l'économie animale (Thèse). Paris, an XIII, in 4.

Atoa. Nom brame d'une espèce d'*Annona.*

Atoca. Nom canadien de la canneberge, *Vaccinium Oxycoccos*, L.

Atochados. Un des noms du *Lavandula Stœchas*, L.

Atocira. Un des noms portugais de l'*Annona squamosa*, L.

Atolle. La fleur appelée ainsi au Mexique paraît être celle du rocou, *Bixa Orellana*, L. On donne aussi ce nom à une préparation du maïs encore en *lait*, mêlé à du sucre, dont les Espagnols de l'Amérique font usage pour se fortifier la poitrine, d'après Labat.

Atomon. Un des noms grecs donnés à l'*Hyosciamus niger*, L., par Dioscoride.

Aton. Nom arabe du *Bunium Bulbocastanum*, L.

ATONIQUES. Schwilgué (*Mat. mat.*, II, 207) admettait une classe de médications et par conséquent de médicamens de ce nom. Il les définissait « des médications qui produisent une diminution plus ou moins grande de l'état d'excitation des propriétés vitales organiques; » ce sont, comme on voit, les anti-phlogistiques dont il est question. V. *Antiphlogistiques*, I, 327.

ATRACTYLIS. Genre de plantes de la famille des Carduacées, de la syngénésie polygamie égale. Les anciens ont parlé sous ce nom d'une plante épineuse, usitée de leur temps en médecine, qu'il est difficile de rapporter à un nom linnéen, à cause du vague des descriptions qu'ils en font et de la grande analogie des individus de cette famille entre eux. Dioscoride assure qu'elle rend du col de sa racine une gomme vénéneuse; on n'a pu encore retrouver cette plante, qui serait probablement celle dont nous allons parler sans cette dernière circonstance, peut-être erronée.

A. (*Acarna*, W.) *gummifera*, L. Cette espèce épineuse, acaule, croît en Espagne, en Grèce, en Sardaigne, et à peu près dans tout le bassin de la Méditerranée; elle a été figurée par Prosp. Alpin, qui fait à son sujet une dissertation curieuse. (*Plant. Ægypt.*, 126.)

Parmi les voyageurs modernes, M. Desfontaines (*Act. Soc. d'hist. nat.*, I, p. 49.), Poiret (*Voyage en Barb.*, II, 234), et Olivier (*Voyage dans l'empire ottom.*, I, 312.), qui l'ont observée, ont vu découler de sa fleur, qui est grosse, unique et violette, des gouttes d'une sorte de gomme rousse, qui suinte également entre les folioles de son calice, et même du collet de sa racine; elle n'acquiert jamais une consistance sèche, et reste molle comme la glu; les Arabes s'en servent même comme de celle-ci, en l'étendant d'un peu d'eau bouillante; ils prennent les petits oiseaux par son moyen. Cette substance, qui n'a aucune odeur et à peine une saveur légèrement amère, se recouvre par fois d'une poussière blanche; les femmes de l'île de Naxie la mâchent, comme celles de Scio font du mastic; on fait cuire la racine, mais surtout le réceptacle de cette plante, que l'on mange, ainsi que nous faisons de ceux des artichauds, et comme on le pratique en plusieurs pays de ceux de plusieurs autres composées, telles que les *Carlina*, les *Onopordum*, etc. Il ne faut pas confondre cette plante avec le *Carduus* (*Cnicus*, W.) *Acarna*, L.

A. macrocephala, Desf. Cette plante, de Barbarie, est tellement voisine de la précédente, qu'elle doit donner de la gomme comme elle, bien que l'auteur ne mentionne pas ce fait dans sa *Flore atlantique*.

Atramentum, Encre. Celle dont on se sert pour écrire, *Atramentum scriptorium*, est employée quelquefois comme hémostatique et surtout contre les brûlures superficielles et récentes; elle doit probablement ses propriétés au gallate de fer qui en fait la base.

ATRIPLEX, Arroche. Ce genre de plantes, qui donne son nom à une famille naturelle, et qui appartient à la polygamie monoécie de Linné, se compose d'espèces qui croissent dans les lieux cultivés, maritimes, salés, sablonneux, et que l'on peut manger comme les épinards et l'oseille, etc., qui sont de la même famille. Celles qui appartiennent aux terrains salés donnent beaucoup de soude par leur combustion, et sont souvent utilisées de cette manière. Au Bengale, on mange les feuilles de l'*A. bengalensis*, Lam. L'*A. Halimus*, L., Pourpier de mer, est alimentaire sur nos côtes, et ses pousses se confisent avec le vinaigre et se mangent en salade. On dit que les racines sont employées par les nourrices contre les tranchées et les convulsions de leurs enfans. Tout le monde sait l'usage culinaire que l'on fait de l'*A. hortensis*, L., Bonne-Dame, Arroche, plante de l'Inde naturalisée dans nos jardins; ses semences, d'après Matthiole, sont vomitives et purgatives, fait qu'il serait curieux de vérifier, qui a été aussi avancé pour les semences de l'*A. angustifolia*, Smith, et qui le serait sans doute pour les semences de toutes les

autres espèces; enfin, l'*A. portulacoides*, L., qui croît abondamment sur nos rivages maritimes, peut être confit au vinaigre.

Atriplicées. V. *Arroches*, I, 427.

Atrivolo. Nom du *Tribulus terrestris*, L., d'après Belon.

Atroce. Couleuvre des Grandes-Indes, notamment de l'île de Ceylan, dont la morsure est très-venimeuse.

ATROPA. Genre de la famille des Solanées, de la pentandrie monogynie de Linné. Ce nom vient d'Atropos, celle des Parques qui tranche le fil de la vie, à cause du danger que présentent les espèces qu'il renferme.

A. arborescens, L. Cet arbuste des Antilles est délétère, d'après M. Descourtilz, qui perdit l'usage de la parole, et dont la langue enfla pour en avoir seulement goûté. (*Flor. méd. des Ant.*, III, 119.)

A. Belladona, L., Belladone. (*Flore médic.*, II, § 61). Le nom de cette espèce célèbre, qui n'était pas inconnue des anciens, vient de ce qu'en Italie les femmes se lavaient la figure avec son eau distillée, pratique inusitée aujourd'hui. Elle croît dans notre pays et dans une partie de l'Europe, aux lieux cultivés; de sa racine vivace s'élève une tige dressée, haute de 2 ou 3 pieds, rameuse, pubescente, qui porte des feuilles alternes, ovales, glabres ou légèrement pubescentes, entières, géminées, inégales, d'un vert sombre, finissant en un court pétiole; ses fleurs axillaires, pédonculées et noirâtres ont le calice à cinq divisions, la corolle en cloche à cinq lobes égaux, cinq étamines, un style, et une baie globuleuse à deux loges entourée par le calice persistant. Il est essentiel de bien connaître cette plante délétère, surtout ses baies, dont la couleur noire, la forme de petite cerise et le goût douceâtre, invitent quelquefois à en manger, ce qui produit un empoisonnement avec délire, qui avait fait nommer cette plante par les anciens auteurs *Solanum furiosum*, *Solanum lethale*, et στευχνος, par Dioscoride, d'où on a appelé le délire causé par la belladone *Strychnomanie*. Ce nom a pu faire naître à Linné l'idée de le donner à un autre genre fort délétère de l'Inde.

Empoisonnement par la Belladone. On possède de nombreux exemples d'empoisonnemens par les baies de la belladone, surtout chez les enfans, même par du vin coloré par ces baies. (Ferrein, *Mat. méd.*, II, 650.) M. Boucher a réuni les cas cités dans les anciens auteurs botanistes (*Anc. Journ. de méd.*, XXIV, 310); Bulliard a rapporté depuis le fait de quatorze enfans de la Pitié, qui s'empoisonnèrent au Jardin du Roi, en 1773, avec ces baies. (*Plant. vén.*, p. 201). L'observation la plus curieuse est celle de cent cinquante soldats français qui s'empoisonnèrent avec ce fruit, rapportée par M. Gaulthier de Claubry. (*Journ. génér.*, XLVIII, 355.)

Il paraît pourtant qu'il est nécessaire de manger un certain nombre de baies de belladone, car on peut en ingérer deux ou trois sans éprouver rien de particulier. On lit dans le *Bull. des Scienc. méd.* de M. Férussac (I, 160), deux faits qui tendent à prouver l'innocuité de ces fruits, qui ne sont délétères qu'à une dose un peu élevée. M. Gigault, médecin à Pont-Croix, en Bretagne, dit que les paysans mangent les fruits de la belladone, qu'ils appellent *Guignes de côtes*, et que depuis trente ans il a soigné un grand nombre de personnes qui en avaient trop mangé, et qu'aucune n'en est morte. Il employe le vomissement. (*Journ. de chimie méd.*, IV, 390.) Hufeland rapporte, dans son *Journal pratique* (1823), l'observation d'un idiot, qui mangea, sans résultat fâcheux, c'est-à-dire, sans en mourir, car il y eut empoisonnement, une grande quantité de fruits mûrs de belladone (30 à 40). Le *Journal de pharm.* (X, 85) rapporte qu'un lapin fut nourri de belladone, etc., pendant huit jours, sans en ressentir de mauvais effets, même sans dilatation des pupilles; tué à cette époque, il était très-sain, mais son urine produisit ce dernier phénomène chez un autre animal, mais non pas son sang. Néanmoins, nous conseillons de ne pas se fier à ces faits; les exemples tirés du lapin et de l'idiot ne prouvent rien pour l'homme en santé, et nous pensons qu'au delà de quelques baies il y aura toujours empoisonnement, bien que le plus souvent la mort ne s'ensuive pas, surtout si le malade est soigné à temps.

Les phénomènes de l'empoisonnement par cette plante sont les suivans : vertiges, faiblesse, délire ordinairement gai (nous ne connaissons pas d'exemple qu'il soit jamais devenu furieux), hallucination de la vue, défaillance, nausées, hébêtement, injection de la conjonctive, pupilles dilatées, immobiles, gesticulations, bouche sèche, impossibilité d'articuler des sons intelligibles; pouls petit, débile, plutôt lent qu'accéléré; sorte d'insensibilité de la peau, terreurs, etc. La mort peut arriver très-peu de temps après avoir ingéré ce fruit en abondance, et alors le sujet tombe dans un état soporeux avec soubresauts des tendons et pâleur effrayante. Suivant M. Flourens, la belladone porte son action spéciale sur les tubercules quadrijumeaux, et cause chez les oiseaux, qu'elle rend aveugle, une tache rouge à l'endroit correspondant du crâne, par suite de l'infiltration du diploé.

On remédie à l'action délétère de la belladone par le vomissement, si on est appelé assez à temps pour le provoquer, au moyen de l'émétique à haute dose, à cause de l'insensibilité de l'estomac, ou par l'emploi des boissons acidulées, s'il y a plus de 15 à 20 heures que les baies aient été ingérées. On donne en outre les délayans, les

huileux, le lait, des lavemens émolliens, et même les anti-phlogistiques, si des signes de phlegmasie sont secondairement développés, car la belladone ne produit pas d'inflammation marquée de prime abord, ne cause pas de vomissemens, etc.; et, après la mort des sujets, on trouve à peine quelques traces inflammatoires dans le canal de la digestion. L'action de la belladone diffère de celle de l'opium, quoique cette plante appartienne, comme celle qui le donne, à la classe des narcotiques.

M. Orfila, qui a essayé la belladone sur des animaux, l'a vue produire la mort chez les chiens, mais, donnée à la dose d'une demi-once d'extrait au bout de quatre heures; il observa la membrane de l'estomac, rose peu enflammée. Vingt grains ne firent pas périr un chat. Il conclut de ces expériences que la belladone agit plus fortement injectée dans les veines, moins dans le tissu cellulaire, et moins encore ingérée dans l'estomac. (*Toxicologie*, II, 231.)

Emploi de la Belladone. L'action délétère de la belladone n'a pas empêché de l'employer comme un médicament très-puissant en proportionnant les doses convenablement. On a reconnu que les propriétés narcotiques et stupéfiantes qu'elle possède pouvaient la rendre utile dans les affections nerveuses, les spasmes, certaines inflammations, etc. En outre, elle a été proposée comme un préservatif assuré de la scarlatine.

Maladies des yeux. Le phénomène de la dilatation de la pupille, qui a lieu dans l'empoisonnement par la belladone (et qui se voit également dans celui que produisent la jusquiame, le *datura* et autres solanées, mais à un degré moindre), a fait penser à tirer parti de cette propriété dans certains cas de resserrement spasmodique de la pupille, ou lorsqu'on veut pratiquer l'opération de la cataracte, d'après le conseil de Remarus. En mettant un peu d'extrait de belladone dans l'œil, la pupille se dilate au bout d'une heure au plus; si on en met davantage, celle de l'autre œil se dilate aussi, quoique mise d'un seul côté. Prise à l'intérieur, en lavement même, la belladone produit un résultat semblable; mais il en faut davantage, et l'effet se manifeste bien plus tard. Cette dilatation est accompagnée d'un affaiblissement de la vue, et même d'une cécité passagère, qui effraie beaucoup les malades; nous l'avons vue par fois causée par de simples lotions d'une petite quantité de belladone sur l'œil; elle passe au bout de deux ou trois jours, si on cesse l'usage de ce moyen, bien que la pupille reste encore dilatée après que la vue est revenue. On emploie la belladone pour calmer les irritations oculaires, lorsque l'œil ne peut supporter la lumière, qu'il est enflammé, douloureux. C'est alors une ressource précieuse, dont la

plupart de nos plus habiles chirurgiens se servent avec succès. M. Lisfranc conseille, lorsque l'œil est très-sensible, de frotter le bord des paupières avec l'extrait de belladone, plutôt que de lotionner avec la solution de son extrait. (*Nouv. Bibl. méd.*, II, 299.) Himly propose l'emploi de la belladone pour s'assurer si l'iris est adhérent, et pour empêcher cette adhérence, en suspendant de temps en temps son administration, afin de produire des resserremens et des dilatations alternatifs de l'iris.

Constriction du col de l'utérus, de l'anus, de l'urèthre. Cette propriété de faire cesser le spasme de l'iris et de le relâcher, a fait penser à employer également la belladone dans d'autres spasmes ou rigidités de certaines parties. Chaussier a conseillé l'extrait de belladone, incorporé avec du cérat, pour oindre le col de l'utérus lorsqu'il offre une rigidité qui empêche l'accouchement. Il mettait deux gros d'extrait sur une once de cérat. Il faisait par fois employer ces onctions avant de donner le seigle ergoté, relâchant ainsi le col de la matrice avant de provoquer les contractions de son fond. M. W. Chevalier a remarqué que dans ce mélange la belladone n'a qu'un effet local et ne cause jamais les accidens généraux qu'elle produit seule, comme la cécité, etc., ce que ce médecin anglais a vérifié sur plusieurs centaines de malades. (*Lond. med. and physic. Journal*, 1826.) Le professeur Chaussier appliquait encore la pommade de belladone sur l'utérus dans les convulsions qui arrivent pendant l'accouchement. (*Journ. univ. des Sc. méd.*).

La constriction quelquefois spasmodique ou inflammatoire de l'urèthre, a fait employer la belladone au docteur J. Holbrook pour le dilater ou calmer les douleurs de ce conduit. Il la prescrit en lavement, en fomentations, concurremment avec des drastiques, et il assure que ce mode lui a souvent réussi. (*Bull. des Sc. méd.*, Férussac, I, 362). Will, chirurgien des dispensaires de Londres, qui regarde la belladone comme le meilleur des sédatifs externes, tandis que ses effets intérieurs lui paraissent moins certains, propose d'enduire les sondes d'extrait de belladone, non-seulement dans le spasme de l'urèthre, mais dans les douleurs de ce canal, son inflammation, etc. (*Journ. des progrès des Sc. méd.*, I, 97). Il nous semble que la préparation de Chaussier serait la plus convenable pour atteindre le but qu'on se propose ici. Blakett en conseille l'emploi en frictions le long de l'urèthre dans les blénorrhagies *cordées*.

On a aussi employé la belladone contre le resserrement spasmodique du rectum, maladie qu'on observe assez fréquemment, et qui est si douloureuse, qu'elle donne souvent lieu de croire à une lésion organique de cette partie. Le docteur Blakett est celui qui s'en est

servi dans ce cas avec le plus d'efficacité. (*Nouv. bibl. méd.*, VII, 86.)

Névralgies. MM. W. Chevalier et Will assurent que la belladone est le plus puissant sédatif qu'on puisse employer contre le tic douloureux, regardé comme un spasme nerveux par quelques auteurs. Baldinger rapporte qu'un tic douloureux, qui avait résisté à tous les moyens, fut guéri au moyen de la poudre de belladone donnée à la dose de sept grains. (*Bibl. Germ.*, V, 45.); Bailey cite plusieurs exemples de guérison de tic douloureux par la belladone. Le docteur Henri rapporte avoir calmé, puis guéri ensuite, deux malades affectés de tic douloureux et rebelles de la face, en frictionnant la partie malade avec dix grains d'extrait de belladone; il n'y eut pas de récidive. (*Lond. med.*, juin 1825). Herbert a aussi guéri le tic douloureux, en donnant un grain par jour de la poudre de belladone, et y associant le chlorate de potasse. (*Bibl. méd.*, XLIX, 99.)

Tétanos. Le tétanos, le plus violent de tous les spasmes, a aussi été traité par la belladone, mais infructueusement jusqu'ici, et ce moyen n'a pas été plus heureux que tant d'autres indiqués contre cette terrible maladie. La *Clinique*, du 22 janvier 1829, cite l'essai qu'on en fit sur un jeune sujet; il y eut bien quelque détente, mais l'enfant succomba néanmoins. On avait fait des frictions, avec dix grains d'extrait de belladone et le double d'axonge, sur le col, le tronc, etc.; on avait mis ce mélange dans les oreilles, etc.

Hydrophobie. Cette maladie, contre laquelle tous les médicamens ont été tour-à-tour essayés, précisément parce qu'on n'en a trouvé aucun efficace, n'a pas rencontré mieux dans la belladone, recommandée déjà par Pline, puis rappelée dans le seizième siècle, comme un puissant préservatif de cette maladie, et depuis dans une dissertation imprimée à Gottingue, par B. F. Muench (*de Belladona efficaci in rabie caninâ remedio*, 4°.), et par deux observations consignées dans le *Journal d'Hufeland*; on n'a cependant pu prouver nettement la guérison d'un seul cas de rage par son emploi. V. les *Mém. de la Société royale de méd.* (1783, deuxième partie, p. 115.) La belladone a été administrée en poudre dans plusieurs des cas cités, à la dose de 2 ou 3 grains par jour, en augmentant successivement, jusqu'à ce que les symptômes narcotiques fussent très-intenses, mais toujours sans succès.

Névroses. On a beaucoup employé aussi la belladone dans les affections nerveuses, qui ne sont elles mêmes que des spasmes, et dont l'analogie avec les maladies précédentes pouvait faire soupçonner l'identité de résultat dans l'administration de ce moyen. Ainsi, le docteur P. C. Blakett a donné, dans l'hystérie, une solution de 10 gros d'extrait par livre d'alcool, à la dose de 2 ou 3 gouttes plusieurs

fois par jour dans une tasse de boisson appropriée. Il donne aussi cette teinture dans les convulsions, les toux rebelles, la manie, etc. (*On the Employement of Belladona.*) J. E. Greding, en 1790, a publié plusieurs observations desquelles il résulte que, donnée depuis un demi-grain jusqu'à un grain et demi trois fois par jour, la belladone est utile contre l'épilepsie; il ne faut pas dépasser, suivant lui, quatre grains en 24 heures. Cette plante a aussi été conseillée dans cette maladie par Allamand. (*Essais et Cas de médecine pratique*, etc., par Baumes, tom. I.) Munch fils avait précédemment donné un Mémoire sur les bons effets de la Belladone dans la mélancolie, la manie, l'épilepsie. (*Ancien Journ. de méd.*, LXIV, 495.)

MM. Chevallier et Will, médecins déjà cités, assurent que dans une multitude de cas la belladone est le plus puissant sédatif qu'on puisse employer; ils citent des douleurs spasmodiques ou provenant de l'inflammation des viscères, des ganglions lymphatiques, des plaies ulcérées, dartreuses, scrophuleuses, syphilitiques, des tumeurs articulaires, charnues, osseuses, des rhumatismes, etc., etc., comme ayant cédé aux frictions faites sur les parties douloureuses, et ils assurent que souvent le mal même qui les a produits, guérit aussi.

Cancer. On a vanté la belladone comme spécifique du cancer, depuis Cullen. M. Amouroux l'a préconisée comme très-utile dans cette maladie. (*Anc. Journ. de méd.*, XIV, 47). Marteau, Lambergen, Vanden Block, disent avoir éprouvé, d'une manière non équivoque, la propriété anti-cancéreuse de la belladone. (*Ancien Journal de méd.*, XIV, 108; XVI, 453). Hufeland la regarde comme très-utile dans les engorgemens des glandes qui tendent à devenir squirrheuses, et dans les scrophules mêmes. (*Bibl. germ.*, I, 265.) M. Rahn, de Zurich, a prouvé depuis son inefficacité dans cette maladie.

Coqueluche. C'est surtout dans la coqueluche que la belladone a été conseillée. Schœffer, Wetzler, Méglin, etc., ont donné avec succès cette plante, en poudre, commençant par un quart de grain, mêlée avec du sucre, pour le premier âge; à deux ans, le double; à six, un grain, etc., et augmentant peu à peu; il y a des exemples de coqueluches guéries par ce traitement en six jours, et toujours elle est adoucie. Le docteur Pieper fait frictionner l'épigastre des enfans attaqués de coqueluche, avec une préparation de ce végétal; celle de Chaussier conviendrait très-bien. M. Raisin, qui l'a administrée dans cette maladie, l'a toujours vue calmer la toux, diminuer la fièvre, rendre le sommeil plus doux, etc. (*Journ. génér.* LV, 289, 1816.) Hufeland regarde la belladone presque comme spécifique de la coqueluche, et dit que l'instant le plus favorable pour

l'administrer, est du quinzième au vingtième jour de la maladie. On peut pourtant la donner dès le début, suivant ce grand praticien. Quelques médecins, au lieu d'augmenter la dose de belladone petit à petit, commencent à en donner une dose plus forte, dans la coqueluche, et en diminuent ensuite graduellement la quantité.

La belladone a été conseillée dans d'autres maladies, telles que la dysenterie (Bulliard, *Pl. vénén.*, 200.) et dans le vomissement de sang, par Cammerer (*Bull. des Sc. méd.*, Férussac, V, 55). On l'a donnée avec succès dans une fièvre intermittente pernicieuse, avec douleur atroce au front : les trois premiers accès avaient résisté au sulfate de quinine; la belladone fit cesser le quatrième. (*Rapport des Travaux de l'Acad. de Marseille*, 1827.)

Emploi de la Belladone pour préserver de la scarlatine. Beaucoup de médecins allemands, depuis Hufeland, assurent qu'en administrant l'extrait de belladone aux personnes soumises à l'influence de la contagion de la scarlatine, elles ne la contracteront pas dans ce moment. En 1820, une très-forte épidémie de scarlatine s'étant manifestée à Gutersloh, aucun enfant ayant pris l'extrait de belladone n'en fut attaqué. (*Revue médicale*, X, 213.) On la donnait pendant huit jours. Hufeland a recueilli treize rapports de divers médecins allemands, qui ont confirmé son opinion sur l'efficacité préservative de la belladone dans la scarlatine. Ce professeur pense que ce résultat tient à ce que cette plante diminue la susceptibilité nerveuse, sans laquelle il n'y a pas de contagion. (*Gaz. de Santé*, mars 1826.) Ne pourrait-on pas en trouver la cause dans l'espèce de perturbation que produit son administration; effectivement, donnée de 1 huitième à 1 quart de grain plusieurs fois par jour, elle cause par fois des coliques, de la diarrhée, des sueurs et des urines abondantes chez les enfans très-jeunes. M. Martini croit aussi à cet vertu préservatrice. (*Revue méd.*, II, 371.) M. Ibrélisle, médecin à Metz, a vu douze enfans préservés de la scarlatine par la belladone, qui en attaqua deux cent six au milieu desquels ils vivaient. (*Bull. de la Société d'émulat.*, avril 1823, pag. 201.) Le docteur Velsen a donné cette plante à deux cent quarante-sept personnes dont treize seulement contractèrent la scarlatine. Il prescrivait 2 grains d'extrait, dissous dans 2 onces d'eau et 2 gros d'alcool (nous ne voyons pas la nécessité de cette dernière addition), dont il administrait 15 à 20 gouttes par jour. Il observe avec raison que l'emploi de ce moyen étant sans danger, il n'y a aucun inconvénient à le mettre en pratique. Il résulte même des recherches du docteur Wagner sur l'ensemble des épidémies, où on a administré la bel-

ladone, comparées à celles où on ne l'a pas employée, que dans les premières, on perd tout au plus un enfant sur seize, tandis qu'il en meurt un sur trois dans ces dernières. (*Journ. des progrès des Sc. méd.*, I, 242.) Des villages entiers se préservent, en Allemagne, en prenant la belladone, lorsque les habitans savent qu'elle existe dans un village voisin. Nous citerions une foule d'autres médecins fauteurs de cette doctrine, si l'espace nous le permettait, tels que Berndt, Maisier, Wesener, Beake, etc. Tous les documens sur l'efficacité de la belladone contre la scarlatine, ont été réunis par Hufeland, dans un ouvrage écrit en allemand (*la Vertu préservative de la Belladone contre la scarlatine*, Berlin, 1826, in-8°, 226 pages.) Au surplus, d'autres médecins, en petit nombre à la vérité, et dont les preuves ne paraissent pas évidentes, tels que Schwartze, etc., nient la faculté préservative de la belladone contre cette maladie.

Fumigations. On emploie les vapeurs de la belladone contre les affections de poitrine, cavité où les gaz seuls peuvent pénétrer, comme on sait. Hufeland a fait faire à douze sujets épileptiques des fumigations avec la belladone, la jusquiame et l'opium, et cinq ont été guéris. (*Bull. d'émulat.*, juin 1823, p. 141.) M. Cruveilhier a imité ce procédé en le variant; il fait tremper d'abord les feuilles de belladone dans une solution d'opium, puis les laisse sécher aux trois quarts, et fait fumer cette sorte de tabac aux phthisiques, d'abord à la dose d'une pipe par jour, puis deux, puis trois, etc. On ne dit pas s'il a encore obtenu du succès de ce moyen. (*Nouv. Biblioth. méd.*, septembre 1828.) Nous observerons que les vapeurs aqueuses de la belladone seraient peut-être plus profitables, parce que l'action de fumer fatigue la poitrine, qui ne l'est que trop chez les phthisiques. Déjà les anciens auteurs avaient remarqué que cette plante calmait la toux férine de certains pthisiques.

Analyse. L'analyse de la belladone a fait voir à M. Vauquelin, que son suc est composé, 1° d'une substance animale, qui, se coagule en partie par la chaleur, et qui en partie reste dans ce suc à la faveur de l'acide acétique libre qui s'y trouve; 2° d'une substance soluble dans l'alcool, d'une saveur amère et nauséabonde (voy. *Atropine.*); 3° de plusieurs sels à base de potasse; savoir, beaucoup de nitrate, de muriate, de sulfate, de l'oxalate acidule et de l'acétate. Le marc séché et brûlé, a donné une assez grande quantité de chaux, du fer et de la silice. (*Ann. de chim.*, LXXII, 53, et *Journ. gén.*, XXVI, 381.)

Doses, préparations. On administre la belladone en poudre, depuis un quart de grain jusqu'à 2 par jour, suivant l'âge, seule ou

mêlée au sucre, si on la prend en poudre ou en pilule, ce qui vaut mieux. Il faut que la plante soit la plus récente possible, quoiqu'on ait observé que la dessiccation ne fait pas perdre aux feuilles de leur vertu, comme cela arrive pour d'autres végétaux. L'extrait doit également être récent, et se donne à dose moitié moindre que la poudre; on le délaie dans de l'eau pour l'administrer, à moins qu'on ne le fasse prendre en pilules. Le docteur Muhrbeck prépare cet extrait en faisant rapprocher le suc de la plante sur des assiettes, à la chaléur du soleil, à l'air libre, et le trouve préférable à celui fait au feu. (*Journ. de méd.*, Hufeland.)[1] La racine de belladone a la même propriété que la plante (Wetzler). Muench l'employait de préférence. On ne se sert pas de l'infusion, encore moins de la décoction de belladone, parce qu'on ne pourrait pas apprécier avec exactitude ce que l'on donne de cette plante active. Cullen remarque, avec raison, que la belladone cause une sécheresse et une constriction du pharynx et des parties voisines, qui n'a d'ailleurs rien d'inquiétant (*Mat. méd.*, II, 286.). Le docteur Hanhemann a reconnu en outre que l'usage de la belladone produit une rougeur plus ou moins fugace de la peau des enfans, ce qui, avec la sécheresse du gosier, qu'il regarde comme une sorte d'angine, et d'après ses principes *homœopathiques*, lui explique l'efficacité de cette plante dans cette affection.

Hufeland a employé une infusion miellée de feuilles de belladone dans le vinaigre, qui fait perdre à cette plante une partie de sa force; cette sorte d'oxymel peut être donné, suivant lui, aux enfans avec avantage.

Faber (J.-M.). *Strychnomania, explicans solani furiosi historiam, etc*, fig. Aug. Vindel, 1677, in-4. — Mardorf (J.-J.). *Diss. de maniacis nuperis giessensibus a solano furioso*. Giessæ, 1691, in-4. — Siculius (C.-C.). *Diatribe botanico-medica de belladonâ sive solano furioso*, fig. Ienæ, 1724, in-8. — Œtinger (F.-C.). *De belladonâ tanquam specifico in cancro, etc.* Præses M. Alberti. Halæ, 1739, in-4. — Pulteney (R.). *A brief botanical and medical history of the solanum belladona, etc.* (*Trans. phil.*, 1757, p. 62.). — Coste (C.). *Utrùm in cancro belladonæ usus tùm internus tùm externus?* affirm. Præses F.-C. Bellot. Parisiis, 1760, in-4. — Timmermann (T.-G.). *Periculum medicum belladonæ*. Rinteliæ, 1765, in-4. — Daries (P.-J.-A.). *De atropâ belladonâ*. Præses A. G. Plaz. Lipsiæ, 1776, in-4. (*In Sillog. select.* de Baldinger, t. II.) — Muench (J.-H.). Courte instr. sur l'emploi de la belladone dans la rage (en allemand). Gottingue, 1783, in-8. — Id. (B.-F.) Traité pratique de la belladone, etc. (en allemand), fig. Gottingue, 1785, in-8. — Ludwig (J.-F.). *Diss. de belladonâ ejusque usu in vesaniâ*. Ienæ, 1789, in-4. — Andry. Efficacité de la belladone contre la rage? thèse latine. Paris, 1782. (Citée par Coste et Willemet, *Mat. med.*, p. 92.) — Himly. Paralysie de l'iris par la belladone, etc., trad. de l'allemand par Ehlers, avec des notes. Paris, 1801. — Giraudy (C.-F.-S.). Le délire causé par la belladone a-t-il un caractère qui lui soit propre? Thèse. Paris,

[1] Nous dirons, à ce sujet, que les extraits de belladone du commerce sont fort différens en force les uns des autres, et que les meilleurs sont les plus récens, et préparés à la plus douce chaleur.

an x. 1802. — Munniks (J.). *Diss. med. de atropâ belladonâ, præcipuè exhibens ejus vires, etc.* Groningue, 1803, in-4. (Ext. *Journ. génér.*, XXIV, 224.) — Sage. Histoire naturelle médicale de la belladone, etc. (*Bull. des Sc. méd.*, IV, 265) 1809. — Brailey (J.). Obs. sur l'usage de la belladone dans le tic douloureux de la face, etc. (en anglais). Londres, 1818, in-8, 80 pag. — Mazier (P.-A.-F.). Diss. sur les vertus médicales de la belladone. Paris, 1822, in-4. — Koreff. Note communiquée à M. le professeur Laennec sur l'emploi de la belladone contre la contagion de la scarlatine. (*Bull. des Sc. méd.*, Férussac, I, 374.) — Pauquy (C. L.-C.). De la belladone considérée dans ses rapports botanique, chimique, pharmaceutique, pharmacologique et thérapeutique. Paris, 1825, in-4. — Schwartze (G.-G.). *De belladonâ, scarlatinæ præsidio, etc.* Léipsic, 1827, in-8.

A. Mandragora, L. (*Flore méd.*, II, fig. 62). Cette plante vivace croit en Italie, en Espagne, etc. Elle tire son nom de μανδρα, étable, et αγαυρος, nuisible, nuisible aux animaux. Ses racines fort grosses, semblables à celles de la betterave blanche, souvent bifurquées, ont été comparées aux cuisses de l'homme, d'où on les a appelées *Antropomorphon* et *Semihomo*. Matthiole raconte que c'est une sorte de profession en Italie de préparer des racines de mandragore, de leur donner des formes humaines, et qu'on en fabrique même de fausses avec les racines d'autres végétaux, tels que la bryone, etc., parce qu'on attache des idées de magie à cette plante, comme de donner la fécondité, de rendre heureux, de faire trouver de l'argent, etc. C'était la circée des anciens. Ses fruits ont le volume d'une petite pomme, et s'appellent *Pommes de mandragore*; elles sont, comme le reste de la plante, stupéfiantes, narcotiques, astringentes, etc.; mais on peut en manger une ou deux sans inconvénient, d'après l'expérience de Hernandez, quoique nous soyons loin de le conseiller. Ces pommes sont, suivant quelques commentateurs de la Bible, le *Dudaim*, ce qui est peu probable. (Voyez *Dudaim*.)

Les anciens ont connu et employé la mandragore comme stupéfiante et narcotique; Pline parle des cérémonies superstitieuses qu'on pratiquait pour arracher sa racine; Hippocrate, Galien, Celse, la prescrivent dans plusieurs passages de leurs ouvrages, surtout avant de pratiquer de grandes opérations, apparemment pour engourdir les sujets, et les rendre moins sensibles aux douleurs de l'instrument, d'où est venu le proverbe des latins, en parlant d'un homme apathique : *Il a pris de la mandragore*. Les médecins ont à peu près abandonné l'emploi de cette plante, qui n'est plus guère pour nous qu'historique et de curiosité. Cependant Boerhaave la recommande en cataplasme, bouillie dans du lait, sur les tumeurs scrophuleuses; Hoffbert et Swediaur, sur les indurations squirrheuses, syphilitiques. Gilibert dit que, dans deux cas, l'usage de 3 à 6 grains de racine en poudre, a calmé des accès de goutte. La mandragore paraît partager toutes les propriétés et les inconvéniens de la belladone, sa congénère, qui, plus commune, a été plus expérimentée

et plus employée. Des expériences plus positives sur cette plante sont désirables.

On nomme mandragore *mâle*, dans les vieux auteurs, une variété à fruit rond, et *femelle*, celle dont le fruit est allongé. Pallas dit qu'en Sibérie la mandragore s'appelle *Tête d'Adam*, et qu'elle jouit de la réputation de guérir une multitude de maux. (*Voyage*, t. I.) Les feuilles de cette plante devraient entrer dans le baume tranquille, l'onguent *populeum*; on leur substitue les feuilles de belladone, qui font partie de la formule du premier de ces médicamens.

Catelan (L.). Rare et curieux discours de la plante appelée mandragore. Paris, 1639, in-12. — Schmid (J.). *De mandragorâ disput. phisologica.* Lipsiæ, 1651, in-4. Præses J. Thomasius. Réimprimé en 1669, 1671 et 1739. — Densing. (A.). *Diss. de . . . pomis mandragoræ, illiusque magoniis, etc.* Groningue, 1659, in-12. — Holzbom (A.). *Diss. de mandragorâ.* Præses O. Rudbeck. Upsaliæ, 1702, in-8. — Gleditsch (J.-G.). Sur la mandragore (*Atropa Linnæi*), dont l'histoire a été familière dans l'antiquité. (*Mém. de l'Acad. de Berlin*, 1778, p. 36.)

ATROPINE ou Atropin, *Atropium*, *Atropia*. Ces noms ont été donnés à une substance alcaline, découverte depuis peu d'années, par Brandes, dans les feuilles de la belladone, et à laquelle sont probablement dues les propriétés médicinales de cette plante. Suivant cet auteur, elle est en longues aiguilles, d'un blanc brillant, d'une saveur fade, presque insoluble dans l'eau, soluble à chaud dans l'alcool, insoluble dans l'éther, jouissant d'une assez grande capacité de saturation, formant avec l'acide sulfurique un sel efflorescent, avec les acides nitrique et acétique, des sels déliquescens, etc. Elle n'est pas azotée. (*Ann. gén. des Sc. phys.*, III; *Journ. de Pharm.*, VI, 47, 529, 548). M. Pauquy l'a retrouvée en 1825 (*Thèse*, Paris.), dans la racine de la même plante, et dit l'avoir extraite aussi des tiges du datura, de la jusquiame et de la morelle. Suivant Buchner, celle qui provient de la racine est plus active que celle des feuilles (*Bull. des Sc. méd.* de Fér., septembre 1827), ce qui ne s'accorde guère avec l'idée qu'on doit avoir d'un principe immédiat. Le docteur Runge a indiqué un procédé nouveau pour l'obtenir. Celui de M. Tilloy (*Journ. de pharm.*, XIV, 658.) la donne certainement bien impure, puisqu'elle est en consistance de mélasse, qu'elle ne forme point avec les acides des sels cristallisables, etc.; néanmoins, si on en met un atome dans une once d'alcool, une goutte de cette solution suffit pour dilater la pupille d'une manière étonnante. M. Reisinger annonce avoir obtenu de l'atropine les mêmes effets que de l'hyoscyamine, quoiqu'elle dilate moins fortement la pupille. (*Bull. des Sc. méd.* de Fér., juillet 1825). Cette substance, au reste, est encore très-peu connue, car M. Pelletier n'a pu en retirer de la belladone, et MM. Boullay et Henry contestent son existence dans

32.

la teinture éthérée de belladone, où l'avaient annoncée MM. Ranque et E. Simonin. (*Journ. de Pharm.*, XIV, 255.)

Atropos. C'est le *Coluber Atropos*, L., serpent d'Amérique très-dangereux.

Atschi. V. *Achar* (I, 21). On donne par fois aussi ce nom au piment, *Capsicum annuum*, L., dans l'Inde.

Attagen. Ancien nom de la gélinotte, *Tetrao bonasia*, L.

ATTANCOURT. Village de France (Haute-Marne), à 1/2 lieue de Vassy, près duquel Carrère (*Cat.*, 205) indique une source d'eau minérale froide. Il cite un *Traité* d'Edme Baugier sur ces eaux (Châlons, 1696, in-8°), qui est très-superficiel et ne contient rien d'utile ni d'instructif. On trouve, dans les lettres de Navier sur les eaux minérales de la Champagne (1772, I, 120), une notice sur les eaux d'Attancourt, que cet auteur dit ferrugineuses et usitées depuis long-temps contre les maladies où conviennent les eaux martiales.

Attaruscha. L'un des noms sanscrits du *Justicia Adhatoda*, L.

Attchar. V. *Achar*, I, 21.

Atte. Fruit de l'*Annona squamosa*, L.

Aité. V. *Atle*.

Attelabus. Genre d'insectes. V. *Curculio*.

ATTÉNUANS, *Attenuantia*. Médicamens que l'on regarde comme propres à diviser les liquides animaux dans leurs vaisseaux, à les rendre plus fluides, conséquemment plus mobiles, et, secondairement, à dissiper les embarras, congestions ou obstructions qu'ils auraient formés par suite de leur consistance morbifiquement augmentée. En délayant le sang au moyen de boissons abondantes, de bains, etc., on remplit le seul mode thérapeutique que possède la médecine sous ce rapport. (V. *Délayans*, *Diluans*.) Un second moyen de donner plus de mobilité aux liquides, c'est de diminuer la force de cohésion de leurs molécules. Les médicamens auxquels on attribuait cette propriété étaient regardés comme les véritables remèdes atténuans; tels étaient le savon, les amers, etc., etc., rangés depuis dans les fondans. Cullen ne croit pas à l'existence de ces atténuans.

Gericke (P.). *Diss. de medicamentibus attenuantibus*. Helmenstadt, 1745, in-4.

ATTEUOETTING. La source de cette eau minérale, nommée Georgen-Brunnen, est au pied d'une montagne, à 3/4 de lieue de Neuœtting, en Bavière. Cette eau contient de l'acide carbonique, des carbonates de chaux et de soude, des sulfates de chaux et de magnésie, du muriate de soude, du fer et de l'alumine. Elle est employée contre les éruptions cutanées, les fistules, les vieux ulcères, les hémorrhoïdes. (*Dict. des Sc. méd.*, XXXIII, 465.)

Atti-alu. Nom indien du *Ficus racemosa*, L.

Attich et Attich hirschschwanz. Noms allemands de l'hièble, *Sambucus Ebulus*, L.

Atticus. Un des noms de l'esturgeon. V. *Acipenser.*

Attie puttay. Un des noms indiens du *Ficus racemosa*, L.

Attier. Un des noms du fruit de l'*Annona Squamosa*, L. (I, 311.)

Attilus. Nom de l'*Acipenser Huso*, L., dans quelques parties de l'Italie.

Attingas. Ancien nom du *Vert-de-gris*.

ATTRACTIFS, *Attrahentia*. Remèdes propres à attirer au dehors, comme le font les rubéfians, les vésicans, etc. Un des grands moyens thérapeutiques que possède la médecine, c'est de porter les maladies de l'intérieur à l'extérieur, parce que souvent alors elles sont moins dangereuses, moins douloureuses, et plus faciles à guérir, ou plutôt parce que, dans le plus grand nombre des cas, la guérison est opérée par cela seul que le mal est déplacé et attiré à l'extérieur. Il n'y a peut-être pas de maladie un peu marquée où on ne cherche à opérer la dérivation du mal interne, et où on ne se serve de points extérieurs d'irritation pour y parvenir. On établit un état pathologique à la circonférence pour détruire celui du centre, toutes les fois que la chose est faisable. La médecine topique est, en outre, usitée pour les maladies locales même, mais ici elle ne rentre pas dans celle qu'on peut appeler attractive; elle est directe.

Hamberger (G.-E.). *Diss. de attrahentibus.* Ienæ, 1749, in-4. — Hoffmann (C.-L.). *Diss. de attrahentium, nempè rubefacentium, etc., usu et abusu.* Steinfurt., 1759, in-4.

Attrape-mouche. Nom français de l'*Apocynum androsæmifolium*, L., à cause de la disposition des appendices de sa corolle, qui prennent les mouches. (I, 368.)

Attrow. Plante de Guinée, dont la décoction dissipe l'enflure. (*Trans. phil. abr.*, I, 91.)

Attrummaphoe. Nom que porte en Guinée l'*Indigofera hirsuta*, L.

Atun. Nom d'une espèce de scombre ou de maquereau des environs du Cap de Bonne-Espérance et des eaux de l'île de Java. (*Dict. des Sc. nat.*)

Atun. Arbrisseau des Moluques, figuré par Rumphius (*Hort. amb.*, I, 171, t. 56), dont les fruits écailleux contiennent un noyau que les Malais râpent, en le mêlant à d'autres substances aromatiques, comme condiment, pour aiguiser l'appétit et faciliter la digestion. Ils s'en servent aussi contre la dysenterie. M. Bory croit qu'il appartient au genre *Heritiera*.

Aturion. Un des noms grecs du cétérach, *Asplenium Ceterach*, L.

Aty. Un des noms du piment, *Capsicum annuum*, L., dans les Antilles.

Atyouaraclf. Nom caraïbe du *Parthenium hysterophorus*, L.

Aubepin, Aubépine. Noms du *Cratægus Oxyacantha*, L.

Aubergine. Un des noms du *Solanum esculentum*, Dunal, appelé aussi *Mélongène*.

Aubier. Un des noms français du *Viburnum Opulus*, L.

Aubifoin, Aubiton. Noms du bluet, *Centaurea Cyanus*, L.

AUBIN (St-.), en France, près de Nonancourt. Carrère. (*Cat.*, 503) y indique une source d'eau froide qu'on croit gazeuse et ferrugineuse.

Aubours. Un des noms français du *Cytisus Laburnum*, L.

Aubbessin. Un des noms du *Cratægus Oxyacantha*, L.

Auburon. Un des noms de l'*Agaricus acris*, Bull. (Voyez, I, 103.)

Aubusseau. Petit poisson dont la chair est estimée à La Rochelle.

AUDINAC, village de France, département de l'Arriége, près duquel, dans un pré, est une source jaillissante, connue depuis long-temps, et usitée comme diurétique et légèrement purgative, contre les maladies lymphatiques, rhumatismales, les engorgemens viscéraux, etc. L'eau est à 15° R.; on l'emploie en boissons et en bains, dont on élève un peu la température; il y a aussi des douches et des boues. Un vaste hôtel, à peu de distance des eaux, est destiné aux étrangers malades. Dans nos établissemens d'eaux factices, elle est au nombre des eaux magistrales. Campmartin l'avait analysée. MM. Lafont et Magnes, de Toulouse (*Bull. de Pharm.*, II.), y ont reconnu la présence d'une petite quantité d'acide hydro-sulfurique, très-fugace, d'un peu d'acide carbonique, et, pour 15 livres, 337 grains de substances fixes, savoir : sulfate de chaux, 100; sulfate de magnésie, 90; muriate de magnésie, 50; carbonate de chaux, 72 trois quarts; carbonate de fer, 10 un quart; bitume, 5; perte, 9.

Campmartin. Obs. médico-chimiques sur les eaux min. d'Audinac (nature considérée, etc., 1772, t. I, p. 189.)

AUERBACHER, Auerbach, dans le grand-duché de Hesse, en Allemagne. F.-A. Cartheuser a écrit sur ces eaux l'opuscule suivant : *Abhandlung vom Auerbacher Mineral-Wasser*. Giessen, 1776, in-8.

Augentrost. Nom allemand de l'*Euphrasia officinalis*, L.

AUGIA. Ce genre, de la famille des Guttifères, et de la polyandrie monogynie, fournit de son unique espèce, *l'A. sinensis*, Lour., le vrai vernis de la Chine, suivant Loureiro. On fait subir à cette résine, qui est résolutive, emménagogue, anti-helminthique, une sorte de torréfaction pour dissiper le principe volatil dans lequel paraît résider son âcreté. On peut en user alors sans danger, et les médecins du pays la prescrivent dans cet état en pilules. (*Flor. coch.*, 411). V. *Vernis*.

Auguo. Nom provençal de l'algue des verriers, *Zostera oceanica*, L.

Augure de lin. V. *Cuscuta europæa*, L.

AULACIA. Ce genre, de Loureiro appartient à la décandrie monogynie de Linné, et à la famille des Orangers. Les feuilles d'une de ses espèces, *l'A. falcata*, Lour. (*Cookia falcata*, DC.), sont employées comme emménagogues à la Cochinchine. (*Flor. coch.*, 335.)

Aulne. V. Aune, *Alnus glutinosa*, Gært.

Aulnée. V. Aunée, *Inula Helenium*, L.

Aulonjat. Nom de l'oronge, *Amanita aurantia*, Bull., dans le midi de la France.

AULUK BAGDADIC. Un des noms arabes du *Mastic*.

AUMALE. Petite ville de France, département de la Seine-Inférieure, à huit lieues d'Amiens, au nord de laquelle, dans une prairie, se trouvent trois sources d'eaux minérales ferrugineuses, froides, acidules (la Bourbonne, la Savari, la Malon), réputées toniques, stimulantes et apéritives. Elles sont renfermées chacune dans un bassin. On les boit de juin à septembre. Elles ont été analysées avec soin, d'abord par Marteau, et en dernier lieu par M. le docteur Dizengremel, qui y a trouvé par pinte : acide carbonique, 7 grains; acide hydro-sulfurique, 1; carbonate de fer, 3; carbonate de chaux, 1; muriate de chaux, 6. Marteau rapporte en leur faveur quarante-six observations.

Marteau (P.-A.). Diss. sur les eaux nouv. découv. à Aumale, etc. Paris, 1759, in-12 (et aussi *Journ. de méd.*, avril 1769, 504). — Essai sur les eaux min. d'Aumale. (*Ibid*, juillet 1760, p. 85.) — Dizengremel. Essai analytique de l'eau min. d'Aumale. Neufch., 1806, in-8.)

AUNE. V. *Alnus glutinosa*, Gært., I, 188.

AUNE NOIR. Un des noms de la bourgène, *Rhamnus Frangula*, L.

AUNÉE. Un des noms de l'*Inula Helenium*, L.

AUNLA. Nom cyngalais des *Myrobolans emblics*.

AUNWERD. Un des noms hindous des *Myrobolans emblics*.

AUPALU. Nom tellingou du *Lait de vache*.

AURA. Lémery parle, sous ce nom, d'une sorte de corbeau du Mexique, que les Indiens nomment Tropillotl, et dont la chair passe pour anti-syphilitique, les cendres des plumes pour détersives, vulnéraires, etc.

AURANTIA. Un des noms officinaux de l'orange, *Citrus Aurantium*, L. L'ancien Codex l'écrit aussi *Arantia*.

AURANTIÉES, *Aurantia*. Nom d'une famille naturelle, appartenant à la tribu des dicotylédones polypétales, à étamines hypogynes, et à la classe XIII de la méthode naturelle, dont l'oranger, *Citrus Aurantium*, L., est le type. Elle présente des arbres ou arbrisseaux, croissant entre les tropiques, d'un beau port, à feuilles alternes, criblées de vésicules transparentes, qui contiennent une huile essentielle fort odorante, qu'on retrouve dans l'épaisseur du calice, de la corolle et de l'enveloppe des fruits; enfin de belles fleurs et des fruits en baies, recouverts d'une écorce aromatique, à plusieurs loges, contenant une pulpe ou un suc acide, etc., suivant l'espèce ou la variété que l'on mange, et dont on use pour faire des boissons agréables, rafraîchissantes, tempérantes, etc. L'huile essentielle est, au contraire, tonique, fortifiante, anti-spasmodique, etc.

AURATA FLUVIATILIS. Ancien nom de la truite, *Salmo Fario*, L.

— VULGARIS, Dorade. V. *Sparus Aurata*, L.

AUREILLETOS. Nom provençal de la ficaire, *Ficaria ranunculoides*, Roth.

AUREL, en France, à 1/2 lieue de Saint-Dié. On y trouve, près de la Drôme, une source froide qui paraît être gazeuse. (Carrère, *Cat.*, 484.)

Auricolla. Ancien nom du borax. V. *Soude* (sous-borate de).

Auricula judæ, Off. V. *Peziza Auricula*, L.

— leporis, Off. V. *Buplevrum falcatum*, L.

— muris. V. *Hieracium Pilosella*, L.

— ursi. V. *Primula Auricula*, L.

Auriculaire. V. *Peziza Auricula*, L.

Auridum ammoniacæ. C'est l'ammoniure d'or, ou or fulminant.

AURILLAC, en France, dép. du Cantal. Carrère (*Cat.*, 469) indique, dans le faubourg de cette ville, d'après Poquier, deux sources très-légèrement ferrugineuses, l'une appelée *du Pradet*, l'autre *du Patey*.

Aurio, Auro. Noms de l'*Atriplex Halimus*, L., dans quelques cantons de la Provence.

Auriol. Nom du maquereau sur une partie des côtes méridionales de France.

Auriole. Un des noms du *Daphne Laureola*, L.

Auriols (Eaux min. d'). V. *Mens*.

Auripigmentum. Nom latin de l'orpiment, *Sulfure jaune d'arsenic* (I, 434).

Auris ceti. V. *Pierre de vache marine*.

Aurone, Aurone male, Aurone des jardins. V. *Artemisia Abrotanum*, L. (I, 447.)

— des champs. V. *Artemisia campestris*, L.

— femelle. V. *Santolina Chamæcyparissus*, L.

Aurum. Nom latin de l'or.

— crepitans s. diaphoreticum s. fulminans s. sclopetans. Noms latins de l'or fulminant. V. *Or* (ammoniure ou orate d').

— muriaticum. V. *Or* (chlorure d').

— musivum, or musif. V. *Etain* (per-sulfure d').

— oxydatum. V. *Or* (oxyde d').

— potabile. Solution d'or jadis très-célèbre. V. *Or*.

— præcipitatum azurinum, Oxyde d'or précipité par la potasse. V. *Or*.

— sclopetans. V. *Aurum crepitans*.

— vitæ. Composé acétique d'or.

AUSTÈRE. Saveur âpre, un peu amère, propre à certains fruits non mûrs, comme les poires, les nèfles, les cerneaux, qui resserrent les diverses parties de la bouche : les acerbes en diffèrent, parce qu'ils sont acides; telles sont les pommes avant leur maturité; ces deux saveurs sont astringentes. V. *Acerbes* (I, 18.) et *Astringens* (1, 477).

Wedel (G.-W.). *Diss. de austereorum naturâ usu et abusu.* Ienæ, 1698, in-8.

Austerschaalen. Nom allemand des écailles d'huître. V. *Ostrea edulis*, L.

AUTERIVES. Village de France, près d'Issoire, où il y a une source minérale. (Carrère, *Cat.*, 474.)

AUTEUIL, près de Paris. On y découvrit, vers la fin du 16e siècle, une source d'eau froide qui a passé pour ferrugineuse et utile dans plusieurs maladies. Carrère, qui en traite (*Cat.*, 304.), parle

aussi d'un autre village d'Auteuil, près de La Ferté-Milon, dont la source minérale est froide.

Habert (P.). Récit véritable des vertus et des propriétés des eaux minérales d'Auteuil. Paris, 1628, in-8.

Autocerus. Nom du narcisse, *Narcissus poeticus*, L., dans Dioscoride.

Automel. Nom que porte dans l'Inde l'*Asclepias asthmatica*, W. (I, 465.)

Autophyè, αὐτοφυη. Nom des eaux minérales naturelles chez les Grecs.

Autour. Du temps de Lémery, on recevait du Levant sous ce nom, une écorce insipide, inodore, ressemblant à la cannelle, qui entrait dans la composition du carmin, etc.; elle est inconnue aujourd'hui.

Autruche. V. *Struthio Camelus*, L.

AUXILIAIRE, *Adjuvans*. Médicament que l'on ajoute à un autre pour en seconder l'effet. V. *Adjuvant*. (I, 77.)

Auxuba. Grand arbre des Indes qui porte un fruit savoureux; on le croit le même que le carandas, *Carissa Carandas*, L.

AUZON. Village de France, à 2 lieues d'Alais, près duquel, dans une prairie, est une source sulfureuse appelée *Fontaine puante*, que de Sauvages, cité par Carrère (*Cat.*, 327.), regardait comme purgative, expectorante et bonne contre la gale et la grattelle. Carrère parle aussi (p. 474) d'un autre bourg du même nom, à 3 lieues d'Issoire, où il y a une source minérale.

Ava, Kava. Noms du *Piper methysticum*, Forst., à Taïti, et de la boisson enivrante qu'on prépare avec ce végétal. Thunberg dit qu'*Ava* est aussi le nom du *Panicum verticillatum*, L., au Japon.

Ava-ava. Nom du tabac à Taïti, parce que les naturels le comparent au *Piper methysticum*, Forst. (Ava), à cause de l'espèce d'ivresse que ces deux végétaux produisent.

Ava-nori. Sorte de *Fucus* ou d'*Ulva*, qu'on ramasse sur les côtes du Japon, et que les habitans récoltent pour le manger avec du riz, après l'avoir fait sécher et griller, selon Thunberg. *Voyage*, III, 84.)

Ava ramo. Nom de l'*Inga unguis-cati*, W., au Brésil.

Avacari. Dujardin indique, sous ce nom, un arbrisseau des Indes, semblable au myrthe, qui est estimé astringent et employé dans la dysenterie. (*Drogues*, 315.)

AVAILLES. Petite ville de France (dép. de la Vienne), à 13 lieues de Poitiers, près de laquelle sont trois sources d'eaux minérales froides et salines, qui paraissent contenir principalement du muriate et du sulfate de soude, du muriate de magnésie et du fer. Elles sont peu connues.

Rondelet (P.). *Aquaram avallensium medicatarum descriptio.* Paris, 1640, in-8. — De Launay. Diss. sur les eaux min. d'Availles, 1772, in-12. — V. aussi *Journ. de méd.* de Leroux, X, 476.

Avanacu. C'est le nom du ricin, *Ricinus communis*, L. ? au Malabar (*Hort. mal.*, II, t. 37.)

Avari, Avati. Noms du maïs, *Zea mays*, L., dans quelques lieux de l'Inde.

Avary. Nom indien du *Cassia auriculata*, L.

Avaux. Nom provençal du chêne kermès, *Quercus coccifera*, L. C'est l'*Avao-ussés* des Provençaux.

Avea. Nom portugais de l'avoine, *Avena sativa*, L.

Aveline, Avelane. On donne ce nom à une grosse variété de noisette; *Corylus Avellana*, L.; on nomme *Avelines purgatives* certaines amandes qui ont la propriété de purger, telles que celles de la noix de ben, *Moringa nux-ben*, Desf., des pignons d'Inde, *Jatropha Curcas*, etc. Ce nom vient d'*Avella*, ville de Campanie, où croissait le noisettier, qui s'appelle *Avelinier*, *Avelanier*, en Provence.

Avellano. Nom que l'on donne au Chili à l'amande comestible du *Gevuina Avellana*, Mol.

Avena. Nom italien et latin de l'avoine, *Avena sativa*, L.

AVENA. Genre de plantes de la famille des Graminées, de la pentandrie digynie.

A. sativa, L., Avoine. Cette plante annuelle, que l'on croit originaire d'Asie, est généralement cultivée en Europe pour la nourriture des chevaux, et quelquefois pour celle de l'homme dans les pays où le terrain peu fertile se refuse à produire le blé ou le seigle, ou dans les temps de disette : on en fait un pain grossier, mais assez sain. La farine de l'avoine est semblable à celle des autres céréales, mais plus fade et plus compacte. M. Chevallier prétend (*Journ. de chimie méd.*, II, 603) que la fécule extraite de cette farine a quelques rapports avec l'arow-root, et le remplace auprès de certaines personnes. L'enveloppe renferme un principe aromatique qui a quelque rapport avec celui de la vanille, et qui donne à la graine fraîche une odeur qui enivre, dit-on, par fois les chevaux et même l'homme; il a été observé par M. Journet, et peut s'extraire au moyen de l'eau, puis de l'alcool.

L'avoine, analysée par M. Vogel, contient : fécule, 59; albumine, 4,30; gomme, 2,50; sucre et principe amer, 8,25; huile grasse jaune-verdâtre, soluble dans l'alcool bouillant, 2; matière fibreuse, quantité variable. M. Davy, qui a aussi analysé l'avoine, y trouve six pour cent de gluten, matière non signalée par M. Vogel. Il est donc essentiel de recommencer l'analyse de cette céréale. (*Journ. de pharm.*, IX, 337.) La cendre de l'avoine, d'après M. Vauquelin, contient du phosphate de chaux et de la silice.

On prépare le *gruau* d'avoine en ôtant à cette semence sa partie corticale, au moyen du moulin destiné à cette opération, ce qui se fait

surtout en Bretagne. (V. *Gruau*). On préfère par fois pour cette préparation une variété de l'*Avena sativa*, appelée *A. nuda*, L., comme plus facile à dépouiller de son enveloppe extérieure. La décoction de gruau se donne dans les affections inflammatoires de la poitrine et du bas-ventre, les irritations, les agacemens nerveux, etc. Elle est émolliente, anti-phlogistique, calmante. On en use aussi en lavement. Comme l'eau de gruau est une solution d'amidon, il faut la faire très-légère, si on n'a pas intention de nourrir le malade. On fait aussi un sirop de gruau; on en prépare des potages. En Écosse, on fait une eau-de-vie d'avoine, dont on use dans le pays, où elle s'appelle *Wiskey;* on la mêle à l'eau pour en faire un *grog*, qui rend potables les eaux les plus malsaines. (Nodier, *Promenades aux montagnes d'Ecosse*, p. 244.)

L'avoine sert dans le peuple à faire des cataplasmes, qu'on applique sur les parties douloureuses, sur les points de côté surtout, bouillie dans le vinaigre, la bière, et appliquée très-chaude, elle dissipe par fois ces douleurs locales; mais plus par la rubéfaction produite par le vinaigre, que par la vertu de l'avoine. La paille d'avoine sert de nourriture aux bestiaux. Les bâlles des semences sont employées pour faire les paillassons des petits enfans, ce à quoi elles sont fort convenables par leur mollesse et leur propriété absorbante, ce qui permet de les faire sécher avec facilité. On en remplit aussi les coussins qu'on place entre les attelles dans les appareils pour les fractures. Dans les hôpitaux, on en fait des matelas pour les malades qui *gâtent*.

Hoffmann (F.). *Diss. de curâ avenaceâ, vonder Habercur.* Halæ, 1714, in-4.

Avena excorticata, Off. V. *Gruau* et *Avena*.

Avenat. Nom de l'avoine dans le midi de la France.

AVENHEIM. Village de France, à 3 lieues de Strasbourg, où se trouve une source d'eau minérale peu connue, appelée *Puits intarrissable*, dont les eaux sont froides, surtout en été. Carrère en parle. (*Cat.*, 108.)

AVENNES. Petit village de France, département de l'Hérault, près duquel, dans un vallon, jaillit, par divers filets, une eau tiède, insipide, inodore, réputée diurétique, et employée depuis long-temps par les médecins de Montpellier contre les maladies de la peau, et notamment les ulcères atoniques des jambes. D'après l'analyse de M. Saint-Pierre (*Essai sur l'analyse des eaux minérales*, etc., Montp., 1809, in-4°, p. 63), cette eau contient à peine un grain par pinte de sels, dont plus de la moitié encore n'est que du carbonate et du sulfate de chaux. Elle est cependant très-fréquentée, et, dit-on, très-utile. On la donne en boisson et en bains depuis le

mois de juin. Un bâtiment particulier est exclusivement destiné à baigner les jambes des malades atteints d'ulcères.

Avens. Nom anglais de la benoîte, *Geum urbanum*, L.

Avericay. Nom du *Cassia auriculata*, L., dans l'Inde.

Averie. Nom indien de l'*Indigofera Anil*, L.

Averno, Avorne. Noms de l'aune, *Betula Alnus*, L., dans quelques auteurs.

Averoon. Nom hollandais de l'*Artemisia Abrotanum*, L.

AVERRHOA. Genre de plantes de la famille des Térébinthacées, de la décandrie pentagynie. Il renferme deux espèces; toutes deux sont des arbrisseaux de l'Inde, dont les fruits acides sont à plusieurs côtes, de la grosseur d'un œuf ou d'une poire; on en fait usage dans les fièvres, la dysenterie et comme rafraîchissans; cuits, ils sont plus agréables, en ce qu'ils ont perdu l'âcreté qu'ils pouvaient conserver; à parfaite maturité, ils prennent un goût vineux comme la grenade. L'*A. Carambola*, L., Carambolier, a ses fruits de forme oblongue, et ses côtes, au nombre de cinq, sont aiguës sur leur dos; il est figuré dans l'*Hortus malabaricus*, III, t. 43 et 44; ceux de l'*A. Bilimbi*, L., sont plus gros au sommet, et un peu pyriformes, à côtes obtuses; ils sont plus aigres que ceux de l'*A. Carambola*, et ne sont guère usités que pour faire des limonades. Rhéede l'a représenté, même ouvrage, III, t. 45 et 46.

L'*A. acida* de quelques auteurs, racine de Cythère, cerise de l'Inde, est le *Cicca disticha*, L.

AVESNES. Petite ville de France, du département du Nord, où se trouvent deux sources d'eaux minérales froides, un peu gazeuses, nommées *Grande-Fontaine* et *Fontaine de Féron*, dont M. Tordeux, pharmacien à Cambrai, a donné l'analyse. La première contient par litre 372 milligrammes de sels, qui consistent principalement en sous-carbonate de chaux, muriate de magnésie et sulfate de soude; la seconde en offre 553, formés surtout de sous-carbonate de chaux, de sulfate et de muriate de magnésie, etc. (*Ann. gén. des Sc. phys.*, mai 1821.)

Avette. Un des noms anciens de l'abeille. V. *Apis*.

Avezoud. M. le docteur Geoffroy rapporte dans son *Voyage au Sénégal* (*le Sénégal*, etc., II, 67), et nous a confirmé de vive voix, qu'on transporte dans le désert de cette partie de l'Afrique une graine de ce nom, dont on fait une pâte en cas de disette. On ignore le végétal qui la produit.

AVICENNIA. L'*A. resinifera*, Forster, donne, suivant ce botaniste, une résine verte, dont les naturels de la Nouvelle-Zélande mangent avec plaisir. On a reconnu que cette plante, de la famille des Gattilliers, et de la didynamie angiospermie, est la même que l'*A. tomentosa*, L., qui croît aux bords des mers des tropiques, parmi

les mangliers. Elle ne donne pas de résine, et MM. les naturalistes de l'Astrolabe n'ont vu manger aucune résine à ces peuplades, qu'ils viennent d'explorer tout récemment, d'après l'assurance qu'ils nous en ont donnée tous de vive voix.

AVICULE. V. *Mytilus margaritiferus*, L.

AVILA. Un des noms caraïbes du *Fevillea Javilla*, H. et B., ou peut-être du *F. Nhandiroba*.

AVIS AFRA S. LIBYCA. Anciens noms latins de l'autruche. V. *Struthio Camelus*, L.

— JUNONIS S. MEDICA S. PICTA. Anciens noms latins du paon, *Pavo cristatus*, L.

— TARDA. Nom latin de l'outarde, *Otis Tarda*, L.

AVOCAT, AVOCATIER. Noms du *Laurus Persea*, L.

AVOCETTE. Nom vulgaire du *Recurvirostra Avocetta*, L.

AVOINE. V. *Avena sativa*, L.

AVOIRA. Un des noms de l'*Elais guineensis*, L., de la famille des Palmiers.

AVOLD (Saint), en France, dép. de la Moselle. Carrère signale près de cette ville une source froide qu'on croit ferrugineuse. (*Cat.*, 496.)

AVRANCHES. Ville de France, dép. de la Manche, dont les eaux minérales contiennent, suivant Fleury, cité par Carrère (*Cat.*, 407), du sel marin, de la sélénite, du fer et du gaz acide carbonique.

AVUL CUNDUR. Nom dukhanais de l'*Oliban*.

AWAR-AWAR. Nom indien du *Ficus septica*, Forst.

AWARI (et non AVARU). Les Cingalais donnent ce nom à l'*Indigofera tinctoria*, L., appelé *Ameri* au Malabar. (Rumphius, *Hort. mal.*, I, 101, t. 54.)

AWUSADANELLI. Nom cyngalais du *Myrobolan emblic*.

AX, en France, département de l'Arriége, à 5 lieues de Tarascon. Petite ville dont les environs abondent en sources sulfureuses (Pilhes en a compté 53), qui la plupart ne servent qu'aux usages domestiques et au lavage des laines. Elles sont très-anciennement connues; il y existe de beaux établissemens thermaux. Leur température varie entre 17 et 61° R. Pilhes rapporte des expériences (p. 7) en faveur de l'opinion, récemment combattue par d'autres expérimentateurs, que les eaux minérales thermales se refroidissent plus lentement que l'eau commune. Il donne la température des sources, et critique la table qu'en a donnée Duchanoy. Elles charrient abondamment de la glairine. Pilhes les distingue d'après le nom des lieux où elles sourdent, en 1°, Eaux du Teix (3 sources); 2° Eaux de l'Hôpital ou du Faubourg (7 sources); 3° Eaux du Couloubret (5 sources); 4° Bain doux (8 sources), etc. Il les divise en *sulfureuses* ou en *savonneuses*, suivant que c'est ou le soufre ou le principe onctueux qui paraît y dominer. Ainsi, les sources de l'Hôpital sont sulfureuses; celles du Couloubret, savonneuses. L'analyse qu'il a faite de 13 sources lui a, du reste, montré dans toutes de la

sélénite, du sel marin, du sel d'Epsom, qui est le plus abondant, et du soufre. L'eau la plus riche est celle des Canons, et cependant 50 livres de cette eau ne lui ont donné que 1 gros 47 grains de résidu; il y en a qui n'en ont fourni que 33. Ces eaux ont été examinées depuis par MM. Chaptal, J.-P. Magnes-Lahens, Dispan, etc. Ces analyses diffèrent plus ou moins les unes des autres; mais toutes s'accordent à prouver que l'hydrogène sulfuré est le principe minéralisateur de ces eaux, fort peu riches en matières salines. L'ouvrage de Pilhes contient les règles pratiques de leur emploi médicinal. On les donne en boisson (la fontaine du Breil surtout), soit pures, soit coupées avec du lait, ainsi qu'en bains aqueux ou de vapeurs. Elles sont surtout usitées contre les maladies de la peau, les affections catarrhales chroniques, la phthisie même, les engorgemens abdominaux, les maladies des articulations, les scrophules, les ulcères, etc. Elles rivalisent avec nos meilleures sources sulfureuses.

Sierc. Mémoire sur les eaux min. d'Ax. Toulouse, 1758, in-8. — Pilhes. Traité analytique et pratique des eaux thermales d'Ax et d'Ussat, etc. Pamiers, 1787, in-8. — Maudinat. Obs. et Réfl. sur les bains d'Ax (*Journ. de méd.*, juillet 1788.) — Magnes-Lahens (J.-P.) a publié, en 1823, à Toulouse, une brochure sur ces eaux, analysée dans le *Journ. de pharm.*, IX, 319.)

Axeras. Nom de l'asphodèle, *Asphodelus ramosus*, L., chez les anciens.

Axi. Pomet (*Dict.*, 197.) donne ce nom au piment, *Capsicum annuum*, L.

AXIA. Genre de plantes de la famille des Nyctaginées? de la triandrie monogynie. L'*A. cochinchinensis*, Lour., que Wildenow croît être une espèce de valériane, est estimé dans le pays à l'égal du ginseng, d'où lui vient son nom d'αχιος, digne; il est chaud et fortifiant, provoque l'urine, la sueur et les règles; on s'en sert dans les fièvres intermittentes, les crudités de l'estomac, les viscosités des poumons et les obstructions de l'utérus. (*Flor. coch.*, I, 44)

Axing. Nom du chiendent, *Triticum repens*, L., en Suède.

Axis ou Assis. Noms arabes du chanvre, *Cannabis sativa*, L.

Axonge. C'est la graisse de porc préparée. V. *Graisses*.

Axunge, *Axungia*. Noms anglais et latin de l'*Axonge*.

Axungia lunæ, *Axungia solis*. Noms de certaines terres calcaires, blanches, tendres, mêlées d'un peu d'alumine, susceptibles de former avec l'eau un magma comme graisseux, et inscrites jadis dans la matière médicale. V. *Terres sigillées*.

Axungia vitri. C'est la même chose que l'*Anatron*. On employait ce mélange salin comme dentifrice, et aussi comme dessiccatif contre la gale, les dartres et certains ulcères.

Aya-pana, Aya-panie. V. *Eupatorium Aya-pana*, Vent.

Ayally. Nom d'une graminée très-commune à Saint-Domingue, employée comme apéritive dans cette île, suivant Nicholson; c'est peut-être le *Panicum sanguinale*, L., qui y est abondant.

Ayas. Nom sanscrit du *Fer*.

Ayasru. Un des noms du *Santal blanc*.

Ayermaddu. Nom malais du *Miel*.

AYLANTHUS, (AILANTHUS.) Genre de plantes de la famille des Térébinthacées, de la décandrie trigynie de Linné.

A. excelsa, Roxb. Les médecins indiens donnent la décoction de son écorce dans les maladies dispepsiques; la dose est de trois onces de cette décoction deux fois par jour. (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 302.)

A. glandulosa, Desf. Ce bel arbre, du Japon, se rapproche du précédent. On le cultive chez nous dans les jardins; son écorce, analysée par M. Payen, donne du ligneux, une sorte de chlorophylle, de la gelée végétale, une substance amère, une résine aromatique, une matière grasse azotée, une sorte de fongine non azotée, un principe colorant jaune, des traces d'huile essentielle d'une odeur forte et vireuse, des traces d'acide carbonique et quelques sels. (*Annal. de chimie*, XXVI, 239.) On croit que l'*A. glandulosa* fournit une des espèces de vernis usités au Japon. V. *Vernis*.

Aymadavum. Nom calmouque de l'ammi, *Sison Ammi*, L.

Aymiri, Amiri. Noms de l'*Hernandia sonora*, L., à l'île de Bourou, l'une des Moluques

Aympadoo, Ampadoo. Noms indous du *Brucea sumatrana*, Roxb.

Ayos. Nom espagnol de l'ail, *Allium sativum*, L.

Azadarac. Nom espagnol et italien du *Melia Azedarach*, L.

Azafran, Azafrao. Noms espagnols du safran, *Crocus sativus*, L.

AZALEA. Genre de plantes de la famille des Rosages, de la pentandrie monogynie de Linné. On cultive dans les jardins des curieux beaucoup d'espèces ou variétés de ce genre, pour la beauté et l'odeur agréable de leurs fleurs. L'*A. pontica*, L., arbrisseau à belles fleurs jaunes, qui ont l'odeur du chèvrefeuille, communique au miel que les abeilles recueillent sur ces fleurs une qualité si malfaisante, que beaucoup de soldats de l'armée de Xénophon, dans sa retraite dite des *Dix-mille*, furent pris pour en avoir mangé, de vomissemens, de diarrhée, d'une sorte d'ivresse passagère, etc. Comme le *Rhododendrum ponticum* croît dans les mêmes lieux, et que les abeilles butinent sur ces deux végétaux, il est difficile de décider lequel des deux rend le miel vénéneux. On cultive l'un et l'autre dans quelques jardins, et, si on y élevait des abeilles, il ne serait pas impossible de voir les accidens indiqués se reproduire. On peut lire une dissertation de Tournefort relative à ce miel vénéneux (*Voyage*, III, 7), où il rapporte les passages de Dioscoride, Pline et Diodore, etc., sur ce sujet. V. aussi *Ægolethron*. (I, 85.)

L'*A. procumbens*, L. (*Loiseleuria procumbens*, Desv.), petit arbuste

couché de nos hautes montagnes, a ses feuilles employées comme astringentes. (De Candolle, *Essai*, etc., 194.)

Azarinit. Pierre du royaume de Cananor, jadis réputée bonne contre la fièvre, la morsure des serpens, etc.

Azarole, Azerole. Noms du *Mespilus Azarolus*, L.

Azavar. Un des noms de l'aloès dans l'Inde.

AZCOYTIA (Eaux min. d'). Ces eaux, situées en Espagne, province de Biscaye, sont usitées en boisson. (Ballano, *Diccion. di Med. y Cirugia*, t. 1. Madrid, 1815.)

Azebuche. Nom de l'olivier sauvage, *Olea europœa*, L., Var. *sylvestris*, dans le midi de l'Espagne.

Azedarach. Nom d'une espèce du genre *Melia*, *M. Azedarach*, L.

Azedas. Nom portugais de l'oseille, *Rumex Acetosa*, L.

Azedera. Nom espagnol de l'oseille, *Rumex Acetosa*, L.

Azekischora. Nom persan de l'*Acide nitrique*.

Azelem. Avicenne paraît désigner sous ce nom le poivre d'Ethiopie, *Unona æthiopica*, Dunal.

Azeli. Sorte de céréale du Congo, qui donne la colique à ceux qui en mangent pour la première fois ; c'est probablement un *Sorgho*.

Azenha (Eaux min. d'). V. *Frunto*.

AZERAT, en France, à 1 lieue 1/2 de Brioude. Carrère (*Cat.*, 474) y signale une source minérale.

Azeure. Nom que les Portugais de l'Inde donnent à l'aloès. (Monard, *Drogues*, p. 11.)

Azevre. Nom portugais de l'*Aloès*.

Azeyte. Nom portugais de l'huile, et notamment de l'huile d'olive.

— de sassafras. Huile native de laurier, de Th. Hancok. V. *Laurus Sassafras*, L.

Azez-Alsacmel. Nom arabe de l'hépatique des fontaines, *Marchantia polymorpha*, L.

Azier a l'asthme. Nom que porte à Cayenne le *Nonatelia officinalis*, Aubl. On donne le nom d'*Azier*, dans cette colonie, à toutes les herbes usitées des champs, en y joignant un adjectif qui les qualifie.

Azier a crapaud. Nom d'une espèce du genre *Commelina*, qui croît jusque dans les rues de Cayenne, et dont la décoction mucilagineuse est usitée comme pectorale et adoucissante.

Azoch, Azock. V. *Azoth*.

Azogue. Un des noms espagnols et polonais du *Mercure*.

Azoph. Nom suranné du *Mercure*.

Azorella. Nom d'un genre d'Ombellifère créé par Lamarck, mais nommé auparavant *Bolax* par Commerson, qui a prévalu. V. *Bolax*.

Azotates. Nom que devraient porter les nitrates, d'après les principes de la nomenclature chimique.

AZOTE, *Azotum*, de α privatif, et de ζων, vie. Ce gaz indécomposé, découvert en 1775 par Lavoisier, sans couleur, sans odeur, sans saveur, n'est ni cide, ni alcalin; il éteint les corps en com-

bustion, ne peut servir seul à la respiration, et pourtant forme les quatre cinquièmes environ de l'air au milieu duquel nous vivons. Il n'est point, à proprement parler, délétère; mais lorsqu'il est associé à trop peu d'oxygène, comme dans l'air des fosses d'aisances dont il fait quelquefois les quatre-vingt-quatorze centièmes, ou même la totalité, ainsi que l'ont constaté il y a vingt ans MM. Dupuytren, Barruel et Thénard, il produit l'asphyxie. Nysten, qui l'a injecté dans les veines, a cru lui reconnaître une action sédative sur le cœur.

Il prédomine dans les matières animales, existe, quoiqu'en moindre quantité, dans beaucoup de substances végétales, qualifiées, à raison de cela, de *végéto-animales*, et se trouve, plus ou moins mélangé d'oxygène, dans la vessie natatoire des poissons. Il y a, dit-on, aux États-Unis, plusieurs sources naturelles de ce gaz. (*Journ. de pharm.*, IX, 120.) L'alimentation, la déglutition, et peut-être l'absorption cutanée, sont les actes qui l'introduisent dans l'économie des animaux où l'on a prétendu à tort qu'il pouvait se former de toutes pièces. Sa présence dans les matières alimentaires paraît, d'après les expériences de M. Magendie, essentielle à la nutrition des carnivores. Il a vu en effet que ces animaux, nourris de substances entièrement privées d'azote, ne pouvaient supporter ce régime que pendant un temps assez limité, et que chez eux l'urine et la bile acquéraient les caractères que ces fluides ont chez les herbivores; résultats qui, joints à ceux que Young a observés pour le lait d'une chienne, font entrevoir la possibilité de modifier à volonté, pour ainsi dire, la composition chimique des fluides animaux, et par là, peut-être, d'influer sur quelques états maladifs.

La prédominance de l'azote, admise comme cause efficiente d'un certain ordre d'affections, les maladies putrides par exemple, est loin d'être démontrée, et les noms de *Septon* donné quelquefois à ce gaz, et d'*Azoténèses*, donné à cet ordre de maladies, d'être justifiés par l'expérience, non plus que les théories de S. L. Mitchill et de Baumes.

Les usages médicinaux de l'azote sont presque nuls ou à peine entrevus. On a cru que l'inspiration de ce gaz, allié toujours à une certaine proportion d'oxygène, pouvait être utile dans les maladies chroniques de la poitrine, et on cite deux observations de phthisie, recueillies par M. Marc, dans lesquelles il a produit le ralentissement de la circulation et un mieux passager. Nysten toutefois le regardait comme mieux indiqué dans des maladies plus actives des organes respiratoires. On peut, pour l'usage médical, le retirer soit

de l'air, dont on absorbe l'oxygène au moyen du phosphore, soit de la fibrine traitée à chaud par l'acide nitrique, en ayant soin de bien laver le gaz ainsi obtenu.

Plusieurs des composés dans lesquels il entre intéressent plus directement la matière médicale et la thérapeutique. Combiné à l'oxygène, il forme des *oxydes* et des *acides*, objet du restant de cet article; avec l'azote, l'*ammoniaque* (V. ce mot); avec le carbone, le *cyanogène* qui, combiné avec l'hydrogène, constitue l'*acide hydro-cyanique*. (V. *Cyanogène*). Observons que les noms de ces divers composés devraient, d'après les principes de la nomenclature, être dérivés du mot *Azote*, tandis que les uns semblent indiquer des corps simples, et que les autres sont tirés de νιτρον, nitre, sel dont il fait partie et qui est un des plus anciennement connus; de là, pour remédier à cette anomalie, le nom de *Nitrogène* donné quelquefois à l'azote.

Dagoumer (T.). Essai sur le gaz azote atmosphérique considéré dans ses rapports avec l'existence des animaux, etc. Paris, 1816, in 8. — Magendie (F.). Sur les propriétés nutritives des substances qui ne contiennent pas d'azote. Paris, 1816, in-8.

I. *Oxydes*. Il en existe deux, distingués, d'après la proportion d'oxygène qu'ils renferment, en *Protoxyde* et *Deutoxyde*.

1°. *Protoxyde* ou *Oxydule d'azote*. Ce gaz incolore et sans odeur est légèrement sucré et un peu soluble dans l'eau. On l'obtient en soumettant à une chaleur modérée du nitrate d'ammoniaque desséché et recevant sous des cloches le gaz incolore qui s'en dégage. Il est formé de deux volumes d'azote contre un d'oxygène, et est par conséquent plus oxygéné que l'air atmosphérique, aussi entretient-il mieux que lui la combustion. Cependant il ne peut être respiré long-temps sans inconvénient. M. Orfila le place même au nombre des poisons narcotiques. L'asphyxie ou la syncope, qu'il produit au bout de quelques minutes, est quelquefois accompagnée de phénomènes nerveux particuliers, entre autres d'un rire involontaire, qui lui a fait donner le nom de *Gaz hilariant*. Au reste, ces phénomènes ont presque toujours varié dans les diverses expériences qu'ont faites sur eux-mêmes MM. Davy, Proust, Plaff, Vauquelin, Thénard, Orfila, et dont on trouve deux autres exemples remarquables dans la *Nouv. Bibl. médicale* (1823, II, 491.) Les vertiges, le délire, l'excitation des forces musculaires, sont au nombre des plus constans; ils l'ont fait conseiller contre la paralysie, maladie dans laquelle Beddoes paraît l'avoir souvent administré. (*Journ. gén. de méd.*, XXIV, 210.) On pourrait l'expérimenter dissous dans l'eau à l'aide de la pression, comme on le fait pour l'acide carbonique, forme sous laquelle il nous semblerait utile d'en étudier l'ac-

tion médicinale. On dit que ce gaz est devenu récemment en Angleterre et aux États-Unis un nouveau moyen d'ivrognerie.

Mitchill. (S.-L.). *Remarks on the gazeous oxyd of azote*, etc. (Remarques sur l'oxyde gazeux d'azote ou de nitrogène, et sur les effets qu'il produit lorsqu'il est engendré dans l'estomac, inspiré dans les poumons et appliqué à la surface de la peau, etc.). New-Yorck, 1795, in-12. — Saltonstall (W.). Dissertation inaugurale (en anglais) sur l'histoire chimique et médicale du Septon. New-York, 1796, in-8.

2°. *Deutoxyde d'azote ou Gaz nitreux*. Ce gaz, qu'on obtient en versant de l'acide nitrique affaibli sur du cuivre, est incolore; mais au contact de l'air il rougit, en absorbant de l'oxygène, et se transforme en gaz acide nitreux. Cette altérabilité ne permet pas de l'employer en médecine.

II. *Acides*. 1°. *Gaz acide nitreux*. On a vu ce gaz délétère produire une inflammation mortelle des poumons. Deux exemples de ce genre d'empoisonnement ont été publiés par M. Desgranges et par M. Cherrier. Un tel gaz est trop dangereux pour devoir être essayé dans des vues thérapeutiques.

2°. *Acide nitreux liquide*. Il est très-caustique, n'a été bien caractérisé que par M. Dulong, et n'est susceptible d'aucun usage médicinal, car l'eau le décompose. Ce nom était d'abord celui de l'acide nitrique; on l'a ensuite appliqué à ce même acide, plus ou moins chargé de deutoxyde d'azote, et ordinairement rutilant. C'est celui-ci, probablement, que le docteur Hope dit avoir donné avec tant de succès, associé à l'opium (1 gros d'acide, 40 gouttes de teinture d'opium, 8 onces de mixture camphrée, en quatre fois dans les vingt-quatre heures), contre la diarrhée, la dysenterie et le cholera morbus, surtout lorsqu'il y a soif intense, et qu'il a trouvé préférable à l'acide nitrique; c'est lui aussi qu'on a souvent employé à l'extérieur comme caustique, dans les mêmes cas que l'acide nitrique même, sur lequel il l'emporte à cet égard.

3°. *Acide nitrique*, *Esprit de nitre*. On le trouve encore dans beaucoup d'ouvrages modernes, confondu avec l'acide et le gaz acide nitreux, comme on en peut voir nombre d'exemples dans le *Dictionnaire des Sciences médicales*, aux articles *Dysenterie*, *Émanations*, *Hypogée*, etc., remarque nécessaire, à cause surtout de l'action beaucoup plus délétère du gaz acide nitreux.

C'est un liquide blanc, d'une odeur désagréable, fumant et altérable par la lumière lorsqu'il est concentré (35° et au-dessus), non fumant et non altérable dans le cas contraire, où il porte le nom d'*Eau forte* (26°), ou, plus étendu encore (20°) d'*Eau forte seconde*, ou *Eau seconde*; colorant en jaune les matières organiques, qu'il

détruit ; très-caustique par conséquent. On en doit la découverte à Raymond Lulle.

Il se forme dans la nature, mais on l'extrait communément du nitrate de potasse, traité à chaud par l'acide sulfurique. Il doit être purifié pour les besoins de la médecine ; d'ailleurs, on le trouve quelquefois sophistiqué, dans le commerce, par l'acide sulfurique, des sels, etc.

Concentré, c'est un poison des plus violens, et, à cause de ses usages dans les arts, un des plus souvent employés. Nombre d'exemples de ce genre d'empoisonnement se trouvent rassemblés dans la Thèse de M. Tartra, la Toxicologie de M. Orfila, et la Dissertation de Lunding. Il n'agit que comme caustique. Les moyens les mieux appropriés pour en combattre les effets, sont d'abord les boissons adoucissantes, abondamment et promptement administrées ; et, si on le peut, comme neutralisans, la magnésie calcinée délayée dans l'eau, l'eau de chaux ou l'eau savonneuse ; plus tard, s'il se développe des accidens inflammatoires, les moyens anti-phlogistiques. Majault qui, dès 1757, avait appelé l'attention sur l'utilité des absorbans, a publié, en 1778, trois observations en faveur de leur emploi, et sur les dangers de la dissolution de savon, dernier point qui paraît contredit par des expériences plus récentes.

L'acide nitrique plus ou moins concentré, soit pur, soit jauni ou rougi par du deutoxyde d'azote, est employé comme caustique, soit pour détruire de petites excroissances, pour toucher des surfaces cariées ou le bord calleux des ulcères, soit pour cautériser des plaies envenimées, des cancers ulcérés (*Bibl. méd.*, LII, 221.), des dartres, etc. On l'applique avec un pinceau, une plume, ou mieux un tube de verre que n'attaque point cet acide. Son emploi exige toujours quelque précaution, à cause de l'inflammation qu'il détermine. M. Hull l'a employé aussi comme rubéfiant pour produire une inflammation subite et intense : on l'étend sur la peau qu'on essuie avec soin dès que l'effet est produit, et sur laquelle on applique un cataplasme, le cérat ne pouvant, dit-on, être supporté. (*London medical Journal*, 1820.)

Moins concentré, M. Lallemand l'a employé et vu employer avec succès dans des cas de périostose indolente. Il s'agit de déterminer seulement une légère inflammation de la peau ; on s'arrête quand l'épiderme commence à se détacher, que la peau brunit et devient douloureuse ; quinze jours à trois semaines suffisent ordinairement pour résoudre les exostoses. On l'a employé aussi en lotion contre la gale et certains ulcères, dont il a paru corriger la fétidité.

Étendu de beaucoup d'eau (1 à 2 gros par pinte), l'acide nitrique

forme une tisane acidule rafraîchissante, désignée quelquefois sous les noms impropres d'*eau oxygénée, de limonade nitrique*, etc., et qui, employée par Fr. Hoffmann et par Éberhard (J. F. Gmelin, *App. méd.*, I, 51.), dans des fièvres malignes ou pétéchiales, l'a été depuis dans les fièvres bilieuses, le scorbut, etc. Il passe pour moins astringent que l'acide sulfurique. M. Lalaurie, à l'exemple de Hannemann, a constaté l'efficacité de son action diurétique contre l'hydropisie (*Journ. de Méd.* de Leroux, XV, 31.) MM. Bateman et Hall l'ont employé contre la jaunisse invétérée. (*Ibid.*, XVII, 447); M. Pereyra, médecin à Bordeaux, contre la leucorrhée chronique (*Compte rendu de la Soc. de Méd. de Bordeaux*, 1824.); le docteur Wedekind (*Gaz. de Santé*, 15 décembre 1824.) l'a donné avec succès dans le cas de fétidité mercurielle ou scorbutique de la bouche (2 à 6 gros, dit-on, en vingt-quatre heures), en y joignant, chaque soir, 48 grains d'une poudre, composée de parties égales de soufre et de calamus aromaticus; enfin Alyon, Beddoes, etc., ont vanté l'efficacité de cette limonade comme anti-syphilitique, et elle paraît être encore usitée à ce titre, soit dans l'Inde (W. Scott de Bombay), soit en Angleterre.

Les vapeurs de l'acide nitrique, souvent nommées à tort gaz nitreux, et dégagées extemporanément d'un mélange de parties égales de nitre et d'acide sulfurique, soumis à une douce chaleur, ont été proposées comme moyen de désinfection par Smith, expérimentées surtout par Menzies, et souvent employées avec succès. On leur préfère toutefois aujourd'hui celles du chlore. On peut les neutraliser au moyen du gaz ammoniac. M. F. Ph. Fontaneilles (*Descr. de la Varicelle*, etc., 1817, p. 17.) a tenté l'usage de ces vapeurs irritantes sur six individus atteints de croup, dont un seul a survécu; ce qui n'est guère en faveur de ce moyen, à l'utilité duquel pourtant il persiste à croire.

L'acide nitrique ne doit jamais être associé pour l'usage médicinal aux bases salifiables, aux carbonates, aux acétates, etc., etc. Il faut se garder aussi de le placer dans des vases métalliques.

Combiné avec les oxydes, il forme des sels dont plusieurs intéressent le thérapeutiste. *V.* les mots *Argent*, *Soude*, *Potasse* (nitrate de), etc. Uni à l'acide hydro-chlorique, il donne l'*Acide hydro-chloro-nitrique* (*V.* ce mot, I, 35), ou eau régale. De son action sur l'axonge résulte ce qu'on a nommé improprement *Pommade oxygénée*, composé qui a joui d'une certaine vogue pour le traitement de la syphilis et des affections cutanées chroniques. Digéré pendant deux mois avec le double de son poids d'alcool, il constitue l'acide nitrique alcoolisé, autrefois *Esprit de nitre dulcifié*,

employé comme diurétique à la dose de 6 à 12 gouttes par verrée de tisane, ou, en potion, à celle de demi-gros à 1 gros, et qu'on a donné aussi à plus haute dose, comme anti-spasmodique, et même (F. Hoffmann) comme fébrifuge. Enfin, distillé avec l'alcool, il fournit l'*Ether nitrique* (*V.* ce mot), confondu quelquefois, mais à tort, avec le composé précédent.

Crell (L.-F.-F.), *De acidorum nitrosi imprimis et muriatici dulcificatione.* Helmstad, 1782, in-4. — Beddoes (T.). *Reports principally concerning the effects of the nitrous acid in the venereal disease, etc.* Bristol, 1797, in-8. — Le même. *A collection of testimonies respecting the treatment of the venereal disease by nitrous acid.* Bristol, 1799, in-8. — Le même. *Communications respecting the external and internal use of nitrous acid, etc., etc.* Bristol, 1800, in-8. — Tartra. Traité de l'empoisonnement par l'acide nitrique. Paris, 1802, in-8. — Lunding. *De olei vitrioli et aquæ fortis largiter ingestorum sequelæ, earumque cura.* (*Acta nova reg. Soc. med.* Havniensis, 1821.)

Azoth. Nom donné par Paracelse, soit au mercure, soit à un *remède universel* composé d'or, de mercure et d'argent, qu'il portait, dit-on, avec lui, dans le pommeau de son sabre. On l'a aussi donné au cuivre jaune et à d'autres composés métalliques. Ce mot enfin est quelquefois écrit *Azoch* et *Azock*.

Azucar. Nom espagnol du *Sucre*.

Azucena blanca. Nom espagnol du lys, *Lilium candidum*, L.

Azufeifas. Nom espagnol du jujubier, *Zizyphus sativus*, DC.

Azufra. Nom espagnol du *Soufre*.

Azur. V. *Cobalt* (oxyde de).

Azur de cuivre. Carbonate de cuivre, de couleur bleue, sous forme de petites concrétions nommées jadis, en pharmacie, *Pierre d'Arménie*.

Azuzena. Nom arabe du lis, *Lilium candidum*, L.

Azuzeno. Nom du *Cinchona grandiflora*, Ruiz et Pav., au Pérou.

Azyme, Αζυμος, Azymus, qui est sans levain, c'est-à-dire qui n'a pas fermenté. Le pain à chanter ou hostie est un pain azyme. On l'emploie souvent pour envelopper des substances dont on veut dérober aux malades la saveur désagréable. On en faisait jadis une sorte de bouillie estimée contre la diarrhée, la toux, etc. Le biscuit de mer, que Galien dit être fort mal sain, et qui n'est pas au moins si digestif que le pain fermenté, est aussi un pain azyme.

B.

B. Abréviation de *Balneum*, bain, usitée jadis dans les formules. De à, B. A., *Balneum arenæ*, bain de sable; B. M., *Balneum mariæ*, bain marie; B. V., *Balneum vaporis*, bain de vapeurs, etc. La lettre B signifiait aussi quelquefois *Mercure*, et les lettres B. A., *Bolus armena*.

Baba. Nom du cœur de saint Thomas, *Mimosa scandens*, L., dans l'Inde.

Babaca menor. Nom portugais de la racine du *Rumex alpinus*, L.

BABARY. Un des noms du poivre, *Piper nigrum*, L., dans l'Inde.

BABATU. Un des noms de la ciguë, dans quelques auteurs.

BABELA. Nom d'un *Acacia* du Bengale, qui, selon Cossigny, nourrit un insecte producteur de la laque.

BABEURRE. Un des noms du lait de beurre. V. *Lait*.

BABGACH. Nom arabe du héron, *Ardea cinerea*, L.

BABIEIRON. Un des noms arabes de la carotte, *Daucus Carota*, L.

BABLAH. Nom indien, adopté dans le commerce, des gousses de l'*Acacia arabica*, W., employées dans l'Inde au tannage et à la teinture. On commence en France à s'en servir sous ce dernier rapport, et elles l'emportent à poids égal sur la noix de galle; elles contiennent beaucoup d'acide gallique, du tannin et de la gomme. (*Journ. de pharm.*, XII, 533.)

BABORA. Nom caraïbe du giraumon, variété du *Cucurbita Melopepo*, L.

BAERENG. Nom indien d'une semence vermifuge qu'on récolte et emploie dans les hautes provinces du Bengale. (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 38.)

BABUNE KA PHUL, BABUNEH GAW. Noms dukhanais et persan de l'*Anthemis nobilis*, L.

BACARON LONG. Ce médicament, indiqué dans quelques formules, est inconnu. (*Anc. Journ. de méd.*, XLI, 459.)

BACCÆ NORLANDICÆ, Off. Nom des baies du *Rubus arcticus*, L., dans quelques formulaires.

BACCAR. MM. Fée et Tenore pensent que Virgile désigne sous ce nom l'*Asarum europæum*, L., et non la *Valeriana celtica*, L., comme l'ont cru d'autres commentateurs.

BACCHARIS. Genre de plantes de la famille des Corymbifères, section des astérées, de la syngénésie de Linné. Il diffère du genre *Conyza*, avec lequel quelques auteurs le réunissent, parce que ses espèces sont dioïques. On trouve, dans Dioscoride, une plante appelée *Baccharis*, qui paraît être notre digitale; cependant Linné a donné ce nom à une espèce de son genre *Baccharis*, et l'a désignée sous le nom de *B. Dioscoridis*.

B. brasiliana, L. (*Vernonia scabra*, Pers.), Trématée, *Tremate* de Marcgrave. Plante du Brésil, dont les feuilles contuses sont appliquées sur les yeux pour en faire disparaître la douleur et la rougeur, ce qui la fait supposer émolliente et résolutive. (*Bras.*, 81.)

B. indica, L. Horsfield dit qu'à Java on en prépare des bains aromatiques, stimulans, et qu'il entre encore dans plusieurs autres médicamens. (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 173.)

B. ivæfolia, L. Cette espèce est usitée au Pérou comme stomachique. (*Encycl. méth.*, botanique, I, 345.) [1].

---

[1] On parle, dans le *Journal de pharmacie* (VII, 188), d'une plante de l'Ile-de-France, nommée *Baume des îles de France et de Bourbon*, qu'on rapporte au *Baccha-*

Baccoucouhakecha ou bacoucou. Noms caraïbes du bananier, *Musa paradisiaca*, L.

Bach. Un des noms hindous de l'*Acorus Calamus*, L.

Bachala. Nom arabe de l'*Amaranthus oleraceus*, L.

Bachbohnen et Bachbungen. Noms allemands du *Veronica Beccabunga*, L.

Bache. Nom d'un palmier de Cayenne et de l'Amérique méridionale, que M. Kunth dit être le *Mauritia flexuosa*, L.

Bachenin. Un des noms arabes du *Nymphæa Lotus*, L.

Bacho. Nom portugais du buis, *Buxus sempervirens*, L.

Bacile. Un des noms de la perce-pierre, *Crithmum maritimum*, L.

Backabunga. Nom suédois du beccabunga, *Veronica Beccabunga*, L.

Backrot. Nom suédois du *Pimpinella Saxifraga*, L.

Backsippa. Nom sanscrit de la coquelourde, *Anemone Pulsatilla*, L.

Backtimian. Nom suédois du serpolet, *Thymus Serpyllum*, L.

Bacoba. Nom brésilien d'une variété de banane, à fruits plus petits.

Bacopa aquatica, Aublet. Ce botaniste indique cette herbe aquatique, de la famille des Portulacées, de la pentandrie monogynie, comme employée sur les brûlures, à Cayenne, par les habitans, qui la désignent sous le nom d'*Herbe aux brûlures*. (*Guiane*, 129, t. 49.)

Bactris gasipaes, Kunth. Ce palmier, à feuilles pennées, habite la Nouvelle-Grenade, où il est appelé *Gachipaès* par les naturels, qui en mangent les fruits, longs de deux pouces, succulens, d'une saveur agréable; il est peut-être identique avec le palmier chonto, ou chontaduro, quoique ce dernier ait le fruit plus gros. (*Nova gener. et spec.*, I, 302). On mange aussi les fruits aigrelets du *B. minor*, Jacq., et on en prépare une boisson vineuse par la fermentation.

Bacungbung. Apocynée des Philippines, dont le suc fait, dit-on, avorter les femmes grosses. (*Trans. phil. abr.*, I, 107.)

Badamie farsie. Nom hindou et persan de l'*Amygdalus communis*, L.

Badamier. Nom du genre *Terminalia*, et surtout du *T. Catappa*, L.

Badase. Un des noms de la lavande, *Lavandula Spica*, L., en Languedoc.

BADE ou BADEN, en Basse-Autriche. Petite ville à 4 lieues de Vienne, renommée pour ses bains chauds et sulfureux. C'est le Bath autrichien. On y compte seize bains, dont la température varie entre 22 et 40° R. Les plus chauds sont les *Bains d'origine*, le *Bain de Joseph*, et celui des *Femmes*. Les eaux, qui en sont un peu laiteuses, d'une odeur et d'une saveur désagréables, déposent une matière connue sous le nom de *Sel de Baden*. Elles contiennent du sulfate et

---

ris viscosa de Lamarck; mais la description qu'on en donne montre qu'elle est réellement le *Conyza glutinosa* du même auteur, *Psiadia glutinosa* de Jacquin, connu effectivement sous le nom de *Baume de l'Ile-de-France*. Nous avons sous les yeux ces deux plantes en écrivant cette note, et nous pouvons assurer qu'elles sont fort différentes. V. *Psiadia*.

du muriate de soude, des sulfates et carbonates de chaux et de magnésie, du muriate d'alumine, du gaz acide carbonique et beaucoup de gaz hydrogène sulfuré. On en use en bain et en boisson. Elles portent fortement à la peau, et sont estimées contre les maladies cutanées, les affections rhumatismales, les névroses, et surtout l'hystérie.

Naturschonheiten und kunst-anlagen der stadt Baden. 1804, in-12. — Schenck (C.). Instruction (en allemand) pour un usage convenable des eaux de Bade. Vienne, 1825, in-8.

BADE, en France, département du Haut et du Bas-Rhin (Eaux minér. sulfureuses de). Cette indication est tirée du *Catalogue des Eaux minérales artificielles* de l'établissement de MM. Planche, Boullay, etc.; mais ces eaux nous sont inconnues.

BADE ou BADEN, en Souabe, aujourd'hui grand duché de Bade (*Bada*, *thermæ inferiores*). Ville sur la rivière Oelbach, à 8 lieues N. E. de Strasbourg, près de laquelle sont des eaux salines et thermales fort abondantes et très-fréquentées. D'après l'analyse qu'en a publiée en 1794 M. le docteur Krapf, elles contiennent du muriate et du sulfate de soude, de l'acide sulfurique libre, des muriates de magnésie et de chaux, et un peu d'hydrogène sulfuré. Elles ont une saveur légèrement acide et salée; leur température est entre 36 et 52° R. Elles sont renommées contre les éruptions chroniques, la paralysie, le rhumatisme, les engorgemens viscéraux, etc. On les emploie sous toutes les formes : leurs boues même sont usitées.

Schreiber. (A.). Guide pour la ville et les environs de Bade, à l'usage des baigneurs et des voyageurs. Trad. de l'allemand par J. Wolfram. Carlsruhe, 1828, in-12.

BADE ou BADEN, en Suisse, ou en Argovie (*Thermæ superiores s. helveticæ; aquæ Helvetiæ s. Varbigenæ*). Petite ville, située dans un défilé à 4 lieues N. O. de Zurich, fort renommée pour ses bains chauds et un peu sulfureux. Tacite en fait mention. Ils étaient florissans au 15e siècle, à l'époque du concile de Constance. Montaigne, qui en avait tant visité, les place au-dessus de tous les autres. Il les décrit avec complaisance, parle des bains publics découverts et des bains particuliers, dont il loue la commodité; de l'affluence des baigneurs; des murailles des logis, *toutes revêtues d'écussons des gentilshommes qui y ont logé;* de l'usage où on était de s'y faire *corneter et saigner;* il signale les *petites filandres fort menues* que charrient les eaux, qui répandent, dit-il, une odeur de soufre, ont, quoique légèrement salées, une saveur un peu fade et molle, comme une eau battue, et dont la chaleur est modérée, ce qui rend les bains *fort doux et plaisans*. (*Journal de Voyage*, I, 55). Tous ces détails, aux écussons près, sont encore fort exacts.

Ces bains sont à quelque distance de la ville, sur les deux rives de

la Limmat. Ceux de la rive droite sont nommés *Petits-Bains*, ceux de la rive gauche, *Grands-Bains*. Les sources sont au nombre de plus de deux cents, sans compter celles qui sortent dans le lit même de la rivière et se confondent avec ses eaux. (Èbel, *Man. du Voyageur en Suisse*, 1818). Chaque auberge a les siennes. Les bains les plus chauds sont publics et connus sous le nom de *Bains de Sainte-Vérène*. Cent personnes s'y baignent quelquefois ensemble; ils passent pour favoriser la conception.

Brandes a obtenu d'une livre d'eau, 9 grains 6714 de résidu, formé de muriates de magnésie et de soude; sulfates de chaux et de magnésie; carbonates de fer, de chaux, de magnésie et de manganèse: les sulfates et carbonates de chaux en forment à eux seuls plus des cinq sixièmes. (*Bull. des Sc. méd.* de Fér., II, 184.)

On les emploie presque exclusivement en bains. Autrefois on prolongeait ceux-ci pendant la moitié de la journée; aujourd'hui on n'y reste guère qu'une à deux heures. Ils déterminent quelquefois une *poussée*, ou éruption miliaire, analogue à celle que produisent les eaux de Louesche, mais qui, au rapport de M. Payen, n'est ni si intense, ni si générale, ni si constante. Leur usage, dit M. Alibert, « donne plus de blancheur, plus de mollesse et de laxité à la peau, et augmente l'énergie de ses propriétés vitales. » Ils semblent particulièrement utiles contre les maladies cutanées; mais on y voit des malades de toutes sortes, qui y affluent, des diverses parties de la Suisse surtout, de juin à septembre.

Kottmann (J.-A.). Les sources thermales de Baden en Argovie (en allemand). Arau, 1826, in-12.

Baderraut. Un des noms allemands du *Ligusticum Levisticum*, L.

Baden. V. *Bade*. Dans le Valais on nomme ainsi les eaux de Louesche.

Badequelle. On cite, sous ce nom, une eau minérale acidule, d'Allemagne, qui nous est inconnue.

Badeschwamm. Un des noms allemands de l'*Éponge de mer*.

BADEWEILER ou BADENWEILER. Ville du Grand-Duché de Bade, où sont des thermes romains très-bien conservés, découverts en 1784, et encore visités.

Badh. Nom hébreu du lin, *Linum usitatissimum*, L.

Badian, Badiane. Noms bohême et français de l'anis étoilé, *Illicium anisatum*, L.

Badiane huttaie. Nom arabe de la badiane ou anis étoilé, *Illicium anisatum*, L.

Badindjan. Un des noms arabes du *Solanum Melongena*, L.

Badiri. Nom d'une plante d'Amboine, d'une saveur mordicante, dont on flagelle les enfans; opération qui a pour but de les faire marcher plus tôt. Ne serait-ce pas un *Urtica*?

Badiis. Un des noms du nénuphar, *Nymphœa alba*, L., dans quelques auteurs.

Badiyan. Nom persan du fenouil, *Anethum Fœniculum*, L.

Badrawodna. Nom polonais de l'*Alisma Plantago*, L.

Badrunjbuyeh. Nom persan de la mélisse, *Melissa officinalis*, L.

Badswamp. Nom suédois de l'*Éponge de mer.*

Badulam. Nom de l'*Ardisia humilis*, Vahl., à Ceylan (I, 392).

Badyan. Nom russe de la badiane, *Illicium anisatum*, L.

Baeling ou Boeling. Noms allemands de champignons, comestibles en Bavière, quoique âcres et laiteux, du genre *Agaricus.*

Baerenklau. L'un des noms allemands de l'acanthe, *Acanthus mollis*, L.

Bagberenda. Nom hindou du *Jatropha Curcas*, L.

Bagdad (gomme de). V. *Bassora* (gomme de).

Baggsoeta. Nom suédois de la gentiane, *Gentiana lutea*, L.

BAGNA. Ville de la Servie, sur la rivière Orkoluka, où sont, dit-on, des bains célèbres.

BAGNACCIO. Source d'eau thermale située près du château de Caldana, en Toscane. (G. Santi, *Viaggio terzo*, etc., p. 63. Pisa, 1806, in-8.)

BAGNACQUA, BAGNA-DI-AQUA. Petite ville de Toscane, à 16 milles de Pise, qui doit son nom à ses bains. Montaigne (*Journal de Voyage*, etc., II, 379) rapporte que le fameux médecin Cornacchino, qu'il vit à Pise, ne faisait pas grand cas des bains qui sont dans le voisinage de cette ville, mais bien des eaux de Bagnacqua. « Ces bains sont, à son avis, merveilleux pour les maladies du foie (et il m'en raconta bien des prodiges), ainsi que pour la pierre et pour la colique; mais avant d'en user il conseille de boire des eaux *della villa* (Lucques). »

Bagnaudier, Baguenaudier. Noms du *Colutea arborescens*, L.

BAGNÈRES, BAGNÈRES DE BIGORRE, BAGNÈRES-ADOUR (*Aquæ bigerronum*; *Vicus aquensis*). Ville de France (départ. des Hautes-Pyrénées, jadis comté de Bigorre), située à l'entrée de la belle vallée qu'arrose l'Adour, à 4 lieues S.-E. de Tarbes, et 178 S. S.-O. de Paris; ses bains, connus des Romains, sont au nombre des plus célèbres des Pyrénées et de la France même. Les sources minérales y sont fort multipliées, et la plupart thermales; leur température paraît n'avoir pas varié depuis les expériences de Darquier, faites en 1760; celle de la source de la Reine a, seule, un peu augmenté; leur eau est limpide, peu gazeuse, et varie en poids, suivant les sources, entre 1,00059 et 1,00304 : elle n'est guère susceptible d'être exportée. Dans nos établissemens d'eaux factices, on ne la prépare que magistralement.

Les eaux de Bagnères, analysées sur l'ordre du gouvernement en 1754, par Venel et Bayen, en 1777 par Raulin et Montau, et depuis par plusieurs autres, ont été considérées par les uns comme purement thermales (Fourcroy); par d'autres, comme sulfureuses (Gaulthier de Claubry). En réalité, il y en a de trois sortes, salines,

sulfureuses, ferrugineuses; les principales sont salines ou salino-ferrugineuses.

I. Sources dites *salines* et *salino-ferrugineuses :* ce sont les plus nombreuses, les plus usitées, les seules presque que l'on emploie en bains; toutes sont thermales, inodores, d'une saveur fade, puis légèrement astringentes, et forment un dépôt argilo-ferrugineux. Analysées par M. Ganderax, de concert avec M. Rosière, pharmacien à Tarbes, la plupart ont donné pour 25 kil., 1000 millimètres cubes de gaz acide carbonique, et 66 à 72 grammes de résidu composé de muriates de magnésie et de soude, sulfates de chaux (les 2/3 du résidu), de magnésie, de soude, sous-carbonates de chaux, de magnésie, de fer (ce dernier n'est pas constant); substance grasse ou résineuse, matière extractive végétale, silice. Ces sources sont, ou *purement salines*, telles que celles de *Fontaine nouvelle*, du *Foulon*, l'une des moins minéralisées, de *la Peyrie*, de *Santé*, de *Carrère-Lanne*, du *Petit Prieur*, du *Petit Barrèges*, de la *Gutière*, de *Salies* (la plus abondante de toutes); ou *salino-ferrugineuses :* la quantité de carbonate de fer varie, dans celles-ci, par litre, de 2/3 de grains à 5 grains; elles sont très-multipliées.

II. *Sources sulfureuses.* Six passent pour telles en ce qu'elles ont, quelquefois au moins, une légère odeur sulfureuse, et déposent une substance glaireuse; les premières cependant, qui sont froides, contiennent seules des quantités sensibles d'hydrogène sulfuré; les autres, dont la saveur est fade, sont analogues aux eaux dites salines. Les quatre premières n'offrent ni fer, ni acide carbonique libre, la plupart sont réellement étrangères à Bagnères. Elles sont connues sous les noms suivans : 1° *Labassère*. V. ce mot; 2° *Fontaine d'Aranou*. V. Aranou, I, 383; 3° *Cadeac*. V. ce mot; 4° *Artiguelongue*, nommée aussi *Pinac*, du nom du médecin qui les dirige; 5° *Lassère*; 6° *Salut*.

III. *Sources ferrugineuses*. Il n'y a que la *Fontaine d'Angoulême*, découverte en 1802, et la *Fontaine des Dlles Carrère*, qui méritent ce nom, quoique beaucoup des sources salines, comme nous l'avons dit, contiennent un peu de carbonate de fer, et qu'une de celles de Pinac soit dite *ferrugineuse*; ces deux sources diffèrent complètement des autres eaux de Bagnères par leur composition et leur température froide; elles n'ont point d'établissement. M. Vauquelin a constaté dans la première, dont la saveur est éminemment métallique, la présence du carbonate de fer, d'un peu de muriate et de carbonate de potasse, du carbonate de chaux, de la silice et d'une matière végétale. La seconde est analogue.

La plupart des sources de Bagnères sont utilisées dans des établis-

semens nombreux situés soit dans la ville, soit dans la plaine, tous pourvus de baignoires en marbre; la plupart sont alimentés par plusieurs sources.

1°. Les établissemens de la plaine sont les suivans :

Thermes de Marie-Thérèse. La première pierre de ce bel établissement a été posée le 8 juillet 1823, par Mme la Dauphine. Les bains sont alimentés par les sources de *la Reine* ou de *Bagnerolles* (38° R.), du *Dauphin* (39°), de la *Fontaine nouvelle* (33°), du *Roc de Lannes* (36°), du *Foulon* (28°), de *Saint-Roch* (33°), et par la source *des Yeux*, découverte en 1826 (28°).

Bains du Salut. Alimentés par 3 sources, dites la *Source principale*, ou *Buvette* (25° 1/4 à 26° 3/4); la *Source de l'intérieur* (25° 1/4); et la *Source extérieure* (26° à 27° 1/2).

Bains de Lapeyrie, 2 sources à 22°.

Bains du Grand-Pré, 1 seule source à 28°.

Bains de Santé, 3 sources, dont une dite du *Grand-Prieur*. Leur température, qui était de 18 à 26°, a récemment baissé.

Bains de Carrère-Lannes, 3 sources, dont 1 dite *du Jardin*, 18 à 30°.

Bains de Versailles, 2 sources, 25 à 28° 1/2.

Bains du Petit-Prieur, 2 sources, 20 à 29°.

Bains de Bellevue, autrefois hospice des Capucins. L'eau est fournie par la source de *la Reine*.

Bains du Petit-Barèges, 27° 1/2; source très-peu abondante.

Bains de Cazaux, 2 sources, 29 à 41°.

Bains de Theas, 3 sources, dont la plus chaude est à 41°.

2°. Les établissemens de la ville sont les suivans :

Bains de Mora, 2 sources, 24 à 40°.

Bains de Lasserre, 3 sources, 31 à 39°.

Bains de Pinac, 6 sources, 25 à 34°

Bains de La Gutière, l'un des plus beaux établissemens; 3 sources, dont une nommée *Petit-Bain*, 30 à 37°.

Les eaux de Bagnères, si variées de température et de composition, ne sauraient jouir toutes de propriétés semblables. Celles mêmes qui se ressemblent le plus sous le point de vue chimique, peuvent différer beaucoup par leurs effets thérapeutiques. Les moins chargées de principes ne sont pas d'ailleurs les moins actives; celle du *Foulon*, par exemple, qui ne contient que quelques atomes de gélatine, et celle du *Salut*, une des moins riches en principes minéralisateurs, paraissent spécialement utiles pour la cure de quelques exanthèmes chroniques.

Celles qui sont ferrugineuses semblent mieux appropriées à l'atonie des voies digestives; celles qui contiennent du soufre aux mala-

dies cutanées. Quant aux plus nombreuses, qui sont salines, elles excitent généralement le système digestif, quelquefois même jusqu'à être purgatives : de là leur action dite fondante, désobstruante, etc., qui les fait employer dans une foule de maladies chroniques de l'abdomen. Elles sont contre-indiquées dans les affections inflammatoires, scorbutiques, scrophuleuses, nerveuses, etc. Cependant elles sont utiles aux hypochondriaques, et en général contre les affections nées d'une vie trop sédentaire, trop appliquée aux travaux de l'esprit. On les emploie en boissons, en bains, en douche, etc. Leur action est favorisée par un climat sain, une bonne nourriture, la beauté des promenades, l'agrément du séjour à Bagnères. Les vents du nord-ouest et du sud sont ceux qui dominent pendant la saison des eaux (avril à octobre).

La Guthère. Du bon usage des eaux de Bagnères. Toulouse, 1659, in-4. — Moulaus (J.). La vertu des eaux min. de Bagnères et de Barèges, etc. Toulouse, 1685, in-12. — Descaunets (P.). Traité de la propriété et des effets des eaux, bains doux et chauds de Bagnères et de Barèges, 1718, 4e édit. — Labaig. Mémoire sur la nature et les propriétés des eaux min. de Bagnères. Pau, 1750, in-8. — De Secondat. Observ. de physique et d'hist. nat. sur les eaux min. de Dax, de Bagnères, etc. Paris, 1750, in-8. — Salaignac (X.). Eaux min. de Bagnères. Paris, 1752, in-12. — Thiery. Relation d'un voyage fait en 1753 à Barèges, à Bagnères, à Cauterets. (*Journ. de méd.*, mai 1760.) — Castetberd (R.-F.). Traité des eaux min. de Bagnères, Barèges, etc. Bordeaux, 1762, in-12. — Darquier. Obs. génér. des degrés de chaleur des différentes sources de Bagnères, etc., 1766. (*Acad. roy. des Sc. sav. étr.*, VI, 147). — Marcorelle. Obs. sur la pesanteur et la chaleur relatives des différentes sources des eaux de Bagnères (*Ib.*, 159.) — Orbessau. Essai sur les eaux de Bagnères. (*Mélanges historiques*, Toul., 1768, in-8. — Montaut. Lettre sur les eaux de Barèges, de Bagnères et de Cauterets. (*Nature considérée*, 1771, VII, 16.) — Campmartin. Obs. sur les eaux min. de Bagnères, etc. (*Ib.*, 1772, I, 205.) — Pinac (B.). Obs. sur les eaux min. de Pinac, anciennement d'Artiguelongue en Bagnères, an VI, in-12. (Mince brochure beaucoup trop vantée.) — Sarabeyrouze (P.). Obs. sur la nature et les effets des eaux min. de Bagnères-Adour. Bagnères, 1818. — Ganderax (C.). Rech. sur les propriétés physiques, chimiques et médicales des eaux min. de Bagnères de Bigorre. Paris, 1827, in-8 de 624 pag., avec plusieurs plans. (Cet ouvrage, riche en observations détaillées, peut tenir lieu de tous les autres; nous en avons tiré toute la substance de notre article. L'auteur, qui est médecin inspecteur des eaux, doit le compléter par une topographie médicale du pays.) — (Th. Bordeu, Lomet, Poumier, La Chaise, etc., ont aussi traité de ces eaux; le premier, dans ses 17 et 18e lettres sur les eaux min. du Béarn, dans les sections 2 à 5 de sa thèse, *Aquitaniæ minerales aquæ*, et aussi dans ses recherches sur les maladies chroniques; le deuxième et le troisième dans leurs mémoires sur les eaux min. des Pyrénées; le dernier dans le *Journal complémentaire*, t. VIII, p. 37, 119 et 217.)

BAGNÈRES-DE-LUCHON (*Aquæ Convenarum?*) Petite ville de France dans la vallée de Luchon (dép. de la Haute-Garonne), près de laquelle, au pied d'une montagne, sont un grand nombre de sources, la plupart thermales et sulfureuses, renommées depuis long-temps. On en compte 8 principales, dont celle de la Reine est la plus estimée; elles alimentent un bel établissement de bains, composé de 4 corps de bâtiment; leur température est de 24 à 50° R.; elles ont été analysées successivement par Bayen, par MM. Save, Poumier (*Analyse et propr. des eaux des Pyrénées*, 1813, in-8) et Longchamp, dont le travail est inédit. Bayen y indique du sulfure, du sulfate et du muriate de soude, une substance grasse et une

matière vitrifiable; M. Save (*Annales de chimie*, 169), de l'hydrogène sulfuré, des muriate, sulfate et carbonate de soude, une substance grasse et une matière insoluble; résultats presque semblables. Enfin M. Poumier, qui a spécialement analysé la source de la Reine, a trouvé dans 20 livres de cette eau 9 pouces cubes de gaz hydrogène sulfuré, 4 p. 1/2 d'acide carbonique, et 2 gros 6 grains de principes fixes, formés de muriate de magnésie, 11 grains, muriate de soude 8, sulfate de magnésie 10, sulfate de chaux 1 gros 23 gr., carbonate de chaux 11 grains, soufre 6, silice 4, mat. végéto-animale et perte. 5.

Ces eaux se rapprochent beaucoup de celles de Barèges, de Cauterets, etc.; elles sont surtout employées contre les affections cutanées et rhumatismales; la peau en est vivement excitée, d'où résulte une diaphorèse abondante : elles ne conviennent ni dans les maladies nerveuses, ni aux individus sanguins, facilement irritables, etc.

On en fait usage de mai à octobre, soit comme boisson, à la dose de 2 ou 3 verres, souvent coupée avec du lait, soit, et surtout, en bain et sous forme de douches; il y a aussi des étuves et des boues; ces eaux s'altèrent par le transport : on en trouve de factices dans nos établissemens d'eaux minérales.

Campardon. Mémoire sur les eaux min. et sur les bains de Bagnères-de-Luchon, etc. (*Journ. de méd.*, juin à décembre 1763.) — Richard et Bayen. Anal. des eaux de Bagnères-de-Luchon (Rec. d'obs. de méd. des hôp. mil., II, 642. Cette analyse se trouve aussi dans les *Opuscules* de P Bayen, 1765.) — Soulerat (A.). Nouv. obs. sur les eaux thermales de Bagnères-de-Luchon. Toulouse, 1817, in-8.

BAGNÈRES ou BANNIÈRES (Saint-Félix de). Village près de Condat (dép. du Lot), où se trouve, dans un pré, une source d'eau froide, que Roziès, qui s'en est le premier occupé, signale comme utile dans l'aménorrhée, la leucorrhée, les obstructions, les maladies de la vessie, etc. Elle a été analysée par M. Vergne, pharm. à Martel, qui y a trouvé, outre quelque peu d'acide carbonique et d'hydrogène sulfuré, des muriates et sulfates de magnésie, des sulfates et carbonates de chaux, du fer, et une matière grasse indéterminée; 4 livres 10 onces de cette eau lui ont donné 113 grains 1/2 de résidu, dans lequel le sulfate de magnésie figure pour 41. (*Bull de pharm.*, II.)

Roziès. Analyse des eaux min. de la Fontaine de Saint-Félix de Bannières, etc. (*Gaz. de santé* du 14 septembre 1775, p. 49, Suppl.)

BAGNI-DELLA-PORATTA. Bourg d'Italie, à 6 lieues de Bologne, qui doit son nom aux bains chauds qu'on y trouve.

BAGNO (Acqua del). G. Santi (*Viaggio al Montamiata, etc.*, II) décrit sous ce nom une source d'eau thermale acidule, située à 3 milles de Pitigliano en Toscane; elle contient du gaz acide carbonique, beaucoup de sulfate de chaux, du carbonate de chaux, et un

sel qu'il croit être le sulfate de soude. Sa source, négligée, ressemble plutôt à une mare qu'à un bassin ; néanmoins, un grand nombre de personnes vont s'y baigner, et il a entendu citer plusieurs exemples de ses bons effets.

BAGNO SANTO. Lieu situé près de Saturnia, en Toscane, où G. Santi (*Viaggio al Montamiata*, *etc.*, II) signale une eau minérale acidule et saline, usitée comme apéritive et désobstruante ; elle ne contient, dit-il, ni fer, ni soufre, et forme aisément des incrustations.

BAGNOLES ou BAGNOLLES. Bourg de France (dép. de l'Orne), à 60 lieues de Paris, près duquel est une source tiède (21 à 22° R.) qui alimente les bains d'un assez bel établissement. L'eau acidule exhale une légère odeur sulfureuse ; cependant, l'analyse qu'en ont faite MM. Vauquelin et Thierry fils (*Bull. de pharm.*, VI, 74), n'y a montré que de l'acide carbonique, du gaz azote, du muriate de soude, une très-petite quantité de sulfate de chaux et de muriate de chaux et de magnésie. Le limon de la source contient du fer et une matière organique ; cette eau, onctueuse au toucher, donne à la peau une douceur et une souplesse remarquables ; elle est à la fois tonique et purgative ; on l'emploie en boisson, en bains, dont on est quelquefois obligé d'élever la température, etc., dans les rhumatismes chroniques, les catarrhes, les dérangemens des digestions, etc. La saison des eaux est de mai à octobre.

On indique encore à Bagnoles l'existence d'une source ferrugineuse et gazeuse, dite *Fontaine de Courtomer*.

Abrégé des vertus et qualités des eaux de Bagnolles. Caen, in-12. — Fournier (E.). Disc. et admir. qual. des eaux min. retrouvées dans le territoire de la ville de Bagnolles, etc. Lyon, 1636, in-8. — Tablet. Obs. sur les qualités des eaux min. de Bagnolles. (Mémoire de Trévoux, décembre 1715.) — Traité des eaux min. de Bagnolles. Alençon, 1740, in-8. — Geoffroy. Lettres sur les eaux de Bagnolles. (*Journal de Verdun*, juin et juillet 1750). — Lettre sur les eaux de Bagnolles. (*Ib.*, 1751, p. 49.)

BAGNOLS. Village de France (dép. de la Lozère), au bas duquel est une source d'eau minérale chaude (36°) et sulfureuse, très-excitante, usitée en bains et en boisson contre les rhumatismes, les scrophules, les affections chroniques de la poitrine, de l'estomac. M. Barbut, médecin inspecteur, a trouvé dans ces eaux beaucoup de gaz hydrogène sulfuré, du sulfate de chaux, du muriate de magnésie, un peu de fer, une substance animalisée combinée à du carbonate de soude. Il y a une piscine publique et quelques baignoires, mais point d'établissement convenable. La saison des eaux n'est que de juillet à septembre.

Baldit. L'hydro-thermopotie des nymphes de Bagnols, etc. Lyon, 1651, in-8. — Bonnel de La Brageresse. Diss. sur la nature, l'usage et l'abus des eaux therm. de Bagnols. Mende, 1774, in-8. — Estere. Lettre sur les eaux thermales de Bagnols. (*Nature considérée*, 1774, IV, 335.)

Bagola. Synonyme de *Vaccinium Myrtillus*, L., dans quelques auteurs.

Bagre. V. *Silurus Bagre*, L.

Bague aimantée. Espèce d'amulette contre la migraine et autres affections nerveuses, naguère encore fort en faveur à Paris. V. *Aimant* (I, 122).

Bagy. Un des noms de l'*Acorus Calamus*, L.

Bahel-schulli. Nom indien du *Barleria longifolia*, L.

Bahira. Nom sanscrit des *Myrobolans bellirics*.

Bahoo, Baio. Noms malabares de la casse, *Cassia Fistula*, L.

Baia et Baies. V. *Baja*.

Baies de genièvre. V. *Juniperus communis*, L.

— de laurier. V. *Laurus nobilis*, L.

— de nerprun. V. *Rhamnus catharticus*, L.

— de sureau. V. *Sambucus Ebulus*, L.

— d'yeble. V. *Sambucus Ebulus*, L.

Bailleria aspera, Aubl. Cette plante corymbifère, de Cayenne, sert à enivrer le poisson, ce qui en procure des pêches abondantes, et lui suppose des propriétés dont on pourrait peut-être tirer parti.

BAIN, *Balneum*, des Latins, βαλανειον, des Grecs. On donne ce nom, en thérapeutique, au milieu dans lequel on plonge, dans des vues médicinales, le corps ou seulement l'une de ses parties. Ce milieu est le plus communément de l'eau, soit pure, soit chargée de divers principes médicamenteux; quelquefois pourtant ce n'est ni de l'eau, ni même un liquide, mais diverses substances molles, pulvérulentes, vaporeuses ou même gazeuses. L'influence de ce milieu varie suivant, 1° la nature du bain; 2° sa température; 3° son mode d'application; 4° les circonstances morbides. Jetons un coup d'œil rapide sur ces diverses causes de leur action non moins variée, en faisant observer que le bain, considéré d'une manière générale, est moins un médicament proprement dit, ou même une classe de médicamens, qu'une des formes, un des modes d'administration d'une foule de médicamens divers; que, par conséquent, aucune propriété n'est commune à ses différentes espèces, et que, sous le rapport thérapeutique, le seul qu'il nous soit permis de considérer, les bains, moins encore que les tisanes, les potions, les pilules, etc., ne se prêtent à aucune vue, à aucune considération applicables à tous. C'est donc à l'histoire de chacune des substances qu'on peut administrer en bain que doit être cherché son emploi sous cette forme, ce que nous allons dire n'ayant pour but que d'établir les principales espèces de bains, les diverses conditions dans lesquelles on les administre, en un mot, de présenter plutôt le cadre d'un traité médical sur les bains que ce traité lui-même, déplacé d'ailleurs dans un dictionnaire.

I. *Nature des Bains*. Elle varie à l'infini, car il n'est point de corps, pour ainsi dire, qui ne puisse être employé sous forme de bain; de là les distinctions suivantes :

1°. *Bains liquides*. Les principaux et les plus employés, soit comme agens thérapeutiques, soit même comme moyen hygiénique, sont les *Bains d'eau douce*, les *Bains d'eaux minérales*, les *Bains d'eau de mer*, etc. (V. *Eau*, *Eaux minérales* et *Eau de mer*.)

Les *Bains d'eau douce* varient suivant que l'eau est, ou à peu près pure (eau de pluie, de source, de rivière, etc.); ou chargée de quelques sels (eau de puits), et ceux-ci sont généralement moins utiles; ou enfin rendue médicamenteuse par l'addition de quelque substance; suivant aussi qu'elle est courante ou stagnante (*Bains domestiques*), calme ou agitée.

Les *Bains d'eaux minérales* varient bien plus encore suivant la nature si diverse de leurs principes minéralisateurs.

Les *Bains d'eau de mer*, vantés surtout comme fortifians pour les individus lymphatiques, disposés aux scrophules, et, par immersion, comme préservatif du développement de l'hydrophobie chez les individus mordus par des animaux enragés, sont de nos jours fort employés en France; de beaux établissemens récemment formés dans les ports de Dieppe, de Boulogne, du Hâvre, de La Rochelle, etc., témoignent la faveur qu'acquiert ce genre de remède. Il faut en rapprocher les *Bains d'eau-mère des salines*, vantés naguère par M. Gotz contre les maladies de la peau, les scrophules, et qu'il regarde comme un des remèdes les plus efficaces contre les affections goutteuses. (*Bull. des Sc. méd.* de Férussac, IV, 288.)

C'est à cette classe de bains que se rapportent ces *Bains d'eau qui a servi à préparer la cire*, vantés jadis, pris chauds et au printemps, dans le cas de contracture des membres; les *Bains gélatineux* (solution de quelques livres de gélatine sèche dans l'eau), employés contre les maladies chroniques de la peau, et aussi, mais avec un succès plus douteux, contre diverses maladies de langueur, les névroses, etc.; les *Bains de tripes*, d'*huile*, de *lait*, de *sang chaud*, qui, thérapeutiquement parlant, s'en rapprochent à certains égards; les *Bains d'infusion ou de décoction de plantes*, surtout *mucilagineuses*, *aromatiques*, *toniques*, etc., dont les applications sont si variées; ceux dans lesquels on ajoute à l'eau de la farine de moutarde, du vinaigre, de la cendre, du savon, des acides minéraux, etc., et qu'on emploie comme révulsifs; ceux dans lesquels entrent quelques *spiritueux* (vin, alcool, etc.), et qu'on administre, chez les enfans surtout, dans les cas de rachitis, de scrophules, d'infiltration locale, de paralysie, de rhumatisme, etc. Au rapport de

M. Descourtilz, on emploie efficacement en bain, dans les colonies, le *taffia* et le *rhum* contre ces deux dernières affections (*Journ. des Sc. méd.*, XLVI, 312; 1827). On sait enfin l'usage que l'on fait quelquefois dans des cas analogues des *Bains de cuve*, c'est-à-dire, pris dans le moût de raisin en fermentation, des *Bains de foule* des chapeliers, chargés de principes alcooliques, etc.

2°. *Bains mous.* Ici se placent les *Boues d'eaux minérales*, les *Bains de limon salé*, les *Bains de marc*, les *Bains de fumier*, les *Bains de Couvain des Abeilles*, etc.

Les *Boues minérales* (*Balnea cœnosa*), variables suivant la nature des eaux, ne peuvent être étudiées en commun. Observons seulement qu'on n'en fait guère usage que lorsqu'elles sont naturellement chaudes, ou, dans les grandes chaleurs, quand le bassin qui les renferme est exposé à un soleil ardent; qu'elles sont généralement plus actives que les eaux minérales qui les fournissent, quoiqu'analogues à ces eaux; qu'elles procurent souvent une éruption cutanée plus ou moins forte; qu'enfin elles sont particulièrement usitées dans les cas d'atonie, de paralysie, d'engorgement local, etc. Celles de *St.-Amand*, de *Barbotan*, de *Bagnères-de-Luchon*, de *Bagnols*, *Bourbonne*, *Cauterets*, *Dax*, *Néris*, *Ussat*, etc., sont particulièrement renommées.

Les *Bains formés du limon salé* que laisse la mer en se retirant, sont, dit-on, employés pendant les grandes chaleurs par les habitans de la Crimée, et surtout par les Tartares, dans le traitement de l'hypochondrie, du scorbut, des scrophules, etc. Ces peuples creusent la terre, y placent le malade comme dans une baignoire et le recouvrent de limon. Il en résulte une chaleur douce, puis une éruption et une sueur générale, et, deux ou trois heures après, une faim dévorante. (*Bull. des Sc. méd.* de Férussac, XIII, 179.)

Le *Bains de marc* sont beaucoup plus usités que les précédens. On emploie, suivant les pays, soit le marc de raisin, soit celui d'olives, qu'on laisse plus ou moins fermenter, et dans lequel on plonge tout le corps ou l'une de ses parties. Ils exigent diverses précautions exposées, au sujet du *marc* de raisin, dans le *Dict. des Sciences médicales*. Nous avons employé quelquefois ces derniers, à Paris même, et avec succès, dans la convalescence des rhumatismes aigus et chez des enfans disposés aux scrophules. Le marc conserve assez long-temps sa chaleur pour qu'on puisse s'en servir plusieurs jours de suite.

Les *Bains de fumier chaud*, employés souvent dans nos campagnes contre les douleurs rhumatismales et autres, sont très en honneur, dit-on, chez les Polonais contre la syphilis; mais La Fontaine prétend, dans son ouvrage médico-chirurgical sur la Pologne (Bres-

lau, 1792, in-8°) qu'ils sont, dans ce dernier cas, non-seulement inefficaces, mais très-dangereux; on en fait usage aussi pour remédier aux accidens graves produits par l'ivresse de l'eau-de-vie.

3°. *Bains secs.* Les suivans ont surtout été recommandés :

Bains de Couvain des Abeilles. Ils sont employés, suivant Lange (*Anc. Journ. de méd.*, LXXX, 471), par les habitans de Cronstedt pour guérir les membres paralysés. Ce mélange de cire, de miel et de fœtus d'abeilles semble devoir être purement émollient et de peu d'efficacité contre une maladie si rebelle.

Bain de sable chaud ou *arénation* (αμμοχωσια, ψαμμισμος). Les anciens en faisaient plus d'usage que nous, comme on le voit dans Celse. Dioscoride et Galien l'ont recommandé contre l'hydropisie; il a été conseillé aussi contre la goutte, les flueurs blanches, l'asthme humide, la paralysie, la polysarcie, etc. Ce moyen excitant rougit la peau, provoque une abondante transpiration, et peut être réellement utile, surtout comme bain local, chez les individus lymphatiques, infiltrés, etc.

Franck de Franckenau (G.). *Diss. de ψαμμισμω seu arenatione.* Wittemb., 1685, in-4. — Slevogt (J. A.). *De balneis siccis.* Iena, 1717, in-4. — Schmidt (J.-A). *De baptismo per arenam.* Helmstad, 1727, in-4. — Adami (J. H.-C.). *De usu arenæ externo in cur. quibusdam morbis, etc.* Lipsiæ, 1734. in-4.

La *cendre*, le *son*, le *plâtre*, la *terre* et autres matières pulvérulentes, ont quelquefois été employés dans les mêmes vues. Solano, qui exerçait à Antéquerra, en Espagne, a remis en honneur contre la phthisie les bains secs de terre et de sable, vantés par les Arabes. Il laissait les malades pendant trois quarts d'heure dans ce bain, et leur faisait prendre un verre de vin généreux ou de décoction de glands doux (*Bellota*). A son exemple, Fouquet, en 1772, en fit usage contre la phthisie, le scorbut et autres maladies chroniques. Ce qu'il a écrit à ce sujet se trouve dans les journaux de Montpellier et autres feuilles volantes que M. Desgenettes a rassemblées. (*Note sur les Bains de terre*, Journ. complém., avril 1827, p. 151). Marsigli a publié un cas de guérison de syphilis par ces bains (Varsovie, 1775, in-4°), que Chaumeton dit ne mériter aucune confiance.

4°. *Bains gazeux*, *Bains de vapeurs* et *Bain électrique*.

Parmi les *bains gazeux* on peut ranger le *Bain d'air* ou *Aération*, fort peu employé d'ailleurs comme agent direct (V. *Atmosphère*, I, 485); l'*Étuve sèche*, qui n'est qu'un bain d'air chaud, utile surtout pour exciter la transpiration, et en usage chez les anciens comme habitude domestique; l'*Insolation*, qui n'est qu'une sorte de bain d'air aidé de l'influence des rayons solaires. (V. ces mots.)

Les *Bains de vapeurs*, auxquels se rattachent les *fumigations*, comprennent l'*Étuve humide*, où tout le corps baigne dans une vapeur aqueuse (V. *Étuves*); l'exposition d'une partie du corps aux

vapeurs sèches ou *humides* qu'exhalent certains liquides en ébullition (mercure, alcool, vinaigre, soufre, etc.), ou certains corps en combustion (baies de genièvre, succin, benjoin, etc.). On peut en rapprocher l'usage où l'on était jadis d'éventrer un animal pour l'appliquer sur une partie souffrante, de plonger dans son corps palpitant des membres endoloris, ou même, dans les cas de chute, de commotion, etc., d'envelopper tout le blessé de la peau d'un grand animal récemment tué; car la puissance incontestable de ce moyen paraît due surtout aux vapeurs chaudes et humides, chargées de molécules organiques, qu'exhalent ces malheureux animaux.

Quant au *Bain électrique*, nom donné à l'action par laquelle on charge d'électricité un individu *isolé* du réservoir commun, c'est un moyen d'excitation générale usité surtout pour augmenter l'activité de la circulation et des organes sécrétoires, dans divers états morbides regardés comme atoniques. V. *Électricité*.

II. *Température des Bains*. Nous les distinguerons, sous ce rapport, en *Bains à la glace*, c'est-à-dire, qui approchent de zéro du thermomètre de Réaumur; *Bains froids*, de 10 à 20° : ces deux sortes de bains sont généralement difficiles à supporter et d'un emploi délicat dans l'état morbide; la durée en doit toujours être courte; des mouvemens du corps, l'excitation que produit le choc d'une eau courante sont souvent nécessaires pour en tempérer l'action violente. *Bains frais* (20 à 25°); *Bains tièdes* (25 à 30°); *Bains chauds*, 30 à 40°, et au delà. Ces derniers réclament beaucoup de prudence : nous avons vu des accidens mortels suivre l'administration de bains trop chauds chez des individus pléthoriques, disposés aux congestions cérébrales, ou dont le cœur avait une grande activité. Du reste, les degrés varient un peu suivant le climat, l'habitude, la susceptibilité individuelle, etc.; le praticien doit donc moins consulter le thermomètre que ces diverses circonstances pour fixer la température des bains qu'il prescrit. L'action des bains, considérée sous ce point de vue, appartient aux articles *Froid*, *Chaleur*, *Réfrigérans*, etc. V. aussi *Affusion*.

III. *Mode d'application*. On peut diviser les bains à cet égard : 1° suivant la partie qu'on y plonge, en *Bains entiers* et *demi-Bains*; en *Bains de pieds*, ou *pédiluves*, *Bains de mains*, ou *manuluves*, *Bains de tête*, ou *capitiluves*, *Bains de siége* ou de *fauteuil*; ces derniers, dans lesquels baignent seuls la partie inférieure du tronc et le haut des cuisses, conviennent, soit dans certaines affections locales où le bain entier n'est pas nécessaire, soit chez les individus que ce dernier oppresse, et qui ont peine

à le supporter. Les *fumigations locales* appartiennent à cette division. Chacune de ces espèces de bains jouit d'une action différente, mais qui, toujours combinée avec celle qui naît de la température et de la nature même du bain, ne prête en quelque sorte à aucune considération générale. On peut dire cependant que généralement on supporte dans le bain local une température plus élevée que dans le bain entier; que le plus communément c'est comme révulsif qu'on emploie le premier et comme tempérant le second, etc. 2° Suivant la durée de l'application, en *Bains de courte durée* (quelques secondes ou quelques minutes seulement), destinés en général à produire un effet révulsif ou sédatif; ici se rapportent particulièrement le *Bain de surprise*, le *Bain d'ondée*, l'*Affusion*, l'*Aspersion*, les *Lotions*, la *Douche*, les *Bains locaux*, etc. (V. ces mots); en *Bains de moyenne durée* (une heure environ); enfin en *Bains prolongés* (plusieurs heures), pratique peut-être trop négligée aujourd'hui pour les bains d'une température moyenne.

IV. *Circonstances morbides*. Il en est des bains comme de toute autre classe de médicamens, leur utilité dépend de leur application judicieuse. En général, ils ne doivent être administrés, ni dans le frisson de la fièvre, ni dans la sueur, ni lorsque l'estomac est rempli d'aliment; et ils sont rarement indiqués dans les maladies aiguës ou chroniques de la poitrine, dans les cas d'extrême faiblesse, et chez les vieillards. En général aussi, au sortir du bain, il convient de couvrir le malade, de le tenir en repos et dans une température plus ou moins douce; quelquefois cependant l'exercice est utile; des frictions, dans d'autres cas, sont nécessaires; divers auxiliaires enfin sont ordinairement employés, mais ils varient trop pour qu'il nous soit possible de les comprendre dans le cadre rétréci que nous imposent l'objet et la forme de notre ouvrage.

L'usage des bains, soit comme moyen hygiénique, soit comme agent médicamenteux, remonte à la plus haute antiquité. Il était, sous le premier rapport, très-répandu chez les Grecs, qui même regardaient comme sacrées les sources d'eaux thermales; et chez les Romains, comme l'attestent encore tant de monumens aussi remarquables par la grandeur et la beauté que par la durée. Suivant Pline (*lib*. II, *c*. 1) ces derniers mêmes ne connurent pas d'autre médecine pendant six cents ans. Cet usage n'est guère moins général chez les nations modernes, dont chacune a sur ce point des coutumes particulières, appropriées à son climat, à ses mœurs, à sa religion, et sur lesquelles on peut consulter, outre la bibliographie ci-après, le bon résumé qu'en ont donné, dans le *Dictionnaire des Sciences médicales*, Hallé, Guilbert et Nysten.

Sous le point de vue thérapeutique, les bains sont une des formes de médicamens les plus agréables aux malades et les plus commodes, aujourd'hui surtout que l'emploi des *Bains à domicile* est devenu si simple et si peu coûteux. C'est aussi un de ceux sur lesquels on peut le plus compter, surtout chez les enfans et chez les femmes, dans le traitement des maladies chroniques, etc.

Arluno (J.-P.). *De balneis commentarius.* (Imprimé à la suite de son traité de *febre quartana.* Milan, 1532, in-fol.) — *De balneis omnia quæ extant apud Græcos, Latinos et Arabes, tam medicos quam quoscumque cæterarum artium probatos scriptores.* Venet., 1553, in-fol. — Guintherius (J.). *Commentarius de balneis et aquis medicatis, in tres dialogos distinctus.* Argentor., 1565, in-8. — Baccius (A.). *De thermis, lacubus, fluminibus, balneis totius orbis.* Venet., 1571, in-fol. — Joubert (L.). *De balneis Romanorum et Græcorum.* Francfort, 1645. — Berger (C.). *Ergò felicior et tutior in balneo purgantium usus.* Paris, 1700, in-4. — Struve (F.-G.). *De balneis et balneatoribus.* Ienæ, 1703, in-4. — Stuart. *De viribus et usu balneorum.* Leyde, 1707. — Brendelius (A.). *De balneis valetudinis causa adhibitis.* Wittemb., 1712, in-4. — Wildvogel. *De balneis et balneatoribus.* 1714, in-4. — Schmid (E.-F.). *Balnea aquæ dulcis frigida.* 1717, in-4. — Hoffmann (F.). *De balneorum ex aqua dulci præstantissimo in affectibus internis usu.* 1721, in-4. — Adolphi (C.-M.). *Diss. de balneis particularibus.* Leipsick, 1722, in-4. — Vallisnierl (A.). *Dell' uso e dell' abuso delle bagnature e bevande calde o fredde.* Modène, 1726, in-4. — King (J.). *An essay on hot and cold Bathing.* London, 1737, in-8. — Nusche (J.-F.). *De usu et abusu balneorum domesticorum.* Argent. 1740, in-4. — Walther (J. G.). *De balneorum aquæ simplicis usu dietetico.* Lipsiæ, 1744, in-4. — Garnier. *An senum valetudini tuendæ balneum?* Parisiis, 1745. — Richter (G.-G.). *De balneis imprimis animali.* Gœttingæ, 1748, in-4. — Klein. *De balneis tepidis in graviditate non plane noxiis.* — Raymond (D.). Essai sur le bain aqueux simple, où l'on détermine dans quel genre de maladie il peut être utile. Avignon, 1756, in-12. — Sigwart *De balneis infantum.* Tubing., 1758. — Luther. *De balneis veterum cum inunctione conjungendis.* Erford, 1771, in-4. — Cameron. *The baths of the Romans, etc.* Londres, 1772, in-fol. — Hahn. *De excellenti balneorum usu.* Wirceb., 1774, in-4. — Muller. *De balneorum particularium usu.* Viennæ, 1781. — Leidenfrost. *Historia medica de balneis frigidis, sanitatis causa.* Duisburg, 1788, in-4. — Ludwig (C.-G.). *De lavationis in flumine salubritate.* Lipsiæ, 1792, in-4. — Wolf. *De abusu balneorum frigidorum.* Gœtt., 1792, in-4. — Marcard (H.-M.). Sur la nature et sur l'usage des bains (en allemand). Hanovre, 1793, in-8.: trad. par M. Parent, en 1801. — Detmold. *De balneo animali.* Gœtt., 1797. — Stix. *De Russorum balneis calidis ac frigidis.* Dorpat, 1802, in-4. — Dubois (P.). Recherches médicales sur les dangers de l'usage fréquent du bain tiède (thèse). Paris, 1803. in-8 — Lambert (P.). Sur les bains d'eau douce et leur emploi dans la pratique (thèse). Paris, 1806. — Hereau (L.-J.). Sur les avantages des bains domestiques et les dangers de leurs abus (thèse). Paris, 1810, in-4. — Bruni (F.). *Memoria sopra i bagni degli antichi, etc.* Firenza, 1811, in-12. — Latil Thimecourt (L.-H.). Essai sur l'action et l'emploi des bains d'eau douce (thèse). Paris, 1812, in-4. — Vimont. De l'usage des bains pendant la grossesse et l'accouchement (thèse). Paris, 1818, in-4. — Plassiart. Sur l'emploi des bains d'eau douce dans la pratique (thèse). Paris, 1823, in-4. — Schreger. Balneo-technie, ou instruction pour l préparation des bains artificiels. Halle. (*Journ. compl.*, janvier 1827, page 246.).

BAINS-PRÈS-ARLES. Petit village de France (Pyrénées-Orientales), à côté duquel sont trois sources très-chaudes, sulfureuses, employées en boisson, en bain, en douches, en étuves, contre les douleurs, les paralysies de cause locale, les fluxions, etc. Elles excitent des sueurs abondantes et doivent être administrées avec prudence. (Carrère, *Cat.*, 446.)

BAINS EN LORRAINE. Bourg du dép. des Vosges, près duquel sont plusieurs sources thermales (24 à 42° R.), un peu salines, connues des Romains, mais aujourd'hui d'un intérêt presque uniquement local. Elles sont analogues à celles de Plombières, situées

à 3 lieues de là, mais moins actives. On les emploie dans les mêmes circonstances en bains et en boissons; les bains déterminent quelquefois une *poussée* ou éruption miliaire. Il y a aussi des étuves.

Traité des eaux min. de Bains. Bains, in-12. — Calmet (Dom). Traité hist. des eaux et bains de Plombières... et de bains. Nancy, 1748, in-8. — Morand. Mémoire sur les eaux therm. de Bains, etc.. (*Journal de méd.*, fév., 1757.) — Thiriat. Essai sur les eaux de Bains. Paris, 1808, in-8. — On peut consulter aussi la Diss. de Nicolas sur les eaux min. de la Lorraine (Nancy, 1778, in-8.), etc.

Bains de montferrand. V. *Rennes.*

BAINS-PRÈS-DU-PUY, en France (dép. de la Haute-Loire). Il y existe, dit-on, des eaux minérales.

Bains-de-rennes. V. *Rennes.*

Baisonge. Nom que portent les excroissances de plusieurs espèces de sauge, appelées improprement *Pomme de sauge*. V. *Salvia.*

BAJA, BAIA, BAIES. Ancienne petite ville d'Italie, à 4 lieues de Naples, qui n'offre aujourd'hui que des ruines; très-célèbre jadis par ses sources d'eaux minérales chaudes, que le sable de la mer a recouvertes; il ne reste plus des bains où affluaient les grands et les voluptueux de l'ancienne Rome, que ceux de Néron ou de Tritoli (Sudatori di Tritoli), qui ne sont que des bains de vapeurs d'eau pure : à la source l'eau dépasse 62° R.

De Balneis puteolorum, Bajorum et Pithecusarum. Naples, 1591, in-8.

Bakacz. Nom illyrien du butor, *Ardea stellaris*, L.

Bakka. Un des noms du chanvre dans l'Inde.

Bakkar. Nom arabe de l'Asarum, *Asarum europæum*, L., dans Dioscoride.

Bakwiza. Nom polonais de la primevère, *Primula veris*, L.

Bala. Un des noms malabares du bananier, *Musa paradisiaca*, L.

Bala-n'poutou. Nom de la patate, *Convolvulus Batatas*, L., au Sénégal.

Balador. Un des noms arabes de l'anacarde, *Anacardium officinarum*, Gærtn. (I, 274.)

BALÆNA. Genre de mammifères de l'ordre des Cétacés, auquel appartient la baleine franche, *Balæna Mysticetus*, L., véritable colosse du règne animal, relégué maintenant dans les mers polaires, où le nombre en décroît chaque jour. La chair de cet animal, celle de la queue, du cœur et de la langue exceptée, est dure, sèche et d'un goût désagréable. En Russie, on lui attribue la propriété de faire reparaître les symptômes de la syphilis. Usitée encore des Japonais et des peuples septentrionaux, elle l'était jadis en France même. A. Paré la cite au nombre des salaisons envoyées au siége de Metz. Les Groënlandais emploient aussi comme aliment la peau et les nageoires de ce cétacé. Les anciens, enfin, parlent d'une sorte de pain fait en grande partie avec ses os, que mangeaient les Ichtyophages du temps d'Alexandre-le-Grand.

L'huile de baleine, usitée surtout dans les arts, a été recommandée comme émolliente et sédative; la graisse comme antipsorique;

le pénis desséché (Balénas, *Leviathan penis*), contre l'impuissance, la leucorrhée, la dysenterie, la pleurésie même. L'os de la caisse du tympan, conformé comme certaines coquilles du genre *Bulla*, et confondu souvent dans les officines avec l'*os Manati* et la *Pierre de Tiburon*, a été vanté dans la colique, les maladies des voies urinaires, etc.; enfin les lames ou fanons dont le palais de cet animal est garni, et que l'on nomme *baleines*, servent quelquefois en chirurgie à des usages mécaniques.

Quant au *blanc de baleine*, ce n'est pas cet animal, mais le Cachalot macrocéphale, *Physeter macrocephalus*, Shaw, qui le fournit.

Balai. Un des noms du *Clavaria coralloides*, L., dans quelques parties de la France.

Balakzel. Nom du héron, *Ardea cinerea*, L., en Turquie.

Balam-pulli. Un des noms indiens du tamarin, *Tamarindus indica*, L.

Balan. Sorte d'*Agave* de Java. V. *Agave*, I, 108.

Balana-bone. Nom caraïbe des *Mimosa* à feuilles mobiles au toucher, tels que les *M. pudica* et *Sensitiva*, L.

BALANCEMENT. L'action de se balancer, moyen gymnastique employé pour imprimer aux diverses parties du corps des mouvemens plus ou moins forts, l'est aussi en thérapeutique dans quelques cas; on connaît son effet pour provoquer au sommeil, surtout les enfans. Le docteur H. Martius rapporte que, chez quelques peuplades russes, lorsqu'un homme a été piqué par la tarentule, on le gorge de lait, puis on le met dans un panier où il est secoué, tourné en l'air, etc., jusqu'à ce qu'il vomisse et qu'il s'en suive une sueur très-forte; les Italiens parviennent au même but, en faisant danser ces malades jusqu'à épuisement. Chez les mêmes peuplades russes, les apoplectiques sont, dit-on, couchés dans un sac, et roulés pendant trois jours. (*Bull. des Sc. méd.*, Férussac, XVI. 72.)

BALANITES. Sous le nom de *B. œgyptiaca*, M. Delile a décrit une plante (*Mém de l'Inst. d'Egypte*, III.) qu'il dit être l'*Agihalid* de Prosper Alpin ; il suffit de comparer la figure de ce dernier (*Pl. Ægypt.*, t. 39), pour voir, avec Lippi, qu'il ne peut en être ainsi, car le végétal figuré par Alpin a des petits fruits bacciformes un peu contournés, tandis que ceux du *Balanites* (*Ximenia œgyptiaca*, L.) sont anguleux, ovoïdes, presque osseux étant secs, allongés et un peu semblables à certains myrobolans, au chebule par exemple, qui sont fournis par le *Terminalia Chebula*, Retz, qu o qu'ils en soient fort distincts. Le genre *Balanites* appartient à la famille des térébinthacées? à la décandrie monogynie de Linné. (V. *Agihalid*, I, 111). *Balanites* est le nom du châtaignier, *Fagus Castanea*, L., dans Pline.

BALANOPHORÉES. Famille naturelle, composée de plantes parasites fongiformes, de la tribu des monocotylédones, voisine des Aroïdes. Le genre *Cynomorium* est le seul qui présente quelque intérêt médical.

Balanos. Les Grecs donnaient ce nom, et les Latins celui de *Balanus*, à toutes sortes de fruits, et surtout à ceux du chêne.

Balantana. Un des noms caraïbes de la banane, *Musa paradisiaca*, L.

Balanti. Espèce de ricin des Philippines, dont les racines sont employées dans la dysenterie.

Balanus myrepsica. Nom du ben, *Moringa oleifera*, Lam., dans quelques vieux auteurs.

Balanus. V. *Lepas Balanus*, L.

BALARUC. Bourg de France (dép. de l'Hérault), près duquel est une source d'eau minérale saline très-abondante, dont la température est de 38° R. Elle a été connue des Romains, est très-estimée des médecins de Montpellier, et serait probablement plus suivie si l'établissement en était mieux disposé. On prend les eaux de mai à septembre ; elles passent pour toniques et apéritives à la dose de quelques verres, et purgent à celle de plusieurs pintes. On les administre à l'intérieur, dans les cas d'atonie des voies digestives, de chlorose, de leucorrhée, d'engorgemens viscéraux, etc. ; à l'extérieur contre les paralysies de cause locale, les rhumatismes, les scrophules, les maladies de la peau, etc. Les bains et les douches doivent être pris avec précaution à cause de leur haute température.

Il existe beaucoup d'analyses de ces eaux, celle entre autres de M. Figuier. (*Ann. clin. de Montpellier*, XIX). La plus récente est de M. Saint-Pierre (Thèse, 1809, Montp.). Ce médecin a obtenu, par kilogr. d'eau, outre 6 pouces cubes de gaz acide carbonique, près de 8 grammes de principes fixes, savoir : muriate de soude, 5,19 ; muriate de magnésie, 0,85 ; muriate de chaux, 0,66 ; carbonate de chaux, 0,50 ; carbonate de magnésie, 0,02 ; sulfate de chaux, 0,36. Il n'y a pas trouvé de fer et a reconnu qu'il se dégageait de la source une grande quantité d'azote. On exporte beaucoup de ces eaux, que l'on cherche aussi à imiter dans les établissemens d'eaux factices.

Dortoman (N.). *De causis et effectibus therm. Belilucanensium, libri duo.* Lugd., 1579, in-8. — Olivier (G.). Instruction pour user à propos des eaux therm. de Balaruc, Montp., 1730, in-8. — Le Roy. Obs. sur les eaux de Balaruc (*Mém. de l'Acad. roy. des Sc.*, 1752, 625.) — Pouzaire. Tr. des eaux min. de Balaruc. Montp., 1771, in-8. — Rigaud et Pons. Essai sur les eaux therm. de Balaruc, etc. Montp., 1773, in-8. — Notice sur les eaux de Balaruc. (*Journal de Montpellier*, I, 99.)

Balassan, Balessen. Ces mots, qui veulent dire baume en Arabe, d'où on a fait *balsamum*, désignent surtout celui de la Mecque, *Amyris gileadensis*, L. (I, 289.)

Balaustier. Nom du grenadier sauvage, *Punica granatum*, L.,

dans quelques cantons de la Provence ; ses fleurs sont désignées par celui de balaustes, *Balaustia*, Off., dans les anciens ouvrages de matière médicale.

BALAUSTRIES. Nom espagnol du *Punica Granatum*, L.

BALAWA. Un des noms de l'arbre qui produit le vernis de la Chine.

BALDEBRON (Eaux min. de). Ces eaux sont situées dans un couvent de ce nom, en Espagne, province de Catalogne. Elles sont potables et usitées dans les cas d'atonie du tube digestif. (Ballano, *Diccion. de Medic. y Cirugia*, I, Madrid, 1815, in-4.

BALDERJAN. Nom russe de la valériane, *Valeriana officinalis*, L.

BALDOHN (Eaux min. de). Elles contiennent une matière résineuse, des muriates et des sulfates de soude et de magnésie, du carbonate de chaux, du sulfate de chaux et de la silice. (*Dict. des Sc. méd.*, XXXIII, 467.

BALEINE. V. *Balæna Mysticetus*, L., et *Physeter macrocephalus*, Shaw.

BALENAS. V. *Balæna*.

BALESSAN. Bruce (*Voyage aux sources du Nil, etc.*) donne ce nom comme celui de l'arbre qui donne l'encens, qu'il désigne par *Amyris Opobalsamum*, L. Stackouse croit que ce végétal est le *Boswelia serrata*, Roxb.

BALESSEN. V. *Balassan*.

BALI-BABOLAH On emploie comme astringent à l'Ile-de-France les gousses d'une légumineuse, que l'on croit être celles du *Cassia Sophora*, L. On en apporte en Europe, où quelques personnes les emploient en teinture, comme celles qu'on appelle *Bablah*.

BALICUS. Synonyme de *Cytisus Cajan*, L.

BALIGOULE, BOULIGOULE, BOULINGOULE, BRIGOULE. Noms de l'*Agaricus Eringii*, DC.

BALIMBA, BOLIMBA. Noms malais du carambolier, *Averrhoa Bilimbi*, L.

BALIMBAGO. Nom de l'*Hibiscus populneus*, L., aux Moluques.

BALINTRA BOLUM. Nom tellingou de la *Myrrhe*.

BALIS. Nom du concombre sauvage, *Momordica Elaterium*, L., dans Dioscoride.

BALISIER. Nom du *Canna indica*, L.

BALISIERS. Famille naturelle désignée aussi sous le nom de *Cannées*, de *Drymyrrhizées*, de *Scitaminées*, parfois sous celui d'*Amomées*. V. *Drymyrrhizées*.

BALLERUS. Espèce de *Cyprin* bon à manger.

BALLOTA. Genre de plantes de la famille des Labiées, de la didynamie gymnospermie. Le *B. lanata*, L., herbe vivace, aromatique, de la Sibérie, y est usité, d'après Pallas, contre les maux de tête, administré à l'intérieur et à l'extérieur (*Voyage*, III, 441). Le docteur Rehmann l'a vu aussi employer dans ce pays avec succès contre l'hydropisie ; on le prescrit à la dose de deux onces dans deux livres d'eau réduites à moitié : on ajoute, à la colature, demi-once de teinture de canelle, ou d'écorce d'orange, ou par fois un

gros d'éther, ou même quinze ou vingt gouttes de laudanum liquide ; on fait prendre une demi-tasse de ce mélange de deux heures en deux heures. (*Nouv. Journ. de méd.*, V, 16). Comme la plante, que les chèvres et les moutons ne mangent pas, est cultivée dans les jardins de botanique, on pourrait expérimenter si sa vertu diurétique est aussi marquée que le dit ce médecin, qui rapporte plusieurs observations à l'appui de son assertion, et alors l'employer seule.

Le *B. nigra*, L. (*B. fœtida*, Lam.), marrube noir, marrube fétide, végétal très-commun chez nous le long des haies, des chemins, etc., a été indiqué contre l'hystérie et autres affections nerveuses, sans doute à cause de son odeur forte et désagréable. Le docteur Tetzner le recommande contre la phthisie, d'après un fait où cette affection disparut après en avoir usé en infusion pendant long-temps. (*Bull. des Sc. méd.*, Férussac, V, 50). On fait des bains aromatiques à Saint-Domingue, avec le *Ballota suaveolens*, L.

Balloie, Bellote. Noms du chêne à glands doux, *Quercus Ballota*, Desf.

BALLSTON-SPA, aux États-Unis. Joli village attenant à la ville de Milton; sa réputation est due à une source d'eau minérale très-abondante qui coule sur la route de Ballston, à Saratoga. Cette source, entourée d'une balustrade en fer, est connue sous le nom de *old-spring* (vieille source).

A l'extrémité orientale de ce village, sur la propriété de M. Low, est la source dite *Low's springs* : on y a construit des bains vastes et commodes.

Entre cette source et celle de Ballston, est le *Washington fountain* (fontaine de Washington) qui, découvert en 1817 et renfermé dans un beau bassin, coule au centre du village de Ballston.

Toutes les eaux de Ballston-Spa, d'après les analyses de M. John H. Steel, sont *acidulo-chalybées*.

Un gallon (231 pouces cubes) d'eau lui a fourni : 1° *Vieille source*, 253 grains de sels, dont plus de moitié est du muriate de soude, un peu moins du tiers est du carbonate de chaux, et le surplus des carbonates de magnésie, de soude, et 7 gr. et demi de fer ; en outre plus de leur volume de gaz acide carbonique ; 2° *Washington*, 235 gr., dont plus de moitié de muriate de soude, un quart du carb. de chaux, 7 gr. et demi de fer, un treizième de magnésie et de soude. On trouve aussi à Washington une autre source nommée *Low-Tube*, contiguë à la fontaine, plus chargée de muriate de soude que celle-ci : toutes deux sont saturées avec excès de gaz acide carbonique ; 3° *Low-Spring*, contient les mêmes principes en moindre quantité.

Ces eaux sont froides, limpides, pétillantes; leurs propriétés sont analogues à celles de *Saratoga* (V. ce mot.), auxquelles, sous ce rapport, les réunit M. Steel.

A ces détails, extraits de la *Tournée à la mode dans les Etats-Unis*, *etc.* (Paris, 1829, in-8°), on peut joindre ceux que donne M. Alibert dans son *Précis sur les eaux minérales* (p. 528 et suiv.)

BALLY (Eaux min. de), dans l'île de Luçon, sur les bords du lac de Bay. M. Alibert (*Précis*, 560) dit qu'il y a un établissement de bains et un hospice magnifique, et que ces eaux thermales sont *miraculeuses* contre la lèpre, le rhumatisme, etc.

Balmappel. Nom anglais du *Momordica Balsamina*, L.

Balneum. V. *Bain*.

Balo. Nom java de la *Laque*.

Baloulou. Un des noms caraïbes de la figue banane. V. *Musa*.

Balsam appel, balsam appel. Noms allemand et hollandais du *Momordica Balsamina*, L.

— of canada. Nom anglais du *Baume du Canada*.

— copáchu. Nom polonais du *Baume de Copahu*.

— carbe. L'un des noms allemands de l'*Achillea Ageratum*, L.

— of gileed. Nom anglais du *Baume de Gilead* ou de *la Mecque*.

— indyiski. Nom polonais du *Baume du Pérou*.

— kraut. Un des noms allemands du *Balsamita odorata*, Desf.

— von mecha. Un des noms allemands du *Baume de la Mecque*.

— of peru. Un des noms anglais du *Baume du Pérou*.

— popelier. Nom hollandais du *Populus balsamifera*, L.

— of tolu. Nom anglais du *Baume de Tolu*.

— tree. Nom anglais du *Populus balsamifera*, L.

Balsamaria inophyllum, Lour. (*Fl. coch.*, 574). V. *Calophyllum*.

Balsamespe. Nom allemand du *Populus balsamifera*, L.

Balsamick duizendblatt. Nom hollandais de *l'Achillea Ageratum*, L.

Balsamier. Nom français du genre *Amyris*. V. ce mot (I, 266).

Balsamine. Nom de l'*Impatiens Balsamina*, L.

BALSAMIQUES. Sous ce nom, on employait autrefois un grand nombre de substances résineuses, aromatiques, huileuses, camphrées, surtout des baumes, d'où il a été formé, etc., auxquelles on accordait la propriété de cicatriser et consolider les plaies internes et externes. Dans la phthisie pulmonaire, on prescrivait les baumes de Tolu, du Pérou, le benjoin, etc., pour guérir les ulcérations tuberculeuses; on en usait pour celles des intestins; en un mot, pour les inflammations chroniques avec suppuration; et, bien qu'on n'ait jamais obtenu une guérison évidente par ce moyen, un seul soulagement peut-être, on n'a pas moins continué à en faire emploi jusque vers la fin du siècle dernier, malgré les observations de Boerhaave, de Stoll, de Cullen. Depuis, non-seulement on les a proscrites, mais on a présenté leur action comme très-nuisible dans ces maladies, à cause des propriétés excitantes des substances qui les

composent. Cette exagération a été portée jusqu'à dire que Morton, avec ses pilules balsamiques, avait tué plus de monde que la peste. Nous ne voyons pas depuis qu'on en a cessé l'usage qu'on sauve plus de phthisiques; assurément, les balsamiques ne guérissent pas cette maladie, que rien ne guérit; mais, pour y être inutiles, ils ne sont pas aussi malfaisans qu'on a voulu l'établir, d'autant plus que la dose qu'on en prescrit est toujours minime, et qu'ils n'ont pas d'action directe sur la poitrine. Il y a d'ailleurs des maladies où les baumes sont utiles, comme dans les affections nerveuses avec débilité musculaire, dont nous parlerons à chaque baume en particulier.

C'est plus évidemment encore à l'extérieur que les balsamiques ne sont pas *vulnéraires;* là ils nuisent positivement : 1° en enflammant les bords des plaies; 2° en écartant ces bords et les empêchant de se réunir par première intention; 3° en produisant nécessairement de la suppuration et changeant une plaie en ulcère. Depuis longtemps les balsamiques sont sortis de la chirurgie rationnelle et relégués parmi les gens du monde, avec les onguens.

Chiocco (A.). *De balsami naturâ et viribus juxtà Dioscoridis placita, etc.* Veronæ, 1596, in-4. — Hoffmann (F.). *Diss. de medicamentis balsamicis.* Halæ, 1715, in-4. *Id.* Lugduni-Batav., 1719. — Cartheuser (J.-F.). *Diss. de simplicibus balsamicis et aromaticis*, Franc. ad. Viadr., 1764, in-4.

BALSAMITA. Genre de plantes de la famille des Corymbifères, de la syngénésie polygamie égale.

B. suaveolens, Desf. (*Tanacetum Balsamita*, L). Cette espèce vivace croît dans le midi de la France, et est cultivée par fois dans les jardins, sous les noms de coq des jardins, menthe coq, menthe romaine, grand baume, etc.; elle est très-aromatique, d'une odeur forte et pénétrante, qui a quelque analogie avec celle des menthes; sa saveur est chaude et amère. C'est une plante active, employée comme vermifuge en infusion ou en poudre. On en prescrit les sommités fleuries, mais toute la plante a des vertus au moins égales; on s'en sert aussi comme emménagogue et comme antispasmodique, dans la mélancolie, l'hystérie. Linné attribue à cette plante d'être un puissant correctif de l'opium; la dose est de un à deux gros en infusion. On fait entrer les feuilles dans la préparation de certains alimens, comme condiment stomachique, ce qui lui a valu l'épithète de *costus hortorum*, dans quelques auteurs. Il est à peu près inusité aujourd'hui.

BALSAMO. Nom que les Espagnols de l'Amérique du sud donnent au *Fagara octandra*, L.

— DE COPAIVA, BALSAMO DE COPAYVA. Noms espagnol et portugais du *Baume de Copahu.*

— DE MARIA. Nom espagnol du *Baume Marie.*

— NEGRO. Nom espagnol du *Baume du Pérou.*

— PERUVIANO. Nom portugais du *Baume du Pérou.*

— DE TOLU. Nom espagnol et portugais du *Baume de Tolu.*

BALSAMODENDRON. Genre créé dans la famille des Térébinthacées, par Ch. Kunth, avec les espèces de l'*Amyris* (I, 266), qui ont les étamines hypogynes, au lieu de les avoir épigynes, comme les autres espèces; il renferme les *Amyris gileadensis*, *Opobalsamum*, *kataf* et *kafal*, etc. M. De Candolle pense que ce genre n'est pas assez distinct des *Icica* et des *Amyris*. M. Nées d'Esembeck croit que la myrrhe est produite par un arbre qu'il appelle *Balsamodendron Myrrha*. V. *Myrrhe*.

Balsamodos. Un des noms du laurier, *Laurus nobilis*, L., dans Pline.

Balsamoeple. Nom danois du *Momordica Balsamina*, L.

Balsamon. Nom du pistachier, *Pistacia vera*, L., dans Théophraste.

Balsem capayve. Nom hollandais du *Baume de Copahu*.

Balsem kruid. Nom hollandais du grand basilic, *Ocymum Basilicum*, L.

Balssam zarradny. Un des noms bohêmes du *Mentha crispa*, L.

Baltracan. Plante de la Tartarie, d'après Clusius (*Plant. rarior.*, II, 191), dont les habitans boivent la décoction froide en guise de vin. Jacquin pense que c'est le tataria (*Crambe tatarica*, Jacq.) des Hongrois. M. de Lamarck croit qu'elle a des rapports avec le *Cachrys pastinacea*, Lam. (*Encyclop. méthod.*, botanique, I, 260; XIII, 569.)

Balyry. Un des noms caraïbes du balisier, *Canna indica*, L.

Bamata. Nom caraïbe du *Bignonia pentaphylla*, L.

Bambos. V. *Bambusa*.

Bambou. Nom indien du *Bambusa arundinacea*, Retz. On le donne aux jets de ce végétal, dont on fait des cannes.

Bambours. Nom des abeilles de Ceylan. Leur miel est très-liquide.

BAMBUSA, Bambou. Il y a de la confusion dans les auteurs au sujet de ce genre de la famille des Graminées, de l'hexandrie digynie de Linné; les uns le sous-divisent en plusieurs, d'autres veulent au contraire lui réunir des genres voisins, tels que le *Nastus*, etc. Notre but n'étant pas d'examiner les plantes sous le rapport botanique, nous renvoyons à une dissertation de M. Kunth sur le *Bambusa*, insérée dans le *Journal de physique* (août 1822). Il n'y a pas moins de vague dans la détermination des espèces; quelques naturalistes en établissent plusieurs distinctes, d'autres prétendent qu'elles ne sont que des variétés les unes des autres.

B. arundinaria, Retz. (*Arundo Bambos*, L.). Cette graminée gigantesque de l'Inde, puisqu'elle a par fois 60 pieds de haut, se rapproche des Palmiers, dont elle fait le passage par sa taille, le nombre de ses étamines et son port; ses tiges, lisses dans les intervalles des nœuds, et fermes quoique flexibles, fournissent ces longs jets appelés *Bambous*, dont on fait des cannes, etc.: les plus forts, lorsqu'on les a vidés, servent à faire des conduits pour les eaux ou

des tuyaux ; entiers, on en fabrique des cloisons, des cabanes ; fendus en lanières, des nattes, des meubles ; la pellicule, ou, suivant d'autres, l'écorce entière ramollie, s'emploie pour faire le papier de la Chine. Les jeunes pousses du bambou, ainsi que les racines nouvelles, se mangent confites au vinaigre dans toute l'Inde jusqu'au Japon, et sont un des ingrédiens des *Achars* ; on les vend sur les marchés à Amboine. (Labillardière, *Voyage* I, 366). La moelle est sucrée, et il paraît même qu'il en découle un suc sucré qui se concrète au soleil, dont on use dans l'Inde à des usages économiques. Quelques auteurs prétendent que ce suc concret a été connu des anciens sous le nom de *Tabaxir*. On peut conjecturer, d'après quelques rapprochemens, que c'est à la liqueur sirupeuse de la canne à sucre, qui croît également dans l'Inde, qu'ils ont donné ce nom, qui a été laissé à la substance suivante par les médecins.

Tabaxir. On trouve dans les nœuds du bambou, et de quelques graminées voisines des concrétions siliceuses, par fois phosphorescentes, fort célèbres sous le même nom de *Tabaxir*. Analysées par M. Vauquelin, il les a trouvées composées de 70 parties de silice, et 30 de potasse et de chaux. Le suc de la plante même contient de la silice et de l'azote : aussi est-il susceptible de passer à une sorte de putréfaction animale. (*Annal. du Muséum*, IV, 478). L'épiderme contient également de la silice, d'après MM. Macie et Dawy. Le tabaxir s'apporte de l'Inde, et est souvent falsifié ; on y substitue par fois le résidu obtenu par incinération des cendres du bambou, et alors il est coloré, friable ; le naturel est dur, fait feu avec le briquet : d'autres fois on y trouve des os de mouton brûlés, ce qui a fait prendre le tabaxir pour une espèce de spode par quelques auteurs. Les anciens ont employé le tabaxir, qu'ils croyaient doué de grandes propriétés, comme on le voit dans Avicenne (lib. II, c. 617), Rhazès (lib. III, c. 106), et Sérapion (cap. 34). Les Indous le regardent comme un puissant tonique, et lui attribuent une grande efficacité pour remédier aux contusions, aux hémorrhagies : les Persans l'emploient comme cordial et fortifiant (Ainslie, *Mat. ind.*, I, 420). Il y a lieu de croire ces propriétés fabuleuses, car la silice est une terre tellement insoluble, qu'on doit supposer qu'elle ne l'est guère dans nos humeurs ; du reste, la propriété astringente serait la plus rationnelle à admettre, d'après la composition de cette substance minérale.

Ludgers. *Diss. de medicamento novantique tabaschir.* Gottingue, in-8.

Les Malais mangent les feuilles du *B. Apous*, Perrotet, qui ne paraît qu'une variété de l'*Arundinaria*. (*Annal. de la Soc. lin. de Paris*, 1824). Dans l'Amérique méridionale, le *B. guadua*, H. et B.,

forme des forêts de plusieurs lieues; sa tige contient une eau très-claire, agréable à boire, et par fois on voit aux nœuds des concrétions siliceuses ou tabaxir, que M. de Humboldt a rapportées, et qui ont servi à M. Vauquelin pour faire l'analyse citée plus haut; elles sont d'un blanc sale à l'extérieur, et d'un blanc de lait à l'intérieur. On emploie ce végétal aux mêmes usages que le bambou de l'Inde, dont il est fort voisin. Le *Bambusa latifolia* H. et B., a toutes les propriétés du *guadua*, et habite les mêmes contrées. (Humboldt, *Voyage*, I, p. 68.)

Dubuisson. Observ. sur le bambou. (*Obs. sur la physique*, II, 409.)

Bamia, Bammia. Noms égyptiens de l'*Hibiscus esculentus*, L.

Ban, Bon. Noms égyptiens du café, *Coffea arabica*, L.

Banane. Nom du fruit du bananier, *Musa paradisiaca*, L.

BANANIERS, *Musæ*. Famille naturelle qui appartient à la tribu des monocotylédones, à étamines épigynes, dont elle forme l'ordre premier. Elle se compose d'un petit nombre de genres des tropiques, parmi lesquels le bananier, qui lui donne son nom, est le plus important; ce sont de grandes herbes ou plantes arborescentes, qui diffèrent des *Cannées* parce que leurs fleurs ont six étamines, au lieu d'une seule. Elle n'offre presque aucun intérêt médical. V. *Musa*.

Banc. Un des noms du thon, *Scomber Thynnus*, L.

Banca. Sorte d'étain, en lingots oblongs, pesant 40 livres, qui vient de l'île de ce nom.

Bancoul. Nom de l'*Aleurites triloba*, Forst., dont le fruit est appelé noix de Bancoul, ainsi que celui de l'*A. moluccana*, W., qui n'en est qu'une variété. V. *Aleurites*, I, 161.

Bancudus. Nom malais du *Morinda citrifolia*, L.

BANDIAT (le). Rivière qui arrose l'Angoumois, et dont, suivant Vallier, l'eau est très-ferrugineuse (Carrère, *Cat.*, 466), ce qui est plus que douteux.

Bandina. Nom languedocien du sarrazin, *Polygonum Fagopyrum*, L.

Bandura. Un des noms indiens du *Nepenthes distillatoria*, L.

Bandwurmwoldfarren. Un des noms allemands du *Polypodium Filix-Mas*, Swartz.

Bane berries. L'un des noms anglais de l'*Actæa spicata*, L.

Bang, Bangue. Noms indiens d'un chanvre, *Cannabis indica*, Lam., qui n'est qu'une variété du chanvre ordinaire. *C. sativa*, L.

Bangada valli. Nom indien du *Convolvulus Pes capræ*, L.

Banghie. Liqueur enivrante préparée avec le chanvre dans l'Inde.

Bangle, Bangleum. Rumphius donne ce nom à une plante de la famille des Drymyrrhyzées (*Hort. mal.*, V, t. 65, f. 2.), qu'il croît être un gingembre sauvage, mais sur laquelle il ne donne aucun autre détail; ses racines sont tubéreuses et fournissent une fécule colorée en jaune, fort estimée des Malais comme stomachique, etc.

Elle peut servir à la teinture comme le curcuma, et il ne serait pas impossible que cette plante, qui n'a pas encore été rapportée à un nom linnéen, fût le curcuma, *Curcuma longa*, L., lui-même. La confusion qui existe dans la nomenclature des espèces de cette famille permet cette conjecture.

BANGUE. V. *Bang*.

BANGUILING. Un des noms indiens du *Cicca disticha*, L.

BANHOS DO DUQUE. V. *Lisbonne*.

BANICA. Un des noms de l'*Hibiscus Abelmoschus*, L., en Afrique.

BANILJE. Nom hollandais du *Vanilla aromatica*, Sw.

BANISTERIA. Le *B. Leona*, Cav., de la famille des Malpighiacées, de la décandrie trigynie, est usité chez les nègres en Afrique; ils se servent de la décoction de ses feuilles comme fébrifuge; ils répandent la poudre de ses fruits sur les substances qu'ils veulent préserver des insectes. (*Bull. des Sc. nat.*, Férussac, XIII, 202.)

BANITAN. Camelli dit qu'aux Philippines on emploie la racine d'un végétal de ce nom, indéterminé jusqu'ici, contre la fièvre et l'asthme.

BANKSIA. On dit, dans un Mémoire inséré au tome 1er de ceux de la Société royale de médecine, p. 462, que les racines du *B. præmorsa* (L'auteur aurait dû dire quel *præmorsa*, car il y a, sous cet ancien nom, deux espèces désignées par les noms de *marcescens*, R. Br., et de *marginata*, R. Br.) a ses racines vomitives, et employées au port Jackson sous le nom d'Ipécacuanha antipode. Nous n'avons rien lu qui puisse autoriser à avancer rien de semblable, et l'écrivain eût dû dire la source où il a puisé ces assertions.

BANNIÈRES. V. *Bagnères* (Saint-Félix de).

BANTAM. Nom anglais de deux variétés de *poules* de l'île de Java.

BANU-CURUDU. L'un des noms du *Cannelier* à Ceylan.

BAOBAB, BAHOBAB. Noms africains de l'*Adansonia digitata*, L. (1, 72.)

BAPHIA NITIDA, DC. Végétal d'Afrique, qui donne le bois de cam, *cam-vood* des Anglais, qui le préfèrent à tous les autres bois rouges pour la teinture en cette couleur, et dont ils font un grand commerce.

BAQUOIS, VAQUOIS. V. *Pandanus*.

BAR. Nom hébreu du *Triticum hybernum*, L. C'est aussi un des noms arabes de la *Zédoaire*.

BAR. Village de France (dép. du Puy-de-Dôme), près de Saint-Germain-Lambron, où se trouvent 3 sources froides d'eaux acidules salines, un peu purgatives à haute dose. Il n'en existe pas d'analyse récente. Monnet (*Traité des eaux min.*, 1768, in-12) y a trouvé, outre de l'acide carbonique, des carbonates de soude et de magnésie et du sulfate de chaux. On ne les donne qu'en boisson, principalement dans les engorgemens abdominaux.

BAR-VARO. Un des noms indiens de l'*Hibiscus tiliaceus*, L.

Baracooto. Deux espèces de poissons, dont l'un est bon à manger, tandis que la chair de l'autre est vénéneuse, portent ce nom à l'île de Tabago. (*Dict. des Sc. nat.*)

Baralou. Nom caraïbe du balisier, *Canna indica*, L.

Baramareca. Adanson a trouvé, au Sénégal, une plante de ce nom, que Linné a rapportée au *Dolichos ensiformis*, L., mais que ce botaniste en croit différent; les semences de cette légumineuse lui ont paru bonnes contre la goutte, pilées et mélangées avec des aromates, et appliquées sur les parties malades.

Baranek. Nom polonais de la bécassine, *Scolopax gallinago*, L.

Baratron. Un des noms du genévrier, *Juniperus communis*, L., dans Dioscoride.

Barbadine. Nom que portent aux Antilles les *Passiflora*, mais surtout le *P. quadrangularis*, L.

Barbadoes aloes. Un des noms anglais de l'*Aloès hépatique*.

Barbados-mussbaum. Un des noms allemands du *Jatropha Curcas*, L.

— tar. Un des noms anglais du *Pétrole*.

Barbajou. Nom de la joubarbe, *Sempervivum tectorum*, L., en Languedoc.

Barbarca. Plante présentée comme diurétique, anti-scorbutique et fondante. (*Anc. Encyclop.*)

BARBAREA. Genre de plantes de la famille des Crucifères, de la tétradynamie siliqueuse de Linné.

B. vulgaris, R. Brown, *Erysimum Barbarea*, L., herbe Sainte-Barbe. Cette plante vivace; inodore, qui croît dans nos bois, le long des ruisseaux, aux lieux humides, et que l'on cultive par fois dans les jardins, parce que ses fleurs y doublent, a des tiges hautes d'un pied, simples, striées, glabres; ses feuilles sont entières à la base, lyrées sur la tige, avec le lobe terminal très-grand; ses fleurs jaunes, petites, en grappes allongées, portent une silique grêle, terminée par un long style persistant. Elle est estimée un bon anti-scorbutique, et peut remplacer le cresson en doublant sa dose. On l'applique sur les contusions récentes comme résolutif; elle est potagère dans plusieurs cantons; malgré sa saveur piquante, un peu amère, on en fait des salades, etc. Ses semences ont été quelquefois employées comme apéritives.

Barbasin. V. *Boletus frondosus*, Fries.

Barbatimao. Un des noms brésiliens du *Mimosa cochliacarpos*, Gomès. V. *Inga*.

BARBAZAN. Village à 5 lieues de Bagnères-de-Luchon, en France, près duquel est une source d'eau tiède, où Carrère indique du sel commun, de la craie, etc. (*Cat.*, 487.)

— de bouc. Nom du *Tragopogon pratense*, L.

— de bouquin, *Clavaria coralloides*, L.

Barbe de capucin. Nom d'une variété étiolée du *Cichorium Endivia*, L., dont on fait des salades en hiver.

Barbe de chèvre, *Clavaria coralloides*, L.

BARBE A DIEU, *Clematis Vitalba*, L.

— DE MOINE. Un des noms du *Cuscuta europæa*, L.

— DE RENARD. *Astragalus Tragacantha*, L.

BARBEAU. V *Cyprinus Barbus*, L.

BARBEBON. Nom du salsifis, *Tragopogon porrifolium*, L.

BARBENHEDERICH. Un des noms allemands de l'*Erysimum Barbarea*, L.

BARBERIE (la). Nom d'une source d'eau minérale froide, située à 1/2 lieue de Nantes (en France), et qui contient, suivant M. Dabit, du gaz acide carbonique, du muriate de soude, des muriate sulfate et carbonate de magnésie, des carbonates de chaux et de fer, et de l'argile.

BARBERRY. Un des noms anglais du *Berberis vulgaris*, L.

BARBÈS. Un des noms arabes de l'yeuse, *Quercus Ilex*, L.

BARBICHE. Un des noms du *Nigella damascena*, L.

BARBIERFORSTAND. Nom danois du *Sysimbrium Sophia*, L.

BARBO, BARBOT, BARBILLON. Synonymes de *Barbeau*.

BARBON. Nom français de plusieurs *Andropogon* (I, 289).

BARBOTAN. Village de France (départ. du Gers), à une demi-lieue de Casaubon, renommé pour ses eaux sulfureuses thermales et ses boues. Montaigne en a parlé (*Journal de voyage*, I, 57 et 218). On en use de juin à septembre dans les maladies de la peau, les douleurs, les suites de fractures, etc.; et à l'intérieur, contre les engorgemens viscéraux, les flueurs blanches, etc. Les boues, qu'on ne peut employer qu'au cœur de l'été, passent pour nuisibles dans la goutte irrégulière, la disposition à l'apoplexie, etc. Dufau a trouvé dans ces eaux un peu d'hydrogène sulfuré et de gaz acide carbonique, et divers sels; elles sont de 25 à 32° R. Il y a aussi des eaux froides ferrugineuses.

Chesnau (N.). Disc. et abrégé des vertus et propriétés des eaux de Barbotan, etc. Bordeaux, 1629, in-8. (Réimprimé avec des additions, à Leyde, 1743, in-4.) — G.... Essais sur la nature, les qualités et les effets des bains, des boues de Barbotan, etc., 1755, in-12. — Dufau (A.-J.). Rech. théoriques et pratiques sur les eaux min. de Barbotan, etc., 1784.

BARBOTINE. Nom synonyme de *Semen-contra* pour la plupart des auteurs, quoique dans le commerce on donne sous ce nom les fleurons de plusieurs plantes indigènes vermifuges, telles que la tanaisie, la santonique, etc.

BARBUE. V. *Pleuronectes Rhombus*, L.

BARCAMAN. Nom du turbith, *Convolvulus Turpethum*, L., à Guzarate.

BARDANA, Off., BARDANE, Noms de l'*Arctium Lappa*, L. (I, 389.)

BARDANE MENOR. Nom portugais du *Xanthium strumarium*, L.

BARDENA. Un des noms italiens de la bardane, *Arctium Lappa*, L.

BARDGENCE. Nom des excroissances des sauges. V. *Baisonge* et *Salvia*.

BARÈGES. Bourgade de France (Hautes-Pyrénées), enclavée entre deux rangs de montagnes parallèles, située sur la rive gauche du Bastan (Gave), et célèbre pour ses eaux thermo-hydro-sulfu-

reuses, surtout depuis l'époque où madame de Maintenon y amena le duc du Maine. Sans cesse menacé par les torrens et les lavanges, qui l'encombrent de ruines, Barèges n'est habitable que pendant quelques mois de l'année. « Au commencement d'octobre, dit J. Dusaulx (*Voyage à Barèges*, etc., 1796, 2 vol. in-8°), les gens du pays en descendent et vont attendre à Luz ou dans les autres villages le retour de la saison des eaux. » L'air y est froid, le pays triste, effrayant; cependant les malades y affluent de toutes parts de mai en octobre, et des guérisons remarquables et nombreuses justifient cet empressement.

On y distingue trois sources principales, l'une *chaude*, l'autre *tempérée*, la troisième *tiède;* et cinq bains, savoir : le *Bain de l'Entrée*, le *Grand-Bain* ou *Bain royal*, le *Bain du Fond*, le *Bain Polard* et le *Bain de la Chapelle* ou de *la Grotte*. Une fontaine est consacrée à l'usage des buveurs. On y trouve des cabinets de bains, des douches, deux piscines, l'une pour les militaires, l'autre pour les pauvres; enfin, un hôpital militaire. De nouveaux établissemens se préparent.

Ces eaux, dont la température varie aux diverses sources, d'ailleurs analogues, entre 28 et 40° R., contiennent, d'après l'analyse de Borgella, une très-grande quantité de gaz hydrogène sulfuré, ainsi qu'une matière grasse, du sulfure, du carbonate et du muriate de soude en très-petite proportion, etc. M. Longchamps y a trouvé abondamment la substance glaireuse qu'il nomme *Barégine*; il pense que la soude y est à l'état caustique. L'analyse de M. Poumier, insérée dans son ouvrage sur les eaux des Pyrénées (1813, in-8°), est fort différente.

Elles sont principalement employées contre les maladies cutanées, les ulcères atoniques, les suites de plaies, les rhumatismes, les affections lymphatiques, les catarrhes de la vessie, les engorgemens viscéraux, l'hypochondrie, etc. On les administre sous toutes les formes, mais surtout en bains. Elles passent pour sudorifiques, diurétiques, apéritives; l'espèce de réaction fébrile qu'elles excitent paraît être la cause de leur efficacité, mais elle pourrait aussi avoir ses dangers chez les individus pléthoriques, les phthisiques, les goutteux, etc.

Les eaux de Barèges souffrent mal le transport; aussi a-t-on cherché à les imiter; on en prépare d'artificielles, avec le sulfure de soude, pour boisson et pour bain : celles-ci, qui sont très-concentrées, ont quelquefois donné lieu à des méprises funestes; souvent, au moment de s'en servir, on les mélange avec de l'acide hydro-chlorique qui en augmente l'activité. MM. Planche et Boullay ont mon-

tré que cet acide et ce sulfure devaient être préférés à l'acide sulfurique et aux sulfures de chaux et de potasse employés par d'autres. (*Examen chimique*, etc. Paris, 1809, in-8°.)

Bordeu (Th.). L'usage des eaux de Barèges et du mercure dans les écrouelles. Paris, 1752, in-12. — Meighan (C.). Traité (en anglais) sur la nature et le pouvoir des bains et de l'eau de Baréges, etc. London, 1764, in-8. — Le Monnier. Examen des eaux min. de Barèges, etc. (*Acad. roy. des Sc.* 1747.) — Labaig. Parallèle des eaux Bonnes, des eaux chaudes, des eaux de Cauterets et de celles de Barèges, etc. Amst., 1750, in-8. — Voyez aussi plusieurs des bibliographies de l'article Bagnères-de-Bigorre, d'autres ouvrages de Bordeu (*Journal de Barèges; Aquitaniæ minerales aquæ; Lettres*), les propositions et observations de M. Bidot (*Rec. de mém. de méd. chir. et pharm. milit.*, X), etc.

Barencoco ou Litin barencoco. Sorte de gomme résine de Madagascar, qui ressemble au sang-dragon (Flacourt).

Baretous. Vallée à 2 lieues S.-O. d'Oleron, en France, où Carrère (*Cat.*, 476) indique une source d'eau minérale.

Barg tambul. Nom persan du bétel, *Piper Betel*, L.

Barge. On nomme ainsi, dans quelques provinces, un poisson très-voisin du *Carrelet.*

Barille. Nom commercial de la soude d'Alicante, tiré du nom vulgaire des plantes maritimes, espèces de *Salsola*, qui la fournissent.

Barinje. Nom persan du riz, *Oryza sativa*, L.

Barite. V. ci-dessous *Barium* (Protoxyde de).

BARIUM (*Plutonium* de Clarke). Métal assez récemment découvert, d'un blanc d'argent, ductile, brillant, mais promptement altéré par l'air, qui forme, avec l'oxygène, un protoxyde connu sous le nom de *Barite*, et un deutoxyde qui, en se combinant avec les acides affaiblis, repasse à l'état de protoxyde et abandonne à l'eau son oxygène. (V. *Eau oxygénée.*)

Barite ou *Baryte* (*Terre pesante, protoxyde de Barium*). Schèele l'a découverte en 1774, mais elle n'a été bien connue que 22 ans après par les travaux de MM. Fourcroy et Vauquelin. Cet alcali, extrait du nitrate de barite, est en masse poreuse, d'un gris verdâtre; il s'éteint à l'air et fuse dans l'eau à la manière de la chaux, se dissout dans ce fluide et forme un hydrate blanc susceptible de cristalliser. Il est, ainsi que la plupart de ses composés, très-vénéneux, agit comme caustique sur les tissus, et détermine, après avoir été absorbé, des convulsions mortelles. La barite a pourtant été proposée pour remplacer la pierre à cautère. Sa solution saturée, mêlée à l'huile d'olive, a été conseillée à l'extérieur contre les dartres. Des sels qu'elle forme, et qui tous sont incolores, les suivans seuls présentent quelque intérêt au médecin.

1°. *Hydro-chlorate de barite* (*Muriate de barite*). Ce sel, toujours factice, est en lames carrées, transparentes; il est inaltérable à l'air, bien soluble dans l'eau, d'une saveur âcre, piquante, amère, fusible au feu où il se transforme en chlorure. Les expériences de M. Brodie et de M. Orfila prouvent que c'est un des poisons miné-

raux les plus énergiques ; qu'injecté dans les veines, introduit dans l'estomac ou appliqué sur la peau, il détermine d'abord une irritation locale, et ensuite la coagulation du sang et des convulsions mortelles. Selon M. Brodie, il agit aussi sur le cœur, qu'il rend insensible au stimulus du sang. Quelques grains peuvent suffire pour produire ces effets chez des chiens. Chez l'homme, on ne connaît qu'un exemple de cet empoisonnement, dû à l'ingestion d'une once de ce sel : sentiment de brûlure, vomissemens, convulsions, céphalalgie, surdité, mort au bout d'une heure, tels en ont été les symptômes. (*Journ. of Sci. and the arts*, 1818, 382.) La propriété qu'a la barite de former avec l'acide sulfurique un sel parfaitement insoluble et non vénéneux (quoi qu'on en ait dit) a fait employer comme antidote de ce sel, aussi bien que de la barite même, les solutions de sulfate de soude, de magnésie, etc., ou même l'eau de puits, à cause du sulfate de chaux qu'elle contient. On provoque en outre le vomissement, on combat l'irritation locale au moyen des mucilagineux, etc.

Ce sel néanmoins, depuis Crawfort qui l'a le premier expérimenté et l'associait souvent au muriate de fer, a été employé contre un grand nombre de maladies, la plupart de nature lymphatique, et surtout contre les scrophules. Les médecins anglais et allemands, et en dernier lieu le docteur Scassi, en Italie, s'en sont particulièrement occupés ; en France, il a été peu essayé et n'a donné généralement que des résultats incertains ou contradictoires. Aujourd'hui, il n'est presque plus en usage. J.-F. Gmelin, qui a résumé tout ce qu'on en a écrit (*Appar. médic.*, I, 2), le dit diurétique, réfrigérant, résolutif, irritant, diaphorétique. Les engorgemens glanduleux, le carreau, le rachitis, la phthisie, le cancer, les obstructions du foie, les affections muqueuses des poumons et de l'estomac, les exanthèmes chroniques, la syphilis, les ulcères et l'ophthalmie de nature scrophuleuse, les vers intestinaux, etc. ; telles sont les maladies principales contre lesquelles l'ont administré, avec plus ou moins de succès, à l'intérieur ou à l'extérieur, Crawford, Schmidt, Clarck, Willis, en Angleterre ; Hufeland, Althof, Bernigau, Bucholtz, Westrumb, Watt, Klohts, Kapp, Huber et Vogel, en Allemagne ; Scassi, en Italie ; Pinel, Chaussier, Hébreard, Fournier, Bertrand, Guersent, etc., en France.

On le donne dissous dans un liquide mucilagineux, à la dose d'un huitième ou d'un quart de grain d'abord, qu'on peut élever graduellement à celle de deux à trois grains par jour. Les effets doivent en être surveillés, car il est susceptible de produire des angoisses, des vomissemens ou des selles, des vertiges et divers autres accidens. Il est contre-indiqué chez les sujets nerveux, chez ceux dont l'estoma

est très-irritable, etc. Uni à un peu d'eau distillée de laurier-cerise, il passe, dit-on, plus facilement; mêlé au laudanum, il paraît provoquer plus spécialement la diaphorèse. L'acide sulfurique, les sulfates, les sous-carbonates, etc., le décomposent et ne doivent par conséquent jamais lui être associés.

2°. *Méconate de barite.* Il a été employé dans les affections vermineuses par Sertuerner d'Eimbeck, au rapport de Bremser (*Traité des vers intestinaux*, 429.) qui le regarde comme très-dangereux.

3°. *Nitrate de barite.* Ce sel, moins irritant que l'hydro-chlorate, a été quelquefois employé dans les mêmes circonstances, mais à dose un peu plus forte.

4°. *Sous-carbonate de barite,* Witherites. Il existe à l'état natif dans plusieurs pays. Quoique à peu près insoluble, ce sel, d'après les expériences de B. Leigh (1700), Watt, Henry, Blumenbach et de M. Orfila, agit sur les animaux à la manière de la barite elle-même. Il est en effet employé en Angleterre, comme poison, contre les rats. Pelletier père avait, dit-on, reconnu que le sous-carbonate artificiel n'était point vénéneux.

5° *Sulfate de barite* (*Spath pesant*, *pierre de Bologne*). Ce sel, très-abondant dans la nature et parfaitement insoluble, paraît n'être pas délétère. Il n'est guère employé que pour en extraire la barite ou former les autres sels à base de cet alcali; à cet effet, on le traite par du charbon, à une haute température, on transforme en nitrate le sulfure obtenu, et on décompose par la calcination ce nitrate.

Crawford. Mém. (en anglais) sur les propriétés médic. du muriate de baryte. — Hufeland. *Erfahrungen über die krafte und den gebrauch der salzsauren schwererde in verschiedenen krankheiten.* Erfurt, 1792. — Bucholtz. *Chemisch. Untersuchungen über die vorgeblich giftigen Eigenschaften des Witherits der Schwererde und der salzsauren Schwererde.* Weimar, 1792, in-8. — Bernigav. *Specimen sistens observ. quasdam de corticis ulmi et terræ ponderosæ salitæ usu medico.* Erford., 1793, in-4. — Schmidt (I.-A.). *De baryte muriato.* Léips., 1793, in-8. — Klohts *Medicinische Bemerkungen über die wirksamkeit und der Gebrauch der salzsauren schwererde.* Zerbst, 1793, in-8. — Althof. *De efficacia terræ ponderosæ salitæ in praxi observatâ.* Gœtt., 1794, in-4. — Scassi (O.). *Diss. sull' uso del muriato del barite.* Gênes, 1809, in-8.

BARJAC. Village à 5 lieues du bourg Saint-Andeol, en France, où Carrère (*Cat.*, 521) indique une source d'eau minérale froide.

BARLAPPSAAMEN. Un des noms allemands du *Lycopodium*.

BARLERIA. Genre de plantes de la famille des Acanthes, de la didynamie angiospermie de Linné. Les racines du *B. buxifolia*, L., sont apéritives, et employées dans l'Inde. Le *B. longifolia*, L., est appelé *Bahel-schulli* dans l'Inde (Rhèede, *Hort. mal.* II, t. 45.); ses racines sont considérées comme un puissant diurétique hydragogue; les habitans l'emploient en infusion à la dose d'une demi-tasse deux fois par jour (Ainslie, *Mat. ind.* II, 236.) Le *B. prionitis*, L., est administré par les Indiens dans les affections

catarrhales des enfans, accompagnées de fièvre, etc.; le suc des feuilles est usité contre les aphthes ; on en prend aussi l'infusion. (*Id.* 276. *Trans. phil. abr.*, I, 187.) Horsfield dit qu'on l'emploie comme émollient à Java.

Barley. Nom anglais de l'orge, *Hordeum vulgare*, L.

Barm. Un des noms de la *Levure de bière*.

Barnacle. Nom écossais d'une espèce d'*Oie*, usitée comme aliment.

Barnsteen. Nom hollandais du *Succin*.

Barnuf. Nom arabe de la *Conyza odorata*, L.

Barometz. Un des noms du *Polypodium Barometz*, L., espèce de fougère.

Baros. Un des noms du camphre à Bornéo.

Barosma. Sous ce nom, quelques auteurs ont placé des espèces du genre *Diosma* de Linné. M. De Candolle ne l'adopte pas et l'indique seulement comme sous-division du *Diosma*; c'est donc à tort que, dans le *Journal de pharm.* (t. XII, p. 531), on parle d'un *Barosma crenata* de De Candolle, et surtout qu'on indique ce nom comme synonyme du *Diosma crenata* de Linné, lorsque le savant auteur du *Prodromus* élève du doute à cet égard dans l'article où il en traite (De Candolle, *Prodrom.*, I, 714). V. *Diosma*.

Barote. Nom donné à la *Barite* par Guyton-Morveau.

Barotes salitus. Nom ancien de l'*Hydro-chlorate de Barite*.

Baroxylum rufum, Lour. V. *Bois de fer*.

Barras. Térébenthine dont l'huile essentielle s'est volatisée à l'air.

BARRE. Petite ville de la vallée de Saint-Ulrich, à 6 lieues de Strasbourg, en France, où Carrère (*Cat.*, 110.) indique une source d'eau tiède. J.-J. Wollmar, qui en a publié la *description* (Strasb., 1773, in-8°) dit que cette eau contient un esprit minéral subtil, une terre et beaucoup de fer ; il la recommande dans une foule de maladies internes et externes.

Barreau magnétique. V. *Aimant*.

Barretta de clerigo. Nom portugais de l'*Evonymus europæus*, L.

Barricado. Nom d'un poisson d'Afrique, d'un excellent goût ; il passe pour mal sain lorsqu'il a le palais noir. (*Dict. des Sc. nat.*)

Barriga. Variété de camphre de Sumatra, en grains gros comme du poivre.

BARRINGTONIA. On enivre le poisson à Taïti et dans l'Inde avec l'amande du fruit du *B. speciosa*, L. F. (*Butonica speciosa*, Lam.), *eoutou* des naturels, arbre de la famille des Mirthes, de la polyandrie monogynie. On retire de cette amande une huile à brûler, qui jouit de quelques propriétés médicales non indiquées. (Perrotet, *Catalogue*, etc., *Annal. de la Soc. linn.*, 1824.)

Barrus. Ancien nom de l'éléphant. V. *Elephas*.

Barsim. Nom égyptien du *Trifolium alexandrinum*, L. On le donne par fois aussi au fenugrec, *Trigonella Fœnum græcum*, L.

BARSZTYN. Nom polonais du *Succin*.

BARTAVELLE OU PERDRIX GRECQUE. V. *Tetrao*.

BARTHÉLEMY (Saint), en Dauphiné, à 3 lieues de Grenoble. Près de ce village est la *Fontaine ardente*, ou *Fontaine qui brûle*, autrefois une des merveilles du Dauphiné, aujourd'hui froide. On l'a dite ferrugineuse, bonne contre les glaires des reins, les obstructions viscérales, etc. (*Mercure*, novembre 1685.)

BARTHÉLEMY (Saint-), en Normandie. Village à 1/2 lieue d'Alençon, où Carrère (*Cat.*, 402.) indique une source froide, ferrugineuse, employée jadis contre les obstructions.

BARU OU DAUN BARU. Noms malais de l'*Hibiscus tiliaceus*, L.

BARUTOU. Nom de la sabine, *Juniperus Sabina*, L., dans Dioscoride.

BARWINEK. Nom polonais du *Vinca minor*, L.

BARYOCOCCALON. Un des noms de la pomme épineuse, *Datura Stramonium*, L

BARYPICRON, BATHYPICRON. Anciens noms de l'absinthe, *Artemisia Absinthium*, L.

BARYTA, BARYTE. V. *Barium* (Oxyde de).

— MURIATICA. Un des noms latins de l'*Hydro-chlorate de barite*. (V. I, 550.)

BARYTES SALITUS. Nom latin de l'*Hydro-chlorate de barite*. (V. I, 550.)

BARZEL. Nom hébreu du *Fer* pur.

BARZUD. Nom arabe du *Galbanum*.

BAS-EN-BASSET. Bourg de France (Haute-Loire), près duquel est une source d'eau minérale froide et ferrugineuse, mentionnée par Richard de La Prade. (*Analyse et vertu des eaux min. du Forez*. Lyon, 1778, in-12.)

BASAAL. Nom d'un végétal du Malabar, figuré dans Rhéede (*Hort. mal.*, V, 23, t. 12.), qui paraît être un *Ardisia*, et est usité en décoction contre les maux de gorge; ses baies frites dans le beurre servent à frotter le front des frénétiques; ses amandes tuent les vers.

BASE, *Basis*. On donne ce nom à la substance médicinale principale, ou douée d'une propriété plus énergique, d'un médicament composé; c'est elle qui cause les phénomènes les plus saillans, la médication la plus évidente; on sent bien que son volume, son poids ou son odeur ne sont pour rien dans ces propriétés : c'est donc d'après la connaissance de cette base qu'on peut apprécier celle du médicament dont elle fait partie Aujourd'hui que l'on cherche à simplifier le plus possible les formules, on se contente de n'employer souvent qu'un médicament, et par conséquent c'est toujours celui dont on faisait la base que l'on prend, sauf à en modérer convenablement les doses. V. *Formules*.

BASELLA. Genre de plantes de la famille des Arroches, de la pentandrie triandrie de Linné : on mange dans l'Inde les feuilles et les racines des *B. cordifolia*, Lam., *B. rubra*, L., et *B. tuberosa*, Kunth, cuites a l'instar des épinards, qui appartiennent à la même famille,

ce qui les fait quelquefois appeler *Épinards des Indes*. Cependant les racines du *B. cordifolia* sont employées comme cathartiques à Java, d'après le catalogue des plantes de cette île, de Horsfield, ce qui est à vérifier, tant cette propriété contraste avec celle des espèces congénères. M. Kunth assure qu'à la Nouvelle-Grenade, la racine du *B. tuberosa* passe pour rendre les femmes fécondes. (*Nova gener. et spec.*, II, 189.) Les baies des espèces du genre *Basella*, surtout du *B. rubra*, donnent une couleur assez belle, mais peu solide. Aux Philippines on en fait un sirop qu'on donne comme rafraîchissant dans les fièvres. (*Trans. phil. abrég.*, I, 112.)

BASES. Classe de corps susceptibles de se combiner avec les acides pour former des sels : de là le nom plus exact de *bases salifiables*. On en distinguait d'*alcalines*, de *terreuses* et de *métalliques* ; toutes, l'ammoniaque peut-être exceptée, sont reconnues aujourd'hui pour des oxydes métalliques ; on y joint les alcalis végétaux. La plupart des bases sont usitées en médecine, c'est même à elles, en général, que les sels qu'elles concourent à former doivent leurs propriétés médicinales. V. *Alcalis*, *Terres*, *métaux*, etc.

Basiatrahagi. Un des noms arabes de l'aviculaire, *Polygonum aviculare*, L.

Basilic. Espèce de saurien. (V. *Lacerta amboinensis*, L.). Le basilic des anciens est un être fabuleux.

Basilic. Nom danois du grand basilic, *Ocymum Basilicum*, L. ; et nom français des espèces du genre *Ocymum*.

— sauvage. Nom que porte à Cayenne le *Matourea guianensis*, Aubl. V. *Vandelia*.

Basilicnkraut. Un des noms allemands de l'*Ocymum Basilicum*, L.

Basilico. Nom italien de l'*Ocymum Basilicum*, L.

Basilicum, Off. Nom officinal de l'*Ocymum Basilicum*, L. C'est aussi le nom que porte un onguent.

Basilika. Nom suédois du grand basilic, *Ocymum Basilicum*, L.

Baso. Nom japonais de la banane, *Musa paradisiaca*, L.

Basourinha. Pison (*Bras.*, 110.) donne ce nom au *Vandellia pratensis*, Valh, qui est le *Matourea guianensis* d'Aublet ; et, suivant Wildenow, une variété du *Scoparia dulcis*, L.

Bassal, Bassil. Noms arabes de l'ognon, *Allium Cepa*, L.

BASSIA, Illipé. Genre de plantes de la famille des Sapotiliers, de la dodécandrie monogynie ; il renferme plusieurs espèces de l'Inde, qui paraissent avoir des propriétés presque semblables, ce qui fait qu'il y a peut-être quelque confusion dans les auteurs à leur sujet. Le *B. butyracea*, Roxb., *Mahva*, *Meva*, *Mowali*, etc., des Indiens, est un arbre dont les semences des baies donnent une huile solide ou beurre, usitée comme aliment, ou pour brûler. Dans l'intérieur de l'Afrique, le beurre ou huile figée végétale qu'on exprime des fruits du *Bassia butyracea*, Roxb., est appelé *Beurre de Galam*, parce qu'on l'apporte de cette contrée, en pains enveloppés dans

de larges feuilles; il est blanc, onctueux, ayant un peu l'odeur et la saveur du beurre de cacao. L'arbre y est nommé *Arbre à beurre*. Ce beurre sert à tous les usages domestiques; on en prépare les alimens, on le mange sur le pain, etc. Les nègres lui attribuent aussi de grandes propriétés contre les douleurs rhumatismales; ils en font des frictions sur toutes les parties du corps dans le rhumatisme, la goutte, la gale, etc. On en fait du savon; il ne faut pas confondre ce beurre avec celui de Bambouc, de Bambarra ou de palme, qui est rougeâtre, et provient du palmier *Elais guineensis*, L., ni avec celui de *Chiquœa*, qui est verdâtre, et se retire d'un palmier nouveau. Dans les bonnes années, cet arbre porte jusqu'à deux ou trois cents livres de fleurs, ce qui en fait l'ornement des lieux où il croît. Sèches, rôties ou bouillies, elles sont comestibles, et on les mêle aux alimens pour les aciduler; on distille l'arak sur ces fleurs pour lui donner une odeur agréable. On dit qu'on en extrait même, par fermentation, une sorte d'alcool (*Asiatic. research.*, I, 300 et 309.) Le *B. latifolia*, Roxb., donne une résine inusitée; ses graines fournissent du beurre, et ses fleurs qui se mangent aussi, peuvent, par leur fermentation, donner naissance à une sorte d'alcool. Le *B. longifolia*, L., a ses rameaux qui servent de flambeaux; l'infusion de ses fleurs est rafraîchissante et d'un goût agréable. Dans l'Inde on retire de ses graines une huile excellente pour brûler et faire du savon. (Leschenault, *Mém. du Muséum*, VI, 346.)

Bassinet. Nom du *Ranunculus bulbosus*, L.

— blanc. Nom de l'*Anemone nemorosa*, L. (I, 292.)

BASSOMBE. Variété très-marquée de l'*Acorus Calamus*, L. (Rhèede, *Hort. mal.*, XI, 99, t. 48.) Nous n'avons pu trouver l'origine de ce mot, donné par Bosc, et que Fourcroy écrit Bassoucle. (*Encyclop. méth.*, médecine, I, 123.)

BASSORA (Gomme de). Elle a l'apparence de la gomme arabique, mais elle est insoluble dans l'eau, même bouillante, où elle se gonfle beaucoup; elle renferme abondamment un principe (V. *Bassorine*), qu'on en sépare par des moyens chimiques; on la reconnaît à ses fragmens blancs ou jaunes, presque transparens, peu volumineux, se brisant sous la dent, en faisant entendre une sorte de cri; elle se trouve dans la gomme arabique du commerce, dans celle qui vient de l'Arabie, de la Perse, etc. On ignore son origine, mais son analogie avec la gomme sassa, ou *Opocalpasum*, si elle en est différente, donne à penser qu'elle provient d'un *Acacia*, et probablement de l'*A.* (*Mimosa*) *Sassa*, Bruce, *Acacia gummifera*, W. Elle est inusitée. V. *Gomme arabique*.

BASSORINE. Principe immédiat des végétaux de l'ordre des gommites, analogue à l'*Adraganthine*, constituant presqu'en entier la gomme de Bassora, et qui a été trouvé aussi dans l'asa-fœtida, le bdellium, le sagapenum, l'euphorbe, la fève St.-Ignace, le céleri, etc. La bassorine est azotée; insoluble dans l'alcool et l'éther, elle se gonfle beaucoup dans l'eau, mais ne s'y dissout que lorsqu'on l'aiguise d'acide nitrique; traitée par ce dernier, elle ne donne que de l'acide oxalique: on ne l'a pas encore employée seule comme médicament.

Bastard balm. Nom anglais du *Melittis Melissophyllum*, L.

— dueurt. Nom danois du *Lysimachia vulgaris*, L.

— ipecacuanha. Un des noms anglais du *Triosteum perfoliatum*, L.

— monks rhubarb. Nom anglais de la racine du *Rumex alpinus*, L.

— mustard. Nom anglais du *Polanisia dodecandra*, DC.

BASTENNES. Village de France, à 4 lieues de Dax, où se trouve une source froide, analogue, dit-on, aux eaux de Barèges. (Carrère, *Cat.*, 488.)

BASTIDE-DU-PEYRAT. Village de France, à 2 lieues de Mirepoix, près duquel Carrère (*Cat.*, 492.) indique une source chaude très-légèrement ferrugineuse.

Bata. Un des noms du bananier, *Musa paradisiaca*, L.

Batamibi. On donne ce nom (*Mém. de l'Acad. roy. de méd.*, I, 485) comme celui du *Psychotria parasitica* de Swartz, et on prête à sa racine une propriété vomitive. Quoique l'affinité puisse faire soupçonner cette qualité, l'auteur eût dû citer la source où il a puisé ce renseignement, car Swartz, dans la description qu'il offre de cette plante (*Flora ind. occ.*, I, 408.) ne parle pas de ce nom, et n'accorde à ce *Psychotria* aucune propriété.

Batanuta. Nom du *Tamus communis*, L., dans Dioscoride.

Batata, Batatas. Noms brésiliens de la patate, *Convolvulus Batatas*, L.

Batata de purga. Nom brésilien du *Convolvulus operculatus*, Gomès.

Batata da terra. Nom portugais de la patate, *Convolvulus Batatas*, L.

Bataule. Un des noms nègres du *Beurre de Bambouc*, V. *Beurre*.

Batavia. Nom que les Hollandais donnent à un poisson de la Côte-d'Or, dont la chair a, le plus souvent, une saveur de vase. (*Dict des Sc. nat.*)

Batech, Batic ou Batiec. Noms du melon d'eau, *Cucumis Citrullus*, L., dans quelques auteurs.

BATH. Ville d'Angleterre, dans le Sommersetshire, à 44 lieues ouest de Londres, très-renommée pour ses eaux thermales déjà connues des Romains. Valentin (Journ. gén., XXIV, 306) dit qu'en hiver elle devient quelquefois le rendez-vous de plus de 12 mille personnes, qui la plupart y cherchent moins la santé que le plaisir.

Les bains de la Croix et du Roi sont les plus fréquentés; toutes les commodités s'y trouvent réunies; les sources, au nombre de quatre, sont dans la basse ville. On emploie surtout ces eaux contre la goutte, l'hypochondrie, les scrophules, la chlorose, les maladies de l'appareil biliaire, etc. Leur température est d'environ 37° R. On les a dites sulfureuses, mais elles sont essentiellement ferrugineuses. D'après l'analyse de Philips, rectifiée par J. Murray (*Ann. de chim.*, XCVI), une pinte anglaise de cette eau contient, acide carbonique, 1 pouce 2; sulfate de chaux, 5 grains 2; sulfate de soude, 5,5; carbonate de chaux, 0, 8; silice, 0, 2; oxyde de fer, probablement à l'état de muriate, 1/68; muriate de chaux, 3, 1.

Cheyne (G.). Essai (en anglais) sur la véritable nature de la goutte, suivi d'un petit traité sur la nature et les qualités des eaux de Bath. Londres, 1728, in-8. — Bailies (G.). Essai (en anglais) sur les eaux de Bath. Londres, 1757, in-4.

BATHNA. Un des noms du *Chenopodium album*, L., dans l'Inde.

BATI, BATIS. Noms de la bacille, *Crithmum maritimum*, L., dans Pline.

BATIKH ZICKE. Un des noms arabes du *Cucurbita Citrullus*, L.

BATIS MARITIMA, L. On incinère cette plante maritime des Antilles, de la diœcie tétrandrie, dont la famille est indéterminée, pour en fabriquer de la soude.

BATISSE (la), à 3 lieues de Clermont, en Auvergne. Carrère *Cat.*, 473.) y indique une source d'eau gazeuse, tempérée, contenant de la soude, du sel de Glauber, du fer, etc.

BATOS. Nom de la ronce, *Rubus fruticosus*, L., dans Hippocrate.

BATRACHION. Nom grec des renoncules aquatiques dans les vieux auteurs, dont le mot grenouillette est la traduction.

BATRACHITES. Synonyme de *Bufonites*.

BATRACIENS. Ordre de reptiles auquel appartiennent les grenouilles, les crapauds et les salamandres. V. *Rana*, *Bufo* et *Lacerta*.

BATSAL. Nom hébreu de l'*Allium Cepa*, L.

BATTA. Nom caraïbe du nopal, *Cactus Opuntia*, L.

BATTAGLIA, BATAILLE. Village à quelques lieues de Padoue, en Italie, et tout près d'Abano, dans le voisinage duquel sont des sources hydro-sulfureuses, dont l'eau porte le nom de *Ste.-Hélène*. Cette eau est plus usitée en bain qu'en boisson. Montaigne (*Journal de Voyage*, 1, 216.) parle de ses douches, de ses étuves et de ses boues noires et modérément chaudes, alors très-employées.

BATTARI. Un des noms du sorgho, *Holcus Sorgho*, L., dans l'Inde.

BATTERNUT. Un des noms anglais du *Juglans cinerea*, L.

BATTITURES. Écailles qui se détachent de certains métaux, chauffés et battus avec le contact de l'air. Celles de *fer* et de *cuivre* figuraient autrefois dans la matière médicale,

BATTON SNAKE ROOT. Un des noms anglais de l'*Eryngium aquaticum*, L.

BATU. Nom arabe du *Croton Tiglium*, L.

BAUDRICOURT. Village de France (Vosges), où l'on indique une source froide que Carrère dit sulfureuse (*Cat.*, 497), mais qui paraît être plutôt ferrugineuse.

Baudruche. Membrane très-mince, provenant du boyau de bœuf, et qu'on préfère quelquefois à la peau ordinaire, à cause de sa souplesse, pour appliquer certains emplâtres.

Bauernsenf. Nom allemand du *Thlaspi arvense*, L.

BAUHINIA. Genre de la famille des Légumineuses, de la décandrie monogynie. Ses espèces, qui habitent les tropiques, sont remarquables par des feuilles bilobées, et Linné, en le dédiant aux deux Bauhin, a voulu illustrer les travaux que ces deux savans frères avaient procurés à la science. Les fleurs du *B. acuminata*, L. (Non *Bruce*), sont employées comme laxatives aux Antilles, et la décoction de sa racine, comme carminative et vermifuge. (*Flore med. des Antilles*, II, 248.) M. Perrotet a vu les aiguillons du *B. divaricata*, Lam., suinter des gouttelettes d'une matière sucrée, d'abord sirupeuses, puis solides, dans les chaleurs de l'été. (*Ann. de la Soc. Linn.*, 1824, p. 253.) Les bourgeons et les fleurs du *B. tomentosa*, L., sont usités en infusion dans l'Inde dans certains cas de dysenterie; Rhèede dit (*Hort. mal.*, I, 63, t. 35.) qu'au Malabar la décoction de la racine est usitée dans les inflammations. (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 248.) Les habitans des Moluques croient faciliter la parole aux enfans en brisant des feuilles de *B. scandens*, L., devant leur bouche, et prononçant en même temps quelques mots, d'où la plante s'appelle *Daun lolab mubut* (qui fait ouvrir la bouche); la décoction de ses racines calme l'ardeur de la fièvre. (Rumph., *Amb.*, V, I, t. 1.) Enfin, la décoction de la racine du *B. variegata*, L., est usitée contre les vents et comme vermifuge. (Rhèede, *Hort. mal.*, I, 57, t. 32.)

Baume. V. *Baumes*.

Baume. Nom des espèces de menthes cultivées, surtout du *Mentha sativa*, L. On appelle *Baume d'eau* les menthes aquatiques, comme le *M. rotundifolia*, L., etc. On étend encore ce nom à d'autres plantes aromatiques, telles que la mélisse, la tanaisie, etc.

Baume (grand). Nom du *Balsamita suaveolens*, Desf.

Baume (petit). Nom du *Croton balsamiferum*, L., et de la substance résineuse qu'il exsude aux Antilles. V. *Croton*.

Baume ou huile d'ambre liquide. Nom du liquidambar dans quelques ouvrages.

— d'Amérique. V. *Baume de Tolu*.

— blanc. V. *Baume de la Mecque*.

— du Brésil. V. *Baume de Copahu*.

— brun, noir, rouge ou roux. V. *Baume du Pérou*.

— cachibou, chibou. V. *Résine cachibou*, *Bursera gummifera*, L.

— du grand Caire. V. *Baume de la Mecque*.

— de calaba, *Calophyllum Tacamahaca*, W.

Baume de canada. Térébenthine du *Pinus* (Abies) *balsamea*, L. Voyez *Térébenthine*.
— des carpathes. Térébenthine du *Pinus Pumilio*, W.
— de carthagène. Un des noms du *Baume de Tolu*. V. *Myroxylum*.
— des champs. V. *Mentha arvensis*, L.
— des chasseurs. Nom qu'on donne à Saint-Domingue au *Piper rotundifolium*, L.
— chibou. V. *Baumes cachibou*.
— a cochon. Huile grasse qu'on obtient des fruits d'un *Bursera*.
— de constantinople. V. *Baume de la Mecque*.
— de copahu. Térébenthine du *Copaifera officinalis*, L. Voy. *Copaifera*.
— copalme. V. *Liquidambar*.
— en coques. V. *Baume du Pérou*.
— d'égypte. V. *Baume de la Mecque*.
— de fleurs. Nom qu'on donne, à l'Ile-de-France, à une gomme résine qui s'écoule de l'*Hypericum lanceolatum*, Lam.
— focot. Sorte de gomme résine qui découle d'un *Calophyllum*, probablement du *C. Calaba*, L.
— (faux) giléad ou galaad. Noms du baume de Canada. Le vrai giléad est le baume de la Mecque. (I, 269.)
— de hongrie. Térébenthine du *Pinus Mughus*, Jacq.
— de l'ile de france. On donne ce nom au *Psiadia glutinosa*, Jacq.
— des jardins. V. *Mentha sativa*, L.
— de judée. V. *Baume de la Mecque*.
— marie. Un des noms de la résine ou gomme résine qui s'écoule d'une espèce de *Calophyllum*, probablemens du *C. Calaba*, L.
— de la mecque. Suc résineux de l'*Amyris gileadensis*, L. (I, 269.)
— de momie ou asphalte. V. *Bitumes*.
— noir. Nom qu'on donne par fois au labdanum. V. *Cistus ladaniferus*, L., et *Myroxylum peruiferum*, L. F.
— du pérou. *Myroxylum peruiferum*, L. F.
— de rackasira. V. *Rackasira*.
— rouge, roux. V. *Baume brun*.
— sec. Nom qu'on donne aux baumes du Pérou et de Tolu très-secs.
— de sodome. V. *Momie*.
— sucrier. *Hedwigia balsamifera*, Sw.
— de syrie. V. *Baume de la Mecque*.
— de saint-thomé. Un des noms du *Baume de Tolu*.
— de tolu. *Myroxylum toluiferum*, Humb.
— de vanille. Suc balsamique qui s'écoule des fruits du *Vanilla aromatica*.
— vert. Synonyme de *Baume Marie*.
— vrai. V. *Baume de la Mecque*.

BAUMES. On donne ce nom à des exsudations végétales qui contiennent de l'acide benzoïque, ce qui les distingue d'autres produits végétaux qui portent aussi le même nom, mais qui ont pour élément principal la térébenthine. (V. ce mot). On a encore appliqué le nom de baume à des plantes aromatiques vulnéraires. Les formulaires en donnent l'épithète à des composés pharmaceutiques présentés comme propres à guérir les plaies (d'où vient le nom de *Baume*, qui veut dire caverne), à des remèdes de nature huileuse, spiritueuse ou onguen-

taire, etc., dans lesquels entrent ordinairement des substances qui appartiennent à l'une de celles que l'on a qualifiées de baumes, V. *Balsamiques*.

Les vrais baumes, ceux qui contiennent de l'acide benzoïque, sont des corps résineux, odorans, colorés, aromatiques, amers, solubles en entier dans l'alcool, les huiles et surtout les huiles volatiles, brûlant en répandant un parfum agréable, et dégageant, par l'action du feu, une vapeur blanche d'une odeur pénétrante, qui se concrète en aiguilles, qui sont l'acide benzoïque (V. ce mot). Les baumes découlent goutte à goutte de l'écorce des arbres, naturellement ou par des incisions, de la surface des fruits sous forme sirupeuse, etc.; ils prennent plus de consistance à l'air par la volatilisation d'une partie de leur huile volatile; ils se colorent par ce même contact de l'air, etc. Les principaux baumes sont ceux du Pérou, de Tolu, le benjoin, le storax, le styrax, etc., etc.

BAUMIER, FAUX BAUME DU PÉROU. *Melilotus cærulæa*, Lam.

— (BOIS DE). V. *Amyris gileadensis* et *Balsamodendrum*.

— DE GILEAD, *Pinus* (Abies) *balsamea*, L.

BAUMOEL. Un des noms allemands de l'*Huile d'olive*.

BAUMWOLLENWEIDE. Nom allemand du *Salix pentandra*, L.

BAURAC. Synonyme de *Nitre* ou de *Sel* en général, d'où vient *Borax*.

BAURE. V. *Ortez*.

BAURIN ou BEAURIN. Village de France (dép. de l'Aisne), à une lieue de Guise, près duquel est, au midi, une source presque froide, nommée *Fontaine St.-Martin*, qui, d'après l'analyse de Cadet de Vaux (*Journ. de méd.*, octobre 1776), contient une très-petite quantité d'acide carbonique, de terre alcaline, de sulfate de chaux et de muriate de soude. Elle passait pour astringente, siccative, bonne contre les coliques, les laits répandus, la stérilité, etc.

BAUZON. Village de France, dép. de l'Ardèche. On dit qu'il y existe des eaux minérales. (Carrère. *Cat.*, 520.)

BAVA, BAVASIGNA, BAVOSINGA. Noms malabares de la casse, *Cassia Fistula*, L.

BAVANGMIRA. Nom malais de l'ognon, *Allium Cepa*, L.

BAVEVA. Nom du *Blennius lepus*, Lacép., dans le Midi.

BAVÉOLE. Un des noms du bleuet, *Centaurea Cyanus*, L.

BAVIÈRE (Eaux min. de). V. *Adelholzen*, *Bocklet*, *Brückenau*, *Heilbrunn*, *Kissingen*, *Rosenheim*, *Wipfeldon-Ludwigsbad*, etc.

Graf (J.-B.). Histoire (en allemand) des eaux min. en Bavière et dans le Haut-Palatinat. Munchen, 1805, 2 vol. in-8. — Friedreich (J.-B.). Notice (en allemand) sur les sources thermales et minérales de la Bavière. Nuremb., 1827, in-8.

BAWANG. Végétal de la famille des Sapindacées, qui a une odeur très-marquée d'ail, et que l'on met à sa place dans les alimens, dans l'Inde, d'après Rumphius, qui l'appelle *Alliaria*. (*Amb.*, II, t. 20.)

BAWUNG. Nom bali de l'*Allium Cepa*, L.

BAXANA. Arbre des Indes, cité dans l'*Hist. des Voyages* (II, 641), dont les feuilles et la racine sont un antidote contre les poisons, tandis que son fruit est vénéneux. (*Encyc. méth.*, botan., I, 391.)

BAYA. Nom caraïbe de la calebasse, *Crescentia Cujete*, L.

BAYEUX. Ville de France, à 7 lieues de Caen, où Carrère (*Cat.*, 505.) indique une source ferrugineuse.

BAYLA. Nom indien de l'*Ægle marmelos*, Corr. (I, 84.)

BAYMAROUM. Nom arabe de la racine du *Nymphœa Lotus*, L.

BAYUGO, BEYUGO. Noms du *Mimosa scandens*, L, aux Philippines.

BAYZAH. Nom arabe des *OEufs de poule*.

BAZA. Ville d'Espagne, dans l'Andalousie, à 17 lieues de Grenade, où se trouvent des eaux minérales thermales employées en bains, en boisson, et dont les vapeurs et les boues sont aussi usitées. (Ballano, *Diccion. de Medic. y Cir.*, I. Madrid, 1815, in-4°.)

BAZARA. Un des noms arabes du psyllium, *Plantago Psyllium*, L.

BAZARI-CHICHEN. Un des noms arabes du lin, *Linum usitatissimum*, L.

BAZGENDGE. Nom turc de la gale du *Tamarix orientalis*, Forsk. V. *Gale*.

BAZYLICO Nom polonais du grand basilic, *Ocymum Basilicum*, L.

BDELLA. Nom grec des sangsues, employé quelquefois en français.

BDELLIO. Nom portugais du *Bdellium*.

BDELLIUM. Gomme résine de l'Inde, de l'Arabie, connue des anciens, désignée sous le même nom (βδέλλιον) par Dioscoride, I, 80, Pline (*Bdellium*), XII, 9, et Avicenne, *c.* 115. Elle est composée, suivant M. Pelletier, de : résine, 59,0; gomme, 9,2; bassorine, 30,6; d'huile essentielle et perte, 1,2. (*Bull. de pharm.*, IV, 52.)

L'origine de cette substance, employée depuis tant d'années, est inconnue. Pline dit qu'elle est produite par un arbre de la Bactriane, à bois noir, de la grandeur d'un olivier, dont les feuilles ressemblent au chêne, et les fruits à ceux du figuier sauvage. Dujardin a figuré le tronc d'un gros arbre épineux comme étant celui qui donne le bdellium, qu'on voit suinter de l'écorce, ainsi que des fruits. (*Hist. des Drogues*, 56). Kœmpfer a avancé que le bdellium était le suc d'un palmier, et l'on a depuis, dans un ouvrage sur l'histoire naturelle des médicamens, sans citer sur quelle autorité et en altérant sa phrase, dit que « l'extrait des fruits du palmier, *Lontarus domestica*, Gaert., fournit le bdellium. » Il est impossible qu'une gomme résine amère, qui forme des larmes, des masses régulières, arrondies, soient un extrait, surtout l'extrait de fruits, et des fruits d'un palmier qui sont ordinairement comestibles. Quelques autres auteurs ont cité le *Borassus Flabelliformis*, L., comme fournissant le bdellium. Comme on rencontre par fois cette gomme résine dans la gomme arabique, on s'est demandé si elle serait produite par un *Acacia*. Plukenet (*Alma-*

gestum, 43, t. 145, f. 2) croit qu'elle provient d'un arbre laiteux d'Amérique, que l'on soupçonne être un *Rhus*. M. de Lamarck conjecture, avec assez de probabilité, qu'elle provient d'un *Amyris*. Adanson dit avoir vu en Afrique l'arbre qui donne le *Bdellium*, qu'il assure être épineux, et appelé *Niouttoutt* par les naturels, qui font des cure-dents avec ses épines, mais sans ajouter de détails qui puissent faire reconnaître ce végétal.

On trouve dans le commerce deux espèces de *Bdellium*. La première est en espèces de larmes, ou grains arrondis agglomérés, du volume d'une noisette, d'une praline, etc., d'un rouge obscur, demi-transparente, tenace à sa surface, fragile, à cassure cireuse, écailleuse, sans odeur bien sensible, quoiqu'un peu aromatique; de saveur amère, cassant plutôt que se ramollissant dans la bouche, y laissant un résidu abondant, ductile, qui est la partie résineuse; la deuxième est en masse d'un rouge noirâtre, opaque, luisante à la surface, comme fondue, d'odeur et de saveur semblables; c'est la plus ordinaire dans les officines, et il y a souvent des corps végétaux qui y adhèrent.

Le bdellium répand en brûlant une odeur qui est assez agréable, ce qui le fait prescrire en fumigations dans les affections de la matrice, les spasmes, etc.; son ébullition dans l'eau donne à celle-ci une couleur glauque, tandis qu'il colore l'alcool en rouge. Son eau distillée contient son arome.

On dit que le bdellium a presque toutes les propriétés de la myrrhe, et plus d'un auteur a vu la plus grande analogie entre ces deux substances, au point d'appeler la première *Myrrha imperfecta*. On en fait fort peu d'usage aujourd'hui, après avoir eu la réputation d'être désobstruant, béchique, emménagogue, anti-spasmodique et astringent. Hoffmann surtout en faisait beaucoup de cas contre les ulcères du poumon ou des autres viscères. On l'a appliqué à l'extérieur comme résolutif et émollient, et c'est presque le seul usage qu'on en fasse encore quelquefois. Il entre dans le *Mithridate*, les *Trochisques alhandal*, les *Emplâtres diabotanum*, *diachylon gommé*, *divin*, etc., etc. La dose à l'intérieur est depuis 10 grains jusqu'à 48.

BDELLIUM GUMMI. Nom allemand et danois du *Bdellium*.

BDELURA. Nom grec de la camelée, *Cneorum tricoccon*, L.

BEAD TREE. Nom anglais de l'azédarach, *Melia Azedarach*, L.

BEARBERRY. Nom que porte l'*Arbutus Uva ursi*, L., dans l'Amérique septentrionale.

BÉARN (Eaux min. du).

Bordeu (T.). Lettres contenant des essais sur l'histoire des eaux min. du Béarn, etc. Amsterdam, 1746, in-12. — Bordeu (A.). Diss. sur les eaux min. du Béarn. Paris, 1750, in-12. — Bordeu (M.-F.). Précis d'obs. sur les eaux de Barèges et autres eaux min. du Bigorre et du Béarn, etc Paris, 1760, in-12.

BEAR'S BREECK. Nom anglais de l'acanthe, *Acanthus mollis*, L.

Bears foot. Nom anglais de l'*Helleborus fœtidus*, L.

Bearsjes kruid. Nom hollandais du *Thlaspi Bursa-pastoris*, L.

BEATSONIA. M. Lesson, médecin de la corvette *la Coquille*, rapporte (*Voyage méd. autour du monde*, 149.) que le *B. portulacifolia*, Roxb., plante de la famille des Frankéniacées, de l'hexandrie monogynie, est usité, en guise de thé, parmi les Anglais de Sainte-Hélène, qui l'y nomment *Thé de Ste.-Hélène*.

BEAUCLAIR (Eaux min. de), à 11 lieues N.-O. de Saint-Flour, en France. La source est froide; on la dit gazeuse. (Carrère, *Cat.*, 471.)

BEAUFORT (Eaux min. de), à 2 lieues de Dol. La source est froide; Le Monnier la dit ferrugineuse. (Carrère, *Cat.*, 478.)

BEAULIEU. Village de France (dép. de la Corrèze), à 7 lieues de Tulle, au-dessous duquel est une source froide qui, suivant Monnet de Champeix (*Journ. de méd.*, mai 1764), est alcaline et ferrugineuse.

Beaumont-root. Nom anglais du *Gillenia trifoliata*, Mœnch.

Beaurin. V. *Baurin*.

BEAUVAIS. Ville de France (dép. de l'Oise), à 18 lieues de Paris, près de laquelle Carrère (*Cat.*, 318) indique 2 sources froides (*les Fontainieux* et *la Rouge vêtue*), qui paraissent contenir du gaz acide carbonique, du fer, etc. Vallot (*de principiis et virtutibus aquarum min. Bellovacensium*. Duisburgi, 1759, in-4°.) les dit bonnes contre la dysurie, la néphrétique, les squirrhes récens, etc.

BEAUVERGIER, au-dessus de Martigny, dans le Valais. On y indique une source sulfureuse.

Bebe Nom malais du canard, *Anas Boschas*, L.

BEC (le). Bourg de France, à 6 lieues S.-O. de Rouen, où Carrère (*Cat.*, 380) indique une source froide, ferrugineuse, *pesante pour les estomacs délicats*.

Bec de canne. On en prépare, dit-on, en Chine, une colle usitée contre les maladies de poitrine.

Bec de grue. Nom des espèces du genre *Geranium*, tiré de la forme du fruit de ces plantes, dont plusieurs sont usitées. Le *G. robertianum*, L., s'appelle *Bec de grue sanguin*.

Becabunga. Nom espagnol et italien du *Veronica Beccabunga*, L.

Becaccia. Nom italien de la bécasse, *Scolopax rusticola*, L.

Bécasse, Bécassine, petite Bécassine et double Bécasse. V. *Scolopax*.

Beccabunga. *Veronica beccabunga*, L.

— (petit). *Veronica Anagallis*, L.

Becfigue. Nom vulgaire du *Motacilla ficedula*, L.

Bechion (*Bechium*). Un des noms grecs du tussilage, *Tussilago Farfara*, L.

BÉCHIQUES, *Bechica*. Ce mot est dérivé de Βὴξ, toux, et indique des médicamens propres à la calmer. Comme elle est le symptôme

d'une multitude de maladies de la poitrine ou de ses annexes, il y a, rigoureusement parlant, autant d'espèces de béchiques que de causes diverses de la production de la toux. Cependant, l'usage a prévalu de ne donner ce nom qu'aux moyens doux, émolliens, calmans, qui remédient à la toux d'irritation, ou à celle qui accompagne les inflammations des voies de la respiration, tels que les gommeux, les mucilagineux, le lait, surtout celui d'ânesse, les légers opiacés, etc. Les béchiques, sous ce point de vue, sont les adoucissants généraux, les anti-phlogistiques mêmes appliqués aux maladies de la poitrine avec toux. (V. *Adoucissans*, I, 79.)

Nous remarquerons qu'il y a des béchiques médiats et des béchiques immédiats; les premiers, qui sont les plus fréquemment employés, agissent sur l'irritation ou l'inflammation, etc., qui produisent la toux, comme ils le font sur ces affections placées dans d'autres parties du corps; les seconds sont ceux qui apaisent la toux dont le siège est à l'entrée du larynx, et que les médicaments adoucissants peuvent atteindre comme lorsque des pâtes gommeuses des sucres calmans, mis à fondre lentement dans la bouche, portent leur action adoucissante sur le mal même, et calment la toux de sécheresse et d'irritation qui avait lieu, comme on le voit journellement. On peut y joindre les médicamens en vapeurs qui pénètrent aussi dans les voies trachéales et peuvent agir immédiatement sur le siége du mal. Ce sont vraiment des béchiques immédiats, ou locaux, et certainement les plus efficaces.

Strictement parlant, les médicamens qui guérissent la toux des maladies par engouement, plénitude de la poitrine, tels que le catarrhe chronique, etc., et qui consistent en excitans, comme la scille, la gomme ammoniaque, l'ipécacuanha à petites doses, les infusions de plantes aromatiques, etc., sont aussi des béchiques; les vomitifs le sont aussi dans quelques cas; les vésicans, les caustiques mêmes, sont encore des béchiques, lorsque, appliqués à l'extérieur de la cavité pectorale, ils guérissent la toux, ce qui montre qu'on pourrait non-seulement en admettre une multitude d'espèces, mais qu'on peut aussi les diviser en externes et internes. C'est cette diversité et cette multitude d'espèces de béchiques qui faisait dire à Cullen qu'il n'y en avait pas.

Eysel (J.-P.). *Diss. de medicamentis bechicis.* Erford, 1715, in-4. — Sauvage (N.-E.) et Renaud (P.). *Diss. de bechicis.* Nancei, 1780, in-4.

Bechoe. Un des noms du *Diosma crenata*, L.

Beckspeterlein. Un des noms allemands du *Pimpinella Saxifraga*, L.

Béconguille, Béconquille. Nom de l'ipécacuanha, *Callicocca Ipecacuanha*, Brot., dans quelques auteurs anciens.

Becuiba. Noix du Brésil, du volume d'une muscade, dont l'amande huileuse est recouverte d'une coque ligneuse ; elle passe pour balsamique, et on l'emploie dans la paralysie et les rhumatismes.

Beculo, Beguquella, Belecclo. Synonymes d'*Ipécacuanha.*

Bécune. Espèce de poisson. V. *Sphyræna Becuna*, Lacép.

Bedana. Nom arabe et persan du cognassier, *Cydonia communis*, Pers.

Bedarini. Un des noms arabes de la mélisse, *Melissa officinalis*, L.

Bédéguar, *Fungus rosaceus*, Off. *Spongiola cynorrhodon* de Pline. Production fongueuse, odorante, qu'on observe sur les jeunes branches des rosiers sauvages où elles sont produites par les piqûres du *Cynips rosæ.* Il y a dans ces productions boursoufflement du tissu cellulaire, extravasation des sucs du végétal et une sorte de végétation fibrillaire monstrueuse. Ce sont des corps rougeâtres arrondis, légers, qui renferment les familles des *cynips* qui en sont la cause. On a fait quelque usage autrefois des bédéguars de la rose ; on les a donnés en poudre comme astringens, anti-vermineux, contre l'hydrophobie, le calcul, les scrophules, l'alopécie, la piqûre de la tarentule, etc. (*Faune méd.*, II, 300). L'analyse chimique y rencontrerait sans doute les mêmes élémens composans, que dans d'autres productions végétales de nature assez analogues sous le rapport de l'origine, connues sous les noms impropres de *Noix de galle*, de *Pomme de sauge, etc.* Les bédéguars sont inusités aujourd'hui, après avoir été autrefois fort vantés et employés, comme on peut le voir dans Boccone (*Museo di piante rare*), ce qui leur avait mérité en Sicile le nom de *Sanatados.*

Bedelio. Nom espagnol du *Bdellium.*

Bedhana. Nom tamoul du cognassier, *Cydonia vulgaris*, Pers.

Bédhil. Nom hébreu de l'*Etain.*

Bédholach. Nom hébreu du *Bdellium.*

Bedille. Nom des herbes traçantes, surtout du *Convolvulus arvensis*, L., aux environs de Bordeaux.

Bedou, Bedouan. Anciens noms du Blaireau, *Ursus meles*, L.

Bédouin. L'un des noms vulgaires du blé de vache, *Melampyrum arvense*, L.

BEDOUX. Bourg de France à 3 l. S. d'Oleron, où se trouve une source froide nommée *Carrole*, que T. Bordeu mentionne, dans sa 20e lettre sur les eaux min. du Béarn (Amst., 1746, in-12), comme désobstruante, bonne à corriger la lenteur de la bile, etc (Carrère, *Cat.*, 142.)

Bedznjk. Nom bohême du *Pimpinella Saxifraga*, L.

Beech-drops. Un des noms anglais de l'*Orobanche virginiana.*

Beech tree. Non anglais du hêtre, *Fagus sylvatica*, L.

Beerig nagelwortel. Nom hollandais du *Geum rivale*, L.

Been (noix de). Nom du *Moringa oleifera*, Lam. C'est quelquefois aussi celui de la racine de *Behen*. V. *Behen.*

Bêenel. Nom indien d'une plante figurée par Rhèede (*Hort. ma-*

lab., V. p. 7, t. 4.), que Burmann rapporte au *Croton racemosum*, mais sur la détermination de laquelle les botanistes élèvent des doutes; on emploie la racine, cuite dans l'huile de sésame, contre la céphalée et les douleurs invétérées des membres.

Beenoed. Nom danois du fusain, *Evonymus europæus*, L.

Beensteen. Nom danois du *Succin*.

Beenved. Un des noms danois du houx, *Ilex Aquifolium*, L.

Beerendruif. Nom hollandais de la busserole, *Arbutus Uva-ursi*, L.

Beerenklaw. Nom hollandais de la berce, *Heracleum Sphondylium*, L., et de l'acanthe, *Acanthus mollis*, L.

Beerwortel. Nom hollandais du *Ligusticum Meum*, Roth.

Beerzud. Nom tamoul du galbanum, *Bubon Galbanum*, L.

BEESHA. Genre de la famille des Graminées, créé par Kunth (manuscrit), avec l'*Arundo baccifera*, L., dont la décoction est usitée dans l'Inde contre la suppression des règles, et en gargarisme dans les affections des gencives. (*Hort. mal.*, V, 119, t. 60.)

Beet. Nom anglais du *Beta vulgaris*, L.

Beetklim. Nom malabare de la baselle, *Basella rubra*, L. (I, 554.)

Befbase. Un des noms du macis, dans Avicenne.

Beffaici, Bisberg. Noms arabes du polypode commun, *Polypodium vulgare*, L.

BEGONIA. Genre de plantes de la monœcie polyandrie-trigynie, qui forme le type d'une famille naturelle, d'après M. Bonpland, et que Jussieu rapproche de celle des Polygonées; les espèces qu'il renferme ont les feuilles acides et se mangent en plusieurs pays, sous le nom d'oseille sauvage, oseille des bois; elles contiennent de l'oxalate de potasse, qui y est même assez abondant pour être extrait avec profit dans quelques localités. On peut donc employer les espèces de *Begonia* comme celles des espèces du genre *Rumex*, avec lequel il a aussi de l'affinité botanique. M. Leubaze a déposé, il y a 15 à 16 ans, dans les collections de la faculté de médecine de Paris, les racines des *B. grandiflora* et *tomentosa* de l'herbier de Dombey, employées au Pérou, et très-utiles, suivant lui, contre le flux de sang, dans les affections hémorrhagiques de la poitrine et le scorbut. Le suc de ces végétaux est rafraîchissant, dépuratif; on mange au Brésil, sous le nom d'*ervo do sapo*, les feuilles cuites des *B. cucullata*, W.; *bidentata*, Raddi; *hirtella*, Link; *spathulata*, W., et *ulmifolia*, Humb. (*Voyage au Brésil*, par Spix et Martius, t. II.) On appelle dans quelques ouvrages les racines du *Begonia obliqua*, L., rhubarbe sauvage, sans doute par suite de l'analogie de couleur et de propriété qu'on a cru lui trouver avec celles des espèces du genre *Rheum*.

Beguan. Nom du bézoard d'iguane, jadis célèbre.

Béguil. Nom d'un fruit de la grosseur d'une pomme, qui a la cou-

leur, la chair et le goût de la fraise, et qui croît sur un végétal de Sierra-Léone. (Prévost, *Hist. des Voyages*, II, 292.)

Behen. Sous ce nom, on connaissait, chez les anciens, deux racines fort usitées et qu'on ne possède plus dans le commerce aujourd'hui. L'une, appelée behen blanc (*Behen album*, Off.), *Behmen Abiad* des Arabes, que l'on attribue, sans pouvoir en apporter aucune preuve, au *Centaurea Behen*, L., plante de Sibérie et d'Asie, est fort rare dans les collections et inconnue dans les jardins botaniques, quoiqu'on donne sous ce nom une centaurée commune. La racine de nos pharmacies était, dit-on, de l'épaisseur du doigt, cendrée en dehors, blanche en dedans, d'une saveur âcre et d'une odeur désagréable; celle des Arabes avait, d'après leurs écrits, une odeur agréable et une saveur glutineuse, un peu styptique, et était blanche en dedans et en dehors, ce qui fait voir qu'elle était différente : ce que Belon (*Singularités*, 166.) nous apprend déjà. Ceux-ci estimaient la leur fortifiante, engraissante, prolifique, etc.; les Perses l'employaient comme condiment. Il ne faut pas confondre cette racine, qu'on n'emploie plus et qui n'entrait même dans aucun médicament officinal, avec le behen blanc, *Cucubalus Behen*, L, de nos environs.

L'autre espèce de behen était appelée rouge (*behen rubrum*, Off.), et par les Arabes *Behmen Ackmar*. On l'attribue, sans plus de données que pour le précédent, au *Statice Limonium*, L., plante du bord des mers et des pays salés. Ces racines sont rugueuses, courbes, compactes, rouges, noires en dedans; on les apporte coupées par tranches de la Syrie et du mont Liban. On les dit astringentes, toniques, et on les employait contre les hémorrhagies, le flux de ventre, etc. Elles ne faisaient pourtant partie d'aucune formule officinale. (Voyez une dissertation sur les *Behen*, Dict. de méd. de James, II, 827.)

Behen ackmar. Nom arabe du behen rouge, *statice Limonium*, L.? D'après Belon, ces deux mots seraient transposés et mal écrits; il appelle *Behem hamer* le behen blanc, et *Behen abias* le behen rouge. (*Singularités*, 166.)

Behen blanc, *Centaurea behen*, L. Voyez *Behen*.

— rouge, *Statice Limonium*, L.? Voyez *Behen*.

Behenflockenelum. Un des noms allemands du *Centaurea Behen*, L.

Beheyra. Nom hindou des *Myrobolans bellirics*.

Behmen abiad. Nom arabe du behen blanc, *Centaurea Behen*, L.

— ackmar. V. *Behen*.

Behors. Nom vulgaire du butor, *Ardea stellaris*, L. (I, 392.)

Beiahabalalen. Nom arabe de la joubarbe, *Sempervivum tectorum*, L.

Beid el ossar. Nom arabe de l'*Asclepias procera*, Aiton.

BEIGNICOURT ou BEIGNECOURT. Village de France (dép. des

Vosges), à 9 lieues O. de Plombières, où se trouve une source minérale froide, ferrugineuse et un peu acidule.

Beijoim. Nom portugais du *Benjoin.*

Beinwell. Un des noms allemands du *Symphytum officinale*, L.

BEJAR. Petit village de la Vieille-Castille, en Espagne, où se trouvent des eaux thermales usitées en bains et en boisson. (Ballano, *Diccion. de medic. y Cir.*, I. Madrid, 1815, in-4.)

Bejtsah. Nom hébreu de l'*OEuf* de poule.

BEJUCO. Ce mot, qui veut dire liane, dans le langage des Espagnols de l'Amérique du Sud, a été donné par eux à plusieurs plantes grimpantes; ils appellent *Bejuco de Gayca*, le *Poivrea alternifolia; Bejuco de la estrella*, l'*Aristolochia fragrantissima*, Ruiz; *Bejuco de Mavacure*, le *Curare*, *Lasiostoma? Curare*, Humb. et Bonpl. Aux Antilles, on appelle *Bejuco*, l'*Hippocratea scandens*, L.; aux Philippines, *Beyugo* (qui n'est qu'une prononciation différente de Bejuco), le *Mimosa* (Acacia) *scandens*, L.

Bejugnillo. Un des noms espagnols de l'*Ipécacuanha.*

Bekbung. Un des noms danois du *Veronica Beccabunga*, L.

Bekhion, Bekion. Noms du tussilage, *Tussilago Farfara*, L., dans Dioscoride.

Bekhisan-jabilischami. Nom persan de l'aunée, *Inula Helenium*, L.

Bekikey bij. Nom indou du cognassier, *Cydonia communis*, Poir.

Bel. Petit fruit de la grosseur d'une châtaigne, provenant du palmier rondier, *Borassus flabelliformis*, L. Les nègres en mangent le fruit; ils appellent l'arbre *Tobel.* (Walckenaër, *Voyages*, IV, 295.)

Bel-arje. Nom barbaresque de la cigogne, *Ardea Ciconia*, L. (I, 391.)

Bela-aye, Be-lahé. Végétal de Madagascar, à fleurs dioïques, etc., dont le nom linnéen n'est pas connu (et qu'on est bien étonné de trouver rapporté au *Nerium antidysentericum*, dans le tome VI, 253 du *Bull. de pharm.*). L'écorce, qui est très-amère et un peu aromatique, est fort employée par les naturels en infusion dans le jus de la canne à sucre, ce qui en fait une sorte de bière, au rapport de M. Dupetit-Thouars, dans diverses maladies qu'il n'indique pas. M. Sonnerat a communiqué (dans le tome III, 689, des *Mém. de la Soc. roy. de méd.*) un travail sur cette écorce, où il dit qu'elle a les qualités du Simarouba, nom qu'on lui donne par fois dans le pays, et qu'on peut l'employer comme lui dans le flux de sang, les diarrhées, etc.; la dose est de 24 grains en poudre dans une infusion de thé ou un peu de vin, soir et matin : on peut la porter en 7 à 8 jours jusqu'à 36, etc. On ne connaît plus cette écorce dans le commerce.

Bela-Damboc. Liseron, dont la décoction avec l'huile et le gingembre est usitée dans l'Inde contre la morsure des chiens enragés.

Bela-Pola. Orchidée de l'Inde, que Commerson rapporte à son

genre *Orestias* sur notre exemplaire de l'*Hort. malab.*, qui lui a appartenu, et dont les bulbes, pilées avec du riz, forment un liniment maturatif, employé par les naturels sur les abcès. (Rhèede, *Hort. mal.*, II, 69, t. 35.)

Bela schora. Un des noms indiens du *Cucurbita Lagenaria*, L.

Belamcanda. Nom tamoul du *Moræa chinensis*, L.

Beldroega. Nom portugais du *Portulaca oleracea*, L.

Belemnite. Coquillage fossile, nommé aussi *Pierre de lynx*, *Pierre de foudre*, etc. On a regardé la bélemnite comme absorbante, dessiccative, bonne contre les sortiléges. Geoffroy dit que les Allemands l'emploient à la dose d'un demi à un gros contre le cauchemar, les calculs des reins. On en a fait aussi de la chaux.

Belena. Nom russe de la jusquiame, *Hyosciamus niger*, L.

Belenion ou Velenion. Nom du doronic, *Doronicum Pardalianches*, L.

Beleno. Nom espagnol de la jusquiame, *Hyosciamus niger*, L.

BELESME. Petite ville de France (dép. de l'Orne), à 38 lieues O. de Baris, près de laquelle, dans une forêt, sont deux sources d'eau froide ferrugineuse nommées *la Herse*. (Carrère, *Cat.*, 508.)

Belette. V. *Mustela vulgaris*, L.

Beleyleh, Beleyluj. Noms persan et arabe des *Myrobolans bellirics*.

Bélier. V. *Ovis Aries*, L.

Belilla. Arbrisseau des Indes, dont les fruits sont des baies. La racine est usitée en décoction dans les maladies du foie; en lotion sur les douleurs externes, dans l'inflammation des yeux; on la fait bouillir dans l'huile qu'on emploie aussi comme adoucissante. *Dict. de méd.* de James, II, 834.)

Belinga. Nom portugais de la melongène, *Solanum Melongena*, L.

Belingenæ. Synonyme de *Belinga*.

Belion. Nom du *Teucrium Polium*, L., dans Dioscoride.

Belipathægas. Un des noms de l'*Hibiscus populneus*, L., à Ceylan.

Bella modagam. Arbre du Malabar, dont les feuilles s'appliquent en cataplasme comme émollientes; leur décoction provoque les urines et les règles. (*Ancienne Encyclopédie.*)

Belladone, *Atropa Belladona*, L. (I, 489.)

Belladonna. Nom espagnol, italien et portugais de l'*Atropa Belladona*, L.

BELLAS, en Portugal, dans l'Estramadure. Il y existe une source ferrugineuse.

Belle dame. Nom de l'*Atriplex hortensis*, L.; et aussi de l'*Atropa Belladona*, L.

BELLE-NO, près de Dol (Ille-et-Vilaine). Carrère (*Cat.*, 478.) y indique une source froide et ferrugineuse.

Belle-de-nuit, *Mirabilis Jalappa*, L. Voyez *Mirabilis*.

Belle théodore. Sous ce nom Médicus a décrit et indiqué les propriétés du *Schotia speciosa*, Jacq. (*Theodora speciosa*, etc. Manheim, in-8°, 1789.)

Bellèregi ou Belleris, Off. *Myrobolanus bellirica*, Gærtn.

BELLEVUE-LES-BAINS. Petite ville de France (Saône-et-Loire) où il y a des eaux minérales.

BELLEY ou BELLAY. Ville de France (dép. de l'Ain), près de laquelle est une source d'eau presque froide, qui dépose une matière ochreuse, et qui, suivant Récamier, cité par Carrère (*Cat.*, 482), purge à la dose de six ou sept verres, ou provoque la salivation.

Belliriscne myrobolanen. Nom allemand des *Myrobolans bellirics*.

BELLIS. Genre de plantes de la famille des Radiées, de la syngénésie polygamie superflue. Pline donne ce nom au *Chrysanthemum Leucanthemum*, L.

B. perennis, L. (*Bellis minor*, Off.), Pâquerette, petite marguerite. Cette plante inodore, qui doit son nom français au temps de sa floraison, et qui se voit pendant presque toute la belle saison dans les prairies et les gazons dont elle fait un des ornemens, surtout lorsqu'elle double, ce qui est très-fréquent, a joui autrefois d'une grande réputation contre la phthisie pulmonaire, fondée sans doute sur un cas de guérison de cette maladie, cité par Simon Pauli (*quadripart.*, 29.) Wepfer et Geoffroy ont répété cette assertion, que la pratique dément; on lui accorde encore plus gratuitement, s'il est possible, de guérir la goutte, les scrophules, l'hydropisie; d'être le meilleur des vulnéraires connus, surtout des plaies de poitrine (en supposant qu'il y ait des vulnéraires), etc. La pâquerette est une plante un peu amère, probablement sans propriété marquée; il paraît pourtant, d'après Schroder et Garidel, que son suc, à la dose de 3 à 4 onces, lâche le ventre. Murray (*Appar. méd.*, I, 227) dit qu'elle était potagère autrefois, ce qui est assurément donner la mesure de la nullité de ses propriétés médicales.

Faber (T.-B.). *De bellide minori.* Herdelbergii, 1721, in-4.

Bellis du cap. On donne par fois ce nom à l'*Osmites camphorina*, L., à cause de son port.

Bellotas, Bellote. Noms arabe et espagnol du *Quercus Ballota*, Desf., qui l'écrit *Ballote*.

Belluly. Nom calmouque de l'ail, *Allium sativum*, L.

Belmuscus. V. *Hibiscus Abelmoschus*, L.

Beloere. Plante de l'Inde toujours verte, dont les feuilles, réduites en poudre, purgent avec violence; les fruits évacuent avec moins de force. (Ray, *Hist. plant.*)

BELONIA (et non *Bellonia*). L'écorce du *B. aspera*, L., arbrisseau des Antilles, de la famille des Rubiacées, et de la pentandrie monogynie, est usitée contre les fièvres intermittentes, à la dose d'un gros en poudre, par les naturels: on s'en sert aussi contre les leucorrhées. (*Flore méd. des Antilles*, II, 108.)

Belou. V. *Ægle*.

Belsamon. Nom du baume de Judée dans Théophraste. V. *Amyris* (I, 259).

Belsoard. V. *Bézoard*.

Belutta amel podi. Nom d'une Apocynée usitée contre la morsure des serpens à la côte de Malabar. (Rhèede, *Hort. mal.*, VI, 83, t. 48.)

Belutta kanelli. Nom d'une plante du Malabar, qui paraît appartenir à la famille des Mirthacées; ses feuilles, réduites en poudre, se prennent dans du lait pour arrêter les diarrhées. (*Hort. mal.*, V, t. 20.)

Belutta pola. Nom du *Crinum asiaticum*, L., dont les bulbes servent en cataplasme.

— tsjam pakam. Nom indien du *Mesua ferrea*, L. (*Hort. malab.*, III, 53.)

Belvédère. Nom du *Chenopodium Scoparia*, L.

BELVÉDÈRE, en Suisse, canton des Grisons. On y trouve une source minérale, sur laquelle on peut consulter l'ouvrage de MM. G.-W. Capeller et F.-A. Kaiser. (V. *Saint-Maurice*.)

Belzoe. V. *Benjoin*.

Belzuino. Nom italien du *Benjoin*.

Bem-corini. Nom indien des *Justicia Betonica*, L., et *J. Ecbolium*, L.

Bem nosi. Nom indien d'une variété du *Vitex trifoliata*, L.? (*Hort. mal.*, II, t. 12.)

Bem schetti. Nom indien de l'*Ixora alba*, L.

Bem-tamara. Un des noms malabares du *Nelumbium speciosum*, W. (Rhèede, *Hort. mal.*, XI, 59, t. 30.)

Bemei. Un des noms indiens de l'*Acorus Calamus*, L.

Ben, et quelquefois Been, *Moringa aptera*, Gærtn., espèce confondue avec le *M. oleifera*, Lam. V. *Moringa*. Le mot *Ben* veut dire blanc.

Ben (grand), Ben magnum, Off. *Jatropha multifida*, L.

Ben-afouli. Nom d'un riz du Bengale, très-long et fin, qui répand, lorsqu'il est cuit, une odeur suave (Cossigny).

Ben daki. Nom brame du baquois, *Pandanus odoratissimus*, L.

— de judée. Synonyme de *Benjoin*.

Ben-moenja. Arbre indéterminé de l'Inde, dont la racine est usitée en décoction contre les fièvres malignes. L'écorce de sa racine, avec l'*Acorus Calamus* et le sel, bouillis dans l'eau de riz, sont employés contre les vomissemens de sang produits par la morsure des serpens. (Rhèede, *Hort. mal.*, V, 113, t. 57.)

Ben-teka, Bentèque. Plante du Malabar, figurée par Rhèede (*Hort. mal.*, IV, 30.), rapportée par quelques auteurs au genre *Ambelania* (I, 223.), dont la décoction des feuilles miellée se donne comme calmante dans les fièvres.

Bendo. Grand arbre inconnu de l'Archipel indien, dont le fruit est bon à manger: on fait des tissus avec son écorce, et son bois, très-

dur, sert aux constructions. (Perrotet, *Catal. raisonné; Annales de la Soc. linn.* 1824.)

BENEDIKTBAIERN. Source de la haute Bavière, entre la rivière d'Isar et celle de Loisach, usitée contre les maladies de l'appareil biliaire, de la peau, etc., et qui contient un peu d'acide carbonique, des carbonates de soude, de chaux et de magnésie, du muriate de soude et du fer. (*Dict. des Sc. méd.*, XXXIII, 469.)

Benediktenkraut, Benediktenwurzel et Benediktennaegleinwurz. Noms allemands de la benoîte, *Geum urbanum*, L.

Benedykt et Benedyktowi koren. Noms bohêmes de la benoîte, *Geum urbanum*, L.

Beneffici. Nom arabe de la violette, *Viola odorata*, L.

Bengale. Nom synonyme de cassumuniar, *Zingiber cassumunar*, Roxb.

Bengemi ou Albengeni. Noms indiens de l'arbre qui produit le benjoin. V. *Benjoin*.

Bengi. Un des noms arabes de la jusquiame, *Hyoscyamus niger*, L.

Bengiechest. Nom arabe du *Vitex Agnus castus*. L.

Bengiri. Un des noms de la noix d'enfer, *Sapium aucuparium*, Jacq,

Bengley. Nom javanais de l'*Amomum Zerumbet*, L.

BENINCASA. Genre de plantes de la famille des Cucurbitacées, de la polygamie monœcie, dédiée par Jacquin à un botaniste-directeur du jardin de Pise, de ce nom, en 1587.

B. cerifera, Savi. Cette plante vient de la Chine, et porte un fruit ovoïde d'environ 18 pouces de diamètre, qui se recouvre, à maturité, d'une couche de poussière ou cire, qui a un peu l'odeur de la résine des sapins. M. Jacquin en envoya à M. Delille, à Montpellier, où elle a réussi, et ce botaniste lut, le 10 novembre 1822, une Notice à l'Académie des sciences sur cette plante (*Mém. de l'Acad. des Sc.*, VII, p. 395). M. Savi l'avait déjà décrite dans la *Bibliothèque italienne* pour 1817, d'après des semences envoyées par M. Fischer, de Moscou. Les fruits, dont la chair est musquée, blanche, sont fort médiocres à manger. Il y a une variété ou espèce de bénincasa à fruit cylindrique, déjà cultivée dans plusieurs jardins de botanique en France.

BENINS. On donne ce nom aux médicamens incapables de nuire, et qu'on peut prendre sans crainte, même dans les cas où leur indication est douteuse. On le donne aussi aux anodyns, mais dans un sens plus restreint et moins exact.

Hoffmann (F.). *Diss. de remediorum benignorum abusu et noxâ.* Halæ, 1714, in-4.

Benjan. Nom du sésame, *Sesamum orientale*, L., à Sumatra.

Benjaoy. Nom arabe dont on a fait Benjoni, Benjoenil, et enfin Benjoin. V. *Benjoin*.

BENJOIN. Baume solide, qui est fourni par plusieurs arbres, surtout par le *Styrax Benjoin*, de Dryander. On pourrait le regarder comme un produit immédiat des végétaux, puisqu'on le retrouve, ou du moins son acide, dans un assez grand nombre de plantes, telles

que le mélilot, la féve tonka, l'*Anthoxanthum odoratum*, L., l'*Holcus odoratus*, L., la vanille, la cannelle; on en extrait aussi de certaines huiles essentielles, et même de l'urine des animaux herbivores. Benjoin est une variante de *Benzoë*, son nom arabe.

Parmi les arbres qui ont été regardés comme produisant le benjoin du commerce, il paraît que tous en contiennent, mais que le seul *Styrax Benjoin*, Dryand., d'après Marsden (*Hist. de Sumatra*, I, 233) et Dryander, en fournissent assez abondamment pour le recueillir avec avantage. Ainsi, le *Terminalia Benjoin*, L. F. (*T. angustifolia*, Jacq.; *Croton Benjoin*, L.; *Catappa Benzoin*, Gaërtn.), identique, d'après Dupetit-Thouars, avec le *T. borbonica*, n'en fournit pas, et Lacaille prétend même que c'est par mal-entendu qu'on l'appelle benjoin; que c'est *Bien-joint* qu'il se nomme, à cause de la douceur de son bois à se laisser travailler. Cependant M. du Petit-Thouars lui a vu dans sa vigueur donner un véritable benjoin, et, dans sa vieillesse, on en trouve entre l'écorce et le bois. Cette écorce même en est si imprégnée qu'on peut l'employer comme benjoin, ce que l'on fait à l'Ile-de-France. (*Obs. sur les plant. des îles aust. de l'Afrique*, p. 18.) Le *Laurus Benzoin*, L., arbre de l'Amérique septentrionale, ne donne pas de benjoin selon Linné; il en a seulement l'odeur.

Le *Styrax Benjoin*, Dryandr., croît à Sumatra, à Java, etc.; il se plaît dans les plaines, au bord des rivières; il fournit pendant 12 ans, à l'aide d'incisions obliques qu'on pratique au dessous des branches, lorsqu'il en a 5 à 6, environ 3 livres par an d'un suc d'abord fluide, blanc, puis solide et plus coloré, qu'on envoye en barils. Au bout de ce temps, l'arbre est épuisé et doit être arraché. (Dryandr., *Trans. phil.*, 1787, LXXVII, 307, t. 12.)

Le benjoin est dans le commerce de deux qualités; celui en larmes ou choisi, qui est en morceaux arrondis, blanchâtres, dont la cassure est luisante, unie, d'un jaune tendre, est dit *Amygdaloïde*; le commun est en masses rougeâtres, légères, pulvérulentes, brillantes dans leur cassure, parsemées de points blancs. Ces deux sortes sont sans saveur et ont une odeur suave, qui se développe surtout lorsqu'on en projette sur des charbons ardens, où il rend une fumée épaisse, piquante, blanche, et qui se répand fort loin. On s'en sert comme d'encens dans les églises.

Vingt-cinq gros de benjoin, soumis à l'analyse chimique par M. Bucholz, lui ont donné: résine, 20 gros, 50 gr.; acide benzoïque, 3 gros, 7 grains; substance analogue au baume du Pérou, 25 grains; principe particulier aromatique, 8 grains; impuretés, 30 grains. (*Journ. de pharm.* de Tromsdorff, tom. XXI). V. *Acide benzoïque*. Brandes a trouvé que sur cent parties le benjoin don-

nait : acide benzoïque, 9,0; eau acidulée, 5,5; huile empyreumatique et butyracée, 60,0; charbon, 22,0; hydrogène carboné et acide carbonique, 3,5. (*Nicholson's journal.*, LXXXII.)

Le benjoin est un excitant aromatique et anti-spasmodique, qui a été assez employé autrefois; on le regardait comme stomachique et stimulant de la circulation et des sécrétions; on l'a donné dans les maladies cutanées pour hâter la sortie des éruptions languissantes; mais c'est surtout dans les affections du poumon qu'on en a fait le plus d'usage, à tel point que quelques auteurs l'ont nommé *Baume du poumon*, tant ils ont cru à son efficacité dans ses maladies. Dans les cas de débilité de cet organe, d'engouement bronchique, de mucosités d'une expuition difficile, le benjoin peut avoir quelque efficacité, surtout administré en vapeur. Il rentre sous ce rapport dans la classe des balsamiques. On préfère le plus souvent les fleurs de benjoin (acide benzoïque : V. ce mot) pour l'usage; la dose de celles-ci est de 20 à 25 grains; celle du benjoin est du double environ.

L'odeur suave du benjoin le fait entrer dans la plupart des pastilles, trochisques, clous, fumigations, odorans; on peut même dire qu'il en fait la base, ainsi que des fameuses pastilles du sérail dont on faisait des bijoux il y a quelques années. Cette odeur a quelque chose de pénétrant, d'agréable, qui inspire un bien-être particulier, et qui explique pourquoi les voluptueux Orientaux en font tant d'usage.

Le benjoin entre dans l'*Eau générale*, le *Baume du commandeur*, le *Baume apoplectique*, l'*Emplâtre stomacal;* dans les *Tablettes béchiques*, de *Soufre*, *Anti-asthmatiques*, etc. On en prépare une teinture, une huile, etc. Trituré dans l'eau, on obtient ce qu'on appelle l'*Eau virginale*, qui sert à la toilette, et que l'on prépare aussi en versant sa teinture alcoolique dans de l'eau.

Hermann (N.). *Descriptio arboris benzoini.* (Miscel. nat. cur., 1682, p. 370)

Benjoin (écorce de). On donne par fois ce nom à l'écorce du *Terminalia borbonica.*

Benjoin (gomme de). Nom de la substance résineuse qui s'écoule du *Terminalia borbonica.* V. *Benjoin.*

Benjoin français. Matthiole donne ce nom à l'impératoire, *Imperatoria Ostruthium*, L., sans en dire le motif.

Benjui. Nom espagnol du *Benjoin.*

Benkara. Arbrisseau du Malabar, dont la racine, séchée, se donne en poudre pour rappeler les règles, procurer l'accouchement, faire sortir l'arrière-faix. Les fruits se mangent avant leur maturité pour arrêter la diarrhée, le flux de sang et les menstrues immodérées. (*Anc. Encyclop.*)

Bennet. Nom d'un poisson du cap de Bonne-Espérance, du poids de six à huit livres, dont la chair est cramoisie, et, étant sèche, d'une saveur agréable. (*Dict. des Sc. nat.*)

Benoite, *Geum urbanum*, L.

Bensiponetos. Nom provençal de la verge d'or, *Solidago Virga aurea*, L.

Bentamara. Un des noms indiens du *Nelumbium speciosum*, W.

BENTHEIM. Il y existe des bains hydro-sulfureux peu connus et peu fréquentés. On les dit très-efficaces contre les rhumatismes non invétérés, les scrophules et les dartres. M. Plagge, médecin des bains, a publié plusieurs cas de guérison. (*Bull. de Fér.*, *Sc. méd.*, V, 54.)

Bentiputali. Liseron du Malabar, dont le suc est purgatif. (*Anc. Encyclop.*)

Bentsjapo. Un des noms de la zédoaire, *Kœmpfera rotunda*, L., dans l'Inde.

Benzoe. Nom allemand, danois et suédois du *Benjoin*. (V. ce mot, I, 573.)

Benzoeharz, Benzoes. Noms allemand et polonais du *Benjoin*.

Benzoin. Nom anglais et hollandais du *Benjoin*.

Benzoinum. Nom latin du *Benjoin*.

Ber, Bor, ou Bori. Noms indiens du fruit d'un arbre non épineux, que d'Acosta dit être différent du jujubier, *Zyziphus Jujuba*, Lam., quoique tous les auteurs l'y rapportent; il ajoute que son fruit se mange comme une pomme, quoiqu'il conserve de l'astringence. (*Drogues*, 345.) On recueille sur ce végétal une sorte de gomme-laque.

Beraco. Nom espagnol du cresson, *Sisymbrium Nasturtium*, L.

BERAN. Nom d'une source d'eau thermale qui se trouve en Galice, près de la ville de Fuy (en Espagne), et qu'on emploie comme tonique contre la débilité de l'estomac. (Ballano, *Diccion. de Med. y Cir.*, I. Madrid, 1815, in-4.

Berbazah. Nom arabe et persan du macis, d'après Chardin. (*Voyage*, III, 47.)

Berbena. Nom du *Verbena officinalis*, L., en Italie et en Languedoc.

BERBÉRIDÉES. Famille naturelle de la division des Dicotylédones polypétales, à étamines hypogynes; elle appartient à la classe 13 de la méthode de Jussieu, et se compose de quelques genres, peu nombreux en espèces, dont une seule, européenne, est usitée (*Berberis vulgaris*, L.) à cause de ses baies acides. Tous les autres genres, ayant des capsules, ne peuvent en présenter de semblables.

Berberim. Nom arabe de l'aubépine, *Cratœgus Oxyacantha*, L.

BERBERIS. Genre de plantes qui donne son nom à une famille naturelle, de l'hexandrie monogynie.

B. vulgaris, L., Épine-vinette, Vinettier. Ces noms français viennent de ce qu'on peut faire avec les baies de cette plante épineuse, qui sont rouges et ombiliquées, qui croît dans les buissons des bois, et qu'on cultive dans les bosquets des jardins, une espèce de petit vin ou piquette, lorsque ces baies sont mûres, et qu'on les fait

fermenter. On en extrait aussi le suc, pour le dépurer et le conserver au frais, en mettant un peu d'huile sur les bouteilles qui le renferment, afin d'en préparer au besoin un sirop qui est assez agréable; on fait aussi avec ce fruit des gelées, une sorte de rob; on le confit au sucre pour la table, et on préfère pour cette préparation les baies des vieux pieds où les graines, ordinairement au nombre de deux, manquent souvent. Le suc de berberis a toutes les qualités des acides végétaux, et renferme effectivement de l'acide malique, et même de l'acide citrique assez abondamment pour qu'on puisse l'obtenir par cristallisation; il en a aussi toutes les propriétés; il est rafraîchissant, antiscorbutique et astringent; on le prescrit dans les fièvres, les inflammations générales, les diarrhées, etc.: on en fait beaucoup d'usage dans le nord, où il remplace le citron.

La racine de l'épine-vinette contient un principe colorant jaune, assez abondant (V. son analyse par Brandes, *Bull. des Sc. méd.*, de Férussac, VI, 186) pour être employée; on l'a quelquefois prescrite dans la jaunisse, à cause de cette couleur jaune sans doute. Son écorce, amère, styptique, a été employée comme astringente; depuis quelque temps on la substitue en fraude à l'écorce de grenadier, mais M. Godefroy a vu que l'acétate de plomb décolore l'infusion d'écorce d'épine-vinette, et non celle de grenadier. (*Journ. de pharm.*, XIV, 109). Les feuilles sont, dit-on, purgatives.

L'épine-vinette est remarquable par l'irritabilité de ses étamines, que l'on fait mouvoir en les touchant avec la pointe d'une épingle. (Descemet, *Journ. gén. de méd.*, III, 177.) Ses fleurs, dont l'odeur est désagréable, passent pour nuire aux blés en leur causant une sorte d'*Uredo* (*U. segetum*), opinion défendue en 1816, par M. Yvart, dans un bon mémoire, mais regardée en général comme un préjugé.

Ankarcrona (T.). *Berberis baccarumque, ejus usus.* (*In Analecta Transalpina*, II, 204.)

Berberiseeerenstrauch, Berbero, Bereerys. Noms allemand, italien et polonais du *Berberis vulgaris*, L.

Berboritzensauerdorn. Un des noms allemands du *Berberis vulgaris*, L.

Berbouisset. Nom languedocien du *Ruscus aculeatus*, L.

Berce. Un des noms de la fausse branc-ursine, *Heracleum Sphondylium*, L.

Berceau de la vierge. Un des noms de la clématite, *Clematis Vitalba*, L.

Berd. Un des noms arabes du papyrus, *Cyperus Papyrus*, L.

Berdolaga. Nom espagnol du pourpier, *Portulaca oleracea*, L.

Berendaros. Un des noms arabes du basilic, *Ocymum Basilicum*, L.

Berg calaminth. Nom hollandais du *Melissa Calamintha*, L.

Bergamotte. Nom d'une variété du *Citrus Limetta*, Risso.

BERGERA. Genre de plantes de la famille des Aurantiées, de la décandrie monogynie; il est identique avec le *Murraya*, d'après plusieurs botanistes; mais M. De Candolle les distinguent dans son *Prodromus* (I, 537.)

B. Kœnigii, L. Les feuilles de cet arbrisseau de l'Inde, figuré dans l'*Herbarium amboinense*, de Rumphius (I, t. 53), sont usitées en infusion comme stomachiques et astringentes. La racine et l'écorce sont stimulans ; on s'en sert en cataplasme contre les éruptions cutanées, la morsure des animaux venimeux : les Indiens l'emploient aussi comme médicament, en mettent dans les potages, etc.

Bergfieberwurzel. Un des noms allemands du *Gentiana lutea*, L.

Bergflachs. Un des noms allemands de l'*Amianthe*.

Berggünsel. Un des noms allemands de l'*Ajuga pyramidalis*, L.

Bergmünze. Nom allemand du calament, *Melissa Calamintha*, L.

Bergoel, Bergolja. Un des noms allemand et suédois du *Pétrole*.

BERGONDOLA (Eau de), près de Villa-Franca, en Italie. Source salée, analogue à celle du Tettuccio.

Bergskubba. Nom suédois de la globulaire, *Globularia vulgaris*, L.

Bergpetersilje. Un des noms allemands du *Selinum Oreoselinum*, Roth.

Bergpfeffer. Un des noms allemands du bois gentil, *Daphne Mezereum*, L.

Bergselie. Nom hollandais du *Selinum Oreoselinum*, Roth.

Bergue. Un des noms de l'aune, *Alnus glutinosa*, Gærtn., dans quelques cantons de la France.

Bergwolle. Un des noms allemands de l'*Amianthe*.

Béril. Variété d'émeraude colorée par l'oxyde de fer, bonne, selon Lémery, pour arrêter le cours de ventre et les hémorrhagies.

BERING, BERINGER BAD, en Prusse, au pied du Harz. Il y existe une source froide hydro-sulfureuse, riche en muriate de chaux, et contenant du brome, d'après l'analyse publiée récemment par M. Bley. (*Bull. des Sc. méd.* de Fér., XVI, 475.)

Beringela. Nom portugais de la mélongène, *Solanum esculentum*, Dun. L.

Beringène. Un des noms de la melongène, *Solanum esculentum*, Dun., aux Antilles.

Berinjela. Nom espagnol de la mélongène, *Solanum esculentum*, Dun. L.

Berk. Nom hollandais du bouleau blanc, *Betula alba*, L.

Berkout. Nom russe du grand aigle, *Falco Chrysætos*, L.

Berle. Nom du *Sium latifolium*, L.

Berlingozzino de prati, Bigione, Bigiolino et Bigerella. Noms italiens d'un *Agaricus*, non rapporté à une espèce linnéenne, qui est le mousseron d'armas de Paulet, et que l'on mange en Italie et en Provence. (Persoon, *Champ. comest.*)

Berluccia. Nom de l'ortolan, *Emberisa hortulana*, L., à Venise.

Bermudiene, Bermudiana. V. *Sisyrinchium*.

Bernabo (Eaux min. de). V. *Lucques*.

Bernagie. Nom hollandais de la bourrache, *Borago officinalis*, L.

BERNARDIN (Saint), en Italie (Eaux min. de). Cette eau acidulo-ferrugineuse contient, d'après l'analyse de MM. L. Grossi et G. Broglia, quatre fois son volume de gaz acide carbonique, un peu d'air, et, par livre, près de 19 grains de principes fixes formés de sulfates de chaux et de magnésie, de carbonates de chaux et de fer,

et de muriate de magnésie. M. L. Grossi (*Voyage au Saint-Bernardin*, etc.; Milan, 1826, in-8) regarde cette source comme la plus riche de l'Italie septentrionale, et comme bonne contre une multitude de maladies, entr'autres la gastrite chronique, la phthisie hépatique, la physconie, la chlorose, l'ictère, la pellagre, le scorbut, etc. (*Bull.* de Fér. *Sc. méd.*, XII, 324.)

BERNARDIN (Saint), en Suisse, canton des Grisons; il y existe une source minérale dont traitent MM. G. W. Capeller et F. A. Kaiser. (V. St.-Maurice.)

Berne (Eaux min. de la). V. *Cornella.*

Bernstein, Bernsten. Noms allemand et suédois du *Succin.*

BEROA, à 10 lieues de Bergame. Il y existe une source sulfureuse à 22° et des boues dont Alemani (*Ann. de Chimie*, LXXXIX) a donné l'analyse.

Bérosch. Nom hébreu du *Fraxinus excelsior*, L., et du *Pinus Abies*, L.

Berrera de hoja angusta. Nom espagnol du *Sium angustifolium*, L.

Berro. Nom espagnol du cresson de fontaine, *Sisymbrium Nasturtium*, L.

BERROCAL (Eaux min. de). C'est près du petit village de Piedrahita, en Espagne (province de Biscaye), que se trouve cette eau thermale, nommée dans le pays *Source fétide du Berrocal*, et très-employée comme boisson médicinale (Ballano, *Diccion. de Med. y Cyrugia*, I, Madrid, 1815, in-4.)

Bersausan ou Berscegnasgen. Noms arabes du capillaire, *Adianthum Capillus veneris*, L.

BERTHOLLETIA. Genre de plantes de la famille des Myrtacées, de la polyadelphie monogynie.

B. excelsa. Humb. et Bonpl. Ce géant de la famille à laquelle il appartient, est du Brésil, surtout de l'embouchure de l'Orénoque, où il est désigné par les naturels sous le nom de *Juvia*, par les Espagnols sous celui d'*Almendron*, et par les Européens, sous celui de châtaignier du Brésil; il a des fruits gros comme une tête humaine, dont les noix, au nombre de 40 environ, appelées *Châtaignes du Brésil*, *Amandes de Rio Grande*, sont inégales, triangulaires, comestibles étant fraiches, mais se pourrissant assez vite; on en fait un grand commerce dans le pays, d'où on en envoie à la Guiane française, à Lisbonne, etc.; on en retire une huile fort bonne à manger, très-usitée. L'arbre est cultivé à Cayenne, où M. Poiteau a pu examiner sa fleur, inconnue jusqu'à lui (*Mém. du Muséum*, IV, 230; XIII, 148, t. 4), M. de Humboldt n'ayant pu se procurer que le fruit. (*Plant. æquinoct.*, I, t. 36.)

Bertonneau. Nom du *Turbot* sur quelques-unes de nos côtes.

Bertram. Nom hollandais, allemand, danois et suédois de la pyrèthre, *Anthemis Pyrethrum*, L.

Bertramachillenkraut. Un des noms allemands de l'*Achillea Ptarmica*, L.

BERTRICH (Eaux minérales de), en Prusse (Grand duché du Bas-Rhin), fréquentées depuis le 15e siècle, et peut-être connues des Romains. Le prof. C. F. Harless a publié, en allemand, un ouvrage sur ces eaux (Coblentz, 1827. V. *Bull. de* Fér. *Sc. méd.*, XVI, 407). D'après E. Osann (V. *Prusse*), les sulfates de soude, de chaux, de magnésie, et l'hydochlorate de soude, prédominent dans ces eaux, où se trouvent aussi des carbonates de soude, de chaux et de magnésie, de l'oxyde de fer, de la silice, de l'alumine, du lithion, des sels de potasse, du gaz azote et de l'hydrogène sulfuré.

BERTUA (Eaux min. de). Ces eaux, employées en boisson, se trouvent près de la Corogne, province de Galice, en Espagne. (Ballano, *Diccion. de Medic. y Cirugia*, I. Madrid, 1815, in-4°.)

BERU. Village de France, à une lieue et demie de Reims, près duquel Carrère indique (*Cat.*, 482) une source minérale froide très-peu ferrugineuse.

Berufskraut. Nom allemand du *Stachys recta*, L., et de l'*Erigeron acre*, L.

Berula, Off. Nom de la berle, *Sium latifolium*, L., dans les anciens auteurs.

BESANÇON. Ville de France (dép. du Doubs).

Bouchard (F.). *Judicium de metallicis aquis Vesuntione inventis*, etc. Vesuntione, 1677, in-4.

Beschreykraut. Un des noms allemands de l'*Erigeron acre*, L.

Besed. Nom arabe du *Corail rouge*.

Beskekloever. Un des noms danois du *Menyanthes trifoliata*, L.

BESLERIA. Le *B. incarnata*, Aubl., a des baies rouges, dont la pulpe est acidule, et qui se mangent à la Guiane, d'après Aublet (*Guiane*, II, 636.) Ce genre appartient à la famille des Scrophulaires, et à la didynamie angiospermie.

Bésole. V. *Salmo Wartmanni*, L.

Bess. Nom tartare de la dent de chien, *Erythronium Dens canis*, L.

Bessa. Nom languedocien de la vesse, *Vicia sativa*, L.

BESSE. Petite ville de France (dép. du Puy-de-Dôme), près de laquelle est une source froide et acidule, appelée la *Villetour*. M. Mitouart y a trouvé de la sélénite, du sel marin à base terreuse, très-peu de fer tenu en dissolution par beaucoup d'acide carbonique. On l'a recommandée contre les céphalées, les dérangemens de digestion, l'aménorrhée, etc., comme purgative et diurétique. (Carrère, *Cat*. 132.)

Bessi. Nom que porte à Amboine l'*Eucalyptus resinifera*, Smith.

Bestrain. Nom brame de l'*Antidesma alexitaria*, L. (I, 336.)

BETA. Genre de plantes de la famille des Chénopodées, de la pentandrie digynie, suivant Linné, mais réellement monogyne, ce qui le rend congénère du genre *Chenopodium*. Le *B. maritima*, L., paraît l'origine ou le type des deux espèces suivantes :

B. vulgaris, L., Var., *Cicla*; poirée; bette; racine de disette. Cette plante, dont les racines sont rameuses, dures et peu volumineuses, a des feuilles plus larges, plus tendres que la suivante, ce qui fait qu'elle est cultivée dans les jardins comme alimentaire; ces feuilles présentent des nuances de couleur, qui la font appeler poirée blanche, poirée blonde. On les mange cuites comme les épinards; mais, comme elles sont fades, on les mêle à l'oseille, dont elles corrigent la trop grande acidité. On cultive une sous-variété de la poirée, appelée carde, dont les pétioles, au moyen de l'étiolement que leur procure la ligature, s'élargissent beaucoup et deviennent fort charnus. Ce genre de légumes, peu coûteux, est très-sain et assez usité vers la fin de l'hiver. Les feuilles de la poirée sont insipides, douces, émollientes; on en met sur les plaies des vésicatoires, des érysipèles, de la teigne, après les avoir par fois ramollies à la flamme, ou avec un fer chaud, ou tout uniment en en aplatissant les côtes, etc. On en fait des décoctions émollientes, des fomentations, des lavemens, des cataplasmes. Croirait-on pourtant que, sur l'autorité de Galien (*De simpl. med.*, lib. 8.), on ait cru le suc de ces feuilles irritant, sternutatoire, et soit propre à faire cesserle coryza, la céphalalgie, les douleurs de dents, d'oreilles, etc., propriétés dont Vogel a reconnu la nullité.

B. vulgaris, L. (*Flore méd.*, II, fig. 70), Betterave. C'est pour sa racine, qui acquiert par fois un poids énorme (20-30 livres), qu'on cultive cette plante bisannuelle; elle offre des variétés blanches, jaunes, rouges et veinées; on préfère la rouge pour manger, et c'est ordinairement cuite au four ou sous la cendre qu'on s'en nourrit en salade, en ragoût; cuite, on peut en faire vivre les bestiaux, ainsi que de ses feuilles, dont on opère plusieurs cueillètes dans l'année, ce qui en fait une très-bonne plante fourragère, qu'on alterne avec le blé dans les terres grasses et sablonneuses.

Mais un avantage bien plus remarquable de la betterave, surtout de la variété jaune, c'est de contenir une quantité considérable de sucre, analogue et même plus blanc, plus léger, plus facile à fondre que celui de canne; ce qui l'a fait cultiver en grand pour l'en extraire. Depuis que Margraff (*Mém. de l'Acad. des sc. de Berlin*, 1747, p. 82), mais surtout Achard de Berlin eurent révélé ce fait, et surtout depuis le haut prix du sucre des colonies, par suite de guerre maritime, la France a porté ce genre d'industrie si loin, grâce à ses chimistes, particulièrement à M. Chaptal, qu'on peut dire qu'il a fait une sorte de révolution commerciale qui peut changer la face de nos relations avec l'Inde et l'Amérique, et même avoir de l'influence sur la politique des nations, si les avantages de la supréma-

tie de la betterave sont senties, même en Amérique, ce qui a lieu, puisqu'on assure qu'à Cuba, la culture de cette plante est sur le point d'obtenir la préférence sur celle de la canne à sucre. La racine de betterave donne environ la deux-centième partie de son poids de sucre pur.

En 1814, époque où la fabrication du sucre de betterave présentait une grande extension en France, il y en avait deux cents fabriques, qui produisaient plus de six millions pesant de sucre en pain, ce qui fait à peu près la moitié de ce qui est nécessaire à la consommation ou au commerce de la France; et, comme on peut augmenter ce genre d'industrie et le perfectionner, on peut espérer de préparer tout le sucre qui nous est nécessaire au prix de huit ou dix sous la livre, ce qui exigerait cent vingt mille arpens de terre pour cette culture. (Derosne, *Bull. de pharm.*, VI, 554.) On devra consulter, pour ce qui regarde la fabrication du sucre de betterave, dont la nature de cet ouvrage ne nous permet pas de nous occuper, les *Annales de chimie*, XXX, 299, 301; XXXII, 63; XXXIII, 67; XXXV, 145; XXXVII, 228; XXXVIII, 76, 329; XLII, 294; XCV, 233.

On peut, comme avec toutes les plantes qui contiennent du sucre, préparer de l'alcool en faisant fermenter le suc de la racine de betterave et surtout la partie incristallisable, ou sirop. Ce suc, en fermentation, contient de la mannite, d'après M. Braconnot. Le marc des betteraves sert à la nourriture des bestiaux, qui en sont très-friands et qu'il engraisse. M. Schérer, de Vienne, a trouvé qu'il pouvait servir à préparer une sorte de bière après l'avoir fait sécher et griller, puis le traitant comme le grain dont on fait la malt, etc. (*Journ. de la litt. étrang.*, I, an IX). On peut également faire passer le suc de betterave à la fermentation acéteuse. Les Polonais font entrer la pulpe de la betterave passée à la fermentation acéteuse dans leurs *barszez*, sorte de mélange alimentaire dont ils usent d'après Gilibert, comme antiscorbutique, etc.

Achard (F.-C.). Instruction sur la culture de la betterave, et sur la manière d'en extraire économiquement le sucre et le sirop (en allemand). Berlin, 1808, in-8; traduit de l'allemand par Desertine, puis par Copin, avec des notes de Heurteloup, in-8. — *Id.* Traduction abrégée par D. Angard, avec des notes de MM. Deyeux et Derosne. Paris, 1812, in-8. — Commerell. Mémoire et instruction sur la culture, l'usage et les avantages de la racine de disette. Paris, 1788, in-8. — Calvel (E.). De la betterave et de sa culture. Paris, 1811, in-8. — Huet de la Croix (P.-A.-J.). Notice sur la betterave, considérée principalement sous le rapport des bénéfices que sa culture doit procurer au cultivateur. Paris, 1812, in-8. — Payen. Mémoire sur les betteraves, leur analyse comparée, et les produits de leur culture, lu à la Société philomathique, juillet 1825. (*Extrait. Journ. de Chimie méd.*, I, 385.)

Betalla. Nom italien et portugais du *Betula alba*, L.

Betaule. Un des noms du *Beurre de Bambouc*.

Bete. Nom hollandais de la bette, *Beta vulgaris*, L.

Bête-a-dieu. V. *Coccinella*.

Bétel. Mélange de substances très-actives dont on fait usage dans l'Inde contre la débilité du système digestif [1]. Quatre substances entrent dans sa composition, d'après Péron (*Journ. de med.* de Corvisart, etc., IX, 57.) : 1°. La feuille du bétel, *Piper Betle*, L., qui donne son nom à tout le mélange ; on se sert par fois du jeune fruit, ou d'autres espèces de poivre, tel que le *Piper Siriboa*, L. ; 2° une assez forte proportion de feuilles de tabac; peut-être à Timor, lieu qu'a habité Péron, cette feuille en fait-elle partie, mais nous n'apprenons pas qu'ailleurs on la place dans le bétel ; 3° chaux vive, faite de coraux, ou de coquilles calcinées, telle qu'on la prépare dans presque toutes les îles des Moluques et du Grand Océan, et que M. Vauquelin a trouvée plus active que la nôtre ; on en met environ le quart en poids du mélange ; 4° la noix d'arec, *Areca Catechu*, L., qui forme elle seule plus de la moitié du poids total de ce composé. (V. *Areca*, I, 393.) C'est surtout à cette dernière substance qu'on doit l'activité excessive du bétel, et c'est à elle seule, surtout, qu'est due la couleur rouge que prennent les excrémens de ceux qui font usage de ce composé. On accuse aussi la noix d'arec de corroder, de dissoudre même les dents, au point que tous les individus qui font usage du bétel en sont, à vingt-cinq ou trente ans, entièrement privés, jusqu'au niveau des gencives, et pourtant, malgré cette altération, ils ont rarement des maux de dents; les enfans qui ne font pas encore usage du bétel ont les dents belles et ne rendent pas d'excrémens rouges.

Aussitôt que le bétel est mis dans la bouche, il donne à la salive une couleur rouge ; il est probable qu'elle continue à se manifester dans tout le canal intestinal. Ce composé agit puissamment sur toute la longueur de ce canal, par son astringence énergique, ce qui lui rend la force et le ton que la chaleur du climat tend à lui enlever. C'est un agent d'irritation puissant, qui, combiné avec les bains froids, et surtout les frictions d'huile de coco, que font en même temps les naturels, pour relever aussi la tonicité de la peau et empêcher les sueurs excessives qui affaiblissent outre mesure, combat avec efficacité contre le climat destructeur des régions équatoriales. Aussi voit-on cette habitude, ou l'équivalent, se répandre dans toutes les régions situées entre les tropiques, comme M. de Humboldt a pu s'en assurer chez les peuples de l'Amérique méridionale. Effective-

[1] Quoiqu'il n'entre pas dans notre plan de traiter d'aucun *mélange*, nous avons cru devoir faire exception pour celui-ci, à cause de son importance médicale dans les pays chauds.

ment, dit Péron, qui nous fournit ces détails, les naturels qui usent de bétel et d'aromates de toute nature, échappent aux fièvres, aux dysenteries, etc., qui moissonnent les Européens habitant la zône torride, et qui ne veulent pas suivre la manière de vivre des habitans, lesquels font, par instinct et par expérience, ce que la médecine la plus rationnelle pourrait leur prescrire et qui n'en éprouvent que du bien, ce qui ne s'accorde guère avec les idées de la médecine phlegmasique. Pour lui, effrayé de voir ses compagnons de voyage périr successivement, il se soumit à l'usage du bétel et échappa, malgré sa faible constitution, qui l'a fait périr phthisique à 35 ans, à une mort presque certaine. Les liaisons d'amitiés que nous avons eues avec ce célèbre médecin navigateur, nous ont mis à même de nous assurer que sa conviction était profonde à cet égard, et il conseillait à tous les Européens d'imiter sa conduite, s'ils voulaient échapper aux dangers dont ils étaient menacés dans ces climats dévorans. M. Lesson assure que l'usage du bétel n'a rien de désagréable, qu'il cause un peu d'ébriété les premières fois, mais que bientôt on éprouve une sorte de bien être qui engage à continuer son emploi, lequel, bien qu'il noircisse l'émail des dents, n'attaque nullement les membranes buccales. (*Voyage médical autour du monde.*)

Bétel noir. C'est une variété du *Piper Betle* que l'on cultive et qui est plus piquante; cependant on en donne aux femmes en couche, d'après M. Leschenault. (*Mém. du Muséum*, VI, 335.)

Betifalca. Synonyme de *Tamus communis*, L.

Betis. Camelli parle, sous ce nom, d'un grand arbre des Philippines dont le bois excite l'éternument, chasse les vers par son amertume, et guérit les fièvres. Jussieu croit qu'il appartient à la famille des Sapotilliers.

Betle, Betu. Noms indiens du bétel (I, 583.), et aussi du *Piper Betle*, L. Voyez dans Dalechamps (*Hist. des plantes*, II, 663) une dissertation sur ces mots.

Betoine. Nom du *Betonica officinalis*, L.

— aquatique, d'eau. Noms du *Scrophularia aquatica*, L.

— de montagne, des Vosges. Noms de l'arnica, *Arnica montana*, L.

Betonic. Nom allemand et hollandais de la bétoine, *Betonica officinalis*, L.

Betonica. Nom espagnol de la bétoine, *Betonica officinalis*, L.

BETONICA. Genre de plantes de la famille des Labiées, de la didynamie gymnospermie. Son nom, d'après Pline, vient de *Vetonica*, des Vétons, peuples qui habitaient le pied des Pyrénées; d'autres prétendent qu'il tire son origine de *Beutonic*, mot celte qui veut dire bon pour la tête. (de Théis.)

B. officinalis, L., Bétoine. (*Flore méd.*, II, fig. 69.) Cette plante

vivace, presque inodore, croît abondamment dans les bois taillis; sa tige, haute de 18 pouces environ, dressée, ordinairement simple, carrée, hispide-velue, porte des feuilles opposées, cordiformes-lancéolées, crénelées, pubescentes, pétiolées; ses fleurs forment des épis rouges, interrompus, composés de verticilles; leur calice est presque glabre en dehors, poilu dans l'intervalle des cinq dents égales qui le constituent; la corolle, qui est à deux lèvres, a son tube courbé; la lèvre supérieure est dressée un peu plane, l'inférieure est à trois lobes étalés, le moyen plus large, échancré; les graines sont nues, et au nombre de quatre. On confond avec, et on emploie souvent pour le *B. officinalis* une variété ou espèce appelée *B. stricta*, Aiton, qui n'en diffère que parce qu'elle est plus grêle, que son calice est velu en dehors, et que le lobe moyen de la lèvre inférieure de sa corolle est ondulé-crénelé.

La bétoine a joui d'une réputation considérable chez les anciens, comme on le voit dans Dioscoride et Galien. Antonius Musa, médecin d'Auguste, écrivit un Traité sur cette plante, où il la préconisait dans 48 maladies, les plus opposées; sa renommée est encore proverbiale en Italie : *Ha più virtù che bettonica.* Mais comme il n'arrive que trop fréquemment, les modernes, après avoir, sur la foi des anciens, employé la bétoine, l'ont presque complètement délaissée de nos jours; sa racine, vantée comme vomitive et purgative, n'a pas d'expériences positives en faveur de ces propriétés; les feuilles, dont la saveur est un peu amère, ont été citées comme utiles dans les affections catarrhales muqueuses, emploi qui a lieu pour d'autres labiées, par Scopoli, Gilibert; mais son peu d'arome rend cette propriété douteuse. Aujourd'hui, la bétoine n'est plus usitée que comme sternutatoire, dans quelques poudres composées; on conseille de la fumer comme sialagogue; sa dose est de 12 à 24 grains et plus.

La bétoine entrait dans 18 formules officinales, mentionnées dans l'ancien *Codex* (édit. 1732), tels que le sirop, la conserve, l'emplâtre de bétoine, etc.; les eaux vulnéraire, thériacale, générale, le sirop d'armoise, etc., etc., médicamens presque abandonnés aujourd'hui.

Eysel (J.-P.). *De betonica*, etc. Resp. J. Bleek. Erfordiæ, 1716, in-4.

Betser. Nom hébreu de l'*Or* natif.

Betta tovary. Un des noms indiens du fromager, *Bombax Gossypium*, L.

Bette. Nom de la poirée, *Beta vulgaris*, Var. *Cicla*, L.

BETTEINGE. Village de France, près de Thionville, où Carrère (*Cat.*, 499.) indique une source minérale froide.

Betterave. Nom du *Beta vulgaris*, L.

Bettonica. Nom italien de la bétoine, *Betonica officinalis*, L.

BETULA. Genre de plantes de la famille des Amentacées, de la monœcie tétrandrie. Dans Théophraste, il s'appelle *Samyda*, nom que Linné a transporté à un autre végétal.

B. alba, L., Bouleau. Cet arbre, qui vient dans les lieux stériles, crayeux, sablonneux, est remarquable par son écorce à épiderme blanc satiné, sur laquelle on peut écrire, qui se lève en feuillets distincts; il croît jusque sur les hautes montagnes, et presque aux limites de la végétation dans le nord, où il se rabougrit d'une manière remarquable, ayant alors le bois plus dur. Les habitans de ces lieux désolés par l'intensité du froid, où à peine quelques végétaux peuvent se montrer encore, savent en tirer divers avantages précieux pour eux. Chez nous, ses feuilles amères, détersives, résolutives, sont usitées dans l'hydropisie, la grattelle; on s'en sert dans la teinture en jaune; on fait des balais avec ses rameaux, et son bois est employé à divers ouvrages économiques pour faire des jantes, cercles, sabots, etc.

Depuis la mi-mars jusqu'à la mi-mai, et plus tard en Norwège, etc., le bouleau laisse suinter par ses branches, dont on a coupé l'extrémité, une liqueur ou sève abondante assez agréable, sucrée, que les gens de la campagne, les bûcherons surtout, boivent, et qui passe pour être utile dans le calcul des reins et de la vessie : on en peut même retirer un peu de sucre, en préparer une sorte d'alcool en le laissant fermenter, ou du vinaigre en le faisant aigrir.

L'épiderme du bouleau, qui est très-épais, se lève par couches argentées, minces, superposées; ces lames, surtout la plus intérieure, sont recouvertes d'une poussière qu'on trouve aussi dans leur épaisseur, ce qui les rend rudes au toucher; on lui trouve les caractères d'une résine, et son odeur particulière approche de celle de la gomme de gayac. L'épiderme du bouleau prend feu comme l'essence de térébenthine, en jetant une flamme vive durable, qui paraît provenir de l'abondance de cette résine, et laissant un résidu noir, comparable à celui de la résine des pins; ce qui pourrait faire employer cet épiderme pour en préparer une sorte de noir, d'autant plus qu'il se renouvelle avec facilité, pourvu qu'on en laisse seulement la couche intérieure. L'analyse de l'épiderme du bouleau, par M. Gauthier, pharmacien à Savins, y montre, sur 400 parties, 186 de résine; 45 d'extractif; 92 d'un principe ayant de l'analogie avec la subérine (*Bétuline*, Chevreul. V. ce mot.); 22, acide gallique et tanin; 8 d'alumine; 18 d'oxyde de fer; 15, silice; 10, carbonate de chaux; 5, perte. (*Journ. de pharm.*, XIII, 545.)

La distillation de l'écorce de bouleau donne naissance à une huile pyrogénée, d'une odeur particulière, qu'on appelle odeur de *Cuir*

de Russie ou de *roussie*, parce que l'on prépare les cuirs fins en Russie avec cette huile, qui, dit-on, leur donne une souplesse, une finesse et une durée plus marquées, outre qu'elle les préserve des insectes. On préfère pour l'obtenir les vieux bouleaux pourris, venus dans des terrains marécageux, et où l'écorce reste presque seule, comme on le voit aux saules. On n'y mêle ni *ledum*, ni autres arbrisseaux, comme l'ont cru quelques auteurs. (Pallas, *Voyage*, II, 260, 263, 376; IV, 584; V, 31.) Ce cuir fort estimé, et qui est l'occasion d'un grand commerce, pourrait se préparer en France où le bouleau est des plus communs.

D'après le même auteur (*Voyage*, II, 186), l'écorce de bouleau est propre à la teinture en jaune. Les paysans russes s'en servent comme de fébrifuge, d'après le docteur Liboschitz, et dans l'hystérie. Les Lapons font un onguent avec les feuillets de son écorce mêlés avec la résine des sapins, dont ils se servent comme résolutif. Ils font aussi des *moxa* avec le *byssus* jaunâtre qu'on trouve dans les crevasses de l'écorce. Enfin, au Kamstchatka, on coupe l'écorce verte du bouleau, et on la mange avec le caviar. (Gmelin.)

B. Alnus, L. Voyez *Alnus*, I, 88.

Koenigsmann (A.-L.). *De antiquitate betulæ, etc.* Kiloniæ, 1707, in-4. — Léopold (J.-D.). *Discursus medico-botanicus de betula. Præses*, E. Camerarius. Tubingæ, 1728, in-4.

BÉTULACÉES. Famille naturelle, de la tribu des Dicotylédones, à fleurs monoïques disposées en chatons, appartenant à la quinzième classe de la méthode de Jussieu; les chatons femelles forment des espèces de cônes. Cette famille, qui ne renferme jusqu'ici que les genres *Betula* et *Alnus*, est peu remarquable sous le rapport de ses propriétés médicales, et ne mérite quelque attention que pour les propriétés astringentes et fébrifuges de l'écorce des plantes qu'elle renferme, lesquelles contiennent du tanin assez abondamment.

BÉTULINE. John a donné ce nom à un principe immédiat de l'épiderme du bouleau, rapproché d'abord de l'acide benzoïque et du camphre, distingué ensuite par M. Chevreul. (*Ann. de chim. et de phys.*, VII, 330). C'est l'huile pyrogénée de cette matière qui donne aux cuirs de Russie l'odeur qui les caractérise. (V. *Betula alba*). La bétuline est blanche, volatile, balsamique, cristalline; elle mériterait d'être essayée.

Betys. Un des noms du bêtre ou bétel, *Piper Betle*, L.

Beucade. Un des noms indiens du *Morinda citrifolia*, Lam.

BEURRE, *Butyrum*. Matière grasse, très-fusible, l'un des matériaux du lait, dont on l'extrait par une longue agitation, plus employée comme aliment ou assaisonnement que comme médicament.

Le beurre diffère suivant l'animal qui le fournit. Celui de vache est naturellement blanc ou un peu jaunâtre; mais dans le commerce il est souvent coloré avec diverses substances, l'orcanette surtout; trituré avec de la gomme et du sucre, il devient légèrement miscible à l'eau. Celui de chèvre est très-solide et toujours blanc; les fromages du Mont-Dore en sont formés. Celui de brebis, qui est blanc, est plus mou et plus altérable que celui de vache; c'est lui qui donne en grande partie le fromage de Rochefort. Celui de jument est fluide et de mauvaise qualité; celui d'ânesse est très-mou, d'un blanc mat et soluble dans le lait de beurre, dont on peut le séparer de nouveau par le froid et l'agitation. Celui de femme, quand son lait en contient, est jaune et solide.

Essentiellement formé d'élaïne, de stéarine, de butyrine, d'acide butyrique, auquel il doit son odeur, et d'un principe colorant, le beurre contient en outre jusqu'à 16 pour 100 de *lait de beurre*, mélange de sérum et de caséum, qui en diminue la qualité et le rend plus altérable par l'air où il rancit. On peut l'en priver par des lavages réitérés, soit avec de l'eau, soit avec de l'alcool, et mieux encore par la fusion à une douce chaleur, la filtration et un prompt refroidissement. Le beurre fondu n'est grenu que lorsqu'on l'a laissé lentement se figer. On sale aussi le beurre pour le conserver, c'est-à-dire, qu'on absorbe le sérum par l'addition du sel; le docteur Anderson a indiqué, en 1795, comme préférable, un mélange d'une partie de sucre et de deux parties de nitre (1 once par livre). Bouilli pendant deux heures avec son poids d'eau et moitié de carottes pilées, il perd sa rancidité. (*Journal des Pharmaciens*, in-4°, p. 426.)

Le beurre paraît avoir été peu connu des Grecs et des Romains, quoique mentionné par Hippocrate et par Pline. Il était très-usité parmi les Gaulois et les Germains, et l'est aujourd'hui généralement. En 1819, il en a été vendu, en France seulement, pour plus de sept millions, et plusieurs peuples en consomment davantage.

Frais, c'est un aliment très-sain, relâchant, purgatif même, selon Cullen, à la dose de 4 onces. (*Mat. méd*, II, 540.) Il convient peu aux enfans, aux individus lymphatiques, aux malades, aux convalescens, sans avoir pourtant les inconvéniens que lui attribuent C.-F. Paullini et Martin Schook, cités par M. H. Cloquet. P. Borel l'a cru particulièrement nuisible aux femmes enceintes et aux hystériques. Selon M. Guersent, son usage n'a point pour effet, comme on le croit, d'augmenter la sécrétion biliaire.

On l'a quelquefois employé comme pectoral et adoucissant; celui des femmes, en particulier, a été préconisé contre la phthisie. Au

rapport de Thunberg (*Voyage*, III, 52), les Japonais avalent des boulettes de beurre salé dans cette maladie. Suivant l'école de Salerne (cap. 35), *Lenit et humectat, solvit sine febre butyrum.* On en ajoute quelquefois aux bouillons d'herbes et aux lavemens pour les rendre plus relâchans. A l'extérieur, on l'applique sur les ulcérations superficielles, les gerçures, les croûtes du cuir chevelu, les vésicatoires; on l'incorpore dans des cataplasmes, etc.; mais, pour peu qu'il ne soit pas très-frais, au lieu d'adoucir il irrite, et loin de calmer les éruptions, il en fait naître quelquefois de particulières. Le mélange du beurre fondu avec la bière ou la craie, a été recommandé comme propre à résoudre les engorgemens des mamelles. Le beurre peut, au besoin, suppléer dans la plupart de leurs usages l'axonge, les huiles, etc., et servir d'excipient pour la composition de diverses pommades, de linimens, d'onguens, etc. Le savon solide qu'il forme avec la soude a notamment été proposé pour remplacer le savon médicinal.

Ses usages culinaires sont trop connus pour qu'il soit utile de nous y arrêter. Observons seulement, qu'altéré par l'air ou par le feu, il acquiert une âcreté souvent nuisible, et que la propriété qu'il a de faciliter l'oxydation du cuivre et du plomb dont il dissout les oxydes, expose journellement à des dangers dont on n'a que trop de preuves, et contre lesquels, par conséquent, il importe d'être toujours en garde.

Schookius (M.). *Tractatus de butyro, etc.* Groningue, 1664, in-12. — Voyez aussi l'article *Beurre* de la *Faune médicale* de M. H. Cloquet, II, 311.

Beurre de cire. Composé d'acides margarique et oléique, de myricine et de cérine, obtenu par la distillation de la cire (*Journ. de pharm.*, XIII) et jadis employé comme résolutif.

Beurre de pierre. Pallas donne ce nom à une sorte d'alun jaune, appelé *Kamennoié-miaslo* (dont beurre de pierre est la traduction), qu'on trouve en Sibérie près de la Mana, etc., et qui est employé par le peuple comme un remède astringent dans les diarrhées, la dysenterie, les hémorrhagies, les gonorrhées, les flueurs blanches, etc. On en fait prendre comme vomitif aux enfans dont l'estomac est chargé de glaires. On s'en sert aussi dans les arts. (*Voyage*, III, 453.)

Beurres minéraux. Les chlorures d'antimoine, d'arsenic, de bismuth, d'étain, de zinc, portaient jadis les noms de *beurre d'antimoine, d'arsenic, de bismuth, d'étain et de zinc*. Le soufre précipité était enfin nommé *beurre de soufre*.

Beurres végétaux. On a souvent donné le nom de beurres aux huiles concrètes des végétaux, à cause de leur analogie avec le beurre proprement dit; et aussi, mais abusivement, à certaines

substances non graisseuses, mais qui présentent avec les premières quelque ressemblance de forme, de consistance, de couleur, etc. Telles sont les suivantes :

Beurre de Bambarra. On croit qu'il est retiré de la chair des fruits de l'*Elais guineensis*, L.

Beurre de Bambouc. Il paraît être le même que le précédent. Les nègres le nomment *Bataule*. On le transporte dans des calebasses.

Beurre de cacao. Il s'obtient des semences du *Theobroma Cacao*, L.

Beurre de cayan. C'est le nom indien d'une préparation de piment, *Capsicum annuum*, L., dont on se sert dans les alimens.

Beurre de chiquea. M. de Beaufort a vu employer vers la Gambie, sous ce nom, le beurre verdâtre, et de consistance sirupeuse, d'un palmier qu'il croit faire un genre nouveau ; une fiole de ce corps graisseux, présentée à l'Académie des sciences le 11 octobre 1824, et que nous avons pu voir, a été remise à M. Vauquelin pour être analysée.

Beurre de coco. On nomme quelquefois beurre, mais plus volontiers huile de coco, le corps graisseux qu'on obtient de l'amande ou semence du cocotier, *Cocos butyracea*, L. F.

Beurre d'eau. Nom qu'on donne en Sibérie au *Nostoc pruniforme*, Agardh.

Beurre de fourmis. Nom qu'on donne, en Sibérie, à un nostoch qu'on rencontre par fois sur les fourmilières.

Beurre de Galam. Ce corps gras, qui est blanc, concret, onctueux, de saveur et odeur approchant de celles du beurre de cacao, provient, selon toute probabilité, du *Bassia butyracea*, Roxb.

Beurre de galé. Cire obtenue du *Myrica cerifera*, L., etc.

Beurre de muscade. Huile concrète qu'on obtient du *Myristica aromatica*, Lam.

Beurre de palme. C'est le nom du corps graisseux qu'on retire du fruit de l'*Elais guineensis*, L.; il est couleur de chair, pâle, et a l'odeur de la violette. Il paraît identique avec les beurres de Bambouc et de Bambarra.

Beurre de palmier. Voyez *Beurre de palme*.

Beurre de shea. Nom que porte, dans le Bambarra, le beurre obtenu de l'*Elais guineensis*.

Beurre de terre. On donne ce nom en Sibérie à un nostoch qui croît sous les sapins.

BEUVRIGNY (Eau min. de), à 3 lieues de St.-Lô, en France. Carrère (*Cat.*, 503) la dit froide et ferrugineuse.

Beverceil. Nom hollandais du *Castoreum*.

Bewa. Un des noms indiens du *Melia Azadirachta*, L.

BEWALD. Forêt près de Lauterbourg (dép. du Haut-Rhin), où Guérin, cité par Carrère (*Cat.*, 106), indique une source d'eau froide sulfureuse, employée par les habitans contre les maladies de la peau et des membres.

BEX, en Suisse, canton de Vaud. Dans une prairie, près de ce bourg, sont plusieurs sources d'eaux minérales. On y a établi récemment des bains. M. Mercanton vient de publier (*Revue encycl.*, XXIII, 754) l'analyse de la *Source des îles* et de la *Source des mines*. Toutes deux contiennent de l'hydrogène sulfuré, du gaz acide carbonique et divers sels; la première offre en outre de la barégine.

Bexugo. Clusius indique, sous ce nom, une racine purgative du Pérou, à écorce grisâtre, d'un goût d'abord visqueux et douceâtre, puis âcre et brûlant. Sa tige est sarmenteuse, et c'est probablement *Béjuco*, nom que les Espagnols donnent aux lianes de l'Amérique, que Clusius a voulu écrire.

Bexuquillo. Un des noms portugais de l'ipécacuanha, *Callicocca Ipecacuanha*, Brot.

Beyapura. Nom d'un poisson de la mer du Brésil, fort bon à manger. (*Dict. des Sc. nat.*)

Beyt keschirbi. Nom dukhanais de la *Graisse*.

Beyugo. Nom de l'acacia *scandens*, W. (I, 14), qui n'est probablement, comme son synonyme *Bexugo*, qu'une variante d'ortographe de *Bejuco*, liane, en Espagnol.

Bez. Nom bohême du sureau, *Sambucus nigra*, L.

Bezaar. V. *Bézoard*.

BEZANGE. Village de France, à une lieue S.-E. de Vic (dép. de la Moselle), où Carrère indique une source froide ferrugineuse. (*Cat.*, 495.)

Bezerchetan. Un des noms arabes du lin, *Linum usitatissimum*, L.

Bezercothume. Un des noms arabes du psyllium, *Plantago Psyllium*, L.

Bezetta. Un des noms officinaux du tournesol, *Croton tinctorium*, L., d'après Murray. (*App. med.*, I, 139.)

Bezoar. Nom anglais du *Bézoard*.

BÉZOARDS. Des volumes ont été écrits sur ce sujet; on pourrait les résumer en disant qu'on nomme Bézoards les concrétions morbides des animaux, que tous ont été vantés comme alexipharmaques, qu'aucun n'est employé aujourd'hui, ni ne mérite de l'être. L'objet de notre ouvrage nous impose cependant quelques détails de plus.

Les bézoards sont de véritables calculs formés ordinairement dans l'estomac ou les intestins des animaux, mais pouvant provenir aussi de la vésicule biliaire, des voies urinaires, etc. Il en existe une multitude d'espèces variées de nature, de forme, de couleur, de grosseur, de poids, etc., car il n'est point pour ainsi dire d'animal qui n'en puisse fournir, et de plusieurs sortes.

Ceux des herbivores ont plus particulièrement fixé l'attention. MM. Fourcroy et Vauquelin en ont distingué, d'après l'analyse, plusieurs espèces. (*Annales du Mus. d'hist. nat.*, I, 93; IV, 334.) On les partageait surtout en *Bézoards orientaux*, les plus anciennement employés en médecine, et *Bézoards occidentaux*. Les plus estimés parmi les premiers, qu'on retirait de l'estomac des chèvres et des gazelles de l'Asie et de l'Afrique, mais plus particulièrement du paseng (*Capra Ægagrus*, L.) qui habite la Perse, devaient être arrondis, lisses, compactes, de couleur foncée, d'une odeur ambrée, formés de couches concentriques, gros comme un œuf de pigeon ou de poule; frottés sur la main enduite de cendre, ils devaient laisser une trace jaune, etc.; mais ce même animal paraît en fournir aussi de biliaires, de calcaires, etc., qui sont fort différens. Leur prix, lorsqu'ils réunissaient ces caractères, était considérable. Ceux que le schah de Perse envoya à Bonaparte en 1808, composés, d'après l'analyse de Berthollet (*Mém. de la Société d'Arcueil*, II.), de ligneux et de quelques sels, furent, dit-on, jetés au feu par leur dédaigneux possesseur.

Les *Bézoards occidentaux*, ou d'Amérique, bien moins recherchés, plus gros, plus fragiles, d'une couleur plus foncée, hérissés quelquefois d'aspérités, formés de couches plus épaisses, et composés, suivant Proust (*Ann. de chimie*, I, 197.), de phosphate de chaux, d'un peu de carbonate de chaux d'une matière grasse ou résineuse et d'une matière animale, provenaient surtout du lama et de la vigogne. (*Camelus Ilacma* et *Vicunna*, L.)

A l'imitation de ces bézoards, et surtout des premiers, on en a fait de *faux* avec des résines, des gommes, des baumes, des aromates fondus ensemble et souvent recouverts d'une couche d'or, que l'on substituait aux véritables, mais que l'absence de couches concentriques faisait aisément reconnaître. Tels étaient les *Bézoards* ou *pierres de Goa*.

On a aussi nommé, par analogie de vertus, *Bézoards jovial, lunaire, martial, mercuriel, solaire*, *Bézoards de Saturne* et *de Vénus*, diverses préparations d'étain, d'argent, de fer, de mercure, d'or, de plomb et de cuivre, usitées jadis comme alexipharmaques.

Les bézoards tirés des autres animaux ont souvent aussi été vendus à la place des premiers, ou vantés comme pourvus eux-mêmes de propriétés extraordinaires. Tels sont :

Les *Bézoards d'Allemagne*, ou *Bézoards germaniques*, concrétions formées de substances animales ou végétales qui se feutrent et s'agglutinent dans l'estomac de nos ruminans. Nos paysans les nomment *gobes* et attribuent leur formation à un sort jeté sur ces ani-

maux. Ceux de l'estomac du bœuf ont été nommés *bulithes*, ou *tophus bovinus*, par les anciens; ceux du chamois (*Antilope rupicapra*, I, 337), *ægagropila*, etc. Ces concrétions, formées ordinairement sur un noyau étranger des poils que l'animal avale en se léchant (V. *Ægagropiles* et *Bos.*), sont d'autres fois fort différentes. Ainsi, la sixième espèce de MM. Fourcroy et Vauquelin est une masse fongueuse formée par le *boletus igniarius*, L.; M. Vauquelin (*Ann. de chimie*, LXXXIII, 138.) en admet une autre formée de foin feutré. M. Girard en distingue deux espèces chez les chevaux et les moutons; ceux qui sont légers, à surface unie, presque entièrement formés de poils; et ceux qui sont plus pesans, plus consistans, à surface raboteuse, peu poilus, formés surtout de couches superposées. (Séance d'Alfort, 1809.) On en a vu qui, pileux au centre, étaient revêtus d'une écorce solide, tenant ainsi le milieu entre les calculs proprement dits et les ægagropiles. (*Planque*, IX, 230, in-12.) M. Blosseville s'est assuré que ceux des moutons ne sont pas formés de laine, mais de paillettes des Carduacées: aussi propose-t-il de les nommer *Cynaropiles*.

Les *Calculs biliaires du bœuf* (*Calculus cysticus bovis*, *alcheron lapis*), très-estimés des Indous, au rapport d'Ainslie (*Mat. ind.*, II, 165), contre les aigreurs des petits enfans, auxquels on en donne gros comme une graine de moutarde, et aussi mêlés avec du lait de femme, contre le typhus; enfin comme cardiaques et alexipharmaques. A la Chine, on emploie ceux de vache contre les catarrhes et les fluxions. (Grosier, *Descr. de la Chine*, I, 91.)

Le *Bézoard des intestins du cheval*, ou *hippolithe*, formé surtout de phosphate ammoniaco-magnésien, et qui acquiert quelquefois des dimensions extraordinaires.

La *Pierre de porc*, provenant de la vésicule d'une espèce de sanglier des Indes, et qui, utile, disait-on, contre une foule de maladies, passait pour faire avorter les femmes. Helvétius a donné la manière de l'imiter (*Suite de la Mat. méd.* de Geoffroy, VI, 319.)

Le *Bézoard de porc-épic*, qu'on trouve dans la vésicule biliaire de l'*Histrix cristatus*, L.

Le *Bézoard du Coromandel*, provenant, dit-on, d'un morse, *Trichetus Manatus*, L.

Le *Bézoard* de l'*Iguane*, nommé *Beguan*.

La *Pierre d'araignée*, objet de plusieurs Mémoires particuliers, malgré son existence douteuse. (V. la Bibliogr. d'*Aranea*.)

Le *Bézoard de singe*, cité par Lemery.

Enfin, une multitude d'autres, que nous mentionnerons au mot

Pierre, nom sous lequel ils sont plus particulièrement connus, ou à l'article de chacun des animaux qui les fournissent. Les calculs urinaires de l'homme même sont désignés, par quelques auteurs, sous le nom de *Bézoards humains*.

Des corps si différens, et d'ailleurs si inertes, ne sauraient évidemment ni jouir de propriétés communes, ni conserver quelque crédit en médecine. Aussi les bézoards, si vantés jadis et quelquefois si chèrement payés, ne sont plus de nos jours, que des objets de curiosité, témoignages des erreurs dont notre art n'a que trop long-temps été infecté. Il serait donc superflu de nous étendre sur les vertus alexitères qu'on leur attribuait, soit portés en amulettes, soit infusés dans diverses liqueurs, soit pris en poudre, à la dose de quelques grains, ainsi que sur les essences, les poudres, les électuaires *bézoardiques*, dans lesquels on les faisait entrer, sujet aussi vaste qu'il est obscur et de peu d'utilité. Aucun venin, aucun poison, aucune maladie maligne, ne pouvait résister à ces bézoards, réduits pourtant par l'analyse à n'être que de simples concrétions salino-terreuses, pileuses, biliaires ou stercorales, etc., sans aucune vertu antidotique, comme l'a prouvé surabondamment l'essai qu'au rapport d'Ambroise Paré, Charles IX fit faire du bézoard oriental, sur un criminel auquel on avait donné du sublimé. On peut du reste consulter, sur les propriétés particulières attribuées à ces diverses concrétions, comme sur leur histoire, les articles *Bézoards* et *Ægagropiles* de la *Faune médicale* (II, 333; V, 19.), le *Journ. univ. des Sc. méd.* (XIX, 329) et les ouvrages suivans :

Bauhin (G.). *De lapidis bezoar, orientalis et occidentalis cervini autem et germanici, ortu, naturâ, differentiis, veroque usu ex veterum et recentiorum placitis, liber.* Basileæ, 1613, in 8. — Catelan (L.). Traité du bézoard. Francf., 1627, in-8. — Deusing (A). *Diss. de unicornu, lapide bezoar, etc.* Groningue, 1659, in-12. — Rolfinck (W.). *De lapide bezoar.* Diss. Resp. J.-E. Schmidt. Ienæ, 1665, in-4. — Schneider (C.-V.). *De lapide bezoar, diss.* Vittemb., 1673, in-4. — Schulze (G.-S.). *Diss. de naturâ tincturæ bezoardicæ* J. Michælis, etc. Hallæ, 1678, in-8. — Langemann (G.). *De fraudibus et erroribus circà lapidem bezoar.* Lugd.-Bat., 1696, in 4. — Slevogt (J.-A.). *De lapide bezoar.* Diss. Ienæ, 1698, in-4. — Vesti (J.). *De lapide bezoardico orientali*, Diss. Erford, 1707, in 4. — Piccinelli (A.). *Del bezoar degl'animali e singolarmente di quello del cavallo.* Bergamo, 1820, in-8.

Bezoard animal. Nom donné jadis au foie de vipère desséché.

Bézoard fossile. Pierre calcaire arrondie, formée de couches concentriques, rassemblées autour d'un noyau, vantée jadis en Sicile et en Italie contre les poisons et les fièvres putrides. C'est un simple absorbant.

Bézoard marin. C'est l'*Ægagropile marine*.

Bézoard minéral. Ancien nom de l'acide antimonieux, ou mieux peut-être de l'acide antimonique, regardé par Wepfer comme antidote de l'arsenic, donné à la dose de 10 grains de 2 en 2 heures. V. *Anc. Journ. de méd.* (X, 330) un exemple remarquable de guérison. V. aussi *Ammonite*.

Bezoardicum antimoniale. Ancien nom de l'*Acide antimonique.*

BÉZOARDIQUES. Classe de remèdes dont l'action était supposée analogue à celle qu'on attribuait aux bézoards, c'est-à-dire alexipharmaque. V. *Bézoards* (I, 591), *Alexipharmaques* (I, 162), *Cordiaux*, *Thériacaux*, etc.

Pona. (F.). *Antidotus bezoardica adversus omnia venena.* Vérone, 1622, in-4. — Sala (A). *Ternarius bezoardicorum, et emetologia, etc.* Erfort, 1628, in-8. — Muller (G.-D.). *De bezoardicorum emolumento et detrimento.* Vitemb., 1735, in-4.

Bezoarstein, Bezoarsteen. Noms allemand et hollandais du *Bézoard.*

Bezoarticum metallicum. Ancien nom de l'*Oxyde d'or* précipité.

Bezoarwurzel. Un des noms allemands du *Dorstenia Contrayerva*, L.

Bezowa hauba. Nom bohême du *Tremella Auricula-Judæ*, Pers.

Bhakkateia. Nom donné par les anglais au *Solanum Jacquini*, W.

Bhela. Nom indien du *Semecarpus Anacardium*, L.

Bhu champaka. Un des noms sanscrits de la *Zédoaire.*

Bhuchampa. Un des noms bengales de la *Zédoaire.*

Bhulles. Un des noms arabes du saule, *Salix alba*, L.

Bhumi tailam. Nom sanscrit du *Pétrole.*

Bi. Nom suédois de l'abeille, *Apis mellifica*, L.

Bi. Particule qui exprime répétition, et dont l'emploi est souvent le même que celui des mots *sur*, *per*, *deuto*, etc. En Chimie, on la joint au nom de certains composés, pour exprimer le premier degré de sur-saturation d'un des principes constituans par l'autre; et on écrit *bin* quand ce nom commence par une voyelle: ainsi les *bicarbonates*, les *bisulfates*, les *binoxalates*, etc., sont des sels sur-saturés d'acide (V. *bi-sel.*); les *bichlorures*, des composés où le chlore est en excès, etc.

Bi-sel. On nomme ainsi un sel avec excès d'acide, ou sur-sel, qui contient deux fois autant d'acide que le sel neutre. V. *Bi.*

Bialaciemierzyca. Nom polonais du *Veratrum album*, L.

Bialy cynamiom. Nom polonais de la *Cannelle blanche.*

BIANA (Eaux min. de). Elles sont employées en boisson, et situées près de Puebla de Sanabria, dans la province de Galice en Espagne. (Ballano, *Diccion. de medic. y cirugia*, Madrid, 1815, in-4.)

Bianchetti. Un des noms de la truffe blanche, *Tuber album*, Bull. (*Rhizopogon albus*, Fr.), en Piémont.

Bianco di balena. Nom italien du *Blanc de baleine.*

— spino. Nom italien de l'aubépine, *Mespilus Oxyacantha*, DC.

Biaro. Nom de la racine du *Nymphæa Lotus*, L., en Égypte.

Biaron. Nom de l'*Arum Dracunculus*, L., dans Dioscoride.

Bibacier, Bibassier. Noms du *Mespilus japonica*, Thunb.

Bibas. Nom portugais du *Mespilus japonica*, Thunb.

Bibby. Palmier épineux, indéterminé, que l'on croit être voisin de l'*Aoura* (I, 358.); on en extrait une liqueur agréable à boire, et on fabrique avec ses fruits de l'huile, dont les naturels se frottent le corps. (*Hist. des voyages*, XIV, p. 104.)

Biber. Nom allemand du castor, *Castor Fiber*, L.

Bibercell. Nom allemand du *Castoreum*.

Bibernelle. Nom allemand du *Poterium Sanguisorba*, L.

Biberschmalz. Nom allemand de la *Graisse de castor*.

Biborala. Nom des myrobolans en portugais.

BIBRA. Petite ville de Prusse, dans le voisinage de Naumbourg. Il y existe une source d'eau minérale, découverte en 1680, que l'on dit très fréquentée.

Bibreuil. Un des noms vulgaires de la berce, *Heracleum Sphondylium*, L.

Bicarbonate de potasse. V. *Potasse* (bicarbonate de).

— de soude. V. *Soude* (bicarbonate de).

Biche. Femelle du cerf, *Cervus Elaphus*, L.

Bichet. Un des noms du rocou, *Bixa Orellana*, L.

Bichlorure de chaux. V. *Chlore*.

— de mercure. V. *Chlore*.

Bick ou Bish. Nom d'une racine vénéneuse du Napoul, dont le suc sert à empoisonner les flèches. (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 40.)

Bicuiba, Vicuiba. Noms brésiliens de la muscade, *Myristica aromatica*, Lam.

BIDENS. Genre de plantes de la famille des Corymbifères, de la syngénésie polygamie égale. Les deux espèces que nous possédons en France, le *B. tripartita*, L., chanvre aquatique, et le *B. cernua*, L., sont âcres et excitent la salivation étant mâchées, à la manière de la pyrèthre, qu'elles peuvent remplacer; elles donnent une teinture jaune. Feuillée (Chili, II, 766, t. L.) parle d'une plante du Pérou, qu'il appelle *Bidens*, qui est un purgatif dont on se sert peu, à cause de sa violence; il en indique une autre (*Id.* 744, t. XXXII) qui est un masticatoire. Enfin au tome III (p. 10.) du même ouvrage, il parle d'une autre, qu'il figure aussi, qui sécrète un suc gommeux dont il ne dit pas les propriétés. Ces plantes n'appartiennent peut-être pas au genre *Bidens*.

Bidgierammi. Nom malais du *Linum usitatissimum*, L.

Bidzjam. Un des noms du sésame, *Sesamum orientale*, L., dans la presqu'île de Malaca.

Biedrzenyniec. Nom polonais du *Pimpinella Saxifraga*, L.

Bielun. Un des noms polonais de l'*Hyosciamus niger*, L.

Bienenwachs. Un des noms allemands de la *Propolis*.

Bienjoint. Voyez *Benjoin*.

Bier. Nom allemand de la *Bière*.

BIÈRE. *Cerevisia*, de *Cérès*, d'où on a fait Cervoise, son nom ancien; Zython des Grecs. Liqueur fermentée, alcoolique, préparée avec des céréales et le houblon, etc. Ce nom vient de *Bier*, qui est celui de cette boisson en Allemagne, en Flandre; *Beer*, en anglais.

Dans la plupart des pays on compose une boisson fermentée pour les repas, susceptible de remplacer le vin lorsqu'il n'y est pas produit ou qu'il y est trop cher. L'usage de la bière remonte jusqu'à l'antiquité, d'après Gruner (*Journ. compl. des Sc. méd.*, XIII, 253.),

et est bien plus répandu que celui du vin sur la surface du globe, sous les noms de *Chica*, de *Saki*, de *Posset*, de *Uytzet*, etc. On la prépare avec les substances indigènes qu'on croit les plus convenables, car on n'a pas partout des céréales, et les Européens étendent à ces composés, extrait des plantes ou des racines, le nom de bière, lorsqu'ils peuvent être bus en assez grande quantité, laissant celui de vin, piquette, cidre, poiré, etc., aux liquides fermentés tirés des fruits succulens.

La bière des céréales, légèrement houblonnée, est la plus agréable de toutes celles que l'on compose et celle dont on fait le plus d'usage en Europe; on la prépare avec l'orge qu'on fait germer pour en obtenir le malt, puis la drèche, dont on fait ensuite le moût et la bière, en y ajoutant du houblon et quelquefois des herbes aromatiques, suivant des procédés connus dans l'art du brasseur. Celle qu'on fabrique en Angleterre, en Flandre, en Hollande et dans quelques contrées de l'Allemagne, passe pour la plus forte, la plus généreuse, ce qui ne veut pas dire qu'elle soit la plus goûtée par les Français, qui préfèrent en général aux bières fortes du Nord celles qui sont plus légères et moins chargées d'extractif. On distingue les bières en rouges et blanches, en fortes et légères. V. *Aile*. On prépare aussi de petites bières, soit en repassant de l'eau sur le marc après la fabrication de la bière forte, soit en étendant celle-ci avec le même liquide. On mêle par fois de l'absinthe dans la bière, ce qui la rend plus amère, et, dit-on, plus enivrante, etc., etc. Les plantes amères ont la propriété de maintenir la bière à l'état alcoolique, et de l'empêcher de passer à la fermentation acide.

L'emploi alimentaire de la bière est très-répandu dans les provinces du nord de la France. C'est la boisson habituelle des repas, surtout pour les personnes peu riches, en Flandre, dans une partie de l'Artois, de la Picardie, de la Lorraine, etc. On en boit aussi dans les provinces du centre pendant les chaleurs de l'été. L'usage de la bière est sain; elle est nourrissante, et engraisse ceux qui en boivent, comme le prouve l'embonpoint des Flamands et des Hollandais, ce qui tient sans doute à la fécule qu'elle tient en dissolution. Quelques personnes la digèrent mieux que le vin, et on la prescrit de préférence à celui-ci pour les estomacs chauds ou irrités, surtout coupée avec moitié d'eau, récente et peu mousseuse. Les enfans même s'habituent bien à la bière, malgré son amertume, et c'est pour eux une boisson préférable au vin, surtout lorsqu'ils sont maigres et faibles. On a dit que l'usage de la bière préservait de la gravelle et du calcul; on la croit aussi préservative de la goutte, propriétés qui nous paraissent fort douteuses.

On a aussi conseillé la bière comme moyen thérapeutique ; on la donne dans les fièvres, certaines maladies éruptives, le scorbut, les scrophules, etc. Les médecins anglais l'emploient souvent ; Sydenham surtout prescrivait presque habituellement la petite bière. Chez nous on en fait peu ou point d'usage, et notre opinion n'est pas qu'on doive regretter cet abandon. La bière en effet n'est pas faite d'une manière uniforme ; chaque brasseur a sa méthode et chaque cuvée même diffère dans le même établissement ; on n'a donc qu'une boisson variable, d'une composition incertaine et dont on ne peut pas espérer des effets constans. Nos tisanes, faites avec une ou deux plantes, sont bien préférables, surtout celles d'orge, de chiendent et de réglisse, qui forment une sorte de petite bière facile à préparer.

On a même proposé des *bières médicamenteuses*, c'est-à-dire, dans lesquelles on ajoute telle ou telle substance, suivant le besoin des malades et d'après la prescription du médecin. Ainsi, on a composé des bières de quinquina, de raifort, de bardane, de lierre terrestre, de gentiane, de séné, etc., qui sont aujourd'hui abandonnées.

On peut ranger parmi ces bières les boissons résineuses, fabriquées avec les végétaux de la famille des Conifères, telles que celle qu'on prépare avec les branches des sapins (*Abies alba*, Ait.; *A. rubra*, Ait.; *A. nigra*, Mill.), appelée *Sapinette*, usitée au Canada ; on en prépare dans le nord de l'Europe avec celles du *Pinus sylvestris*, L., etc. Dans les voyages maritimes de long cours, ces bières peuvent être salutaires aux équipages, qu'elles préservent du scorbut de mer, peu connu aujourd'hui, grâce aux soins hygiéniques que l'on prend ; Cook en fit préparer à la Nouvelle-Zélande, avec une conifère du pays, dont ses matelots se trouvèrent très-bien.

On reproche à la bière de causer une ivresse plus longue et plus fâcheuse que celle du vin, de relâcher le tissu cellulaire de toutes les parties du corps, de produire des gonflemens intestinaux, des coliques, des gonorrhées passagères, des rétentions d'urines même, etc. ; mais ces plaintes ne peuvent guère s'adresser qu'aux bières fortes, mal préparées, trop chargées de levure, et nullement à celles qui sont récentes, légères, et dont l'acide carbonique est peu abondant ; et si quelquefois celle-ci donne lieu à l'écoulement de quelques mucosités uréthrales, l'abstinence de cette boisson, et, au besoin, quelques cuillerées d'*eau-de-vie*, y mettent bientôt fin.

On a employé la levure de bière, qui est un irritant très-actif, à l'extérieur, contre des maladies éruptives. Strom cite plusieurs érysipèles guéris par son application. (V. *Ferment*.) On a aussi employé la bière en topique, à peu près dans les mêmes cas que le vin, mais avec moins de succès.

Brettschneider (J.). *De naturâ et viribus cerevisiarum et mulsarum libellus.* Regiomonti, 1549, in-8. — Hayck (T.). *De cerevisiâ ejusque conficiendi ratione, etc.* Francofurti, 1585, in-8. — Bourges (J.). *Ergo cerevisiæ nutrientes.* Parisiis, 1629, in-4. — Wagner (J.-C.). *De jure cerevisiario exercitatio.* Argentorati, 1656, in-4. — Schoock (M.). *De cerevisiâ liber, etc.* Groningæ, 1661, in-12. — Meibom (J.-H.). *De cerevisiis, potibusque et inebriantibus extra vinum aliis, commentarius.* Helmstad, 1668, in-4. — Wolf (J.). *De cerevisia naumburgensi.* Ienæ, 1684, in-4. — Le Conte (R.). *An Cerevisia potus saluberrimus?* affirm. Resp. C. Thuillier. Parisiis, 1695. — Jacobi (L.-F.) *Diss. de cerevisiæ bonitate.* Erford, 1704, in-4. — Brueckemann (F.-E.). *Relatio historico-physico-medica de cerevisiâ, etc.* Helmstad, 1722, in-4. — Alberti (M.). *Diss. de cerevisiæ potu in nonnullis morbis insalubri et adverso.* Halæ, 1743, in-4. — Lauremberl (B.-L.), *an Cerevisiâ potus saluberrimus?* Affirm. Resp. C. J. Gentil. Parisiis, 1751, in-4. — Stock (J.-C.). *Diss. de cerevisiæ salubritate suspectâ.* Resp. Mayer. Ienæ, 1756, in-4. — Tode (J.-C.). *Diss. de cerevisiâ.* Resp. Astervelt. Hafniæ, 1775, in-4. — Vauters (P.-E.). Sur la manière de faire l'uytzet, et sur sa salubrité comparée avec celle des autres bières, etc. Gand, 1798, in-8. — Gruner (C.-G.). *Programum de como zythi sive cerevisiæ veteris, etc.* Ienæ, 1805, in-4. — Id. *Zosimi panopolitani, de zythorum confectione, etc.* Sulzbach, 1814, in-8. — Strom. *Fermentum cerevisiæ in erysipelate maligno proficuum* (*Acta nova reg. Soc. med. havniensis*, V, 1818.)

Biergroed. Un des noms danois du *Pimpinella Saxifraga*, L.

BIERVILLE. Village de France, près d'Etampes, à un demi-quart de lieue duquel Carrère (*Cat.*, 476) indique une source froide qui, d'après l'analyse de l'abbé Tessier, contient du carbonate de fer, un peu de sélénite, de sel de Glauber, et de muriate de chaux ou de soude.

Bièvre. Un des noms anciens du *Castor Fiber*, L., en français, d'où la Bièvre, ou rivière des Gobelins, a peut-être pris son nom.

Bigarade. Fruit du bigaradier, variété de l'oranger.

Bigarreau. Sorte de cerise à chair ferme, *Cerasus duracina*, DC.

Bigerella et Biciolone. Noms italiens de champignons comestibles, probablement du genre *Agaricus*.

BIGNONIA. Genre de plantes qui donne son nom à une famille naturelle, les Bignoniacées, de la didynamie angiospermie.

Le *B. æquinoctialis*, L., liane à crabes aux Antilles, sert à appliquer sur les tumeurs de ce nom qui viennent aux pieds des nègres, ainsi que sur les loupes; ses fleurs, en infusion, sont usitées dans les angines muqueuses, les affections du foie et de la rate, les hémorrhagies. Le suc des feuilles s'administre à la dose de deux onces. (*Flore méd. des Antilles*, II, 130.)

Le *B. alliacea*, Lam., plante de Cayenne, a des feuilles qui, étant frottées, sentent l'ail. Bréra a employé avec beaucoup de succès le *B. Catalpa*, L., cultivé dans plusieurs jardins contre l'asthme humide (*Bull. des Sc. méd.*, Férussac, VI, 272). On retire du *B. Chica*, Humboldt, une matière de couleur d'ocre, qui paraît être *sui generis*. (*Annales de chimie et de phys.*, XXVII, 315.), et dont les naturels du Chili, etc., se colorent la peau, après l'avoir extraite des feuilles par macération. Les racines et les fleurs du *B. chelonoides*, L. F., sont employées par les médecins indiens en infusion, comme boisson rafraîchissante dans la fièvre. Rhèede dit

que le suc des feuilles, mélangé avec celui du limon, est employé dans la manie à la dose d'une demi-tasse deux fois par jour. (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 272.) Le *B. Copaia*, Aubl. (*Kordelestris syphilitica*, Arruda), a son écorce émétique et purgative, d'après Aublet (*Guiane*, 651.), qui ajoute que les nègres de Cayenne emploient un extrait du suc de ses feuilles contre le pian, et en couvrent les parties affectées. Au Brésil, d'après Gomès, qui le nomme *B. cærulea*, L., et où il s'appelle *Caroba*, son fruit est employé contre la syphilis. Les feuilles du *B. indica*, L., sont émollientes, et s'appliquent sur les ulcères. (Rhèede, *Hort. mal.* I, 79, t. 44.) Le *B. Leucoxylon*, L., cèdre blanc des Antilles, dont le bois vert ou jaune est appelé par fois *Ébène*, est regardé à tort comme l'antidote du mancenilier : les fleurs, jetées dans l'eau, lui communiquent une bonne odeur, ce qui fait qu'on en arrose les temples aux Antilles. (*Flore méd. des Antilles*, III, 244.)

Le docteur Chisholm a trouvé à la Guiane un *Bignonia*, qu'il propose d'appeler *Ophthalmica*, dont la pulpe ou suc des racines, instillé dans l'œil, guérit l'ophthalmie. (*Bibl. brit.*, XIV, p. 15.) L'écorce du *B.* (*Tecoma*) *pentaphylla*, poirier des Antilles, passe pour fébrifuge. (Ricoard Madianna, *Traité du Mancen.*, 83.) Le *B. Quercus*, Lam. (*B. longissima*, Sw.), chêne noir d'Amérique, a une écorce qui paraît contenir beaucoup de tannin; on s'en sert aux Antilles pour préparer les cuirs; elle y est employée aussi comme fébrifuge, depuis deux gros jusqu'à quatre; ses feuilles et ses fleurs passent pour avoir la même propriété. (*Flore méd. des Antilles*, I, 87.) La racine du *B. stans*, L., est regardée comme diurétique dans le même pays, ce qui le fait appeler Bois pissenlit. (Surian, *catalogue.*) Les semences du *B. tomentosa*, Thunb., servent au Japon à préparer une huile fluide qu'on mêle au vernis, et une plus épaisse. (*Flora jap.*, 252.) Le bois du *B. uliginosa*, Gomez, est employé au Brésil sous ce nom, comme le liége chez nous, d'après cet auteur. (*Obs. bot. méd.*, II, 7.) Enfin le *B. Unguis cati*, L., est réputé alexitère aux Antilles, et employé contre la morsure des serpens par les nègres.

BIGNONIACÉES. *Bignoniaceæ.* Famille naturelle appartenant aux Dicotylédones monopétales, à étamines hypogynes; elle ne renferme que des genres exotiques, dont les propriétés médicales sont à peu près nulles : il n'y a guère que les genres *Bignonia* et *Sesamum* qui offrent quelques plantes usitées. V. ces mots.

BIGOURNEAU ou BIGORNEAU. Noms vulgaire du *Turbo littoralis*, L.

BIHAI. Nom que porte aux Antilles l'*Heliconia caribæa*, Lam.

BIHAR. Nom arabe de la camomille jaune, *Anthemis tinctoria*, L. (I, 316.)

Bijiau. Un des noms sanscrits du *Cannabis sativa*, L.

Bijon. Nom que les paysans du Dauphiné donnent au galipot, qui coule sans incision.

Biju. Nom cingalais des *OEufs de poule*.

Bikhma ou Biruma. Nom d'une plante du Napoul, probablement un *Caltha*, qui est un amer très-puissant, très-usité dans le traitement des fièvres. (*Transact. of the chirurg. and med. soc. of Calcutta; Append.*, 403.)

Bikhmekeh. Nom persan du *Glycyrrhiza glabra*, L.

BILAZAI. Bourg de France (dép. des Deux-Sèvres), près duquel existent deux sources, l'une ferrugineuse, inusitée ; l'autre dite sulfureuse, employée contre les dartres et autres maladies cutanées. Celle-ci, à sa sortie de la source, contient différens sels (hydrochlorates, sulfates, carbonates), du fer, une matière organique, etc, mais point d'hydro-sulfates ; au contraire, lorsqu'elle a été mêlée à l'eau d'un lavoir, qu'on nomme *Bassin sulfureux* (qui n'est pourtant lui-même qu'un produit stagnant de la source), elle est hydro-sulfureuse, contient des hydro-sulfates et de l'hydrogène sulfuré libre, etc. M. Henry fils, qui l'a analysée avec soin dans ces deux états (*Journ. de pharm.*, XIII, 493.), en conclut que les sulfates ont été décomposés, soit par les matières organiques, soit par le savon du lavoir. Aussi l'Académie royale de médecine, consultée en 1828 par l'autorité, a-t-elle répondu que les eaux de Bilazai, ne devant leur activité qu'à des circonstances accidentelles, ne présentaient comme eaux minérales aucun intérêt particulier.

Quoi qu'il en soit, ces eaux sont usitées depuis long-temps. Elles ont été analysées en 1774 par M. Mitouart et par Linacier; ce dernier a publié, 3 ans après, une *Instruction* sur leur usage; et, en 1826, M. Desaux en a traité dans un Mémoire particulier. (*Bull. de la Soc. d'agric.*, *Belles-lettres*, etc., de Poitiers, II, 53.) Elles sont à 14° R. Il n'existe sur le terrain même aucun établissement de bains; il n'y a point de médecin inspecteur; on les transporte à Oyron, à un quart de lieue de Bilazai, pour les employer en bains, ce qui, suivant M. Desaux, leur fait perdre beaucoup de leur vertu. On trouve aussi des bains à Bilazai, mais ils présentent le même inconvénient. Ces eaux sont assez énergiques, selon le même auteur, pour que l'abus qu'on en fait à l'intérieur puisse avoir des dangers : il rapporte à cette cause la mort de M. Gratien Lepère, ingénieur des ponts et chaussées, arrêté par là dans ses projets en faveur de ces sources, ce qui, au reste, dit M. Desaux, ne prouve que mieux leur efficacité.

BILE ou FIEL. Produit de la sécrétion du foie; fluide très-variable dans sa nature, suivant l'espèce d'animal qui le fournit, mais en

général d'une couleur jaune, verte ou brune, d'une odeur nauséabonde, et d'une extrême amertume; son peu de constance ne permet pas, quoi qu'elle soit loin d'être inerte, de la ranger au nombre des médicamens vraiment utiles, car le premier besoin, en thérapeutique, c'est de connaître ce qu'on administre. Cependant, non seulement on a long-temps attribué à la bile en général des propriétés alcalines, savonneuses, fondantes, détersives, celle surtout de pouvoir suppléer au défaut de sécrétion de cette humeur naturelle chez l'homme; mais encore, ainsi qu'on peut le voir à l'article particulier de chacun des animaux dont le fiel a été employé en médecine, on a cru trouver dans la bile de tel animal en particulier une action spéciale dans tel ou tel cas pathologique. Aujourd'hui, cependant, elle n'est presque plus employée, et celle du bœuf est la seule que prescrivent encore quelques praticiens. (V. *Bos.*)

Hartmann (P.-J.). *Disp. de bile.* Regiomonti, 1700, in-4. — Hoffmann (F.). *De bile medicina et veneno corporis.* Halle, 1704. — Zeller (J.-G.). *De bile et ejus usu medicamentoso.* Prague, 1741, in-4. — Kalstchmidt. *Diss. de bilis interno et externo usu medico.* Jenæ, 1752, in-4.

Bilimbi, Bilimbing. Noms d'une espèce d'Averrhoa, *A. Bilimbi*, L. (I, 508.)

BILIN. Petite ville de Bohême, dans le voisinage de Tœplitz, où se trouvent des eaux minérales froides, purgatives, très-fréquentées, analogues aux eaux de *Seidschutz*, et fournissant comme elles le sel de ce nom, principalement formé de sulfate de magnésie.

Billon, Billons. Noms donnés dans le commerce au chevelu des racines de garance, et, en Languedoc, à la vesce, *Vicia sativa*, L.

Bilsenkruid. Nom hollandais de la jusquiame, *Hyoscyamus niger*, L.

Bilulo. Arbre des Philippines qui paraît être un manguier, *Mangifera indica*, L., et dont le fruit est comestible.

Bily mak. Nom bohême du pavot, *Papaver somniferum*, L.

Bilz et Bilzling. Noms allemands de champignons comestibles, qu'on rapporte aux *Boletus rufus*, Schr., et *B. Bovinus*, L.

Bimanes. Premier ordre de la classe des Mammifères, du système de M. Cuvier, composé du seul genre et de la seule espèce *Homme*. V. ce mot.

Bimsenstein, Bimstein. Noms allemands de la *Pierre ponce*.

Binda. Nom suédois du *Polygonum Convolvulus*, L.

Bingelurt, Bingeloert. Noms danois et suédois du *Mercurialis annua*, L.

Binka. Un des noms de l'armoise, *Artemisia vulgaris*, L., en Suède.

Binkohumba. Un des noms du *Phyllanthus Urinaria*, L., à Ceylan.

Binnouge. Nom de plusieurs racines vomitives à Ceylan; il y en a de blanche et de rouge. Cette dernière, qui est la plus estimée, paraît être le *Periploca emetica* de Retz, *Cynanchum vomitorium*, Lam?

Binoxalate de potasse. V. *Potasse* (sur-oxalate de).

Bintal. Un des noms du *Basella rubra*, L., à Ceylan.

Binjangor. Nom malais du *Calophyllum Inophyllum*, L.

Bintoco. Petit arbre des Philippines, qui produit une résine jau-

nâtre, odorante, employée comme vernis. On soupçonne qu'il appartient à la famille des Térébinthacées.

Bintu. Nom de l'ortolan, *Emberiza hortulana*, L., aux environs de Niort.

Binunga. Camelli nomme ainsi un végétal des Philippines, qui paraît être le *Ricinus* (Acalypha) *Mappa*, L.

Bio (Eaux min. de). V. *Lagarde*.

Bioerne dild. Nom danois du *Ligusticum Meum*, Roth.

Bioernmossa. Nom suédois du *Polytrichum commune*, L.

Biondella. Nom toscan de la petite centaurée, *Chironia Centaurium*, Sw., et du *Daphne Guidium*, L.

Biornekloe, Biornkloe. Noms danois et suédois de l'acanthe, *Acanthus mollis*, L.

Biornhallon. Nom du *Rubus cæsius*, L., en Suède.

Biornmossa. Un des noms du *Polytrichum commune*, L., en Suède.

Bioué. Un des noms du peuplier, *Populus nigra*, L., dans quelques cantons du midi de la France.

Bipicaa. Un des noms caraïbes du *Cytisus Cajan*, L.

Bira-sourel. Un des noms du soleil, *Helianthus annuus*, L., en Provence.

Birago. Nom de l'ivraie, *Lolium temulentum*, L., en Gascogne.

Birao. Un des noms indiens du cardamome, *Amomum Cardamomum*, L. (I, 255.)

Birch. Nom anglais du bouleau blanc, *Betula alba*, L.

Biribin. Nom piémontais du dindon, *Meleagris Gallopavo*, L.

Birija. Nom hindou du *Galbanum*.

Birio branco. Nom portugais du *Lilium candidum*, L.

Birk, Birke. Noms danois et allemand du bouleau blanc, *Betula alba*, L.

BIRRESBORN, en Prusse, grand-duché du Bas-Rhin. Il y existe une source minérale d'une médiocre importance. E. Osann en parle dans sa *Revue*, etc. (V. *Prusse*.)

Birzad. Nom persan du *Galbanum*.

Bisab. Nom d'une ketmie, probablement du Gombo, *Hibiscus esculentus*, L., au Sénégal.

Bisam. Nom allemand du *Musc*.

Bisamginsel. Nom allemand du *Teucrium Iva*, L.

Bisamkugeln, Bisamsaamen. Noms allemands de l'ambrette, semence de l'*Hibiscus Abelmoschus*, L.

Bisamstorch schnabel Nom allemand de l'*Erodium moschatum*, Willd.

Bisberg. Nom arabe du polypode, *Polypodium vulgare*, L.

BISCUITS, *Biscocti*. Sorte de pâtisserie légère et sucrée, dont on donne par fois aux malades et aux convalescens, comme très-facile à digérer, bien qu'un peu spongieuse. On y introduit, dans quelques occasions, des substances médicamenteuses, vermifuges, purgatives, etc., pour en masquer la saveur et les faire prendre aux enfans à l'aide de ce déguisement, ce qui réussit assez bien. La dose de chaque agent thérapeutique doit être connue et réglée par le médecin, de manière à pouvoir apprécier le résultat qu'il en attend, et non abandonnée à la volonté des parens ou du pâtissier, comme cela se pratique le plus souvent, et par fois au détriment de la santé de ceux qui en usent.

On donne le nom de *Biscuit de mer* à une espèce de pain non

levé, et plutôt desséché à l'étuve que cuit; il est en galette, mince, très-dur, contient sous le même volume trois ou quatre fois plus de parties nutritives que le pain frais; et, à même poids, un tiers de plus, puisqu'on n'en donne aux matelots que 18 onces par jour au lieu de 24 : il se conserve très-long-temps si on peut le préserver de l'humidité et des insectes, et est un aliment sain et précieux dans les voyages de long cours. V. *Azyme*.

Biscuits de mer. V. *Sepia*.

Biset, *Columba livia*, L. Espèce de pigeon regardée comme la souche de nos variétés domestiques.

Bisette. Nom vulgaire de la femelle de la macreuse, *Anas nigra*, L.

Bisettes. Synonyme de mousserons, champignons comestibles.

Bislingua. Un des noms d'une sorte de houx, *Ruscus hypoglossum*, L., dans Dioscoride.

Bismalva. Nom italien de la guimauve, *Althæa officinalis*, L.

BISMUTH, *Bismuthum*, Offic. Métal d'un blanc jaunâtre, lamelleux, cassant, peu altérable à l'air, très-fusible, donnant une flamme bleuâtre, soluble complètement dans l'acide nitrique lorsqu'il ne contient pas d'arsenic, formant avec lui un sel cristallisable que l'eau décompose en nitrate acide soluble, et en sous-nitrate qui se précipite. On le trouve en Bohême, en Saxe, en France, etc., à l'état d'oxyde ou de sulfure, d'où on l'obtient facilement à l'aide de la fusion, sous forme de pains semi-orbiculaires.

Il est inusité à l'état de métal, quoique Lémery le dise résolutif et dessiccatif.

Ses *fleurs*, produit bien lavé de la calcination du bismuth avec le nitre, ou de sa sublimation avec le sel ammoniac, ont été regardées comme diaphorétiques, fébrifuges; elles peuvent, dit-on, contenir un peu d'arsenic.

Son *oxyde* (*Calx Wismuthi*) obtenu par la précipitation du nitrate, au moyen des cendres clavelées, a été trouvé par Odier peu différent du sous-nitrate. Celui que fournit la simple calcination est fort vanté dans l'ouvrage de J.-F. Jacobi.

Son *sous-carbonate*, proposé pour remplacer le sous-nitrate, devra lui être préféré, comme plus constant, s'il jouit en effet des mêmes vertus.

Ses *magistères* ou précipités blancs, formés par le mélange avec son nitrate liquide, soit de sel marin, soit d'acide sulfurique, soit d'eau, varient de nature : le premier a passé pour émétique et purgatif, et, à l'extérieur, pour détersif, dessiccatif, cicatrisant; il paraît doué de bien peu d'action. L'activité du second n'est pas moins douteuse; il passait pour fébrifuge. Le troisième, qui est le sous-nitrate de bismuth, dont nous parlions plus haut, est surtout connu

sous les noms de *Blanc de Jard*, *Blanc d'Espagne*, et de *Magistère de bismuth* proprement dit. Son action est certaine, et va nous occuper exclusivement. Ces trois magistères, souvent pris les uns pour les autres, et employés indifféremment comme cosmétiques, sont plus propres à rider et à dessécher la peau qu'à l'embellir; ils sont d'ailleurs susceptibles de noircir au contact de certaines émanations animales. Camerarius, cité par M. Orfila, parle d'une falsification du vin au moyen du bismuth oxydé, dissous dans un acide. On dit aussi que l'oxyde et le sous-nitrate de bismuth ont été quelquefois employés, en Angleterre surtout, pour donner au pain plus de blancheur et de poids; les dangers de ces fraudes coupables sont faciles à sentir.

Le *sous-nitrate de bismuth*, nommé quelquefois à tort *Oxyde blanc de bismuth*, et aussi *Blanc de perles* (V. *Album candiense.*), est sous forme de poudre d'un beau blanc, composée de petites paillettes nacrées; on l'obtient en faisant tomber goutte à goutte, dans une grande quantité d'eau, une solution de nitrate de bismuth, et lavant soigneusement le précipité. Il est employé à la dose de 12, 24, 48 grains et plus par jour, donnés en plusieurs fois, comme tonique-antispasmodique, surtout dans les affections nerveuses de l'estomac, où en effet nous l'avons souvent trouvé utile. La dose peut en être graduellement portée assez haut; cependant, administré d'emblée à trop forte dose, on l'a vu causer des vomissemens, des coliques, de l'anxiété, des vertiges, etc., accidens signalés par Odier, et dont Pott avait déjà rapporté un exemple, mais qui s'apaisent facilement, souvent même sans suspendre l'administration du remède. Les expériences de M. Orfila prouvent, au reste, qu'il est réellement vénéneux (*Traité des poisons*, I, 603.), du moins pour les chiens; qu'il agit comme poison irritant sur le lieu où on l'applique, et qu'il peut même causer promptement la mort, soit en excitant sympathiquement le système nerveux, soit même peut-être, après qu'il a été absorbé, en exerçant sur le cœur une action directe. Le traitement de ce genre d'empoisonnement n'a rien d'ailleurs de spécifique; il réclame seulement les adoucissans et les antiphlogistiques.

L. Odier, de Genève, est le premier qui ait bien étudié son action dans les maladies nerveuses; il l'a particulièrement trouvé efficace contre les névroses de l'estomac, celles surtout qui dépendent de la trop grande irritabilité de ses fibres charnues, et qu'il nomme *Dyspepsie par irritabilité* et *Crampe d'estomac;* il l'a aussi donné avec succès contre l'hystérie, les palpitations, la migraine, la colique, etc. (*Anc. Journ. de méd.*, LXVIII, 1786; *Bibl. brit.*, II, 111;

XXVII, 241 ; XXXIV, 52.) Il en faisait prendre depuis 20 grains jusqu'à un gros par jour. A son exemple, Delaroche, Carminati, Bonnat (*Ib*. LXXIV, 1788.), Marcet, Thomassen, Seligs, Laennec (*Journ. de méd.* de Corvisart, 1806 à 1808), M. Guersent (*Dict. des Sc. méd.*), Rob. Thomas, Marcus, etc., l'ont employé dans des cas analogues avec plus ou moins d'avantage. Le docteur Clarke (*Journ. d'Édimbourg*, V. 269.) le regarde même, à petite dose, comme spécifique dans la gastrodynie. Les observations de M. Van Velsen, de Clèves, confirment l'efficacité de ce remède, et témoignent aussi qu'il est sans action dans les spasmes du pharynx, faute probablement d'un contact assez prolongé, et qu'il n'agit dans ceux des intestins que lorsqu'on l'unit à des substances dont la dissolution ne puisse s'opérer que dans ces organes. (*Ann. clin. de Montp.*, XXXVIII, 128.) Wendt (*Bull. de* Fér. *Sc. méd.*, I, 360) paraît l'avoir employé aussi avec succès, à la dose de quelques grains seulement par jour, contre des vomissemens chroniques et même aigus ; mais, selon Schmidtmann, il ne fait que calmer la douleur sans remédier à la maladie de l'estomac, ce qui est facile à croire s'il s'agit d'une lésion organique. Disons enfin que M. Cazals (*Journ. gén. de méd.*, 1810.) rapporte un cas de tétanos général où il l'a donné avec succès, uni à la magnésie, à la dose de 30 grains en 24 heures ; que Henkes d'Hildesheim (*Bibl. méd.*, LXXV, 121.) l'a trouvé utile contre les fièvres intermittentes, à la dose de 2 grains, de 2 en 2 h., entre les accès ; que Kerksig le donnait à l'intérieur dans les maladies vermineuses, et à l'extérieur contre la gale ; que, au dire d'Hahnemann, tenu dans la bouche, il calme les douleurs des dents, etc., etc.

Tout semble prouver que ce sel agit directement, comme sédatif, sur les parties souffrantes, et non à la manière des opiacés. On le donne soit en poudre, délayé dans un sirop, soit en pilules, soit en électuaire, forme sous laquelle Laennec le croyait particulièrement utile. Méglin l'administrait par grain, de 3 en 3 heures, uni à 10 ou 12 grains de magnésie et autant de sucre ; d'autres l'associent au colombo, au quinquina, à divers extraits.

Jacobi (J.-F.). *Diss. de bismutho.* Erfurt, 1697. — Pott. de Wismutho (*Observ. collect.*, I. Berol., 1739, in-4.) — Belcombe. *Gotting anzeigen von gelehrten, etc.*, 1791. (Mém. rédigé d'après le *Journal* d'Odier.

Bismuthum nitricum s. subnitricum s. oxydulatum album. V. *Bismuth* (sous-nitrate de).

Bismuthum nitricum præcipitatum. V. *Bismuth* (sous-nitrate de).

Bismuto. Nom italien du *Bismuth*.

Bisnaguo. Nom du *Daucus Visnaga*, L., en Provence.

Bison, *Bos americanus*, Gmelin. Espèce de Bœuf de l'Amérique septentrionale.

Bistorta. Nom espagnol, italien et portugais de la bistorte, *Polygonum Bistorta*, L.

Bistorte. Un des noms du *Polygonum Bistorta*, L.
Bisulfate de cuivre. V. *Cuivre* (sulfate acide de).
— de potasse. V. *Potasse* (sulfate acide de).
Bitartrate de potasse. V. *Potasse* (tartrate acide de).
Biti. Arbre du Malabar, qui paraît être le *Sophora heptaphylla*, L.
Bitour. Nom vulgaire du butor, *Ardea stellaris*, L.
Bitter concumber. Nom anglais de la coloquinte, *Cucumis Colocynthis*, L.
— mandel. Nom suédois de l'*Amande amère*.
— salso. Un des noms suédois du cresson alénois, *Lepidium sativum*, L.
— sweet. Un des noms anglais du *Solanum Dulcamara*, L.
Bitterblad. Un des noms suédois de la curage, *Polygonum Hydropiper*, L.
Bitere kreuzwurz. Un des noms allemands du *Polygala amara*, L.
— mandeln. Nom allemand de l'*Amande amère*.
Bitterknoeterich. Un des noms allemands du *Polygonum Hydropiper*, L.
Bittern. Nom anglais du butor, *Ardea stellaris*, L.
Bittersusstengel. Un des noms allemands du *Solanum Dulcamara*, L.
Bitterwurzel. Un des noms allemands du *Gentiana lutea*, L.
Bitterzoet. Nom hollandais du *Solanum Dulcamara*, L.
Bitume glutineux. Un des noms du malthe. V. *Bitumes*.
— de judée. V. *Bitumes*.
— solide. V. *Bitume de Judée*.
Bitumen babylonicum s. judaicum. Noms latins de l'*Asphalte* ou *Bitume de Judée*.

BITUMES. On comprenait autrefois sous ce nom, le *Naphte*, le *Pétrole*, le *Malthe*, l'*Asphalte*, le *Jayet*, la *Houille*, le *Succin*, etc., et même l'*Ambre gris*. Les quatre premières de ces substances le conservent seules aujourd'hui, et ne paraissent en effet que des variétés l'une de l'autre. Sous le rapport médical, peu important d'ailleurs, elles se confondent mieux encore. Nous les réunissons donc ici sous ce titre commun de *Bitumes*, renvoyant l'histoire de chacune des autres à leurs articles respectifs.

Les bitumes sont des matières fossiles, non azotées, liquides, molles ou solides, de nature huileuse, très-inflammables, d'une odeur forte, fournissant à la distillation une sorte d'huile essentielle, insolubles dans l'eau qu'elles surnagent la plupart, solubles dans les huiles et l'alcool. On les croit produits par la décomposition lente de la houille ou d'autres matières organiques. Il en existe dans presque tous les pays, et dans quelques-uns même assez abondamment pour former des puits, de petits lacs, et même des espèces de sources vives.

Employés dans les arts, les uns aux usages du goudron, les autres pour l'éclairage, etc., ils le sont peu en médecine. Tous sont plus ou moins âcres, chauds, stimulans, et paraissent exercer sur le système nerveux une action à la fois tonique et sédative. On les emploie, en général, comme fortifians, antispasmodiques et vermifuges, soit à l'intérieur, soit en frictions; on les a vantés dans le traitement des

ulcères, et, à ce titre, contre la phthisie, dans celui des engelures, des congélations, de la gangrène, etc. : quelques mots sur chacun d'eux en particulier.

Naphte, *naphta*. C'est le plus pur, et celui qu'il faudrait préférer pour l'usage médicinal, s'il n'était pas si rare. On le trouve surtout en Perse. Fort analogue à l'huile de térébenthine, avec laquelle on le sophistique souvent, il est presque blanc, d'une grande légèreté, d'une odeur presque agréable, et brûle sans laisser de résidu ; il jaunit en vieillissant, perd de sa fluidité et se rapproche alors du pétrole avec lequel le réunissent ou le confondent la plupart des auteurs. Il semble qu'Hérodote l'ait eu en vue, dans ce qu'il rapporte de cette fontaine à laquelle les Æthiopiens passaient pour devoir leur longévité ; l'eau en était si légère, dit-il, que le bois, et même des choses moins pesantes ne pouvaient la surnager ; ceux qui s'y baignaient en sortaient parfumés comme d'une odeur de violette, et plus luisans que s'ils s'étaient frottés d'huile. (*Lib*. III, § 23.)

Pétrole, *petrolæum*. Sa consistance est plus huileuse, il est plus coloré, d'un jaune rougeâtre ou même brun, d'une odeur tenace, moins léger que le précédent, auquel il ressemble d'ailleurs beaucoup et qu'il remplace le plus souvent : l'huile qu'on en retire par la distillation, et qui sert presque seule aux usages de la médecine, peut même être considérée comme du naphte. On en trouve en France, en Italie, en Angleterre, etc. J. G. Lucas (*Ueber das Braunkohlenœl*. Halle, 1808, in-8°.) l'a présenté comme un spécifique contre une foule de maladies. On l'a surtout employé comme vermifuge, même contre le ténia, soit en frictions sur le bas-ventre, soit par gouttes dans un sirop ou une émulsion. Quelques-uns recommandent d'en donner autant de gouttes que l'enfant a d'années. On en cite des observations dans le *Journ. de méd.* (LXII, 279.), *la Biblioth. méd.* (LX, 120.), etc. Une jeune dame à laquelle nous avons donné des soins, a pris plusieurs fois avec avantage ce médicament contre des spasmes abdominaux qu'elle attribue à la présence des vers, mais dont rien jusqu'ici n'a démontré l'origine. A l'extérieur on l'a préconisé contre la congélation des membres, contre les maux de dents, en frictions sur la joue, contre diverses maladies cutanées, etc. ; mais peu de faits ont été publiés à l'appui de son efficacité.

Malthe, Pissasphalte, goudron minéral, poix minérale. Il est gras, épais, visqueux, noirâtre, presque solide dans les temps froids, plus commun encore que le précédent. On dit qu'en Perse, où il est rare apparemment, et où on le nomme *Baume-momie*, on le recueille avec soin, et qu'on l'envoie au roi comme un remède précieux pour la guérison des blessures. Jadis on le regardait comme digestif,

maturatif et résolutif; on l'employait sur les bubons, les anthrax, dans la sciatique, etc. Il ne doit pas être confondu avec le *Bitume élastique* ou *Caoutchouc minéral* qui vient d'être trouvé en France par M. Olivier d'Angers (*Ann. des Sc. nat.*, II, 149.)

Asphalte, *Asphaltum*. Substance d'un noir luisant, opaque, sèche, friable, à cassure conchoïde, qu'on trouve soit dans la terre, soit à la surface des eaux, surtout de celles de la mer morte. On le sophistique par fois avec de la poix cuite. Celui dont parle Dioscoride, et qui ne saurait être le nôtre, devait être d'un beau rouge. Les Égyptiens et les juifs s'en servaient pour embaumer les corps; et, selon Miller, les Arabes l'emploient encore au même usage; de là les noms de *gummi funerum*, et même de *mumia mineralis* qu'on lui a donnés. On le regardait à l'extérieur comme émollient, relâchant, adoucissant, et à l'intérieur comme antispasmodique, fondant, et antiseptique. Il entrait dans la thériaque et dans quelques emplâtres; on l'employait en fumigations contre l'hystérie; on en dirigeait la vapeur sur les membres affectés de goutte, de rhumatismes, etc.; enfin on en retirait, par distillation, une huile essentielle, analogue au pétrole, vantée à l'extérieur comme résolutive, à l'intérieur, en Allemagne surtout, comme anti-spasmodique, recommandée même, par gouttes (5 à 10 sur du sucre), contre la phthisie pulmonaire, affection où Mellin (*Mat. méd. prat.*, 155.) employait avec succès l'asphalte, lui-même, à la dose de 15 grains. On peut voir dans le *Journ. gén. de méd.* (X, 358.) l'*aperçu d'un mémoire de feu Lorentz*, sur l'emploi de cette huile dans les maladies chroniques de la poitrine, exemptes de fièvre et d'irritation, et d'autres faits, soit dans *l'Appar. med.* (I, 153) de J. F. Gmelin, soit dans *l'Hist. de la méd.* de Sprengel (Trad. de Jourdan, V, 511.) M. Hufeland (*Rapp. sur l'Inst. polyclin. de Berlin*, 1817.) observe qu'elle s'est montrée efficace, prise à la dose de 8 gouttes, 2 fois le jour, chez un homme atteint de phthisie pituiteuse, mais qu'on ne doit plus compter sur ses bons effets s'ils tardent plus de 8 jours à se manifester. M.-E. Eyrini d'Eyrinis a publié, il y a un siècle, sur l'asphalte plusieurs ouvrages; mais, quoiqu'il fût médecin, ils ne contiennent, dit-on, rien de médical.

Bium. Nom tellingou de l'*Oryza sativa*, L.

Bivar. Nom espagnol de l'oie, *Anas Anser*, L.

BIXA. Genre de plantes de la famille des Tiliacées, de la polyandrie monogynie. M. Kunth en fait le type d'une nouvelle famille, qu'il appelle les *Bixinées*.

B. Orellana, L., Rocouyer. Arbuste de l'Amérique méridionale,

des Antilles, etc., et peut-être de l'Inde, où du moins on le cultive, qui a reçu, dans les diverses régions de la terre, une multitude de noms placés à leur ordre alphabétique dans cet ouvrage. C'est la matière colorante rouge qui entoure ses semences, et qui s'appelle *Rocou*, dont les Indiens font usage pour se peindre la peau, et dont l'emploi était encore bien plus fréquent avant l'arrivée des Européens en Amérique. On prépare le rocou, d'après le procédé de M. Leblond, en lavant et frottant les graines dans l'eau, et passant cette eau à travers un tamis; la partie colorante se dépose; on la met sécher pour en former des pains carrés de 3 à 4 livres, que l'on vend enveloppés dans des feuilles de balisier. On cultive en grand le rocouyer dans les colonies, pour en obtenir la matière colorante assez abondamment pour le commerce; le plus estimé se tire aujourd'hui de Cayenne, et nous arrive en tonneaux; il est en pâte consistante, d'un rouge de brique, d'une odeur fétide; celui du Brésil, plus sec et moins estimé, est en pains entourés de feuilles. Le rocou, pour être de bonne qualité, doit être sec, doux, s'écraser facilement, de couleur ponceau, plus vive en dedans, d'une odeur désagréable, sans doute parce qu'on ajoute souvent de l'urine à celui qu'on envoie au loin, pour le conserver, dit-on, ce qui n'est nullement nécessaire; celui qui est frais sent la carotte. On suit par fois des procédés très-compliqués pour sa préparation. (Voy. Labat, *Nouv. Voy. aux îles de l'Amérique*, etc. I, 252.); on altère cette pâte avec de l'ocre rouge, etc.

Les naturels se servent du rocou pour s'oindre le corps soir et matin, surtout les femmes, ou dans les temps de guerre; on le mêle avec l'huile de ricin ou de coco; ils en font une sorte d'ornement, mais il paraît aussi que la saveur amère de cette substance éloigne les insectes, ce qui peut expliquer son utilité dans les climats brûlans de l'Amérique, où les moustiques et les cousins sont une calamité. On emploie aussi le rocou en teinture, mais il paraît que la couleur brillante qu'il donne passe avec facilité au soleil et même à l'air, et surtout par les acides et les alcalis.

Le rocou a été employé autrefois en médecine comme un léger purgatif et un bon stomachique; en Amérique, on l'estime cordial, et on s'en sert dans les dysenteries. (*Bull. des Sc. méd.*, Férussac, VIII, 211.) Bomare dit, sans preuves et à tort, qu'il est le contre-poison du manioc. On colore avec le rocou le chocolat, le beurre et autres mets. A Java on en fait une sorte de boisson.

La graine du rocou a été analysée par John; il y a trouvé un arome, un acide, une résine combinée au principe colorant, du mucilage, de la fibrine, de l'extractif coloré par une matière particu-

lière. (*Ann. de chimie*, LXXXVIII, 99.) Il faut consulter aussi une note chimique sur cette fécule colorée, par M. Boussingault. (*Ibid.*, XXVIII, 440.)

Le rocou est le *Pigmentum urucu* des anciennes pharmacies; l'arbre est le *Pigmentaria* de Rumphius. (*Amboin.* II, 80.)

Bizmut. Nom polonais du *Bismuth*.

Bjla drjnowa hauba. Nom bohême de l'*Agaric blanc*.

— horcice. Nom bohême du *Brassica Eruca*, L.

— skorice. Nom bohême de la *Cannelle blanche*.

Bjoerk. Nom suédois du bouleau blanc, *Betula alba*, L.

Bjcern dill. Nom suédois du *Ligusticum Meum*, Roth.

Bjornfloka. Un des noms suédois de la berce, *Heracleum Spondylium*, L.

Bjorn-massa. Un des noms suédois du polytric, *Polytrichum commune*, L.

Blaa-hals, Blaa-nakke. Noms norwégiens du canard sauvage, *Anas Boschas*, L., que les Irlandais nomment *Blaa-Kolls-ond*.

— sild. Nom donné quelquefois en Norwége au hareng. V. *Clupea*.

Blaauwe monniskop. Nom hollandais de l'aconit napel, *Aconitum Napellus*, L.

Blaaw bessen. Nom hollandais de l'airelle, *Vaccinium Myrtillus*, L.

Blaawe iris. Nom hollandais de l'*Iris germanica*, L.

Blabær et Blabuk. Noms des *Vaccinium uliginosum*, L., et *Myrtillus*, L, en Suède.

Black ader. Un des noms anglais du *Prinos verticillatus*, L.

— hellebore. Nom anglais de l'*Helleborus niger*, L.

— lead Nom anglais du carbure de fer. V. *Fer* (carbure de).

— maidenhair. Nom anglais du *Capillaire noir*.

— oak. Nom anglais du quercitron, *Quercus tinctoria*, Mich.

— snake root. L'un des noms anglais de l'*Actæa racemosa*, L.

Blackaldertree. Nom anglais de la bourgène, *Rhamnus Frangula*, L.

Blackberry. Nom anglais du *Rubus villosus*, Willd.

Blacken. Un des noms suédois du ménianthe, *Menyanthes trifoliata*, L.

Blacknightshade. Nom anglais du *Solanum nigrum*, L.

Bladder senna. Nom anglais du baguenaudier, *Colutea arborescens*, L.

Bladder wrack. Un des noms anglais du *Fucus vesiculosus*, L.

Bladschwamp. Un des noms de l'agaric, *Boletus Laricis*, L., en suédois.

Blaebar. Nom danois de l'airelle, *Vaccinium Myrtillus*, L.

Blahallon. Un des noms suédois de la ronce bleue, *Rubus cæsius*, L.

Blaireau. V. *Ursus Meles*, L.

Blaklett, Blaklint, Blaqhbar. Noms du bleuet, *Centaurea Cyanus*, L., en Suède.

Blalack, Blasippa, Blawes et Blaweror. Noms suédois de l'hépatique, *Anemone Hepatica*, L.

Blalacker et Blawisil. Noms suédois de la pensée, *Viola tricolor*, L.

Blamarée. Nom du maïs, *Zea Mays*, L., dans quelques cantons de la France.

Blanc d'argent. Nom commercial du beau *Blanc de plomb*.

— aune. Un des noms de l'alisier, *Cratægus terminalis*, L.

BLANC DE BALEINE, *Sperma ceti*, Adipocire de Fourcroy. Cette substance grasse, intermédiaire entre le suif et la cire, qu'elle supplée souvent dans leurs usages économiques, est formée principalement de *Cétine* (V. ce mot) unie à une huile animale et à un principe jaunâtre particulier (Chevreul). Elle est fournie par le ca-

chalot macrocéphale (*Physeter macrocephalus*, Shaw.), dont elle n'est, comme on l'a cru, ni le sperme, ni le cerveau, mais où elle occupe une vaste cavité placée au-dessus du crâne de cet énorme cétacé. L'huile, dite de *Poisson*, en contient aussi une petite quantité. Liquide chez l'animal vivant, le blanc de baleine se concrète ensuite et prend avec le temps une apparence cristalline. On l'isole par expression, par fusion, par des lotions alcalines, etc., d'une portion de l'huile qu'il retient toujours, et on le verse dans le commerce, où il se présente en masses blanches, formées de lames brillantes, translucides, onctueuses au toucher, fusibles à 44° centigr.; son odeur est forte; sa saveur douce, lorsqu'il est récent. Il est insoluble dans l'eau, soluble dans les huiles, l'éther, et un peu dans l'alcool. On doit le conserver à l'abri de l'air et de la lumière. Celui qui est rance, jaune, ou d'un blanc mat et alors falsifié par la cire, doit être rejeté. On peut le décolorer par le charbon. (Chevallier.)

Il était jadis fort usité comme calmant, comme adoucissant, comme béchique, dans les phlegmasies de la poitrine et des intestins, dans la colique néphrétique, et même comme vulnéraire, balsamique, etc., contre les coups et les chutes. On le donnait à la dose d'un scrupule à un ou deux gros dans des loochs, des potions, auxquels on l'incorporait au moyen du jaune d'œuf; il est aujourd'hui presque sans usage à l'intérieur, et paraît inerte. A l'extérieur, il est quelquefois usité encore sous forme de cérat, de pommade, de liniment, etc.; mais il ne paraît pas y jouer d'autre rôle que la cire ou que certains corps gras; il faisait partie de l'*Emplâtre de Sperma ceti*, de la *Pommade à la sultane*, etc. Ces diverses préparations étaient surtout usitées pour oindre les pustules de la variole, les crevasses du sein, etc., ou comme simples cosmétiques.

Cordus (V.). *De halosantho seu spermate ceti vulgò dicto liber* (à la suite du Traité *de Omni rerum fossilium genere* de C. Gesner. Zurich, 1555, in-8.) — Scholtz (A.-S.). *Cerebrum orcæ vulgari suppositilià spermatis ceti larvâ develatum, etc.* Lipsiæ, 1671, in-4. — Vesti (J.). *Diss. de hercule medico communiter dicto spermate ceti.* Erfurt, 1701, in-4. — Wilhelm (J.-G.). *Disputatio medica de sperma ceti.* Argentor., 1711, in-4.

Blanc de céruse. Nom vulgaire du *Sous-carbonate de plomb*.

— d'eau. Un des noms du nénuphar blanc, *Nymphæa alba*, L.

— d'espagne. Ce nom, qu'on donne maintenant à la craie lavée et façonnée en pains cylindriques, servait, dans le siècle dernier, à désigner un des *Magistères de Bismuth*. V. *Bismuth*.

— de fard. Un des noms du *Sous-nitrate de Bismuth*. On l'a donné quelquefois aussi au *Tartrate* ou au *Muriate* de la même base.

— de goslar. Un des noms du *Sulfate de zinc*.

Blanc d'ivoire. Nom d'un champignon de nos environs, nommé ainsi par Paulet, qui paraît dangereux d'après l'expérience de ce

médecin. (*Champ.*, II, 153.) C'est à tort que M. Léman le rapporte à l'*Agaricus eburneus*, Bull., qui est comestible. (I, 104.)

Blanc de krems. Un des noms du *Sous-proto-carbonate de plomb.*

Blanc manger. Mélange de lait d'amandes douces, de sucre et de gelée animale, aromatisé avec une huile essentielle, qu'on emploie quelquefois comme aliment léger dans les convalescences.

Blanc de meudon. *Sous-carbonate de chaux* façonné en pains.

— d'oeuf. V. *Albumen* et *Albumine*, I, 139.

— de perle. V. *Album candiense* et *Bismuth.*

— de plomb. V. *Plomb* (sous-carbonate de).

— de troyes. Variété de *Sous-carbonate de chaux.*

Blanchette ou Blanquette. Noms de la mâche, *Valeriana locusta*, L.

Blanglax. Nom du *Saumon* dans quelques parties de la Suède.

Blanquette. Soude des environs d'Aigues-Mortes, extraite surtout des *Chénopodées*, et peu riche en sous-carbonate de soude. V. aussi *Blanchette.*

BLAPS. Nouveau genre d'insectes coléoptères hétéromérés, de la famille des Photophyges, auquel appartiennent les *B. mortisaga* et *sulcata*, Fabr. Le premier, nommé vulgairement *Cafard*, ou *Mère aux pous* (*Tenebrio ater*, L.), commun dans les maisons, fuit la lumière et cherche l'humidité; il rejette par l'anus, lorsqu'on le touche, une humeur verte, dont l'odeur fétide a quelquefois suffi pour causer des accidens chez les personnes nerveuses. (H. Cloquet, *Faune méd.*, II, 407.) Paul d'Egine, à l'exemple de Galien, en a fait un succédané du bupreste. Pline dit (lib. XXIX, c. 6.), qu'incorporé à du goudron, on l'employait pour guérir les ulcères rebelles; qu'on l'appliquait, privé de tête et de pattes, sur les parties contuses, les tumeurs froides, etc.; qu'enfin, un certain Diodorus l'administrait avec succès contre l'ictère et l'orthopnée, en l'unissant au miel et à la résine.

Le deuxième, nommé *Polychreste* par Forskahl, habite l'Egypte où on l'a vanté contre l'otalgie et comme spécifique de la morsure du scorpion; cuit et assaisonné avec du beurre, il est usité aussi comme aliment propre à donner de l'embonpoint.

BLARU. Village de France, à 5 lieues d'Evreux, où Carrère (*Cat.*, 384) indique une source froide, ferrugineuse et sulfureuse, selon Hauterre (*Journ. des Savans*, janv. 1758, p. 40), qui la recommande dans une foule de maladies, mais de fait fort peu connue.

Blasenstraueh. Nom allemand du baguenaudier, *Colutea arborescens*, L.

Blasippa. Nom suédois de l'*Hepatica triloba*, DC.

Blass-ent. Nom du canard sauvage, *Anas Boschas*, L., sur le lac de Constance.

BLATTA, BLATTE. Genre d'insectes fort agiles et très-voraces, de l'ordre des Orthoptères, qui vivent dans l'intérieur des maisons, notamment dans les cuisines et les boulangeries.

B. orientalis, L. Noirot, Grugeur, ou Bête des Boulangers. Cet animal, originaire de l'Asie, aime la chaleur et n'est pas moins insupportable par l'odeur qu'il exhale que par les dégâts qu'il cause dans les lieux où l'on conserve des alimens, et en général des matières végétales ou animales. Dioscoride vante contre l'otalgie, l'huile dans laquelle on a fait bouillir les parties intérieures de son corps.

Le *B. americana*, L. (Kakkerlac, Kakerlaque), qui commence à se répandre en Europe, est pour le Nouveau-Monde ce que le précédent est pour nous ; il en est de même pour les Lapons du *B. lapponica*, L.

Blattaire. Un des noms du *Verbascum Blattaria*, L.

Blatte. V. *Blatta*.

— de bysance. V. *Strombus lentiginosus*, L.

Blatti. Nom indien du *Sonneratia acida*, L. F.

Blau wurzel. Un des noms allemands du *Pimpinella magna*, L.

Blaue cardinalsblume. Un des noms allemands du *Lobelia syphilitica*, L.

— kornblume. Nom allemand du bleuet, *Centaurea Cyanus*, L.

— munke. L'un des noms danois de l'*Aconitum Napellus*, L.

— schwertel. Un des noms allemands de l'*Iris germanica*, L.

Blauer kufervitriol et Blauer galitzenstein. Noms allemands du *Sulfate de cuivre*.

— steinklee. Un des noms allemands du *Melilotus cærulæa*, Link.

Blaues durrwurz. Un des noms allemands de l'*Erigeron acre*, L.

— eisenhutlein. L'un des noms allemands de l'*Aconitum Napellus*, L.

— floehkraut. Un des noms allemands de l'*Erigeron acre*, L.

— lack Un des noms allemands du *Tournesol*, matière tinctoriale.

Blauholz. Un des noms allemands du *Bois de campêche*.

Blautis. Gesner donne ce nom à un poisson de fleuve qui ne nous est pas connu, et dont il conseille la tête brûlée et détrempée dans du miel contre les maladies des yeux. (*Dict. des Sc. nat.*, IV, suppl.)

Blavelle, Blaveolle, Blaverolle, Blavet, Blavetta et Blavette. Noms du bleuet, *Centaurea Cyanus*, L., dans diverses parties de la France. On donne aussi par fois quelques-uns de ces noms au palomet, *Agaricus Palomet*, Thor. (I, 105.)

Blé, Bled. Noms du froment ordinaire, *Triticum hybernum*, L.

— d'abondance, *Triticum compositum*, L.

— de barbarie. Un des noms du sarrasin, *Polygonum Fagopyrum*, L.

— barbu, *Triticum turgidum*, L.

— de boeuf, *Melampyrum arvense*, L.

— caffre, *Holcus Sorghum*, L. (*Sorgho vulgare*, Pers.)

— des canaries. Un des noms de l'alpiste, *Phalaris canariensis*, L.

— d'espagne. Un des noms du *Maïs*.

— de guinée, *Holcus Sorghum*, L.

— d'inde. Un des noms du *Maïs*.

— de la saint-jean. Variété du seigle, *Secale cereale*, L., qui se sème au printemps.

— locular, *Triticum monococcon*, L.

— de mars, de marcel ou de marcet, *Triticum æstivum*, L. Ce n'est qu'une variété aristée du *T. hybernum*, L. Lamarck a réuni ces deux variétés sous le nom de *T. Sativum*.

Blé méteil. Mélange de froment et de seigle.
— de miracle, *Triticum compositum*, L.
— noir. Un des noms du sarrasin, *Polygonum Fagopyrum*, L.
— de providence. Variété du froment ordinaire.
— rouge, *Melampyrum arvense*, L.
— de smyrne, *Triticum compositum*, L.
— de tartarie. *Polygonum tataricum*, L.
— de turquie. Un des noms du maïs, *Zea Mays*, L.
— de vache, *Melampyrum arvense*, L.

Bleauwe melilot. Nom hollandais du *Melilotus cærulæa*, Link.

Blechon, Blechnon, Bleknon, Blekon et Blekron. Noms du Pouliot, *Mentha Pulegium*, L., dans Théophraste, ou du *M. rotundifolia*, L., selon Paulet. Bory croit que ce pourrait bien être celui du *Glechoma hederacea*, L.

Blecke. Nom du merlan, *Gadus Merlangus*, L., en Norwége.

Bled. V. *Blé*.

Bleghvidt. Nom danois du *Sous-proto-carbonate de plomb*.

Blei. Nom allemand du *Plomb*.

Bleigloette. Nom allemand de la *Litharge* ou *Protoxyde de plomb*.

Bleitzen. Nom allemand de la *Brême*.

Bleiweiss. Un des noms allemands du *Sous-proto-carbonate de plomb*.

Bleizücker. Un des noms allemands du *Proto-acétate de plomb*.

Blende ou fausse galène. V. *Zinc* (sulfure de).

BLENNIUS. Genre de poissons holobranches de la famille des Auchénoptères, de M. Duméril, qui doit son nom au mucus (βλεννα), dont la peau de ses espèces est enduite. Plusieurs de celles-ci sont alimentaires, et pourraient servir, en outre, sur nos côtes, à préparer de l'ichthyocolle.

Le *B. Lepus*, Lacép. (*B. ocellaris*, L.), Lièvre marin, qui est de la taille du goujon, a été connu des anciens, et vit, en petites troupes, parmi les rochers que baigne la Méditerranée; on lui a cru la faculté de percer les pierres, ce qui l'a fait même regarder comme un lithontriptique. (Pline, lib. XXXII, c. 9.) Sa chair, molle, muqueuse et difficile à digérer, n'est guère usitée que des pauvres. Il en est de même de celle du *B. viviparus*, L., poisson de l'océan Atlantique, dont les arêtes phosphorescentes verdissent par la cuisson comme celles de l'orphie. Quant au *B. phycis*, L., sa chair est plus délicate et plus estimée.

M. H. Cloquet (*Faune méd.*, II, 425.) cite aussi les blennies gattorugine et gadoïde comme usitées quelquefois en qualité d'aliment, malgré leur petitesse.

Blennochoes. Vieux nom du tabac, *Nicotiana Tabacum*, L.

Blerong. Nom malais du *Soufre*.

Blessed thistle. Nom anglais du chardon bénit, *Centaurea benedicta*, L.

Blessnjk. Un des noms bohêmes du *Delphinium Staphysagria*, L., et du *Plantago Psyllium*, d'après M. Jourdan.

Blette. Synonyme de bette, *Beta vulgaris*, L., Var. *Cicla*. (I, 581.)

Bleu d'azur ou de cobalt. V. *Cobalt*.

— de Berlin. Synonyme de *Bleu de Prusse*.

Bleu de composition, Bleu en liqueur, Bleu de Saxe. Solution d'une partie d'indigo dans huit d'acide sulfurique. Cette préparation, employée à plusieurs des usages de l'indigo, doit à l'acide sulfurique une causticité qui a souvent causé des empoisonnemens. On en trouve des exemples dans le *Journ. de méd.* de Leroux (XXXV, 200.); dans la *Nouv. Bibl. méd.*, mai 1825; dans l'*Essai* de M. Tartra. (p. 231.) Nous en avons nous-mêmes publié un exemple. (*Bibl. méd.*, LII, 366.)

Bleu d'Inde. Synonyme d'indigo, *Indigofera tinctoria*, L.

— de montagne. Nom du *Sous-carbonate de cuivre natif*.

— de Prusse. Hydro-cyanate de protoxyde et de peroxyde de fer (Berzelius) uni à de l'alumine. V. *Cyanogène*.

— — natif. Nom du *Phosphate de fer*.

Bleuet et non Bluet. Nom du *Centaurea Cyanus*, L., tiré de sa couleur d'un bleu clair.

— du Levant, *Centaurea moschata*, L.

BLÉVILLE. Village de France, à 1 lieue du Hâvre (Seine-Inférieure), près duquel est une source froide, comparée par Le Pecq de la Clôture aux eaux de Passy, et récemment analysée par M. Dupray (*Bull. de pharm.*, II, 523.), qui y a trouvé par pinte : muriate de magnésie, 1 grain 1/5; muriate de soude, 2 gr. 1/5; sulfate de chaux, 3 gr.; carbonate de chaux, 1 gr.; carbonate de fer, 2 gr. 1/5.

Bleysalz. Un des noms allemands du *Proto-acétate de plomb*.

Bleywas. Nom polonais du *Sous-proto-carbonate de plomb*.

Bleywurz. Un des noms allemands du *Plumbago europæa*, L.

Bliema. Ruysch donne ce nom à un poisson des Indes qui a le goût de l'alose, mais qui est plus petit. (*Dict. des Sc. nat.*, IV, suppl.)

Blighia sapida, Kœnig. Synonyme d'*Akeesia africana*, Tuss. (I, 134.)

Blind nesla. Nom suédois du *Lamium album*, L.

BLITUM. Genre de plantes de la famille des Chénopodées, de la monandrie digynie. Les *B. capitatum*, L., et *B. virgatum*, L., Arroche-Fraise, sont indiqués comme émolliens par quelques personnes. Leur nom français vient de la couleur rouge de leurs fruits agglomérés qui imitent la forme d'une fraise. On confond par fois les *Blitum* dans les anciens auteurs avec l'*Amarantus blitum* (I, 221), et même avec la bette, *Beta vulgaris*, L. (I, 581), plantes potagères.

Blitzpulver. Un des noms allemands de la *Poudre de Lycopode*.

Blockingwer. Nom allemand de l'*Amomum Zerumbet*, L.

Blodiglar, Blodigle. Noms suédois et danois de la *Sangsue*.

Blodoert. Nom suédois du *Sanguisorba officinalis*, L.

Blodrot. Un des noms de la tormentille, *Tormentilla erecta*, L.

Blodsten. Nom sanscrit de l'hématite ou *Tritoxyde de fer*.

Bloe. Un des noms suédois de l'*Eryngium maritimum*, L.

Bloe vitriol. Nom suédois du sur-deuto-sulfate de *Cuivre*.

BLOED KRUID. Nom hollandais du *Sanguisorba officinalis*, L.

BLOETTERSCHWAMM. Un des noms allemands de l'*Amanita muscaria*, Pers.

BLOM. Nom danois de la *Prune*.

BLONDYRAS. Un des noms du séneçon, *Senecio vulgaris*, L., en suédois.

BLOOD-ROOT. Nom anglo-américain du *Sanguinaria canadensis*, L.

BLOODSTONE. Nom anglais de l'hématite ou *Tritoxyde de fer*.

BLOODY DOCK. Nom anglais du *Rumex sanguineus*, L.

BLOUMENSTEIN, en Suisse, à 4 lieues de Berne. On y trouve une source froide, ferrugineuse, usitée en boisson et en bain; il y existe un établissement très-fréquenté pendant la belle saison.

BLOZHEIM. Village non loin de Bâle, près duquel Guérin (*De fontibus medicatis Alsatiæ*. Argent., 1769, in-4°.) mentionne une source froide sulfureuse, regardée comme utile contre les maladies de la peau.

BLUAE VITRIOL. Nom danois du *Sur-deuto-sulfate de cuivre*.

BLUE BOTTLE. Nom anglais du bleuet, *Centaurea Cyanus*, L.

— COPPERAS. Un des noms anglais du *Sur-deuto-sulfate de cuivre*.

— FLAG. Nom anglais de l'*Iris versicolor*, L.

— FLOWER'D FLEABANE. Nom anglais de l'*Erigeron acre*, L.

— FLOWER DE LUCE. Nom anglais de l'*Iris Germanica*, L.

— GENTIAN. Nom anglais du *Gentiana Catesbæi*, Elliot.

— LOBELIO. Nom anglais du *Lobelia syphilitica*, L.

— MELILOT TRIFOIL. Nom anglais du *Melilotus cærulæa*, Link.

— VITRIOL. Un des noms anglais du *Sur-deuto-sulfate de cuivre*.

— WOLFSBANE, BLUE MONKSHOOD. Noms anglais de l'aconit napel, *Aconitum Napellus*, L.

BLUEDKRUID. Nom hollandais du *Rumex sanguineus*, L.

BLUET. V. *Bleuet*.

BLUMENKOPFKRAUSEMUNZE. Un des noms allemands du *Mentha rotundifolia*, L.

BLUSCZYK ZIEMNY. Un des noms polonais du *Glechoma hederacea*, L.

BLUSZCZ. Nom polonais de l'*Hedera Helix*, L.

BLUTAMPFER. Un des noms allemands du *Rumex sanguineus*, L.

BLUTIGEL. Nom allemand de la *Sangsue*.

BLUTKRAUT. Un des noms allemands du *Sanguisorba officinalis*, L., du *Tormentilla erecta*, L., et du *Rumex sanguineus*, L., d'après M. Jourdan.

BLUTLING. Nom allemand de l'*Agaricus deliciosus*, L. (I, 104.)

BLUTSTEIN. Un des noms allemands de l'hématite ou *Tritoxyde de fer*.

BLUTWURZEL. Un des noms allemands du *Sanguisorba officinalis*, L.

BLY. Nom suédois et hollandais du *Plomb*.

BLYANT. Nom danois du *Carbure de fer*.

BLYE. Nom danois du *Plomb*.

— SUKKER. Nom danois du *Proto-acétate de plomb*.

BLYERTS. Nom suédois du *Carbure de fer*.

BLYHWITT. Un des noms suédois du *Sous-proto-carbonate de plomb*.

BLYN. Nom bohême de la jusquiame, *Hyoscyamus niger*, L.

BLYSOCKER. Nom suédois du *Proto-acétate de plomb*.

B. M. Voyez B.

BO-DYANG. Nom d'une racine dont on use, à Siam, en décoction,

dans la paralysie, d'après le docteur Finlayson. (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 43.)

BOA. Genre de reptiles ophidiens, non venimeux, dont plusieurs grandes espèces, coupées par tronçons, se vendent comme aliment dans certains marchés des Indes.

BOA, BOASBAS, BOBOA et BOBOAS. Noms du Longanier, *Euphoria* (Dimocarpus) *Longan*, Lam. (*Boa*, en malais, veut dire fruit.)

BOA-HATI (et non BOA-ATI), BOUATI, BOUA-ATTI. Noms du *Soulamea amara*, Lam.

— KELAOR. Un des noms du *Moringa Nux-Ben*, Desf.

BOA LANSA. Fruit d'un arbre inconnu de Java, de la grosseur de nos cerises, en grappe, jaunâtre, velu; il renferme, sous une pelure mince, un suc blanc aigrelet. (Thunberg, *Voyage*, II, 374.)

BOA MALACCA ou NELLICA. Fruit aigrelet que l'on mange, à Java, avec le thé, et qui acquiert dans le sucre un goût exquis; il a le volume d'un œuf de poule. (Thunberg, *Voyage*, II, 383.)

BOABAB. Variante d'ortographe de *Baobab*.

BOAC (Eaux min. de). V. *Mas-de-Boac*.

BOADJA. Plante malvacée de Java, dont la fleur fournit un extrait estimé dans le pays pour les maux d'yeux. (Perrotet, *Cat. rais. des pl.* etc.; *Annal. de la Soc. linn.*, mai 1824.)

BOB. Nom bohême du laurier, *Laurus nobilis*, L.

BOBA. Sorte de vanille de qualité inférieure, appelée aussi *Vaynilla*, *Vanillon*. (V. *Vanilla*). C'est aussi le nom d'un arbre des Moluques (*Amboin*. III, 166, t. 105.), dont les naturels préparent avec les amandes du fruit, qui sont amères et désagréables, un liniment qu'ils appliquent sur les furoncles ou boutons qui leur surviennent aux pieds.

BOBEK DRZEWO. Nom polonais du laurier, *Laurus nobilis*, L.

BOBR. Nom polonais du castor, *Castor Fiber*, L.

BOCALO. Nom brame d'une Graminée? du Malabar, dont on prend la racine en décoction et en bain, comme fortifiante et cordiale, dans les fièvres, la mélancolie, la colique, la céphalalgie. (Rhèede, *Hort. mal.*, XII, 137, t. LXXII.)

BOCCONIA, Boccone. Nom d'un genre de plantes de la famille des Papavéracées, de la dodécandrie monogynie. Le suc propre du *B. frutescens*, petit arbrisseau des Antilles, etc., est jaune (comme celui de la chélidoine), âcre, caustique, volatil, d'une odeur forte, et estimé purgatif et vermifuge; on le donne à la dose d'un gros dans du bouillon de poulet. La racine se prescrit en décoction à celle de deux ou trois gros. (*Flore méd. des Antilles*, I, 237.)

BOCHET. Nom donné jadis, en France, à la seconde décoction de certaines drogues, les bois sudorifiques en particulier, et, par les Anglais, à un mélange de bière légère et de petit-lait.

Bocho. Nom hottentot de plusieurs *Diosma*, surtout des *D. hirsuta*, L., *oppositifolia*, L., *crenata*, L., etc.

Bocian-czarni, Bocian-snidi. Noms polonais de la cicogne, *Ardea Ciconia*, L.

BOCKLET. Village de Bavière, à 2 lieues de Kissingen, qui renferme 7 sources d'eau ferrugineuse et gazeuse, variées de force et de qualité : l'exportation en a commencé depuis quelques années. Elles sont recouvertes par un grand édifice, dans l'une des ailes duquel se trouvent des bains, et sont employées en bain et en boisson contre les maladies éruptives, les rhumatismes, etc. Les malades se rendent ordinairement de Kissingen à Bocklet pour se restaurer.

Bocksbart. Un des noms allemands du *Tragopogon pratense*, L.

Bockshorn. Un des noms allemands du *Trigonella Fœnum græcum*, L.

Bocksschmalz. Nom allemand de la *Graisse de bouc*.

Bocktalc. Nom sanscrit de la *Graisse de bouc*.

Bodiano vermelho. Nom du *Bodianus Blochii*, Lacép., au Brésil.

BODIANUS, Bodian. Genre de poissons Holobranches thoraciques acanthopomes, dont plusieurs grandes espèces sont recherchées comme un excellent manger, et fort utiles à l'approvisionnement des voyageurs ; tels sont : le *B. apua*, Lacép., dont la chair est grasse et savoureuse ; le *B. aya*, que Lacépède a proposé d'acclimater dans nos viviers ; le *B. Blochii*, Lacép., de la grosseur de la carpe ; le *B. guttatus*, nommé souvent *Jacob-Evertzen*, dont la chair est grasse, délicate, et passe pour saine et nourrissante ; enfin le *B. jaguar*, Lacép., dont la chair est blanche, exquise, et qui, selon M. H. Cloquet (*Faune méd.*, II) n'est peut-être pas distinct du *Sogo*, espèce d'holocentre très-estimée des gourmets. Toutes ces espèces brésiliennes, le *B. guttatus* excepté, habitent l'eau douce, ou se trouvent au voisinage de l'embouchure des fleuves. Plusieurs ont la chair rouge ; on les mange fraîches ou salées et séchées au soleil.

Bodlawe gaelko. Un des noms bohêmes du *Datura Stramonium*, L.

Boeglo. Nom javanais du *Bignonia indica*, L.

Boek. Nom suédois du hêtre, *Fagus sylvatica*, L.

Boekebom. Nom hollandais du *Veronica Beccabunga*, L.

Boeling. V. *Baeling*.

Boelon-bawans. Un des noms javanais du *Croton* (*Sapium*, Juss.) *sebiferum*, L.

Boemin. Synonyme de *Piment* aux Antilles.

Boenor. Nom suédois de la fève de marais, *Faba vulgaris*, DC.

Boerenfenchel. Un des noms allemands du *Ligusticum Meum*, Roth.

Boerenschmalz. Nom allemand de la *Graisse d'ours*.

Boerentraube. Nom allemand de l'*Arbutus Uva-ursi*, L.

BOERHAAVIA. Genre de plantes de la famille des Nyctaginées, de la monandrie monogynie. Le *B. diandra*, L., a, selon Aublet (*Guiane*, p. 4.) des racines vomitives et purgatives, d'où on l'appelle à la Guiane *Ipécacuanha* ; à Java, on l'emploie à la place de cette racine, d'après Horsfield. Jacquin représente les feuilles du *B. diffusa*, L.,

comme potagères en Amérique, ce qui n'a rien d'étonnant, vu l'affinité botanique des *Boerhaavia* avec les valérianes; cependant les praticiens indiens croient sa racine laxative. (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 205.) Le *B. hirsuta*, W., a le suc de ses feuilles employé contre l'ictère et l'induration du foie au Brésil, où il porte le nom d'*Erva toustao*, suivant Martius. (*Journ. de chimie méd.*, III, 501.) On a cultivé au Jardin du Roi, à Paris, un *Boerhaavia* qualifié de *peruviana*, venant, d'après M. Poiret, du Pérou, où il est usité contre les maladies vénériennes, que l'on confondait avec le *B. tuberosa*, Lam. Dans l'Inde, on se sert en infusion du *B. scandens* contre la gonorrhée. (Ainslie, *Loc. cit.*) Le vrai *B. tuberosa*, connu sous le nom d'herbe à la purgation, *Herba purgativa* (Feuillée), est employé comme tel au Pérou et au Chili, quoiqu'on assure que les naturels mangent ses racines; peut-être après leur cuisson perdent-elles leur qualité purgative. Nous observerons qu'il y a de la confusion dans la nomenclature des espèces de ce genre, assez nombreuses, fort rapprochées les unes des autres, et qui existent presque toutes dans les régions chaudes de l'Amérique et de l'Afrique.

Boerlapp. Un des noms allemands du *Lycopodium clavatum*, L.

Boerlappenpulver. Un des noms allemands de la *Poudre de Lycopode*.

Boermutterkraut. Un des noms allemands du *Ligusticum Levisticum*, L.

Boerwurz. Un des noms allemands de l'*Helleborus viridis*, L., et aussi du *Ligusticum Meum*, Roth.

Boeswergoell. Nom suédois du *Castoreum*.

Boetsoi. Nom du *Renne*, en Laponie.

Boeuf, Taureau châtré. V. *Bos Taurus*, L.

Boeuf d'afrique. Un des noms du buffle, *Bos Bubalus*, L.

— de mer. Nom donné par les voyageurs à plusieurs Mammifères, l'*Hippopotame*, les *Phoques*, le *Lamantin*, etc.

Boeumehenhohlwurzel. Un des noms allemands du *Corydalis bulbosa*, Pers.

Boevergeel. Nom danois du *Castoreum*.

Bog. Nom danois du hêtre, *Fagus sylvatica*, L.

Boghas, Budughaha ou Budughas. Noms d'un arbre présumé être le *Ficus religiosa*, L., dans l'Inde.

Bogue. Espèce de poisson. V. *Sparus Boops*, L.

Bohea. Nom d'une sorte de thé, appelée aussi *Thé bou, boui*, dans le commerce.

BOHÊME. Royaume d'Europe, dont la plupart des eaux minérales sont froides, salines ou acidules, et jouissent d'une grande renommée. Voyez : Bilin, Carlsbad, Eger, Franzensbad, Kœnigswart, Marienbad, Püllna, Saidschütz, Sedlitz, Tœplitz, etc.

Wetzler (J.-E.). Sur les sources minérales et les bains médicinaux de Bohême (en allemand). Mayence, 1825, in-8. (C'est le t. 5 d'un ouvrage sur les eaux de l'Allemagne en général) — Kreysig (F. L.). Sur l'emploi des eaux min. naturelles et artificielles de Carlsbad, Embs, Marienbad, Eger, Pyrmont et Spa (en allemand). Léipzig, 1825, in-8.

BOHON, BUHON-UPAS. Noms de l'*Antiaris toxicaria*, Lesch. (I, 333.)

BOICININGA ou BOICININGA. Espèce de serpent venimeux. V. *Crotalus*.

BOIGUE. Arbre du Chili, figuré par Feuillée, qui paraît être un *Drimys*, peut-être le *Drimys chilensis*, DC.? dont l'écorce sent la cannelle; il est consacré au culte des peuples de cette région.

BOIN-GOLI. Rhèede paraît désigner sous ce nom le *Portulaca meridiana*, L.? (*Hort. mal.*, X, 61, t. 31.)

BOIN KAKELI. Sorte d'Orchidée parasite de l'Inde, dont on emploie les pousses en cataplasme sur les tumeurs pour les mûrir, etc.; on les mêle par fois avec différentes substances; les feuilles, prises intérieurement, sont estimées alexipharmaques. On prétend que cette plante se ressent des propriétés de l'arbre où elle croît, et que celle qui se trouve sur le végétal qui donne les noix vomiques, *Strychnos Nux vomica*, L., est amère et purgative, etc. (*Ancienne Encyclopédie.*) : ce fait serait curieux à vérifier.

BOIOBI. Serpent venimeux du Brésil, dont la racine de Caa-apia passe pour être l'antidote. Sa chair était assimilée jadis, pour ses vertus, à celle de la vipère.

BOIQUIRA. Espèce de serpent venimeux. V. *Crotalus*.

BOIS. *Lignum*. Partie interne ligneuse des végétaux vivaces, formée de couches concentriques, avec un canal médullaire central plus ou moins oblitéré dans les arbres dicotylédones, ou dont les fibres sont éparses et mêlées sans ordre avec la partie médullaire, dans les monocotylédones. C'est la partie extérieure ou aubier, qui se change en bois dans les premiers, de sorte que le centre ou *cœur* en est la portion la plus dure, tandis que l'inverse a lieu dans les seconds, dont le bois le plus dur est à la circonférence.

Les bois participent des propriétés de tout le végétal, ou plutôt ce sont eux qui lui donnent les propriétés qui le distinguent, et qu'on trouve seulement à des degrés différens dans d'autres parties; cependant il y a des organes qui changent les sucs fournis par la tige en d'autres substances; tels sont l'écorce, le fruit, etc., qui n'en recèlent alors que les matériaux primitifs.

Les bois étant la partie la plus facile à conserver, ainsi que l'écorce, nous sont envoyés de préférence des pays lointains; tandis que nous nous servons des feuilles et des fleurs de nos végétaux indigènes pour l'usage, et que fort rarement employons-nous leur bois.

Les bois demandent quelques conditions pour être employés; il faut les choisir sains, les plus récens possibles, lourds, non vermoulus, en ôter les parties avariées; on est souvent obligé de les fendre en petits morceaux et de les faire tremper dès la veille pour en faire, soit des infusions, soit des décoctions, mode le

plus ordinaire d'en faire usage, après celui de leur administration en poudre. Il faut les conserver dans un lieu sec, dans des boîtes bien fermées, à l'abri du contact de l'air et de la lumière : ils se gardent alors un temps considérable.

On a donné des noms collectifs à quelques bois. Ainsi on appelle *Bois sudorifiques* ceux à qui on a accordé cette propriété. V. *Bois sudorifiques*.

Bois d'absinthe. V. *Bois amer*.

— d'acacia, *Acacia farnesiana*, W.

— acajou. V. *Acajou* (I, 15.)

— d'acossois, *Hypericum guianense*, Aublet.

— d'agalloche. V. *Agalloche* (I, 97.)

— d'agara. Bois de la Chine, très-odorant, d'un végétal indéterminé.

— d'aguilla. Bois aromatique d'Afrique, d'un végétal indéterminé.

— d'aigle. V. *Aquilaria malacensis*, Lam. (I, 373.)

— d'ajawa, *Ligusticum Ajawa*, Roxb.

— d'aloès. V. *Agalloche* (I, 97.)

— — V. *Aloexylum* (I, 198) et *Excœcaria*.

— amer, *Quassia Simarouba*, L., aux Antilles. On donne le même nom à Bourbon au *Carissa Xylopicron*, Dupetit-Th., où on l'appelle encore *Bois d'absinthe*.

— d'anis, *Illicium anisatum*, L. On donne aussi ce nom à Manille à l'*I. sanaki*, Perrotet. On l'applique encore à des bois qui sentent l'anis, comme le *Limonia madascariensis*, Lam.; le *Laurus persea*, Jacq.; le *Piper aduncum*, etc. V. *Anisée* (odeur.)

— des antilles. Synonyme de *Bois de brésillet*.

— d'arc, *Cytisus laburnum*, L.

— d'aspalath. V. *Aspalath* (I, 469.)

— bacha. V. *Bois caleçon*.

— balle, *Trichilia Guara*, L. Ce nom vient de la forme de ses fruits.

— baptiste, *Hypericum cayennense*, Aublet.

— a barique, *Hedwigia balsamifera*, Sw.

— blanc. Nom du bois des genres *Populus*, *Betula*, et *Salix*.

— de brésil, *Cæsalpinia echinata*, Lam., qui est peut-être un *Guilandina*? Plusieurs autres bois de teinture, tels que ceux des *Cæsalpinia tinctoria*, Domb., *Coulteria tinctoria*, Kunth, *Poinciana insignis*, Kunth, etc., portent aussi ce nom.

— de brésillet, brasiletto, *Cæsalpinia brasiliensis*, L. Nous devons ajouter qu'il y a de l'obscurité et de la confusion au sujet des végétaux qui fournissent les bois de Brésil, de Brésillet, de Fernambouc V. *Cæsalpinia*.

— caca. V. *Bois de merde*.

— cachiman, *Magnolia Plumieri*, W.

— a caleçons. Nom que l'on donne aux *Bauhinia*, à cause de la forme de leurs feuilles, qui sont bilobées.

— de calambac. V. *Bois d'aloès*.

— de cam, de cham, *Bachia nitida*, Ledeb.; *Thespesia* d'Afzelius. V. ce mot.

— de campêche, *Hœmatoxylon campechianum*, L. D'autres bois portent aussi, abusivement, le même nom.

— canelle, *Drimys Winteri*, Forsk. A l'Ile-de-France on appelle encore ainsi un *Laurus* et un *Elœocarpus*.

Bois canic, *Guilandina Bonduc*, L.
— canon, *Cecropia peltata*, L.
— canot. On donne ce nom aux bois dont on peut faire des canots, tels que le *Terminalia Catappa*, L.; le *Calophyllum Inophyllum*, L., etc.
— capitaine, *Malpighia urens*, L.
— carabacci. Bois aromatique de l'Inde. Baglivi s'en est servi dans le scorbut; inconnu.
— de carapat, *Ricinus communis*, L.
— caratas, *Agave vivipara*, L.
— cayan, *Quassia Simarouba*, L.
— de cerisier, *Malpighia glabra*, L.
— chandelle, de chandelier. On donne ce nom à des végétaux résineux dont on allume des branches pour s'éclairer, tels que l'*Agave fœtida*, L.; l'*Amyris elemifera*, L.; l'*Erythalis fruticosa*, L., etc.
— de chêne, *Bignonia longissima*, Sw., aux Antilles.
— de cheval. Arbre inconnu, employé à St.-Domingue dans l'hippiatrique, d'après Nicholson.
— de chik, *Cordia Sebestena*, L.
— de chine. On donne ce nom en Egypte à un bois inconnu, venant par la voie de l'Inde, qu'on emploie contre la syphilis, d'après Erhenberg. (*Bull. des Sc. méd.*, Férussac, XIII, 233; 1828.)
— de chypre. Synonyme d'*Aspalath* (I, 469.)
— choiseul, *Æschynomene grandiflora*, L. (I, 86.)
— citron, *Erythalis fruticosa*, L.
— de clou. On donne ce nom aux arbres qui produisent des clous, c'est-à-dire, des boutons floraux aromatiques, usités sous ce nom, tels que le *Caryophyllus aromaticus*, L.; le *Myrthus caryophyllata*, L. On appèle encore de la sorte le *Ravensara aromatica*, Sonnerat.
— cochon, *Bursera gummifera*, L.
— corail, *Erythrina Corallodendron*, L.
— de corne, *Garcinia cornea*, L.
— cossais, *Hypericum guianense*, Aublet.
— costière, *Rhamnus ellipticus*, Ait.
— couleuvre. Nom donné à plusieurs végétaux, crus propres à guérir la morsure des serpens venimeux, tels que l'*Ophioxylon serpentinum*, L.; l'*Ophiorrhiza Mungos*, L.; le *Rhamnus colubrina*, L.; le *Strychnos colubrina*, L., etc.
— de coult. V. *Bois néphrétique*.
— de crabe, *Myrthus caryophyllata*, L.
— a dard, *Possira arborescens*, Aublet.
— a dartres, *Danais chassalia*, Poir.; *Hypericum guianense*, Aublet; végétaux que l'on dit propres à guérir les dartres.
— dentelle, *Daphne Lagetta*, L.
— doux, *Glycyrrhyza glabra*, L.
— dysenterique, *Malpighia spicata*, L.
— d'ébène. On donne ce nom aux arbres dont le cœur est noir, tel est le *Diospyros Ebenum*, Retz. On le donne aussi à ceux qui ont le cœur coloré; de sorte que l'on a l'ébène vert, *Bignonia Leucoxylon*, etc., etc.
— sans écorce, *Ludia heterophylla*, Lam. Plusieurs autres végétaux portent aussi ce nom.
— d'encens. Ce nom se donne aux arbres qui ont un suc résineux balsamique, et

qui en restent imprégnés de manière à brûler en répandant une odeur agréable ; tel est l'*Icica guianensis*, Aublet.

BOIS A ENIVRER. On appelle ainsi les végétaux dont quelques parties jetées dans l'eau enivrent le poisson, tels que le *Piscidia carthaginensis*, L.; le *Menispermum Cocculus*, L.; le *Phyllanthus brasiliensis*, Lam.; le *Galega cinerea*, L., etc.

— ÉPINEUX, *Zanthoxylum Clava Herculis*, L.

— DE FER. On applique ce nom aux bois très-durs et très-pesans, comme à ceux du *Robinia Panacoco*, Aublet; du *Stadmannia oppositifolia*, Lam.; du *Baryxylum rufum*, Lour.; de l'*Ægiphylla martinicensis*, L.; du *Mesua ferrea*, L.; du *Fagara Pterota*, L.; du *Coccoloba grandifolia*, Jacq., etc.

— DE FERNAMBOUC. V. *Bois de Brésil.*

— A LA FIÈVRE. V. *Cinchona.*

— DE FLÈCHE. V. *Bois dard.*

— DE FLOT, *Hibiscus tiliaceus*, L.

— DE FRESNE. On donne ce nom à quelques arbres dont le feuillage ressemble à celui de notre frêne, tels que le *Quassia amara*, L.; le *Bignonia radicans*, L., etc.

— DE GUAYAC, *Guajacum officinale*, L.

— GENTIL, *Daphne Mezereum*, L.

— DE GÉROFLE, OU DE GIROFLE. *Myrthus caryophyllata*, L.

— DE GOMMIER BLANC, *Bursera gummifera*, L.

— GUILLAUME. Nom qu'on donne à l'Ile-de-France à plusieurs conizes ou *Baccharis*, frutescens et visqueux.

— HINSELIN, *Malpighia urens*, L.

— D'HUILE, *Erythroxylon hypericifolium*, Lam.

— IMMORTEL, *Erythryna inermis*, Mill.

— D'INDE, *Myrthus acris*, Sw., et *M. Pimenta*, L.; on donne aussi ce nom au bois de campêche.

— ISABELLE. Ce nom est accordé aux arbres dont le bois affecte cette couleur, tels que le *Laurus borbonia*, L.; le *Myrthus Greggii*, Sw., etc.

— IVRANT. V. *Bois à enivrer.*

— DE LA JAMAIQUE. V. *Bois de campêche.*

— JAUNE. Ce nom, qui provient de la couleur du bois de certains végétaux, a été donné à l'*Ilex crocea*, Thunb.; au *Morus tinctoria*, L.; au *Liriodendrum Tulipifera*, L.; à l'*Erythalis fruticosa*, etc.

— JOLI. V. *Bois gentil.*

— DE LAIT. Plusieurs végétaux à suc laiteux de la famille des Apocynées ou de celle des Euphorbiacées portent ce nom. On le donne surtout au *Plumiera retusa*, Lam., qui est peut-être l'*Antefara* de Poivre, végétal de Madagascar, indéterminé jusqu'ici.

— LANTAL. (Eaux min. de). V. *Chaneac.*

— DE LIÈGE. Ce nom se donne à des végétaux dont le bois est léger et spongieux, tels que l'*Hibiscus tiliaceus*, L.; le *Bombax Gossypium*, L.; le *Pterocarpus suberosus*, Pers.

— DE LIÈVRE, *Cytisus Laburnum*, L.

— DE LOSTEAU, DE LOUSTEAU, *Antirrhea borbonica*, Gm. (Voyez I', 355.)

— DE SAINTE-LUCIE, *Prunus Mahaleb*, L.

— DE LUMIÈRE. V. *Bois chandelle.*

— DE MABOUIA, *Morisonia americana*, L. On applique aussi ce nom au *Capparis Breynia*, L.

Bois macaque, *Melastoma Tococo*, Lam.
— de mai, *Cratægus Oxyacantha*, L.
— marie, *Calophyllum Inophyllum*, L.
— de sainte-marthe. Synonyme de *Bois de brésillet.*
— de mèche. V. *Bois chandelle.*
— médicinaux. Ce nom s'applique à ceux que l'on emploie à quelques usages pharmaceutiques.
— de merde, *Capparis ferruginea*, L., et *C. Breynia*, L.
— de merle. Végétal inconnu de l'Ile-de-France, dont l'écorce infusée guérit la gonorrhée. (Ferrein, *Mat. méd.*, III, 338.)
— des moluques, *Croton Tiglium*, L.
— de montbrun. Apocynée de l'Ile-de-France, usitée contre la gonorrhée.
— de musc, *Clutia Eluteria*, L.
— nachas. V. *Bois de fer.*

Bois néphrétique, *Lignum nephriticum*. L'origine de ce bois est restée inconnue jusqu'ici aux naturalistes. On l'a attribué long-temps à l'arbre qui donne la noix de Ben, *Guilandina Moringa*, L., *Moringa Nux Ben*, Desf.; mais ce bois nous arrive de la Nouvelle-Espagne, où ne croît pas le *Moringa*.

On a démontré que cette opinion ne reposait sur rien de positif et qu'elle ne pouvait être véritable. Depuis Rumphius, au surplus, on pouvait avoir des doutes à son sujet, puisqu'en décrivant ce végétal de l'Inde, il ne dit pas que ce soit de lui que provienne le bois néphrétique; depuis on a cru, mais sans preuve bien concluante, qu'il était fourni par le *Mimosa* (Inga) *Unguis-Cati*, L. On l'a encore attribué, toujours par conjecture, à un *Cissampelos*, et enfin M. Fée, à cause de la propriété polychroïte de son infusion, se demande si celle-ci ne contiendrait pas de la guayacine, et si, par conséquent, le végétal qui la donne n'appartiendrait pas au genre *Guajacum*? Quoi qu'il en soit, il est compacte et en morceaux coupés transversalement, jaune pâle et léger à l'extérieur, ou aubier, d'un fauve noirâtre à l'intérieur, ou dans le bois; inodore, à moins qu'on ne le lime, car alors il répand une odeur assez aromatique. Sa saveur est un peu amère et un peu âcre. Ce bois, mis pendant une heure dans l'eau, donne une infusion qui présente une sorte d'opalisation; placée entre l'œil et la lumière, elle paraît d'un jaune d'or, et bleue si on tourne le dos à la lumière, ce qui donne le moyen de distinguer ce bois de tout autre. On a attribué, dans son pays natal, de grandes propriétés à cette substance ligneuse prise en infusion contre les affections des reins et de la vessie, d'où lui est venu son nom, ainsi que contre les maladies du foie et de la vessie; mais les médecins européens qui ont d'abord fait connaître ces prétendues propriétés, ne les ayant pas reconnu réelles, ont délaissé ce

médicament, qui est aujourd'hui complètement abandonné, et qu'on ne se procure même pas très-facilement.

On a voulu distinguer (*Journ. de pharm.*, VIII, 120.) un bois que l'on appelle *Néphrétique noir*, inconnu dans le commerce, et que nous n'avons rencontré dans aucune collection; il est, dit-on, brun-rougeâtre, presque noir, sans odeur, de saveur légèrement âcre, à aubier gris : on l'attribue (sans dire sur quoi repose cette opinion) au jacaranda noir de Marcgrave (*Bras.*, 136.), *Bignonia* (Jacaranda) *brasiliana*, Lam. Mais cet auteur assurant que son jacaranda noir est odorant, le prétendu *bois néphrétique noir* ne peut lui appartenir. Nous pensons que c'est tout uniment le cœur du bois néphrétique ordinaire, dépouillé de son aubier, partie que l'on voit plus volontiers dans les collections, qu'on aura décrite; et effectivement, Murray le dit, *interior fusco-bruna*, ce qui est très-vrai. (*Apparat. med.*, II, 522.)

Cartheuser (J.-F.). *Dissert. de ligno nephritico, colubrino et semine santonico.* Francfort-sur-l'Oder, 1749, in-4.

Bois nicaragua. V. *Bois de campêche*.

— noir, *Acacia Lebbeck*, W. (I, 13.)

— d'olive, *Elæodendrum glaucum*, Pers. ?

— d'oreille, *Daphne Mezereum*, L. Ce nom lui vient de ce qu'on l'applique comme vésicant derrière les oreilles.

— palmiste, *Geoffroya spinosa*, L.

— de pavana, *Croton Tiglium*, L.

— a pian, *Morus tinctoria*, L.

— pin, *Magnolia Plumieri*, Sw., de la forme de ses fruits en cône.

— pissenlit, *Bignonia stans*, L.

— poivrier, *Erythroxylon laurifolium*, Lam., et plusieurs espèces du genre *Fagara*.

— puant, *Olax zeylanica*, L.; *Cassia alata*, L.; *Pirigara tetrapetala*, Aublet. V. *Arbre puant* (I, 385.), et une note insérée dans le *Bull. des Sc. méd.*, Férussac, février 1829, page 328.

— punais, *Cornus sanguinea*, L.

— purgatif, *Croton Tiglium*, L.

— de quinquina. Nom impropre d'un *Malpighia* de Cayenne.

— ramon, *Celtis occidentalis*, L.; *Sapindus Saponaria*, L., etc.

— de rape. On donne ce nom aux végétaux à feuilles ou écorce rudes, tels que les *Cordia Sebestena*, L.; *Delima Sarmentosa*, L., etc.

— reinette, *Dodonæa angustifolia*, L.

— de rhodes. V. *Aspalath* (I, 469). Quelques personnes croient qu'il provient du *Convolvulus scoparius*, L. F.

— de roses, *Cordia Sebestena*, L.; *Colliguaja odorifera*, Moll. Celui de Cayenne provient du *Licaria guianensis*, Aublet; et, suivant d'autres, de l'*Amyris balsamifera*, L.

— rouge. V. *Bois d'Inde*. On donne aussi ce nom au *Guarea trichilioides*, L.; à l'*Houmiri* de Cayenne; au *Copaifera officinalis*, L. (*Ann. des Voy.*, par Walkenær, XV, 185.)

— sain. V. *Sain-bois*.

Bois saint. Synonyme de *Guayac*.
— de sang, *Copaifera officinalis*, L.
— sanglant, *Hypericum guianense*, Aubl.; de sa couleur rouge.
— de santal blanc, *Santalum myrtifolium*, L.
— — citrin, *Santalum freycinetianum*, Gaud.?
— — rouge, *Pterocarpus santalinus*, L. F.
— de sapan, sappan, *Cœsalpinia Sappan*, L.
— de sassafras, *Laurus Sassafras*, L.
— de sauge. Nom qu'on donne aux Antilles aux *Lantana*, de la forme de leurs feuilles.
— de savane, *Cornutia pyramidata*, L.
— savonette, *Sapindus Saponaria*, L.
— de senteur. Bois odorans qu'on trouve dans le commerce de la parfumerie; la plupart sont indéterminés. Cavanille dit que l'un d'eux est son *Assonia populifolia*. On les tire de Chine, où l'un d'eux est connu sous le nom d'*Ouennam*.
— de seringue, *Evea guianensis*, Aubl.
— de serpens. V. *Bois de couleuvre*.
— de source, *Aquilicia sambucina*, L. (I, 373.)

Bois sudorifiques. On donne ce nom aux bois de salsepareille, *Smilax Salsaparilla*, L.; de gayac, *Guajacum officinale*, L.; de squine, *Smilax China*, L.; et de sassafras, *Laurus Sassafras*, L. On les prescrit par fois collectivement, et on en fait des préparations officinales très-usitées, telles que le sirop sudorifique, etc., dont il se fait une immense consommation dans le traitement de la syphilis ancienne, ou qui a résisté au mercure. Les quatre bois sudorifiques, dont les propriétés seront plus particulièrement indiquées à l'article de chacun d'eux, servent souvent à préparer des tisanes, des décoctions, des robs, etc.

Bois de surinam, *Quassia amara*, L.
— de tam. V. *Bois dysentérique*.
— de tek, *Tectona grandis*, L. F.
— de tilly, de tigli, etc., *Croton Tiglium*, L.
— trompette, *Cecropia peltata*, L.

BOIS-YVON. Village à 4 lieues d'Avranches, où Carrère (*Cat.*, 502.) signale une source minérale froide, qu'on croit ferrugineuse.

BOISSE, à une demi-lieue de Fontenay-le-Comte (Vendée). Carrère (*Cat.* 422.) y indique une source minérale froide, que Gallot, qui y a trouvé de la terre absorbante, du sel marin, de la sélénite, dit employée comme purgative. Un autre Boisse, à une demi-lieue de Chambéry, est mentionné dans l'Itinéraire d'Italie comme offrant une eau sulfureuse, utile contre la débilité de l'estomac.

BOISSON, *Potus*. Aliment et médicament liquides. Tout ce qui est susceptible d'être bu prend ce nom. Nous ne nous occuperons ici que des boissons comme aliment, réservant les médicamens liquides pour d'autres articles, tels que *tisane*, *potion*, etc.

Des classes entières d'animaux, surtout parmi celles que l'on dit d'une organisation moins parfaite, parce qu'elle est plus simple, et qu'on pourrait regarder par cela même comme plus admirable, ne se nourrissent que du liquide au milieu duquel elles vivent, et où elles trouvent apparemment, au moyen de la simple absorption qu'elles en font, de quoi se substanter et se reproduire. Nous citerons en exemple les infusoires, les millepores, les madrépores, un grand nombre de mollusques adhérens, etc. Les animaux de classe à organisation plus compliquée, et qu'on croit devoir appeler pour cela plus parfaits, les mammifères, vivent de liquide dans leur premier âge. Il ne nous paraît pas même impossible que certains êtres vivans se nourrissent uniquement d'air, dont les autres animaux ne se nourrsent qu'en partie : il est évident, par exemple, qu'il y a des plantes qui sont uniquement *aérivores*, etc.

Les boissons sont peut-être plus indispensables aux animaux que les alimens solides; il est certain, du moins, qu'ils périssent plus vite lorsqu'ils en sont privés, que lorsque ce sont ces derniers qui leur manquent. Les lieux où abondent les eaux sont toujours les plus peuplés, et, là où elles manquent, il y a dépopulation et stérilité. Le nombre des animaux aquatiques est évidemment plus grand que celui des terrestres; il en doit être ainsi, puisque la digestion des liquides n'exige que l'appareil le plus simple, un conduit unique, ou même la seule porosité extérieure, pour absorber, rejeter ou exhaler la matière liquide. On pourrait même dire que, dans la matière solide ingérée comme aliment, les organes absorbent seulement la partie liquide, puisqu'ils rejettent, comme *caput mortuum*, celle qui a le plus de consistance. V. *Aliment*, I, 168.

Les boissons appartiennent aux trois règnes de la nature : le minéral présente l'eau, la plus abondante, la plus nécessaire et la plus salubre de toutes; le végétal nous offre des sucs muqueux, extractifs, sucrés, acides, etc., dont on fait aussi un grand usage; enfin l'animal nous donne le lait, boisson si précieuse pour les nouveau-nés; le sang, la lymphe, etc., dont certains animaux se nourrissent, et tous les sucs animaux qu'on en extrait, tels que bouillon, jus, etc. Les boissons sont donc par fois un aliment total, comme dans les classes où elles paraissent suffire à l'alimentation, ou un aliment partiel indispensable pour que l'alimentation se fasse, et y concourant; elles remplacent les liquides que l'on rend, que l'on transpire; elles sont alimentaires en ce sens qu'elles réparent une déperdition de substance.

Les boissons se divisent en simples et naturelles, en composées naturelles et en artificielles qui sont le produit de l'industrie et toujours

composées. Les simples et naturelles sont toutes les espèces d'eaux de pluie, de rivière, de source, etc. Rigoureusement elles pourraient être regardées comme composées, non-seulement parce que deux gaz, l'hydrogène et l'oxygène, les forment, mais surtout parce qu'elles contiennent des sels, quelques terres, etc. Il n'y a que l'eau distillée qui soit le type véritable de l'eau à l'état de pureté. V. *Eau*.

Les boissons composées naturelles sont celles que nous offrent les végétaux et les animaux. V. *Sucs* et *Lait*.

Les boissons composées artificielles sont préparées par l'homme, et comprennent, outre celles que fournit l'art pharmaceutique, celles qu'il fait pour les besoins et les agrémens de la vie. Tous les liquides fermentés, et à leur tête le vin, en font partie. Voyez *Vin*, *Bière*, *Quass*, etc. L'homme, en outre, retire par la distillation de ces liquides fermentés, l'alcool, qui sert aussi à des usages nombreux, et dont l'abus, comme boisson, peut avoir les plus terribles résultats. V. *Alcool*. (I, 150.)

Les boissons se prennent seules, pour étancher la soif, besoin fréquent, et qui est plus ou moins vif, suivant le genre d'animal, suivant qu'il exécute telle ou telle fonction, suivant la température, le climat, etc. Dans les pays chauds, la déperdition cutanée étant plus grande, le besoin de la réparer par les boissons est plus vif. On peut conjecturer que l'eau est la boisson des 99/100es de l'espèce humaine. La petite fraction qui y ajoute des liqueurs fermentées, et qui s'est fait un besoin factice de cette addition, portée jusqu'à la fureur chez les nations sauvages, en retire, par l'abus qu'elle en fait, plus de mal que de bien sous le rapport de la santé, quoique, dans quelques occasions, ces liquides deviennent un moyen thérapeutique précieux. On peut dire que l'usage des boissons alcooliques est utile, convenablement placé dans les climats chauds pour soutenir les forces, et empêcher la laxité trop grande de la fibre; mais dans les pays tempérés et les climats froids, l'usage habituel de ces boissons ôte plus de force qu'il n'en donne, à de très-légères exceptions près, témoins les habitans des campagnes, bien plus robustes et bien moins sujets aux maladies, outre qu'elles sont toujours plus simples, que les citadins, quoiqu'ils ne boivent que de l'eau; témoins surtout les Turcs, les plus vigoureux des Européens, qui sont dans le même cas. Les femmes boivent moins que les hommes, surtout de boissons alcooliques, sans doute par suite de leur volume moindre, qui exige moins de réparation, de même qu'elles consomment moins d'alimens, parce qu'elles ont des organes moins actifs; des besoins moins vifs, etc.

Les boissons se prennent ordinairement aux repas, entremêlées aux alimens solides, dont elles paraissent faciliter la digestion. Leur quantité varie aussi suivant les individus et suivant la saison, l'aliment dont on se nourrit, etc.; trop grande, elle est plus nuisible qu'utile, et paraît gêner la digestion stomacale; trop petite, elle doit également être désavantageuse, mais ses inconvéniens sont moindres ou moins évidens. L'usage, en Europe, est de prendre à peu près partie égale de l'un et de l'autre, mais évidemment les liquides ingérés surpassent les solides pour beaucoup de constitutions nerveuses, molles, hypochondriaques, et chez les ivrognes, où l'abus des alcooliqués diminue le besoin des alimens plus consistans. Le trop grand usage des boissons aqueuses énerve, affaiblit la fibre, relâche les viscères, provoque la sueur; celui des alcooliques resserre, raidit les tissus, et porte au tremblement, aux affections cérébrales, à l'hydropisie, etc.

On prend des boissons, dans les temps chauds, comme rafraîchissantes, tempérantes, humectantes, etc., en abaissant même leur température par le moyen de la glace, de la neige, etc. Généralement cet usage est salutaire; mais, par fois, l'opposition entre la température du corps et celle du liquide pris, occasionne des états pathologiques plus ou moins graves, des phlegmasies pulmonaires, etc., ce qui doit engager à diminuer ce contraste, c'est-à-dire, à boire moins frais, et à attendre que la chaleur du corps soit un peu diminuée par le repos: par fois aussi l'excès de froid des boissons, lorsque le corps est trop échauffé, produit des vomissemens et autres dérangemens gastriques, qu'on est tenté de prendre pour des empoisonnemens, comme il est arrivé plus d'une fois après avoir pris des glaces, etc.

On peut rendre les boissons plus alimentaires, plus nourrissantes, en y ajoutant des principes nutritifs, tels que la gélatine, la fécule, la gomme, le sucre, etc., etc. On est obligé d'avoir recours à ce genre d'alimentation lorsque la déglutition est empêchée ou impossible, etc.

En général on boit froid, c'est l'habitude ordinaire; les boissons chaudes sont réservées pour les malades, où même dans plus d'un cas on abuse de ce genre de médicament, comme nous le dirons à l'article *Tisane*.

Scacchi (F.). *Diss. de salubri potu.* Romæ, 1622, in-4. — Jacobi (L.-F.). *Diss. de erroribus in potulentis commissis.* Erford, 1713, in-4. — Brueckmann (F.-E.). *Catalogus exhibens appellationes et denominationes omnium potus generum, etc.* Helmstad, 1722, in-4. — Schnorbusch (P.-A.). *Diss. de potulent s.* Erford, 1750, in-4. — Metzger (J.-D.). *Diss. analecta de potu.* Regiomonti, 1787, in-4. — Gehler (J.-C.). *De recta potus in sanis hominibus administratione*, Progr. Lipsiæ, 1793, in 4. — Staab (O). Potographie (en allemand). Francfort, 1807, in 8.

Boitiapo. Gros serpent venimeux du Brésil, dont la chair passait pour alexitère.

Bok. Un des noms suédois du hêtre, *Fagus sylvatica*, L.

Bokzedoar. Nom hollandais de la *Zédoaire*.

Bol. Nom hindou de la *Myrrhe*. V. aussi *Bols*.

BOL, *Bolus*, βωλος des Grecs. Les anciens désignaient sous ce nom des terres douces au toucher, diffluentes dans la bouche, auxquelles ils attribuaient diverses propriétés, que ne confirme guère l'expérience. On les purifiait pour l'usage médicinal, en séparant par des lavages et des décantations répétées, les parties les plus grossières; on leur donnait des formes particulières, et on leur imprimait un cachet, d'où le nom de *Terres sigillées*. (V. *Terres* et *Argile*.)

On en distinguait de plusieurs sortes: les bols blancs passaient plus spécialement pour adoucissans; ceux qui étaient colorés pour astringens; la plupart pour absorbans, anti-putrides, alexipharmaques même. On les donnait à l'intérieur par grains, par gros et même par once (Boërhaave), ce qu'explique facilement leur inertie presque complète.

Le *Bol d'Arménie*, *Bol oriental* (*Bolus armena*, *B. rubra*, etc.), qu'on tirait de Perse et d'Arménie, était en masses compactes, d'un rouge vif, dû à de l'oxyde de fer; c'était le plus estimé comme dessiccatif, fortifiant, astringent, hémostatique, etc., soit à l'extérieur, soit à l'intérieur. Pline en traite (lib. XXXV, c. 6.) sous le nom de *Sinopica*, et en distingue de plusieurs nuances. Fracastor parle d'une piqûre d'araignée qui eût été, dit-il, mortelle sans l'application de ce bol. Il entrait dans la confection d'hyacinthe, l'orviétan, le diascordium, diverses poudres astringentes, etc.

En France, on l'a depuis long-temps remplacé par des terres ou *bols du pays* (Bol de France, *Bolus nostra*), que l'on trouve surtout aux environs de Blois (Bol de Blois, *Terra s. Bolus blesensis*), de Saumur, de Paris même, et qui, quoique moins colorés, paraissent n'en différer que fort peu. Boërhaave l'administrait dans les fièvres malignes, les maladies pestilentielles, la dysenterie putride. Il en est de même du *Bolus Toccaviensis*, Offic.

Le *Bol de Bohême* ou de *Hongrie*, un peu plus pâle aussi que le Bol d'Arménie, lui a été souvent substitué. Aldrovandi le croyait fort utile contre les fièvres exanthématiques.

Gmelin rapporte (*Découv. des Russes*, II, 357.) qu'à Rascht, en Perse, on trouve dans les boutiques des *terres* blanches, rouges, vertes, qui viennent du Caucase, et qui passent pour être propres à relever les forces épuisées, à résister au venin, etc.

Quant au *Bolus alba*, qu'on tirait de Turquie, d'Allemagne, etc.,

et qui n'est qu'une marne desséchée, plus analogue à la terre sigillée (V. ce mot) qu'au bol d'Arménie, on le regardait, avec raison sans doute, comme moins actif encore que ce dernier.

Aucun de ces bols, d'ailleurs, n'est aujourd'hui employé.

Camerarius (J.). *De bolo armeniâ et terra lemnia observationes.* (à la fin de son *Synopsis*. Nuremb., 1583.) — Kisewetter (A.-F.). *De bolo. Diss.* Viadob., 1766, in-8.

Bola. Un des noms indiens de la *Myrrhe*.

BOLANOS. Village de la Nouvelle-Castille, en Espagne, où sont des eaux minérales usitées en boisson. (Ballano, *Diccion. de Medic. y Cirugia*, I, Madrid, in-4.)

BOLAX. Genre de plantes de la famille des Ombellifères, de la pentandrie digynie, de Linné. Le *B.* (*Azorella*, Lam.) *gummifer*, Spreng., Gommier des Malouines, peut-être aussi le *B. cæspitosus*, Spreng. (*Azorella gummifer*, Poir., qui en est fort voisin, s'il n'en est pas une simple variété), exsudent une matière gommeuse ou gommo-résineuse, rougeâtre, demi-transparente, semblable à celle de l'abricotier, qui suinte en grains de la touffe serrée (on dit des semences) qu'offre cette plante, qui forme de larges gazons très-bas aux îles Malouines. Cette substance, inodore, est inusitée; elle était à peu près inconnue en Europe à l'époque récente où notre ami M. Lesloq, médecin distingué de la marine, en a apporté en France, ce qui a permis de l'apprécier. Du temps de Bougainville, on s'en servait aux Malouines, lors de la formation de la colonie française qu'on essaya d'y fonder, comme d'un bon siccatif. M. Labillardière affirme que son *B. compressa* produit aussi de la gomme.

BOLBEC. Ville de France (Seine-Inf.), à demi-lieue de laquelle Lepecq de la Clôture (*Collect. d'obs.*, II, 156.) indique trois sources froides et ferrugineuses, mentionnées aussi par Carrère (*Cat.*, 398.), et nommés quelquefois *Eaux de Nointot*.

Bolbiton, βολβιτον. Nom grec de la fiente de vache. V. *Bos Taurus*, L. (I, 647.)

Boldak. Nom polonais de l'aubépine, *Mespilus Oxyacantha*, DC.

Boldidion, βολδιδιον. Hippocrate parle, sous ce nom, d'une petite espèce de poulpe qu'il recommande, cuite dans l'huile et le vin, contre plusieurs maladies, entre autres l'aménorrhée.

Boldu. Nom du *Peumus Boldus*, Moll. (*Ruizia*, de la Flore du Pérou; *non* Cav., *Boldea*, Jussieu.) V. *Ruizia*.

Bolehlaw. Nom bohême de la grande ciguë, *Conium maculatum*, L.

Bolet. V. *Boletus*.

Boleto esca, Boleto da isca et Boleto yesca. Noms italien, portugais et espagnol de l'amadouvier, *Boletus igniarius*, L.

BOLETUS, Bolet. Genre de plantes de la famille des Champignons, de la cryptogamie de Linné, caractérisé par un chapeau revêtu en-dessous de tubes ou pores. Il était nommé *Agaricus* par les anciens,

et c'est à tort que Linné a changé ce nom, qui est resté dans le langage médical pour les espèces officinales.

Les espèces du genre *Boletus* se partagent en trois groupes, 1° les *Polyporus*, qui ont le chapeau revêtu en-dessous de pores, dont les tubes sont adhérens entre eux et avec le chapeau. Il est en général dangereux; 2° les *Suillus*, qui ont les tubes adhérens entre eux, mais se séparant du chapeau; ils offrent très-peu d'espèces nuisibles; 3° les *Fistulina*, dont les tubes sont libres et non adhérens entre eux. Voyez ces mots.

En général, les *Boletus* qui ne sont pas comestibles, sont, 1° les espèces coriaces, subéreuses, ligneuses, dont la plupart peuvent servir à la préparation de l'amadou; 2° celles où le pédicule est pourvu d'un collier; 3° celles de saveur poivrée; 4° celles qui deviennent bleues ou vertes lorsqu'on les coupe, phénomène qui dénote toujours une espèce suspecte. (De Candolle, *Essai*, I, 328.)

Nous allons indiquer les espèces de ce genre qui peuvent présenter quelque intérêt.

B. (Suillus) *æreus*, Bull., *Champ.*, 321, t. 312. Cette espèce, qui croît, mais assez rarement, dans nos environs, qui porte le nom de cèpe noir, champignon noir, et dont une variété a reçu en Piémont le nom de *Cravetta* et une autre en Gascogne celui de *Sexh* ou *Cep*, est comestible. Sa chair devient d'un rose vineux en la coupant.

B. (Suillus) *albus*, Pers. Il est comestible et habite nos environs.

B. (Suillus) *aurantiacus*, Bull., *Champ.*, 320, t. 236. Gyrole rouge. Autre espèce comestible de nos bois. Il y en a une variété *Rufa*, de Schæffer, *Fung.*, II, t. 108.

B. bovinus, L. Voyez *B. edulis*, Bull.

B. (Suillus) *chrysantheron*, Bull., *Champ.*, 328, t. 4, 393 et 490, f. 3. Cette espèce passe au vert quand on l'entr'ouvre; une de ses variétés, le *B. fre*, de Bellardi, est comestible, en Piémont, étant jeune; plus âgé, il change un peu de couleur et paraît dangereux.

B. (Suillus) *edulis*, Bull., *Champ.*, 322, t. 60 et 494; *B. bovinus*, L. Cèpe, Gyrole, Gyroule, etc. Cette grande et très-bonne espèce est comestible et très-usitée dans une grande partie de la France, où elle croît abondamment. On la mange fraîche, cuite sur le gril avec du beurre et du sel, ou coupée en quartiers dans les ragoûts, après en avoir ôté le *foin* (les tuyaux), si elle est trop avancée, ce que dénote son amertume. Elle se sèche à l'automne, et se vend l'hiver pour la nourriture et comme condiment A Paris, on ne mange pas ce bolet, quoiqu'il croisse abondamment dans les bois de nos environs, ce qui étonne tous les gens du midi,

qui s'empressent de le récolter ; on se prive ainsi d'un aliment abondant et très-sain dont les paysans de la Gascogne et du Périgord font presque leur unique nourriture l'hiver avec le pain. Il est fauve en dessus du chapeau ; gris-blanc, puis jaunâtre ou ferrugineux en dessous ; le pied est gros, assez égal ; sa chair ne change pas étant entamée. Il peut se confondre avec le *B. tuberosus*, Bull. (*Champ.*, t. 100.), qui a le pied très-renflé du bas, présenté comme vénéneux par M. Descourtilz (*Champignons comestibles*, *suspects*, etc., *tab.* X, lettre K.), mais qu'aucun autre auteur n'a dit être nuisible, dont Persoon ne fait même qu'une variété de l'*Edulis*, et que Bulliard dit délicieux étant jeune.

B. fomentarius, L. Voyez *Amadou*, I, 212.

B. fongo corvo. Micheli a figuré sous ce dernier nom (*Nova plant. gen.*, pl. 70, f. 2) un champignon peu connu des botanistes, et comestible en Italie.

B. (Polyporus) *frondosus*, Schr. On le mange en Piémont sous le nom de Barbesin, d'Orcion. Il a besoin d'être cuit long-temps, d'après l'observation de Bulliard.

B. (Suillus) *fre*, Bellardi. V. *B. chrysantheron*.

B. (Fistulina) *hepaticus*, Schœff., Bull. *Champ.*, 314, t. 74, 464 et 477. Cette grosse espèce, qui croît sur les vieilles souches, et qui est connue sous le nom de foie de bœuf, de langue de bœuf, à cause de la couleur de sa chair, se mange dans quelques pays (Persoon, *Champ. comest.*, 160.), et a eu autrefois quelque emploi en médecine, puisqu'elle est désignée dans les vieux livres de matière médicale, sous le nom d'*Hypodris*.

B. igniarius, L., Amadou. V. ce mot. (I, 212.)

Richter (A.-G.). *Programma de agarico officinali.* Gœttingue, 1778, in-4. — Warner. Obs. sur les bons effets de l'agaric pour empêcher les hémorrhagies des vaisseaux. (*Anc. Journ. de méd.*, II, 155. On trouve, dans les tomes 2, 3 et 4 de cet ouvrage, des observations sur le même sujet.)

B. (Polyporus) *Juglandis*, Bull. Il se mange dans quelques provinces, sous le nom de Miellin, Langou, Oreilles d'orme, etc. Son odeur est dangereuse dans les lieux fermés. (Bulliard.) V. l'analyse détaillée qu'en a donnée M. Braconnot. (*Bull. de pharm.*, VI, 153.)

B. (Polyporus) *Laricis*, Jacq., Bull., *Champ.*, 353, t. 296. Agaric blanc, agaric purgatif, agaric des médecins. On connaît sous ce nom dans les pharmacies le bolet du mélèze, qui se trouve en Dauphiné, en Carinthie, etc. ; on préfère celui de Sibérie, parce qu'il est blanc, léger, élastique, étant dépouillé de sa pellicule extérieure. On le désigne dans quelques livres sous le nom d'agaric femelle, et celui de France, qui est plus roux, sous celui d'agaric mâle. Nous serions tentés de croire, avec quelques auteurs, que l'agaric blanc du

commerce est le résultat d'une sorte d'extravasation due à la piqûre d'insectes sur le mélèze, tant il est différent du *Boletus laricis* de France; certainement, s'il n'en est pas ainsi, il doit constituer une espèce à part. L'agaric, dont la saveur est d'abord un peu douce, puis très-amère, est friable, s'attache aux doigts, ne se pulvérise qu'à l'aide d'un tamis sur lequel on le frotte rudement, car, sous le pilon, il s'aplatirait plutôt que de se mettre en poudre. (*J. de pharm.*, I, 412.) M. Braconnot l'a trouvé composé de 72 parties de matière résineuse, de 26 de fongine et de 2 d'extrait amer. (*Bull. de pharm.*, IV, 304.) M. Bouillon Lagrange y a trouvé de l'acide benzoïque, un acide libre, une matière animale, des sels ammoniacaux, de l'hydro-chlorate de potasse, des sulfates, de l'extractif, etc., etc. (*Annal. de chimie*, LI, 75.), analyse que l'on peut comparer avec celle de Boulduc. (*Mém. de l'Acad. des Sc.*, 1714.) On a présenté cette substance comme un purgatif drastique, qu'il ne fallait donner qu'à la dose de 4 à 6 grains en pilules dans les hydropisies passives. (*Dict. des Drogues*, I, 204.) Nous croyons, avec Lieutaud, qu'on peut le prescrire à celle d'un demi-gros jusqu'à un gros et plus sans qu'il purge sensiblement. Nous en avons souvent mis cette quantité dans les médecines ordinaires (les anciens l'y plaçaient pour purger les sérosités de la tête), sans le moindre inconvénient et sans même que la vertu purgative du composé en fût augmentée sensiblement. Dehaen a présenté l'agaric blanc comme spécifique contre les sueurs des phthisiques, ce qui est affirmé par Barbut. (*Anc. journ. de méd.*, XLVII, 512.) Galien prétendait qu'il arrêtait l'hémoptysie. Le sénateur Moscati a vu les Morlaques guérir l'esquinancie en appliquant à l'extérieur l'agaric sans préparation. (*Journ. de méd.*, de Corvisart, etc., XXVII, 421.) Serait-ce du *Boletus igniarius* dont il serait question ici? Le bolet purgatif entre dans la thériaque, l'élixir de longue vie, etc.

B. Ribis. DC. V. *Amadou*. (I, 212.)

B. (Suillus) *scaber*, Bull., *Champ.*, p. 319, t. 132 et 489, f. 1. La chair de cette espèce, qui croît dans les bois de nos environs, prend une couleur vineuse lorsqu'on l'entame; on la connaît et on la mange sous le nom de Roussile, de gyrole rouge, dans plusieurs provinces de France. Il ressemble au *B. aurantiacus*.

B. scopetino, Micheli figura, t. LXX, f. 3, sous le nom de *Scopetino*, un bolet comestible en Italie, peu connu des botanistes.

B. suaveolens, L., Bull., *Champ.*, 342, t. 310. Il croît sur les vieux saules dans nos environs, et a une odeur de vanille, suivant M. de Candolle, et d'iris de Florence d'après M. Persoon. Il est employé, depuis l'an 1676, contre la phthisie pulmonaire; et J. C.

Enslin, médecin de Spire, a écrit un Traité (*Diss. de Boleto suaveolente*, Erlangæ, 1785.) dont il y a un extrait dans l'*Anc. journ. de méd.* (LXXV, 182.), où il prétend qu'on l'employe avec avantage, en poudre, contre la phthisie pulmonaire, à la dose de deux gros par jour, soir et matin, et cite des cas de guérison, ainsi que Sartorius et Boclerc. Linné assure qu'en Laponie on s'en sert comme d'aphrodisiaque. M. de Candolle dit qu'on fait avec sa poudre et du miel un électuaire, dont on donne depuis un scrupule jusqu'à un gros par jour aux phthisiques.

B. (Polyporus) *tuberaster*, Jacq. Il croît sur la pierre à champignon des Italiens, *Pietra fungaria* des Napolitains, qui est une sorte de tuf volcanique qu'on retire de Reggio en Calabre, lequel, mis dans un lieu chaud et humide, se couvre de champignons comestibles, gravés dans Battara; il en donne pendant environ quatre ans, d'après M. Bonnafoux, qui nous a assuré l'avoir expérimenté lui-même.

Severino (M.-A.). *De lapide fungiferâ, etc.* Padoue, 1649, in-4: Wolfenbuttel, 1728, in-4.

B. tuberosus. V. *B. edulis*.

B. torulosus, Pers. V. *Amadou*, I, 212.

B. ungulatus, Sch. V. *Amadou*, I, 212.

Boletus cervi, Off. V. *Lycoperdon cervinum*, L.

Boligalow. Nom russe du *Conium maculatum*, L.

Bolites. Il paraît que les anciens désignaient ainsi l'Oronge, *Agaricus aurantiacus*, L.

BOLLA. Nom donné quelquefois à l'eau de *Pisciarelli* (Voy. ce mot), à raison du bouillonnement produit en elle par le dégagement abondant du gaz acide carbonique qu'elle contient. (Valentin, *Voyage méd.*, 2e éd., 78.)

Bollin. Nom espagnol de la *Suie*.

Bollion. Nom du myrtille, *Vaccinium Myrtillus*, L., en Scanie.

Bolmoert. Nom suédois de la jusquiame, *Hyosciamus niger*, L.

Bolo. Nom italien du *Bol d'Arménie*.

BOLS, du grec βωλος, Bouchée. Médicamens sous forme de pilules, mais d'un volume un peu plus fort et de consistance un peu moindre, composés comme celles-ci, dont ils ne sont qu'une variété, de poudres unies et liées par des sirops, des savons, des mucilages, des huiles, des extraits, etc., et destinés à masquer la saveur désagréable des substances médicamenteuses qui en font partie. Ils ne doivent guère dépasser le poids de six grains, et se prennent enveloppés dans du pain azyme mouillé préalablement. V. *Pilules*.

Bolsa de pastor. Nom espagnol du *Thlaspi Bursa-pastoris*, L.

Bolty. Nom arabe du *Labrus niloticus*, L., dont la chair a une saveur délicate.

Bolumbac. Un des noms de pays du bilimbi, *Averrhoa Bilimbi*, L.

Bom-upas. V. *Antiaris*. I, 333.

Bombace. L'un des noms italiens du coton.

BOMBAX. Genre de plantes de la famille des Malvacées, de la monadelphie polyandrie; il renferme des arbres d'une taille et d'un volume considérables, qui croissent dans l'Inde.

B. Ceiba, L., Le suc des racines de ce puissant végétal de l'Inde, cultivé aux Antilles, est estimé apéritif, et employé dans ce dernier lieu contre l'ascite. La poudre de cette racine est usitée dans le tétanos; l'écorce de l'arbre est vomitive; on la mêle avec le suc de citron, et on en forme une pâte qu'on applique sur le bas-ventre enflammé; la décoction des fleurs et des jeunes fruits s'emploie en fomentation sur la tête dans les céphalalgies. (*Flore méd. des Antilles*, IV, 64.)

B. malabaricus. Dans l'ouvrage sur les propriétés médicales des plantes de Java, Blume nous apprend que l'écorce des racines d'un *Bombax*, auquel il donne ce nom, et qu'il dit être figuré par Rhèede, sous les noms de *Penja*, *Penjala* (*Hort. mal.*, III, 59, t. 49, 50 et 51.), est vomitive et employée comme telle dans le pays. Sur notre exemplaire de Rhèede, Commerson a écrit sur cette figure, de sa main, *B. pentandrum*.

B. pentandrum, L. Il en exsude une gomme, d'après Ainslie, que l'on emploie, mêlée à des aromates, dans certaines périodes des maladies intestinales. Rumphius dit que les habitans des îles Célèbes mangent les semences de ses fruits. (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 96.)

Desportes assure (*Plantes usuelles de Saint-Domingue*, III, 16.) que les Anglais fabriquent des chapeaux fins avec le coton qui entoure les graînes des semences du genre *Bombax*. Une fourmi feutre en quelque sorte cette bourre et la réduit en une espèce d'amadou que nous avons vu, et dont on se sert, en guise de charpie, pour panser les plaies dans les pays où croissent ces végétaux.

Bombice. Nom français du ver à soie. V. *Bombyx*.

Bombokulon. L'un des noms de la mandragore, *Atropa Mandragora*, L., dans Dioscoride.

Bombon. Ce genre de sucreries intéresse à quelques égards le thérapeutiste. C'est d'abord une forme que l'on donne quelquefois à des médicamens pour les faire prendre aux malades, enfans surtout, à leur insu. Telles sont certaines pastilles, tablettes, pâtes sucrées, dragées, etc. Mais souvent aussi les bombons ne sont pour les enfans qu'un moyen déterminant, par fois nuisible, qu'on employe pour leur faire avaler d'autres médicamens, ou pour les récompenser de leur docilité. Ceux qui ont pour base des amandes, du caramel, des liqueurs alcooliques, etc.; ceux qui, au lieu de sucre, ne sont formés en quelque sorte que d'une pâte farineuse et comme plâtreuse; ceux

surtout qu'on a colorés, ainsi qu'il n'y en a que trop d'exemples, avec des substances minérales (en jaune, *Chromate de plomb;* en vert, *Arsénite de cuivre;* en rouge, *Cinabre*, etc. V. ces mots), ont souvent causé des accidens graves, et, dans ce dernier cas même, de véritables empoisonnemens. Les meilleurs, presque toujours aromatisés avec des huiles essentielles, et souvent pris d'ailleurs, surtout à l'époque du nouvel an, en trop grande abondance, sont sujets à causer des irritations gastriques plus ou moins actives et qui réclament l'usage des délayans, du régime, par fois même des vrais anti-phlogistiques.

BOMBUS, Bourdon. Genre d'insectes hyménoptères, voisin des abeilles, avec lesquelles Linné l'avait réuni. Ces insectes vivent en société, et font, dans la terre, des nids ou rayons trop peu riches en cire et en miel pour être exploités. Leur piqûre, plus redoutable que celle de l'abeille domestique, réclame des soins d'ailleurs analogues. (V. *Apis.*) Les espèces qu'on trouve aux environs de Paris sont les *B. muscorum*, *lapidarius*, *terrestris* et *hortorum*, de Latreille. Les enfans s'emparent quelquefois de ce dernier, et lui arrachent, pour la sucer, la vésicule à miel dont il est pourvu.

Bombylium. Nom d'une espèce de mélisse employée par Hippocrate.

BOMBYX, Bombice. Genre d'insectes de nuit, de l'ordre des Lépidoptères et de la famille des Nématocères. Plusieurs espèces, les *B. processionea*, *pythiocampa*, *chrysorrhea*, *caja*, *antiqua*, *vinula*, *Mori*, Fabr., rapportées par Linné au genre *Phalæna*, sont décrites dans la *Faune médicale* de M. H. Cloquet. (III, 39.) Les chenilles des cinq premières, et surtout du *B. processionea*, dont les mœurs sont fort singulières, sont susceptibles par leur contact, à raison des poils qui les couvrent, d'irriter la peau, de provoquer des démangeaisons, des ampoules, etc., contre lesquelles on a recommandé l'eau salée, le lait, la solution de sulfate de fer et le persil écrasé. Réaumur pense que ses poils seraient propres à remplacer, dans quelques cas, les épispastiques. La chenille de la sixième espèce (*B. vinula.*), lorsqu'on l'irrite, lance quelques gouttes d'un acide très-actif, clair et transparent.

La dernière, *B. Mori*, Latr., connue sous le nom de *Ver-à-soie*, est devenue depuis quelques siècles le fondement d'une vaste industrie, mais n'intéresse que peu le médecin. Aldrovandi prétend que les soldats allemands mangeaient avec plaisir sa chenille frite, et les continuateurs de la *Matière médicale* de Geoffroy disent que, séchée et appliquée en poudre sur la tête, elle est propre contre les vertiges. Ses cocons et la bourre qui les enveloppe, ont été employés sous le nom de *Sericeum* et de *Folliculi bombycis;* on en retirait par distil-

lation l'*Esprit volatil de soie crue*, espèce de sous-carbonate d'ammoniaque huileux et liquide, qui entrait dans les *Gouttes anglaises céphaliques* (alcoolat de lavande ammoniacal du nouveau codex). La soie crue entrait aussi dans plusieurs autres anciennes formules, et a été l'objet de bien des assertions ridicules; on a cru par exemple que, teinte en cramoisi, elle pouvait calmer les pertes utérines, prévenir l'avortement, empêcher les crampes, etc.

Bomolie. Nom danois de l'*Huile d'olive*.

Bomolja. Nom suédois de l'*Huile d'olive*.

Bon. Nom arabe du café, *Coffea arabica*, L.

Bon henry. Nom du *Chenopodium Bonus Henricus*, L.

Bon homme. Un des noms du *Verbascum Thapsus*, L.

Bon varon. Un des noms espagnols du seneçon, *Senecio vulgaris*, L.

Bona. Nom de la féve de marais, *Vicia Faba*, L., dans quelques auteurs.

Bonasla. Synonyme de l'agripaume, *Leonurus Cardiaca*, L., dans quelques auteurs.

Bonasus. Espèce de bœuf sauvage, dont, suivant Lémery, la chair est bonne à manger, et dont les cornes sont astringentes, sudorifiques, propres à résister au venin,

Bonati. Rumphius (*Hort. amb.*, Encyclop., I, 450) désigne sous ce nom un arbrisseau des Indes, dont on se sert contre les fièvres à cause de son amertume.

Bonda calo. Un des noms indiens de l'*Hibiscus Abelmoschus*, L.

Bondea. Synonyme d'*Erytrophleum*.

Bondu, Bonduch. Noms du *Guilandina Bonduc*, L.

Bone set indian sage. Un des noms anglais de l'*Eupatorium perfoliatum*, Wild.

Bonga. Un des noms indiens du palmier, *Areca Catechu*, L. (I, 393.)

— biru. Un des noms indiens du *Clitoria ternatea*, L.

— manoor. Un des noms anglais du *Mogorium Sambac*, Lam.

— tanjong-laut. Nom du *Mimusops Elengi*, L., à la côte de Malabar.

Bongko. Nom javanais de l'*Hernandia sonora*, L.

Boniana, Bonjama. Noms caraïbes de l'ananas, *Bromelia Ananas*, L.

Bonifacia. Nom qu'on donne, dans quelques auteurs, au *Ruscus Hypoglossum*, L.

Boniie et Bonitol. V. *Scomber*.

BONN. Village de Suisse, à 2 lieues de Fribourg, où se trouvent des bains d'eau minérale sulfureuse.

Bonne dame. Un des noms de l'*Atriplex hortensis*, L.

BONNE-FONTAINE. Village de France, à 3 lieues de Saint-Diez. Il y existe une source froide dont la nature, prétendue minérale, paraît douteuse à Carrère. (*Cat.*, 496.)

BONNES. Petit village de la vallée d'Ossan (Basses-Pyrénées), célèbre par ses eaux thermales sulfureuses, connues depuis longtemps, d'abord sous le nom d'*Eaux d'arquebusade*, puis sous celui d'*Aigues-Bonnes*, d'*Eaux-Bonnes*, ou mieux, *Eaux de Bonnes*. On y trouve 3 sources : la vieille, qui est à 26° R., la neuve (24°), et la source d'*Ortech*. Toutes paraissent identiques. M. Léon Mar-

chant en indique une quatrième, qui est froide. 20 livres d'eau de la vieille source ont fourni à M. Poumier. (*Analyse et propr. méd. des Eaux des Pyrénées*, 1813, in-8°, p. 12.) : muriate de magnésie, 19 grains; muriate de soude, 27; sulfate de magnésie, 78; sulfate de chaux, 129; carbonate de chaux, 41 1/2; soufre, 4; silice, 4 1/2; perte, 5 : en tout, 4 gros 5 grains. M. Henry fils en a publié récemment une analyse assez différente (*Bull. de pharm.*, XIII, 285.), mais faite loin de la source : il y indique un peu d'azote, d'acide carbonique, de gaz hydro-sulfurique, une matière animale, etc. Ces eaux sont renommées dans le traitement des affections cutanées, des vieilles plaies, de la chlorose, des engorgemens abdominaux, de l'hystérie, etc., et passent pour très-efficaces contre les affections catarrhales, l'asthme, et même la phthisie, coupées ordinairement dans ces derniers cas avec du lait. Elles sont plus douces, moins excitantes, moins chaudes, que la plupart des autres eaux sulfureuses des Pyrénées. On les emploie plus en boisson qu'en bains; la dose en est de une à plusieurs livres par jour. On les prend de juin à octobre; on les transporte au loin, et il en existe de factices dans nos établissemens d'eaux artificielles.

Labaig. Parallèle des eaux de Bonnes, des eaux chaudes, etc. Amsterdam, 1750, in-8. — T. Bordeu en parle dans ses lettres (8 à 11) sur les eaux du Béarn, et dans sa thèse *Aquitaniæ minerales aquæ*.

Bonnet carré. Nom du *Barringtonia* (*Butonica*) *speciosa*, L. F., aussi de la forme de son fruit. (I, 553.)

— d'électeur. On donne ce nom à une variété de courge, *Cucurbita Melo-pepo*, L.

— de prêtre. *Evonymus europœus*, L., à cause de la forme de son fruit.

Bonnetero. Nom espagnol de l'*Evonymus europœus*, L.

Bonplandia trifoliata, W. Un des noms du végétal d'où l'on croit que provient l'angusture. (I, 300.)

Bonraka. Racine qu'on apporte de Siam à la côte de Coromandel; elle est très-astringente; on s'en sert comme tonique à Siam, à la Cochinchine, etc. (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 42.)

Bont-jaa. Une des variétés du thé la moins estimée et employée par le peuple à la Chine. On la croit composée de feuilles de l'arbuste parvenues à tout leur développement. V. *Thea*.

Bontajemmodupalu. Nom tellingou de l'*Euphorbe*.

Bonii. Un des noms de la squine, *Smilax China*, L.

Boocho. V. *Diosma*.

Boom upas. Un des noms de l'*Antiaris toxicaria*, L. (I, 333.)

— waren. Un des noms hollandais du polypode, *Polypodium vulgare*, L.

Boon upas. Un des noms de l'*Antiaris toxicaria*, Lesch. (I, 333.)

Boongo-malloor. Un des noms du *Mogorium Sambac*, Lam.

Boops. V. *Sparus Boops*, L.

Bootshaac. Nom d'un poisson des Moluques que les Aborigènes salent pour le conserver.

BOQUETTIER. Un des noms vulgaires du pommier sauvage, *Malus acerba*, Mér., dans le nord de la France.

BOR, BORI. Noms du jujubier, *Zizyphus sativa*, Desf.

BORACE. Nom italien du *Sous-proto-borate de sodium* (Borax).

BORACIQUE (ACIDE). V. *Bore*.

BORAGE. Nom anglais du *Borago officinalis*, L.

BORAGINÉES, et non BORRAGINÉES. Famille très-naturelle de la tribu des dicotylédones, à corolle monopétale régulière et à étamines hypogynes. Les plantes qu'elle renferme sont presque toutes herbacées; elles ont les feuilles rugueuses, parce qu'elles sont couvertes de poils rudes reposant sur un petit bourrelet, ce qui les avait fait appeler *Asperifoliæ*. Les genres de plantes de cette famille ont des propriétés peu saillantes. L'écorce de la racine de quelques espèces possède une couleur rouge, dont l'eau et l'alcool se chargent, et qu'on désigne sous le nom d'*Orcanette;* telles sont celles de plusieurs *Anchusa*, *Lithospermum*, *Onosma*, etc. Les feuilles et les tiges contiennent du nitre tout formé et en assez grande abondance, ce qui rend ces plantes diurétiques. On regarde, en outre, les Boraginées comme étant émollientes, adoucissantes et sudorifiques, mais à un bien faible degré. L'ovaire, ordinairement sec et à 4 divisions dans cette famille, devient par fois charnu et succulent, comme dans le sebestier, *Cordia Myxa*, L.

BORAGO, et non BORRAGO. Genre de plantes qui a donné son nom à une famille naturelle, de la pentandrie monogynie de Linné; ce nom est une modification de *Corago*, son appelation chez les Latins, de *cor ago*, je réjouis le cœur.

B. officinalis, L., bourrache. (*Flore médic.*, II, t. 76). Cette plante bisannuelle, qui croît chez nous dans les lieux cultivés, les jardins, a une tige d'un à deux pieds, rameuse, charnue, creuse, très hispide, ainsi que toute la plante; ses feuilles sont larges, ovales, sessiles, les inférieures pétiolées; ses fleurs sont d'un bleu agréable (qui passe par fois au rose ou au blanc), terminales, disposées en une sorte de panicule, portées sur de longs pédoncules simples; le calice est à 5 divisions; la corolle en roue a 5 lobes, dont le tube est fermé par 5 écailles, et contient 5 étamines, 1 style, 1 stigmate simple; les fruits sont ridés, non comprimés. La bourrache est estimée pectorale, adoucissante, légèrement sudorifique; on emploie les feuilles et les fleurs dans le rhume, le catarrhe, les maladies éruptives, le rhumatisme, etc., en infusion édulcorée avec du sucre ou du miel; on en fait un usage fréquent et presque domestique. On en prépare une eau distillée, qu'on ajoute par fois dans les potions calmantes, mais qui est inerte; elle s'altère en

quelques jours, et répand une odeur d'hydrogène sulfuré, inconvénient que n'a pas celle qu'on prépare avec les fleurs seulement. (*Journ. de pharm.*, V, 208; *Journ. gén. de méd.*, X, 407.) Le suc de la bourrache, plante insipide, inodore, est si visqueux, qu'on a peine à l'obtenir, et qu'on est obligé d'ajouter un peu d'eau pour le délayer. L'extrait de ce végétal, employé par fois comme fondant, doit se préparer avec la plante desséchée. Les fleurs servent à mettre sur les salades, etc., comme ornement, à cause de leur jolie couleur. Cette plante entrait dans un grand nombre de préparations officinales, mais elle y est presque abandonnée aujourd'hui; Murray pense même, avec raison, qu'elle pourrait l'être de la matière médicale sans inconvénient.

Borak. Nom polonais de la bourrache, *Borago officinalis*, L.

Boras. Nom latin des *Borates*. (V. ce mot.)

— hydrargyri. V. *Mercure* (Borate de).

— sodæ s. alcalinum s. supersodicum. V. *Soude* (sous-borate de).

Borassus flabelliformis, L. (*Lontarus domestica*, Gaertn.). On retire de cette grande espèce de palmier de l'Inde, du sucre et une liqueur rafraîchissante et apéritive, employée par les médecins indiens. Le *B. gomutus*, Roxb., est l'*Areng saccharifera*, Labill. (I, 395.)

BORATES. Sels formés par la combinaison de l'acide borique avec les bases salifiables. Le sous-borate de soude et le borate de mercure sont les seuls d'usage en médecine. V. *Soude* et *Mercure*.

Borax. Nom français, polonais et suédois du *Sous-borate de soude*.

— tincal. Nom linnéen du borax. V. *Soude* (Sous-borate de).

BORBONIA. On emploie au cap de Bonne-Espérance, d'après Thunberg, en guise de thé, les feuilles du *B. cordata*, L., arbuste de la famille des Légumineuses et de la diadelphie décandrie.

BORCET ou BORCETTE (en allemand Burdscheid), en Prusse, Grand duché du Bas-Rhin. Il y existe des eaux minérales renommées, qui attirent chaque année un grand nombre de baigneurs (on en a compté 471 en 1826). Elles ne sont séparées de celles d'Aix-la-Chapelle que par une prairie.

Lucas. Essai sur les eaux min. et therm. d'Aix-la-Chapelle et de Borcet. Liége, 1762.

BORDEAUX. Grande ville de France (Gironde), où Carrère (*Cat.*, 300) indique deux puits d'eau froide un peu gazeuse, purgative, situés rue *de la Rousselle*, et que Betbeder signale comme utile aux tempéramens mous, aux constitutions cacochymes, etc. Cette eau a été analysée par Cazalet (*Anc. journ. de méd.*, novembre, 1780.), qui y a trouvé du sel marin, du sel d'Epsom, du sel fixe de soude, du fer, etc.

Lettres sur l'eau min. de Bordeaux; *Mercure galant*, mai et septembre 1693.

Bordelière. Poisson d'eau douce. V. *Cyprinus latus*, L.

BORDOIRE, au pied des montagnes du Diois, en Dauphiné. On y a indiqué une source minérale. (Carrère, *Cat.*, 484.)

Bordone. Sorte de palmier du Congo, dont on tire du vin. (*Hist. gén. des Voyages*, Walken., XIV, 278.)

BORE, *Borium*. Corps simple non métallique, découvert en 1809 par MM. Gay-Lussac et Thénard. Il est d'un brun verdâtre, pulvérulent, insipide, inodore, infusible, plus pesant que l'eau qui ne le dissout point; on l'extrait, au moyen du potassium, de l'acide borique, le seul de ses composés qui intéresse le thérapeutiste.

Acide borique ou *boracique*. Il est en paillettes minces, d'un blanc de perle, inodore, peu sapide lorsqu'il est bien pur, peu soluble dans l'eau, soluble dans l'alcool, vitrifiable, etc., formant avec les bases des sels (borates), dont le sous-borate de soude (V. *Soude*.) est presque le seul usité en médecine : c'est de ce sel, quoique l'acide borique se trouve natif dans certains lacs de la Toscane, ceux surtout de Monte-Cerboni et de Cherchiajo, qu'on le retire communément. A cet effet, on verse dans sa solution aqueuse concentrée, faite à chaud, un excès d'acide sulfurique; on lave le dépôt qui se forme par le refroidissement, et qui est l'acide borique, retenant toujours un peu d'acide sulfurique, et devant sa forme en larges paillettes, et son aspect nacré à une substance grasse qui accompagne toujours le *Tinkal* (Robiquet). Jadis on l'obtenait par sublimation, et plus pur à ce qu'il paraît; on le nommait alors *Sel sédatif de Homberg*, parce que, donné à la dose de 10 à 40 grains, il était, suivant ce chimiste, anodyn, nervin, calmant; utile dans les fièvres ardentes, le délire, les maladies nerveuses, les convulsions, etc., sans avoir d'ailleurs les inconvéniens de l'opium; nuisible au contraire aux poitrines délicates et dans l'inflammation des premières voies. L'expérience n'a confirmé ni ces vertus, ni ces dangers, et l'acide borique, presque entièrement dépourvu d'action, n'est plus employé de nos jours que dans les pharmacies, où, trituré avec sept fois son poids de tartrate acidule de potasse, il constitue la *Crême de tartre soluble*, dont, à la solubilité près, les propriétés médicinales ne diffèrent guère de celles de la crême de tartre ordinaire.

Reuss (A.-C.). *Diss. de sale sedativo Hombergii*. Tubingue, 1778, in-4.

Boretsch. Un des noms allemands du *Borago officinalis*, L.

Bori. Nom que les Nègres du Fouta Diallon donnent à un petit arbre à écorce raboteuse, dont ils retirent, par décoction et évaporation, un sel qu'ils mettent dans leurs alimens. (Mollien, *Voyage*,

II, 57.) M. Bory fait ce mot synonyme de jujubier. (*Dict. class.*, II, 404.) C'est aussi le nom malais du *Croton Tiglium*, L.

Borique (acide). V. l'art. *Bore*.

BORMIO, en Italie, dans la Valteline. Il y existe une source minérale à 32° R.

BORNOS (Eaux min. de), à 2 lieues d'Arcos en Andalousie (Espagne). Cette eau thermale est connue dans le pays sous le nom de *Source de la gale*, à cause de son efficacité en bain et en boisson contre cette maladie, et en général contre les affections cutanées. (Ballano, *Diccion. de Medic. y Cirugia*, I, Madrid, 1815, in-4°.)

Borovik, Korovik. Noms du *Boletus edulis*, L., dans quelques cantons de la Russie.

Borowkiczarna. Nom polonais du *Vaccinium Myrtillus*, L.

Borowkowe. Un des noms polonais de l'*Arbutus Uva-ursi*, L.

BORRA (Eaux min. de), près de Sienne. Santi (*Viaggio terzo*, etc., 398.), qui les a visitées, y indique trois sources principales que fait bouillonner un dégagement continuel d'acide carbonique, et dont la plus usitée est un peu thermale. Ces eaux, analysées par Baldassari (*Atti dell' Academia di Siena*, II.), et, dès 1647, par L. Terrucci, contiennent, d'après les essais plus éclairés de Santi, outre du gaz acide carbonique combiné en excès à de la chaux, des muriates de soude, de chaux et de magnésie, du fer, et probablement du sulfate de soude. Presque abandonnées aujourd'hui, elles paraissent avoir été en honneur du temps des Romains, et jouissent, suivant Santi, d'une grande puissance apéritive et cathartique qui pourrait les rendre fort utiles aux Siennois.

Borragine. Nom italien du *Borago officinalis*, L.

Borraia. Nom espagnol de la bourrache, *Borago officinalis*, L.

Borrar. L'un des noms de la bardane, *Arctium Lappa*, L., en Scanie.

Borretsch. Un des noms allemands du *Borago officinalis*, L.

BORSE. Village de France, dans la vallée d'Aspe (Basses-Pyrénées). Bordeu (20e *Lettre sur les eaux min. du Béarn.*) parle des eaux de Borse ou du Poutrou, qui sont tièdes et situées le long du Gave, comme étant de nature ferrugineuse, « utiles intérieurement pour rafraîchir et assouplir les viscères trop tendus, et extérieurement, sous forme de lotions, pour des douleurs et quelques tumeurs. » (Carrère, *Cat.*, 142.)

Borset. V. *Borcette*.

Borstofer alpfel. Nom allemand de la *Pomme de reinette*.

BORSZECK (Eaux min. de). Ces eaux, sur lesquelles ont écrit Belteki (1818), et S. Pataki (1820), sont surtout minéralisées par l'acide carbonique, la soude, la chaux, la magnésie et le fer. On en

trouve l'analyse détaillée dans le *Bull. des Sc. méd.* de M. de Férussac. (VIII, 119.)

Eaux min. de Borszeck, décrites sur ses propres observ. par un médecin-praticien (en allemand). Vienne, 1825.

Borussias ferri. V. l'article *Cyanogène*.

— hydrargyri. Nom latin du *Cyanure de mercure*.

BOS, Bœuf. Genre de Mammifères, de l'ordre des ruminans, qui comprend plusieurs espèces de grands quadrupèdes plus ou moins féroces dans l'état sauvage; l'une d'elles, adoucie par la castration, est l'un de nos animaux domestiques les plus utiles, et doit à ce titre fixer d'abord notre attention.

1°. *Bos Taurus*, L., Taureau. C'est le type de l'espèce, dont, au milieu d'un grand nombre de races et de variétés, il conserve la vigueur. Employé seulement pour la reproduction, il n'offre à l'homme presqu'aucun des avantages du bœuf, et n'a de nos jours pas plus de crédit que lui en thérapeutique. Néanmoins on lui supposait jadis, à raison même de sa nature sauvage, une plus grande utilité médicale. Tout ce que nous dirons du bœuf, sous ce rapport, s'applique mieux encore au taureau.

Bœuf. Tout le monde connaît l'usage alimentaire que l'on fait de sa chair, soit fraîche, soit salée ou fumée [1], ainsi que de ses tripes ou gras-double, de sa cervelle, de son foie, etc. On sait que cette chair, variable au reste selon le plus ou moins de soin apporté à l'éducation des bœufs, est une des plus saines, des plus nourrissantes, et par conséquent des plus restaurantes; qu'elle fournit par infusion dans le double de son poids d'eau bouillante, ce que les Anglais nomment *Thé de bœuf*, préférable au bouillon pour les individus très-irritables; qu'elle donne par décoction un *bouillon* fort utile dans la convalescence de beaucoup de maladies, où on l'administre d'abord *coupé*, c'est-à-dire, plus ou moins affaibli, pur ensuite, et même quelquefois réduit par l'ébullition à l'état de *consommé* ou même de *tablettes*; que, chez le *veau*, la chair, plus tendre, plus blanche, moins animalisée en quelque sorte, c'est-à-dire, moins riche en osmazome et plus en gélatine, possède une propriété laxative qui en rend le bouillon souvent utile comme aliment rafraîchissant et médicamenteux; que, plus facile à digérer que celle du bœuf, elle est cependant susceptible quelquefois de causer à certains individus de ces éruptions ortiées qui semblent dépendre d'un trouble

[1] M. de Besch a proposé, en 1807, pour conserver ses qualités à la viande destinée à l'approvisionnement des troupes, de la râper et de la sécher à l'air après l'avoir cuite, aux trois quarts seulement, à la vapeur de l'eau bouillante, et de l'entasser ensuite dans des tonneaux de fer-blanc.

particulier des fonctions de l'estomac ; qu'enfin la chair de la *vache*, beaucoup moins estimée, est cependant encore d'une grande importance bromatologique, etc.

On connaît aussi, et nous en parlerons ailleurs (V. *Lait*), l'utilité alimentaire et médicamenteuse du lait de vache et de ses divers produits. Il nous reste à mentionner, quoique d'un intérêt purement historique aujourd'hui, les propriétés médicinales attribuées jadis à presque tous les produits, soit du bœuf, soit de la vache, du veau ou du taureau, notamment la *bile*, les *concrétions*, le *sang*, la *fiente*, les *os*, les *cornes*, la *graisse*, etc.

Bile (fel bovinum). La bile ou *fiel* de bœuf est un fluide visqueux, très-amer, dont la couleur varie du jaune verdâtre au vert foncé. De l'eau, divers sels, un peu d'oxyde de fer, et surtout du picromel, une matière résineuse et une matière jaune, tels en sont les élémens, d'après M. Thénard ; mais, suivant M. Berzelius, ces trois dernières substances forment un seul principe *sui generis*, propre à la bile. Quoi qu'il en soit, ces mêmes substances, moins une certaine quantité d'eau, constituent ce qu'on nommait *Extrait de bile* (*extractum fellis bovini*), matière fort estimée jadis comme fondante, incisive, savonneuse, anti-acide, et surtout comme propre à suppléer au défaut de sécrétion naturelle de la bile, mais qui, comme les amers, paraît exercer sur les voies digestives une action seulement tonique. On a vanté cet extrait contre une foule de maladies, surtout contre les engorgemens chroniques du foie et des autres viscères abdominaux, les affections vermineuses, etc. ; mais souvent associé à diverses résines, le diagrède par exemple, qui sans doute pouvaient réclamer une grande part dans les effets obtenus. C'est ce que faisait Saiffert, dont la méthode a joui d'une assez grande célébrité. Cet extrait se donne en bols ou en pilules, par doses de 4 à 6 grains, uni souvent à d'autres extraits, à des résines, à la limaille de fer, etc. ; il est déliquescent; on l'a quelquefois fait entrer aussi, à plus haute dose, dans des emplâtres, dans des lavemens anti-vermineux. La bile elle-même a été employée, dans les mêmes circonstances, à la dose d'une demi-once et plus, dissoute dans du vin de Madère, ou, à la manière de Reil, dans l'eau de cannelle : on l'introduisait sur du coton dans le conduit auriculaire, contre la surdité, les tintemens d'oreilles, etc. Sa teinture a passé pour un bon cosmétique, etc.

Le fiel de vache, celui de veau et celui de taureau ont été employés quelquefois aux mêmes usages ; mais ce dernier a été particulièrement recommandé comme plus efficace, notamment par Galien, Dioscoride, Rhazès, etc., ainsi qu'on peut le voir dans la *Faune médicale* (II, 376.), et il figurait dans l'*Onguent* d'*Artha-*

nita de l'ancienne pharmacopée, et dans l'onguent contre les vers de la pharmacopée de Lémery.

Concrétions. Celles de la vésicule du fiel, formées surtout par la matière jaune de la bile, et connues autrefois sous les noms d'*Alcheron lapis* et de *Bezoar bovis*, a été employée, réduite en poudre, comme sternutatoire, propre à aiguiser la vue, à fortifier le cerveau, et, intérieurement, à la dose de 6 à 24 grains, contre l'épilepsie, la diarrhée, et même comme alexitère. Celles des intestins, formées de poils entremêlés et nommées *Bulithe* ou *Ægagropile* du bœuf, ont été données contre les hémorrhagies et la diarrhée à dose double; et, employées à l'extérieur, en guise d'éponge. V. *Bézoard* (I, 592.) et *Ægagropile* (I, 83.)

Sang. Il est usité pour clarifier le sucre et le nitre, pour préparer le blanc de Prusse, etc. Quelques médecins font encore baigner des parties douloureuses, des articulations engorgées dans le sang des bœufs récemment tués, comme on en voit journellement des exemples aux abattoirs de Paris. Le sang de taureau, qui passait pour astringent, et qu'on a même regardé comme un poison, était surtout consacré à cet usage.

Fiente. La bouse de vache a été prescrite, dès le temps d'Hippocrate et de Galien, sous le nom de Bolbiton, βολβιτον, en fomentation sur la région de la matrice et en fumigation contre les maladies de cet organe. On l'appliquait aussi comme anodyne et résolutive contre l'œdème, certaines douleurs, etc. On en préparait autrefois une eau distillée de *Mille-fleurs*, qu'on prescrivait contre la rage, la goutte, les maladies des voies urinaires, et, à l'extérieur, comme cosmétique. On la brûle dans les lieux où le bois est rare, et Tournefort (*Voyage*, III, 107, 186.) se plaint de la mauvaise odeur que donne aux mets ce combustible. Dioscoride (*lib*. II, *c*. 98.) vante la fiente de taureau pour guérir la descente de matrice. Celle du bœuf passait pour anodyne et discussive.

Dirons-nous enfin que les *os de bœuf*, celui de la jambe en particulier, étaient jadis réputés résolutifs, fortifians, etc.; que l'*os du cœur* des vieux bœufs, substitué souvent à celui de cerf, passait pour cordial et bon contre les palpitations? Que ses *cornes* et ses *ongles*, soient entiers, soient brûlés, ont été prescrits contre l'hystérie et l'épilepsie; ses *tendons* séchés, pulvérisés et donnés à la dose d'un demi-gros, contre les fièvres intermittentes; sa *moelle*, comme un bon cosmétique; sa *graisse*, comme adoucissant? Que le *mou de veau* (c'est-à-dire les poumons) a été employé en décoction comme pectoral; la *gelée*, extraite de ses *pieds* et de son *jarret*, comme hémostatique? Que sa *présure* (lait caillé contenu dans l'estomac des

jeunes veaux qui n'ont pas encore mangé) durcie à la fumée dans la caillette même, et, employée pour coaguler le lait, a été administrée naguère par M. E. Bourdette (*Nouv. Ann. clin. de Montp.*, I, 367.), à la dose de 12 à 18 grains, pris avant le repas, pour remédier à la langueur des digestions, suite de longues maladies? Que l'*urine* de la vache, bue au mois de mai, le matin, par demi-verre, passait, aux yeux même de Fr. Hoffmann, pour anti-cachectique? Qu'enfin, Paracelse a cru trouver dans la *rate* du bœuf un remède souverain contre l'aménorrhée, et Vanhelmont un spécifique de la dysenterie et de la pleurésie dans son *priape* desséché? De telles assertions, que rien n'appuie, sont trop éloignées de toute idée saine en thérapeutique pour que nous n'ayons pas regret d'être obligés de les rappeler; aussi renverrons-nous à l'article *Bœuf* de la *Faune médicale* (II, 433-480.) ceux qui désireraient plus de détails sur ces prétendus médicamens.

2°. *B. americanus*, Gmel. (*Bos Bison*, L.), Bison. On regardait jadis ses cornes comme sudorifiques et alexitères, prises à la dose de 12 grains à 1 gros, et sa fiente comme résolutive. Le bison des anciens paraît être l'aurochs, *Bos urus*, Gm.

3°. *Bos Bubalus*, L., Buffle. Cet animal, difficile à dompter, est originaire de l'Inde. Sa femelle, nommée *Buffela*, donne abondamment un lait excellent, qui sent un peu la muscade, et qui fournit un beurre blanc, très-bon, et plusieurs sortes de fromages nommés *œufs de buffle*, *provatura*, etc. La chair, même chez l'animal jeune et engraissé, est noire, dure, glutineuse, de mauvais goût, un peu musquée; aussi en Italie n'y a-t-il que les juifs et les pauvres qui en mangent. Elle a cependant quelque rapport avec celle du bœuf, mais est plus excitante et plus difficile à digérer. Quant aux propriétés médicinales du buffle, elles sont nulles aux yeux des modernes; mais d'anciens médecins ont recommandé la corne et les ongles de cet animal contre l'épilepsie; son suif et sa moelle, comme résolutifs et fortifians; ses excrémens, contre la sciatique; son urine, introduite dans le conduit auditif, contre l'otalgie, etc.

4°. *B. caffer*, Sparm. La chair de ce terrible animal est, dit-on, passable, quoique grossière et sentant la venaison.

5°. *B. moschatus*, Gm. Il habite la partie septentrionale de l'Amérique, comme le bison. La chair des veaux et des génisses est seule mangeable et ressemble à celle de l'élan.

Boschminnende anemone. Nom hollandais de l'*Anemone nemorosa*, L.

Bosso, Buxo. Synonymes italien et espagnol de buis, *Buxus sempervirens*, L.

Bossy. Arbre indéterminé de la côte ouest d'Afrique, dont le fruit est comestible et ressemble à la prune.

Boswelia serrata, Stack. (*B. thurifera*, Roxb., *Cat.*). Arbre de la famille des Térébinthacées, de la diandrie monogynie, qui donne l'encens de l'Inde, une des espèces usitées. V. *Encens*.

BOTANIQUE MÉDICALE. Classification suivant la méthode naturelle des végétaux usités en médecine, avec l'indication de leurs propriétés. On a écrit sur cette partie de la pharmacologie des ouvrages dont nous allons donner les titres.

Camerarius (R.-J.). *Diss. de convenientiâ plantarum in fructificatione et viribus.* Tubingæ, 1609, in-4. — Gleditsch (J.-T.). *Botanica medica, etc.*, publié par Luders. Berlin, 1788-89, 2 vol. in 8. — De Candolle (A.-P.). Essai sur les propriétés médicales des plantes comparées avec leurs formes extérieures. Paris, 1804, in-4. (Thèse.), 2e édit. Paris, 1816, in-8. — Bodard. Cours de botanique médicale comparée, etc. Paris, 1810, 2 vol. in-8. — Thornton (R.-J.). — *Medical botany, etc.*, avec 300 figures. Londres, 1813, in-8. — Bigelow (J.). *American medical botany.* Boston, 1817, in-4. — Voodwille. *Medical botany, etc.*, figures. Londres, 1817, 4 vol. in-8. — Loiseleur Deslongchamps (J.-L.-A.). Manuel des plantes usuelles indigènes. Paris, 1817, in-8. — Roques. Phytographie médicale. Paris, 1821, in-4 (2 vol.) — Alberti (A.). *Flora medica.* Milan, 1817 à 1823, in-8 (5 vol.) — Richard (A.). Botanique médicale. Paris, 1823, 1 vol. in-8 en 2 tomes. — Fée (A.-L.-A.). Cours d'histoire naturelle pharmaceutique. Paris, 1828, 2 vol. in-8.

Botargue. Préparation culinaire qu'on fait en Provence, ainsi qu'en Italie où on la nomme *Botarcha*, avec les œufs et le sang du *Mugil cephalus*, L., salés fortement après qu'ils ont subi un commencement de fermentation putride. C'est une espèce de *Caviar*.

Boter. Nom hollandais du *Beurre*.

Bothormarie, Buchormarien et Buthermarien. Noms arabes du *Cyclamen*.

Boton. Un des noms arabes du térébinthe, *Pistacia Terebinthus*, L.

Botonaria. Un des noms de la globulaire, *Globularia vulgaris*, L., en Italie.

Botor. Nom malais, érigé en genre par Dupetit-Thouars, de la famille des Légumineuses, auquel appartient le pois carré de l'Ile-de-France.

BOTRIA. Genre de plantes de la famille des Vignes, de la pentandrie monogynie. On conjecture qu'il est peut-être congénère du *Cissus*. Le *B. africana*, Lour., la seule espèce de ce genre, habite la côte orientale de l'Afrique; elle produit des baies noires, douces, peut être bonnes à manger, qui rappellent le raisin; la décoction de la racine est estimée résolutive, diurétique, efficace contre la pleurésie et autres inflammations, les apostèmes, etc. Les Portugais de ce pays l'appellent *Pareira*, qui veut dire vigne sauvage dans leur langue; mais elle n'a aucun rapport avec le vrai *Pareira* des officines.

Botrychium lunaria, W. Un des synonymes de la lunaire, *Osmunda Lunaria*, L. Voyez ce mot.

BOTRYLLUS. Genre de mollusques acéphales sans coquille, intermédiaire aux mollusques et aux zoophytes, et qui vit en société dans une enveloppe commune. Le *B. stellatus*, Pall., est très-commun dans les bassins du Hâvre où il forme sur l'ascidie verdâtre une croûte mince gélatineuse et transparente. C'est l'*Uva marina* (grappe marine, raisin de mer) des anciens. Son histoire complète

celle des alcyons et des ascidies. Pline et d'autres ont prétendu qu'il suffisait de boire son *maceratum* vineux pour se dégoûter du vin, et Végèce a recommandé cet animal en fumigations contre le typhus des chevaux.

Botrys (Βοτρυς, grappe). Nom des *Chenopodium Botrys* et *ambrosioides*, L., et du *Teucrium Botrys*, L.

— mexicana, Off. *Chenopodium ambrosioides*, L.

— vulgaris, Off. *Chenopodium Botrys*, L.

Botrytis. Espèce de *Tuthie*, en petits grains ronds disposés en grappe.

Botsk. Nom lapon de l'angélique, *Angelica Archangelica*, L.

Botto. Nom vulgaire, à Nice, du chabot, *Cottus Gobio*, L.

Bou. Nom du figuier sauvage, *Ficus Carica*, L., dans quelques parties de la France.

Bou, Bohé, Bohea. Sorte de thé que les botanistes croyaient appartenir à une espèce distincte du *Thea viridis*, L., et que Linné désignait sous le nom de *T. Bohea*; mais que la plupart ne regardent plus aujourd'hui que comme une variété de la première espèce.

Boua-ti, Bouati. V. *Boa-hati*.

Bouc. Mâle de la chèvre. V. *Capra Hircus*, L.

Boucage anis. V. *Anisum* (I, 309.)

— (grande), *Pimpinella magna*, L.

— petite, *Pimpinella Saxifraga*, L.

Bouceras, Buceros. Noms sous lesquels Théophraste désigne le fenugrec, *Trigonelle Fœnum græcum*, L. Haller et Allioni lui ont donné le même nom (*Buceras*) en le distinguant comme genre.

BOUCQUENOM (en allemand Bukenheim). Petite ville à 3 lieues de Sarguemines, où Carrère indique (*Cat.*, 496.) une source minérale froide nommée *Surbronn*, c'est-à dire, *Fontaine aigre*.

Boudin noir. Nom d'un champignon comestible en Italie.

Boue. La boue noire qui se trouve entre les pavés dans les rues fréquentées des grandes villes a été conseillée par Morand pour remplacer les *Boues minérales ferrugineuses*. Malaval l'a vue réussir dans un cas de tumeur située vers l'articulation du genou, qui avait résisté à tous les moyens. Celle des rémouleurs ou des couteliers passe aussi pour résolutive.

Bouen-riblé. Nom provençal du marrube blanc, *Marrubium vulgare*, L.

Boues des eaux minérales. V. *Bain* (I, 531) et *Eaux minérales*.

Boufron. Ancien nom de la *Sèche*.

Bouganne. Fruit d'un arbre des environs de Joal (Sénégal), lequel, bouilli, passe pour un spécifique contre la colique. Au parfum près, il rappelle, dit-on, la truffe. (*Journal de Pharmacie*, VII, 288.)

BOUGIES. On donne ce nom à des espèces de baguettes flexibles, fabriquées avec des bandelettes de toile roulées et empreintes de couches successives d'huile siccative, de résine élastique ou d'emplâtres, d'où elles portent le nom de *Bougies de gomme élastique*

ou *emplastiques*, et lissées ensuite : les premières sont à peu près les seules usitées aujourd'hui ; on en fabrique aussi avec des boyaux d'animaux. On les introduit dans le canal de l'urèthre, soit pour l'élargir, soit pour y porter des médicamens dont on les frotte, tels que des huiles médicamenteuses, opiacées, ou d'autres matières, afin de combattre la douleur, les spasmes de cette partie ou des parties voisines, comme ceux de l'anneau inguinal dans certaines hernies, etc.

Les bougies vont en croissant de grosseur, du nº 1 au nº 24, et plus ; le nº 7 est d'une grosseur moyenne, et à peu près celui dont on se sert le plus fréquemment ; leur longueur est de 11 pouces, et leur plus grosse extrémité est enduite de cire à cacheter, pour pouvoir les fixer au moyen d'une attache, et les empêcher de pénétrer tout entières dans l'urèthre. Lorsque leur emploi a pour but de dilater le canal de l'urèthre, on les met successivement de plus en plus grosses ; on les retire tous les deux ou trois jours pour les essuyer, après quoi on les replace, en les frottant préalablement d'huile, pratique indispensable chaque fois qu'on introduit une bougie.

Cette espèce de médicament, dont nous devions dire quelques mots à cause de sa composition, est, à proprement parler, un instrument de chirurgie, comme les sondes, qui sont par fois de véritables bougies creuses, semblables pour leur composition à ces dernières, mais le plus souvent faites en métal, ordinairement en argent.

Boûgraine, Bougrane. Noms de la bugrane, *Ononis spinosa*, L.

Boui. Sorte de thé noir, le plus commun de tous. En Europe on donne ce nom à un mélange de thés communs.

Boui, Bouis. Noms africains du baobab, *Adansonia digitata*, L.

Bouillie. Aliment composé de farine ou de fécule cuites dans du lait, que l'on donne aux jeunes enfans. Lorsqu'elle est épaisse, mal cuite, et qu'on les en gorge, c'est un mets indigeste, malsain, et qui peut leur causer des gastrites chroniques, et par suite l'engorgement des viscères abdominaux, tels que le carreau, le rachitisme, etc. Légère, claire, bien cuite, donnée en quantité modérée, c'est un aliment très-convenable pour le premier âge, et peut-être le mieux approprié de tous ceux qu'on peut lui prescrire. M. Hallé, qui a combattu les prétendus désavantages de cet aliment, exagérés à la fin du dernier siècle, recommande aux nourrices de faire torréfier légèrement les farines, pour que la bouillie soit plus légère ; on peut d'ailleurs l'aromatiser, y mêler des jaunes d'œufs, etc. L'usage de la bouillie ne doit pas être prolongé au delà du temps où les dents sont sorties ; à cette époque les enfans peuvent mâcher, et on doit leur donner des alimens plus solides.

Cober (T.). *Diss. de lacte et pultibus quibus infantes passim sustentantur.* Gœrlicii, 1598, in-4.

BOUILLON. Diverses décoctions animales ou végétales portent ce nom. Les premiers se nomment en général *Bouillons gras (jus)*; les autres, *Bouillons maigres* : le *Bouillon aux herbes* appartient à ceux-ci; les *Bouillons* de *bœuf*, de *veau*, de *mouton*, d'*agneau*, de *poulet*, etc., à ceux-là. Souvent on associe dans les bouillons ces deux sortes de substances. On fait aussi des bouillons avec les *tortues*, les *grenouilles*, les *lézards*, les *vipères*, les poumons de *renard*, les *écrevisses*, et même les *escargots*, les *cloportes*, etc. (V ces mots et l'art. *Amphibies.*) On peut distinguer les bouillons en *alimentaires* et en *médicinaux*, suivant l'objet qu'on se propose en les administrant; mais tous les bouillons animaux sont plus ou moins nourrissans, et passent pour analeptiques. On les donne comme tels, purs ou coupés d'eau, et suffisamment dégraissés, dans la convalescence des maladies aiguës, et aussi dans le cours des maladies de langueur. Ils contiennent essentiellement de la gélatine, un peu d'osmazome et des sels. Les anciens en faisaient beaucoup moins d'usage que nous dans le premier cas, les remplaçant par leur tisane ou décoction d'orge diversement préparée. Le bouillon de bœuf, très-gras et bien chaud, pris à la dose d'une pinte, est recommandé comme laxatif par quelques auteurs. Froid et complètement dégraissé, il est plus facilement supporté par les estomacs irritables. Le peuple l'associe souvent au vin comme moyen fortifiant. On en prépare des *tablettes*, plus usitées des voyageurs que des malades; on le donne aussi en lavement pour nourrir, lorsque toute autre voie est interdite.

Wedel (J.-A.). *De juribus.* Ienæ, 1710, in-4. — Reydt (U.). *De jure esculento.* Basle, 1718, in-4. — Geoffroy (C.-J.). Examen chimique des viandes qu'on emploie ordinairement dans les bouillons, par lequel on peut connaître la quantité d'extrait qu'elles fournissent, et déterminer ce que chaque bouillon doit contenir de suc nourrissant, etc., 1730, 1732. — Lavoisier. Note sur le bouillon (Mém. de la Soc. roy. de méd., VII.) — Cadet de Vaux. Mém. sur la gélatine et sur le bouillon d'os. Paris, 1807, in-8.

Bouillon blanc. Un des noms du *Verbascum Thapsus*, L.

Bouillon noir, *Verbascum nigrum*, L. Ses fleurs sont quelquefois employées aux mêmes usages que celles du *V. Thapsus*, L.

Bouillon sec, ou Tablettes de bouillon. V. *Bouillon* et *Tablettes*.

Bouillot. Un des noms de la maroute, *Anthemis Cotula*, L.

Bouis, Bouys. Anciens noms du buis, *Buxus sempervirens*, L.

Bouka, Bouka-keli. Noms d'une orchidée du Malabar, que Lamarck croit être l'*Epidendrum sterile*, Lam., nom sous lequel plusieurs plantes paraissent être confondues. Rhèede dit qu'elle possède les propriétés du *Theka maravara*, dont elle n'est qu'une variété, et que sa décoction en bains ou en lotions guérit le catarrhe, etc. Ré-

duite en poudre et mêlée avec du sel, elle détruit les hydatides. La poudre du fruit avec le miel et l'huile de coco, appliquée sur le bas-ventre, provoque les urines, etc., etc. (Rhèede, *Hort. malab.*, XII, 45, t. 22 et 23.)

Boukranion. Un des noms de l'*Antirrhinum majus*, L., dans Dioscoride.

Boula. Nom qu'on donne parfois aux bolets dont on fabrique l'amadou, *Boletus igniarius*, L.; *B. ungulatus*, Sch., etc.

Boule d'acier, de mars, de nancy. *Tartrate impur de potasse et de fer.* V. *Fer.*

Boule de mercure. Amalgame solide de mercure et d'étain, sous forme globuleuse, employé jadis, suspendu dans l'eau, pour la clarifier.

Boule de molsheim. Préparation analogue aux boules de Nancy.

Bouleau. Nom du *Betula alba*, L.

Bouleola. Nom caraïbe de l'*Aristolochia trilobata*, L. (I, 416.)

Boulet. Nom provençal des bolets, *Boletus*, et quelquefois de l'oronge, *Amanita aurantiaca*, Lam. (I, 218.)

Boulette. Un des noms de la globulaire, *Globularia vulgaris*, L., et du genre *Echinops*.

Bouligoulou. Nom de la chanterelle, *Merulius Cantharellus*, Pers., champignon comestible, en Provence.

Boulingoule. Un des noms de l'*Agaricus Eryngii*, DC. (I, 104.)

BOULOGNE-SUR-MER. Ville de France (département du Pas-de-Calais), à un quart de lieue de laquelle, sur la route de Calais, est la *Fontaine de Fer*, source ferrugineuse renfermée dans un petit bâtiment et assez renommée dans les environs. L'eau, dont on n'use qu'en boisson, comme tonique et apéritive, et à la dose de 2, 4, et même 8 ou 10 verres par jour, est froide, légèrement pétillante. La saveur en est ferrugineuse, mais ne nous a paru ni âcre, ni piquante, comme on le dit; elle sourde d'un petit bassin d'un demi-pied de diamètre et de 2 pieds de profondeur. Deux livres de cette eau ont donné à M. Bertrand, carbonate acide de fer, 6 grains; sulfate de soude, 8 et demi; sulfate de chaux, 1 et demi; hydro-chlorate de chaux, 12; chaux, 2; matière extractive, 2.

Souquet. Observ. analytiques sur les eaux min. froides de Boulogne-sur-Mer, 1787, in-12.

Boulou, Voulou. Noms synonymes de bambou, *Arundo Bambos*, L., à Madagascar.

Boumelia. Nom du frêne, *Fraxinus excelsior*, L., dans Théophraste.

Bouquet. Nom vulgaire du *Palæmon serratus*, Leach.

Bouquetin, et, à tort dans le Codex, p. 206, Bouquetain, V. *Capra Ibex*, L.

Bouquetine. Nom languedocien de la boucage, *Pimpinella magna*, L.

Bouquin. Nom du lièvre mâle. V. *Lepus timidus*, L.

BOURBON (île de). M. Vauquelin (*Mém. du Muséum*, IX, 275) a trouvé dans l'eau minérale de cette île de l'hydrogène sulfuré, de l'acide carbonique, du fer (qui est dissous par ces deux gaz et se précipite en sulfure de fer lorsqu'on garde l'eau en bouteilles, fait remarquable selon l'auteur et inaperçu jusque-là). Deux litres ont

donné 1 gramme 37 de matières insolubles, formées de carbonate de chaux, de fer, de silice et d'un peu de matière animale; 1 gramme 12 c. de carbonate de soude, mêlé d'un peu de carbonate de potasse et quelques atômes de silice. M. Alibert (*Précis*, etc., 554) parle de sources sulfureuses thermales (30°) situées sur un plateau volcanique, à 16 lieues de Saint-Louis, et qui se présentent comme de petites marres vaseuses. Elles ont été récemment observées par MM. Senac et Chaumat, médecins de l'île.

BOURBON L'ARCHAMBAULT, BOURBON-LES-BAINS, *Castrum Borboniense*. Petite ville de France (dép. de l'Allier), célèbre par ses eaux minérales, déjà connues des Romains, et auxquelles sont consacrés deux beaux établissemens destinés, l'un au public, l'autre aux indigens.

Ces eaux sont de deux sortes : les unes thermales, les autres froides.

Les premières, qui sont les plus importantes, surgissent en bouillonnant dans la place des Capucins, au midi de la ville; leur température est de 48 à 50° R.; l'odeur en est hydro-sulfureuse. Elles contiennent suivant M. P. P. Faye, 3 fois et demi leur volume de gaz acide carbonique, 1/2 volume de gaz hydrogène sulfuré, et, pour 12 pintes, 3 gros 5 grains de principes fixes, savoir : muriate de soude, 74 grains; m. de chaux, 32; m. de magnésie, 20; sulfate de soude, 26; s. de magnésie, 37; s. de chaux, 28; oxyde noir de fer, 37 (?); silice, 18; savonule végétal, 36. Elles sont donc fortement acidules, sulfureuses et salines; on les emploie, de mai à septembre, en boisson, en bains et en douches, contre les douleurs, les paralysies, les affections lymphatiques, les flux, les engorgemens chroniques de l'abdomen avec atonie, etc. Elles ne souffrent point le transport, et s'associent mal avec le lait. Leur activité est fort grande; l'action tonique qu'elles exercent très-marquée; elles constipent plutôt que de relâcher, sont sujettes, chez les individus irritables, à causer de l'insomnie ou de l'assoupissement, à augmenter les douleurs, à provoquer des mouvemens fébriles, ce qui peut obliger à en suspendre l'emploi; aussi sont-elles contre-indiquées chez les sujets pléthoriques, les phthisiques, etc. Les *boues* pourraient être employées comme cataplasmes résolutifs dans le traitement des engorgemens chroniques des membres; elles sont noires, onctueuses, et exhalent l'odeur de l'hydrogène sulfuré.

Les sources froides, au nombre de deux, sont la *Fontaine de Jonas* et celle de *Saint-Pardoux;* celle-ci, distante de trois lieues de Bourbon-l'Archambault, ne lui appartient réellement pas, et sera traitée ailleurs. V. *Pardoux (Saint)*. La première, qu'on a nommée aussi *Fontaine de Noailles*, est près de la ville au pied d'une col-

line; l'eau en est très-ferrugineuse, et contient, d'après l'analyse de M. P. P. Faye, outre du gaz acide carbonique, moins abondant pourtant que dans l'eau thermale, 25 grains de muriate de chaux par 12 pintes; m. de soude, 49; sulfate de soude, 41; s. de chaux, 50; carbonate de fer, 51. Cette eau n'est employée qu'en boisson, et quelquefois en lotion, en injection et en douches, comme tonique et apéritive; elle forme communément la boisson des baigneurs. M. P. P. Faye la dit analogue aux eaux de Pougues, de Forges, etc.

Pidoux (J.). Avertissement sur les bains chauds de Bourbon-l'Archambault. Paris, 1584, in-8. — Forestier (J.). *An epilepsiæ per consensum aquæ Borbonienses-Archimbaldicæ ?* Parisiis, 1643, in-fol. — Foucault (F.). *An in asthmate, aquæ Borbonienses-Archimbaldicæ ?* Parisiis, 1684, in-4. — Paschal (J.) Traité des eaux de Bourbon-l'Arch., etc. Paris, 1699, in 12. — Geoffroy (E. F.). Examen des eaux de Vichy et de Bourbon-l'Arch., 1702. — Faye (F.). Essai sur les eaux min. et médic. de Bourbon-l'Arch. Moulins, 1778, in-8 (supplém. en 1788). — Le même. Réponse aux doutes, etc. Paris, 1780, in-12. — Brieude (de). Obs. sur les eaux therm. de Bourbon-l'Arch., de Vichy et du Mont-d'Or. Paris, 1788, in-8. — Faye (P.-P.). Nouvel essai sur les eaux therm. et min· de Bourbon-l'Arch., ou Histoire, etc. Bourbon-l'Archamb., 1804, in 8. — On peut consulter aussi les analyses de Burlet (Mém. de l'Acad. roy. des Sc., 1707, p. 112.), de Boulduc (*Ibid*, 1729, p. 158.), de Chomel (à la suite de son Traité des eaux min. de Vichy, 1734, in-12.); et, à la bibliographie de l'article Bourbon-Lancy, les ouvrages de J. Aubery et de F. Le Rat.

BOURBON-LANCY, BELLEVUE-LES-BAINS, *Borbonium Anselmum*. Petite ville de France (Saône et Loire), située sur un monticule au pied duquel sourdent des eaux thermales assez renommées, quoique plus usitées jadis qu'elles ne le sont aujourd'hui. Les fontaines sont au nombre de sept : quatre portent les noms de 1° *Lymbe* ou *Grand puits*, la plus abondante et la plus chaude (46° R., l'air étant à 5°); 2° *Fontaine de la Reine* (44°); 3° *Fontaine des Ecures* (42° 1/2); *Fontaine Saint-Léger* (33°); les trois autres n'ont pas de nom. Près de là sont le bain des pauvres et le bain royal. L'eau sort en bouillonnant, à raison du gaz acide carbonique qui s'en échappe, mais elle en retient à peine, est presque sans saveur, ne contient, d'après l'analyse récente de M. Berthier, rapportée par M. Pavis, que des quantités presque insignifiantes de principes minéralisateurs (muriate et sulfate de soude, carbonate de chaux, silice, traces de carbonate de magnésie, de fer, et de muriate de potasse), et peut passer pour purement thermale. On la dit utile dans le traitement des rhumatismes, des contractures, des vieilles plaies d'armes à feu, des maladies lymphatiques, des engorgemens abdominaux, etc.; elle est employée en boissons; mais surtout en bains, dont il faut généralement modérer la température, en douches, et quelquefois en étuves. Les boues ne sont pas employées.

Aubery (J.). Traité des bains de Bourbon-Lancy et de Bourbon-l'Archambault. Paris, 1604, in-8. — Cattier (I.). De la nature des bains de Bourbon et des abus qui se commettent dans la boisson de leurs eaux. Paris, 1650, in-8. — Le même. Lettres, etc. Bourbon, 1655, in-4. — Mouteau (P.).

Les miracles de la nature en la guérison de toutes sortes de maladies par l'usage des eaux min. de Bourbon-Lancy. Autun, 1655, in-8. — Comier. *De balneis mineralibus anselmiensium, etc.* (*Zod. med. gall.*, art. 3.) — Le Rat (F.). *An thermæ Borbonienses-Anselmienses minorem noxam inferant epotæ, quàm arcimbaldicæ et vichienses* (affirm.). Parisiis, 1677, in-4. — Pinot (J.-M.). Lettre sur les eaux min. de Bourbon-Lancy. Dijon, 1743, in-12 (Réimprimée avec des modifications, sous le titre de *Dissertation*, en 1752. — Verchère (J.). Notice sur les eaux min. en général et sur celles de Bourbon-Lancy ou Bellevue-les-Bains (thèse). Montp., 1809. — On peut consulter aussi l'extrait d'un Mémoire inédit de M. Puvis, ingénieur des mines, inséré dans le compte rendu des *Travaux de la Soc. d'agriculture de Mâcon*, pour 1825 (p. 82 à 88), et l'analyse de ces eaux, par M. Jacquemot. (*Ib.* 1824, p. 24.)

BOURBONNE, BOURBONNE-LES-BAINS. Petite ville de France (dép. de la Haute-Marne) dont les bains, très-fréquentés, ont été connus des Romains; elle est située sur la croupe d'une colline, et entourée de trois vallons; c'est dans celui du midi que sont les sources, dont la principale va former sur la place *la fontaine;* l'eau en est à 47° 1/2. Cette ville possède deux établissemens principaux, alimentés par les diverses sources : les *bains Patrice* ou hôpital militaire, et les *Bains civils;* ceux-ci, restaurés en 1812, laissent encore à désirer, dit M. Prat, du côté de l'aisance et des commodités. Il y a des douches et des étuves.

L'eau des sources de Bourbonne est fortement salée et un peu amère. Soumise à l'analyse par MM. Bosc et Bezu (*Bull. de pharm.*, mars 1809), elle a fourni par livre : muriate de chaux, 8 grains 76; m. de soude, 50,80; carbonate de chaux, 1; sulfate de chaux, 8,83; mat. extractive mêlée à un peu de sulfate de chaux, 0,50. M. Athénas, pharm. en chef de l'hôp. militaire, en a publié depuis une analyse qui diffère à quelques égards; ainsi, il y a trouvé un peu de muriate et de sulfate de magnésie, une petite quantité de fer, un 5e en volume de gaz acide carbonique, etc. MM. Desfosses et Roumier, enfin, qui viennent de la soumettre à un nouvel examen, y annoncent la présence du bromure de potassium. (*Journ. de pharm.*, XIII, 533.) Ces eaux, du reste, ne contiennent point de soufre, comme on l'avait cru; cependant leurs boues, maintenant presque inusitées (plus astringentes qu'émollientes), et quelquefois les eaux elles-mêmes, exhalent une odeur légèrement sulfureuse et ammoniacale, due à ce qu'il paraît à un commencement de décomposition; c'est néanmoins une de celles qui supportent le mieux le transport, et qu'on imite avec le plus de succès.

Quoique cette eau soit purgative, elle jouit d'une action tonique et excitante bien marquée, dont le brôme est peut-être l'origine; elle est recommandée en boisson contre les scrophules, l'ascite, les engorgemens, suite de fièvres, les catarrhes chroniques; mais elle est nuisible aux phthisiques, aux individus irritables, et dans l'acuité des maladies : c'est surtout en bains, dans certains cas de paralysies, d'affections nerveuses, de rhumatismes chroniques, de

dérangement des règles, d'engorgemens articulaires, de maladies cutanées, etc., accompagnés de faiblesse, qu'elle paraît utile; mais sa haute température commande toujours de la prudence. M. le docteur Therrin a particulièrement reconnu son efficacité dans le traitement des accidens produits par la congélation.

La saison des eaux est de mai à octobre, mais on ne les prend guère de suite que durant 18 à 24 jours. La boisson précède ordinairement les bains de quelques jours; la dose en est de plusieurs verres à 2 ou 3 livres.

Jacob (H.). Traité des admirables vertus des eaux chaudes de Bourbonne-les-Bains, etc. Lyon, 1570. — Traité des eaux min. de Bourbonne, etc. Lyon, 1590, in-12, et Langres, 1658, in-8 (Thibault). — Bacot de la Bretonnière. Analyse des eaux chaudes et min. de Bourbonne, etc. Dijon, 1712, in-12. — Gautier. Diss. sur les eaux min. de Bourbonne-les-Bains. Troyes, 1716, in-12. — Callet (J.-C.). *An pluribus morbis chronicis aquæ thermales Borbonienses in campaniâ?* Vesuntione, 1716, in-8. — Juy (N.). Traité des propriétés et vertus des eaux min., boues et bains de Bourbonne-les-Bains. Chaumont, 1716, in-12. — *An sit aliquis in therm. Borboniensium usu servandus ordo?* in-8. *An litteratis apoplexiâ obnoxiis thermales aquæ Borbonienses?* in-8. *An paralysis thermæ Borbonienses?* in-8. *An læsæ chylosi aquarum therm. Borboniensium potus?* in-8. *An rheumaticis, ischiadicisque doloribus aquæ thermales Borbonienses?* in-8. (Thèses soutenues sous la présidence de R. Charles, à Besançon, en 1721, et réunies, avec celle de J.-C. Callet, sous le titre de *Quæstiones medicæ circà thermas Borbonienses.*) — Avis au public... sur la vertu et l'usage des eaux de Bourbonne-les-Bains, etc. Paris, 1728, in-12. — Baudry. Eaux min. de Bourbonne-les-Bains, etc. Dijon, 1736, in 8. — Calmet (dom). Traité hist. des eaux et bains de Plombières, de Bourbonne, etc. Nancy, 1748, in-8. — Juvet. Diss. contenant de nouv. obs. sur la fièvre quarte et l'eau therm. de Bourbonne, etc. Chaumont, 1750, in-8. — Chevalier. Mém. et obs. sur les effets des eaux de Bourbonne-les-Bains, etc. Paris, 1772, in-8. — Le même. *An aquæ Borbonienses apud campanos pluribus morbis medicamentum?* Vesuntione, 1772, in-8. — Juvet. *De thermis Borboniensibus apud campanos, specimen, etc.* Calvomonti, 1774, in-4. — Martin. Lettre familière, etc. Paris, 1809, in-8. — Mongin-Montrol. Précis pratique sur les eaux de Bourbonne. Langres, 1810 (2e édit.). — Therrin. Notice sur les eaux min. de Bourbonne-les-Bains, etc., 1813, in-12. — Prat (P.-L.). Mém. sur les eaux min. de Bourbonne; et projet, etc., par P.-C. Duchanoy. Paris, 1827, in-8. — Magistel. Essai sur les eaux min. de Bourbonne-les-Bains. Paris, 1828, in-8. — Carrère (*Cat.*, 214) cite encore les dissertations, lettres, etc., de Geoffroy (1701), Baux (1717), Dufay (1724), Marier (1731), Juvet (1752), Chevalier (1770), Brun (1770), Taillière (1770), Gœretz (1772), Mongin (1774), Raulin (1775), insérées dans divers recueils périodiques. On peut consulter aussi un Mémoire de M. Fodéré. (*Journal complém. des Sc. méd.*, XXV, 3 et 193.)

BOURBOULE (la). Hameau à une lieue du Mont-Dore, en France, où se trouvent 6 sources d'eau saline, très-légèrement sulfureuse. La principale, ou *Grand-Bain*, qui est à 42° R., et fournit d'eau l'établissement thermal, contient, d'après l'analyse que vient de publier M. Lecocq (*Ann. scient. de l'Auvergne*, juin 1828.), de l'acide carbonique, un peu d'azote, beaucoup de muriate et de carbonate de soude, des muriates de magnésie et de chaux, du sulfate de soude, de la silice, de l'alumine, des traces de bicarbonate de fer, de matière grasse animale et d'hydro-sulfate de soude; en tout, 7,3923 pour 1000 grammes. Elles passent pour toniques et sont employées utilement dans les rhumatismes fibreux, les engorgemens indolens, les tumeurs scrophuleuses et dans les maladies de la peau,

malgré la petite quantité d'hydro-sulfate qu'elles contiennent. La source de *Bagnassou* paraît analogue au grand bain ; celle dite *des Fièvres*, qui est laxative, offre aussi à peu près la même composition, mais contient plus de sulfate de soude; il en est de même des trois autres. Celle de la *Rotonde*, qui est froide, est conseillée avec avantage dans la chlorose.

Bourdaine, Bourgène. Noms du *Rhamnus Frangula*, L.

Bourdeaux. V. *Bordeaux*.

Bourdon ou Faux bourdon. Nom vulgaire du mâle de l'abeille (V. *Apis*.), ainsi que du genre *Bombus*.

— de saint-jacques. Un des noms de l'*Alcea rosea*, L. (I, 148.)

Bourg-saint-andéol. V. *Andéol* (Saint-).

— épine, Bourgue-épine. Noms du nerprun, *Rhamnus catharticus*, L.

Bourgeons de peuplier. V. *Populus nigra*, L.

— de sapin. V. *Abies pectinata*, DC. (I, 4.)

BOURGES. Ville de France (dép. du Cher). Il y existe, dans le faubourg Saint-Privé, une source froide, appelée *Fontaine de fer* ou de *Saint-Firmin*, dont l'eau est astringente, ferrugineuse, recouverte d'une couche irisée, et qui paraît contenir de l'oxyde de fer carbonaté ; on la croit stomachique, mais elle est aujourd'hui sans usage. Carrère (*Cat.*, 152) cite, d'après Duperin, une autre source analogue dite de l'*Hôpital*.

E. M. Disc. sur les vertus des eaux. . . . . de la fontaine de Saint-Firmin, etc. Bourges, 1612, in-8. — E. Cousturier. Traité des eaux min. de la Fontaine de Fer, à Bourges. Bourges, 1683, in-12. — Vannier. Analyse des eaux min. de Bourges. Bourges, 1762, in-12. — Bernard, en 1585, de Montreuil, en 1631, et Duperin, en 1776, ont aussi écrit sur ces eaux.

Bourgogne. Un des noms du sainfoin, *Hedysarum Onobrychis*, L.

Bourgoni. Nom du *Mimosa Bourgoni*, Aublet ; *Inga marginata*, W.

BOURNAN. Bourg de France, à 2 lieues de Loudun, près duquel est une source chaude que Linacier croit sulfureuse. (Carrère, *Cat.*, 510.)

BOURRASSOL. Hameau situé à la porte de Toulouse (Haute-Garonne), où se trouvent des eaux gazeuses, salino-ferrugineuses, récemment analysées par M. Saint-André et par M. Bernardet. Le premier a obtenu de 400 livres de ces eaux, hydrochlorate de magnésie, 49 grains ; hydrochlorate de soude, 289 ; sulfate de chaux, 48 ; sous-carbonate de chaux, 819 ; sous-carbonate de magnésie, 34 ; peroxyde de fer évalué en sous-carbonate, 316 ; silice impure, 13. Le second, dont l'analyse est assez différente, y a trouvé près de moitié moins de fer, une matière grasse, etc. (*Journ. de Chim. méd.*, II, 300.)

Bourreau du lin. Un des noms de la cuscute, *Cuscuta europæa*, L.

BOURSAULT. Village de France, à 2 lieues d'Epernay, près duquel, dans un bois, est une source froide ferrugineuse, regardée

comme tonique, utile dans les cas d'obstructions, de bouffissure, etc. (Carrère, *Cat.*, 203.)

Bourse a berger, a pasteur, boursette. Noms du *Thlaspi Bursa pastoris*, L.

Bourtoulaiga. Nom languedocien du pourpier, *Portulaca oleracea*, L.

Bouse de vache ou de taureau. V. *Bos Taurus*, L.

Bousier. V. *Scarabæus stercorarius*, L.

BOUSQUET. Village d'Auvergne, à 20 pas duquel, dans un vallon, est une source froide que Roquier dit gazeuse. (Carrère, *Cat.*, 471.)

Bousserole. Un des noms de la busserole, *Arbutus Uva ursi*, L.

Boutaillou, Boueillaoù, Bouteillou. Noms languedociens de l'*Olivier*.

BOUTAN. Il existe dans cette partie de l'Inde, près de la forteresse d'Ouandipore, une source sulfureuse. On se rend surtout à Ghassa, dit M. Alibert (*Précis*, *etc.*, 576.), pour profiter d'une source brûlante, qui n'a d'action, dit le préjugé populaire, que sur les personnes douées d'une grande justice et de beaucoup de piété.

Boufarot. Un des noms de l'*Agaricus procerus*, Sch. (I, 105.)

Boutet. Nom du *Nigella arvensis*, L, dans quelques cantons de la Gascogne.

Bouton. Mot pris souvent comme synonyme de *bourgeon* (V. ce mot) ou pour désigner les fleurs avant leur épanouissement. La câpre est le bouton de la fleur du *Capparis spinosa*, L.; le gérofle, celui du *Caryophyllus aromaticus*, L., etc.

Bouton d'argent. Nom de l'*Achillea Ptarmica*, L. (I, 23). On le donne aussi à plusieurs autres fleurs blanches qui doublent par la culture.

— de feu. Fer rouge qu'on applique sur une partie pour la cautériser. V. *Feu*.

— d'or. Un des noms du *Ranunculus acris*, L.

BOUVENTE, en Dauphiné. Carrère (*Cat.*, 485.) y indique une source froide, sulfureuse selon Villar.

Bouza. Sorte de bière qu'on fait en Abyssinie avec le teff, *Poa Abyssinica*, Ait.

Bovist. Un des noms allemands et hollandais du *Lycoperdon Bovista*, L.

Bovista, Off. Vesse-de-loup. V. *Lycoperdon*.

Bovistrugelschwamm. Un des noms allemands du *Lycoperdon Bovista*, L.

Bowdichia virgilioides, Kunth. Végétal soupçonné produire l'*Alcornoque*. V. ce mot.

Box, Boxtree. Noms espagnol et anglais du buis, *Buxus sempervirens*, L.

Boxwood. Un des noms anglais du *Cornus florida*, L.

Boyaux de chat. *Ulva intestinalis*. L,

— du diable. Nom que porte, aux Antilles, les racines de plusieurs salsepareilles (Smilax)

BOYNES. Ces eaux minérales, découvertes en 1725 à Saint-Domingue, dans le quartier du Port-à-piment, ont été analysées par M. le docteur Polony et par M. Chatard, pharmacien au Cap, et paraissent contenir du gaz hydrogène sulfuré, une terre argileuse et des sels. Dazille prétend qu'elles sont beaucoup plus alcalines qu'acidules. On y compte 7 sources, dont la température est entre 39 et 42° R. Ces eaux sont employées en bains, en boisson, en douches pour le traitement des rhumatismes, des tumeurs lymphati-

ques, etc. Les bains, à cause de leur haute température, ne peuvent être supportés que pendant 6 à 10 minutes : il y existe un établissement. (Alibert, *Précis*, etc., 479.)

Boze drzuskko. Nom persan de l'*Artemisia Abrotanum*, L.

Brab. Sorte de palmier indien, dont on extrait du sucre ; probablement l'areng. (I, 395.)

Brabantische post. Un des noms allemands du *Myrica Gale*, L.

Braera. Un des noms arabes du pourpier, *Portulaca oleracea*, L.

Braeyla. Nom d'une espèce laxative de pruneaux, mentionnée par Galien. (*De alim.*, lib. II, c. 38.)

Bracheulz. Nom de l'*Agaricus edulis*, Bull., en Silésie.

Brachdistel. Un des noms allemands de l'*Eryngium campestre*, L.

Brachmænnchen. Un des noms allemands du champignon ordinaire, *Agaricus edulis*, Bull.

BRACHYNUS, *Carabi crepitantes* de quelques auteurs. Genre d'insectes appartenant à l'ordre des coléoptères pentamérés, et à la famille des Créophages de M. Duméril. Plusieurs de ses espèces (*B. crepitans* et *sclopeta*, Weber; *B. fumans* et *fulminans*, Latr.; *B. bimaculatus*, Lam.) sont remarquables par la faculté qu'elles ont de lancer, par l'anus, lorsqu'on les touche, une liqueur acide, qui, au contact de l'air, fait explosion en se transformant en vapeur. Cette vapeur, d'une odeur acétique, irrite les yeux de l'observateur; la liqueur elle-même jaunit ou brunit l'épiderme. Le *B. bimaculatus* en particulier, qui existe aux Indes orientales, cause quelquefois des plaies de difficile guérison.

Brachyris eutamiæ, Nutt. (*Solidago sarotheæ*, Pursh.) Cette plante vivace de l'Amérique septentrionale, d'une odeur forte et peu agréable, est employée comme diurétique par les habitans.

Brack. On nomme ainsi en Barbarie les *Canards* et les *Sarcelles*.

BRACKEL, à 3 lieues de Godelheim, en Prusse. Il y existe une source sulfureuse.

Brackendistel. Un des noms allemands du panicaut, *Eryngium campestre*, L.

Brackoert. Nom suédois du *Herniaria glabra*, L.

Brænnwinn. Nom suédois de l'*Alcool*.

Bræxen. Nom donné en Portugal à la *Brême*.

BRAGA. Petite ville de Portugal, dans le Minho, où il existe, selon M. Alibert (*Précis*, etc., 594.), une source *sulfureuse*, *hépatisée et ferrugineuse* qui est froide.

Brahmadareha. Un des noms sanscrits du *Sison Ammi*, L.

Brahmi. Un des noms sanscrits du *Ruta graveolens*, L

Brahn maricha. Nom sanscrit du *Capsicum frutescens*, L.

Brai. Préparation de la colophone. On distingue le brai en gras, liquide et sec. Voyez *Térébenthine*.

Braietas. Nom languedocien de l'oreille d'ours, *Primula Auricula*, L.

BRAINE. Petite ville de France (dép. de l'Aisne), où Jardel

(*Dict. minér. et hydraul. de la France*, II, 176.) indique une source analogue à celle de Passy, et qui purge doucement.

Brainvillière, Brinvilliers. Noms du *Spigelia Anthelmia*, L.

Brairete. L'un des noms de la primevère, *Primula veris*, L.

Brake. Nom de l'ulmaire, *Spiræa Ulmaria*, L., en Gothland.

BRAKEL, en Westphalie. Il y existe une source minérale peu importante, mentionnée par E. Osann. (V. *Prusse*).

Braken. Nom écossais de la fougère femelle, *Polypodium Filix fœmina*, L.

Brakes. Un des noms anglais de la fougère, *Pteris aquilina*, L.

Brakwoed. Nom suédois de la bourgène, *Rhamnus Frangula*, L.

BRAMA. Genre de poissons de la famille des Léiopomes de M. Duméril. Une de ses espèces, le *B. Raii*, Schneider, ou Castagnole, qui vit dans les environs de Nice et de Marseille, y est usitée comme aliment, de juin à septembre; la chair en est tendre, délicate, analogue à celle de la dorade.

Brambar, Bromear. Noms suédois de la ronce, *Rubus fruticosus*, L.

Bramble. Un des noms anglais de la ronce, *Rubus fruticosus*, L.

Bramen. Un des noms hollandais de la ronce *Rubus fruticosus*, L.

Brami. Un des noms indiens du *Monneria trifolia*, L. (Rhèede, *Hort. mal.*, X, p. 27, t. 14.)

Branc-ursine, Branche-ursine. Noms de l'*Acanthus mollis*, L. (I, 16.)

Branche-ursine d'allemagne, *Heracleum Sphondylium*, L.

— — cultivée, *Acanthus mollis*, L.

— — fausse, *Heracleum Sphondylium*, L.

— — sauvage, *Cnicus oleraceus*, W.

BRANCHER (Saint-), dans le Valais. Il y existe une source ferrugineuse citée par M. Payen.

Brand klemeche. Nom hollandais du *Clematis erecta*, L.

Branda (petit). On appelle ainsi aux Antilles le *Chiococca racemosa*, L.

Brande. Nom des bruyères, *Erica*, dans l'Aquitaine.

Brandewyn. Nom hollandais de l'*Alcool*.

BRANDI-BAS (Eaux min. de), en France (dép. de la Haute-Loire). Richard de la Prade (*Analyse et vertus des Eaux min. du Forez*, Lyon, 1778, in-12.) les donne comme ferrugineuses et con tenant un peu de terre absorbante; elles sont froides.

Brandwein. Nom allemand de l'*Alcool*.

Brandy. Un des noms anglais de l'*Alcool*.

Brandy asphodel. Nom anglais de l'*Asphodelus ramosus*, L.

Brangbang. Nom java de l'*Allium Cepa*, L.

Bras. Un des noms malais du riz, *Oryza sativa*, L.

BRASEGUR, dans le Rouergue. Carrère (*Cat.*, 440.) y indique, d'après Estève, une source froide et ferrugineuse, utile contre les aphthes, la dysenterie, et les fièvres lentes suites de fièvres aiguës.

Brasiletto. V. *Brésillet* des Indes, *Cæsalpinia Brasiliensis*, L.

Brasilianische bohnen. Un des noms allemands de la *Fève Pichurim*.

Brasilianische grieswurzel. Nom allemand du *Cissampelos Pareira*, L.

Brasiliastrum. V. *Picramnia*. On donne par fois ce nom au brésillet, *Cæsalpinia echinata*, Lam.

Brasilienholz. Nom allemand du *Bois de Brésil*.

Brassem. Nom vulgaire du *Bodianus Jacob-Evertzen*, Lacép.

BRASSICA. Genre de plantes de la famille des Crucifères, de la tétradynamie siliqueuse de Linné.

B. campestris, L., Colza, Colsat. Cette plante indigène, qui croît dans les moissons à terres fortes de nos provinces du midi, est cultivée en grand dans la Flandre et la Belgique pour l'huile de ses semences : récente, on pourrait manger cette huile, mais c'est pour les lampes qu'on en fait un commerce considérable. On a remarqué que, si on la brûle dans des vaisseaux clos pour en extraire le gaz qui sert à l'éclairage, ce gaz prend à la gorge, noircit les matières d'or et d'argent, produit du vert-de-gris sur le cuivre, etc., et surtout incommode beaucoup ceux qui le respirent, ce qui n'a pas lieu lorsque le gaz est extrait de l'huile de chenevis. Il faudrait sans doute que ce gaz fut plus lavé, et peut-être conviendrait-il qu'on n'employât pas d'huile de Crucifères pour obtenir le gaz hydrogène destiné à l'éclairage (Guibourt). Il ne faut pas confondre l'huile de colsat avec celle de navette, quoiqu'elles aient beaucoup de rapport, la première provenant aussi d'un *Brassica*; elle est moins estimée et produit moins.

B. Eruca, L., Roquette. Elle croît naturellement dans nos provinces méridionales. La plupart des poëtes anciens lui ont fait une réputation d'aphrodisiaque par excellence; et le vers de Columelle : *Excitet ut Veneri tardos Eruca maritos*, est en quelque sorte devenu proverbe, sans que cette propriété soit très-exactement prouvée. C'est une plante stimulante, dont les feuilles ont une odeur forte étant froissées, d'une saveur âcre et piquante : aussi était-elle employée comme condiment en Italie, dès le temps de Pline, et son nom dérive, dit-on, de cette saveur, *quod erodat*. Ainsi que presque toutes les Crucifères, elle est antiscorbutique, excitante, diurétique, etc.; ses semences sont un peu amères et presque aussi âcres que celles de la moutarde; aussi pourrait-on les employer comme vésicantes, si ces dernières n'étaient pas infiniment plus abondantes et plus actives.

Il ne faut pas confondre cette plante annuelle avec une autre plante vivace, le *Sisymbrium tenuifolium*, L., qui porte aussi le nom de *Roquette*, et qu'il faudrait appeler *Fausse roquette;* elle croît partout le long des chemins des villes, dans les terrains remués; ses feuilles ont une fétidité particulière pour peu qu'on marche

dessus ou qu'on les froisse entre les doigts : elle est inusitée jusqu'ici.

B. Napus, L., Navet. La nature de cet ouvrage ne permettant pas que nous entrions dans des détails sur les variétés et la culture de cette plante, nous dirons qu'elle fournit une racine alimentaire fort employée, et d'une grande ressource pour l'homme et les animaux. Cuit, lorsqu'il est tendre, le navet est très-sucré (on peut même en extraire du sucre), et passe pour facile à digérer, quoiqu'un peu venteux; on le marie avec des viandes, on l'accommode seul, on en fait des purées, on le met dans les potages, etc. Le navet passe aussi pour adoucissant, pectoral, incisif, expectorant; on en fait des tisanes usitées dans le rhume, le catarrhe, la péripneumonie, et en général dans les maladies avec irritation. La graine du navet peut donner de l'huile, et une de ses variétés est même cultivée dans ce but sous le nom de *Navette;* l'huile qu'on en obtient se nomme *Huile de navette;* elle sert à l'éclairage et à divers usages domestiques. La semence du navet entre dans la thériaque d'Andromaque, parce que les anciens la croyaient alexipharmaque. (*Dict. de James*, II, 1202.) On prépare par fois des cataplasmes résolutifs avec la pulpe cuite du navet.

Dans plusieurs pays on mange au printemps les pousses du navet, comme les épinards, et c'est, dit-on, un mets fort agréable, surtout à cette époque de l'année où les herbes fraîches manquent. M. Vilmorin vient de proposer cette culture, qui ne nuit en rien au développement de la racine. (*Annal. de la Soc. d'horticulture*, juillet, 1829.)

B. oleracea, L., Chou. Ce végétal est une des plus précieuses acquisitions de l'homme; il est la nourriture du pauvre et par fois du riche; et, comme sa culture est simple et son produit considérable, il n'y a point de petit coin de terre où l'homme ne le place aussitôt qu'il le peut. Les anciens en faisaient encore plus de cas que nous, s'il est possible, à cause de leur goût pour la nourriture végétale. Chrysippe, Pythagore et Caton l'Ancien ont écrit des Traités sur le chou, où ils exaltent ses qualités, ses avantages, etc., et l'utilité immense dont il est pour l'homme : le dernier surtout avait pour lui une sorte de vénération. (*De re rusticâ*, cap. 157.)

Il y a lieu de croire que le type primitif du chou est le *Brassica campestris*, L., que la culture a amené à l'état où nous le voyons aujourd'hui, avec ses innombrables variétés, dont la plus précieuse est le chou *cabus* ou pommé, à cause de la quantité de nourriture qu'il donne, puisqu'on en voit des têtes, dans de bons terrains, peser 20 livres et plus; le chou-fleur, et sa variété le brocolis, sont encore très-recherchés comme alimens; les choux-raves, dont

la partie inférieure de la tige se développe en une sorte de gros navet, forme un légume très-employé dans quelques provinces; enfin le chou rouge sert à la fois comme aliment et comme médicament.

Le chou, comme la plupart des légumes, éprouve par la coction des phénomènes chimiques qui en changent pour ainsi dire la nature; crû, il est dur, un peu amer, et d'une odeur peu agréable, quelquefois musquée : au premier bouillon, son arome bien connu se développe et se répand au loin; si l'on en arrête la cuisson, l'eau de la décoction est fétide, se corrompt avec une promptitude étonnante, et empeste les cuisines et les appartemens; si on continue la coction, cette odeur diminue, le végétal s'attendrit, devient sucré, prend une saveur agréable, et le bouillon qui en résulte est savoureux et nourrissant, surtout si on y a associé de la viande. Il s'allie très-bien avec celles qui sont salées, ce qui en fait une ressource précieuse à la campagne; il faut donc cuire beaucoup le chou si on veut l'avoir dans toute sa bonté, et 5 heures de coction sont à peine suffisantes pour opérer les changemens avantageux qu'il a besoin d'éprouver pour en faire un aliment sain et agréable. L'analyse a démontré la présence du soufre et d'un principe animal dans le chou, plus abondans encore dans ce végétal que dans aucune autre Crucifère.

Le chou se mange dans les potages, avec de la viande et seul en ragoût; on l'accommode de plus de cent façons meilleures les unes que les autres; c'est un aliment très-substantiel, qu'on accuse pourtant de développer des gaz, ce qui tient presque toujours à un défaut de cuisson. On prétend qu'il empêche l'ivresse, qu'il est antiscorbutique, qu'il prévient la goutte, que sa première eau est laxative, et la dernière astringente, mais plus probablement adoucissante. Apollodore, au rapport de Pline, parle du suc des choux comme utile contre les champignons vénéneux. Les feuilles tendres servent à mettre sur les plaies des teigneux; sa semence a été indiquée contre les vers.

Les Allemands préparent avec le chou un aliment appelé *Chou-croûte*, ou mieux *Sourcroute* (de *Sauer-kraut*, chou acide), fort recherché chez eux, et qu'ils regardent comme un puissant anti-scorbutique; on le prépare en mettant alternativement une couche de choux coupés en lames minces, une de sel, et quelques pincées de semences de carvi ou de genièvre; il s'établit une sorte de fermentation acide, une eau fétide s'écoule par le robinet du tonneau où on a fait ce mélange; on renouvelle la saumure jusqu'au 12e jour, où l'eau sort claire; on tient le tonneau bien fermé, couvert de saumure, afin que le chou ne s'altère pas. (*Dict. des Sc. méd.*, V, 168.)

Ce chou, fermenté et confit, se mange avec des viandes, surtout l'hiver, avec la charcuterie, etc. Nous ne le croyons pas un aliment très-facile à digérer, et il est très-probable qu'il serait nuisible aux estomacs délicats, peut-être à tout autre qu'à ceux des habitans du nord. Les Anglais en approvisionnent leurs vaisseaux destinés à des voyages de long cours.

On prépare avec le chou rouge un bouillon et un sirop, dont les personnes qui ont la poitrine délicate se trouvent très-bien; on le conseille aussi aux phthisiques. Cette variété est beaucoup plus sucrée que le chou ordinaire, et sa cuisson doit toujours avoir lieu à grande eau pour qu'il soit mangeable, sans doute parce qu'il contient plus de soufre qu'aucune autre variété de cette espèce. On en fait usage aussi confit et même en salade.

Aigue (E.). *Encomium brassicarum sive caulium.* Parisiis, 1531, in-8. — Rosenblab (E.). *Diss. de viribus brassicæ in sanitatem humanam.* Londini Gothorum, 1776, in-4.

B. Rapa, L., Grosse rave, Rabioule. Cette plante, qu'il ne faut pas confondre avec le navet, quoiqu'elle en soit fort voisine, ni avec le raifort des Parisiens (*Raphanus niger*, Mérat.), et la rave (*Raphanus sativus*, L.), n'est qu'alimentaire; on la cultive dans plusieurs provinces, le Limousin surtout, pour la nourriture de l'homme et des animaux; sa racine est arrondie, et a le goût plus piquant que le navet. On en peut fabriquer de l'alcool, ce qui se ferait encore mieux avec le navet qui est plus sucré. (*Annal. de chim.*, LVI, 215.)

Brat zsiostra. Un des noms polonais du *Viola tricolor*, L.

Brathu. Nom donné à la *Sabine* par quelques auteurs.

Bratys. Un des noms du genévrier, *Juniperus communis*, L., dans Dioscoride.

BRAUBACH. Petite ville du duché de Nassau, où se trouvent des eaux minérales.

Brauner weiderich. Un des noms allemands du *Lythrum Salicaria*, L.

Braunheil. Un des noms allemands du *Prunella vulgaris*, L.

Braunroth. Un des noms allemands de l'hématite ou *Tritoxyde de fer*.

Braunstein. Nom allemand du *Tétroxyde de Manganèse*.

BRAYERA. Genre de plantes de la famille des Rosacées, de l'icosandrie monogynie.

B. anthelmintica, Kunth. Les caravanes de l'Abyssinie apportent en Egypte, d'où on en fait passer à Constantinople, cette drogue composée de fleurs, de semences, etc., dont on use avec succès contre le ténia. M. le Dr Brayer, médecin français, qui a résidé longtemps dans la capitale de l'empire ottoman, a vu un cas de réussite de ce moyen, connu en Egypte; il suffit de donner 4 à 5 gros de ces fleurs en infusion dans 12 onces d'eau, que l'on prend en 2 doses, à 1 heure de distance, pour expulser le ver. L'odeur et la saveur désagréable du remède causent par fois des nausées, des coliques, etc.,

pendant lesquelles le ver est rendu au milieu de déjections nombreuses. A son retour à Paris, M. Brayer remit des fragmens de ces fleurs à M. Kunth, savant botaniste prussien, qui a publié les plantes du voyage de M. de Humboldt, et qui reconnut qu'elles formaient un genre nouveau, voisin de l'*Agrimonia*, mais bien distinct; il a donné à cette plante, qui s'appelle *Cabotz* et *Cotz* en Abyssinie, le nom de *Brayera*, du médecin qui l'a fait connaître (*Notice sur une nouvelle plante de la famille des Rosacées*, Paris, 1823, 8 pages, figure). Nous avons écrit à M. Pariset, secrétaire de l'Académie royale de médecine, en ce moment en Egypte, pour nous procurer ces fleurs, et la plante entière, s'il est possible.

Nous ne savons d'après quelle autorité on a avancé, dans un Mémoire sur les *ipécacuanhas*, que le *B. anthelmintica* était l'*Agrimonia repens*, L., plante trouvée par Tournefort dans le Levant, et dont il a représenté le fruit à la planche 155 de ses *Institutiones*, avec la phrase *Agrimonia orientalis, humilis, radice crassissimo, repente*, etc., figure copiée par Gaertner (*de Fruct.*, I, 73, f. 3.), et par Lamarck (*Encyclop. méth.*, Botan., t. 409, f. 2) : c'est une erreur.

Brayes de coucou. Vieux nom de la primevère, *Primula veris*, L.

Breadleav'd paperwort. Nom anglais de la passerage, *Lepidium latifolium*, L.

Breakummin. Nom suédois du carvi, *Carum Carvi*, L.

Brebis, femelle du bélier. V. *Ovis Aries*, L.

Brechhaselkraut. Un des noms allemands de l'*Asarum europæum*, L.

Brechnuss. Un des noms allemands de la *Noix vomique*.

Brechwurzel. Nom allemand de l'*Ipécacuanha*.

Brecos, Brekos. Noms égyptiens du lupin, *Lupinus varius*, L.

Brectan. Nom bohême de l'*Hedera Helix*, L.

Brèdes ou Brètes. Noms que l'on donne dans l'Inde aux plantes potagères, que l'on mange cuites comme les épinards; ce sont en général des plantes de la famille des *Chénopodées*, des *Amarantacées*, etc. (V. les recherches de M. Dupetit-Thouars sur ce sujet, consignées dans l'*Encyclop. méth.* (Bot., IX, 697.), et le *Journ. de pharm.*, VIII, 697.); V. aussi, dans les Aménités académiques, une dissertation de Linné, intitulée *Culina mutata*.

Bredes d'angole, *Basella rubra*, L.

— bengale, *Chenopodium* de la Chine, non décrit.

— cresson, *Sisymbrium Nasturtium*, L., répandu sur presque toute la terre.

— giraumon. Pousses d'une variété du *Cucurbita Melopepo*, L.

— glaciale, *Mesembrianthemum cristallinum*, L.

— malabare, *Corchorus olitorius* L.; *Amaranthus Blitum*, L., etc.

— malgache, *Spilanthus Acmella*, L.

— morelle, *Solanum nigrum*, L., et ses variétés. On en fait un usage considérable à l'Ile-de-France, etc.

— puante, *Cleome pentaphylla*, L.

Bredo-tali. Nom que porte aux Philippines le *Basella rubra*, L. (I, 554.)

Bredol de rio. Nom portugais du *Phytolacca decandra*, L.

Bredos, Bledos. Noms espagnol et portugais des brèdes, *Amarantus oleraceus*, L.; *Beta vulgaris*, L., etc. (I, 580.)

Breedelabic peperkruid. Nom hollandais du *Lepidium latifolium*, L.

Breedenes. Nom du champignon ordinaire, *Agaricus edulis*, Bull., dans quelques provinces de Russie.

Breeknoeten. Nom hollandais de la *Noix vomique*.

Bregne. Un des noms danois du *Pteris aquilina*, L., ou, selon d'autres, du *Polypodium Filix-mas*, L.

Breheme. Un des noms de la melongène, *Solanum Melongena*, L.

Breitblaettiger Merk. Nom allemand du *Sium latifolium*, L.

Breite Wegdistel. Nom allemand de l'*Onopordon Acanthium*, L.

Brême. V. *Cyprinus Brama*, L.

– (petite). V. *Cyprinus latus*, L.

Brena. Un des noms espagnols de la ronce, *Rubus fruticosus*, L.

Brennkraut. Un des noms allemands du *Clematis erecta*, L.

BRESCIA, BRESSE ou BRIXIA, en Italie, chef-lieu du Bressan.

Roncalli Parolino. *Examen chymico-medicum de aquis Brixianis, etc.* Brescia, 1722.

Brésillet. Espèce de bois de teinture produit par le genre *Cæsalpinia*, de la famille des Légumineuses.

— de fernambouc. *Cæsalpinia echinata*, Lam. V. *Bois de Brésil*.

— des indes. *Cæsalpinia Sappan*, L. (*Encyclop. méth.*, botanique, I, 460; IX, 698.)

— des antilles, Brasiletto, etc.; *Cæsalpinia brasiliensis*, L. V. *Bois de Brésillet*.

Brésillot ou Faux brésillet. Lamarck le croit produit par le *Brasiliastrum*. (Voyez un Mémoire de cet auteur sur ce brésillet, parmi ceux de l'Ac. des Sc. de Paris, 1784, p. 342.

Breskew. Nom bohême du pêcher, *Persica vulgaris*, DC.

Bresse. V. *Brescia*.

Bretannia, Bretannica. Synonymes de *Britannia*.

Brètes. V. *Brèdes*.

BRETEUL ou BRETEUIL. Petite ville de France (dép. de l'Eure), où Carrère (*Cat.*, 503.) indique une source d'eau minérale froide.

Breuvage. Synonyme de boisson, surtout aqueuse.

Brezo. Nom espagnol de la bruyère commune, *Erica vulgaris*, L.

Bria. Nom du *Tamarix gallica*, L., dans les cantons de l'Amérique septentrionale où il est cultivé.

BRIDELIA. Genre de plantes de la famille des Euphorbiacées, de la monadelphie pentandrie. Le *B. spinosa*, Roxburg, est un végétal de l'Inde, estimé un bon astringent, d'après cet auteur; il tue les vers chez les animaux qui se nourrissent de ses feuilles.

BRIDOUSE. Village près de Chastrein, en Auvergne, où Carrère (*Cat.*, 472.) signale une source minérale.

Bridurt. Nom danois du *Herniaria glabra*, L.

BRIEUX (Saint-). Ville de France (département du Nord), à 500 toises de laquelle (Carrère, *Cat.*, 479.) existe la *Source de Robien*, qui est froide, et que Bagot dit gazeuse et martiale.

BRIGG, en Valais. Il y existe une source ferrugineuse

BRIGHTON ou BRIGHTELMSTONE. Jolie ville d'Angleterre,

très-fréquentée dans la saison des bains, à l'égard desquels nous manquons de renseignemens.

Brignollier. Arbre de Saint-Domingue, qui donne des fruits comestibles, d'après Nicholson.

Brigoula. Un des noms de l'artichaut en Provence.

Brin d'amour. Nom du *Malpighia urens*, L., dans les colonies françaises.

Brinballier. Un des noms de l'airelle, *Vaccinium Myrtillus*, L.

Brindones. V. *Brindonia*.

BRINDONIA. Genre de plantes de la famille des Guttiers, de la décandrie monogynie, fort voisin du Mangoustan. (*Garcinia*).

B. celebica, Dupet.-Th. (*Garcinia celebica*, L.). Ce végétal arborescent, de l'Inde, est figuré par Rumph (*Amb.*, I, 135, t. 44.) Son bois, après avoir été enfoui dans le riz, prend la dureté et la transparence de la corne.

B. cochinchinensis, Dupet.-Th. (*Oxycarpus cochinchinensis*, Lour.). Il a des fruits en baies d'un rouge-jaunâtre, aigres, mais bons à manger étant mûrs; ses feuilles sont acides et employées comme astringentes étant jeunes; plus vieilles, elles sont amères; c'est le *Folium acidum* de Rumphius (*Hort. malab.*, III, t. 32.)

B. indica, Dupet.-Th. Il a un fruit en baie qui a le volume d'une pomme d'api, couleur lie de vin, acide au goût, impossible à manger crue; l'arbre donne, de toutes ses parties, un suc jaune, usité contre les affections fébriles, analogue à la gomme-gutte. L'écorce du fruit, étant jeune, sert à faire du vinaigre en Portugal, d'où on la transporte au dehors, d'après Garcias. (*Drogues*, 348.) Le fruit sert aussi en teinture.

Bringarasi. Nom brame d'une plante annuelle du Malabar, d'une saveur légèrement âcre et amère. Son suc, cuit avec de la rouille de fer et de l'urine de vache, se donne dans l'hydropisie. On en frotte la tête pour faire croître les cheveux; ses feuilles, cuites dans l'huile de palmier, appliquées sur la tête, apaisent la migraine. (*Anc. Encyclop.*)

Bringbar. Nom suédois de la ronce, *Rubus fruticosus*, L.

BRION. Bourg de France (département de la Lozère), près duquel se trouve, d'après Carrère (*Cat.*, 489.), une source thermale appelée *la Chaudette*.

Brionia. Un des noms italiens de la bryone, *Bryonia alba*, L.

— nueza. Nom espagnol de la bryone, *Bryonia alba*, L.

Brionino, Brionno. Noms de la bryone, *Bryonia alba*, L., en Provence.

BRIOU, en Sologne, à une lieue de la Ferté-Saint-Aubin (Loiret). On y voit une source d'eau minérale froide sulfureuse, presque analogue à celle d'Enghien. L'un de nous l'a visitée et goûtée. (*Dict. des Sc. méd*, appendice, LX, 23.)

Brique. C'est la base d'un remède contre la gale, employé avec succès par Saillant à la Salpêtrière. Il consiste en un mélange de deux onces de soufre et d'une once de brique pulvérisée, incorporés avec suffisante quantité d'huile. On en faisait huit frictions, en y joignant une tisane de patience, et un purgatif au début et à la fin du traitement.

BRIQUEBEC. Bourg de France (département de la Manche), à 3 lieues ouest de Valognes, près duquel est une source froide, ferrugineuse, qui a été analysée par Pia et Cadet, et que Barbeu du Bourg (*Anc. Journ. de méd.*, 1761, p. 46.) a regardée comme tonique, diurétique, apéritive et stomachique.

Briqueté. Un des noms de l'*Agaricus deliciosus*, L. (I, 104.)

Brise lunettes, *Euphrasia officinalis*, L.

— pierre, *Peucedanum Silaus*, L.

Brisling. Nom du *Hareng*, en Norwége, et de l'*Alose*, en Danemarck.

BRISTOL, en Angleterre (Eaux min. de). Elles contiennent, d'après l'analyse de M. Carrick (*Ann. de chimie*, XXVI, 114.), de l'acide carbonique, de l'air, des muriates de magnésie et de soude, du sulfate de soude et du carbonate de chaux.

Britannica. Dioscoride (*lib.* IV, *c.* 2.) parle, sous ce nom ou celui de *Vetonica*, d'une plante semblable à la patience sauvage, astringente et bonne contre les ulcères de la bouche. D'après ces paroles, les commentateurs se sont exercés pour savoir quelle était la plante *Britannica*, que Pline a aussi mentionnée, et qui ne vient pas plus en Angleterre qu'ailleurs, puisque cette île n'était pas connue des Grecs, sous ce nom du moins. Les uns y ont vu le *Rumex aquaticus*, L., d'autres le *Polygonum Bistorta*, L., d'autres, le *Tormentilla erecta*, L., etc.; enfin, Linné a cru y reconnaître une espèce d'*Inula*, qu'il a désignée en conséquence sous le nom d'*Inula Britannica*.

Brixia. V. *Brescia*.

Broad horse radish. Nom anglais du *Cochlearia Armoracia*, L.

— leav'd ginger. Nom anglais de l'*Amomum Zerumbet*, L.

— — spignel. Nom anglais de l'*Athamanta Cervaria*, L. (I, 480.)

Brochet. Poisson d'eau douce. V. *Esox lucius*, L.

Brock-lime. Nom anglais du beccabunga, *Veronica Beccabunga*, L.

Brocolis. Une des nombreuses variétés du chou cultivé. V. *Brassica*. (I, 663.)

Brod leav'd lasserwoort. Nom anglais du *Laserpitium latifolium*, L.

Broeknoede. Nom danois de la *Noix vomique*.

Broendeurt. Nom danois du *Clematis erecta*, L.

Broenn oetsla. Nom suédois de l'*Urtica dioica*, L.

BROHL. Grand-duché du Bas Rhin, en Prusse. Il y existe une source ferrugineuse des plus riches, mais point d'établissemens. Le

prof. G. Bischoff en a publié, en 1827, une analyse dans le *Journ. der Prakt. heilkunde.*

Bromatologie, Bromologie, de βρωμα, aliment, et de λογος, discours. Discours, Traité sur les alimens. C'est pour les substances nutritives, ce que la pharmacologie est pour celles qui sont médicinales.

Plenk (J.-J.). *Bromatologia, sive doctrina de esculentis et poculentis.* Viennæ, 1784, in-8.

Bromeoer. Nom suédois du *Rubus fruticosus*, L.

BROME, de βρομος, *fœtor* Nouveau corps simple, découvert en 1826 par M. Balard, de Montpellier, dans les eaux mères des marais salans, où il est combiné à la magnésie; indiqué depuis dans l'eau de la mer, et, par C. Gmelin, dans celle du lac Asphaltite; enfin, dans les eaux mères des salines, dans certaines eaux minérales, dans des végétaux et animaux marins, etc.

Analogue au chlore et à l'iode, entre lesquels il se place, le brome, nommé d'abord *Muride* par M. Balard, est un liquide d'un rouge d'hyacinthe, tachant la peau en jaune, répandant des vapeurs rutilantes, très-volatil par conséquent, d'une odeur suffocante, semblable à celle du chlore et surtout de son oxyde; soluble dans l'eau, l'alcool et l'éther; formant, avec l'oxygène et l'hydrogène, les acides bromique et hydro-bromique, avec les corps simples des bromures, etc. On l'obtient de l'eau mère des salines, à la surface desquelles on verse une couche d'éther qui s'en empare; cet éther, agité avec de la potasse, donne un bromure, lequel mêlé avec du peroxyde de manganèse, et traité par l'acide sulfurique étendu d'eau, fournit à la distillation des vapeurs rouges, qui, condensées, constituent le liquide nommé brome.

Son action sur les êtres vivans paraît très-énergique, mais n'a pu être encore suffisamment étudiée. On sait seulement, d'après les expériences toutes récentes de M. Barthey, que le brome se rapproche de l'iode comme toxique (*Journ. de chimie méd.*, IV, 427 et 492); et, d'après M. L. Pourché (*ibid.*, 594.), qu'il peut, comme l'iode aussi, être utile contre le goître et les scrophules. Ce médecin cite quatre faits où il a donné, soit la solution d'une partie de brome dans quarante parties d'eau distillée, par doses d'abord de 5 à 6 gouttes, à l'intérieur, en frictions ou sur des cataplasmes; soit l'hydro-bromate de potasse, à celle de 4 à 8 grains par jour (dose qui semble peu en rapport avec la première). Une note de M. Henry fils sur la préparation des bromures de manganèse, de calcium, de barium, de potassium, de sodium, de mercure, qui tous sont cristallisables et dégagent du brome par l'action du chlore, semble indiquer que ces composés sont en ce moment l'objet de quelques essais dans les hôpitaux. (*Journal de Pharmacie*, XV, 49.)

Citerons-nous enfin la note adressée, en janvier 1828, à l'Académie royale de médecine, dans laquelle un nommé Desorgues, se disant ancien magistrat, proposait d'employer en lotions, comme préservatif contre la syphilis, le bromure de mercure à 8 ou 10° de l'aréomètre; et le même composé, à 10 ou 12°, comme moyen curatif, ajoutant qu'en boisson et en frictions il peut causer des accidens, et, en injections, de vives douleurs? Mais aucun fait n'ayant été allégué, comment y voir autre chose qu'une simple assertion?

BROMELIA. Genre de plantes qui donne son nom à une famille naturelle, de l'hexandrie monogynie.

B. Ananas, L. Ananas. Ce végétal, des contrées les plus chaudes de l'Amérique, de l'Afrique et des Indes, où il s'appelle *Nana*, *Nanon*, offre un aliment très-recherché, d'une saveur fort agréable et d'une odeur *sui generis*, dont la fraise et le muscat sont les fruits européens qui se rapprochent le plus; il est formé par la réunion et l'adhérence mutuelle d'un certain nombre de baies, d'où résulte une espèce de cône charnu, comme écailleux, de couleur jaune à maturité, de forme oblongue, du volume des deux poings à peu près. C'est à la culture, qui en a produit plusieurs variétés de formes et de couleur, que sont dues cette exubérance charnue et cette soudure des réceptacles et des fruits qui rendent la plante stérile, et qu'on ne propage qu'en replantant la couronne de feuilles qui existe au-dessus du fruit. On cultive l'ananas dans les serres en Europe, et c'est même un objet de commerce assez considérable pour quelques personnes; mais celles qui en ont mangé en Amérique disent que les individus de nos serres n'ont jamais le goût exquis de ceux de ce climat.

Avant sa maturité, le fruit de l'ananas est presque caustique, et son usage serait alors dangereux, selon Pison. Étant mûr, il corrode les lames de couteau avec une grande facilité, ce qui tient à la présence des acides citrique et malique qui s'y rencontrent : aussi ce suc rougit-il la teinture de tournesol. On emploie aux colonies le suc de l'ananas contre les vents, mêlé à l'huile d'olive, d'après le père Labat. On en peut faire une espèce de vin très-agréable, mais très-fumeux.

On mange l'ananas au dessert avec du sucre et du vin d'Espagne ou un peu d'eau-de-vie, après l'avoir pelé et coupé par tranches comme les oranges. Seul, il rafraîchit et humecte la poitrine; on dit que son usage trop abondant cause la fièvre, qu'il produit le flux de sang, la dysenterie, etc (ce que l'on dit aussi de nos meilleurs fruits en Europe), surtout chez ceux qui ont l'estomac affaibli ou qui ont des plaies. On le recommande contre la gravelle et les

maladies de la vessie. En Europe, on en mange trop peu, et il est toujours trop cher, pour vérifier ses propriétés. On confit l'ananas au sucre, et il se conserve alors fort long-temps.

Cleyer (J.). *De fructû ananasâ.* (*Misc. cur. nat.*, IV, 8.) — Lochner (M.-F.). *De ananasâ, sive nuce pinea indica, vulgò pinhas.* Nurembergæ, 1716, in-4.

B. Mai-pouri, Perrotet. Cette espèce, cultivée à Cayenne, à feuilles non dentées, a des fruits fort délicats, qui pèsent, dit-on, jusqu'à 20 livres. On la cultive à Versailles, dans le Jardin du Roi, de plants apportés par M. Perrotet. (*Ann. de la Soc. linn.*, 1824.)

B. Pigna, Perrotet, Pigna. C'est une espèce de Manille, que M. Perrotet a fait connaître, et dont les feuilles servent à faire des fils et des tissus; *Pigna* veut dire cône en espagnol. (*Ann. de la Soc. linn.*, 1824.)

BROMÉLIACÉES. Famille naturelle de la tribu des Monocotylédones, à étamines périgynes, qui appartient à la troisième classe de la méthode de Jussieu; c'est un démembrement de la grande famille des Liliacées. Elle renferme des plantes ordinairement parasites, à feuilles souvent épineuses sur les bords, à fruit en baie. L'ananas en est le type; c'est, avec le genre *Agave*, à peu près les seuls qui offrent quelque emploi médical.

BROMUS. Genre de plantes de la famille des Graminées, de la triandrie digynie. Dioscoride désignait sous ce nom une avoine sauvage, usitée en décoction contre les ulcères du nez; Linné l'a appliqué à un genre voisin des *Avena*.

B. catharticus, Valh, Guilno. Feuillée dit que cette plante du Chili, est vivace et à grosse racine, celle-ci purgative, et qu'on en use en décoction; cette racine est, à l'intérieur, d'un vert jaunâtre, et d'un goût piquant point désagréable. (Feuillée, *Chili*, II, 705.)

B. purgans, L. Linné avait donné ce nom à une plante du Canada, la croyant analogue à celle de Feuillée, qu'il y rapporte comme synonyme avec doute. Depuis, Vahl a reconnu qu'elle en était distincte, et a nommé celle de Feuillée *catharticus*. Rien ne dit qu'elle soit purgative. On assure, dans un Mémoire inséré parmi ceux de l'Académie royale de médecine, que sa racine est vomitive à la dose de 40 grains, mais il eût fallu dire la source de cette opinion, car nous n'avons rien trouvé dans les auteurs qui pût la justifier.

B. secalinus, L. La graine de cette espèce de nos moissons était réputée vénéneuse par quelques personnes, mais M. le docteur Cordier a pris un gros et demi de sa farine sans en éprouver le moindre dérangement; il en a été de même de l'infusion du son de cette semence. (*Journ. gén. de méd.*, LXXXIII, p. 22.)

Brontias, Pierre de foudre. Coquillage fossile employé jadis en amulette contre le mauvais air.

Brooklime. Nom anglais du *Veronica Beccabunga*, L.

Brookwed. Nom anglais du mouron d'eau, *Samolus Valerandi*, L.

BROSIMUM, de Βρωσιμος, nourriture. Genre de plantes de la famille des Urticées, de la monandrie digynie. M. Kunth assure que le *Galactodendrum*, Humb., est congénère du *Brosimum*.

B. Alicastrum, Sw. Les fruits de cet arbre, qui croît à la Jamaïque, où il est appelé par les Anglais *Bread nuts* (Noix pain), sont très-bons à manger étant grillés ou bouillis à la manière des châtaignes; ils sont farineux, ont un goût savoureux, et ne surchargent pas l'estomac; ils fournissent un aliment très-sain aux nègres dans les temps de sécheresse extrême, où les autres nourritures manquent, d'autant plus précieux, que l'arbre donne beaucoup de ces fruits; ses rameaux forment un bon fourrage. (De Tussac, *Nouv. Bull. philom.*, I, 296.)

Broskwina drzewo. Nom polonais du pêcher, *Persica vulgaris*, DC.

Brossæa coccinæa, L. On mange, à Saint-Domingue, les baies de cet arbrisseau, de la famille des Bruyères, de la pentandrie monogynie.

BROSSARDIÈRE (la). Ancienne abbaye à une lieue de la Roche-sur-Yon, vis-à-vis de laquelle est une source froide, où Gallot, cité par Carrère (*Cat.*, 423.), a trouvé du fer, de la sélénite, etc.; il croyait ses eaux légèrement purgatives, diurétiques et apéritives.

Brotan. Nom bohême de l'*Artemisia Abrotanum*, L.

Brou de noix. On donne ce nom à l'enveloppe extérieure du fruit du noyer, qui est verte et amère. V. *Juglans*.

Brouca. Ville de Sicile. V. *Bruca*.

Brousse. V. *Pruse*.

BROUSSONETIA. Genre de plantes de la famille des Urticées, de la diœcie tétrandrie.

B. papyrifera, Vent. (*Morus papyrifera*, L.), Mûrier à papier. Cet arbre dioïque, des îles de la mer du sud, de la Chine et du Japon, est connu en Europe et cultivé dans les jardins depuis le milieu du siècle dernier; à Taïti, il s'appelle *Aouta*, et *Tchu-kou* à la Chine. L'individu femelle qu'on possède depuis moins de temps, a des fruits charnus non comestibles. On fabrique avec l'écorce de cet arbre des tissus dont on fait des pagnes, des manteaux et autres vêtemens, dans la Polynésie; à la Chine et surtout au Japon, on en fait du papier de toutes qualités, suivant les procédés indiqués par Kœmpfer (*Amœnit*, 471, t. 472.), copiés par Thunberg (*Flora jap.*, 72.), et dont on trouve la traduction dans l'*Encyclopédie mé-*

thodique (botanique, V, 3.); ses feuilles sont impropres à la nourriture des vers à soie, d'après les expériences de MM. Deslongchamps et Bonnafous (*Mém. de la Soc. d'hort.*, IV, 333.), de sorte que l'arbre est sans utilité pour nous en France.

B. tinctoria, Kunth. (*Morus tinctoria*, L.) Le bois de cette espèce, qui habite l'Amérique du sud et celle du nord, sert dans la teinture en jaune; on le connaît dans le commerce sous le nom de *Fustique;* on le tire de la Jamaïque.

BROWALLIA. Ce genre, de la famille des Scrophulaires, et de la didynamie angiospermie, a une de ses espèces, le *B. demissa*, L., dont la décoction est employée, à Caracas, dans les maladies de la peau, surtout contre la teigne, d'après MM. de Humboldt et Bonpland. (*Nova gener., etc.*, II, 373.)

Bru. V. *Rembervillers*.

Bruant. V. *Emberiza*.

Bruc, Bruk. V. *Brusc*.

BRUCA. Ville de Sicile, près de Catania. Il y existe des eaux sulfureuses, froides, dont 10 livres de France contiennent, suivant Alfio Ferrara (V. *Sicile*.): Gaz hydrogène sulfuré, 18 3/13 pouces cubes; carbonate de chaux, 13 grains 1/3; carbonate de soude, 4 gr. 1/2; alumine sulfurée, 20 gr. 1/12; sulfate de chaux, 3 gr.

BRUCEA. Genre de plantes de la famille des Térébinthacées, de la tétrandrie monogynie.

B. antidysenterica, Miller. (*B. ferruginea*, L'Hér.) Il est originaire de l'Abyssinie, où il a été découvert et rapporté par Bruce, à qui ce genre a été dédié; on le cultive dans quelques jardins. Son écorce, qui est très-amère, est usitée dans cette contrée contre la dysenterie; on l'emploie en poudre à la dose d'une cuillerée à bouche, par jour, dans du lait; elle cause une grande soif, qu'il ne faut pas satisfaire, et nulle évacuation. On recommande d'ôter la pellicule intérieure de cette écorce, mais Bruce observe que cela ne paraît pas nécessaire. L'arbre est appelé *Wooginos* en Abyssinie. (Bruce, *Voyage*, *Appendice*, p. 87.)

Roxburg mentionne un *B. sumatrana*, figuré par Rumphius (*Amb.*; *auctuar.*, 27, t. 15.), et auquel il accorde la faculté de guérir les fièvres, les venins, de faire passer les points de côté, etc. Suivant Jussieu, le *Tetadium* de Loureiro ne serait qu'un *Brucea*, que Sprengel appelle *B. trichotoma*.

C'est à tort qu'on avait cru que le *Brucea ferruginea* fournissait la fausse angusture, et qu'on avait nommé *Brucine* l'alkali qu'on observe dans celle-ci. V. *Angusture*. (I, 303.) et *Brucine*.

Bruchkraut. Nom allemand du *Herniaria glabra*, L.

BRUCHUS, Bruche. Genre d'insectes coléoptères, dont plusieurs espèces (*B. pisi*, L., *B. cacao*, Fabr., *B. nucleorum*, Fabr.) vivent comme l'indique leur nom, aux dépens de substances alimentaires pour nous, où elles causent des dégâts considérables.

BRUCHWEIDE. Nom allemand du *Salix fragilis*, L.

BRUCINE, *Brucina*, *Brucium*, *Brucia*. Alcali organique découvert en 1819, par MM. Pelletier et Caventou, dans l'écorce de la fausse angusture, où il est combiné à un excès d'acide gallique; il existe aussi, concurremment avec la strychnine, dont il se rapproche beaucoup par ses effets, dans la noix vomique, la fève Saint-Ignace et l'upas tieuté. Le nom qu'il porte est inexact, la fausse angusture ne provenant pas, comme on le croyait, du *Brucea ferruginea*, L'Hér.; aussi MM. Henry et Guibourt proposent-ils à la place celui de *Pseudangustine*. La brucine est blanche, cristalline à l'état d'hydrate, d'une excessive amertume, très-peu soluble dans l'eau, soluble dans l'alcool et les huiles essentielles, insoluble dans l'éther et les huiles fixes; elle fond à la manière de la cire, donne au feu les produits des substances azotées, rougit fortement au contact de l'acide nitrique concentré, forme avec les acides sulfurique et hydrochlorique affaiblis des sels plus solubles que leur base, qu'ils pourraient suppléer sans doute pour l'usage médical.

Cet alcali agit d'une manière spéciale sur la moelle épinière, et peut, à haute dose, causer le tétanos et la mort. Ce genre d'empoisonnement réclame l'emploi des vomitifs, de l'insufflation pulmonaire pratiquée avec prudence, des purgatifs, des boissons éthérées, etc. Son action est cependant bien moins énergique que celle de la strychnine, qu'il semble appelé à remplacer, car elle est à celle de cette dernière comme 1 est à 12, suivant MM. Pelletier et Caventou, et comme 1 est à 24, suivant M. Andral fils. On l'administre dans les mêmes circonstances que celle-ci (c'est-à-dire dans la paralysie sans lésion organique), depuis la dose d'un demi-grain jusqu'à celle de plusieurs grains par jour; mais elle n'a encore été étudiée jusqu'ici que par MM. Andral fils (*Journ. de Physiol. expérim.*, juillet, 1823.) et Magendie. On la fait prendre soit en pilules, soit dissoute dans l'alcool (18 grains par once), solution que l'on donne à la dose de 6 à 24 gouttes dans une potion. Observons que la Brucine cristallisée contient plus d'un 5e de son poids d'eau, et est par conséquent moins active que la Brucine anhydre. Les sels de brucine n'ont pas encore été expérimentés.

BRUCKENAU. Petite ville de Bavière, célèbre par ses eaux minérales, usitées en bains et en boisson, et dont on exporte une grande quantité. M. Vogel, de Munich, a reconnu dans ces eaux la

présence de l'acétate de potasse : elles contiennent peu de sels, mais beaucoup d'acide carbonique. La saison des bains est de juillet à septembre.

BRUCOURT. Village de France (Calvados), près de Dives, où se trouve une source froide, nommée aussi *Fontaine de Dives*. L'analyse en a été faite d'abord par Deschamps (Carrère, *Cat.*, 389.), puis récemment par M. Lecœur, pharmacien à Dives. (*Bull. de méd.* de Fér., septembre 1826, p. 85.) Elle paraît être acidule et un peu ferrugineuse; ses propriétés ont été peu étudiées, quoiqu'elle passe pour utile contre les maladies de la peau et les engorgemens des viscères.

Musnier. L'hydrologie de la fontaine minérale de Dives, etc. Alençon, 1687, in-12

Brudbroed. Nom suédois du *Spiræa Filipendula*, L.

Brugeirou (Eaux min. de). V. *Langeac*.

Bruguet. Un des noms du *Boletus edulis*, Bull.

Bruinella. Nom hollandais du *Prunella vulgaris*, L.

Bruinsteen. Nom hollandais du *Tétroxyde de manganèse*.

Brulure, *Ustio*. V. *Cautère actuel*.

Brumadundoo. Nom tamoul de l'*Argemone mexicana*, L. (I, 395.)

Brumbelle. Fruit du brumbelier, *Vaccinium nigrum*, L.

Brummeln. Un des noms hollandais du *Rubus fruticosus*, L.

Brunckepine. Nom du nerprun, *Rhamnus catharticus*, L., dans le Boulonnais.

Brunella, Offic., Brunelle, en italien Brunela. Noms du *Prunella vulgaris*, L.

Brunnenkresse. Un des noms allemands du *Sisymbrium Nasturtium*, L.

Brunsfelsia americana, L. Cette plante des Antilles, de la famille des Solanées, et de la didynamie angiospermie, a des baies plus grosses qu'une noix, d'une saveur d'abord austère, d'un rouge orangé et d'un goût vineux à leur maturité; cuites, la saveur âpre diminue, le principe sucré se développe, et, aux Antilles, on en fait un sirop, qu'on donne dans la faiblesse des intestins, à la suite des diarrhées rebelles, etc. (Descourtilz, *Flore méd. des Antilles*, II, 38.)

Brunsten, Brunsteen. Noms suédois et danois du *Peroxyde de Manganèse*.

Brusc, Bruc, Bruk. Anciens noms du fragon, *Ruscus aculeatus*, L.

Bruscandula. Nom italien du houblon, *Humulus Lupulus*, L.

Brustaland. Un des noms allemands de l'aunée, *Inula Helenium*, L.

Brustteekraut. Un des noms allemands du *Veronica Teucrium*, L.

Brustwurz. Un des noms allemands de l'*Angelica Archangelica*, L.

Brut. Nom donné par les Anglais à la *Limande*.

BRUTOLÉS, de Βρυτον, bière. Mot nouveau, créé pour désigner une classe de médicamens obtenus par la macération de différentes substances dans la bière : telles sont la bière antiscorbutique ou sapinette, la bière de quinquina, etc., et en général toutes les bières médicinales. V. *Bière*. Leur facile altérabilité les rend peu utiles.

Brutsbeerstrauch. Nom allemand du *Zizyphus sativus*, DC.

Brutua. Synonyme de *Butua*, dans quelques ouvrages.

Bruxaneli. Arbre de l'Inde (Rhèede, *Mal.*, V, p. 83, t. 42.) dont l'écorce, d'une odeur forte, est employée comme astringente, diurétique, etc.; ses racines sont prescrites avec succès contre la goutte. Le suc de l'arbre, mêlé avec du beurre, est usité contre les furoncles. Il y a lieu de croire que cet arbre appartient à la famille des Rubiacées.

Bruyère, *Erica vulgaris*, L.

BRUYÈRES en Lorraine. Petite ville de France (dép. des Vosges), où se trouve une source minérale froide, appelée *La Magdelaine*, que Carrère (*Cat.*, 496) dit aigrelette et ferrugineuse.

BRUYÈRES en Picardie. Bourg à une lieue 1/2 de Laon, qui possède une source froide regardée comme ferrugineuse. (Carrère, *Cat.* 509.)

Bryngebaer. Un des noms danois du *Rubus idæus*, L.

Bryone. V. *Bryonia*.

— d'Amérique. Un des noms du méchoacan, *Convolvulus Mechoacan*, L.

BRYONIA. Genre de plantes de la famille des Cucurbitacées, de la diœcie gynandrie. Son nom vient de Βρυω, je pousse abondamment.

B. africana, Thunb. Il est vomitif et purgatif. Au Cap, les colons le font infuser dans du vin pour l'employer. (Thunberg, *Voyage*, I, 338.)

B. alba, L. Bryone, Couleuvrée. (*Flore médicale*, II, LXXVII.) Sa tige, glabre, lisse, s'élève en grimpant autour des haies, etc., par fois à plusieurs toises d'étendue; ses feuilles sont palmées, hispides, tuberculeuses sur les deux faces, à 5 lobes, dont le médian est trifide, allongé; elles sont accompagnées de vrilles axillaires très-longues; les fleurs sont en grappes monoïques ou dioïques (ce qui prouve que les *B. alba* et *dioica*, cette dernière plus rare chez nous, sont la même plante); les fleurs mâles sont portées sur des pédoncules très-longs; les baies sont arrondies, rouges ou noires, à leur maturité, et contiennent 4 à 6 graines ovoïdes; chaque fleur est composée d'un calice à 5 dents aiguës, d'une corolle à 5 divisions et de cinq étamines, quatre réunies deux à deux par les filamens et les anthères, la cinquième libre.

La racine de la bryone est grosse comme le bras ou la cuisse, et a été quelquefois prise pour celle du navet, à cause de sa nature fusiforme, ce qui l'a fait appeler navet du diable, méprise qui peut causer des accidens graves; elle est charnue, succulente, rameuse, d'un blanc jaunâtre, marquée de cercles en dehors, âcre, amère et désagréable.

au goût, d'une odeur nauséeuse que la dessiccation fait disparaître. C'est à l'automne qu'il faut la récolter. Elle est remplie, au printemps, d'un suc blanc, amer et drastique, ce qui a lieu dans toutes les racines vivaces des plantes de cette famille, tandis que celles qui sont annuelles sont insipides (De Candolle). Les paysans creusent quelquefois le sommet de cette racine au printemps, et se purgent avec le suc qui s'y rassemble à la dose d'une cuillerée; c'est ce qu'ils appellent *Eau de Bryone*. Malgré cela, les pousses de la bryone ne participent pas des qualités délétères de la racine, et Darwin dit qu'il les a trouvées aussi bonnes que des asperges, ce qui a lieu d'ailleurs dans la plupart des plantes grimpantes; Galien avait déjà signalé la qualité alimentaire de la bryone. (*De simpl. med.*, lib. VI.) La racine même, convenablement préparée, a été quelquefois usitée comme aliment. Feu Bosc s'en est nourri quelque temps, dit-on, à l'époque de la révolution. La tige et les feuilles sont inusitées; les baies sont purgatives; les teinturiers les emploient.

L'analyse chimique démontre que la racine de la bryone, seule partie de la plante employée en médecine, contient, 1° une matière amère soluble dans l'alcool et l'eau (bryonine), à laquelle, à tort peut-être, on attribue sa propriété drastique (V. *Bryonine*.); 2° une grande quantité d'amidon, qu'on peut en retirer, en râpant la plante, délayant dans l'eau la bouillie qui en résulte, dont on sépare, à l'aide du tamis et de lavages successifs, la fécule. Elle est alors pure, insipide et propre à la nourriture. On en faisait autrefois quelque usage en médecine, mais elle n'a que les propriétés des autres fécules; 3° une petite quantité d'une huile concrète, de couleur verte; 4° un peu de résine; 5° de l'albumine végétale; 6° de la gomme; 7° une quantité notable de sous-malate de chaux; 8° une petite quantité de carbonate de chaux; 9° un malate acide. Ses cendres contiennent, en outre, des sels à base de chaux et de potasse. (Dulong, d'Astafort, *Journ. de pharm.*, XII, 154.) MM. Vauquelin (*Annales de chimie*, VIII, 91.), Brandes et Fernheber (*Bull. des Sc. méd.*, I, 370.), y ont observé en outre du sucre et une substance animale. Il résulte de cette analyse que deux substances principales composent surtout la bryone, la fécule amylacée, qui ressemble à toutes les autres fécules, lorsqu'elle est pure, et la bryonine. On a comparé, avec raison, sous ce dernier rapport, la bryone au manioc et à l'arum.

La propriété purgative de la bryone était déjà connue du temps de Dioscoride, qui l'appelait Αμπελος λευκη, vigne blanche. Les modernes ont peut-être à se reprocher d'avoir négligé un moyen aussi énergique et tout-à-fait comparable au jalap, dont elle diffère, parce

qu'elle perd plus de sa force par la dessiccation. Sèche et en poudre, on la donne depuis un scrupule jusqu'à un gros; récente, elle a beaucoup plus de puissance; elle est même si active, qu'on peut en former un épispastique en la contondant et l'appliquant sur la peau. On l'a pourtant employée en cataplasme dans l'hydropisie du genou (*Journ. génér. de méd.*, XII, 53.), mais en la mêlant à quatre parties de racine de grande consoude; et, malgré cela, ce topique causait des éruptions de boutons sur la peau qui obligeaient souvent d'en suspendre l'usage. Le suc récent peut se donner à la dose de 3 gros dans du bouillon. Le docteur Harmand de Montgarny dit que cette racine peut servir aussi d'ipécacuanha, qui ne le cède point à l'exotique dans les affections diarrhéiques et dysentériques. (*Anc. Journ. de méd.*, LXXVI, 250.) Aussi la désigne-t-il sous le nom d'*Ipécacuanha européen.* Il donne un demi-gros de racine sèche en poudre dans un verre d'eau; et, si cette dose ne suffit pas, il la répète au bout d'une heure ou l'aiguise avec un grain d'émétique. Il trouve ce vomitif, qu'il a éprouvé un grand nombre de fois et sur beaucoup de sujets, un évacuant très-doux de l'estomac, qui produit même des selles après la cessation des vomissemens; il ne saurait trop être préconisé, suivant lui, surtout dans les campagnes, où on peut se le procurer avec facilité. Le même a donné la bryone avec beaucoup de succès dans les fièvres bilieuses, les flux de ventre, les coliques vermineuses, la dysenterie saburrale, etc. Il fait usage aussi d'un oxymel de bryone composé avec une once et demie de racine sur une livre de miel et une livre et demie de vinaigre, dont il prescrit une cuillerée à bouche de deux heures en deux heures, comme incisif, expectorant, dans l'asthme, l'hydropisie de poitrine, etc. La bryone a été fort employée dans l'hydropisie, la manie, par les anciens; dans l'épilepsie (dont Arnauld de Villeneuve la proposait comme le spécifique), et toutes les fois qu'il faut agir avec force sur le gros intestin, comme dans l'apoplexie, la paralysie, etc.

Il résulte des expériences de M. Orfila que 4 gros de cette racine en poudre ont fait périr un petit chien en vingt heures environ; que 3 gros en infusion en ont fait mourir un autre dans le même temps à peu près. Dans ces cas, on trouve des traces d'inflammation dans le canal intestinal. Il faut donc ne pas donner de trop fortes doses de bryone, puisque son activité est si marquée. (*Toxicologie*, II, p. 13.) Nous remarquerons que son infusion est aussi active que la racine en nature, ce qui doit être, puisque sa partie active est soluble. M. Dulong, d'Astafort, prétend que la décoction de noix de galle est utile pour neutraliser ses effets vénéneux. (*Bull. des Sc. méd*, Férussac, IX, 90.) Il faudrait user de vomitifs, si on était appelé

assez à temps, pour remédier à un empoisonnement par cette racine, et des adoucissans, s'il y avait long-temps qu'elle fût ingérée.

Clauder (P.-G.). *Bryonia egregium exhibet regno suo vegetabili ornamentum.* (*Misc. acad nat. cur.*, II, 376-1686.) — Handfwig (G.-C.). *De bryoniâ.* Rostochii, 1758, in-4. — Harmand de Montgarny. Nouveau traitement des maladies dysentériques. Verdun, 1783, in-4.

B. callosa, Rottl. Les praticiens indiens se servent quelquefois des semences de cette espèce, qui sont amères, comme vermifuges, en les mêlant à de l'huile de ricin. Les vétérinaires du pays les emploient aussi dans quelques maladies des chevaux. On prépare, par l'ébullition des semences, une huile fixe, dont les pauvres se servent pour s'éclairer. (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 428.)

B. cordifolia, L. Elle est employée comme émolliente à Java, d'après le catalogue de Horsfield!

B. dioica, Jacq. V. *B. alba.*

B. epigæa, Rottl. Dans l'Inde, où croît cette espèce, les médecins considèrent sa racine comme l'un des médicamens les plus précieux qu'ils possèdent; ils la conseillent dans les dernières périodes de la dysenterie, dans les maladies vénériennes invétérées; ils la donnent en poudre, au poids d'une pagode dans les 24 heures, et en continuent l'usage pendant 8 ou 10 jours. On fait un liniment avec cette racine broyée, de l'huile de ricin et des ognons, pour l'appliquer sur les articulations rhumatisées. Elle est encore regardée comme antihelmintique. Ainslie recommande à ses collègues de l'Inde de bien observer les effets de cette plante, qui mérite, dit-il, tout leur intérêt. (*Mat. ind.*, II, 158.)

B. grandis, L. D'après Hamilton, les docteurs indous du district de Bahar, où croît cette espèce, ont observé que le suc de ses feuilles est appliqué avec succès sur les ulcères rebelles produits par la morsure de certains animaux. (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 436.)

B. rostrata, Rottl. A Java, la racine de cette espèce, qui y est indigène, est regardée comme rafraîchissante et expectorante. On mange ses feuilles comme légumes dans le midi de l'Inde. (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 22.)

B. scabra, Thunb. Les Indiens regardent les jeunes pousses et les feuilles de cette espèce comme légèrement apéritives. On les mange quelquefois. Pour l'emploi médical on les fait d'abord griller, puis on les donne en infusion, à la dose d'une demi-tasse, deux fois par jour.

BRYONINE. Principe actif de la bryone, *Bryonia alba*, L., découvert par MM. Brandes et Firhnaber, et dont M. Fremy, de Versailles, a indiqué la préparation. (*Journ. de chimie méd.*, I, 335.)

Suivant les chimistes allemands, elle est rougeâtre, d'une excessive amertume, soluble dans l'alcool et analogue à la cathartine. M. C. P. Collard de Martigny, qui l'a expérimentée (*Nouv. Bibl. méd.*, 1827, II, 219.), pense que, quoique très-active, elle n'est pas le seul principe actif de la bryone, et que c'est le principe âcre qui est purgatif. L'excessive amertume de cette substance et la facilité de l'administrer sous un petit volume, peuvent, à son avis, lui assigner un rang distingué parmi les excitans et les toniques fébrifuges.

Bryony. Nom anglais de la bryone, *Bryonia alba*, L.

Bryophyllum calycinum, Salisb. On trouve, dans le journal de la société médico-botanique de Londres, que cette plante, qui est le *Cotyledon* (Calanchoe, Adans.) *pinnata*, Lam., est fort employée à la Chine comme médicament; on ne dit pas à quel usage. (*Journ. de pharm.*, XIV, 494.)

Bryouino. Nom provençal de la bryone, *Bryonia alba*, L.

Brzoza. Nom polonais du bouleau blanc, *Betula alba*, L.

Bseikraut. Nom de la lunaire, *Osmunda Lunaria*, L., dans quelques cantons du Tyrol.

Bu-wah-lawang. Nom bali du clou de gérofle.

— — pa. Nom bali du *Myristica aromatica*, Murr.

Buah lawang. Un des noms malais du clou de gérofle.

Buahpala. Nom malais du *Myristica aromatica*, Murr.

Buangur. Nom mantchou du *Vitis vinifera*, L.

Bubalion. Nom du concombre sauvage, *Momordica Elaterium*, L., dans Dioscoride.

Bubalo. Nom cingalais du *Corail rouge*.

Buben distel. Un des noms allemands du *Chardon à foulon*.

Bubo. Nom vulgaire du hibou. V. *Strix*.

BUBON. Genre de plantes de la famille des Ombellifères, de la pentandrie digynie.

B. Galbanum, L. (*Selinum Galbanum*, Spreng); *Flore méd.*, IV, t. 175.) Ce sous-arbrisseau croît en Ethiopie, et exhale une substance gommo-résineuse, nommée par les anciens *Galbanum*, nom qui vient de *Khèlbenâh*, d'où les Grecs ont fait χαλβάνη, et les Latins *Galbanum*.

On obtient cette substance en incisant le collet de la racine ou les branches, et recueillant le suc qui se concrète à l'endroit coupé, et qui adhère tellement qu'on emporte des fragmens de bois avec lui; il en sort aussi spontanément des articulations de la tige pendant les fortes chaleurs de l'été. Ce médicament nous arrive du Levant en caisse de cent à deux cents livres.

On distingue dans le commerce le galbanum en masse et le galbanum en larmes, comme cela a lieu pour presque toutes les gommes résines; le premier est fort impur, et offre des débris de feuilles, de semences, de bois; il a l'aspect gras, adhère aux doigts dont la cha-

leur le ramollit; on y distingue des morceaux demi-transparens, secs, qui forment la sorte appelée *en larmes*. Son odeur n'a rien de désagréable; la saveur en est un peu amère, sans mauvais goût; il se ramollit dans la bouche, s'attache aux dents, y blanchit en ne se dissolvant qu'en petite quantité; sa cassure est vitreuse, transparente. Brûlé sur les charbons ardens, le galbanum répand une odeur plutôt agréable que désagréable, ce qui peut rendre raison de l'usage qu'en faisaient, comme parfum, les Orientaux, bien plus connaisseurs que nous à cet égard.

M. Pelletier, à qui nous devons l'analyse d'un grand nombre de gommes-résines, a trouvé que le galbanum était composé, sur 50 grammes, de : résine, 33,43; gomme, 9,64; huile volatile, 3,17; bois, corps étrangers, 3,76; acide malique des traces. (*Bull. de pharm.*, IV, 97.) Dans une analyse plus récente, par M. Meisner, et qui paraît porter sur le galbanum en masse, tandis que celle de M. Pelletier serait faite sur le galbanum en larmes, on voit figurer de l'adraganthine, outre des proportions un peu différentes dans les autres composans. (*Jour. de pharm.*, VI, 308.)

Par la distillation à feu nu, on obtient l'huile de galbanum, d'un beau bleu; obtenue par la distillation avec l'eau, elle est incolore et jaunit en vieillissant. L'eau bouillante ne dissout guère que le quart du galbanum, encore la plus grande partie se précipite-t-elle par le refroidissement; le vinaigre, qui servait autrefois à le purifier, et le vin agissent de même; l'alcool faible le dissout en entier.

Le galbanum entre dans la thériaque, le mithridate, l'orviétan, le diascordium, le baume de Fioravanti; les emplâtres diachylon, diabotanum, etc.; les pilules hystériques, etc. Sa solution, acéteuse, a été employée en topique pour dissiper les cors aux pieds. Les propriétés de cette gomme-résine ont été fort préconisées par les anciens; elle était considérée, avec la plupart des substances analogues, comme résolutive, fondante, et jouissant d'une action marquée sur les viscères obstrués. On la donnait dans l'hystérie, les névroses avec faiblesse, les dérangemens des fonctions digestives, comme stomachique, carminative, emménagogue, etc. Aujourd'hui l'usage en est à peu près abandonné. Son action est plus marquée que celle de la gomme ammoniaque, suivant la remarque de Murray. (*Appar. med.*, I, 388.)

Cependant le docteur Arnold, a, depuis quelques années, publié sur l'efficacité de la teinture alcoolique de galbanum dans les ophthalmies scrophuleuses, les faiblesses oculaires, passives, résultant de lectures prolongées; l'agitation spasmodique des paupières; les taches de la cornée sans rougeur à l'extérieur; l'œdème des pau-

pières ; l'inertie du conduit lacrymal, etc., des observations qui rendraient ce médicament fort précieux si elles se confirmaient. Voici la manière de s'en servir : on plie une compresse en plusieurs doubles, et on mouille de cette teinture seulement la partie intérieure; puis on la place par ce côté, sur l'œil souffrant, pendant une heure; on la lève, et on laisse l'œil libre pendant plusieurs autres heures, puis on la replace, et ainsi successivement. On ressent d'abord une chaleur forte, brûlante, qui s'adoucit peu à peu et devient supportable à mesure que la compresse sèche, ce qui dure une heure environ. (*Journ. d'Hufeland*, 1807; *Bibliothèque danoise*, II, 1822. On trouve des extraits de ce mémoire, *Bull. des Sc. méd.*, Férussac, 1824, p. 255; *Biblioth. méd.*, XXII, 397; *Gazette de santé*, n° XII, avril 1824, etc.) Cette teinture, dont on ne dit pas la composition, peut être faite, comme celle qu'on trouve dans plusieurs pharmacopées, avec une once de galbanum pour une pinte d'esprit-de-vin faible.

La dose du galbanum, en nature, est depuis 5 grains jusqu'à 30 et plus; on le prend par fois en émulsion, trituré avec un jaune d'œuf dans de l'eau ou du mucilage de gomme arabique; on le donne en pilules, etc. Il se trouve mêlé par fois avec la gomme ammoniaque. Ebermayer dit qu'on y rencontre aussi une gomme résine, de Sicile, qu'il ne nomme pas.

B. gummifer, L. (*Malaselinum decipiens*). Cette espèce, d'Ethiopie, donne une résine inusitée. Quelques auteurs ont cru qu'elle fournissait la gomme ammoniaque. (I, 250.)

B. (Athamanta) *macedonicum*, L., Persil de Macédoine. Il croît en Grèce et dans le Levant, en Macédoine, etc. Quelques auteurs pensent que c'est le *Petroselinum* de Pline et de Dioscoride, dont on employait beaucoup les semences de leur temps; celles-ci sont petites, oblongues, grises, très-velues, terminées par deux cornes courtes et lisses, surmontées des styles, aromatiques, étant fraîches; elles passaient pour diurétiques, emménagogues, carminatives, etc., et entrent dans la thériaque; elles sont inusitées aujourd'hui. Loureiro dit que les feuilles, qui sont aromatiques, mises dans les vêtemens, les empêchent d'être piqués des insectes. (*Flor. cochin.*, 224). La plante est cultivée à la Cochinchine, dans quelques jardins, comme chez nous.

Bubon-upas. C'est le bohon-upas, *Antiaris toxicaria*, Lesch. (I, 333.)

Bubonium. Plante à fleurs composées, employée du temps de Dioscoride pour guérir les hernies, d'où lui est venu son nom (*Dioscoride*, lib. II, c. 120); cet auteur la nommait encore *Aster atticus*. Linné a cru reconnaître la plante des anciens dans l'espèce d'*Inula* qu'il a

désignée par le nom d'*Inula Bubonium*, L (V. le *Dict. de méd.* de James à *Aster atticus*, II, 595.)

Bubulca. Ancien nom d'un petit poisson de rivière qu'on disait apéritif.

BUCA DEI FIORI (Acqua della). Cette eau minérale, située aux *Bagnoli*, près de Pitigliano, est chaude (26°), inodore, un peu salée. Elle est estimée comme purgative à la dose de 12 à 14 verres. (Santi, *Viaggio al Montamiata*, II, 81.)

Bucarde. Nom français du genre *Cardium*. V. ce mot.

BUCARIN (Eaux min. de). Elles se trouvent près de la ville de Fuy, dans la Galice (Espagne). On les emploie en boisson. (Ballano, *Diccion. de medic. y cirugia*, I, Madrid, 1815, in-4°.)

BUCCHERI, petite ville de Sicile, près de laquelle est une source froide, dont l'eau contient, suivant Alfio Ferrara (V. *Sicile*.), par 10 livres de France : Gaz acide carbonique, 43/108 pouces cubes; gaz oxygène, 30/108 pouc. cub.; carbonate de chaux, 3 grains 1/4; carb. de magnésie, 5; muriate de magnésie, 9 3/13; sulfate de magnésie, 5 1/2; fer, 2 1/3.

BUCCINUM, Buccin. Genre de mollusques gastéropodes, dont une espèce, le *B. undatum*, L., qui habite l'Océan, où il rampe à la surface des rochers sous-marins, est usitée comme aliment dans quelques contrées de l'Europe. Elle était jadis employée, au rapport d'Aetius et de Dioscoride, contre la colique, la cardialgie, etc.; et même, selon Nicander, comme antidote du poison appelé *Dorycnium* par les anciens. Sa coquille, qui abonde sur nos côtes, n'a probablement pas plus de vertu étant calcinée que celle des huîtres, quoiqu'elle ait été vantée par Galien contre les parotides et les écrouelles; par Nicolas Myrepsus, contre l'alopécie, etc., etc.

Buccinum. Nom du pied d'alouette, *Delphinium Consolida*, L.? dans Galien.

Bucco, Buchet, Buchu. Noms hottentots du *Diosma crenata*, L., et, selon quelques-uns, du *D. hirsuta*, L.

Bucephalon. Nom de la macre, *Trapa natans*, L., dans Dioscoride.

Buceros. Nom du fenugrec, *Trigonella Fœnum græcum*, L., dans Hippocrate.

Buchale. Un des noms de la fève, *Vicia Faba*, L., dans Dalechamps.

Buche. Un des noms allemands du hêtre, *Fagus sylvatica*, L.

BUCHEN, en Bohême (Eaux min. de). Ces eaux, que Fr. Hoffmann, qui les a analysées, estimait autant que celles de Seltz et de Tonnstein, sont placées au voisinage de celles d'Egra et de Carlsbad. Elles sont gazeuses, alcalines, contiennent par pinte 28 grains de matières salines, et agissent comme diurétiques. (James, *Dict.*, I, 277.)

Buck-beans. Un des noms anglais du trèfle d'eau, *Menyanthes trifoliata*, L.

Buck-wreat. Nom anglais du sarrazin, *Polygonum Fagopyrum*, L.

Buckhorn. Un des noms anglais du plantain corne de cerf, *Plantago Coronopus*, L.

Buckliulfaristum. Nom arabe de la mélisse, *Melissa officinalis*, L.

Buckluturgezal. Nom arabe du dictamne de Crète, *Origanum Dictamnus*, L.

Bucklutulmeric. Nom arabe de la fumeterre, *Fumaria officinalis*, L.

Bucktorn. Nom anglais du nerprun, *Rhamnus catharticus*, L.

Buckum. Un des noms persans du *Santal rouge*.

BUDE ou OFFEN (*Buda aquincum*), en Basse-Hongrie. Il y existe une source très-chaude.

Stoker (L.). *Thermographia budensis*. Augustæ-Vindel., 1721, in-4.

Budughas, Budughaha. Un des noms du *Ficus religiosa*, L., dans l'Inde.

Bufalo. Nom italien du buffle, *Bos Bubalus*, L.

Buffa de lobo. Nom portugais de la vesse-de-loup, *Lycoperdon Bovista*, Pers.

Buffel. Nom allemand du buffle, *Bos Bubalus*, L.

Buffle et Buffela. V. *Bos Bubalus*, L.

Bufo. Nom latin du crapaud, *Rana Bufo*, L.

Bufonite, Bufonites, *Bufonius lapis*, de *Bufo*, crapaud; Pierre de crapaud. Pétrification, ainsi nommée, soit à cause de sa forme, soit parce qu'on a cru qu'elle se trouvait dans la tête du crapaud. On a dit que c'était la dent fossile de l'*Anarrhichas Lupus*, L.; mais, suivant M. Cuvier (*Règne animal*, II, 253.), elle n'en a ni la forme, ni le tissu. Suivant d'autres, les bufonites sont les mâchoires du même animal.

Bug agaric. Nom anglais de l'*Amanita muscaria*, Pers.

Bugia. Ancien nom de l'écorce et de la racine du *Berberis vulgaris*, L.

Bugle, Bugula. Noms officinaux de l'*Ajuga reptans*, L. (I, 133.)

Buglosse et non Buglose, *Anchusa officinalis* et *Italica*, L. (I, 284.)

Bugrane, Bugrande, Bugave. Noms de l'*Ononis spinosa*, L.

Bugula. Nom espagnol de la bugle rampante, *Ajuga reptans*, L. V. *Bugle*.

Buhuarie. Nom bengale du *Cordia Myxa*, L.

Buikeboom. Nom hollandais du *Fagus sylvatica*, L.

Buis, *Buxus sempervirens*, L. Voyez *Buxus*.

— de la chine, *Murraya exotica*, L.

— piquant, *Ruscus aculeatus*, L.

BUISARD, à 2 lieues de Château-Thierry. Il y existe une source froide, où Cadet l'aîné a trouvé un principe sulfureux volatil, de la terre calcaire et du muriate de chaux. (Carrère, *Cat.*, 201.)

Buisson ardent. Nom du *Mespilus Pyracantha*, L.

— a baies de neige, *Chiococca racemosa*, L.

Bujjerbuang. Nom arabe du *Nicotiana Tabacum*, L.

BUJUTO, en Sicile. Alfio Ferrara (V. *Sicile*.) y indique plusieurs sources salines, froides, amères et un peu âcres, purgatives; elles passent pour très-efficaces, et sont nommées, à raison de cela, *Eaux saintes* (Acque sante). Les élémens varient aux diverses sources dans les proportions suivantes, établies pour 10 livres de France : Gaz acide carbonique, de 13 à 34 pouc. cub.; carbonate de chaux, 7 à 25 grains; sulfate de magnésie, 13 à 32 gr.; carbonate

de magnésie, 15 1/2 à 21 gr.; fer, 1/7 gr.; sulfate de chaux, 5 à 11 gr.; muriate de chaux, 1/3 à 3 gr.; mar. de magnésie, 3 à 8 2/21 gr.

BUK. Nom polonais du hêtre, *Fagus sylvatica*, L.

BUKAM PADARUKA. Nom sanscrit du *Cordia Myxa*, L.

BUKENHEIM. V. *Boucquenom*.

BUKERA. Un des noms du plantain, *Plantago major*, L., dans quelques auteurs.

BUKKEBLADE. Un des noms danois du *Menyanthes trifoliata*, L.

BUKKEHORN. Un des noms danois du *Trigonella Fœnum græcum*, L.

BUKOWINA, sur les frontières de la Transylvanie et de la Moldavie. Il y existe des bains dont les eaux, suivant Fichtel (*Obs. minér. sur les monts Crapathes*, Vienne, 1791.), cité dans la *Bibl. méd.* (XLII, 403.), déposent du sulfure d'arsenic.

BUKWICE. Nom bohême du *Betonica officinalis*, L.

BULACAN. Plante grimpante, baccifère, à feuilles rouges, des Philippines, dont les rameaux donnent un suc aqueux insipide, purgatif à la dose de 4 onces; on lui suppose la faculté d'expulser le fœtus mort. Une autre espèce, à feuilles vertes, est d'une telle violence qu'on ne peut l'employer. (*Trans. phil. abr.*, I, 110.)

BULANGAN. Racine usitée à Goa dans la pratique médicale, sans qu'on explique pour quelles maladies. M. Poiret se demande si ce ne serait pas le *Sterculia balanghas*, L.? (*Encyclop.*, IX, 743.)

BULAPATHUM. Un des noms de la bistorte, *Polygonum Bistorta*, L.

BULATWAELA. Un des noms du bétel à Ceylan. (I, 583.)

BULBE, *Bulbus*. On trouve dans les anciens auteurs des bulbes de Liliacées indiqués comme usités en médecine, mais sans détails assez précis pour les reconnaître. Ainsi, sous le nom de *Bulbe blanc*, Hippocrate paraît indiquer l'ail, *Allium sativum*, L., et, sous celui de *petit Bulbe*, l'échalotte, *Allium ascalonicum*, L. Dioscoride mentionne un *Bulbus esculentus*, venant d'Afrique, qui paraît être une truffe, et on sait qu'effectivement cette partie du monde en fournissait de très-bonnes; il parle aussi d'un *Bulbus vomitorius*, amer, expectorant, etc., qui est vraisemblablement l'ognon de scille, *Scilla maritima*, L.

BULBOCASTANUM. Un des noms du terre-noix, *Bunium Bulbocastanum*, L.

BULBOCODIUM, Off. Nom du narcisse des prés, *Narcissus Pseudo-Narcissus*, L.

BULBONAC, BULBONACH. Noms de la lunaire, *Lunaria annua*, L.

BULBOUS CRAWFOOT. Nom anglais du *Ranunculus bulbosus*, L.

— FUMITORY. Nom anglais du *Fumaria bulbosa*, L.

BULBULUS THRASUS, Off. On trouve par fois le *Cyperus esculentus*, L., indiqué sous ce nom dans les anciens auteurs.

BULDRIAN. Un des noms danois de la valériane, *Valeriana officinalis*, L.

BULITHE. Concrétion pileuse de l'estomac du bœuf. V. *Bézoard* et *Bos Taurus*, L.

BULLA. Nom dukhanais des *Myrobolans bellirics*.

— CADMICA. Ancien nom de l'*Oxyde blanc de zinc*.

BULLU. Nom cingalais des *Myrobolans bellirics*.

Bulutu, Bulytu-laparon. Noms présumés être ceux de la pariétaire, *Parietaria officinalis*, L., chez les Romains.

Bulzling. Nom du *Boletus bovinus*, L., en Allemagne.

Bombunny. Plante de Guinée, qui cause le vomissement, prise en décoction. (*Trans. phil. abr.*, I, 93.)

Bun. Un des noms arabes du café, *Coffea arabica*, L.

Bun huldie. Un des noms bengales de la *Zédoaire*.

Buna. Un des synonymes du café, *Coffea arabica*, L.

— palla. Un des noms malais du *Macis*.

Bunarot. Un des noms de la ciguë, *Cicuta virosa*, L., en Scanie.

BUNCOMBE (Eaux min. de), dans la Caroline du nord. Elles sont à 33° R.

Bund. Nom dukhanais du café, semence du *Coffœa arabica*, L.

Bundaroo et Pundaroo. Noms du *Cinchona excelsa*, Roxb.

BUNDE, en Westphalie. Il y existe une source minérale peu importante, dont a parlé M. E. Osann. (V. *Prusse*.)

Bundurh. Un des noms arabes du coudrier, *Corylus Avellana*, L.

Bunesat. Nom africain de la buglosse, *Anchusa italica*, Retz. (I, 284.)

Bungalon. Espèce de manglier des Philippines, dont les fleurs, nommées *Piapi*, *Apiapi*, sont comestibles. (Camelli.)

Bungarum. Nom tellingou de l'*Or*.

Bunias. Chez les anciens ce nom était celui du navet, *Brassica Napus*, Linné, qui l'a appliqué à un autre genre de la famille des Crucifères.

Bunion. Ce nom a été donné, par les anciens, à l'herbe Sainte-Barbe, *Barbarea vulgaris*, R. Br. (I, 547), au navet, *Brassica Napus*, L., et au terre-noix, *Bunium Bulbocastanum*, L.

BUNIUM. Genre de plantes de la famille des Ombellifères, de la pentandrie digynie.

B. Bulbocastanum, L. Terre noix. Cette plante croît dans les moissons maigres dans nos environs, et surtout dans quelques provinces de France où sa racine tubéreuse est alimentaire, crue ou cuite sous la cendre. Il y a des cantons où elle est si abondante qu'elle peut servir à une partie de la nourriture des habitans, car on en obtient des tombereaux d'une pièce de terre, ainsi que nous l'avons vu en Bourgogne. Les semences de cette plante sont âcres, aromatiques, analogues à celles du carvi; elles n'ont pas d'usage thérapeutique. Dioscoride donnait le nom de *Bunium* ou d'*Actiné* à une plante, que l'on soupçonne être le *Bulbocastanum* des modernes, mais qui n'a pas été exactement reconnue, attendu que cette dernière n'a pas la tige carrée dont parle Dioscoride (*lib.* IV, *c.* CXIX, CXX.), non plus que son *Pseudo-Bunium*, qui était sans doute aussi quelque plante à racine tuberculeuse, et qu'il compare au navet sauvage.

Bunrot. Un des noms suédois de l'armoise, *Artemisia vulgaris*, L.

BUNTE, à 2 lieues d'Herford, en Prusse. Il y existe des eaux minérales.

Buntschi (bains de). V. *Weissenbourg*.

BUPHTHALMUM. Genre de plantes de la famille des Radiées, de la syngénésie polygamie frustranée. Ce nom, qui signifie *œil de bœuf*, vient de la forme des fleurs. Le *B. salicifolium*, L., plante à tige herbacée, de notre pays, est regardée comme un léger narcotique, utile contre le venin de la vipère, contre la rage, par Borda. (*Flora ticinensis*, II, tab. 41-1823.) Dans son voyage en Perse, Pallas apprit que les feuilles du *B. salicifolium* étaient substituées dans ce pays au thé, parce qu'elles en ont la couleur et le goût. (*Découverte des Russes*, III, p. 110.) Il y a à la Cochinchine une espèce de *Buphthalmum* (*B. oleraceum*, Lour.), qui est alimentaire (*Fl. cochin.*, II, 618.), bien que ses feuilles soient odorantes.

Dioscoride a désigné sous le nom de *Buphthalmum* (*lib.* III, *c.* CXXXIX) une herbe à fleurs composées, qui a les feuilles du fenouil, et qui n'appartient par conséquent pas au *Buphthalmum* des modernes, dont les feuilles sont toutes simples. C'est peut-être quelque *Anthemis* ou quelque *Matricaria*. Il la dit bonne contre la jaunisse.

BUPLEVRUM. Genre de plantes de la famille des Ombellifères. La semence du *B. falcatum*, L., est présentée dans les vieux auteurs, ainsi que la racine, comme utile contre la morsure des serpens; la plante, qui est indigène, est dite détersive et apéritive (Lémery). On assure que les semences du *B. fruticosum*, L., sont employées en médecine. Le *B. rotundifolium*, L., qui croît dans nos moissons, passe pour être astringent et vulnéraire, mais il est inusité. Le *Buplevron*, de Pline et de Théophraste, ne nous est pas connu.

BUPRESTIS, Bupreste. Genre d'insectes coléoptères, dont beaucoup d'espèces, qui répandent, lorsqu'on les touche, une humeur jaunâtre, épaisse et très-âcre, semblent pouvoir, quoique imparfaitement sans doute, suppléer au besoin les cantharides. Le bupreste des anciens, vanté par Hippocrate, Pline, etc., est, selon Geoffroi, un insecte du genre *Carabus* (*C. auratus*, L.), et, selon M. Latreille (*Ann. du Muséum*, XIX, 129; 1812.), le *Meloe proscarabœus*, L., ce qui est plus probable. *Bupreste* signifie en grec crève-cœur, l'animal qui portait ce nom passant pour causer la mort des chevaux ou des bœufs qui l'avalaient par mégarde.

Hippocrate donne aussi ce nom à une plante qu'on a cru être, ou l'*Œnanthe fistulosa*, L., ou le *Phellandrium aquaticum*, L.,

mais dont Théophraste, Pline et Galien, parlent comme d'un légume sauvage.

BUR. Un des noms anglais de la bardane, *Arctium Lappa*, L.

BURAC. Nom que les anciens ont donné au *Borax* et à plusieurs autres sels.

BURAM-CHADALI. Nom indien de l'*Hedysarum gyrans*, L.

BURANA. Nom que porte au Brésil le *Bursera leptophlocos*, Mart.

BURAU. Synonyme de sablier, *Hura crepitans*, L.

BURDI. Un des noms arabes du *Cyperus Papyrus*, L.

BURDOCK. Un des noms anglais de la bardane, *Arctium Lappa*, L.

BURDSCHEID. V. *Borset*.

BURE ou BURES. Village de France (Seine-et-Oise), à 6 lieues de Paris, où se trouve une source froide, appelée de *La Haquenière*, sur laquelle, malgré les brochures suivantes, analysées par Carrère (*Cat.*, 147.), on manque de notions précises, et qui a été recommandée dans une foule de maladies.

L. S. D. L. Les grandes vertus et propriétés de l'eau minérale et médicinale de la fontaine nouvellement découverte à la Haquenière, etc. Paris, 1620, in-8. — Les miraculeux effets de la fontaine de la Haquenière, etc. Paris, 1620, in-8. — Charpentier (A.). *An aquæ hacquinienses medicamentosæ* (affirm.). Parisiis, 1620, in-fol.

BURGES-LES-BAINS. Nom révolutionnaire de Bourbon-l'Archambault.

BURGOS (Eaux min. de), en Espagne. Fort employées en boisson contre les affections de l'estomac. La source est sur les montagnes de Burgos, dans la Biscaie. (Ballano, *Diccion. de medicina y cirugia*, I, Madrid, 1815, in-4.)

BURHNI, BURN. Noms que porte en Islande le *Polypodium Filix mas*, L.

BURIOT. Ancien nom du canard domestique, *Anas domestica*, L.

BURIS. Nom de l'armoise, *Artemisia vulgaris*, L., en Dalécarlie.

BURLADORA. Un des noms portugais du *Datura Stramonium*, L.

BURMANNER. Un des noms de l'arnica, *Arnica montana*, L., en Suède.

BURRO. Nom italien du *Beurre*.

BURRO. Arbre d'Afrique, dont l'écorce, couverte d'épines, rend, ainsi que les feuilles, un suc jaune, qui est un violent purgatif. (*Hist. des Voyages*, III, 270.) Ne serait-ce pas un *Cambogia*?

BURSA PASTORIS, Off. V. *Thlaspi Bursa pastoris*, L.

BURSERA. Genre de plantes de la famille des Térébinthacées, de la décandrie monogynie. Il offre du doute dans la nomenclature de ses espèces, ainsi que dans l'origine des produits qu'on leur attribue, outre sa grande affinité avec les genres voisins *Icica*, *Amyris*, etc. C'est à tort qu'on appelle ces espèces *Gommiers*, puisqu'elles ne produisent pas de gomme, mais des résines, et qu'on donne à celles-ci le nom de *Baumes*, car dans l'état où nous parviennent ces produits, on n'y trouve plus d'acide benzoïque.

B. acuminata, W. Il donne une huile essentielle concrète, jaune. (De Candolle, *Prodr.*, II, 78.)

B. balsamifera, Pers. (*Hedwigia balsamifera*, Sw., *Tetragastris*, Gært.) Ce grand arbre des montagnes de St.-Domingue, de la Jamaïque, où il est appelé gommier de montagnes ou gommier rouge, du Brésil, etc., où on le nomme *Almecegeira*, exsude de sa seconde écorce une résine liquide épaisse, rouge foncé, âcre, amère, d'une odeur forte, térébinthacée, etc., qu'on désigne sous le nom de baume sucrier, et qu'on ne voit plus que fort rarement en Europe dans quelques droguiers. Au Brésil on laisse concentrer sur l'arbre, d'après Martius, cette résine liquide, et on la brûle dans les églises en place d'encens, ce qui suppose, qu'à l'état frais, elle contient un peu d'acide benzoïque. Cette résine est estimée vulnéraire, et employée dans les affections de poitrine comme le baume de la Mecque, la résine élémi, etc. Le nom de sucrier des montagnes donné par fois à l'arbre, vient de ce que, au rapport du père Labat (*Nouveau voyage*, etc., VIII, 214.), on fait avec son bois les tonnes destinées à envoyer du sucre en Europe. L'analyse de cette résine, due à M. Bonastre, a démontré qu'elle contient, sur cent parties, huile volatile 12; extrait très-amer, 2,8; matière organique combinée à la chaux, 8; sels à base de potasse et de magnésie, 4; résine, 74; sous-résine ou *bursérine*, 5; perte, 5. (*Journ. de pharm.*, XIII, 485.)

On trouve dans les droguiers, et nous possédons, une huile grasse, rouge, épaisse, amère, d'une odeur rance désagréable, qu'on y appelle aussi, et bien plus improprement, *Baume sucrier;* il paraît, d'après le père Nicholson (*Essai sur l'hist. nat. de St.-Domingue*, 169.), qu'on l'obtient des semences d'un *Bursera*, peut-être de celui-ci, dont les cochons sauvages sont très-friands, ce qui explique le nom de *Baume à cochons* qu'on leur donne par fois. Il est possible qu'étant fraîche, elle soit bonne pour la poitrine et justifie l'emploi qu'on en indique dans ce cas. Elle est inusitée et rare en France. (*Journ. de pharm.*, X, 123.)

B. gummifera, L. Il suinte spontanément ou par incision de l'écorce de cet arbre, appelé gommart, gommier blanc, qui habite les Antilles, une résine nommée *Cachibou*, *Chibou*, qui arrivait autrefois, d'après ce que l'on rapporte, dans des feuilles de *Maranta*, mais que l'on envoie aujourd'hui dans des baquets ou petits tonneaux. Elle est grasse, molle, ou du moins facile à ramollir, d'un vert noirâtre, d'une odeur désagréable, un peu alliacée, insipide au goût, insoluble dans la bouche. On n'en possède pas d'analyse. Cette résine est inusitée aujourd'hui en Europe. On dit qu'en Amérique on la croit vulnéraire, d'après ce conte, que les sangliers blessés se frottent à l'arbre pour couvrir leur plaie de cette résine, qui la cicatrise (*Labat*). On la substitue par fois à la résine élemi, à la tacamaque;

cette fraude est sans grand inconvénient, vu l'affinité de ces produits résineux.

B. leptophlocos, Mart. Ce végétal est connu au Brésil sous le nom d'*Imburana*; il découle des incisions de son écorce une résine liquide, analogue à la térébenthine, qu'on emploie à la place de celle-ci et du baume de copahu, dans le pays. (*Journ. de Chim. méd.*, III, 547.)

On confond par fois, avec les précédens, une résine liquide de l'île de France appele baume vert, baume focot, baume marie; elle paraît être fournie par une espèce du genre *Calophyllum*.

BURSÉRINE. Nom donné par M. Bonastre à la sous-résine du baume de sucrier de montagne; elle est pulvérulente, insipide, inodore, soluble dans l'éther, insoluble dans l'alcool froid. (*Journ. de pharm.* XII, 485.)

Burstel. Nom bavarois de la *Perche*.

Buruk. Nom arabe du *Sous-proto-borate de sodium* (borax).

Burwika. Nom polonais de la bétoine, *Betonica officinalis*, L.

Buschanemone. Un des noms allemands de l'*Anemone nemorosa*, L.

Buschelb oettriger sesali. Nom allemand du *Seseli tortuosum*, L.

Busci. Nom japonais de la rave, *Brassica Rapa*, L.

BUSIGNARGUES, près de Sommières, en France (dép. de l'Hérault). MM. Figuier et J.-P.-J. Gay (*Journ. de pharm.*, XIV, 502.) ont examiné cette eau, découverte en 1819, et déjà analysée par M. Bories, pharmacien à Montpellier. (*Ibid.*, XII, 295.) Elle sourdit dans un ruisseau, situé dans un vallon, qui du reste ne l'inonde qu'après de fortes pluies. Elle est froide, non gazeuse, ferrugineuse. 10 litres leur ont donné : gaz acide carbonique, quantité inappréciable; oxyde de fer, 6 grains; hydro-chlorate de chaux, 8; carbonate de soude, 9; sulfate de chaux, 5; carbonate de chaux, 31 1/4; carbonate de fer, 8 1/2; résidu indéterminé, 1. Ils remarquent que le fer et le carbonate de chaux n'y sont pas dissous par l'acide carbonique, ce qui est rare et se voit cependant, disent-ils, dans l'eau de *Montlignon*, près Paris. Les rédacteurs du journal observent que l'existence simultanée du carbonate de soude et du sulfate de chaux est en opposition avec les faits connus, et pourrait faire douter de l'exactitude de l'analyse. Cette eau est employée, dit-on, avec succès comme tonique et fondante. Il n'y existe pas d'établissement convenable.

Busina. Nom russe du sureau, *Sambucus nigra*, L.

BUSSANG. Bourg de France, dép. des Vosges, près duquel sont des sources d'eau froide acidule, nommées jadis *Salmades*, par les habitans, sans doute parce qu'elles sortent d'une petite montagne isolée, appelée elle-même *Saltzmade*. On en distingue surtout deux, renfermées dans des coffres de grès, l'une supérieure (fontaine d'en

haut), peu chargée de fer ; l'autre, inférieure (ancienne fontaine), très ferrugineuse. Leur réputation ne date que de deux siècles. Souvent employées dans le traitement des maladies chroniques de l'estomac, et surtout des affections calculeuses des reins et de la vessie, elles ont été recommandées aussi contre la chlorose, les engorgemens abdominaux, etc. Les baigneurs de Plombières, situé à 10 lieues de là, en font beaucoup d'usage ; elles ne sont employées qu'en boisson.

L'analyse en a été faite, en 1750, par J. Lemaire qui obtint, par pinte d'eau, 32 grains d'une matière alcaline effervescente, et, en 1778, par Nicolas, qui y trouva 2 grains de carbonate de soude, 1/2 grain de fer, de la terre absorbante, de la magnésie, peu de silice, et un sel voisin du muriate de soude (*Diss. chim. sur les eaux min. de la Lorraine*, in-8°.) M. Fodéré, qui s'en est récemment occupé, qui a reconnu leur efficacité réelle contre les affections calculeuses et qui a vérifié cette observation de J. Lemaire, qu'elles sont plus minérales en sortant du rocher qu'après le repos, plus chargées en hiver qu'en été, a trouvé, dans l'eau de l'ancienne fontaine, 1/10e en volume de gaz acide carbonique, et, par pinte, 8 grains de principes fixes, savoir : fer, 1/2 grain ; sulfate de chaux, 3 ; sulfate de magnésie, 1/2 ; muriate de chaux, 1 ; muriate de soude, 3/4 ; carbonate de chaux, 3/4 ; carbonate de soude, 1/4 ; silice, 1/4. (*Journ. complém.*, XXX.) Des résultats si divers pourraient faire croire à une grande variabilité dans la composition de cette eau, et ne permet guère de l'imiter exactement. Celle qu'on prépare dans nos établissemens d'eaux artificielles est en général et plus chargée de gaz et beaucoup plus simple.

Payen (F.-J.). *Quœstiones medicœ circà aquas acidulas bussanas.* Vesuntione, 1738, in-8. — Bacher (F.). Traité (en latin) des eaux min. de Bussang, en Lorraine. Strasb., 1738, in-8 (traduit en français. Lunéville, 1752, in-12.) — Le Maire (J.). Essai anal. sur les eaux de Bussang. Remir., 1750, in-12. — Bagard. Diss. sur les eaux de Bussang. (Mém. sur l'hydrologie de la Lorraine.) — D.... (Didelot). Examen sur les eaux min. de la fontaine de Bussang, etc. Epinal, 1777, in-12. — Carrère (*Cat.* 358.) cite, en outre, Dunod, Monnet, Thouvenel, Raulin et Didelot, comme ayant écrit sur ces eaux.

Busserole. Un des noms de l'*Arbutus Uva ursi*, L.

Busso. Nom italien du buis, *Buxus sempervirens*, L.

Bussul. Nom arabe de l'*Allium Cepa*, L.

Butch. Nom dukhanais de l'*Acorus Calamus*, L.

Butchers broom. Un des noms anglais des *Ruscus aculeatus* et *Hypoglossum*, L., suivant M. Jourdan.

BUTEA. Ce genre, de la famille des Légumineuses et de la diadelphie décandrie, renferme deux magnifiques espèces, les *B. frondosa*, Roxb. (*Erythrina monosperma*, Lam.), et *B. superba*, Roxb., originaires de l'Inde. Leur écorce exsude un suc rouge très-astrin-

gent, peu ou point connu encore des Européens ; celui du *B. frondosa*, appelé *Maduga*, est friable, fond dans la bouche, et a été pris tantôt pour une laque, tantôt pour la gomme kino ; le suc de ses semences est employé par les médecins indiens, comme anti-helmintique, contre le ténia et les ascarides, à la dose d'une cuillerée et demie deux fois par jour. (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 336.) Les fleurs de cet arbre servent à teindre en jaune.

Butmeurt. Un des noms danois de l'*Hyoscyamus niger*, L.

Buto. Nom japonais de la vigne, *Vitis vinifera*, L.

Butomus umbellatus, L., Jonc fleuri. Les feuilles de cette plante, de la famille des Alismacées et de l'ennéandrie hexagynie, qui croît dans nos étangs, sont estimées apéritives et utiles dans les obstructions, d'après Joseph Monti. On donne sa racine et ses semences contre les morsures des serpens. (Lémery.)

Butor. V. *Ardea Stellaris*, L.

Butorda. Nom du cerisier sauvage, *Cerasus avium*, Mœnch., dans le midi de la France.

Buttallapotaka. Un des noms sanscrits du *Séné*.

Butter. Nom allemand et anglais du *Beurre*.

Butterbur. Nom anglais du *Tussilago Petasites*, L.

Butterfly weed. Un des noms anglais de l'*Asclepias tuberosa*, Dill.

Buttermilch. Nom allemand du *Sérum* du lait.

Butterweckenkraut. Un des noms allemands du *Rumex aquaticus*, L.

Butterwort. Un des noms anglais de la grassette, *Pinguicula vulgaris*, L.

Butua. Nom de plusieurs espèces du genre *Cocculus* ou *Cissampelos*.

Butumbo. Plante du Malabar, que l'on a comparée à l'Euphraise, dont les feuilles aromatiques sont employées, étant pilées, en applications sur les morsures des animaux enragés. Son suc se boit comme spécifique dans les fièvres lipyriques. (*Anc. Encyclop.*)

BUTYRINE. Substance grasse, fluide à 19°, et dont l'odeur est celle du beurre qui a été chauffé. Elle est sans usages, mais participe à ceux du beurre dont elle est un des principes constituans. Sa découverte, due à M. Chevreul, date de 1819.

Butyrique (acide). V. *Acide butyrique*. (I, 31.)

Butyrum. Nom latin du *Beurre*.

— arsenici, sulphuris, etc. V. *Beurre d'arsenic, de soufre*, etc.

Buxbaum, Buxboom. Noms allemand et hollandais du *Buxus sempervirens*, L.

BUXTON, en Angleterre. Il y existe des eaux minérales tièdes (22°), acidules, renommées depuis long-temps, et qui contiennent, outre du gaz acide carbonique, du gaz oxygène et un autre gaz qui a paru être de l'azote, du carbonate de chaux qui forme les 3/4 du résidu, du sulfate de chaux et du muriate de soude.

Pearson (G.). *Observations and experiments for investigating the chimical history of the tepid Springs of Buxton*. London, 1784, in-8.

BUXUS. Genre de plantes de la famille des Euphorbiacées, de la monœcie tétrandrie.

B. sempervirens, L. Le bois de cet arbuste, toujours vert, des forêts du midi, dont on cultive une variété basse pour en faire des bordures dans les jardins, est estimé sudorifique, à la dose de 1 à 2 onces en décoction, et peut remplacer sous ce rapport le guayac, ce qui le fait conseiller dans les rhumatismes, la syphilis, etc. Ses feuilles, amères et nauséeuses, d'une odeur désagréable surtout après la pluie, sont purgatives à la dose d'un gros en poudre. L'huile qu'on retire de la distillation de son bois a été vantée contre l'épilepsie. On accuse les brasseurs de mettre du buis dans leur bière, ce qui pourrait avoir des inconvéniens, à cause de l'activité de cette plante. Les animaux ne s'en nourrissent pas, à l'exception du porc-épic, dit-on: les chameaux aiment beaucoup ses feuilles, mais ils périssent s'ils en mangent. Le bois du buis en arbre est très-dur, d'un jaune agréable, bien veiné, et prend un beau poli; on en fait des meubles, des tabatières et autres ouvrages de tabletterie, des coffres, etc.

La teinture alcoolique de buis a joui long-temps en Allemagne de la réputation d'un excellent fébrifuge, et la recette en fut achetée d'un charlatan, par Joseph II, la somme de 1500 florins. (Fée, *Cours d'hist. nat. pharm.*, II, 566.) Depuis lors, suivant l'usage, elle n'a plus guéri les fièvres intermittentes et est tombée dans l'oubli.

On mêle frauduleusement, par fois, avec les feuilles de buis, le séné, et sa racine avec celle du grenadier.

Carminati. Sur les vertus et les usages du buis. (*Mém. de l'inst. imp. de Milan*, tome I.)

Buyo. Nom du *Piper longum*, L., aux Philippines. On le donne par fois aussi à la composition appelée bétel. (I, 583.)

Buz-haggni. Nom arabe de l'*Arundo Donax*, L.

Buzirulbunj. Un des noms arabes de l'*Hyoscyamus niger*, L.

BUZOT, en Espagne (près de Valence). Il y existe des sources d'eau thermale; elles ont, dit-on, disparu et se sont remontrées deux lieues plus loin, à l'occasion du tremblement de terre qui vient d'avoir lieu dans cette province.

Buzralschibbet. Nom arabe de l'aneth, *Anethum graveolens*, L.

Buzruk. Nom arabe du *Linum usitatissimum*, L.

Buzzir khesnoot. Nom arabe d'une semence de Syrie, employée au Caire, principalement par les Juifs, comme cosmétique; on la prend aussi intérieurement. (Forskahl.)

B. V. Voyez B.

Bydo. Un des noms indiens de l'acajou, *Cassuvium pomiferum*, Lam.

Byg. Nom danois de l'orge, *Hordeum vulgare*, L.

Byne. Nom anglais du *Malt*.

Byssina. Les anciens donnent ce nom au coton, comme l'a prouvé Forster. (*Liber singularis de Bysso antiquorum*, Londres 1776.)

BYSSUS. Nom d'un genre de champignons filamenteux dont quelques espèces peuvent servir à faire de l'amadou.

Bywa. Nom japonais du *Mespilus japonica*, L.

Bzowy. Nom polonais du sureau, *Sambucus nigra*, L.

ERRATA.

Pag. 30, lig. 22, *Bull. de pharm.*, lisez : *Journ. de pharm.*
4c, — 26, Sur-tartrate, *lisez :* Oxalate.
148, — 36, Hispida, *lisez :* Ispida.
150, — 25, Alchornoque, *lisez :* Alcornoque.
161, — 33, Monographie des Euphorbiacées, *lisez :* de *Euphorbiacearum generibus*, etc.
199, — 14, Ecorce, *lisez :* Résine.
300, — 19, Anguis, *lisez :* Unguis.
428, — 14. Nous avons, avec la plupart des auteurs, appelé Moussache une variété de l'Arow-root de la Martinique. On s'est assuré depuis que c'est la fécule du Manioc, *Jatropha Manihot*, L. Voy. *Moussache*.
508, — 22, Racine, *lisez :* Fruit.
631, — 29, *Nostra*, lisez : *Nostras*.

Nota. Dans plusieurs endroits de ce 1er volume, l'ouvrage d'Ainslie est cité sous le titre de *Mat. méd. ind.*; c'est *Mat. ind.*, qu'il faut lire. — Le Journal de médecine, en 95 vol. in-12, rédigé successivement par Roux, Bacher, etc., est toujours désigné sous le nom d'*Anc. Journ. de méd.* — Les voyages sont indiqués par le seul mot : *Voyage*, précédé du nom de leur auteur. — Enfin, les citations des ouvrages sont presque partout fort abrégées, ce que nécessitait leur multiplicité.

N. B. Dans la vue de donner à leur travail le complément dont il peut être susceptible, les auteurs du Dictionnaire recevront avec gratitude, des voyageurs et de leurs confrères en Médecine ou en Histoire naturelle, français et étrangers, tous les renseignemens, faits pratiques, découvertes en Thérapeutique, notes sur les eaux minérales, ainsi que les végétaux exotiques et les substances médicamenteuses qu'ils voudront bien leur communiquer. Ils s'empresseront de citer honorablement ceux auxquels ils auront des obligations de ce genre et qui s'associeront ainsi à leur travail. Ces objets devront être adressés *franco* à M. le docteur Mérat, rue des Saints-Pères, n° 17 *bis*.

SUPPLÉMENT.

CORRECTIONS ET ADDITIONS.

TOME PREMIER.

Pages.

1, ligne 15—L., *lisez :* Lam.

3, ligne 7—*Cochleocarpos*, lisez : *cochliocarpos.*

6, ligne 29—ajoutez : mais à tort.

14, ligne 15—*senegalensis,* lisez : *Senegal.*

18, ligne 6—*campestris,* lisez *campestre.*

25, ligne 27—dix livres, lisez : deux livres de 5,760 grains chaque.

30, ligne 22—*Bullet.*, lisez : *Journ.*

39. Acide mucique ou muqueux. Poudre blanche, peu soluble, inusitée. On l'obtient en traitant à chaud par l'acide nitrique soit de la gomme, soit, comme l'a fait Schèele, le premier, en 1780, du sucre de lait.

Serane (J. B.). Essai sur les acides oxalique, muqueux et subérique. Montp., an XII, in-4.

40, ligne 26—surtartrate*, lisez :* suroxalate.

41. Acide pectique. Consultez l'art. *Gelée végétale* (III, 348).

43. — saccho-lactique ou sacchlactique. Synonyme ancien d'*Acide Mucique*.

43. Acide subérique. Poudre blanche, peu sapide, fusible et cristallisable, qui résulte de l'action de l'acide nitrique sur le liége ou *suber*.

Serane (J.-B.). Essai sur les acides oxalique, muqueux et subérique. Montp., an XII, in 4.

44. Acide sulfo-sinapique. C'est maintenant la *Sulfo-Sinapisine* (VI, 600).

52. Acides. — Transportez les 3 Bibliographies de cet article à la fin de l'article Acidules.

54. Acipenser, esturgeons. — Ajoutez à cet article : M. A. Lovetski (*Mém. sur les espèces du genre esturgeon appartenant aux eaux de*

l'empire russe : voy. *Bull. des sc. nat. de Fér.*, XXIII, 131), cite l'*A. Schypa*, Gm., de la mer Caspienne, du lac Baïkal, du Volga, etc., comme ayant la chair moins jaune et plus savoureuse que l'esturgeon ordinaire (*A. Sturio*, L., figuré *Faune des méd.*, pl. XLVI, fig. 1). Au sujet de l'*A. Huso*, L., hausen ou grand esturgeon, dont la chair, qui est blanche, est moins estimée, ainsi que son caviar, que celle des autres espèces, il rapporte, comme l'avait déjà fait Pallas (*Voyages*, I, 683 ; II, 486), que les reins des plus grands et des plus vieux individus contiennent quelquefois des calculs rayonnés, durs, blancs, auxquels le peuple russe attribue une grande efficacité comme diurétiques, lithontriptiques et dans les accouchemens laborieux, et qui sont d'un prix très-élevé : c'est la *pierre de Bielouga* (nom russe du Hausen) ou de *Béluge*. Il cite comme espèce distincte, à chair blanche et plus savoureuse que celle du précédent, l'*A. nudiventris* de Sibérie, que Pallas n'en regardait que comme une variété ; l'*A. stellatus*, des mêmes mers que le hausen, est plus estimé pour sa chair, son caviar et son ichthyocolle, etc.

56, ligne 13—V. Cette lettre veut dire : voyez.

57. Ligne 17. *ACammarum*, L. Lisez *A. Cammarum*, L.

65. Acqua santa. Voy. *Palerme* (V, 168).

66. Acrostichum. —Ajoutez à cet article : *A. dichotomum*, Forsk. (*Asplenium radiatum*, Sw.). En Arabie, où il se nomme *mejahoese*, on applique ses feuilles broyées sur les brûlures.

67, ligne 33—*Actaea cimifuga*, lisez : *A. cimicifuga*, L. (II, 286).

74, ligne 1—Franck, *lisez* Frank.

75, ligne 14—rapporte, *lisez* reporte.

76, ligne 18—*melanocaulon*, lisez : *melanacaulon*.

Id., ligne 39 — *adiowaen*. Ces semences sont celles de l'*Ammi copticum*, L.

79. Adoxa moschatellina. L. Moschatelline. Cette petite plante herbacée, de la famille des Saxifrages, de l'Hexandrie tétragynie, qui croît dans nos bois couverts, a une légère odeur de musc ; on attribue à ses racines une propriété détersive, résolutive, vulnéraire ; elles sont peu employées et toujours à l'extérieur.

92. Æthiops de Malouin. Voy. à l'art. *Sulfure de Mercure* (IV, 343).

97. Afrique.—Ajoutez : voy. *Éthiopie* (III, 171), *Hammam meskouteen* (III, 453), *merega* (IV, 407), *Oran* (V, 88), *Swart-Berg* (VI, 614).

105, ligne 8—l'*Agaricus procerus* est de Schaeffer et non de Bulliard ; c'est l'*A. colubrinus* de celui-ci.

111, ligne 4—*drimys*, lisez : *drymis.*

112. AGNAN-DE-CERNIÈRES (SAINT-). Voy. *Gauville* (III, 339).

115, ligne 24—*mat. méd.*, lisez *mat. med.*

134. AKOUCHI, AKUSCHY. Voy. *Cavia Akuschy*, L. (II, 162).

138, ligne 23—*Cyprinus albula*, lisez : *Cyprinus alburnus.*

138, ligne 35—l'oxyde d'étain dont il y est parlé est l'*étain de glace*, c'est-à-dire le bismuth.

142. ALUMINE VÉGÉTALE. Ajoutez : Voy. *Glutine* (III, 386).

147, ligne 27—*Ferrari*, lisez *Ferrara.*—Ligne 28—dix livres de France. *Lisez :* deux livres de 5,760 grains chaque.

148, ligne 36—*hispida*, lisez *ispida.*

150, ligne 25—*alchornoque*, lisez *alcornoque.*

Id., ALCHIMIE, ALCHYMIE. Voy. *Pierre philosophale* (V, 307).

158, ligne 22—*bodwigia*, lisez *bowdichia.*

Id., ligne 30—*qu'il ne le conseille*, lisez *qu'il le conseille.*

160, ligne 11—*Alcedo hispida*, lisez *Alcedo ispida.*

id., ligne 21—dans le gosier et, supprimez ces mots.

161, ligne 33—*monographie des euphorbiacées*, lisez : *de euphorbiacearum generibus*, etc.

167, ligne 10 et 36—dix livres, poids de France, *lisez :* 2 livres de 5,760 grains chaque.

176, ligne 18—*terminalis*, lisez : *torminalis.*

179, ligne 21—*flore*, lisez : *flora.*

183. ALLIUM FISTULOSUM, L., Ciboule. Cette espèce d'ail, dont le lieu natal n'est pas connu, est cultivée dans la plupart des jardins, pour ses feuilles fistuleuses qu'on emploie comme condiment, à cause de leur forte odeur alliacée. On les coupe jeunes, et on les met hachées sur les salades, dans les ragoûts, les sauces, etc.

187. ALLOPATHIE. Voy. ENANTIOPATHIE (III, 113).

194, ligne 31—mettez une virgule après : *angéliques.*

196, ligne 9—vénimeuses, *lisez* vermineuses.

199, ligne 14—écorce, *lisez* résine.

200, ligne 26—Alquifouk, *lisez* alquifoux.

219, ligne 14—*méd.*, lisez *med.*

223, ligne 22—*charamei*, lisez : *charameis.*

Id., Ambasse. Espèce de poisson. Voy. *Centropomus Ambassis*, Lacép. (II, 175).

Id., ligne 39—Guyane, *lisez* : Guiane.

224, ligne 11—*incisus*, lisez : *incisa.*

233. Ammi. A la fin de ce genre ajoutez : *A. copticum*, L. Voy. *adiowaen* (I, 76).

256, ligne 4—*alletari*, lisez : *alettari.*

269, ligne 21—*mat. méd.*, lisez : *mat. med.*

272. Amyris kataf, Forsk., ligne avant-dernière — ajoutez : on retire une poudre rouge de la tuméfaction de ses tiges dans la saison des pluies, que les femmes arabes répandent sur leur tête. La même chose arrive, dit-on, à l'*A. Kafal*, Forsk., que les gens du pays regardent comme n'étant que le précédent plus âgé, quoique Forskal les croie distincts.

273, ligne 7—*cancame*, lisez : *cancamum.*

Id., ligne 10—animée, *lisez* animé.

280. Anas. — Ajoutez à cet article : *Anas Bernicla*, Gm., Cravant. Lémery (*Dict.*, 181) dit sa graisse émolliente et fort résolutive. *A. clypeata*, L., Canard souchet. C. Mayer (*Hufeland's journal.* Voy. *Nouv. bibl. méd.*, 1828, III, 443) assure qu'on l'élève depuis long-temps dans le midi de la Russie, seulement pour l'usage qu'on fait de son sang comme préservatif et curatif de l'hydrophobie. *A. fusca*, L., Double macreuse. Cet oiseau deux fois plus gros que la macreuse (*A. nigra*, L.), moins commun qu'elle, n'est pas plus estimé (voy. sur ces deux espèces la *Faune des méd.*, VI, 129 à 142). *A. mollissima*, L., Eider. Il fournit l'édredon, employé comme coucher très-chaud, très-moelleux, mais généralement peu sain : ses œufs forment un manger très-délicat. Cet oiseau habite la Norwége, le Groënland, etc.

281, ligne 2—*chenocopus*, lisez : *chenocoprus.*

285. *Anchusa tinctoria*, L., voyez orcanette (IV, 89).

Id. Ancistrum argenteum, Poiret. Plante du Chili, où elle se nomme *proquin*, figurée par Feuillée (*Plant. méd.* III, 55) ; elle y est estimée vulnéraire et employée, pilée et réduite en cataplasme, sur les blessures, les contusions, etc. C'est l'*Acaena argentea* de Vahl et de Ruiz et Pavon (*Flor. peruv.*, I, 67, t. 103).

289, ligne dernière—*ivarancurha*, lisez : *Ivarancusa*. Faites la même correction à la page suivante, lignes 5 et 30.

290, ligne 12—*muricatus*, lisez : *muricatum*.

Id., ligne 24—*jatamensis*, lisez : *Jatamansi*.

Id., ligne 29—*méd.*, lisez *med.*

296, ligne 2—*parégoriques*, lisez : *anodins*.

Id., ligne 15— est, lisez : sont.

298, ligne 33—*erecta*, lisez : *angiopteris evecta*.

Id., ligne 35—Duperret, *lisez :* Duperrey.

299, ligne 33—elle est, *lisez :* où elle est.

300, ligne 19 — ANGUIS ODORATUS, article à supprimer. Voir ONGLE ODORANT (V, 36).

308, ligne 2.—Reportez à la fin de la ligne suivante les mots : *anisum officinale*, Moench.

310. ANJOU. Ancienne province de France, dont les seules eaux minérales ont été indiquées aux mots *Epervière* et *Joannete*.

312, ligne 40—myrobolans, *lisez :* myrobalans.

315, ligne 13.—Voir pour ce qui concerne l'huile grasse de camomille la note du bas de la page 44, tome 2, et *Myagrum* (IV, 528).

316, dans le titre courant, ANTOPHYLLUS, lisez : ANTHOPHYLLUS.

Id., ligne 9—*vires*, lisez , *de viribus*.

317. ANTHRISCUS. — Voy. *Antriscus* (I, 358).

317, ligne 30— et non ANTROPOMORPHON, *lisez :* et non ANTOPOMORPHON.

320. Anti-contagieux. Voy. *Désinfectans* (II, 620).

326. ANTI-OPHTHALMIQUES. Voy. *Ophthalmiques* (V, 47).

336. ANTICANTHAROS. Nom grec du proscarabée, *Meloe proscarabæus*, L.

357, ligne 39—ANTOLFE, lisez : ANTOFLE, et mieux ANTHOFLE— *aromatica*, lisez *aromaticus*.

359, ligne 4.—Rectifiez la phrase qui commence à cette ligne d'après l'article *Ilex*.

368, ligne 23—après naturelle, mettez une virgule.

369, ligne dernière.—APOS. Cet oiseau est l'*Hirundo Apus*, L. (III, 511).

373, ligne 28—*Strix*, lisez : *Falco Ossifragus*, L.

Id. Aquila marina. C'est l'orfraye, *Falco Ossifragus*, L.

374, ligne 4.—Après *A. vulgaris*, ajoutez : Ancolie.

375, ligne 8.—Après *distyla*, ajoutez une virgule. A la suite de cet article *Aquilicia sambucina*, ajoutez qu'en Guinée les femmes enceintes boivent la décoction de ses feuilles lorsqu'elles ont le ventre douloureux.

376, ligne 25—*hypogea*, lisez : *hypogæa*.

481. Atherine. Nom du *Clupea atherinoides*, L., en Italie.

Id. Atinga ou Atingue. Voy. *Diodon Atinga*, L.

386, ligne 34—*jackes*, lisez : *jackas*.

389. Arche-de-Noé. Voy. *Arca Noe*, L. (I. 388).

393, ligne 30—aliment, *lisez :* condiment.

395, ligne première.—Le vrai nom est *arenga* et non *areng*.

Id., ligne 6—*gaula*, lisez : *goula*.

Id., ligne 25—*eleodendrum*, lisez : *elæodendrum*.

417, ligne 6—*Clematitis*, lisez : *bulbosa*.

Id., ligne 19—*Aristotelia Macqui*, L'her., ajoutez en synonyme : *Cornus chilensis*, Molina.

425, ligne 14—l'état, *lisez* de l'état.

428, ligne 14.—Lisez la note sur la moussache, placée à la page 695 du tome 1er.

450. Artemisia austriaca, Jacq. Cette espèce d'armoise, d'un aspect soyeux, blanchâtre, qui est naturelle à l'Autriche, a ses semences vermifuges, d'après Jacquin, qui ajoute qu'on en mêle dans le *semen contra*.

454, ligne 26—artichaud, *lisez* artichaut.

455. Artois. Ancienne province de France qui n'offre que 2 sources minérales, celles de *Gauchin* et de *St-Pol*. Voy. ces mots.

463, ligne 17.—Le nom d'*Arundo saccharifera* est des vieux auteurs ; depuis Linné on appelle la canne à sucre *Saccharum officinarum*, L. (VI, 146).

Id., ligne 28—arum, *lisez* asarum.

467, ligne 9.—Effacez *med*.

472. Asperugo procumbens, L. Cette plante, de la famille des

Boraginées, de la Pentandrie monogynie, qui croît chez nous au bord des fossés, le long des chemins secs, à tige couchée, à feuilles étroites, rudes au toucher, dont les fleurs bleues, petites, ont un calice qui se referme sur elles après leur épanouissement; elle passe pour béchique et incisive. Dans quelques parties de l'Italie elle remplace la bourrache, selon Columna. Ses feuilles sont potagères dans certains cantons.

472, ligne 35.—Ajoutez au nom latin : Polytric, son nom français.

474, ligne 32.—Supprimez Doradille, qui est le nom du *Ceterach* (II, 192).

475. Asterias. Etoiles de mer. Genre d'échinodermes pédicellés, dont la décoction passait pour apéritive; la fumée qu'ils répandent lorqu'on les brûle pour anti-épileptique; et les cendres de leur charpente osseuse pour dessiccatives.

476, ligne 36—*glycyphyllos*, lisez : *glyciphyllos*.

477, Arnabase, *lisez :* Anazarbe.

480, ligne 18.—Effacez le mot : six.

481. Atherina. Genre linnéen de poissons, dont deux espèces, l'*A. japonica* et l'*A. Brownii*, Gmelin, sont mentionnées à l'article *Clupea* (II, 318).

Id. Athérine. Nom du *Clupea Atherinoides*, L., en Italie.

481. Atinga ou Atingua. Voy. *Diodon Atinga*, L.

503, avant dernière ligne—Dorade, *lisez :* Daurade.

504. Aurichalcum. C'est le laiton ou cuivre jaune, suivant Lémery.

505. Auvergne. Ancienne province de France, riche en eaux minérales célèbres : la Haute-Auvergne présente celles de la *Bourboule*, *Chaudes-Aigues*, *Jaleyrac*, *Langeac*, *Mont-d'Or*, *Peruchés*, *Roubelet*, *Vic-en-Carladez;* la Basse-Auvergne, celles de : *Besse*, *Chanonat*, *Clermont-Ferrand*, *St-Jean de Glaines*, *St-Mars*, *Martres-de-Veyre*, *Médague*, *St-Nectaire*, *Vernet*, *Vic-le-Comte;* la Limagne, celles de : *Bar*, *Beaulieu*, *Chatel-Guyon*, *St-Myon;* enfin le petit pays de Combrailles renferme celles d'*Evaux*. On doit à M. Le Coq (*Bull. des sc. nat. de Fér.*, XXVI, 160), l'analyse des eaux de Ste-Claire (à Clermont-Ferrand), et un tableau comparé des autres eaux du Puy-de-Dôme, savoir : *St-Nectaire*, *Mont-d'Or*, *Châteauneuf*, la *Bourboule*, *Javelle* et *Châteaufort*. (Voyez ces mots).

508, ligne 22—racine, *lisez* : fruit.

518, ligne 34.—Effacez : au, et ligne 35 : si.

519. BABIROUSSA, BABYROUSSA. C'est le *Sus Babyroussa*, L. (VI, 608).

519, ligne 32—*tremate*. Ce mot doit être imprimé en romain.

535. BAINS EN LORRAINE. — Ligne 18, *Vallisnierl*. Lisez : *Vallisnieri*. — Ligne 38, *Plassiart*. Lisez : *Planiart*.

535. — ENCHANTÉS. Voy. *Hammam Meskouteen* (III, 453).

538. BALASSAN. Ligne 3—289. Lisez : 269.

538. BALATÉ. Nom des *Holoturiès* (III, 519), aux Philippines. Voy. *Trépang* (VI, 764).

543, ligne 37—*arundinaria*, lisez *arundinacea*.

546, ligne 19—la société, *lisez* : l'académie.

547. BARALIK, dans le Caucase. Voy. *Podkouma* (V, 406).

548. BARBOT (PETIT). C'est la loche, *Cobitis Barbatula*, L. (II, 323).

553, ligne 17—*crenata*, lisez : *crenulata*.

553. BARNWELL. Voy. *Caroline du Sud* (II, 113).

558. BATOS, BATIS (Βατος, Βατις). Noms de la raie bouclée, *Raia clavata*, L., dans Aristote.

563. BEARN.—Ajoutez : ancienne province de France, assez riche en eaux minérales. Voy. *Accous*, *Aigues-Caudes*, *Bedoux*, *Borse*, *Bonnes*, *Escot*, *Gan*, *Lurde*, *Ogen* et *Ortez*.

564. BEAUCE. Ancienne province de France qui n'offre aucune eau minérale importante. Voyez *Abbécourt*, *Bures*, *Chartres*, *St-Denis-sur-Loire*, *St-Dié* et *Segray*.

564. BÉCASSE DE MER, brochet volant. C'est le *Scomber Gladius*, Bloch. (VI, 266).

570, ligne 17—Baris, *lisez* : Paris.

571. BELLEVUE-LES-BAINS. Synonyme de *Bourbon-Lancy* (I, 655).

573. Rectifiez l'article *Bengiri*, d'après *Sapium* (VI, 219).

574, lignes 21 et 27—dryandr, *lisez* dryander.

578. BERRY. Ancienne province de France qui n'offre d'eaux minérales que celles de *Bourges* et de *St-Gondon*.

581, ligne 19.—Effacez le mot : soit.

586, ligne 23.—Aux deux mots *le*, substituez : *la*.

588, ligne 8.—Rochefort, *lisez* : Roquefort.

593, ligne 34—*Histrix cristatus*, lisez : *Hystrix cristata*.

596. BICHO. Nom portugais de la chique, *Pulex penetrans*, L.

602. BINNY. Gros poisson du Nil, que Bruce (*Voyage*, IX, 419)

dit fort délicat, et pouvoir être le *latus* ou l'*oxyrinchus* de l'antiquité.

609. BIVERONO. Nom italien de la mactre poivrée, *Lutraria piperata*, L.

611, ligne 43—*terminalis*, lisez : *torminalis*.

Id. BLADEN. Source minérale voisine de Fayetteville, dans la Caroline du nord, recherchée par les goutteux, suivant M. Alibert (*Précis*, etc., 536).

616. BLEU DE COMPOSITION. — Voy. le complément de cet article à *Acide sulfurique* (VI, 463).

622, ligne 46—*bachia*, lisez : *baphia*.

Id., *id.*—Ledeb, *lisez :* Loddig.

631. BOKLET (eaux min. de). Voy. *Bocklet* (I, 619).

631, ligne 29—*nostra*, lisez : *nostras*.

634, ligne 26—*hypodris*, lisez : *hypodrys*.

637. *Bombax Ceiba*, ajoutez : Fromager.

649, ligne 2—diandrie, *lisez :* décandrie.

650. BOUDOURRICE (eaux min de). Voy. *Eaux de Pechlaumet* (V, 225).

653. BOURACHE, BOURRACHE. Nom français du *Borago officinalis*, L.

656. BOURBON-LA-VILLE (eaux min. de). Les mêmes que celles de *Pontivy* (V, 450).

657. BOURBONNAIS. Ancienne province de France, riche en eaux minérales, décrites aux articles : *Bourbon-l'Archambault*, *Chateldon*, *Hauterive*, *Moulins*, *Neris*, *St-Pardoux* et *Vichy*.

658. BOURDIN-ITURRIA. Nom de pays de la source ferrugineuse de *Cambo*, suivant Carrère (*Cat.*, 268).

658. BOURGOGNE. Ancienne province de France peu riche en eaux minérales remarquables. Voy. du reste : *Ste-Anne* et *Prémeaux* dans le Dijonnais; *Santhenay* dans le Châlonnais; *Cessei*, *Ste-Reine* dans l'Auxois; *Bourbon-Lancy*, la *Craute* et le *Creuzot* dans l'Autunnois; enfin *Dige*, *Flétrive*, *Pourrain* et *Touci* dans l'Auxerrois.

659. BOUTARGUE. Voy. *Mugil cephalus*, L. (IV, 508).

667. BRESSE. Ancienne province de France, dont les seules eaux signalées comme minérales sont celles de *Cezeriat* et de *Pont-de-Vesle*. Voy. ces mots.

667. BRETAGNE. Ancienne province de France, assez peu remarquable pour ses eaux minérales. Voy. *Chateaulin*, *Dicq*, *Dinan*, *St-Jouan*, *Lannion*, *la Plaine*, *Pornic*, *St-Servan*, *St-Suliac*, *Vitré*.

Id. BRIE. Ancienne province de France, dont les seules sources

minérales sont celles de *Sussy* dans la Haute-Brie ; de *Provins* dans la Basse-Brie ; de *Buisard* et de *Château-Thierry* dans la Brie Pouilleuse, enfin d'*Antilly* dans le Valois.

673. Ajoutez à BROUSSONETIA, l'article PAPYRIER (V, 198).

674, ligne 18 — 10 livres de France, *lisez :* 2 livres de 5,760 grains chaque.

677. Article BRYONIA. C'est le *B. alba*, qui ne se trouve pas en France.

684, ligne 15 — 10 livres de France, lisez : 2 livres de 5,760 grains chaque.

685. BUHUNTA. Voy. l'article *Caucase* (II, 152).

Id., ligne 44 — 10 livres de France, lisez : 2 livres de 5,760 grains chaque.

